



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
CO—DE.  
~~~~~



# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE  
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts,  
que la vérité. (*Voit. première Lettre sur OEdipe.*)

---

TOME DIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES BONS-ENFANTS, n<sup>o</sup>. 34.

DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

1813.

BIBLIOTHECA

1909  
1910  
1911

CT  
143  
M5  
1811  
V. 10

1912  
1913

1914

1915  
1916  
1917



# SIGNATURES DES AUTEURS

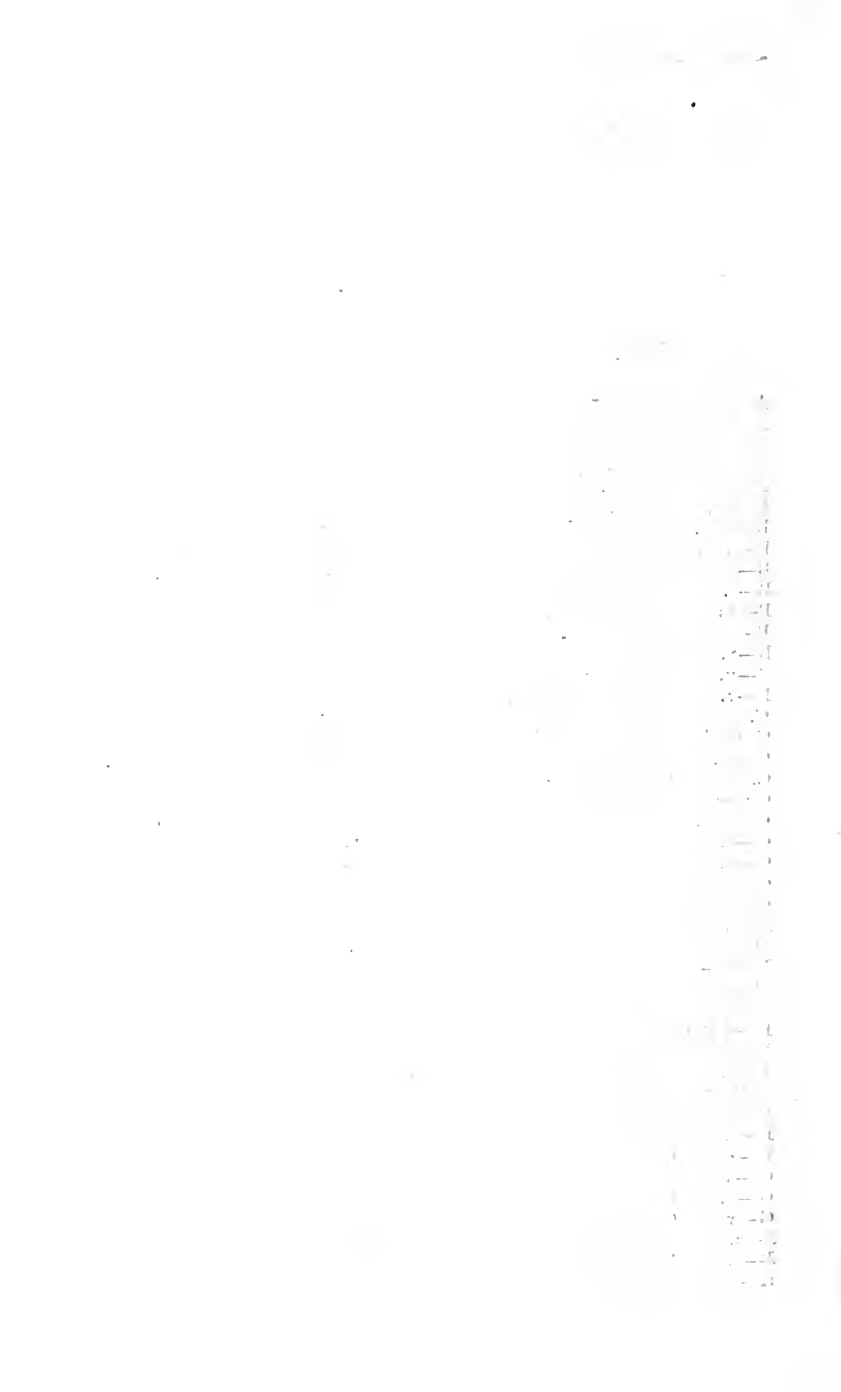
## DU DIXIÈME VOLUME.

### MM.

A. B—T. BEUCHOT.  
 A—D. ARTAUD.  
 A—D—R. AMAR-DURIVIER.  
 A—G—R. AUGER.  
 A—S. AUGUIS.  
 B—BE. BALBE.  
 B. M—S. BIGOT DE MOROGUES.  
 B—G—T. BOURGEAT.  
 B—I. BERNARDI.  
 B—P. BEAUCHAMP (Alphonse DE).  
 B—RS. BOINVILLIERS.  
 B—SS. BOISSONADE.  
 B—T. BIOT.  
 B—U. BEAULIEU.  
 B—Y. BOLLY (M<sup>me</sup>. DE).  
 C. CHAUMETON.  
 C. ET A. CHAUSSIER ET ADELON.  
 C—AU. CATTEAU.  
 C. G. CADET-GASSICOURT.  
 CH—N. CHÉRON.  
 C. M. P. PILLET.  
 C—R. CLAVIER.  
 C—T. COTTRET.  
 C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.  
 C—V—R. CUVIER.  
 D. L. DELAULNAYE.  
 D. L. G. LACOMBE (DE).  
 D—P—S. DU-PETIT-THOUARS.  
 D—S. DESPORTES (BOSCHERON).  
 D—T. DURDENT.  
 E—C D—D. EMERIC DAVID.  
 E—S. EYRIÈS.  
 F—E. FIÉVÉE.  
 F. P—T. FABIEN-PILLET.  
 F—R. FOURNIER.  
 F—Z. FÉLETZ.  
 G—É. GINGUENÉ.  
 G—N. GUILLOIN.  
 G—R. GROSIER.  
 G—Y. GLEY.  
 J—B. JACOB-KOLR.  
 J—N. JOURDAIN.  
 K—T. KESTELOOT.

### MM.

L—IE. LASTEYRIE.  
 L. R—E. LA RENAUDIÈRE.  
 L—S. LANGLÈS.  
 L—S—E. LA SALLE.  
 L—X. LACROIX.  
 L—Y. LÉGUY.  
 M. B—N. MALTE-BRUN.  
 M—D. MICHAUD.  
 M—D j. MICHAUD jeune.  
 M—ON. MARRON.  
 M—T. MARGUERIT.  
 N—T. NICOLET.  
 N—L. NOEL.  
 P—D. PATAUD.  
 P—E. PONCE.  
 P—R—L. PETIT-RADEL.  
 P—X. PUJOUX.  
 Q—R—Y. QUATREMÈRE-ROISSY.  
 R—D—N. RENAULDIN.  
 R. G. ROQUEFORT, revu par M.  
 GINGUENÉ.  
 R—L. ROSSEL (DE).  
 R—T. ROQUEFORT.  
 S—D. SUARD.  
 S. D. S—Y. SILVESTRE DE SACY.  
 S—L. SCHOELL.  
 S. M. SAINT-MARTIN.  
 S. S—I. SIMONDE-SISMONDI.  
 ST—R. STAFER.  
 S—Y. SALABERRY (DE).  
 T—D. TABARAUD.  
 T—I. TORELLI.  
 T—N. TOCHON.  
 U—I. USTÉRI.  
 V. R—X. VITAL-ROUX.  
 V. S—L. VINGENS-SAINT-LAURENT.  
 V—T. VITET.  
 V—VE. VILLNAVE.  
 W—R. WALCKENAER.  
 W—S. WEISS.  
 X—S. Revu par M. SUARD.  
 Z. Anonyme.



# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

---

### C

**CORSALI** (ANDRÉ), navigateur, né à Florence, entra au service du Portugal et alla aux Indes. Se trouvant à Cochin lorsque Galvao partit pour l'Abyssinie, en qualité d'ambassadeur, au commencement de 1516 (*Voy.* ALVARES), il l'accompagna. La flotte, partie de Goa, fut accueillie par des tempêtes à l'entrée de la mer Rouge, et ne put aborder à Suakem. On souffrit beaucoup de la soif; Galvao mourut; on rentra dans la mer des Indes; l'on prolongea la côte d'Arabie jusqu'à Calagate. Corsali s'y embarqua sur un navire more pour visiter Mascate et d'autres parties de la côte d'Arabie, et rejoignit la flotte portugaise à Ormus, d'où l'on retourna par Goa à Cochin, après une absence d'un an. La relation de Corsali est comprise en deux lettres écrites de Cochin; l'une, du 6 janvier 1515, adressée à Julien de Medicis, contient son voyage depuis Lisbonne jusqu'à Cochin; dans la seconde, du 18 septembre 1517, adressée à Laurent de Medicis, Corsali raconte ce qui lui est arrivé depuis son départ de Goa jusqu'à son retour à Cochin; il donne la description de tous les pays qu'il a eu l'occasion de voir, et parle en détail de ce qui concerne le commerce des Indes. La relation de Corsali fait bien connaître l'état de la géographie à l'époque à laquelle il écrivait; il dit qu'au-delà des Moluques,

vers l'Orient, « l'opinion d'aucuns » est que la terre de Molucca se va » joindre du côté du levant et du mi- » di avec le Brésil, laquelle est si » grande qu'on ne l'a pas toute dé- » couverte, et que, vers le ponant, » cette terre se prolonge jusqu'aux îles » appelées Antilles du roi de Castille, » et jusqu'à la terre ferme dudit roi. » Corsali termine sa seconde lettre en annonçant qu'il va partir pour Méliapour, d'où il se rendra à Paliacate, et ira ensuite à la recherche de la terre ferme. Il promet d'envoyer l'année d'après la relation de ce nouveau voyage. On ignore quel motif l'empêcha de tenir sa parole. La relation de Corsali se trouve dans le tom. 1<sup>er</sup>. du recueil de Ramusio, qui la fit précéder d'un discours où il avertit qu'elle sert en quelque sorte de préface à celle d'Alvares. Gabriel Syméon la traduisit en français; elle est insérée dans le tome II du recueil de Temporal, imprimé à Lyon en 2 vol. in - fol., 1556.

E—s.

**CORSETTI** (FRANÇOIS), littérateur italien, recteur du séminaire archiepiscopal de la ville de Sienne, dans laquelle il était né. Il publia en 1745, à Lucques, une traduction *in terza rima* des meilleures élégies de Tibulle, Properce, et de l'une de celles d'Albinovanus. En 1749, il fit imprimer à Sienne une version qu'il avait faite *eu vers sciolti* des satires d'Horace :

ces traductions poétiques, qu'il donna sous son nom d'académicien arcadique, *Oresbo Agieo*, passent pour réunir le mérite de l'élégance à celui de la fidélité. On lui doit encore : I. *Vita di Girolamo Gigli, Sanese*, in-4°. publiée vers 1745 ; II. *Tragedie di diversi autori, ridotti all'uso del teatro italiano*, Sienne, 1756, in-4°. Il mourut peu après le milieu du 18<sup>e</sup>. siècle. G—N.

CORSIGNANI (PIERRE-ANTOINE), naquit à Célano, diocèse de Marsi, dans l'Abbruzze, en 1686. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude, entra dans les ordres, et, avant vingt-deux ans, il publia à Rome ses premiers ouvrages. Il fut récompensé de ses travaux par l'évêché de Venosa, qu'il quitta en 1758 pour celui de Sulmone. Corsignani fut un prélat exemplaire, et, comme savant, il eut une érudition étendue et variée, mais il ne passe pas pour un excellent critique. Il mourut le 17 octobre 1751. Ses ouvrages sont en grand nombre. Les principaux sont : I. *Avvertimenti politici per un Giovane che desidera esercitarsi ne' governi* ; II. *De viris illustribus Marsorum liber singularis, cui etiam sanctorum ac venerabilium vitæ, necnon Marsicanæ inscriptiones accesserunt*, Rome, 1712, in-4°. ; III. *De Aniene, ac vitæ Valeriæ fontibus synoptica enarratio, cui Sambuci monumenta, necnon proximiorum locorum inscriptiones quædam accessere* ; IV. *Regia marsicana, ovvero Memorie topografico-storiche di varie colonie e città, antiche e moderne, della provincia de' Marsi o di Valeria, compresa nel vetusto Lazio, e negli Abruzzi, colla descrizione delle loro chiese, etc.* ; V. *Acta SS. martyrum Simplicii, Constantini et Victoriani, quorum reliquæ Celani apud Marsos*

*antiquâ veneratione coluntur, vindicata*, Rome, 1750, in-4°. Ces actes, ayant paru suspects aux bollandistes, n'ont point été insérés dans leur collection. R. G.

CORSINI (S. ANDRÉ), naquit à Florence le 50 novembre 1502. Ses parents l'avaient consacré à Dieu avant sa naissance ; mais ses passions le plongèrent dans tous les égarements de la jeunesse, et Pérégrina, sa mère, ne cessait, comme une autre Monique, de demander au ciel sa conversion. Ses prières furent enfin exaucées. Corsini prit l'habit des enfants du Carmel l'an 1519, et fut ordonné prêtre en 1528. Il alla prendre à Paris quelques degrés, continua ses études à Avignon chez le cardinal Corsini, son oncle, et, de retour dans sa patrie, fut élu prieur du couvent de Florence. Ayant été nommé évêque de Fiesoli, il se cacha. On fit long-temps d'inutiles recherches pour découvrir sa retraite, et le chapitre allait procéder à une nouvelle élection, lorsqu'un enfant découvrit et fit connaître son asyle. Alors Corsini se soumit, et reçut l'onction épiscopale en 1560. Il portait un cilice et une ceinture de fer, ne parlait que rarement aux femmes, détestait la flatterie et la médisance, recherchait les pauvres avec soin, et les assistait secrètement. A l'exemple de Grégoire-le-Grand, il avait sur lui la liste de tous les indigents de son diocèse. Le jeudi de chaque semaine, il lavait les pieds des pauvres. On lit dans sa vie qu'un de ces malheureux ne voulant point présenter ses jambes, parce qu'elles étaient couvertes d'ulcères, Corsini surmonta sa résistance, et que, dans cette ablution, les ulcères du pauvre furent soudainement guéris. Les biographes du saint rapportent encore qu'il re-

nouvela une fois le miracle de la multiplication des pains. Corsini avait un talent singulier pour réunir les esprits divisés. Il réussit à apaiser toutes les séditions qui s'élevèrent de son temps, soit à Florence, soit à Fiesoli. Urbain V l'ayant envoyé en qualité de légat à Bologne, où le peuple et la noblesse se partageaient en factions contraires, il rétablit la paix dans cette ville, et mourut le 6 janvier 1375, dans la 15<sup>e</sup>. année de son épiscopat. Le peuple voulut l'honorer du culte des saints immédiatement après sa mort. Urbain VIII le canonisa en 1620, et sa fête fut fixée au 4 février. Clément XII, qui était de la famille du saint, et le marquis Corsini, son neveu, firent orner magnifiquement la chapelle où l'on garde son corps à Florence. Le même pape dédia, dans la basilique de St.-Jean-de-Latran, une chapelle sous l'invocation de S. André Corsini, et voulut y être enterré. La vie du saint a été écrite, 1<sup>o</sup>. par un de ses disciples; 2<sup>o</sup>. par Pierre-André Castagna, carme, qui vivait dans le siècle suivant; 3<sup>o</sup>. par François Venturi, évêque de San-Severo : celle-ci a été imprimée à Rome en 1620, in-4<sup>o</sup>., et le P. Maffei, jésuite, en a donné un abrégé. V—VE.

COBSINI (BARTHÉLEMI), poète italien du 17<sup>e</sup>. siècle, mort en 1675, était né à Barberino, dans le canton du Mugello, près de Florence. Le peu de notices qu'on trouve sur sa vie lui donnent le titre de docteur; mais on ne sait dans quelle faculté. Il fut le premier traducteur d'Anacréon en vers italiens. Regnier-Desmarais, qui fit ensuite une autre traduction italienne de ce poète, fit imprimer à Paris celle de Corsini, 1672, in-12 : il la trouvait trop approchante de la paraphrase. Apostolo Zeno s'est donc trompé dans ses notes sur la

*Bibliothèque* de Fontanini en disant qu'il croit cette édition faite à Florence, quoiqu'elle porte en titre à Paris. Cette traduction a été réimprimée avec celles de Regnier-Desmarais, de Marchetti, de Salvini, etc., Venise, Piacentini, 1756, in-4<sup>o</sup>. Elle l'est aussi à la fin du *Torrachione desolato*, poème héroï-comique du même auteur, qui resta long-temps inédit, et fut imprimé pour la première fois dans la jolie collection de Prault, Londres (Paris), 1768, 2 vol. in-12. Ce poème, qui est en vingt chants, et à peu près dans le genre du *Malmantile racquistato* de Lippi, fut composé vers l'an 1660. L'auteur avait une maison de campagne sur le grand chemin qui conduit à Barberino, à peu de distance des ruines d'une très ancienne tour, autrefois élevée sur le bord de la Lora. Ces ruines lui donnèrent l'idée d'un poème, dont le sujet est le siège, la prise et la destruction de la tour. Il l'écrivit à sa campagne même, entouré, pour ainsi dire, de tous les lieux qu'il voulait décrire, et de tous les souvenirs qu'il voulait rappeler, ou plutôt de tout ce qui pouvait donner un air de vérité à sa fable. On y trouve en effet de fort jolies descriptions des endroits les plus remarquables du Mugello, particulièrement de ceux des environs de Barberino, et les noms des plus illustres familles du pays. Le style de ce poème est très élégant, mais rempli, comme celui du *Malmantile*, de ces proverbes ou dictons florentins qui ont souvent besoin, même pour les Italiens, d'être expliqués en langue italienne. Quant au fond même de l'ouvrage, c'est une pure extravagance, un mélange de mythologie et de féerie, une fille enlevée par un géant, et de là une guerre et des combats plaisamment terribles,

et des aventures bouffonnes et souvent un peu plus que gaies; mais la chaleur et la rapidité du récit entraînent, et ce poëme héroï-comique ou burlesque est du petit nombre de ceux qu'un homme raisonnable peut lire avec plaisir, quoiqu'il n'y trouve pas le sens commun. G—É.

CORSINI (LAURENT), pape. V. CLÉMENT XII.

CORSINI (ÉDOUARD), un des Italiens du 18<sup>e</sup> siècle les plus savants dans la littérature grecque et les antiquités, naquit en 1702 à Fanano, dans le duché de Modène. Il entra de bonne heure dans l'institut des clercs réguliers des Ecoles pies à Florence, où il fit ses études avec distinction. Comme la littérature agréable lui plaisait plus que tout le reste, ce ne fut pas sans chagrin qu'il se vit chargé d'enseigner la philosophie aux jeunes gens de son institut. Cependant il remplit cet emploi avec zèle et succès. Il était encore, à la vérité, loin des découvertes que depuis lors on a faites en physique; mais il avait déjà commencé à se débarrasser des entraves péripatéticiennes. Le grand-duc de Toscane, Jean Gaston, le nomma, en 1735, professeur de logique à l'université de Pise. Ce fut là qu'il se livra avec ardeur aux études d'érudition, tournant principalement ses regards vers la Grèce. Son premier essai en ce genre fut son grand ouvrage des *Fasti Attici*, où l'histoire et la chronologie des Grecs se trouvèrent si admirablement exposées, qu'il fit oublier ce qui avait paru jusqu'alors sur ce sujet. Il ne retira pas moins de gloire de plusieurs autres ouvrages d'érudition grecque qu'il publia vers le même temps. Il fut dès-lors regardé comme l'un des meilleurs antiquaires de l'Italie. Quoique, sur ces entrefaites, on l'eût élevé (1746) à la

chaire de métaphysique et de philosophie morale dans la même université, avec des honoraires plus considérables que ceux de son prédécesseur, entraîné par son goût pour l'antiquité, il alla en 1751 voir à Vérone le célèbre marquis Maffei, qui avait recueilli une immensité de monuments anciens, et qui lui donna trois cents inscriptions grecques pour qu'il les mît en latin et les expliquât par un commentaire, pour faire suite aux *Antiquités asiatiques*, de Chishull. Ce fut ce qui donna lieu à son ouvrage intitulé : *Inscriptiones Atticæ*, espèce de *prodromus* dans lequel il explique treize inscriptions; les autres n'ont pas été publiées. A la mort du savant P. Alexandre Politi, son confrère, Corsini occupa sa chaire de belles-lettres dans la même université de Pise, qu'il avait prise en affection, au point qu'il refusa la place de bibliothécaire du duc de Modène, que ce prince lui offrit après la mort du célèbre Muratori. Cependant, en 1754, il fut forcé de renoncer pendant quelque temps à ses fonctions de professeur, parce qu'alors il fut nommé général de son ordre; mais à peine eut-il rempli les six ans de cette charge qu'il revint à sa chaire de Pise, et ce fut alors qu'il composa son ouvrage *De præfectis urbis*. On lui donna la commission d'écrire l'histoire de l'université, ce qui ne s'accordait pas beaucoup avec ses goûts; cependant son amour pour cette illustre école l'emporta sur sa répugnance, et il commença ce travail, dans lequel il fut interrompu par une première attaque d'apoplexie, en 1763. Après avoir recouvré ses forces, il le continua jusqu'au 27 novembre 1765, où une nouvelle attaque vint terminer ses jours, lorsqu'il avait à peine écrit le commencement de cette histoire. Fa-

broni nous l'a conservée, en l'imprimant dans celle qu'il a faite de cette université. Le P. Corsini, que l'on regardait comme une des plus grandes lumières de son siècle, fut d'ailleurs un homme fort modeste et un très saint religieux. On voit, par le portefeuille de sa correspondance, conservé chez les PP. des écoles pies de Florence, que les premiers littérateurs le consultaient quelquefois dans les contestations qui s'élevaient entre eux. On trouve la liste complète de ses ouvrages dans Tiraboschi, *Bibl. modenese*; les principaux sont : I. *Institutiones philosophicæ, metaphysicæ, ac mathematicæ ad usum scholarum piarum*, Florence, 1731, 6 vol. in-8°; Bologne, 1741 et 1742; Venise, 1763: cet ouvrage lui attira de vifs traits de satire de la part de Jules-César Cordara (sat. I et III), au sujet de quelques propositions relatives au probabilisme; II. *Elementi di matematica*, etc., Florence, 1735; Venise, 1738 et 1765; III. *Fasti Attici*, Florence, 1744-61, 4 vol. in-4°; ouvrage capital, et pour lequel, suivant l'expression de Sainte-Croix, « Corsini a mérité la reconnaissance de » la postérité. » IV. *Dissertationes IV Agonisticæ*, Florence, 1747, in-4°; là se trouve clairement exposé tout ce qui a rapport aux anciens jeux olympiques, pythiques, néméens et isthmiques des Grecs, comme à l'histoire et à la chronologie de ces peuples; c'était, de tous ses ouvrages, celui que Corsini affectionnait le plus; V. *Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia, quæ in cæreis, atque marmoreis Græcorum tabulis observantur*, etc., Florence, 1749, deux parties in-fol.; VI. *Plutarchi de placitis philosophorum libri V, latinè redditi*, etc., Florence, 1750,

in-4°. Cette édition, qui offre peu de secours pour la correction du texte, mais qui est utile pour l'interprétation, est accompagnée d'une vie de Plutarque et de deux dissertations; l'une sur les passages obscurs de ce traité; l'autre pour prouver que la plupart des opinions qu'on attribue aux philosophes modernes, ont été connues des anciens: de ce nombre Corsini met l'attraction. VII. *Dissertationes V, quibus antiqua quædam insignia monumenta illustrantur*: elles se trouvent dans les tomes VI et VII des *Symbolæ litterariæ* de Gori; VIII. *Inscriptiones Atticæ*, Florence, 1751, in-4°; IX. *De Minnisiari, aliorumque Armeniæ regum nummis et Arscidarum epochâ dissertatio*, Livourne, 1754, in-4°; cette dissertation fit naître quelques difficultés fortement objectées par le P. Erasme Froelich, jésuite, dont les bonnes raisons n'empêchèrent pas Corsini de répondre par l'ouvrage suivant: X. *Dissertatio in qua dubia adversus Minnisiari regis nummum, et novam Arscidarum Epocham à cl. Er. Froelichio S. J. proposita diluuntur*, Rome, 1757, in-4°. (1); XI. *Vita S. Josephi Calasancii carminibus expressa*, Rome, 1758; XII. *Epistolæ tres quibus Sulpiciæ Dryantillæ (2), Aureliani, et Vaballathi augustorum nummi explicantur*, Livourne, 1761, in-4°; XIII. *Series præsectorum urbis (Romæ) ab urbe conditâ ad annum usque MCCCLIII, sive à Christo nato DC*, Pise, 1763, in-4°: quelques

(1) La médaille qui avait causé tant de disputes fut acquise par l'abbé Barthélemi, qui la plaça dans le cabinet du roi, et y lut le véritable nom du prince oriental *Adimiganc*. M. Visconti vient de démontrer que ce prince régna sur la Charrène, région de la Mésopotamie, vers l'an 21 de Jésus-Christ.

(2) Dryantilla était, à ce qu'on croit, femme d'un empereur éphémère nommé *Regillien*, ou plutôt *Regallianus*.

exemplaires portent la date de 1766. Après la mort de l'auteur, cet ouvrage essuya diverses critiques auxquelles il paraît qu'on répondit victorieusement. XIV. *Epistolæ in quâ Gotarziis, Parthiæ regis, nummus hæcenus ineditus explicatur, et plura parthiæ historiæ capita illustrantur*, Rome, 1757, in-4°, insérée au tome VII des *Dissertations de l'académie de Cortona*. Le style de ce savant antiquaire est diffus, et ses opinions sont quelquefois hasardées. (Voy. l'éloge (imprimé) du P. Charles Antonioli, élève et successeur de Corsini, par Pompilio Pozzetti.) G—N.

CORSO (RENAULD), dont la famille tirait son origine et son surnom de la Corse, d'où elle avait été transportée et établie à Correggio par Renauld, dit le *Vieux*, naquit à Vérone le 16 février 1525, d'Hercule Macone, fameux guerrier de ce siècle, qui était au service de la république de Venise, et qui fut tué sous les murs de Crémone, le 15 août 1526. Après cet événement, Corso, encore enfant, fut conduit à Correggio par sa mère; il paraît que ce fut la célèbre Véronique Gambara qui lui fit apprendre les premiers éléments de la littérature. Il alla continuer ses études à l'université de Bologne, et s'appliqua particulièrement à la jurisprudence, qu'il apprit sous André Alciat et sous d'autres habiles professeurs. Il y fut reçu docteur en 1546. Une maladie qu'il essuya quelque temps après le força de revenir à Correggio, où il était encore en 1549. Il y composa ses *Fondamenti del parlar toscano*, qu'il publia l'année suivante. Il épousa, en 1548, Lucrece, fille de Gabriel Lombardi, autrement nommé *Merchesini*, femme d'une beauté et d'un esprit extraordinaires, que Ruscelli a placée parmi les dames

illustres de l'Italie; il reprit alors avec une nouvelle ardeur ses études, que son amour pour Lucrece, long-temps contrarié, avait interrompues. En 1554, il se rendit à Venise pour obtenir la permission de faire placer les armes de la république sur le beau monument qu'il avait élevé à son père dans l'église de St-François, à Correggio, où le corps avait été inhumé. Corso vécut heureux pendant près de dix ans; ses malheurs commencèrent en 1557. Dans la guerre qui s'éleva entre Paul IV et le roi d'Espagne, ayant été soupçonné de vouloir porter les princes de Correggio à se liquer avec le pape, peu s'en fallut qu'il ne devint l'objet de la fureur du peuple. Peu de temps après, il vit tous ses biens dévastés par les troupes alliées du pape qui assiégeaient Correggio. Un malheur qui lui fut encore plus sensible fut l'infidélité de sa femme, qui l'abandonna et alla se réfugier à Parme. Il quitta lui-même Correggio et se rendit dans le royaume de Naples; après avoir privé, par un codicile, sa femme de tous les droits auxquels elle pouvait prétendre. Le marquis de Pescaire le choisit pour inspecteur de ses domaines; mais en 1560, son prince l'ayant rappelé à Correggio, Lucrece alla l'y rejoindre et obtint de lui son pardon. Corso annulla son codicile et lui rendit ses droits; mais à peine ces dispositions furent-elles faites, que son infidèle épouse le quitta une seconde fois pour aller rejoindre, à Reggio, le docteur Jean-Baptiste Cartari, ami intime de Corso. Cartari, avec qui elle entretenait depuis quelque temps un commerce secret, s'empara si bien de son esprit, qu'il lui fit faire, en 1565, un testament par lequel il était institué son héritier universel. Ce fut par la suite le sujet d'un long



procès entre Cartari et Corso, dont les pièces subsistent encore dans les archives de Correggio. Sur ces entre-faites, la coupable et malheureuse Lucrèce fut assassinée à Fabbrico, dans les états du prince de Correggio. L'assassin n'étant pas connu, les uns soupçonnèrent Corso, et les autres Cartari, tous deux peut-être également innocents de ce crime. Enfin, après tant d'événements désastreux et ruineux, Corso entra à Rome au service du cardinal Jérôme de Correggio, avec les titres d'auditeur et de secrétaire. En 1566, il suivit ce cardinal à Ancône, où il publia quelques ouvrages. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, et se trouvant à Rome en 1572, quand le cardinal mourut, il résolut d'y fixer son séjour. Il fut nommé, en 1579, à l'évêché de Strongoli, dans la Calabre, et y mourut en 1582. On a de lui : I. *Dichiarazione sopra la prima e seconda parte delle rime di Vittoria Colonna*, Bologne, 1542; réimprimé à Venise en 1558, in-8° : l'auteur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il publia cet ouvrage; il y montre une connaissance parfaite des meilleurs poètes, et une érudition surprenante à cet âge; II. *Fondamenti del parlar Toscano*, Venise, 1549, in-8°; III. *Delle private rappacificazioni colle allegazioni*, Correggio, 1555, in-4°. Corso traduisit ensuite lui-même en latin ce traité, et le publia à Rome en 1565. Cette traduction a été réimprimée à Francfort en 1611. IV. *Dialogo del Ballo*, Venise, 1555, et Bologne 1557; V. *le Pastoralis Canzoni di Virgilio, tradotte, e dedicate ad Ersilia Cortese del Monte*, Ancône, 1566; VI. *Vita di Giberto terzo di Correggio, detto il difensore, colla vita di Veronica Gambarà, etc.*, ibid., 1566, in-8°.

livre très rare; VII. *Indagationum Juris libri tres*, Venise, 1568. On a encore de Corso un assez grand nombre de sonnets et de lettres imprimés en différents recueils. R. G.

CORT (CORNEILLE), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn en 1556, fit le voyage d'Italie, et s'arrêta long-temps à Venise, où le Titien lui fit graver plusieurs de ses tableaux. De-là il se rendit à Rome où il se fixa, et y établit une école de gravure. Il exécuta dans cette ville un grand nombre d'estampes, d'après différents maîtres, entr'autres, la *Transfiguration*, d'après Raphaël; l'*Académie des beaux-arts*, d'après Jacques Strada; le *Massacre des innocents*, d'après le Tintoret. Cort dessinait correctement, avec beaucoup de goût et d'expression, et mettait une grande variété dans ses compositions. Comme graveur, il a fait une espèce de révolution dans l'art; il est le premier qui ait fait des tailles mâles et larges un genre de travail propre à rendre les draperies et à varier les différents objets, suivant leur nature. Ses estampes sentent la couleur; il a été, en quelque sorte, le précurseur des graveurs de l'école de Rubens. Ses paysages, quoique gravés au burin, sont pleins de goût et de facilité. Augustin Carrache, Philippe Joye, et Philippe Thomassin sont ses élèves. Cet artiste est mort à Rome, à la fleur de son âge, en 1578. P—E.

CORTASSE (PIERRE-JOSEPH), né à Apt le 21 mai 1681, jésuite en 1699, fit profession en 1716, enseigna dans divers collèges de son ordre la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la théologie positive et l'hébreu. Il s'adonna ensuite à l'éloquence de la chaire, passa pour un des meilleurs prédicateurs de son temps, et mourut à Lyon le 24 mars 1740. Ses

sermons ne sont point imprimés ; il a laissé beaucoup d'autres manuscrits, et n'a publié qu'un *Traité des noms divins, ou des perfections divines ; ouvrage de S. Denis l'aréopagite, propre à donner des idées sublimes de Dieu, et à faire naître de grands sentiments de la religion, traduit du grec en français, avec des notes critiques et dogmatiques*, Lyon, 1739, in-4°. A. B.—T.

CORTE (JEAN DE LA), peintre du roi d'Espagne, né à Madrid en 1587, peignait avec un égal succès le paysage, les batailles et la perspective. Il s'attacha cependant de préférence à peindre des tableaux de petite proportion. Le nombre de ses grandes compositions est peu considérable, mais on admire, dans les cabinets et dans les palais de Madrid, une grande quantité de petits ouvrages de ce maître, traités avec beaucoup de grâce et de fraîcheur. Le sujet en est plus ordinairement emprunté à la mythologie. Jean de la Corte mourut à Madrid en 1660.—Gabriel de la CORTE, né à Madrid en 1548, était fils et disciple de François de la Corte, qui était lui-même un peintre en perspective très habile. Gabriel peignait les fleurs avec beaucoup de délicatesse ; sa manière a beaucoup de ressemblance avec celle de Mathieu de Torres et d'Antoine Castrejon (V. CASTREJON). Il mourut à Madrid en 1594. A.—S.

CORTE (JÉRÔME DALLA), un des plus anciens historiens de la ville de Vérone, était d'une famille noble du Véronais, et mourut vers la fin du 16<sup>e</sup>. siècle. Son *Histoire de Vérone*, qui est divisée en vingt livres (Vérone, 1594, 2 vol. in-4°.), s'étend depuis l'origine jusqu'en 1560. Il ne manqua point de critiques, qui l'avertirent des défauts de son ouvrage. Louis Nogarola lui écrivait à lui-même qu'il

avait élevé fort haut des misérables qui ne méritaient même pas d'être nommés ; qu'il avait fait d'hommes nouveaux des nobles d'extraction ; qu'il n'avait rien dit des Malaspiua et d'autres familles aussi distinguées ; qu'enfin il avait passé sous silence un grand nombre de savants auxquels Vérone avait donné naissance. Maffei, qui cite cette lettre (*Verona illustrata*, t. II, p. 377), dit cependant que, quoique son histoire ne le distingue pas de la tourbe des historiens particuliers des villes, elle est encore la plus recherchée de celles qui parurent dans ces premiers temps. G.—É.

CORTE (BARTHÉLEMI), en latin *Curtius*, naquit en 1666, à Milan, d'une famille noble et riche. Ce fut par goût qu'il embrassa la médecine, et il exerça cette profession avec un rare désintéressement. Les pauvres surtout devinrent l'objet de ses soins, et il les aida de sa bourse autant que de ses conseils. La vie de Corte fut un carême perpétuel, et il prétendait que les aliments maigres lui convenaient beaucoup mieux que les gras. Il mourut le 17 janvier 1738. Ses écrits ne portent pas généralement le cachet d'une saine doctrine, et plusieurs sont entachés d'une métaphysique inintelligible : I. *Lettera nella quale si dinota da qual tempo probabilmente s'infonde nel feto l'anima ragionevole*, Milan, 1702, in-8° ; II. *Riflessioni sopra alcune opposizioni addotte contro del Salasso*, Milan, 1715, in-8°. Ces réflexions, peu judicieuses, furent soumises à une critique éclairée. Corte y répondit avec aigreur : *Osservazioni sopra la relazione fatta*, etc., Milan, 1714, in-8° ; III. *Lettera intorno all'aria e vermicciuoli, se cagioni della peste*, Milan, 1720, in-8°. L'auteur traita de nouveau cette ques-

tion dans sa *Lettera apologetica* etc.; IV. *Notizie istoriche intorno a' medici scrittori milanesi, e a' principali ritrovamenti fatti in medicina dagl' italiani*, Milan, 1718, in-4°. Quoique ces notices présentent de nombreuses lacunes et plusieurs erreurs, on doit les regarder comme un recueil utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la médecine. C'est assurément le meilleur ouvrage qui soit sorti de la plume de Corte. C.

CORTE (GOTTLIEB), né à Beskau, dans la basse Lusace, en 1698, suivit les cours de philosophie de l'université de Leipzig, et y prit ses grades; trois thèses qu'il soutint successivement, *De usu orthographiæ latinæ*, le firent connaître d'une manière avantageuse, dans un pays où l'étude des langues anciennes n'a jamais cessé d'être en honneur. Une lecture assidue des classiques latins les lui avait rendus familiers, et, à un âge où l'on adopte sur parole les opinions de ses maîtres, il combattit avec succès Heumann et Bentley, et eut la modestie de ne point se nommer. Cependant, Corte ne paraissait donner qu'une attention légère à la littérature; on le croyait occupé de l'étude de la théologie et disposé à entrer dans le ministère, quand il se rendit à Francfort, pour subir ses examens sur le droit, en 1724. Il reçut le titre de docteur, et, deux ans après, il fut nommé professeur extraordinaire en droit à Leipzig. Il ne jouit que peu de temps de cet emploi, étant mort le 7 avril 1751, à trente-trois ans. L'excès du travail abrégé ses jours. Il avait publié plusieurs thèses intéressantes et fourni de curieuses dissertations aux *Acta eruditorum*; mais l'ouvrage qui a le plus contribué à étendre la réputation de Corte est son édition de *Saluste*, avec des notes, Leipzig, 1724,

2 vol. in-4°. La plupart des nouveaux éditeurs de Salluste ont profité du travail de Corte, et le texte qu'il avait adopté a été suivi dans les belles éditions de Glasgow, 1749, 1751 et 1777; d'Edimbourg 1755, et de Londres 1789. On lui doit encore: *Tres Satyræ Menippeæ*, *Senecæ Apocolokuntosis*; *Lipsii Somnium et Petri Cunæi Sardi venales, notis perpetuis illustratæ*, Leipzig, 1720, in-8°, et de bonnes éditions des *Épîtres familières* de Cicéron, 1722, in-8°, de la *Pharsale* de Lucain, 1726, in-8°, et des *Lettres* de Pline, Amsterdam, 1754, in-4°. Ce fut Longolius qui termina le travail de Corte sur Pline, et qui en surveilla l'impression. Le *Thesaurus epistol. Lacroz.* renferme cinq lettres de Corte, par lesquelles on voit qu'il s'occupait aussi d'un travail sur Virgile. W—s.

CORTENAAR (EGBERT MEEUWESZON, c'est-à-dire *Egbert, fils de Mathieu*), s'est acquis un nom fameux dans la marine hollandaise: il y parvint du dernier grade à celui de lieutenant-amiral, et ne dut qu'à son mérite et à sa bravoure son avancement progressif. Il lui en coûta un œil et un bras perdus au service de sa patrie. Il se distingua comme capitaine en second sur le vaisseau du lieutenant-amiral *Wassenaer d'Opdam*, à la glorieuse bataille contre les Suédois, en 1658. Sa conduite lui valut le rang de vice-amiral, et peu après celui de lieutenant-amiral de la Meuse. Il servit encore sous le même amiral dans la malheureuse affaire sous *Lesstoff*, le 13 juin 1665, et il y fut tué dès le commencement de l'action. L'amirauté de la Meuse lui a fait ériger un mausolée dans la grande église de Rotterdam. Son portrait, dû au burin de Bloteling, est un chef-d'œuvre de gravure. M—ON.

CORTENOVIS (ANGE-MARIE), savant antiquaire italien, né à Bergame en 1727, entra en 1745 dans la congrégation des barnabites, qui l'envoyèrent remplir des chaires de leurs collèges à Macérata et à Pise, d'où il fut appelé à Milan, dans leur célèbre collège de St.-Alexandre. Il y professa, pendant dix ans, les belles-lettres avec distinction. En 1764, ses supérieurs l'envoyèrent à Udine en qualité de préfet du collège qu'ils y avaient; il y resta trente-sept ans, pendant lesquels il s'adonna spécialement, dans ses heures de loisir, à la recherche et à l'étude des monuments d'antiquité que la province du Frioul offre en abondance. Quoique plusieurs savants, et notamment Bertoli, eussent déjà écrit sur ces objets (*Voy. BERTOLI*), Cortenovis, voyant qu'il y avait encore beaucoup à dire sur cette matière, d'après les découvertes qu'on faisait journellement, s'appliqua à étendre ses connaissances en cette partie; il fit des corrections et des additions, restées manuscrites, à l'ouvrage de Bertoli, et composa quantité de dissertations particulières. Une des plus remarquables a pour but d'expliquer comment on put trouver en Italie ect *aurichalcum* avec lequel Pausanias dit que fut faite une statue d'Auguste, placée dans le Forum. Cortenovis prétend que ce métal est ce que nous appelons le platine; il s'efforce de démontrer qu'alors il s'en trouvait en certaines minières de l'Europe, et même dans les sables du Pô, en assez grande quantité pour la fabrication d'une statue. Membre de l'académie des sciences et belles-lettres d'Udine, ainsi que de la société d'agriculture de cette ville, il enrichit l'une et l'autre d'importants mémoires, et fournit d'excellents matériaux au journal littéraire de Venise, intitulé : *Memorie*

*per servire alla storia letteraria e civile d'Italia*. Malgré sa passion pour l'étude, il remplissait tous les devoirs d'un bon prêtre, lorsqu'il mourut, des suites d'une apoplexie, le 26 février 1801. Son éloge fut publié par l'abbé Lanzi, in-4°, 1801. On a de Cortenovis : I. *Dissertazione sulle irrigazioni del Friuli*, insérée dans le tome II *degli Atti della società agraria di Udine*; II. *Che la platina Americana era un metallo conosciuto dagli antichi*, etc., Bassano, 1790; III. *Sopra una iscrizione d'Aquileja*, etc., *con i disegni di alcune altre antichità*, Bassano, 1792; IV. *Deviâ Posthumia*, dissertation relative à un passage de Tacite, dans le livre 3°. de son *Histoire*, Bassano, 1792; V. *Lettera sopra l'opuscolo de Oratione dominica, di S. Cipriano*, insérée dans le *Giornale ecclesiast.* de Rome en 1794; VI. *Della porpora degli antichi*, Udine, 1797; VI°. *Sopra un cippo sepolcrale che un riscuotitore de' dazi dell' Ilirico fece per la defunta sua moglie e per se medesimo*, insérée dans le journal littéraire de Venise, *Memorie per servire*, etc., en 1798; VIII. *Sul mausoleo di Porsenna*, dont Pline parle d'après Varron, insérée dans le même journal en 1799; IX. *Dialoghi tre dell' elettricismo conosciuto dagli antichi*: l'auteur y montre, par deux passages de Pline, l. II, c. 52, et l. XXXVIII, c. 2, que les Étrusques avaient l'art d'évoquer la foudre: ces dialogues se trouvent dans les mois de juillet et d'août du *Journal littéraire* de Venise, 1799; X. *Sopra un basso rilievo di Costanzo e Giuliano*, ibid., mars et avril 1799; XI. *Del volo degli uomini conosciuto dagli antichi*, ibidem, mai et juin 1800; XII. *Sopra una tessera antica e due conji di monete romane trovate nel Friu-*

*ti, ed altre antichità*, Udine, 1780; l'auteur y démontre que le territoire appelé *Zulio*, où ces objets avaient été trouvés, était celui de l'ancienne colonie romaine qu'on nommait *Julium Carnicum*, ou *Carnorum forum Julium colonia*. XIII. *Sopra le antichità di Sesto nel Friuli, lettera postuma*, Udine, 1800; XIV. *Lettera sopra varie sculture antiche del Friuli*; insérée dans le journal de Venise, *Memorie per*, etc., 1801. On trouve encore d'autres dissertations de Cortenovis dans le journal de Berlin et dans celui de Pavie, que le professeur Brugnatelli a consacré aux sciences; il en a laissé de manuscrites, parmi lesquelles on en distingue une qui a pour titre: *Sopra degli avorj antichi incisi, trovati nel Friuli*; et une très savante, intitulée: *De nummis ad veteres Carnorum regulos pertinentibus, vel de nummis Carnico-Illyricis*, où il fait voir que ces *reguli* avaient fixé leur établissement entre le Danube et l'Adriatique. Il avait fait en outre une intéressante collection écrite et dessinée, de toutes les inscriptions chrétiennes d'Aquilée; il la communiqua à M. Gaëtan Marini, ci-devant préfet de la bibliothèque du Vatican; et l'ouvrage de Bertoli, qu'il avait chargé de notes écrites à la main, a été fort utile à M. Sianve, commissaire des guerres français, qui travaille actuellement sur les antiquités du Frioul. G—N.

**CORTÉREAL** (GASPARD DE), navigateur portugais, naquit à Lisbonne, de parents nobles. Epris de la gloire des Gama et des Colomb, il résolut de s'illustrer comme eux dans la carrière des découvertes. Les contrées de l'ouest et du midi, ouvertes aux Européens, semblaient laisser peu de choses à tenter; il tourna ses regards

vers le nord, et se proposa d'y chercher un passage pour parvenir aux Indes, unique objet de toutes les entreprises des navigateurs de cette époque. Il est probable que Cortéreal avait eu connaissance du voyage de Cabot; il se dirigea du même côté, dans l'année 1500 ou 1501. Etant parti de Tercère avec deux vaisseaux bien équipés, à ses frais, il se rendit d'abord à Terre-Neuve, examina le fleuve St.-Laurent, et côtoya ensuite le continent, qu'il appela *Terra de Labrador* (terres des laboureurs), jusqu'au cap Châilley, qu'il crut former l'entrée du détroit qui devait conduire aux Indes. Ce détroit, auquel il donna le nom d'*Anian*, a reçu depuis celui d'*Hudson*. Cortéreal revint en Portugal annoncer ses découvertes, et en repartit aussitôt pour les poursuivre avec deux navires; mais, dans ce second voyage, le vaisseau qu'il montait périt ou disparut: il est probable qu'il fut enfermé dans les glaces de ces hautes latitudes. L'autre vaisseau revint en Portugal. Un de ses frères marcha sur ses traces, éprouva la même destinée, et il fallut un ordre du roi pour empêcher l'aîné de cette famille de se sacrifier à la gloire nationale et à la piété fraternelle. L. R—E.

**CORTESE** (PAUL), évêque d'Urbain, né en 1465 à San-Genimiano, petite ville de Toscane, d'une famille ancienne qui a produit plusieurs hommes distingués. Son père, Antoine Cortese, qui cultivait lui-même les lettres avec succès, ne lui refusa aucun moyen d'instruction; il en profita avec ardeur, fréquenta les écoles, rechercha les savants, et s'appliqua à former son style par la lecture réfléchie des modèles, et en particulier de Cicéron. Il n'avait pas vingt-cinq ans lorsqu'il adressa le manuscrit de son dialogue *De hominibus doctis* à Po-

litien, qui conçut de l'auteur une opinion avantageuse. Cette pièce intéressante pour l'histoire littéraire d'Italie, et très estimée pour l'élégance du style et pour sa critique sévère, était restée dans la poussière des bibliothèques jusqu'en 1754, qu'Alexandre Politi la fit imprimer, avec la vie de l'auteur, à Florence, grand in-4°. Les qualités de Cortese le firent aimer et rechercher autant que ses talents. Il jouit de la faveur la plus grande à la cour de Rome, et fut successivement nommé secrétaire apostolique, protonotaire, et enfin évêque d'Urbain. L'obligation où il se trouva de tourner ses études vers la théologie, lui fit entreprendre son commentaire sur P. Lombard, *In IV libros sententiarum P. Lombardi commentarii*, Rome, 1503; Paris, 1515; et Bâle, 1540, par les soins de Rhénanus, qui y ajouta plusieurs pièces. Dans sa jeunesse, Cortese avait entrepris un ouvrage intitulé *le Prince*; mais, par le conseil du cardinal Ascagne Sforce, il abandonna ce sujet, et refondit ce qu'il avait déjà fait, dans son traité *De cardinalatu libri tres*, rempli d'érudition et écrit avec élégance, suivant plusieurs critiques, mais diffus et dépourvu de méthode, suivant Naudé et Dupin. Cet ouvrage fut imprimé (1510, in-fol.), dans un château de Cortese (*in Castro Cortesio*), où il s'était retiré, et où il se plaisait à accueillir les savants. Il y mourut la même année à quarante-cinq ans.—Cortese avait deux frères, Alexandre, qui se distingua comme poète, et Lactance, qui a travaillé sur les Commentaires de César. W—s.

CORTESÉ (GRÉGOIRE), de la même famille que le précédent, naquit à Modène en 1483. Il avait reçu au baptême le nom de *Jean-Baptiste*, qu'il changea pour celui de *Grégoire*

en prononçant ses vœux dans le monastère de St.-Benoît de Polirone, près de Mantoue, à l'âge de vingt-cinq ans. A la suite de brillants succès dans ses études à Padoue et à Bologne, il avait été, comme ecclésiastique, auditeur à Rome, auprès du cardinal Jean de Médicis, qui fut pape sous le nom de *Léon X*, et dans sa patrie, à vingt-deux ans, recteur de l'église paroissiale d'Albaroto, chanoine de la cathédrale de Modène, et vicaire-général du diocèse. Il était à peine profès dans cette congrégation bénédictine de l'institut du mont Cassin, qu'il fut choisi pour aller réaliser le désir que l'évêque de Grasse avait d'en introduire des religieux dans son monastère de Lérins; il en fut nommé prieur, et bientôt après abbé. Chargé par ses supérieurs d'introduire une meilleure discipline en plusieurs couvents italiens de son ordre, il remplit leurs vœux, et fut créé vicaire-général. Appelé à Rome, en 1536, pour assister à la congrégation préparatoire au concile-général que le pape convoqua à Mantoue pour l'année suivante, il fut, quatre ans après, nommé pour accompagner l'évêque Thomas Campège au colloque qui devait avoir lieu à Worms entre les catholiques et les protestants; mais il paraît que sa mauvaise santé l'empêcha de s'y rendre. Il fut fait cardinal en 1542, et, cinq mois après, Paul III lui conféra l'évêché d'Urbain. Ce pontife trouvait tant de ressources dans les lumières de Grégoire, et tant de charmes dans ses vertus, qu'il voulut l'avoir sans cesse auprès de lui; et Cortese le suivit dans les divers voyages qu'il fit en Italie. Ses conseils lui furent partout d'un grand secours, et l'église en retira beaucoup d'avantages; mais il ne put en profiter que jusqu'au 21 septembre 1548, où ce cardinal mourut à Rome, à l'âge de soixante-

cinq ans. Son corps fut honorablement déposé dans la basilique des SS.-Apôtres. Un grand zèle, tempéré par une extrême douceur, une tendre piété, éclairée par un vaste savoir, formèrent le caractère de ce prélat. Sa douceur éclata surtout dans ses écrits polémiques contre les novateurs, et sa science, dans son ouvrage relatif à la question suscitée par Ulric Vélénius, savoir « si S. Pierre a siégé dans la ville » de Rome. » On y admire la plus profonde connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de la chronologie, avec une grande force de raisonnement et une élégance de style presque inconnue des écrivains scolastiques de ce temps-là. Cette dernière qualité se fait remarquer dans tous les autres ouvrages du même auteur, dont Jean-Angustin Gradenigo, évêque de Cénéda, a donné une édition complète à Padoue, sous ce titre : *Gregorii Cortesii monachi casinatis, S. R. E. cardinalis, omnia quæ huc usque colligi potuerunt opera ab eo scripta, sive ad illum spectantia*, 1774, 2 vol. in-4°. Dans le 1<sup>er</sup>. sont, 1°. *Lettere italiane*; 2°. *Carmina*; 3°. *De direptione Genuæ liber* : cet opuscule, où est décrit le saccage de Gênes en 1522, serait digne de Tite-Live, au jugement de Tiraboschi; 4°. *Tractatus adversus negantem B. Petrum apostolum Romæ fuisse*. Il avait été imprimé à Venise par les soins du neveu de Grégoire Cortese, quelques années après la mort de celui-ci, et ensuite à Rome (1771), avec des notes du savant abbé Costanzi. Le 2°. volume contient, 1°. *Epistolarum familiarium liber* : le cardinal Bembo, excellent connaisseur en ce genre, faisait un très bel éloge de ces lettres en écrivant à Federigo Fregoso; 2°. *Sermone di S. Bruno, dottore parisiense, sopra la nascita di nostra signora, dalla latina porta-*

*to in italiana favella*; 3°. *Testamentum novum juxta veterem translationem, et græca exemplaria recognitum*; 4°. *Hilarii et Eucherii fragmenta quæ extant*. Cette édition complète des œuvres du cardinal Cortese, est précédée de sa vie, écrite par l'illustre éditeur, à qui le marquis J. B. Cortese, neveu de l'auteur, avait fourni tous les documents nécessaires, On a aussi un très judicieux *Elogio storico* de ce cardinal, imprimé à Pavie en 1788. Il avait été écrit et prononcé par le P. dom Jérôme Prandi, dans une séance littéraire de l'académie que dom Maur Mari avait établie dans le monastère de St.-Benoît di Polirone, dont il était abbé (1).

G—N.

CORTESI (JEAN-BAPTISTE), naquit en 1554 à Bologne, et non à Padoue, comme le dit van der Linden. Sa famille était si pauvre, qu'à l'âge de seize ans, il fut obligé de se placer dans une boutique de barbier étuviste. Il y eut occasion de fréquenter les hôpitaux, et apprit ainsi les premiers éléments de l'anatomie et de la chirurgie. Un religieux, qui venait souvent chez son maître, lui enseigna la grammaire, et Cortesi étudia ensuite la philosophie et la médecine. En 1585, il fit ses preuves, et devint professeur; mais sa pauvreté l'obligea plusieurs fois de demander des secours au sénat. Il fut dans la suite nommé médecin des troupes du Bolognais, et, en 1698, les habitants de Messine l'engagèrent à venir occuper chez eux une chaire d'anatomie. Il resta trente-

(1) La *Vie de Grégoire Cortese* a été écrite par A. J. Ansart. (V. ANSART) C'est par erreur qu'on a attribué à ce dernier la *Bibliothèque littéraire du Maine*; cet ouvrage est de M. Louis-Joseph-Auguste Ansart, né à Aubigny, dans le diocèse d'Arras, le 22 mai 1748, chanoine régulier de France en 1767, prieur curé à Grand-Pré, avant la révolution, et depuis curé de cette même paroisse.

cinq ans en Sicile, puis revint dans sa patrie, où il mourut en 1656. D'autres disent qu'il mourut à Reggio en Calabre. On a de lui : I. *Steatoma exulceratum à dextri femoris internâ regione marsupii in modum pendens patiente, consultatio et curatio*, Messine, 1614, in-fol.; II. *Pharmacopœa, seu antidotarium Messanense*, Messine, 1629, in-fol. Il y traite de tous les médicaments, tant simples que composés. III. *Miscellaneorum medicinalium decades denæ*, etc., Messine, 1625, in-fol., très rare. Cet ouvrage a pour objet tout ce que l'anatomie, la chirurgie, la médecine théorique et pratique offrent de plus intéressant et de plus utile. On y trouve des détails historiques et pratiques très curieux sur la méthode singulière adoptée par Tagliacozzi pour réparer le nez, les lèvres, les oreilles. IV. *Tractatus de vulneribus capitis, in quo omnia quæ ad cognitionem curationemque lesionum calvarie attinet accuratè considerantur*, Messine, 1652, in-4°. L'auteur y a joint d'habiles Commentaires sur le livre d'Hippocrate qui traite de cette matière, et deux petits *Traitéts*, l'un sur les contusions du crâne des enfants, l'autre sur leur hydrocéphale. V. *In universam chirurgiam absoluta institutio*, Messine, 1655, in-4°; VI. *Practica medicinarum*, Messine, 1655, in-fol., 3 parties formant 2 volumes. Dans la 1<sup>re</sup>., Cortesi traite des affections internes et externes de la tête; dans la 2<sup>e</sup>., des parties qui concourent à la nutrition; dans la 3<sup>e</sup>., de celles de la génération et des fièvres. VII. *Tractatus de urinis, pulsibus, et tumoribus præter naturam*; VIII. c'est encore à Cortesi que l'on doit l'édition de *L'Anatomie de Varoli*, Francfort, 1591, in-8°.

D. L. et C.

CORTEZ (FERNAND), conquérant du Mexique, né à Médelin, petite ville de l'Estramadure, en 1485, d'une famille noble, mais sans fortune, qui le destina à la barreau, fut envoyé de bonne heure à l'université de Salamanque. Il se dégoûta bientôt d'un genre d'étude incompatible avec son génie ardent, et embrassa l'état militaire, espérant se signaler sous les ordres du célèbre Gonsalve de Cordoue; mais une maladie dangereuse l'empêcha de s'embarquer pour Naples. A peine fut-il rétabli qu'il tourna ses regards vers les Indes occidentales: elles étaient alors une source de richesses et de gloire pour les Espagnols. Fernand Cortez partit en 1504 pour St-Domingue, où il fut accueilli par Ovando, son parent, qui en était gouverneur. Cortez n'avait alors que dix-neuf ans, et se faisait remarquer par son adresse dans tous les exercices militaires; sa physionomie était gracieuse et sa taille élégante; à ces avantages extérieurs, il joignait un caractère aimable. Ovando lui confia successivement plusieurs emplois lucratifs et honorables. Ce fut en 1511 que Cortez quitta St-Domingue, pour accompagner Diego Velasquez dans son expédition de l'île de Cuba; il y fut élevé à l'emploi d'alcalde de San-Jago, et déploya des talents dans plusieurs circonstances difficiles. A la fougue qui avait marqué sa jeunesse, on voyait succéder une activité infatigable et ce sang-froid, cette prudence, si nécessaires pour exécuter de grands desseins. Grijalva, lieutenant de Velasquez, venait de découvrir le Mexique; mais sans oser s'y établir. Le gouverneur de Cuba, mécontent de Grijalva, en confia la conquête à Cortez, qui hâta ses préparatifs. Il partit de San-Jago,



le 18 novembre 1518, avec dix vaisseaux, six à sept cents Espagnols, dix-huit chevaux et quelques pièces de canon. A peine a-t-il mis à la voile que Vélasquez, déliant et jaloux, se repent de son choix; il craint que son lieutenant ne lui enlève la gloire et les richesses que promet cette grande entreprise; il révoque la commission qu'il lui a donnée et même il ordonne son arrestation. Protégé par ses troupes, dont il est chéri, Cortez déconcerte tous les desseins du gouverneur. Il débarque le 4 mars 1519 sur la côte du Mexique, s'avance le long du golfe, tantôt caressant les Indiens, tantôt répandant l'effroi par ses armes, et s'empare d'abord de la ville de Tabasco. Le bruit de l'artillerie, l'aspect des forteresses mouvantes qui apportent les Espagnols sur l'océan, les chevaux sur lesquels ils combattent, tous ces objets, nouveaux pour les Indiens, leur causent un étonnement mêlé de terreur et d'admiration; ils regardent les Espagnols comme des dieux, et leur envoient des ambassadeurs et des présents. Cortez apprend d'eux que le monarque indien se nomme *Montézuma*, qu'il règne sur un empire étendu, fondé depuis cent trente ans; que trente vassaux appelés *caciques* lui obéissent, que ses richesses sont immenses et son pouvoir absolu. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'ambition de Cortez. Il n'hésite pas à entreprendre une aussi belle conquête, et déjà il se prépare à y parvenir par la ruse et l'adresse autant que par la force et le courage. Il jette d'abord les fondements de la ville de Vera-Cruz, se fait élire capitaine-général de la colonie naissante, et brûle ensuite ses vaisseaux, à l'exemple d'Agathocle; pour faire entendre à ses

soldats qu'il faut vaincre ou périr; ensuite il pénètre dans l'intérieur du pays, attire dans son camp plusieurs caciques ennemis de Montézuma, et voit ces Indiens eux-mêmes faciliter ses progrès. La république de Tlascalala s'y opposa seule: Cortez défit trois fois ces Tlascalteques qui avaient résisté à toutes les forces de l'empire mexicain; il leur dicta la paix, s'en fit de puissants auxiliaires, et, surmontant tous les obstacles que lui opposait Montézuma, aussi effrayé qu'indécis, il arriva, suivi de six mille Indiens et d'une poignée d'Espagnols, à la vue du lac immense sur lequel est bâti Mexico, capitale de l'empire. Montézuma le reçut avec pompe, et ses sujets, prenant Cortez pour le fils du soleil, se prosternèrent devant lui et tremblèrent devant ses troupes. Le premier soin de Cortez fut de se fortifier dans un des plus beaux palais du prince. Il ne songeait plus qu'aux moyens de s'emparer des richesses d'un empire si opulent, lorsqu'il reçut l'avis qu'un général de l'empereur, qui avait reçu des ordres secrets, venait d'attaquer la garnison de la Vera-Cruz et de tuer quelques-uns de ses soldats. Cet événement détrompait les Mexicains, qui jusqu'alors avaient cru les Espagnols immortels, et renversait tous les fondements de la politique de Cortez. Frappé de la grandeur du péril, entouré d'ennemis, n'ayant qu'une poignée de soldats, il forme et exécute aussitôt le projet le plus hardi: il se rend avec ses officiers au palais de l'empereur, et lui déclare fièrement qu'il faut le suivre ou se résoudre à périr. Maître de la personne du monarque, il exige qu'on lui livre le général mexicain et les officiers qui ont attaqué les Espagnols, et il les fait brûler vifs aux portes du palais im-

périal. Pendant cette cruelle exécution, Cortez entre dans l'appartement de Montézuma, et fait charger de fers ce malheureux prince, pour le forcer à se reconnaître vassal de Charles-Quint. A cet hommage forcé, Montézuma ajoute un présent de six cent mille mares d'or pur avec une quantité prodigieuse de pierreries. Cortez lui rend aussitôt une apparence de liberté, pour régner lui-même à sa place, et il commence par substituer dans les temples, aux crânes des infortunés qu'on y sacrifiait, des images de la Vierge et des saints. Il jouissait à peine du fruit de son audace, quand on lui apprit le débarquement d'une armée espagnole commandée par Narvaez, et envoyée par Velasquez pour le contraindre à renoncer au généralat (1). Cortez prit le parti le plus courageux. Il laissa deux cents hommes à Mexico, sous les ordres de son lieutenant, et, marchant à la rencontre de Narvaez, il le fit prisonnier, et rangea sous ses drapeaux les soldats espagnols qui étaient venus pour le combattre. De retour dans la capitale, il trouva les Mexicains révoltés contre leur empereur et contre les Espagnols; il se vit bientôt lui-même exposé aux plus grands dangers. Montézuma prisonnier des Espagnols, périt en voulant haranguer ses sujets; ceux-ci, après s'être donné un autre empereur, attaquèrent avec acharnement le quartier général de Cortez. Malgré l'avantage des armes à feu, les Espagnols eussent succombé, si Cortez n'eût ordonné la retraite : son arrière-garde

fut taillée en pièces. Après six jours de marche, de fatigues et de désastres, il parvint jusqu'à la plaine d'Otumba, qu'il trouva couverte de Mexicains rangés en bataille pour lui couper la retraite. « Amis, dit-il à ses » soldats, voici l'occasion de vaincre, » ou de périr glorieusement. » Il donne aussitôt le signal du combat, et remporte, le 7 juillet 1520, une victoire décisive qui met son armée en sûreté. Arrivé le lendemain à Tlascala, il y trouve des alliés fidèles, rassemble aussitôt une armée d'Indiens auxiliaires, marche de nouveau vers la capitale du Mexique; soumet d'abord les provinces voisines, et apaise ses soldats qui s'étaient mutinés : « Rap- » pelz-vous, leur dit-il, que nous » cherchons de grands périls et de » grandes richesses : celles-ci établis- » sent la fortune, et les autres la ré- » putation. » Cortez forme ses attaques après avoir fait construire et lancer dans le lac des brigantins armés. Cependant Guatimozin, que les Mexicains avaient reconnu pour empereur, eut d'abord quelques succès, et, pendant trois mois, défendit sa capitale avec un courage digne d'un meilleur sort; mais il ne put tenir contre l'artillerie espagnole. Après plusieurs combats livrés sur le lac et sur la terre ferme, Cortez reprit Mexico le 15 août 1521. L'empereur, son épouse, ses ministres et ses courtisans tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui traita d'abord Guatimozin en roi. Sur la fin du siège, deux cent mille Indiens s'étaient rangés sous les drapeaux de Cortez; de si étonnants succès n'étaient dus qu'à sa profonde politique. La relation de ses victoires, qu'il envoya en Espagne, excita l'admiration de ses compatriotes. L'étendue et la valeur de ses conquêtes effacèrent le blâme qu'il avait encouru

(1) Charlevoix raconte que Luc Vasquez d'Ayllon (ou plutôt Ayllon), conseiller de l'audience royale établie à St-Domingue en 1509, n'ayant pu détourner Velasquez de ses projets contre Cortez, s'embarqua avec Narvaez pour tâcher de le gagner, et le trouvant inflexible, lui intima après son débarquement, une défense sous peine de la vie, d'aller en avant, à moins d'un ordre de l'audience royale. Narvaez s'en débarrassa en le renvoyant à Cuba.

par l'irrégularité de ses opérations ; la voix publique s'étant déclarée en sa faveur, Charles-Quint, sans égard pour les prétentions de Vélasquez, le nomma gouverneur et capitaine-général du Mexique. Ce monarque lui fit en outre présent de la vallée de Guaxaca, qui fut érigée en marquisat, avec un revenu de 150,000 livres. Dès que le conquérant du Mexique vit son pouvoir consacré par l'autorité royale, il s'occupa avec plus d'ardeur encore à affermir sa conquête. Il organisa la colonie, fonda plusieurs villes, fit sortir Mexico de ses ruines, et le rebâtit dans le goût des capitales de l'Europe. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à consolider dans tout le Mexique la puissance espagnole. Réduits au désespoir, les Indiens prirent les armes pour secouer le joug des Espagnols ; mais partout ils se virent contraints de céder à la valeur et à la discipline européenne. Le malheureux Guatimozin et un grand nombre de caciques accusés d'avoir conspiré contre les vainqueurs, furent exécutés publiquement par ordre de Cortez. Cependant la cour de Madrid, qui craignait l'ambition et la popularité de ce conquérant, avait envoyé des commissaires royaux pour surveiller sa conduite et pour contrarier ses opérations. Tandis qu'il achevait la réduction de la Nouvelle-Espagne, ses biens étaient saisis par le procureur fiscal du conseil des Indes ; la plupart de ses créatures étaient emprisonnées et mises aux fers. Indigné de l'ingratitude de son souverain, Cortez conserva cependant assez d'empire sur lui-même pour rejeter les conseils de ses amis qui l'excitaient à la révolte. Il ne voulut avoir recours qu'à la justice de l'empereur, et se rendit en personne à la cour d'Es-

pagne, où il parut avec éclat. L'empereur, ne craignant plus ses desseins, le reçut avec de grandes marques d'estime, et le décora de l'ordre de St.-Jacques. Cortez revint au Mexique avec de nouveaux titres, mais avec moins d'autorité. Un vice-roi fut chargé de la direction des affaires civiles, et l'on ne laissa à Cortez que le département militaire et la liberté de pousser ses découvertes. Cette division des pouvoirs devint une source de dissensions qui remplirent d'amertume la vie de ce grand homme, et firent échouer ses dernières entreprises. Il en avait formé plusieurs qui devaient faire encore éclater son génie, et dont il confia l'exécution à ses officiers. Lui-même équipa une nouvelle flotte, dont il prit le commandement. Après des dangers et des fatigues incroyables, il découvrit en 1556 la grande péninsule de la Californie, et reconnut une partie du golfe qui la sépare de la Nouvelle-Espagne ; mais cette découverte ne pouvait rien ajouter à sa gloire. Rebuté, las de lutter contre des adversaires indignes de lui, et que la cour envoyait à dessein, il retourna en Espagne, espérant y confondre ses ennemis. Charles-Quint le reçut froidement. Cortez dissimula, redoubla d'assiduité auprès de l'empereur, le suivit dans son expédition d'Alger en 1541, combattit comme volontaire, et eut un cheval tué sous lui : ce fut sa dernière action militaire. Négligé depuis, traité avec peu de considération, à peine put-il obtenir audience. Un jour on le vit fendre la presse qui entourait la voiture du monarque, et monter sur l'étrier de la portière ; Charles-Quint étonné lui demanda : « Qui êtes-vous ? — Je suis un » homme, » lui répond fièrement le vainqueur des Indes, « qui vous a

» donné plus de provinces que vos  
 » pères ne vous ont laissé de villes. »  
 Cette noble fierté devait déplaire à un  
 prince enivré des faveurs de la for-  
 tune. Cortez, abreuvé de dégoûts dans  
 sa patrie, passa le reste de ses jours  
 dans la solitude, et mourut le 2 dé-  
 cembre 1554, près de Séville, dans  
 la 65<sup>e</sup>. année de son âge, envié par  
 ses compatriotes et abandonné par  
 son souverain. On a, sur les conquêtes  
 de Cortez, trois lettres (1) écrites par  
 lui-même à Charles-Quint, et tradui-  
 tes par M. de Flavigny (1778, in-12).  
 Une quatrième lettre, datée du 16  
 juillet 1519, qui doit avoir été la pre-  
 mière, n'a jamais été traduite en  
 français, M. de Flavigny n'ayant pu  
 s'en procurer une copie. La noble  
 simplicité qui caractérise les récits de  
 Cortez en atteste la vérité. L'historien  
 Antonio de Solis a décrit avec  
 une pompeuse élégance, et Bernard  
 Diaz del Castillo avec plus de vérité,  
 les conquêtes de Cortez ( *V. CAS-  
 TILLO, CITRY DE LA GUETTE et SO-  
 LIS* ). On peut voir encore la préface  
 qui est à la tête de *Fernand Cortez*,  
 tragédie de Piron. ( *Voy.* aussi les arti-  
 cles VELASQUEZ, NARVAEZ, MONTE-  
 ZUMA, GUATIMOZIN, FONSECA, MA-  
 RINA, don Pedro ALVARADO ). B—P.

CORTI (MATHIEU), en latin *Cur-  
 tius*, médecin, né à Pavie en 1475,  
 obtint en 1497, à l'université de cette  
 ville, une chaire qu'il occupa pen-  
 dant dix-huit ans. Il ne la quitta que  
 pour aller remplir celle qu'on lui of-  
 frit à Pise en 1515. Il y professa neuf  
 années, et se rendit en 1524, avec le  
 même titre, à l'université de Padoue.  
 La réputation qu'il s'était acquise

détermina le pape Clément VII à  
 le choisir pour son archiâtre. Corti  
 accompagna ce pontife à Marseille,  
 lorsqu'il y conduisit sa nièce (Catherine  
 de Médicis), pour épouser le  
 dauphin de France. Après la mort du  
 pape, Corti fut nommé professeur de  
 médecine théorique et de poésie à  
 Bologne. En 1541, il devint médecin  
 du grand-duc de Toscane, Cosme I<sup>er</sup>,  
 qui lui donna une chaire à Pise, en  
 1545, pour augmenter l'éclat de cette  
 université. C'est là que Corti mourut  
 l'année suivante, laissant divers petits  
 ouvrages, dont quelques-uns sont en-  
 core consultés : I. *Quæstio de phle-  
 botomiâ in pleuresi, ex Hippocratis  
 et Galeni sententiâ, contra com-  
 mune medendi modum*, etc., Ven-  
 nise, 1554, in-8°. Corti se perd en  
 raisonnemens vagues et ridicules,  
 pour démontrer qu'il faut saigner du  
 côté malade. Il a traité de nouveau  
 ce sujet, mais d'une manière beau-  
 coup plus étendue, sous ce titre : *De  
 venæ sectione cum in aliis affec-  
 tibus, tum vel maximè in pleuritide*,  
*liber*, Lyon, 1558, in-8°, opuscule  
 souvent réimprimé. II. *De curandis  
 febribus ars medica*, Venise, 1561,  
 in-8°. Ce mince écrit avait déjà été  
 publié en 1521, avec d'autres sur  
 la même matière, de Guido Guidi et  
 de Louis Mercati. III. *Dosandi me-  
 thodus*, Padoue, 1536, in-8°. On  
 a joint à cet opuscule ceux de Bar-  
 thélemy Montagnana, de Benoît Vit-  
 tori et de Guillaume Rondelet. IV. *De  
 prandii ac cœnæ modo libellus*,  
 Rome, 1562, in-4°. Corti a publié,  
 en outre, des *Commentaires sur l'A-  
 natomie* de Mondini, et des *Pré-  
 ceptes sur l'Art de consulter*. C.

CORTI (VALÈRE), peintre, né à  
 Venise en 1530, était originaire d'une  
 famille noble de Pavie. Titien, qui  
 reconnut en lui d'heureuses disposi-

(1) La meilleure édition est celle qu'a donnée  
 don Fr. Ant. Lorenzana, archevêque de Mexico,  
 sous ce titre : *Historia de Nueva-Espanna es-  
 crita por su esclarecido conquistador Hernan  
 Cortes, aumentada con otros documentos y  
 notas*, Mexico, 1770, in-4°.

tions, lui prodigua les soins les plus tendres, et lui dévoila tous les secrets de son art. Corti répondit aux leçons de ce grand maître par des progrès rapides, et devint en peu de temps un bon peintre de portraits. Ceux qu'il fit à Venise étendirent sa réputation jusqu'à Gènes, où il fut appelé pour peindre plusieurs personnes. Ses portraits historiques sont encore estimés; mais il doit sa plus grande illustration à Marc-Antoine, son fils, qui fut un excellent dessinateur, et à César Corti, son autre fils, qui fut très célèbre en Toscane, en France et en Angleterre. Comme ingénieur militaire, comme peintre et comme savant, il s'acquitta avec une haute considération à Gènes. Valère Corti mourut à Gènes vers 1580. A—s.

CORTICELLI (P. D. SALVATOR), naquit à Bologne en 1690. Il fit ses premières études à Rome, au collège des jésuites, et retourna les achever dans sa patrie. Il s'appliqua particulièrement à écrire élégamment et purement. La réputation qu'il s'acquitta bientôt dans ce genre le fit nommer professeur de belles-lettres à l'université de Padoue; mais il refusa cet emploi, et entra, en 1718, dans la congrégation de St.-Paul, dite des Barnabites, ayant à peine vingt-huit ans. En s'adonnant aux exercices de piété, il ne négligea point l'étude des lettres. Frappé de l'imperfection des ouvrages destinés à l'enseignement de la langue toscane, il composa sa célèbre grammaire pour l'usage du séminaire de Bologne: c'est la meilleure qui existe dans sa langue; le suffrage unanime de l'Italie instruite, et des éditions multipliées en ont confirmé le succès. Deux ans après, en 1747, l'académie de la Crusca reçut de son propre mouvement Corticelli au nombre de ses membres. Ce fut à la

demande de ses confrères qu'il écrivit et publia ses *Cento Discorsi sopra la toscana eloquenza*, dans lesquels il appuie les règles de la rhétorique par des exemples tirés de Boccace et des autres premiers écrivains. Ces travaux et plusieurs autres, entrepris pour l'instruction de la jeunesse, ne le détournèrent jamais de remplir tous les devoirs de son état. Pendant plus de vingt ans, il fut pénitencier de l'église métropolitaine de Bologne. Enfin, après avoir langué pendant l'espace de deux ans, il mourut le 5 janvier 1758, emportant avec lui l'estime de ses concitoyens et les regrets des gens de lettres. Ses principaux ouvrages sont : I. *Regole, ed osservazioni della lingua toscana, ridotte a metodo per uso del seminario di Bologna*, Bologne, 1745; II. *il Decamerone di messer Giovanni Boccaccio, da tutte le cose al buon costume nocive con somma diligenza purgato, alla sua vera lezione ridotto, et con varie note dilucidato*, etc., Bologne, 1751; III. *Della toscana eloquenza discorsi cento*, etc., Bologne, 1752. Il avait commencé un grand ouvrage théologique intitulé : *Della cristiana perfezione nell' idea, e nella pratica*; la longue maladie dont il mourut ne lui permit pas de l'achever. R. G.

CORTIUS (THÉOPHILE). Voyez KORTTE.

CORTONE (PIETRE DE), peintre toscan, dont le nom de famille était *Berrettini*, naquit à Cortone en 1609. Son enfance fut loin de promettre les rares talents qui devaient un jour l'illustrer; Pierre montrait une telle maladresse que ses compagnons d'étude le nommaient *tête d'âne*. Il était venu de bonne heure à Rome étudier sous un peintre florentin, et quoiqu'il fut l'antique, Raphaël et le Caravage

fussent les modèles constants qu'il s'était proposé d'imiter, il ne sut point devenir un dessinateur savant ; mais il sut au moins réussir à charmer les yeux. Jeune encore , il étonna par *l'Enlèvement des Sabines* ; une *Bataille d'Alexandre* qu'il peignit peu de temps après, le fit connaître du pape Urbain VIII, qui le choisit pour peindre une chapelle dans l'église de Ste.-Bibienne. Le succès de cet ouvrage lui procura le plafond du grand salon du palais Barberini. C'est peut-être la plus grande machine qui ait été entreprise par aucun peintre. La richesse de la composition, la belle entente du clair obscur, et l'union des couleurs, en font le morceau le plus parfait qu'on puisse voir en ce genre. Cortone, après avoir mis la dernière main à cette immense composition, voyagea dans la Lombardie, dans l'état de Venise, et revint à Florence où il peignit les plafonds du palais Pitti : mais , poursuivi par les calomnies des artistes jaloux, il quitta cette ville, laissant même quelques ouvrages imparfaits. Il continua d'être chargé à Rome de grandes machines, et y fit quelques tableaux de chevalet, quand la goutte, dont il était tourmenté, ne lui permettait pas de monter sur les échafauds. Ces sortes de tableaux sont rares, parce qu'il n'en a jamais fait que lorsqu'il était retenu par son infirmité. Le Cortone était d'un naturel doux et d'une société agréable. Il mourut en 1669 ; plusieurs édifices ont été bâtis à Rome sur ses dessins. On y reconnaît ce goût capricieux que le Borromini a porté jusqu'à l'extravagance. Cochin, qui est très favorable à ce peintre, lui accorde le mérite d'avoir excellé dans le mouvement, la composition et l'enchaînement des groupes. Il admire en lui la grâce et la souplesse de

la composition ; mais il condamne l'affectation de ces draperies volantes, qu'on ne doit jamais se permettre, à moins qu'elles ne soient autorisées par la vivacité des mouvements. Il convient que ses têtes de femmes sont trop semblables entre elles, et semblent toutes appartenir à une même famille. Mengs pensait à peu près de même sur Piètre de Cortone. Il le blâme de s'être moins appliqué à trouver et à bien exprimer ce que le sujet rend nécessaire, que ce qui peut être agréable à la vue, et d'avoir seulement songé à charger ses tableaux d'un grand nombre de figures bien groupées. Cochin accuse Caylus et les amateurs rigoristes d'avoir cherché à établir l'opinion que Piètre de Cortone a perdu la peinture ; mais Mengs, qu'on ne peut refuser de reconnaître pour un artiste très distingué, dit que le Cortone a renversé toutes les idées de l'art en Italie, en négligeant l'étude des grands principes fondés sur la raison, et en se bornant à composer pour séduire les yeux des spectateurs. On avouera d'ailleurs que ce peintre avait une manière large et facile. Dans tous les sujets qu'il a traités ; le Cortone a toujours employé la même manière ; il n'a jamais donné aux différents peuples, aux différents personnages, le caractère qui leur est propre. Quoique ses tableaux de chevalet et ceux de moyenne grandeur soient, avec raison, bien moins estimés que ses plafonds, il en a fait cependant de très beaux, et qui, sans avoir aucune partie de la peinture à un degré supérieur, ont un mérite très séduisant. Le tableau de la *Nativité de la Vierge*, conservé au musée Napoléon, est, dans ce genre, une de ses plus piquantes productions. Mais la célébrité de Piètre de Cortone vient particulièrement

de ses grands ouvrages ; elle a été augmentée encore par la faiblesse de ceux qui, après lui, ont suivi la même carrière ; et peut-être pourrait-on le nommer, sans injustice, le premier des peintres décorateurs. Le musée Napoléon possède cinq tableaux de ce maître, celui qui représente *la Vierge, l'Enfant-Jésus et Ste. Catherine*, a été gravé par Rousselet. Cornelle Bloemaert a gravé, d'après les peintures du palais Pitti, *Vulcain dans sa forge*, et *Minerve présidant à la culture des oranges*. Spierre a aussi gravé quelques tableaux de cheval de Piètre de Cortone. A—s.

CORTUSI ( JACQUES-ANTOINE ), botaniste italien du 16<sup>e</sup>. siècle. Distingué par sa naissance, il chercha une autre illustration dans la culture des sciences, et s'adonna surtout à l'étude des plantes. Il parcourut les diverses contrées de l'Italie, pour connaître celles qui y croissent naturellement, et fit ensuite un voyage dans les îles de l'Archipel et en Syrie. Partout il s'appliqua à observer les plantes, et à reconnaître celles dont les anciens ont parlé, sur les lieux mêmes qu'ils ont indiqués. Il recueillit beaucoup de plantes vivantes et de graines, qu'il envoyait généreusement à ses amis. Il fut en relation avec tous les savants de son temps, et surtout avec Mathioli, auquel il communiqua les plantes rares et nouvelles qu'il trouvait. Ce célèbre botaniste lui en témoigna publiquement sa reconnaissance, en donnant le nom de *Cortusa* à une belle plante jusqu'alors inconnue, qui croît sur les montagnes du midi de l'Europe, et que Cortusi avait découverte en Italie. C'est le premier exemple que l'on trouve chez les modernes, du nom d'un homme donné à un végétal. Linné, en nommant cette plante *Cortusa Mathioli*,

a eu l'intention que ces deux noms, désormais inséparables, rappelaient à la fois l'inventeur et le dénominateur. Le sénat de Venise choisit Cortusi, en 1590, pour succéder à Melchior Guilandin, dans ses fonctions de directeur du jardin de Padoue. L'année suivante, il publia le catalogue des végétaux qui y étaient cultivés, avec une très courte description de chacun, sous ce titre : *l'Orto di i simplici di Padova, ove si vede la forma di tutta la pianta, con le sue misure, et indi i suoi partimenti*, Venise, 1591, in-12. Ce livre fut réimprimé à Francfort en 1608, in-8<sup>o</sup>, par les soins de Jean-George Schencke, qui y a réuni les *Conjectanea synonymica plantarum*, de Guilandin. Cortusi mourut à Padoue en 1593. — CORTUSI ( LOUIS ), professeur de droit à Padoue, où il mourut le 17 juillet 1418, se distinguait par l'originalité de son caractère. Il ordonna par son testament que sa lière serait portée à la sépulture par douze jeunes filles, aux sons d'une musique joyeuse, et défendit à ses héritiers d'y pleurer, sous peine d'une grosse amende pécuniaire. — Guillaume CORTUSI, magistrat de Padoue en 1536, écrivit une chronique intitulée : *De novitatibus Paduæ et Lombardiæ*, commençant à l'an 1256 ; son cousin, Albrighetto CORTUSI, la continua jusqu'à l'an 1564 ; on la trouve dans le tome VI du *Thesaurus Italiæ* de P. Burmann, et plus complète encore dans le tome XII de l'édition de Milan.

D—P—s.

CORUNCANIUS ( TITUS ), sénateur romain, vivait au temps des Cnrius et des Fabricius, et fut leur émule de vertu. Consul Pan de Rome 472, il fit la guerre aux Etrusques, et parvint à lier la nation entière par de nouveaux traités : cependant on la

voit, cette même année, triompher des Vulsiens et des Vulsiens, peuples de l'Étrurie. Vers l'an 500, Coruncanus fut créé grand pontife. Il fut le premier de l'ordre des plébéiens qui obtint cette dignité. Cicéron dit qu'il se distingua par des travaux et des écrits analogues à ses fonctions. Voilà tout ce que l'histoire nous donne sur Titus Coruncanus ; car il n'est pas vraisemblable que ce soit le même Coruncanus qui, étant ambassadeur en Illyrie, l'an 522, périt victime de la perfidie de Teuta, reine de cette contrée, ainsi que le dit Pline l'ancien. Par le rapprochement des dates, Titus Coruncanus aurait eu alors plus de quatre-vingt-dix ans. Ce fut plutôt, comme le marque Polybe, un Lucius Coruncanus. Q—R—Y.

CORVI (GUILLAUME), en latin *de Corvis*, connu sous le nom de *Guillaume de Brescia*, l'un des plus célèbres médecins du 13<sup>e</sup> siècle, et sur lequel Mazzucchelli n'a pu dire qu'un mot, faute de renseignements, naquit vers 1250, dans le territoire de Cineto, qui faisait alors partie du Bressan. Son père le fit entrer dans l'état ecclésiastique, et, après ses études faites avec un brillant succès, il devint, à vingt-trois ans, professeur à l'université de Padoue, qui brillait alors d'un très grand éclat. L'abbé Engelbert dit qu'il y fut pendant cinq ans le disciple de Corvi, qui professait la logique et la philosophie, et il le nomme *vir magne reputationis*; mais bientôt, entraîné par son goût particulier, Corvi laissa sa chaire, et vint étudier à Bologne la physique et la médecine. Déjà, en 1286, il avait obtenu le degré de *magister in fisica*, et, en 1298, le pape Boniface VIII l'appela à Rome comme *archiatro pontificio*; et, suivant l'usage où les pontifes étaient alors, de récompenser, par des

bénéfices ecclésiastiques, les services de ceux qu'ils affectionnaient, il le nomma chanoine de Paris. Il lui conféra de plus un canonicat vacant à Lincoln en Angleterre, en le dispensant de la résidence. Lorsque Clément V transporta le saint-siège à Avignon, Corvi, qui avait conservé ses emplois de médecin pontifical, l'y suivit, et ce pape le combla de bienfaits. Il lui donna le fief de la Catena, dans le Ferrarais, le fit archidiacre et chanoine de l'insigne collégiale de Constance, puis archidiacre de Bologne. Le pape Jean XXII, sous lequel il conserva aussi ses dignités, l'éleva encore à celle de chapelain de la cour de Rome. Au milieu de tant de biens et d'honneurs, Corvi ne négligea point l'étude, et se ressouvint de sa patrie, où il fonda et dota largement une prébende canoniale dans l'église cathédrale. A sa mort, arrivée dans le mois de mai 1326, lorsqu'il était à Paris, il ordonna que ses revenus fussent employés à fonder un collège pour les pauvres étudiants de Brescia, dans une maison que lui-même y avait achetée pour cet usage. Ce collège subsista jusqu'au règne du pape Eugène IV, qui le supprima, en donnant ses revenus au collège Grégori. Les ouvrages de cet heureux savant furent imprimés sous le titre d'*Excellentissimi medici Gulielmi Brixienensis aggregataris doctorum illustrium medicorum ad unamquamque ægritudinem à capite ad pedes practica; de febribus tractatus optimus; de peste; de consilio observando tempore pestilentie, ac etiam de cura pestis, tractatus perspicuus*, 1 vol. in-fol., Venise, 1508. Matthieu Mattioli de Pérouse, dans son traité *De memoria*, cité par le cardinal Quirini, fait mention d'un manuscrit de Guillaume Corvi, sur la



*mémoire artificielle.* Mazzucchelli en cite un autre du même auteur, intitulé, *Consilii medici*, dans le vol. II, part. IV, de ses *Scrittori ital.* G—N.

CORVIN (MATTHIAS), roi de Hongrie, né en 1445, à Clausembourg, en Transylvanie, était fils de Jean Hunniade. A l'âge de treize ans, il se vit, par la mort de son père, exposé à la fureur de ses ennemis; Ladislas, son frère aîné, fut décapité, et lui-même fut conduit à Prague, où il était détenu, lorsqu'en 1458 la nation Hongroise le choisit pour son roi. Le fils du grand Hunniade, dont la mémoire était si chère à ce peuple, fut reçu à la frontière avec des démonstrations de joie extraordinaires. Le règne de ce prince entreprenant n'offre qu'une suite de guerres avec l'empereur Ferdinand III, avec les rois de Bohême Podiébrad et Wladislas, avec Casimir IV, roi de Pologne, avec les woywodes de Transylvanie, de Moldavie et de Walachie, et avec les sultâns Mohammed II et Bajazet II. Dans les intervalles de paix qu'il pouvait saisir, on le voit occupé à former des établissemens pour les sciences et les arts, et à donner des lois à la nation hongroise. Obéissant aux impulsions de quelques mécontents, Ferdinand avait pris le titre de roi de Hongrie, sous prétexte qu'il tenait entre ses mains la couronne royale, qui lui avait été remise en gage pour une somme d'argent prêtée aux derniers princes hongrois. Matthias s'avance jusque sous les murs de Vienne; la paix se fait; Ferdinand se désiste de ses vaines prétentions et rend la couronne. C'est alors (1464), que Corvin se fit couronner à Albe-royale. Ferdinand, ce prince faible et avaro, renouvela plusieurs fois cette lutte, en attaquant les Hongrois, lorsqu'il les voyait engagés avec les Turks

ou avec leurs autres voisins : Corvin l'en fit repentir à chaque provocation. En 1485, il s'empara de toute l'Autriche; il se fit rendre hommage par les états du pays, dans la ville de Vienne, et, à sa mort, il était encore en possession de cette belle conquête. Ses armes obtinrent en Bohême des succès également glorieux. Le roi Podiébrad, dont il avait épousé la fille, était attaché à la secte des hussites; sur les instances du clergé catholique de Bohême, et à la prière du pape, Corvin déclara la guerre à ce prince; il s'empara de la Moravie, de la Silésie, de la Lusace, et se fit élire roi de Bohême par les états catholiques assemblés à Olmutz, le 5 mai 1469. Podiébrad étant mort en 1471, Corvin se mit sur les rangs, afin d'être reconnu légalement par les états du royaume; on donna la préférence à Wladislas, fils aîné de Casimir IV, roi de Pologne. Cependant, voyant leur roi sans cesse occupé hors de ses frontières, à des guerres étrangères aux intérêts de la nation, les Hongrois ne cachaient point leur mécontentement; plus des trois quarts des comtés du royaume avaient formé un parti, dans lequel se jeta, avec le haut clergé, le savant Jean Witez, qui avait élevé et instruit le roi dans sa jeunesse, et qui depuis était devenu archevêque de Gran. On offrit la couronne à Casimir, frère cadet de Wladislas, roi de Bohême; ce prince entra en Hongrie à la tête d'une armée, qui se fortifiait tous les jours par l'arrivée des mécontents. Matthias accourut à la tête de ses vieilles bandes; les factieux, déconcertés par la rapidité de sa marche, abandonnèrent l'armée polonoise, qui sortit avec précipitation du territoire hongrois. Peu après, Corvin se vit, avec six mille hommes, cerné dans Breslau par les rois de

Pologne et de Bohême, qui étaient dix fois plus forts que lui; les ayant éloignés par la sagesse de ses mesures, il reprit la Silésie et la Lusace. La paix se fit enfin en 1478, à des conditions très glorieuses pour Matthias, qui, en conservant le titre de roi de Bohême, ainsi que Wladislas, gardait pour lui les provinces de Moravie, de Silésie et de Lusace. Les woywodes de Transylvanie, de Walachie et de Moldavie cherchaient à se rendre indépendants; ils profitaient de toutes les circonstances favorables pour attaquer Corvin; chaque fois, ce prince les fit rentrer dans le devoir. Après avoir pris la Serbie et la Bosnie, Mohammed II menaçait en même temps l'Allemagne et l'Italie; les papes, pour arrêter cet ennemi formidable de la chrétienté, avaient jeté les yeux sur Corvin, que l'on regardait comme un des premiers généraux de son temps; malheureusement ce prince était trop occupé d'autres projets; ses guerres avec les Turks furent mêlées de succès et de revers; il entra souvent sur leur territoire, et en pénétrèrent plus d'une fois au-delà des frontières de la Hongrie; Bajazet, successeur de Mohammed, rechercha l'amitié de Matthias, espérant que, par le moyen de ce prince, il parviendrait à retirer son frère Zizime des mains des chevaliers de Rhodes; mais ses propositions furent toujours rejetées. Corvin mourut le 5 avril 1490, dans sa 47<sup>e</sup>. année, d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporta en trois jours. C'est à ce prince que l'armée hongroise doit son organisation. Avant lui, elle ne consistait qu'en cavalerie levée à la hâte; chaque soldat s'armait et s'équipait comme il voulait. Corvin se forma un corps d'infanterie, qu'il appela la *garde noire*; c'est au mi-

lieu de ces vieilles bandes qu'il affronta tous les dangers à Breslau, à Barania et dans d'autres circonstances périlleuses; enfin c'est cette infanterie qui lui assura partout la victoire. Il lui donnait l'exemple d'une intrépidité dont l'histoire nous a conservé un grand nombre de traits; nous n'en rapporterons qu'un seul. Pendant qu'il faisait le siège de Neustadt, en Autriche, un envoyé du sulthân Bajazet vint le trouver; Matthias lui dit de le suivre et de lui exposer le sujet de sa mission. On se trouvait tellement exposé au feu des assiégés, que l'ambassadeur effrayé balbutiait, ne pouvant se rappeler ce que son maître l'avait chargé de dire. Corvin le rassurait en riant; il s'arrêta et donna tranquillement sa réponse au milieu du feu le plus vif. L'envoyé turk, qui ne se rappelait ni ce qu'il avait dit, ni ce qu'on lui avait répondu, demanda une seconde audience; Matthias le congédia, en se moquant de sa pusillanimité. Ce prince montra souvent la plus sévère loyauté envers ses ennemis. Les deux fils de Podiebrad étant venus, à son invitation, le voir à Olmutz, le légat du pape lui fit observer qu'il n'avait donné à ces deux princes aucune assurance par écrit, et qu'il était le maître de les faire arrêter. « A qui tenez-vous un » tel discours, lui dit Corvin? Sachez » qu'un signe de ma part est sacré; » il vaut mieux que les paroles écrites » que donnent les lâches qui vous » ressemblent. » Un autre trait que l'on cite de lui marque l'homme grand, mais soumis aux faiblesses de l'humanité. Un émissaire s'était engagé à faire périr Podiebrad par le fer, si on voulait lui donner cinq cents ducats. Le roi avait promis la récompense. Ce malheureux, après avoir cherché inutilement l'occasion d'exé-

enter le coup qu'il méditait, vient dire à Corvin qu'il avait un moyen sûr de donner du poison à Podiébrad. « Retirez-vous, lui dit ce prince; contre mes ennemis, je n'emploie que l'épée; » il fit avertir Podiébrad de ne manger qu'après avoir fait goûter les mets à celui qui les aurait préparés. Jean de Cisinge, neveu du savant Witez (*Voy. CISINGE*), étant mort dans la disgrâce du roi, les chanoines de sa cathédrale avaient laissé son corps sans sépulture; le roi, lorsqu'il l'apprit, leur en marqua son indignation. « Ne savez-vous donc pas encore, leur écrivit-il, que je ne fais la guerre qu'aux vivants et jamais aux morts? » Corvin, dans sa jeunesse, avait été parfaitement instruit dans les sciences; il parlait la plupart des langues vivantes, et s'exprimait avec une grande facilité en latin; il connaissait les auteurs de l'antiquité, surtout ceux qui ont rapport à la science militaire. Il aimait à s'entretenir à table avec des hommes instruits; il protégeait les sciences; la nation hongroise lui doit des établissements très utiles. Avant lui, quelques écoles avaient été établies par Louis I<sup>er</sup>.; Mathias conçut, en 1465, le dessein d'ériger une université; le pape Paul II y autorisa par un bref adressé à Witez, qui le secondait dans ses grands desseins. Le prince avait le projet de bâtir une ville savante qui pût contenir quarante mille étudiants avec leurs maîtres, médecins, chirurgiens, et autres personnes nécessaires à leur service; il avait lui-même dressé le plan de cette ville, qu'il faisait exécuter sur les bords du Danube, au-dessous de Bude: les fondements sortaient déjà de terre; mais les guerres qu'il eut à soutenir l'arrêtèrent dans l'exécution de ce beau projet; il établit dans Bude même l'u-

niversité pour laquelle il fit venir des savants d'Allemagne, d'Italie et de France. Il profita de la dispersion des bibliothèques grecques, après la prise de Constantinople, pour enrichir celle de son université: il avait à Florence quatre calligraphes, sans cesse occupés à transcrire les manuscrits qu'il n'avait pu faire acheter; il en avait aussi à Rome et dans d'autres villes. Matthias Belius porte à trente le nombre de ces copistes, travaillant sous la direction de Félix de Raguse, artiste aussi habile dans la miniature, que savant dans les langues grecque, arabe et chaldaique. A la mort de Corvin, sa bibliothèque de Bude était la plus belle de l'Europe; elle contenait cinquante mille volumes, presque tous manuscrits, magnifiquement reliés: on y voyait aussi trois cents statues antiques, un grand globe et d'autres objets d'arts. L'observatoire, qu'il avait fait bâtir pour son université, est le premier que l'on eût vu en Hongrie: il était bien fourni d'instruments. Ce prince avait fait venir d'Italie un artiste nommé *Hess*, qui imprima, en 1475, une chronique latine, le premier livre que la typographie ait exécuté en Hongrie. Les gens de lettres que Matthias avait attirés dans son royaume fondèrent deux sociétés savantes, l'une pour les Hongrois, l'autre pour les Transylvains. On reproche à Corvin des traits d'ingratitude et de cruauté. Il devait son élévation sur le trône à son oncle Szilagy; il le fit arrêter et enfermer, parce qu'il ne pouvait plus souffrir la sagesse de ses remontrances. Par de vains motifs d'ambition, couverts du voile de la religion, il déclara la guerre à Podiébrad, son beau-père, auquel il avait les plus grandes obligations. Il fit ignominieusement charger de chaînes, et tint

enfermé pendant deux ans Banffy, comte de Presbourg, parce que ce seigneur, qu'il avait jusque-là honoré de sa confiance, avait permis à sa femme de se retirer à la campagne, pour se soustraire aux visites impertunes du roi. Quelques traits semblables n'ont point effacé, dans le cœur des Hongrois, le respect que leur avaient inspiré pour Corvin la sagesse de ses lois, la sévérité et l'impartialité avec laquelle il faisait rendre la justice; ils lui doivent entre autres un code, qu'ils appellent leur grande charte, *Decretum majus*, qu'il fit paraître dans la diète de 1485 (1). Longtemps encore après sa mort, on répétait par tout le royaume: « Corvin » est mort; depuis lui, plus de justice. » On peut ajouter qu'il a aussi emporté avec lui dans le tombeau la gloire de la monarchie hongroise, considérée comme état indépendant. Wladislas, son successeur, fut lâche et indolent, autant que Matthias avait été actif et entreprenant; le malheureux fils de Wladislas livra la Hongrie aux Turks qui la ravagèrent; Bude, ce séjour auquel Corvin portait une si tendre affection, fut livrée aux flammes en 1527, sa magnifique bibliothèque, fut pillée et détruite (2). En-

(1) On trouve la collection des lois rendues par Corvin, dans Bonfini, édition de Francofort, 1581, page 71 et suiv. du supplément.

(2) Les garnitures, en argent, furent arrachées, et les livres déchirés ou brûlés en grande partie. Le reste, oublié dans une tour, y était encore en feu un siècle après, quand Busbecq parvint à en racheter un petit nombre, qui ornent encore la bibliothèque impériale de Vienne. On en voyait, quelques-uns dans celle de Wolfenbuttel. Il y en a trois en France: le premier, qui se trouve à la bibliothèque impériale (N<sup>o</sup> 444), est intitulé: *Divi Hieronymi breviarium in psalmos David*. Le titre de ce superbe manuscrit est écrit en capitales d'or, sur un fond d'azur, avec des devises de Corvin; la bordure du premier feuillet représente, avec beaucoup de figures et d'emblèmes, les armes de ce prince, supportées par quatre anges. Le manuscrit est très nettement écrit, en lettres rondes, à longues lignes, sur un vélin d'une finesse et d'une beauté extraordinaires. On lit au 370<sup>e</sup>. feuillet, à la fin, en capitales rouges: *A. Sinnibaldus exscripsit Florentiæ, a. 1488, pro*

fin, après une lutte sanglante, la maison d'Autriche s'est emparée de la Hongrie. (*Voy. HUNNIADÉ, PODIÉBRAD, FERDINAND III, WLADISLAS, WITEZ, et, dans le Supplément, BÉATRIX d'ARRAGON.*) G—Y.

CORVIN (JEAN), fils naturel du précédent. Son père l'éleva lui-même avec une affection d'autant plus tendre qu'il n'avait point eu d'enfants de ses deux femmes; il le nomma comte de Liptaa, duc de Troppau et prince de Sclavonie: il lui avait fait prêter serment de fidélité par les gouverneurs des principales places du royaume; et, s'il avait vécu, il aurait sans doute exécuté le projet qu'il avait formé de le faire nommer son successeur. A la mort de Matthias, les partisans de Jean cherchèrent à l'élever sur le trône; leurs espérances paraissaient d'autant plus fondées qu'ils avaient l'armée pour eux; mais ils manquèrent d'ensemble et de résolution. Wladislas, roi de Bohême, fut élu pour succéder à Matthias. Jean, après s'être réconcilié avec le nouveau roi, fut nommé gouverneur de Croatie, de Dalmatie et de Sclavonie; il se distingua contre les Turks, et mourut jeune en 1504. Avec lui s'éteignit la famille des Hunniades. G—Y.

CORVINUS. *Voy. MESSALA.*

CORVINUS (LAURENT), né en 1495 à Neumark, en Silésie, fut professeur à Breslau, à Schweidnitz

*Matthiæ rege Unghariæ.* Le second, qui se trouve également à la bibliothèque impériale (N<sup>o</sup>. 6339), contient, 1<sup>o</sup>. *Tractatus Pauli Santini, Incensis, de re militari*, avec des figures représentant des hommes armés, des instruments et des machines de guerre; 2<sup>o</sup>. quatre traités en italien. On trouve en tête une note en français, qui apprend comment M. Girardin, ambassadeur de France près de la Porteottomane, avait réussi, en 1688, à tirer ce manuscrit de la bibliothèque du sérail pour l'envoyer au ministre Louvois. Les Turks avaient rabel partout ce qui était en or, dans les armes et dans les figures. Le troisième, contenant une partie des *Annales* et de l'*Histoire* de Tacite, a été employé pour l'édition de cet auteur donnée à Leipzig, en 1801, par Oberlin. Il appartenait alors à M. le général Dorsner.

et à Cracovie, secrétaire municipal de Thorn et ensuite de Breslau, où il contribua à introduire la religion protestante. Il y mourut le 25 juillet 1527. On a de lui en latin, non pas des notes sur les Tables géographiques de Ptolémée, comme le disent quelques biographes, mais une géographie imprimée plusieurs fois séparément, et qui a paru à la suite de celle de Dominique Niger, sous ce titre : *Geographia ostendens omnes regiones terræ habitabiles, diversa hominum genera*, etc., Bâle, 1557, in-fol. Ce n'est guère qu'un abrégé de celles qui existaient déjà, mais le style en est agréable, rempli d'images et de citations des passages des poètes latins, répandues peut-être avec moins de goût que de profusion; il y a joint les différentes pièces de vers qu'il avait faites sur Breslau, Neumarck et la Silésie. On y trouve sur Cracovie une ode en latin que Pistorius a insérée dans la *Collection des auteurs polonais*, Bâle, 1582, t. I<sup>er</sup>. Nous avons aussi de Corvinus : I. *Elegantiarum oratoriarum hortulus*, Spire, 1612, in-4<sup>o</sup>; II. *Carminum structura*.

G—Y et W—S.

CORVINUS (JEAN-ARNOLD), né à Leyde, fut jurisconsulte et théologien. Comme théologien, vové aux principes de la réformation, il se déclara, dans les querelles religieuses qui, de son temps, déchirèrent la Hollande, en faveur de la doctrine dite des *remonstrans*, ou des *arminiens*, et il exerça le ministère évangélique parmi eux; mais, dégoûté par toutes les tracasseries et les persécutions auxquelles l'exposait cet état, et pour lesquelles il avait été obligé, en 1622, de se retirer dans le duché de Sleswig, il vint ensuite en France, fut reçu docteur en droit à Orléans, se distingua comme avocat au barreau d'Am-

terdam, et fut créé professeur de droit en cette ville. Il mourut en 1650. Il a publié : I. *Defensio sententiæ Jac. Arminii, de prædestinatione, gratiâ Dei, libero hominis arbitrio*, etc., *adversus Danielem Tilenum, theologum sedanensem*, Leyde, 1615, in-8<sup>o</sup>. Il eut le rare bonheur de convertir son adversaire. II. *Responsio ad Bogermanni annotationes, pro Grotio*, Leyde, 1614, in-4<sup>o</sup>; III. *Petri Molinæi, novi anatomici, mala Encheiresis, sive Censura Anatomæ Arminianismi P. Molinæi, Calvinistæ Parisiensis*, Francfort-sur-Mein, 1622, etc. Comme jurisconsulte, on lui doit, entre autres : *Enchiridion Juris civilis*, Amsterdam, 1640, in-12; et *Elementa Juris civilis*, ibid., 1645, in-12. Il a publié, avec une préface et des notes : *Arnoldi Clapmarii, De arcanis Rerumpublicarum, libri VI*, Amsterdam, 1641, et 1644, in-12; enfin, il a paru de lui à Amsterdam, en 1648 : *Oratio in obitum Casparis Barlæi, in ipso ejus funere recitata*.

M—ON.

CORVINUS DE BELDEKEN (ARNOLD), fils du précédent, avec lequel il a été confondu par plusieurs biographes, sur la foi de Foppens. Ayant embrassé la religion catholique après la mort de son père, ou même dès l'an 1644, selon Adclung, il fut fait professeur de droit à Mayence et conseiller intime de l'électeur-archevêque de cette ville. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Digesta per aphorismos strictum explicata*, 1642, in-12; II. *Posthumus Pacianus, sive Jul. Pacii à Berigâ juris definitiones*, Amsterdam, Elzévir, 1645, in-12, petit manuel fort commode, souvent réimprimé; III. *Jurisprudentia romana H. Vultæii contracta*, Amsterdam, Elzévir, 1644, in-12;

ouvrage que Corvinus le père avait fait pour son usage, lorsqu'il commençait à étudier le droit; n'y attachant plus d'importance, il permit à son fils de le publier; IV. *Ad tit. ff. de verb. signif. Commentarius auctus*, *ibid.*, 1646, in-12; V. *Jus canonicum strictim per aphorismos explicatum*, Amsterdam, Elzévir, 1648, in-12; VI. *Jurisprudentiæ romanæ summarium, seu Codicis Justiniani methodica enarratio*, *ibid.*, 1655, in 4°; VII. *Jus feudale per aphorismos strictim explicatum*, 2<sup>e</sup>. édition, *ibid.*, 1660, in-12. VIII. *Imperator Justinianus, magnus, catholicus, augustus, triumphator*, Mayence, 1608, in-12. C'est un précis de jurisprudence canonique; sous chaque titre, l'auteur indique l'usage des protestants et celui des catholiques, et cherche à prouver que la pratique de ceux-ci est conforme aux lois de Justinien et des autres empereurs; le tout est accompagné de force citations. IX. *Tractatus geminus de personis atque beneficiis ecclesiasticis, sive introductio ad genuinam universi juris canonici seu pontificii explicationem. Opus posthumum*, Francfort-sur-Mein, 1708, 2 vol. in-4°.

C. M. P.

CORYATE (THOMAS), né en 1577, à Oldcombe, dans le comté de Sommerset, fit d'assez bonnes études à l'université d'Oxford. Henri, prince de Galles, l'ayant pris à son service en qualité de domestique, les beaux esprits qui fréquentaient la maison de ce prince trouvèrent dans son excessive crédulité une occasion de s'amuser et d'amuser le public à ses dépens. Il fit en 1608 un voyage en Europe, dont il publia à son retour la relation en anglais, sous ce titre bizarre : *Crudités dévorées à la hâte, pendant un voyage de cinq*

mois, en France, en Savoie, en Italie, en Rhétie, en Helvétie, dans quelques parties de la haute Allemagne et dans les Pays-Bas, 1611, in-4°, réimprimé en 5 volumes in-8°, en 1776. L'ouvrage parut, pour ainsi dire, escorté de près de soixante pièces de vers d'un ton ironique, composées par les meilleurs poètes du temps, tels que Ben Johnson, Harrington, Inigo Jones, Chapinan, Donne, Drayton, etc. La relation de Coryate est estimée sous le rapport de la véracité; la description qu'il fait de Venise est très curieuse; l'ouvrage est d'ailleurs écrit d'un bout à l'autre du ton le plus ridicule, par l'excessive bonhomie qui y domine. Ce premier voyage de Coryate, qu'il avait fait, dit-il, avec une seule paire de souliers, n'était qu'une légère excursion en comparaison de la grande expédition qu'il entreprit en 1612, non, sans avoir pris congé de ses concitoyens par un discours public et solennel. Après avoir visité Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Jérusalem, Alep, Babylone, Ispahan, la province de Caudahar, etc., il s'arrêta à Agra pour y apprendre les langues de ces divers pays. Avec le goût et la facilité qu'il avait pour ce genre de connaissances, il fut bientôt en état d'adresser au grand Moghol, en langue persane, un discours que ses amis les beaux esprits firent imprimer en Angleterre en son absence. Il s'était proposé de retourner dans sa patrie au bout de dix ans; mais ayant été attaqué à Surate d'une espèce de dyssentérie, il y mourut en 1617. Il avait une insatiable curiosité et beaucoup de mémoire avec peu de jugement, un esprit bizarre et un amour-propre qu'on s'était plu à enfler pour l'humilier ensuite. Un négociant anglais, lui dit un jour que le

roi d'Angleterre lui ayant fait l'honneur de lui demander ce qu'était devenu Coryate, il avait appris à S. M. qu'il l'avait rencontré dans ses voyages, et que le roi avait répondu : « Est-ce que ce fou-là vit encore ? » Coryate entra dans un tel accès de colère qu'il pensa en devenir réellement fou. On ignore ce que sont devenues les notes et observations qu'il avait faites pendant les cinq dernières années de sa vie. On a publié seulement les ouvrages suivants, qu'il avait adressés à ses amis de Londres : I. *Lettres écrites d'Asmère ou de la cour du grand Mogol, à diverses personnes de qualité en Angleterre, concernant l'empereur et ses états dans les Indes orientales*, 1616, in-4° : on voit sur le titre le portrait de l'auteur, monté sur un éléphant ; II. *Observations sur la cour du Mogol et les Indes orientales* ; III. *Voyages à Constantinople, etc.* ; IV. *Abrégé des observations sur Constantinople* (inséré dans les *Pélerinages* de Purchas) ; V. un discours improvisé par lui après que M. Rugg, l'un de ses compagnons de voyage, l'eût armé chevalier sur les ruines de Troie, avec le titre de *Thomas Coryate, le premier Anglais créé chevalier troyen*. Les circonstances de cet événement, racontées par lui le plus gravement du monde, sont d'un ridicule rare. S—D.

COSCHWITZ (GEORGE DANIEL), médecin, né en 1679, à Komitz en Prusse, fut nommé professeur de botanique et d'anatomie à l'université de Halle, et remplit ces deux chaires avec un zèle infatigable. L'amphithéâtre anatomique fut établi et le jardin des plantes enrichi par ses soins. Propagateur de la doctrine du solidisme de Stahl, il la modifia cependant à certains égards, et admit l'existence

du fluide nerveux. Après avoir publié des fragments de ce système dans un assez grand nombre de dissertations, il en exposa l'ensemble dans deux ouvrages, dont le premier offre l'homme dans l'état de santé, et le second dans celui de maladie : *Organismus et mechanismus in homine vivo obvius et stabilitus, seu hominis vivi consideratio physiologica*, Leipzig, 1725, in-4° ; *Organismus et mechanismus in homine vivo obvius destructus et labefactatus, seu hominis vivi consideratio pathologica*, Leipzig, 1728, in-4°. Coschwitz avait la manie d'être inventeur, et il prétendit avoir vu et décrit le premier des valvules dans les uretères ; mais la découverte à laquelle il attachait le plus d'importance fut celle d'un nouveau canal salivaire : *Ductus salivaris novus per glandulas maxillares, sublinguales, linguarumque excurrentes*, etc., Halle, 1724, in-4°, fig. Haller deponilla Coschwitz de cette découverte qui lui était si chère, en démontrant qu'il avait pris les veines de la langue pour des canaux salivaires. Coschwitz fit de vains efforts pour se justifier. Il publia l'année même de sa mort un supplément à son opuscule : *Continuatio observationum de ductu salivari novo*, Halle, 1729, in-4°. Ces observations inexactes imprimèrent une nouvelle tache à sa réputation. On lui doit encore : *Collegium de gravidarum et puerperarum, necnon de infantium recens natorum regimine et affectibus*, Schweidnitz, 1732, in-4°, ouvrage posthume dont un de ses élèves fut l'éditeur. — Son père, qui s'appelait aussi *George Daniel*, a traduit en allemand la *Pharmacopée* de Schröder, augmentée de notes par Frédéric Hofmann, Nuremberg, 1695, 1718, in-fol., fig. C.

COSCIA (NICOLAS), né à Bénévent, dans le royaume de Naples, le 25 janvier 1682, fut fait, en 1725, cardinal et archevêque de Bénévent, par Benoît XIII. Il avait été le domestique et le confident de ce pontife avant son exaltation. Il jouit, sous son règne, d'un grand crédit dont il abusa, et qui lui fit beaucoup d'ennemis. On l'accusait de concussions, d'extorsions et de rapines. Benoît XIII étant mort le 21 février 1750, le cardinal Coscia, poursuivi par la haine publique, se réfugia chez le prince de Caserte; mais le sacré collège le fit revenir à Rome, où il rentra, le 27 mars, avec une escorte chargée de le protéger contre la fureur du peuple. Il assista au conclave qui nomma Clément XII successeur de Benoît. Le nouveau pontife exigea que Coscia se démit de son archevêché, et lui défendit de sortir de l'état ecclésiastique. Le peuple, à peine instruit de cette disgrâce, fit sonner les cloches pour les morts. Trois processions solennelles, avec exposition du saint-sacrement, furent faites en actions de grâces. On voulut incendier le palais du cardinal, et ses armes arrachées furent traînées dans les rues de Rome. Bientôt, on instruisit son procès. Déclaré coupable de dilapidations et d'abus de pouvoir, Coscia fut enfermé au château Saint-Ange, et condamné à restituer tout ce qu'il avait pris. Il mourut à Naples en 1755.

V—VE.

COSIMO (JACQUES), célèbre graveur en pierres fines, naquit à Trezzo, dans le Milanais, et fut appelé à Madrid par Philippe II, pour travailler en creux et en relief le grand tabernacle de St.-Laurent, à l'Escorial. Les portraits qu'il a gravés sur des camées sont comparables aux plus beaux ouvrages des maîtres grecs en ce genre.

Cosimo savait leur donner un degré de ressemblance qui les rendait encore plus précieux à ses contemporains. Le même artiste était encore fondeur en métaux. D'autres le nomment *Jacques de Trezzo*, ou *Jacques d'Avanzo*. Il mourut à Madrid dans un âge avancé. — COSIMO (Pierre), dit de Roscelli, peintre, né à Florence en 1441, fut élève de Roscelli, qui se plut à lui enseigner tous les secrets de son art, comme à un fils. Cosimo répondit aux tendres soins de son maître par tant d'assiduité, qu'il oubliait souvent de prendre ses repas. Il composait ses tableaux avec une bizarrerie qui ne contribuait pas moins que son talent à les faire rechercher. Cosimo excellait à peindre des Bacchantes; il savait donner à ce genre d'ouvrages une espèce de désordre qui en rendait les effets très pittoresques, et avec une variété qui leur donait une physionomie particulière. Cet artiste eut de son vivant une grande réputation, que ses ouvrages lui ont conservée après sa mort, arrivée en 1551.

A—S.

COSIN (JEAN), évêque anglican, né à Norwich le 30 novembre 1595, fut élevé à Cambridge. Il fut d'abord bibliothécaire et secrétaire de l'évêque de Litchfield et Coventry, puis chapelain de l'évêque de Durham, qui lui procura de riches bénéfices et contribua beaucoup à le faire connaître. Ses liaisons avec l'évêque Laud et plusieurs autres ecclésiastiques distingués le rendirent suspect aux puritains. Sa *Collection de dévotions particulières* (1654) fut accusée de contenir plusieurs choses sentant le papisme, et ses défenseurs les plus zélés furent obligés de convenir qu'on voyait sur le frontispice le nom de Jésus désigné par ces trois lettres capitales *IHS*, surmontées d'une croix dans un so-



leil, chose, dit son biographe, qui choqua plusieurs personnes modérées. Il venait d'être nommé vice-chancelier de l'université de Cambridge et doyen de Péterborough (1654), lorsque les troubles civils éclatèrent. Il fut en 1641 le premier ecclésiastique dont les bénéfices furent séquestrés par la chambre des communes, sur une accusation de papisme en vingt chefs, la plupart du genre de celui que fournissait le frontispice de son livre. Il se justifia, et fut reconnu innocent par la chambre des pairs; mais il ne paraît pas qu'il ait été remis en jouissance de ses bénéfices. Son attachement à la cause du roi donna lieu bientôt à de nouvelles persécutions. En 1645, il fut chassé de l'université, et forcé de s'enfuir en France. Arrivé à Paris, il y forma une congrégation des Anglais exilés, fut nommé chapelain de la maison protestante de la reine Henriette-Marie, et, en cette qualité, logé au Louvre, avec une petite pension. Il officiait habituellement dans la chapelle de l'ambassadeur d'Angleterre, et quelquefois aussi dans l'église protestante de Charenton. Les catholiques lui causèrent un chagrin sensible en convertissant son fils unique, qu'il déshérita dans la suite pour ce fait. Il revint en Angleterre à la restauration, fut nommé évêque de Durham, et posséda ce siège jusqu'à sa mort, arrivée le 26 janvier 1672. On cite, entre autres exemples de sa piété, qu'ayant été remis en possession de la maison de campagne de l'évêque de Durham, il fit démolir un pavillon très commode que le propriétaire momentanément de cette maison avait fait bâtir des débris d'une chapelle abattue dans les troubles, et qu'il en fit rebâtir la chapelle. Ce trait et la sévérité de Cosin envers son fils pourraient faire penser que,

quelle que fût sa croyance, elle n'était pas exempte de fanatisme; mais il est difficile de prononcer sur des actions faites dans des temps de parti, et de déterminer à quel point l'esprit le plus sage peut céder à l'influence des opinions de son temps. On trouve des preuves moins équivoques de la piété de Cosin dans la distribution de ses revenus, dont il employa plus de 2000 liv. sterl. par an à fonder et à doter des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques, etc. Outre sa *Collection de dévotions particulières*, il est auteur d'une *Histoire scholastique du canon de la Sainte-Écriture*, Londres, 1657, in-4°. et 1672. Plusieurs autres de ses ouvrages ont été publiés après sa mort, entre autres : I. *Regni Angliæ religio catholica, prisca, casta, deforcata*, etc., imprimé à la fin de sa vie par le docteur Smith; II. *Historia transsubstantiationis papalis*, publiée par Durets, Londres, 1675, in-8°, et traduite en anglais en 1676 par Luke de Beaulieu; III. les *Différences qui existent sur les principaux points de religion entre l'Église de Rome et l'Église d'Angleterre*, imprimées à la fin des *Corruptions de l'Église de Rome*, par l'évêque Bale. On a aussi de Cosin plusieurs ouvrages qui n'ont jamais été imprimés.

S—D.

COSMAS, marchand d'Alexandrie, vivant au 6<sup>e</sup>. siècle, nous est connu sous le nom d'*Indicopleustes* (navigateur dans l'Inde). En effet, il visita cette contrée, tout l'Orient et l'Éthiopie. De retour de ses voyages, il quitta le commerce, embrassa l'état monastique, et composa en grec plusieurs ouvrages, dont il ne nous est parvenu que sa *Topographie chrétienne*, qu'il acheva l'an 536. Melchisedec Thévenot en avait inséré

quelques fragments en 1665 dans le 1<sup>er</sup>. volume de sa collection; mais l'ouvrage entier a été publié pour la première fois en 1707, avec une version latine, par le P. Montfaucon, dans le tome II de sa *Collectio nova Patrum et Scriptorum græcorum*, page 115-345. Il y a joint quatre planches gravées, copiées exactement sur les peintures du beau manuscrit du Vatican, dont il s'est servi, et qui paraît être du 9<sup>e</sup>. siècle. Suivant Cosmas, la terre a précisément la forme d'une grande maison; sa surface est plane, et forme un parallélogramme, dont les longs côtés sont le double des autres; sur ces derniers s'élèvent perpendiculairement deux murailles qui se cintrent ensuite, et se rejoignent en voûte. Deux autres murailles, également perpendiculaires, partent des longs côtés, et vont rejoindre cette voûte; de sorte que l'homme est sur la terre comme l'oiseau dans sa cage: le ciel forme le toit de l'édifice. Dans l'intérieur de la cage, du côté du nord, et au-delà de l'Océan septentrional, dont la mer Caspienne n'est qu'un golfe, est la terre antédiluvienne; au centre de cette terre s'élève une haute montagne, autour de laquelle tournent éternellement le soleil, la lune et tous les astres: c'est ce mouvement giratoire qui produit les levers, les couchers, les phases, les éclipses. La première planche expose les détails de ce bizarre système. L'ouvrage de Cosmas est divisé en douze livres. Dans le 1<sup>er</sup>. il s'élève avec force contre la sphéricité de la terre, qu'il regarde comme une hérésie. Il expose son système au 2<sup>e</sup>., le confirme dans le 3<sup>e</sup>. par les saintes Écritures, et se résume au 4<sup>e</sup>.. Le 5<sup>e</sup>. offre une description curieuse du tabernacle construit par Moïse dans le désert, et de tous les ornements du grand-prêtre. Au 6<sup>e</sup>. li-

vre, Cosmas prouve que le soleil égale tout au plus en grosseur la huitième partie de la terre, et voilà tout bonnement, dit-il, pourquoi la lumière est divergente; car elle ne pourrait l'être si l'astre était plus gros que notre planète. Le 7<sup>e</sup>. traite de la durée des ciels; le 8<sup>e</sup>., du cantique d'Ezéchiel et du mouvement rétrograde du soleil; le 9<sup>e</sup>., du cours des astres; le 10<sup>e</sup>. est un recueil de citations des Pères de l'Église. Dans le 11<sup>e</sup>., Cosmas donne la description de l'île de Taprobane (l'île de Ceylan) et des animaux de l'Inde. Dans le 12<sup>e</sup>. livre, l'auteur accumule ses preuves; mais ce livre n'est point terminé. Malgré son ignorance en physique, Cosmas était instruit pour son siècle. Son ouvrage est le seul morceau géographique un peu important qui nous reste de cette époque; il nous a conservé des mesures et des passages d'anciens auteurs que nous avons perdus. Sa description de l'île de Ceylan, et des autres pays qu'il avait visités, n'a pas été dédaignée par nos meilleurs géographes modernes, qui en ont expliqué habilement plusieurs passages; mais le monument le plus important que nous devons à Cosmas est la célèbre inscription d'*Adulis*, insérée livre II, page 141 (*V. PROLÉMÉE EVERGETES*). La 4<sup>e</sup>. planche, outre les figures des animaux de l'Inde (déjà données en partie par Thévenot), renferme un calendrier agronomique égyptien (ou copte) assez curieux; les figurés de chaque division sont des fruits ou des légumes, correspondants à chaque mois, et les noms égyptiens y sont en lettres grecques. Cosmas avait encore écrit des *Tables astronomiques*, un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, et une *Cosmographie universelle*, où il décrivait avec détail le cours du Nil, l'Égypte et l'Éthiopie. Montfaucon re-

grette beaucoup la perte de ce dernier ouvrage. Nous ignorons si c'est au même auteur ou à Cosmas de Jérusalem, qualifié de *hieromonachus*, qu'appartient un traité écrit en grec, *De auri conficiendi ratione*, qui se trouve manuscrit à la bibliothèque impériale. Z.

COSME, dit de Prague, parce qu'il fut doyen de l'église cathédrale de cette ville, né en 1045, est le plus ancien historien de Bohême dont le travail soit parvenu jusqu'à nous. Il étudia à Liège, sous maître Frankon, écolâtre de l'église collégiale de St.-Lambert, qui y enseignait la grammaire et la dialectique avec réputation (*Voy. FRANKON*). De retour à Prague, il se maria, eut un fils, et, à la mort de son épouse, il embrassa, en 1099, l'état ecclésiastique. Il avait été secrétaire de l'empereur Henri IV, pour lequel il prit parti contre le pape Grégoire VII. A la recommandation de ce prince, il fut nommé chanoine, ensuite doyen de l'église de St.-Vite, qui est aujourd'hui l'église métropolitaine de Prague. Les ducs de Bohême et les évêques de Prague lui confièrent des missions importantes. Nous avons de lui *Chronicon Bohemorum, libri III*. Dans le premier livre, suivant des traditions qu'il avoue lui-même n'être pas bien avérées, il parle des anciens temps de la monarchie bohémienne jusqu'en 894, époque à laquelle Borziwoy, premier duc chrétien des Bohémiens, se fit baptiser; depuis cette année, il cite exactement les dates, s'attachant, dit-il, à l'*Epilogue de Moravie et de Bohême*, ainsi qu'au *Trepied de S. Wenceslas*, ouvrages que nous ne connaissons plus: il conduit son histoire jusqu'à l'an 1038. En commençant le 2<sup>e</sup>. livre, il dit qu'il ne racontera que ce qu'il a vu lui-

même, ou entendu de témoins dignes de foi. Il finit son ouvrage en 1125, étant, comme il dit, âgé de quatre-vingts ans. Il mourut l'année d'après. On garde, à ce que l'on assure, dans les archives de l'église métropolitaine de Prague, le manuscrit autographe de cette histoire, qui a été publiée par Fréher dans sa *Collection des auteurs bohémiens*, Hanau, 1602, in-fol., et par Menkenius, dans son *Recueil des écrivains germaniques*, Leipzig, 1728, tome 1<sup>er</sup>. La 1<sup>re</sup>. de ces éditions est fautive; la dernière est la meilleure. On a aussi attribué à Cosme S. *Adalberti Pragensis episcopi, Bohemorum, Polonorum, Prussorumque apostoli, vita et martyrium*, qui a paru avec sa *Chronique*. Dobner a fait voir que cette Vie a été écrite par un moine romain qui avait connu S. Adalbert, lorsque ce prélat, chassé de Bohême, était venu à Rome. G—y.

COSME. *Voy. MÉDICIS*.

COSME DE VILLIERS. *Voyez VILLIERS*.

COSME (JEAN BASEILHAC, dit *le Frère*), né le 5 avril 1705 à Pouy-Astruc, diocèse de Tarbes, était fils et petit-fils de Thomas et Simon Baseilhac, maîtres en chirurgie. Il apprit cet art presque à son enfance, dans la maison paternelle, et à peine sut-il en apprécier l'importance, que le désir de s'instruire sur un plus grand théâtre le conduisit, en 1722, chez son oncle, qui jouissait déjà à Lyon de la plus haute considération, comme chirurgien. Celui-ci, secondant l'ardeur de son pupille, le fit recevoir à l'Hôtel-Dieu, où il exerça comme élève jusqu'en 1724, qu'il vint à Paris pour y perfectionner ses connaissances. Le jeune Baseilhac y partagea son temps entre l'étude et la pratique, tant chez ses maîtres qu'en

fréquentant les grands hôpitaux. Il fut bientôt admis à l'Hôtel-Dieu. Ses supérieurs admirèrent l'assiduité et le zèle qu'il mettait à remplir ses devoirs, qualités que relevait une pureté de mœurs toujours appréciée des personnes même les plus déréglées. L'évêque de Bayeux, Pierre-François-Armand de Lorraine, édifié de la bonne conduite du jeune homme, le prit chez lui comme son chirurgien ordinaire, et lui fournit tous les moyens d'augmenter ses connaissances. Baseillac le suivit dans son évêché, où il ne cessa pas de donner des preuves du zèle qu'il a toujours témoigné pour les pauvres. La mort lui enleva en 1728 ce protecteur, qui lui légua une somme plus que suffisante pour satisfaire aux frais de la maîtrise, et un assortiment complet d'instruments de chirurgie. La vive affliction que lui causa cette perte, et son goût pour la piété, le déterminèrent à embrasser la vie monastique à son retour à Paris. Il préféra l'ordre des Feuillants, où il fut reçu en 1729 en qualité de frère, sous le nom de *Jean de St.-Côme*. Il fut long-temps à se lier par des vœux, dans la crainte d'être gêné pour l'exercice d'un état qu'il aimait et qui lui fournissait tant d'occasions d'être utile à l'humanité. L'assurance que ses supérieurs lui donnèrent de conserver sa liberté, le détermina à faire profession en 1740. Dans ce nouveau genre de vie, le frère Cosme secourut un grand nombre de pauvres, et ses succès lui en attirèrent de la ville, des campagnes, et même des provinces éloignées. Parmi ces malheureux, il s'en trouva un grand nombre affectés d'infirmités que laissait après elle la taille pratiquée par le grand appareil. Des méditations et des observations suivies l'avaient convaincu de l'excellence de la taille latérale; mais

les accidents auxquels expose un instrument sans appui ni mesure fixe dans son emploi l'avaient détourné de la mettre en pratique. Enfin, après un temps suffisant pour mûrir son dessein, il imagina le lithotome caché qui devait le mettre à l'abri de tous les inconvénients; de nombreuses tentatives sur les cadavres lui firent porter l'instrument à toute la perfection qu'il voulait lui donner. L'essai en fut fait à Melun, en 1748, sur un sexagénaire d'une complexion délicate, et il fut couronné du plus heureux succès. Le *Journal de Verdun*, de la même année, et celui des *Savants* le publièrent aussitôt, et si dès lors l'instrument n'eut pas la réputation que le temps devait lui procurer, les critiques amères des chirurgiens de la capitale et même des provinces n'y contribuèrent pas peu. Le frère Cosme répondit aux objections par de nouvelles cures, et il profita de quelques-unes pour corriger son instrument et varier son procédé, de manière que ses ennemis, loin de lui nuire, ne firent qu'assurer ses succès. La taille était l'opération à laquelle le frère Cosme avait plus particulièrement donné ses soins; les occasions fréquentes de la pratiquer, que lui procurait la célébrité de son instrument, lui donnèrent une telle dextérité, qu'il était réputé un des premiers lithotomistes de la France. Les riches, qui admiraient son désintéressement, le récompensaient encore plus généreusement. Ce fut du produit de leur reconnaissance qu'il établit, en 1753, un hospice où les pauvres étaient admis gratuitement pour être opérés et servis jusqu'à leur convalescence, établissement qu'il soutint jusqu'à sa mort. Le frère Cosme avait le génie vraiment chirurgical, comme on le peut voir d'après l'ouvrage qui parut

sous son nom, où il expose sa méthode du haut appareil. Il a inventé plus de vingt instruments, et en a perfectionné beaucoup d'autres. C'est à lui qu'on doit le trois-quart courbe pour faire la ponction au-dessus du pubis, dans les cas de rétention d'urine : tous ses trois-quarts étaient munis d'une crénelure pour donner issue au fluide. Il s'était également voué au traitement des maladies des yeux, et opérait la cataracte par la méthode de l'extraction, bien long-temps avant que Daviel, oculiste, n'eût publié la sienne. Cependant, il faut l'avouer, ses lumières étaient bornées sur cette partie; la routine, et souvent l'empirisme, le guidaient dans cette branche de la chirurgie, où il est si facile d'abuser le public. Le désir de connaître tout ce dont l'humanité pouvait tirer avantage dans la pratique le portait à faire l'acquisition des secrets qu'on lui vantait comme spécifiques de grande vertu. Sa théorie était courte, aussi était-il très entreprenant, défaut de tous ceux qui, ayant beaucoup vu et peu lu, ne doutent de rien. Le frère Cosme, au milieu d'une vie fort exercée, ne perdit jamais de vue l'esprit de sa règle; il fut réellement pieux jusque dans les derniers temps de sa vie. Il n'avait de délassément que celui qu'il trouvait dans la culture d'un petit jardin attenant à son laboratoire, où il passait, tous les jours, après un dîner frugal, une heure à manier la bêche. Ce philanthrope, rude au premier abord, spirituel dans la répartie, eut des amis parmi les savants les plus distingués, au nombre desquels on peut citer Luvèrney, Morand, Guérin, Grandclas, médecin de sa maison, et Lapeyronie. Fatigué d'une affection catharrale qui le tourmentait aux approches de l'hiver, il y succom-

ba le 8 juillet 1781, regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et surtout des pauvres, dont il était depuis long-temps le père. Ce praticien a publié : I. *Recueil de pièces importantes concernant la taille par le lithotome caché*, 2 vol. in-12, fig.; II. *Nouvelle Méthode d'extraire la pierre par dessus le pubis*, Paris, 1779, fig. Le seul portrait qu'on ait de lui fut peint après sa mort; il fait partie de la collection qui est à la Faculté de Paris : on le doit à Notte; il fut gravé par Godefroi. Cambon a publié un *Eloge historique de J. Bascilhac, frère Cosme, feuillant, avec des détails sur les instruments qu'il a inventés ou perfectionnés*. 1781, in 8°. P—R—L.

COSNAC (DANIEL DE), naquit vers l'an 1626, de François, baron de Cosnac, et d'Éléonore de Taleyrand de Chalais. « Né sans biens, dit » l'abbé de Choisy, et ayant reçu peu » d'éducation de la part de ses parents, il sortit de bonne heure de » la maison paternelle pour chercher » ailleurs ce que sa famille ne pouvait lui fournir. » Il n'était pas d'une figure avantageuse; mais, aidé de son nom, doué de beaucoup d'esprit et du talent de l'intrigue, il vint à Paris, arbora le petit collet, qui ne demandait pas une grande dépense, et fit si bien qu'il se procura une entrée familière dans la maison d'Armand de Bourbon, prince de Conti, alors destiné à l'état ecclésiastique. L'abbé de Cosnac ne tarda point à devenir une sorte de favori et à occuper dans la maison du prince la charge de premier gentilhomme de sa chambre; mais cette cour était trop rétrécie pour un génie tel que le sien. Il se jeta dans les affaires et les négociations, et fit, à l'âge de vingt-deux ans, la paix de Bordeaux que la cour désirait beaucoup, et dont il dressa

lui-même les articles. Ce succès le fit connaître du cardinal Mazarin, à qui il eut bientôt après l'occasion de rendre un service important, en ménageant le mariage d'une des nièces de cette éminence avec le prince de Conti. L'abbé de Cosnac, courtisan et négociateur, trouvait encore assez de temps pour composer des sermons qu'il prêchait à la cour avec assez d'applaudissements. Ces services divers, les bonnes grâces de la princesse de Conti, nièce du cardinal, et surtout l'habileté gascone avec laquelle il sut la déterminer à en presser la demande, lui valurent l'évêché de Valence, dont le cardinal Mazarin lui annonça la nomination après un sermon prêché devant la reine, en lui disant : « Monsieur, être nommé évêque au sortir d'un aussi beau sermon, c'est recevoir le bâton de maréchal de France sur la brèche. » L'abbé de Choisy raconte qu'après sa nomination le nouvel évêque alla en faire part à l'archevêque de Paris, en le priant de vouloir bien lui donner la prêtrise ; à quoi le prélat ayant consenti, l'abbé de Cosnac lui dit : « Monseigneur, ce n'est pas tout, je vous demanderai aussi le diaconat. » L'archevêque le lui ayant promis encore, il lui demanda le sous-diaconat ; sur quoi le prélat lui répondit brusquement : « Dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que, dans cette di-  
 » sette de sacrements, vous ne remon-  
 » tiez jusqu'à la nécessité du baptême. » L'évêque de Valence ayant, quelque temps après, quitté le service du prince de Conti, entra dans la maison de Monsieur, frère de Louis XIV, en qualité de premier aumônier, et s'attacha particulièrement à Madame (Henriette d'Angleterre), à qui il donna de grandes marques de dé-

vouement. Il en devint moins agréable à Monsieur, livré au chevalier de Lorraine, qu'on accusait d'entretenir la division entre les deux époux. L'évêque de Valence sentit la nécessité de se retirer, et demanda son congé à Monsieur, qui le prit au mot assez durement. L'évêque n'était pas homme à souffrir patiemment d'être maltraité. Il s'ensuivit quelques altercations, où il n'épargna pas les mots piquants. Monsieur s'en plaignit au roi, et l'évêque fut exilé dans son diocèse. Il entretenait toujours une correspondance avec Madame. Cette princesse désirant le consulter au sujet d'un voyage en Angleterre, dont l'objet secret était une négociation importante, lui fit écrire de venir la trouver. L'évêque de Valence, toujours exilé, sentit le danger d'une pareille démarche, et s'y refusa tant qu'il put ; mais de nouveau pressé par la princesse, il demanda et obtint un congé pour aller en Limosin, et prit secrètement la route de Paris ; mais il tomba malade en chemin, et eut beaucoup de peine à gagner cette ville, où il se procura un logement fort retiré dans un quartier obscur. Il y était à peine établi, que, soit hasard, soit que le gouvernement eût été informé de sa démarche, il fut arrêté comme faux monnayeur, et, malgré toutes ses réclamations, conduit au Châtelet et écroué en cette qualité. Il fallut qu'il écrivît au roi, qui le fit relâcher, et l'exila à l'île Jourdain, où il demeura quatorze ans. Revenu dans son diocèse, l'évêque de Valence fut nommé, en 1687, à l'archevêché d'Aix ; mais les différends que la cour de France avait alors avec celle de Rome ne permirent pas qu'il obtînt de bulles. Il ne fut préconisé qu'en 1693, et ne prêta son serment que le 11 juin 1695. En 1701, le roi

lui donna l'abbaye de St.-Riquier. Il eut des démêlés avec le clergé régulier de son diocèse, notamment avec le couvent de St.-Barthélemi d'Aix, sur lequel il prétendait le droit de visite. Ni Rome, ni le conseil du roi n'accueillirent ses prétentions. Il mourut à Aix le 22 janvier 1708. On trouva dans sa cassette onze mille louis d'or au coin de Louis XIII, qu'il aurait pu changer avantageusement à la monnaie, et qu'il avait gardés à cause de la beauté de la gravure, qui était du célèbre Varin. On lui fit cette épitaphe : *Requiescat ut requievit.* « C'était, dit l'abbé de Choisy, » un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. » Il avait la répartie prompte, fine, mordante même, et s'abandonnait aisément à cette humeur, même avec les personnes dont le rang exigeait plus de respect.

I.—Y.

COSPÉAN, ou COSPEAU (PHILIPPE DE), né d'une famille noble, mais pauvre, en Hainaut, l'an 1568, fut quelque temps disciple de Juste-Lipse, et vint continuer ses études à Paris. Il se vit réduit, pour vivre, à se faire valet d'un régent du collège de Navarre. Charles de Montchal, alors précepteur de l'abbé d'Espèrnon, depuis cardinal de la Valette, distingua le jeune Cospéan, et le chargea de suivre son élève en classe. Cospéan était chargé de porter le portefeuille, les livres et l'écritoire de l'abbé d'Espèrnon : c'est à cette fonction servile qu'il dut sa fortune. Il écrivait aussi pour l'élève les leçons que dictaient les professeurs. Le duc d'Espèrnon eut occasion de voir Cospéan ; charmé de son esprit, il le fit

recevoir docteur de Sorbonne, et nommer évêque d'Aire en 1607. Cospéan était déjà un des meilleurs prédicateurs de son temps ; on doit remarquer qu'il fut un des premiers à substituer dans les sermons, aux citations ridicules d'Homère, de Cicéron et d'Ovide, celles de l'Écriture et des Pères. Il fut nommé aumônier et conseiller de la reine Marguerite. En 1605, il avait fait l'oraison funèbre de la maréchale de Retz ; en 1610, il fut chargé de prononcer celle de Henri IV, dans l'église de Notre-Dame, pendant la cérémonie des obsèques de ce monarque. L'Étoile remarque qu'il loua le roi et les jésuites, « et » prêcha *el poco* en espagnol. » En 1621, Cospéan fut élevé sur le siège de Nantes. Il eut bientôt occasion de reconnaître ce que le duc d'Espèrnon avait fait pour lui. Ce seigneur violent et impérieux était tombé dans la disgrâce du cardinal de Richelieu, pour avoir frappé de sa canne l'archevêque de Bordeaux, de la maison de Sourdis. Le duc offrait vainement de réparer sa faute. Cospéan osa dire au ministre irrité : « Monseigneur, si le » diable était capable de faire à Dieu » les satisfactions que M. le duc d'Espèrnon offre à M. l'archevêque de » Bordeaux, Dieu lui ferait miséricorde. » Le cardinal, qui aimait Cospéan, se rendit à cette saillie, et le différend entre le duc et l'archevêque fut bientôt accommodé (*Voy. ESPERNON.*) Quelques jours avant l'exécution de François de Montmorenci, comte de Bouteville (1627), on lui envoya l'évêque de Nantes pour le préparer à la mort. Bouteville fut si touché des exhortations du prélat, que, n'étant pas encore condamné, il voulait demander à ses juges, comme une grâce, d'être pendu et traîné sur la claie au gibet. Cospéan eut beaucoup

de peine à lui faire entendre que son salut n'était pas attaché à cette humiliation, mais à son repentir; et que ce serait une flétrissure pour la maison de Montmorency, et pour ses enfants, bien que ce genre de supplice eût été demandé volontairement (Voy. BOUTEVILLE). Ménage rapporte que Cospéau ayant dédié au cardinal de Richelieu un livre latin, ce ministre se contenta de lui répondre: *Accepi, legi, probavi*, et il trouve que ces trois mots valaient un long éloge. On lit dans les *Mémoires de Montchal* et dans l'*Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, que Cospéau, arrivant aux derniers moments du cardinal de Richelieu, et scandalisé de la tranquillité, de la voix ferme, et du visage sercin de ce ministre, dit à un de ses amis: *Profectò nihilum me terret magna illa securitas*. Cospéau fut nommé évêque de Lisieux en 1636, et mourut en 1646, âgé de soixante-dix-huit ans. On a de lui: I. *Oraison funebre prononcée en l'église de Paris, aux obsèques de Henri-le-Grand*, Paris, 1610, in-8.; II. *Remontrance du clergé de France au roi*, prononcée le 18 juillet 1617. Cospéau y parle fortement contre les duels, contre le bas âge de ceux qu'on nommait aux bénéfices, contre les pensions laïques, et finit par remercier le roi de la main-levée des biens ecclésiastiques du Béarn. III. *Pro patre Berullio epistola apologetica*, Paris, 1622, in-8°. Cette épître parut aussi, la même année, en français; elle est dédiée au cardinal de Bentivoglio, et dirigée contre les carmes qui, offensés de ce que Bérulle s'était chargé de la direction des carmélites, avaient fait une critique violente d'une prière composée par ce vénérable instituteur de l'Oratoire. L'année même de la mort

de Cospéau, un cordelier, nommé le *Méz*, publia sa *Vie* à Saumur, in-4°; et le P. David-de-la-Vigne, de l'ordre des frères mineurs, qui avait assisté Cospéau à la mort, fit imprimer à Paris, la même année, in-4°, le *Miroir de la bonne mort*, ou *Méthode de bien mourir, tirée des dernières paroles de l'évêque de Lisieux, en forme d'oraison funèbre*. Le prélat est nommé, dans ce discours, *Philippe de Cospeau*. V—VE.

COSPI (ANGE-BARTHÉLEMI), né à Bologne dans le 15. siècle, d'une famille patricienne, professa les humanités, la rhétorique et la philosophie dans sa patrie. Jules II l'envoya à Vienne avec le titre de son légat. Léon X, pour le récompenser des services qu'il avait rendus au Saint-Siège, le nomma sénateur. Il fut ensuite secrétaire de l'empereur Maximilien, et mourut le 2 novembre 1516. Il était très versé dans la littérature grecque et latine. Il a traduit en latin le 16°. et le 17°. livre de l'*Histoire* de Diodore, et la *Vie d'Alexandre*, extraite des *Annales* de Zonare. On a réuni ces différentes traductions à celle que le Poggio avait donnée des autres livres de Diodore, Bâle, Henri-Pierre, 1551, 1548 et 1559, in-fol. La *Vie d'Alexandre* a été insérée dans plusieurs éditions de Quinte-Curce. La première où on la trouve est celle de Bâle, 1545, in-8°. On lui attribue encore une traduction latine de Paréphate, imprimée en 1514.—Antoine-Marie COSPI, secrétaire du grand-duc de Toscane, a publié *Il giudice criminalista*, Florence, 1645, et un *Traité sur l'art de déchiffrer*, traduit en français en 1641 (V. J. F. NICÉRON.) W—S.

COSROES. Voy. KHOSROU.

COSSA. V. ALEXANDRE V ET JEAN XXIII, pages.



COSSART (GABRIEL), jésuite, né à Pontoise, en 1615, mort à Paris le 16 septembre, 1674, professa pendant sept années la rhétorique au collège de Louis-le-Grand. Cette place le mit dans la nécessité de parler plusieurs fois en public, et les discours qu'il prononça ajoutèrent à sa réputation. Il avait fait son étude unique des écrivains de l'antiquité; mais il réussissait mieux à en expliquer les beautés qu'à les faire passer dans ses ouvrages. Sa latinité est pure sans être exempte des néologismes et des constructions modernes. Sans être poète, il avait composé une assez grande quantité de vers; mais il se contentait de les lire à ses amis, et jamais il ne voulut permettre qu'on les imprimât. Les deux épîtres dans lesquelles il s'est proposé d'imiter Horace, sont les seules pièces que distinguent dans son recueil et que relisent encore les amateurs de la poésie latine. Le P. Larue, son confrère et son ami, a recueilli ses discours et ses vers et en a publié à Paris en 1675, in-12, une édition précédée d'une préface, dans laquelle il apprécie le talent de Cossart comme orateur et comme poète. Ce recueil a été réimprimé en 1725, in-12. Santeul a fait, en vers latins, le *Tumulus P. Cossartii*, attaqué par Boileau et défendu par son auteur. Cossart a coopéré à l'édition des Conciles, entreprise par le P. Labbe (*Voy. LABBE*), et, après la mort de son collaborateur, en a publié seul les huit derniers volumes, depuis le 11<sup>e</sup>. jusqu'au 18<sup>e</sup>. Le P. Cossart avait établi, à l'entrée du faubourg St.-Jacques, une maison, qui subsistait encore en 1720, pour recevoir et entretenir gratuitement de pauvres écoliers qui étaient connus sous le nom de *Cossartins*.

W—s.

COSSÉ (CHARLES DE), comte de Brissac, né vers 1505, de René Cossé, seigneur de Brissac en Anjou, grand fauconnier, et de Charlotte de Gouffier, était d'une complexion délicate. Il suppléa aux forces qui lui manquaient, par l'adresse qu'il acquit dans ses exercices; il l'emportait souvent sur les plus robustes, par son habileté à manier une lance et une épée. Enfant d'honneur de François, dauphin, fils aîné de François 1<sup>er</sup>, ce jeune prince le fit son premier écuyer. Envoyé au siège de Naples, en 1528, il fut attaqué par les Espagnols à la descente des galères; ses troupes reculèrent jusqu'au bord de la mer: seul, à pied, sans casque, sans cuirasse, sa seule épée à la main, il se défendit contre un cavalier armé de toutes pièces et le fit prisonnier. Il commandait cent cheval-légers à la prise de Veillanc et à celle du château de Suze en 1537. Grand fauconnier de France en 1540, il fut nommé, en 1542, colonel-général *des gens de guerre français, à pied, de là les monts*. Au siège de Perpignan, sous le dauphin (depuis Henri II), tandis que la jeune noblesse de l'armée, livrée au plaisir et au jeu sous les tentes du prince, veillait peu aux mouvements des assiégés, ceux-ci firent une sortie, comblèrent les tranchées et se portèrent sur le parc de l'artillerie; Brissac, lui douzième, s'avança une pique à la main, reçut tout le feu des ennemis, et, malgré une blessure à la cuisse, entre tint le combat jusqu'à l'arrivée de l'infanterie qui le dégagea. Le dauphin lui dit en l'embrassant « qu'il voudrait » être Brissac, s'il n'était pas dauphin. » Il commanda en 1545 toute la cavalerie légère en Piémont, suivit la même année le roi en Flandre, battit un corps considérable

des impériaux, et leur fit six cents prisonniers. L'alarme se répandit dans le reste de l'armée ennemie; elle abandonna l'attaque de Bohain, le siège de Guise, et se retira en désordre sur le Quesnoi. Brissac attaqua son arrière-garde, en défit une partie, et prit François d'Este, frère du duc de Ferrare et général de la cavalerie impériale. L'armée française se retira : Brissac, pour faciliter la marche du roi et assurer sa retraite, se chargea de l'arrière-garde, et y courut les plus grands dangers. Investi avec douze cavaliers qui l'accompagnaient, il fit de prodigieux efforts pour se dégager; quelques Français accoururent à son secours : on lui avait arraché ses brassarts, son hausse-col; ses habits étaient en pièces; un Allemand fort et vigoureux l'enlevait de dessus son cheval; Brissac se débattait encore avec le tronçon de son épée; enfin les gens d'armes attachés à sa personne l'arrachèrent aux ennemis. Il saute sur un cheval frais, et regagne le gros de l'armée. Il y arrive couvert de sang et de poussière. L'armée lui devait son salut; le roi lui présenta à boire dans sa coupe, l'embrassa, et le fit chevalier de son ordre. L'empereur apprit alors que Landrecies, dont il voulait faire le siège, était pourvue de munitions et de vivres, et que l'armée française s'était retirée auprès du Cateau-Cambresis; il poursuivit l'arrière-garde commandée par Brissac qui le repoussa. En 1544, il fut envoyé avec sa cavalerie légère et deux mille fantassins à Vitry en Perthois; de là il harcélait l'armée impériale, enlevait ses fourageurs, coupait ses convois : l'empereur détacha sur lui quatorze mille hommes avec un train d'artillerie; la partie était trop inégale; Brissac l'abandonna, et se retira vers Châlons. Dans une vive escar-

mouche, il fut pris deux fois et deux fois délivré par ses troupes. La paix se fit en septembre avec l'empereur. En 1545, il défit deux mille Anglais sur la terre d'Oye, en Boulonais; la paix se conclut avec l'Angleterre en 1546. On ôta la charge de grand maître de l'artillerie à Jean de Taix, qui s'était permis quelques discours imprudents, et elle fut donnée en 1547 à Brissac, « le seigneur de la » cour le plus aimable, dit Mézerai, » et aussi le plus aimé de Diane de Poitiers. » On l'appelait communément le *beau Brissac*. Il eut la même année la charge de grand panetier. Maréchal de France en 1550, il se rendit en Piémont, dont le roi lui donna le gouvernement général; cette province devint alors une école militaire où la garde régulière des places, les fréquents exercices dans les plaines, et de petits combats aguerrissent le soldat et tirèrent l'officier de l'inaction où il était mollement plongé. Ce qui fait le plus d'honneur au maréchal de Brissac, c'est qu'il rétablit dans son armée une si exacte discipline, que le soldat, même en pays de conquête, n'osait rien prendre que de gré à gré. Il avait fait régler les ransons de part et d'autre, selon la fonction et la charge de ceux qui étaient faits prisonniers. On ne faisait point la guerre aux villageois ni aux marchands, mais seulement à ceux qui portaient les armes, et le paysan labourait sans crainte entre les deux camps. Pour réprimer la fureur des duels, qui était portée à l'excès, il imagina de les permettre, mais d'une façon si périlleuse qu'il en ôta bientôt le désir; il ordonna que ceux qui auraient désormais querelle la décideraient sur un pont entre quatre piques, et que le vaincu serait jeté dans la rivière, sans qu'il fut permis

au vainqueur de lui donner la vie. Brissac, en 1551, se rendit maître de Quïers et de plusieurs autres villes en Piémont : ces succès obligèrent Gonzague à lever le siège de Parme. En 1555, il prit, par escalade, Verceil, et la livra au pillage. Les meubles précieux, les pierreries et le trésor du duc de Savoie furent enlevés : ce prince les avait fait transporter dans cette place qu'il regardait comme imprenable. Brissac n'avait point assez de canon pour forcer la citadelle ; il se retira, toujours suivi par les ennemis, et ne perdit rien du butin qu'il emportait. Gonzague, redoutant les entreprises de Brissac, doubla toutes ses garnisons et affaiblit son armée. C'était ce que désirait le maréchal. Presque toujours sans argent, il n'était point en état de tenir la campagne ; le peu de troupes qui lui restait depuis qu'il avait envoyé des détachements en France, n'était point payé et ne se soutenait que par son attachement pour son général. En 1554, il prit tout le pays des Langhes, et finit la campagne par la conquête d'Ivrée, qui ouvrait un passage aux troupes auxiliaires des Suisses, et facilitait les courses dans le Milanais et sur les terres de Pavie. En 1555, par un coup aussi heureux que hardi, il surprit Casal. Toute la noblesse de l'armée impériale, qui s'y était rendue pour assister à un tournoi, le gouverneur et ses soldats, n'eurent que le temps de se jeter dans la citadelle, la plupart sans habits ; et presque tous sans armes. Brissac entra dans la ville, interdit le pillage, attaqua la citadelle, défendue par un bon fossé et quatre bastions, et se disposa à un assaut général. Les ennemis capitulent, promettent de se rendre si, dans vingt-quatre heures, ils ne sont point secourus. La capitulation était à

peine signée qu'on eut avis que Pescara marchait avec trois mille hommes pour se jeter dans la citadelle ; le maréchal tint ses troupes toute la nuit sous les armes ; on avança les horloges, et la citadelle se rendit. Il y trouva, comme dans la ville, une artillerie nombreuse, tira de la raugon de cette noblesse allemande, rassemblée pour le tournoi, cent mille écus qui réjouirent fort le soldat, mal payé jusque-là de ce qui lui était dû. Henri II accorda au maréchal une faveur bien glorieuse ; il lui fit présent de l'épée qu'il portait à la guerre. Ce présent, dont aucun de nos rois n'avait encore honoré un de ses sujets, fut accompagné d'une lettre où sa valeur, sa diligence, son zèle étaient peints avec les plus vives couleurs. Ce prince finissait par ce trait flatteur : « L'idée que j'ai de votre » mérite a passé jusque chez nos en- » nemis, et dernièrement l'empereur » avouait qu'il se ferait le monarque » du monde, s'il avait un Brissac pour » seconder ses armes et ses desseins. » Le roi lui ordonna de lever un impôt sur le clergé, la noblesse et le peuple du Piémont ; il se comprit le premier dans cette taxe, et donna 10,000 écus de son bien. Les maladies qui se répandirent dans son armée, par la mauvaise nourriture, ne l'empêchèrent pas de soumettre encore quelques places qu'il fit raser. Le maréchal avait reçu un renfort de la France, suivi de plusieurs princes et d'un grand nombre de seigneurs volontaires. Il marcha au secours de Santhià, assiégée par le duc d'Albe, qui avait remplacé Gonzague, le força de se retirer et de laisser dans son camp quatre cents malades, ses vivres et une bonne partie de son artillerie. L'armée française forma le siège de Volpian ; Brissac était resté

malade à Turin; ses lieutenants ne surent point se faire obéir; les jeunes volontaires montèrent témérairement à l'assaut; le gouverneur déclara qu'il ne capitulerait qu'avec le maréchal; Brissac se fit porter à l'armée; la ville se rendit; il en ordonna la démolition. A la prise de Vignal, les assiégés se défendaient depuis quelques jours; un bâtard de la maison de Roissy, âgé de vingt ans, quitte sa troupe, paraît sur la brèche, tire un coup d'arquebuse, met l'épée à la main, insulte l'ennemi; ses camarades volent à son secours et combattent avec valeur; le maréchal est forcé de les soutenir; on se bat long-temps, les Français emportent la brèche, et la ville qui fut rasée. Le maréchal n'estimait point les conquêtes faites au mépris de la discipline; il n'aurait point laissé au siège de Volpian l'impunité des troupes impunies, si les premiers coupables n'eussent été des princes du sang: il mit Roissy au conseil de guerre et le fit conduire à Turin. On procéda à son jugement; le maréchal prononça qu'ayant défendu qu'on quittât son rang avant le signal, Roissy avait violé cet ordre, et que sa désobéissance méritait la mort; le conseil opina comme le maréchal. On lut à Roissy sa sentence, et l'on se disposait à le conduire au supplice; Brissac ordonna à ses troupes de se retirer: « Approchez, dit-il à » Roissy; j'ai pitié de votre jeunesse; » j'estimerai un jour votre valeur » quand elle sera dirigée par l'obéissance: je vous rends aux vœux et » aux prières de l'armée. Portez, pour » l'amour de moi, cette chaîne d'or que » je vous donne, recevez des mains de » mon écuyer un cheval et des armes » avec lesquelles désormais vous combattrez auprès de moi. » Il avait puni auparavant dans toute la rigueur des

lois militaires un officier qui, malgré son ordre, avait quitté l'armée sans congé. Le conseil de guerre le déclara « privé d'armes, d'honneur, » de condition, sujet à la taille, et ses » enfants roturiers. » Le roi approuva d'abord cet acte de justice; mais, sur les instances des dames de la cour, il fit grâce à l'officier, ce qui ne contribua pas peu à nourrir l'esprit d'indiscipline dans les troupes. Brissac battait partout les ennemis lorsqu'il apprit la défaite des Français à St.-Quentin, reçut l'ordre de faire partir cinq mille Suisses, quatre compagnies de gendarmerie, autant de cavalerie légère, et de se tenir en Piémont sur la défensive. Le roi le nomma, en 1559, gouverneur et lieutenant général de Picardie, sur la démission de l'amiral de Coligny. Investi tout à coup par ses propres soldats, qui lui demandaient, les armes à la main, de quoi payer leurs dettes, il serait devenu leur victime, s'il n'avait trouvé dans la générosité des Suisses un remède au mal qu'il ne pouvait guérir seul. Il vendit ce qui lui restait d'argenterie et de bijoux, en joignit le prix à la somme que lui prêtèrent les Suisses, et distribua le tout aux soldats. Pendant les troubles suscités par les calvinistes, Charles IX le nomma, en 1562, commandant à Paris, où il réussit à entretenir le calme. Il commanda en 1563 en Normandie, d'où il alla se mettre à la tête de l'armée devant Orléans, après l'assassinat du duc de Guise. La cour, en paix avec les calvinistes, entreprit de chasser les Anglais de la Normandie; le maréchal de Brissac commanda sous le roi et le connétable au siège du Havre, qui capitula au bout de huit jours: ce fut sa dernière expédition. Il mourut à Paris au mois de décembre suivant,

avec la réputation d'un des plus illustres capitaines et des plus grands hommes de son siècle. On trouve l'histoire de ses campagnes en Italie dans les mémoires de du Villars ( Voyez Fr. de BOIVIN ). D. L. C.

COSSÉ (ARTUS DE) de Brissac, frère du précédent, fut connu d'abord sous le nom de *Gonnor*, jusqu'à sa promotion au grade de maréchal de France. Lieutenant de cent hommes d'armes, il se signala au siège de Lens en 1551, et en 1552, sous le duc de Guise, à la défense de Metz, dont il fut fait gouverneur. Il servit sous le duc d'Anjou en 1555, aux sièges de Volpian et de Moncaher, et reçut cette même année, le collier de l'ordre de St.-Michel. Charles IX le fit surintendant des finances en 1565, le nomma grand-panetier en 1564, érigea en 1566 sa terre de Secondigny en comté, et le créa maréchal de France en 1567. A la tête d'un corps de cavalerie, il se distingua, la même année, à la bataille de St.-Denis, et fut ensuite choisi pour commander l'armée contre les Calvinistes, sous le duc d'Anjou. Il serait trop long d'entrer dans les détails des services importants qu'il rendit à l'état, des sièges qu'il soutint et fit lever à l'ennemi, des villes qu'il prit et des batailles qu'il gagna. On se bornera à dire, d'après tous les historiens du temps, « qu'il avait la tête aussi bonne que le bras. » Le 4 mai 1574, Catherine de Médicis le fit arrêter à Vincennes, et conduire à la Bastille, sur le soupçon d'appuyer un parti qui se formait en faveur du duc d'Alençon, aux approches de la mort de Charles IX : il y resta dix-sept mois. Henri III lui rendit sa liberté, et lui offrit des lettres-patentes qui le déclareraient innocent. « Trouvez bon, sire, que je n'en veuille pas, répondit-il; un Cos-

» se doit penser que personne ne l'a » cru coupable. » Il avait l'esprit vif, l'humeur libre et gaie; il aimait la table et beaucoup les femmes; mais jamais l'instant du plaisir ne l'emportait sur celui du devoir. Henri III le fit chevalier du St.-Esprit le 51 décembre 1578. Il mourut au château de Gonnor, en Anjou, le 15 février 1582. D. L. C.

COSSÉ (TIMOLÉON DE), comte de BRISSAC, fils de Charles, né en 1545, fut élevé enfant d'honneur auprès de Charles IX qui, parvenu à la couronne, le fit, en 1560, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et lui donna, en 1561, la charge de colonel-général de l'infanterie française de la montagne. Il fit ses premières armes en 1562, au siège de Rouen, et servit, la même année, à la défense de Paris; il joignit ensuite l'armée du Lyonnais, commandée par le duc de Nemours, où il servit comme colonel de l'infanterie, à la tête des bandes de Piémont. Au siège de Lyon, en mars 1565, le comte de Brissac, ayant attaqué sans succès le faubourg St.-Just, arrêta les ennemis par sa fermeté, et se retira toujours en combattant. La paix fut signée le 15 du même mois. Charles IX créa Brissac chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lui donna la charge de grand fauconnier, vacante par la mort de son père, le gouvernement de la ville et du château d'Angers, et la charge de premier panetier, en survivance du maréchal de Brissac, son oncle. Les Turcs faisaient le siège de Malte en mars 1565; une nombreuse noblesse résolut de secourir cette place; Brissac fut de cette expédition. L'arrivée de ce secours étonna les Turcs qui levèrent le siège; mais, bientôt, instruits du petit nombre d'hommes dont ce renfort était composé,

ils descendirent de nouveau dans l'île. Brissac décida les troupes chrétiennes à sortir de leurs retranchements : elles poussèrent jusque dans leurs vaisseaux les Turks, qui abandonnèrent leur entreprise, après avoir perdu trente mille hommes. Brissac revint en France. En 1567, la guerre recommença ; on rangea toute l'infanterie française en six régiments, dont trois étaient sous les ordres du colonel-général *deçà les monts*, et trois sous ceux de Brissac, colonel-général *delà les monts*. Il servit à la tête de ses trois régiments à la bataille de St.-Denis, au combat de Sarry, près de Châlons, à la bataille de Jarnac, en 1569, et au siège de Mucidan, en Périgord, où il fut tué le 28 avril 1569, à vingt-six ans.

D. L. C.

COSSÉ (CHARLES II DE), frère du précédent, après la mort duquel il fut nommé grand fauconnier, colonel de douze vieilles bandes d'infanterie, qui prirent le nom de *Brissac*, et à la tête desquelles il servit jusqu'à l'évacuation du Piémont, en 1574. En 1582, il monta sur la flotte commandée par Strozzi, qui portait six mille hommes destinés à secourir don Antoine de Portugal, et à le conduire aux îles Açores, où celle de Tercère tenait encore pour lui. Les troupes descendirent dans l'île St.-Michel, défirent deux mille Espagnols, et s'emparèrent de Villefranche. La flotte espagnole parut bientôt après ; on en vint à une action générale ; Strozzi fut blessé à mort. Le vaisseau du comte de Brissac, criblé de coups de canons, coulait à fond ; il se sauva dans sa chaloupe, remonta un autre vaisseau, et revint en France avec les débris de la flotte. Il obtint le gouvernement du château d'Angers, qu'il reprit sur les calvinistes en 1585. Il suivit le duc de Guise en 1586, à la prise de Donzi,

de Rocroi, et aux combats de Vimori et d'Auneau. Le prince l'envoya à Paris en 1588, pour commander un des quartiers de cette capitale, que les *seize* avaient entrepris de soulever contre le roi. Il fut le premier à y former des retranchements connus sous le nom de *barricades*, et, secondé des habitants du faubourg St.-Germain, il enferma si bien entre les ponts le brave Crillon, qu'il le mit hors d'état de faire aucun mouvement. Il arrêta ensuite le tumulte, garantit les Suisses que le peuple maltraitait, et les conduisit vers le Louvre. Il présida la chambre de la noblesse aux états de Blois, en 1588. Henri III le fit arrêter après la mort du duc de Guise, mais lui rendit bientôt après la liberté. Il se jeta alors dans le parti de la ligue, défendit Falaise, où le roi le fit prisonnier. Le duc de Mayenne le nomma gouverneur du Poitou, de la Rochelle, du pays d'Aunis et de l'île de Ré, pour la ligue. Il y commanda jusqu'en 1594. Mayenne l'avait créé, dès 1593, maréchal pour la ligue, et l'établit, en janvier 1594, gouverneur de Paris qu'il remit, le 22 mars suivant, à Henri IV. Le brave de St.-Luc, qui avait épousé sa sœur, avait ménagé sa réconciliation avec le roi, et refusa le bâton de maréchal de France, qu'il demanda pour Brissac à qui le roi l'accorda. Chevalier des ordres du roi en 1595, il commanda l'armée du roi en Bretagne en 1596, défit en 1597 les troupes du duc de Mercœur, prit Dinan et sa citadelle. Duc et pair en 1611, il accompagna en 1615 Louis XIII, qui allait en Guyenne au-devant de la future reine Anne d'Autriche. En 1616, le 11 janvier, conjointement avec Villeroi, secrétaire d'état, il conclut une trêve avec M. le prince, et la paix à Loudun le 3 mai suivant.

Il assista à l'assemblée des grands du royaume, tenue à Rouen en 1617, et se rendit à l'armée du roi en 1621 ; mais étant tombé malade au siège de St.-Jean-d'Angély, on le transporta au château de Brissac, où il mourut en juin 1621.

D. L. C.

**COSSÉ** (JEAN-PAUL-TIMOLÉON DE), maréchal duc de Brissac, l'un des descendants des précédents, né le 12 octobre 1698, d'abord chevalier de Malte, et garde de la marine en 1715, servit sur les galères de Malte en 1714, se trouva à différentes actions contre les Turks, et, en 1716, au siège de Corfou, défendu par le maréchal de Schulembourg, qui obligea les Turks à le lever. Le chevalier de Brissac quitta le service de mer et revint en France en 1717. Mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, il servit avec la plus grande distinction jusqu'en 1768, époque à laquelle sa valeur et son zèle furent récompensés par le bâton de maréchal de France. Son courage, sa politesse, tout, jusqu'à sa manière de s'exprimer, annonçait la loyauté, la franchise d'un brave chevalier français, et le modèle de nos anciens preux. Il avait conservé le costume du siècle de Louis XIV, et porta long-temps l'écharpe et les deux queues. Le comte de Charolais le trouva un jour chez sa maîtresse et lui dit brusquement : « Sortez, monsieur. — Monseigneur, » répondit fièrement le duc de Brissac, « vos ancêtres auraient dit : Sortons. » Il est mort en 1784. — Son fils aîné, Louis-Joseph-Timoléon, titré duc de Cossé, colonel d'un régiment de son nom, fut tué, en 1757, à la bataille de Rosbak, et ne laissa point d'enfants de son mariage avec mademoiselle Molé.

D. L. C.

**COSSÉ-BRISSAC.** Voy. **BRISSAC.**

**COSSIGNY** (JEAN-FRANÇOIS

CHARPENTIER DE), ingénieur, fut envoyé, en 1751, à l'Île-de-France, pour reconnaître le sol et examiner si la côte offrait un mouillage sûr. Les renseignements qu'il donna furent trouvés satisfaisants, et la compagnie des Indes se détermina à faire construire sur ses plans le Port-Louis, au N. O. de l'île, dans une position peu agréable, mais avantageuse pour le commerce. En 1759, il passa à Pondichéry, menacé par les Marates, et contribua par ses bonnes dispositions à les tenir éloignés de cette place. Il profita du loisir que lui laissait l'inaction des ennemis, pour visiter la province de Maduré, et s'arrêta à Trichirapali pour en lever le plan, qu'il fit graver à son retour en France en 1745. Nommé d'abord directeur des fortifications de la Franche-Comté, il fut ensuite employé dans la guerre d'Allemagne, et enfin envoyé une seconde fois à l'Île-de-France, en 1754, avec le grade de maréchal de camp et le titre de commandant de l'artillerie et du génie. Rappelé en Europe, il retourna une troisième fois à l'Île-de-France, où il avait formé un établissement considérable et dont le climat convenait à sa santé. Il y mourut vers 1778, dans un âge avancé. Cossigny était associé de l'académie des sciences de Paris, et membre de celle de Besançon. On trouve dans le recueil de la première de ces compagnies ses *Observations sur la glacière naturelle de la Grâce-Dieu* (à quatre lieues S. E. de Besançon), et dans les registres de la seconde, sa *Dissertation sur les eaux minérales de Luxeuil et de Plombières*, et quelques autres mémoires. On a encore de lui : I. *Lettre critique sur l'histoire des Indes, de l'abbé Guyon*, Genève, 1744, in-12; II. *Réplique à la réponse injurieuse de l'abbé Guyon*, Francfort, même

année, in-12. (*Voy. GUYON.*) Ces deux ouvrages contiennent des renseignements curieux sur Pondichéri et sur les événements qui s'y étaient passés pendant son séjour. III. *Mémoire sur le moulin à poudre de l'Île-de-France*, 1778, in-4°. W—s.

COSIGNY DE PALMA (JOSEPH-FRANÇOIS CHARPENTIER), fils du précédent, né à Palma dans l'Île-de-France en 1730, fit ses premières études à l'université de Besançon, et alla les terminer à Paris. En 1755, il s'embarqua sur un vaisseau français qui se rendait à Canton, et, après avoir visité Batavia et les principaux établissements des Européens dans l'Inde, revint à l'Île de France où il obtint le grade d'ingénieur militaire. Il avait agrandi le jardin botanique établi par son père, et en consacra une partie à des essais utiles : c'est ainsi qu'il parvint à introduire dans cette colonie la culture de la canne à sucre de Batavia et de l'arbre à vernis de la Chine. Il revint en France en 1775, fut nommé en 1789 député extraordinaire de l'Île-de-France, et chargé en 1792 de solliciter du gouvernement les secours nécessaires pour mettre la colonie à l'abri d'une invasion. La guerre, qui survint, l'empêcha d'y retourner : il se retira à la Madeleine, près d'Arpajon, et continua de s'y livrer à des travaux d'utilité publique. Envoyé de nouveau à l'Île-de-France pour y annoncer les résultats de la journée du 18 brumaire, le chagrin qu'il éprouva d'y trouver ses habitations en partie ruinées le détermina à revenir à Paris, où il mourut le 29 mars 1809. Il était, dès 1775, membre de l'académie des sciences, et fut nommé correspondant de l'institut à l'organisation de ce corps savant : il était aussi de la société asiatique de Calcutta, de la

société littéraire de Batavia, et des sociétés d'agriculture de Paris, Besançon et Douai. Outre divers mémoires, adressés à la société d'agriculture de Paris, on a de lui : I. *Lettre à Lemonnier sur la culture du café*, 1775. C'est le meilleur ouvrage qu'on eût sur ce sujet. Rozier en prit des extraits dans son *Cours d'agriculture*, sans nommer l'auteur, qui était anonyme. II. *Lettre sur les arbres à épices fines avec une instruction sur leur culture et leur préparation*, Paris, 1775, in-8°. III. *Essai sur la fabrication de l'indigo*, imprimé à l'Île-de-France en 1779, ouvrage estimé et le plus complet que l'on ait sur ce sujet, approuvé par l'académie des sciences, et imprimé aux frais du gouvernement, mais extrêmement rare en Europe. L'auteur y développe une grande connaissance de la chimie théorique et pratique. Il a été traduit en anglais, Calcutta, 1789, in-4°, très rare. IV. *Deux Mémoires sur la fabrication des eaux-de-vie de sucre*, imprimés à l'Île-de-France, 1781 et 1782, in-4°. V. *Lettre à Sonnerat*, Île-de-France, 1784, in-4°. Il y réfute quelques assertions de ce voyageur. VI. *Voyage à Canton, suivi d'Observations sur le Voyage à la Chine de Macartney; et sur celui de van Braam, et d'une Esquisse des arts des Indiens et des Chinois*, Paris, an vi (1798), in-8°. VII. *Voyage au Bengale*, suivi de notes et d'observations sur celui de Stavorinus dans la même contrée, Paris, an vii (1799), 2 vol. in-8°, avec carte : ce voyage au Bengale, fait en 1789, et dont Cossigny ne fut que l'éditeur, n'occupe que la moitié du premier volume. Il est suivi d'une Notice sur le Japon et de plusieurs pièces, dont



a plus importante est une description de la culture du riz dans l'Asie. VIII. *Recherches physiques et chimiques sur la fabrication de la poudre à canon*, Paris, 1806, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme des vues et des procédés nouveaux. L'auteur y fit un supplément, Paris, 1808, in-8°. IX. *Mémoire sur l'indigo à retirer du pastel*: il n'a pas été imprimé; on peut voir dans les *Mémoires de l'Institut* (sciences physiques, tome III), le rapport qu'en firent les commissaires, MM. Fourcroy et Guyton de Morveau. X. Un *Mémoire à la société d'agriculture de Paris sur le sucre que l'on pourrait extraire de plusieurs végétaux*, etc. Voici le rapport qu'en firent les commissaires de cette société, tome VI. « Le citoyen » Cossigny a lu un Mémoire sur les » moyens d'établir en France des su- » creries, des indigoteries et des co- » tonneries; d'après des essais déjà » cités, il semblerait que ces deux der- » nières objets réussiraient dans nos dé- » partemens méridionaux. L'auteur » pense que l'on pourrait obtenir du » sucre de nos fruits, qui contiennent » en effet une très grande quantité de » matière sucrée. » Tout le monde sait aujourd'hui que l'industrie nationale a réalisé ce que Cossigny indiquait, et ce que beaucoup de savants même regardaient alors comme des assertions hasardées. XI. *Moyens d'amélioration pour les Colonies*, etc., Paris, 1802, 5 vol. in-8°. L'ouvrage donne plus de choses que le titre ne semble le promettre, et il mériterait mieux celui de mélanges; car on y trouve de tout: vues administratives, histoire naturelle, botanique, économie rurale et domestique, médecine, arts et commerce; l'auteur y déploie une grande variété de connaissances et de faits qu'il avait ob-

servés dans ses voyages en France, dans le Bengale, à Batavia et à la Chine. XII. *Observations sur le Manuel du commerce des Indes orientales et à la Chine* (de Blancard), Paris, 1808, in-4°. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Cossigny était vif, franc et très communicatif, plein de zèle pour la prospérité de son pays, et ami de l'humanité. Il fut lié d'amitié avec Poirre, Commerson, Céré, Radermacher, savant de Batavia, le P. Amiot et l'abbé Raynal. Commerson lui a dédié un genre d'arbres de l'île-de-France, auquel il a donné le nom de *cossignia*, de la famille des sapindacées. W—s et D—P—s.

COSSIN (LOUIS), graveur, naquit à Troyes vers 1655, fut nommé d'abord *Coquin* ou *Cauquin*, ensuite *Cossin* ou *Cossinus*. Il a gravé un grand nombre de portraits, mais tout porte à croire qu'il avait pratiqué la peinture avant de prendre le burin; il est certain du moins que celui de Louis XIII, qu'il a gravé de grandeur naturelle, est d'après le portrait qu'il avait peint du même prince. Quelques-unes des belles compositions de C. Lebrun, un beau morceau de J.-B. Champagne, l'*École d'Athènes* de Raphaël, ont tour à tour exercé son burin patient et laborieux; mais parmi les différents ouvrages de Cossin, les portraits qu'il a gravés sont la seule chose que les amateurs conservent encore dans leurs portefeuilles, les ouvrages de Lebrun, Champagne et Raphaël ayant été gravés depuis par des artistes plus habiles. Il mourut à Paris en 1682. A—s.

COSSON (DANIEL), naquit à Leyde, de parents qui exerçaient le commerce avec distinction. Il étudia sous Gro-novius le père, et dut à ce maître habile un goût pour les lettres que rien

ne put jamais éteindre. Bientôt la guerre dont son pays était devenu le théâtre, et les sollicitations de sa famille, le déterminèrent à passer dans le Levant. Il quitta la Hollande en 1674, visita l'Italie, et arriva à Smyrne au milieu de l'année suivante. Après s'être rendu familiers les idiomes du pays, il porta son attention sur les antiquités dont abonde cette contrée. Des recherches soutenues lui procurèrent une suite précieuse de monuments de toute espèce. Nommé vice-consul de sa nation, il profita du crédit que lui donnait cette place pour augmenter encore le riche cabinet qu'il s'était formé. Après un séjour de treize années en Asie, il se disposait à repasser en Europe, lorsque le 10 juillet 1688, un tremblement de terre affreux vint ruiner la ville de Smyrne. En un instant, Cosson perdit sa fortune, sa maison et tout ce qu'elle renfermait. Obligé d'abord de chercher un asyle sur un vaisseau, où les secousses qui se renouvelaient par intervalle le retinrent long-temps, il se réfugia avec ses compatriotes dans un village voisin, nommé *Hadgilar*, où, quelques mois après, il fut victime d'un malheur encore plus funeste. Étant sorti dans la campagne, un livre à la main, pour se promener, il fut surpris par des Algériens qui avaient abordé sur la côte. Deux de ces pirates, pour l'empêcher de fuir, lui coupèrent le tendon d'Achille, et, l'ayant ensuite entraîné dans une cabane écartée, ils le percèrent de plusieurs coups dont il mourut. Il était âgé seulement de quarante ans. Nous avons puisé ces faits dans l'éloge qu'a publié Jacques Gronovius, sous ce titre : *Memoria Cossoniana*, Leyde, 1695, in-4°. A la suite de cet éloge, on trouve une copie du célèbre monument d'Ancyre, plus exacte et moins incomplète que celle

qu'avait rapportée Busbecq, et quelques autres inscriptions que Cosson avait envoyées en Europe avant la perte de son cabinet. Z.

COSSON (PIERRE-CHARLES), né à Mezières vers 1740, après des études brillantes dans le collège de Ste-Barbe, à Paris, se voua de bonne heure à la carrière pénible de l'instruction publique. Deux prix de maître-ès-arts, remportés en 1762 et 1765, annoncèrent qu'il avait profité des leçons de ses maîtres, et qu'il était digne d'en donner à son tour. Ces succès lui firent obtenir une chaire d'humanités à la Flèche, et ensuite à Paris au collège des Quatre-Nations. Le jeune professeur, après avoir satisfait aux vœux de l'université, qui exigeait de ses maîtres des compositions latines, ne crut pas être transfuge en cultivant aussi la littérature française, puisqu'elle devait faire partie de son enseignement. L'année suivante (1764), il remporta le prix que l'académie de Besançon avait proposé sur cette question : « Les progrès des » modernes ne dispensent point de » l'étude des anciens ; » et son discours prouva qu'il avait approfondi les uns et les autres. *L'Éloge de Bayard*, qu'il publia en 1770, se fit remarquer par l'expression éloquente d'un amour pour sa patrie, qui rendait le panégyriste digne du héros. En accordant un culte de préférence aux muses latines, comme sa place lui en faisait un devoir, Cosson avait offert aussi quelques hommages aux muses françaises, et il sut, entre autres efforts, faire célébrer à la poésie les premiers succès d'un de nos plus célèbres géomètres (M. Legendre). La traduction de Tite-Live, par Guérin, étant épuisée, la réputation de Cosson fit jeter les yeux sur lui pour en préparer une nouvelle édition. On savait d'ailleurs

que cet historien était son auteur favori, qu'il l'avait constamment expliqué à ses élèves, et qu'il les entretenait souvent du chef-d'œuvre de cet écrivain, la seconde guerre punique, en le rapprochant de Polybe et de Silius. Cosson fit tous ses efforts pour rendre ce travail digne des regards du public, retoucha presque en entier la version de son ancien confrère, et la publia en dix volumes in-12, 1775. Quoique cette traduction soit loin d'être sans mérite, sous le rapport de l'exactitude, on peut croire que Cosson eût encore mieux réussi, s'il eût été dégagé des entraves où se trouve nécessairement un réviseur, partagé entre la crainte d'altérer un travail estimable et le désir d'en corriger les imperfections. Cosson, insouciant sur l'avenir, et content de l'humble médiocrité de sa place, s'était peu occupé de sa fortune; il avait atteint l'éméritat, lorsque la révolution vint lui enlever, avec la pension d'éméritat, le fruit d'une vie consacrée tout entière à l'instruction publique. Une autre carrière lui fut ouverte. M. Alexandre, qui avait été son élève et qui était resté son ami, l'emmena comme son secrétaire, lors de la mission qu'il remplit dans les départements du Rhin, et, peu de temps après, M. Rudler, chargé de l'organisation des pays conquis sur la rive gauche de ce fleuve, lui confia les fonctions de commissaire du gouvernement près de l'administration départementale du Mont-Tonnerre. Il les remplit deux ans à la satisfaction de ses supérieurs et de ses collègues, sut se défendre également de la faiblesse et de la dureté, et faire respecter en lui le nom français. Dénoncé par un de ces hommes qui croyaient la fierté républicaine incompatible avec l'aménité des formes et la douceur du

caractère, il fut rappelé à Paris, et vit sa tranquillité compromise par une suite des soupçons qu'avait inspirés son dénonciateur. Le nuage fut bientôt dissipé, et l'examen de ses papiers, la franchise de ses réponses, lui firent à l'instant rendre la liberté; mais le coup avait porté. Depuis ce moment, il ne fit plus que languir, et mourut le 18 juillet 1801. Dans le cours de ses fonctions administratives, il avait eu plusieurs fois des discours à composer, et l'impression nous en a conservé deux, celui qu'il prononça lors de l'installation des professeurs de Mayence, et celui qu'il fit à l'occasion de l'attentat commis à Rastadt sur la personne de nos plénipotentiaires; ils respirent tous deux l'éloquence du cœur et les sentiments du vrai patriotisme. Cosson était né bon et confiant; il portait hors de son collège une naïveté et une bonhomie qui contrastaient quelquefois plaisamment avec les airs et l'étiquette des sociétés brillantes où il était admis, et tout le monde se rappelle ce dialogue piquant où M. Delille prouve à son ancien confrère qu'il a blessé quinze à vingt fois les usages du grand monde. Ce dialogue se trouve dans les notes de la *Gastronomie*, par M. Berchoux, Paris, 1806. Cosson a encore publié, sous le nom de Charlotte-Catherine Cosson DE LA CRESSONNIÈRE, quelques morceaux de poésie insérés dans le  *Mercure*: *Lamentations sur la mort du Dauphin*, Paris, 1766, etc. N—L.

COSSUS (AULUS CORNELIUS) se distingua par un mémorable fait d'armes, l'an 516 de Rome, dans la guerre contre les Vêiens. « Il y avait » dans la cavalerie romaine, dit » Tite-Live, un tribun de soldats, le » plus bel homme de l'armée, d'une » vigueur non moins extraordinaire

» que son courage. Il avait reconnu, » à ses décorations royales, Volum- » nius, qui, partout où il se présen- » tait, faisait plier les escadrons ro- » mains. Aussitôt il s'élança contre » le roi des Véiens, le renversa de » son cheval, et, se précipitant sur » lui, le perça de sa lance, et lui » coupe la tête... » Quoiqu'il ne fût encore que tribun des soldats, Cossus porta les dépouilles opimes dans le temple de Jupiter-Féretrien, honneur réservé aux seuls consuls et aux dictateurs, et, dans le triomphe qu'obtint Mamercus Émilien, le tribun fixa les regards de la multitude plus que le dictateur lui-même. Nommé ensuite consul, puis dictateur, Cossus eut de grands succès contre les Volsques; mais le véritable motif de sa nomination avait été de la part du sénat de l'opposer aux projets séditeux de Manlius Capitolinus. A peine a-t-il mis en fuite les Volsques, que Cossus revient à Rome; dès le lendemain, il somme Manlius de paraître devant lui, et devant tout le sénat réuni au milieu de l'assemblée des comices. Là il l'interpelle à haute voix, et, se trouvant insulté par sa réponse, le fait conduire en prison (V. MANLIUS). Cossus triompha ensuite pour ses victoires sur les Volsques; mais le parti populaire dit qu'il célébrait bien plutôt sa victoire sur Manlius, et qu'il ne lui manquait que de le tenir attaché à son char. Cossus abdiqua peu de temps après; mais la défaveur du peuple le suivit dans sa retraite, et l'histoire ne fait plus mention de lui. M—D j.

COSSUTIUS, architecte romain, a vécu 175 ans av. J.-C. Sa réputation égala celle des artistes grecs, et Antiochus Epiphane ayant entrepris d'achever le temple de Jupiter-Olympien d'Athènes sur les fondements commencés par Pisistrate (V. CAL-

LESCHROS), chargea Cossutius de cet ouvrage immense, qui, suivant Tite-Live, était le seul temple de l'univers dont la grandeur répondit à la majesté du Dieu. Vitruve le compte parmi les quatre temples les plus célèbres, tels que ceux de Diane à Ephèse, d'Apollon à Milet, de Cérès à Eleusis. Il en existe encore des débris; mais les voyageurs ne le reconnaissent pas tous dans les mêmes ruines; Spon, Leroi et Stuart ont indiqué divers emplacements: les conjectures de ce dernier semblent les plus probables. Cossutius ne put mettre la dernière main à ce monument, auquel on travailla encore sous le règne d'Auguste, mais qui ne fut fini et dédié que par l'empereur Adrien.

L—S—E.

COSTA. V. ACOSTA et LACOSTE.

COSTADAU (ALPHONSE), dominicain, né dans le comtat Venaissin, vers la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, est auteur d'un *Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées*, ou le *Commerce des esprits*, divisé en trois parties, savoir: *Des signes humains*, Lyon, 1717, 4 vol. in-12; *Des signes superstitieux et diaboliques*, Lyon, 1720, 4 vol. in-12; *Des signes divins*, ibid., 1724, 4 vol. in-12. La première partie est la plus curieuse, quoiqu'il y ait bien du fatras; l'auteur y traite de l'origine des langues, de l'écriture, de l'imprimerie, du dessin, de la peinture, de la sculpture, etc.; du langage d'action, des gestes, de la pantomime, etc. Les recherches qu'il a été obligé de faire prouvent une grande patience; mais on n'y trouve ni goût, ni méthode, ni jugement. En traitant des signes diaboliques, et voulant se tenir également éloigné de l'incrédulité philosophique

et de la superstition, l'auteur montre une grande faiblesse d'esprit; il admet l'existence des sorciers, et donne en preuve de leur commerce avec le diable les aveux que plusieurs de ces malheureux ont faits devant les tribunaux. Quant à la troisième partie, on peut la considérer comme un traité purement théologique. Ce fut celle que ses confrères jugèrent la meilleure. Le P. Costadan se proposait d'ajouter encore plusieurs volumes à son ouvrage, mais ils n'ont point paru. Il enseignait la théologie aux dominicains de Lyon, vers 1750, et on croit que cette année fut celle de sa mort.

W—s.

**COSTADONI (JEAN-DOMINIQUE)**, l'un des plus savants religieux de l'ordre des camaldules, naquit à Venise en 1714, d'une riche famille de commerçants. Après avoir fait de brillantes études au collège des jésuites, il prit à seize ans l'habit religieux au monastère de St.-Michel, près Murano, et y reçut le nom de *D. Anselme*, sous lequel il est plus connu. Il y fit avec distinction ses cours de philosophie et de théologie, et commença dès 1757 à se faire connaître par une lettre critique, *Sopra alcuni sentimenti espressi nell' Eloquenza italiana da mon-ignor Giusto Fontanini intorno a certi scrittori Camaldolesi*. Il s'adonna spécialement à écrire l'histoire des hommes illustres et des institutions des ordres religieux, principalement du sien. Les antiquités chrétiennes fournirent aussi matière à ses travaux. Il coopéra pendant dix-huit ans sans interruption au grand ouvrage du savant P. Mittarelli, son maître, intitulé : *Annales Camaldulenses*. Après l'avoir terminé, il n'étudia et ne publia plus que des ouvrages de piété. Il mourut à Venise, le 25 janvier 1785, à

l'âge de soixante-onze ans. L'abbé Fortuné Mandelli, son confrère, a publié, en 1787, des *Mémoires* très exacts sur la vie de ce savant religieux. Les principaux ouvrages qu'il a laissés sont : I. *Osservazioni sopra un' antica tavola greca, in cui è racchiuso un insigne pezzo della croce di Gesù-Christo, la quale conserva si nel monasterio di S. Michele di Murano*, insérées dans le 59<sup>e</sup> vol. du recueil de Calogéra; II. *Dissertatio epistolaris in antiquam sacram eburneam tabulam*, insérée dans le même recueil, tomé XL; III. *Dissertazione sopra il pesce come simbolo degli antichi Cristiani*, même recueil, vol. XLII; IV. *Osservazioni intorno alla chiesa cattedrale di Torcello, ed alcune sue sacre antichità*, Venise, 1750, in-4<sup>e</sup>, et dans le même recueil, volume XLIII; V. *Lettera al sig. Ab. Lami sugli Annali camaldolesi, e sulle varie congregazioni degli eremiti camaldolesi*, insérée dans les *Novelle letterarie di Firenze*, tome XXVI, 1765; VI. *Avvisi ed istruzioni pratiche intorno a' principali doveri de' Regolari*, Faenza, 1770, réimprimés à Venise, 1771; VII. *Lettere consolatorie di un solitario intorno alla vanità delle cose del mondo*, etc., Venise 1775; VIII. plusieurs lettres sur des questions théologiques, imprimées à Venise en 1775, 1781; et réimprimées, par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, à Venise en 1787.

R. G.

**COSTÆUS**. Voy. COSTÉO.

**COSTANZI (CHARLES)**, graveur en pierres fines, naquit à Naples en 1705; son père, qui se nommait *Jean*, était lui-même un bon graveur. Charles l'a surpassé; on connaît de lui une figure de *Léda* et une tête d'*Antinoüs*, qu'il grava sur des

diamants pour le roi de Portugal. Le rédacteur de cet article en a vu des empreintes, ainsi que de plusieurs autres gravures du même artiste, et il y a reconnu un très haut degré de perfection. Costanzi dessinait avec justesse; ses portraits sont fort ressemblants; il serait difficile de faire en creux quelque chose de mieux que le *portrait du cardinal George Spinola*, qui est sur une agathe onyx. Les autres gravures de Costanzi sont répandues dans toute l'Europe. Il a également réussi à copier les pierres gravées antiques, et l'on prétend que personne, entre les modernes, n'a aussi bien gravé que lui la tête d'Antinoüs; aussi en a-t-il fait un grand nombre de copies que les connaisseurs les plus clairvoyants ont souvent prises pour des originaux. Il fit, en 1729, pour le cardinal de Polignac, une copie si ressemblante de la *Méduse* de Solon, que les artistes eux-mêmes ne cessaient de croire que c'était l'original que lorsqu'ils surent que cet original était dans le cabinet de Strozzi. Peu d'artistes ont reçu de leurs contemporains autant de témoignages d'admiration que Costanzi. Le roi de Portugal lui avait donné l'ordre de Christ: l'ordre de St.-Jean de Latran lui fut conféré par Benoît XIV, etc. Quoique né à Naples, il se regarda toujours comme romain, parce qu'il n'avait point cessé de demeurer à Rome, où son frère, nommé *Thomas*, moins habile que lui, grava néanmoins avec succès sur les pierres fines, et fut très occupé. A—s.

COSTANZO (ANGELO DI), célèbre historien, et poète italien du 16<sup>e</sup>. siècle, issu d'une noble et ancienne famille napolitaine, et seigneur de Cantalupo, naquit à Naples, vers 1507. Lié d'amitié avec Sannazar et plusieurs autres grands hommes qui

y vivaient alors, il fut encouragé par eux dans son goût pour l'étude, et dans le dessein d'écrire l'histoire de ce royaume, qui, à proprement parler, n'avait point encore eu d'historien; car l'ouvrage de Collenuaccio, très incomplet, lui semblait partial et rempli d'erreurs. Il employa plus de quarante ans à la recherche, à la lecture et à l'examen des vieilles chroniques et des anciens titres, et fit enfin paraître, en huit livres, comme un essai de son travail la 1<sup>re</sup>. partie de cette *Histoire*, à Naples, en 1572, in-4<sup>o</sup>. Il en fut peu content lui-même, et se mit aussitôt à la corriger, à l'augmenter et à la refondre presque entièrement. Enfin, en 1582, il mit au jour cet ouvrage, tel qu'il est resté, sous ce titre: *Le Istorie del regno di Napoli dal 1250 fino al 1489, divise in XX libri*, Aquila, in-fol., édition devenue rare, même en Italie. L'auteur y descend, depuis la mort de l'empereur Frédéric II jusqu'à la guerre de Milan sous le roi Ferdinand I<sup>er</sup>. Quoiqu'il soit tombé dans quelques erreurs, inévitables pour celui qui entreprend le premier un pareil ouvrage, cette histoire du royaume de Naples est encore regardée comme l'une des meilleures. Elle a été réimprimée à Naples, 1710, in-4<sup>o</sup>., édition incorrecte, qui a été suivie d'une très soignée, *ibid.*, 1755, in-4<sup>o</sup>. Enfin, on l'a fait entrer à juste titre dans la grande *Collection des Auteurs classiques* de Milan, 1805, 5 vol. in-8<sup>o</sup>. Costanzo mourut à Naples vers l'an 1591. Il avint eu pour maître dans la poésie italienne Bernardino Rota qu'il surpassa de beaucoup. Il occupe un des premiers rangs parmi les poètes de ce grand siècle. Ses poésies ont un caractère de gravité et de sensibilité tout ensemble, qui leur donne une

physionomie particulière. Il ne changea rien à la forme du sonnet, mais il lui donna un nouveau tour que les meilleurs poètes se proposèrent ensuite pour modèle. Il s'attacha, disent les auteurs du journal *de' letterati d' Italia*, à faire correspondre le commencement de ses sonnets avec le milieu, et le milieu avec la fin, de manière qu'il n'y eût dans chaque sonnet rien d'emis, ni rien de superflu. Ses *Rime*, d'abord éparses dans différents recueils, parurent pour la première fois ensemble à Bologne, 1709, in-12. Elles ont été réimprimées plusieurs fois; on préfère à toutes les éditions celles de Comino, Padoue, 1725, 1728, et 1758, in-8°. G—É.

COSTAR (PIERRE) naquit à Paris en 1605. Le *Moréri* de 1759 dit que son vrai nom était *Costaud*. Costar dit lui-même qu'il s'appelait *Coustart*, et que ce sont les imprimeurs qui, à son insu, retranchèrent l'*u* de son nom. Il avait de la mémoire et de la littérature. Les auteurs grecs, latins, italiens lui étaient familiers. Ami de Voiture, de Balzac et de quelques autres beaux esprits du temps, il était très bien accueilli à l'hôtel de Rambouillet. Il était gourmand, satirique, entêté, et, par-dessus tout, entiché de son mérite. Il était fort soigneux dans son ajustement, et avait d'ailleurs les manières assez polies; c'est ce qui faisait dire qu'il était le pédant le plus galant et le galant le plus pédant que l'on pût voir; aussi est-ce par contre-vérité que, dans le *Voyage de Chappelle et Bachaumont*, on met dans la bouche des précieuses de Montpellier ces quatre vers :

Les unes disaient que Ménage  
Avait Pair et l'esprit galant;  
Que Chapelain n'était pas sage,  
Que Costar n'était pas pédant.

On a aussi reproché à Costar d'être

peu réglé dans ses mœurs; il était cependant bachelier en théologie de la faculté de Paris, revêtu de la prêtrise, et de plusieurs emplois ecclésiastiques; il avait été attaché à Claude de Rueil, évêque de Bayonne, puis d'Angers. Il fut archidiacre du Mans et en même temps curé, si l'on en croit Girac. Il mourut le 13 mai 1660. On a de lui : I. *Défense des ouvrages de Voiture*, 1655. C'est une réponse à la dissertation latine que Girac avait publiée et où il maltraitait Voiture: la dissertation et la réponse ont été réunies en un seul volume, 1654, in-4°. Costar donna une *Suite à sa Défense*, 1654, in-4°. II. *Entretiens des sieurs Voiture et Costar*, 1654, in-4°. Girac, qui y est aussi maltraité, publia alors sa *Réponse à la Défense des Oeuvres de Voiture*, 1655, in-4°. Costar riposta par son *Apologie*, 1657. Girac avait fait une *Replique*; mais Costar, qui sentait la supériorité de son adversaire, fit intervenir le lieutenant civil, qui défendit aux parties de plus rien écrire l'une contre l'autre, ce qui termina la querelle. Cependant la *Replique de Girac à Costar* fut imprimée à Leyde, 1660, in-8°. Gilles Bailleu avait aussi figuré dans cette querelle (Voy. G. BOILEAU). Bayle a écrit à M. Bagnage une longue *Lettre sur les livres de MM. de Girac et Costar*; elle est datée du 28 décembre 1672. III. *Recueil de Lettres*, 1658 et 1659, 2 vol. in-4°. Le style en est guidé, affecté, et l'on n'y trouve que très peu d'anecdotes littéraires. IV. *Recueil des plus beaux endroits de Martial, avec un Traité de la beauté des ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'épigramme, traduit du latin*, Toulouse, 1689, 2 vol. in-12, ouvrage posthume pu-

bié par G. Lafaille: le *Traité de l'épigramme*, qu'on y trouve, n'est autre que la traduction libre de la dissertation que Nicole avait mise au devant de l'*Épigrammatum delectus* de Lancetot. Dans le tome II des *Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, on a imprimé un *Mémoire des gens de lettres célèbres de France*, par M. Costar, et un *Mémoire des gens de lettres célèbres des pays étrangers*, par le même. Costar proclame Chapelain « le premier poète du » monde pour l'héroïque, » et Corneille « le premier poète du monde » pour le théâtre. » Il dit que Patru « est bien fait et est fort honnête » homme. » Ce sont en général des notes assez insignifiantes, et des éloges que la postérité n'a pas toujours confirmés. Costar était fils d'un chapelier; ce qui fai-ait dire à Dalibrat: « M. Costar est un homme fort poli; » il a toujours le chapeau à la main; » il tient cela de M. son père. »

A. B.—T.

COSTARD (GEORGE), savant anglais, né vers 1710, fut d'abord ministre d'Isip, dans le comté d'Oxford, et nommé en 1764 vicaire de Twickenham, dans le comté de Middlesex, où il mourut en janvier 1782. On peut voir dans Nichols (*Anecdotes biographiques sur Bowyer*) la liste de quinze ouvrages de Costard, qui prouvent beaucoup d'érudition dans les langues orientales et des connaissances étendues en astronomie. Nous citerons seulement: I. *Observations tendant à éclaircir le livre de Job*, 1747, in-8°; II. deux *Dissertations*, l'une sur la signification du mot *Kisita*, cité dans *Job*, chapitre XIII, vers. 11; l'autre sur la signification du mot *Hermes*, 1750; III. *Dissertations duæ crûico-sacræ, quarum pri-*

*mi explicatur Ezech. XIII, alterâ vero. II Reg. x. 22*, Oxford, 1752, in-8°; IV. *Usagé de l'astronomie dans l'histoire et la chronologie, démontré par une recherche sur la chute de la pierre qui tomba près d'Ægos-Potamos, suivant la prétendue prédiction d'Anaxagore*, 1764, in-4°; V. *Histoire de l'astronomie, appliquée à la géographie, à l'histoire et à la chronologie*, 1767, 1 volume in-4°. C'est un ouvrage judicieux, et où l'auteur suit avec clarté les progrès de la science dont il traite. VI. *Lettre à Nathaniel Brassey Halhead, contenant des remarques sur la préface du code des lois des Gentous*. Il y combat l'antiquité attribuée à ce code, et l'opinion adoptée par plusieurs auteurs, d'après l'observation de quelques phénomènes physiques, que le monde est beaucoup plus ancien que ne le fait supposer la chronologie hébraïque. On a de Costard quelques autres écrits de peu d'étendue, des articles insérés dans les *Transactions philosophiques*, et une seconde édition de l'ouvrage du docteur Hyde, *Historia religionis veterum Persarum*. X—s.

COSTE (HILARION DE), minime, naquit à Paris le 6 septembre 1595, d'une famille noble du Dauphiné. Catherine Chaillon, sa mère, était petite nièce de S. François de Paule. Le P. Hilarion étudia à Nevers en philosophie sous le P. Mersenne, et fit sa théologie au convent de Vincennes. Il vint ensuite demeurer à Paris, où il s'appliqua à l'étude et à la direction des âmes. Il y mourut le 22 août 1661, à soixante-six ans. On a de lui un grand nombre de compilations remplies de choses curieuses, mais sans goût et sans méthode, et où les faits sont accumulés sans discernement et



avec la plus excessive crédulité. Les principaux sont : I. *Histoires catholiques où sont écrites toutes les vies, faits, etc., des hommes et femmes illustres des 16<sup>e</sup>. et 17<sup>e</sup>. siècles*, Paris, 1625, in-fol. ; II. *la Vie de Jeanne de France, fondatrice des Annonciades* ; III. *les Éloges et Vies des royues, des princesses, dames et demoiselles illustres en piété, courage et doctrine qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos pères*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1647, 2 vol. in-4° ; IV. *les Éloges de nos roys et des enfants de France qui ont été dauphins*, Paris, 1645, in-4° ; V. *la Vie du P. Marin Merseune*, Paris, 1645, in-8° ; VI. *le Portrait en petit de S. François de Paule, ou l'Histoire abrégée de sa vie*, Paris, 1655, in-4° ; VII. *le parfait Ecclesiastique, ou la Vie de François le Picart, docteur de Paris, avec les Éloges de quarante autres docteurs de la faculté*, Paris, 1658, in-8°. Ce dernier ouvrage est le plus curieux et le plus recherché. Z.

COSTE (PIERRE), né à Uzès en 1668, de parents protestants, se réfugia en Angleterre au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, revint ensuite en France, et mourut à Paris le 24 janvier 1747. Tour à tour traducteur, éditeur, auteur, sa vie fut toute littéraire. Comme traducteur, on lui doit une version française de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, 1700, 1756, 1755, 1774, in-4°, ou 4 vol. in-12 ; du *Traité de l'éducation des enfants* (2 vol., 1698, 1708, etc.), et du *Christianisme raisonnable* du même auteur (1695, in-12 ; 1715, 2 vol. in-12) ; du *Traité d'optique* de Newton, d'après le latin de Clarke,

1722, in-4°, etc. Ces traductions sont en général fidèles, mais d'un style qui manque trop souvent de précision et d'élégance. On n'a pas entrepris néanmoins d'en donner une meilleure de l'*Essai sur l'entendement humain* ; mais Beauzée en a publié une nouvelle du *Traité d'optique*, non plus exacte, mais plus correcte et mieux écrite que celle de Coste. Les ouvrages dont ce dernier écrivain a fait de nouvelles éditions sont les *Caractères de Théophraste et de La Bruyère, avec des notes*, 1720, 1735, 1765, 1769, 5 vol. in-12, ou un vol. in-4° ; les *Essais de Montaigne, avec des remarques*, 1724, 1725, 1727, 1745, 1771, 4 vol. in-4°, ou 5 vol. in-8°, ou 10 vol. in-12, et les *Fables de La Fontaine, avec des notes*, 1750, in-12. Les Commentaires de Coste sur les ouvrages de Théophraste, de La Bruyère et de Montaigne ajoutent peu de prix au texte, et MM. Bastien et Didot ont eu raison de n'en pas grossir leurs éditions. On doit cependant savoir gré à l'annotateur de ce livre d'avoir donné une indication des auteurs anciens dont Montaigne cite des passages, plus exacte que celle qu'on trouve dans l'édition de 1655 de M<sup>lle</sup>. de Gournai. Les remarques sur La Fontaine, très souvent réimprimées, ont essentiellement pour objet de faciliter aux enfants l'intelligence de ce poète, et de rendre plus simples les explications données par les précédents commentateurs, des expressions inusitées et des tours peu familiers à la première jeunesse ; mais celles de Coste sont, ou pour la plupart trop minutieuses, ou d'une érudition au-dessus de la portée de l'âge auquel elles étaient destinées. Coste se glorifiait du soin qu'il avait

pris d'épurer le texte, et de rendre son édition plus parfaite que toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Chamfort et Didot ont prouvé que cet éditeur avait encore laissé beaucoup à faire, et négligé les meilleures sources où l'on pouvait puiser les véritables et dernières leçons du fabuliste. Comme écrivain, Coste a publié la *Défense de La Bruyère* contre Bonaventure d'Argonne (1702), et la *Vie du grand Condé* (1693), in-4° et in-12. Le premier de ces ouvrages, ajouté à la plupart des éditions des *Caractères*, est juste et sensé par le fonds, mais d'une exécution trop médiocre; le style du second est sans vie, et l'on voit que l'auteur s'entendait mieux à compiler des faits avec exactitude qu'à composer un tableau animé, tel surtout que devait être l'histoire du héros qu'il voulait peindre. On trouve une liste détaillée des nombreux ouvrages de P. Coste dans la première édition des *Lettres de Bayle* (1), et une notice sur sa vie et sur ses écrits dans l'édition de 1748 de son *Histoire du prince de Condé*. V. S.—L.

COSTÉ (. . . .), de Toulouse, mort en novembre 1759, a laissé : I. *Projet d'une histoire de la ville de Paris, sur un nouveau plan*, 1759, in-8° : ce n'est pas un livre d'histoire, comme on pourrait le penser, mais une farce dans laquelle l'auteur tourne en ridicule les érudits minutieux. Il commence par faire un éloge ironique de l'histoire, « dont le goût, dit-il, est natu-

» rel à l'homme, au lieu que peu de  
» personnes aiment les lignes, les an-  
» gles, les puissances, les extractions  
» de racines, les plantes rangées par  
» classes, l'énumération des insectes,  
» etc. Toutes les sciences, continue-  
» t-il, s'épuisent, les genres de belles-  
» lettres tarissent tous les jours; au  
» contraire les trésors de l'histoire  
» s'accroissent tous les jours par le  
» laps de temps. » Il expose ensuite le  
plan de son ouvrage, et promet qu'il  
y donnera *une suite de MM. les curés, marguilliers, vicaires, prédicateurs de l'avent et du carême, prêtres habitués, sacristains, clercs, enfans de chœur*, etc. Cette brochure est piquante, quoique Desfontaines ait prétendu que ce n'était qu'une faible imitation du *Chef-d'OEuvre d'un inconnu*, et de la *Dissertation sur les antiquités de Chaillot* (Voyez FUELLE). II. *Lettre de l'auteur du Projet*, etc., à l'auteur des *Observations sur les écrits modernes*, 1759, in-12; réponse à la critique de Desfontaines. A. B.—T.

COSTÉ (CÉSAR-AUGUSTIN), poète du 16<sup>e</sup>. siècle. On trouve quelques vers de lui dans le recueil des pièces composées à l'occasion de la mort d'Adel de Tournabu, 1582, in-8°. Il était ami de du Bartas, et il lui a adressé une épître en vers français, imprimée avec les œuvres de ce poète. Il se nommait *Cotteus* ou *Cotta* en latin. Parmi ses poésies latines, on remarque un petit poème intitulé *Nynpha vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio*. C'est une description du Dunois. Il était né dans cette province, ou du moins il y avait passé une partie de sa vie. Son goût pour la poésie ne l'avait pas occupé si exclusivement qu'il n'eût encore trouvé le loisir de se livrer à des études plus sérieuses. Duverdier cite de Cos-

(1) Pour rendre cette liste complète, il faut y ajouter : I. une traduction latine de l'ouvrage de Redi sur les animaux, Amsterdam, 1702, in-12, fig.; II. *Essai sur l'usage de la raillerie*, traduit du latin de Shaftesbury, 1710, in-12; III. *Hieron*, ou *De la condition des rois*, traduit de Xénophon, Amsterdam, 1711, in-12; IV. *les Captifs*, de Plante, Amsterdam, 1716, in-12. C'est la première traduction française de cette pièce. D. L.

té un traité en latin, intitulé : *Anti-quitatum juris Libri tres*, Naples, 1573. On ignore l'époque de sa mort.

W—s.

COSTEL (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), né à Meaux, en 1729, membre du collège de pharmacie de Paris, de la société de médecine et des sociétés d'agriculture de Paris, de Versailles et de Meaux, étudia la pharmacie sous Rouelle l'aîné, fut apothicaire, aide-major de l'armée française en Allemagne pendant la guerre de sept ans, et devint professeur à Paris, au collège de pharmacie. La chimie lui doit quelques progrès. Avant lui l'acide formique était à peine connu. On remarque beaucoup de méthode et de justesse dans son *Analyse des eaux de Pougues* (Paris, 1769, in-12). Il se trompa, avec Venel, sur la cause du goût piquant des eaux minérales; mais s'il fut connu dans la suite que ce goût provenait du gaz acide carbonique qui s'y trouve en dissolution, et dont une partie, combinée avec un oxide de fer, forme un carbonate de fer, on le dut aux expériences faites par Costel lui-même dans son laboratoire, et alors il prouva que son amour-propre lui était moins cher que la vérité : exemple trop rarement donné par les sçavants pour qu'il ne mérite pas d'être remarqué. On doit à Costel la traduction des *Œuvres posthumes de Marggraf*, célèbre chimiste de Berlin. On a de lui plusieurs *Mémoires sur la poudre végétative inodore*, de Bridet; *sur le parti qu'on peut tirer du riz et de la pomme de terre dans les temps de disette*; un *Traité sur les lapins domestiques*; la traduction d'un excellent ouvrage allemand, intitulé *la Bonne Ménagère*, et différents rapports à la société d'agriculture. Costel avait établi à sa campagne une

pharmacie. Il visitait les malades, et leur distribuait gratuitement les médicaments dont ils avaient besoin; le pasteur de la commune le suppléait en son absence. Il mourut le 26 février 1800. Une étroite amitié l'unissait depuis trente ans à Joly, garde du cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale. Joly et Costel moururent le même jour, et presque à la même heure. Leurs deux convois, se rencontrant par hasard, marchèrent à côté l'un de l'autre, et leurs enfants mêlèrent ensemble leur douleur et leurs regrets. (Voy. la *Notice sur la vie et sur les travaux de Costel*, par M. Cournol, dans les *Mémoires de la société d'agriculture*, tom. III.)

V—VE.

COSTEO, ou COSTÆUS (JEAN), médecin du 16<sup>e</sup> siècle, naquit à Lodi, d'une illustre famille. Après avoir long-temps enseigné la médecine à l'université de Turin, il se rendit à l'invitation du souverain pontife, qui lui offrait la place de premier professeur dans cette faculté à l'université de Bologne avec des conditions aussi honorables qu'avantageuses. Dans ces deux villes, il s'acquit une brillante renommée par son savoir et son éloquence. Parmi les nombreux ouvrages qu'il composa, on remarque : I. *De venarum mesaraicarum usu*, Venise, 1565; II. *Disquisitionum physiologicarum in primam primi Canonis Avicennæ sectionem*, Bologne, 1589; III. *Annotationes in Avicennæ canonem, cum novis observationibus*, Venise, 1595; IV. *De humani conceptus formationis, motus et partis tempore*, Bologne, 1596, Pavie 1604. in-4<sup>o</sup>.; V. *De morbis puerorum et mulierum*, Bologne 1604; VI. *Tractatus de universalium stirpium naturâ libri duo*, Turin, 1578, in-4<sup>o</sup>. : on voit, par

ce traité de la nature des plantes, que Costéo était peu versé dans la botanique; VII. *De facili medicinâ per seri et lactis usum libri tres*, 1604; VIII. *De potu in morbis*, Pavie, 1604, in-4°; IX. *De igneis medicinæ præsiidiis libri duo*, Venise, 1595, in-4°. Enfin, ayant parcouru une carrière non moins brillante que laborieuse, Costéo mourut à Bologne en 1605. La ville de Lodi lui fit élever un mausolée. — Son fils (Jean-François), héritier de son savoir et de sa célébrité, après avoir enseigné la médecine à Pavie, Macerata et Pise, cultiva la jurisprudence, et obtint une chaire en droit à l'université de Pavie. Il était en outre très versé dans la littérature. On a de lui, entr'autres, le traité *De voluntariis, involuntariis, et non voluntariis actibus*, ouvrage profond et qui fut très applaudi. B — BE et D — P — S.

COSTER (JEAN-LAURENT), regardé par quelques-uns comme l'inventeur de l'imprimerie, naquit à Harlem vers l'an 1570, selon M. Meermann. On lit dans un ouvrage intitulé *Batavia*, publié à Leyde en 1588, in-4°, par Adrien Junius, que Laurent s'avisa, en se promenant dans les bois qui sont aux environs de la ville, de former des lettres avec de l'écorce de hêtre, et qu'il imprima sur du papier avec ces lettres, des versets ou de courtes sentences, pour l'instruction de ses petits-fils; qu'il imagina ensuite avec son gendre, Thomas, la composition d'une encre plus visqueuse et plus tenace que l'encre ordinaire, avec laquelle il imprima le *Speculum humanæ salvationis*, dont les feuillets, n'étant imprimés que d'un côté, sont collés ensemble par leur revers; qu'ayant perfectionné son procédé par l'invention de caractères en métal,

d'abord de plomb, puis d'airain, et fit des profits considérables, augmenta son atelier, prit des ouvriers, qu'il obligea au secret sous la foi du serment; que l'un d'entre eux ayant, pendant la messe de minuit, enlevé tout l'appareil typographique, s'était enfui à Amsterdam, puis à Cologne, et enfin à Mayence, où il établit une imprimerie d'où sortit, en 1442, le *Doctrinale Alexandri Galli*. Tel est l'extrait des faits rapportés par Junius; mais aucun auteur hollandais, du 15<sup>e</sup>. siècle, ni du commencement du 16<sup>e</sup>. ne fait mention de ces faits, pas même Erasme, qui, né à Rotterdam en 1467, ne pouvait ignorer un événement si glorieux pour son pays, et avait en tant d'occasions de parler de l'histoire de la typographie, lui qui était lié d'amitié avec Thierry Martins d'Alost, imprimeur célèbre, le premier de la Belgique, et dont il a fait l'épithaphe; mais au contraire, s'il a parlé de l'invention de l'imprimerie, ç'a toujours été en faveur de Guttemberg, et nullement de Laurent Coster, dont il ne dit pas un mot. Eu revanche, Pierre Scriverius raconte l'histoire de la prétendue découverte de Coster, avec des circonstances tout-à-fait romanesques. Aussi, M. Meermann lui-même, qui a fait un gros ouvrage en 2 vol., in-4°, sous le titre d'*Origines typographicæ*, pour assurer à Laurent Coster l'honneur de l'invention de l'imprimerie, reconnaît-il l'in vraisemblance de ce récit. Tout ce qu'il avance pour soutenir le système d'Adr. Junius ne porte que sur des conjectures gratuites, et sur le récit d'un certain Cornélius, qui paraît n'avoir connu lui-même ces faits que par tradition. Ce ne fut que plus de trois siècles après le miracle de cette prétendue découverte, que M. Meermann annonça qu'il avait

trouvé sur une feuille de vélin, imprimée des deux côtés (opistographe), les sentences que Coster avait imprimées avec des lettres d'écorce ou de bois. Cette feuille était collée à un vieux livre de prières, et renfermait, dans huit pages, l'alphabet et l'*Oraison dominicale*, c'est-à-dire une pièce sans date ni nom d'imprimeur, et semblable à cent autres petits ouvrages de dévotion imprimés dans divers endroits des Pays-Bas, vers la fin du 15<sup>e</sup>. siècle. Il est aujourd'hui bien démontré que cette feuille de vélin, prétendu essai de Coster, est imprimée avec des caractères de fonte. Les partisans de Coster ont accusé Jean Fust, beau-père du célèbre Schœffer, d'avoir volé les caractères et les outils de l'imprimerie de Laurent; mais comment un homme riche aurait-il pû être le domestique d'un marguillier de Harlem? Dans l'impossibilité où ils se sont trouvés de détruire cette objection, ils ont tourné tous leurs soupçons sur Jean Gansfleisch, dit Guttemberg; mais comment faire cadrer ce fait faussement avancé par Scriverius, avec les pièces authentiques découvertes par le savant Schœpflin, et rapportées dans les *Vindiciæ typographicæ*, qui prouvent, d'une manière irrécusable, que Guttemberg était établi à Strasbourg depuis environ l'an 1450, et qu'il y était encore domicilié en 1444? C'est donc sans preuve, et sur la seule autorité de Junius, qui n'écrivait que sur des ouï-dire un événement passé cent quarante ans avant lui, qu'on s'est avisé de frapper des médailles, de graver des inscriptions, et d'élever des statues et d'autres monuments à la gloire de Laurent Coster, à qui on fait jouer le personnage, tantôt de perturbateur du repos public, et condamné comme tel, tantôt ce-

lui de sacristain ou marguillier, ensuite d'échevin, puis de trésorier, et enfin, pour donner plus d'éclat à son histoire, on en fait un rejeton de la maison de Brederode, descendant en droite ligne des anciens souverains de la Hollande. Emportés par leur patriotisme, de savants Hollandais ont employé tous les moyens pour faire regarder ce grand personnage, non seulement comme le père de la typographie, mais encore comme l'inventeur de la gravure en bois, prétention insoutenable, et moins fondée encore que la première. Certes, s'il avait existé à Harlem un graveur en bois, tel qu'on veut nous le faire voir dans la personne de Coster, nous en trouverions l'histoire dans l'ouvrage de Carel van Mander, peintre et graveur, établi vers l'an 1585 dans cette ville, où il composa son *Histoire des peintres et graveurs*, publiée en 1603. Laurent Coster n'y paraît, ni comme imprimeur, ni comme graveur, ni sous aucun autre dénomination quelconque; c'est avec aussi peu de fondement qu'on a dit que la prétendue typographie Laurentienne n'a pas discontinué d'être en activité après la mort de son inventeur, arrivée vers l'an 1440; car, selon M. Meermann, depuis cette époque jusqu'en 1472, les héritiers de Coster, fils de son gendre Thomas, savoir, Pierre, André et Thomas, continuèrent à exercer l'art typographique, et imprimèrent un grand nombre d'ouvrages, malgré le malheur qu'ils eurent d'être volés, vers l'an 1459 (fatalité attachée à cette typographie), par un domestique infidèle, nommé *Frédéric Corselles*, qui avait été suberné par la cour d'Angleterre, où il porta l'imprimerie. On sait qu'elle n'y fut connue qu'en 1471 (*Voyez CAXTON*),

Quels monuments typographiques les partisans de Coster invoquent-ils en faveur de leurs assertions? Quelques anciennes éditions, sans date et sans indication d'imprimeurs, mais qui ont été bien certainement imprimées par Nicolas Ketelaer et Ger. de Leempt, imprimeurs à Utrecht, en 1475. Plusieurs ouvrages sortis des mêmes presses en sont la preuve. Cette découverte achève de démontrer, de la manière la plus claire, que l'atelier tant vanté des héritiers du sacristain de Harlem, ignoré pendant trois siècles, et découvert tout à coup par l'enthousiasme patriotique, n'a pas la moindre réalité. Comment donc supposer qu'après que le secret de la découverte eut été divulgué par la publication des ouvrages imprimés à Mayence, qu'après que cette dernière ville se fut attribuée hantement l'honneur de la découverte, les petits-fils, héritiers de Coster, Pierre, André et Thomas, qui ont vécu jusqu'à l'an 1492, n'aient pas réclamé, pour leur grand-père, l'honneur d'une découverte dont ils connaissaient toute la gloire? Toute cette question est fort bien traitée dans l'*Origine de l'Imprimerie*, par L. C. P. Lambinet, Paris, 1810, 2 vol., in-8°. A—s.

COSTER (SAMUEL), fondateur du théâtre d'Amsterdam, doit avoir fourni une assez longue carrière, bien que l'on ne connaisse ni la date précise de sa naissance, ni celle de sa mort. Dans une épître en vers hollandais, que Pierre Cornille Hooft, à peine âgé de dix-neuf ans, adressa de Florence, en 1600, à l'ancienne chambre des rhétoriciens d'Amsterdam, il est question de Coster comme donnant d'honorables espérances, et ces espérances, il ne les démentit pas. La plus ancienne de ses pièces, intitulée *Divertissement rustique*, ou

*Dialogue entre maître Cagnard, charlatan, et Jeannot Malherbe, son valet*, porte la date de 1615; la plus récente, sa tragédie de *Polixène*, est de 1644. On a de lui, en tout, cinq pièces dans le genre comique, et six tragédies. Son *Iphigénie* (1626) est celle qui fit le plus de bruit. Des pasteurs de l'Église réformée crurent se reconnaître dans son grand-prêtre Euripyle; ils firent tout pour lui nuire, et l'investirent même en chaire. Coster trouva dans les magistrats de dignes protecteurs; sa pièce fut maintenue au théâtre, et elle continua à valoir beaucoup d'argent aux pauvres. Coster est certainement, à la naissance de l'art, un poète très remarquable; le langage des passions ne lui est pas étranger; ses caractères sont bien soutenus; sa versification est facile; son style a souvent de l'énergie, de la noblesse: on lui reproche de s'être trop livré à sa facilité. « S'il eût » voulu travailler son génie, dit Brandt, » il aurait pu rivaliser les plus grands » poètes. » Jusqu'à lui, la scène avait appartenu aux soi-disants rhétoriciens, dont les représentations, d'abord gratuites, furent ensuite soumises à une rétribution en faveur des pauvres. Hooft, Coster, Vondel, Brédéro, les coryphées de l'art dramatique en Hollande, commencèrent par être joués ainsi. Du 2 juillet 1615 jusqu'au mois d'avril suivant, les pièces de Brédéro et de Coster valurent seules, à l'hospice des Vieillards, un bénéfice net de 2,000 florins. A cette époque, Coster forma un nouvel établissement sous le titre d'*Académie*: il trouva dans les rhétoriciens jaloux et dans le clergé beaucoup d'opposition; mais il trouva aussi quelque encouragement: le magistrat lui accorda un local sur le Keisers-gracht; il y éleva, à ses frais, une grande charpente en bois,

et l'ouverture du nouveau théâtre se fit en 1617. Au mois de septembre de la même année, Coster traîta, pour un terme de six ans, avec les directeurs de la maison des Orphelins d'Amsterdam; ceux-ci prirent à leur compte tous les frais de son académie, en se réservant un tiers du bénéfice, et lui abandonnant les deux autres tiers. Dès 1622, la maison des Orphelins fit l'acquisition de tout l'édifice et de l'attirail attendant; ce ne fut qu'en 1638 que l'ancienne charpente fut convertie en maçonnerie, et l'académie en théâtre. Coster, incapable d'une basse jalousie, a le mérite d'avoir mis au théâtre les chefs-d'œuvre de ses contemporains Vondel, Hooft, etc., et d'avoir ainsi, peu à peu, éliminé de la scène les productions des rhétoriciens, devenues indignes du progrès de l'art dramatique. C'était, à tous égards, un homme recommandable, et qui jouissait de beaucoup de considération; il était docteur en médecine, et dans des vers de Vondel, qu'on lit au bas de son portrait, peint par Sandrart, ce poète le loue d'avoir donné ses soins gratuits à l'hôpital d'Amsterdam pendant plus d'un demi-siècle. Outre ses pièces dramatiques, les recueils du temps offrent quelques autres productions éparses de Coster, mais où l'on ne reconnaît pas toujours la même facilité. M—ON.

COSTER DE ROSENBOURG (JEAN), médecin, né à Lubeck en 1613, commença ses études à Kœnigsberg, et alla les continuer à Leyde, où il obtint le doctorat en 1645. De retour à Kœnigsberg, il fut agrégé à la faculté de cette ville. En 1649, il se rendit à Wismar avec le titre de médecin stipendié; delà il passa à Revel, en qualité de physicien de l'ordre des chevaliers d'Estonie. Il occupait cet emploi depuis cinq ans, lors-

que Charles-Gustave, roi de Suède, le choisit pour son archiâtre, et l'annoblit. Après la mort de ce souverain, en 1660, Coster fut médecin du grand-duc de Russie à Moscon; enfin, il retourna à Revel, où il termina sa carrière en 1685. Outre sa dissertation inaugurale, *De dysenteria*, Coster a publié un ouvrage intitulé : *Affectuum totius corporis humani præcipuorum theoria et praxis tabulis exhibitæ; accessit Caroli Gustavi, regis Sueciæ morbi et obitus relatio medica*, Francfort, 1663, in-4°.; Lubeck, 1675, in-4°, etc. C.

COSTERUS (BERNARD), secrétaire de la ville de Woerden depuis 1670 jusqu'en 1684, y était né en 1643, et y est mort en 1735. Il était docteur en droit à l'université de Leyde. Nous avons de lui un ouvrage assez mal écrit en hollandais, intitulé : *Relation historique concernant l'établissement de la république de Hollande et de Westfrise, le changement arrivé dans le gouvernement de cet état, et les suites qui en ont résulté, avec un détail de ce que cette république a souffert en 1672, et surtout de ce qui s'est passé cette année et la suivante dans les villes de Woerden et d'Oudewater*, Utrecht, 1707 et 1727; Leyde, 1737, in-4°. Cette dernière édition est la plus complète. Comme témoin oculaire des événements de l'année 1672, signalée par l'invasion de Louis XIV et la prise d'Utrecht, Costerus est bon à consulter; mais ses détails sont souvent minutieux jusqu'à l'enfer. Il s'attache à réfuter Pierre Valkenier, Lambert van den Bosch, et surtout Basnage de Beauval. Le secrétariat de la ville de Woerden et la considération publique se sont transmis pendant plus d'un siècle dans la famille des Costerus. M—ON.

COSTHA BEN LOUKA, que les historiens font contemporain des khalifes Motadhed et Moctader, et qui, par conséquent, florissait vers la fin du 3<sup>e</sup>. et le commencement du 4<sup>e</sup>. siècle de l'hégire, était chrétien, grec d'origine, et natif de Baalbek. Après avoir passé quelque temps dans les pays soumis à l'empire de Constantinople, et en avoir rapporté avec lui, lors de son retour en Syrie, beaucoup de livres grecs, il fut appelé dans l'Irak pour y être employé à traduire des ouvrages du grec en arabe. On lui rend ce témoignage, qu'il possédait parfaitement les langues grecque, syrienne et arabe, et les écrivait avec pureté et élégance; il était doué d'un jugement exquis, et avait particulièrement le talent de renfermer beaucoup de choses en peu de mots. Il fit un grand nombre de traductions, et beaucoup d'autres furent revues et corrigées par lui. Costha ne fut pas seulement un traducteur fidèle et élégant: comme il possédait plusieurs sciences, il composa lui-même divers traités généraux et particuliers sur la logique, la philosophie, la physiologie, la médecine, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la cosmographie, l'astronomie et la musique. Parmi cette multitude d'écrits, dont l'historien arabe des médecins nous donne la liste, on distingue un *Traité de diététique, à l'usage de ceux qui font le pèlerinage de la Mekke*; des *Traités sur la cause des morts subites, les Pronostics tirés de l'inspection des urines, la Différence qu'il y a entre l'ame et l'esprit, les Caractères qui distinguent l'ame raisonnable de la brute*; un *Commentaire sur trois livres et demi des problèmes arithmétiques de Diophante*; une *Traduction du Traité d'Algèbre du même auteur*; enfin,

un *Traité en forme de réponse à la question qui lui avait été proposée concernant les causes de la variété qu'on observe entre les hommes, quant au caractère, à la conduite, aux passions et aux inclinations naturelles*. Plusieurs autres ouvrages composés par Costha, ou traduits par lui du grec, se trouvent dans diverses bibliothèques de l'Europe, comme on le voit par les catalogues de celles de Florence, de Leyde et autres. La bibliothèque de Leyde possède (manuscrit, N<sup>o</sup>. 1091 olim 51), une traduction arabe du *Barucus* de Héron d'Alexandrie, faite par Costha. Golius avait, dit-on, traduit en latin cette version arabe, que la perte de l'original grec rend très précieuse. M. le professeur Brugmans, à Groningue, entre les mains duquel se trouvait la version latine manuscrite de Golius, en faisait espérer la publication (1). On attribue pareillement à Costha une traduction arabe d'un *Traité de l'agriculture des Grecs*. Enfin, il a laissé sous le titre de *Kitabel firdaus*, un ouvrage historique. Cet ouvrage, ainsi qu'un traité polémique sur la *Mission prophétique de Mahomet*, fut composé en Arménie, où Costha avait été appelé par un roi que les historiens arabes nomment *Sancherib*, et où il finit ses jours. On éleva sur son tombeau une coupole, et sa sépulture, dit un écrivain arabe, reçut les mêmes honneurs que celles des rois et des législateurs. S. D. S.—Y.

COTA (RODRIGUEZ), poète espagnol, né à Tolède, dans le 15<sup>e</sup>. siècle, fut surnommé *El Tio*. On ne trouve dans les biographies espagnoles aucun détail sur sa vie. Velasquez se contente de dire: « On » croit que Rodriguez Cota florissait

(1) *Biographical Dictionary*, 1798, in-8<sup>o</sup>. , tom. IV, p. 279.



» sous le règne de D. Juan II, roi  
 » de Castille. On lui attribue la fa-  
 » meuse tragi-comédie de *Calisto et*  
 » *Mélibée*, et une satire connue sous  
 » le nom de *Mingo Rebulgo*, contre  
 » D. Juan et sa cour. » *La tragicomedia de Calisto y Melibea*, connue  
 aussi sous le nom de *Célestine*, avait  
 déjà eu plusieurs éditions lorsqu'elle  
 fut réimprimée à Séville, en 1539;  
 à Madrid, 1607. Ceux qui ont pensé  
 que cette pièce était de Jean de Ména  
 n'ont pas fait attention que le style de  
 ce poète est tout-à-fait différent de  
 celui de la *Célestine*. « On sait, dit  
 » Velasquez, que l'auteur qui a com-  
 » mencé la *Célestine*, n'en a fait que  
 » le premier acte. » C'est ce premier  
 acte qui est assez généralement attri-  
 bué à Cota. On croit que les actes sui-  
 vants (et ils sont au nombre de vingt),  
 furent composés par le bachelier Fer-  
 nand de Roxas, au commencement  
 du 16<sup>e</sup> siècle. En effet, si on rassem-  
 ble les premières lettres de chaque  
 mot des stances qui servent de pré-  
 face à plusieurs éditions anciennes de  
 la *Célestina*, on forme cette phrase :  
*El bachiler de Roxas acabò la co-  
 media de Calisto y Melibea, e fue  
 nacido en la puebla de Montalvan.*  
 Cette tragi-comédie fut écrite en prose,  
 comme toutes les pièces du même  
 temps. Juan de Sedeno la traduisit en  
 vers castillans, Salamanque, 1540,  
 in-4°. Le style du premier acte passe  
 pour être d'une correction classique;  
 mais la pièce tout entière n'est qu'un  
 roman dialogué, qu'une série de scè-  
 nes où la règle des unités de temps  
 et de lieu est souvent violée. L'héroï-  
 ne principale est une vile entremet-  
 teuse; elle se charge de procurer des  
 entrevues secrètes à Caliste et Méli-  
 bée. A cet effet, elle emploie les sorti-  
 lèges et les conjurations. Les événe-  
 mens tragiques s'entassent : Célestine

et Caliste sont assassinés, et la pièce  
 est terminée par la mort de Mélibée,  
 qui se précipite du haut d'un rocher.  
 Le caractère de Célestine est tracé  
 avec beaucoup d'énergie et de vérité.  
 Il y a un but moral dans cet ouvrage,  
 mais le vice s'y trouve peint avec des  
 couleurs trop vives. On ne pourrait  
 supporter la représentation de ce  
 drame, qui d'ailleurs n'a pas été fait  
 pour la scène. Il fut traduit en alle-  
 mand, Francfort 1624, in-8°, par  
 Gaspard Barth, qui a joint à sa ver-  
 sion une dissertation et un commen-  
 taire. Il fait de *Célestine* un éloge em-  
 phatique. Il croit qu'il n'existe dans  
 aucune langue, un livre plus rempli  
 d'images frappantes et d'utiles maxi-  
 mes, et dans son enthousiasme, un  
 peu ridicule, il l'appelle *Liber planè  
 divinus*. Alfonso Ordóñez le traduisit  
 en italien, Venise, 1519, 1535, in-8°,  
 fig. Un anonyme en publia une ver-  
 sion française, d'après l'italien, Paris,  
 1527 et 1542; Lyon, 1529, in-8°. Cette  
 traduction est intitulée : *Céles-  
 tine, en laquelle est traité des  
 déceptions des serviteurs envers  
 leurs maîtres, et des macq . . . .  
 envers les amoureux*. Jacques de  
 Lavardin en donna une nouvelle tra-  
 duction sous ce titre : *La Céles-  
 tine, fidèlement repurgée et mise  
 en meilleure forme, composée en  
 répréhension des fols amoureux,  
 lesquels vaincuz de leurs désordon-  
 nez appétits invoquent leurs amies  
 et en font un Dieu*, Paris, 1578,  
 in-16. Les Anglais ont aussi une tra-  
 duction de la *Célestine*, sous ce titre :  
*The Spanish rogue* ( le mauvais sa-  
 jet espagnol ). Plusieurs auteurs, en-  
 tre autres Antoine de Guevara, attri-  
 buent aussi à Rodriguez Cota l'églogue  
 ou satire intitulée *las Coplas de  
 Mingo Rebulgo*; d'autres écrivains  
 croient qu'elle fut composée par Jean

de Mena. Le titre de l'ouvrage suivant, tel que le donne Nicolas Antonio qui l'avait sous les yeux, doit être cité en entier, parce qu'il semble propre à lever quelques doutes littéraires; le voici : *Dialogo entre el amor y un cavallero viejo, hecho por el famoso author Rodrigo Cota el Tío, natural de Toledo, el qual compuso la egloga que dizen de Mingo Rebulgo, y el primer auto de Celestina que algunos falsamente atribuyen à Juan de Mena*, Medina del Campo, 1569, in-16. Ainsi, déjà vers le milieu du 16<sup>e</sup>. siècle, Cota était regardé, dans sa patrie, comme l'auteur de deux ouvrages fameux que plusieurs littérateurs paraissent avoir attribué depuis, sans motifs suffisants, à Jean de Mena, poète trop courtisan pour avoir fait des satires contre la cour. V—VE.

COTEL (ANTOINE DE), conseiller au parlement de Paris, né en cette ville, vers 1550, y fit imprimer, en 1578, un volume in-4<sup>o</sup>, intitulé : *le Premier Livre des mignardes et gages poésies, avec quelques traductions, imitations et inventions*. Ce recueil n'a pas eu de suite. On a reproché à l'auteur d'avoir traité des sujets peu conformes à la gravité de son caractère, et d'avoir employé quelquefois des expressions peu décentes. Ce tort est celui de son temps, où l'on était moins scrupuleux que dans le nôtre. Une preuve que Cotel ne se croyait pas coupable pour rendre d'une manière trop nue des tableaux déjà voluptueux, c'est qu'il a dédié la plupart des pièces de ce genre à des personnages distingués, à des magistrats, et même à des ecclésiastiques. Il avait traduit en vers le 14<sup>e</sup>. livre de l'*Iliade*, et il se proposait d'achever la traduction de ce poëme; mais le succès de la traduc-

tion de Salet, qui parut à cette époque, le fit renoncer à son projet.

W—s.

COTELIER (JEAN - BAPTISTE), d'une ancienne famille noble de Nîmes, naquit dans cette ville en 1627. Son père, savant ministre protestant qui, avant de se convertir, avait été déposé dans un synode national, présida lui-même à son éducation. Tel fut l'effet de ses soins, et des dispositions de l'élève, qu'à l'âge de douze ans, cet enfant, amené dans l'assemblée générale du clergé, y interpréta, sans préparation, l'ancien et le nouveau Testament, dans leurs langues originales, répondit à toutes les difficultés qui lui furent proposées sur ces langues, exposa les usages des hébreux, et expliqua les définitions mathématiques d'Euclide. Le clergé ne négligea rien pour assurer un sujet si distingué à l'Église; il lui accorda dès ce moment une pension, et pourvut à la suite de ses études; mais le jeune Cotelier ayant pris le degré de bachelier en Sorbonne, ne voulut pas aller plus loin, et voua sa vie entière à la culture des lettres. Il fut un des huit savants chargés de prononcer sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.* Colbert l'employa pendant cinq années, avec du Cange, à la révision et au catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi, et lui donna pour récompense la chaire de langue grecque au collège royal. Cotelier la remplit avec la plus grande distinction, sans que pourtant ses fonctions de professeur ralentissent l'activité de ses occupations comme auteur. On a de lui : I. *S. Johannis Chrysostomi quatuor homilie in psalmos et interpretatio Danielis, ex manuscriptis bibliothecæ S. Laurentii scorialensis*, 1661 in-4<sup>o</sup>. Le texte grec est en regard de la version latine. II. *Inter-*

*pretatio duarum S. Clementis epistolarum* (Voyez COLOMÈS). III. *Patres ævi apostolici, sive SS. PP. qui temporibus apostolicis flourerunt opera edita et non edita*, 1672, 2 vol. in-fol. Plusieurs de ces œuvres parurent alors pour la première fois. Cotelier les enrichit toutes de notes grammaticales, dogmatiques, historiques, etc., qui donnèrent un très grand relief à cette collection. Ce recueil étant devenu rare, parce qu'un grand nombre d'exemplaires fut consumé dans l'incendie du collège Montaigu, Jean Leclerc le fit réimprimer deux fois en 1698 et en 1724, 2 vol. in-fol., avec des additions et de nouvelles remarques, et la vie de l'auteur par Baluze. IV. *Monumenta ecclesie græcæ*, 3 vol. in-4°, 1677, 1681, 1686. C'est un recueil de pièces rares, extraites des manuscrits de la bibliothèque du roi et de celle de Colbert, traduites et annotées par Cotelier, avec cette étendue d'érudition et cette sûreté de critique qui distinguent tous ses ouvrages. Il ramassait les matériaux d'un quatrième volume lorsqu'il mourut, le 12 août 1686, aussi estimé par la modestie et la franchise de son caractère, que par son mérite littéraire. Son exactitude allait jusqu'au scrupule; il ne citait rien dans ses notes qu'il n'eût vérifié sur les originaux, et il était quelquefois plusieurs jours à chercher un passage. Il laissa en manuscrit, neuf vol. in-fol. de mélanges sur les antiquités ecclésiastiques, qui sont à la Bibliothèque impériale. Le *Journal des savants*, du mois de septembre 1686, contient son éloge.

V. S—L.

COTEREAU (CLAUDE), né à Tours dans le 16<sup>e</sup> siècle, se fit un nom parmi les juriconsultes; il embrassa dans la suite l'état ecclésiast-

tique, et obtint un canonicat à Notre-Dame de Paris, où il mourut vers 1560. Il a traduit les *douze livres des choses rustiques de Columelle*, Paris, 1551, in-8°. (V. COLUMELLE). Si l'on s'en rapporte à Jean Bouchet, son ami, avec qui il avait étudié le droit à Poitiers, Cotereau était savant dans les langues grecque et latine, et même il possédait l'hébreu. Le même Bouchet lui a adressé deux épîtres en rime; Cotereau lui en écrivit une en réponse, qui est imprimée avec celles de Bouchet. Dans sa jeunesse, il avait composé un ouvrage de droit, en latin, intitulé: *De jure et privilegiis militum libri tres, et de officio imperatoris liber unus*. Il confia le manuscrit de cet ouvrage au célèbre Étienne Dolet, qui l'imprima à Lyon en 1539, in-folio, et le dédia au cardinal du Bellay, par une belle épître latine. Ce fut encore Cotereau qui remit à Dolet le manuscrit de la *Pandore*, poème latin de Jean Olivier, en l'engageant à le mettre au jour. Dolet suivit ce conseil, et l'imprima en 1542, in-8°. Rigoley de Juvigny, qui attribue à Cotereau une traduction en vers français de ce poème, se trompe. Duverdière parle d'une traduction en vers de la *Pandore*, par Guillaume Michet, dit de Tours, imprimée à Paris, 1542, in-8°. Lamouroye en cite une autre, d'un Pierre Bouchet, de la Rochelle, à Poitiers, 1548, in-8°. Lenglet-Dufresnoy n'a connu que cette dernière, encore ne sait-il pas s'il doit l'attribuer à Pierre ou à Jean Bouchet (Voy. J. OLIVIER). W—s.

COTES (ROGER), mathématicien, physicien et astronome anglais, né en 1682 à Burbach, dans le comté de Leicester, où son père était recteur ou curé, montra, avant même sa douzième année, d'heureuses disposi-

tions pour les mathématiques, qu'un de ses oncles lui facilita les moyens de cultiver. Il fit des progrès rapides dans les sciences et dans les langues savantes, et fut nommé le premier, en 1706, n'ayant encore que vingt-quatre ans, à la chaire de professeur d'astronomie et de philosophie expérimentale, nouvellement fondée par Thomas Plume, archidiacre de Rochester. Il prit les ordres en 1713. Il donna, cette même année, la seconde édition des *Principia mathematica* de Newton, sur l'invitation du docteur Bentley, son ami, et l'enrichit d'une excellente préface. C'est, avec un mémoire d'analyse intitulé *Logometria*, et la description du grand météore vu en Angleterre le 6 mars 1716, insérés l'un et l'autre dans les *Transactions philosophiques*, tout ce que l'auteur fit imprimer lui-même, ayant été enlevé aux sciences le 5 juin 1716, à l'âge de trente-trois ans. Il avait commencé, sur l'optique, des recherches à l'occasion desquelles Newton lui-même disait : « Si M. Cotes eût vécu, nous saurions quelque chose. » Quant aux mathématiques pures, la principale découverte de Cotes consiste dans un théorème qui porte encore son nom, et qui fournissait le moyen d'intégrer par logarithmes et par arcs de cercle les fractions rationnelles dont le dénominateur est un binôme ; expressions dont cependant Leibnitz et Jean Bernoulli s'étaient déjà occupés avec succès. Les travaux du dernier et ceux d'Euler donnèrent bientôt une forme plus commode et plus simple à cette branche du calcul intégral, en sorte que le théorème de Cotes n'est plus aujourd'hui qu'une propriété curieuse du cercle. Il l'avait gardé dans ses papiers, avec plusieurs autres écrits qui annoncent beaucoup de sagacité. Ces

fragments furent recueillis et mis en ordre par Robert Smith, son parent et son successeur dans la chaire d'astronomie qu'il remplissait. L'ouvrage a pour titre : *Harmonia mensurarum, sive analysis et synthesis per rationum et angularum mensuras promotæ : accedunt alia opuscula mathematica*, Cambridge, 1722, in-4°. : *l'Analyse des mesures, des rapports et des angles, ou réduction des intégrations, aux logarithmes et aux arcs de cercle*, Paris, 1747, in-4°, publiée par le bénédictin anglais Walmsley, est plutôt une paraphrase qu'une traduction de *l'Harmonia mensurarum*. Cotes laissa aussi sur la physique un ouvrage très estimable pour le temps. Robert Smith le fit imprimer, et il fut traduit en français par Lemonnier le médecin : ce sont les *Leçons de physique expérimentale sur l'équilibre des liquides*, Paris, 1740, in-4°, fig. On a réimprimé à Lemgo et à Paris le mémoire intitulé : *Æstimatio errorum in mixtâ mathesi, seu variationes partium trianguli plani et Sphærici*, qui avait d'abord paru à la suite de *l'Harmonia mensurarum*. Cotes fut vivement regretté des savants anglais les plus distingués, et le docteur Bentley honora sa mémoire d'une élégante inscription latine. X—s.

COTIB-EDDYN (MOHAMMED), surnommé *Khârizm-Châh*, est regardé comme le premier prince de la dynastie des Khârizmiens. Son père, Nouch-Teghyn Ghardjéh, était esclave d'un certain Belga-Teghyn, qui, mamoulouk lui-même du sultân Mélik-Châh, était parvenu aux premières dignités de l'empire des Seldjonkydes. Après la mort de son maître, il obtint, par sa prudence et son habileté, les charges les plus distinguées, et devint enfin gouverneur du Khârizm. Cotlib-Ed-

dyn, son fils aîné, hérita de ses qualités, et s'acquitta avec succès des emplois qu'il remplit dans le gouvernement de Mérou. Sous le règne de Barkhiaroc, et pendant la vice-royauté de Sindjar, il devint lieutenant-général (waly) du Khârizm. Ce fut alors qu'on lui donna le titre de *Khârizm-Châh*, ou *roi du Khârizm*, titre que ses successeurs ont porté. On peut croire cependant qu'il ne prétendit jamais, du moins en apparence, à la souveraineté, et qu'il se contenta de jouir en paix, sous le titre de lieutenant, d'un état dont il aurait fallu acheter le titre de roi au prix du sang de ses sujets. Il sut si bien captiver la faveur des sulthâns Seldjoukides, qu'il conserva pendant trente ans cette dignité. Sous son règne, le Khârizm fut dans la situation la plus brillante. Ami des lettres et des sciences, il avait fait de sa cour un asyle pour les hommes de mérite en tout genre. Les poètes, surtout, jouissaient auprès de lui, d'une grande faveur. Cothb-Eddyn mourut en 1127. Son fils Atzyz lui succéda (V. ATZYZ). J—N.

COTHB-EDDYN (MOHAMMED), natif de la Mekke, et mort en l'année 988 (1580 - 1581 de J.-C.), selon Hadjy-Khalfa, est auteur d'une histoire du Yémen, province d'Arabie. Cette histoire, intitulée la *Foudre du Yémen* (*Barc al Yemany*), commence vers le milieu du 9<sup>e</sup>. siècle de l'hég. et va jusqu'à la fin du 10<sup>e</sup>. L'auteur s'y est proposé surtout de raconter l'expédition de Sinan-Pacha, général de Sélim 1<sup>er</sup>., qui soumit cette province à l'empire othoman. Comme il habitait la Mekke à cette époque, et qu'il fréquentait Sinan, il a pu recueillir sur cet événement des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. M. Silvestre de Sacy a donné la substance de cette histoire

dans le tome IV des *Notices et extraits des manuscrits*. Outre cet ouvrage, Cothb-Eddyn a composé une *Histoire de la Mekke* depuis l'origine de la Caabah jusqu'en 985, que M. de Sacy a fait connaître dans le même volume. Nous y apprenons que Cothb-Eddyn occupait une chaire de professeur de la doctrine d'Abou-Hanyfêh (V. ABOU-HANYFÊH) dans le collège fondé à la Mekke par Soliman, empereur turk.—Plusieurs auteurs arabes, persans et turks, portent le surnom de *Cothb-Eddyn* (le *pôle de la religion*). J—N.

COTHB-EDDYN (MOHAMMED), arrière-petit-fils de Zengui ou Sanguin (V. SANGUIN) et deuxième prince de la branche des Atabeks de Sindjar, succéda à Imad-Eddyn, son père, dans la principauté de cette ville, en 594 de l'hég. (1198 de J.-C.). Dès son avènement, il eut à soutenir une guerre contre Nour-Eddyn, prince de Mossoul, à qui son père avait enlevé plusieurs villages, sous prétexte qu'ils faisaient partie de sa principauté. Cette lutte inégale aurait privé Cothb-Eddyn de ses états, s'il n'eût imploré l'assistance de Mélic-Adel, prince Ayoubite très puissant, qui força Nour-Eddyn à rentrer dans Mossoul, malgré ses droits, et à laisser Cothb-Eddyn maître de Nessibin. Les Ayoubites saisissaient avec empressement toute occasion de s'immiscer dans les querelles des Atabeks, dont ils avaient ruiné la puissance en Syrie. Ils les armaient les uns contre les autres, et entretenaient habilement la dissension parmi eux, en excitant leur jalousie. Aussi la protection accordée par Mélic-Adel ne dura qu'autant qu'elle fut nécessaire à ses intérêts, et, en 606 de l'hég. (1209-1210), il vint assiéger Cothb-Eddyn dans Sindjar, où la prière était faite en son

nom. C'était alors la marque de soumission du suzerain à son souverain. Le khalyfe Nasser-Lidinillah se rendit médiateur, et la paix se fit, toutefois au détriment de l'Atabek, qui ne conserva que la ville de Sindjar, et perdit Nessibin et Khabour. Cothb-Eddyn régna encore paisiblement pendant dix ans, et mourut en 616 (1219). Il ne paraît point que ce prince ait hérité de l'humeur guerrière et de l'ambition de son père; on ne le voit jouer qu'un faible rôle dans la lutte des Atabeks contre les Ayoubites; mais Aboül-Féda nous apprend qu'il aimait ses vassaux, en agissait bien avec eux; sans doute ils trouvèrent le bonheur sous son règne, et préférèrent sa douceur et sa justice aux malheurs de la guerre. J—N.

COTHB-EDDYN-CHYRAZY (MAMMOUD BEN MACOUD), philosophe persan, naquit à Chyraz en 654 de l'hég. (1256-1257 de J.-C.), et fut, dans les sciences, l'élève de Nassir-Eddyn (V. NASSIR EDDYN). Comme cet homme célèbre, il embrassa toutes les branches des connaissances humaines, étudia la médecine, l'astronomie, la logique, la philosophie proprement dite, la métaphysique, science favorite des Orientaux, les mathématiques, la théologie, et s'acquit plus de renommée par l'étendue que par la profondeur de son savoir. C'est malheureusement le défaut des Orientaux, qui savent de tout un peu, sans rien approfondir. Le conquérant Holagou l'honorait de ses bienfaits et l'admettait même à ses entretiens familiers. Cothb-Eddyn mourut à Tauris en 710 (1310-1311), à l'âge de soixante-seize ans. Parmi ses ouvrages nombreux et variés, on distingue surtout ses *Commentaires sur les Canons d'Avicenne*, qui jouissent d'une grande célébrité en Orient. J—N.

COTHOUS. Voy. KOUTHOUS.

COTIGNON (PIERRE DE), sieur de la CHARNAYE, gentilhomme, né dans le Nivernais à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, vint demeurer à Paris, où il se lia avec les beaux-esprits les plus connus alors. Il était l'âme de leurs réunions, et ses amis trouvaient ses poésies excellentes. Les personnes qui en connaissent le recueil, imprimé à Paris en 1626, in-12, sous le titre d'*Ouvrage poétique*, n'en portent pas un jugement si favorable. Il ne manquait cependant ni d'esprit, ni de naturel, et quelques-unes de ses épigrammes sont bien tournées. On remarque dans son recueil des *Quatrains moraux*, dont Colletet trouvait « les sentiments si bien énoncés » qu'il les faisait apprendre à son « fils, » et le combat des *Muses*, poème en l'honneur de Salomon Certon. Ce volume n'ayant point eu de débit, l'imprimeur en supprima la dédicace et l'avis au lecteur, et le fit reparaître sous le titre de *Vers énigmatiques et satyriques du nouveau Théophile*, dans l'espoir de le vendre plus promptement, à l'aide du nom de Théophile, qui venait de mourir. Dès 1625, la Charnaye avait fait imprimer *Madonthe*, tragédie extraite de l'*Astrée*, dans un recueil intitulé *la Muse champêtre*. On a encore de lui *les Travaux de Jésus*, poème, Paris, 1638, in-8°. On a quelquefois confondu Cotignon avec L. de la Charnais auquel les auteurs de la *Bibliothèque du Théâtre français* attribuent une pastorale, *les Bocages*, sous la date de 1652. W—s.

COTIN (CHARLES), conseiller et aumônier du roi, membre de l'académie française, né à Paris en 1604, dut en grande partie aux satires de Boileau la triste célébrité attachée à son nom. Ceux qui ont eu le cou-

rage de prendre sa défense assurent qu'il n'était point aussi méprisable qu'on le croit. Il est sûr qu'il avait des connaissances en théologie et en philosophie, qu'il possédait l'hébreu, le syriaque, et qu'il avait fait des auteurs grecs une étude, au point de pouvoir réciter par cœur Homère et Platon. On peut ajouter encore que le recueil de ses poésies en contient quelques-unes de très agréables, entre autres le madrigal si connu :

*Iris s'est rendue à ma foi ;*

*Qu'eût-elle fait pour sa défense ?*

Nous n'étions que nous trois : elle, l'Amour et moi,  
Et l'Amour fut d'intelligence.

On a souvent imprimé que ce fut la nécessité de la rime qui décida Boileau à mettre le nom de Cotin dans ses ouvrages. On prétend que ce grand poète, lorsqu'il composait sa troisième satire, ne trouvant personne à accoler à Cassagne, Furetière lui dit : « Vous voilà bien embarrassé ; que ne placez-vous là » l'abbé Cotin ? » Cette anecdote ne mérite aucune croyance. Boileau avait depuis long-temps de justes sujets de plaintes contre Cotin, qui avait cherché à lui nuire, en le représentant à l'hôtel de Rambouillet comme un homme dangereux, et dont il fallait se défier. Les plaisanteries de Boileau l'aigrirent encore, et il mit tout en œuvre pour le perdre, ou du moins pour le forcer au silence. La réputation dont il jouissait alors, son crédit à la cour, ses titres et sa fortune semblaient lui en fournir les moyens ; mais, par malheur pour Cotin, ses tracasseries lui firent un nouvel ennemi de Molière, qu'il accusa, dit-on, d'avoir joué Montansier dans le *Misanthrope*. Quoiqu'il en soit de cette circonstance, Molière l'introduisit dans sa pièce des *Femmes savantes* sous le nom de Trissotin, et acheva par-là de le couvrir de ridi-

cule. On sait que le *Sonnet à la princesse Uranie* est effectivement de Cotin, et qu'il avait eu au sujet de cette pièce, avec Ménage, en présence d'une société choisie, une querelle dans laquelle ils s'étaient dit à peu près les mêmes injures que Molière a mises dans la bouche de Trissotin et de Vadius. Depuis ce moment, Cotin prit le parti de la retraite, ou du moins n'avoit plus aucun des ouvrages sortis de sa plume. Il mourut en 1682, à soixante-dix-huit ans. On a de lui : I. *Théoclée, ou la Vraie Philosophie des principes du monde*, Paris, 1646, in-4° ; II. *la Jérusalem désolée, ou Méditation sur les Leçons de ténèbres*, etc., Paris, 1654, in-4° ; III. *la Pastorale sacrée*, Paris, 1662, in-12. C'est une paraphrase littérale et en prose du *Cantique des Cantiques*, accompagnée de remarques et suivie d'une paraphrase en vers et en cinq actes. Ces deux ouvrages ont encore quelque importance, à cause de la connaissance que l'auteur avait des textes originaux. IV. *Recueil des énigmes de ce temps*, Paris, 1646, in-12 : cette édition est la première, et l'ouvrage en eut au moins cinq ou six, en très peu de temps. Dans le discours préliminaire, Cotin se donne pour le père de l'énigme parmi les poètes français. V. *Recueil de rondeaux*, Paris, 1650, in-12 ; VI. *des Poésies chrétiennes*, 1657, in-8° ; VII. *Oeuvres mêlées*, Paris, 1659, in-12 ; VIII. *Oeuvres galantes en prose et en vers*, Paris, tome I<sup>er</sup>, 1663, tom. II, 1665, in-12 ; IX. *la Ménagerie*, la Haye, 1666, in-12, satire contre Ménage, recherchée des curieux ; X. plusieurs ouvrages en prose, la plupart sur des sujets pieux ; l'*Oraison funèbre d'Abel Servien*, etc. Il avait prêché

le carême pendant seize ans dans les différentes chaires de la capitale ; mais la crainte des critiques de Boileau l'empêcha de faire imprimer ses sermons, qui sont perdus : ils étaient cependant fort courus. Plusieurs successions étant échues à l'abbé Cotin, avec quelques procès à soutenir, il préféra céder le tout à un de ses amis contre une pension viagère. Ses parents voulurent le faire interdire, pour faire annuler cet acte ; l'abbé se contenta d'inviter les juges à venir l'entendre prêcher. Au sortir du sermon, les juges indignés de l'injustice des parents les condamnèrent à une amende. Cotin était fort assidu aux séances de l'académie française, et on dit même qu'il y brillait encore en 1678, quoique âgé de soixante-quinze ans.

W—s.

COTLOGH - YNANEDJ est mis par quelques historiens au nombre des Atabeks de l'Azerbaïdjan (*Voy. YLDEGHIZ*) ; mais il règne tant de contradictions dans ce qu'ils ont dit, qu'il est impossible de donner sur ce personnage aucun renseignement positif. Il paraît qu'à beaucoup de courage il unissait une ambition sans bornes, et que, plus d'une fois, il se souilla des crimes qui en sont la suite. Élevé, comme ses pères, à la cour des sulthâns Seldjoukydes, auteurs de leur fortune, il profita des troubles de leur empire pour se révolter. Kizil-Arslan étant mort, il s'empara d'Ispahan, et fit la guerre à son frère et à Thoghrul, son prince, dernier sulthân Seldjoukyde. Ce monarque, doué de bonnes qualités, mais manquant d'habileté et d'énergie, ayant fait la paix avec Takach, sulthân du Khârizm, épousa Cotaïbah-Khatouï, mère de Cotlogh, croyant par-là mettre fin à ses intrigues ; mais la mère et le fils tentèrent de l'empoi-

sonner. Leur projet ayant été découvert, Thoghrul força Cotaïbah-Khatouï à prendre le breuvage qui lui était destiné : quant à Cotlogh, il le fit enfermer. Au bout de quelque temps, il lui rendit la liberté, à la prière de ses grands officiers. L'ingrat n'en usa que pour se charger de nouveaux crimes. Toujours vaincu dans les quatre combats qu'il livra à son frère pendant l'espace d'une année, il se réfugia auprès du roi du Khârizm, qui lui donna des secours en argent et une armée, avec laquelle il revint en Irâc en 599 (1202-3 de J.-C.) Battu de nouveau par Thoghrul, il erra quelque temps, et se réunit enfin à Takach, roi du Kharizm, qui s'avançait avec une armée nombreuse, dans l'intention de prendre sa part de l'empire des Seldjoukydes. Tandis que ceci se passait, Thoghrul s'abandonnait aux plaisirs de la table, et indisposait par cette conduite les grands de son empire ; et, lorsque l'armée khorasmiennne arriva dans l'Irâc, elle éprouva peu de résistance. Ses progrès furent encore plus rapides lorsque Cotlogh, dont le crédit était grand, se fut réuni à elle. Enfin, les deux partis en vinrent aux mains en rebi 1<sup>er</sup>. 599 de l'hég. Dans la mêlée, Thoghrul s'élança contre Cotlogh ; mais son cheval s'étant cabré, il tomba, et périt sous les coups de celui qu'il cherchait. Cotlogh, souillé du sang de son bienfaiteur, d'un souverain dont il avait plusieurs fois éprouvé la clémence, fut, dit-on, assassiné par les émirs du roi du Khârizm. Comme les détails qu'on vient de lire diffèrent de ceux que l'on connaît déjà, nous devons prévenir nos lecteurs que nous les avons tirés de Mirkhond, célèbre historien persan. (*Voy. MIRKHOND.*) J—N.

COTOLENDI (CHARLES), né vers le milieu du 17<sup>e</sup>. siècle, à Aix,



ou, suivant d'autres, à Avignon, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit recevoir avocat. Il suivit pendant quelque temps le barreau; mais bientôt son amour pour les lettres le fit renoncer aux affaires. On a de lui : I. *Voyage de P. Texeira, ou Histoire des rois de Perse, depuis Kayumarras, leur premier roi, jusqu'en 1609, avec l'origine du royaume d'Ormus, etc.*, Paris, 1681, in-12, 2 vol., traduit de l'espagnol; II. *Vie de la duchesse de Montmorenci, supérieure de la visitation Ste.-Marie de Moulins*, Paris 1684, in-8°; III. *Vie de S. François de Sales, évêque de Genève*, Paris, 1689, in-4°; IV. *Vie de Christophe Colomb*, traduite de l'espagnol, 1681, in-12. ( *Voy. F. COLOMB* ); V. *Arliquiniana*, Paris, 1694; Amsterdam, 1735, in-12; VI. *Méthode pour assister les malades*, traduite de Polancus, 1695, in-12; VII. *les Nouvelles de Michel Cervantes*, traduites de l'espagnol, Paris, 1678, in-12, 2 vol.; VIII. *M<sup>lle</sup>. de Tournon, nouvelle historique*, Paris, 1678, in-12, 2 vol.; IX. *Dissertation sur les œuvres de St.-Evremont*, Paris, 1698; Amsterdam, 1704, in-12, publiée sous le nom de Dumont. Boyer-de-la-Rivière y répondit par l'*Apolo- gie des œuvres de St.-Evremont*, Paris, 1698, in-12; X. *Saint-Evremontiana*, Paris, 1700, in-12; Amsterdam, 1701, in-8°. Luxembourg, 1702, in-8°, édition rare, Paris, 1707, 1710, in-12. Ces diverses éditions présentent entre elles des différences. Cotelendi mourut au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle. C'est par erreur qu'on lui attribue le *Livre sans nom.* ( *Voy. BORDELON.* ) — Ignace COTOLENDI, de la même famille, né à Brignole, fut fait évêque, *in partibus*, de Metellopolis, et

vicaire apostolique de la Chine orientale, résidant à Nanking. Sa vie, écrite par Gasp. Auger, prédicateur du roi (Aix, 1615, in-12), a été traduite en italien, Livourne, 1681, in-4°.

D. L.

COTTA (AURELIUS) V. AURELIUS.

COTTA (CAIUS-AURELIUS) était de l'école de Lucius Crassus, orateur célèbre à Rome, et se distingua lui-même par son éloquence, l'an de Rome, 661. « Il échoua, dit Cicéron, dans la poursuite du tribunat, par les menées de l'envie. » Accusé devant le peuple, il parla avec force contre la manière violente et inique dont les chevaliers rendaient la justice; ensuite, sans attendre la condamnation qui le menaçait, il s'exila lui-même. C'était au temps orageux de Marius et de Sylla. Il fut rappelé par ce dernier. Consul en 677, Cotta fit rendre une loi qui donnait aux tribuns du peuple le droit d'arriver aux dignités. — COTTA (Lucius Aurelius) florissait au barreau de Rome quand Cicéron était jeune encore. Cet illustre orateur dit que personne ne lui donna plus d'émulation dans la carrière de l'éloquence que Hortensius et Cotta. L'élocution de ce dernier était calme et coulante, sa diction élégante et correcte. Préteur l'an de Rome 682, il fit, avec le secours de Pompée, rendre une loi, appelée *judiciaire*, qui transférait aux chevaliers le droit de juger, qui auparavant appartenait aux sénateurs. Cotta fut porté au consulat en 687, et à la censure l'année suivante. Dans la fameuse affaire du rappel de Cicéron, en 695, ayant à opiner le premier dans le sénat, Cotta dit, « que rien n'avait été fait contre Cicéron suivant la justice, les lois ou les coutumes anciennes; que, puisqu'il n'avait point été exilé par une loi, il n'é-

» tait pas besoin d'une loi pour son rétablissement, mais d'un simple » vote du sénat. » — COTTA ( Marcus-Aurélius ), consul en 678, fut envoyé contre Mithridate, roi de Pont. Dans un combat qu'il engagea seulement avec son infanterie, il fut battu auprès de Chalcédoine. Le même jour, sa flotte le fut aussi près du port de cette ville. Huit mille hommes périrent; quatre de ses vaisseaux furent brûlés; soixante furent pris avec quatre mille hommes. Cotta, étant proconsul, se rendit maître d'Héraclée par la famine: il y exerça toutes sortes de cruautés et de brigandages. Les grandes richesses qu'il rapporta à Rome, l'exposèrent à l'envie, quoique, pour la désarmer, il eût fait porter beaucoup d'argent dans le trésor public. Carbon l'accusa devant le peuple. Tous les prisonniers d'Héraclée, victimes de ses cruautés, n'élevèrent qu'un cri d'indignation contre lui. Il fut condamné. On lui fit grâce de l'exil: il fut seulement privé des marques de sa dignité de sénateur.

Q—R—Y.

COTTA ( L. AURUNCULÉIUS ). V. AMBROIX.

COTTA ( JEAN ), poète latin du 16<sup>e</sup>. siècle, né dans un village sur l'Adige, près de Vérone, et mort à vingt-huit ans, s'est acquis par un petit nombre de vers une réputation grande et méritée. Après avoir parcouru, dans sa première jeunesse, plusieurs parties de l'Italie, il s'attacha au fameux général des Vénitiens, Barthélemi d'Alviano. Ce général fut vaincu et fait prisonnier en 1509, à la bataille de la Ghiara d'Adda, que nous appelons en France *bataille d'Agnadel*. Cotta perdit en cette occasion la plupart de ses manuscrits. D'Alviano l'envoya quelque temps après à Viterbe auprès du pape Jules II.

Le jeune poète y mourut d'une maladie contagieuse en 1510, ou 1511. Ce qui restait de ses poésies parut pour la première fois chez les Aldes, avec les poésies de Sannazar, Venise, 1527, in-8<sup>o</sup>. Elles reparurent dans un recueil intitulé : *Carmina quinque poetarum*, Venise, 1548, in-8<sup>o</sup>., avec celles du Bembo, de Navagero, de Castiglione et d'Antoine Flaminio. Comino les a réimprimées avec les poésies de Fracastor, Padoue, 1718, in-8<sup>o</sup>. Elle suit surtout remarquables par l'élégance du style. Valérianus, qui fait un grand éloge de l'auteur dans son traité *De infelicitate litteratorum*, dit qu'il s'était aussi appliqué, avec beaucoup de succès, aux mathématiques; exemple, on ne saurait trop le répéter, qui est aussi commun en Italie qu'il est rare partout ailleurs. Jean Cotta a travaillé à l'édition de Ptolémée, qui parut à Rome en 1508, avec les cartes de Buckinck et de Ruysch: il fit ce travail conjointement avec Marco Beneventano, tous deux, dit l'éditeur Tosinus, dans sa préface, *in Mathematicis artibus consultissimi*. Scipion Forteguerra et Cornélius de Viterbe, savants hellénistes et latinistes, furent chargés de la correction du texte de cette édition, remarquable en ce qu'elle renferme les premières cartes modernes gravées que l'on connaisse. ( Voy. BUCKINCK ). G—É.

COTTA ( LAZARE-AUGUSTIN ), né à San-Giulio, sur le lac d'Orta, dans le diocèse de Novare, l'an 1645, s'adonna à l'étude du droit, et embrassa la profession d'avocat. Il alla l'exercer à Milan; mais il s'en laissa détourner par son goût décidé pour les choses d'érudition et les monuments d'antiquités. Quoiqu'il préférât d'habiter cette ville, où il avait plus de ressources pour le satisfaire, il restait

toujours attaché de cœur à son pays; et la province du Novarèse était le sujet de presque tous ses ouvrages. Il s'appliqua à l'illustrer, principalement dans son *Museo Novarese*, divisé en quatre parties, qu'il appela *quattro stanze* (chambres). Dans la première, il plaça les saints, les pontifes, les évêques que cette contrée avait produits, ou qui étaient venus en augmenter l'éclat; la seconde fut consacrée aux savants et littérateurs novarais; la troisième aux guerriers les plus illustres de cette province, et la quatrième aux artistes distingués qu'elle avait fournis à la peinture et à la sculpture. Il s'occupa ensuite à compléter la description que Dominique de la Bella, caché sous le nom de *Dominique Macaneo*, mort octogénaire à Turin en 1520, avait faite du lac Verban (le lac Majeur) et de ses environs (Milan, 1490, in-4°.), et qui était devenue extrêmement rare. Ce zèle pour la gloire de son pays ne pouvait le laisser indifférent à celle de l'Italie entière, lorsqu'il en vit la littérature attaquée par le P. Bouhours en son livre *De la manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, et le marquis Jean-Joseph Orsi de Bologne, qui réfuta si bien cet ouvrage, en ce qui concernait les Italiens, vit avec plaisir combattre comme lui, pour la même cause, Lazare-Augustin Cotta, qui alors se disait Milanais. Celui-ci adressa, à ce sujet, une excellente lettre à l'ambassadeur que la reine d'Angleterre avait auprès du grand-duc de Toscane (Milan, 1709, in-4°.) Par reconnaissance et par affection pour la fameuse bibliothèque de Milan qu'on appelle *Ambrosienne*, qui lui avait fourni une immensité d'utiles documents pour ses ouvrages d'érudition, et dans laquelle il passait en quelque sorte sa vie, il lui

donna, avant sa mort, quatorze volumes manuscrits, intitulés par lui : *Miscellanea Novariensis*, qui contiennent toutes les pièces et notes dont il avait fait usage pour la composition de son *Musée*. Il mourut à Milan en 1719, à l'âge de soixante-quatorze ans. Parmi les ouvrages manuscrits qu'il laissa, il s'en trouva qui méritèrent d'être publiés après lui. On a de cet auteur : I. la *Pirlonea, commedia fantastica*, Bologne, 1678; II. *De Fylacrio, episcopo Novariensi, dissertatio*, insérée dans le tome III de la *Galeria di Minerva*, Venise, 1698, in-fol. (se trouve aussi à la fin de l'ouvrage suivant); III. *Museo Novarese*, in-fol., Milan, 1701 : Cotta avait dessein d'y mettre un *Appendice*, et d'y ajouter un opuscule, intitulé : *Novaria sub tribu Claudiâ*; IV. un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dominique Macaneo, joint à l'édition qui porte ce titre : *Dominici Macanei, morum nugarumque professoris, Verbani lacus locorumque adjacentium chorographica descriptio, notis et commentariis illustrata et aucta*, Milan, 1725. Le commentateur y est désigné par les noms de *Catalaunus Stazius Trugus de Ameno, in ripariâ S. Julii diocesis novariensis*. Cet ouvrage de Cotta est inséré dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum Italiae*. V. *Domitii calciati, novariensis, fragmentum poeticum, de bello Gallie in Isubribus gesto, primum editum, cum notis*, Milan, 1700, in-4°. (F. COLLATIUS.) G—N.

COTTA (le P. JEAN-BAPTISTE), poète italien, naquit le 20 février 1668, d'une honnête famille, à Tende dans le comté de Nice. Il joignit de bonne heure aux études les plus sérieuses celle de la poésie. Dès l'âge de quinze ans, on l'entendit improviser, en vers latins et italiens, sur les ma-

tières les plus difficiles ; mais , dans ses poésies travaillées , au lieu de célébrer les charmes d'une beauté profane , il s'éleva fort au-dessus de tout objet terrestre , et choisit Dieu même pour sujet de ses chants. Il prit à dix-sept ans l'habit chez les augustins de la province de Gènes. Envoyé , en 1693 , professeur de logique à Florence , il y fut apprécié par les Salvini , les Filicaja , et tous les autres hommes célèbres qui y florissaient alors. Il joignit ses efforts aux leurs , pour rendre à l'éloquence et à la poésie leur ancien éclat. A Rome , où il passa ensuite , il eut les mêmes liaisons avec Menzini , Guidi , Crescimbeni , etc. , et fut reçu avec acclamation , en 1699 , dans cette Arcadie alors naissante , qui contribua si utilement à ramener en Italie le règne du bon goût. Il s'adonnait en même temps à l'éloquence de la chaire , et il y acquit une grande réputation. Après avoir rempli successivement plusieurs emplois dans son ordre , dont il fut même vicaire-général , il retourna en 1733 dans sa patrie , et y mourut le 31 mai 1738 , d'un vomissement de sang. Outre plusieurs ouvrages en prose , relatifs à sa profession , il a laissé un recueil de poésies , divisées en deux parties : *Dio , sonetti , ed inni* , Gènes , 1709 , in-8° ; et avec des notes de l'auteur même , Venise , 1722 , aussi in-8°. Il en a paru depuis une édition plus complète , intitulée : *Sonetti ed inni , del P. Giambattista Cotta , agostiniano , con aggiunta di altre sue poesie , e di varie lettere d' uomini illustri , scritte allo stesso autore* , Nice , 1785. Ce recueil est précédé d'un éloge historique et critique de l'auteur , par le P. Hyacinthe della Torre , du même ordre , qu'il avait déjà publié à Turin , en 1781 , dans le 1<sup>er</sup> volume des *Piemontesi illustri*. G—É.

COTTA (JEAN-FRÉDÉRIC) , premier professeur de théologie et chancelier à l'université de Tubingen , où il naquit en 1701. Son père , George Cotta , était un des chefs de cette maison , qui se distingue si avantageusement en Allemagne par ses grandes et utiles entreprises dans la librairie. Après avoir fini ses études , Jean-Frédéric voyagea en Allemagne , en Hollande , en Angleterre et en France ; il enseigna la théologie et les langues orientales à Göttingue : il fut ensuite rappelé dans sa ville natale , où il mourut le 31 décembre 1779. Il est auteur d'un grand nombre de dissertations et d'ouvrages en allemand et en latin , dont on trouve la note dans Adelung et dans les autres biographes allemands. Nous citerons seulement : I. *Journal littéraire* , Tubingen , 1734 , 1735 , en 2 vol. in-8° ; II. les *OEuvres de Fl. Josephe* , et l'*Histoire de la destruction de Jérusalem , par Hégésippe* , traduites du grec , Tubingen , 1735 , in-fol. , avec cartes et figures , ouvrage estimé , enrichi de notes et de savants commentaires ; III. *Histoire littéraire de la théologie* , Tubingen , 1721 et 1722 , in-8° ; IV. *Essai d'histoire ecclésiastique* , Tubingen , 1768 , 3 vol. in-8° : ces quatre ouvrages sont en allemand ; V. *Thematata miscellanea ex jurisprudentia naturali , notis illustrata* , Tubingen , 1718 , in-4° ; VI. *De miraculoso linguarum dono , super apostolos effuso* , Tubingen , 1749 , in-4°. G—Y.

COTTE (ROBERT DE) , architecte , né à Paris en 1656 , était petit-fils de Fremin de Cotte , architecte ordinaire de Louis XIII , et qui avait fait les fonctions d'ingénieur au fameux siège de la Rochelle. En 1699 , Robert de Cotte , devenu beau-frère de Jules Hardouin Mansart , dont il avait reçu

les leçons, fut chargé de tous les détails des édifices construits sur les dessins de son maître. Une réponse plaisante de Robert de Cotte, dans une circonstance où il avait besoin de toute sa présence d'esprit, lui attira l'attention du roi, et ne contribua pas peu à sa fortune, ainsi qu'à celle de son fils. Mansart faisait percer des allées dans une maison royale, pour procurer à Louis XIV des points de vues qu'il avait l'art d'embellir. De Cotte voulut l'imiter; mais il s'y prit si malheureusement qu'au bout d'une allée il rencontra un moulin. « Sire, dit-il au roi, surpris et choqué » d'une telle perspective, rassurez-vous; Mansart le fera doré. » Après avoir été élu vice-protecteur de l'Académie de peinture, de Cotte fut nommé, en 1708, premier architecte du roi, intendant de ses bâtiments, et directeur de la monnaie des médailles; il eut ensuite le cordon de St.-Michel. En 1699, il avait entrepris, d'après les dessins de Mansart, le grand autel de la cathédrale de Paris. Après la mort de cet artiste, de Cotte fut chargé de le reconstruire sur un plan plus magnifique que le premier. On lui doit encore des embellissements considérables faits à l'hôtel de la Vrillière; la colonnade ionique du palais de Trianon; le dôme des Invalides; le bâtiment de l'abbaye de St.-Denis et la chapelle de Versailles, pour laquelle de Cotte suivit les dessins de son maître. Plusieurs autres villes, telles que Lyon, Verdun, Strasbourg, etc., furent ornées d'édifices construits sur ses dessins. Les électeurs de Bavière, de Cologne, l'évêque de Wurtemberg, et d'autres princes étrangers le chargèrent aussi de construire plusieurs châteaux. Son dernier travail fut l'achèvement de l'église de St.-Roch, plusieurs fois discontinué et re-

pris. Le portail n'en fut exécuté sur ses dessins qu'après sa mort, qui eut lieu à Passy, en 1755. L'idée de substituer, sur les cheminées, des glaces aux tableaux ou bas-reliefs dont elles étaient décorées, a été attribuée à Robert de Cotte et à Pierre Bullet, (*Voy. Pierre BULLET.*) — Jules-Robert de COTTE, son fils, lui succéda dans ses divers emplois, et, outre le portail de St.-Roch, exécuta, d'après ses dessins, le Château d'eau et le portail de la Charité; mais les changements qu'il fit aux plans de son père ne furent point heureux, et ne servirent qu'à gâter ces divers édifices par de graves défauts. D—T.

COTTIER (JACQUES) V. COYTHIER.

COTTIN ( SOPHIE RISTAUD ), née à Toncins, en 1775, passa son enfance à Bordeaux, où elle fut élevée avec beaucoup de soin, par une mère qui aimait les arts et les lettres. D'un caractère tendre et mélancolique, elle préféra de bonne heure les jouissances du cœur à celles de l'esprit. Comme elle ne cherchait point les suffrages du monde, et qu'elle avait plus de solidité que d'éclat dans sa conversation, ceux qui l'entouraient n'avaient point deviné ses dispositions brillantes, et son talent fut long-temps un secret pour sa propre famille. A l'âge de dix-sept ans, elle épousa un riche banquier et vint habiter la capitale. Après trois ans de mariage, elle eut à pleurer un époux qu'elle aimait tendrement. Cette perte, qu'elle éprouva au milieu des orages de la révolution, ne fit qu'augmenter son goût pour la retraite: l'amitié et l'étude pouvaient seules la distraire de ses chagrins. Douce d'une imagination vive et d'une grande facilité pour rendre ses idées, elle se plaisait, dans sa

solitude à écrire les pensées qui avaient frappé son esprit. Elle était alors loin de songer qu'elle occuperait un jour le public, et ne pensait qu'à plaire à ses amis, sans avoir la moindre idée de son talent. Elle s'était d'ailleurs, jusques-là, bornée à quelques pièces de vers pleines de naturel, ou à quelques morceaux de prose dont elle seule ignorait le charme et la grâce; enfin, entraînée par sa facilité, après avoir conçu un plan, elle écrivit de suite deux cents pages, et ces deux cents pages furent un roman plein de sensibilité et d'éloquence. Ce fut ainsi qu'elle fit *Claire d'Albe*. Un de ses amis, qui venait d'être proscrit, avait besoin de cinquante louis pour pouvoir sortir de France et dérober sa tête aux bourreaux; M<sup>me</sup>. Cottin rassembla les feuilles éparses qu'elle venait d'écrire, et les vendit à un libraire pour en remettre le prix à une victime de la révolution. Ainsi le premier pas que fit M<sup>me</sup>. Cottin dans la carrière des lettres fut marqué par une bonne action et par un bon ouvrage: elle garda le plus profond secret sur l'une et sur l'autre. Le roman de *Claire d'Albe*, lorsqu'il parut, trouva dans le monde un grand nombre de partisans; mais il trouva aussi quelques censeurs: M<sup>me</sup>. Cottin écoutait les critiques et les éloges avec la même indifférence. Lorsque par la suite elle fut connue du public, elle regrettait sincèrement le temps où tous les jours elle s'entendait louer, critiquer, juger avec franchise et sans aucun ménagement. Ce fut moins le succès de *Claire d'Albe* que le besoin d'écrire et d'épancher son cœur qui lui fit reprendre la plume. Bientôt elle publia *Malvina*, qui n'eut pas moins de succès que son premier ouvrage; *Amélie de Mansfield*, remarquable par le plan et la composition; *Mathilde*, où l'on admire

trois caractères tracés avec une grande supériorité; enfin, *Elisabeth*, ou les *Exilés de Sibérie*, où l'on retrouve partout la vive peinture des plus tendres et des plus vertueuses affections de l'homme. D'autres écrivains ont mieux connu que M<sup>me</sup>. Cottin le monde et ses ridicules, mais personne n'est allé plus avant dans les secrets du cœur, et n'a rendu les sentiments et les passions avec plus d'éloquence et de vérité. Elle avait une si grande facilité, que ses ouvrages ne lui coûtaient presque point de travail. Elle ne déroba jamais un instant ni à ses devoirs ni à la société de ses amis. Quoiqu'elle eût beaucoup écrit, elle avait pour maxime qu'une femme ne doit point écrire. Dans la première édition d'*Amélie de Mansfield*, elle faisait une censure très amère des femmes auteurs, et ne songeait point à faire une exception pour elle. C'est avec beaucoup de peine qu'elle consentit dans la suite à supprimer ce passage qu'on lui reprochait comme une inconséquence. Elle était de si bonne foi dans cette opinion, qu'elle ne pouvait se consoler d'avoir publié des ouvrages, surtout des romans, et de s'être livrée aux jugements des lecteurs. La raison qu'elle en donnait fait bien connaître son caractère. « Lorsque l'on écrit des romans, disait-elle, on y met toujours quelque chose de son propre cœur: il faut garder cela pour ses amis. » Son plaisir était de composer un roman; lorsque l'ouvrage était publié, sa crainte et son ennui étaient d'en entendre parler. Lorsque ses amis louaient un de ses ouvrages, elle n'en était touchée que lorsque, dans leurs éloges, elle voyait une marque de leur amitié. Personne ne redoutait moins qu'elle une critique purement littéraire. Lorsqu'un de ses ouvrages était

jugé avec sévérité dans les journaux, elle était toujours de l'avis des critiques, et s'accusait ingénument d'avoir mérité leur censure. Pour se faire pardonner ce qu'elle appelait ses torts, elle avait associé les pauvres au succès de ses ouvrages, et le produit en était toujours employé à des œuvres de bienfaisance. Dans les dernières années de sa vie, elle avait entrepris d'écrire un livre sur la religion chrétienne, prouvée par les sentiments; elle avait commencé aussi un roman sur l'éducation, dont elle n'avait fait que les deux premiers volumes; une maladie cruelle la surprit au milieu de ce dernier travail, dont elle attendait, disait-elle, la seule gloire qu'une femme pût désirer. Après trois mois de souffrances, qui ne furent adoucies que par les tendres soins de l'amitié, et les consolations de la religion, elle mourut le 25 août 1807, à l'âge de trente-quatre ans. Les romans qui viennent d'être cités ont eu plusieurs éditions dans le format in-12 (les autres sont des contrefaçons). Nous nous contenterons d'indiquer les dernières: I. *Claire d'Albe*, 1 vol., Paris, 1808; II. *Malvina*, 3 vol., Paris, 1809; III. *Amélie Mansfield*, 3 vol., Paris, 1811; IV. *Mathilde*, 4 vol., Paris, 1810; V. *Elisabeth, ou les Exilés de Sibérie*, 2 vol., Paris, 1806. Ce dernier n'a eu que cette édition, à laquelle on a joint un poëme en prose intitulé: la *Prise de Jéricho*, qui avait été imprimé dans les *Mélanges* de M. Suard, 5 vol. in-8.

M—D.

COTTIUS (MARCUS-JULIUS), Gaulois qui se forma, dans les Alpes, un état indépendant composé de douze cantons, dont Suze était la capitale, que César ne put soumettre, et que les historiens latins désignent sous

le nom de *royaume de Cottius*. Lorsqu'Octave eut enlevé, par ses intrigues, les Gaules à son collègue Lépide, il résolut de faire la conquête des vallées des Alpes, dont la population était considérable, parce qu'après les victoires de Fabius Allobrogicus, beaucoup de vaincus se réfugièrent dans les montagnes pour y conserver leur indépendance. Les Romains attaquèrent d'abord Cottius, qui avait soumis peu à peu plusieurs petits peuples; ils s'emparèrent de Suze, et y élevèrent un temple à Mars pour le succès de la guerre; Cottius se retira dans les montagnes et s'y prépara à faire une défense vigoureuse; mais Auguste parvint à le détacher du parti des montagnards, en lui accordant de grands avantages. Il lui rendit sa capitale, et le reçut au nombre des alliés du peuple romain. Les montagnards, irrités de cet abandon, lui firent la guerre; mais il fut vainqueur, grâce aux secours que Rome lui envoya. Cottius ouvrit alors, par d'immenses travaux, des chemins commodes à travers les Alpes. Ammien Marcellin attribue toute la gloire de ces grands travaux, qui doivent, suivant lui, immortaliser leur auteur, au seul Cottius; mais Strabon, en convenant qu'il en conçut le projet, dit qu'Auguste les fit diriger par Agrippa et exécuter par une partie de ses troupes. Ces routes, dont il existe encore des restes, servirent aux Romains pour soumettre les peuples des montagnes. Auguste envoya contre eux une armée, sous la conduite de Terentius Varro: Cottius se joignit à lui; mais la petite nation des Caturiges, qui lui était soumise, n'imita pas son exemple, puisque dans l'inscription du trophée des Alpes, conservée par Pline, elle est mise au nombre des peuples vaincus.

Cette guerre fut longue et sanglante ; mais enfin Rome l'emporta. Auguste récompensa le dévouement de Cottius en augmentant sa puissance. Quelques savants pensent, sur l'autorité de Suétone, qu'il n'obtint des Romains le titre de roi que sous le règne de Tibère. Le même Suétone nous apprend qu'à la mort de Cottius, Néron réduisit ses états en province romaine. Cela arriva l'an 65 ; mais Cottius devait être mort lors de cette réunion à l'empire, ou elle eut lieu à la mort d'un de ses successeurs du même nom ; car il n'est pas possible qu'il ait vécu si long-temps. Cottius mourut à Suze, où subsiste encore un monument, en forme d'arc de triomphe, avec une inscription portant les noms de tous les peuples qui lui furent soumis. Ce monument se trouve gravé dans Muratori *Thesaurus inscription.* tome II ; dans le *Museum Veronense* de Maffei ; dans Mazzaza, *Arco antico di Susa*, in-folio, Turin, 1750, et dans la première partie de la *Description des Alpes Grecques et Cottiennes*, par Albanis-Beaumont.

B—G—r.

COTTON (PIERRE), jésuite célèbre, né en 1564, à Néronde, en Forez, fut envoyé fort jeune à Paris, puis à Bourges, où il étudia le droit. Il acheva son cours, à Turin, lorsqu'un directeur jésuite, qui avait sa confiance, réussit à le faire entrer dans cet ordre célèbre, auquel il devait rendre les plus grands services. En vain le père de notre jeune religieux, qui était secrétaire des commandemens de la reine-mère, obtint de cette princesse qu'elle priât le duc de Savoie de faire rendre le nouveau jésuite à sa famille ; en vain ce père inconsolable conjurait-il son fils de laisser là ses *suborneurs*, Cotton persista dans son dessein, et réussit, à

l'âge de dix-neuf ans, à empêcher les poursuites de princes puissants, à fléchir et à calmer un père irrité. Ses supérieurs l'envoyèrent à Milan étudier la philosophie ; il connut dans cette ville S. Charles-Borromée, dont la grande réputation, jointe à la protection qu'il accordait aux jésuites, ne contribua pas peu à placer notre jeune profès parmi les membres les plus fervents de cet ordre. Après avoir séjourné dans plusieurs autres villes d'Italie et particulièrement à Rome, il revint en France, où il prêcha avec succès, à Roanne, à Avignon, à Nîmes, à Grenoble, à Marseille. Il convertit à la religion catholique M<sup>me</sup>. de Créqui, fille du maréchal de Lesdiguières ; mais il n'obtint pas d'abord le même succès auprès de ce célèbre général, qui ne fit son abjuration qu'en 1622, et cependant, conservant toujours de l'estime et de l'amitié pour lui, en parla au roi Henri IV, comme d'un homme qui méritait sa protection. Après avoir paru avec éclat dans le midi, le P. Cotton fut envoyé à la cour, par ses supérieurs, pour y rétablir les affaires de son ordre. Henri IV l'accueillit avec bonté, l'embrassa, et s'entretint long-temps avec lui, des intérêts des jésuites : tel fut le commencement de cette liaison qui régna entre le monarque et ce religieux. Henri emmenait avec lui le P. Cotton dans ses différents voyages. L'édit de Rouen, qui rappelait les jésuites de leur exil, fut une preuve non équivoque du crédit dont leur représentant jouissait à la cour, et l'offre de l'archevêché d'Arles et du chapeau de cardinal, qu'il refusa, ne fit qu'ajouter à la considération que ne manque jamais d'attirer la faveur du monarque. Dans le temps de cette faveur, il reçut à la gorge un coup d'épée qui lui fut porté



de derrière une voiture où il se trouvait ; mais heureusement la blessure ne fut pas mortelle. Les ennemis des jésuites attribuèrent cet assassinat à la vengeance de quelques laquais , que le P. Cotton avait fait punir pour l'avoir insulté ; d'autres ont avancé que les auteurs de ce crime étaient les ennemis même de la religion catholique. Les succès du P. Cotton pouvaient accréditer ce bruit ; il avait dès-lors converti, ou préparé à une conversion prochaine, plusieurs personnages d'un rang distingué. Le P. Cotton jouit de la faveur de Henri IV, long-temps avant d'être chargé de diriger sa conscience. On ne voit pas que cet emploi délicat, lorsqu'il est question surtout d'un prince tel que Henri, ait apporté quelque changement à la conduite de ce monarque ; mais son confesseur sut conserver, avec les égards qu'il pouvait avoir pour les faiblesses d'un grand roi, la réputation d'un saint religieux et l'estime des plus illustres personnages. Son crédit donna lieu à quelques plaisanteries : on disait de Henri qu'il « avait » du coton dans les oreilles. » Plusieurs écrivains ont prétendu que ce religieux n'était pas sans reproche au sujet de la doctrine du tyrannicide, et que, lorsque le héros vainqueur de la ligue fut assassiné, son confesseur défendit à Ravillac « d'accuser les gens » de bien ; » mais nous n'avons sur ce point aucun renseignement authentique, et le P. Cotton, courtisan en faveur, était trop bien observé par ses ennemis, pour qu'ils laissassent échapper de pareils traits sans les rendre publics. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il témoigna la plus vive douleur à la mort de Henri. Ce grand prince avait légué son cœur au collège des jésuites de la Flèche. Le P. Cotton fut chargé de porter au lieu

de sa destination dernière ce triste gage de l'ancienne protection du monarque. Il avait, pendant deux ans avant la mort de Henri, enseigné la morale et la religion à son fils Louis XIII. On venait de publier la satire amère de l'*Anti-Cotton, où est prouvé que les jésuites sont coupables du parricide d'Henri IV*, Paris, 1610, in-8°. Cette satire fut suivie d'un grand nombre de pamphlets, pour et contre la compagnie de Jésus. La reine régente consola le P. Cotton en le nommant confesseur du nouveau roi, emploi qu'il conserva jusqu'en 1617. A cette époque, il quitta la cour, étant âgé de cinquante-quatre ans, et se retira à la maison du noviciat établie à Lyon. Son activité naturelle ne l'abandonna pas dans sa nouvelle situation. Il parcourut les provinces du Midi, en missionnaire et en apôtre ; il alla même en Italie, à Milan, à Lorette, à Rome, accomplir, de la part de Louis XIII, les vœux que ce prince avait faits à la Ste. Vierge, à S. Charles et à S. Pierre. Il revint même prêcher à Paris, et le roi, avec toute sa cour, alla l'entendre à St.-Gervais. Il eut cependant encore quelques contradictions à essayer, au sujet du livre fameux du P. Santarel, jésuite italien, qui attribuait au pape un pouvoir révoltant sur l'autorité temporelle et même sur la vie des princes. Le P. Cotton se soumit, quoiqu'avec un peu de répugnance, à la déclaration et au désaveu que le parlement exigea des jésuites à ce sujet, et qui était une preuve du peu de confiance qu'inspiraient les opinions qu'on supposait à ces religieux. Le P. Cotton mourut à Paris, dans la maison professe de son ordre, le 19 mars 1626. Un grand concours de peuple assista à ses fu-

nérailles. Il s'était fait la réputation d'un saint homme, et il était, pour son temps, un habile prédicateur. Son *Institution catholique* et sa *Genève plagiaire* sont des ouvrages de controverse, ainsi que son traité du *Sacrifice de la messe*. On a aussi de lui des sermons et quelques livres de piété. Les jésuites lisaient avec édification un recueil de maximes et de résolutions qu'ils tenaient de ce père, et qu'il avait composé pour son usage. Ils le regardaient comme un des plus savants et des plus saints personnages qui eût illustré leur ordre. Jamais aucun d'eux ne jouit en effet d'une plus grande considération. S. François de Sales paraît avoir eu pour lui une estime particulière. Il y a une *Vie du P. Coton*, écrite par le P. d'Orléans, Paris, 1688, in-4°, et une autre écrite par le P. Rouvier, tous deux jésuites. Cette dernière, imprimée à Lyon, 1660, in-8°, est en latin, et elle contient des faits importants que le P. d'Orléans a passé sous silence (V. CARBONNET). C—T.

COTTON (le chevalier ROBERT), né à Denton en 1570, s'attacha principalement à étudier les antiquités d'Angleterre, et à déterrer les plus anciens manuscrits. Dans cette vue, il se transporta à Londres, où il se joignit à un certain nombre de savants qui composaient une société d'antiquaires, au nombre desquels était Camden. Animés tous du même zèle, ils voyagèrent vers le nord de l'Angleterre, où les Romains avaient fait un plus long séjour. Cotton y amassa un vaste et curieux recueil de manuscrits, dont Th. Smith a publié le catalogue sous ce titre : *Catalogus librarium manuseriptorum bibliothecæ Cottonianæ*, etc., 1696, in-fol. Cotton connaissait si bien les anciennes chartes anglaises, que c'était à lui qu'on

s'adressait quand il s'agissait de faire valoir les droits de la couronne, et de maintenir les anciennes constitutions du royaume. C'est à Robert Cotton qu'est dû le rétablissement du titre de chevalier baronet qu'il retrouva dans de vieilles chartes. Il mourut en 1631. On publia en 1652 un recueil des traités qu'il avait composés dans des occasions importantes. Un de ses héritiers ayant donné à la couronne d'Angleterre la fameuse bibliothèque de Robert Cotton et la maison où elle était placée, afin que le public en pût jouir, on jugea à propos dans la suite de joindre cette bibliothèque à celle du roi, et de les placer l'une et l'autre dans une maison située dans le cloître de l'abbaye de Westminster; mais le feu y prit le 5 novembre 1751, et consuma quelques livres de la bibliothèque royale et un bien plus grand nombre de manuscrits de la bibliothèque Cottonienne. L'eau des pompes dont on se servit pour éteindre le feu gâta de telle sorte une partie de ceux que le feu avait épargnés, qu'il n'est plus possible de les lire. On trouve la note des précieux manuscrits qui périrent dans cette occasion dans l'Appendix du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du roi, par Casley, Londres, 1754, in-4° (en anglais). Z.

COTTON (CHARLES), poète anglais, né en 1650 d'une bonne famille du comté de Stafford, se distingua particulièrement dans le genre burlesque. Le plus célèbre de ses ouvrages, *les Scarronides*, ou *Virgile travesti*, poème burlesque sur le 1<sup>er</sup>. et le 4<sup>e</sup>. livres de l'*Énéide*, ne ressemble que par le titre à l'ouvrage de Scarron, et c'est, suivant quelques critiques anglais, après *Hudibras*, la meilleure production de ce

genre qui existe dans aucune langue. Rapprocher *les Scarronides d'Hudibras*, c'est comparer une caricature à une peinture qui, bien qu'un peu chargée, a le mérite d'un grand fond de vérité. Quoique Cotton ait rempli autrement le cadre de Scarron, il lui doit toujours ce cadre et l'idée de l'ouvrage. Ce poëme a été souvent réimprimé, notamment pour la huitième fois en 1700, et pour la quinzième en 1771, et ce succès est peut-être moins dû à l'esprit et au talent de l'auteur, qu'aux détails licencieux dont l'ouvrage est rempli. Son autre poëme intitulé *Burlesque sur burlesque*, ou *le Railleur railé*, contenant quelques-uns des dialogues de Lucien mis en galimatias anglais, réimprimé pour la huitième fois en 1771, a le même mérite et le même défaut. Un ouvrage plus estimable est la traduction des *Essais de Montaigne*, traduction digne de l'original, au rapport de quelques bons juges. Charles Cotton mourut dans un état assez misérable à Westminster, en 1687, à ce qu'on présume, après avoir été persécuté pendant les dernières années de sa vie par une foule de créanciers, de procureurs et de sergents, « ennemis plus redoutables, » dit-il dans un de ses poëmes, « que les » Goths et les Vandales. » Il eût pu cependant, avec un peu moins de penchant au burlesque, passer sa vieillesse dans l'aisance, du moins si l'on en croit l'anecdote suivante. Sa grand'mère, qui vivait à Peak, dans le Derbyshire, avait fait un testament, où elle lui léguait un bien de 4 ou 500 liv. sterl. de revenu par an; mais le poète s'étant permis, dans son *Virgile travesti*, de plaisanter sur une espèce de vertugadin qu'elle portait habituellement, cette bonne femme

en fut tellement irritée qu'elle révoqua son testament, et laissa tout son bien à un étranger. Charles Cotton est auteur de plusieurs autres ouvrages et de quelques traductions du français : I. la traduction en vers de la tragédie des *Horaces*, de Corneille, 1671, in-4<sup>o</sup>.; II. *Histoire de la vie du duc d'Épernon* (traduction), 1670, in-fol.; III. *Voyage en Irlande*, poëme burlesque en trois chants; IV. *la Belle de Tunis*, roman traduit du français, 1674; V. *Commentaires de Blaise de Montluc, maréchal de France* (traduction), 1674; VI. *le Manuel du planteur*, ou *Instructions sur la culture de toutes sortes d'arbres à fruits*, 1675, in-8<sup>o</sup>.; VII. *Instructions pour pêcher la truite et l'ombre dans l'eau douce*, inprimées à la suite du *Parfait Pêcheur* de Walton, ami intime de Cotton; VIII. la traduction des *Mémoires du sieur de Pontis*, 1694, in-8<sup>o</sup>. On a imprimé pour la sixième fois en 1770, en un volume in-8<sup>o</sup>. et en-12, un recueil de ses *Poésies composées en différentes occasions*. X—s.

COTTON (NATHANIEL), médecin anglais du 18<sup>e</sup>. siècle, exerça longtemps sa profession à St-Albans, où il était chef d'un hôpital pour les insensés, et où il mourut en 1788. Comme plusieurs autres médecins ses compatriotes, il cultiva la poésie, et quoiqu'il ait publié des *Observations sur un genre particulier de fièvre scarlatine*, il est plus connu comme auteur de poésies insérées dans le recueil imprimé par Dodsley, et surtout par un ouvrage en vers, intitulé : *les Visions, pour l'instruction des enfants*, qui a été réimprimé plusieurs fois. X—s.

COTTON DES HOUSSAYES (JEAN-BAPTISTE), né à la Neuville-Chant-d'Oisel, près de Rouen, le 17 novembre 1727, docteur et biblio-

thécaire de la Sorbonne, professa pendant quinze ans la théologie à Rouen. Il est mort à Paris le 20 août 1785. On a de lui : I. *Éloge historique de M. Maillet du Boullay*, Rouen, 1770, in-8°. ; II. *Éloge historique de l'abbé de Saas*, 1775, in-8°. , et dans les *Pièces relatives à l'académie de l'immaculée Conception de la Ste. Vierge, fondée à Rouen*. Ce même recueil contient plusieurs discours de Cotton des Hous-siyes. III. *Éloge historique de Chamousset*, à la tête des *Œuvres complètes de Chamousset*, 1785, 2 vol. in-8°. , dont Cotton fut éditeur; IV. plusieurs articles dans le *Journal de physique* de 1780. Ces articles sont relatifs à la botanique, science que Cotton aimait beaucoup. Il travaillait à des *Éléments d'histoire littéraire universelle ou Bibliothèque raisonnée*, dont on peut voir le plan dans l'*Année littéraire* de 1780, et dans le *Journal des Savants* de 1781. Il avait dessein de donner l'essai d'un *Traité des universités de France, pour servir d'introduction au commentaire sur le chapitre des gradués de M. d'Héricourt*. Son manuscrit avait 558 pages in-4°. A. B.—T.

COTYS, nom commun à plusieurs rois de la Thrace, de la Cappadoce, et du Bosphore Cimmérien. Le plus ancien que nous connoissions est Cotys, roi de Thrace, qui, vers l'an 600 avant J.-C., permit à Alyattes, roi de Lydie, de faire venir en Asie une colonie de Mysiens. Les rois de cette famille se disaient descendants d'Éumolpe, et, en conséquence, ils conservèrent toujours des liaisons très étroites avec les Athéniens, qui accordèrent à plusieurs d'entre eux le titre de citoyen. — Cotys I<sup>er</sup>, fils de Penthée, devint roi d'une portion de la Thrace, vers l'an 280 av. J.-C. Dans

les commencements de son règne, il vécut en bonne intelligence avec les Athéniens, et donna même sa fille en mariage à Iphicrate, l'un de leurs généraux, qui avait rendu quelques services à son père. Il subjuga plusieurs peuples voisins, et devint le roi le plus puissant de la Thrace, ce qui engagea les Athéniens, qui le ménageaient à cause de la Chersonnèse, à lui accorder le titre de citoyen, et à lui décerner des couronnes d'or. Cotys, pour ne pas le céder en générosité, déclara aussi les Athéniens citoyens de Thrace. Quelque temps après, Miltocyclus, s'étant révolté contre Cotys, leur envoya demander des secours; ils se hâtèrent de lui en accorder, et nommèrent Antoclès général à cet effet; mais les orateurs du parti d'Iphicrate trouvèrent le moyen de l'empêcher de partir, et Cotys, avant vaincu Miltocyclus, s'empara du Mont-Sacré de la Thrace, et de tous les trésors qui y étaient. Les Athéniens, à cette nouvelle, firent le procès à Antoclès, et envoyèrent dans la Thrace d'autres généraux que Cotys vainquit par les conseils d'Iphicrate; il voulut ensuite attaquer la Chersonnèse; mais Iphicrate ne voulant pas contribuer à dépouiller sa patrie, quitta son service. Cotys ne renonça pas pour cela à son projet, et il avait déjà pris la plus grande partie de la Chersonnèse, lorsqu'il fut assassiné, vers l'an 556 av. J.-C., par Python d'Ænos et Héraclide son frère. Il eut pour successeur Cersobleptes son fils. Cotys avait quelques talents militaires; mais la violence de son caractère l'entraîna dans des actes de cruauté qui souillèrent son règne. Il était, dans les commencements, en garde contre lui-même; car, un marchand étranger lui ayant apporté des vases de terre d'un travail très pré-

cieux, il le récompensa magnifiquement, et les fit briser sur-le-champ, de crainte, dit-il, de punir trop sévèrement ceux qui auraient le malheur d'en casser quelqu'un. S'étant adonné par la suite au vin, comme tous les Thraces, il perdit toute retenue. Il ouvrit, de ses propres mains, le ventre de sa femme, dont il était devenu jaloux. A la suite d'une orgie, il imagina que Minerve venait pour se marier avec lui, et tua successivement deux de ses gardes, qui, envoyés au-devant de la déesse, étaient venus dire qu'ils n'avaient rien vu. Le troisième, plus adroit, annonça que la déesse s'avancait, et Cotys, accablé par le vin, s'étant endormi, oublia, en s'éveillant, tout ce qui s'était passé. On trouve dans Athénée un récit très plaisant, fait par un poète comique, du repas que Cotys donna pour le mariage de sa fille avec Iphicrate.

C.—R.

COTYS II, fils d'un autre Seuthès, et roi des Odryses, amena environ deux mille hommes de troupes, dont moitié en cavalerie, au secours de Persée, contre les Romains; il commandait l'aile droite de l'armée de ce prince, à la bataille où le consul Licinius Crassus fut défait. Eumènes, roi de Pergame, et allié des Romains, ayant fait révolter quelques peuples de la Thrace, Cotys fut obligé de quitter Persée pour aller défendre ses états; Bétis, son fils, qu'il avait laissé auprès de ce prince, ayant été fait prisonnier par Paul-Émile, dont il orna le triomphe, Cotys envoya une ambassade à Rome pour le redemander, et excuser sa conduite dans la guerre de Macédoine; et le sénat, qui était bien aise de se l'attacher, le lui rendit sans rançon, après lui avoir fait quelques légers reproches. On ignore l'histoire de Cotys depuis cette ambas-

sade, qui est de l'an 167 av. J.-C. Polybe dit qu'il joignait à la beauté du corps, tous les talents militaires et d'autres qualités rares dans un Thrace; car il était très sobre, très humain, et avait beaucoup de dignité. C.—R.

COTYS III, fils de Sulaès, régnait sur les Odryses, l'an 57 avant J.-C. Il acheta, pour trois cents talents, de Pison, alors préteur de la Macédoine, la permission de s'emparer des états de Rabocentus, roi des Besses, et il les réunit aux siens. Il envoya par la suite cinq cents hommes commandés par Sadalès son fils, au secours de Pompée contre César. Le reste de son histoire nous est inconnu. Cary a publié une médaille de ce prince dans son *Histoire des rois de Thrace*; on la trouve aussi dans l'*Iconographie* de M. Visconti. — COTYS IV ne nous est connu que par ses fils, dont Rhœmétalcès, son frère, était tuteur, vers l'an 17 av. J.-C. — COTYS V, fils de Rhœmétalcès, dont il vient d'être question, partagea le royaume de Thrace avec Rhescuporis son oncle. Comme il avait reçu une éducation toute grecque, Auguste lui donna dans ce partage la portion de la Thrace la plus civilisée, dans le voisinage des villes grecques. Il se distingua par son humanité et son goût pour les lettres. Antipater le célèbre par une épigramme qu'on trouve dans l'*Anthologie grecque*, et Ovide lui adressa la 9<sup>e</sup>. élégie du second livre, *De Ponto*. Il y fait un grand éloge de ce prince, et loue ses vers qui étaient sans doute en grec. Rhescuporis son oncle, d'un caractère tout opposé, vint attaquer ses états après la mort d'Auguste; Cotys rassembla une armée pour se défendre; mais Tibère leur ayant ordonné de déposer les armes, il obéit sur-le-champ. Son oncle, lui ayant fait proposer

une entrevue, pour terminer leurs différends, le fit arrêter au milieu d'un repas, et le fit mourir peu de temps après, l'an 19 de J.-C. On trouve des médailles de lui dans les deux ouvrages que l'on vient de citer. C—R.

COTYS, roi de la petite Arménie, était fils du précédent (Cotys V), et d'une princesse dont les historiens ne nous ont pas conservé le nom, et qui était fille de Polémon I<sup>er</sup>, roi de Pont et du Bosphore. Après le meurtre de son mari (Voy. l'article précédent), elle se rendit à Rome, où elle eut le courage d'accuser Rhescuporis de ce crime, et de demander sa punition au sénat. Rhescuporis fut d'abord exilé à Alexandrie, et privé de ses états, qui furent donnés à Rhœmétalcès son fils, et aux enfants de Cotys V. On ignore quel fut leur sort; on sait seulement qu'ils régnèrent quelque temps en Thrace, sous la tutelle de Rufus Trebellienus; l'un d'eux, Cotys, qui fait le sujet de cet article, obtint de Caligula le royaume de la petite Arménie, pour le dédommager de ses états de la Thrace, dont Rhœmétalcès resta seul le maître. On a peu de détails sur la vie de ce prince, qui continua de régner en Arménie, sous l'empire de Claude. Ce fut sur l'invitation de cet empereur que Cotys renonça à ses prétentions sur la grande Arménie, quoique les grands du pays se fussent déclarés en sa faveur, au moment où Mithridate l'Ibérien s'y rendait pour en reprendre possession. Cotys était du nombre des cinq rois qui vinrent visiter Agrippa-le-Grand, dans un voyage qu'il fit à Tibériade, et qui furent obligés de retourner dans leurs états sur l'ordre formel d'un gouverneur de Syrie, nommé Marsus, qui craignait peut-être que la réunion de tant de rois ne fût nuisible aux intérêts de sa patrie. T—N.

COTYS DU BOSPHORE. Les médailles nous font connaître plusieurs princes de ce nom, qui ont régné dans cette contrée, et sur lesquels les historiens ne nous ont laissé que très peu de documents. Comme les médailles nous indiquent d'une manière positive l'époque de leur règne, nous pensons qu'il est utile de faire une mention particulière de chacun de ces rois, en attendant que de nouvelles découvertes puissent nous procurer des notions plus certaines sur l'histoire de leur règne. — COTYS I<sup>er</sup>. était frère de Mithridate, qui régnait dans le Bosphore vers l'an 41 de J.-C., et qui descendait, suivant Dion, de Mithridate-le-Grand. Cotys, par ses intrigues auprès de l'empereur Claude, réussit à lui rendre suspect son frère Mithridate et à le faire chasser du royaume pour s'en rendre maître. Il paraît qu'il s'y maintint long-temps. On a des médailles de ce prince, depuis l'année du Bosphore 542 jusqu'à 565 (l'an 69 de J.-C.), ce qui indique un règne d'au moins vingt-trois ans. L'on sait que l'ère du Bosphore correspond à l'an 457 de Rome. (Voy. Cary, auquel plusieurs des médailles de Cotys I<sup>er</sup> étaient inconnues.) A cette époque les rois de cette contrée étaient tellement dans la dépendance des Romains, qu'au lieu de mettre sur leurs monnaies leurs propres effigies, ils n'y plaçaient souvent que celles des empereurs ou des Césars. On trouve sur les médailles de Cotys les portraits de Claude, d'Agrippine, de Néron, etc.; un monogramme seul indique le nom du roi. — Les historiens ne nous ont presque rien laissé sur le règne de Cotys II. Il obtint, des bienfaits d'Adrien, le royaume du Bosphore. Arrien en parle dans son *Périple*, et c'est en envoyant son ouvrage à l'empereur qu'il lui annonce

la mort de Cotys. Les médailles que nous avons de ce prince sont des années 426 et 428. (150 et 152 de J.-C.) Elle sont avec son portrait au revers de celui d'Adrien. — COTYS III régna dans le Bosphore, sous le règne d'Alexandre Sévère. Les époques marquées sur les médailles sont de 525 à 550 (229 à 254 de J.-C.); mais comme on a trouvé récemment une médaille d'un roi Sauromate, avec l'année 527, il est à présumer que, sous le gouvernement de Cotys, il s'est élevé un concurrent qui, de même que ce roi, a frappé des monnaies avec la date de son règne, ou que Cotys a eu un collègue qui régna avec lui sur le Bosphore. Quelques antiquaires ont supposé que les médailles de Cotys qui portent l'année 527, sont d'un autre prince de ce nom qui régna après Sauromate. D'autres médailles nous fixeront peut-être un jour sur cette incertitude. Les arts n'étaient pas assez florissans dans le Bosphore pour nous permettre de juger, par la ressemblance des traits, si les médailles dont nous venons de parler appartiennent au même Cotys, ou si elles sont de deux rois différens qui portèrent le même nom. T—N.

COUBLAI-KHAN. V. CHU-TSOU.

COUCHOT, avocat de Paris, duquel on a : I. *le Praticien universel, ou le Droit français et la Pratique de toutes les juridictions du royaume*, 1698, 5 vol. in-12; revu par du Rousseau de la Combe, Paris, 1757, 2 vol. in-4°. ou 6 vol. in-12; II. un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, 1715, in-12; III. *Traité du Commerce de terre et de mer*, Paris, 1710, 2 vol. in-12. Ces ouvrages, devenus inutiles par les changements survenus dans la législation, étaient autrefois souvent consultés. B—1.

COUCY (RAOUL, sire DE), fils d'En-

guerrand II, naquit vers 1154. Il possédait les seigneuries de Marle, de la Fère, de Crécy, de Vervins, de Landouzy et de Pinon. Les historiens l'ont souvent confondu avec son neveu Raoul, lui ont attribué les chansons qui nous sont parvenues sous le nom du châtelain de Coucy, et ont avancé sans preuve qu'il avait été l'amant de la dame de Fayel. Enguerrand étant mort à la croisade l'an 1147, son fils succéda immédiatement à son riche héritage. Ce dernier épousa vers 1154 Agnès de Haynault, fille du comte Baudouin, dont il eut trois filles. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, oncle et tuteur de Philippe-Auguste, voulant s'emparer du duché de Valois et du comté de Vermandois, dont il se prétendait héritier légitime, Raoul fut le premier à prévenir le roi des injustes prétentions du comte. Il ne doutait pas cependant qu'aussitôt la guerre déclarée, ses domaines ne fussent pillés et dévastés par les armées de Philippe d'Alsace. Ayant perdu sa femme en 1175, Raoul épousa en secondes noces, l'année suivante, Alix de Dreux, princesse du sang, et cousine germaine de Philippe-Auguste. Désigné pour accompagner le roi à la Terre-Sainte, il fit son testament, qui nous a été conservé par Lalouette, et partit en 1190. Raoul fut tué l'année suivante au siège d'Acre. Son corps fut rapporté en France et déposé à l'abbaye de Foigny, en Picardie. — ENGUERRAND III, fils du précédent, fit rebâtir le château de Coucy, et se distingua particulièrement à la bataille de Bouvines. Quelques historiens ont prétendu que, sous la minorité de Louis IX, les grands vassaux s'étant ligués contre la maison royale, lui avaient offert la couronne, et qu'il l'avait refusée. Il prenait cette devise,

qui, selon quelques-uns, prouvait sa noble simplicité, et qui, selon d'autres, découvrait plus de vanité que de modestie :

Je ne suis roi ne duc, prince ne comte aussi,  
Je suis le sire de Coucy.

D'autres écrivains lui ont faussement attribué la suivante :

Roi ne puis-je estre ;  
Duc ne veux estre,  
Ne comte aussi,  
Si suis li sires de Coucy.

Il mourut d'une manière aussi funeste que singulière ; passant à gué une petite rivière, auprès du château de Gersis, son cheval se cabra, le jeta à la renverse, et son épée étant sortie du fourreau, il tomba sur la pointe. — Enguerrand laissa deux fils, Raoul II et Enguerrand IV. Le premier fut tué en 1250, à la Massour, en Egypte, près du comte d'Artois : frère de S. Louis, qu'il défendit au prix de son sang. Le second fut cet Enguerrand qui, ayant trouvé trois gentilshommes flamands chassant sur ses terres, les fit arrêter et ensuite pendre. Le roi irrité le fit conduire à Paris, et voulut qu'il fût jugé par les pairs et les barons. Les juges ayant à prononcer sur un parent, se récusèrent et sortirent de l'assemblée les uns après les autres ; le roi resta seul, et s'aperçut, mais trop tard, qu'il n'aurait pas dû sortir le dernier. Enguerrand fut condamné à payer une somme qui devait être assez considérable, puisqu'elle servit à fonder un hôpital à Pontoise, et des écoles publiques à Paris. Il mourut l'an 1311, et en lui s'éteignit la branche des Coucy, dont les biens passèrent à ses neveux Enguerrand et Je n de Guines, fils d'Alix de Coucy, comtesse de Guines. Sa sœur fut mariée en premières noces au roi d'Écosse, et en secondes noces à Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et depuis empereur d'Occident.

R—T.

COUCY (RAOUL, OU RENAUD, châtelain DE), fils d'Enguerrand, frère de Raoul I<sup>er</sup>. de Coucy, naquit vers l'an 1160. Ayant perdu son père en 1174, il étudia les belles-lettres, et se fit remarquer par ses poésies. Il était clerc en 1187 : on sait que ce mot désignait un ecclésiastique, un savant, un homme-de-lettres, un notaire ; mais il est à présumer qu'il doit signifier ici un ecclésiastique. Parti pour la Terre-Sainte en 1191, il trouva la mort sous les murs de la ville d'Acre. C'est lui qu'on a désigné comme le héros d'une aventure épouvantable, et qu'on dit avoir été l'amant d'une dame de Levergier. La même aventure a été attribuée par les Provençaux au troubadour Cabestaing, par les Italiens à un prince de Salerne, et par les Espagnols à un marquis d'Astorgas. Elle a été tirée d'un conte qui probablement aura été fait sur la fin du 12<sup>e</sup>. siècle, et qu'on a renouvelé plusieurs fois ; car il se trouve dans le lai d'*Ignaurès* (manuscrit, N<sup>o</sup>. 7218), et dans le lai de la *Chastelaine de Vergi*, qui *mori por loialement amer son ami* (manuscrit, N<sup>o</sup>. 6987) qui ont été composés dans le 15<sup>e</sup>. siècle. C'est d'après ces lais, d'après l'histoire des troubadours, d'après une chronique possédée par Fauchet, et surtout d'après le roman du *Chastelain de Coucy et de la dame de Fayel*, que les historiens ont présenté, comme étant arrivée, l'aventure si connue de ce Raoul, sujet de deux tragédies modernes. Les historiens rapportent que, blessé mortellement au siège d'Acre en 1191, Raoul chargea son écuyer de porter, après sa mort, son cœur à la dame de Fayel qu'il aimait. L'écuyer, arrivé en France, se mit en devoir d'exécuter les dernières volontés de son maître. Il se tint quelque



temps caché dans un bois voisin du château de Fayel, en attendant l'occasion de pouvoir s'aboucher avec la dame. Malheureusement l'époux le surprit, et lui ayant demandé le sujet de son message, il lui répondit en tremblant qu'il était chargé d'une lettre du châtelain, qu'il lui avait promis de remettre en mains propres à la dame de Fayel. L'époux la lut, prit le cœur et le fit manger à sa femme, qui, instruite de son malheur, jura de ne plus prendre de nourriture et se laissa mourir de faim. L'historien Froissart, auteur d'un très grand nombre de poésies, avait sans doute connaissance du lai de la châtelaine de Vergy; car ayant rimé les amours de Coucy, il donna le nom de *Vergy* à cette malheureuse femme. De Belloy, dans la dissertation qu'il a publiée, au sujet de sa tragédie, pour prouver l'authenticité de l'anecdote, cite le roman manuscrit de la Bibliothèque impériale. Il ne s'est pas aperçu qu'à son début l'auteur prévenait qu'il n'avait entrepris d'écrire ce conte que pour plaire à sa dame, et que ce mot de *conte* est encore répété plusieurs fois. Au surplus, Duchesne, D. Duplessis et Lalouette, malgré l'autorité de Fauchet et de sa chronique, ont regardé l'aventure du châtelain comme si peu prouvée, qu'ils n'en parlent point dans la généalogie qu'ils ont donnée de cette maison. Les chansons du châtelain de Coucy sont au nombre de vingt-quatre. Elles ont du nombre, de la grâce et un charme que la perfection du langage a fait perdre pour jamais. Laborde les a publiées dans le second volume de son *Essai sur la musique*, puis dans les *Mémoires historiques de Raoul de Coucy*, Paris, 1781, 2 vol. in-18 ou in-12, grand papier. Outre le *Recueil* des chansons en vieux langage,

avec la traduction qui est due aux soins de Legrand d'Aussy et de Mouchet, on y trouve une dissertation assez curieuse sur la famille des Coucy et les différentes branches qui en sont sorties.

R—T.

COUCY (ROBERT DE), architecte, naquit à Reims, vers la fin du 12<sup>e</sup>. siècle. Hugues Libergier, autre architecte fameux de cette époque, n'avait fait que commencer la célèbre église de St.-Nicaise de Reims. Ce temple, qui est devenu l'un des plus beaux monuments de l'architecture improprement appelée *gothique*, fut achevé par Robert de Coucy. Libergier avait fait le portail, les tours, la nef et les deux bas-côtés; Robert fit la croix, le chœur et les chapelles qui l'entourent. Cette église, qui fut démolie en 1796, était composée de quatre corps d'architecture d'un peu plus de cinquante pieds chacun: le corps qui servait de base, plus massif que les autres, s'élevait jusqu'au-dessous de la voûte des nefs collatérales, et présentait en devant trois portiques dont les frontons, au nombre de sept, ainsi que tous les ornements, s'appuyaient sur un grand nombre de colonnes de marbre. Le second corps s'élevait jusqu'au-dessus de la voûte de la nef, à cent pieds du rez-de-chaussée; le troisième consistait en deux clochers d'une structure très légère et tout à jour; le quatrième se composait de deux grandes pyramides accompagnées de huit petites. Ces quatre corps, en formant au dehors quatre différents ordres, ne faisaient qu'un même ensemble. Les deux architectes firent preuve, dans la construction de ce monument magnifique, d'une intelligence fort au-dessus de tout ce qu'on pouvait savoir dans le 12<sup>e</sup>. siècle. L'art avec lequel ils surent faire poser sur des appuis aussi délicats que le sont les

deux tours, dix pyramides en pierre, dont les deux grandes sont de cinquante pieds de hauteur sur une base de seize pieds, était une hardiesse inconnue jusqu'alors, et que les âges suivants ont justement admirée; mais l'architecture à la fois simple, majestueuse et hardie de ce précieux monument du génie de nos pères, n'était pas ce qui attirait le plus l'attention des curieux; le rapport qui existait entre une des douze cloches de l'église et le premier des cinq arcboutants méridionaux les étonnait davantage. En effet, le phénomène, si c'en est un, consistait en ce que, quand on sonnait la cloche qui se trouvait la cinquième au-dessus de la grosse, le premier pilier-boutant, quoiqu'à dix pieds de distance de la tour, quoique près de quarante pieds plus bas que la cloche, et sans avoir aucune apparence de rapport avec elle, se mettait en branle en même temps que la cloche, en suivait tous les mouvements, et ne reprenait son immobilité que lorsque la cloche avait cessé de sonner. Le même ébranlement n'avait point lieu lorsqu'on sonnait les onze autres cloches; il ne recommençait qu'avec le mouvement de la cinquième. Pourquoi cet arcboutant était-il ébranlé plus visiblement que les deux autres qui sont plus près du principe du mouvement? Les physiciens et les architectes qui ont observé cet effet singulier n'ont pu en rendre raison; toutes les explications qu'ils ont voulu en donner n'ont fait que le rendre plus inexplicable (*Voy.* ce qu'en disent Lamy et Pluche); mais ce qui reste bien démontré, c'est que, lorsqu'on était sur un petit escalier de pierre qui régnait le long d'un des quatre coins du troisième corps d'architecture, et dont tous les degrés étaient en

dehors et qui conduisait à la pyramide, ou se sentait, pendant qu'on sonnait la cloche, bercé de l'est à l'ouest, quelquefois même on croyait voir les objets voisins en mouvement. Lorsque le czar Pierre visita ce phénomène en 1717, il monta à la tour et s'assit sur le second escalier. « On » crut qu'il s'y était endormi, dit Pluche; mais il paraît qu'il n'avait fermé les yeux que pour pouvoir, par une attention suivie, s'assurer du mouvement de la tour; il dicta ensuite à son secrétaire ce qu'il pensait des rapports des mouvements de la cloche à ceux du pilier. » Henri de Braine, archevêque de Reims, avait posé la première pierre de la nouvelle église de St.-Nicaise, en 1229. Libergier, qui en avait été le premier architecte, et qui mourut en 1265, était représenté sur sa tombe, auprès de la porte, tenant le plan figuré de l'église dans sa main gauche, et dans sa droite, le compas, l'équerre et les autres attributs de sa profession. Autour était son épitaphe, qui se voit aujourd'hui dans la cathédrale de Reims. L'église de St.-Nicaise ne fut pas le seul monument élevé par le génie de Robert de Coucy. Il fut aussi architecte ou *maître des œuvres* de la cathédrale de Reims. Ce temple, qui ne le cède en rien au premier pour la grandeur du plan, la hardiesse de l'exécution et l'élégance des détails, avait été brûlé en 1210, et fut reconstruit sur les plans de Libergier. Sur un dessin noble et régulier, sa vaste étendue, son exhaussement, ses magnifiques dehors, où toute la délicatesse et la perfection des ornements gothiques sont déployés, en font un des plus beaux édifices de la France. On mit trente ans à le rebâtit. Les tours n'ont été achevées

qu'en 1427. Robert de Coucy, qui eut la gloire de mettre la dernière main à ce magnifique monument, fut enterré dans le cloître de St.-Denis à Reims ; on y voyait autrefois sa figure sculptée en relief sur la muraille, avec cette inscription : « Cy gist Robert de Coucy, maistre de Notre-Dame et de St.-Nicaise, qui » trépassa l'an 1311. » A—S.

COUDRAY (DU). Voy. BOURGEOIS et TRONSSON.

COUDRETTE (CHRISTOPHE), né à Paris en 1701, de parents « qui, » quoique liés aux jésuites, l'élevèrent » chrétiennement, » dit son biographe, fit ses études au collège de Louis-le-Grand et au collège du Plessis. Il se lia avec l'abbé Boursier, et en adopta tellement les idées, qu'on l'appela le *petit Boursier*. Admis à la prêtrise en 1725, il eut l'année suivante des relations intimes avec le bienheureux Pâris. L'archevêque de Paris (Vintimille) l'interdit en 1752. Il fut en 1755 conduit à Vincennes, où il resta pendant cinq semaines et demie. Arrêté de nouveau en 1758 et conduit à la Bastille, il y séjourna près d'un an. Dans les dernières années de sa vie, Coudrette était devenu presque aveugle. Il mourut le 4 août 1774. On a de lui : I. *Dissertation théologique sur les loteries*, 1745, in-12 ; II. *Dissertation sur les bulles contre Baius*, Utrecht, 1757, 4 vol. in-12 ; III. *Histoire générale de la naissance et des progrès de la compagnie de Jésus*, 1761, 4 vol. in-12. ; IV. *Idée générale des vices principaux de l'institut des jésuites, tirée de leurs constitutions*, 1762, in-12, avec supplément ; V. *Mémoire pour servir à l'histoire générale des jésuites*, ou *Extrait de l'Histoire universelle de M. de Thou*, 1761, in-12 ; VI. *Mé-*

*moire sur le Formulaire*, 1756, 2 vol. in-12 ; VII. *Requête des sous-fermiers* en 1752 ; VIII. *Mémoire où l'on prouve que les jésuites et leur institut sont ennemis des évêques et de l'épiscopat* ; IX. *Additions aux Nouvelles ecclésiastiques, pour l'année 1757*. Enfin, c'est Coudrette qui a été éditeur de *l'Histoire et Analyse du livre de l'Action de Dieu*. (Voyez BOURSIER.) A. B—T.

COUILLARD (ANTOINE), seigneur du Pavillon, près de Lorris en Gâtinais, fleurit dans le 16<sup>e</sup>. siècle. Il a publié : I. les *Contredits aux fausses et abusives prophéties de Nostradamus*, à la fin desquels on trouve le petit nombre de vers que nous a laissés Michel Marot, fils unique de Clément, parmi lesquels on distingue l'*Éloge du seigneur du Pavillon*, son intime ami, Paris, Langelier, 1555 et 1560, in-8<sup>o</sup> ; II. *Procédures civiles et criminelles* : la 1<sup>re</sup>. édition est de Paris, 1549 ; la 2<sup>e</sup>. , 1560 ; la 3<sup>e</sup>. de Rigault, Lyon, 1570, in-8<sup>o</sup>. ; III. *Épître au roi de Pologne, sur son retour de la Rochelle*, Paris, 1575 ; IV. *Chronique cosmographique universelle*, composée par le commandement du roi Charles IX, terminée par un tableau des généalogies des rois de France, depuis Adam jusqu'à Charles IX ; V. *Prophéties*, Rouen, 1556, in-8<sup>o</sup>. Sur la fin de ses *Prophéties*, le seigneur du Pavillon nous dit avoir publié quatre livres sur la *Réponse aux nouvelles Prophéties*. Ce sont probablement, les *Contredits* cités plus haut. Lamounoye remarque qu'il est surprenant que cet homme ait laissé paraître tant d'ouvrages sous un si vilain nom. Antoine avait si peu envie de changer son nom, que, pour le mieux conserver, il l'avait renfermé dans cet anagramme qui lui servait de de-

visé : *On t'a ci rendu loyal*. L'un de ses contemporains, et peut-être de ses parents, maître des requêtes, et plus délicat que lui, grattant un jour à la porte du cabinet du roi ou de la reine, n'osa dire distinctement son nom. L'huissier l'invita à parler haut et clair, d'où il prit le nom de *Haute-Clair*.

P—D.

**COULANGES** (PHILIPPE-EMMANUEL, marquis DE), né à Paris vers l'année 1651, fut d'abord conseiller au parlement. Son humeur légère et son esprit frivole le rendaient peu propre aux fonctions graves et laborieuses de la magistrature. On raconte qu'un jour, rapportant dans une affaire où il s'agissait d'une mare que se disputaient deux paysans, dont l'un se nommait *Grappin*, il s'embrouilla tellement dans le détail des faits, qu'il fut obligé d'interrompre sa narration. « Par-  
don, messieurs, dit-il aux juges, » je me noie dans la mare à Grap-  
pin, et je suis votre serviteur. » Depuis cette aventure, il ne voulut plus être rapporteur, et il finit par vendre sa charge, pour ne plus faire que des chansons, des voyages et de bons dîners. Il alla deux fois en Italie, et en rapporta le goût des arts, il se fit un assez beau cabinet de tableaux. Il avait une grande facilité pour faire des chansons sur tous les sujets qui s'offraient à lui. On en a donné le recueil en 2 vol. in-12, Paris, 1698. Il y en a fort peu de piquantes; la plupart, d'ailleurs, étant de circonstance, ont perdu leur plus grand mérite, celui de l'à propos. Le couplet suivant, sur *l'origine de la noblesse*, est à peu près le seul que les amateurs aient retenu :

D'Adam nous sommes tous enfans,  
La preuve en est connue;  
Et que tous nos premiers parents  
Ont mené la charrue;  
Mais, las de cultiver enfans  
La terre labourée,

L'un a dételé le matin,  
L'autre l'après-dînée.

Il était cousin-germain et intime ami de M<sup>me</sup>. de Sévigné, qui parle fort souvent de lui dans ses *Lettres*, et plus souvent encore de sa femme, nièce du chancelier le Tellier, cousine du ministre Louvois, et favorite de M<sup>me</sup>. de Maintenon, celle dont on disait que l'esprit était une dignité, et chaque péché une épigramme (1). Coulanges, sans avoir pu arriver à rien, avec de si beaux moyens de fortune, mourut en 1716, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

A—G—R.

**COULOMB** (CHARLES-AUGUSTIN DE), célèbre physicien, naquit à Angoulême en 1736, d'une famille de magistrats. Il fit ses études à Paris, et entra de bonne heure au service. D'abord employé à la Martinique, il y construisit le fort Bourbon; son talent déjà distingué, et son caractère, lui méritèrent un avancement rapide. Malgré le dépérissement de sa santé attaquée par l'influence du climat, il resta encore trois ans dans cette île pour les besoins du service; presque tous ses camarades y périrent, et, lorsqu'il revint en France, un changement de ministre le priva de la juste récompense de son dévouement. Pendant un court séjour qu'il fit à Paris, il se lia avec les savants, dont il était déjà très connu par un premier mémoire sur la statique des voûtes, qu'il avait présenté à l'académie des sciences en 1776. En 1779, il fut envoyé à Rochefort. Ce fut là qu'il composa son mémoire intitulé : *Théorie des machines simples*, qui remporta le prix double proposé par l'académie des sciences sur cette question importante, où il s'agissait sur-

(1) On a cinquante lettres de cette dame et dix-neuf de son mari, dans le *Supplément aux lettres de madame de Sévigné*, Paris, 1754, in-12.

tout de bien apprécier les effets du frottement et de la roideur des cordages. M. de la Touche-Tréville, qui commandait alors à Rochefort, donna les ordres les plus précis pour que l'on mît à la disposition de Coulomb tout ce dont il avait besoin pour faire en grand ses expériences, et celui-ci a parlé toute sa vie avec reconnaissance, de cette faveur. Il fut successivement envoyé à l'île d'Aix et à Cherbourg, pour les travaux du génie, et, deux ans après, il fut reçu à l'académie des sciences, à l'unanimité. Bientôt une occasion délicate fit éclater la pureté de son caractère et son inaltérable probité. Un projet de canaux de navigation fut présenté aux états de Bretagne; il fallut en discuter la possibilité et les avantages. Le ministre de la marine nomma Coulomb commissaire du roi près des états, pour procéder à cette vérification. Coulomb, transporté sur les lieux, ne tarda pas à reconnaître que les avantages présumés du projet seraient bien loin de compenser les frais énormes qu'entraînerait l'exécution. Il le combattit avec force, et, malgré l'influence d'un parti puissant, son opinion prévalut. Ce service important lui valut d'être desservi près du ministre de la guerre, et sa récompense fut une détention à l'abbaye, sous le frivole prétexte qu'en acceptant cette commission honorable, il n'avait pas demandé l'agrément de son supérieur immédiat, le ministre de la guerre. Coulomb, blessé de cette injustice, donna sa démission que l'on ne voulut point accepter. Il eut l'ordre de retourner en Bretagne pour le même objet; il y porta la même fermeté, la même intégrité; enfin les états, éclairés sur leurs véritables intérêts, reconnurent leur erreur, firent à Coulomb des offres brillantes qu'il refusa, et obtin-

rent seulement de lui qu'il acceptât un bijou aux armes de la province. C'était une excellente montre à secondes, dont il se servit dans la suite pour toutes ses expériences. Jamais présent ne fut mieux choisi, ni plus employé. En 1784 Coulomb fut nommé intendant des eaux et fontaines de France. En 1786, on lui donna, sans qu'il l'eût demandée, la survivance à la place de conservateur des plans et reliefs. Vers cette époque, il fut un des commissaires que l'académie des sciences envoya en Angleterre pour prendre des renseignements sur l'administration des hôpitaux. Il était alors chevalier de St.-Louis et lieutenant-colonel du génie. La révolution éclata; Coulomb donna la démission de toutes ses places, perdit tout ce qu'elles lui donnaient de fortune, et dans une retraite absolue, se consacra à l'éducation de ses enfants. Cependant il ne cessa point de cultiver les sciences; car même au milieu des occupations qu'entraînaient ses emplois, il avait donné à l'académie un grand nombre de mémoires importants sur diverses questions de mécanique, sur le frottement, sur le magnétisme et l'électricité. Comme, dans ces deux dernières parties, Coulomb doit être mis au rang des inventeurs, nous devons entrer aussi dans plus de détails. L'habitude qu'il avait prise, dans ses premières recherches, d'allier le calcul aux expériences, lui avait donné ce sentiment et ce besoin de la précision, sans lequel on ne peut jamais pénétrer dans les principes secrets des phénomènes. Coulomb avait entrepris une suite d'expériences sur l'élasticité des fils de métal, et pour la connaître, il eut l'idée ingénieuse de chercher à observer la force avec laquelle ils revenaient sur eux-mêmes quand ils avaient été tordus. Il découvrit ainsi que ces

ils résistaient à la torsion, d'autant plus qu'on les tordait davantage, pourvu que l'on n'allât pas jusqu'à les altérer dans leur constitution intime. Comme leur résistance était extrêmement faible, il conçut qu'elle pourrait servir pour mesurer les plus petites forces avec une extrême précision. Pour cela, il suspendit en équilibre une longue aiguille horizontale à l'extrémité d'un fil de métal. En supposant cette aiguille en repos, si on l'écarte d'un certain nombre de degrés de sa position naturelle, le fil qui se trouve ainsi tordu tend à l'y ramener par une suite d'oscillations dont on peut observer la durée; cela suffit pour que l'on puisse évaluer par le calcul la force qui a détourné l'aiguille. Telle fut l'idée et la disposition de l'instrument ingénieux que Coulomb nomma *balance de torsion*. Il s'en servit bientôt pour découvrir les lois que suivent les attractions et les répulsions électriques et magnétiques. Il trouva qu'elles étaient les mêmes que celles de l'attraction céleste. Quelques années après, le physicien anglais Cavendish se servit du même procédé pour mesurer l'attraction d'un globe de plomb et le comparer à celle du globe de la terre. Nous devons à la justice de dire que le célèbre astronome Tobie Mayer était aussi parvenu de son côté à découvrir la loi des attractions magnétiques par une voie à la vérité beaucoup plus pénible que celle que Coulomb avait suivie; mais son travail n'avait jamais été publié, et nous en devons la connaissance à l'extrait de cette partie de ses manuscrits, que le fils de cet homme célèbre a bien voulu nous communiquer. Coulomb sentait trop bien l'utilité de l'instrument nouveau qu'il avait découvert, pour n'en pas multiplier les applications. Il en-

treprit de s'en servir pour déterminer par expériences les véritables lois de la distribution de l'électricité à la surface des corps et du magnétisme dans leur intérieur: l'ordre qu'il mit dans ses recherches n'est pas moins admirable que l'exactitude et la nouveauté de ses résultats. Il commença par déterminer la quantité d'électricité qui se perd, dans un temps donné, par les divers supports; alors il put non seulement déterminer la nature de ces supports la plus favorable à la conservation de l'électricité, mais il put encore les considérer comme parfaits, et les rendre tels par le calcul. Il prouva ensuite, par l'expérience, que l'électricité se partage entre les corps, non pas en vertu d'une affinité chimique, mais en vertu d'un principe répulsif qui lui est propre; il prouva de même que l'électricité libre se répand tout entière à la surface des corps sans pénétrer à leur intérieur, et il démontra par le calcul que ce résultat était une conséquence nécessaire de sa loi de répulsion. Avec ces données, il put chercher et déterminer, par l'expérience, la manière dont l'électricité se distribue à la surface des corps conducteurs, considérés isolément ou en présence les uns des autres. Ces observations nombreuses et précises étaient comme autant de conditions fondamentales auxquelles une bonne théorie devait satisfaire, si quelque jour on parvenait à soumettre au calcul les questions épineuses de l'électricité: c'est ce que vient de faire un de nos meilleurs géomètres, M. Poisson, et son travail, en dévoilant dans les résultats de Coulomb des rapports que le puissant instrument de l'analyse pouvait seul faire apercevoir, a mis encore dans un plus grand jour l'admirable sagacité de cet habile observateur, l'exac-

tude de ses expériences, et son extrême fidélité. Coulomb prépara de même à la théorie du magnétisme les éléments qui serviront un jour pour la soumettre à l'analyse; il détermina également la manière dont le magnétisme se distribue dans l'intérieur des corps aimantés en se partageant entre eux. Ses expériences, conduites avec une méthode parfaite, lui apprirent les moyens qu'il fallait employer, soit pour donner le plus haut degré de magnétisme, soit pour reconnaître ce degré lorsqu'il existe déjà. On nous pardonnera les détails dans lesquels nous venons d'entrer, si l'on considère que les découvertes de Coulomb portent sur les parties les plus neuves de la physique, sur celles qui, avec la chaleur et la lumière, promettent aujourd'hui le plus de faits nouveaux. Coulomb fut nommé membre de l'institut dès la création de cette compagnie; on croit même qu'il fut désigné pour occuper une place dans le premier corps de l'état; mais qu'une certaine conformité de nom fit attribuer cette distinction à un concurrent plus connu que lui dans la carrière politique. Il fut nommé l'un des inspecteurs généraux de l'instruction publique à l'époque où cette place était la première dans l'enseignement, et sa bonté eut l'occasion de s'y exercer, autant que sa fermeté et sa justice. Tous ceux qui ont connu Coulomb savent combien la gravité de son caractère était tempérée par la douceur de son ame, et ceux qui ont eu le bonheur d'approcher de lui à leur entrée dans la carrière des sciences, ont gardé de sa bienveillance le plus tendre souvenir. Coulomb fut très heureux par les affections de famille. Il mourut le 25 août 1806. Outre les mémoires assez nombreux qu'on trouve de lui dans les collections de

l'académie des sciences, de l'institut, etc., on a imprimé séparément ses *Recherches sur les moyens d'exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques sans employer aucun épuisement*, Paris, 1779, in-8°, fig. B—T.

COULON (LOUIS), ecclésiastique français, né à Poitiers en 1605, entra dans l'ordre des jésuites en 1620, et quitta cette société, s'occupa principalement de géographie et d'histoire, et mourut sur la fin de 1664. On a de lui : I. *Lexicon Homericum, seu accurata vocabulorum omnium quæ in Homero continentur explanatio*, Paris, 1645, in-8°. Pendant qu'il était jésuite, il avait déjà publié pour l'usage des écoles un fragment d'Homère, avec une version interlinéaire et des notes. II. *Les Rivières de France, ou Description géographique et historique du cours et du débordement des rivières de France, avec le dénombrement des villes, ponts et passages*, Paris, 1644, 2 vol. in-8°. L'auteur ne se borne pas à décrire le cours des rivières, il donne aussi des notices sur les villes et les divers lieux qu'elles parcourent. Le style de ce livre est quelquefois ampoulé et métaphysique jusqu'au ridicule. L'auteur convient que l'ouvrage de Papire Masson, sur le même sujet, lui a été très utile; mais on lui doit la justice de dire que le sien est plus méthodique. Conlon commence sa description par l'A1, qui se jette dans la mer près de Gravelines, et qui formait alors la limite de la France au Nord, puis il suit les côtes jusqu'à l'extrémité méridionale. Il propose d'unir l'Océan à la Méditerranée en creusant un canal qui, partant de Narbonne, irait par Carcassonne joindre la Garonne. Après avoir fini de parler

des courants d'eau qui ont leur embouchure dans la Méditerranée, il traite de toutes les rivières de la Flandre, puis du Rhin et de ses affluents. L'ouvrage de Coulon peut encore être utile, quoique l'auteur soit singulièrement crédule. III. *Voyage de France, de Flandre et de Savoie*; IV. *Fidèle Conducteur pour le voyage de France*; V. *Fidèle Conducteur pour le voyage d'Espagne*; VI. *Fidèle Conducteur pour le voyage d'Angleterre*; VII. *Fidèle Conducteur pour le voyage d'Allemagne*. Tous ces ouvrages sont imprimés à Paris, 1654, in-12, et ordinairement réunis en un volume. Coulon en avait, dit-on, publié une première édition sous ce titre: *L'Ulysse français, ou Voyage de France, de Flandre et de Savoie*, Paris, Clousier, 1645, in-8°, c'est au moins ce que dit Fontette dans le tome IV de la *Bibliothèque historique de la France*; mais dans le tome I<sup>er</sup>. du même ouvrage, on voit que cet *Ulysse français* est une traduction de l'*Ulysse Gallico-Belgicus* de Golnitz. On doit encore à Coulon plusieurs compilations historiques moins estimées que ses travaux géographiques: une *Histoire des Juifs*, tirée de Josèphe et d'Hégésippe; une *Histoire des papes*, tirée de Platine et de ses continuateurs; une *Histoire universelle*, traduite du P. Tursellin; l'*Histoire de la Chine*, traduite du P. Semedo; une édition du *Voyage de Vincent Leblanc*, etc. E—s.

COUPERIN. La famille de ce nom a produit depuis deux siècles une multitude de personnages recommandables par leur talent pour la musique. — COUPERIN (Louis), natif de Chaume en Brie, fut organiste de Louis XIII, qui créa pour lui une charge de dessus de viole. Il

mourut en 1665, âgé de trente-cinq ans. — COUPERIN (François), son frère, mourut d'une chute à soixante-dix ans. Laisant deux enfants, savoir: — COUPERIN (Louise), habile claveciniste et cantatrice, morte à cinquante-deux ans, en 1728. Elle fut pendant trente ans attachée à la musique du roi. — COUPERIN (Nicolas), organiste de St-Gervais. Il était musicien du comte de Toulouse, et mourut en 1748, âgé de soixante-huit ans. — COUPERIN (Charles), frère de Louis et de François, mourut en 1669. — COUPERIN (François), surnommé *le grand*, fut organiste de St-Gervais et claveciniste de Louis XIV. Il excellait sur l'un et l'autre instruments. Il composa quatre volumes in-folio de pièces de clavecin. Ses *Idées heureuses*, ses *Bergeries*, ses *Vendanges*, ses *Goûts réunis*, ou l'*Apothéose de Lulli et de Corelli*, faisaient le charme de tout le monde. Il mourut en 1755, âgé de soixante-cinq ans. — COUPERIN (Marie-Anne), sa fille, fut religieuse à l'abbaye de Maubuisson, dont elle était organiste. — COUPERIN (Marguerite-Antoinette), sœur de la précédente, fut claveciniste de la chambre du roi, charge qui jusqu'alors n'avait été occupée que par des hommes. — COUPERIN (Armand-Louis), fils de Nicolas, fut organiste du roi, de St-Gervais, de Notre-Dame, de la Ste-Chapelle et de deux autres paroisses. Son exécution était parfaite et ses compositions très savantes. Il a laissé des sonates et des trios pour le clavecin, ainsi que des motets qui n'ont point été gravés. Il mourut accidentellement le 2 février 1789. — COUPERIN (Pierre-Louis), son troisième fils, mort fort jeune la même année que son père, fut, comme lui, organiste du roi, de St-Gervais, de Notre-



Dame, etc. Au talent de claveciniste il joignait celui de harpiste. Il n'a laissé que peu de compositions, dont une seule est gravée.

D. L.

COUplet (PHILIPPE), jésuite brabançon, né à Malines, vers 1628, sollicita les missions, et partit pour la Chine en 1659, avec le P. Verbiest et quelques autres jésuites, que le zèle pour la propagation de la foi engageait dans la même carrière. Il cultiva long-temps, et avec succès, les chrétiens établis dans les provinces de ce vaste empire, et fut un des missionnaires de son temps le plus profondément versés dans la connaissance de la langue, de l'histoire et de la littérature des chinois. Ses supérieurs jugèrent à propos de le renvoyer en Europe, chargé de deux missions, l'une de rendre compte au souverain pontife de l'état florissant de ces chrétiens lointains, l'autre d'obtenir, des maisons de sa société, un nouveau secours d'ouvriers apostoliques : ceux-ci manquaient à l'abondante moisson que présentait alors la Chine, où les missionnaires les plus rapprochés se trouvaient encore à plus de cent lieues de distance les uns des autres. Le P. Couplet repassa heureusement en Europe. Il vint à Rome, fut favorablement accueilli du chef de l'église, et eut ensuite avec le général de son ordre de fréquents entretiens, où furent prises des mesures pour pourvoir aux besoins des missions qu'il quittait. Les affaires terminées, le missionnaire voulut revoir sa patrie pour lui dire un dernier adieu. Il se rendit à Malines, où il eut la consolation de se retrouver encore entre les bras d'un père plus qu'octogénaire, et dans ceux de plusieurs frères dont il était l'aîné. Après un court séjour dans sa famille, le P. Couplet partit

pour la Hollande, où il s'embarqua pour la Chine, vers laquelle tendaient tous ses vœux, mais qu'il ne devait jamais revoir. A peine était-il en mer qu'une tempête affreuse l'accueillit, et, dans le moment où le vaisseau éprouvait la plus violente agitation, un coffre mal assujéti s'étant détaché, l'écrasa contre les flancs du bâtiment. Tel fut le déplorable genre de mort dont périt, en 1692, ce vertueux missionnaire. On doit au P. Couplet, en société avec trois de ses confrères : I. *Confucius, sinarum philosophus, sive scientia sinica latinè exposita, studio et operâ Prosperi Intorcetta, Christiani Herdrich, Francisci Rougemont et Philippi Couplet, PP. societ. Jesu, libri III*, Paris, Dan. Hortemels, 1687, in-fol. Ce volume, rare et recherché, contient la traduction latine de trois ouvrages moraux de Confucius, du *Ta-hio* (la grande science), du *T'chong-young* (le juste milieu) et du *Lun-yu* (le livre des sentences). Outre la part commune qu'a eue le P. Couplet à cette version, il a terminé tout l'ouvrage par d'amples tables chronologiques, qui exposent et comprennent toute la durée de la monarchie chinoise, depuis son origine jusqu'à l'an 1685 de l'ère chrétienne. II. *Catalogus PP. societatis Jesu, qui post obitum S. Francisci Xaverii, ab anno 1581, usque ad 1681, in imperio sinarum fidem Christi propagarunt*, Paris, 1686, in-8°. catalogue que l'auteur avait d'abord écrit en chinois et qu'il mit ensuite en latin. III. *Historia nobilis Fœminæ, Candide Hiu, christianæ sinensis, quæ anno ætatis LXX, viduitatis XL, decessit anno 1680*. Cette histoire édifiante fut traduite en français, Paris, 1688, in-12; elle parut aussi en espagnol à Madrid, et en flamand à Anvers en 1694. IV. *Tabula ge-*

*neologica trium familiarum imperialium monarchiæ sinicæ*, Paris, 1686, in-fol.; V. *Relatio de statu et qualitate missionis sinicæ, post reditum P.P. à cantoneusi exilio, anno 1671*. Cette relation se trouve presque en entier dans les *Paralipomènes* du P. Papebroch, mois de mai, page 126 de la collection dite des *Bollandistes*. Elle parut aussi en italien, sous ce titre: *Ragguaglio delle cose notabili dalla China*, 1687, in-4°. Le P. Couplet fit aussi l'éditeur de l'*Astronomia Europæa sub imperatore tartaro sinico in lucem revocata*, Dillingen, 1687, in-4°. (Voyez VERBIEST).

G—R.

COUplet (CLAUDE-ANTOINE), né à Paris, le 20 avril 1642. Son père le destinait au barreau, mais son goût le portait à l'étude des mathématiques, et après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il la quitta pour suivre son penchant. Il trouva tous les secours qui lui étaient nécessaires dans les lumières et l'amitié de Buhot, ingénieur cosmographe du roi. Il fut nommé membre de l'académie des sciences, peu après sa formation, et eut la garde du cabinet des machines. Les travaux entrepris pour conduire des eaux à Versailles lui fournirent l'occasion d'exercer ses rares talents pour l'hydraulique. En 1705, le chancelier d'Aguesseau l'engagea de tenter de procurer des eaux à Coulanges-la-Vineuse. Cette ville en manquait absolument, et trois incendies arrivés en trente ans l'avaient presque détruite. Tous les ingénieurs qu'on y avait envoyés avaient fait de grandes dépenses sans fruit. Couplet, dans quatre mois, et avec une dépense de moins de 3,000 liv., amena à Coulanges des eaux abondantes. Les habitants lui témoignèrent leur reconnaissance par une devise repré-

séntant un Moïse tirant de l'eau d'un rocher entouré de ceeps, avec ces mots *Utile dulci*, et ils lui consacrerent cette inscription :

Non erat ante fluens populis sitientibus unda ;  
Ast dedit æternas arte COUpletus aquas.

Couplet parvint aussi à procurer de meilleures eaux à la ville d'Auxerre, et retrouva une source perdue dans celle de Courson. En 1670, il avait acheté, de Buhot, la charge de professeur de mathématiques de la grande écurie, et l'académie l'avait nommé son trésorier. Il mourut le 25 juillet 1722, âgé de quatre-vingt-un ans. Fontenelle prononça son éloge. Sa bonté était extrême, et son désintéressement tel qu'ayant toujours été très occupé, il ne laissa cependant aucune fortune. — COUplet DES TORTREUX (Pierre), fils du précédent, fut reçu en 1696 à l'académie des sciences, en qualité de mécanicien, et succéda à son père dans la place de trésorier de cette compagnie. Il mourut en décembre 1744, dans un âge avancé. On trouve dans le recueil de l'académie, de 1726 à 1755, plusieurs mémoires de Couplet: I. *De la poussée des terres contre leurs revêtements et de la force des revêtements qu'on doit leur opposer*; II. *De la poussée des vents*; III. *Recherches sur la construction des combles de charpente*; V. *Sur les charriots, les traîneaux et le tirage des chevaux*.

W—S.

COUR (DE LA). Voy. LACOUR.

COURAYER (PIERRE-FRANÇOIS LE), chanoine de Ste.-Geneviève, né à Rouen le 17 novembre 1681, entra jeune dans cette congrégation, et s'y fit remarquer par son goût pour l'étude. Nommé professeur de philosophie et de théologie, et chargé de la bibliothèque, il trouva encore, au milieu de nombreuses occupations, le temps de publier différents écrits,

dont l'un surtout lui donna une célébrité qui influa sur son sort pour tout le reste de sa vie. Un docteur irlandais avait fait imprimer une dissertation latine où il soutenait la non-interruption d'un véritable épiscopat dans l'église anglicane. L'évêque de Norfolk (Masson) et l'archevêque Brucsal avaient écrit en faveur de la même opinion. Soit que le P. le Courayer eût eu connaissance de ces ouvrages, soit que ses études lui eussent fait adopter la même opinion, il publia en 1725, sans nom d'auteur et sous la fausse indication de Bruxelles, un ouvrage où il soutint la validité des ordinations anglaises. A peine son livre avait-il paru qu'il fut attaqué par plusieurs théologiens, et entre autres par D. Gervaise, le P. Hardouin et le P. le Quien. Loin que le P. le Courayer en fût intimidé, il écrivit en 1724 au *Journal des Savants*, pour se déclarer l'auteur de l'ouvrage attaqué, et il travailla à une défense de sa dissertation, qui parut en 1726. Ses adversaires y répondirent à leur tour, et la dispute continua. Le clergé crut devoir prendre connaissance de cette querelle. Vingt-deux prélats, à la tête desquels étaient le cardinal de Bissy, assemblés à Paris par ordre du roi, à St.-Germain-des-Prés, le 22 août 1727, censurèrent la dissertation du P. le Courayer, et la défense de cette dissertation, où plusieurs autres questions avaient été traitées. La censure porte condamnation de trente-deux articles, tant sur le sacrifice de la messe et le sacerdoce que sur les sacrements, sur le caractère que quelques-uns impriment, et sur leur non-itération, sur l'église, sur les cérémonies, sur la juridiction monastique et sur la primauté du pape. Peu de temps après, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris,

tentura les mêmes ouvrages dans une instruction pastorale, et un arrêt du conseil les supprima. L'abbé de Ste.-Geneviève crut aussi devoir montrer qu'il improuvait la doctrine de son confrère, et il lança contre lui une excommunication. Soit que tant d'autorités eussent fait impression sur l'esprit de le Courayer, soit qu'il ne cherchât qu'à gagner du temps, il écrivit le 5 décembre suivant une lettre de soumission à l'archevêque de Paris. Mais le fond de son caractère, déjà bien connu à Ste.-Geneviève, étant un extrême attachement à ses opinions, cette soumission ne fut pas de longue durée. Si son système avait déplu en France, il n'en était pas de même en Angleterre. Le clergé y vit avec plaisir un ecclésiastique romain soutenir la validité de ses ordinations, et d'autres points favorables à la doctrine anglicane. L'université d'Oxford lui fit expédier des lettres de docteur. Le Courayer, incertain encore sur le parti qu'il avait à prendre, ne répondit pas d'abord. Sa lettre d'acceptation ne date que du 1<sup>er</sup> décembre 1752. Déterminé alors à ne rien céder, il se retira à Londres, où il fut accueilli avec empressement. La reine d'Angleterre lui fit une pension. On lui donna un canonicat d'Oxford, et on ne le laissa manquer de rien. Il mourut à Londres le 16 octobre 1776. On ne peut disculper le P. le Courayer d'obstination dans des sentiments condamnés par des autorités qu'il était de son devoir de reconnaître, non plus que de l'abandon de son ordre et de sa retraite dans un pays protestant; mais il ne paraît pas qu'on puisse l'accuser d'avoir abandonné la communion romaine, ni même son premier état. Dans tous ses ouvrages, il fait profession

d'attachement à l'église catholique, à ses dogmes, et il ne discontinua pas de prendre le titre de chanoine régulier de Ste.-Geneviève. Les Anglais eux-mêmes lui rendent cette justice, et se bornent à dire « qu'il » approuvait en plusieurs points leur » liturgie, et qu'il avait assisté quelquefois à leurs offices. » Il continua parmi eux sa vie laborieuse. Les ouvrages du P. le Courayer sont : I. *Mémoires sur la vie du P. le Bossu*, à la tête de la sixième édition de son *Traité du poëme épique*, la Haye, 1714. in-12; II. *Dissertation sur la validité des ordinations anglaises, et sur la succession des évêques dans l'église anglicane*, Bruxelles (Nancy), 1725, 2 vol. in-12; elle a été traduite en anglais; III. *Défense de cette dissertation*, Bruxelles (Paris), 1726, 4 vol. in-18, aussi traduite en anglais : ce sont ces deux ouvrages qui ont été censurés; IV. *Lettre au Cardinal de Noailles, au sujet de son Instruction pastorale du 31 octobre 1727*; V. *Relation apologétique des sentiments et de la conduite du P. C.*, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12; VI. *Supplément aux deux ouvrages faits pour la défense de la validité des ordinations anglaises, etc.*, Amsterdam, 1732, in-12; VII. *Histoire du Concile de Trente*, de Fra-Paolo (Sarpi), traduite par le P. le Courayer, avec des notes; superbe édition en 2 vol. in-fol., Londres 1756; Amsterdam 2 vol. in-4°, même année; Bâle, in-4°, 1758; traduite en allemand, en anglais et en italien. Cet ouvrage, dédié à la reine d'Angleterre, est précédé d'une longue préface où le P. le Courayer fait l'apologie de ses sentiments, et parle des persécutions que l'esprit d'intolérance lui a suscitées. Dans les notes règnent la même

liberté, et peut-être plus de hardiesse encore que dans ses autres écrits. VIII. *Défense de la traduction de l'Histoire du concile de Trente*, Amsterdam, 1742, in-8°. IX. *Histoire de la réformation*, de Jean Sleidan, traduite du latin avec des notes, la Haye, 1767 et 69, 3 vol. in-4°. : elle a été traduite en allemand; X. des lettres sur ses querelles, et des mémoires dans l'*Europe savante*; XI. des *Traités de la supériorité des évêques à l'égard des prêtres, et sur la primauté du pape*, qui paraissent n'avoir pas été imprimés; XII. *Déclaration de mes derniers sentiments sur différents points de doctrine*, ouvrage écrit en anglais, et publié par M. Guill. Bell, 1787, in-12. Le P. le Courayer est aussi éditeur d'un *Recueil des lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété*, par le P. Quesnel, Paris, Barrois, 1721, 5 vol. in-12. Le style du P. le Courayer est clair, vif, précis et convenable au sujet. I.—Y.

COURBEVILLE (FRANÇOIS DE), jésuite français, connu par des traductions. On lui doit d'avoir fait passer dans notre langue d'excellents ouvrages de piété et de morale. Malheureusement, ce ne sont que des versions médiocres et faites avec peu de goût. La *Bibliothèque française* l'accuse d'être un des plus hardis néologues, et d'affecter un jargon ridicule. Les ouvrages qu'on a de lui sont : I. le *Directeur dans les voyes du salut, traduit de l'italien du jésuite Pinamonti*, Paris, 1728, in-12; II. *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut*, traduites du même, Paris, Borelet, 1757, in-12; III. *De la critique du Théâtre anglais, comparée avec l'opinion des auteurs, tant profanes que sacrés, touchant le spectacle*, traduit de l'anglais, 1715, in-12. (Foy.

COLLIER); IV. le *Héros*, traduit de l'espagnol du jésuite Gracian, Paris, 1725, et Amsterdam, 1729, in-12; V. *l'Homme universel*, traduit du même, Paris, 1725, in-12; VI. les *Maximes de Balthasar Gracian, avec les Réponses aux critiques de l'Homme universel et du Héros*, Paris, 1750, in-12 : c'est ce même ouvrage qu'Amelot a traduit sous le titre de *l'Homme de cour*; VII. *Politique de Ferdinand-le-Catholique*, traduite du même, Paris, 1752, in-12. Un an auparavant, Silhouette avait traduit ce même livre, sous son véritable titre de *Réflexions politiques sur les plus grands princes, et particulièrement sur Ferdinand-le-Catholique*. VIII. *La Conversion d'un pécheur réduite en principe*, traduite de l'espagnol de François de Salazar, Paris, 1750, in-12; IX. la *Vie de D. Camille, princesse des Ursins-Borghèse*, Paris, 1757, in-12. L—Y.

COURBON (le marquis DE), né à Châteauneuf-du-Rhône, bourg du Dauphiné, en 1658, quitta la maison paternelle dès sa plus tendre jeunesse, et s'enfuit dans les Pays-Bas, où il servit comme volontaire. La paix faite, il forma le projet d'aller tenter la fortune à l'étranger. En traversant les Pyrénées, il fut dépouillé par des voleurs, et tomba dans un parti de miquelets. Voyant qu'il ne pouvait leur échapper, il se fit agréger dans leur troupe, et parvint enfin à se tirer de leurs mains. Il revint à Paris, où un seigneur bourguignon l'engagea à le suivre dans ses terres, d'où il se rendit à Marseille. S'étant embarqué sur un bâtiment de guerre, il contribua à une prise importante, et l'argent qu'il en retira lui servit pour faire le voyage de Rome, où il fit de grandes dépenses. Un service qu'il rendit à

une dame en la réconciliant avec son mari, détermina celle-ci à le ramener en France; mais, toujours tourmenté du désir de se distinguer dans l'état militaire, il obtint une lieutenance dans le régiment de Furstemberg. Son capitaine l'ayant offensé, il lui en demanda raison, et eut le malheur de le tuer. Il se sauva en Allemagne, et parvint facilement à s'y faire employer. Sa conduite lui procura un avancement assez rapide. Il sollicita le commandement d'un des corps que l'empereur levait contre les Turcs; mais il fut obligé de se contenter du titre de major. En cette qualité, il rendit d'importants services, battit les renforts que les Turcs envoyaient à leur armée devant Vienne, et leur enleva plusieurs convois. A la fin de la guerre, il obtint l'agrément de l'empereur pour épouser la veuve du comte de Rimbourg, ministre d'état, et la permission d'accepter un régiment de dragons au service de la république de Venise. Il se signala à la prise de Coron et du nouveau Navarin, et fut nommé maréchal-de-camp et l'un des commandants sous le généralissime de la république. Il s'embarqua pour le siège de Négrepont, et fut tué d'un coup de canon devant cette place, en 1688, à trente-huit ans. Aimar, juge de Pierrelatte, qui l'avait connu dans sa jeunesse, a fait imprimer sa *Vie* à Lyon, 1692, in-12. W—s.

COURCELLES (THOMAS DE), né à Ayencourt, près de Montdidier, en 1402, mourut, en 1469, doyen de l'église de Paris, et procureur de Sorbonne, après avoir, dans le cours d'une longue vie, rendu de grands services à l'église et à l'état. Recteur de l'université en 1450, il assista, en 1458, au concile de Bâle, en qualité de docteur en théologie. Personne n'eut une plus grande part aux décrets de



ce concile, au rapport d'Énéas Sylvius qui s'y trouva avec lui, et qui le peint comme aussi aimable par sa modestie qu'admirable par son savoir (*De Basil. concil.*, liv. 1<sup>er</sup>). Mézerai lui rend un témoignage non moins flatteur. En 1441, il parut avec le même éclat au concile de Mayence, comme orateur de l'université, et se montra partout zélé défenseur des libertés de l'Église gallicane. Charles VII l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes. Ce fut lui qui prononça l'*Oraison funèbre* de ce prince à St-Denis en 1461. Il avait été en même temps chanoine d'Amiens et curé de St-André-des-Arcs. N—L.

COURCELLES (PIERRE DE), né à Candes, en Touraine, était savant dans les langues anciennes, et surtout dans l'hébreu. On a de lui une *Rhétorique française*, Paris, 1557, petit in-4<sup>o</sup>. de 86 pages, en onze chapitres. On sent, en lisant cet ouvrage, que notre langue commençait à se perfectionner. L'auteur y cite beaucoup Marot et Ronsard; mais on s'aperçoit qu'il avait quelque lecture des anciens, et que, sur certains points, et spécialement sur le genre judiciaire, il les avait approfondis plus que la plupart de ses contemporains. On a encore de lui une traduction en vers français du *Cantique des Cantiques* et des *Prophéties* de Jérémie, Paris, 1560, 1564, in-16. Lacroix du Maine parle d'un poème du même auteur, intitulé *la Calomachie*, dans lequel se voyait un combat entre les quatre gouverneurs du monde; ce poème n'a point paru. N—L et W—s.

COURCELLES (ÉTIENNE DE), né à Genève en 1586, y prit les leçons de Théodore de Bèze, et fut d'abord pasteur à Fontainebleau, où il eut pour auditeurs une partie des

courtisans de Louis XIII. Établi ensuite à Amiens, dont sa famille était originaire, il fut déposé pour avoir refusé de signer les actes du synode de Dordrecht, et se retira en Hollande, où il ne trouva pas plus de tolérance. Cependant, il ne tarda pas à se distinguer parmi les protestants arminiens, et professa la théologie dans leurs écoles d'Amsterdam. Il y succéda au fameux Simon Episcopius qui l'avait accueilli, suivit ses sentiments qu'il reproduisit dans ses écrits, mais avec plus de précision et de clarté, et fit imprimer ses œuvres, avec une vie à la tête. Ses productions théologiques furent publiées en 1675, in-fol., Amsterdam, Daniel Elzévir. Comme il avait une connaissance approfondie de la langue grecque, il s'appliqua à la critique des exemplaires grecs du *Nouveau-Testament*, et en donna une nouvelle édition, avec diverses leçons tirées de différents manuscrits, et précédée d'une préface très sensée, où il discute ces variantes, en remarquant qu'il n'y en a aucune qui puisse nuire à la foi. Il revit aussi et corrigea la version grecque de la *Janua linguarum* de Coménius, et y ajouta une version française, Amsterdam, Elzévir, 1665, in-12. Il mourut dans cette ville en 1658, ou, selon Zeltner, en 1669, fort estimé de ceux de sa secte. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages latins, dont les plus remarquables sont une traduction de *la Philosophie de Descartes*, une *Introduction à la chronologie*, un *Éloge de l'astronomie et de la géographie*, et un écrit posthume intitulé: *Institutio religionis christianæ*, in-4<sup>o</sup>, 2 vol., Leyde, 1678. On lui doit aussi la publication de *la Dissertation de Blondel contre l'Histoire de la papesse Jeanne*, Amsterdam, 1657

(*Voy. Dav. BLONDEL*). C'est mal à propos que Christ. Sandius a mis Courcelles dans sa *Bibliothèque anti-trinitaire*, comme s'il avait en effet adopté les sentiments des sociniens. (*Voy. la vie de Courcelles à la tête de ses ouvrages*, par A. Poelenburg, son successeur.) N—L.

COURCELLES (MARIE SIDONIA DE LÉNONCOURT, marquise DE), fille de Joachim de Lénoncourt, lieutenant-général des armées du roi, et alliée par sa mère aux plus illustres familles d'Allemagne, naquit en 1659. A peine âgée de treize ans, elle resta, par la mort de ses parents, maîtresse d'une fortune immense. Par une intrigue de cour, elle fut mariée au marquis de Courcelles, homme peu fait pour être aimé, neveu du maréchal de Villeroi. Sidonia, belle et coquette, ne tarda pas à donner à son mari de justes sujets de jalousie; sa conduite devint bientôt tellement scandaleuse, que M. de Courcelles la fit enfermer dans un couvent. Elle y trouva la belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, et se lia intimement avec elle. On peut voir, dans les Mémoires de la duchesse, des détails assez piquants sur leur séjour dans le couvent. Cependant Sidonia parvint à se réconcilier avec son mari; mais cette bonne intelligence dura peu. La marquise ne ménageait pas même les apparences, et son mari lui intenta un procès pour crime d'adultère. Elle fut arrêtée et condamnée à être cloîtrée, et sa dot adjugée à son mari. Elle s'échappa, puis revint se constituer prisonnière à la Conciergerie, pour faire réviser son procès, et se sauva de nouveau, avant qu'il fût jugé. Le reste de sa vie n'est plus qu'une suite de scandales. Son mari étant mort, elle eut la folie d'épouser à quarante-cinq ans un jeune officier

qui la rendit fort malheureuse. M. Chardon de la Rochette a publié (Paris, in-12, 1808) un volume contenant l'histoire de sa vie, dont on prétend qu'une partie a été écrite par elle-même, ses lettres à Brulart du Boulay, et sa correspondance avec Gregorio Leti, qu'elle avait connu à Genève. M<sup>me</sup>. de Courcelle était remplie de grâces et d'enjouement, et avait une sorte de charme irrésistible. Toute entière au moment présent, elle oubliait son malheur et ses dangers à la moindre lueur de plaisir. Le passage suivant d'une de ses lettres, écrite dans la position la plus inquiétante, donne une juste idée de la légèreté de son caractère. Elle écrivait à du Boulay, qui avait vivement sollicité pour elle, et qui lui avait envoyé quelques bagatelles : « Je » devrais être bien honteuse à l'heure » qu'il est; en toute autre occasion » je serais accablée du poids de ma » reconnaissance; mais je vous avoue » qu'en celle-ci, où il s'agit de *jupes*, » le plaisir l'emporte sur toute autre » considération. Je meurs d'impa- » tience d'être à mardi, et le gain » de mon procès ne me donnerait » pas une joie plus vive que celle que » je sens en ce moment. Adieu, ve- » nez bientôt me voir belle comme » les anges. » B—Y.

COURCELLES (ÉTIENNE CHARDON DE), médecin, né à Reims, fut reçu en 1741 bachelier de la faculté de Paris, correspondant de l'académie des sciences en 1742, médecin de la marine et professeur de chirurgie à Brest, où il mourut en 1780. Ses ouvrages ne contiennent rien de neuf; mais la plupart sont des compilations utiles, qui réunissent quelquefois au mérite de la concision celui de l'exactitude : I. *Manuel de la saignée*, Paris, 1746, in-12; Brest, 1763, in-12; II. *Abrégé d'Anatomie*,

Brest, 1751, in-12; Paris, 1755, in-8°; III. *Manuel des opérations les plus ordinaires de la chirurgie, pour l'instruction des élèves-chirurgiens de la marine de l'école de Brest*. Brest, 1756, in-8°; IV. *Élixir Américain, ou le Salut des Dames, par rapport à leurs maladies particulières*, Châlons, 1771, in-12; ib., 5<sup>e</sup>. édition, 1787. Si l'on ne peut regarder tout-à-fait cette production comme portant l'empreinte du charlatanisme, puisque l'auteur y donne la formule de son remède, il est au moins permis d'assurer que cet écrit fait très peu d'honneur à de Courcelles. Son élixir, qu'il vante comme une sorte de panacée, est une liqueur irritante, dont l'emploi exige la plus grande circonspection, et qui ne convient que dans un très petit nombre de cas. La plupart des femmes qui en font usage éprouvent des accidens graves, et parfois mortels. V. *Mémoire sur le régime végétal des gens de mer*, ouvrage posthume, publié par le chevalier de la Coudraie, Nantes, 1781, in-8°. — COURCELLES (François de), médecin, natif d'Amiens, est auteur de deux ouvrages : I. *De verâ mittendi sanguinis ratione in hæmatothræas, liber quatuor sectionibus explicatus*, Francfort, 1595, in-8°. La pratique de l'auteur est aussi vicieuse que sa théorie est erronée. II. *Traité de la Peste, clair et très utile, principalement à ceux qui estans aux chams, ou ailleurs privez de secours ordinaire, voudroyent d'eux-mêmes essayer quelques remèdes pour leur conservation*, Sédau, 1595, in-8°. Cet opuscule n'est guère plus judicieux que le précédent. — COURCELLES (David-Corneille de), médecin hollandais, connu par deux fragments de myologie, qui font regretter que

l'auteur n'ait pas complété le travail qu'il avait si bien commencé : I. *Icones musculorum plantæ pedis, et eorum descriptio; Specimen inaugurale*, Leyde, 1759, in-4°, fig.; Amsterdam, 1760, in-4°, fig.; II. *Icones musculorum capitis, etc.*, Leyde, 1743, in-4°. fig.; ibid., 1786, in-4°, fig. L'explication des figures est en latin; le titre et les descriptions physiologiques sont en hollandais.

C.

COURCHETET D'ESNANS (Luc), né à Besançon, le 24 juin 1695, d'une famille distinguée dans la robe. Après avoir achevé ses études, il eut le projet d'entrer dans la société des jésuites; mais il renouça à ce dessein pour étudier le droit. Il fit son cours avec distinction, fut reçu avocat, et plaida pendant quelques années avec succès. Ses amis lui conseillèrent de se rendre à Paris. Il y trouva un protecteur dans Chauvelin, garde des sceaux, et ce fut par lui qu'il obtint une place dans la direction de la librairie, et, peu de temps après, celle de censeur royal. Larcin lui donna une preuve particulière de son estime, en le nommant intendant de sa maison, place qu'il remplit jusqu'à la mort de cette princesse: il eut aussi la confiance de la dauphine. Sa réputation seule le fit nommer agent des villes Anscatiques à la cour de France. Courchetet avait des connaissances étendues dans la diplomatie, le droit public et l'histoire moderne. Personne ne connaissait mieux que lui les droits, les intérêts des puissances; aussi, les ministres l'employèrent-ils plusieurs fois dans des occasions importantes; on prétend même que ce fut lui qui rédigea la déclaration de guerre en 1740. Courchetet était obligeant, d'un commerce sûr et d'une probité sévère. Sa modestie était telle, qu'il ne vou-



lut jamais permettre que son nom parût à la tête d'aucun de ses ouvrages. Ces qualités étaient en lui le fruit d'une dévotion solide et éclairée, dont il a laissé des preuves dans deux petits écrits, l'un intitulé : *Pièces servant de préparation à la mort*, 1767, in-12, et l'autre, *Pensées sur l'aumône*, 1769, même format. Il mourut à Paris, le 2 avril 1776, dans sa 79<sup>e</sup>. année. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres, des *Mémoires pour servir à l'Histoire du maréchal de Luxembourg*, et une *Méthode pour étudier l'histoire et la langue*. Ceux qu'il a publiés sont : I. *Histoire du Traité de paix des Pyrénées*, Paris, 1750, in-12, 2 vol. ; II. *Histoire du Traité de paix de Nimègue*, suivie d'une *Dissertation sur les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages, qui font suite à l'*Histoire du Traité de Westphalie*, du P. Bougeant, ne peuvent y être comparés sous le rapport du style, ni sous celui de l'intérêt ; ils méritent cependant d'être lus des personnes qui font une étude du droit public de l'Europe. III. *Histoire du cardinal de Granvelle*, Paris, 1761, in-12. Le style en est correct et quelquefois élevé ; mais l'auteur se montre trop porté à excuser les fautes du cardinal. On y remarque aussi des inexactitudes qu'il aurait pu facilement éviter, étant à même de puiser dans les sources (Voy. BOZOT, GRANVELLE et Prosp. LÉVÊQUE). On lui attribue encore un *Mémoire pour le prince de Montbelliard*, 1727, in-4<sup>o</sup>. W—s.

COURËT, nom que le père et le fils ont rendu célèbre parmi les imprimeurs de province qui ont le mieux mérité des lettres françaises. Martin Couret de Villeneuve père naquit

à Orléans le 25 mai 1719 ; devenu imprimeur du roi, il s'occupa toute sa vie de sciences et des moyens de perfectionner ses presses, et il mourut dans sa patrie le 21 octobre 1780. On lui doit : I. *l'École des Francs-Maçons et des chansons à l'usage de ces sociétés*, Jérusalem, 1748, 1765, in-12 ; II. *le Trésor du Parnasse, ou le Plus joli des Recueils*, dont les quatre premiers volumes parurent en 1762 et les deux autres dans les années suivantes ; on y a remis de nouveaux titres sous la date de 1770 ; III. les *Affiches orléanaises*, le premier journal de ce genre publié dans la province ; Martin Couret en conserva la variété piquante depuis 1764 jusqu'en 1770 ; IV. *Quinti Horatii Flacci poemata, scholiis, sive annotationibus instar commentarii illustrata à Joanne Bond*. Couret père se fit infiniment d'honneur par cette édition qu'il publia en 1767, in-12, et qu'on nomme encore un vrai bijou typographique. V. *Phædri fabulæ et Publii Syri sententiæ*, 1775, petit volume in-24. — Louis Pierre COURËT de Villeneuve, son fils, naquit à Orléans le 29 juin 1749. Après des études plus solides que brillantes, il suivit dans l'imprimerie et comme homme de lettres les traces de son père, dont il adopta les principes, dont quelquefois même il perfectionna les procédés. La société de physique, devenue depuis académie royale d'Orléans, le désigne comme l'un de ses fondateurs. Sous ce titre, il contribua pour beaucoup à l'arrangement qui régna jusqu'à la révolution dans le jardin botanique d'Orléans. De ses presses sortirent les sept premiers volumes du *Cours d'agriculture*, de Rozier, auxquels il coopéra, et plusieurs volumes de l'*Encyclopédie méthodique*,

dont Panckoucke, son beau-frère, était l'entrepreneur. C'est à Orléans que furent imprimées les parties de littérature, de géographie et de théologie. De fausses spéculations et la révolution renversèrent l'imprimerie de Couret de Villeneuve. Il chercha dans Paris des ressources qu'il ne trouva pas toujours à sa convenance. Son caractère vif et plaisant lui fit craindre plus qu'à tout autre les orages révolutionnaires. Il s'en garantit en surveillant les intérêts ou les calculs de l'imprimerie parisienne dans l'un des bureaux du ministère. Après la chute de la tyrannie décenvirale, il entrevit le moyen de se livrer à des occupations plus conformes à ses goûts. A peine les écoles centrales s'ouvrirent-elles, qu'il sollicita et obtint dans celle de Gand la chaire de grammaire générale. Ce nouveau professeur de Gand en fut plus d'une fois l'orateur. Il jouissait d'une considération qu'il devait non moins à son excellent cœur qu'à ses connaissances, quand le 20 janvier 1806, à neuf heures du soir, il tomba dans la Lys, et se noya sans qu'on ait pu retrouver son corps. Comme éditeur, on lui doit plusieurs collections, parmi lesquelles nous citerons seulement les *Lyriques sacrés*, 1774, 1789, in-12, sa *Bibliothèque des Poètes italiens*, 21 vol. in-8°, enrichie de préfaces et de notes de sa main, et le *Recueil amusant des voyages*, auquel il contribua, avec M. Béranger, et autres, Paris, 1785-87, 9 vol. petit in-12. Comme littérateur, nous citerons de Couret de Villeneuve : I. *Du plaisir et de la douleur*, d'après le comte de Verri; II. *Fragments sur les odeurs*, d'après Beccaria; III. *Discours sur la prise de la Bastille*, *Éloge du général Kléber*, *Éloge de Bernard*

*Coppens*, professeur à l'école centrale de Gand. Ces discours, prononcés à Gand, ont été imprimés à Paris, chez M<sup>me</sup>. veuve Panckoucke. IV. *Entretiens familiers sur la grammaire française*, ou *Petite grammaire à l'usage de ceux qui en ont besoin*. Cette grammaire, représentée comme petite, a près de cinq cents pages; c'est plutôt une compilation qu'un nouveau système. V. *Journal orléanais*, 1771-90, 2 vol. in-4°; VI. *Bibliothèque d'un homme qui veut rire*, in-8°, rare; VII. *Prodomus floræ aurelianensis*, 1784, in-8°; VIII. *Journal de la religion*, 1791, 3 vol. in-12, rare; IX. *Mémoires biographiques sur les grands hommes de l'Orléanais*, et autres ouvrages demeurés manuscrits. Couret de Villeneuve a long-temps rédigé une feuille périodique, sous le titre de l'*Observateur français*, ou le *Publiciste véridique et impartial*. Il y inséra les nombreux pamphlets de circonstance que sa vive imagination lui dictait; on se permettait de sourire à quelques-unes de ses plaisanteries; mais trop souvent le style en fut aussi peu sûr que les principes. P—D.

COURT ou DU CURTIL (BENOIT), juriconsulte du 16<sup>e</sup>. siècle, né à St.-Symphorien-le-Château, en Lyonnais, fut chanoine de St.-Jean de Lyon. Il publia : I. *Arresta amorum cum commentariis Benedicti Curtii Symphoriani*, imprimé pour la première fois à Lyon, en 1533, in-4°. (Voyez MARTIAL d'Auvergne.); II. *Enchiridion juris utriusque terminorum*, ibid., 1545 : c'est une sorte de dictionnaire des termes de jurisprudence civile et canonique; III. *Hortorum libri XXX, in quibus continetur arborum historia, partim ex probatissimis quibusque auctoribus, par-*

*em ex ipsius autoris Benedicti Curtii observatione collecta*, Lyon, 1560, in-fol. Benoît Court a été regardé, de son temps, comme un homme d'esprit et un habile jurisconsulte; mais son *Traité des Jardins* est médiocre, et c'est avec raison que Lamounoye a dit que c'est un pauvre livre. On raconte même que quelqu'un à qui l'imprimeur en avait envoyé un exemplaire, le lui renvoya avec ce distique:

Nil tot in arboribus quos hortus educat ingens  
Quàm frondes reperi siccas, fructuque carentes.

Un de ses ancêtres, Bon du Curtil, avait donné un traité sur la noblesse. Sallengre, dans ses *Mémoires de littérature*, tome 1<sup>er</sup>., p. 104, a consacré un article à Benoît Court.

D—P—s.

COURT (CHARLES CATON DE), né à Pont-de-Vaux en 1654, comença ses études à Bourg, et les termina à Lyon. Il vint ensuite à Paris avec un fond précieux de connaissances et le désir de l'augmenter, et continua à donner tout son temps à l'étude : il travaillait, dit-on, vingt heures par jour. Il apprit les langues orientales, l'histoire, les antiquités et la numismatique. Il fit ensuite un voyage à Rome pour perfectionner son goût pour les arts par la vue des chefs-d'œuvre; il se proposait de passer dans la Grèce, de parcourir l'Asie et de se rendre par terre dans la Chine, lorsqu'il apprit que son père était malade. Choisi pour veiller en sous-ordre à l'éducation du duc du Maine, il devint secrétaire de ses commandements, et accompagna ce prince au siège de Philisbourg, et en Hollande dans la campagne de 1674. Il mourut d'une fièvre violente, au camp de Vignamont, le 16 août de la même année. L'abbé Genest a publié le *Portrait de Charles de Court*, Paris, 1696, in-8°. On a de lui la

*Relation de la bataille de Fleurus, gagnée par le prince de Luxembourg sur le prince de Valdeck*, Paris, 1690, in-4°. — COURT (Louis de), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de plusieurs bénéfices. La délicatesse de son esprit et la politesse de ses manières lui firent de nombreux amis. L'académie d'Angers le reçut, en 1701, au nombre de ses membres, et il mourut en cette ville en 1752. On a de lui : I. *l'Heureux infortuné, histoire arabe* (poème), avec un *Recueil de diverses pièces fugitives en vers et en prose*, Paris, 1722, in-12. La plupart des morceaux qui composent ce volume avaient déjà paru dans le *Mercur*. II. *Variétés ingénieuses, ou Recueil et Mélange de pièces sérieuses et amusantes*, Paris, 1725, in-12. Il y a des exemplaires qui ont la même date, mais où le second titre que nous avons rapporté est le premier. On y trouve une épître en vers grecs de Charles de Court à Dacier (insérée dans le *Ménagiana*, tom. III, p. 26), et son *Portrait* par Genest. L'abbé de Court avait composé une *Vie de Robert d'Arbrissel*, dont l'abbesse de Fontevault lui demanda la suppression, pour ne point réveiller l'attention du public sur quelques-unes des idées de ce fondateur.

W—s.

COURT DE GÉBELIN (ANTOINE), naquit à Nîmes en 1725. Son père, né à la Tour-d'Aigues, en Vivarais, exerçait le ministère du culte protestant dans le bas Languedoc. Il apprit aux réformés des Cévennes à concilier leurs consciences avec la fidélité due au gouvernement, et il contribua beaucoup à maintenir la tranquillité dans cette province lorsque le cardinal Alberoni cherchait à les exciter à la révolte. Le régent fut si content de sa

conduite, qu'il lui offrit une pension considérable, et la permission de vendre tous ses biens, pour aller s'établir hors du royaume; mais Court ne voulant pas abandonner son troupeau, refusa ses offres. Peu de temps après, à la majorité de Louis XV, les lois contre les protestants ayant été de nouveau exécutées avec rigueur, Court fut obligé de s'expatrier, et il perdit une grande partie de son patrimoine. Il alla se fixer à Lausanne avec sa femme et son fils, qui venait de naître, et dont il soigna beaucoup l'éducation, malgré le peu de fortune qui lui restait. Il lui donna les meilleurs maîtres, et le mit de bonne heure en relation avec des gens instruits. Doué d'un caractère sensible et généreux, le jeune Court de Gébelin sacrifiait tout au désir d'obliger. Dépouillé des biens de sa mère, fugitive pour cause de religion, il se refusa aux démarches qui pouvaient les lui faire rendre, de peur d'affliger ses autres parents, qui en avaient alors la possession. Comme son père, il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais il cessa de bonne heure d'en exercer les fonctions, pour se livrer sans distraction aux sciences et à la littérature. Il lui sembla que, jusqu'alors, on n'avait pas étudié les anciens sous le vrai point de vue qui convenait, et surtout, que les efforts que l'on avait faits pour les entendre, et juger de l'état de leurs connaissances, avaient été exécutés trop isolément, au lieu que, si l'on était parti de plus haut, ces efforts réunis auraient donné de meilleurs et de plus grands résultats. Il se livra donc avec beaucoup d'ardeur à l'étude de l'antiquité sur un nouveau plan. Cependant, il l'interrompit pour s'acquitter d'une dette qu'il regardait comme sacrée : c'était la publication de deux ouvrages, dont

son père, qui venait de mourir, avait préparé les matériaux, et qu'il rédigea suivant ses intentions : l'un est le *Français patriote et impartial*, Ville-Franche, 1755, 2 vol. in-12, ouvrage sur la tolérance religieuse; l'autre est l'*Histoire des Céennes ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis-le-Grand*, 1760, 5 vol. in-12. Le père de Court de Gébelin avait rassemblé dans le pays même les matériaux de cet ouvrage, et il avait interrogé des témoins de tous les partis. Court de Gébelin vint en 1760 se fixer à Paris, où il se lia avec plusieurs savants. Il passait les journées entières dans les bibliothèques, à lire et à faire des extraits pour le grand ouvrage qu'il projetait. M. de la Sauvagère, antiquaire, habitant la Touraine, lui ayant envoyé le dessin d'un sarcophage égyptien qui se trouvait au château d'Ussé, et lui ayant demandé son opinion sur ce monument, Gébelin lui répondit par une lettre qui a été imprimée avec la gravure du dessin, en lui disant que, quoiqu'il ne fût pas en état d'expliquer les caractères hiéroglyphiques qui l'ornaient, il ne croyait pas qu'il fût impossible de les déchiffrer, et il lui indiqua la marche à suivre pour y parvenir. Cette lettre, qui n'intéressa qu'un petit nombre de savants, tomba peu après dans l'oubli. Ce fut à l'âge de quarante-huit ans, après avoir long-temps analysé les connaissances humaines, et discuté tous les objets qui devaient entrer dans la composition de son grand ouvrage, intitulé *le Monde primitif*, que Court de Gébelin se déterminà à en publier le plan détaillé. Ce prospectus a pour titre : *Plan général et raisonné des divers objets des découvertes qui composent le Monde primitif*, etc., Paris, 1772, in-4°. Jamais projet aussi vaste n'avait été tenté

par un seul homme. Aussi d'Alembert demanda s'il y avait quarante hommes pour exécuter un tel plan, et les rédacteurs du *Journal des savants* douterent qu'une société des plus savants hommes de toutes les nations, qui sauraient toutes les langues, qui auraient sous les yeux tous les monuments, pût y réussir. Cet ouvrage parut successivement, de 1773 à 1784, à Paris, en 9 vol. in-4°, avec des planches, sous ce titre: *Le monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*. Le mécanisme de la parole, l'existence d'une langue primitive, l'origine, la filiation des langues, la recherche des étymologies, d'après l'idée fondamentale que la langue primitive ne fut pas arbitraire, qu'elle se composa d'un certain nombre de sons et d'intonations naturels qui se retrouvent dans les idiomes de tous les peuples, et qui ont chez tous le même sens, dans les divers mots qu'ils ont créés suivant leurs besoins; les principes de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture alphabétique; l'explication, par le moyen de cette clef, de tous les mystères allégoriques de l'antiquité, et la chronologie qui lie les temps historiques aux temps fabuleux, tels sont les nombreux objets dont l'exposition et la discussion devaient composer cet immense ouvrage. On verra, par l'analyse qui termine cet article, comment l'auteur a réalisé ces espérances. Gebelin, à peu près dans le même temps, rédigea, en société avec Franklin, M. Robinet et autres, en faveur de l'indépendance des Américains, une sorte d'écrit périodique, intitulé: *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Paris, 1776 et années suivantes, 15 vol. in-8°. Le bruit que fit l'annonce du *Monde primitif* tira Gebelin de sa solitude. L'académie fran-

çaise lui décerna deux fois le prix annuel, fondé par M. de Valbelle, pour récompenser l'auteur de l'ouvrage le plus utile. Il fut nommé à la place de censeur royal, dont sa qualité de protestant semblait alors devoir l'exclure. Il était lié avec les économistes, et particulièrement avec Quesnay, qui l'appelait son *disciple bien aimé*. A cette époque, des gens de lettres fondèrent un établissement auquel ils donnèrent le titre de Musée. Court de Gebelin en fut nommé président. Peu fait pour figurer dans le monde, moins encore pour prévenir, pour concilier les dissensions que fait souvent naître dans de pareilles sociétés l'amour-propre des gens de lettres, Gebelin éprouva des désagréments dans sa présidence. Des chagrins domestiques vinrent augmenter ses peines, et toutes ces causes altérèrent sa santé. Naturellement crédule, il crut trouver dans le magnétisme un remède à ses maux. Un soulagement passager fortifia cette idée. Dans l'espace d'un mois, il fut ou crut être parfaitement rétabli. Alors il reprit ses travaux, interrompus depuis un an; mais, au lieu de donner à ses souscripteurs le 10<sup>e</sup>. volume du *Monde primitif*, il crut devoir leur adresser d'abord un écrit apologétique intitulé: *Lettre sur le magnétisme animal*, Paris, 1784, in-4°. Cependant ce retour à la santé, qui avait si bien séduit Gebelin, ne dura pas longtemps. Il termina sa laborieuse carrière le 10 mai 1784, et fut inhumé dans les jardins de Franconville. Le comte d'Albon, et Rabaud-St-Etienne qui avait été son élève, payèrent à sa mémoire un tribut d'éloges (V. D'ALBON). M. Quesnay, de St-Germain, petit-fils du patriarche des économistes, prononça son éloge historique dans le sein du musée; il le fit imprimer ensuite et l'orna du

portrait de Court de Gébelin, Paris, 1784, in-4°. C'est en analysant successivement les neuf premiers volumes du *Monde primitif*, que l'on peut se faire une idée de la diversité des connaissances et de l'immensité des recherches de l'auteur. — 1<sup>er</sup>. volume, connu sous le nom d'*Allégories orientales*. Gébelin y donne une idée de la manière dont il veut traiter la mythologie, qu'il regarde comme une allégorie suivie. Prenant pour texte un fragment de Sanchoniaton, conservé par Eusèbe, il cherche à prouver que Saturne, qui dévore ses enfants, représente l'inventeur de l'agriculture; Mercure avec son caducée, celui de l'astronomie et du calendrier; Hercule, les travaux des champs, répartis suivant les douze signes du zodiaque, emblèmes des douze travaux de ce héros. Pour ramener l'antiquité à son système, Gébelin n'a pas toujours interprété fidèlement Sanchoniaton, dont il altère même quelquefois le texte. Ce système, au surplus, se rapproche de celui de Blackwell, mais il est moins ingénieux. — 2<sup>e</sup>. volume. *Grammaire universelle*. Suivant Gébelin, la parole est née avec l'homme; elle lui a été donnée par la nature: ainsi les règles qui en dirigent l'usage ne sont point arbitraires; ce ne sont que des modifications de principes immuables. De cette grammaire générale ou universelle, devaient découler les grammaires comparatives des différentes langues, et il prend pour exemples les grammaires chinoise et latine. — 3<sup>e</sup>. volume. *Histoire naturelle de la parole, ou origine du langage et de l'écriture*. Tout mot a eu sa raison prise dans la nature. C'est sur cette base que Gébelin fonde l'art étymologique. Suivant lui, les voyelles représentent les sensations, et les consonnes les idées.

Passant de là à l'écriture, il pense qu'elle a d'abord été hiéroglyphique, mais qu'ensuite les peuples commerçants en ont tiré l'alphabet, en sorte que chacune des lettres qui le composent représente un objet pris dans la nature. — 4<sup>e</sup>. volume. *Histoire du calendrier*. Il la partage en trois parties: civile, religieuse et allégorique, suivant la méthode employée dans le premier volume. — 5<sup>e</sup>. volume. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, précédé d'un discours préliminaire contenant un précis de l'histoire de cette langue. — 6<sup>e</sup>. et 7<sup>e</sup>. volumes. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Cette partie de l'ouvrage de Gébelin est une de celles où les écarts de son imagination se montrent le plus à découvert. Rien de plus arbitraire, et quelquefois de plus ridicule que les étymologies qu'il propose, défaut nécessaire de tout chercheur de la langue primitive. Sentant lui-même combien des discussions, souvent prolixes, devaient fatiguer ses lecteurs, Gébelin fit un abrégé des second et troisième volumes, sous le titre suivant: *Histoire naturelle de la parole, ou Précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle*, Paris, 1776, in-8°, et ensuite un autre abrégé des volumes VI et VII, intitulé: *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens*, Paris, in-8°. — 8<sup>e</sup>. volume. *Le monde primitif considéré dans divers objets concernant l'histoire, le blason, les monnoies, les jeux, les voyages des Phéniciens autour du monde, les langues américaines, ou Dissertations mêlées*. C'est une espèce de *Miscellanea* composé de huit pièces, dans lequel Gébelin présente réuni le fruit de ses recherches

et souvent de ses rêveries. Un des morceaux les plus saillants est l'histoire de Nabuchodonosor. Dans le 5<sup>e.</sup>, il veut prouver que le jeu des tarots nous est venu des Égyptiens, dont il représente le calendrier. Dans le 7<sup>e.</sup>, il réunit plusieurs critiques que l'on avait faites de son ouvrage, entre autres, la *Lettre de frère Paul, hermite* (par Gudin de la Brunellerie), qui parut dans le *Mercure* de janvier 1780. Il y insère aussi les réponses que ses amis firent paraître, soit dans le *Mercure*, soit dans le *Journal des savants*. Ce volume est terminé par l'analyse d'un ouvrage publié en Italie, intitulé: *les Devoirs*. C'est un résumé de la doctrine des économistes. Toutes ces différentes parties sont rattachées à son plan général par un discours préliminaire, dans lequel, après avoir fait une récapitulation rapide de tout ce qu'il a déjà exécuté, il indique ce qui lui reste à faire, et l'on voit qu'il n'était encore parvenu qu'au tiers de son entreprise, et que trente volumes ne suffiraient pas pour l'achever dans les proportions du plan. — 9<sup>e.</sup> volume. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Les mots y sont expliqués en français, au lieu que jusque-là, dans tous les autres dictionnaires, ils l'étaient toujours en latin. L'ouvrage de Gëbelin, très peu lu aujourd'hui, ne conserve plus guère de partisans que parmi les amateurs de systèmes et de rêveries, preuve qu'une longue étude et un travail opiniâtre ne suffisent pas toujours pour réussir dans la carrière de l'érudition, et qu'une fois embarqué dans le vague des conjectures, on parvient rarement à la connaissance de la vérité. On a publié une *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gëbelin*, par un solitaire, Genève, 1785, in-

8<sup>o.</sup>, et un *Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de M. Court de Gëbelin*, ibidem, 1786, in-8<sup>o.</sup>. L'abbé Legros, auteur de ces deux ouvrages, cherche à y prouver, par une logique serrée et pressante, que ces systèmes mènent à l'incrédulité et à l'athéisme. Z.

COURTALON DELAISTRE (JEAN-CHARLES), curé de Ste.-Savine de Troyes, et associé libre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons-sur-Marne, né à Dienville, diocèse de Troyes, en 1755, mort le 29 octobre 1786, fut un de ces hommes laborieux qui, en remplissant avec zèle et exactitude les devoirs de leur état, consacrent entièrement les moments qui leur restent à la littérature et à des recherches pénibles sur l'histoire de leur patrie. Les ouvrages de Courtalon sont presque tous de ce genre: I. *Recherches sur la tactique des Gaulois*, insérées dans le *Journal de Verdun*, mai et septembre, 1770; II. *Histoire de la vie et du culte de Ste. Savine*, Troyes, 1774, in-12 de 24 pages; III. *Éloge de Pierre Mignard*, 1781, in-12; IV. la *Vie du pape Urbain V*, suivie de celles de Pierre de Celles, de Comestor et de Salomon Jarki, Troyes, 1782, in-12; V. la *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, ibid., 1785-86, 5 vol. in-8<sup>o.</sup>, ouvrage encore utile après les écrits de Grosley; VI. il publia, de concert avec M. Simon de Troyes, l'*Almanach* de cette ville, depuis 1776 jusqu'à sa mort: c'est une continuation des *Éphémérides* de Grosley; VII. des *Poésies*, dont quelques-unes ont été insérées dans l'*Esprit des journaux*. On lui attribue aussi un *Discours sur les beaux-arts*, imprimé en 1778, in-12; *Épître en vers à l'auteur de l'Anti-Uranie*,

1765; *Pathul à Einsiedlen*, héroïde, 1766; et une traduction du poëme *De partu Virginis* de Sannazar, et de celui *De raptu Proserpinæ* de Claudien. Courtalon a laissé en manuscrit l'*Histoire des comtes de Champagne*, in-fol. de 400 pag., qui paraît avoir été composée peu de temps avant sa mort, et destinée à l'impression, ainsi qu'un abrégé in-4<sup>o</sup>. de l'*Histoire de la baronnie de Villemaur*, fait sur les manuscrits de François Chèvre de la Charmotte, (doyen de Villemaur, mort le 25 juin 1781, dans sa 84<sup>e</sup>. année), 2 vol. in-fol. Tous ces manuscrits se trouvent dans les archives de l'hôtel-de-ville de Troyes. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé COURTALON, précepteur des pages de Madame, qui publia en 1774, un *Atlas élémentaire de l'empire d'Allemagne*, in-4<sup>o</sup>., ouvrage très bien fait, et fort utile pour connaître la constitution du corps germanique, si compliquée à cette époque. C. T—Y.

COURTANVAUX (FRANÇOIS-CÉSAR LE TELLIER, marquis DE), duc de Doudeauville, grand d'Espagne de la première classe, capitaine-colonel des cent-suisse de la garde du roi, naquit à Paris, en 1718, d'une famille illustre, étant arrière-petit-fils du marquis de Louvois. Il fit ses premières armes à quinze ans, sous le maréchal de Noailles, son oncle, servit dans les campagnes de Bavière et de Bohême; mais, en 1745, sa santé l'obligea de quitter l'état militaire. « Ce fut » alors, dit Condorcet, qu'il eut à com- » battre un ennemi terrible, le dés- » œuvrement, et l'ennui qu'il traîne à » sa suite. » Son éducation avait été fort négligée. Heureusement, un goût naturel pour l'étude le sauva. Il apprit successivement la chimie, l'histoire naturelle, la géographie, la physique,

la mécanique, un peu légèrement, peut-être, mais non sans fruit, même pour le progrès des sciences. Le corps qui les cultive à Paris avait élu membre honoraire son fils, le marquis de Montmirail. Il le perdit en 1764, et le père fut appelé au douloureux honneur d'occuper le fauteuil de ce fils chéri. Courtanvaux fit insérer deux *Mémoires* parmi ceux des *Savants étrangers*, l'un sur la composition de l'éther marin (muriatique), l'autre sur l'inflammabilité de l'acide acétique (vinaigre radical). Parmi les diverses concentrations de l'acide muriatique, que l'on peut combiner avec l'alcool, Courtanvaux avait choisi le muriate d'étain fumant (liqueur fumante de Libavius), et, quant à l'inflammation de l'acide acétique, en raison de sa concentration, il l'avait observée en même temps que M. de Lauraguais. En 1767, l'académie, voulant décerner le prix qu'elle avait proposé pour le perfectionnement des montres marines, choisit, pour les éprouver, Pingré, Messier et Courtanvaux. Ce dernier fit construire à ses propres dépens une corvette très légère, tirant peu d'eau, et pouvant ainsi se prêter facilement à toutes les relâches nécessaires pour les épreuves. Les trois commissaires parcoururent pendant quatre mois les côtes de France et de Hollande, et furent assaillis par plusieurs coups de vent qui les mirent dans le cas de juger de la régularité de ces montres. Le journal de leur voyage fut publié par Pingré, 1768, in-4<sup>o</sup>. Courtanvaux avait fait élever à Colombes un observatoire qu'il mettait à la disposition des astronomes. On a même de lui, dans les années 1765 et 1766 des *Mémoires de l'académie*, l'observation de deux éclipses de soleil. Il accueillait tous les projets uti-



les, fit exécuter à ses frais beaucoup d'instruments qui, sans lui, fussent demeurés inconnus, et ne dédaigna pas d'en fabriquer lui-même. Un jour, il en présenta un à l'académie, sur lequel on lisait : *Jaurat invenit, Courtanvaux fecit*. Ce précieux et modeste ami des sciences mourut le 7 juillet 1781. On trouve son éloge, par Condorcet, dans les *Mémoires de l'académie* pour la même année.

D. L.

COURTE-CUISSE (JEAN DE), en latin *De Brevi Coxá*, docteur de l'école de Paris, évêque de cette ville, et ensuite de Genève, naquit dans le Maine au 15<sup>e</sup>. siècle. Orateur de l'université, il fut député, en plusieurs occasions, à la cour des papes, pendant le schisme d'Occident. En 1408, Pierre de Lune, dit *Benoît XIII*, ayant excommunié, par une bulle, Charles VI et l'université, le monarque, les princes et les grands, se réunirent à Paris, dans une des salles du palais. Le recteur de l'université, placé sur une chaise élevée, au milieu de l'assemblée, vis-à-vis du trône, commanda à Courte-Cuisse de parler au nom des docteurs. Cet orateur, dans un long discours, déclama avec force contre la conduite de Benoît, et voulut prouver, par douze raisons, que ce pontife était hérétique et schismatique. Il soutint qu'on ne devait plus l'appeler pape, ni lui obéir; que toutes les collations qu'il avait faites depuis un an étaient nulles, et que ceux qui se déclaraient pour lui devaient être poursuivis comme criminels de lèse-majesté. Le chancelier de France déclara que le roi et l'assemblée approuvaient tout ce qui avait été dit par l'orateur. Les registres du parlement constatent que la bulle fut lacérée publiquement. Le lendemain, 22 mai, la soustraction

d'obédience aux deux papes Benoît XIII et Boniface IX fut publiée par lettres-patentes du roi, du consentement des grands et du clergé. Des ambassadeurs, envoyés à toutes les puissances de l'Europe, les exhortèrent à suivre cet exemple. Il fut ordonné à l'université de faire prêcher dans tout le royaume les motifs de la soustraction. L'abbé de St.-Denis, l'évêque de Gap, quelques chanoines de Paris, Nic. Frailon et Guill. de Gaudiac, conseillers au parlement, et plusieurs autres, qui s'étaient prononcés pour Pierre de Lune, furent arrêtés. Les deux porteurs de la bulle, revêtus de dalmatiques noires, sur lesquelles on avait peint les armes du pontife renversées, et ayant en tête des mitres de papier, avec cette inscription : *Ceux sont déloyaux à l'église et au roi*, furent traînés dans deux tombereaux et exposés aux insultes de la populace sur un échafaud. On remarque que, dans cette circonstance, Glamenges, Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, et le chancelier Gerson, n'approuvèrent point la conduite de l'université, dont ils étaient les membres les plus distingués. (Voy. *BENOÎT*, anti-pape). Courte-Cuisse remplit, en l'absence de Gerson, les fonctions de chancelier de l'université. Il était aumônier du roi. Il fut nommé, en 1420, évêque de Paris; mais, à cette époque, Henri V, roi d'Angleterre, commandait dans cette capitale. Il opposa un obstacle insurmontable à la réception de Courte-Cuisse, qui s'était prononcé contre lui. Le nouveau prélat, obligé de se soustraire à la colère de ce prince, se cacha dans le monastère de St.-Germain-des-Prés. Il quitta Paris, se rendit à Genève, dont il fut fait évêque en 1422; mais il abandonna ce siège au bout d'une

année. Courte-Cuisse mourut, en 1425, dans un âge avancé. Du Pin a placé à la fin des *OEuvres de Gerson* le traité de Courte-Cuisse, qui a pour titre : *De l'Église, du souverain pontife, et du concile*. Les autres ouvrages de ce docteur n'ont point été imprimés; ce sont *Diverses questions de théologie*, des *Leçons sur plusieurs passages de l'Évangile*, et une *Traduction du Traité des vertus de Sénèque*, faite en 1405, et dédiée à Jean, duc de Berri, frère de Charles V. Il y avait chez le duc de la Vallière un beau manuscrit de cette version, intitulé : *Cy commence le livre intitulé de Senecque des quatre vertus principaulx appelles cardinales*.

V—VE.

COURTEN (WILLIAM), négociant-armateur, né en 1572, suivit d'abord le commerce de son père, négociant distingué, réfugié en Angleterre par suite des persécutions qu'il avait éprouvées en Flandre, sa patrie, sous le règne de Philippe II. W. Courten s'associa avec son frère Pierre Courten, en 1606, pour continuer le commerce des soies et des toiles fines que leur père avait établi à Londres; ce commerce prospéra, et les bénéfices qu'il rapportait aux associés étaient très considérables: on les évaluait à près de 150 mille liv. sterling. W. et Pierre Courten jouissaient d'une grande considération, et furent, dit-on, honorés du titre de chevalier. Outre l'intérêt que W. Courten avait dans sa société avec son frère, il faisait, pour son propre compte, un commerce très étendu en Portugal, en Espagne, sur les côtes de Guinée et dans les Indes occidentales. W. Courten avait un caractère entreprenant; une fortune considérable, un crédit très étendu, le mirent à même de se livrer à de

grandes spéculations maritimes. Il fit construire plus de vingt navires, et, pendant plusieurs années, il occupa plus de mille marins. On assure qu'en différentes fois, il fit accepter au roi Jacques I<sup>er</sup>. et à son fils Charles I<sup>er</sup>., des sommes considérables, et que ses avances à la couronne s'élevèrent à plus de 200,000 livres sterling. Deux navires, appartenant à W. Courten, de retour de Pernambouc, reconnurent en 1614 une île déserte, à laquelle Courten donna le nom de *Barbade* qu'elle a toujours conservé. Le 25 février 1627, Courten obtint des lettres-patentes pour peupler cette nouvelle colonie, et y former des établissements. Redoutant l'inimitié du comte de Carlisle, qui lui était opposé, Courten se mit sous la protection du comte de Pembroke, et fit partir des navires chargés de tout ce qui était nécessaire pour fonder la colonie naissante. Le succès justifia sa prévoyance, et la Barbade fut bientôt peuplée de dix-huit cent cinquante habitants, Anglais, Indiens, etc. Courten y établit un capitaine nommé *Powel*, avec le titre de gouverneur, tant en son nom, qu'au nom du comte de Pembroke. Cette possession ne fut pas long-temps paisible; le comte de Carlisle chercha à s'en emparer, se fondant sur des titres qu'il disait antérieurs à ceux de Courten, quoiqu'ils ne fussent que du 7 juillet 1627 et du 7 avril 1628. Ces privilèges le rendant maître de toutes les îles Caraïbes situées entre les 10° et 20°. degrés de latitude, le lord Carlisle chargea le colonel Royden, et Henri Hawley de s'emparer de la colonie. Les agents de Carlisle se présentèrent devant la Barbade, en 1629, avec deux bâtimens, et ayant invité à leur bord le capitaine Powel, ils le retinrent prisonnier, et envahirent la co-

Jonie. Ils y établirent l'autorité du lord Carlisle, qui y subsista jusqu'en 1646 que le lord Willoughby en prit possession. W. Courten avait encore éprouvé des pertes considérables par la saisie qui fut faite de ses marchandises après le massacre de ses facteurs à Amboine, où il avait aussi formé des établissements. Malgré tous ces désastres, il lui restait encore un capital de 128,000 liv. sterling, et 6,500 liv. sterling de revenu, provenant des terres qu'il possédait dans différentes parties de la Grande-Bretagne. Telle était la fortune de Courten, lorsqu'en 1635, il s'ouvrit des relations de commerce avec la Chine, et fit de nouvelles expéditions dans les Indes orientales où il établit des comptoirs; mais ces nouvelles entreprises ne furent pas heureuses; il perdit deux navires richement chargés, sans qu'on ait jamais su ce qu'ils étaient devenus. Ce malheur, auquel Courten ne survécut pas long-temps, déranga totalement sa fortune, et l'obligea à contracter des dettes considérables. Il mourut en 1636. — William COURTEN, l'un de ses descendants, né en 1642, cultiva l'histoire naturelle et la science des antiquités avec succès. Après avoir passé une grande partie de sa vie à Montpellier, il revint à Londres, où il forma un superbe cabinet d'histoire naturelle et de monnaies anciennes et modernes. Après sa mort, arrivée le 26 mars 1702, sa collection fut encore augmentée, et a depuis été rendue publique. Elle fait aujourd'hui partie du *Museum britannique*. V. R—x.

COURTENAY (Voy. JOSSELIN I<sup>er</sup>. et II, et PIERRE, empereur de Constantinople).

COURTÉPÉE (CLAUDE), né à Saulieu en 1721, embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir professé

pendant plusieurs années au collège de Dijon, en devint sous-principal, et mourut en 1782. Il avait fait une étude particulière de la géographie, et il fournit un très grand nombre d'articles sur cette science au *Supplément de l'Encyclopédie*, et à l'abbé Ladvocat pour son *Dictionnaire de Vosgien*. Son principal ouvrage est une *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, Dijon, 1774 - 1785, 7 vol. in-8. Beguillet eut part à la rédaction des deux premiers volumes; mais ses occupations ne lui permettant pas d'y coopérer plus long-temps, Courtépée se trouva seul chargé de ce travail, le plus complet qui ait été publié en ce genre sur aucune province de France. Le dernier volume, beaucoup plus rare que les autres, fut publié après sa mort, d'après ses papiers. On a encore de lui : I. *Histoire abrégée du duché de Bourgogne*, Dijon, 1777, in-12, extraite de l'ouvrage précédent; II. *la Relation du grand prix de Beaune, précédée d'une notice sur les jeux des anciens, et sur l'origine des compagnies de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse*, Dijon, 1779, in-8°. W—s.

COURTIAL (JEAN-JOSEPH), conseiller, médecin ordinaire du roi, et professeur d'anatomie à Toulouse, a traduit de l'espagnol, de Jean-Baptiste Juanini: *Dissertation physique sur les matières nitreuses qui altèrent la pureté de l'air de Madrid*, Toulouse, 1685, in-12. Il a publié en outre: *Nouvelles Observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies extraordinaires, et sur quelques autres sujets*, Paris, 1705, in-12; Leyde, 1709, in-8°. Cet ouvrage contient des recherches curieuses, principalement sur la moelle des os, et sur leurs sutures. Z.

COURTILZ DE SANDRAS (GATIEN DE), né à Paris en 1614, fut d'abord capitaine dans le régiment de Champagne. Dans le loisir que lui procura la paix de Nimègue (10 août 1678), il composa plusieurs ouvrages qu'en 1685 il alla faire imprimer en Hollande. Il se livra dans ce pays au goût qui l'entraînait à écrire. Il s'était d'abord fait connaître sous le nom de *Montfort*; ce fut sous d'autres noms qu'il publia tout ce qui sortait de sa plume. Les opinions trop favorables à la France qu'il manifestait dans ses écrits le firent sortir de Hollande et revenir à Paris en 1689; il retourna en Hollande en 1694; il revint en France en 1702, fut mis, on ne sait pas précisément pour quelle raison, à la Bastille, et y resta neuf ans entiers. Son sort, qui était très dur, fut un peu adouci pendant les six dernières années. En 1711, il obtint enfin sa liberté; se maria en troisièmes noces, et mourut le 6 mai 1712. Presque tous ses ouvrages portent un nom célèbre ou du moins remarquable, et sont donnés comme des mémoires de contemporains. Ce sont des romans historiques, et rien n'est plus dangereux que la lecture de pareils livres, quand même on les lirait avec précaution, parce que ce mélange de faux et de vrai trouble l'esprit; on se charge la mémoire de faits ou faux ou douteux, et quelque temps après on oublie dans quelle source on les a puisés, et l'on regarde ces mêmes faits comme véritables. Il est donc utile d'indiquer tous les ouvrages de Courtilz. Ce sont : I. *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, Cologne (Hollande), 1683, 1684, in-12. La France y est maltraitée; on dit que ce fut par complaisance pour les libraires. II. *Réponse au livre intitulé la Conduite*

*de la France*, etc., 1683, 1684, in-12, réfutation de l'ouvrage précédent. C'est d'après Bayle qu'on attribue ces deux ouvrages à Courtilz. III. *Mémoires contenant divers événements remarquables arrivés sous le règne de Louis-le-Grand, l'état où était la France lors de la mort de Louis XIII, et celui où elle est à présent*, Cologne, 1685, in-12, ouvrage à la louange de Louis XIV, de Colbert et de Louvois; mais il y a mis autant de faux que de vrai, dit Lenglet-Dufresnoy, qui a admis les ouvrages de Courtilz dans sa *Bibliothèque des Romans*. IV. *La Conduite de Mars, nécessaire à tous ceux qui font profession des armes ou qui ont dessein de s'y engager*, 1685, in-12; V. *Histoire des Promesses illusoires depuis la paix des Pyrénées*, 1684, in-12; VI. *les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour*, 1684, in-12; VII. *les Intrigues amoureuses de la France*, 1684, in-12; réimprimé en 1694. Nicéron attribue formellement cet ouvrage à Courtilz; Lenglet n'en nomme pas l'auteur. VIII. *Nouveaux Intérêts des Princes*, Cologne, 1685, revus, corrigés et augmentés, 1686, in-12; 5<sup>e</sup> édition augmentée, 1688, in-12. Henri duc de Rohan avait écrit les *Intérêts et Maximes des Princes et États de l'Europe*, imprimé en 1666, in-12. L'abbé Lenglet, comparant ces deux auteurs, dit que l'un (le duc de Rohan) est un politique consommé qui parle avec connaissance de cause, et que l'autre est un aventurier qui hasarde quelques réflexions sur le peu qu'il sait du sujet qu'il traite. IX. *La Vie du vicomte de Turenne, par Dubuisson, capitaine du régiment de Verdélin*, 1685, in-12;

nouvelle édition, 1688, in-12; 1695, in-12. On fit observer à Courtitz que, dans le régiment de Verdelin, il n'y avait plus d'officier du nom de *Dubuisson*, et que celui qui avait porté ce nom n'avait laissé aucun ouvrage. Il n'en fit pas moins imprimer la seconde édition sous le même nom, et, comme il y avait fait beaucoup d'additions et corrections, il avança que Dubuisson avait fait deux copies de son ouvrage, et que c'était la plus ample et la plus correcte qui servait à cette seconde édition. La famille de Turenne fut si mécontente de cette vie qu'elle choisit un autre historien (Voy. RAGUENET). X. *Les Conquêtes du marquis de Grana dans les Pays-Bas*, 1686, in-12; XI. *les Dames dans leur naturel, ou la Galanterie sans facon sous le règne du grand Alcandre*, 1686, in-12. L'abbé Lenglet n'en nomme pas l'auteur. XII. *Vie de l'amiral de Coligny*, Cologne, 1686, in-12; 1691, in-12. Pour mieux se déguiser, l'auteur y parle en religionnaire. (Voy. COLIGNI). XIII. *Mercurie historique et politique*, la Haye, 1686, petit in-12. Courtitz continua ce journal en 1687 et 1688, mais alors on lui imposa silence, parce qu'il se montrait trop partisan de la France. Le *Mercurie historique et politique* a été continué jusqu'en 1771, par plusieurs collaborateurs, parmi lesquels on nomme Bayle, La Brune, Saint-Ellier, Guyot, Roussel, Lefevre, etc. XIV. *Mémoires de M. le C. de R., contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, avec plusieurs particularités du règne de Louis-le-Grand*, 1687, in-12, réimprimés en 1688, 1695, 1696. Par les initiales qu'il a mises en tête de l'ouvrage, Courtitz a voulu

laisser entrevoir le comte de Rochefort. C'est en effet sous ce nom qu'on désigne communément cet ouvrage, qui est le moins mauvais de tous ceux de l'auteur, qui est bien écrit, mais qui n'en est pas moins un roman. XV. *Remarques sur le gouvernement du royaume, durant les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, où sont traitées plusieurs choses singulières et rapportés plusieurs faits anecdotes de ces trois règnes, jusqu'à la mort de M. de Turenne*, en 1675, Cologne, 1688, in-12; XVI. *Histoire de la guerre de Hollande, où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable depuis l'an 1672 jusqu'en 1677*, la Haye, 1689, 2 parties in-12. Ce fut cet ouvrage qui l'obligea de quitter la Hollande et de revenir en France. XVII. *Testament politique de Colbert* (Voy. COLBERT); XVIII. *le Grand Alcandre frustré, ou les Derniers efforts de l'Amour et de la Vertu*, histoire galante, 1696, in-12, opuscule que Bayle appelle, ainsi que les Nos. VI, VII, X et XI, des pièces satiriques qui diffament cruellement plusieurs dames de la cour de France et de celle de Bruxelles; XIX. *Histoire secrète du duc de Rohan*, 1697, in-12; XX. *l'Élite des nouvelles des cours d'Europe*, 1698. L'ouvrage fut supprimé après le 4<sup>e</sup>. No., et le libraire condamné au bannissement. XXI. *Histoire du maréchal de Fabert*, 1698, in-12; XXII. *Mémoires de Jean-Baptiste de La Fontaine, chevalier, seigneur de Savoie et de Fontenay, brigadier et inspecteur-général des armées du roi, contenant ses aventures depuis 1656 jusqu'en 1697*, Cologne, 1698, in-12; XXIII. *Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieute-*

nant de la première compagnie des mousquetaires du roi, contenant plusieurs choses secrètes et particulières arrivées sous le règne de Louis-le-Grand, jusqu'au siège de Maëstricht, Cologne, 1700, 3 vol. in-12. C'est à l'occasion de ce livre que Bayle, sans nommer l'auteur, l'appelle « un homme qui débite ses » fictions et qui les place sans aucun égard à la bonne chronologie. » XXIV. *Mémoires du marquis de Montbrun*, où l'on voit quelques événements particuliers et faits anecdotes arrivés depuis le commencement du 17<sup>e</sup>. siècle jusqu'en 1652 ou environ, Amsterdam, 1701, in-12; 1702, in-12; XXV. *Mémoires de la marquise de Fresne*, 1701, in-12; 1722, 1729, 2 vol. in-12; 1754, in-12; XXVI. *Entretiens de M. Colbert avec Bouin, fameux partisan, sur plusieurs affaires curieuses, entre autres sur le partage de la succession d'Espagne*, 1701, 1709, in-8<sup>o</sup>.; XXVII. *Annales de Paris et de la cour, pour les années 1697 et 1698*, 1701, 2 parties in-12. Ce livre contenant des imputations graves sur plusieurs personnes de considération, on présume qu'il fut la cause de l'emprisonnement de l'auteur. XXVIII. *la Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandres du marquis\*\*\*, contenant ce qui s'est passé de plus secret et de plus particulier depuis le commencement de cette guerre jusqu'à la fin de la campagne de 1706, avec le plan des batailles qui se sont données*, Cologne, 1706, in-12; nouvelle édition, augmentée jusqu'en 1707, la Haye, 1707, in-12. Cet ouvrage a aussi été imprimé sous le titre de *Mémoires du marquis D\*\*\*, concernant ce qui s'est passé de plus secret depuis le commencement de*

*la guerre d'Espagne, et de la Bavière et de Flandres*, nouvelle édition, Cologne, 1712, 2 vol. in-12. Quelques personnages attribuent ce livre au marquis de Soufflenage. XXIX. *Mémoires de M. de B. (Bony), secrétaire de M. le C. de R. (cardinal de Richelieu), dans lesquels on découvre la plus fine politique et les affaires les plus secrètes qui se sont passées du règne de Louis-le-Juste sous le ministère de ce grand cardinal; et l'on y voit quelques autres choses curieuses et singulières sous le règne de Louis-le-Grand*, Amsterdam, 1711, 2 vol. in-12; XXX. *Histoire du maréchal de la Feuillade*, nouvelle galante et historique, 1713, in-12; XXXI. *le Prince Infortuné, ou Histoire du chevalier de Rohan (décapité en 1674), où l'on trouve diverses particularités de la cour et des affaires de ce temps-là*, 1713, in-12; XXXII. *Mémoires de M. de Bordeaux, intendant des finances, contenant ce qui s'est passé de particulier en France et en Angleterre, depuis l'avènement de Louis-le-Grand à la couronne, jusqu'à la mort de la reine mère*, par M. G. D. C., 1758, 4 vol. in-12. Il faut avoir le tome IV avec les cartons qui en ont été retranchés, parce qu'ils portaient sur la famille Lamignon. Les cartons sont, dans le 4<sup>e</sup>. volume, depuis la page 266 jusqu'à la page 492. Les exemplaires cartonnés n'ont que 475 pages. XXXIII. *Aventures de la comtesse de Strasbourg et de sa fille*, par l'auteur des *Mémoires du C. D. R.*, 1716, in-12, 1718, in-12. On croit que Courtilz a été éditeur de la 4<sup>e</sup>. édition des *Mémoires de Chavagnac (Voy. CHAVAGNAC)*. Il pourrait en être auteur; car il ne lui en coûtait pas plus de composer que

de revoir. Ces mémoires, au reste, ne commencent qu'en 1642 (et non 1624.) Pendant sa détention à la Bastille, Courtiz avait fait connaissance avec le duc de Tirconuel, qui lui raconta tout ce qu'il savait de ce qui s'était passé sous le règne de Charles I<sup>er</sup>. et l'usurpation de Cromwel. Courtiz ne manqua pas de composer les *Mémoires de Tircomel*, qui sont restés manuscrits, ainsi que les *Anecdotes d'Angleterre*, composées aussi à la Bastille. Le P. Delong dit qu'il avait fait des *Mémoires d'un homme de guerre où sont mêlées quantité de choses curieuses, arrivées pendant qu'il était dans le service*, et porte à 40 volumes in-12 le nombre des manuscrits délaissés par Courtiz. Bayle, mort cinq ans avant Courtiz, ne lui a pas consacré d'article dans son *Dictionnaire*; mais il s'est beaucoup occupé de ses ouvrages dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, dans la *Réponse aux questions d'un Provincial*, article XXVII, et dans ses lettres: tout en qualifiant ses ouvrages de romanesques, il ne laisse pas de louer l'auteur sous certains rapports: « Il a, dit-il, du vif » et de la clarté dans le style. » Follard regarde comme un chef d'œuvre son *Histoire de la guerre de Hollande*.

A. B.—T.

COURTIN DE CISSÉ (JACQUES), gentilhomme, né dans le Perche en 1560, aurait mérité une place dans la liste des enfants célèbres de Baillet. A vingt ans, il était déjà connu de tous les poètes de son temps, et il publia en 1581 ses *OEuvres poétiques, contenant les amours de Rosine en deux livres; diverses Odes, et les Hymnes de Synese, évêque de Ptolémaïde, traduites du grec en vers français*, Paris, in-12. Ce recueil, devenu assez rare,

n'est pas fort recherché. Lacroix du Maine fait un grand éloge de la traduction des hymnes de Synèse, qui est encore la seule que nous ayons en français. L'abbé Goujet loue aussi Courtin d'avoir entrepris la traduction d'un auteur chrétien à un âge où l'on s'occupe moins de ses devoirs que de ses plaisirs. Suivant ce critique, cette traduction approche trop de la paraphrase; mais l'auteur donnait de grandes espérances. Il mourut le 18 mars 1584, dans sa 24<sup>e</sup>. année. Il a laissé des poésies manuscrites, entre autres une *Bergerie*, dans le goût de celles de Sannazar; c'est un des poètes qui ont célébré la puce de M<sup>lle</sup>. Desroches. W—s.

COURTIN (GERMAIN), médecin, né à Paris, reçut le doctorat dans cette ville en 1576. Nommé professeur deux ans après, il enseigna la chirurgie jusqu'en 1587. Les traités qu'il dicta pendant cet espace de temps furent recueillis par ses disciples. Jacques Guillemeau avoue que le livre *De la génération* et celui *Des plaies de tête*, qui se trouvent dans ses œuvres ont été puisés dans les leçons de Courtin. Étienne Binet, chirurgien-juré de Paris, publia en 1612, en un volume in-folio, les *Leçons anatomiques et chirurgicales de feu M. Courtin...., recueillies, colligées et corrigées*. Cet ouvrage fut réimprimé sous le titre d'*OEuvres anatomiques et chirurgicales de Germain Courtin*, Rouen, 1656, in-fol. Riolan fait le plus bel éloge de ce médecin; il le regarde comme un très grand anatomiste, et assure que c'est lui qui a formé les premiers chirurgiens de son temps. On lui doit encore une dissertation, aujourd'hui peu importante: *Adversus Paracelsi de tribus principiis, auro potabili, tota-*

*que pyrotechnia portentosas opiniones*, Paris, 1579, in-4°. C.

COURTIN (ANTOINE), naquit à Riom en 1622, du greffier en chef du bureau des finances de la généralité d'Auvergne. Pierre Chanut, président du même bureau, et intime ami de son père, étant devenu résident, puis ambassadeur en Suède, y attira le jeune Courtin en 1645. La reine Christine le goûta beaucoup, et en 1651 cette princesse le fit secrétaire de ses commandements et noble suédois, en y ajoutant une terre à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Le changement des affaires qui survint quelque temps après en Suède engagea Courtin à revenir en France; mais après l'abdication de Christine, Charles Gustave, devenu roi, le rappela auprès de lui. Il accompagna ce prince dans ses expéditions en Pologne. Charles eut tant de confiance en lui, qu'il l'envoya ensuite en France en qualité d'envoyé extraordinaire. Ce prince étant mort en 1660, Courtin fut nommé par Louis XIV son résident général vers les princes et états du Nord. Ce fut lui qui, se trouvant en Angleterre, fut chargé de la négociation avec cette puissance pour la restitution de Dunkerque ( en 1662 ). Après s'être acquitté avec honneur de toutes les fonctions de ce ministère, il revint à Paris, où il se livra à la piété et à la composition de divers ouvrages. Il y mourut sans enfants en 1685. On a de lui : I. un *Traité sur la jalousie*, Paris, 1674, in-12; II. un autre *sur le point d'honneur*, Paris, 1675, in-12; III. un 3°. *de la Paresse*, Amsterdam, 1674, in-12, dont on a une 4°. édition publiée avec la Vie de l'auteur, par l'abbé Goujet, Paris, 1743, in-12 : cet ouvrage est assez bien écrit, en forme de dialo-

gue, ce qui le rend prolix et rempli de divagations; on y trouve une critique un peu sévère des ouvrages et du style du P. Bouhours, et des idées curieuses et très développées sur la meilleure manière de former le catalogue d'une bibliothèque; IV. un *Traité de la Civilité*, Paris, 1762, in-12 : l'édition de 1695 était déjà la 8°.; V. une traduction du *Traité du droit de la guerre et de la paix* de Grotius, Paris, 1687, 2 vol. in-8°.; la Haye, 1705, 5 vol. in-12, entièrement effacée par celle de Barbeyrac; VI. *l'Esprit du saint Sacrifice de l'Autel*, Paris, 1688, in-12. C. T—Y.

COURTIN (NICOLAS), professeur d'humanités à l'université de Paris, mort à la fin du 17°. siècle, cultiva la poésie française, mais sans aucun succès. Son poème de *Charlemagne, ou le Rétablissement de l'Empire romain*, Paris, 1666, in-12, est au-dessous du médiocre. Il avait le projet de donner une suite à cet ouvrage; un motif de dévotion l'en empêcha. Toujours passionné pour son héros, au lieu de célébrer ses conquêtes, il crut plus utile de le montrer dans sa pénitence. Il divisa ce nouveau poème en cinq chants, et la raison qu'il en donne dans sa préface est le rapport de ce nombre aux « cinq plaies mortelles du Sauveur. » *Charlemagne pénitent* fut imprimé à Paris en 1687, in-12, avec deux autres poèmes chrétiens du même auteur, les *Quatre Fins de l'homme* et *la Chute d'Adam*. On a encore de lui un *Poème sur la nouvelle conquête de la Franche-Comté*, Paris, 1674, in-4°. Courtin, sans talent pour la poésie, était aussi savant que laborieux; il fut désigné par Huet et le duc de Montausier pour travailler à la collection des auteurs classiques



pour l'éducation du dauphin, et ce fut lui qui publia le *Cornélius Népos*, Paris, 1675, in-4°, avec des notes pour en éclaircir le texte. Cette édition est estimée, et c'est par une erreur grave que les éditeurs du *Nouveau Dictionnaire historique* l'attribuent à Antoine Courtin, dont il a été question dans l'article précédent.

W—s.

**COURTIVRON** (GASPARD LE COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT, marquis de), mestre-de-camp de cavalerie, et pensionnaire vétéran de l'académie des sciences, naquit en 1715, au château de Courtivron en Bourgogne, et mourut le 4 octobre 1785. Blessé dans la campagne de Bavière, en tirant du péril le plus éminent le fameux comte de Saxe, il renonça dès-lors au métier des armes, pour se livrer sans réserve à la culture des sciences. Ses travaux en embrassèrent un grand nombre. La géométrie, l'optique, l'astronomie, la mécanique, l'art de forger le fer, furent les sujets de ses méditations. On trouve de lui, sur ces diverses matières, plusieurs *Mémoires* dans la *Collection de l'académie des sciences*. Un des principaux est celui par lequel il donna (1744), pour la résolution des équations numériques, une *Méthode d'approximation* plus commode que toutes celles que l'on connaissait alors, et qui abrège beaucoup les substitutions successives qu'exige celle de Newton pour arriver à des résultats de plus en plus exacts. Ce n'est qu'assez long-temps après, que Lagrange a donné des méthodes plus commodes encore et plus complètes. Courtivron fut l'un des premiers qui fixa l'attention publique sur ces maladies contagieuses des bestiaux que souvent la guerre entraîne à sa suite. Il fit plusieurs mémoires sur une épizootie qui

désolait la Bourgogne. On a en outre : I. *Traité d'optique, où l'on donne la théorie de la lumière dans le système newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problèmes de dioptrique et de catoptrique*, Paris, 1752, in-4°. ; II. *l'Art des forges et fourneaux à fer*, en société avec Bouchu, 1761, in-fol., deux sections. Duhamel y en ajouta deux autres en 1762. C'était l'ouvrage le plus complet qu'on eût sur cette matière avant la *Sydérotechnie* de M. Hassenfratz, publiée en 1812. III. *Observations sur les couvertures en lave, dans l'Art du couvreur*. Z.

**COURTOIS** (HILAIRE), né à Evreux au commencement du 16<sup>e</sup>. siècle, fut d'abord avocat au présidial de Mantes, et ensuite au châtelet de Paris. Il faisait, en latin et en français, des vers qui eurent quelque réputation, tant qu'il se contenta de les montrer à ses amis, et qui tombèrent dans le mépris aussitôt qu'il eut cédé à la vanité de les faire imprimer. On a de lui : I. un recueil d'épigrammes latines, sous le titre de *Volantillæ* (pièces volantes), Paris, 1555, in-8°. : ce titre lui valut l'épigramme suivante :

Rite volantillas nuper sua carmina quidam  
Inseripsit vates, haud rationis inops;  
Quod propria sublata queant levitate volare,  
Per medium, veluti pappus inane, volat.

II. un ouvrage en rime française, intitulé : *La publication de l'état de chancelier, faite par Mercure, avec quelques dialogues*, Paris, 1545, in-8°. C'est l'éloge de François Olivier, alors chancelier; III. des *Épithames sur la mort de l'amiral Claude d'Annebaut*, Paris, 1555, in-8°, et IV. enfin, des *Distiques latins*, tirés des sentences des philosophes rapportées par Diogène Laërce. Paris, 1541.

W—s.

**COURTOIS** (JACQUES), peintre de batailles, plus connu sous le nom

de *Bourguignon*, était né en 1621, à St.-Hyppolite, en Franche-Comté. Son père, qui faisait son état de la peinture, lui en montra les principes, mais il s'aperçut bientôt que les dispositions de son fils exigeaient un autre maître, et il consentit à le laisser partir pour l'Italie. Le jeune Courtois visita les écoles les plus célèbres de Milan, de Venise, de Bologne et de Rome. Il se lia d'une étroite amitié avec le Guide et l'Albane, et sut mettre à profit leurs conseils et leurs leçons. Ayant résolu de peindre des batailles, il se mit pendant trois ans à la suite d'une armée, dessinant les marches, les campements, les sièges et les combats dont il était le témoin. Aussi, ses tableaux de ce genre sont-ils remarquables par la vérité, la disposition des figures, leur mouvement, leur variété, et par une certaine chaleur, fruit d'une imagination brillante et long-temps nourrie de la vue des objets. Michel-Ange, surnommé *des batailles* à raison de sa supériorité dans ce genre, ayant vu des tableaux de Courtois, représentant des choes de cavalerie, fut le premier à en avouer le mérite. Bourguignon se maria, mais il ne fut point heureux dans son choix. Sa femme, qui lui donnait de fréquents sujets de jalousie, étant morte presque subitement, Courtois, âgé de trente-sept ans, entra chez les jésuites comme frère lai. Ses ennemis répandirent le bruit que sa femme avait été empoisonnée, et que c'était pour se soustraire à la vengeance de ses parents et au châiment que ce crime aurait mérité qu'il s'était fait religieux. Horné d'un grand nombre de tableaux la maison de son ordre, à Rome, où il mourut en 1676. Il a gravé à l'eau-forte quelques morceaux fort estimés. Quoique le *Bourguignon* ait peint le portrait et l'histoire, c'est surtout à

ses tableaux de batailles qu'il doit sa réputation, et il réussissait moins bien en grand qu'en petit. Dans le grand, il se montre trop faible dessinateur, finit trop peu, et tombe dans le rouge; dans le petit, sa touche est admirable, son pinceau facile, sa couleur chaude et de la plus grande force. Beaucoup de ses tableaux sont noircis par le temps. Il fut maître de Parrocel. On voit au musée Napoléon deux tableaux du Bourguignon peints sur bois; la *Bataille d'Arbelles*, et *Moïse en prières pendant le combat des Amalécites*. Il a gravé à la pointe quelques batailles, dans lesquelles on remarque le même esprit que dans ses tableaux. On attribue encore à ce maître les *Batailles* qu'on trouve dans la 1<sup>re</sup> édition de *l'Histoire des guerres de Flandre*, par Fam. Strada, Rome, in-4<sup>o</sup>. Parmi les graveurs qui ont travaillé d'après les tableaux de Courtois, on cite L. Vorsterman, G. Andran, A. Clouvet et Châtelin. — COURTOIS (Guillaume), frère du précédent, montra comme lui, de bonne heure, des dispositions pour la peinture, et le suivit en Italie, où il entra dans l'école de Piètre de Cortone. La rapidité de ses progrès lui attira des envieux, auxquels il ne répondit que par de nouveaux efforts. Quelques connaisseurs prétendent qu'il avait plus de correction dans le dessin que son maître; mais il ne l'égalé pas sous le rapport de la composition et de l'ordonnance; son coloris n'a pas non plus, même dans ses meilleurs morceaux, toute la vigueur desirable. Les différents musées d'Italie renferment un grand nombre de ses tableaux. On a cité souvent celui dans lequel il a représenté le *Miracle de Josué arrêtant le soleil*, et qui se trouve au musée Napoléon. Il l'avait composé pour le pape Alexandre VII, qui en

orna la galerie de Montefalcone. Ce pontife lui en témoigna sa satisfaction par le don de son portrait, avec une chaîne d'or. Guillaume Courtois, né en 1628, mourut à Rome en 1679, âgé de cinquante-un ans. On a de lui quelques gravures à l'eau-forte, estimées, surtout celle de *Tobie ensevelissant les morts*. Il a beaucoup aidé son frère dans ses principaux ouvrages. Ces deux peintres, n'ayant travaillé qu'en Italie, n'appartiennent à l'école française que par leur naissance.

A—s et W—s.

COURTOIS (JEAN-LOUIS), jésuite, né à Charleville le 6 janvier 1712, professa pendant plusieurs années la rhétorique au collège de Dijon, où il forma une étroite liaison avec le P. Oudin, alors occupé d'une nouvelle édition de la *Bibliothèque des écrivains de la société*. Ce dernier, fort avancé en âge, et voyant qu'il ne pouvait terminer ce travail, jugea que personne n'était plus propre à le continuer que le P. Courtois. Celui-ci se rendit à Rome pour recueillir les matériaux qui lui devenaient nécessaires; mais l'activité qu'il mit dans ses recherches altéra sa santé, et il fut obligé de revenir en France en 1759. Depuis ce moment, il ne fit plus que languir, et mourut en 1768, sans avoir eu la satisfaction de mettre en état de paraître un ouvrage qui lui avait coûté des soins infinis et des fatigues qui abrégèrent sa vie. A une érudition peu commune, le P. Courtois joignait des talents pour l'éloquence et pour la poésie. Il remporta deux prix à l'académie française; en 1752, par un discours sur ce sujet: « L'amour » des lettres inspire l'amour de la » vertu », et en 1754 par un discours sur cet autre sujet: « La crainte » du ridicule étouffe plus de talents » et de vertus qu'elle ne corrige de

» vices et de défauts ». Ils sont imprimés dans le recueil de l'académie. On trouve parmi les *Poëmata didascalica* (t. II, p. 272-296), une pièce du P. Courtois, intitulée: *Aqua picata* (l'eau de goudron). W—s.

COURTONNE (JEAN), architecte, né à Paris vers 1670, a fait exécuter peu de travaux à Paris; on peut néanmoins citer avec avantage deux hôtels. Le premier est celui de Noirmontier, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, construit en 1720. Son étendue, la commodité de sa distribution et la richesse de sa décoration intérieure le font distinguer d'un grand nombre d'autres du même temps; l'autre est l'hôtel de Matignon, rue de Vaugouves, qui montre aussi du talent et du goût. Courtonne a publié un *Traité de la perspective pratique, avec des remarques sur l'architecture, suivies de quelques édifices considérables mis en perspective, et de l'invention de l'auteur*, Paris, 1725, in-fol., ouvrage estimé. Il fut professeur de l'académie d'architecture, et eut le titre d'architecte du roi. Il mourut à Paris en 1758.

Z.

COURVÉE (JEAN-CLAUDE DE LA), né à Vesoul vers 1615, étudia la médecine à Paris, et se retira au bourg d'Argenteuil pour y exercer son état. La hardiesse avec laquelle il s'éleva contre l'usage trop fréquent de la saignée, en commençant sa réputation, lui fit des ennemis de la plupart de ses confrères. Guy Patin, homme d'esprit, mais systématique et trop entêté des préjugés de l'école, lui répondit avec aigreur. Il reproche peut-être avec raison à la Courvée d'adopter trop facilement les opinions nouvelles; mais lui-même était beaucoup trop attaché aux anciennes. L'émétique, dont Patin voulait pres-

crire l'usage comme dangereux , et que la Courvée défendait , a fait , depuis ce temps , une fortune que ni l'un ni l'autre n'auraient pu prévoir. Lassé des tracasseries qu'il éprouvait , la Courvée accepta la place de médecin de la reine de Pologne , et passa dans ce royaume , où il mourut vers 1654. On a de lui : I. *Frequentis phlebotomiæ usus et cauti in abusum , seu in temerarios quosdam sæculi nostri thrasones , qui nullâ methodo , nullâ ratione ducti , venam utcumque secant , et tanto remedio passim abutuntur* , Paris , 1647 , in-8° ; II. *Ostensum , seu historia mirabilis trium ferreramentorum notandæ longitudinis , ex insanientis dorso et abdomine extractorum , qui antè menses decem ea voraverat* , Paris , 1648 , in-8° ; III. *Discours sur la sortie des dents aux petits enfants ; de la précaution et des remèdes qu'on peut y apporter* , Varsovie , 1651 , in-4° ; IV. *Paradoxa de nutritione fœtus in utero* , Dantzig , 1655 , in-4°.

W—s.

COURVILLE (FRANÇOIS-ARNAUD DE) , né en Provence d'une famille noble , mousquetaire en 1686 , servit d'abord en Allemagne et en Flandre. Aide de camp de M. de la Hoguette , il se trouva avec lui en Savoie à toutes les actions de guerre , reçut un coup de fusil au travers du corps à la bataille de la Marsaille , où M. de la Hoguette fut tué , obtint le gouvernement du fort de l'Ecluse , fit avec les mousquetaires les campagnes de 1694 et de 1695 , et se trouva cette dernière année au siège de Bruxelles. Colonel d'un régiment de son nom , il le commanda au siège de Barcelone en 1697. Ce régiment ayant été réformé , il fut entretenu colonel réformé à la suite de celui de Provence. Les

ennemis ayant bloqué le fort Louis du Rhin en 1702 , Courville s'y rendit , y demeura six semaines , et revint à Paris après la bataille de Friedlinger. Colonel - lieutenant du régiment du Maine en 1703 , il reçut plusieurs blessures et fut fait prisonnier au combat d'Eckereus. Brigadier en 1704 , il fut employé à l'armée d'Espagne , servit à la prise de plusieurs places en Portugal , au siège de Gibraltar , et reçut pendant cette campagne deux blessures qui l'obligèrent de quitter l'armée. Il y retourna en 1707 , et força la garnison du château d'Anjora de capituler le jour même de la première attaque. Pendant qu'on dressait les articles de la capitulation , il y eut , par un mal entendu , une décharge dans laquelle il reçut un coup de mousquet qui lui cassa le bras gauche. On le transporta au château d'Almanza , où il mourut le 9 mai. Courville joignait à la plus grande valeur une piété solide , et en pratiquait tous les devoirs avec la même régularité que ceux du service militaire. Le marquis de la Rivière a donné , en 1719 , un *Abrégé de la vie de Courville*. D. L. C.

COURVOISIER (JEAN-BAPTISTE) , né à Arbois en 1749 , fit ses études à l'université de Besançon , et suivit ensuite la carrière du barreau , où il développa des talents et une éloquence dont se serait honoré la capitale. La chaire de droit français étant venue à vaquer à l'université , il l'obtint au concours. Sa réputation attira de nombreux élèves à ses leçons. Peu d'hommes ont eu , au même degré que Courvoisier , l'art de présenter avec clarté les choses les plus abstraites , et d'assujétir à une méthode rigoureuse celles qui en paraissent le moins susceptibles. Si l'on ajoute à ces avantages une physionomie

agréable, un son de voix flatteur, un ton persuasif, beaucoup de netteté dans l'élocution, de grâce, de facilité, on se fera une idée juste des qualités que réunissait ce professeur. Lors de la suppression des universités en 1791, il perdit sa place, mais sans se plaindre. Les grandes questions qui s'agitaient à l'assemblée nationale avaient fixé son attention. Ses *Éléments de droit politique*, Paris, 1792, in-8°, furent le fruit de ses méditations. Cet ouvrage est remarquable par son impartialité; il fut suivi d'un *Essai sur la constitution du royaume de France*, 1792, in-8°. Peu de temps après, Courvoisier fut obligé de chercher un asyle chez l'étranger; pendant son long exil, l'étude fut son unique consolation, et il y avait terminé un ouvrage très important sur le droit public de l'Europe, dont le manuscrit original a été perdu. Une brochure intitulée : *De l'excellence du gouvernement monarchique en France, et de la nécessité de s'y rallier*, 1797, in-8°, fut le seul morceau qu'il publia en Allemagne. Il revint dans sa province aussitôt que les événements politiques le lui permirent; mais sa santé naturellement délicate, encore affaiblie par la douleur que les maux de la patrie lui avaient fait éprouver, le força de renoncer à toute occupation sérieuse. Depuis son retour, il ne parut qu'une fois au barreau, et mourut à Besançon le 8 décembre 1805. W—s.

COUSIN (GILBERT), plus connu sous le nom latin de *Cognatus*, naquit à Nozeroy, petite ville de Franche-Comté, le 21 janvier 1506. Il étudia d'abord la jurisprudence, puis la théologie, à l'université de Dole. Son goût naturel le portait à l'étude des langues anciennes, et il peut être compté parmi les hommes qui ont

rendu des services aux lettres, à l'époque de leur renaissance en Europe. Il avait demeuré pendant cinq années avec Erasme, en qualité de son secrétaire, et, comme il jouissait de toute sa confiance, il avait, par ce moyen, formé des liaisons avec la plupart des savants de Hollande, de Suisse et d'Allemagne. De retour dans sa patrie, il ouvrit une école qui devint bientôt célèbre, et qui fut fréquentée par les jeunes gens les plus distingués de sa province. Conrad Gessner a donné cet éloge à Gilbert Cousin, qu'il était le premier qui eût fait fleurir les lettres dans le comté de Bourgogne, et cet éloge était mérité. En 1555, il obtint un canonicat au chapitre de Nozeroy. Le revenu de ce bénéfice et le produit de son école suffisaient à peine pour le faire vivre commodément; l'estime dont l'honoraient les grands seigneurs de la province ne lui fut jamais d'aucune utilité. Il continuait cependant à publier quelques ouvrages, dont différents passages le firent soupçonner de partager les opinions des protestants; une plaisanterie qu'il se permit contre le doyen de son chapitre acheva de le perdre. L'archevêque de Besançon obtint du pape Pie V un bref en vertu duquel il fut arrêté, mis dans les prisons de l'archevêché, et ensuite dans les mains de l'inquisiteur; mais il mourut pendant l'instruction de son procès en 1567, et fut enterré secrètement dans le cimetière des minimes. La plus grande partie de ses ouvrages avait été recueillie dès 1562, à Bâle, chez Henri-Pierre, in-fol., 3 tom. ordinairement reliés en un seul volume. Cette collection est assez rare. Elle contient des traductions latines de quelques auteurs grecs, des notes sur la grammaire de S. Basile et sur les *Économiques* d'Aristote; des

moreaux choisis de Sénèque et d'Aulu-Gelle, des poésies latines, des lettres, des ouvrages de théologie, et une description de la France et de la Franche-Comté en particulier. Cette dernière avait déjà paru sous ce titre : *Brevis et dilucida Burgundiæ superioris seu comitatûs descriptio*, Bâle, 1552, in-8°. On a encore de Gilbert Cousin des notes sur Lucien, sur Ovide, et sur quelques endroits d'Horace, et une édition d'un recueil de lettres laconiques, sous le titre suivant : *Epistolarum laconicarum ac selectarum farragines duæ*, Bâle, 1545, in-16; nouvelle édition augmentée, Bâle, 1554, in-16. Cet ouvrage, devenu rare, était destiné aux écoliers, pour leur servir de modèle. Le 1<sup>er</sup>. vol. contient les lettres traduites du grec, et l'autre les latines. Cousin est encore éditeur d'un recueil de poèmes latins modernes : *Poemata aliquot insignia illustrium poetarum recentiorum, hactenus à nullis fermè cognita aut visa*, Bâle 1544 et 1557, in-16; des *Bucolicorum auctores XXXVIII quotquot videlicet à Virgilio ætate ad nostra usque tempora nascisci licuit*, Bâle, 1546, in-8°, et enfin du poème de Placentius, intitulé : *Pugna porcorum P. Porcii, poète*, Anvers, 1550, in-8°. (V. PLACENTIUS.) On croit qu'il a eu part aussi à l'édition du recueil de Cælius secundus Curion, intitulé : *Pasquillorum tomi duo*, Bâle, 1544, 2 vol. in-8°. *L'Antithesis christi et pontificis*, qui s'y trouve, tome 1<sup>er</sup>. page 26, est de lui. On a aussi de Cousin, *l'Extrait d'une tragédie de l'Homme affligé, et quelques autres morceaux en vers français*, dans un recueil de traductions du latin en français, de plusieurs ouvrages de sa façon, Lyon, 1561, in-8°. Nicéron rapporte les titres de soixante-quatre

et cependant il ne les a pas tous connus. On trouvera des particularités intéressantes sur cet auteur dans *l'Effigies Gibb. Cognati, sequani nozereni, et variorum in ejus laudem carmina*, Bâle, 1573, in-8°, et dans Schwarz, *Commentatio de vitâ* (et *Commentatio de scriptis*) *Gilberti Cognati nozereni*, Altorf, 1775 et 1776, in-4°. W—s.

COUSIN (JEAN), peintre, naquit à Souci, près de Sens, au commencement du 16<sup>e</sup>. siècle. La peinture sur verre était alors très cultivée; Jean Cousin s'y adonna d'abord. Il se maria à Sens, puis vint à Paris, et travailla alternativement dans ces deux villes. On doit le regarder non seulement comme le premier artiste qui se soit distingué en France dans la peinture d'histoire, mais encore comme un des plus grands maîtres de notre école. Son dessin était correct, savant, et tenait beaucoup du goût des écoles florentine et romaine; c'est dire assez qu'il possédait très bien l'anatomie. Occupé le plus souvent ou à dessiner pour faire peindre des viraux sur ses dessins, ou à peindre lui-même sur verre, il a fait peu de tableaux à l'huile. Le plus célèbre de ses ouvrages dans ce genre est le *Jugement dernier*, placé longtemps dans la sacristie des minimes de Vincennes, et que l'on admire aujourd'hui au musée Napoléon (1). Ce chef-d'œuvre a été gravé par Pierre de Jode. C'est une composition immense, dont les détails, pleins de feu, d'originalité peut-être, mais aussi de génie, rappellent à chaque instant au spectateur le Dante, Michel-Ange ou Milton. Comme la plupart des grands dessinateurs, Jean

(1) Derrière un ange assis, un vieillard dont on n'aperçoit que le buste, pose pour offrir le portrait de Jean Cousin.

Cousin fut un coloriste médiocre : son pinceau est extrêmement sec, et la correction de ses figures n'empêche pas qu'elles n'offrent encore quelques traces du goût gothique, si répandu en France avant la restauration des arts ; mais si l'on fait attention au temps où vécut ce peintre ; si l'on songe qu'il ne vit point l'Italie, et qu'il n'eut sous les yeux que le petit nombre de statues et de tableaux que le goût éclairé de François I<sup>er</sup>. avait enlevés à grands frais à l'Italie, on ne pourra trop l'admirer. Jean Cousin fut paisible et considéré à l'époque la plus orageuse de notre histoire, puisqu'il vécut sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III. On a prétendu qu'il était protestant ; il serait difficile d'éclaircir ce point, et il importe assez peu de l'examiner ; ce qui est certain, c'est qu'il eut des vertus qui le firent généralement estimer. Il a composé divers ouvrages, sur la perspective (Paris, 1565, in-fol.), et sur la géométrie : son petit livre sur les proportions du corps humain, avec des planches gravées en bois, est devenu depuis long-temps un ouvrage classique. Pour mériter un rang parmi nos bons sculpteurs, Jean Cousin n'aurait eu besoin que d'exécuter un plus grand nombre de statues. C'est ce que prouve surtout son *Tombeau de l'amiral Chabot*, fait pour les célestins de Paris, et que l'on voit aujourd'hui dans le musée des Monuments français. On lui a attribué sans fondement un manuscrit composé de soixante dessins représentant les différentes situations de la vie humaine.

D—r.

COUSIN (JEAN), chanoine de Tournai, sa patrie, mort vers 1621, est auteur de quelques ouvrages médiocres : I. *De fundamentis religio-*

*nis orationes tres*, Douai, 1597, in-8<sup>o</sup>. : ces trois discours, qu'il prononça à l'université de Louvain, traitent de la connaissance de Dieu, sans le secours de la révélation ; de sa justice, et de l'immortalité de l'âme ; II. *De prosperitate et exitio Salomonis*, Douai, 1599, in-8<sup>o</sup>. : le but de l'auteur est de prouver que Salomon reconnut ses égarements, et que Dieu les lui pardonna ; III. *Histoire de Tournai, ou IV livres de chroniques, annales et démonstrations du christianisme de l'évêché de Tournai*, Douai, 1619 et 1620, 2 vol. in-4<sup>o</sup>., histoire plus ecclésiastique que civile, d'ailleurs inexacte et remplie de contes populaires ; IV. *Histoire des Saints qui sont honorés d'un culte particulier dans la cathédrale de Tournai*, Douai, 1621, in-8<sup>o</sup>. L'auteur s'y montre peu judicieux dans le choix des faits, et presque étranger aux premières notions de la saine critique. W—s.

COUSIN (Louis), président en la cour des monnaies, naquit à Paris le 12 août 1627. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie, et se fit recevoir bachelier. Il s'adonna ensuite à la jurisprudence, fut avocat, et se distingua dans cette carrière. En 1659, il acheta une charge de président à la cour des monnaies, fut nommé censeur, et, en 1697, obtint une place à l'académie française. C'était un homme d'une grande instruction, d'une probité et d'une douceur sans égales, d'une justesse d'esprit admirable. On a très souvent répété qu'en sa qualité de censeur, il approuva le *Télémaque*, comme *fidèlement traduit du grec* : mais l'édition de ce livre, de 1699, n'a pas été achevée ; elle n'a que deux cent huit pages, et point d'approbation du censeur. Tant que Louis XIV vécut, il

ne se fit en France aucune autre édition de ce livre avec *approbation* et *privilege*; dans la 1<sup>re</sup>. édition qu'on y en fit, l'approbation est signée *De Sacy*; enfin, cette édition est de 1717, et le président Cousin était mort le 26 février 1707. On a de lui : I. *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire* (en 1462), 1672, 8 vol. in-4°, ou 1684, 8 vol. in-12, dont les 6<sup>e</sup>. et 7<sup>e</sup>. ont chacun deux parties. C'est une traduction des principaux auteurs de l'*Histoire Byzantine*, Procope, Agathias, Ménandre, Théophylacte Simocatte, Nicéphore, Léon le Grammairien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicéas, Pachymère, Cantacuzène et Ducas. « Cette popu- » lace d'historiens, à l'exception d'un » très petit nombre, dit d'Alembert, » manque non seulement de philoso- » phie et de critique, mais de génie, » de goût et de style. Il était cepen- » dant utile de faire connaître les in- » sipides compilations de cette his- » toire, qui offre un spectacle digne » de quelque attention, par le con- » traste de superstitions et de crimes, » d'atrocités et d'inepties qu'il pré- » sente à chaque page. » II. *Histoire de l'Eglise*, 1675-76, 4 vol. in-4°, ou 1686, 5 vol. in-12: le 1<sup>er</sup>. est divisé en deux parties, dont la seconde contient la *Vie de Constantin*. C'est une traduction d'Eusèbe de Césarée, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret, d'Évagre, de l'abrégé de Philostorge par Photius, de l'abrégé de Théodore par Nicéphore Calliste. « Cette traduction, comme » les précédentes et les suivantes, » est, dit le P. Nicéron, nette, élé- » gante et fidèle. » On a cependant reproché au traducteur d'avoir retranché plusieurs passages assez importants. Dans de savantes préfaces,

il examine les sentiments et le caractère des historiens qu'il traduit, et ne dissimule pas leurs fautes. III. *Histoire romaine, écrite par Xiphilin, par Zonare et par Zozime*, 1678, in-4°, ou 1686, 2 vol. in-12. C'est une traduction de ces trois auteurs. IV. *Histoire de l'empire d'Occident*, 1685, 2 vol. in-12. rares. Il n'existe pas d'édition in-4°. Cousin se proposait de traduire les historiens de l'empire d'Occident. Les deux seuls volumes qu'il a publiés contiennent la *Vie de Charlemagne* par Éginard; les *Annales d'Eginard*; la *Vie de Louis-le-Débonnaire*, par Thégan; autre *Vie* du même, par l'Astronome; *Histoire des différends des fils de Louis-le-Débonnaire*, par Nitard; *Annales de S. Bertin*; *Lettre de Louis II, empereur d'Occident, à Basile, empereur d'Orient*, relative au titre d'*empereur des Romains* que prenaient ces deux princes; l'*Histoire de l'Empire, et des autres états de l'Europe*, jusqu'en 964, par Luitprand; l'*Ambassade* du même à Constantinople; et l'*Histoire de Saxe* par Witikind. C'était dans un des volumes de l'*Histoire de l'Empire d'Occident* que devait entrer la traduction de l'ouvrage de Ch. Caraffa, intitulé: *Commentaria de Germaniâ sacrâ restauratâ*. Cette traduction est restée manuscrite. V. *Discours d'Eusèbe de Césarée, touchant les miracles attribués à Apollonius de Tyane*, 1684, in-12. VI. *Discours de Clément Alexandrin pour exhorter les païens à embrasser la religion chrétienne*, 1684, in-12.; VII. *les Principes et les règles de la vie chrétienne*, traduit du latin du cardinal Bona, 1675, in-12.: la 4<sup>e</sup>. édition est de 1695; VIII. *Histoire de plusieurs saints de la maison de Tonnerre et de*



*Clermont*, 1698, in-12. ( *Voy. Fr. de CLERMONT*, évêque de Noyon). Ce ne sont pas, au reste, les seuls ouvrages de piété dont il se soit occupé. On a l'*Exercice spirituel contenant la manière d'employer toutes les heures du jour au service de Dieu*, par J. C. P., fait pour et de l'ordre de madame la chancelière Seguier, revu, corrigé et augmenté par MM. Cousin, Félisson et autres, 1719, in-32. L'abbé de la Roque ayant cessé, à la fin de 1686, le *Journal des Savants*, Cousin entreprit de le continuer après une interruption de plus de dix mois, et le continua en effet depuis le 19 novembre 1687 jusqu'à la fin de 1701. « Ja » mais, dit d'Alembert, il n'oublia » que, dans ses extraits, il était rap- » porteur, et non juge. Il était plus » attentif à déterrer dans le fumier » la perle qui s'y cachait, qu'à remuer » fastidieusement un monceau de dé- » combes pour en écraser le malheu- » reux qui avait eu la sottise de les » rassembler. » Cependant l'amour-propre de quelques écrivains et de leurs amis fut encore plus chatouilleux que le journaliste n'était modéré. On alla jusqu'à reprocher à Cousin de n'avoir pas le double talent de Tiraqueau, qui faisait tous les ans un livre et un enfant ( *Voy. TIRAQUEAU*). Ménage aussi plaisanta Cousin sur son impuissance, par une épigramme qu'on trouve dans les dernières éditions du *Ménagiana*. Ces deux auteurs, qui avaient été amis, se brouillèrent; et, lorsque Ménage mourut, le président fit son éloge, pour toute réponse à ses invectives. L'éloge de d'Herbelot, qu'on trouve à la tête de la *Bibliothèque orientale*, et l'*Eloge de Valois*, à la tête du *Valésiana*, sont du président Cousin, et extraits du *Journal des Sa-*

*vants*. Ce laborieux traducteur ne se contenta pas d'avoir été utile aux lettres pendant sa vie, il voulut l'être encore après sa mort. Il légua sa bibliothèque à l'abbaye de St.-Victor, avec un fonds de 20,000 livres pour l'augmenter, et fonda six bourses à l'université de Paris. On attribue au président Cousin la *Morale de Confucius* (tirée et traduite de ses écrits), Amsterdam (Paris), 1688, 2 vol. in-8°, et *Lettre sur la morale de Confucius*, Paris, 1688. A. B.—T.

COUSIN (HARDOUIN), graveur, né à Aix, en Provence, non en 1709, comme le dit Bazan, mais au plus tard vers l'an 1680, et formé dans l'école de gravure à laquelle la publication du cabinet de Boyer d'Aiguilles donna naissance, a gravé quelques portraits avec un talent assez médiocre, soit au burin, soit à la manière noire. Il a publié aussi quelques pièces d'après Rembraudt; mais il mérite plus particulièrement une place dans l'histoire des arts, pour avoir gravé à l'eau forte quelques marines d'après le Puget. E—C D—D.

COUSIN (JACQUES-ANTOINE-JOSEPH), né à Paris le 29 janvier 1759, fut, en 1772, reçu à l'académie des sciences. Il était, depuis 1766, et fut pendant trente-deux ans, professeur coadjuteur de physique au collège de France. En 1769, il avait été nommé professeur de mathématiques à l'école militaire, et il remplit cette place pendant vingt ans. Ses concitoyens l'éluèrent officier municipal en 1791, et l'administration des subsistances lui fut confiée. Emprisonné pendant huit mois et demi, sous le règne de la terreur, il était président de l'administration du département le 1<sup>er</sup>. prairial an III (1795), « et affronta la mort, » dit M. Lefevre-Gineau, pour com- » primer les furieux qui voulaient re-

» lever la terreur. » Le directoire le nomma membre du bureau central en 1796; Cousin donna sa démission lors du 13 fructidor au v (1797), et fut l'année suivante élu membre du corps législatif. Il devint membre du sénat conservateur après le 18 brumaire (1799), et mourut le 29 décembre 1800. Il était membre de l'institut national, depuis la formation de cette société en 1795, et y fut remplacé par M. P. Lévêque. On a de lui : I. *Leçons de calcul différentiel et de calcul intégral*, 1777, 2 vol. in-8°; réimprimées sous le titre de *Traité du calcul différentiel et du calcul intégral, seconde édition*, 1796, 2 vol. in-4°; II. *Introduction à l'étude de l'astronomie physique*, 1787, in-4°; III. *Traité élémentaire de physique*, an III, in-8°, de 8 et 144 pages : l'auteur l'avait composé en prison; IV. *Traité élémentaire de l'analyse mathématique*, 1797, in-8°; V. des mémoires dans les *Acta academiæ electoralis Moguntinæ scientiarum quæ Erfurti est*.

A. B — T.

COUSTANT (PIERRE), bénédictin né à Compiègne en 1654, fit ses premières études chez les jésuites de cette ville, entra dans la congrégation de St.-Maur, et, montrant les plus heureuses dispositions, il fut appelé à Paris, lorsqu'il eut reçu l'ordre de prêtrise, pour y être employé aux travaux par lesquels se distinguait cette savante congrégation. On préparait à St.-Germain-des-Près l'édition de S. Augustin. Dom Coustant fut chargé de faire les tables du 5<sup>e</sup>. volume, et, bientôt après, de discerner dans les écrits de ce père de l'Église, les sermons qui lui appartenaient de ceux qui lui étaient faussement attribués. Il s'acquitta de cette tâche délicate avec une rare sagacité. Dom Mabillon

ayant déterminé les supérieurs de la congrégation à faire travailler à une nouvelle édition de S. Hilaire, on en chargea dom Coustant. Il commença son travail en 1687, et le finit en 1695. L'édition allait être achevée, lorsque dom Coustant fut nommé prieur de Nogent-sous-Coney. Il accepta cet emploi par obéissance; mais après son triennal, il supplia les supérieurs de le rendre à sa première destination. De retour à St.-Germain-des-Près, il y reprit ses occupations favorites, aillant une étude assidue à toutes les pratiques de la vie religieuse. Il trouvait d'autant plus aisément du temps pour tout, qu'il ne sortait point et ne recevait ni ne faisait jamais de visites. Il ne se chauffait pas; même dans les hivers les plus rigoureux, et, quoique sa santé ne fût pas bonne, il n'usait d'aucun relâchement dans les austérités qu'il s'était imposées. Toutes ses récréations consistaient dans quelques promenades qu'il faisait chaque année pendant quatre ou cinq jours, plutôt par remède que par amusement. Beaucoup d'ouvrages savants furent le fruit d'une vie si occupée. On a de dom Coustant : I. *Appendix tomi quinti operum S. Augustini complectens sermones suppositios*; II. *Appendix tomi sexti operum S. Augustini continens subditiia opuscula*. Dans ces deux écrits, dom Coustant soumet à une critique sage et éclairée les sermons et les traités attribués au saint docteur. Non seulement il fait connaître ceux qui ne sont pas de lui, mais encore il les restitue à leurs véritables auteurs, qu'avec une admirable industrie il parvient à découvrir. Il est résulté de son travail que trois cent dix-sept sermons avaient été supposés, un grand nombre appartenant à S.

Césaire d'Arles et à d'autres Pères. Les traités subirent le même examen et les interpolations qui étaient nombreuses en disparurent. III. *S. Hilarii Pictavorum episcopi Opera, ad manuscriptos codices gallicos, romanos, belgicos, necnon ad veteres editiones castigata*, Paris, Muguet, 1695, in-folio. Dom Constant a fait précéder cette belle édition d'une préface dans laquelle il fait connaître les sources où il a puisé, et justifie sur plusieurs points la doctrine de S. Hilaire. Deux vies de ce saint docteur accompagnent cette édition; l'une par dom Constant, tirée des monuments les plus authentiques: on croit que l'autre est de Fortunat, évêque de Poitiers. De savantes notes jointes à l'ouvrage et une critique toujours judicieuse ont fait regarder cette édition comme l'une des plus parfaites qui soient sorties de la plume des bénédictins. IV. *Vindiciæ manuscriptorum codicum à R. P. Bartholomeo Germon impugnatorum, cum appendice*, etc., Paris, 1706, in-8°. V. *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ*, ibid., 1715, in-8°. Dans ces deux écrits, dom Constant réfute le P. Germon, jésuite, qui avait attaqué la diplomatique de dom Mabillon et prétendu y trouver plusieurs diplômes faux. VI. *Epistolæ romanorum pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, à sancto Clemente ad Innocentium III quotquot reperiri poterunt*, etc., tomus primus, ab anno 67 ad annum 440, Paris, 1721. L'ouvrage, précédé d'une longue et savante préface, est dédié au pape Innocent XIII, au nom de la congrégation de St.-Maur. L'épître dédicatoire, écrite avec élégance et pureté, est de dom Mopinot. Un *Appendix*, qui termine ce tome, contient

les lettres faussement attribuées aux papes. Dom Constant avait préparé et achevé, à peu de choses près, le 2<sup>e</sup>. et le 5<sup>e</sup>. volume de cette collection; mais il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. Il mourut le 18 octobre 1721.

L—Y.

COUSTARD (ANNE-PIERRE), né à Léogane, dans l'île St.-Domingue, en 1741, entra au service dans les mousquetaires, obtint la croix de St.-Louis, et devint lieutenant des maréchaux de France. Il vivait retiré à Nantes en 1789, et s'y montra, dès le commencement, favorable aux principes de la révolution, ce qui lui valut le commandement de la garde nationale de cette ville, et ensuite la nomination de député à l'assemblée législative. Ce fut lui qui, le 6 juin 1792, fit décréter une fédération à Paris, et la formation d'un camp près de la capitale. Le 10 août suivant, il venait d'avoir un assez long entretien avec Louis XVI, lorsqu'il vota sa déchéance; et il lui dit que c'était pour lui sauver la vie. Réelu à la convention, il y vota le bannissement de ce prince, et s'y montra, en général, du parti modéré. Accusé par Marat d'exciter les corps administratifs de son département à se déclarer contre la révolution du 51 mai 1795, il fut mis hors de la loi, et obligé de se réfugier en Bretagne, où il fut arrêté par Carrier, qui l'envoya à Paris. Le tribunal révolutionnaire le condamna à mort le 7 novembre 1795.

Z.

COUSTELIER (ANTOINE-UREAIN), libraire à Paris en 1712, imprimeur en 1720, mort en 1724, a donné son nom à une collection en dix volumes petit in-8°. (et non in-12) de quelques ouvrages français qu'il a imprimés, et qui comprend: I. *la Farce de maître Pathelin*, 1725;

II. *OEuvres de Fr. Villon*, avec des remarques par E. de Lanrières, 1725; III. *OEuvres de J. Marot*, 1725: on trouve à la suite les œuvres de Michel Marot; IV. *Poésies de Guillaume Crétin*, 1725; V. *Poésies de G. Coquillart*, 1725; VI. *Légende de maître Pierre Faifeu*, 1725 (*Voy. BOURDIGNÉ*); VII. *Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne*, 1724, 2 vol.; VIII. *OEuvres de Racan*, 1724, 2 vol., qui sont les plus rares de la collection. — Antoine-Urbain COUSTELIER, son fils, reçu libraire à Paris en 1741, mort le 24 août 1765, a composé quelques romans: I. *L'Heureuse Faiblesse*, 1756, in-12; II. *Lettre d'une demoiselle entretenue à son amant*, 1749, in-12; III. *la Rapsodie galante*, 1750, in-12; IV. *les Petites Nouvelles parisiennes*, 1750, in-12; V. *Lettres de la Fillon*, 1751, in-18; VI. *Lettre d'un Français à un Anglais*, 1755, in-12; VII. *Histoire d'un homme monstrueux*, in-12; VIII. *le Petit Parisien*, almanach, 1757; IX. *Lettres de Montmartre*, 1750, in-12, publiées sous le nom de *Jean-not Georgin*. Ces opuscules ne le recommandent pas à la postérité; mais c'est lui qui a donné les dix-sept premiers volumes de la collection d'auteurs latins connue sous le nom de *Barbou* (*V. BARBOU*). C'est aussi lui qui a fait imprimer élégamment le *Recueil de romans historiques* dont Lenglet-Dufresnoy fut éditeur, Londres (Paris), 1746, 8 vol. petit in-12.

Z.

COUSTOU (NICOLAS), habile statuaire, né à Lyon le 9 janvier 1658, apprit les premiers principes de son art sous son père, qui était sculpteur en bois, et vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, recevoir des leçons plus savantes de Coysevox,

son oncle. Il remporta le grand prix de l'académie à l'âge de vingt-trois ans, et fit le voyage de Rome avec la pension du roi. Il s'appliqua principalement, dans cette ville, à étudier les ouvrages de Michel-Ange et de l'Algarde, et il y fit la copie de l'*Hercule-Commode* que l'on voit dans les jardins de Versailles. Comme l'original porte quelques-uns des caractères qui décèlent déjà l'époque de la décadence de l'art, Coustou se crut permis de ne s'y pas attacher servilement. Après trois ans d'absence, il revint à Paris, et vit son talent recherché. En 1695, l'académie le reçut dans son sein. Un bas-relief de marbre représentant la joie des Français lors du rétablissement de la santé de Louis XIV, fut son morceau de réception. L'ouvrage le plus important de Coustou fut alors le groupe qui représente la jonction de la Seine avec la Marne. Ces deux figures ont neuf pieds de proportion, et sont accompagnées de figures d'enfants qui tiennent les attributs de ces rivières. Ce morceau capital, d'abord destiné aux jardins de Marly, est à présent aux Tuileries. On voit encore, dans le même jardin, quatre ouvrages de cet artiste, deux retours de chasse, figurés par des nymphes, dont chacune est groupée avec un enfant, la statue de Jules César, et surtout le *Berger chasseur*. On estime moins les deux chasseurs qu'il avait faits pour le jardin de Marly; l'un vient de terrasser un sanglier et est prêt à lui donner la mort: l'animal est une belle imitation du sanglier antique de Florence; l'autre tient un cerf par le bois, et va lui plonger le couteau dans la gorge. On blâme le costume de ces deux figures; on y retrouve un goût français trop opposé au goût pur de l'antique; mais on retrouve tout le talent de Cous-

tou dans le groupe de Tritons qui décore la cascade rustique de Versailles ; on l'admire encore plus dans la descente de croix, qu'on appelle *le Vœu de Louis XIII*, et qui était placée au fond du chœur de Notre-Dame, à Paris. C'est, suivant Daudré-Bardon, un chef d'œuvre qui renferme tout ce que le grand caractère de dessin et le majestueux pathétique de l'expression ont d'intéressant. On voyait aussi du même artiste, dans cette église, un *S. Denis* en marbre, et le crucifix élevé au-dessus de la grille du chœur. C'est de lui qu'est le tombeau du prince de Conti qu'on voyait autrefois dans le chœur de l'église de St.-André-des-Ares, et celui du maréchal de Créquy, aux Jacobins de la rue St.-Honoré. Il fit pour la ville de Lyon la figure en bronze de *la Saône*, de dix pieds de proportion, qui ornait le piédestal de la statue de Louis XIV. Cet artiste a travaillé jusqu'à l'âge de soixante-seize ans, et le dernier de ses ouvrages, que la mort ne lui a pas permis de terminer, est l'un des plus estimés. C'est un bas-relief en médaillon, représentant le *Passage du Rhin* ; on le voyait autrefois à Versailles, dans le salon de la Guerre : il est maintenant au musée des Monuments français, ainsi que plusieurs autres de ses ouvrages. Coustou a fini sa carrière laborieuse le 1<sup>er</sup> mai 1755. Il s'est distingué par l'esprit de ses conceptions et l'agrément de son exécution. Ses formes ont de la pureté ; mais on ne trouve pas dans ses ouvrages le caractère sage de l'antique ; on pourrait lui reprocher de s'être trop pénétré du goût français, et d'avoir eu plus d'agrément que de grandeur. Cousin de Contamine, de Grenoble, a publié son *Eloge historique*, Paris, 1757, in-12. La 2<sup>e</sup> partie

renferme la description raisonnée de ses ouvrages. Plusieurs de ses bas-reliefs sont gravés dans la *Description des Invalides* ; et Cochin a gravé trois statues d'après lui. A—s.

COUSTOU (GUILLAUME), frère de Nicolas, naquit à Lyon en 1678, fut élève de Coysevox, et surpassa son frère. Parti pour Rome avec la pension du roi, des tracasseries l'empêchèrent d'en jouir. Avec un talent encore naissant, il fut obligé de travailler pour vivre dans cette capitale des arts, où les talents les plus distingués avaient de la peine à fixer l'attention. Les dernières ressources lui manquaient ; il se disposait à partir pour Constantinople, lorsqu'il fut recueilli par Le Gros, et il travailla, sur le modèle et sous les yeux de ce grand maître, au bas-relief de *S. Louis de Gonzague*. De retour à Paris, il donna, pour sa réception à l'académie royale, *Hercule sur le bûcher*, et fit, quelques années après, pour les jardins de Marly, les figures de *Daphné et d'Hippomène*. La Daphné, légèrement drapée, finement dessinée, artistement exécutée, paraît être une imitation de l'*Atalante* antique. C'est aussi à Marly, sur la terrasse, à la tête de l'abreuvoir, que se voyaient les derniers, et peut-être les plus beaux de ses ouvrages. Ce sont deux groupes, dont chacun est composé d'un cheval qui se cabre et d'un écuyer qui le retient. Ces deux groupes sont actuellement à l'entrée des Champs-Élysées. Le même artiste, quelques années auparavant, avait fait le groupe en marbre de *l'Océan* et de *la Méditerranée*, qui décorait le tapis vert des jardins de Marly. On peut regarder comme un ouvrage capital la figure en bronze du *Rhône*, de dix pieds de proportion, qui décore actuellement le vestibule de l'hôtel

de ville de Lyon. On voit de Guillaume Coustou, à Versailles, un *Bacchus*, dans une allée du théâtre d'eau, et un bas-relief placé sur l'une des portes de la tribune où le roi se plaçait. Il représente *Jésus-Christ dans le temple au milieu des docteurs*. C'est Guillaume qui a terminé le *Passage du Rhin* commencé par son frère, et qui était placé dans le salon de la Guerre. Le fort Tholus, désigné par une tour embrasée, se dessine légèrement sur le fond; un géme, portant le casque du monarque, paraît d'un côté; de l'autre, la Victoire couronne le héros. Ces deux objets, traités dans une progression raisonnée de relief, soutiennent le saillant de la figure principale, tandis que celle du fleuve, placée sur le site le plus avancé, soutient elle-même le groupe où le roi domine, et s'accorde en même temps avec le champ du bas-relief, où elle parvient par la médiation des accessoires qui l'environnent. Si, dans cet ouvrage, les talents de Guillaume sont associés à ceux de François, il a fait seul le beau bas-relief qui décore la porte des Invalides. Louis XIV, à cheval, est accompagné de deux Vertus assises aux angles du piédestal; les saillies, d'un relief léger, sont en contraste avec des parties entièrement isolées. C'est par la magie des oppositions que le ciseau a judicieusement contrebalancé cette unité de plans qui jette de la monotonie et de l'ennui dans certains bas-reliefs. La noble simplicité de celui-ci, débarrassée des détails minutieux qui appauvrissent les effets en les multipliant, dévoile que l'auteur, ami de l'antique et de la nature, a perfectionné, par l'inspiration de celle-ci, les principes puisés dans l'autre. On estime, dans cet hôtel, les figures en pierre de *Mars* et de *Minerve*, ouvrages

du même statuaire, ainsi que les figures d'*Hercule* et de *Pallas* à la principale porte de l'hôtel de Soubise. Entre les morceaux qui assurent à Guillaume Coustou un rang distingué, on place encore le fronton du château d'eau vis-à-vis le Palais-Royal; il y a représenté *la Seine et la fontaine d'Arcueil*; il a aussi décoré la grande chambre du palais de Justice d'un bas-relief où l'on voit *Louis XV entre la Justice et la Vérité*. On voit de lui, au Musée des monuments français, les statues en marbre blanc de Louis XIII et du cardinal Dubois. Ce laborieux statuaire est mort à Paris le 22 février 1746. A—s.

COUSTOU (GUILLAUME), fils du précédent, né à Paris en 1716, fit le voyage de Rome avec la pension que le roi accordait aux élèves qui remportaient les premiers prix. A son retour, il aida son père dans l'exécution des groupes de chevaux. Il fut reçu à l'académie en 1742, et son morceau de réception fut un *Fulcain attendant les ordres de Vénus pour forger les armes d'Énée*. Cette compagnie le nomma professeur en 1746, puis recteur et enfin trésorier. Le roi lui confia ensuite la garde des sculptures déposées au Louvre. Il entreprit en marbre, pour les jésuites de Bordeaux, l'*Apothéose de S. François-Xavier*, au même prix qu'ils offraient pour la faire exécuter en simple pierre de Tonnerre. Il resta long-temps sans occupation, jusqu'à ce que le roi de Prusse l'eût chargé des statues de *Mars* et de *Vénus*. La mort du dauphin, père de Louis XVI, lui procura l'occasion d'exercer ses talents à l'érection du tombeau de ce prince. On a encore de cet artiste un bas-relief en bronze de la *Visitation* dans la chapelle de Versailles; la figure de *S. Roch* dans l'église de

ce nom, etc. Coustou fut peu laborieux. On ne lui conteste pas l'invention de ses ouvrages ; mais on sait qu'au moins pour l'exécution, il se reposait sur des sculpteurs habiles que le défaut de fortune obligeait à lui vendre leurs talents. Un nommé Dupré, qui est mort obscur, a eu beaucoup de part aux derniers ouvrages de Coustou ; c'est lui qui a sculpté entièrement le fronton de Ste.-Geneviève. Au moment où une maladie grave ne laissait aux amis de Coustou aucun espoir, M. d'Angeville obtint pour lui le cordon de St.-Michel, et il le lui porta lui-même au moment où l'empereur Joseph II lui avait fait l'honneur de venir le voir. Cette faveur parut lui rendre la santé ; mais enfin il succomba le 15 juillet 1777. A—s.

COUSTUREAU (NICOLAS), sieur de la Taille, président en la chambre des comptes de Bretagne, intendant général de la maison de Montpensier, mort en 1596, avait laissé en manuscrit la *Vie de Louis de Bourbon*, surnommé *le Bon*, premier duc de Montpensier, depuis 1536 jusqu'en 1579. Jean du Bouchet la finit et la publia. (V. ROUCHET). A. B—T.

COUSTURIER (PIERRE), plus connu sous le nom de *Sutor* qu'il a pris dans tous ses ouvrages, fut docteur de Sorbonne et ensuite chartreux. Il était né à Chemiré-le-Roi, dans le Maine, on ignore en quelle année. Il fit ses études à Paris, dans l'université, prit ses degrés en théologie, fut prieur de la maison de Sorbonne pendant sa licence, et enseigna la philosophie au collège de Ste.-Barbe. Il aimait beaucoup l'étude, et passait pour un homme habile et versé dans les sciences. A ces qualités, il joignait une vie régulière, de la piété et du zèle. Parvenu à un âge

mûr, il entra dans l'ordre des chartreux, où il devint prieur de plusieurs chartreuses, notamment de celle de Notre-Dame-du-Parc au Maine, puis visiteur pour la province de France. Il mourut le 18 juin 1557. On a de lui : I. *Petri Sutoris doctoris theologi, professione Carthusiani, de vitâ Carthusianâ libri duo*, Paris, Jean Petit, 1522, in-4°. ; Louvain 1572 in-8°. ; Cologne, in-8°. , 1609. L'auteur y réfute quelques détracteurs de la vie monastique, et particulièrement de celle des chartreux. Dans le 1<sup>er</sup>. livre, il fait l'apologie de son ordre ; dans le 2<sup>e</sup>. , il parle des occupations des chartreux et de l'excellence de leurs exercices spirituels. Il consacre un chapitre aux écrivains de cet ordre. Il soutient la vérité de l'histoire du chanoine de Paris. (V. S. BRUNO), et traite des vœux monastiques et de la manière de les observer. II. *De triplici divæ Annæ conubio*, Paris, 1525. Dom Cousturier y soutient, contre Jacques Lefevre d'Étaples, que Ste. Anne a été mariée trois fois, opinion qui ne lui est pas particulière. III. *De translatione Bibliæ et novarum interpretationum reprobatione*, Paris, typis Petri Vidovari, 1525, in-fol. Dans cet ouvrage, dom Cousturier a surtout en vue la traduction du *Nouveau-Testament* par Erasme. Il y défend la fidélité et l'exactitude de la Vulgate ; il appuie sur son authenticité, et montre le danger qu'il y aurait de lui substituer toute autre version. Ce livre donna lieu à une apologie de la part d'Erasme. Le chartreux publia en réplique : *Adversus insanam Erasmi apologiam, Petri Sutoris Ant-apologia*, Paris, 1526, in-4°. Erasme trouva ce dernier écrit si violent qu'il n'y répondit point, ce qui vraisemblablement donna lieu à

ce vers d'une épigramme du temps, mise à la tête de la version de la *Bible* que dom Cousturier publia à Paris en 1525 :

Sutorem, Erasmi qui suit ora, vides.

IV. *Apologeticum in novos anticomaritas, præclaris beatæ Virginis Mariæ laudibus detrahentes*, Paris, 1526, in-4°. ; V. *Apologia Petri Sutoris in damnatam Lutheri hæresim de votis monasticis*, Paris, 1551, in-8°. Cet ouvrage passe pour un des plus solides et des mieux écrits du savant chartreux. VI. *Petri Sutoris Carthusiani, de potestate ecclesiæ in occultis*, Paris, 1554, in-8°. Dom Cousturier ne voulut point que ce livre, où il traitait d'une matière difficile, parût avant de l'avoir soumis à l'examen de personnes habiles. On a peut-être à reprocher à ce savant religieux trop de véhémence à l'égard de ses adversaires ; mais on ne peut lui refuser beaucoup de connaissances pour son temps, un grand zèle pour la saine doctrine et un véritable amour de son état. ( *Voy.*, sur les ouvrages de ce chartreux, le tome III des *Singularités historiques et littéraires* de dom Liron. ) L—Y.

COU TEL ( ANTOINE ), né à Paris en 1622, mort à Blois en 1695, fit imprimer dans cette dernière ville un volume in-8°, intitulé *Promenades*. C'est un recueil de petites pièces de vers, parmi lesquelles on en distingue à peine une ou deux qui soient au-dessus du médiocre. On a cependant prétendu que M<sup>me</sup>. Deshoulières avait pris dans ce recu il, non seulement l'idée de sa charmante *Idylle des moutons*, mais encore la plupart des vers de cette pièce. Le recueil de Cou tel est sans date ; on a conjecturé qu'il avait paru en 1649 ; mais cette conjecture est fautive, puisqu'on y trouve une épitaphe de 1661. A

cette époque, M<sup>me</sup>. Deshoulières était âgée de vingt-trois ans, et depuis long-temps elle cultivait la poésie, pour laquelle elle avait annoncé dès son enfance des dispositions très heureuses. Elle pouvait donc avoir composé l'*Idylle des moutons*, l'avoir lue dans ses sociétés, et même en avoir laissé prendre des copies. Une de ces copies peut être tombée entre les mains de Cou tel, et celui-ci l'avoir insérée dans son recueil, sans aucun scrupule. M<sup>me</sup>. Deshoulières, mécontente de sa première esquisse, l'a retouchée dans la suite, et l'a fait imprimer avec ses autres ouvrages, dans l'état où on l'y trouve maintenant. De plus, il est sûr que jamais on n'a accusé M<sup>me</sup>. Deshoulières d'un autre plagiat, et qu'il est prouvé, au contraire, que Cou tel a mis à contribution, sans les nommer, Bertaut et d'autres poètes antérieurs. W—S.

COUTHON ( GEORGE ) naquit en 1756, à Orsay, près de Clermont en Auvergne. Il était avocat à Clermont avant la révolution ; il en embrassa la cause avec chaleur, fut d'abord nommé président du tribunal du district de cette ville, et bientôt après député à l'assemblée nationale législative. Il était d'une complexion faible, et avait une infirmité qu'il dut à des dispositions assez ordinairement étrangères aux grandes passions politiques. voulant un jour aller présenter ses hommages, à quelques lieues de son domicile, à une jeune personne dont il était épris, et arriver près d'elle de grand matin, il partit pendant la nuit, s'égara et se trouva sur un terrain mouvant, où il enfonça jusqu'au milieu du corps ; ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il parvint à se tirer de cette fange. Cet accident lui fit perdre presque entièrement l'usage de ses jambes, qu'il ne recouvra jamais, et c'est en cet



état qu'il arriva à l'Assemblée législative. Dès les premières séances, il s'y montra l'ennemi de la constitution monarchique, et fit les motions les plus violentes contre le roi, les ministres, et contre les prêtres qui n'avaient point prêté serment aux lois nouvelles. Couthon n'était point à Paris lors de la chute de la monarchie, qu'il avait provoquée avec tant de véhémence; il était allé prendre les boues de St.-mand. Ainsi, il ne prit point part aux dernières manœuvres dont la révolution du 10 août et les événements du 2 septembre furent le résultat. Après ces événements, il fut de nouveau choisi par son département pour siéger à la convention nationale, où il fut encore le premier à se faire entendre. Il défendit avec chaleur la cause des républicains, et s'éleva contre toute espèce de gouvernement qui pouvait se rapprocher de la royauté. Sans s'expliquer précisément sur la nature du gouvernement qu'il convenait de donner aux Français, il supposa que la royauté était proscrite dans l'assemblée, ainsi que tout dictateur, protectorat ou triumvirat, et laissa parler ses collègues. Il fut aussi un des premiers à provoquer le jugement de Louis XVI, dont il vota la mort, et s'opposa vivement à ce qu'il fût sursis à l'exécution. Cependant, comme il n'avait pas pris part aux massacres de septembre, il hésita quelque temps s'il ne se séparerait pas de ceux qui en protégeaient les auteurs, dont les girondins demandaient la punition à grands cris; quelques personnes même prétendent qu'il fut sur le point de se réunir à eux, et on l'entendit, le 1<sup>er</sup> mai, s'élever contre une pétition anarchique du faubourg St.-Antoine, la traiter de contre-révolutionnaire, et demander qu'on en poursuivît les

auteurs; mais ce *modérantisme*, pour nous servir d'une expression du temps, ne fut pas de longue durée. Voyant que tout le peuple de Paris était déchaîné contre les girondins, et qu'on n'entendait plus contre eux que des cris de proscription, il aima mieux se jeter à corps perdu dans les rangs de leurs ennemis, que de risquer de périr en défendant leur cause. Robespierre était alors l'idole populaire; il se rangea sous son égide, suivit tous ses mouvements, appuya toutes ses motions, et devint, par conséquent, le persécuteur le plus acharné du parti de la Gironde et de la faction de Brissot. Ce fut lui qui, le 2 juin, fit porter le décret qui ordonna leur arrestation; puis, par un mouvement de loyauté assurément bien étrangère à tout ce qu'il faisait, il offrit de se rendre en otage à Bordeaux, pour y répondre du traitement que les députés de ce département pourraient éprouver à Paris. A cette époque, il s'opposa à l'institution des jurés, qu'il considéra comme un beau rêve des amis de la liberté. Il fit déclarer traîtres à la patrie ceux des députés proscrits qui s'étaient réfugiés à Lyon, et fut bientôt envoyé, comme commissaire, à l'armée qui en faisait le siège. Les moyens qu'on employait pour réduire les insurgés lui parurent trop lents (V. DUBOIS-CRANCÉ); il fit arriver devant la ville soixante mille hommes du département du Puy-de-Dôme. Entré dans Lyon, il en commença la destruction. Ne pouvant marcher, il se fit porter dans un fauteuil sur l'un des édifices de la place de Belle-Cour, et le frappa d'un petit marteau d'argent, en disant: « La loi te frappe. » Ces mots furent le signal des démolitions qui eurent lieu à Lyon. Il abandonna la suite des opérations à Collot-d'Herbois (V. COL-

LOX), et revint à Paris pour coopérer à toutes les mesures que Robespierre, son protecteur et son ami, jugerait à propos de prendre. Il seconda ensuite Robespierre dans toutes les luttes qu'il eut à soutenir, soit contre ses ennemis du dehors, soit contre ses propres collègues. Robespierre et Couthon trouvèrent des contradicteurs dans les comités où toutes les mesures se préparaient; ils s'en plaignirent assez inutilement aux jacobins. Le 26 juillet, ils essayèrent de produire quelque effet en leur faveur dans la convention; elle parut balancer. Le lendemain, ils firent encore des tentatives, mais alors leurs adversaires, voyant qu'il n'y avait pas un moment à perdre, les attaquèrent ouvertement, et obtinrent qu'ils seraient arrêtés sur-le-champ. Dans leurs attaques, ils accusèrent Couthon de vouloir se faire roi. Pour toute réponse, le malheureux se contenta d'ôter de dessus ses jambes paralysées le vêtement qui les couvrait, en s'écriant d'un ton lamentable: « Moi, » me faire roi! et dans cet état! » Il fut décrété d'accusation et envoyé à la prison de la Force. La commune, qui disputa un moment l'empire à la convention, le fit enlever, et il fut porté à l'hôtel-de-ville, qui fut bientôt forcé. Alors Couthon se blessa légèrement d'un poignard dont on l'avait armé, et se traîna ensuite dans une cour où il feignit d'être mort. Un jeune homme l'aperçut, et voyant qu'il était vivant, en avertit ses voisins, et on le porta sur un brancard à la Conciergerie, où se trouvaient déjà ses complices. Le lendemain, il fut jeté avec eux dans la fatale charrette; ne pouvant s'y soutenir, il resta étendu, et fut foulé aux pieds par les siens qui ne reconnaissaient plus leur chef dans ce terrible moment. Il fut

exécuté le 28 juillet 1794. (*Voyez* ST.-JUST, ROBESPIERRE, DANTON, etc.). B—U.

COUTINHO (DOM FRANÇOIS), comte de Rodondo, vice-roi des Indes, succéda en 1561 à don Constantin de Bragançe. Il mit toutes les forteresses de ce pays en état de défense, et, apprenant que le Zamorin armait dans des vues hostiles, il sortit du port de Goa avec une flotte de cent quarante vaisseaux montée par quatre mille hommes de troupes, fit voile vers Terucal, intimidé ce prince, et lui accorda la paix. Il pourvut ensuite aux affaires des Moluques et de l'île d'Amboine. Coutinho faisait respecter la puissance portugaise dans l'Inde, lorsqu'il mourut subitement en 1564, généralement regretté, à cause de la douceur de ses mœurs et de son amour pour la justice et pour les arts de la paix. Il fut le protecteur du célèbre Camoëns, qui avait été persécuté avant son administration. Le poète, à son retour en Portugal, célébra dans plusieurs de ses poésies, les bienfaits et les vertus de son protecteur. B—P.

COUTINHO F. MARIALVA.

COUTO (DIOGO DE), historien portugais, né à Lisbonne en 1542, fut élevé à la cour avec le prince de Portugal, et étudia la philosophie sous Barthélemi-des-Martyrs. Ayant perdu en 1555 le prince Louis, son patron, il s'embarqua pour les Indes, où il servit pendant dix ans, et revint à Lisbonne. La peste qui ravageait alors cette ville le força de retourner à Goa, où il se maria, y occupa des emplois considérables, et y mourut le 10 décembre 1616. Connaissant à fond toutes les affaires des Indes, il s'occupa de continuer l'ouvrage de Barros, ce qui lui valut les titres d'historiographe du

roi de Portugal, et de garde des archives de Goa. Philippe IV, roi d'Espagne, auquel le Portugal obéissait à cette époque, avait acheté de la veuve du fils de Barros, le manuscrit de la 4<sup>e</sup>. Décade, et l'avait confié à J.-B. de Lavanha, pour qu'il la continuât et la publiât. Couto fit paraître le travail de Lavanha et le sien sous ce titre : *Decada quarta de Asia*, Lisbonne, 1602, et ainsi de suite, jusqu'à la 7<sup>e</sup>. inclusivement, qui parut en 1616. Les 8<sup>e</sup>. et 9<sup>e</sup>. Décades, qu'il avait aussi composées, ne parurent que long-temps après sa mort, en un seul volume, en 1675, à Lisbonne. On dit que, lorsqu'il était sur le point de mettre ces deux Décades au jour, le manuscrit lui en fut volé (1); qu'il recommença de mémoire son travail, et qu'il s'occupa à réduire les deux volumes en un. Nicéron dit que la 9<sup>e</sup>. et la 10<sup>e</sup>. ont aussi été imprimées. Quant à la 11<sup>e</sup>. et à la 15<sup>e</sup>., qui furent rédigées par Bocarro, on sait qu'elles existent en manuscrit. La 6<sup>e</sup>. est très rare, parce que la plupart des exemplaires furent détruits par un incendie. Les cinq premiers livres de la 12<sup>e</sup>. Décade ont été imprimés à part, et forment ainsi un ouvrage distinct, dont la rareté surpasse celle du livre dont il est tiré. Il porte ce titre : *Cinco libros da decada doze da Historia da India de Diego de Couto, depois da anno 1596 até o de 1600, tirados a luz por Emmanuel Ferm. de Villareal*, Paris, 1645, in-fol. Les Décades écrites par Couto ont été réimprimées à Lisbonne avec celles de Barros, de 1774 à 1781. La Bibliothèque impériale possède l'ancienne

édition des Décades 4, 5, 6, 7 et 8<sup>e</sup>., et les manuscrits des 8, 9 et 10<sup>e</sup>., ainsi que les cinq livres de la 12<sup>e</sup>. Décade. Couto a partagé les éloges que l'on a donnés à Barros. (V. BARROS.) Il est aussi auteur d'un traité contre la relation d'Ethiopie, par Louis de Urreta, d'une *Vie de Paulo de Lima* (Lisbonne, 1765, in-8<sup>o</sup>.), de *Dialogue sur l'histoire de l'Inde* (ibid., 1790), etc. E—s.

COUTO (Luis DE), garde des archives du Portugal, né à Lisbonne en 1642, étudia la philosophie à Evora, et prit le degré de docteur en droit civil dans l'université de Coïmbre, à l'âge de dix-huit ans. A vingt-deux ans, il expliquait Tacite aux académies de Santarem et de Lisbonne : Couto savait déjà l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol et le français. Il traduisit Tacite en portugais, mais avec une telle affectation de laconisme, qu'il a rendu, dit-on, cet historien encore plus obscur. Il mourut à Ourem le 14 août 1715. On a de lui les trois premiers livres de Tacite et un poème en espagnol intitulé : *Affectos del arrepentimiento*, imprimés à Lisbonne. Sa *Vie*, par Jules d'Almeida Castro, est à la tête de sa traduction de Tacite.

B — P.

COUTO-PESTANA (DON JOSEPH) gentilhomme portugais, chevalier de l'ordre de Christ, et contrôleur du trésor public à Lisbonne, était membre de l'académie royale d'histoire et de l'académie *dos anónimos*. au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle. Fidèle au plan de cette société, il s'occupait de recherches historiques, et il avait commencé un grand ouvrage sur l'histoire des rois Denis et Alphonse IV, mais il mourut le 7 août 1755, avant d'y avoir mis la dernière main. Plusieurs ouvrages en vers qui se trouvent dans

(1) On les a retrouvées il y a environ vingt ans, ainsi que la 11<sup>e</sup>. Décade, dans le monastère des Grands-Augustins de Lisbonne; l'académie royale de cette ville se propose de les publier avec le reste de l'ouvrage.

divers recueils, et surtout son poëme héroïque de *Quiteria la santa*, lui avaient donné la réputation d'un des bons poètes de sa nation. Suivant le dictionnaire de Ladvocat, copié par d'autres biographes qui ont comme lui défiguré le nom de l'auteur, en l'appelant *Conto-Pertana*, ce poëme serait supérieur à la *Lusiade* du Camoëns. Ce prétendu chef-d'œuvre a été imprimé à Lisbonne, 1715, in-8°. Couto-Pestana a laissé d'autres ouvrages manuscrits, dans le nombre desquels on remarque cinq comédies en espagnol. C. M. P.

COUTURE (JEAN-BAPTISTE), naquit en 1651. Il y a, sur sa naissance et sur quelques anecdotes extraordinaires de son enfance, deux versions qu'on peut lire dans son éloge par de Boze. Il fit ses études à Caen, où il eut pour professeur de philosophie P. Cally. Il fut successivement régent de seconde au collège des arts à Caen, professeur de rhétorique au collège de la ville de Vernon, eut la même chaire au collège de la Marche à Paris, et fut enfin professeur d'éloquence au collège de France en 1697. Il devint par la suite inspecteur de ce collège, recteur de l'université, censeur royal, associé de l'académie des inscriptions, et en 1701, académicien. Il mourut le 16 août 1728. On a de lui : I. une traduction du grec en latin du *Traité des Automates* de Héron d'Alexandrie, imprimée dans les *Mathematici veteres*. (*Voy.* J. BOUVIN); II. quatre pièces en vers latins, imprimées d'abord séparément en 1685, 84, 86, 98, réimprimées dans les *Selecta carmina quorundam in universitate parisiensi professorum*, 1727, in-12; III. neuf *Mémoires*, répandus dans les six premiers volumes de l'académie des inscriptions; IV.

*Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains*, 1699, in-12, ouvrage posthume et publié sous les lettres J. C. A. G., qui sont les initiales des quatre élèves de Couture, qui l'avaient écrit sous sa dictée. Il avait promis une traduction de Macrobe. Elle n'a pas vu le jour. A. B.—T.

COUTURE (GUILLAUME), architecte, né à Rouen en 1752, vint de bonne heure à Paris, où ses talents le firent bientôt connaître. Plusieurs constructions, parmi lesquelles on citait les hôtels de Saxe et de Coislin, le pavillon construit à Sèvres, près de Bellevue, lui méritèrent, en 1775, une place à l'académie d'architecture; mais sentant qu'il lui manquait quelque chose pour donner à ses ouvrages la noblesse et la dignité des belles constructions d'Italie, qu'il ne connaissait que par les plans souvent inexacts des voyageurs, il partit pour aller visiter cette terre classique des arts, et revint à Paris, le porte-feuille et la tête remplis des chefs-d'œuvre qu'il avait tant de fois dessinés. Cette passion du beau, en agrandissant les idées qu'il avait sur son art, les avait épurées; il n'avait rien conservé de cette manière mesquine et contournée tant à la mode sous le règne de Louis XV. Les nombreux dessins qu'il avait apportés, en mettant dans tout leur jour les études qu'il avait faites en Italie, montrèrent tout ce qu'il était capable de faire, si son talent était employé à la construction de quelque grand édifice. Il y avait déjà plusieurs années qu'on avait eu le projet de rétablir l'église de la Madeleine, devenue trop petite pour le nombre des habitants du quartier; on avait même voulu que cette nouvelle église fût construite avec une espèce de ma-

gnificence, comme devant concourir à l'ornement de la place Louis XV, en face de laquelle on en avait choisi l'emplacement. Contant d'Ivry, architecte du duc d'Orléans, avait d'abord été choisi pour mettre à exécution ce grand projet; ses plans et ses dessins étaient acceptés, la première pierre posée le 15 avril 1764, les fondements de l'édifice étaient jetés, et l'édifice lui-même élevé à quinze pieds au-dessus du sol, lorsque cet architecte mourut en 1777. Couture, qui avait été associé à ses travaux, le remplaça dans la direction de cette entreprise; mais il crut devoir modifier le plan et changer l'élévation de l'église. Une partie de ce qui avait été bâti fut démolie, et l'entrée fut décorée d'un péristyle corinthien, dont la proportion était belle et l'ordonnance sage. Les colonnes, au nombre de douze, étaient déjà élevées jusqu'aux chapiteaux, lorsque la révolution fit cesser ces travaux déjà tant de fois suspendus. Le plan sur lequel ce grand monument devait être achevé, avait donné du talent de Couture la plus haute idée. Le portail, composé de huit colonnes sur sa face, était imposant et majestueux. Couture avait pris sa place parmi les meilleurs architectes : le cordon de St.-Michel lui avait été donné en 1788. Il ne cessa ses travaux que lorsque le gouvernement eut cessé d'en rendre la continuation possible. Découragé par l'inaction à laquelle il se trouva condamné, il perdit jusqu'à l'espérance de pouvoir continuer un travail qu'il avait commencé sous de si beaux auspices. La mort l'enleva aux arts le 29 décembre 1799. L'église de la Madeleine, qu'il a laissée imparfaite, s'achève maintenant sur de nouveaux plans et pour une nouvelle destination.

A—s.

COUTURES (JACQUES PARRAIN, baron DES), gentilhomme normand, né à Avraanches, embrassa la profession des armes, et la quitta ensuite pour s'adonner aux lettres. Il mourut en 1702. On a de lui : I. *l'Esprit de l'Écriture-Sainte*, ou *Examen de plusieurs endroits des livres saints*, Paris, 1686, in-12; II. *la Genèse en latin et en français, avec des notes littérales sur les endroits les plus difficiles*, 1687, 4 vol. in-12; III. *la Vie de la Ste.-Vierge*, 1688, in-12; IV. *la Morale d'Épicure, avec des réflexions*, 1685, in-12. Il y donne la morale d'Épicure en quarante-une maximes, la lettre que ce philosophe écrivit à Ménécée, vingt-huit maximes du même Épicure, et enfin la traduction de ce que Diogène Laërce nous a laissé de la vie de ce philosophe. La *Morale d'Épicure* a été réimprimée deux fois en Hollande en 1785; l'édition de la Haye est augmentée de la *Vie d'Épicure* par du Rondel. V. *La Morale universelle*, 1687, in-12; VI. *l'Esprit familier de Socrate d'Apulée, en latin et en français, avec des remarques et sa vie*, 1698, in-12, 1702, in-12 (*Voy. APULÉE*); VII. *Lucrèce, de la nature des choses, traduit en français avec des remarques*, Paris, 1685, 2 vol. in-12, 1708, 2 vol. in-12; et en Hollande, 1692, 2 vol. in-12. Loin d'être le partisan de Lucrèce, « il dispute quelquefois, dit » Goujet, et avec assez d'avantages, » contre Gassendi, le héros moderne » de la secte dont Lucrèce a expliqué les principes. » Le même Goujet loue la préface de des Coutures et sa vie de Lucrèce.

A. B—T.

COUTURIER (NICOLAS-JÉRÔME LE), prédicateur du roi, chanoine de St.-Quentin, né dans le diocèse de Rouen, le 2 juin 1712, obtint des suc-

cès brillants, mais passagers, par son talent pour la chaire. Choisi en 1769 pour prononcer le panégyrique de S. Louis devant l'académie française, l'effet que produisit son discours fut si grand que, sans respect pour le lieu ni pour l'assemblée, on l'interrompit plusieurs fois par de vifs applaudissements. Les confrères de l'orateur furent scandalisés de la hardiesse avec laquelle il avait frondé les croisades; et, après lui avoir fait essuyer plusieurs mortifications au sujet de l'impression de son discours, l'archevêque (Christ. de Beaumont) lui interdit la chaire. Cette espèce de persécution releva le mérite de l'abbé Couturier aux yeux des personnes qui n'aimaient pas le prélat, et son interdiction momentanée rendit le public plus empressé à le suivre, lorsqu'il lui fut permis de reparaitre. Il prêcha la même année, l'avent, dans l'église de la Charité, devant une affluence extraordinaire d'auditeurs; mais l'enthousiasme ne se soutint pas, et, après un instant de vogue, l'abbé Couturier se retrouva confondu dans la foule des prédicateurs, au-dessus desquels effectivement rien n'autorisait à le placer. Il est mort à Paris en 1778. On a de lui : I. deux *Panégyriques de S. Louis*, Paris, 1746 et 1769, in-4°; II. *Panégyrique de Ste. Elisabeth*, 1754, in-12; III. *la Calomnie*, ode (présentée à l'académie des jeux floraux), 1764, in-12; IV. *Discours prononcés en différentes solennités de piété*, 1766 et 1779, in-12; V. *Éloge du Dauphin*, 1766, in-8° : il retravailla cet éloge pour répondre aux vœux d'une société de gens de lettres qui l'avaient mis au concours, et le présenta au roi en 1779; VI. *Éloge funèbre de Mad. de Ligny, abbesse de Ferrières*, 1767, in-4°; VII. *Vie d'É-*

*lisabeth de France, sœur de S. Louis*, 1772; VIII. *Discours sur la révélation*, 1775, in-12; IX. *Recueil de discours*, 1774, in-12; X. *Éloge de Marie-Thérèse*, 1781, in-8°.

W—s.

COUVAY (JEAN), graveur, né à Arles en 1622, a gravé avec beaucoup de goût et de facilité : son style a de la ressemblance avec celui de Villamena. On trouve dans le recueil de Crozat le *S. Jean-Baptiste dans le désert* de Raphaël, gravé par Couvay : c'est un des bons morceaux de cet habile maître; mais le *Martyr de S. Barthélémi*, d'après le Poussin, est son chef-d'œuvre. C'est là qu'il a mis dans tout leur jour les tailles fines et délicates de son burin. Couvay paraît avoir travaillé quelquefois pour les libraires. Le frontispice du poëme de *Clovis* (de Desmarests) a été gravé par lui, d'après un dessin de J. Bourdon; il représente Louis XIV à cheval, précédé de la Renommée. L'œuvre de Jean Couvay est assez considérable; on y trouve quelques portraits; mais le talent avec lequel ils sont gravés est le seul motif qui puisse encore les faire rechercher. Couvay sut prendre avec une flexibilité remarquable le style du maître d'après lequel il travaillait; les ouvrages de Raphaël, du Guerchin, de Blanchard, de Lebrun, de Jacques Stella, de Vignon, Poussin et Huret ont tour à tour exercé son burin facile et varié; il gravait quelquefois d'après ses propres compositions. — L. COUVAY, probablement frère du précédent, était docteur en médecine, lorsqu'il publia en 1649 une *Méthode nouvelle et très exacte pour enseigner et apprendre la première partie de Despautère, dans laquelle tout ce qui appartient aux genres des noms est si clairement expliqué par figures en taille-douce, que*

*es plus jeunes en peuvent retirer un merveilleux profit*, Paris, in-8°, orné de dix-huit planches, y compris le portrait du duc d'Anjou, gravé par Jean Couvay. C'est à ce jeune prince que l'auteur dédia cet ouvrage curieux, qui a cessé d'être recherché depuis qu'on ne met plus les règles des genres dans les grammaires latines élémentaires à l'usage des écoles. L. Bilesdens, grand admirateur de toutes les inventions qui tendent à faciliter l'enseignement, exalte beaucoup cette méthode, dans une longue lettre que l'auteur a mise à la tête de son ouvrage. Cinq ans après, Couvay dédia au même prince l'*Honnête Maîtresse ou le Pouvoir des Dames sur ceux qui les recherchent honnêtement en mariage*, Paris, 1654, in-8°, ouvrage de morale et de galanterie, traité suivant les règles de la philosophie d'Aristote. Son premier ouvrage ayant eu quelques succès, L. Couvay en publia un autre du même genre : *Les quantités, divisées par tables et par figures en taille-douce*, Paris, 1672, in-8°.

A—s et G. M. P.

COUVREUR (ADRIENNE LE). *V.*

COUVREUR.

COVARRUVIAS (FRANÇOIS). *Voy.*

COVARRUVIAS (FRANÇOIS.)

COVARRUVIAS, ou COVARRUVIAS Y LEYVA (DIEGO), surnommé le *Bartole espagnol*, naquit à Tolède en 1512. Son père Alphonse, architecte de la cathédrale, fut appelé *Covarrubias*, d'une ville de ce nom, où il était né dans le diocèse de Burgos. Diégo étudia les langues sous Nic. Clénard et Ferd. Nonius, et la jurisprudence sous Azpilcueta. Bienôt il enseigna le droit canon à Salamanque, et, à l'âge de vingt-six ans, il fut reçu parmi les professeurs du collège d'Oviedo. La bibliothèque de

cette ville, l'une des plus considérables de l'Espagne, ne contenait pas un seul volume qui ne fût chargé de notes de la main de Covarruvias. Il occupait une place distinguée dans la magistrature de Grenade, lorsque Charles-Quint le nomma en 1549 archevêque de St.-Domingue. Philippe II le fit évêque de Ciudad-Rodrigo en 1560. Chargé de réformer l'université de Salamanque, il dressa des statuts qui ont été suivis jusqu'à ces derniers temps. Ayant été envoyé au concile de Trente, il fut chargé, conjointement avec Hugues Buoncompagno (depuis pape sous le nom de *Grégoire XIII*), de dresser le décret de réformation, auquel il travailla tout seul, et, à son retour du concile, il fut placé en 1565 sur le siège de Ségovie. Philippe II lui donna en 1572 la présidence du conseil de Castille, et, deux ans après, celle du conseil d'état. Il mourut à Madrid le 27 septembre 1577, âgé de soixante-cinq ans. Les Espagnols prétendent qu'il n'est rien de bon que Covarruvias n'ait compris dans ses livres. Les savants étrangers l'ont regardé comme un des premiers jurisconsultes de son temps. Le président Favre, Grotius, Menochius, Conring, Vict. Rossi, Boccacini et plusieurs autres le louent comme un homme qui montra dans le maniement des affaires une adresse égale à son intégrité. Ses ouvrages, où la science du droit se trouve éclairée par celle des langues, de la théologie et des belles-lettres, ont été imprimés à Lyon, 1568, 1606 et 1661; à Anvers, par les soins de Jean Meursius, 1638, 2 vol. in-fol. La dernière et la meilleure édition est celle de Genève, avec les additions d'Ybanuez de Faria, 1762, 5 vol. in-fol. On y trouve deux traités : I. *De mutatione monetarum*; II.

*Collatio nummorum veterum cum modernis* : il avait été imprimé séparément en 1556, in-fol. Les autres ouvrages de Covarruvias traitent des testaments, du mariage, des contrats, de la possession et de la prescription, de la restitution, des règles du droit, des immunités des églises, etc. On distingue surtout les trois livres *Variarum resolutionum ex pontificio, regio et cæsareo jure*. Parmi les manuscrits laissés par Covarruvias, les biographes espagnols citent des notes latines sur le concile de Trente, un traité *De pænis*, et un recueil qui a pour titre : *Catalogo de los reyes de España, y de otras cosas. Fundacion de algunas ciudades de España. Advertencias para entender las inscripciones*. La ville de Tolède ayant donné naissance à quatre savants vertueux du nom de Covarruvias, Blaise Lopez fit le distique suivant :

His non alta suos componat Roma Catones :  
Toletum jactat quatuor, illa duos.

V—VE.

COVARRUVIAS (D. ANTOINE), frère du précédent, fut un savant très distingué. André Schott dit qu'il n'y avait point en Espagne de plus habile helléniste que lui ; il l'appelle un homme *Omni doctrinæ genere et juris scientiâ excellentem*. Antoine professait le droit civil à Salamanque lorsqu'il fut envoyé, ainsi que son frère, au concile de Trente. Son mérite et son éloquence le firent ensuite nommer membre du conseil royal de Castille. Il devint sourd dans les dernières années de sa vie, et, ne pouvant plus siéger au conseil, il se retira à Tolède, avec la dignité de chanoine écolâtre, qui lui donnait la direction du collège de cette ville. Il y mourut à la fin de décembre 1602, âgé de soixante-dix-huit ans. Juste-Lipse

l'appelle *Hispaniæ magnum lumen*. Il avait préparé un *Commentaire sur les politiques d'Aristote*, et laissa manuscrit un traité *De jure regni Lusitanici*, dans lequel il établissait les droits de Philippe II à la couronne de Portugal. Il aida utilement son frère Diego dans la composition de ses *Variæ resolutiones* ; mais il ne fit imprimer aucun ouvrage, et n'en fut pas moins regardé, dit D. Navarre de Arroyta, comme l'oracle des savants espagnols de son temps. — COVARRUVIAS Y OROSCO (D. Sébastien) neveu des précédents, fut chapelain du roi, chanoine de Cuença, consultant du saint-office, et cultiva les lettres grecques et latines. Il publia : *Tesoró de la lengua castellana o española*, Madrid, 1611, in-fol., ouvrage estimé, réimprimé plusieurs fois, et que G. Scioppius a jugé trop sévèrement. Le P. Benito Remigio Noydens en a donné une édition estimée, Madrid, 1674, 2 tomes in-fol. Il y a joint le savant traité de Bernardo Alderete, intitulé : *Del origen y principio de la lengua castellana o romance que oy se usa en española*. — COVARRUVIAS Y OROSCO (D. Juan), frère de Sébastien, et neveu de Diego et d'Antoine, naquit à Tolède, fut chanoine de Séville, archidiacre de Cuellar, et évêque de Girgenti (Agrigente) en Sicile. Il établit une imprimerie dans sa ville épiscopale, et y fit paraître plusieurs ouvrages qui furent pour lui la source de beaucoup de chagrins. Dénoncé au pape par une partie de son clergé et par quelques seigneurs de son diocèse, il se rendit à Rome, où, après un long examen, il fut enfin justifié. Il obtint alors de Clément VIII et de Philippe III, qu'il ne retournerait point en Sicile, et fut nommé évêque en Espagne ; mais il mourut trois ans



près, en 1608. On a de lui : I. *De la verdadera y falsa profecia*, Ségovie, 1588, in-4°.; II. *Emblemas morales*, ibid., 1591, in-4°. Cet ouvrage est divisé en trois livres, partie en prose et partie en vers; il fut traduit en latin par l'auteur lui-même, et imprimé dans les deux langues, sous le titre de *Symbola sacra*, Girgenti, 1601, in-8°. III. *Paradoxas christianas contra las falsas opiniones del mundo*, Ségovie, 1592; IV. *Conuelo de Affligidos*, Girgenti, 1605, in-8°.; V. *Doctrina de principes enseñada por el santo Job*, Valladolid, 1605, in 4°. Enfin, on a du même auteur un traité intitulé : *Origen y principio de las letras*. V—VE.

COVERTE (ROBERT), voyageur anglais, partit de Londres le 14 mars 1607, sur le navire l'*Ascension*, expédié par une compagnie qui s'était formée pour le commerce des grandes Indes. Après avoir abordé aux îles Comores, à Pemba, aux Amiantes, à Socotora, à Aden et à Moka, il fit naufrage sur la côte de Cambaye. Coverte se sauva avec cinquante-quatre de ses compagnons. Accueillis par les habitants, ils partirent pour Surate, et de là pour Agra, où ils arrivèrent le 8 décembre 1609. Ils offrirent des présents au prince, et, le 18 janvier 1610, Coverte et deux de ses compagnons, profitèrent de sa permission pour retourner en Angleterre. Ils prirent leur route par le sud-ouest, traversèrent le pays des Hendouns et une contrée déserte, et entrèrent le 15 avril à Candahar, ville très commerçante. Le 12 mai, ils traversèrent le Saaba, qui séparait les états du Moghol de ceux du roi de Perse, et arrivèrent par Griez, Bosta et Yezd, à Ispahan où ils étaient le 24 juillet. Ils quittèrent cette ville le 6 août, et, passant par Baghdâd, Mossouï, Orfa et Bir, arri-

vèrent le 8 décembre à Alep. Coverte alla s'embarquer à Tripoli le 10 mars 1611. Il relacha à Malte, et, le dernier jour d'avril, mouilla aux dunes. Coverte publia en anglais sa relation sous le titre suivant : *Relation véritable et presque incroyable d'un Anglais qui, naufragé dans le navire l'Ascension, sur la côte de Cambaye, partie la plus reculée de l'Inde, a voyagé par terre par plusieurs royaumes inconnus et grandes villes. Et aussi une relation de leurs productions et manières de trafiquer, et les saisons de l'année dans lesquelles elles sont le plus en usage, avec la découverte d'un grand empereur appelé le Mogol, prince jusqu'à présent inconnu aux Anglais*, Londres, 1612, in 4°. caractères gothiques. Coverte note avec soin les distances des lieux, l'état des pays, les mœurs des peuples. Son itinéraire est d'autant plus intéressant qu'il a suivi une route parcourue par bien peu de voyageurs. On a quelquefois de la peine à reconnaître les lieux dont il parle, mais on voit qu'il est toujours véridique. Sa relation se trouve aussi traduite en latin, 1<sup>re</sup> partie des *Petits Voyages* de de Bry, sous le titre de *Vera atque inaudita angli cujusdam qui... in extremam Indie Orientalis oram Cambajam vectus... multa observavit*. Elle a été insérée dans le tom. 1<sup>er</sup>, pag. 517, etc., de l'*Histoire des voyages* par Prévost; mais il y manque la partie la plus curieuse, qui est le voyage par terre. E—s.

COVILHAM (PEDRO DE), naquit en Portugal, vers le milieu du 15<sup>e</sup>. siècle, de parents distingués. C'était l'époque brillante des découvertes du prince Henri, et l'aurore du commerce portugais. A l'exemple des plus grands seigneurs, Covilham, qui, sous le règne d'Alphonse V, avait servi avec dis-

inction dans la guerre de Castille, et qui depuis avait fait un assez long séjour en Afrique, et y avait conclu, au nom de son souverain, des traités avantageux avec les rois maures, se livra aux entreprises commerciales, et s'y fit remarquer par ses connaissances et son activité. Le roi Jean, près duquel il était placé en qualité de gentilhomme, le choisit pour aller à la recherche d'*Ogane* ou du *Prêtre Jean*, dont les Portugais, sur la foi des ambassadeurs du roi du Benin, plaçaient l'empire en Abyssinie. Covilham avait ordre de s'informer encore si, du cap de Bonne-Espérance, que Diaz venait de découvrir, la navigation était possible aux Indes. On lui donna pour compagnon Alphonse de Payva, et tous deux, munis d'une carte tirée de la mappemonde de Calsadilla, évêque de Viseu, et suivant laquelle on pouvait faire le tour de l'Afrique, partirent de Lisbonne au mois de mai 1487. Ils prirent leur route par l'Égypte. Covilham, qui entendait parfaitement l'arabe, se réunit avec son compagnon, à une caravane de Maures de Fez et de Trémisen, qui les conduisit à Tor, au pied du mont Sinai, dans l'Arabie Pétrée, où ils reçurent de précieux renseignements sur le commerce de Calicut. Les deux voyageurs se séparèrent à Aden. Payva prit la route de l'Abyssinie, et Covilham suivit celle des Indes, où il voulait s'assurer de la vérité de ce que les Arabes lui avaient appris. C'est alors que les mers d'Orient virent, pour la première fois, un Portugais chercher la fortune en les traversant. Covilham visita Calicut, Cananor et Goa; il se rendit ensuite sur la côte d'Afrique à Sofala, où il s'arrêta quelque temps, pour examiner les mines d'or de cette contrée. C'est

là qu'il obtint les premières notions sur l'île de la Lune, nommée depuis *île de St.-Laurent* ou *Madagascar*; il acquit sur le commerce d'Inde en Inde, et sur la possibilité de la navigation autour de la pointe méridionale de l'Afrique, les renseignements les plus étendus. Riche de ce trésor de découvertes, il se proposait de retourner en Portugal, lorsqu'il reçut au Caire la nouvelle de la mort de Payva: deux juifs dépêchés par le roi la lui avaient apportée. Il résolut alors d'aller à la recherche du *Prêtre Jean*. Dans ce dessein, il renvoya un des juifs en Portugal, avec des notes et l'itinéraire de son voyage; il y joignit une carte qu'un Maure lui avait donnée, et, se faisant accompagner par l'autre, qu'il renvoya peu de temps après, il prit la route de l'Abyssinie; il y arriva après avoir visité une partie des côtes de la mer rouge. Covilham reçut du Négus l'accueil le plus honorable, et il lui devint tellement nécessaire que ce prince l'obligea, soit par force, soit par adresse, à fuir ses jours dans ses états. Covilham, qui s'était marié en Abyssinie, et qui y jouissait d'une grande fortune, occupant des charges importantes, revit néanmoins ses compatriotes avec une grande joie en 1525, lors de l'ambassade de D. Rodrigue de Lima. Alvarez, l'historien de cet ambassade, assure que ce voyageur pleura de joie à l'aspect des Portugais et au souvenir de sa patrie, qu'il ne devait plus revoir à cause de son grand âge et des engagements qu'il avait pris. Il était dans ce pays depuis trente-trois ans. Il fut très utile à Alvarez et à ses compagnons, qui sollicitèrent vainement la permission de l'emmenner avec eux. Il finit ses jours dans cette terre étrangère. On trouve le

détail de ses voyages dans la première *Décade* de Barros. Sa relation originale n'existe plus ; mais l'influence qu'elle a exercée assure à son auteur un rang distingué dans l'histoire de la géographie. En fournissant, sur la possibilité de la circumnavigation de l'Afrique, des renseignements précis, en indiquant la route des Indes, en donnant sur le commerce de ces contrées les notions les plus positives et les plus étendues, en offrant surtout la description des mines d'or de Sofala, qui dut exciter la cupidité portugaise, Covillham contribua puissamment à fortifier Emmanuel dans ses projets de découvertes et de conquêtes, et à accélérer l'expédition de Gama. L. R—E.

COVILLARD ( JOSEPH ), habile chirurgien de Montélimart, en Dauphiné, où il exerça son art avec éclat, ainsi que dans les provinces voisines. Il était appelé au loin pour les grandes opérations. On voit dans ses écrits qu'il était en liaison avec les médecins et les chirurgiens les plus renommés de Lyon, et qu'il consultait avec eux dans les cas difficiles ou extraordinaires. On a de lui : I. *Observations iatro-chirurgiques, pleines de remarques curieuses et événements singuliers*, Lyon, 1659, in-8°. ; II. *le Chirurgien opérateur*, Lyon, 1655, in-8°. ; idem., 2<sup>e</sup>. édition 1640, in-8°. Les observations de Covillard sont toutes intéressantes, soit par la singularité des cas qu'elle offrent, soit par la manière dont cet auteur a su les présenter. Le recueil en était devenu si rare qu'il manquait dans beaucoup de bibliothèques, ce qui détermina M. Thomassin à en publier une nouvelle édition, Strasbourg, 1791, in-8°. , avec des additions considérables, dans lesquelles il est dit que Covillard est un de ceux

qui ont pratiqué la lithotomie avec le plus de succès dans le 17<sup>e</sup>. siècle. Nourri de la doctrine de Franco, qui avait publié sa méthode plus de soixante ans auparavant ; éclairé des lumières de l'anatomie, il portait, dans la pratique, des yeux clairvoyants, un esprit cultivé et pénétrant, et cette connaissance de toutes les finesses de l'art, sans laquelle on ne peut avoir que des succès médiocres. Le second ouvrage de Covillard est beaucoup moins intéressant ; cependant il contient des choses précieuses sur plusieurs opérations importantes de chirurgie et particulièrement sur la lithotomie. On y voit qu'il pratiquait le grand appareil un peu différemment des autres lithotomistes. Il paraît qu'il plaçait son incision un peu plus bas qu'elle ne se faisait alors, et qu'il entamait le col de la vessie. Un fameux chirurgien du 18<sup>e</sup>. siècle, M. Houstet, assure que la manière dont Covillard pratiquait le grand appareil ne diffère point de l'opération qu'on appelle aujourd'hui *appareil latéral*, et que quelques-uns croient de nouvelle invention. Cependant M. Thomassin, éditeur de Covillard, ne souscrit point entièrement au jugement de M. Houstet, en faveur de ce chirurgien ; il adjuge la découverte de l'appareil latéral à Pierre Franco (V. FRANCO), qui vivait près d'un siècle avant Covillard. W—s.

COWARD ( GUILLAUME ), médecin anglais, né à Winchester, en 1656, fit ses études à Oxford, où il reçut le doctorat en 1687. Il exerça son art avec autant de réputation que de succès, à Northampton et à Londres. Il faisait hautement profession de matérialisme dans ses discours et dans ses écrits. Aussi, ces derniers, qui furent brûlés publiquement, sont-ils devenus beaucoup plus

rare que ceux qui ont la médecine pour objet : I. *Pensées sur l'ame humaine, démontrant que sa spiritualité et son immortalité sont une invention du paganisme, et contraires aux principes de la saine philosophie, de la vraie religion, etc.*, Londres, 1702, in-8°; *ibid.*, 1704, in-8°. (en anglais). L'auteur publia en 1703 une suite à ces pensées, sous le titre de *Further thoughts*. II. *Le Grand Essai, ou Défense de la raison et de la religion, contre les impostures de la philosophie, prouvant, 1°. que l'existence de toute substance immatérielle est une erreur philosophique, et absolument inconcevable; 2°. que toute matière a originairement créé en elle un principe de mouvement propre intérieur; 3°. que la matière et le mouvement doivent être la base ou l'organe de la pensée chez l'homme et chez les brutes, avec une réponse à la psychologie de Broughton*, Londres, 1704, in-8°. (en anglais). III. *De fermento volatili nutritio conjecturæ rationales, quibus ostenditur spiritum volatilem oleosum à sanguine suffusum esse verum concoctionis et nutritionis instrumentum*, Londres, 1695, in-8°. Parmi les innombrables hypothèses enfantées sur le mécanisme de la digestion et de la nutrition, celle de Coward est une des plus frivoles et des moins admissibles. IV. *Ophthalmiatria, sive oculorum medela*, Londres, 1706, in-8°. Woolhouse en a fait la critique, qui se trouve dans l'édition latine de ses Dissertations ophthalmiques, Francfort, 1719, in-8. V. *Les Vies d'Abraham, d'Isaac et de Jacob* (en anglais), poëme héroïque publié en 1705, et qui n'a pas fait fortune. VI. Une version latine de l'*Ab-salon et Architophel* de Dryden, et

d'autres ouvrages de littérature peu estimés. C.

COWELL (JEAN), savant juriconsulte anglais, naquit vers 1554, à Ernsborough, dans le comté de Devon. D'après les conseils de Richard Bancroft, évêque de Londres, il se livra à l'étude des lois. Vers l'an 1600, il fut nommé professeur de lois civiles à Cambridge et principal du collège de la Trinité. Bancroft, devenu archevêque de Cantorbéry, l'engagea à donner l'explication des mots employés dans les écrits des juriconsultes, dans les lois, etc., qui peuvent présenter quelques difficultés aux étudiants; ce qu'il fit dans son ouvrage intitulé : *l'Interprète*, publié (en anglais) à Cambridge en 1607, in-4°, et réimprimé deux ans après. Le prélat lui en marqua sa satisfaction, en le nommant vicaire-général du diocèse de Cantorbéry; mais le succès ne fut pas sans contradiction. Cet ouvrage, reçu d'abord très paisiblement, excita bientôt de vives réclamations. On trouva que l'auteur ne parlait pas assez respectueusement de la loi commune (*common law*) et de quelques-uns des juriconsultes qui l'avaient professée, particulièrement de Littleton. Cette irrévérence offensa surtout sir Édouard Coke, premier juge des plaids communs, qui avait commenté Littleton, et l'on dit qu'à ce respect religieux, que tout commentateur a pour son auteur, se joignait un peu de jalousie contre Cowell. Coke était regardé comme l'oracle de la loi commune, ainsi que Cowell l'était de la loi civile; le premier représenta au roi Jacques son adversaire comme un ennemi de la prérogative royale, en sorte qu'il eût été perdu, sans l'intervention de l'archevêque de Cantorbéry. Coke l'attaqua ensuite avec plus de succès, en dénonçant au parlement son livre

de l'*Interprète*, comme une atteinte aux droits du peuple. Cowell fut mis en prison, et son livre fut brûlé. La proclamation du roi pour la suppression de cet ouvrage offre un préambule assez singulier. « Le temps dans lequel nous vivons, y est-il dit, ayant vu naître des discussions, de vive voix et par écrit, tant sur la religion, que sur les vertus morales les plus respectables, il en est résulté une insatiable curiosité dans l'esprit de beaucoup de gens, et une démangeaison de parler et d'écrire, telle qu'il n'est aucun sujet qui n'ait été examiné à fond. Depuis les mystères les plus élevés de la volonté de Dieu, et les plus impénétrables conseils de la Trinité, jusqu'au dernier gouffre de l'enfer et aux actions incohérentes des démons, il n'est rien où la curiosité des hommes n'ait cherché à pénétrer. » Le peuple, aussi susceptible que son roi, se crut également offensé, de sorte que la réimpression de l'*Interprète*, en 1638, fut impu- tée à l'évêque Laud, comme un des crimes qui devinrent la matière de son procès; ce qui n'a pas empêché de réimprimer ce livre plusieurs fois depuis, notamment en 1677, 1684, et 1708. On y a fait à la vérité des corrections et des augmentations, et il est généralement regardé comme un ouvrage utile. Cowell, se voyant maltraité de toutes parts, prit le parti de la retraite, et finit ses jours au collège de la Trinité, où il mourut le 11 octobre 1611, des suites de l'opération de la pierre. Outre l'*Interprète*, il a publié : *Institutiones Juris anglicani, ad seriem Institutionum imperialium*, Cambridge, 1605, in-8°.

S—D.

COWLEY (ABRAHAM), célèbre poète anglais, naquit à Londres en

1618. Son père, marchand épiciier, était mort quelques mois avant sa naissance. Sa mère parvint à le faire recevoir pensionnaire du roi à l'école de Westminster, où il se distingua par des dispositions extraordinaires, et par un esprit ennemi de toute contrainte. Il avait trouvé, on ne sait par quel hasard, parmi les livres de sa mère, qui n'en lisait que de dévotion, *la Reine des Fées*, de Spenser, et cet ouvrage, moins sérieux que tous ceux dont on l'occupait, s'était emparé de sa jeune imagination de manière à déterminer de bonne heure son goût pour la poésie. Il fut poète avant d'être autre chose, « comme un enfant, » dit-il lui-même, est fait eunuque. » Il nous a laissé trois strophes d'une ode qu'il fit à l'âge de treize ans; elles sont remarquables par la vigueur du style, par l'élévation des pensées, et par un certain caractère philosophique et sentencieux, qu'on retrouve dans toutes les poésies de Cowley. La fin de la 5<sup>m</sup>e. strophe est imitée de ces vers d'Horace : *Ille potens suí*, etc. (ode 24, liv. III). On y trouve aussi la pensée de ces vers de Maynard :

C'est ici que j'attends la mort,  
Saus la désirer ni la craindre.

Mais Cowley n'avait sûrement pas lu ces vers de Maynard, qui peut-être même n'étaient pas encore faits. A l'âge de quinze ans (1655), il publia, sous le nom de *Fleurs poétiques*, un recueil de poésies détachées, entre autres : *l'Histoire de Pyrame et Thisbé*, et *Constance et Philethus*. En 1656, il fut reçu boursier du collège de la Trinité à Cambridge, et en 1658, il publia un drame pastoral, intitulé *Love's riddle* (l'Énigme d'amour), et une comédie latine, intitulée *Naufragium jocularare* (le joyeux Naufrage). Lors du passage de Char-

les I<sup>er</sup>. à Cambridge, au commencement de la guerre civile, il fit représenter devant ce prince une comédie intitulée *The Guardian*, qui, imprimée sous ce titre, sans son aveu, fut représentée plusieurs fois en Angleterre, sur des théâtres particuliers, pendant la suppression des théâtres publics. Ce fut cette même comédie qu'il retoucha, qu'il fit imprimer, sous le titre du *Cutter* (1) *of Coleman street* (le Plaisant de la rue Coleman), et qu'après la restauration, il fit jouer sur le théâtre de Drury-Lane, où des intrigues de parti lui firent refuser d'abord le succès qu'elle méritait. En 1645, étant maître-ès-arts, il fut chassé du collège par le parlement, comme tous ceux des membres de l'université qui avaient refusé le *covenant*. Il se retira à Oxford, dans le collège de St.-Jean, d'où il publia une satire intitulée : *le Puritain et le Papiste*. Bientôt ses talents, les agréments de sa conversation, et son attachement au parti royaliste, le firent distinguer par les premiers personnages de ce parti, entre autres par le vertueux lord Falkland. Il devint secrétaire du comte de St.-Alban, et suivit la reine dans sa fuite en France, où il fut employé à différentes affaires très importantes pour cette princesse, entre autres à déchiffrer sa correspondance avec le roi. Après avoir fait, pour le service de sa cour, plusieurs voyages assez dangereux à Jersey, en Écosse, en Flandre, etc., étant retourné en Angleterre en 1656, sous prétexte de se retirer des affaires, mais en effet, pour connaître l'état du pays, il y publia une nouvelle édition de ses poésies, qui contient : 1<sup>o</sup>. *les Mélanges* ; 2<sup>o</sup>. *la Maîtresse*, recueil de plusieurs pièces

sur des sujets d'amour ; 3<sup>o</sup>. ses *Odes pindariques* ; 4<sup>o</sup>. *la Davidéide*, poème qu'il avait formé le projet de faire en douze chants, mais qu'il n'a conduit que jusqu'au quatrième. Toutes les poésies de Cowley se distinguent par l'originalité de la pensée, l'indépendance de l'esprit, une manière d'être et de sentir toute à lui, toujours noble, morale et philosophique, et animée de cette vie qu'on ne donne qu'à l'expression de ses propres sentiments. Johnson, qui le traite d'ailleurs assez sévèrement pour s'être laissé aller au mauvais goût de style mis en vogue par Donne, et commun alors à la France et à l'Angleterre, dit de lui : « Sa manière lui était commune avec » les autres ; mais ses idées étaient à » lui ; sur tous les sujets, il pensait par » lui-même. » Quelle que fût l'étendue de ses connaissances, c'est un des poètes qui a su le mieux en profiter sans tomber dans l'imitation. « Il a lu beaucoup, » dit encore Johnson, et peu emprunté. » Mais cette originalité n'est pas de celle qui entraîne, parce que l'auteur n'est pas entraîné lui-même ; il a peu de sensibilité, s'élève rarement au sublime, même dans ses odes pindariques, où l'on trouve quelques pensées fortes, mais pas assez d'enthousiasme ni d'harmonie. L'esprit est le mérite qu'il possède éminemment, et dont il abuse quelquefois, à la manière du temps, se laissant aller à des recherches d'idées ridicules, ou exagérant jusqu'au ridicule celles qui ne le seraient pas naturellement. Addison, dans ses vers *sur les plus grands poètes anglais*, a comparé l'effet de cette accumulation de traits d'esprit, dont Cowley éblouit et fatigue ses lecteurs, à celui de la voie lactée, où l'on ne voit pas briller une seule étoile, tandis que toutes contribuent à l'éclat de l'ensemble ; et ce qu'il y

(1) Le mot de *cutter* ne peut se traduire.

de remarquable, c'est que cette idée est empruntée de Cowley lui-même, dans son ode sur l'esprit (1). Quant à l'excès de mauvais goût où Cowley tombe quelquefois, on peut s'en former une idée en lisant Théophile, St.-Amant et d'autres poètes français du même temps. Il dit à une femme qui est censée lui reprocher son inconstance, que, par le mouvement continuuel de reproduction qui existait en lui, les membres dont se composait son corps lorsqu'il l'a aimée, sont les pères de ceux qui le composent maintenant; qu'ainsi l'aimer encore serait un inceste défendu par la nature. Eu parlant dans sa *Davidéide* de la parure de l'ange Gabriel, lorsqu'il revêt une forme sensible, il lui fait couper un manteau de soie dans les cieux, à l'endroit où le bleu est le plus brillant, etc., etc. On a aussi reproché à Cowley un peu de dureté dans la versification, et des expressions quelquefois triviales; mais ces défauts étaient ceux de son temps; les poésies de Milton n'avaient pas encore paru, et Cowley passa alors pour le premier poète de la nation. Il est peu lu aujourd'hui. Quelque temps après son retour en Angleterre, il fut arrêté par une méprise, et n'en fut pas moins obligé de donner pour sortir de prison une caution de 1,000 liv. sterl., dont se chargea le docteur Scarborough. Il n'en fut point relevé jusqu'à la restauration; ce qui dément le reproche qu'on lui a fait d'avoir acheté sa liberté et son repos par le sacrifice de quelques-uns de ses principes. On a donné comme preuve de cette faiblesse le titre de docteur en médecine, qu'il demanda, pour avoir en apparence un état qui

le mit à l'abri du soupçon, et qu'il obtint en 1657; mais il est certain qu'il s'occupa sérieusement des études médicales, de l'anatomie et surtout de la botanique. Il composa un poème latin sur les *Plantes*, en six chants, qui, avec ses autres poésies latines, fut réimprimé à Londres, en 1678. Après la mort de Cromwell, il revint en France, d'où il retourna bientôt en Angleterre, avec Charles II, espérant voir son zèle et ses services récompensés. Frustré dans son attente, il eut encore le chagrin de voir sa comédie du *Cutter of Coleman street*, regardé comme une satire contre le parti triomphant, quoiqu'il représentât qu'après avoir servi ce parti dans sa détresse, il n'était pas vraisemblable qu'il voulût l'attaquer au moment où il était tout-puissant. Mais il est difficile de modérer l'intolérance d'un parti dans l'ivresse de la victoire. Dégouté du monde, Cowley se retira à la campagne, et ayant enfin obtenu le bail d'une ferme de la reine, il s'y établit; mais il n'en jouit que peu d'années, étant mort le 3 août 1667. Buckingham lui fit élever un monument à Westminster, près de ceux de Chaucer et de Spenser. Charles II dit, en apprenant sa mort, qu'il n'avait pas laissé en Angleterre un plus honnête homme que lui. C'était en effet un homme d'un caractère modeste, égal et tempéré par une sagesse qui se remarque dans tous ses écrits. Sa conversation était simple, aimable et sans aucune prétention. Les essais en prose qui accompagnent ses diverses poésies sont remarquables par un naturel élégant, et fort éloigné de l'affectation qu'on reproche à ses vers. Ses *Poëmata latina in quo continentur sex libri plantarum*, Londres, 1668, in-8°, sont accompagnés d'un abrégé de sa vie, et de son portrait.

(1) Addison dit encore, dans le portrait qu'il a fait de Cowley, que Dryden et Cowley se sont perfectionnés, dans l'art des vers, à mesure qu'ils ont avancé en âge : éloge qui ne convient qu'à ces deux poètes.

Outre les ouvrages que nous avons cités, on a aussi de lui un *Plan pour le progrès de la physique*, et un *Discours en forme de vision sur le gouvernement d'Olivier Cromwell*; c'est une satire amère, mais ingénieuse du caractère et du gouvernement de Cromwell. Addison a observé qu'aucun auteur n'a montré autant d'esprit que Cowley, suivant la définition que Locke a donnée de ce mot; et il en cite des exemples tirés du poëme intitulé *la Maîtresse*. Malgré cet éloge si flatteur, la plupart des productions de Cowley ne sont plus guère lues aujourd'hui. Nous avons sous les yeux une neuvième édition de ses œuvres, avec son portrait et sa vie par Spratt, Londres, 1700, in-fol. Le docteur Hard en a publié un choix, avec une nouvelle notice et des notes. en 2 vol., 1772. L'abbé Yart a traduit en français trois de ses odes dans son *Idée de la poésie anglaise*.

S—D.

COWLEY, navigateur anglais, se trouvait en Virginie, en 1683, lorsque le capitaine Jean Cook, célèbre boucanier, arriva sur cette côte avec un navire dont il s'était emparé dans la mer des Antilles. Cowley accepta la proposition que lui fit Cook, d'être son pilote pour aller au petit Goave à St.-Domingue, où l'on prenait les commissions pour les expéditions de ce genre. Le célèbre Dampier était aussi embarqué sur ce navire qui s'appelait *la Revanche*, et qui partit d'Achamapak le 25 août. Dès le lendemain, on enjoignit à Cowley de gouverner pour la côte d'Afrique: ils arrivèrent en septembre aux îles du cap Vert, puis à Sierra-Leona, y prirent un vaisseau de quarante canons, bien approvisionné, et se dirigèrent ensuite au sud-ouest. En décembre, dit la relation imprimée, on aperçut à l'ouest, par

les 47 degrés de latitude australe, une île inconnue, à laquelle on donna le nom d'île Pepys, en l'honneur du secrétaire du duc d'York, grand amiral d'Angleterre. Cette île ne se trouve plus aujourd'hui sur les cartes. Laborde, dans le tome 1<sup>er</sup>. de son *Histoire de la mer du sud*, affirme que le véritable manuscrit de Cowley, déposé au musée de Londres, porte, qu'étant à 47 degrés 40 minutes sud, il aperçut une terre à laquelle il ne put aborder, et qu'il resta en panne toute la nuit; près de cette île, il en vit une autre, ce qui lui fit croire que ces îles étaient les Sébaldes. Sa relation place néanmoins celles-ci par 51 degrés 25 minutes. Une tempête ayant empêché le vaisseau de passer par le détroit de Lemaire, les Anglais gagnèrent le large, et furent balottés pendant près de trois semaines par une tourmente qui les poussa jusqu'au-delà du 65<sup>e</sup>. degré. Ils rencontrèrent ensuite par le 40<sup>e</sup>. degré un vaisseau de leur nation, commandé par le capitaine Eaton; tous deux abordèrent à Juan Fernandès, puis firent des prises le long de la côte d'Amérique, et allèrent aux Gallapagos. Cook y mourut, et eut Davis pour successeur. Ils étaient au golfe d'Ampalla, lorsque Cowley quitta Davis pour aller avec Eaton: Dampier resta avec Davis. Les deux navires se séparèrent en septembre 1684, et, après avoir encore croisé sur la côte espagnole, Eaton traversa le grand océan et arriva en mars 1685, à Guam, d'où il se porta au nord de Manille, puis à Canton; il revint vers Manille chasser inutilement un navire tatar richement chargé, aborda au nord de Bornéo, et vint à Timor. L'insubordination de l'équipage était montée à un tel point que Cowley, dégoûté de ce métier, quitta le vaisseau avec dix-huit hommes de l'équipage. Ils achetèrent



un bateau, et arrivèrent à Chéribon, puis à Batavia. Le gouverneur les accueillit, et les fit embarquer sur un navire hollandais, en mars 1686. Cowley relâcha au cap de Bonne-Espérance en juin, en repartit en compagnie de cinq vaisseaux, eut connaissance des îles de Shetland en septembre, arriva à Helvoet-Sluis le 50, et le 12 octobre à Londres. Sa relation est curieuse, même pour la partie du voyage qu'il a faite avec Dampier, parce qu'il raconte sincèrement plusieurs particularités que ce dernier a cru devoir cacher. Elle contient, entre autres, une très bonne description des îles Galapagos. Elle a été publiée par Hacke, dans un recueil intitulé : *A collection of original Voyages containing, 1<sup>o</sup>. cap. Cowley's Voyage round the world.*, fig., Londres, 1699, in-8°. On trouve aussi ce voyage dans le tome I<sup>er</sup> du recueil de Harris, comparé avec celui de Dampier. Il est traduit en entier en français avec tous ceux du recueil de Hacke, dans le 5<sup>e</sup>. volume du voyage de Dampier. Quelques catalogues l'indiquent imprimé à part : *Voyages aux terres Magellaniques, par Cowley*, traduit de l'anglais, Rouen, 1751, in-12. Il a été joint aux traductions allemandes du voyage de Dampier. On en a des extraits en français, dans les ouvrages de l'abbé Prévost, de des Brosses et de la Borde; mais ils sont généralement tronqués, et l'on a beaucoup de peine, en les lisant, à comprendre la suite de la narration.

E—s.

COWLEY (ANNE), anglaise qui s'est fait une réputation comme auteur dramatique, descendait, par sa mère, du célèbre poète Gay. Elle naquit en 1745, à Tiverton, dans le comté de Devon, et reçut de son père, homme très instruit, une excellente éducation; cependant elle ne donna pas dès sa

première jeunesse, comme cela arrive ordinairement, des preuves du talent littéraire dont elle était douée. Il fallut qu'une circonstance vînt le lui révéler à elle-même, et ce ne fut qu'à l'âge de trente trois ans et après son mariage. Assistant un soir à la représentation d'une comédie qui eut du succès, son imagination s'alluma, et elle dit à son mari, comme le Corrège : « Et moi aussi, je suis auteur. » Celui-ci la raila sur sa présomption, ce qui ne fit que la piquer davantage. « Et bien, vous verrez, dit-elle. » En effet, le lendemain avant le dîner elle avait composé le premier acte de l'une de ses meilleures comédies (*le Déserteur*), et quinze jours après la pièce entière. Le succès qu'elle obtint l'encouragea à suivre la carrière qu'elle parcourut avec distinction pendant plusieurs années. Ses pièces sont écrites avec abandon et facilité. Elles sont au nombre de onze : I. *le Déserteur* (*the Runaway*) : ce fut sa première pièce, elle produisit 800 guinées, la suivante 1200; II. *le Stratagème d'une belle* (*the Belle's Stratagem*); III. *Quelle est la dupe?* IV. *Albine*, tragédie; V. *Qu'est-ce que l'homme?* VI. *Un coup hardi pour un mari*; VII. *Il a plus d'une corde à son arc* (*more ways than one*); VIII. *l'Ecole des vieillards* (*the School for grey beards*); IX. *le Destin de Sparte*, tragédie; X. *Un jour en Turquie*; XI. *La ville que vous voyez* (*The town before you*). On a d'elle, en outre, trois poèmes épiques, *la Pucelle d'Arragon*, *le Village écossais*, et *le Siège d'Acree*, ainsi que quelques poèmes de peu d'étendue. Miss Anne Cowley est morte à Tiverton en 1809. On a remarqué que, bien qu'auteur dramatique, elle n'allait presque jamais au spectacle.

X—s.

COWPER (GUILLAUME), célèbre anatomiste et chirurgien de Londres, où il mourut en 1710, était membre de la société royale. D'un talent supérieur dans l'art de disséquer et d'injecter les cadavres humains et ceux des brutes, il consigna le résultat de ses laborieuses recherches dans divers ouvrages qui sont fréquemment consultés : I. *Myotomia reformata, or a new administration of all the muscles of human bodies*, Londres, 1694, in-8°. Les figures sont généralement exactes ; mais elles n'offrent pas l'élégance et la pureté qu'on avait droit d'attendre d'un anatomiste qui était en même temps fort bon dessinateur. On trouve dans ce traité des détails intéressants et des observations nouvelles sur les muscles de la tête, de la face, du cou, sur les organes génitaux, etc. Cowper se proposait de donner encore à son livre un plus haut degré de perfection, lorsque la mort le surprit. Le docteur Richard Mead se chargea d'exécuter le projet de l'auteur, et publia en 1724, à Londres, une seconde édition de la *Myotomie*, in-fol., avec des planches magnifiques. On regrette cependant que l'éditeur, plus médecin qu'anatomiste, se soit moins attaché à perfectionner l'ouvrage, à l'enrichir de faits nouveaux, qu'à l'embellir d'ornements superflus. II. *The Anatomy of human bodies*, Oxford, 1697, in-fol. ; Londres, 1698, in-fol. ; traduite en latin par Guillaume Dundass, sous ce titre : *Anatomia corporum humanorum, centum et quatuordecim tabulis singulari artificio nec minori elegantia ab excellentissimis qui in Europa sunt artificibus ad vivum expressis, atque in æs incisus, illustrata, amplius explicata, multisque novis anatomicis inventis chirurgicisque observationibus aucta,*

Leyde, 1739, in-fol. ; Utrecht ; 1750, in-fol., etc. Des cent quatorze planches comprises dans cette anatomie, neuf seulement appartiennent à Cowper ; les cent cinq autres sont prises de Bidloo, qui cita le plagiaire au tribunal de la société royale de Londres. (V. BIDLOO). Cowper se défendit assez mal dans un opuscule qui renferme des assertions fausses, des inculpations calomnieuses et un ton de plaisanterie tout-à-fait déplacé : *Ευζημιαι, in quâ dotes plurimæ et singulares Godefridi Bidloo, M. D. et in illustrissimâ Leydarum academiâ professoris celeberrimi, peritia anatomica, probitas, ingenium, elegantia latinæ leporis, candor, humanitas, ingenuitas, solertia, verecundia, humilitas, urbanitas, etc., celebrantur, et ejusdem citationi humillimè respondetur*. III. *Glandularum quarumdâ nuper detectarum, ductumque earum excretoriorum descriptio cum figuris*, Londres, 1702, in-4°. Cowper avait la manie de s'approprier les découvertes des autres. En effet, les glandes urétrales, dont il est ici question, avaient été démontrées depuis plusieurs années par l'illustre anatomiste Méry ; elles ont cependant retenu le nom de glandes de Cowper. Le vaste domaine des sciences présente une foule de larcins pareils. Il faut convenir néanmoins que Cowper a décrit le premier une glande plus petite que celles de Méry, et située dans la courbure de l'urètre, sous la symphyse du pubis. Les *Transactions philosophiques* de Londres renferment plusieurs mémoires de Cowper ; il en est deux surtout qui méritent d'être particulièrement distingués. Dans l'un, il s'agit de la suture du tendon d'Achille ; l'autre présente des observations curieuses sur l'anat-

tomic de l'opossum (*didelphis marsupialis* de Linné). — COWPER (Guillaume), également médecin, mort en 1767 à Chester sa patrie, a publié : I. *Sommaire de la Vie de S. Werburgh*, etc., Chester, 1749, in-4°; II. *il Penseroso (Contemplation du soir dans le cimetière de St.-Jean à Chester)*, Londres, 1767, in-4°. Il était membre de la société des anti-quaïres de Londres. C.

COWPER (GUILLAUME, comte), grand chancelier d'Angleterre, après s'être distingué par son éloquence au barreau, fut, sous le règne de Guillaume III, nommé l'un des conseils du roi, et ensuite membre du parlement. Sa réputation augmenta de jour en jour, et en 1705, la reine Anne lui confia la garde du grand sceau. L'année suivante, choisi pour être membre de la commission chargée d'effectuer l'union entre l'Angleterre et l'Écosse, il contribua beaucoup à faire adopter cette mesure aux commissaires écossais, et présenta à la reine le projet d'union. Lorsque les bills relatifs à la succession de la maison d'Hanovre eurent été sanctionnés, il écrivit à l'électeur pour l'assurer de son attachement à la succession protestante. Ses services lui valurent l'importante dignité de grand chancelier. Il se montra un zélé défenseur de Marlborough. La reine ayant changé son ministère en 1710, désira que Cowper continuât ses fonctions; mais il refusa de rester avec des personnes dont les principes politiques ne s'accordaient pas avec les siens. La part qu'il prit aux mesures de l'opposition contre l'administration du comte d'Oxford lui attira une attaque violente de Swift, dans le papier appelé *The Examiner*. A la mort d'Anne, il fut un des lords placés à la tête du gouvernement, en attendant l'arrivée de

George I<sup>er</sup>. Ce prince le fit grand chancelier. Cowper résigna cet emploi en 1718, lorsque les membres de l'administration furent changés; il prit ensuite une part très active à tous les débats de la chambre haute. En 1725, il prononça un long discours en faveur d'Atterbury, et fit voir le danger qui résulterait à l'avenir de la légèreté que l'on mettait à le condamner. La dernière fois que Cowper parla, ce fut pour s'opposer au projet d'une taxe extraordinaire sur les catholiques. Il démontra en vain qu'un tel projet était absurde et impolitique; le bill ayant été adopté, Cowper et plusieurs autres lords signèrent une protestation. Cowper mourut le 10 octobre 1725, avec la réputation d'un magistrat habile et intègre. « Son élo- » quence, dit lord Chesterfield, se » distinguait moins par la force du » raisonnement, que par la pureté » et l'élégance de la diction. Il s'é- » nonçait avec tant de grâce, qu'il » était toujours universellement ap- » plaudi, et qu'il gagnait le cœur et » l'esprit de ses auditeurs. » E—s.

COWPER (SPENCER), né à Londres en 1713, mort le 25 mars 1774, dans son doyenné de Durham, était le plus jeune des fils du comte Cowper, et petit-fils du grand chancelier de ce nom. On a de lui huit *Sermons*, *Avis à une dame*, un savant *Traité sur la Géométrie*, ouvrages très estimés en Angleterre; mais il est plus connu par ses tables de la lune, nommées *Tabulæ dunelmenses* (Tables de Durham), et insérées dans son livre intitulé: *A Treatise on the parallactic angle*, etc., Londres, 1766, in-4°. X—s.

COWPER (GUILLAUME), l'un des meilleurs poètes anglais du 18<sup>e</sup> siècle, naquit en 1752, à Berkhamstead, dans le comté de Hertford. Son père,

recteur de cette paroisse, était neveu du grand chancelier du même nom. Il fit d'excellentes études à l'école de Westminster, dont il rapporta néanmoins un grand éloignement pour le système de l'instruction publique. Ce genre d'enseignement était cependant le plus propre à corriger la timidité naturelle de son caractère et la disposition hypocondriaque qui a tourmenté toute sa vie. Ses pères ayant depuis long-temps occupé la place honorable et lucrative de secrétaire de la chambre des pairs, il se prépara à la remplir en s'attachant à l'étude des lois de son pays; mais à peine eut-il pris possession de cette place, que l'idée seule de prononcer quelques mots dans cette assemblée imposante le remplit d'une sorte d'effroi. Non seulement il résigna son emploi, mais il renonça dès-lors à exercer aucun autre emploi public. Il avait malheureusement adopté les principes sévères du calvinisme; des terreurs religieuses vinrent troubler une imagination malade; on fut obligé de le confier au docteur Cotton, médecin distingué qui dirigeait un établissement pour le traitement des aliénés, à St.-Albans; mais quoiqu'il en sortît quelque temps après, il n'en fut pas moins en proie le reste de sa vie à des accès d'une mélancolie sombre, dont presque tous ses ouvrages sont empreints. Après la mort de son ami, le docteur Unwin, il alla se fixer avec la veuve de cet ecclésiastique, à Olney, dans le comté de Buckingham, où ils véquirent dans une étroite union dont on n'attaqua pas la pureté. Il se lia aussi avec le ministre de la paroisse, le docteur Newton, rigide calviniste, auquel il remit des hymnes de sa composition, imités en partie des hymnes mystiques de M<sup>me</sup>. Guyon, et que Newton publia vers 1782,

dans un volume intitulé *Hymnes d'Olney*. Il est remarquable qu'avec une imagination si poétique, ayant été élevé dans un collège où l'émulation développe d'ordinaire le talent, Cowper n'ait fait ses premiers vers qu'à l'âge de quarante ans. Il publia lui-même, en 1782, un volume de ses poésies morales, qui firent peu de sensation; mais en 1785, son nom devint tout à coup célèbre par la publication d'un poème en six chants, intitulé *la Tâche* (*The Task*), que fit naître une circonstance assez singulière. Une femme d'esprit, mistress Austen, avec qui il était lié, et qui professait une admiration presque exclusive pour Milton, lui imposa un jour *la tâche* d'écrire un poème en vers blancs sur tel sujet qu'il voudrait choisir, par exemple sur un *sopha* qui se trouvait dans l'appartement. Cowper se mit à l'ouvrage, et c'est ainsi que fut composé un des meilleurs poèmes moraux qui existent dans la langue anglaise, bien qu'il pêche par l'unité du plan, et que ce ne soit guère qu'une suite de réflexions morales, amenées par une espèce de badinage. Il n'y a que les premiers vers du poème qui se rapportent à ce qui paraît en être l'objet, c'est-à-dire, au *sopha*; le reste est, en général, d'une teinte grave et religieuse. On y remarque particulièrement des descriptions très poétiques. Cowper est, après Thomson, le poète anglais qui a le mieux observé et peint la nature. On trouve à la suite de ce poème, *Tirocinium*, ou *Revue des écoles*, où il s'élève avec force contre l'éducation publique de son pays, et l'*Histoire de Jean Gilpin*, que mistress Austen lui avait racontée pour l'égayer dans un de ses moments de mélancolie, et où sa muse s'est déridée un moment; mais ces accès de gaîté

n'étaient dans Cowper qu'un effort de son esprit. La disposition malheureuse à laquelle il était en proie vint l'opprimer plus que jamais, et ce fut pour y chercher une distraction puissante qu'il entreprit de traduire en vers blancs l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, travail qu'il paraît avoir exécuté dans une sorte de ravissement, et « qu'il » ne vit, dit-il, terminé qu'avec le » regret qu'on sent en se séparant » d'un compagnon chéri. » Cette traduction, moins poétique que celle de Pope, est beaucoup plus fidèle; il est vrai que l'esclavage de la rime était un grand désavantage pour celui-ci. Cette traduction fut publiée en 1791, Londres, 2 vol. in-4°. Il en a paru une 2<sup>e</sup>. édition en 1805, 4 vol. in-8°. Cowper produisit encore quelques poèmes de peu d'étendue, et continua de languir jusqu'à sa mort, arrivée en 1800. W. Hayley, son ami, a publié sa vie en 1806, 4 vol. in-8°. Il y a joint quelques ouvrages posthumes, beaucoup de lettres, et quelques traductions du latin en vers anglais et de l'anglais en vers latins. Il y a beaucoup d'inégalité dans toutes ces compositions; et c'était un effet de son tempérament plutôt qu'un défaut de son talent. Cowper est, après Milton, le poète anglais, sans en excepter Philipps, qui a le mieux écrit en vers blancs; mais il n'a pu ranimer le goût de ce genre de poésie. Johnson disait que Milton n'avait écrit son poème en vers blancs, que parce qu'il n'aurait pu l'écrire en vers rimés.

S—D.

COX (RICHARD), théologien anglais, né en 1499 à Whaddon dans le comté de Buckingham, de parents obscurs, obtint une place d'agrégé à Cambridge, et passa de là à Oxford, où il fut appelé par le cardinal Wolsey, avec plusieurs autres écoliers distin-

gués, pour faire partie du nouveau collège que venait d'y fonder le cardinal. Le penchant de Cox pour les opinions de Luther attira sur lui l'animadversion des chefs de l'université, qui le dépouillèrent de ses places et le firent mettre en prison comme hérétique. Remis en liberté quelque temps après, il devint maître de l'école d'Éaton, et ensuite, à la recommandation de l'évêque Cranmer, il fut fait successivement archidiaque d'Ély, premier prébendaire de cette cathédrale, prébendaire de Lincoln, doyen de Christ-Church, et enfin précepteur du jeune prince Édouard, depuis Édouard VI. À l'avènement de ce prince, il fut fait conseiller privé, aumônier du roi, chanoine de Windsor et doyen de Westminster. Persécuté dans sa jeunesse pour cause de religion, il se trouvait alors dans le cas d'user de représailles, et il n'était guère probable qu'il y manquât; cependant il paraît que son zèle ne s'exerça d'abord que sur les livres. Chargé de visiter l'université d'Oxford, il brûla ou détruisit, dit-on, tous les livres contenant quelques gravures, soit figures de mathématiques ou autres, les regardant comme propres à favoriser le catholicisme, ou capables de servir à des conjurations magiques. Il détruisit également les livres de théologie, et généralement tous ceux qui avaient été faits par des catholiques; mais en même temps, il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus efficacement à ce que le roi s'emparât des biens des universités et des collèges. Du moins avait-il l'excuse de persécuter pour sa propre opinion, pour son propre compte, et non pour celui du gouvernement; ce qui fut bien prouvé lorsque, sous la reine Marie, obligé de s'enfuir après avoir été mis en prison et dépossédé de ses places,

il alla subir parmi ses compagnons d'exil les maux que causait l'intolérance. Établi à Strasbourg, il apprend qu'un grand nombre d'Anglais, établis à Francfort, avaient abandonné la liturgie anglicane, pour s'en composer une particulière, sur le modèle des réformés de France et de Genève. Il part aussitôt pour ramener au bercail ces brebis égarées, et, n'y pouvant parvenir par la persuasion, dénonce aux magistrats le ministre de la congrégation, Knox, pour avoir dit, dans un livre publié quelques années auparavant, que l'empereur n'était pas moins ennemi du Christ que Néron. Knox ayant été banni, Cox ne trouva plus d'obstacles à ses projets; en sorte que les opposants se dispersèrent pour chercher ailleurs la liberté de conscience dont il ne voulait pas leur permettre de jouir aux lieux où ils étaient venu la chercher. En même temps, fidèle à son amour pour la science, qu'il favorisait tant qu'elle n'était pas contraire à ses idées fanatiques, il établit à Francfort une sorte d'université anglaise, avec un professeur de grec, un d'hébreu, un de théologie, et un trésorier chargé de recevoir les contributions qui seraient envoyées d'Angleterre pour le soutien de l'établissement. En 1558, l'avènement d'Élisabeth lui rendit la liberté de rentrer en Angleterre; il fut nommé en 1559 évêque d'Ély, et depuis, son zèle s'exerça particulièrement à protéger les biens du clergé contre l'avidité de la cour et des courtisans, à défendre, contre l'opinion de la reine, le mariage des ecclésiastiques, et à faire bannir de la chapelle royale le crucifix et les cierges, reste de catholicisme, qui blessaient tellement la conscience du pieux évêque qu'il refusa long-temps d'officier dans cette chapelle. Il passa le reste de

sa vie à disputer aux courtisans les biens de son évêché, tantôt cédant, tantôt résistant, enfin tellement tourmenté et fatigué qu'il offrit de résigner son évêché pour une pension annuelle de 200 liv. sterl.; mais il ne se trouva aucun ecclésiastique qui voulût accepter cet évêché dans l'état où prétendait le réduire la rapacité des spoliateurs, en sorte qu'il y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1581. C'était un homme instruit, de bonne foi, et de mœurs pures, mais fanatique entêté, soupçonné d'avarice et peu disposé à pardonner. Il est le premier qui ait donné l'exemple d'établir sa femme avec lui dans un collége. On a de lui plusieurs lettres et petits traités théologiques. Il a contribué à la composition de la première liturgie de l'Église anglicane, et il fut un des principaux commissaires chargés de la revoir en 1559. Dans la traduction de la Bible, communément nommée la *Bible des évêques*, il a donné les quatre *Évangiles*, les *Actes des apôtres*, et l'*Épître aux Romains*. X—s.

COX (sir RICHARD), historien irlandais, naquit en 1650, à Bandon, dans le comté de Cork. Devenu orphelin avant d'avoir atteint sa troisième année, il fut élevé par les soins d'un oncle maternel, qui le destina à la carrière du barreau. Il y fit des progrès rapides, et, jeune encore, exerça avec réputation la profession d'avocat en Irlande; mais malgré ses talents, son attachement à la religion protestante lui laissait alors peu d'avancement à espérer et lui donnait beaucoup à craindre; en sorte qu'il prit le parti de passer en Angleterre et de se fixer à Bristol, où il s'occupa de son ouvrage intitulé : *Hibernia anglicana*, ou *Histoire d'Irlande depuis sa conquête par les Anglais jusqu'au temps*

présent ; la première partie de cet ouvrage parut en 1689. Au moment de la révolution , il vint à Londres , publia un petit écrit sur la *nécessité de faire roi le prince d'Orange*. Son zèle fut récompensé par les faveurs de la nouvelle cour. Il fut successivement sous-secrétaire d'état , archiviste de Waterford , second juge de la cour des plaids communs , gouverneur du comté et de la cité de Cork , où il se conduisit avec beaucoup d'adresse et de courage , mais avec une assez grande dureté , et enfin en 1705 , lord chancelier d'Irlande. Il avait été créé chevalier en 1692 , et fut fait baronet en 1706. En 1695 , il avait été privé de tous ses emplois , pour avoir insisté sur l'observation des articles de Limerick , que l'on trouvait trop favorables aux catholiques ; ce qui , vu ses opinions , fait honneur à sa justice , dans un temps où des prêtres fanatiques criaient en chaire que c'était haute trahison que de capituler même avec le roi. Eloigné de la cour à la mort de la reine Anne , il se retira dans son pays natal , et y mourut en 1755. La seconde partie de son *Histoire d'Irlande* avait été publiée en 1700 ; mais le succès de la première partie l'avait engagé à trop précipiter la composition de la seconde , qui se trouve ainsi fort inférieure. En tout , cet ouvrage n'est guère estimé que pour les recherches qu'il contient. Cox a aussi publié quelques ouvrages de théologie. — Un autre Cox ( Léonard ) , grammairien anglais , mort en 1549 , a laissé , entre autres écrits , un *Commentaire sur la grammaire de Lilly*. X—s.

COXCIE ( MICHEL ) , peintre flamand , né à Malines en 1497 , et mort en 1592 en tombant d'un échafaud sur lequel il travaillait , fut élève de van Orley. Les biographes italiens font de grands éloges de cet artiste , qui avait

fait une étude particulière des tableaux de Raphaël ; les fréquentes imitations qu'on en retrouve dans quelques uns de ses tableaux ont même fait croire qu'il avait été élève de ce grand maître. Lanzi , dans sa *Storia pittorica* , dit qu'à une invention fertile , il joignait l'exécution la plus gracieuse , et que ses meilleurs ouvrages sont passés en Espagne , où ils ont été achetés à grands prix. Une composition intéressante , un dessin correct , un coloris brillant et agréable , une touche nette et soignée , et surtout la rareté des ouvrages de ce maître , rendent ses tableaux d'autant plus précieux , que , par leur petite dimension , ils trouvent leur place dans tous les cabinets. Celui qui représente l'*Ecce homo* est un de ses plus beaux ouvrages. A—s.

COYER ( GABRIEL-FRANÇOIS ) , né à Baume-les-Dames , en Franche-Comté en 1707. Après avoir fait ses études chez les jésuites de Porentruy , il entra dans cette société , mais il n'y demeura que peu d'années , et vint à Paris , où il fut chargé de l'éducation du prince de Turenne , depuis duc de Bouillon. Son élève conserva toujours la plus tendre reconnaissance de ses soins , et l'abbé Coyer lui dut l'heureuse aisance dont il a joui toute sa vie. Il se fit d'abord connaître par de petites brochures , écrites avec légèreté et finesse , et qui , sous l'apparence de la frivolité , contenaient de sages leçons. Ces brochures , recueillies sous le nom de *Bagatelles morales* , furent jugées , lorsqu'elles parurent , avec un enthousiasme qu'elles étaient loin de mériter , et , peu après , critiquées avec une amertume non moins déplacée. L'abbé Coyer n'était ni un penseur profond , ni un grand écrivain ; mais il avait l'esprit orné. Son style , déparé par trop de néologismes , est facile et agréable ; il saisit assez bien

les ridicules, et les rend quelquefois d'une manière piquante. Sa manière n'est pas celle des maîtres; ses tableaux sont petits et sa touche est mesquine; il amuse plus qu'il n'instruit; mais enfin il amuse, et ce mérite est le premier aux yeux de bien des lecteurs. Le succès de ses *Bagatelles* nuisit à ses autres ouvrages. Lorsqu'il voulut être grave, ou s'obstina à ne voir en lui qu'un homme superficiel. Sa *Noblesse commerçante*, livre plein de vues neuves et utiles, et son *Histoire de Sobieski*, que Voltaire trouvait bien écrite et intéressante, furent jugées avec d'autant plus de sévérité, que les premiers essais de l'auteur avaient été reçus avec plus d'indulgence. Malgré ses liaisons avec les hommes les plus célèbres en littérature, il ne put jamais parvenir à se faire ouvrir les portes de l'académie française. Il fut plus heureux dans les pays étrangers; car on le reçut de l'académie des Arcades, pendant son séjour à Rome, en 1765, et de la société royale de Londres, dans le voyage qu'il fit en Angleterre, en 1768: il était aussi membre de l'académie de Nancy. Il dit un jour qu'il voulait s'établir à Ferney pour trois mois chaque année, ce qui fit dire à Voltaire: « Don-Quichotte prenait » les auberges pour des châteaux; mais » l'abbé Coyer prend les châteaux » pour des auberges. » Coyer mourut à Paris, le 18 juillet 1782, regretté des nombreux amis que lui avaient faits, plus que ses talents, les qualités de son cœur. Ses œuvres ont été recueillies en 7 vol. in-12, Paris, 1782, On y trouve: I. les *Bagatelles morales*, Paris, 1754, in-12 (l'auteur a réuni sous ce titre plusieurs petits ouvrages qu'il avait publiés séparément); le *Siècle présent*; *Découverte de la pierre philosophale*; *L'Année merveilleuse*; la *Ma-*

*gie démontrée*; *Plaisir pour le Peuple*; *Lettre à un Grand*; la *Découverte de l'île Frivole*, etc. II. Trois dissertations; l'une sur le vieux mot *patrie*, l'autre sur la nature du peuple, et la troisième sur la différence de deux anciennes religions, la grecque et la romaine, 1755, in-12. III. *Discours sur la Satyre contre les Philosophes*, Athènes, 1760, in-12; c'est une critique de la comédie des *Philosophes*, de M. Palissot. IV. *Lettre au P. Berthier, sur le matérialisme*, Genève, 1759, in-12. Le but de l'auteur est de détruire les accusations de matérialisme que des journalistes avaient intentées contre plusieurs écrivains célèbres. On s'aperçoit trop qu'il veut être plaisant, et il n'y réussit pas toujours. V. *De la prédication*, 1766, in-12: Ce petit ouvrage attira des ennemis à l'auteur. On prétendit qu'il voulait prouver qu'il était inutile de prêcher, et l'on se méprit sur son véritable but, qui était de montrer que les hommes ne se rendent point à l'évidence sur ce qui contrarie leurs goûts et leurs passions. VI. *La Noblesse commerçante*, Londres (Paris), 1756, in-12. M. le chevalier d'Arcq opposa à cet ouvrage la *Noblesse militaire*; l'abbé Coyer lui répondit par le suivant: VII. *Développement et défense du Système de la noblesse commerçante*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. Le gouvernement décida la question en faveur de l'abbé Coyer, en accordant la noblesse aux négociants distingués. VIII. *Chinki, Histoire Cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays*, Londres, 1768, in-8°, trad. en allemand, Lindau, 1770, in-8°, et en suédois, Stockholm, 1772, in-8°. Cet ouvrage, dirigé contre les maîtresses, avait été demandé à l'auteur; il reparut sous le ministère de Turgot, et occasionna en partie l'abolition



momentanée des jurandes. (Voyez CLICQUOT-BLERVACHE). IX. *L'Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne*, Amsterdam (Paris), 1761, 3 vol. in-12, trad. en allemand, 1762, in-8°; en anglais, id.; en russe, par J. Bogharousky, St.-Petersbourg, 1770-75, in-8°, ouvrage dont on a dit beaucoup trop de mal, et qui se fait lire avec plaisir. On souhaiterait que le style en fût plus pur, et que l'auteur eût su mieux choisir dans les matériaux qui lui avaient été fournis. X. *Plan de l'éducation publique*, Paris, 1770, in-12, peu connu; on y trouve cependant quelques vues sages, mais trop d'esprit systématique, trop de goût pour les innovations: plusieurs idées qu'il donne comme les siennes, sont tirées de *l'Émile*, et elles n'ont rien gagné sous la plume de l'abbé Coyer. XI. *Voyage d'Italie et de Hollande*, Paris, 1775, 2 vol. in-12, ouvrage superficiel, et qui cependant a été traduit en allemand, par Lederer, Nuremberg, 1776, in-8°. XII. *Nouvelles Observations sur l'Angleterre*, Yverdun, 1779, in-12, trad. en allemand en 1781, et en anglais en 1782. Quelques-unes de ces observations sont justes et bien présentées, mais l'auteur affecte trop de louer les Anglais. On a encore de l'abbé Coyer une traduction du *Commentaire de Blackstone sur le Code criminel d'Angleterre*, Paris, 1776, 2 vol. in-8°, et une *Lettre au docteur Maty sur les Géants Patagons*. Bruxelles, 1767, in-12, trad. en allemand par Turner, avec des notes, Dantzic, 1769, in-8°. W—s.

COYPEL (NOËL) le premier de tous ceux de ce nom qui se soit adonné à la peinture, était fils de Guyon Coppel, cadet d'une famille de Cherbourg. Il naquit à Paris le 25 décembre 1628. Il apprit les éléments de la peinture d'un peintre obscur nom-

mé *Guillerié*, et fit des progrès rapides; il n'avait encore que dix-huit ans lorsqu'il fut agréé pour travailler aux décorations de l'opéra d'*Orphée*. Depuis ce temps, il fut presque toujours employé aux ouvrages des maisons royales. Il fit en 1655 plusieurs tableaux au Louvre, dans l'Oratoire et dans la chambre du roi; il orna aussi de ses ouvrages l'appartement du cardinal Mazarin; ce fut encore lui qui, au temps du mariage de Louis XIV, peignit dans le même palais tous les tableaux des plafonds de l'appartement de la reine; ceux de la magnifique salle des machines du palais des Tuileries, plusieurs morceaux de l'appartement de la reine mère à Fontainebleau, etc. Il fut reçu en 1665 à l'académie royale de peinture, qui était établie depuis 1648: son tableau de réception représentait *la Mort d'Abel*. Cet ouvrage fut généralement admiré. En 1660, Coppel fit orner, sur ses dessins, l'appartement du roi aux Tuileries. En 1672, le roi, après lui avoir assigné un logement aux galeries du Louvre, le nomma, sous la surintendance de Colbert, directeur de l'académie de Rome. Il peignit pendant son directorat quatre tableaux qui firent long-temps l'ornement de la salle des gardes de la reine à Versailles, et qui représentent *Solon*, *Trajan*, *Alexandre-Sévère* et *Ptolémée-Philadelphie*. Les deux premiers sont maintenant au musée de Versailles, et les deux autres au musée Napoléon. Celui qui représente Solon expliquant ses lois a été gravé par Duchange, les trois autres l'ont été par Ch. Dupuis. Après la mort de Mignard, Louis XIV, que les guerres désastreuses de la fin de son règne avaient obligé de restreindre les dépenses de sa couronne, et qui avait compris le titre de premier peintre dans ses

réformes, nomma Noël Coypel directeur perpétuel de l'académie, avec une pension de mille écus. L'académie envoya à Coypel une députation pour lui exprimer sa satisfaction. Enfin, en 1705, âgé de soixante-dix-sept ans, il peignit deux grandes compositions qu'on a long-temps admirées au-dessus de l'autel des Invalides, et qui représentaient l'*Assomption de la Vierge*. Deux ans après, il mourut, à Paris, le 24 décembre 1707. Il avait été marié deux fois; la première avec Madeleine Hérauld, qui eut aussi quelque talent pour la peinture, et qui fut la mère d'Antoine Coypel, dont nous allons parler; la seconde fois avec Anne-Françoise Perrin, de la famille des Boulognes, et qui a peint quelques tableaux oubliés depuis long-temps. Noël eut quatre enfants de cette seconde femme. Le poids de l'âge n'avait point affaibli son imagination, ni les grâces de son pinceau. Ses figures ne sont pas toujours dessinées avec correction, et quelquefois il a donné à ses personnages des attitudes de théâtre, et a trop souvent manqué à la fidélité du costume; mais la plupart de ces défauts disparaissent sous l'éclat d'un coloris plein de vie, sous une ordonnance magnifique et qui a quelque chose des vastes compositions de Lebrun. L'histoire sacrée et profane lui étaient également familières; il avait fait une étude particulière de la perspective et de l'anatomie. Pour le distinguer de ses enfants, les amateurs l'appelaient communément *Coypel le Poussin*. Il lut à l'académie de peinture, en 1670, plusieurs discours qui furent recueillis en 1741, un vol., in-4°.; les principes de l'art y sont développés avec beaucoup de sagesse et de clarté. Careme a fait imprimer dans le même volume un dialogue de Noël Coypel sur le coloris; ce mor-

ceau, qui occupe cent cinquante-trois pages, est un véritable traité sur cette matière. Le portrait de Noël Coypel, peint par lui-même, a été gravé en 1708 par J. Audran. A—s.

COYPEL (ANTOINE), fils aîné du précédent, né à Paris en 1661, fut élève de son père, qui le mena avec lui à Rome, où il se lia d'amitié avec le Bernin. Il aima sa manière, lui demanda des conseils, et le prit pour guide. C'était perdre d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre par les études qu'il faisait d'après Raphaël et les Carraches; il négligea les beautés vraies que les ouvrages de ces grands maîtres lui avaient appris à imiter, pour se laisser aller au goût affecté que le Bernin lui avait inspiré. Antoine n'avait que dix-huit ans lorsqu'il quitta Rome pour revenir à Paris, c'est-à-dire qu'il sortit de la capitale des arts à l'âge où il aurait pu lui être utile d'y entrer. Il fit à l'âge de dix-huit ans, pour l'église de Notre-Dame de Paris, le tableau qui représente l'*Assomption de la Vierge*. Nommé, à l'âge de vingt-ans, premier peintre de Monsieur, il devint premier peintre du roi en 1715. En 1719, le duc d'Orléans, régent, à qui il avait donné des leçons de dessin, lui fit présent d'un carosse et d'une pension de 1,500 fr. Coypel était très supérieur à plusieurs artistes, même très distingués, de son temps, mais il a été funeste à l'école française, précisément parce qu'à ses défauts il a joint des qualités assez séduisantes. Il savait agencer d'une manière théâtrale une grande machine; mais parce qu'il répandait dans ses tableaux des traits de bel esprit, on crut qu'il possédait la véritable poétique de l'art. Les femmes qu'il peignait avaient une physionomie française, que ses contemporains prirent d'autant plus volontiers pour de la beauté, qu'ils

urent s'y reconnaître ; et quoique la minauderie prît toujours sous son minceau la place de la grâce, il était regardé comme le peintre gracieux par excellence. Il consultait le comédien Baron, sur les attitudes qu'il devait donner à ses figures, et travestissait les héros de l'antiquité en héros de théâtre ; il adopta ainsi toutes les affectations alors à la mode, et plut à la cour, parce que la cour se reconnaissait dans ses ouvrages ; elle voyait avec plaisir que l'art prenait exemple d'elle pour s'écarter de la nature. A tout cela, il joignait un coloris d'éventail que les gens du monde appelaient une belle couleur. Le plus considérable de ses ouvrages, celui où il avait cherché le plus à déployer tous ses talents, et dans lequel il avait peut-être le mieux développé tous ses défauts, était la nouvelle galerie du Palais-Royal, qui a été détruite, et dans laquelle il avait représenté quatorze sujets de l'*Énéide*. Par l'air français, par les manières de l'ancienne cour qu'il avait répandues dans ces morceaux, on pouvait dire qu'il avait fait une *Énéide travestie* : cette suite a été gravée par différents maîtres. On voyait à Paris, avant la révolution, un grand nombre de ses ouvrages, entre autres, deux tableaux à Notre-Dame, l'*Assomption* dont nous avons parlé, et *Jésus - Christ dans le temple avec les docteurs*. Son *Jugement de Salomon* et son *Athalie* sont au Musée de Versailles ; ils ont été gravés par Gérard et J. Audran. Coypel doit être mis au nombre des bons graveurs à l'eau-forte ; son estampe de *Démocrite*, qu'il a gravée d'après un de ses tableaux, et son *Ecce homo*, sont des gravures pleines de goût et de facilité. On a de lui : I. *Épître d'un père à son fils, sur la peinture*, qu'on trouve dans les *Dé-*

*lassements poétiques* de Lamartinière ; II. vingt discours sur la peinture, qui furent recueillis en 1721 en un vol. in-4°. et dédiés au duc d'Orléans. Il mourut le 7 janvier 1722. Son portrait, peint par lui-même, a été gravé en 1717 par J. B. Massé.

A—s.

COYPEL (CHARLES-ANTOINE), fils du précédent, né à Paris en 1694, fut élève et imitateur de son père, mais avec une grande infériorité. La faveur l'éleva à la place de premier peintre du roi. Son grand défaut, que rien ne peut réparer, était de manquer absolument de caractère. Il dessinait souvent à l'académie dont il était directeur. Un soir, un jeune élève se glissa derrière lui : « Tu as, lui dit-il, » un bel habit de velours, et tu des- » sines une figure de camelot, » puis il se perdit dans la foule. Charles-Antoine quitta l'*histoire* pour la *bambochade*, et se trouva encore inférieur à ce genre. C'était, au reste, un peintre bel esprit, qui donnait à l'étude du théâtre le temps qu'il dérobaît à son art. Il composa beaucoup de pièces de théâtre, dont quelques-unes obtinrent du succès dans leur nouveauté. Ces pièces sont au nombre de vingt-quatre, dont deux tragédies en trois actes et en vers, *Alceste* et *Sigismond* ; deux comédies en cinq actes et en prose, l'*École des Pères* et la *Force de l'Exemple* ; dix-sept comédies en trois actes et en prose, le *Triomphe de la Raison*, la *Capricieuse*, le *Danger des Richesses*, les *Bons Procédés*, les *Désordres du Jeu*, l'*Auteur*, le *Talent*, les *Trois Frères*, les *Captifs* de Plaute, la *Soupçonneuse*, la *Vengeance honnête*, les *Jugements téméraires*, le *Désiant*, l'*Indocile*, la *Poésie et la Peinture*, la *Répétition*, les *Folies de Cardenio* ; une comédie en un acte et en prose, les

*Tantes*, et deux pièces bouffonnes pour le théâtre Italien, *Arlequin dans l'île de Ceylan* et *les Amours à la chasse*. Aucune de ces pièces n'a été imprimée, et on lit dans le catalogue du duc de la Vallière que cet amateur de raretés dramatiques eut beaucoup de peine à en obtenir une copie de l'auteur (1). Coyzel mourut le 14 juin 1752. A—s.

COYPEL (NOËL-NICOLAS), fils de Noël et oncle du précédent, naquit à Paris, le 7 janvier 1688. Il fut élève de son père, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions, et fit à vingt-un ans, pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet, deux bons tableaux, dont l'un représentait *la Manne*, et l'autre *Moïse qui frappe le rocher*. Son *Enlèvement d'Europe*, qui parut ensuite à l'exposition de la galerie d'Apollon, acheva sa réputation. On y remarqua la richesse de la composition, l'élégance des formes et la correction du dessin. Ces différents genres de mérite se retrouvent dans les autres ouvrages de Coyzel; mais aucun ne lui fit plus d'honneur que la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Sauveur, peinte en 1751: elle représentait le ciel ouvert, et toute la cour céleste qui s'empressait d'accueillir la Vierge, dont l'assomption était aussi représentée dans un tableau placé au-dessous. On admirait, dans cette belle composition, l'harmonie de l'ensemble et l'intelligence du clair obscur; elle présentait une heureuse imitation des grands ouvrages des maîtres italiens; des figures de relief, coloriées parmi d'autres figures de plate peinture, offraient une innovation remarquable. Coyzel mourut le 14 décembre 1754, au moment où les amateurs attendaient

(1) On peut ajouter à cette liste l'*Education perdue*, l'*Impatient* et les *Effets de l'absence*, pièces que n'avait pas le duc de la Vallière.

de nombreuses compositions de son pinceau. On a long-temps recherché avec empressement ses dessins et ses tableaux de cabinet; mais leur gloire a fini avec le siècle dernier: le goût des amateurs paraît avoir subi la même révolution que les principes de l'ancienne école. On reconnaît cependant dans ces dessins une imitation souvent heureuse des grâces du Corrège et de la manière du Parmesan, et la nature y est quelquefois fidèlement rendue. On attribue à Noël-Nicolas Coyzel un *Discours sur le coloris*, imprimé dans le tome VIII des *Amusements du cœur et de l'esprit*. A—s.

COYSEVOX (ANTOINE), sculpteur, originaire d'Espagne, naquit à Lyon en 1640. Avant l'âge de dix-sept ans, il s'était déjà fait connaître dans cette ville par une statue de la Vierge; il vint alors à Paris, travailla sous Lécrambert et sous d'autres maîtres, fit de rapides progrès, et il avait à peine vingt-sept ans quand il fut choisi par le cardinal de Furstenberg, pour aller en Alsace décorer son palais de Saverne. Ce travail l'occupait quatre ans, au bout desquels il revint à Paris. Après avoir fait la statue pédestre de *Louis XIV*, que l'on voyait, avant la révolution, dans la cour de l'hôtel de ville de Paris, et les deux bas-reliefs dont est enrichi le piédestal, il fut chargé par les états de Bretagne d'exécuter la statue équestre du même roi, ouvrage en bronze de quinze pieds de haut. Pour donner à cet ouvrage la perfection dont il avait le sentiment, il se fit amener seize ou dix-sept des plus beaux chevaux des écuries du roi, choisit entre ces animaux les plus belles formes qui distinguaient chacun d'eux, et les étudia long-temps dans tous leurs mouvements. C'est à l'opiniâtreté de semblables études que sont dûes les plus belles

productions de Coysevox, et entre autres, les deux chevaux ailés, dessinés d'abord pour les jardins de Marly, et placés ensuite aux Tuileries : l'un porte Mercure, et l'autre la Renommée, figure remarquable par son extrême légèreté. Ils ne sont pas tout-à-fait exempts de manière, mais on croit que cette manière est fondée sur la science, et que ne pardonne-t-on pas d'ailleurs au feu dont ils sont consumés ? Ce jardin offre encore, du même artiste, le *Fluteur*, jeune faune dans lequel l'artiste a exprimé la vigueur de l'homme champêtre, et deux autres ouvrages moins remarquables, dont l'un représente *Flore*, et l'autre une *Hamadryade*. Paris renferme des monuments plus austères, ouvrages de la même main ; le tombeau du cardinal Mazarin, autrefois aux Quatre-Nations, maintenant au musée des Monuments français, ainsi qu'un grand nombre de bustes, plusieurs statues et modèles en bronze, le monument de Ch. Lebrun qui ornait l'église de St-Nicolas-du-Chardonnet, mais surtout le tombeau de Colbert, qui fit long-temps le plus bel ornement de St-Eustache, et qui est mis au nombre des chefs-d'œuvre de Coysevox. Il a fait à Marly les groupes placés aux deux extrémités de la rivière ; on y distingue le *Neptune* et l'*Amphitrite* ; à Versailles, deux fleuves en bronze, la *Dordogne* et la *Garonne*, l'*Abondance*, un *Esclave attaché à des trophées* ; sept bas-reliefs dans la colonnade, un grand vase entouré de bas-reliefs relatifs à l'histoire de Louis XIV, etc., etc. ; à Sceaux, une figure de fleuve placée dans une niche rocailleuse ; à Chantilly, la statue en marbre du grand Condé. La plupart de ces monuments ont été détruits ou dégradés par le vandalisme révolutionnaire ; mais ceux que l'ignorance et la bar-

barie ont épargnés, suffisent pour assurer à Coysevox une gloire durable. Les travaux considérables dont il fut chargé ne l'empêchèrent pas de faire un grand nombre de portraits ; on peut juger de leur mérite par ceux de Lenôtre, de Colbert et de Lebrun. Les portraits de Louis XV en buste et en médaillon, et la figure en marbre de Louis XIV, qui était autrefois placée dans le chœur de Notre-Dame, sont des ouvrages de sa vieillesse. Il mourut à Paris le 10 octobre 1720, après avoir été membre de l'académie pendant quarante-quatre ans, professeur, et quelque temps chancelier. Fermellhuis a publié son éloge, Paris, 1721, in-8°. Son buste, sculpté par Lemoyne, est au musée des Monuments français. A—s.

COYSSARD (MICHEL), jésuite, né à Besse en Auvergne l'an 1547, professa d'abord les humanités et la rhétorique dans différents collèges de son ordre ; il devint ensuite recteur des collèges de Besançon et de Vienne, et enfin de celui de la Trinité à Lyon, où il mourut le 10 juin 1623. Le P. Coyssard a traduit de l'italien quelques ouvrages de piété, a composé un catéchisme en vers français, intitulé : *Sommaire de la doctrine chrétienne*, Lyon, 1591, un gros volume in-12, souvent réimprimé ; il a mis aussi en vers français des *Hymnes* ou *Odes spirituelles* imprimées à la suite du précédent. Ce recueil prouve bien plus de dévotion que de talent. Jean Ursucci, gentilhomme de Lucques, à qui ces hymnes sont dédiées, les mit en musique, honneur qu'elles ne méritaient certainement point. Le P. Coyssard a aussi publié le *Tresor de Virgile*, ou le *Choix des plus beaux vers de ce grand poète*, sous le titre de *Thesaurus Virgilii, in locos communes digestus, poeticæ studio-*

*sis perutilis*, in-8°. , 1590, et plusieurs fois depuis. Ceux qui ont comparé le travail du P. Coyssard sur Virgile à celui de Nizolius sur Cicéron ont fait un parallèle beaucoup trop flatteur pour le jésuite. Son ouvrage n'est qu'une compilation médiocre et justement oubliée. On doit encore au P. Coyssard une édition fort augmentée du *Dictionnaire français-latin de Nicot*, Lyon, 1609, in-4°. , et plusieurs autres ouvrages ou traductions. L'abbé Perneti, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, le fait naître à Lyon, et le nomme par erreur *Coyssard*. W—s.

COYTHIER (JACQUES), né à Poligny, en Franche-Comté, dans le 15<sup>e</sup>. siècle, d'une ancienne famille, étudia la médecine à l'université de Paris, et s'acquit une si grande réputation dans cette profession que Louis XI le nomma son premier médecin. Coythier sut aisément maîtriser la confiance de ce prince crédule et superstitieux, et il profita de son ascendant pour s'enrichir et faire la fortune de plusieurs de ses parents. Pendant une maladie de Louis XI, qui ne dura guère que huit mois, Coythier, suivant les registres de la chambre des comptes, reçut en gratification près de 98,000 écus, somme prodigieuse dans ce temps-là. On ne doit pas être surpris que Coythier eût des envieux et des ennemis qui essayaient de le perdre dans l'esprit du roi; mais il connaissait sa faiblesse et son excessive appréhension de la mort, et il employait jusqu'aux menaces pour empêcher ce prince de rien entreprendre contre lui. « Je » sais bien, lui disait-il quelquefois, » que vous m'envoyerez comme vous » faites d'autres; mais (par un grand » serment qu'il jurait) vous ne vivrez » point huit jours après. » Alors le

faible monarque tout tremblant s'excusait auprès de son médecin, qui, montrant une feinte colère, ne s'apaisait que par quelque nouveau bienfait. Ce fut de cette manière qu'il obtint pour Pierre Versé, son neveu, l'évêché d'Amiens, et pour lui-même la place de premier président de la chambre des comptes et la seigneurie de Poligny, sa patrie. Satisfait enfin des grands biens qu'il avait amassés, ou fatigué de lutter contre ses ennemis, il quitta la cour, et vint habiter une maison magnifique qu'il avait fait construire dans la rue St-André-des-Arcs, et sur la porte de laquelle il fit sculpter un abricotier, avec cette inscription : « A l'abricotier. » Après la mort de Louis XI, Coythier fut accusé de dilapidation; on commença même des poursuites juridiques contre lui; ses ennemis triomphaient; mais il conjura l'orage en offrant 50,000 écus à Charles VIII pour les frais de la guerre que ce prince avait portée en Italie. Coythier vivait encore en 1500; mais on ne peut déterminer l'époque de sa mort. Par son testament, il légua au chapitre de Poligny sa bibliothèque, dont il laissa néanmoins la jouissance à Claude Grand, son cousin, archidiacre d'Orléans. Il fit encore d'autres dons à l'église de Poligny, et il y fonda à perpétuité une messe quotidienne. Ce qu'on a dit des remèdes inventés par Coythier pour prolonger la vie de Louis XI n'est rien moins que certain. Gaguin rapporte qu'il faisait boire à ce prince du sang humain. Le témoignage d'un historien aussi crédule n'étant point appuyé de celui des contemporains peut bien être révoqué en doute. W—s.

COZZA (LAURENT), né en 1654, à Bolsena, diocèse de Montefiascone, perdit son père et sa mère dans son en-

fance. Ses parents se chargèrent alors de son éducation, dirigée suivant ses goûts, qui lui firent prendre à l'âge de quinze ans l'habit des frères mineurs observantins à Orviete. Il y étudia la philosophie et la théologie. Il alla enseigner la première dans leur couvent de Naples en 1676, et ensuite la seconde dans celui de Viterbe et de Rome. Il devint même supérieur du couvent de Viterbe, et le cardinal Urbain Sacchetti, alors évêque de cette ville, le choisit pour son théologien et pour son confesseur. Elu définitif de la province romaine de son ordre, où il occupa les postes les plus éminents, il en fut enfin nommé ministre général. En 1715, il eut une grande part à la réunion du patriarche grec d'Alexandrie avec l'église romaine. Chéri des personnages les plus illustres, et estimé d'une manière toute spéciale par les souverains pontifes sous lesquels il vécut, il fut promu au cardinalat par Benoît XIII, le 9 décembre 1726. Il remplit avec distinction la présidence de diverses congrégations pontificales. Lorsqu'il mourut, le 18 janvier 1729, le pape Benoît XIII voulut assister à ses obsèques qui furent célébrées avec une grande solennité. Son ancien ami Alexandre Falconieri lui fit une très longue épitaphe dans l'église de Saint-Barthélemi *in Isola* de la ville de Rome, où il avait été inhumé. Ses ouvrages, tous imprimés dans la même ville, avant sa promotion au cardinalat, sont : I. *Vindicisæ Areopagiticæ*, 2 vol.; II. *Commentaria historico-dogmatica ad librum De hæresibus S. Augustini*; III. *Dubia selecta de confessario sollicitante*; IV. *Historico-polemica schismatis græcorum*, 4 vol.; V. *De junio tractatus dogmatico-moralis*.

G—N.

COZZANDO (LÉONARD), savant

religieux italien, naquit en 1620 à Rovato, gros bourg du Bressan, et entra dès l'âge de douze ans dans l'ordre des *servites*. Doué d'une rare pénétration et d'un grand amour de l'étude, il fut bientôt jugé digne d'enseigner la philosophie à Vérone, à Vicence et en d'autres villes. Il devint ensuite professeur de théologie et régent du collège de Saint-Alexandre, à Brescia, d'où, après sept ans d'exercice de ces deux emplois, il fut appelé à remplir successivement diverses charges de son ordre. Les travaux de ces différentes places ne l'empêchèrent point de s'occuper de littérature. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait publié plusieurs opuscules académiques sous le titre de *Corsi di penna*, ce qui lui valut d'être agrégé à l'académie des *Erranti*. La réputation qu'il s'était acquise le fit appeler à Rome pour le chapitre général des servites, et si son âge n'eût pas été trop avancé, il y aurait été nommé général. Il revint dans sa patrie, habiter le couvent que les servites avaient au sommet délicieux d'une petite montagne, nommée *Monte-Orfano*. Là, quoique très âgé, il travailla à plusieurs ouvrages, dont la plupart furent alors imprimés, et publia un supplément à sa *Libreria Bresciana ossia catalogo degli scrittori Bresciani*, ouvrage déjà publié treize ans auparavant. Il mourut le 7 février 1702, laissant plusieurs productions manuscrites, dont une seule a vu le jour, soixante-deux ans après sa mort, savoir l'opuscule *De plagiaris*, que Lazzaroni de Venise mit en 1740 dans ses *Miscellanea di varie operette*, tome II. On voit, par ce qu'il dit de lui-même dans la première édition de sa *Libreria Bresciana*, et dans son *Ristretto storico di Brescia*, qu'il fut en butte à la jalousie et à la malignité de ses confrères,

et qu'il regretta de n'avoir pas la fortune nécessaire pour faire imprimer ce qu'il avait écrit. Nous avons de lui : I. *Corsi di penna*, Brescia 1645 ; II. *Ristretto dei prelati della sua religione*, Brescia, 1675 ; III. *Vite del P. Paolo Bigone, e del P. Ottavio Pantagato*, docte servite de Brescia, qui avait été professeur de théologie en l'université de Paris : Cozzando le nomma *la Fenice degli ingegni* ; IV. *De magisterio antiquorum Philosophorum*, Cologne, 1682, in-8°. , et Genève 1684, in-12, ouvrage médiocre ; V. *Libreria Bresciana*, Brescia, 1682, réimprimée avec le supplément dans la même ville, en 1694, in-8°. : cet ouvrage donne une courte notice de trois cent dix-huit écrivains de la province de Brescia, et le supplément en comprend deux cent quatorze, classés dans l'ordre alphabétique de leurs prénoms ; VI. *Vago e curioso ristretto profano e sagro dell' historia Bresciana*, Brescia, 1694, in-8°. : la première partie, contenant l'histoire profane, est divisée en soixante-quatorze chapitres, dont le dernier seulement offre un précis de l'histoire et des révolutions de cette province jusqu'à l'an 1516 ; les soixante-cinq chapitres précédents offrent le détail des personnages remarquables auxquels ce pays a donné le jour, classés suivant leurs qualités ou professions ; VII. *Vita di Gio. Francesco Quinzano Stoa*, Brescia, 1694. — Donat COZZANDO, parent du précédent, né en 1570 et mort en 1627, fut avocat à Brescia, et a laissé : I. *Alcune annotazioni sopra Bartolomeo Bertazzolo, De clausulis testamentorum*, Venise 1593, in-4°. ; II. *Sulla misura dell' acque correnti*, Brescia, 1593.

G—N.

CRAANEN (THÉODORE), méde-

cin hollandais, exerça d'abord sa profession à Duisbourg, puis à Nimègue, enfin à Leyde, où il enseigna pendant dix-huit ans. Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg le nomma son conseiller premier médecin, et il conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mars 1688. Ses ouvrages renferment quelques vérités noyées dans un océan d'erreurs : I. *Lumen rationale medicum, hoc est praxis medica reformata*, Middelbourg, 1686, in-8°. , sans nom d'auteur. La seconde édition parut, corrigée et augmentée, sous ce titre : *Observationes quibus emendatur et illustratur Henrici Regii praxis medica, medicamentorum exemplis demonstrata*, Leyde, 1689, in-4°. ; II. *Observationes quibus Danielis Sennerti de auxiliorum materia institutionum liber emendatur*, Leyde, 1687, in-12. On trouve aussi ces observations jointes au *Lumen rationale medicum*. III. *Tractatus physico-medicus de homine, in quo status ejus tam naturalis quàm præternaturalis quoad theoriam rationalem mechanicè demonstratur*, Leyde, 1689, in-4°. fig. ; Naples, 1722, in-4°. , fig. Ce traité posthume a été publié par Théodore Schoon, médecin de la Haye. Craanen a composé plusieurs opuscules ; 1°. *l'Éloge funèbre d'Arnould Syen* ; 2°. *des dissertations sur le flux menstruel, sur l'intempérie froide, sur l'épilepsie*, etc. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Anvers, 1689, 2 vol. in-4°. Partisan fanatique du cartésianisme, Craanen a porté l'enthousiasme jusqu'à modifier et dénaturer, dans ses planches et dans ses descriptions, la structure et les fonctions des organes, toutes les fois que leur mécanisme ne s'accordait pas avec l'hypothèse qu'il avait adoptée. Parmi les opinions ridicules dont ses



écrits fourmillent, il suffira de remarquer la respiration du fœtus dans le sein de sa mère, le combat des esprits animaux, et le siège de l'ame dans la glande pinéale. C.

CRABBE (PIERRE), en latin *Crabbius*, franciscain du 16<sup>e</sup>. siècle, né à Malines en 1470, y mourut le 30 août 1554, après avoir passé par les premières charges de son ordre. Nous avons de lui une *Collection des Conciles* en 3 vol. in-folio, dont les deux premiers parurent à Cologne, 1558, et le troisième en 1552. Surius y en ajouta un quatrième en 1567, réimprimé à Venise, 1583, 4 vol. in-folio. Ce recueil est beaucoup plus ample que celui de Merlin, mais il est inexact dans sa chronologie : on peut voir la critique qu'en a faite le docteur Salmon, dans son *Traité de l'Etude des Conciles*, p. 477. C. T—Y.

CRABETH (THIERRY ET VAUTIER). Quelques biographes prétendent que ces deux peintres du 16<sup>e</sup>. siècle étaient originaires d'Allemagne; d'autres qu'ils étaient des Pays-Bas; quoi qu'il en soit, ils furent élèves de Jean Swart qu'ils ne tardèrent pas à surpasser. Vautier visita la France et l'Italie : son usage était de laisser un carreau de vitre ou un chassis peint de sa main dans chaque ville où il passait. Les connaisseurs conviennent que Vautier avait un dessin plus correct et un coloris plus brillant que son frère; mais Thierry montrait plus de vigueur, ce qui faisait dire qu'il était le maître dans les ouvrages où il fallait de la force, et Vautier dans ceux qui demandaient des lumières brillantes. Ils étaient, au reste, tous deux fort habiles, et réussissaient en grand comme en petit avec une promptitude extraordinaire. Ce sont eux qui ont peint pour l'église de Gouda ces magnifiques vitraux qui ont fait long-temps l'ad-

miration et le désespoir de tous les peintres verriers (1). Quoique ces deux frères fussent amis, ils se cachaient leur secret; celui qui recevait la visite de l'autre couvrait son ouvrage. Il arriva que l'un ayant demandé à l'autre comment il s'y prenait pour réussir dans ce qui lui semblait si difficile à trouver, il ne put avoir d'autre réponse que celle-ci : « Mon » frère, j'ai trouvé par le travail; » cherchez et vous trouverez de même. » Cet esprit de rivalité finit par les éloigner l'un de l'autre; ils cessèrent de se voir, et quand ils avaient besoin de communiquer ensemble, ce n'était plus que par écrit. Ils firent tant d'essais et de recherches pour étendre les progrès de leur art, qu'ils consommèrent en tentatives tout le fruit de leurs travaux, et furent obligés pour vivre de travailler comme de simples vitriers. Thierry mourut à Gorcum en 1509, et Vautier à Gouda en 1512. Willem Tomberge prétend, sans fondement, qu'à la mort de ces deux frères nous avons perdu le secret de la peinture sur verre. — Adrien CRABETH, peintre flamand, aussi élève de Jean Swart, était frère des deux précédents, selon Almovcen. Il mourut jeune à Autun, lorsqu'il se disposait à se rendre en Italie. A—s.

CRABTREE. V. JÉRÉMIC HOROXES.

CRADOCK (SAMUEL), recteur de North-Cadbury, dans le comté de Somerset, en Angleterre, fut dépouillé de cette place, comme non conformiste, en 1662, ouvrit sous le règne de Charles II une école particulière, et mourut le 7 octobre 1706, âgé de quatre-vingt-six ans. C'était un homme d'un excellent caractère, dont tout le monde faisait l'éloge à une époque où les ecclésiastiques, divisés en par-

(1) L'explication de ces belles peintures a été publiée en français, Gouda, 1813, in-12.

tis, ne songeaient guère qu'à se déchirer les uns les autres. On distingue parmi les ouvrages qu'il a laissés : I. *l'Histoire de l'ancien et du nouveau Testament* ; II. *l'Histoire apostolique* ; III. *l'Harmonie des quatre évangélistes*, revue par Tillotson, qui sauva le manuscrit des flammes dans le terrible incendie de Londres en 1666. — LUC CRADDOCK, peintre anglais, mort en 1717, a fait des tableaux qui sont recherchés, surtout ceux qui représentent des oiseaux.

X—s.

CRAESBÈKE (JOSEPH VAN), peintre, né à Bruxelles en 1608, était boulanger à Anvers quand Brauwer, indigne des bontés que Rubens avait eues pour lui, s'échappa de la maison de cet illustre artiste, et vint se lier d'amitié avec Craesbèke, dont les goûts s'accordaient parfaitement avec les siens. (*Voy. BRAUWER.*) Considéré comme peintre, Craesbèke mérite une place distinguée parmi ceux qui ont rendu avec énergie une nature commune. Il ne peut pas tout-à-fait entrer en concurrence avec son maître Brauwer, mais il en approche d'assez près. Sa couleur unit quelquefois à la vigueur de celle de ce maître, des teintes chaudes et dorées, qui rappellent l'école vénitienne. Le musée Napoléon possède deux tableaux de Craesbèke : l'un, représentant le peintre *Corneille Saft-Leven à son cheval*, est d'une teinte un peu sourde ; mais l'autre, où Craesbèke s'est représenté *faisant le portrait de Brauwer*, est un des bons morceaux de l'école flamande. Peignant de préférence des sujets bas et dégoûtants, il étudiait ses grimaces devant un miroir, se mettait une emplâtre sur l'œil en ouvrant une bouche effroyable, et c'est ainsi qu'il a fait plusieurs fois son portrait.

D—r.

CRAFFT. *Voy. CRATON.*

CRAIG (NICOLAS), en latin *Craigi*, né à Rypen dans le Jutland, vers 1549, fit ses études à Wittemberg, sous Mélancthon, et, à son retour en Danemark (1576), fut nommé recteur de l'école de Copenhague. Il se demit de cette place au bout de deux ans, et, quoiqu'il fût marié, entreprit un voyage pour son instruction. Il vint en France où il se lia d'une amitié constante avec Scaliger, partagea son temps entre l'étude des belles-lettres et celle de la jurisprudence, prit des degrés en droit et se fit recevoir docteur de la faculté de Bourges. Il ne fut pas plutôt de retour en Danemark, que la place de recteur de l'université de Copenhague lui fut déferée, ainsi que la chaire de grec dans la même université. Trois ans après, il fut chargé d'enseigner en même temps l'histoire. Le chancelier du royaume, Nicolas Kaas, qui appréciait les talents de Craig, le fit désigner pour accompagner l'ambassadeur Flenon Bilde, que Christian IV envoyait en Ecosse réclamer l'exécution du contrat de mariage de la reine, princesse danoise ; il s'acquitta de cette négociation avec une grande dextérité. En 1597, il fut envoyé en Pologne, et l'année suivante en Angleterre, au sujet d'une infraction commise par des marchands anglais au traité sur la pêche. Il prononça devant la reine Élisabeth une harangue qui lui parut si belle qu'elle en désira une copie. (On la trouve dans les actes de Rymer). Cependant il n'obtint point la justice qu'il demandait. Il retourna en Pologne en 1600, pour appuyer les droits de l'électeur Joachim Frédéric sur la succession de la Prusse. Rien ne pouvait le détourner de son goût pour les lettres, et c'était toujours avec empressement qu'il venait re-

prendre ses fonctions académiques. Nommé recteur de l'université de Copenhague, il fut ensuite principal du collège de Sora, et mourut peu de temps après, le 14 mai 1602. On a de lui : I. une *Grammaire latine*, 1578 : elle est remplie d'excellentes observations, et beaucoup plus méthodique que celles qui avaient paru jusqu'alors ; II. *Titii Livii et Sallustii sententiosè dicta*, 1582 ; III. *De republica lacedæmoniorum libri IV, et Heraclides de politiis libellus*, grec et latin, Heidelberg, 1593, in-4°. , et Leyde, 1670, in-8° : cet ouvrage est très estimé, et l'édition de Leyde est la meilleure ; IV. *Panegyricus Christiano IV, Daniæ regi dictus* in-4°, 1601 : il prononça ce discours au sujet de l'érection de l'académie de Sora ; V. *Annalium libri VI, quibus res danicæ ab excessu regis Friderici I, ac deindè à Christiano III gestæ ad annum usque 1550, enarrantur* ; Copenhague, 1737, in-fol. C'est à la demande du ministre que Craig entreprit cet ouvrage qu'il n'eut pas le loisir de terminer. Tous les matériaux qu'il avait réunis avec beaucoup de temps et de soins périrent dans un incendie. Etienne, fils de Jean Stephanus, fut chargé de le continuer, et c'est aux soins de Gramm qu'on doit la seule édition qui en ait paru. VI. Craig a publié une édition des *Differentiæ Ciceronis*, 1589, ouvrage d'un écrivain danois du moyen âge, et il en promettait une de l'*Histoire romaine* d'Erbern, du même pays.

W—s.  
CRAIG ( THOMAS ), jurisconsulte écossais, naquit d'un bourgeois à Édimbourg, en 1548. Après avoir appris le latin et le grec dans sa patrie, il vint étudier le droit en France et le fit avec un grand succès. Retourné

à Édimbourg, il se livra tout entier au barreau, et s'y distingua par sa science et sa probité. Choisi, avec plusieurs autres jurisconsultes, pour travailler à la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, si ce projet ne réussit pas alors, il remporta du moins, des conférences qu'il y eut à ce sujet, les suffrages de Cambden et autres habiles Anglais, qui admirèrent son érudition et son jugement. Le roi Jacques I.<sup>er</sup>, qui connaissait son mérite, voulut le faire chevalier ; Thomas Craig, informé de cette résolution, craignant plus les honneurs que d'autres ne les désirent, se retira à Édimbourg, et ne prit jamais cette qualité dont le roi lui fit donner le titre. Il mourut dans sa patrie, en 1608. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le meilleur est intitulé : *Jus feudale, quod præter Jus commune longobardicum, feudales Angliæ, Scotiæque consuetudines complectitur*, Londres, 1655, fort rare hors de l'Angleterre, mais qui a été réimprimé avec une préface et un glossaire de Luder Mencken, Leipzig 1716, in-4°. Ce traité, encore estimé et souvent cité par les jurisconsultes et les historiens, est plus exact dans tout ce qui regarde les usages des deux royaumes, que dans ce qui a rapport à l'histoire.

C. T—r.

CRAIG ( JEAN ), nommé mal-à-propos CRAIGE dans quelques auteurs français. Ce géomètre, né en Écosse, fut le premier qui fit connaître en Angleterre, fort imparfaitement à la vérité, le calcul différentiel, tel que l'avait conçu Leibnitz. Il s'en servit, dans un *Traité sur la quadrature des courbes*, qu'il publia en 1685, un an après que Leibnitz eut annoncé sa découverte dans les *Actes de Leipzig*. Newton, qui possédait depuis long-temps la méthode des fluxions, dont le fonds est le même, mais la

forme moins commode, la cachait soigneusement. Ainsi, dans la discussion qui s'est élevée sur le véritable inventeur du calcul des infiniments petits, et dont il sera parlé à l'article LÉIBNITZ, c'est une circonstance digne de remarque, que ce calcul ait été apporté du continent en Angleterre, où l'amour-propre national en a réclamé la propriété exclusive. Craig écrivit ensuite avec la notation de Newton, et d'après ses idées, un traité du *Calcul des fluentes*, ouvrage assez faible, et qui fut vivement critiqué par Jean Bernoulli. Dans un second traité sur la quadrature des courbes, et les lieux géométriques, publié en 1694, il avait fait quelques remarques utiles sur la construction des sections coniques. Peu après, il imagina d'appliquer le calcul algébrique à la théologie, en recherchant quel devait être l'affaiblissement des preuves historiques, suivant la distance des lieux et l'intervalle des temps. Il trouva, par ses formules, que la force des témoignages sur lesquels est appuyée la vérité de la religion chrétienne ne pouvait subsister que quatorze cents cinquante-quatre ans, à partir de 1699, et il concluait de là qu'il y aura un second avènement de J.-C., ou une seconde révélation, pour la rétablir dans toute sa force. De pareilles assertions ne pouvaient manquer d'enflammer le zèle des théologiens: Ditton et Houtteville réfutèrent en forme l'écrit de Craig. C'est un très beau sujet que l'application du calcul des probabilités à la vérité des témoignages, mais Craig n'en connaissait pas les véritables principes; son ouvrage n'est plus cité que par le contraste du sujet et de la méthode, et les réfutations n'ont pas un plus grand nombre de lecteurs. Craig a donné des mémoires dans les *Transactions*

philosophiques, les *Acta eruditorum*, et a publié les ouvrages suivants: I. *Methodus figurarum lineis rectis et curvis comprehensarum, quadraturas determinandi*, Londres, 1685, in-4°.; II. *Tractatus mathematicus, de figurarum curvilinearum quadraturis et locis geometricis*, Londres, 1693, in-4°.; III. *Theologiæ christianæ principia mathematica*, Londres, 1699, in-4°. de 36 pag. J. Daniel Titius en donna une nouvelle édition, in-4°. , en 1755; à Léipzig; et y joignit une *Réfutation* de l'ouvrage et une *Notice* sur l'auteur. IV. *De calculo fluentium libri duo, quibus subjunguntur libri duo de optica analytica*, Londres, 1718, in-4°. L—x.

CRAIG (JACQUES), théologien écossais, né en 1682, à Gifford dans le Lothian oriental, fut successivement ministre d'Yester, d'Haddington et d'Edimbourg, où ses sermons furent très suivis, et où il mourut en 1744. On a de lui un volume de *Poésies sacrées (divine poems)*, fort estimées et qui ont eu deux éditions, et 3 vol. in-8°. de sermons devenus assez rares.—CRATE (Guillaume), théologien, né à Glasgow en 1709, également recommandable par sa piété et ses talents, et mort en 1784, a laissé des sermons estimés, un *Essai sur la Vie de Jésus-Christ*, Glasgow, 1767, réimprimé depuis dans la même ville, et dont on a une traduction en français, et *Vingt discours sur divers sujets*, Londres 1775. X—s.

CRANKTHORP (RICHARD), théologien anglais, mort en 1624, à Blacknotley, paroisse du comté d'Essex, dont il était recteur, passait pour un excellent prédicateur, un grand controversiste, et jouissait de beaucoup de crédit parmi les puritains. Il avait été nommé en 1603 l'un des chapelains de l'ambassade envoyée par Jacques I<sup>er</sup>.

l'empereur d'Allemagne. Ses ouvrages sont : I. *l'Empereur Justinien défendu contre le cardinal Baronius*; II. *Introductio in metaphysicam*, lib. IV; III. *Apologie de Constantin, avec un traité de la monarchie temporelle du pape*; IV. *Defensio ecclesie anglicanæ contra M. Anton. de Dominis, archiepsc. Spalatensis, injurias*, Londres, 1625, in-4°; V. *Vigile endormi, ou Traité du cinquième concile général tenu à Constantinople l'an 553*; VI. *Logicæ libri quinque*, etc. X—s.

CRAMAIL (ADRIEN DE MONTLUC, comte DE), prince de Chabanais, petits-fils du fameux maréchal de Montluc, était né en 1568. Il parut avec honneur à la cour de Louis XIII, fut fait maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix; mais son attachement au prince de Condé lui devint funeste. Il se trouva mêlé dans les intrigues employées pour forcer le roi au renvoi de Richelieu; l'habile ministre sut les déjouer, et, à la suite de la journée qu'on a nommée *des dupes*, Cramail fut mis à la Bastille. Il n'en sortit que douze ans après, en 1642. La longueur de sa détention et les mauvais traitements avaient affaibli sa santé; il ne fit plus que languir, et mourut le 22 janvier 1646. Il laissa une fille mariée dans la maison d'Escoubleau. L'abbé de Marolles, qui avait connu Cramail, dit dans ses mémoires : « Je n'ai jamais vu un plus galant homme ni un plus homme d'honneur; il conversait le plus agréablement du monde, savait mille belles choses, et nous a laissé en certaines pièces imprimées quelque idée de son beau naturel et des gentilleses de son esprit, qui était capable de tout ce qu'il voulait. » Laporte, dans ses Mémoires, parle aussi du comte de Cramail de la manière suivante : « Il

» fut renfermé à la Bastille pour avoir averti le roi, quand S. M. fut en Lorraine, que sa personne n'était pas en sûreté, parce que l'armée des Lorrains était plus forte que la sienne, ce qui fut rapporté par Chavigni au cardinal de Richelieu, qui punit le comte de Cramail de prison pour avoir donné de l'apprehension au roi, quoiqu'elle fut juste et raisonnable. C'était un fort honnête homme, très sage, qui avait si bien acquis l'estime de la reine, que j'ai ouï-dire à S. M., longtemps auparavant, que si elle avait des enfants dont elle fût la maîtresse, il en serait le gouverneur. » On a de Cramail : I. *la Comédie des Proverbes* en trois actes et en prose, Paris, 1616, 1654, in-8°; la Haye, 1655, in-12, et Paris, 1698, in-12. L'édition de la Haye est la plus recherchée : c'est une farce très gaie; l'intrigue en est simple, les scènes plaisantes et le plan soutenu jusqu'à la fin. Telle est l'idée que Parfait donne de cette pièce dans son *Histoire du Théâtre français*, où il en a inséré un bon extrait (tome III, pag. 215-256.) II. *Les Jeux de l'Inconnu*, sous le nom de *Devaux*, Paris, 1650; Rouen, 1657, Lyon, 1648, in-8°. Ce livret est dans le goût de l'*Histoire du Camouflet* et de la *Lettre à la Comtesse-tation* (Voy. BIÈVRE). On ne pourrait maintenant soutenir la lecture de ce recueil de quolibets, dans le nombre desquels il en est peu de plaisants. III. *Les Pensées du Solitaire*. Marolles lui attribue encore d'autres ouvrages manuscrits. Regnier, dans ses satires, parle de Cramail sous le nom de *Garamain*. W—s.

CRAMER (DANIEL), théologien protestant, né le 20 janvier 1568, à Retz, dans la nouvelle Marche de

Brandebourg, professeur à Wiltemberg et à Stetin, mort le 5 octobre 1657, a laissé : I. *De Aretino et Eugenio, fabula comicè descripta*, Giessen, 1606, in-8°. ; II. *Schola prophetica, articulorum Symboli Apostolici è prophetis excerptorum de J. C. incarnatione*, etc., Hambourg, 1606-12, 6 part. in-8°. ; III. *Emblemata Sacra*, Francfort, 1622, in-8°. ; IV. *Arbor hæretica consanguinitatis*, Strasbourg, 1623, in-4°. ; V. plusieurs ouvrages polémiques, en latin, contre les catholiques et contre les calvinistes, entre autres : *Oratio, quale animal sit papista?* VI. des *Oraisons funèbres* ; VII. *L'Histoire ecclésiastique de Poméranie*, en quatre livres, en allemand, Stetin, 1628, in-fol. G—Y.

CRAMER (ANDRÉ), seigneur de Hoyerswort, en Poméranie, servit dans l'armée Suédoise, pendant la guerre de trente ans. Ayant été dangereusement blessé à la bataille de Leipzig, il entra au service des ducs de Holstein-Gottorp, qui le nommèrent leur conseiller intime. Ce fut lui qui composa en grande partie les mémoires que le roi de Danemark et la maison de Holstein-Gottorp firent paraître depuis 1667 jusqu'à 1673, sur les différends qui s'étaient élevés entre eux au sujet des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. G—Y.

CRAMER (JEAN-JACQUES), naquit près de Zurich le 24 janvier 1675, et y mourut le 9 février 1702. Il avait fait de très bonnes études dans sa ville natale, à Altorf, à Utrecht et à Leyde. Il voyagea ensuite en Allemagne, en France, en Hollande et en Angleterre. Nommé professeur de langue hébraïque à Zurich, il obtint la permission d'accepter la chaire de théologie à Herborn. Sa mauvaise santé le fit revenir en 1702 dans sa patrie.

Outre des dissertations, dont une très curieuse, *De arâ exteriori templi secundi*, 1697, in-4°. , il a donné la *Theologia Israelis*, 2 vol. in-4°. , Francfort, 1705; *Commentarius posthumus in Codicem Puccah*, Utrecht, 1720, in-4°. — Son frère, Jean-Rodolphe CRAMER, né près de Zurich en 1678, y mourut le 14 juillet 1757. Il étudia la théologie et les langues orientales en Hollande, et devint le successeur de son frère au gymnase de Zurich, où la chaire de théologie lui fut conférée quelque temps après. Il a traduit en latin le *Biscurim* de Moïse Maimonide, Leyde, 1702, in-4°. , et publié divers traités de théologie, dont on trouve le détail dans le *Moréri* de 1759. Étant professeur de philosophie, il publia en 1731, sur le mirte, une *Dissertation philologico-théologique*, dans laquelle on trouve des recherches curieuses sur cet arbuste. — Son fils, Jean-Jacques CRAMER, mort en 1769, fut de même professeur en théologie à Zurich: il n'a publié que des dissertations. U—1.

CRAMER (GABRIEL), médecin, né à Genève, le 24 mars 1641. Son père, Jean-Ulric, originaire de Strasbourg, l'envoya à l'université de cette ville, faire ses études médicales, et il y obtint le doctorat en 1664. Il revint exercer sa profession à Genève, où il mourut le 15 juin 1724, doyen du collège de médecine. Il est étonnant que Cramer, qui a pratiqué pendant soixante ans l'art de guérir avec distinction, n'ait publié aucun ouvrage; il ne reste de lui que ses dissertations inaugurales : I. *Theses anatomicæ, totam anatomicæ epitomen complectentes*, Strasbourg, 1663, in-4°. ; II. *De obstructione jecoris*, Strasbourg, 1664, in-4°. — Son fils, Jean-Isaac CRAMER, reçu docteur en

1696, pratiqua également la médecine à Genève, et publia un ouvrage dont le titre suffit pour donner une opinion très peu favorable de l'auteur : *Thesaurus secretorum curiosorum, in quo curiosa, non solum ad omnes corporis humani tum internos, tum externos morbos curandos, sed etiam ad cutis, faciei, aliarumque partium ornatum, formam, nitorem et elegantiam conciliandos, continentur secreta*, Genève, 1709, in-4°.

CRAMER (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte allemand, professa le droit à Duisbourg, devint conseiller et ensuite résident du roi de Prusse à Amsterdam. Il avait une connaissance fort étendue de la langue latine, et était aussi attaché à l'étude des médailles. Il jouissait de l'estime des savañts de France et de Hollande, et le roi de Prusse l'avait nommé précepteur de son fils. La mort du roi lui fit perdre ses emplois. Il tomba dans la misère, et mourut de chagrin à la Haye le 17 mars 1715. On a de Cramer plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : I. *Fundiciæ nominis germanici contra quosdam obtretractores gallos*, Berlin, 1694, in-fol.; réimprimé la même année en Hollande, in-12. C'est une dissertation en forme de lettre de Ben. Carpzov, contre le P. Bouhours, qui, dans les *Entretiens d'Alciste et d'Eugène*, avait mis en question si un Allemand peut être bel esprit. L'ouvrage de Cramer est écrit avec beaucoup de vivacité et d'agrément. II. *L'Introduction à l'Histoire*, par Puffendorf, traduite en latin, Utrecht, 1702, et Francfort, 1704, in-8°. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Prusse, par les médailles*. W—s.

CRAMER (GABRIEL), géomètre distingué, naquit à Genève, le 31 juillet

1704. Après avoir donné des preuves de sa capacité par des thèses qu'il soutint sur le son, il disputa avec honneur dans un concours, à l'âge de vingt ans, la chaire de philosophie de Genève. Calandrini l'emporta; mais sans que ce triomphe affaiblit l'amitié qui les unissait, et le Conseil de la république ayant établi une chaire de mathématiques, en 1724, ils en firent les leçons tour à tour. En 1727, Cramer voyaga pour connaître les hommes célèbres de son temps. Il obtint à Bâle les leçons et l'amitié de Jean et de Nicolas Bernoulli. Son zèle pour acquérir des connaissances et son excellent caractère ne se firent pas moins remarquer en Angleterre et en France. De retour à Genève, en 1729, il cultiva presque toutes les sciences, s'occupa des arts, et devint membre de tous les corps de l'état. Sa réputation le fit nommer sans concours, en 1750, à la place de professeur de philosophie; mais il n'en jouit pas long-temps, car il mourut en 1752 à Baguols, où il était allé pour rétablir sa santé que ses travaux avaient altérée. Sénebier, dans son *Histoire littéraire de Genève*, donne une liste assez ample des écrits de Cramer. Tous ceux qui sont versés dans les sciences mathématiques ont au moins quelque idée de l'*Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*, Genève, 1750, in-4°. Ce traité parut deux ans après l'*Introductio in analysin infinitorum* d'Euler. Ces ouvrages, les premiers où la théorie des courbes soit présentée dans tous ses détails, en ont, pour ainsi dire, fixé le terme, en détournant les géomètres de recherches plus curieuses qu'utiles qu'on ne pouvait jamais épuiser, et dans lesquelles il suffisait d'avoir un fil pour se conduire. Quoique sur un même sujet, les méthodes des deux géomètres différent

assez pour que Cramer ait fait preuve d'originalité dans les siennes. Son livre bien plus volumineux que la partie qu'Euler a consacrée aux courbes dans le sien, est encore remarquable par des exemples nombreux et bien choisis, et ce que l'appendice contient sur l'élimination, est important pour l'histoire de la science. On ne parlera point ici de quelques mémoires de Cramer, insérés parmi ceux des académies de Berlin et de Pétersbourg; mais nous ne croyons pas devoir passer sous silence les soins qu'il donna aux éditions des œuvres de Jean Bernoulli, de Jacques Bernoulli et au *Commercium epistolicum Leibnitzii et Bernoullii*, recueils si précieux pour suivre les progrès de l'esprit humain dans les sciences mathématiques. Parmi les harangues académiques prononcées par Cramer, il y en a plusieurs dont le titre paraît assez curieux, mais il ne semble pas qu'elles aient excité beaucoup d'intérêt hors de la patrie de l'auteur. Il fut de l'académie de Berlin, de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, et obtint en 1751, le premier accessit du prix proposé par l'académie des sciences de Paris sur la cause de l'inclinaison des orbites des planètes. Jean Bernoulli, qui fut couronné, avouait ne devoir son succès « qu'aux ménagements qu'il avait » gardés pour les tourbillons de Descartes. »

CRAMER (JEAN-ANDRÉ), né à Quedlinbourg le 14 décembre 1710, cultiva la minéralogie avec beaucoup de succès, et fit les applications les plus utiles de l'histoire naturelle. Revêtu du titre de conseiller de la chambre, à Blankenbourg, il était fréquemment consulté par le gouvernement, pour la recherche des mines et leur exploitation. Ce fut dans un de ces voya-

ges qu'il mourut, à Berggiessübel, près Dresde, le 6 décembre 1777. Cramer avait un extérieur prodigieusement négligé, et offrait plusieurs traits de ressemblance avec le cynique Diogène. Un seigneur qui désirait se l'attacher, d'après sa réputation, le prit pour un mendiant lorsqu'il se présenta à lui. Il n'était pas rare de le voir assis à la table du ministre, avec un habit doré, tandis que ses mains et sa figure étaient noires de charbon et de fumée. Il portait dans ses expressions la franchise jusqu'à la rudesse : conduit par le ministre à la monnaie, où personne ne le connaissait, il blâma les procédés qu'on employait pour traiter les métaux. L'essayeur en chef ayant répondu qu'on suivait exactement les règles prescrites par le célèbre Cramer, celui-ci répliqua vivement : « Si Cramer » a enseigné cette méthode, il est un » sot; s'il en a indiqué une différente, » que vous n'avez pas comprise, vous » êtes un ignorant. » La même incurie, la même singularité régnaient dans son logement, dans sa nourriture; quant à ses ouvrages, ils se distinguent par des descriptions exactes, des faits importants, des découvertes précieuses; l'Allemagne leur est, en partie, redevable de la grande réputation qu'elle s'est acquise dans l'art de la métallurgie. I. *Elementa artis docimasticæ duobus tomis comprehensa, quorum prior theoriam, posterior praxin, ex verâ fossilium indole deductas, atque indubitata experimentorum summâ cum accuratatione institutorum fide firmatas, ordine naturali et doctrinâ apertissimâ exhibet*, Leyde, 1759, in-8°, fig. La seconde édition, corrigée et notablement augmentée, est de 1744. Cet excellent livre a été traduit en anglais, avec des notes,



Londres, 1744, in-8°. , fig.; en allemand, par C. E. Gellert, Stockholm, 1746, in-8°. , fig.; Leipzig, 1766, in-8°. , fig. Il a été refondu par Jean-Frédéric-Auguste Goettling, dans ses *Éléments de docimasie*, en allemand, Leipzig, 1794, in-8°. , fig. Le docteur Jacques-François de Villiers l'a traduit en français, Paris, 1755, 4 vol. in-12. II. *Introduction à la manière d'exploiter les forêts, avec une exposition détaillée de l'art de brûler le charbon, et d'utiliser les tourbières*, Brunswick, 1766, in-fol., fig.; ibid., 1797, in-4°. (en allemand); III. *Principes de Métallurgie*, etc. (en allemand). Le premier volume de cet ouvrage fut publié à Blankenbourg, 1774, in-fol., fig.; le second en 1775; la première partie du troisième volume en 1777. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science métallurgique regrettent que ce beau travail soit resté incomplet.

C.

CRAMER (JEAN-ANDRÉ), littérateur allemand, né en 1725 à Josephstadt, en Saxe, sur les frontières de la Bohême, travailla d'abord à quelques traductions et à des ouvrages périodiques, en société avec Breitkopf, Gellert, Klopstock, Rabener et autres savants. Ayant exercé différentes fonctions dans l'église protestante en Saxe, il fut appelé à Copenhague par Frédéric V, en 1754, pour y occuper la place de prédicateur de la cour. En 1765, il fut nommé professeur de théologie à l'université de la même ville. Par suite des changements qui arrivèrent en Danemark après la mort de Frédéric, Cramer perdit ses emplois. Il vint en 1771 à Lubeck, pour occuper la place de surintendant; en 1774, ayant été rapelé en Danemark, Frédéric VI le nomma vice-chancelier, premier pro-

fesseur en théologie, et en 1784, chancelier à l'université de Kiel. Cramer mourut le 12 juin 1788, âgé de soixante-six ans. Ses ouvrages sont tous en allemand; les principaux sont : I. *Histoire universelle, de Bossuet*, avec des notes et une continuation depuis l'an 800, 7 vol. in-8°. , Hambourg et Leipzig, 1748-1786; II. *Homélies de S. Jean Chrysostôme*, avec des notes, Leipzig, 1748-1751, 10 vol. in-8°. ; III. *Sermons*, 10 vol. in-8°. , 1755-1760; IV. *Nouvelle Collection de sermons*, 12 vol. in-8°. , 1763-1771; V. *le Spectateur du Nord*, 5 vol. in-8°. , 1759-1770, ouvrage qui, travaillé sur le modèle du *Spectateur anglais*, eut beaucoup de succès; mais qui fut vivement attaqué, surtout par Lessing; VI. *Psaumes de David*, en vers, avec notes, 4 vol. in-8°. , 1762-1764; VII. *Poésies*, 5 vol. in-8°. , 1782-1785. Les Allemands le comptent parmi leurs premiers poètes lyriques. « Cramer, dit Pölitz, appartient à ces hommes du siècle passé, qui nous ont rendu de grands services, en épurant notre langue, en nous apprenant à écrire correctement et à donner à l'expression de nos pensées un développement heureux, plein de force et d'harmonie. Il s'est surtout attaché à établir les formes de notre poésie lyrique. Nourri de la lecture des poètes orientaux, il est riche en images, il peint vivement, la facture de ses vers est arrondie et mélodieuse; mais on reproche à ses poésies certaines tournures qu'un goût plus éclairé rejette aujourd'hui. — « L'immense étendue de ses connaissances, dit Jördens, et l'intérêt qu'il savait donner à ce qu'il racontait, le firent rechercher dans les premiers cercles de la cour

» et de la ville de Copenhague. On  
 » est surpris, quand on voit ce qu'il  
 » a écrit et ce qu'il a lu, au milieu  
 » des occupations de son état; sa  
 » mémoire tenait du prodige; il tra-  
 » vaillait avec une grande facilité; il  
 » corrigeait peu, on s'en aperçoit  
 » malheureusement à quelques-uns  
 » de ses ouvrages. Lorsque l'on lit  
 » son travail sur Bossuet et sa con-  
 » tinuation de l'*Histoire universelle*,  
 » on regrette qu'il ne se soit point  
 » attaché exclusivement à écrire  
 » l'histoire. Dans sa traduction des  
 » *Psaumes*, il a atteint le coloris tout  
 » particulier à la poésie orientale,  
 » sans s'éloigner de la pureté du texte  
 » sacré. Son *Hymne à David* est  
 » un modèle, par la rapidité de la  
 » marche et par la force des pensées;  
 » celle qu'il adressa à Luther peint  
 » vivement les principaux traits du  
 » caractère de ce fameux réformateur;  
 » la force du sentiment, les élans de  
 » l'imagination et la facture des vers  
 » sont dans une exacte proportion  
 » avec la justesse des pensées. Dans  
 » son ode à Mélanchthon, c'est une  
 » toute autre manière; il y prend ce  
 » ton plein de douceur et d'insinua-  
 » tion, qui appartenait au disciple  
 » de Luther, et qui le distinguait si  
 » fortement de son maître. » G—Y.

CRAMER (CHARLES-FRÉDÉRIC),  
 naquit en 1748, à Kiel, où son père  
 avait consacré toute sa vie à l'ensei-  
 gnement public. Le jeune Cramer em-  
 brassa la même profession, et donna  
 des leçons de langue grecque et de  
 philosophie à l'université de Kiel,  
 où il se fit un nom distingué. Appelé  
 à Copenhague pour y professer la  
 littérature ancienne, il y soutint la  
 bonne opinion qu'on avait conçue de  
 lui; mais les circonstances politiques le  
 déterminèrent, au bout de quelques  
 années, à quitter le royaume de Da-

nemarck, et il vint à Paris, où il  
 exerça l'état d'imprimeur, qu'il fut  
 obligé d'abandonner peu de temps  
 avant sa mort. Il se voua à la cul-  
 ture des lettres. Il a donné quelques  
 ouvrages écrits en allemand, qui sont  
 indiqués dans l'*Allemagne littéraire*  
 de Meusel, et parmi lesquels on re-  
 marque une traduction d'*Atala*, des  
*Monuments scythiques dans la Pa-*  
*lestine*, Kiel, 1777, in-8°, ouvrage  
 fait pour compléter les travaux de  
 Bochart et de Michaëlis, un *Magasin*  
*musical*, ouvrage périodique qu'il  
 rédigea de 1783 à 1789, et une bro-  
 chure de 66 pages, sur la *Bibliothèque*  
*de l'université de Kiel*, Altona,  
 1794, in-8°. Les ouvrages qu'il a tra-  
 duits de l'allemand en français sont : I.  
*Claire Duplessis et Clairant*, ou *His-*  
*toire de deux amans émigrés*, traduit  
 d'Auguste Lafontaine, 2 vol. in-8°.,  
 1796-1797; II. *le Comte de Dona-*  
*mar*, traduit de Bouterweck, conjoint-  
 ment avec M. Monvel fils, 4 vol. in-  
 18, 1798. Cet ouvrage est le commen-  
 cement d'une collection intitulée *Bi-*  
*bliothèque germanique*; mais qui n'a  
 pas été continuée. III. *La Bataille*  
*d'Hermann*, bardit de Klopstock,  
 traduit de l'allemand, 1 vol. grand  
 in-8°, 1799, réimprimé en 1805;  
 IV. *Voyage en Espagne*, traduit de  
 Chr. Fischer, 2 vol. in-8°, 1801;  
 V. *Anecdotes sur W. G. Mozart*,  
 1 vol. in-8°, 1801; VI. *Jeanne*  
*d'Arc*, ou *la Pucelle d'Orléans*,  
 traduit de F. Schiller, 1 vol. in-8°.,  
 1802. M. L. S. Mercier en fut l'édi-  
 teur. VII. *Manuel de littérature clas-*  
*sique ancienne*, traduit d'Eschenburg,  
 avec des additions qui fourmillent de  
 fautes, 2 vol. in-8°, 1802; VIII.  
*Description de Valence*, ou *Tableau*  
*de cette province, de ses habitants,*  
*de leurs mœurs*, traduit de Chr. Fis-  
 cher, Paris 1804, in-8°.; IX. *Nou-*

*veau Dictionnaire portatif, français-allemand et allemand français*, Paris, 1805, 2 vol. in-16. C'est un des plus complets et des meilleurs que l'on connaisse, relativement à la commodité du format. Il était destiné à faire partie de la collection d'ouvrages élémentaire entreprit par l'auteur. On lui doit encore un *Précis des règles du jeu de guerre, rédigées d'après l'analyse de ce jeu par M. Helwig*, Paris, 1804, in-12. Cramer avait conçu l'idée d'une encyclopédie portative de la langue, de la littérature, de l'histoire, de la géographie et de la statistique de treize nations civilisées, anciennes et modernes; mais il n'a pas exécuté ce vaste dessein. Il est mort à Paris en 1808, avec la réputation d'un homme fort savant, mais d'une érudition mal digérée et d'un caractère original et sujet à de singulières préventions. B—RS.

CRAMMER (THOMAS). V. CRANMER.

CRAMOISY (SÉBASTIEN), imprimeur de Paris en 1585, fut échevin, administrateur des hôpitaux, et enfin le premier directeur de l'imprimerie qui venait d'être établie au Louvre par Louis XIII en 1640. Il dut les premières places à sa probité, et la dernière à ses talents, « quoique, dit Baillet, ses éditions n'eussent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étaient sorties des boutiques des Étiennes, des Manuces, des Plantins, et des Froben. » Parmi les éditions sorties de ses presses avant qu'il fût directeur de l'imprimerie royale, on distingue : I. *Nicephori Callisti historiæ ecclesiasticæ libri XVIII*, etc., 1630, 2 vol. in-fol., la seule édition estimée de cet auteur; II. les derniers volumes de l'édition des *OEuvres de S. Jean Chrysostôme*, grec et latin, de la traduction

de Fronton le Duc, 1609-1624, 6 vol. in-fol. : les premiers étaient sortis des presses de Claude Morel et d'Antoine Étienne; III. *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne, 1656 et suiv., 5 vol. in-fol., etc. (Voy. SIRMOND et PÉTAU.) Sébastien Cramoisy mourut en janvier 1669. On le considérait comme le chef de la société du *Grand-Navire*, c'est-à-dire des libraires de Paris. « Le catalogue de ses éditions » a été imprimé plus d'une fois, dit Baillet, tant par lui que par son petit-fils, qui lui a succédé dans la direction de l'imprimerie royale. » Ce petit-fils de Sébastien, s'acquittant mal de son emploi, fut remplacé en 1701 (Voy. ANISSON). — Claude CRAMOISY, frère de Sébastien, dirigea sous lui en second l'imprimerie royale. Il mourut en 1661. — Gabriel CRAMOISY, leur frère, fut aussi imprimeur. Le plus considérable des ouvrages sortis de ses presses est, dit Fontenay, le *Traité des droits des libertés de l'Église gallicane, et des preuves des libertés de cette même Église*, 4 vol. in-fol. A l'occasion de ce livre, quelques prélats s'assemblèrent à Ste.-Geneviève, et dressèrent un écrit contre l'imprimeur, mais ils étaient sans mission. Cependant Gabriel, pour se mettre à l'abri de tout reproche, réimprima les preuves à part, avec privilège du roi, 1651, 2 vol. in-4°. — CRAMOISY (André), sans doute de la même famille, était imprimeur à Paris dès 1655. M. Née de la Rochelle le qualifie de *traducteur et éditeur*. C'est à lui que l'on doit la traduction de *l'Harmonie ou Concorde évangélique contenant la Vie de J.-C., selon les quatre évangélistes, suivant la méthode et les notes de Nicolas Toinard*, 1716, in-8°. A. B—T.

CRANACH, ou KRANACH (Lé-

CASDE), peintre allemand né en 1470 (1), et ainsi nommé, parce qu'il eut pour patrie la ville de Cranach, près de Bamberg. Son nom de famille était *Sunder* (2). Attaché au service de la cour de Saxe, où il reçut des lettres de noblesse en 1508, il y travailla pendant plus de soixante ans pour trois électeurs. Les ouvrages de ce peintre, et même son nom, étaient inconnus en France jusqu'à ces derniers temps. Le musée Napoléon possède, depuis la guerre de 1807, douze de ses tableaux. Les plus remarquables sont la *Prédication de S. Jean-Baptiste dans le désert*. Sous la figure de S. Jean, le peintre a représenté Mélanchthon son ami. L'électeur de Saxe (Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*) et Luther sont au nombre des spectateurs. Un tableau d'*Hercule filant près d'Omphale*, offre le portrait du même électeur au milieu de ses maîtresses. Dans la *Fontaine de Jouvence*, le peintre s'est livré à son imagination licencieuse. On y voit un grand nombre de femmes à qui l'eau merveilleuse rend les agréments de la jeunesse. Près de là d'autres femmes sont à table avec des hommes, parmi lesquels on croit que l'artiste a encore eu intention de placer l'électeur Jean-Frédéric. La petite proportion des figures empêche qu'on ne puisse vérifier cette conjecture. Dans des tableaux qui retracent divers traits de la passion, le peintre a voulu prouver son aversion contre le catholicisme, en représentant sous un aspect grotesque plusieurs cardinaux et ecclésiastiques romains de son temps. Du reste, les

(1) Et non en 1474; c'est ce que prouve Christ dans les *Acta inedita et curiosa*, tome I., pages 338-357.

(2) Ses contemporains l'appelaient ordinairement *Maître Lucas*, ou *Lucas Maler* (le peintre), et c'est apparemment de ce dernier mot que quelques biographes ont formé le nom de *Muller* qu'ils lui ont opposé.

tableaux de Crauach sont plus pitoyables par la pensée que par l'exécution. Le dessin en est mesquin, peu correct, et d'une nature appauvrie. L'exécution a toute la sécheresse des peintures gothiques. Les draperies seules annoncent un pinceau plus exercé, et une meilleure méthode d'imitation. Les carnations ne sont pas sans vérité, mais l'artiste paraît n'avoir que très peu connu la judicieuse distribution des ombres et des lumières. Cranach a aussi gravé, et l'on croit qu'il apprit cet art sans maître. On a un grand nombre de tailles de bois, encore assez recherchées, faites d'après ses dessins, et marquées pour la plupart de l'une de ses initiales, mais il est peu vraisemblable qu'il les ait gravées lui-même (1). Les pièces qu'il a gravées sur cuivre sont fort rares, et l'on n'en connaît que six : ce sont les portraits de *Frédéric* et de *Jean*, électeurs de Saxe; de *Christian II*, roi de Danemark, de *Martin Luther*, une grande composition représentant *Adam et Eve nus*, et la *Tentation de Jésus dans le désert*. On trouve, dans le *Catalogue raisonné du cabinet d'estampes de Brandes*, l'indication des différentes gravures de Cranach. Cet artiste, après avoir quitté les cours des princes, s'était retiré auprès de son ami Luther, à Wittenberg, où il fut fait bourgmestre. Les fonctions de sa place ne l'empêchèrent pas de partager son séjour entre cette ville et celle de Weimar, où il termina sa carrière, le 16 octobre 1555. Il laissa un fils, qui lui succéda dans la charge de bourgmestre, et qui se distingua aussi

(1) Voyez à cet égard les curieux détails que donne J. F. Kohler dans *Beitra'ge*, etc., c'est-à-dire *Mémoires pour compléter l'histoire de la littérature et des arts en Allemagne*. A-s.

dans la peinture, mais encore plus dans la littérature. — CRANACH (Ulric de), ingénieur et colonel d'artillerie en Allemagne, a publié, sous le titre de *Delicie cranachianæ* (Hambourg, 1672, in-fol.), un recueil d'inventions et machines de guerre, dans le nombre desquelles il s'en trouve qui peuvent fournir des idées utiles. Cet ouvrage curieux est écrit en allemand. D—T.

CRANER (FRANÇOIS REGIS), né à Lucerne en 1728, y mourut en 1806. Il appartenait à l'ordre des jésuites, et fut professeur à Dillingen. Depuis l'abolition de l'ordre, il fut professeur de littérature ancienne au gymnase de Lucerne, et, pendant plus de trente ans, il a contribué à conserver et à cultiver le goût d'une érudition solide, dans sa ville natale, où il a d'ailleurs mérité l'estime générale par ses vertus. Il a donné une traduction allemande de l'*Énéide* de Virgile, en 1785, plusieurs drames tirés de l'histoire suisse, et, peu de temps avant sa mort (en 1805), un ouvrage élémentaire sur les époques principales de l'histoire suisse. U—1.

CRANMER (THOMAS), premier archevêque protestant de Cantorbéry, naquit le 2 juillet 1489, à Aslacton, dans le comté de Nottingham, d'une de ces familles normandes qui suivirent Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Pendant ses études à Cambridge, il s'y maria; mais sa femme étant morte de ses premières couches, il reprit son cours académique, et devint professeur de théologie au collège de Christ. Fox, aumônier de Henri VIII, l'indiqua à ce monarque comme un des hommes les plus propres à le servir dans l'affaire du divorce. Ce prince, après une conférence avec lui, le plaça chez le comte de Wiltshire, père d'Anne de Bou-

len, où l'on eut ordre de lui procurer tous les secours nécessaires pour écrire sur cette grande affaire. L'ouvrage qu'il composa avait pour objet de prouver la nullité de la dispense de Jules II, en vertu de laquelle Henri avait épousé Catherine d'Arragon. Envoyé à Rome pour y soutenir les principes de son livre, il sut tellement déguiser son luthéranisme (que, selon Burnet, il avait déjà dans le cœur), qu'il reçut de Clément VII la qualité de grand pénitentier du St.-Siège, en Angleterre, dans l'espoir qu'il travaillerait efficacement à calmer l'esprit de la nouvelle réforme, qui, à la faveur de la querelle du divorce, commençait déjà à s'y laisser apercevoir. Mais Cranmer, au lieu d'aller remplir sa commission, parcourut toute l'Allemagne, cherchant partout, et par ses écrits, et dans des disputes publiques, à faire prévaloir la cause du divorce, à former des liaisons avec les principaux chefs du luthéranisme, à se nourrir de leurs principes, et il finit par épouser à Nuremberg, en secondes nocés, la nièce d'Osiander. Après la mort de Warham, archevêque de Cantorbéry en 1532, Henri sentait qu'il lui fallait dans cette place importante un homme qui fût disposé à seconder les entreprises qu'il méditait, qui eût les talents et le caractère propre à les soutenir. Cranmer, dont il ignorait le second mariage et l'engagement dans le luthéranisme, fixa son choix. Celui-ci, inquiet sur l'issue que pourrait avoir l'affaire du divorce, et craignant d'être compromis dans le rôle auquel il était destiné, prolongea, sous divers prétextes, son séjour en Allemagne, au-delà du terme qui lui avait été accordé, pour laisser le temps au monarque d'en mettre un autre à sa place; mais enfin il fallut se rendre.

Alors il alléguait des scrupules sur le serment qu'on était obligé de prêter au souverain pontife, pour en obtenir des bulles; mais ces scrupules furent aisément levés, au moyen d'une protestation vague et secrète, que les écrivains anglicans n'ont pu excuser que par le système des restrictions mentales. Il reçut donc ses bulles, ainsi que le *pallium*, quoique déjà très suspect à la cour de Rome. Mais le pape, qui n'avait pas plus envie que le roi d'une rupture éclatante, accorda tout ce qu'on voulut bien se soumettre à lui demander. Une fois élevé à la première dignité de l'église d'Angleterre, il eut pour les passions et les caprices de son maître toutes les complaisances imaginables. Son premier acte de juridiction fut de prononcer la sentence du divorce, au mépris de l'appel régulier de la reine, et de confirmer le mariage secret d'Anne de Boulen, quoique fait avant la déclaration de nullité de celui de Catherine; et, pour se mettre à l'abri de l'excommunication dont il était menacé, il se pourvut au concile-général, par un appel de toutes les censures qui pourraient émaner de la cour de Rome; quoique dans tous ces actes il eut procédé en qualité de légat du St.-Siège, dont il avait pris le titre dans la sentence du divorce. Dès-lors Cranmer ne garda plus de mesure. Il attaqua ouvertement la primauté du pape dans le parlement, renouça solennellement à son autorité, à la tête du synode de sa métropole, se déposséda du titre de légat du St.-Siège, attaché à sa dignité depuis la plus haute antiquité, prêcha, dans ses visites pastorales, la suprématie du roi, et pronouça en 1556 le divorce d'Anne de Boulen, avec la même facilité et la même complaisance qu'il avait montrées en pronouçant celui de Cathé-

rine d'Arragon. Agent secret des protestants d'Allemagne, Cranmer chercha à insinuer leur doctrine à Henri VIII, à la faveur des changements introduits dans la discipline, et fit diverses tentatives pour la propager en Angleterre dans toute son étendue; mais ses efforts échouèrent toujours contre l'attachement de ce prince aux dogmes de la religion catholique. Ayant voulu, en 1556, faire adopter par l'assemblée du clergé cinquante-neuf articles favorables à ses erreurs, il fut lui-même obligé d'en souscrire dix qui les contredisaient dans les points principaux. Trois ans après, il combattit avec chaleur, en plein parlement, les six fameux articles opposés aux dogmes luthériens, et il finit par les signer; et comme un de ces articles proscrivait formellement le mariage des prêtres, il prit le parti de renvoyer sa femme en Allemagne. Une tentative plus honorable fut l'opposition qu'il mit en 1559 au parlement, à la saisie des revenus des monastères au profit du roi; son projet était de les employer à l'entretien des hôpitaux, à la dotation de chaires de théologie et de langues savantes dans les cathédrales, à des bourses pour les jeunes étudiants qui se destinaient à l'état ecclésiastique; mais il échoua dans ce louable projet. Cependant l'espèce de refroidissement que cette proposition mit dans l'esprit du roi, ses erreurs assez connues, sa négligence à faire exécuter le bill des six articles, la protection qu'il accordait à tous les sectaires qui commençaient à agiter l'Angleterre, donnèrent occasion à ses ennemis de le dénoncer, après la disgrâce du premier ministre Th. Cromwell, son ami. Mais la faveur de Henri, qui avait besoin d'un homme de son caractère dans l'exécution de

ses réformes, et auquel Cranmer savait se déguiser avec beaucoup d'art, le préserva de cet orage, et il conserva toujours sous ce règne une très grande influence sur les affaires de la religion. Sous celui d'Edouard VI, il leva entièrement le masque, et, de tous les dogmes du règne précédent, il ne retint que celui de la suprématie royale. Comme membre du conseil de régence, et étroitement uni avec le lord protecteur, duc de Somerset, il employa tout son crédit à établir la réforme. Il consentit d'abord à recevoir de nouvelles provisions pour son archevêché, afin d'en pouvoir exercer despotiquement la juridiction, et il se reconnut amovible à la volonté du roi. Passant ensuite du luthéranisme au zvinglianisme, pour faire sa cour au lord protecteur, il fit révoquer, par l'assemblée du clergé et le parlement, dociles à ses impressions, le bill des six articles qui avait consacré la présence réelle, et sanctionner une nouvelle liturgie, un nouveau pontifical. Pour mettre le nouveau culte en exercice, il composa et fit composer un livre de prières, et des homélies analogues à la doctrine qu'il voulait rendre générale à tout le royaume, et traduire en anglais la paraphrase d'Érasme sur le *Nouveau-Testament* pour être employée exclusivement à l'explication publique de l'Évangile. Une commission royale, composée d'hommes à son choix, mi-partie laïque et ecclésiastique, revêtue d'une autorité supérieure à celle des évêques, parcourut tous les diocèses pour faire exécuter les nouvelles lois religieuses, et disparaître jusqu'aux moindres traces des anciennes. Bonner, évêque de Londres, Gardiner de Winchester, Tunstall de Durham et autres, qui voulaient s'en tenir aux réformes du règne précédent, furent déposés

et incarcérés, pour ne s'être pas entièrement et assez promptement soumis à tous ces changements. Afin de consolider le nouvel édifice, il appela d'Allemagne les principaux chefs du protestantisme, pour remplacer dans les universités et dans les divers postes ecclésiastiques les docteurs et les pasteurs qui refusaient de plier sous son joug; parmi ces apôtres d'outre-mer, on distinguait Bucer, Martyr, Fagius, Ochin, Tremellius, etc. À l'avènement de la reine Marie, tout changea de face. Cranmer avait signé le testament arraché à Edouard VI, pour transporter la couronne sur la tête de Jeanne Gray, et avait sacré cette nouvelle reine. Pour se laver du soupçon d'avoir offert de rétablir l'ancien culte, afin de gagner les bonnes grâces de Marie, il répandit un manifeste, écrit d'un style dur et violent, où les personnes et les choses étaient peu ménagées, et où il faisait sa profession de foi sur la doctrine établie sous les deux règnes précédents. Cité au conseil, incarcéré à la Tour, condamné comme coupable de haute trahison, il implora l'indulgence de la reine, obtint sa grâce pour ce crime, et fut renvoyé au tribunal ecclésiastique, chargé de le juger sur celui d'hérésie. Traduit à Oxford avec les évêques Ridley et Latimer, pour disputer contre les docteurs catholiques dans une conférence publique, il refusa de souscrire une formule de foi qui consacrait la présence réelle, la transsubstantiation et le sacrifice de la messe, et se laissa condamner comme hérétique et comme violateur de la loi sur le célibat ecclésiastique par son second mariage. Ce jugement était manifestement irrégulier, comme ayant été rendu par de simples prêtres contre des évêques. Il en appela au tribunal de Dieu; on le cita à celui de

pape, en lui refusant la liberté de se rendre à Rome, où l'on se contenta d'envoyer le procès-verbal de son interrogatoire; et après l'expiration de cette citation dérisoire, le pape le condamna par contumace, et délivra une commission à Bonner et à Thirlby pour le dégrader, malgré son appel au concile général. On le livra ensuite au tribunal séculier, qui, suivant les anciennes lois du royaume contre les hérétiques, le condamna à être brûlé vif. Dans l'intervalle de l'arrêt à l'exécution, qui fut d'un mois, l'espoir de se soustraire au supplice lui arracha une rétractation, qu'il rétracta bientôt après, lorsqu'il vit clairement que son sort était absolument décidé. Les anglicans font de vains efforts pour justifier toutes ces rétractations; mais ils ne sont pas plus heureux en cela que les catholiques qui ont voulu excuser l'extrême rigueur dont on usa envers lui. Cranmer, placé dans l'église de Ste.-Marie d'Oxford, sur un échafaud dressé en face de la chaire, après avoir écouté attentivement, et sans se troubler, un discours du docteur Cole, relatif à la triste situation où il se trouvait, désavoua publiquement tout ce qu'il avait pu écrire ou signer depuis sa dégradation, comme lui ayant été dicté par la crainte du supplice; il fit sa profession de foi sur les dogmes de la nouvelle réforme; lorsqu'il fut près du bûcher dressé sous les murs de la ville, il avança sa main droite pour être brûlée la première, en punition de ce qu'il avait signé la rétractation qu'il désavouait solennellement, et subit son supplice le 21 mars 1556, avec une constance remarquable. Godwin, Heylin, Burnet, avancent que son cœur fut trouvé sans aucune atteinte, après que son corps eut été consumé; mais

Fox, qui ne laisse rien échapper de tout ce qui peut honorer la mémoire des héros de son parti, ne dit pas un seul mot de ce prétendu miracle. Le martyr de ce patriarche de la réforme anglicane a répandu un grand lustre sur sa personne et fait disparaître les fautes qu'on pouvait avoir à lui reprocher. Burnet n'en voit que de très légères, effacées par des vertus sublimes qui l'égalent aux plus grands hommes du christianisme. Hume le représente comme un homme plein de candeur, de sincérité, doué de toutes les qualités sociales, de toutes les vertus religieuses, et surtout de ce courage à toute épreuve qui le conduisit au martyre. Prinne, au contraire, l'accuse de parjure, de cruauté, pour avoir fait brûler des presbytériens, d'hypocrisie, d'apostasie, de rébellion, et ne voit en lui que le principal auteur des calamités du règne de Henri VIII. Gilpin, qui a publié en 1784 la vie de cet archevêque, convient qu'il a trop favorisé l'intolérance de ce prince. Il ne croit pas que, comme théologien, il pût avoir de bonnes raisons pour croire les motifs du divorce bien fondés, et pour courir toute l'Europe, afin d'accréditer les pieuses intentions du roi dans cette affaire. Sans parler du supplice de Thomas Morus, de Fisher et d'autres catholiques auxquels il eut tant de part, ceux de Lambert, d'Anne Askew, de Bocher, de Van-Parr, dont il fit signer l'arrêt de mort par Édouard VI, malgré la répugnance de ce prince; celui du duc de Sommerset, condamné sans avoir été entendu, et dont il signa lui-même l'arrêt, quoique évêque, pèsent encore sur sa mémoire, même parmi les protestants. Ses perpétuelles variations démentent cette constante fermeté de caractère qui



fait l'admiration de ses panégyristes. On le vit successivement catholique, luthérien, zwinglien, d'abord défenseur de la présence réelle, puis persécutant ceux qui admettaient ce dogme, signant en 1557 une déclaration sur l'indépendance de l'église dans les choses spirituelles, et mettant par ses écrits, en 1545, l'église sous l'absolue dépendance du magistrat politique, rendant toute la hiérarchie entièrement précaire dans l'exercice de ses fonctions les plus sacrées; professant ouvertement la divine institution des évêques, et se reconnaissant ensuite amovible à la volonté de la puissance séculière. Crammer s'était beaucoup appliqué à l'étude de la théologie et du droit canon; ses connaissances dans ces deux sources principales de la science ecclésiastique étaient fort étendues. Il avait la conception un peu lente, mais la mémoire très heureuse. Il consacrait les trois quarts de la journée au travail, écrivait et lisait debout, faisait des extraits de ses lectures, qu'il savait classer avec ordre et employer à propos. Son style est diffus, plus nerveux qu'élégant. Tous ses écrits roulent sur des matières de controverse. Le principal a pour titre : *Défense de la vraie et catholique doctrine du sacrement du corps et du sang de J.-C.* (V. GARDINER). Les uns sont en latin, les autres en anglais. Il avait laissé en manuscrit deux volumes in-folio, contenant un recueil de passages de l'Écriture, des pères, des conciles et des scolastiques, mis en ordre pour justifier la réforme anglicane, et prouver la nouveauté de la doctrine romaine. Parker les transcrivit de sa propre main; on les conserve dans la bibliothèque de l'évêque de Londres. Les anglicans en font beaucoup de cas. La bibliothèque de Cam-

bridge renferme encore un grand nombre de manuscrits de sa composition. Il fut le protecteur des savants de son parti. Son palais de Lambeth servit de refuge à ceux qui étaient persécutés sur le continent; il leur faisait des pensions, ou leur procurait des places lucratives. Il entretenait plusieurs jeunes gens dans les universités d'Angleterre, d'Allemagne et d'ailleurs, pour qu'ils fussent en état de soutenir l'édifice de la nouvelle église anglicane, dont il est regardé, à juste titre, comme le patriarche.

T—D.

GRANTOR, philosophe académicien, né à Soles, dans la Cilicie, florissait vers l'an 506 avant J.-C. Il avait déjà acquis une grande réputation dans sa patrie, lorsque le désir de s'instruire le conduisit à Athènes, où il devint l'un des disciples de Xénocrate et l'ami intime de Polémon, dont il suivit les leçons après la mort de leur maître commun. Il eut lui-même quelques disciples, du nombre desquels fut Arcésilas qu'il aimait beaucoup, et qu'il fit en mourant son héritier. Grantor avait fait plusieurs ouvrages fort estimés, tant en prose qu'en vers; on faisait surtout le plus grand cas de son *Traité de l'affliction* qui, suivant Panétius, méritait d'être appris en entier. Cicéron en avait fait un grand usage dans l'ouvrage qu'il fit pour sa propre consolation, après la mort de Tullie, sa fille; on en trouve aussi plusieurs fragments dans la Consolation de Plutarque à Apollonius. Sextus Empyricus cite un fragment d'un autre ouvrage de lui, dans lequel, raisonnant sur les biens de la vie, il donne le premier rang à la valeur, le second à la santé, le troisième aux richesses, et le quatrième à la volupté. On voit par là que ses écrits roulaient pour la plupart sur la morale. Il faisait le

plus grand cas des ouvrages d'Homère et d'Euripide. Il mourut hydro-pique, avant Polémon et Cratès. On ne connaît ni l'époque précise de sa naissance, ni celle de sa mort. C—R.

CRANTZ *F.* FRIBURGE et KRANTZ.

CRANZ ( DAVID ), prédicateur d'une communauté de Moraves, ou Hernhutes, né en 1725, à Neugarthen, en Pomeranie, fut dans sa jeunesse maître d'école à Hernhut, et devint en 1747, secrétaire du comte de Zinzendorf. C'est auprès de ce seigneur qu'il puisa ce zèle philanthropique qui le fit aller en qualité de missionnaire dans le Groenland, où les Hernhutes ont quelques établissemens. Plusieurs Groenlandais furent convertis au christianisme par ses prédications, et il se fit estimer des préposés danois, qui lui procurèrent des facilités, non seulement pour répandre l'Évangile, mais aussi pour connaître le pays et pour l'examiner sous les rapports géographiques et physiques. Cranz publia la relation de ses recherches et de ses observations dans un ouvrage écrit en allemand, intitulé *Histoire du Groenland, contenant la description de ce pays et de ses habitans*, Barby, 1765, 2 vol. in-8°, avec 8 planches. En 1770, il parut également à Barby des augmentations et des suppléments à cet ouvrage, qui, à peu près dans le même temps, eut une seconde édition. Il a été traduit en hollandais, en anglais et en suédois. L'auteur donne le catalogue des productions naturelles qu'il a observées, et principalement des végétaux qui sont indigènes au Groenland, et de ceux qui y sont cultivés comme plantes potagères, malgré l'âpreté du climat. On trouve à cet égard plus de détails et d'observations dans la *suite*, que dans la première partie de l'ouvrage. Cranz a fait de plus, en allemand,

une *Histoire ancienne et moderne des Frères de l'Union, autrement appelés Moraves ou Hernhutes*, Barby, 1771, in-8°, continuée par J.-K. Hegner, Hernhut, 1791, in-8°. Après son retour du Groenland, en 1762, il revint chez le comte de Zinzendorf, et fut nommé, en 1766, pasteur de l'église de Rixdorf, près de Berlin, et en 1771, de celle de Gnadenfrey en Silésie, où il mourut le 6 juin 1777.

C—AU.

CRAON ( PIERRE DE ), seigneur de la Suze, descendait de la maison des barons de Craon, dont il est si souvent parlé dans l'histoire de France, et était arrière-petit-fils de Maurice V de Craon, qui se croisa l'an 1267, avec S. Louis. Pierre se distingua dans les guerres de la succession de Bretagne, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Il assiégeait la Roche-Derien, en 1550. Ses soldats montraient peu d'ardeur; il suspendit au bout d'une perche sa bourse, promit de la donner à celui qui le premier entrerait dans la ville, et la place fut emportée. Chargé par le roi Jean de harceler les Anglais que commandait le prince de Galles, il fut contraint de s'enfermer en 1556, dans le château de Romorentin, avec Boucicaüt et l'Hermitte de Chaumont; il avait repoussé plusieurs assauts, lorsque des ingénieurs anglais s'avisèrent de dresser une batterie de canons, et de jeter dans la place des feux d'artifices. Ce fut la première fois qu'on fit usage en France de l'artillerie pour les sièges. Craon se rendit avec les siens. La même année, il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Il était au nombre des otages qu'Édouard exigea pour la rançon du roi Jean. Quatre ans après, réuni à Jean de Craon, son cousin, archevêque de Reims et au maréchal de Boucicaüt, il négocia le traité de Guérande, par lequel le comte de

Montfort fut reconnu duc de Bretagne. Pierre de Craon mourut en 1576.

V—VE.

CRAON (PIERRE DE), seigneur de la Ferté-Bernard et de Sablé, fils de Guillaume de Craon, surnommé *le grand*, s'attacha au duc d'Anjou, qui marchait en 1584 à la conquête de Naples. Ce prince n'avait pu retenir la multitude de guerriers qui suivait sa fortune, qu'en épuisant son immense trésor formé des déponilles de la France. Il dépêcha vers son épouse Craon, qui en reçut des sommes considérables, et qui, au lieu de les porter au duc d'Anjou, les dépensa follement à Venise, dans le jeu et la débauche, tandis que l'armée française était assiégée par la famine et par les maladies. L'infidélité de Craon mit le comble aux malheurs du duc d'Anjou, qui mourut de chagrin. Telle fut l'issue d'une expédition que de longs désastres suivirent, et lorsque chefs et soldats revenaient d'Italie, un bâton à la main et demandant l'aumône, le sire de Craon osait reparaitre à la cour avec un train magnifique. Le duc de Berri le voyant entrer au conseil, s'écria, transporté de fureur : « Ah ! faux » traître, mauvais et déloyal, tu es » cause de la mort de mon frère. Pre- » nez-le, et que justice en soit faite. » Mais personne ne s'avança pour exécuter cet ordre, et Craon se hâta de disparaître. Son crédit et ses richesses le sauvèrent. Il avait su gagner la faveur de Louis, depuis duc d'Orléans, frère de Charles VI. Fort de cet appui, il reparut à la cour et la remplit d'intrigues ; il entretenait de secrètes intelligences avec Jean IV, duc de Bretagne, son parent, et cherchait à perdre le connétable de Clisson, sans avoir contre lui d'autre sujet de haine que sa réputation et son autorité. Tout à coup, Craon fut chassé de la cour

(1591), sans qu'on daignât même lui faire connaître la cause de sa disgrâce. C'était Louis, frère du roi, qui avait demandé l'exil de ce dangereux confident, pour le punir d'avoir révélé à Valentine de Milan, son épouse, une liaison galante qu'il entretenait avec une autre dame. Craon se retira en Bretagne. Le duc, qui haïssait le connétable, le représenta comme ayant seul provoqué le malheur de Craon. Celui-ci le crut, et jura de se venger. Tandis que la cour n'était occupée que de fêtes et de plaisirs, il fit introduire secrètement dans Paris des armes et une troupe d'aventuriers qui lui étaient dévoués. Il pénétra lui-même mystérieusement dans cette ville, et le 14 juin, lorsque le connétable revenait à une heure après minuit de l'hôtel de Saint-Paul, où le roi tenait sa cour, le sire de Craon et sa troupe à cheval l'attendirent dans la rue Culture-Sainte-Catherine, se mêlèrent parmi ses gens, et éteignirent les flambeaux qu'ils portaient. Clisson crut d'abord que c'était une plaisanterie du duc d'Orléans ; mais Craon ne le laissa pas long-temps dans cette erreur, et lui cria d'une voix terrible : « A mort, à mort Clisson, » cy vous faut mourir.— Qui es-tu, dit » le connétable?—Je suis Pierre de » Craon, vostre ennemi. Vous m'avez » par tant de fois courroucé, que cy » le vous faut amender. » Clisson n'avait avec lui que huit de ses gens qui n'étaient point armés et qui se dispersèrent. Il portait sous son habit une cotte de mailles, et se défendait en héros, quand un grand coup d'épée, le précipitant de son cheval, le fit tomber contre la porte d'un boulanger qui n'était point tout-à-fait close et que sa chute acheva d'ouvrir. Craon le voyant sans connaissance et baigné dans son sang, le crut mort, et sans mettre pied à terre, ne songea plus qu'à se sauver.

Le prévôt de Paris fut mandé sur-le-champ par le roi, et reçut ordre de le poursuivre, ainsi que ses complices. Craon arriva à Chartres à huit heures du matin. Vingtchevaux l'attendaient, et il gagna son château de Sablé. Cependant un de ses écuyers et un de ses pages furent arrêtés, décapités aux halles et pendus au gibet. Le concierger de l'hôtel de Craon eut la tête tranchée pour n'avoir pas dénoncé l'arrivée de son maître à Paris, et un chanoine de Chartres, chez qui Craon avait logé, fut privé de ses bénéfices, et condamné à une prison perpétuelle. Tous les biens de Craon furent confisqués, son hôtel fut rasé, et l'emplacement donné à la paroisse Saint-Jean, pour être converti en cimetière. La rue qui bordait l'hôtel, et qui portait le nom de Craon, prit celui *des Mauvais Garçons* qu'elle retient encore aujourd'hui. Craon ne se croyant pas en sûreté dans sa forteresse de Sablé, se retira auprès du duc de Bretagne, qui lui dit : « Vous êtes un chétif, quand » vous n'avez pu occire un homme » duquel vous estiez au-dessus. Vous » avez fait deux fautes, la première » de l'avoir attaqué; la seconde, de » l'avoir manqué. » — C'est bien diabolique chose, répartit Craon; je » crois que tous les dyables d'enfer, à » qui il est, l'ont gardé et délivré des » mains de moy et de mes gens, car » il y eut sur lui lancé et getté plus de » soixante coups d'espée et de coups » teaux; et quand il chut de son cheval, » en bonne vérité je cuydois qu'il fut » mort ». Charles VI, animé par le connétable et par ses partisans, résolut de porter la guerre en Bretagne, parce que le duc refusait de lui livrer Craon, et protestait ne savoir ni vouloir rien savoir du lieu où il était caché. Le rendez-vous de l'armée royale fut donné au Mans. On sait que, tra-

versant une forêt voisine, Charles VI tomba en démence (V. CHARLES VI). Les ducs de Berri et de Bourgogne prirent les rênes du gouvernement, et ce dernier commença par se déclarer contre Clisson; il fit même signer au roi l'ordre de l'arrêter (V. CLISSON); le duc de Bretagne lui déclara la guerre, et Pierre de Craon, qui s'était échappé de sa prison de Barcelone, commanda les troupes qui marchèrent contre lui. La même année Clisson signa une suspension d'armes avec le duc, et s'exprima en ces termes : « Voulons que toutes voyes de » faits cessent, excepté envers ce » mauvais Pierre de Craon, etc. » Craon traîna pendant quelques années une vie errante, pour dérober sa tête à la sévérité des lois. Il était secrètement protégé par les ducs de Bourgogne et de Bretagne qui le méprisaient. Craignant les suites de son crime, il se mit sous la sauve-garde de Richard II, roi d'Angleterre, rendit hommage à ce monarque qui lui assigna une pension, et obtint sa grâce en 1396. Alors, il reparut à la cour; mais désormais à l'abri des poursuites pour l'assassinat du connétable, il ne put être garanti de celles que faisait la reine de Sicile, pour obtenir la restitution des sommes qu'elle lui avait confiées pendant l'expédition de Naples, et le parlement de Paris le condamna au paiement de 100,000 liv. Craon fut arrêté et conduit à la tour du Louvre, mais il y resta peu de temps; et, par l'intervention de la reine d'Angleterre et de la duchesse de Bourgogne, cette affaire fut terminée par un accommodement. Les malheurs de Craon l'avaient fait rentrer en lui-même. En 1397, quelques moines ayant été condamnés à mort, comme sorciers et convaincus d'avoir jeté un sort sur Charles VI, le sire

de Craon obtint qu'il serait accordé des confesseurs aux criminels condamnés, ce qui n'avait point lieu auparavant. ( *Voy. les Ordonnances de Fontanon.* ) Craon faisait alors une pénitence volontaire de ses crimes. Il fit élever auprès du gibet de Paris une croix de pierre avec ses armes. C'était au pied de cette croix que se confessaient les criminels avant leur exécution. Craon légua aux cordeliers une somme d'argent en les chargeant à perpétuité de cette œuvre de miséricorde. Les historiens de France et de Bretagne ne font point connaître l'époque de la mort de Craon. — CRAON ( Antoine de ), fils du précédent, entra dans la faction du duc de Bourgogne, et fut soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du duc d'Orléans ( 1407 ). Il signala son courage dans les guerres par lesquelles les Bourguignons et les Orléanais déchiraient la France ( 1412 ), et fut tué à la journée d'Azincourt ( 1415 ).

V—VE.

CRAON ( ANTOINE DE ), fils de Jacques, seigneur de Dommart, chargé par Louis XI, en 1473, de s'avancer vers la Lorraine, fit échouer les desseins de Charles-le-Téméraire. Après la mort de ce prince, Louis s'empara des deux Bourgognes, et Craon en fut fait gouverneur avec de grands pouvoirs. Jean de Châlons, prince d'Orange, nommé lieutenant-général dans le même gouvernement, lui était subordonné et lui obéissait à regret. Ce prince écrivit inutilement à Louis, pour réclamer les places et les terres qui lui appartenaient en Franche-Comté. Dès-lors ils ne chercha plus qu'à se venger, et fit sa paix avec Marie, fille de Charles-le-Téméraire, qui le créa son lieutenant-général. La guerre éclata; Craon, voulant faire lever le siège de Vesoul,

se trouva surpris dans une nuit obscure, et son armée fut taillée en pièces. Il remporta cependant quelques avantages, reprit plusieurs places, mais fut ensuite battu et obligé de lever le siège de Dole. Les revers qui se succédaient déterminèrent Louis XI à faire la paix. Les Bourguignons ne cessèrent alors de porter des plaintes contre le sire de Craon, et Louis, imputant à son avarice tous les malheurs de la guerre, le renvoya dans ses terres où il mourut oublié. V—VE.

CRAPELET ( CHARLES ), né à Bourmont, près de Chaumont en Bassigny, le 13 novembre 1762, fut en 1774 envoyé à Paris, où il fit chez Ballard l'apprentissage de l'art de l'imprimerie. Il avait tant de goût et de disposition pour cet état qu'en peu de temps il se fit remarquer. Il avait dix-huit ans quand Stoupe, imprimeur, le mit à la tête de son établissement. Ce fut à l'époque de la révolution que Crapelet éleva son imprimerie, et bientôt il devint un imprimeur célèbre. Les ouvrages sortis de ses presses sont remarquables par la correction des textes, la netteté et l'élégance de l'impression. Aucun détail ne lui paraissait indigne de son attention, et le même soin qu'il apportait à la lecture des épreuves, il le mettait à la disposition des titres, à l'emploi et au mélange des caractères. On peut remarquer que ses éditions sont débarrassées de ces prétendus ornements qui surchargeaient les titres, les fins et souvent toutes les pages d'un livre. La plupart des vignettes qu'il employa furent faites d'après ses dessins. Crapelet mourut le 19 octobre 1809. C'est de ses presses que sont sorties les éditions des *Fables de La Fontaine*, 1796, 4 vol. in-8°.; des *Aventures de Télémaque*, 1796, 2 vol. in-8°.; des

*Œuvres de Gessner*, 1797, 3 vol. petit in-12; 1799, 4 vol. in-8°; les *Œuvres de Boileau*, 1798, in-4°; la seconde édition de la *Traduction d'Hérodote*, par Larcher, 1802, 9 vol. in-8°, dont quelques exemplaires in-4°; les *Annales de l'imprimerie des Alde*, par M. A. A. Renouard, 1805, 2 vol. in-8° (dont le supplément a paru en 1812); mais on doit surtout remarquer les *Oiseaux dorés* (Voy. AUDEBERT) : l'imprimeur est certainement pour beaucoup dans ce magnifique ouvrage; *l'Histoire naturelle des oiseaux chanteurs*, 1805, in-fol.; le *Dictionnaire de poche anglais-français et français-anglais*, 1806, in-4°, et *l'Histoire des oiseaux de l'Amérique septentrionale*, 1807, 2 vol. in-fol.

A. B.—T.

CRAPONE (ADAM DE), issu d'une famille noble, originaire de Pise, qui s'était attachée à la maison d'Anjou, naquit à Salon en 1519, et, malgré le préjugé qui semblait encore repousser la noblesse de la culture des sciences, il s'appliqua à l'étude des mathématiques et de l'architecture hydraulique, où il déploya les plus rares talents. On peut dire de lui qu'il était né géomètre. Le désir d'être utile à la ville de Salon, sa patrie, lui fit entreprendre un canal d'arrosage, qui porte les eaux de la Durance depuis le village de Cadenet jusqu'à l'étang de Berre, et fertilise, dans un cours de treize lieues, les terroirs de la Roque, de Lamanon, de Salon, de Grans, d'Istres, une partie de la Crau et plusieurs autres villages. Ce canal, qui porte le nom de *Crapone*, et qui est devenu un sujet inépuisable de louanges pour son auteur dans les pays dont il a multiplié les richesses et augmenté la population, contribue moins cependant à prouver son gé-

nie que des projets encore plus utiles demeurés sans exécution. Crapone conçut la pensée de joindre les deux mers, en unissant la Saône à la Loire par un canal qui aurait traversé le Charolais. Cette entreprise, commencée par Henri II, fut abandonnée à la mort de ce prince, et remplacée, sous Henri IV, par le canal de Briare. Il forma le projet du grand canal de Provence, qui devait porter les eaux de la Durance depuis le rocher de Cante-Perdrix, au-dessus du village de Peyroles, jusqu'à l'étang de Berre, en passant par la ville d'Aix, projet repris sous Louis XIII et sous Louis XIV, un des plus utiles et des plus magnifiques qui eussent pu illustrer nos rois, agrandi et remis en activité dans le siècle dernier, dont l'exécution fut même commencée par des actionnaires en 1752, et abandonnée faute de fonds. Adam de Crapone conçut aussi, non point l'idée générale de conduire un canal au travers du Languedoc, idée plus ancienne, et qu'on fait remonter au temps de Charlemagne, mais celle de conduire les eaux de l'Arriège au lieu appelé *les Pierres-de-Naurouse*, et de les diriger ensuite vers les deux mers, en les soutenant par des écluses, d'une part jusqu'à la rivière de l'Aude, et de l'autre jusqu'à la Garonne. C'est ce projet que Riquet a étendu et rendu plus facile en conduisant aux Pierres-de-Naurouse les eaux recueillies dans la montagne Noire. Au temps de Crapone, les écluses, connues en Italie, ne l'étaient point en France; s'il eût exécuté son plan, c'est lui qui aurait eu le mérite de les y introduire. Cet habile ingénieur fut employé utilement à dessécher des marais à Fréjus et dans le comté de Nice. Henri II l'envoya à Nantes pour y démôler les travaux d'une citadelle commencée sur un

mauvais terrain. Il y fut empoisonné par les premiers entrepreneurs, à l'âge de quarante ans, et par conséquent en l'année 1559, qui est la dernière du règne de Henri II. Le canal dit de Crapone, le plus ancien ouvrage de ce genre, suivant Lalande, qui ait été exécuté en France, fut commencé en 1557, et terminé dans l'espace de trois ou quatre ans. Henri II en avait donné les eaux à Crapone en forme de fief; mais celui-ci, manquant de fonds pour l'entreprise, les vendit à des prix très modiques, et à sa mort ses associés et ses créanciers formèrent une compagnie qui acheva l'ouvrage. Adam de Crapone mourut sans enfants.

## E—C—D.

CRASHAW (RICHARD), poète anglais du 17<sup>e</sup>. siècle, fut élevé à l'université de Cambridge, où il se distingua par son talent pour la poésie latine et anglaise. Devenu associé d'un des collèges de cette université, il en fut expulsé à l'époque de la rébellion pour avoir rejeté le *Covenant*. Il abandonna le protestantisme pour la religion catholique, et vint à Paris, ayant en tête de grands projets de fortune, malgré lesquels il se serait peut-être enfin mort à l'hôpital, si, en 1646, le poète Cowley, son ami, informé de sa détresse, ne fût venu à son secours, et ne l'eût recommandé à la reine Henriette-Marie d'Angleterre, qui résidait alors en France. Cette princesse lui donna des lettres de recommandation. Il passa en Italie, où il fut secrétaire d'un cardinal romain, et chanoine de Notre-Dame de Lorette : il y mourut vers l'an 1650. L'époque, les circonstances et le mode de sa conversion ont donné lieu de soupçonner sa bonne foi. Pope dit qu'il fut non pas *converti*, mais *attrapé* au catho-

cisme. Quelques-uns ont attribué sa conversion à son admiration pour Ste. Thérèse. Crashaw était d'un caractère ardent, désintéressé, d'une dévotion qui tenait du mystique et devait le disposer au catholicisme, qui était l'opposé du parti qu'il fuyait et détestait. Cowley a écrit sur sa mort un poème où respire tout l'enthousiasme de la poésie et de l'amitié, et que Johnson estimait comme un chef-d'œuvre. Pope, qui avait beaucoup lu les ouvrages de Crashaw, le présente comme un versificateur ingénieux, mais peu naturel, qui s'était formé sur Pétrarque, et plus encore sur Marini. Il a en effet traduit un poème de cet auteur sur le *Massacre des Innocents* : au milieu de plusieurs beautés réelles, on trouve dans cette traduction des jeux de mots, jusque dans les situations les plus pathétiques. On lui a reproché aussi de parler des choses saintes d'un ton trop familier; mais il était en cela du goût de son siècle, et on peut faire à Cowley le même reproche. Quoique Pope l'ait traité assez sévèrement, ce qui prouve qu'il ne le regardait pas comme un auteur méprisable, c'est qu'il lui a fait l'honneur de l'imiter en plusieurs endroits. Les ouvrages de Crashaw ont été recueillis en un volume, et publiés en 1646; ils ont été réimprimés en 1648, in-8°, et une troisième fois depuis sous la fausse date de 1670. Ce recueil est divisé en trois parties : 1°. *Steps to the temple* (Degrés vers le temple); 2°. les *Délices des muses*; 3°. *Poesies sacrées*. On cite aussi de lui un recueil devenu très rare d'*Épigrammes sacrées*, en latin, Cambridge, 1634. Une de ces épigrammes, sur le *Miracle de Cana*, se termine ainsi :

*Lympha pudica Deum vidit et erubuit.*

La mémoire de ce poète, qui avait été

l'idole de Cowley, est tombée, après sa mort, dans un tel oubli, que son article a été omis dans la première édition de la grande *Biographie britannique*.

S—D.

CRASSET (JEAN), jésuite, né à Dieppe le 5 janvier 1618, enseigna les humanités et la philosophie dans les collèges de son ordre, et se livra ensuite avec succès au ministère de la chaire et à la composition d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques. Il fut pendant vingt-trois ans directeur de la congrégation des *Messieurs*, établie dans la maison professe des jésuites de Paris, où il mourut le 4 janvier 1692. Ses principaux ouvrages sont : I. *Méthode d'oraison*, Paris, 1673, in-12 ; II. *Méditations pour tous les jours de l'année*, Paris, 1678, ouvrage solide et rempli d'onction ; III. *Dissertation sur les oracles des Sibylles*, Paris, 1678, in-12 : il en donna en 1684 une nouvelle édition in-8°, dans laquelle il répondit à la critique qu'en avait faite Jean Marck, professeur de théologie à Groningue ; IV. *Vie de madame Hélyot*, Paris, 1685, in-8°, plusieurs fois réimprimée ; V. *Histoire de l'église du Japon*, Paris, 1689, 2 vol. in-4°. Cette 1<sup>re</sup>. édition parut sous le nom de l'abbé de T. ; mais la 2<sup>e</sup>., publiée en 1715, porte le nom du P. Crasset sur le titre. Cet ouvrage, qui a été traduit en anglais en 1707, puis en italien et en portugais, est tiré en grande partie de celui que le P. Solier, jésuite, avait publié en 1627. Crasset le mit dans un meilleur ordre, en retoucha le style, et y ajouta une continuation, depuis 1624 jusqu'à 1658. Le 2<sup>e</sup>. volume est entièrement consacré à l'histoire de la cruelle persécution commencée en 1597, et dont l'historien attribue en grande partie la ri-

gueur à l'imprudence des missionnaires dominicains et franciscains, qui ne prenaient aucune précaution pour dérober aux regards des infidèles leurs cérémonies religieuses. On reproche à cet ouvrage, d'ailleurs écrit avec ordre, de manquer de variété et de précision ; les détails trop minutieux dont il est rempli, l'ont fait abandonner depuis qu'on a celui du P. Charlevoix, qui en a conservé les faits les plus essentiels. VI. *La Foi victorieuse de l'infidélité et du libertinage*, ouvrage posthume, publié par le P. Jobert, Paris, 1693, 2 vol. in-12 ; VII. *Des congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des jésuites*, Paris, 1694, in-12 ; VIII. *Abrégé de la Vie de Claude Hélyot, conseiller en la cour des Aides* (mort en 1686). Se trouve à la tête des *OEuvres spirituelles de M. Hélyot*, Paris, 1710, in-8°.

C. M. P.

CRASSIER (GUILLAUME, baron DE), gentilhomme du pays de Liège, et conseiller à la chambre des comptes du prince-évêque de cette ville, vivait au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, et se distingua par ses recherches historiques et par son goût éclairé pour les arts et les monuments d'antiquité. Il a publié : I. *Series numismatum antiquorum græcorum et romanorum, cum elencho gemmarum et statuarum et aliarum antiquitatum*, Liège, 1721, in-8°. Cet ouvrage est un simple catalogue, ou description, sans commentaires, des médailles grecques et romaines qu'il possédait ; il y a ajouté la liste de quelques autres objets d'antiquité qui formaient son cabinet, ainsi que l'indique le titre du livre. II. *Brevis elucidatio questionis jesuiticæ de prætenso episcopatu Trajectensi ad Mosam*, Liège, 1758, in-12. Il y combat l'o-



union d'Henschenius et des Bollandistes, sur l'existence de l'évêché de Maëstricht, supposé fondé en 580. — P. Pierre Dolmans, jésuite, réfuta en 1740 les objections du baron de Crassier, et fut lui-même réfuté par son confrère, le P. Bertholet, dans une dissertation qui est à la fin du tome VII de son *Histoire du Luxembourg*, 1741, in-4°. Crassier publia lui-même un supplément à sa dissertation, sous le titre d'*Additamentum ad brevem elucidationem*, Liège, 1742, in-12. On trouve un précis de toute cette discussion dans les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1740. III. *Descriptio brevis gemmarum quæ in museo Guil. B. de Crassier asservantur*, Liège, 1740, in-4°. C. M. P.

CRASSO (NICOLAS), noble vénitien, historien et jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages estimés, naquit dans le 16<sup>e</sup>. siècle, et publia : I. *Elogia patritiorum venetorum, belli pacisque artibus illustrium*, Venise, 1612, in-4°, réimprimé dans la collection de Burmann tome V; II. *Antireæ Mauroceni senatoris vita*, Venise, 1622, in-4°; III. *De jurisdictione reipublicæ Venetæ in mare Adriaticum*, Eleutheropoli, 1619, in-4° : c'est une traduction latine de la lettre de Fr. de Ingenuis (Fra Paolo Sarpi) contre J. B. Valenzola; IV. *Antiparænesis ad cardinalem Baronium pro republicâ Venetâ*, Padoue, 1606, in 4°, réimprimé à Francfort, en 1615 et 1621; V. *De formâ reipublicæ Venetæ liber*, dans le 5<sup>e</sup>. tome du *Trésor des antiquités* de Burmann; VI. *De Pisauræ gentis origine et præstantiâ*, Venise, 1652, in-4°; VII. *Annotationes in Donati Jannotii dialogum de republicâ Venetorum et Caspar. Contareni de magistratibus et republicâ Veneto-*

*rum libros V*, Venise, 1612, in-4°, réimprimé à Leyde, Elzévir, 1642, in-24. On trouve à la suite de ces annotations le traité *De formâ reipublicæ Venetæ*, publié séparément par Burmann. V—VE.

CRASSO (JULES-PAUL), né à Padoue, enseigna la médecine à l'université de cette ville, et mourut en 1574. Très versé dans la littérature, et spécialement dans la connaissance des langues anciennes, il traduisit avec fidélité, souvent même avec élégance, plusieurs ouvrages grecs, tels que le livre d'Hippocrate, sur les remèdes purgatifs; les huit livres d'Arétée, sur les causes, les signes et la guérison des maladies aiguës et chroniques; plusieurs fragments de Galien; la description des parties du corps humain, par Théophile; et leur dénomination, par Rufus d'Éphèse, etc.; mais Crasso ne s'est point borné au rôle de traducteur, il a fait des recherches sur la mort subite, publiées sous ce titre: *Mortis repentinx examen, cum brevi methodo præagiendi et præcavendi omnes qui subeunt ejus periculum*, Modène, 1612, in-8°. Il a écrit sur les eaux minérales du Padouan, et travaillé, avec Oddo et Turrisani, aux *Méditations sur la Thériaque et le Mithridate*, imprimées à Venise en 1576. — CRASSO (Jérôme), chirurgien d'Udine, et disciple de Fallope, a laissé plusieurs ouvrages, très bons pour le temps auquel ils ont été écrits, et dont quelques-uns méritent encore d'être consultés : I. *De calvarie curatione tractatus duo*, Venise, 1560, in-8°; II. *De tumoribus præter naturam tractatus*, Venise, 1562, in-4°; III. *De solutione continui tractatus*, Venise, 1565, in-4°; IV. *De ulceribus tractatus*, Venise, 1566, in-4°; V. *De Ceraste, sive*

*Basilisco, morbo novo, medicis incognito*, Udine, 1595, in-8°. ; VI. *De cauteriis, sive de cauterisandi ratione*, Udine, 1594, in-8°. Z.

CRASSO (LAURENT), auteur italien du 17°. siècle, qui ne manqua ni de savoir ni de talent, mais dont les vers et la prose se sentent du mauvais goût de son temps, était napolitain. Le Toppi lui donne le titre de baron et la qualité de docteur. On ne connaît aucun détail de sa vie. Ses principaux ouvrages sont : I. *Epistole heroiche*, Venise, Baba, 1655, in-12. Ce sont des épîtres dans le genre de celles d'Ovide, genre dans lequel Crasso avait été précédé en italien par Bruni (Voy. Antoine BRUNI). Les héros et les héroïnes qui sont censés écrire, sont les uns anciens, les autres modernes. C'est *Talestris à Alexandre-le-Grand* ; *Lucrèce au Sénat romain* ; *Bélisaire à Justinien*, et même *Adam à Eve* ; c'est aussi *Alexandre-Sévère à Héliogabale* ; *Platon à Aristote* ; *Judith à la ville de Létulie*, et *Charles Stuart à Henriette-Marie de Bourbon*, etc. Chaque épître est précédée d'une dédicace particulière et d'une gravure. II. *Elogj d'huomini letterati*, part. 1<sup>a</sup>. et 2<sup>a</sup>., Venise, Combi et la Non, 1656, 2 vol., in-4°. L'article de chacun des hommes de lettres est précédé de son portrait, fort mal gravé, et suivi de quelques pièces de vers latins et italiens à sa louange, et de la liste de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Le libraire vénitien, dans sa dédicace à André Contarini, procureur de St.-Marc, dit que la plume de l'auteur est une aîle entière du Zéphire qui fait naître de toutes parts les couleurs du printemps ; et malheureusement l'auteur lui-même écrit quelquefois de ce style. Cependant son ouvrage, quoi-

que plein de fautes, n'est pas sans utilité. III. *Historia de' poeti greci e di que' che'n greca lingua han poetato, scritta da Lorenzo Crasso barone di Pianura*, Naples, Bulifon, 1678, in-fol. Bernard de Cristofano nous instruit, dans un *Avis au lecteur*, que l'auteur, en composant cet ouvrage, était tourmenté de la goutte au point qu'il avait peine à tenir sa plume. On voit aussi dans cet avis que l'auteur était riche de patrimoine, et qu'au milieu des travaux de la profession des lois, il s'était livré, dans sa célèbre bibliothèque, à la composition de cet ouvrage, pour suppléer à ce que ceux du Giraldi, de Patrizi et de Vossius, sur la même matière, avaient d'insuffisant et d'incomplet. L'ouvrage de Crasso est fort incomplet lui-même. Lamouyoye, dans ses notes sur Baillet, reproche à l'auteur d'avoir entrepris les vies des poètes grecs sans savoir le grec, et il cite à ce sujet trois épigrammes, l'une grecque, l'autre latine, la troisième française, qui ne sont pas excellentes, quoiqu'elles soient sans doute de Lamouyoye lui-même, qui en faisait de fort bonnes. IV. *Elogj di capitani illustri*, Venise, 1685, in-4°. , 1<sup>re</sup>. partie, qui n'a point été suivie d'une seconde. L'auteur succomba sans doute à ses infirmités avant de pouvoir achever cet ouvrage. G—É.

CRASSOT (JEAN), né à Langres, fut professeur de philosophie à Paris, au collège de St.-Barbe, pendant plus de trente ans, et mourut le 14 août 1616. Ses ouvrages philosophiques n'ont été publiés qu'après sa mort : sa *Logique* en 1617, sa *Physique* en 1618, in-8°. , et son *Corps de philosophie* à Paris, 1619, 2 vol. in-4°. Il a été un des meilleurs interprètes d'Aristote, mais il a surchargé sa lo-

giqué d'un trop grand nombre de divisions. C'est ce professeur que l'abbé de Marolles peint dans ses Mémoires avec une barbe longue et touffue, les cheveux mal peignés, et tout l'extérieur d'un philosophe cynique, redressant et abaissant à volonté ses longues oreilles sans y porter la main.

C. T.—Y.

CRASSUS (LUCIUS-LICINIUS), romain consulaire et orateur, étant, l'an de Rome 655, âgé seulement de vingt-un ans, débuta au Forum, avec le plus grand éclat, dans une cause contre C. Carbon, ex-consul. (Voy. C. CARBON.) Cicéron dit que ce jeune homme joignait une candeur admirable à un grand amour de la justice. Crassus n'avait que vingt-sept ans quand son éloquence fit absoudre la vestale Licinia, sa parente. Consul l'an 657, il fut l'auteur d'une loi par laquelle des alliés en très grand nombre, qui se portaient pour citoyens romains, étaient renvoyés dans leurs villes respectives. Cette loi lui aliéna les esprits des principaux Italiens, au point qu'on la regarda comme la première cause de la guerre sociale qui éclata trois ans après. Ayant la Gaule citerieure pour département, Crassus la purgea des brigands obscurs qui l'infestaient, et, pour ce service, il eut la faiblesse de demander au sénat le triomphe. Cette compagnie lui était favorable; mais Scævula, l'autre consul, s'opposa à ce que le triomphe lui fût accordé, disant qu'il n'avait pas vaincu des ennemis dignes du peuple romain. Crassus s'était d'ailleurs conduit sagement dans son gouvernement; non seulement il n'éloigna pas le fils du consulaire Carbon qu'il avait fait condamner, et qui venait épier sa conduite, mais il le plaça même auprès de lui dans son tribunal, et ne faisait rien

sans l'avoir pour témoin. Censeur l'an 659, Crassus fit fermer l'école des rhéteurs latins, les regardant comme des novateurs dangereux pour la jeunesse. Il eut de grands démêlés avec Domitius Ahénobarbus, son collègue. Dans un discours qu'il prononça contre lui devant le peuple, il l'accabla autant par ses brocards que par des arguments sérieux. Il était, suivant Cicéron, constitué de manière qu'il pouvait paraître le plus élégant et le plus enjoué des orateurs, ou le plus grave et le plus sévère. Il disait d'Ahénobarbus qu'il n'était pas étonnant qu'il eût une barbe bronzée, puisqu'il avait une bouche de fer et un corps de plomb. Crassus reprochait à Domitius son austérité et son opiniâtreté, et Domitius lui opposait son luxe et la somptuosité de sa maison. Pline parle de deux coupes d'argent du plus grand prix, ciselées par Mentor; de sa magnifique maison du mont Palatin, qui était décorée de colonnes du marbre le plus précieux, et qui renfermait des tables de bronze. Domitius accusant dans le sénat Crassus, d'avoir pleuré la mort d'une lamproie qu'il nourrissait dans son vivier, Crassus répondit « qu'il avait des affections tendres, et une sensibilité » qui allait jusqu'aux larmes; mais » que Domitius avait d'un œil sec » enterré ses trois épouses. » Il eut un démêlé plus sérieux vers la fin de ses jours: ce fut à l'occasion de la prétention des peuples de l'Italie au droit de cité. La discorde régnait à ce sujet entre le sénat et les consuls. Philippus, l'un d'eux, homme dur et arrogant, dit qu'il ne pouvait gouverner la république avec un pareil sénat. Crassus, dans une assemblée de cette compagnie, déplorant avec toute la force de son éloquence l'outrage qui lui était fait, irrita le consul au point

que ce dernier donna ordre d'arrêter l'orateur. Celui-ci repoussait le licteur, en disant qu'il ne reconuissait pas un consul qui méconnaissait un sénateur. Après un long débat, l'opinion de Crassus fut sanctionnée par l'autorité du sénat. Il retourna chez lui avec la fièvre, et le septième jour il mourut d'un mal au côté, l'an de Rome 661.

Q—R—Y.

CRASSUS (MARCUS LICINIUS), le plus opulent des Romains de son temps, était d'une famille patricienne, et fils d'un consulaire. Très jeune quand son père et son frère périrent proscrits par Marius et Cinna, il se retira en Espagne, s'y tint caché jusqu'à la mort de ce dernier, et se rendit ensuite auprès de Sylla. Ce général qui l'envoyait contre les Marse, et à qui il demandait une escorte, lui fit cette réponse : « Je vous » donne votre père, votre frère et » vos amis, dont je poursuis la vengeance sur des scélérats. » Le jeune homme entendit ces mots, rassembla des forces considérables, et obtint des succès. La gloire dont se couvrait Pompée, jeune encore, et simple chevalier, lui donna de la jalousie. Désespérant de l'égaliser dans la carrière des armes, il se livra tout entier aux affaires publiques, et par des services rendus au barreau comme orateur, par un noble emploi de ses richesses, et par sa popularité, il acquit à la fin un crédit et une considération qui balancèrent l'ascendant de son rival. Pompée, César et lui étaient les hommes les plus considérables de la république. Créé préteur en 680, il fut chargé de terminer la guerre malheureuse que Rome soutenait contre Spartacus. Il marcha contre lui, le battit, ainsi que les autres chefs de son armée, en plusieurs rencontres, et l'amena enfin à

une action décisive, où ce chef de la révolte des esclaves fut tué avec quarante mille des siens. Crassus, n'osant demander le triomphe pour ces victoires, se contenta de l'ovation, dans laquelle il obtint, par une faveur particulière, de porter la couronne de laurier comme les triomphateurs. En 682, il aspira à devenir le collègue de Pompée dans le consulat : Pompée l'y fit arriver en briguant pour lui les suffrages. Dans l'affaire de la conjuration de Catilina, Crassus fut nommé parmi les complices; mais le sénat le vengea en s'écriant que la dénonciation était fautive. La déunion se mit entre lui et Pompée. César, qui, pour ses vues particulières, avait besoin de les opposer au sénat, à Cicéron, à Caton et à Catulus, les réconcilia, et forma avec eux la ligue connue sous le nom de *triumvirat*. Un des résultats devait être un second consulat pour Pompée et Crassus : il fut emporté par la violence l'an 697. Le gouvernement de Syrie échut alors à ce dernier. Il était impatient d'aller porter ses armes contre les Parthes, quoiqu'il n'y eut aucun sujet de guerre contre eux, ni aucun décret rendu. A plus de soixante ans, l'ambition, la présomption, la jalousie contre César, et surtout la soif de l'or, l'entraînèrent à cette fatale expédition. Ce projet d'attaquer une nation qui était en paix avec les Romains avait excité un soulèvement général contre lui. Atcius, tribun du peuple, déclara que cette guerre était impie, et que les auspices y étaient contraires : il essaya même de s'opposer au départ de Crassus; mais voyant que ses efforts étaient inutiles, il courut à la porte de la ville, et mêla aux cérémonies usitées en pareil cas les plus terribles imprécations. Le consul n'en tint compte, et marcha à son but.

Sur son passage, il pilla la Mésopotamie, enleva de Jérusalem deux mille talents que Pompée y avait laissés, et tout ce qu'il y avait d'or dans le temple. Les représentations, les avis effrayants, les présages sinistres, rien ne put l'arrêter, ni le rappeler à des mesures de prudence. Pendant qu'il était en quartier d'hiver, des ambassadeurs d'Orde, roi des Parthes, vinrent lui demander s'il apportait la guerre de l'ordre du sénat et du peuple romain; que, dans ce cas, elle ne finirait que par l'extinction d'une des deux nations; que, si c'était de son propre mouvement, il eût pitié de sa vieillesse. Crassus leur dit qu'il ferait sa réponse à Séleucie. Il se prépara alors sérieusement à son expédition, et fit passer l'Euphrate à son armée. Cassius, son lieutenant, lui conseilla inutilement de marcher avec précaution, de se retirer dans quelques villes où il y avait des garnisons romaines pour y refaire ses troupes, et de gagner Séleucie en côtoyant le fleuve, pour avoir des vivres en abondance, et n'être pas enveloppé par les ennemis. Le conseil que le roi d'Arménie lui donna de venir se joindre à lui, ou du moins de ne pas exposer son infanterie en rase campagne à la cavalerie des Parthes, ne fut pas plus suivi. Les Romains et les Parthes se trouvèrent enfin en présence. Crassus avait sept légions, quelques cohortes d'alliés, et quatre mille hommes de cavalerie et de troupes légèrement armées. Les Parthes, très forts en cavalerie, étaient commandés par Surena. Rien n'était plus effrayant que leur aspect, et que les cris qu'ils poussaient. En faisant une habile manœuvre, ils enveloppèrent bientôt l'armée romaine, et assaillirent ses bataillons serrés, d'une grêle de flèches si forte, que presque toutes

portaient coup. Les Romains qui tenaient ferme à leurs postes étaient blessés sans pouvoir se défendre; ceux qui essayaient de poursuivre l'ennemi ne pouvaient l'atteindre, et étaient blessés dans sa fuite. Restait l'espoir que cette tempête cesserait quand les Parthes auraient épuisé leurs carquois; mais Crassus, apprenant qu'ils avaient des chameaux encore tout chargés de flèches, fut frappé de terreur, et fit aussitôt dire à son fils d'en venir aux mains avec l'ennemi, avant que l'armée romaine fût tout-à-fait cernée. Le jeune guerrier se mit aussitôt en mouvement avec treize cents cavaliers, huit cohortes et cinq cents hommes de trait. Les Parthes à l'instant s'enfuirent à toute bride. Crassus pousse son cheval en s'écriant : « L'ennemi s'enfuit. » Les fuyards reparurent bientôt : il s'engagea alors un combat entre la cavalerie des Parthes et les cavaliers gaulois que le jeune Crassus commandait. Ces derniers avaient contre eux le désavantage du nombre et de l'armure. Après l'action la plus opiniâtre; la cavalerie gauloise fut forcée de se replier sur son infanterie, ramenant Crassus, qui, en se battant avec intrépidité, avait été blessé très grièvement. Ce jeune guerrier, se trouvant dans une situation où il ne pouvait se sauver qu'en abandonnant les siens, refusa de prendre ce parti, et se fit tuer de son épée, ne pouvant se percer lui-même, à cause d'une blessure qu'il avait à la main. Les autres Romains se donnèrent la mort, ou tombèrent vifs entre les mains des ennemis. Des Parthes coupèrent la tête du jeune Crassus, la mirent au bout d'une lance, et la portèrent à Crassus, qui, instruit du danger de son fils, était en mouvement pour le secourir. Ce général se montra vrai-

ment grand en cette occasion : il consolait et encourageait ses soldats en leur criant « que la perte de son fils ne » regardait que lui ; que , les légions » étant sauvées, il n'était rien arrivé » de calamiteux pour le peuple romain par la mort d'un soldat. » Une action générale s'engagea alors entre les deux armées. Les Romains étaient dans la position la plus désespérée, en butte aux coups inévitables des flèches ou des lances des Parthes. Un nouvel ennemi vint aggraver leurs maux. Abgar Mannus, ou Abarus, roi d'Édesse, en Mésopotamie, qu'ils avaient cru leur ami, les trahit, et les prit à dos avec ses gens pendant qu'ils combattaient. L'armée romaine soutint cependant le combat jusqu'à la nuit. Les Parthes alors se retirèrent, suivant leur coutume, fatigués d'ailleurs du carnage qu'ils avaient fait. Crassus profita des ténèbres pour s'enfuir à Carrhes avec les restes de son armée : il se croyait en sûreté dans cette ville ; il fut encore trahi. Surena, informé du lieu de sa retraite, fit avancer son armée, menaçant de tout exterminer si on ne lui livrait Crassus et Cassius. Il leur fallut chercher une nouvelle retraite. Crassus se retrouva avec un corps de troupes en présence des Parthes. Un combat s'engagea avec chaleur ; Surena craignant qu'il ne se prolongeât jusqu'à la nuit, et que les Romains ne lui échappassent à la fin par les montagnes, à la faveur des ténèbres, eut recours à la ruse. Il feignit de vouloir la paix, et fit proposer une entrevue au général romain. Crassus, trompé plusieurs fois, ne voulait entendre à aucune proposition ; mais les cris de ses soldats mutinés l'y forcèrent. A peine se fut-il rendu au lieu de l'entrevue, que des gens apostés s'emparèrent de lui

pour le faire monter à cheval : Surena voulait l'avoir vivant. Quelques Romains qui se trouvaient auprès de leur général le défendirent vigoureusement. Crassus lui-même vendit cher sa vie ; enfin il succomba. Les Parthes lui coupèrent la tête et la main droite, et les portèrent à leur roi. Orode lui fit couler de l'or fondu dans la bouche, en disant : « Rassassie- » toi donc enfin de ce métal dont tu » as été si affamé. ». Telle fut la fin de Crassus, l'an 699. Ce Romain consulair, triumvir et orateur distingué, s'est rendu fameux par sa cupidité et par ses immenses richesses. Son patrimoine était de plus d'un million quatre cent mille livres tournois ; il l'accrut au point que, lorsqu'il partit pour son expédition d'Orient, après avoir fait un festin à tout le peuple de Rome, et avoir donné à chaque citoyen ce qu'il lui fallait de blé pour vivre trois mois, il lui restait un capital de plus de trente-trois millions de livres tournois, qu'il grossit encore par les dépouilles des temples d'Hiéropolis et de Jérusalem. C'est lui qui disait qu'on n'était point riche, quand on ne pouvait pas entretenir une armée. Crassus avait acquis ces énormes richesses par différents moyens : en recevant en don ou en acquérant à vil prix les biens des pros crits de Sylla ; en exploitant en grand des mines d'argent et des terres ; en spéculant sur les talents et l'industrie d'un nombre immense d'esclaves qui lui appartenaient ; enfin par un grand ordre et une grande économie.

Q—R—Y.

CRASSUS. Voy. CRASSO et GRASSI.

CRASTONI, ou CRESTONI (JEAN), helléniste du 15<sup>e</sup>. siècle, naquit à Plaisance, et il est quelquefois cité sous le nom de *Joannes Placentinus*. On lui doit le premier die-

tionnaire grec-latin. Henri Étienne, dans une lettre latine sur l'état de son imprimerie et sur son *Trésor* (p. 10), a parlé de Crastoni. « Un certain carme, dit-il, frère Jean Crastoni de Plaisance, est le premier auteur de ces dictionnaires grec-latins qui circulent maintenant ; mais ses explications, où quelquefois même il a employé la langue italienne, sont maigres et sèches ; il n'indique qu'en passant les constructions des verbes, et ne cite jamais les passages des auteurs. » Les éditions du lexique de Crastoni sont fort rares, et les bibliographes les placent parmi les curiosités de la typographie. La première est sans date, et doit, selon des conjectures très vraisemblables, avoir été imprimée à Milan vers 1478 ; la seconde est de Vicence, 1485 ; la troisième, de Modène, 1499. Ces éditions sont in-fol., et ont été données par Bonus Accursius de Pise. Accursius fit aussi un abrégé du dictionnaire de Crastoni. Il y en a une première édition sans date, et que l'on croit imprimée à Milan vers 1480 ; une autre, de Reggio, 1497 ; une autre, dont la date n'est pas marquée, mais qui doit avoir précédé le 16<sup>e</sup>. siècle. Ces éditions de l'abrégé sont in-4°. On connaît deux autres ouvrages de Crastoni, une traduction latine du Psautier, et la grammaire de Constantin Lascaris, traduite du grec en latin. Le Psautier, de l'édition de Milan, 1481, in-fol., est un volume de première rareté. La traduction de la grammaire de Lascaris a été imprimée in-4°, à Milan, en 1480, et à Vicence, en 1489. Il y en a un abrégé, petit in-4°, avec la date de Vicence, 1491. Toutes ces éditions ont une grande valeur pour les bibliomanes.

B—ss.

CRATER, ou CRATERUS, médecin de Pomponius Atticus, dont Ci-

céron parle d'une manière flatteuse dans plusieurs de ses lettres à cet illustre chevalier romain. Horace le cite dans la 5<sup>e</sup>. satire du second livre :

Non est cardiacus, Craterum dixisse putato,  
Hic æger.

Perse désigne également, sous le nom de *Crater*, un médecin en général, ce qui prouve la grande réputation dont il jouissait :

Venienti occurrere morbo,  
Et quid opus Cratero magnos promittere montes.

Galien fait mention de quelques remèdes employés avec succès par Crater, et spécialement d'un antidote contre la morsure ou la piqûre des animaux venimeux. On assure que ce médecin guérit par l'usage des vipères un esclave atteint d'une maladie si horrible, que la chair se séparait des os. Porphyre rend compte de cette cure dans le premier livre *De l'abstinence de la chair des animaux* Z.

CRATERUS, ou CRATINUS, suivant quelques commentateurs, peintre grec, exerça son art dans Athènes, et décora de ses ouvrages l'édifice nommé *Pompeion*. C'était le lieu où l'on conservait les ornements et les vases destinés aux pompes religieuses. Craterus eut une fille nommée *Irène*, qu'il rendit habile dans la peinture, et dont on voyait un ouvrage célèbre à Eleusis. On a pensé que cet artiste était le même que le sculpteur cité par Pausanias, comme ayant fait la statue d'un jeune garçon vainqueur aux jeux olympiques, mais on ne doit pas le confondre avec Cratérus, sculpteur, qui vivait sous les empereurs romains, dont les palais, dit Pline, se remplirent des plus excellentes statues dues au ciseau de Craterus et de ses émules Pythodore, Hermolaüs, Polydecte, Artemon et Aphrodisius de Tralles.

L—S—E.

CRATÈS, célèbre philosophe cy-

nique, était fils d'Ascondas, d'une famille riche et ancienne de Thèbes. Il reçut dans sa jeunesse des leçons de philosophie de Bryson, Achéon, qui professait, à ce qu'on croit, les dogmes de Pythagore, et ces premiers principes lui furent sans doute d'une grande utilité pour supporter les revers de fortune qui vinrent l'accabler. Il ne faut ajouter en effet aucune foi à tous les contes qu'on trouve dans les anciens, sur la manière dont il embrassa la philosophie cynique. Les uns racontent qu'il vendit tous ses biens, et en distribua le prix à ses concitoyens; suivant d'autres, il plaça cet argent chez un banquier, pour le rendre à ses fils, s'ils n'avaient pas assez d'esprit pour s'en passer, et le distribuer au peuple s'ils se livraient à la philosophie; enfin, suivant une troisième tradition, il laissa ses terres en friche pour la pâture des bestiaux, et jeta son argent dans la mer, et cette dernière est la seule où il y ait quelque chose de vrai. Comme Crates vivait encore quarante-sept ans après la prise de Thèbes, il est vraisemblable qu'il fut un des malheureux qui échappèrent à la rage du vainqueur; mais ses maisons ayant été pillées et détruites, et ses esclaves vendus, il fut bien obligé de laisser ses terres en friche, faute de bras pour les cultiver. Il se réfugia donc à Athènes, dénué de tout; et sa constitution physique ne lui permettant pas de se livrer au travail, il prit, par le conseil de Diogène, le manteau de cynique, qui était une espèce de brevet pour mendier honnêtement. Pour s'acquérir quelque crédit dans la secte qu'il venait d'embrasser, il fallait s'accoutumer à braver l'opinion publique; il le fit, mais dans des choses peu importantes. Il allait quelque fois par la ville avec une peau de mouton cousue

à son manteau, et d'autres fois, simplement enveloppé d'un linceul. Quoique bossu et contrefait, il se plaisait à fréquenter les gymnases et à s'exercer à la lutte, pour qu'on se moquât de lui. Il se prenait quelquefois de paroles avec des filles publiques de la plus basse classe, pour se faire dire des injures; mais, sous cet extérieur ridicule, il avait des qualités qui lui attirèrent la plus grande considération à Athènes. Sa probité et sa discrétion étaient si connues que toutes les maisons lui étaient ouvertes, à quelque heure qu'il s'y présentât, et qu'il n'y avait pas de père de famille qui eût rien de secret pour lui, et qui ne fût bien aise de prendre ses conseils dans les circonstances difficiles. S'élevait-il quelque différend, y avait-il quelque procès entre des parents, il était toujours pris pour arbitre ou pour conciliateur; enfin, on le regardait comme un génie tutélaire. Les Athéniens s'étant brouillés avec Démétrius Poliorcète l'an 288 avant J.-C. et ayant appelé à leur secours Pyrrhus, roi d'Épire, Démétrius vint les assiéger; ils eurent alors recours à Crates, qui se rendit à son camp, et parvint à l'apaiser. Il ne fut pas moins célèbre par ses bons mots que les autres cyniques. Nicodromus, musicien dont il s'était moqué, lui ayant fait une balafre à la figure, il y mit un emplâtre sur lequel il écrivit ce que les peintres et les sculpteurs mettaient sur leurs ouvrages: *Nicodromus le faisaît*. Il comparait les prodiges aux figuiers qui naissent dans les précipices, dont les fruits deviennent la proie des corbeaux, de même que les biens des prodiges sont celle des courtisanes et des flatteurs. Voyant un jeune homme fort riche entouré de parasites, il lui dit: « Te voilà bien



» seul. » Il disait, en parlant de la statue en or de Phryné qu'on voyait à Delphes, « que c'était un trophée de » l'incontinence des Grecs. » Malgré sa difformité, il inspira de l'amour à Hipparchie, jeune fille d'une bonne famille de Marouée, dans la Thrace, et elle voulut l'épouser, quoiqu'il fût tout ce qu'il pût pour l'en détourner, en lui représentant sa pauvreté et son âge avancé. On a donné sur ce mariage des détails indécents qui ne sont point dans le caractère de Cratès, et nous croyons devoir les rejeter. On prétend qu'Alexandre lui ayant demandé s'il ne verrait pas avec plaisir rétablir Thèbes, sa patrie, il répondit que non, « parce qu'il vien- » drait peut-être un autre Alexandre » qui la détruirait de nouveau. » On voit par cette anecdote comment les anciens écrivaient l'histoire philosophique. On sait en effet qu'Alexandre partit pour l'Asie presque immédiatement après la prise de Thèbes, et qu'il ne revint pas dans la Grèce. Cratès mourut à un âge très avancé, et fut enterré dans la Béotie, probablement dans le tombeau de ses pères. Il avait écrit plusieurs ouvrages en vers et en prose, dont il ne reste que quelques fragments. On trouve quelques lettres sous son nom, dans le recueil intitulé : *Epistolæ Græcicæ mutue* (V. Fr. ACCOLTI), mais elles sont évidemment supposées. C—R.

CRATÈS, fils de Timocrates, né à Malles dans la Cilicie, étudia d'abord la philosophie stoïcienne. Il s'établit ensuite à Pergame, dont les rois avaient rassemblé une bibliothèque considérable, et se livra à la grammaire, ou plutôt à la littérature en général; car la grammaire proprement dite était alors dans son enfance, et on donnait le nom de grammairien à ceux qui faisaient une étude par-

ticulière des écrits des anciens, soit en vers, soit en prose; qui s'occupaient à les mettre en ordre et à les interpréter, ce qui exigeait beaucoup de connaissances. Cratès s'attacha principalement à corriger les poèmes d'Homère, probablement pour rivaliser avec Aristarque, qui en faisait de même à Alexandrie. Il jouissait de beaucoup de considération à Pergame, et Attale Philadelphe l'envoya en ambassade à Rome, l'an 156 avant J.-C. Cratès, s'étant cassé la jambe peu de temps après son arrivée dans cette ville, fut obligé de rester longtemps dans sa maison, et il y ouvrit un cours de littérature qui fut suivi par beaucoup de Romains; ils se mirent par la suite à lire et à expliquer à leurs concitoyens les ouvrages des anciens poètes latins, tels que Nævius, Ennius, etc. Cratès laissa différents ouvrages, dont le plus célèbre était celui qui contenait ses corrections sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*, qu'on trouve quelquefois cités dans les scholies sur *l'Iliade*, publiées par Villoison. C—R.

CRATESIPOLIS, femme d'Alexandre, fils de Polyperchon, non moins célèbre par sa prudence et son courage que par sa beauté, suivait son mari aux armées, et s'occupait de tout ce qui pouvait soulager les besoins des soldats; aussi avaient-ils beaucoup d'attachement pour elle, et ils continuèrent à lui obéir lorsque son mari eut été assassiné. Elle défût les Sicyoniens qui avaient pris les armes pour conserver leur liberté, en fit pendre trente des plus mutins, et conserva ainsi Sicyone et Corinthe. Elle s'y maintint pendant cinq ou six ans, malgré les efforts de Cassandre et d'Antigone; mais s'étant lassée à la fin d'une autorité dont elle n'avait que le nom, puisqu'elle était réellement à

la merci de ses troupes , elle trouva le moyen de remettre ces deux places à Ptolémée , roi d'Égypte , l'an 508 avant J.-C. , et se retira à Patras dans l'Achaïe , où Démétrius , fils d'Antigone , attiré par la réputation de sa beauté , alla la voir quelque temps après. Le reste de sa vie nous est inconnu.

C—R.

CRATEVAS , botaniste grec , qui a vécu du temps de Mithridate , dédia à ce prince deux plantes dont il avait découvert les propriétés : l'une sous le nom de *Mithridatia* , que l'on croit reconnaître dans l'*Erythronium Dens canis* , belle liliacée qui est commune dans l'ancien royaume de Pont , ainsi que dans tout le nord de l'Asie ; l'autre est l'aigremoine , qu'il nomma *Eupatoria* , voulant que le nom de cette plante fût un monument de la reconnaissance des botanistes , qui transmit à la postérité l'épithète honorable que les contemporains donnaient à ce grand roi , surnommé dans l'histoire *Mithridate Eupator*. Linné et tous les botanistes de notre temps , nomment cette espèce , *Agrimonia Eupatoria*. Cratévas avait publié un livre intitulé : *Rhizotomicon* , et désigné sous ce nom par le Scholiaste de Nicandre. L'auteur et le livre sont cités par la plupart des médecins et des naturalistes de l'antiquité. Le titre de *rhizotome* , qu'ils donnent à l'auteur , était un mot d'un usage trivial chez ce peuple , et signifie un coupeur de racines , comme on dit aujourd'hui , un herboriste. Dioscoride , dans la préface de son *Traité de la matière médicale* , loue Cratévas de son exactitude dans ses descriptions ; mais il lui fait le reproche d'avoir laissé sans observations beaucoup de racines très utiles. Suivant Plin et les anciens auteurs , le botaniste grec s'était appliqué à peindre les plantes et à écrire leurs noms et leurs

propriétés au-dessous de la figure de chacune ; mais il blâme cette manière de les représenter , parce que , dit-il , les plantes variant par l'accroissement qu'elles prennent suivant les saisons , il faudrait les peindre sous chaque aspect. Il fallait que celles que Plin avait vues fussent très incomplètes ou mal exécutées ; car on sait aujourd'hui que , lorsque la figure est faite à l'époque de l'entier développement de la plante , on peut la reconnaître aussi dans quelque état qu'elle se trouve. On serait plus d'accord sur les plantes des anciens , s'il nous était resté un exemplaire intact de l'ouvrage de Cratévas , quand même les figures n'en seraient pas meilleures que celles des premiers temps de l'imprimerie , où elles n'étaient gravées qu'en bois. Il est certain qu'il existait plusieurs manuscrits de Cratévas à Constantinople , avant la prise de cette ville , par les Turks , en 1455. Après ce désastre , on en apporta deux , l'un à la bibliothèque impériale de Vienne , et l'autre à Venise. Anguillara en a fait connaître quelques fragments , dans son traité des simples , publié vers le milieu du 16<sup>e</sup>. siècle. Ces manuscrits étaient sans doute incomplets ou peu importants , puisqu'ils n'ont pas été imprimés. Duverdière , dans sa *Bibliothèque française* , cite un manuscrit de Cratévas le rhizotome , qui traite de la médecine , et qui était dans la bibliothèque de Jean-Michel Cantacuzène. Lambecius dit que celui qui est à Vienne traite de la matière médicale , et qu'il a fait partie des livres d'Antoine Cantacuzène. Ces différents manuscrits sont dénués de figures. La lettre d'Hippocrate à Cratévas , dans laquelle ce père de la médecine le loue de son habileté dans la connaissance des plantes , est évidemment apocryphe ; mais celui qui

La fabriquée avait en vue un autre Cratévas, bien antérieur à Mithridate, et auquel fait allusion une comédie d'Alexis, intitulée *Cratévas*, ou *le Vendeur de drogues*, citée par Athénée (VIII, p. 140). Linné a donné en son honneur le nom de *Cratæva* à un genre de plantes de l'Amérique, auquel Plumier avait donné précédemment le nom brésilien de *Tapia*.  
D—P—s.

CRATINUS, poète d'Athènes, tient un rang distingué parmi les poètes de l'ancienne comédie. On lui attribue l'invention du drame satyrique; il est du moins le premier qui l'ait introduit à Athènes, dans les Dionysiaques. Rien n'égalait, au rapport du scholiaste d'Aristophane, l'audace et la virulence de ses sarcasmes; et loin d'en déguiser, comme Aristophane, l'amertume par des allusions, il poursuivait sans détour et sans ménagement ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Périclès, lui-même, si l'on en croit Plutarque, ne put échapper à ses traits. Il avait composé vingt-deux pièces de théâtre, selon Suidas; mais Meursius (*Bibl. attic.*), lui en attribue un bien plus grand nombre. Il est vrai que l'on a souvent confondu *Cratès*, *Cratinus le jeune*, et celui dont nous nous occupons; de-là, l'erreur qui a quelquefois attribué les mêmes ouvrages à différents auteurs. On peut consulter, à cet égard la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, édition de M. Harles. Cratinus avait remporté neuf fois le prix. Il mourut au commencement de la guerre du Péloponnèse, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Il était fort adonné aux plaisirs, et surtout à celui de la table. C'est de lui qu'Horace a emprunté (lib. I, ep. 19) la maxime qu'il n'y a point de bons vers à attendre des buveurs d'eau.  
A—D—R.

CRATIPPUS, philosophe péripatéticien, ouvrit d'abord une école à Mytilène, sa patrie, et il y demeura encore lorsque Pompée, fugitif après la bataille de Pharsale, y aborda avec un seul vaisseau. Cratippus se rendit au port avec les principaux du pays pour le saluer. Pompée l'ayant aperçu, l'entreprit, au sujet de la Providence, dont il croyait avoir à se plaindre; mais Cratippus évita une discussion qui aurait pu devenir désagréable pour Pompée lui-même, et se borna à le consoler et à lui donner des espérances. Cicéron, qui l'avait connu dans ses voyages, lui fit donner par César le droit de citoyen romain, et engagea l'aréopage à l'inviter par un décret à rester à Athènes pour enseigner la philosophie. Il se rendit à leurs instances, et Cicéron lui envoya son fils pour qu'il se chargât de la suite de son éducation. Cratippus sut lui rendre la philosophie aimable en la dépouillant de tout ce qu'elle avait de rebutant pour un jeune homme, et on trouve des détails très intéressants à ce sujet dans une lettre de Cicéron le fils à Tiron. Brutus, à son passage à Athènes, vit aussi Cratippus et lui témoigna beaucoup d'égards. Il avait fait un traité de la divination par les songes, à laquelle il croyait. Il supposait qu'il y avait une ame divine et universelle dont la nôtre faisait partie, au moins quant à sa portion raisonnable et intelligente, qu'il fallait bien distinguer, suivant lui, de celle qui sent, qui se meut et qui désire, cette dernière faisant partie du corps. Il prétendait que la première a beaucoup plus d'énergie lorsqu'elle n'est pas commandée par le corps, ce qui arrive pendant le sommeil. Le reste de la vie de Cratippus nous est inconnu.  
C—R.

CRATISTUS, géomètre grec, de l'école de Platon, et dont Proclus nous

a conservé la mémoire dans son commentaire sur Euclide. Il n'avait presque pas fait d'études, mais son génie pour la géométrie était si extraordinaire qu'on eût dit que cette science lui était comme innée, et il n'y avait aucun problème, de ceux qui embarrassaient les mathématiciens de son temps, dont il ne vint à bout avec la plus grande facilité au moyen de sa géométrie naturelle. Aussi Montucla le nomme le *Pascal* de l'antiquité. C. M. P.

CRATON, dessinateur, natif de Sicone, appartient à l'histoire des temps les plus reculés de la peinture. Suivant une tradition conservée par le philosophe Athénagore (*Legat. pro Christ.*), Saurias de Samos inventa la *sciagraphie*, que nous pourrions appeler *la silhouette à fond noir*; Craton inventa la *graphie*, ou le dessin ombré par des hachures, et Dibutade la *coroplastique*, ou l'art de modeler des portraits en bas-reliefs. Craton serait ainsi le premier qui, en ajoutant des ombres aux profils, aurait apporté un perfectionnement notable à l'art du dessin, jusque-là dans l'enfance. Ce qu'il importe de remarquer au sujet de ces personnages réels ou fabuleux, c'est qu'ils étaient tous antérieurs à Dédale, qui vivait environ 1400 ans avant notre ère. Cette haute antiquité était d'ailleurs attestée par la tradition qui supposait leur existence. (*Voyez DÉDALE et CLÉOPHANTE*).

E—C D—D.

CRATON (JEAN), dont le nom de famille était *Crafft*, naquit à Breslau le 20 novembre 1519, de parents peu fortunés, qui prirent cependant un soin extrême de son éducation. Après en avoir reçu les premiers éléments dans sa patrie, le jeune Craton, soutenu par la générosité du sénat, se rendit à Wittenberg, où il étudia les belles-lettres sous Philippe Melanch-

thon, et la théologie sous Martin Luther. Il eut même l'avantage d'être pendant six années le commensal et l'ami de ce fameux réformateur, pour lequel il conserva toute sa vie autant de vénération que de reconnaissance.

Il sentit néanmoins qu'il n'était pas appelé à suivre la même carrière, et, du consentement de Luther, il abandonna la théologie pour la médecine. Il commença ce nouveau cours à Wittemberg, et alla le continuer à Leipzig, où il lia une intime et inaltérable amitié avec Joachim Camérarius. Les sciences étaient alors cultivées et enseignées avec plus d'éclat et de succès en Italie que dans tout le reste de l'Europe. Craton se rendit à Vérone et à Padoue, et profita tellement des leçons de Jean-Baptiste Montano, que cet illustre professeur lui accorda toute son estime, et le regarda comme son disciple chéri. De retour en Allemagne, Craton exerça quelque temps la médecine à Augsbourg, où il fut consulté par diverses personnes attachées à l'empereur Charles-Quint. Ferdinand I<sup>er</sup>, frère et successeur de ce souverain, choisit Craton pour son archiâtre, et cet honorable emploi lui fut conservé d'abord par Maximilien II, qui, en outre, l'anoblit sous le nom de *Crato de Crafftheim*, et le créa comte palatin, puis par Rodolphe II, qui confirma ces titres. La perte de sa femme, morte le 3 juin 1585, lui causa un chagrin profond. Depuis ce moment, il ne fit plus que languir, et il succomba le 9 novembre suivant. Craton avait une taille et une physionomie très avantageuses. Il ressemblait à Maximilien II, ainsi que l'exprime d'une manière flatteuse ce distique de Posthicus

*Siquibus est similis facies, similis quoque mos e  
Cæsaris haud differt et tua, docte Crato.*

Les ouvrages de ce savant sont nou

breux; presque tous ont pour objet l'art de guerir: I. *Isagoge medicinae*, Venise, 1560, in-8.; Habau, 1595, in-8.; II. *Periocha methodica in Galeni libros ac elementis, naturâ humanâ, atrabile, temperamentis, et facultatibus naturalibus*, Bâle, 1565, in-8. Il a aussi commenté dans un traité particulier la thérapeutique de Galien. III. *Mixoteyze, seu parva ars medicinalis*, Francfort, 1592, in-8°.; Habau, 1609, in-8. Cet écrit posthume a été mis au jour par Laurent Scholz. IV. *Consiliorum et epistolarum medicinalium libri VII.* Chacun de ces sept livres fut d'abord publié isolément par le même Laurent Scholz, de 1591 à 1611; les cinq premiers furent imprimés collectivement à Francfort en 1595; enfin les sept livres réunis parurent en 1654, et de nouveau en 1671. On trouve dans cette dernière édition plusieurs opuscules de l'auteur, ou inédits, ou déjà imprimés séparément. Ainsi la *Mixoteyze* fait partie du 5°. livre; au 4°. est joint le *Libellus de vera præcavendi et curandi febrem pestilentem ratione*. Le 5°. livre est enrichi du *Commentarius de morbo gallico*, et le 7°. renferme *V. Anatorismus, sive artificiosus transitus à generali methodo ad exercitacionem particularem*. Ces consultations jouissent encore d'une réputation méritée; elles ont été traduites en allemand par Paul Muncer. V. *Assertio pro libello suo Germanico, in quo pestilentem febrem putridam ab eâ quæ a contagione oritur, lateque disseminatur discernit*, Francfort, 1535, in-8°. La traduction latine de l'opuscule allemand sur la fièvre pestentielle est due à Martin Weinrich. Craton a publié les consultations de Jean-Baptiste Montano, avec des ad-

ditions qui doublent le recueil (*Voy. MONTANO*). Parmi les ouvrages de Craton qui sont plus spécialement du ressort de la littérature, on distingue l'Éloge funèbre de l'empereur Maximilien II, des Éloges sur les anges, une imitation en vers latins du 6°. psalme de David. Il a encore fourni les matériaux des *Sermones conviviales Lutheri*. On doit au professeur Mathien Dresser une Notice biographique sur Craton, intitulée: *Oratio de curriculo vitæ Joannis Cratonis à Kraftheim*, Leipzig, 1587, in-4°. On retrouve cette notice dans les *Orationes* de Dresser, Leipzig, 1606, in-8. Melchior Adam l'a copiée en grande partie dans ses *Vitæ Germanorum medicorum*, et l'on en trouve une courte analyse dans le 45°. volume des *Memoires* de Nicéron. C.

GRAUSE (RODOLPHE-GUILLAUME), né à Nombourg, en 1642, mort en 1718, fut professeur de philosophie, de médecine et de chimie à l'université de Jéna. Il a publié, sur les sciences qu'il enseignait, plusieurs ouvrages, dont la plupart ont la forme de dissertations: I. *De studio botanico et chimico*, Jéna, 1681, in-4°.; II. *De fumine tactis*, ibid., 1694; III. *Mars salutaris morborum debellator*, ibid., 1672; IV. *De memoriae jusque remedium naturæ usu, et abusu*, 1695; V. *De signaturis vegetabilium*, i. id., 1697, in-4°.; VI. *De temerario simpliciun quorundam medicamentorum à priscis commendatorum contemptu*, ibid., 1700, in-4°.; VII. *De incantatis*, 1701; VIII. *Dissertatio de naturæ in regno vegetabilibus, ibid., 1706, in-4°.* L'auteur y décrit les anomalies et les monstruosités du règne végétal; IX. *De Pinetorum, aëris verni, et æstivi salubritate*, ibid., 1712, in-4°, etc. D—P—s.

CRAUSE (Ch. et CHRIST. LUDOV.)  
Voy. KRAUSE.

GRAVETTA (AIMON), de Savigliano en Piémont, avait tant de disposition pour la jurisprudence, qu'il commença à l'enseigner encore très jeune à Turin, et ensuite à Coni. Il quitta cependant cette carrière pour suivre le barreau du sénat de Turin. En 1558, il se retira à Grenoble, où il travailla sept ans à revoir et à mettre en ordre ses *Conseils*, qu'il fit imprimer à Lyon. Lorsqu'il passa par Avignon, on voulut l'y retenir en lui donnant une chaire de droit, qu'il ne garda pas long-temps. De là il se rendit à Ferrare où le duc le fit son conseiller, et où il donna aussi des leçons de droit. On désirait l'avoir à Bologne et à Padoue, mais le duc de Savoie l'ayant rappelé dans ses états, il revint à Turin, où il professa encore pendant cinq années. Il mourut dans cette ville en 1569, âgé de soixante-cinq ans. Outre ses *Conseils*, il a laissé un traité *De antiquitatibus temporum*, Francfort, 1572; Lyon, 1581, in-8°, rare, et plusieurs autres ouvrages. B—r.

CRAWFORD (DAVID), historien et antiquaire écossais, né à Drumsoy, près de Glasgow, en 1665. La reine Anne le nomma historiographe d'Écosse. Il mourut dans son pays natal en 1726, à l'âge de soixante-un ans. On a de lui : I. *Mémoires d'Écosse sous le règne de Marie*, 1706, in-8°, ouvrage qui a eu deux éditions; II. *Le Pairage* (ou l'Etat des pairs) *d'Écosse*, Edimbourg, 1716, 1 vol. in-fol., en anglais : Lenglet attribue cet ouvrage à George Crawford; III. *Histoire de la famille royale des Stuart*; IV. *Description topographique du comté de Kenfrew*; V. un *Tableau historique des grandes affaires d'état en Écosse*, in-fol. La mort l'em-

pêcha de donner une suite à cet ouvrage. — CRAWFORD (Guillaume), élève de l'université d'Édimbourg, mort en 1742, âgé de soixante-six ans, a donné deux volumes in-12 de *Sermons*, et un petit livre intitulé : *Pensées d'un mourant*. X—s.

CRAWFORD (ADAIR), célèbre médecin et chimiste anglais, naquit en 1749, et mourut le 29 juillet 1795, à Lyvington. Il avait été médecin de l'hôpital St-Thomas, professeur de chimie à Woolwich, membre de la société royale de Londres, de la société philosophique de Dublin et de celle de Philadelphie. Ses ouvrages sont en petit nombre. Celui auquel il doit sa réputation est intitulé : *Experiments and observations on animal heat and the inflammation of combustible bodies*, Londres, 1779, in-8°, 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue, Londres, 1788, in-8°. L'analyse de cette doctrine sur la chaleur animale et l'inflammation des corps combustibles exigerait de trop longs détails. Quoique fort ingénieuse à certains égards, elle est loin de reposer sur des principes incontestables. Aussi a-t-elle été vivement attaquée par Guillaume Morgan, dont l'opuscule, écrit en anglais, a été traduit en allemand, avec l'ouvrage de Crawford, par L. F. F. Crell, et en italien par Vassalli, qui l'a enrichi de notes. La critique publiée à Pise, par Léopold Vaccà Berlinghieri, 1 vol. in-4°, mérite à peine d'être citée. Les recherches de Crawford sur la matière du cancer n'ont pas répandu beaucoup de lumière sur la cause et la guérison de cette horrible maladie. L'expérience n'a pas confirmé les propriétés, pour ainsi dire merveilleuses, qu'il avait attribuées au muriate de baryte, pour la cure des affections scrophuleuses. C.

CRAYER (GASPAR DE), peintre d'Anvers, fut d'abord élève de Raphaël Coxcie de Bruxelles qu'il surpassa bientôt. Son application au travail et surtout son heureuse organisation étendirent bientôt sa réputation jusqu'à la cour de Bruxelles. Le portrait du cardinal Ferdinand, envoyé au roi d'Espagne, valut à Crayer des récompenses et des honneurs. Ce qui put peut-être le flatter encore plus, ce fut le suffrage de Rubens. Ce peintre immortel, supérieur à toutes les passions jalouses qui ne troublent que trop souvent la vie des artistes, ayant vu le tableau du réfectoire de l'abbaye d'Aflegheim, où Crayer avait peint dans une immense composition le centenaire prosternant aux pieds de J.-C., lui dit : « Crayer, Crayer ! personne ne vous surpassera. » Paroles que toutefois il ne faut pas prendre à la lettre, et auxquelles les ouvrages de Rubens lui-même donnaient un démenti formel. L'amour que Crayer portait à son art lui fit refuser les offres les plus honorables et même une charge que la cour de Bruxelles lui avait donnée pour le fixer dans cette ville. Il se retira à Gand, où il jouit paisiblement de ce qui lui était le plus cher, le repos et l'exercice de son art. Infatigable et très laborieux, Crayer décora la plupart des villes de Flandre de ses tableaux ; la ville de Gand seule en posséda en peu de temps jusqu'à vingt-un. Malgré son assiduité au travail, sa manière de vivre, sage et réglée, lui permit d'atteindre à une grande vieillesse. Descamps prétend que l'âge même, contre la coutume, ne parut pas porter atteinte à ses talents. Un tableau du *Martyre de S. Blaise*, qu'il peignait à quatre-vingt-six ans, se soutenait contre les productions de son meilleur temps, mais Crayer ne put l'achever. Il mourut le 27 janvier

1669. D'Argenville, au contraire, prétend, et l'on cite ici ses propres paroles, « que son talent se soutint » jusqu'à l'âge de soixante ans, mais » que depuis cette époque, on ne trouve plus dans ses ouvrages que les » tristes restes d'un talent flétri par » le ravage des années. » Lorsque des biographes sont ensemble dans une contradiction aussi formelle, le parti à prendre est celui que la raison indique. Croyons donc avec d'Argenville que le talent de Crayer fut soumis, comme tout autre, à la plus impérieuse de toutes les lois, qui veut que tout décroisse et finisse. Le musée Napoléon, enrichi dans l'origine de plusieurs tableaux de Crayer, n'en possède aujourd'hui que trois : *S. Paul premier ermite*, et *S. Antoine abbé, dans le désert*; *Jésus recevant des roses de Ste. Dorothee*; et *Ste. Catherine parvenant au séjour des bienheureux*; ces deux derniers sont de vastes compositions. En général le dessin de Crayer est assez correct, mais tenant au goût de son pays, ses têtes sont expressives, et sa couleur est bonne, quoiqu'elle n'ait ni l'éclat ni la vigueur de celle de Rubens. D—r.

CRÉBILLON (PROSPER JOLYOT DE), né à Dijon le 15 février 1674, d'une famille noble et ancienne, le roi Philippe-le-Bon, ayant anobli deux frères Jolyot, pour leurs services militaires. S'il est vrai, comme l'ont dit plusieurs biographes, qu'il ait travaillé au collège Mazarin, il ne paraît pas douteux qu'il ait commencé ses études chez les jésuites de Dijon. D'Olivet rapporte qu'il était d'usage, dans cette société, de mettre sur une liste, à côté du nom de chacun des élèves, une épithète qui le caractérisait. Crébillon, étant membre de l'académie française, désira connaître celle qui lui avait été donnée. Les registres fa-

rent consultés, et on trouva ces mots sous le nom de Prosper Jolyot de Crébillon : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo.* « Enfant spirituel, mais franc polisson. » Cette apostrophe, lue tout haut dans une séance particulière de l'academie, fit beaucoup rire Crébillon, qui se plut à raconter partout cette découverte. Lorsqu'il eut fait son droit et eut été reçu avocat au parlement, son père, Melchior Jolyot, greffier en chef de la chambre des comptes de Dijon, désirant qu'il se mît en état d'exercer sa charge, l'envoya à Paris chez un procureur. Celui-là était un homme d'esprit qui se nommait *Prieur* : il était fils de ce Prieur à qui Scarron avait adressé des vers. Le procureur et le clerc étaient tous deux de grands amateurs du théâtre, pour lequel l'étude était souvent négligée. Prieur reconnut bientôt que Crébillon ne serait jamais propre au barreau, et, à l'intelligence et à la chaleur que ce jeune homme mettait dans ses réflexions sur les ouvrages dramatiques, il pressentit que la nature l'avait appelé à en composer lui-même. Quoique Crébillon n'eût encore fait que des chansons et des petits vers de société, Prieur l'excita à entrer dans la carrière théâtrale. Le jeune clerc résista long-temps, puis il céda à sa vocation, et composa une pièce sur *la mort des enfants de Brutus*. Il la présenta aux comédiens qui la refusèrent : sensible à ce contre-temps, il jeta son manuscrit au feu, et résolut de ne plus faire de nouvelles tentatives. Prieur parvint à le faire changer de pensée, et c'est une circonstance dont la singularité n'est pas indigne d'être remarquée, que le zèle ardent avec lequel un procureur enflamma, pour la culture de la poésie dramatique, un jeune homme confié à ses soins

pour étudier la chimie. C'est par la tragédie *Idoménée*, en 1705, que Crébillon marqua ses premiers pas dans la carrière dramatique. L'indulgence que l'on a toujours pour un premier essai lui fit pardonner un plan trop compliqué, de nombreuses incorrections, et un style souvent ampoulé et déclamatoire. Ces défauts étoient d'ailleurs rachetés par des morceaux énergiques et de belles situations. Le dernier acte avait déplu; au bout de cinq jours, la pièce reparut avec un cinquième acte tout nouveau. Cette facilité, jointe aux qualités supérieures dont on aperçoit le germe dans la tragédie d'*Idoménée*, fit naître un vif intérêt pour le jeune poète. On entrevit avec quel talent il pourrait un jour faire jouer ce grand ressort de la terreur, qui semblait avoir disparu de la scène depuis *Rodogune*. On attendait avec impatience un second ouvrage de Crébillon. *Atrée* parut. Cette tragédie eut dix-huit représentations dans le cours de l'année 1707. Le génie de Crébillon se montra tout entier dans cet ouvrage, où il a tracé avec tant d'énergie et de profondeur le caractère du principal personnage. On le vit tout à coup se placer près de Corneille et de Racine, sans les imiter en rien, et en s'attachant plus que le dernier, et peut-être autant que l'auteur du grand rôle de Cléopâtre, à ce qui constitue la véritable tragédie. Le pathétique qui règne dans cette pièce, l'heureux essai qu'il y fit d'une de ces reconnaissances, qu'à la vérité il a trop multipliées depuis, mais qui, employées avec sagesse, donnent à l'action tant de mouvement et d'intérêt, le beau rôle de Pisthène mis si habilement en contraste avec celui d'Atrée, la coupe savante des scènes, la vigueur du style, tout justifia son succès et mérita à l'auteur le surnom



*Eschyle français*, que l'on se plut lui donner. Prieur était malade, lorsqu'on donna la première représentation d'*Atrée*. Il s'y fit porter dans un fauteuil, et Crébillon, à la fin de la pièce, l'étant venu voir : « Je meurs content, lui dit-il, en l'embrassant, je vous ai fait poète, et je laisse un homme à la nation. » Si ce trait et sa conduite constante de Prieur ne suffisent pas pour l'associer à la gloire de Crébillon, du moins la postérité de la lui rendra pas étrangère, et le nom de cet amateur, si pénétrant et si judicieux, n'est pas indigne d'être conservé à côté de celui de l'illustre auteur d'*Atrée*. On prétend qu'après la représentation de cette tragédie, on demanda à Crébillon pourquoi il avait adopté le genre terrible. « Je n'ai pas eu à choisir, dit-il; Corneille avait pris le ciel, Racine la terre; il ne restait plus que les enfers, et je m'y suis jeté à corps perdu. » Cette anecdote n'est pas apocryphe, on ne peut dissimuler que la réponse de Crébillon n'est ni juste, ni ingénieuse. Il serait difficile d'expliquer comment Corneille a pris le ciel et Racine la terre : si Crébillon s'est fait remarquer par des conceptions plus terribles que ses devanciers, ce n'est pas une raison pour dire qu'il a pris les enfers. Un Anglais qui avait assisté à la première représentation de cette tragédie, dit à l'auteur, que tout anglais qu'il était, la coupe pleine de sang avait fait frémir, ajoutant ces paroles de l'Écriture : *Transeat à me caix iste*. *Electre*, jouée en 1709, surpassa *Atrée*, par son mérite comme par son succès. Elle offrit des beautés du premier ordre, mais aussi des défauts déjà reprochés à l'auteur, de complication, de la prolixité et de la déclamation; mais les rôles d'*Electre*, d'*Oreste* et de *Palamède* sont

tracés d'une manière large et pleine d'énergie. Voltaire a fait une critique très sévère de cet ouvrage, ayant traité le même sujet sous le nom d'*Oreste*. Il condamne surtout les amours d'*Electre* et d'*Itis*, d'*Iphianasse* et de *Tydée*. Crébillon se justifie dans sa préface, par des raisons qui ne sont point dépourvues de solidité, et cependant il ne s'attache pas à la principale; c'est qu'à l'époque où la tragédie d'*Electre* a été représentée, les auteurs étaient obligés de payer ce tribut au goût de leurs contemporains. On ne concevait pas alors de tragédie sans amour, et Voltaire devait l'ignorer moins que tout autre, lui qui, dix ans plus tard, n'a pu faire passer sa tragédie d'*OEdipe* qu'à l'aide du ridicule amour de *Philoctète* pour *Jocaste*. Quoi qu'il en soit, il est encore douteux que l'*Oreste* de Voltaire, bien que plus rapproché de la manière antique et plus purement écrit que l'*Electre*, lui soit supérieur pour l'effet dramatique. *Rhadamiste*, jouée en 1711, mit le comble aux succès et à la gloire de Crébillon. Les meilleurs rhéteurs, et notamment La Harpe, le regardent non seulement comme le chef-d'œuvre de l'auteur, mais comme l'un des plus beaux ouvrages de la scène française. On lui reproche avec raison une exposition lente, obscure, et qui se fait doublement, mais la force de la conception, la grandeur des caractères, l'énergie et la chaleur du style compensent amplement ce défaut. Dans tous les articles biographiques publiés jusqu'à ce jour, on a rapporté fort inexactement l'anecdote où l'on parle du jugement de Boileau sur *Rhadamiste*. Voici dans quels termes elle est racontée dans le *Boileana* de Montesquieu : « Leverrier s'avisa de lui aller lire une nouvelle tragédie (c'était *Rhadamis-*

» te ), lorsqu'il était dans son lit,  
 » n'attendant plus que l'heure de la  
 » mort. Ce grand homme eut la pa-  
 » tience d'en écouter jusqu'à deux  
 » scènes, après quoi il lui dit : Quoi !  
 » monsieur, cherchez-vous à me hâ-  
 » ter l'heure fatale ? Voilà un auteur  
 » devant qui les Boyer et les Pra-  
 » don sont de vrais soleils. Hélas !  
 » j'ai moins de regret de quitter la  
 » vie, puisque notre siècle enchérit  
 » chaque jour sur les sottises. » On  
 ne peut rien arguer contre Crébillon  
 de ce jugement de Boileau mourant.  
 D'abord, il n'avait entendu que les  
 deux premières scènes, et la moindre  
 incorrection suffisait pour faire éprou-  
 ver une impression douloureuse à un  
 écrivain aussi pur, aussi châtié que  
 Despréaux ; mais on peut ajouter qu'il  
 y a plusieurs pièces du grand Cor-  
 neille dont les premières scènes au-  
 raient produit le même effet sur l'auteur  
 de l'*Art poétique*. En huit jours, il pa-  
 rut deux éditions de *Rhadamiste*,  
 et le jugement de la cour lui fut aussi  
 favorable que celui de la ville. L'au-  
 teur se reposa trois ans sur ses lau-  
 riers. *Xercès* parut en 1714, et ne  
 soutint pas la gloire de *Rhadamiste*.  
 C'était bien encore le genre terrible,  
 poussé même au plus haut degré,  
 mais les caractères et le style sont  
 loin d'être au niveau de la conception.  
*Xercès* disparut bientôt de la scène,  
 et le public attendit encore trois ans  
 un nouvel ouvrage de Crébillon. En  
 1717, il donna *Sémiramis*. Cette  
 tragédie fut l'objet de beaucoup de cri-  
 tiques, malheureusement très justes.  
 L'auteur la retira à la 7<sup>e</sup>. représen-  
 tation. On ne peut dissimuler que *Sé-  
 miramis* est un des plus mauvais ou-  
 vrages de Crébillon, mais nous de-  
 vons faire ici justice de la remarque  
 bien étrange d'un *Dictionnaire histo-  
 rique* : « La tragédie du même nom,

» par Voltaire, y est-il dit, beau-  
 » coup moins mauvaise, a fait ou-  
 » blier celle de Crébillon. » Ainsi,  
 voilà, d'un trait de plume, la *Sémi-  
 ramis* de Voltaire mise au rang des  
*mauvaises* tragédies ! *Pyrrhus* dé-  
 dommagea le public du silence que  
 l'auteur avoit gardé pendant neuf  
 ans. Cette tragédie fut jouée en 1726.  
 Ce n'était plus cependant le même  
 genre de beautés qui jusque-là avoit  
 caractérisé le talent de Crébillon. Le  
 ressort de la terreur s'était relâché  
 dans ses mains, ou plutôt, il avoit  
 voulu prouver qu'il pouvoit sortir  
 avec avantage du cercle des sujets  
 où ce ressort domine. Si cette tragédie  
 n'est point terrible dans ses effets, elle  
 a souvent dans le style cette dignité,  
 cette élévation et cette énergie que nous  
 admirons dans Corneille, et la correc-  
 tion s'y montre aussi soutenue que  
 dans *Rhadamiste*. Crébillon fut sa-  
 tisfait, mais étonné du succès de cet  
 ouvrage, qu'il appelait *une ombre de  
 tragédie*. Après cette pièce, vingt-  
 deux années se passèrent, sans qu'il  
 reparût dans la carrière dramatique.  
 Ce silence valait la peine d'être expli-  
 qué par les biographes. Ceux que nous  
 avons déjà cités n'ont rempli cet in-  
 tervalle de *Pyrrhus* à *Catilina*, que  
 par cette phrase, aussi dépourvue de  
 justesse dans la pensée que dans l'ex-  
 pression : « Ce poète travailla pour le  
 » théâtre jusqu'à la fin de ses jours. »  
 Il nous semble qu'il eût été nécessaire  
 d'expliquer pourquoi Crébillon resta  
 vingt-deux ans sans rien produire.  
 Les raisons de ce retard paraissent  
 avoir été des chagrins, des embarras  
 domestiques, et, il faut le dire, la  
 pauvreté dans laquelle ce grand tra-  
 gique passa la plus grande partie de  
 sa vie. Crébillon était fier, et incapa-  
 ble de se plier à ces complaisances  
 qu'on appelle devoirs de société, à

es soins obséquieux que les grands et les riches exigent en paiement de leurs onéreux bienfaits. A la mort de son père, son patrimoine fut absorbé par le paiement des dettes et des frais de justice. Il avait épousé Charlotte Héquet, fille aimable et vertueuse d'un apothicaire de Paris. La mort de sa femme, qui suivit de près celle de son père, l'isola de plus en plus, et augmenta le sentiment de son état voisin de l'indigence. Des hommes opulents voulurent, dit-on, réparer les torts de la fortune; mais ils mettaient à leurs services un prix que Crébillon aurait méprisé de leur payer. Il ne savait ni flatter, ni ramper. Il aimait mieux rester libre et pauvre. Cette fierté, qui lui était naturelle, avait redoublé de force et d'énergie depuis l'éclatant succès de *Rhadamiste*. Honoré, à cette époque, des suffrages universels, placé par l'opinion publique à côté de Corneille et de Racine, Crébillon se flatta d'obtenir les récompenses dues au génie. L'auteur de *Rhadamiste* ne recueillit à la cour, que froideurs et dégoûts. Déçu dans de si justes espérances, ne fut-il pas excusable de repousser toutes les protections et toutes les promesses dont on cherchait à le bercer? Ce ne fut qu'après de longues années, écoulées dans un état voisin de la misère, que la bienveillance de M<sup>me</sup>. de Pompadour, plus excitée peut-être par le désir d'humilier Voltaire que par le mérite de Crébillon, le sauva du découragement. Nommé à l'académie française en 1751, il n'avait depuis long-temps pour vivre que les petits émoluments de cette place et de celle de censeur de la police; M<sup>me</sup>. de Pompadour lui fit accorder par le roi une pension de 1000 fr., et une place à la Bibliothèque. C'est dans cette situation plus favorable qu'il termina

la tragédie de *Catilina*; il y travaillait déjà, il est vrai, pendant les représentations de *Pyrrhus*. Le premier acte en fut fait en six semaines; mais il suspendit bientôt son travail, et l'on doit regretter vivement que l'oubli du gouvernement envers Crébillon ait arrêté trop tôt l'essor de son génie. Que ne devait-on pas attendre de l'auteur d'*Atreé*, d'*Electre* et de *Rhadamiste*, si son talent eût été encouragé par des bienfaits et des titres d'honneur dignes de lui? Il n'avait que cinquante ans, lorsqu'il s'arrêta au milieu de sa course, après la tragédie de *Pyrrhus*, sinon le plus beau, du moins le plus sage, le plus correct, le plus classique, peut-être, de ses ouvrages. Pendant les vingt-deux années où Crébillon s'exila de la scène, on disait de l'auteur: « Il a fait, il » fait, il fera toute sa vie *Catilina*. » On répétait avec Cicéron: « Jusques » à quand, Catilina, abuserez-vous » de notre patience?» Enfin, cet ouvrage fut représenté en 1749. L'auteur avait alors soixante-douze ans. Cette représentation fut promise long-temps d'avance, on en prépara le succès par tous les moyens. La cour, en haine de Voltaire, voulut arranger un triomphe pour Crébillon. Le roi fit les frais de tous les habits des acteurs. La première représentation eut lieu devant une assemblée des plus nombreuses et des plus brillantes. Elle réussit complètement; le premier acte surtout excita le plus vif enthousiasme; elle fut jouée vingt fois de suite; mais à la lecture, on la jugea plus sévèrement; on trouva que tout le génie de Crébillon s'était épuisé dans le caractère de Catilina, tracé avec énergie et profondeur, mais que les autres personnages étaient trop petits, que le rôle de Cicéron n'offrait aucune des qualités que

l'histoire lui attribue, et manquait surtout du don de l'éloquence, qu'il y avait défaut de conduite au quatrième acte, que le dénouement était étranglé, que la versification était pleine de termes communs, de tours prosaïques, de phrases barbares; enfin que les portraits de beaucoup d'hommes illustres de l'ancienne Rome étaient sans force et sans coloris. Qu'on juge du grand talent de Crébillon, puisque, même en admettant que la plupart de ces reproches fussent fondés, Catilina avait encore produit une si vive impression sur des esprits éclairés, que l'attente avait dû rendre plus difficiles. On prétend que Crébillon avait donné plus d'étendue à son plan, et que, par une innovation que l'importance du sujet lui semblait pouvoir permettre, il avait composé sa pièce en sept actes, mais qu'ensuite il la réduisit aux cinq actes ordinaires, ce qui lui fit supprimer une scène qu'on a beaucoup regrettée, dans laquelle il avait fait entrer le serment sur le sang humain, scène bien analogue à son génie! On supprima à la représentation de cette pièce six vers dont on craignit que l'on ne fit l'application à M<sup>me</sup>. de Pompadour; les voici: Probus les adresse à Fulvie.

Vous n'aimâtes jamais; votre cœur insolent  
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguier l'amant;  
Qu'on vous fasse régner, tout vous paraît juste;  
Et vous méprisiez l'amant le plus auguste,  
S'il ne sacrifiait au pouvoir de vos yeux  
Son honneur, son devoir, la justice et les dieux (1).

A soixante-seize ans, Crébillon composa sa tragédie du *Triumvirat*, qu'il fit jouer à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il voulait réparer en quelque sorte, disait-il, le tort qu'il avait fait à Cicéron par son *Catilina*; mais son

génie, comme son corps, était sur son déclin; on n'y trouva qu'un reste de chaleur et de force. La pièce fut d'abord accueillie froidement, puis reprit quelque faveur, que l'on doit regarder moins comme preuve de succès que comme marque de respect pour le grand âge de l'auteur d'*Electre* et de *Rhadamiste*. Pendant le temps qui s'était écoulé entre la tragédie de *Xercès* et celle de *Sémiramis*, il en avait entrepris une de *Cromwell*, mais il reçut une défense de continuer sa pièce, défense à laquelle il se soumit, mais qui dut accroître encore l'aversion de ce génie fier et indépendant pour l'autorité arbitraire. Telle a été la carrière dramatique de Crébillon. Quelque diverses que soient les opinions sur ses ouvrages, quelque spécieuses que soient les critiques qu'on en a faites, sa réputation est fixée, et il reste placé, d'une commune voix, au rang des tragiques *du premier ordre*. En vain La Harpe a-t-il essayé de le faire descendre de cette place, et de le classer, de son autorité magistrale, parmi les tragiques d'un ordre inférieur; l'opinion publique protesta contre ce jugement, évidemment dicté par la prédilection de La Harpe pour Voltaire. Cette opinion publique, toujours exempte de partialité, juge Crébillon et Voltaire également dignes d'être associés à Corneille et à Racine. Malgré tous les reproches qu'un goût sévère, mais peut-être trop pointilleux, peut faire à l'auteur d'*Electre* et de *Rhadamiste*, il méritera toujours ce rang honorable. Ses défauts sont nombreux, sa diction est souvent dure et incorrecte, parfois même très obscure, mais, il faut le dire, il faut le répéter souvent, dans un siècle où l'on vante peut-être trop exclusivement l'élégance, la pureté, la correction, ce ne sont là que les moindres qualités du style. La

(1) On ne sait pourquoi ces vers n'ont pas été rétablis dans les éditions nombreuses des Oeuvres de Crébillon; on devait au moins les conserver comme variantes.

chaleur, l'énergie, la véhémence et la variété des mouvements, voilà ce qui donne la couleur et la vie. En un mot, ce ne sont point les défauts qui empêchent de vivre les ouvrages, c'est l'absence des grandes qualités. Celles de Crébillon sont éminentes; elles sont d'un ordre supérieur. Après Corneille et Racine, il a imaginé et su faire mouvoir de nouveaux ressorts, il a créé un genre, découvert de nouvelles beautés; sa manière est large et originale. S'il est vrai qu'il soit quelquefois noir jusqu'à l'horreur, il n'est pas, comme d'autres l'ont été depuis, noir et froid, ce qui est le dernier degré de la médiocrité dramatique. Les rôles d'Atrée, de Rhadamiste et de Catilina développent tous les replis les plus cachés du cœur humain; Crébillon en a sondé toutes les profondeurs. *Electre* renferme des scènes qui ont toute la pureté, toute la vigueur de l'antique. Eh! que de rôles tendres, élevés, touchants, adoucissent l'âpreté et la rudesse des caractères qui inspirent la terreur! Quel intérêt inspirent l'innocent Plistène, la vertueuse Zénobie, le vaillant et noble Palamède! Racine aurait-il désavoué les belles scènes d'Arsame et de Rhadamiste, d'Oreste et d'*Electre*, et Corneille fait-il parler à ses héros un plus beau langage que celui de Pharasmane et de Néoptolème? Voilà des beautés qui font oublier les plus grands défauts, et qui rendront leur auteur digne à jamais du rang où on l'a placé. Crébillon n'écrivait ni le plan de ses pièces, ni rien de ce qu'il composait. Tout son travail restait dans sa mémoire, mais sa mémoire était prodigieuse. Il ne lui faisait rendre ce qu'il lui avait confié que lorsqu'il s'agissait de distribuer ses rôles. On pourrait attribuer à ce défaut d'écrire les imperfections de sa diction, mais peut-être aussi lui doit-on ces tours hardis, ces mouvements

pleins de chaleur, ces jets vigoureux d'un génie original, qui ne laissent voir aucune trace de l'art et nous montrent la nature dans toute sa féconde irrégularité. J'oserais dire que c'est là ce qui constitue le style, ce style qui est *tout l'homme*, selon l'expression de Buffon. Il nous reste à dire quelque chose des particularités de la vie et du caractère de ce grand poète. Nous avons déjà parlé de ses premières années, et nous ajouterons quelques anecdotes à celles que nous avons déjà citées. Crébillon était d'une constitution très robuste, mais il ne la ménageait point. Il mangeait prodigieusement, dormait peu, et, par goût, couchait sur la dure. Il fumait beaucoup, aimait les animaux avec excès; car on peut appeler manie plutôt que sensibilité le goût qu'il avait pour les chiens et les chats. Il en avait rempli la retraite obscure dans laquelle il vivait. Il ramassait dans les rues ceux qui l'intéressaient davantage: les plus malades, et non les plus beaux, avaient la préférence. Ce genre de vie extraordinaire ne devait pas le faire aimer ni rechercher. Aussi quelques conteurs d'anecdotes ont élevé des nuages sur ses sentiments et ses mœurs, et l'ont accusé de servilité et de bassesse. Nous aimons à croire que ces imputations sont calomnieuses. La pauvreté de Crébillon ayant accru sa fierté naturelle, lui avait fait contracter insensiblement ces habitudes cyniques, fruits d'une misanthropie exagérée. « J'aime » les animaux, disait-il, depuis que » je connais trop bien les hommes. » S'il eût été servile et bas, pourquoi ne serait-il pas devenu opulent? C'est à cette détresse que l'on doit attribuer la nécessité où il se trouva de provoquer un arrêt du conseil qui jugea que les productions de l'esprit ne sont point au rang des effets saisissables, arrêt qu'il opposa aux créanciers qui avaient fait

saisir sa part d'auteur dans les représentations de ses pièces. Il ne rendait point de visites, ne répondait point aux lettres, mais, de son côté, il n'exigeait rien de personne. Quoique d'un caractère grave et sérieux, il avait de la gaieté dans l'esprit, mais il méprisait la satire. Un jeune poète vint un jour le consulter sur une satire qu'il avait composée. Il l'écouta tranquillement, et quand sa lecture fut achevée : « Jugez, lui dit-il, combien ce malheureux genre est facile et méprisable, puisqu'à votre âge vous y réussissez. » Il n'enviait point le succès d'autrui et ne travaillait aux siens par aucune manœuvre. Un parent lui demandait un billet pour un ami qui voulait voir *Catilina*. Crébillon le refusa : « Je ne veux pas, dit-il, que quelqu'un se croie obligé de m'applaudir. — Ce lui pour qui je viens, répliqua le parent, ne vous fera pas plus de grâce pour cela; je vous en réponds. — A la bonne heure. En ce cas, vous aurez le billet. » L'envie et la calomnie avaient fait courir le bruit que ses pièces étaient d'un frère qu'il avait chez les chartreux. Ayant un jour récité devant un jeune homme une scène de tragédie, celui-ci en répéta sur-le-champ plusieurs tirades entières. « Monsieur, s'écria gaiement Crébillon, seriez-vous par hasard le chartreux qui fait mes pièces? » Etant tombé dangereusement malade, son médecin, dont la prévoyance intéressée fut heureusement déçue, lui demanda les deux actes de *Catilina*, les seuls qu'il avait eu le temps de composer. L'auteur lui répondit par ce vers de *Rhadamiste* :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

On dit que Voltaire avait lui-même demandé Crébillon pour censeur de sa tragédie d'*Oreste*. Il en reçut cette

réponse : « J'ai été content du succès de mon *Electre*; je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait. » Il est difficile d'allier à une noble fierté plus de mesure et de délicatesse. Cette réponse prouve que Crébillon ne partageait aucunement les manœuvres produites par la prévention exagérée dont on le rendait l'objet, au détriment de la gloire de Voltaire. L'auteur de *Mahomet* fut moins juste et moins sage dans sa conduite envers son rival. Nous trouvons très naturel qu'avec son caractère ardent et irascible, il ait senti vivement l'injustice qu'on lui faisait de le placer trop au-dessous de Crébillon; mais ce n'était pas une raison peut-être pour attaquer la renommée de ce grand tragique, et essayer de la détruire en traitant les mêmes sujets que lui. Cette entreprise, au reste, lui a fort médiocrement réussi. *Sémiramis* est un sujet de pure invention, si différemment traité par les deux auteurs, qu'on ne peut dire que Voltaire ait voulu, en le traitant, rivaliser avec Crébillon. D'ailleurs la *Sémiramis* de l'auteur de *Rhadamiste*, bien loin d'être un de ses titres de gloire, n'avait eu aucun succès et était complètement oublié. *Rome sauvée* est donc le seul ouvrage où il ait réellement vaincu l'auteur de *Catilina*, et cette victoire sur un vieillard de quatre-vingts ans n'est pas très glorieuse. *Oreste* est sans contredit mieux écrit qu'*Electre*; la composition des trois premiers actes de Voltaire est moins romanesque, plus antique, et plus belle que celle des trois premiers actes de Crébillon; mais les deux derniers actes d'*Electre* sont incomparablement supérieurs à ceux d'*Oreste*, dont il est bien reconnu que l'intérêt ne se soutient pas, et même décroît d'une manière tellement

sensible, que cet ouvrage n'a pu se maintenir avec succès au théâtre, tant il est vrai qu'il y a, dans cet art difficile, des secrets que le génie seul nous révèle, et qui échappent aux écrivains les plus habiles et les plus expérimentés. Quant aux *Pélopidés*, l'on peut regarder cette dernière tentative de Voltaire, comme une des plus malheureuses qu'il ait faites. La supériorité de l'auteur d'*Attrée* est suffisamment démontrée, et cette défaite absolue d'un rival ambitieux n'est peut-être pas un des moindres titres de gloire de Crébillon. Son entrée à l'académie française fut marquée par une innovation. Il fit son discours de réception en vers. Ce n'est pas un morceau très remarquable pour le talent, mais on y voit avec plaisir l'expression d'un cœur plein de droiture et de la plus austère probité. Lorsqu'il prononça ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume ,

les plus vifs applaudissements se firent entendre ; jamais hommage plus éclatant et plus flatteur ne fut rendu au génie et à la vertu réunis. Crébillon lisait beaucoup de romans. Il faisait un cas particulier de ceux de la Calprenède. Son goût pour cette sorte d'ouvrages était tellement vif, qu'il ne se contentait pas d'en lire, mais qu'il passait des journées entières à en composer. On doit peut-être regretter que sa paresse l'ait empêché de les confier au papier. Un jour qu'il était fort occupé d'un de ces romans, dont la composition lui causait tant de plaisir, quelqu'un entra chez lui brusquement. « Ne me troublez pas, » lui dit-il, je suis dans une situation » intéressante ; je vais faire pendre » un ministre fripon et chasser un ministre imbécille. » Il ne se permettait guère d'épigrammes, mais on a

vu, par les anecdotes que nous avons rapportées, qu'il avait parfois des saillies fort heureuses et fort gaies. Nous y ajouterons celle-ci : Un jour, au milieu d'une nombreuse société, quelqu'un lui ayant demandé lequel de ses ouvrages lui paraissait le meilleur : « Je ne sais, répondit-il, mais ( en » montrant son fils), voilà, je crois, le » plus mauvais. — Monsieur, répli- » qua le fils avec vivacité, c'est que » celui-là n'est pas du chartreux. » Dans le temps qu'il travaillait à finir son *Catilina*, un de ses amis entra brusquement chez lui et parut étonné de le voir entouré de quatre corbeaux. « Paix, paix, lui dit-il, ce sont mes » conjurés. » Nous croyons qu'aucun biographe n'a encore cité le trait suivant. Crébillon ayant eu, en qualité de directeur de l'académie, l'occasion de haranguer Louis XV, quelqu'un parut surpris de l'assurance avec laquelle il avait parlé. « Eh ! pourquoi, » répondit-il, aurai-je été embarrassé » de parler à un prince qui ne peut » faire trembler ses sujets que par la » crainte de le perdre. » Il dédaignait le régime, les remèdes et les conseils des médecins. Ayant négligé un érysipèle qui lui était venu aux jambes, l'humeur rentra, il devint languissant, et mourut des suites de cette maladie, le 17 juin 1762, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Louis XV ayant appris sa mort, en témoigna des regrets et donna des ordres pour que l'on érigeât un tombeau à ce grand tragique dans l'église de St.-Gervais, où il fut inhumé. Honneurs tardifs rendus à un écrivain dont la noble misère avait été oubliée pendant les plus belles années de sa vie ! Lemoine, célèbre sculpteur, fut chargé de ce monument, dont l'exécution, jusqu'à nos jours, était demeurée imparfaite. Ce mausolée, qui vient enfin d'être ter-

miné, a trouvé place au musée des Monuments français. Quelques temps après sa mort, les comédiens français lui firent faire un service très pompeux dans l'église de St.-Jean-de-Latran. On y vit réuni tout ce qu'il y avait de plus distingué par le rang et la naissance, et les membres des académies, les gens de lettres et les artistes. La foule fut si grande que l'église pouvait à peine la contenir. Il est fâcheux d'avoir à remarquer que cette cérémonie donna lieu à beaucoup de plaisanteries fort amères de la part de Voltaire, et qu'il en prit occasion d'ajouter encore aux critiques virulentes qu'il avait déjà publiées sur les ouvrages de Crébillon. Nous citerons entre autres, un écrit publié sous ce titre d'*Eloge de Crébillon*, et qui n'est qu'une amère satire contre ce grand tragique, dont Voltaire se montra toujours lâchement jaloux. Après le brillant succès de *Catilina*, Louis XV fit imprimer les *Oeuvres de Crébillon*, par l'imprimerie royale du Louvre, en 1750, 2 vol. in-4°, et il en abandonna le profit à l'auteur. Le *Triumvirat*, qui fut joué depuis, ne fut pas imprimé aux frais du roi, mais on l'a ajouté au tome II. Les autres éditions sont celles de 1757, 3 vol. in-12, 1759, 2 vol. gr. in-12; de 1772, 5 vol. pet. in-12, augmentée de la vie de l'auteur par l'abbé de la Porte; de 1785, 5 vol. in-8°, fig. de Marillier; de 1796, 2 vol. in-8°, p. vélin, fig. de Peyron. Une édition de Crébillon est sortie des presses de Didot aîné, 1812, 5 vol. in-8°.

CH—N.

CRÉBILLON (CLAUDE-PROSPER JOLYOT DE), fils du précédent, né à Paris en 1707, mort le 12 avril 1777, est auteur de plusieurs ouvrages légers, et plutôt licencieux que galants. « Il semblerait, dit La Harpe,

» que ce fût au fils de l'auteur d'*Atrée*  
 » et de *Rhadamiste* à faire les romans  
 » noirs et tragiques de l'abbé Prevost  
 » plutôt que le *Sopha*, *Tanzai* et  
 » autres productions frivoles. » D'Alembert, qui, dans tous ses éloges, s'abandonne à la manie stérile des parallèles, n'a pas manqué d'en faire un entre Crébillon père et Crébillon fils; ce jeu d'esprit ne peut répandre quelques lumières que lorsque les deux personnages mis en comparaison se sont élevés l'un et l'autre, chacun dans leur genre, à un degré supérieur, et c'est ce qui ne peut être reconnu dans le parallèle de ces deux écrivains. « Crébillon le  
 » père, dit d'Alembert, peint du coloris le *plus noir* les crimes et les  
 » méchancetés des hommes; le fils a  
 » tracé du pinceau le *plus délicat et*  
 » le *plus vrai* les raffinemens, les  
 » nuances et jusqu'aux grâces de nos  
 » vices. » En lisant cette phrase, ne serait-on pas disposé à regarder Crébillon fils comme un écrivain d'un talent très distingué, et même supérieur à son père, puisque de son côté sont la *délicatesse* et la *vérité*, et que l'auteur de *Rhadamiste* n'a que le *coloris le plus noir*? Étrange abus de la nécessité de faire des phrases! D'Alembert n'est guère plus judicieux lorsqu'il ajoute que Crébillon fils a peint « cette légèreté séduisante qui  
 » rend les Français ce qu'on appelle  
 » *aimables*, et ce qui ne signifie pas  
 » *dignes d'être aimés*; cette activité  
 » inquiète qui leur fait éprouver l'en-  
 » nui jusqu'au sein du plaisir même,  
 » cette perversité de principes déguisée et comme adoucie par le masque  
 » des bienséances; enfin *nos mœurs*  
 » tout à la fois corrompues et frivoles, où l'excès de la dépravation se  
 » joint à l'excès du ridicule. » Certes, si Crébillon fils eût peint tout cela



avec le pinceau *le plus délicat et le plus vrai* dont le gratifie son apologiste, ce serait en effet un écrivain peu commun; car on ne s'exprimerait pas autrement à l'égard d'un poète comique du premier ordre; mais il est faux que l'auteur du *Sophia* et des *Égaréments* ait fait le tableau de *nos mœurs*; il n'a fait que celui de quelques travers passagers, accrédités par un petit nombre de sots et de femmes effrontées; et si le jargon qu'il leur prête était à la mode, ce n'était qu'entre eux; ce jargon ne sortait pas des cercles qu'ils fréquentaient, et il n'était point entendu dans les maisons où se rassemblaient les personnes de bon ton, ce qu'on appelait la bonne compagnie. Les ouvrages de Crébillon eurent de la vogue, comme en ont eu dans tous les temps les productions où l'on présente avec quelque agrément des peintures obscènes, où l'on justifie avec subtilité des principes licencieux; mais ils ne peuvent être considérés comme tableaux de mœurs générales. Ce sont des exceptions qui ne valaient guère la peine d'être décrites. Non seulement le style en est obscur et souvent inintelligible, mais le système de corruption que l'auteur y développe n'a pas même cette sorte d'attrait qui, s'il ne justifie pas le cynisme, lui fournit peut-être quelques excuses spécieuses. Crébillon manque essentiellement de verve et de chaleur; et si le délire des sens, la fougue d'une imagination vivement exaltée peut jusqu'à un certain point provoquer l'indulgence, rien n'est plus rebutant que cette froide dépravation enveloppée des subtilités d'une fausse dialectique. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les mœurs de cet écrivain n'étaient point du tout analogues à celles de ses écrits. Crébillon fils avait un es-

prit gai, un cœur droit, des mœurs douces et honnêtes. Il vivait avec son père dans la meilleure intelligence, comme avec un frère ou un ami; circonsance qui nous semble honorable pour tous les deux, et qui venge Crébillon père des imputations calomnieuses des conteurs d'anecdotes. La conversation de Crébillon fils était agréable; il était malin, mais sans trop de causticité, aussi mérita-t-il d'avoir des amis, et il n'était pas un des convives les moins joyeux de cette société des *dominicaux* (ainsi nommés parce qu'ils s'assemblaient le dimanche), et de celle du *caveau*, devenue si célèbre par la réunion de Piron, Collé, Gallet et autres écrivains et chansonniers qui venaient y oublier leurs prétentions littéraires, et ne songeaient qu'au plaisir de mettre en communauté leur esprit et leur gaieté. L'abbé Boudot, l'un de ses amis les plus intimes, lui dit un jour, pour repousser quelques-unes de ses plaisanteries: « Tais-toi...., ton père » était un grand homme; tu n'es, » toi; qu'un grand garçon, » et le grand garçon ne se fâcha pas de cette saillie. Ses principaux ouvrages sont: I. *Lettres de la marquise de\*\*\* au comte de\*\*\**, 1752, 2 vol. in-12, métaphysique de galanterie exprimée dans un style énigmatique, mais moins graveleux que celui de ses autres ouvrages; II. *Tanzai* et *Néadarné*, 1754, 2 vol. in-12. Ce roman fit mettre l'auteur à la Bastille. Les biographes qui nous ont précédé disent qu'on ne sait à quoi tend cet ouvrage, ni quel en est le but. « *Tanzai*, dit La Harpe, qui n'est » qu'un libertinage d'esprit, eut de » plus, dans sa naissance, le piquant » de l'allusion et de la satire. On crut » y voir l'allégorie d'une bulle fa- » use dont on a tant parlé et dont

» on ne parle plus, et la critique du  
 » style de Marivaux, que l'auteur pa-  
 » rut contrefaire très heureusement  
 » dans la fée Moustache; car il est  
 » aussi aisé de contrefaire le mauvais  
 » style que difficile d'imiter le bon ». Toutes ces allusions n'ont plus aucun sel aujourd'hui, et si les oisifs lisent encore *Tanzai*, ce ne peut être que pour les obscénités dont il est rempli. III. *Les Égaréments du cœur et de l'esprit*, la Haye, 1756, 5 parties in-12; c'est peut-être le seul ouvrage où Crébillon fils ait fait preuve d'un véritable talent; mais il n'est pas terminé, ce n'est qu'un croquis où l'on trouve des scènes assez bien tracées, et dont le dialogue est plus naturel que dans ses autres romans. Versac est un impudent précepteur du vice, qui a peut-être servi de modèle au Valmont des *Liaisons dangereuses* de Laclos; mais celui-ci est plus en action et plus dramatiquement tracé que le Versac des *Égaréments*, lequel n'est souvent qu'un raisonneur fort insipide. IV. *Le Sopha*, conte moral, 1745, 1749, 2 vol. in-12; c'est par anti-phrased que l'auteur a nommé conte *moral* l'un des plus licencieux de ses ouvrages. Le personnage du sultân Schababam est fort plaisant. Sa profonde bêtise divertit et anime un peu ce conte, dont l'invention et l'exécution sont également très vulgaires. V. *Les Amours de Zeokinisul, roi des Kofrans* (Louis XV, roi des Français), Amsterdam, 1746, in-8., réimprimé avec la clef, 1770, et 1779, in-12. VI. *Lettres athéniennes*, 4 vol. in-12, 1771. VII. *Ah! quel conte!* 1764, 2 vol. in-12; VIII. *Les heureux Orphelins*, 1754, 2 vol. in-12; IX. *la Nuit et le Moment*, Londres, 1755, in-12; X. *le Hasard du coin du feu*, Paris, 1765, in-12; XI. *Lettres de la du-*

*chesse de\*\*\**, Londres, 1768, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont dignes de l'oubli dans lequel ils sont plongés. Ils n'offrent ni invention, ni intérêt, ni style, et les peintures dont l'auteur était si prodigue y manquent même de ce coloris imposteur qui fit avoir dans le temps quelque vogue à ses premiers ouvrages. On doute qu'il soit l'auteur des *Lettres de la marquise de Pompadour*, qu'on lui a long-temps attribuées. Au reste, ce roman épistolaire n'ajouterait rien à sa réputation, qui a déjà beaucoup perdu, et qui perdra de plus en plus. Teille sera la destinée des écrivains qui n'ont eu pour guide que la mode et le goût de leur siècle, et qui, au lieu d'approfondir le cœur de l'homme, se sont arrêtés à la superficie, et n'ont signalé que des travers frivoles et des ridicules éphémères, où la postérité ne peut trouver ni intérêt ni instruction. On a recueilli les œuvres de Crébillon fils en 7 vol. in-12, 1779. CH—N.

CRÉDI (LORENZO SCIARPELLONI, surnommé DI), peintre, né à Florence, en 1455 ou 1454, et mort dans la même ville, vers la fin de l'année 1551, apprit d'abord l'art de l'orfèvrerie dans l'atelier de Crédi. et ensuite la peinture sous le Verocchio. Admirateur et ami de Léonard de Vinci, il s'appliqua avec tant de soin à s'approprier le style et la manière de peindre de ce grand maître, que dès leur vivant, on confondait leurs ouvrages. On remarque dans les tableaux de Crédi des compositions très simples, des têtes bien caractérisées, et généralement gracieuses, une expression vive, un faire très délicat. Son pinceau, patient et moelleux, ne se fait pas admirer par des oppositions fortes, mais par des tons doux et par un extrême fini. On cite, parmi ses meilleures productions, une

*Nativité* conservée à Florence, dans l'église de Ste.-Claire, et principalement un tableau représentant *la Vierge, S. Julien et S. Nicolas*, qui se trouve encore dans l'église de la Magdeleine de la même ville. C'est dans ses *Saintes-Familles*, qu'il ressemble le plus à Léonard de Vinci. Ses principaux élèves sont Tommaso di Stefano, et Gio.-Antonio Sogliani, dont le faire est, comme celui de leur maître, très laborieux et très fin.

E—C D—D.

CREECH (THOMAS), traducteur anglais, né, en 1659, de parents peu aisés, à Blandford, dans le comté de Dorset, fit d'excellentes études à l'université d'Oxford. Sa traduction en vers de Lucrèce, *De naturâ rerum*, la meilleure de toutes celles qu'il a faites, parut pour la première fois à Oxford, in-8°, en 1682, et fut réimprimée l'année suivante. Elle lui mérita des éloges de Dryden, d'autant plus flatteurs que Dryden lui-même avait traduit plusieurs parties de Lucrèce; mais si cette traduction fit honneur à Creech, elle ne changea point sa fortune, et il vécut toujours dans un état voisin de l'indigence. Il entra dans les ordres en 1701, et fut nommé à la cure de Welwin, dans le comté de Hertford; mais, avant qu'il eût pris possession de ce petit bénéfice, désespéré de se voir rebuté par une femme qu'il aimait passionnément, et qui, dit-on, n'était pas aussi sévère pour d'autres, il se pendit lui-même dans son cabinet en juin 1700. Quelques-uns disent, et cela semble plus probable, qu'ayant été un jour demander de l'argent à un des associés de son collège, auquel il en avait déjà fréquemment emprunté, celui-ci, fatigué de ses importunités, le reçut si froidement, que Creech, n'ayant plus aucune ressource, se pendit de

désespoir. Ce qui peut faire douter cependant de la vérité de cette dernière anecdote, c'est qu'on trouva sur la copie manuscrite de sa *Traduction de Lucrece*, cette note, écrite de sa main : « Quand cet ouvrage sera publié, je n'existerai plus. » Quoi qu'il en soit, il paraît que ses talents étaient ternis par un caractère morose et vindicatif, qui lui avait fait beaucoup d'ennemis. La traduction qu'il a donnée d'*Horace*, en vers, en 1684, in-8°, et où il a omis à dessein quelques odes, est fort inférieure à sa *Traduction de Lucrece*. Il a traduit aussi en vers les *Idylles de Théocrite*, avec le *Discours de Rapin sur la pastorale*, Oxford, 1684, in-8°; cinq élégies d'Ovide, et l'*Histoire de Lucrece*; quelques morceaux de Virgile; la 15<sup>e</sup>. satire de Juvénal, etc. Ses traductions en prose sont : I. les *Vies de Solon, de Pélopidas et de Cléomène*, d'après Plutarque, et la *Vie de Pélopidas*, d'après Cornélius Népos; II. *Apophtegmes luconiques*, ou *Mots remarquables des Spartiates*, d'après Plutarque; III. le *Démon de Socrate*, et les *deux premiers livres des Symposiaques*, d'après Plutarque. Toutes ces traductions de Plutarque ont été publiées dans un recueil de traductions anglaises de cet auteur. IV. La traduction de l'*Astronomicon* de Manilius. On a aussi de Creech une édition latine de Lucrèce, 1695, in-8°, avec des notes. Sa traduction de ce poète a été réimprimée à Londres en 1714, en 2 vol. in-8°, et de nouveau en 1717. Dans ces deux éditions, les vers que Creech avait laissés non traduits ont été supplémentés, et on y a ajouté de nouvelles notes qui forment, en quelque sorte, avec les anciennes, un système complet de philosophie épicurienne. Un écrivain anglais a prétendu que Creech

n'étant pas en état de faire, par le raisonnement, l'apologie de l'athéisme, s'était attaché à l'embellir des charmes de la poésie. Sa réputation est un peu déchue aujourd'hui de ce qu'elle était de son temps. Il était ainsi désigné sur un monument élevé à la mémoire de son père : « Le savant, l'administré et tant envié M. Crech. » S—D.

CRÉGUT (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), médecin, fils d'un ecclésiastique protestant français, retiré à Hanau, naquit dans cette ville le 15 février 1675. Après avoir obtenu le doctorat à Bâle en 1696, il revint à Hanau, où il fut nommé professeur de physique, conseiller, médecin aulique et physicien. Il mourut en 1758, sans laisser d'ouvrages considérables; mais la plupart des dissertations qu'il a publiées sont purement écrites et renferment des observations intéressantes; elles sont toutes in-4°. I. *De ægritudinibus infantum ac puerorum, earumque origine et curâ*, Bâle, 1696; II. *Meditatio physiologica de hominis ortu*, Hanau, 1697; III. *Meditatio medica de transpiratione insensibili et sudore*, Hanau, 1700; IV. *Sciagraphia novi systematis medicinæ practicæ*, Hanau, 1700; V. *De motibus corporis humani variis*, Hanau, 1701; VI. *De dysenteria*, Hanau, 1705; VII. *De anthropologia, ejusque præcipuis tam antiquis quam modernis scriptoribus*, Hanau, 1757. On retrouve cette bibliographie anthropologique en tête de l'édition donnée par Crégut de la *Physiologie du professeur Jean-Godefroi de Berger*. La préface dont il a enrichi les *OEuvres de Magati* contient des recherches importantes, spécialement sur les travaux des chirurgiens italiens. Crégut a publié en outre quelques mémoires relatifs à la médecine légale. C.

CRELL (NICOLAS), docteur en droit et chancelier de Christian I<sup>er</sup>, électeur de Saxe, voulut introduire le calvinisme dans sa patrie. Le prince étant mort, Crell fut détenu pendant dix ans et décapité le 28 septembre 1601. Le lendemain de cette exécution, Blum, ministre protestant, prononça en son honneur une oraison funèbre, qui donna occasion à une enquête faite en 1603 à Brême. Crell avait travaillé à des notes sur la *Bible* dans le sens de Calvin. On avait commencé à publier, in-fol., à Dresde, en 1593, la version allemande de la *Bible*, par Luther, avec ces notes; on en était à la fin des paralipomènes, lorsqu'à la mort de Christian I<sup>er</sup>, l'ouvrage fut supprimé, et tous les exemplaires furent sequestrés. — CRELL (Michel), ministre protestant à Altenbourg, a écrit : I. *Spicilegium poeticum, id est Sylloge carminum miscellaneorum*, Leipzig, 1629, in-12; II. *Anagrammatismorum sylloge II*, 1631, in-12; III. *Breviarium etymol. N. T.*, Altenbourg, in-8°; IV. *Syllabus græco-biblicus*, Altenbourg, 1646, et quelques autres ouvrages pour l'étude de l'Écriture-Sainte. — CRELL (Wolfgang), professeur de métaphysique et de théologie à Francfort-sur-l'Oder, mort en 1664, a écrit *De difficultate cognoscendæ veritatis in artibus et disciplinis*. Il changea son nom de *Wolfgang* (pas de loup) en celui de *Wolgang*, qui signifie bon pas en allemand, ou d'Evodius, qui a la même signification en grec. — CRELL (Louis-Christian), professeur de philosophie à Leipzig, né en 1671, mort le 15 novembre 1755, a écrit : I. *De locustis non sine prodigio nuper in Germaniâ conspectis*, Leipzig, 1695, in-4°; II. *De eo quod in Anacreonte venustum et delicatum est*, Leipzig, 1706, in-4°; III. *De Junio Bruto reipublicæ*

*romanae auctore*, Leipzig, 1721, in-4°; IV. *De C. Mutio Scævola C. regis parricidâ*, 1722, in-4°; V. *De C. M. Coriolano tribunatûs et patriæ hoste*, Leipzig, 1722, in-4°; VI. *De Aurelio Antonino*, Leipzig, 1725, in-4°; VII. *De publicâ ceremoniâ quâ urbes condebantur, et de saliaribus carminibus*, Leipzig, 1752, in-4°. Ces ouvrages, et quelques autres du même auteur, dont on trouve la note dans Saxius, ont été imprimés ensemble à Halle, 1776, in-4°. G—Y.

CRELLIUS (JEAN), théologien socinien, l'un des plus estimés dans son parti, naquit à Helmetzheim, près de Nuremberg, en 1590. Après avoir fait dans cette dernière ville une étude particulière de la théologie, il embrassa les opinions de Socin et alla s'établir à Cracovie, où les disciples de cet homme célèbre tenaient une école, dont il ne tarda pas à devenir le recteur. On lui confia, dans la suite, les fonctions de pasteur, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée à Racovie le 11 juin 1655. Christophe Sandius a donné, dans la *Bibliothèque des anti-trinitaires*, la liste des ouvrages de Crellius; les principaux sont : I. *Ethica Aristotelica, ad sacrarum literarum normam emendata; nec non Ethica christiana*, 1650, in-4°; Selenoburgi (Lunébourg), sans date, in-4°; Cosmopoli, 1681, in-4°, avec la vie de l'auteur, rare. Sandius prétend que ces deux dernières éditions sont d'Amsterdam, quoique la première porte les mots *Typis Venetis*. Crellius prend, dans ce livre, le nom de *Cirellus*, anagramme du sien. II. *De Deo et attributis ejus*, Cracovie, 1650; Amsterdam, Blaeu, 1648, in-4°; III. *De uno Deo patre libri duo, in quibus multa etiam de filii et spiritûs sancti naturâ*, 1651, in-8°;

1659, in-4°, avec la réfutation par Bisterfeld; il est réimprimé, ainsi que le précédent, dans le traité de Volkel, *De verâ religione*. IV. *Declaratio sententiæ de causis mortis Christi*, 1657, in-8°, publié par J. Stoinski; V. *Vindiciæ pro religionis libertate*, 1657, in-8°; Eleutheropoli, 1650, in-8°, publié sous le nom pseudonyme de *Junius Brutus Polonus*. Ce traité, le plus célèbre des ouvrages de Crellius, fut traduit en français, en 1687, par Le Cène, qui le publia à la suite de ses *Conversations*. Naigeon a retouché depuis cette traduction sous ce titre : *De la tolérance dans la religion, ou De la liberté de conscience*, et l'a publiée Londres (Amsterdam), 1769, in-12, avec un traité du baron d'Holbach sur *l'Intolérance*. VI. *De spiritu sancto qui fidelibus datur*, 1650, in-8°; VII. une *Traduction allemande du Nouveau Testament*, faite en société avec Joachim Stegmann l'ancien, Cracovie, 1650, in-8°; VIII. une suite de commentaires latins sur *l'Épître aux Galates*, celles aux Thessaloniens, celle aux Hébreux, sur *l'Évangile de S. Mathieu*, etc. Ces commentaires, publiés d'abord séparément, ont été réunis dans la *Bibliothèque des frères polonais*, où, avec les autres traités théologiques, ils sont divisés en 5 tomes, sous le titre de *Opera exegetica*. Au tome IV de cette collection sont les ouvrages didactiques et polémiques du même auteur. IX. *Catechesis ecclesiarum polonicarum reformata et redacta primum per Faustum Socinum et alios, nunc à J. Crellio, Jona Schlichtingio, M. Ruaro, et A. Wissowatio recognita*, Irenopoli, post 1659, 1665, 1680, 1684, in-8°, et réimprimé avec l'édition des *Ethiques* de 1681. Joachim Pastorius de Hirtens-

berg a écrit la vie de Crellius, qui est imprimée avec la dernière édition de ses *Ethiques*, et dans la *Bibl. frat. polon.* — CRELLIUS SPINOVIUS (Christophe), fils du précédent, pasteur des unitaires en Pologne, puis en Silésie et en Prusse, mort le 12 décembre 1680, a publié, à la suite des *Ethiques* de son père, une dissertation *De virtute christianâ et gentili*. On a de lui plusieurs lettres manuscrites sur l'état des unitaires en Angleterre, sur un colloque tenu entre des membre de sa secte et des catholiques, etc. — CRELLIUS (Jacques), a fait des commentaires sur l'*École de Salerne*, imprimés avec d'autres, Paris, 1672, in-8°. D. L.

CRELLIUS (SAMUEL), fils de Christophe, naquit en 1657. Il fut aussi socinien anti-trinitaire. Ministre d'une église unitaire sur les frontières de la Pologne, il se retira, sur la fin de ses jours, parmi les collégiants à Amsterdam, et y mourut le 9 juin 1747. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : I. *Duæ considerationes vocum, terminorum et phrasium quæ in doctrinâ Trinitatis à theologis usurpantur*, Amsterdam, 1684, in-8° ; II. *Fides primorum christianorum ex Barnabâ, Hermâ et Clemente romano demonstrata defensionis fidei Nicenæ G. Bulli opposita*, Londres, 1697, in-8° : il publia ce volume sous le nom de *Lucas Mellierus*, anagramme de *Samuel Crellius* ; III. *Cogitationum novarum de primo et secundo Adamo, sive de ratione salutis per illum amissæ, per hunc recuperatæ, compendium*, 1700, in-8° ; IV. *Defensio confessionis fidei unitariorum impugnatæ in berlinensibus actis*, 1720, in-8° ; V. *Initium Evangelii S. Johannis apostoli ex antiquitate ec-*

*clesiasticâ restitutum itidemque novâ ratione illustratum*, etc., 1726, in-8°, publié sous le nom de *L. M. Artemonius* (Artémon), parce qu'il est dans le sentiment de cet ancien auteur sur J.-C. Les initiales L. M. signifient *Lucas Mellierus*, anagramme expliqué ci-dessus. Ce traité est, au reste, une réponse à celui de Grabbe, qui avait attaqué le *Fides primorum christianorum*. C'est contre l'*Initium Evangelii*, et par allusion au nom sous lequel Samuel Crellius l'a publié, qu'est dirigé l'*Anti-Artemonius* de Baratier. (Voy. BARATIER.)

A. B—T.

CREM, ou CRUMNUS. V. LÉON l'arménien.

CRÉMILLES (LOUIS-HYACINTHE-BOYER DE), né le 10 décembre 1700, fut d'abord cadet aux gardes françaises, ensuite capitaine de dragons et maréchal-général des logis des camps et armées du roi, en 1754 ; il en fit les fonctions à l'armée du Rhin, en 1755. Il les continua depuis dans les différentes armées où il servit, se rendit très habile dans cette partie, si importante, de l'art militaire, et on le regarde unanimement comme le meilleur maréchal des logis qu'il y ait eu depuis le maréchal de Puysegur. Il dirigea presque toutes les opérations de l'armée de Flandre sous le maréchal de Saxe, et fit seul toutes les dispositions pour l'investissement de Maëstricht (1748). Le projet et son exécution, à la vue d'une puissante armée ennemie, furent regardés par les plus habiles militaires comme une des plus savantes opérations dont il soit fait mention dans l'histoire et lui mérita le grade de lieutenant-général. Grand-croix de l'ordre de St.-Louis en 1757, il fut adjoint au ministère de la guerre, sous le maréchal de Belle-Île, se démit ensuite de

tous ses emplois en décembre 1762, et mourut en 1768. D. L. C.

CRÉMONE (GÉRARD, dit DE). V. GÉRARD.

CREMONINI (CÉSAR), philosophe péripatéticien, né à Cento dans le duché de Modène, en 1550, fit ses études à Ferrare, y reçut le doctorat, et commença en 1579 à y enseigner publiquement la philosophie. Il fut appelé en 1590 à Padoue pour exercer le même emploi. Ce fut avec un tel succès que ses honoraires, qui n'étaient d'abord que de deux cents florins, allèrent toujours croissant, et qu'en 1629, ils s'élevaient à 2,000. Il mourut de la peste, dans cette ville, en 1651, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa renommée était si grande que des princes et des rois voulurent avoir son portrait, et prirent souvent ses avis dans les affaires les plus importantes. Il est vrai que ses leçons, qui étaient reçues avec une admiration générale lorsqu'il les donnait de vive voix, ne parurent plus les mêmes au grand jour de l'impression. Elles furent promptement oubliées après sa mort, et l'on ne parla plus même de ses erreurs. On en avait fait un grand bruit pendant sa vie. Sa vénération pour Aristote et pour Alexandre d'Aphrodisée, qu'il préférait à tous les autres commentateurs du Stagyrite, faisait qu'en expliquant leurs systèmes, il paraissait les embrasser et les défendre, et, par exemple, être persuadé qu'on ne pouvait pas démontrer par la raison seule l'immortalité de l'âme; on l'accusa donc d'être ennemi de ce dogme, et quelques-uns même le soupçonnèrent d'athéisme. Il fallait tout simplement exiger de ses accusateurs qu'ils lui démontrassent si bien par la seule raison le premier point, qu'il ne trouvât rien à leur répondre dans Aristote, ni dans Aphrodisée; il fallait aussi leur

faire prouver que la première opinion négative entraîne nécessairement la seconde; on n'en fit rien, et l'on se borna, tandis que Crémonini vécut et continua de professer avec le même éclat, à répéter qu'il était matérialiste et athée. Il suffit, pour être persuadé du contraire, de le voir occuper paisiblement la même chaire publique pendant un si grand nombre d'années, et jusqu'à la fin de sa vie. Aussi des écrivains, assurément très orthodoxes, tels que Barotti, Fontanini, Apostolo Zéno, Tiraboschi, ont-ils fait l'apologie de Crémonini, et ont ils laissé aux obscurs ennemis de la raison le soin de répéter de dictionnaire en dictionnaire les bruits calomnieux dont ce philosophe fut l'objet. Ses ouvrages sont en latin, mais dans le latin dur, obscur et barbare de l'école. Les historiens des universités de Ferrare et de Padoue en donnent le catalogue. Il n'y en a pas un que l'on puisse lire aujourd'hui. Crémonini se délassait de ses études philosophiques et des travaux du professorat en cultivant les muses toscanes, et il est resté de lui quatre pièces ou *Fables pastorales*, dont la plus connue a pour titre *Aminta e Clori*, ou *le Pompe funebri*, Ferrare, 1591, in-4°.; les autres sont: *Il Ritorno di Damone*, ou *La Sampogna di Mirtillo*; *Clorindo e Valliero*, et *Il Nascimento di Venezia*. Fontanini, dans sa *Bibliothèque italienne*, n'a cité que la première; il en a pris occasion de répéter contre l'auteur des calomnies plus déplacées, que partout ailleurs, et c'est à ce sujet qu'Apostolo Zéno a pris très vivement la défense de Crémonini. G—É.

CRÉMUTIUS. Voy. CORDUS.

CRÉNIUS (THOMAS), dont le vrai nom était *Thomas-Théodore Crusius*, naquit dans la marche de Bran-

debourg, en 1648, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne la théologie et les langues orientales, devint ministre à Blumenlage, près de Zell, et ensuite recteur à Eperies dans la Hongrie. Il revint en Hollande, et fut correcteur d'imprimerie à Rotterdam, puis à Leyde. Il est mort dans cette dernière ville le 29 mars 1728. Bayle, à qui il a fourni quelques citations pour son dictionnaire, ne loue que son zèle pour l'avancement des sciences. On a de Crenius: I. *Fasciculi dissertationum historico-critico-philologicarum*, Rotterdam, 1691, et années suivantes, 10 vol. in-8°; II. *Animadversiones philologicæ cum epistolis viro- rum doctorum hinc inde collectis*, 1695-1725, 18 vol. in-8°; III. *Fascis exercitationum philologico-historicarum*, 1697-1700, 5 vol. in-8°; IV. *Museum philologicum et historicum*, Leyde, 1699-1700, 2 vol. in-8°; V. *Exercitationes tres de libris scriptorum optimis et utilissimis*, Leyde, 1704-1705, 3 vol. in-8°; VI. *De singularibus scriptorum dissertationibus*, Leyde 1705, in-8°; VII. *De furibus librariis dissertatio epistolica*, Leyde, 1705, in-8°, où, dit Struvius, il dévoile cent-vingt plagiaires. Une seconde dissertation sur le même sujet fut publiée par Crenius en 1708; une troisième, en 1709: elles ont été réunies en 1716, in-12. Il y a de l'érudition dans ces dissertations, mais elles manquent d'ordre. L'auteur avait déjà traité le même sujet dans le tome X de ses *Animadversiones*. Le *Moréri* de 1759, après avoir donné à ces trois dissertations la date de 1716, en fait un nouvel ouvrage, qu'il intitule *Defuribus plagiaris*, 1705, in-8°. Il est évident qu'il fait un double emploi de la première dissertation. IX. *Acta sarcasiana (id est C. S. Schurtz-sleichii)*, ad

*usum reipublicæ literariæ in unum corpus collecta*, 1711, in-8°; X. beaucoup d'autres ouvrages dont on trouve la liste dans le *Moréri* de 1759. Crenius a publié sous le nom de *Dorotheus Sicurus*, anagramme de *Theodorius Crusius*: 1°. *De prudentiâ ecclesiasticâ*; 2°. *Origo atheismi in pontificiâ et evangelicâ ecclesiâ*, 1684. Les écrits de Crenius sont peu estimés. A l'occasion de son *Fascis exercitationum*, Prosper Marchand disait: « Crenius a fait quantité de recueils semblables à celui-ci, et quoi- » qu'il n'y mît ordinairement du sien » que le titre, quelques préfaces et une » table, il ne laissait pas de s'en glo- » rifier d'une manière insupportable. » C'est sans doute cette vanité qui lui attira la brochure intitulée: *Severini à Clamoribus epistola ad amicum de vitâ, studiis et moribus Thomæ Crenii, excellentissimi viri atque incomparabilis polyhistoris nomen ambitiosè affectantis*, Amsterdam, 1706, in-4°. L'auteur, qui s'est caché sous les noms de *Severinus à Clamoribus*, est Ern. Mart. Plarre.

A. B.—r.

CRENNE (HÉLISENNE DE). Lammonnoye, dans ses notes sur la *Bibliothèque de Lacroix du Maine*, assure qu'il n'a jamais existé d'auteur de ce nom; que c'est un masque sous lequel un écrivain capricieux a écrit en termes français, écorchés du latin, une histoire imaginée à plaisir. Cependant le président Bouhier et l'abbé Goujet regardent Hélisenne de Crenne comme un personnage véritable. Le second dit même que c'était une demoiselle de Mailly, bourg près de Doullens en Picardie, et qu'elle vivait sous François 1<sup>er</sup>. Quoi qu'il en soit, nous avons sous ce nom: I. une traduction en prose des quatre premiers livres de l'*Énéide de Virgile*, Paris,



1541, in-fol. ; II. un roman en trois parties, intitulé : *les Angloisses douloureuses qui procèdent d'amour*, Paris, 1558, in-8°, goth., fig. ; Lyon, sans date, in-8°. ; Paris, sans date, in-4°. ; et enfin Paris, 1541, in-8°. Ces quatre éditions sont également recherchées. L'abbé Lenglet ne fait aucune mention de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque des romans*. On a encore, sous le nom d'Hélisenne, des *Lettres familières*, Paris, 1559, in-8°. ; elles ont été réunies aux *Angoisses d'amour*, Paris, 1543 ou 1560, in-16. Cette édition est augmentée des *Épîtres, Invectives*, et du *Songe d'Hélisenne*. W—s.

CRÉPIN et CRÉPINIEN, qu'on dit avoir été frères, vinrent de Rome en France vers le milieu du 5<sup>e</sup> siècle. Ils annoncèrent l'Évangile dans les Gaules avec S. Quentin, et fixèrent leur demeure à Soissons, où ils prêchaient le jour, et travaillaient la nuit pour subsister. Quoique nés d'une famille distinguée, ils avaient choisi, par humilité, la profession de cordonnier. Ils continuaient de convertir les idolâtres, lorsque l'empereur Maximien-Hercule les fit arrêter et conduire devant Rictius Varus, préfet du prétoire, qui se signalait par sa haine contre les chrétiens. Les deux frères souffrirent diverses tortures avec la constance connue des martyrs, et ils eurent la tête tranchée l'an 287 ou 288. Ils sont nommés dans les plus anciens martyrologes, et honorés le 25 octobre. On trouve dans Surius leurs actes qui semblent être du 8<sup>e</sup> siècle, et où l'on voit un mélange de prodiges et d'autres circonstances qui n'ont nulle apparence de vérité. S. Eloi enrichit la châtre des deux saints de divers ornements ; et une grande église fut bâtie à Soissons, dans le 6<sup>e</sup> siècle, sous leur invocation. On lit dans Mé-

zeray que les corps des deux martyrs furent apportés sous le règne de Louis XI, à l'église de Notre-Dame de Paris, pendant l'horrible peste qui désola cette ville et enleva quarante mille personnes en deux mois. Henri Michel Buche les choisit pour patrons de la société des frères cordonniers. (Voy. BUCHE). V—VE.

CRÉPU (NICOLAS), né à Bruxelles en 1680, avait passé une partie de sa vie à la guerre en qualité de lieutenant, au service d'Espagne ; c'est au milieu du tumulte des camps qu'il devint peintre. Il avait quarante ans quand il quitta le service pour se livrer entièrement à la peinture, et vint s'établir à Anvers. Les peintres qui travaillaient dans cette ville ne purent se défendre d'un sentiment d'admiration en voyant les ouvrages de Crépu. Cet artiste avait l'art de bien composer ses tableaux, et quoique moins précieux que van Huysum, Mignon et de Heem, il savait donner beaucoup de légèreté à ses fleurs ; son pinceau est plein de grâce et de facilité. Rappelé à Bruxelles, par l'admiration de ses concitoyens, il vint s'y fixer. Un soir qu'il rentrait chez lui, il se sentit tout à coup saisir par les épaules ; il mit l'épée à la main, et fondit sur son ennemi qu'il renversa par terre ; il approche ; quel fut son étonnement ! il voit un cerf étendu à ses pieds ; il le traîne chez lui, le coupe en pièces, et le fait saler ; mais la terreur a bientôt pris la place de l'étonnement, quand il apprend que cet animal appartient au gouverneur de Bruxelles qui a mis tous ses soins à l'apprivoiser. Le gouverneur était violent ; Crépu prévoit son courroux ; il n'est rien qu'il ne fasse pour l'éviter ; il se sauve par son grenier sur le toit des maisons, et se réfugie chez un particulier qui lui apprend que les ordres sont donnés pour l'amener mort ou

vis; mais le gouverneur révoque bientôt l'ordre qu'il a donné, et fait assurer le peintre de sa protection. Crépu revint à son atelier et continua à faire des tableaux qui furent très recherchés. Il s'était surtout exercé à peindre les campements et les garnisons où il s'était trouvé, et ces différentes peintures sont également estimées. Cet artiste mourut à Bruxelles en 1761.

A—s.

CRÉQUI (JEAN DE), seigneur de Canaples, fut un des vingt quatre premiers chevaliers de l'ordre de la toison-d'or, institué par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1429. La même année, il défendit, avec l'évêque de Terouane, l'Isle-Adam et plusieurs autres seigneurs réunis aux Bourguignons, la ville de Paris, contre l'armée royale conduite par Jeanne-d'Arc. Cette armée fut repoussée, et Jeanne eut la enisse percée d'un trait d'arbalète. L'année suivante, Créqui se trouva au siège de Compiègne où l'héroïne fut faite prisonnière. Il fut pris lui-même à la bataille de Grignuy, ainsi que Brimeu, maréchal de Bourgogne, et Thomas Kiriel, qui commandait les Anglais. En 1431, il échoua dans le projet de s'emparer de l'abbaye de St-Vincent, près de Laon, qu'il avait intention de piller; mais réuni à Humières et à l'abbé de Corbie, il battit Chabannes, Blanchefort et Longueval. Jean de Créqui mourut en 1473, et fut regretté de Charles-le-Téméraire, qui le regardait comme un des plus habiles chefs de son armée. Il avait pour cri de guerre : à *Créqui, Créqui le grand baron, nul ne s'y frotte*, et portait un nom illustré depuis plusieurs siècles.

V—VE.

CRÉQUI (ANTOINE DE), seigneur de Pont de Romi, près d'Abbeville, qui, suivant du Bellay, « ne trouva jamais » entreprise trop hasardeuse, » com-

mandait l'artillerie à la bataille de Ravennne, en 1512. L'année suivante, enfermé avec deux-cents hommes d'armes et deux mille fantassins dans la ville de Téroüane, il arrêta long-temps tous les efforts de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de l'empereur Maximilien, qui étaient à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes. Créqui n'avait plus ni vivres ni munitions, plusieurs brèches étaient ouvertes, mais il refusait de capituler. Fontrailles, suivi de huit cents cavaliers, réussit enfin à jeter de la poudre et du lard dans les fossés de la place. On prépara d'autres convois, mais ils ne purent être introduits, et leur marche amena le combat de Guinegaste (dit aussi la *ournée des éperons*), où Bayard, le duc de Longueville, Clermont d'Anjou et Bussy d'Amboise furent faits prisonniers. Il fallut évacuer la Bourgogne; Créqui eut ordre de capituler, et il obtint les conditions les plus honorables. La conquête de Téroüane avait été si chèrement achetée par les deux monarques, que, désespérant de pouvoir garder cette place, ils prirent le parti de la raser. L'histoire cite Créqui parmi les seigneurs français qui se distinguèrent à la bataille de Marignan (1515). Il signala son courage au siège de Parme (1525). La même année, commandant un corps de réserve à la malheureuse journée de la bicoque, il arrêta l'ennemi, empêcha l'entière déroute de l'armée, et se jeta dans Crémone avec sa compagnie de gens d'armes, suivi du maréchal de Foix et d'un grand nombre de capitaines français et italiens. Tandis que les armes françaises éprouvaient en Italie de funestes revers, le nord du royaume était menacé par les Anglais et les Espagnols. Créqui accourt en Picardie avec ses gens d'armes, bat les Anglais et les

Espagnols, et tient la campagne pendant deux ans. L'ennemi voulait surprendre Hesdin. Créqui, averti de son projet par un nommé *Batard*, qui avait feint de promettre de livrer le château, entre le soir dans le fort avec deux cents hommes d'armes, fait placer une herse au-dessus de la porte qui doit être livrée, et dispose à droite et à gauche divers feux d'artifice qui sont recouverts de paille. Le seigneur de Fiennes et le duc d'Arschot s'avancent avec leurs troupes pendant la nuit. Au premier rang marche Batard, lié entre quatre soldats qui ont reçu ordre de le poignarder si le coup manque par sa trahison. Batard donne un coup de sifflet auquel il est répondu, et les Espagnols entrent par la porte qui se trouve ouverte. Créqui ordonne qu'on laisse tomber la herse avant que toute la troupe ait pénétré; mais la herse mal préparée ne peut descendre, et alors Créqui fait mettre le feu à l'artifice. Il était lui-même à une fenêtre au-dessus de la porte : une fusée l'atteint au visage, pénètre dans sa bouche entr'ouverte, et, deux jours après, il meurt par ce funeste accident. (*Voy.* CANAPLES).

La France le regretta comme un des plus grands hommes de guerre qu'elle eût alors. V—VE.  
**CRÉQUI DE BLANCHEFORT** et **DE CANAPLES** (CHARLES I<sup>er</sup>. DE), duc de Lesdiguières, maréchal de France, lieutenant-général en Dauphiné, était fils d'Antoine de Blanchefort, qui fut institué par le cardinal de Créqui, son oncle maternel, héritier de tous les biens de la maison de Créqui, à condition qu'il en porterait le nom et les armes. Charles de Créqui épousa, en 1611, Madeleine de Bonne, fille de François, duc de Lesdiguières, connétable de France, et, la même année, la sci-

gneurie de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie en faveur du connétable et de son gendre. Ce dernier fit ses premières armes en 1594, au siège de Laon. En 1597, dans la guerre de Savoie, il reçut un coup de mousquet à la journée des Molettes, se fit panser, et retourna sur-le-champ à la charge. Bientôt après, la querelle d'une écharpe rendit son nom fameux. Le fort de Chamousset ayant été emporté d'assaut par le connétable, le gouverneur fut tué : D. Philippin, bâtard du duc de Savoie, réussit à s'échapper; mais il oublia son écharpe, qui tomba dans les mains de Créqui. Un trompette vint demander le corps du gouverneur; Créqui le chargea de dire au bâtard qu'il fût plus soigneux à l'avenir de conserver les faveurs des dames. D. Philippin envoya défier Créqui en combat singulier à cheval, à l'épée et au poignard. Créqui se rendit au lieu indiqué, n'y trouva point son adversaire, et l'accusa hautement de lâcheté. Une année entière s'était écoulée, lorsque D. Philippin lui fit demander une entrevue au fort de Barraux. Les deux champions s'y trouvèrent; mais le bâtard refusa de se battre et de signer la relation de l'entrevue. Créqui ne tarda point à lui proposer le combat; il fallut enfin l'accepter; il eut lieu entre Gières et Grenoble. D. Philippin cria deux fois qu'il était blessé; le vainqueur lui ordonna de déposer ses armes; il obéit. Créqui l'embrassa, lui laissa son chirurgien pour le panser, et s'éloigna; mais le duc de Savoie, regardant le bâtard comme déshonoré, pour s'être laissé désarmer, lui défendit de paraître en sa présence. Alors D. Philippin prétendit qu'il n'avait point quitté les armes le premier; il envoya un nouveau cartel; mais,

rendu sur le champ de bataille, il annonça qu'il voulait pour second un seigneur qui était absent. Bientôt il crut pouvoir remplacer la guerre à l'épée par la guerre de plume. Il publia un manifeste pour justifier sa conduite. Créqui fit imprimer une réponse qu'il terminait en disant qu'il n'y avait pour D. Philippin qu'un moyen d'effacer la tache faite à son honneur, celui de quitter la plume pour se servir d'une plume de fer. D. Philippin, voyant qu'il ne pouvait plus reparaitre à la cour de Savoie avant d'avoir lavé sa honte dans son propre sang ou dans celui de son ennemi, indiqua un nouveau rendez-vous à Quirieu, le 1<sup>er</sup> juin 1599. Dès le commencement du combat, il tomba percé de trois coups d'épée, de deux coups de poignard, et, quelques jours après, il mourut de ses blessures. C'est ainsi que se termina cette longue querelle. Créqui ne fut point atteint, et rendit grâce à Dieu de sa victoire. Il obtint en 1605 le régiment des gardes françaises, sur la démission du brave Crillon. En 1620, il se trouva, avec Bassompierre, à l'attaque des ponts de Cé, que défendaient, pour la reine mère, les ducs de Vendôme et de Retz, et le comte de St.-Aignan : ce dernier, abandonné des deux autres chefs, fut contraint de se rendre. Louis XIII voulait qu'on lui fit son procès, comme ayant été pris les armes à la main contre son roi ; Créqui en fut informé, et déclara que St.-Aignan était son prisonnier de guerre, qu'il l'avait reçu comme tel, qu'on ne pouvait le mettre en jugement sans violer la foi publique et le droit des gens, et que, si on n'arrêtait point les poursuites commencées, il allait se retirer et tout abandonner. La cour craignit de mécontenter Créqui, et St.-Aignan en

fut quitte pour la perte de son emploi de mestre-de-camp. Créqui n'avait cessé de se signaler dans les combats. Il fut fait maréchal de France après la prise de Montpellier, en 1622, et battit le duc de Feria en Piémont, en 1625. On imprima la même année à Paris, in-8°, sa *Lettre sur la retraite du duc de Feria et de ses troupes d'alentour de la ville d'Ast*. En 1629, il força les barricades du pas de Suze, et Spinola se hâta de lever le siège de Casal. En 1630, Créqui prit Pignerol en deux jours, et se rendit maître de toute la Morienne. En 1633, il fut nommé ambassadeur à Rome, et chargé d'y poursuivre la dissolution du mariage de Gaston duc d'Orléans. Il présenta de longs mémoires au pape Urbain VIII, et eut plusieurs conférences avec lui ; mais le pontife persista dans son refus de dissoudre un mariage contracté selon toutes les conditions prescrites par le concile de Trente. Les *Négociations* de Créqui à Rome forment un volume in-folio manuscrit, qu'on trouve à la Bibliothèque impériale, et qui provient de celle de Colbert. Ambassadeur à Venise en 1634, Créqui s'y fit admirer par sa magnificence, et aimer par sa politesse. En 1635, il mena dix mille hommes en Italie, commanda sous le duc de Savoie, entra dans le Milanais, prit Candia, assiégea Valence, et obtint quelque succès, dont la politique de Victor Amédée crut devoir arrêter le cours. En 1636, les Espagnols allaient se rendre maîtres des états du duc de Parme, allié de la France. Créqui fit une irruption dans le Milanais, et ravage le territoire entre Novarre et Mortare. Les Espagnols abandonnent le Plaisantin, et viennent attaquer les Français auprès de Vespola. Créqui donna dans une embuscade,

perdit beaucoup de monde, et attribua sa défaite à la défection de la cavalerie du duc de Savoie. Les Français avaient construit à l'entrée du Milanais le fort de Brème, dont Richelieu parle dans son *Testament politique*, comme d'un résultat important de la campagne de 1635. Le marquis de Léganez voulut prendre ce fort en 1638, et Créqui partit de Turin avec quelques régiments, pour faire échouer son entreprise. Arrivé à la vue du camp ennemi, le 17 mars, il descend de cheval, s'appuie contre un arbre, et, avec une lunette d'approche, examine les retranchements. Il portait un habit rouge. Un canonier, que frappe cette couleur, pointe contre le maréchal un canon de dix-sept livres de balle : le boulet lui ouvre le ventre, emporte son bras gauche, et entre dans l'arbre sur lequel il est appuyé. Ses soldats troublés et consternés se retirèrent, le fort se rendit, et le maréchal de Créqui fut remplacé par le cardinal de la Valette. Créqui était habile dans l'art de combattre et dans celui de haranguer. Son éloquence était persuasive, sa politesse remarquable, et il relevait l'éclat de son nom par sa magnificence. Nicolas Chorier publia sa vie à Grenoble, 1685, in-12. On trouve à la bibliothèque impériale deux recueils manuscrits de ses lettres.

## V—VE.

CRÉQUI (FRANÇOIS DE BONNE DE), duc de Lesdiguières, fils de Charles I<sup>er</sup>, sire de Créqui, suivit avec succès la carrière des armes. En 1667, il battit le comte de Marsin et le prince de Ligne, qui venaient au secours de Lille, assiégée par Louis XIV. L'année suivante, il fut fait maréchal de France, avec Bellefonds et d'Humières. En 1670, il prit Epinal et Longwy, enleva au duc de Lor-

raine ses états, et l'obligea de se retirer à Cologne. En 1672, Louis XIV ayant nommé Créqui, Bellefonds et d'Humières, lieutenants-généraux à l'armée d'Allemagne, sous le commandement de Turenne, Créqui et ses deux collègues refusèrent de servir en sous-ordre. Louvois menaça Créqui, au nom de son maître, « d'aller passer sa vie dans quelque province, et de perdre tous ses établissements. » Le maréchal eut une conversation d'une heure avec le roi, et sortit du cabinet du monarque dans une grande agitation. Le maréchal de Grammont avait reproché à Turenne de tenir le titre de maréchal pour une injure, de l'avoir fait effacer de tous les lieux où il pouvait être, et de vouloir commander en prince. Créqui, Bellefonds et d'Humières furent exilés. Le maréchal de Schomberg refusa aussi de servir sous Turenne. Ce ne fut pas le seul sujet de jalousie que Créqui eut contre ce grand homme. En 1674, il se trouvait sur les bords de la Sarre, à la tête de la noblesse ou de l'arrière-ban. Turenne demanda ce corps d'élite; Créqui écrivit à Louvois, qui lui répondit : « Si M. de Turenne, croyant donner un combat contre les ennemis, vous demande tous les escadrons de l'arrière-ban, S. M. désire que vous les lui envoyiez. » Créqui se démit du commandement, et servit, comme volontaire, sous Turenne, qui manda au même Louvois : « M. le maréchal de Créqui qui est venu dans mon quartier, m'a dit qu'il y voulait demeurer tant qu'il croirait qu'il y aurait quelque chose de capital à faire. Cela ne saurait être que d'une fort grande utilité pour le service du roi, personnellement ne n'étant plus capable de servir dans une grande action, et dans

» toutes, que lui. » En 1675, il eut le commandement d'entre Sambre et Meuse. Il prit Dinand, et il écrivit à Louvois : « S'il arrive que » M. de Turenne demande quelque » infanterie et quelque cavalerie, je ne » pourrai que grossir quelque garni- » son sur la Moselle de ce qui me res- » tera. Il est douloureux d'être anéan- » ti tant de fois dans l'armée, quand » on est porté d'un zèle infatigable » pour le service de sa majesté. » La même année, Turenne fut tué, et Créqui se trouva le plus ancien des maréchaux de France. Il n'avait qu'un corps de troupes faible et en mauvais état, lorsque, le 11 août, il fut attaqué au pont de Conzarbrick, et enveloppé. Il combattit en désespéré. Les ennemis étaient au nombre de vingt-deux mille contre cinq mille français. La cavalerie prit la fuite jusqu'à Thionville. L'infanterie fut tout entière tuée ou faite prisonnière. Tous les canons et les bagages restèrent au pouvoir des vainqueurs. Le combat n'avait pas duré une heure et demie. Créqui se sauva, lui quatrième, dans Trèves, où bientôt il fut assiégé. Ce fut à l'occasion de la malheureuse journée de Conzarbrick, que le grand Condé dit : « Il ne manquait que cette » disgrâce au maréchal de Créqui, » pour le rendre un des plus grands » généraux de l'Europe. » Trèves se rendit le 6 septembre, par la trahison d'un nommé *Boisjourdan*, qui rédigea les articles de la capitulation, et la fit signer par les commandants des corps à l'insu du maréchal, qui refusa de se rendre, et fut fait prisonnier dans la grande église, où il s'était retranché, défendant le trésor de l'armée, et se battant encore quand tous les postes étaient abandonnés ou rendus. Boisjourdan eut la tête tranchée. Il avait déjà été condamné à mort

pour un assassinat dans la forêt de Senlis, et son grand père, sous Charles IX, avait livré la ville du Mans. En 1677, Créqui fut opposé au jeune Charles V, duc de Lorraine, qui se flattait de pouvoir reconquérir ses états; mais avec une armée supérieure, ce prince ne put rien entreprendre. Le maréchal le côtoyait jour par jour et lui coupait tous les vivres; il défendit les passages de la Meuse. Charles se vit contraint de retourner en Alsace, et Créqui le devança; il le battit à Kokesberg, près de Strasbourg, et termina glorieusement la campagne par la prise de Fribourg. L'année suivante, le duc Charles voulut reprendre cette place et rentrer dans la Lorraine par la haute Alsace; Créqui bat un corps de troupes du prince de Bade, attaque les impériaux, et les défait vers le pont de Rhinfeld, taille en pièces l'arrière-garde du duc de Lorraine, près de Gegenbach, emporte le fort de Kehl, brûle le pont de Strasbourg, et se rend maître de Lichtenberg. Ces deux campagnes de Créqui sont regardées comme d'une grande instruction dans l'art militaire; elles furent immédiatement suivies de la paix de Nimègue, dont Louis dicta les conditions. En 1679, Créqui battit deux fois, près de Minden, l'électeur de Brandebourg. En 1684, il prit Luxembourg, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte; Louis XIV commandait l'armée qui couvrait le siège de cette place. Créqui mourut le 4 février 1687, à l'âge de soixante-trois ans. On lit, dans les *Lettres du comte de Bussy*, « qu'il trouva sa destinée courte, » et qu'il était en colère contre cette » mort barbare qui, sans considérer » ses projets et ses affaires, venait » ainsi déranger ses escabelles. » Son oraison funèbre fut prononcée par

Barthélemi de Brassac, aumônier du roi, et imprimée à Grenoble en 1687, in-12. St-Simon met Créqui au nombre des *familiers* de Louis XIV, et trace ainsi son portrait : « Créqui, dont » la vie, toute occupée de plaisir, de » bonne chère et du plus gros jeu, » rassurait le roi dans l'habitude de » familiarité qu'il avait avec lui. » (*Mém.* tom. VI.) Le maréchal de Villars fut l'élève de Créqui : « Jenne » homme, lui cria-t-il, après l'avoir » vu le premier monté sur la brèche » du fort de Kehl, si Dieu te laisse » vie, tu auras ma place plutôt que » personne. » Voltaire a dit que Créqui mourut « avec la réputation d'un » homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne. » — CRÉQUI (François, marquis de), fils du maréchal, fut tué à la bataille de Luzara, le 15 août 1702, et ne laissa point de postérité. Il avait beaucoup d'esprit, de grâces, d'agrément, et s'était montré de bonne heure très fin courtisan. (*Voy. les Lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné.*) C'est pour lui que fut faite cette jolie chanson :

Si j'avais la vivacité  
Qui fait briller Conlange;  
Si j'avais aussi la beauté  
Qui fit régner Fontange;  
Ou si j'étais, comme Confi,  
Des grâces le modèle;  
Tout cela serait pour Créqui,  
Dût-il m'être infidèle.

V—VE.

CRÉQUI (CHARLES, duc DE), prince de Poix, gouverneur de Paris, frère aîné du précédent, était ambassadeur à Rome, lorsque les Français y furent insultés par la garde corse en 1662. Cette soldatesque investit le palais Farnèse, où le duc de Créqui était logé, et tira plusieurs coups de mousquet aux fenêtres. L'ambassadeur parut sur un balcon pour apaiser le tumulte, mais, au même instant, les coups de feu redoublèrent et furent dirigés contre lui; aucun ne l'atteignit. Dans le mê-

me temps, le capitaine de ses gardes, attaqué par les sbires, sur la place Navonne, reçut un coup de mousqueton dans le ventre. Le carrosse de la duchesse de Créqui fut assailli dans les rues. Un page de l'ambassadrice, qui était à la portière, fut tué d'un coup de mousquet, et la duchesse se réfugia chez le cardinal d'Este, qui avait le titre de protecteur de France, et chez lequel un grand nombre de Français avait cherché un asyle. Le cardinal en composa une escorte, arma ses domestiques, se fit porter dans une chaise découverte devant le carrosse de l'ambassadrice, et la ramena au palais Farnèse, au milieu d'une haie de trois cents hommes armés et d'une centaine de flambeaux. On voit quelle réparation éclatante exigea Louis XIV. (*Voy. ALEXANDRE VII.*) Le cardinal Impériali, qui était gouverneur de Rome à l'époque de l'insulte faite à l'ambassadeur français, demanda pardon en personne au monarque, qui voulut, par une médaille, consacrer cet événement. On trouve dans la *Bibliothèque historique de France*, tome III, page 15, le titre des pièces qui furent publiées sur cette affaire, en France et en Italie, entre autres la *Lettre* qu'écrivit au roi le duc de Créqui, *contenant les raisons qui l'ont obligé de sortir de la ville de Rome avec toute sa famille, pour l'attentat commis en sa personne*, Paris, 1662, in-4°. Ce fut au duc de Créqui que St-Évremond écrivit, en 1659, la fameuse lettre dans laquelle il tournait en ridicule le traité des Pyrénées et le cardinal Mazarin. Cette imprudence attira sur son auteur une disgrâce qui dura toute sa vie (*V. SAINT-ÉVREMOND*). Le duc de Créqui mourut à Paris, neuf jours après son frère, le 15 février 1687.

V—VE.

CRÉQUI (N., marquis DE), grand-croix de l'ordre militaire de St.-Louis, et lieutenant-général, mort en 1771, a composé une *Vie de Nicolas Catinat*, imprimée à Amsterdam en 1772. On y trouve, dit M. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*), des passages que l'auteur n'eût pas osé soumettre aux censeurs de Paris, et qui manquent dans la seconde édition du même ouvrage, qui parut à Paris en 1775, in-12, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de Nicolas de Catinat*. On a encore du marquis de Créqui, les *Principes philosophiques des SS. solitaires d'Égypte, extraits des Conférences de S. Cassien*, Madrid, de l'imprimerie royale, 1799, in-18 de 134 pages.

— CRÉQUI (Anne-Lefevre d'Auxy, marquise de), épouse du précédent, mérite d'être comptée parmi les femmes célèbres du 18<sup>e</sup>. siècle. Elle aimait les lettres vivement, les cultivait, et mourut à Paris en 1803, dans un âge très avancé. Elle avait légué sa bibliothèque, qui était considérable, à l'abbé Ricard et à M. Pougens; mais le traducteur de Plutarque étant mort avant son illustre amie, tout le legs appartient à M. Pougens. M<sup>me</sup>. de Créqui a laissé plusieurs manuscrits, entre autres des *Pensées et des Réflexions sur différents sujets*.

## V—VE.

CRESCENTIUS, romain qui, vers la fin du 10<sup>e</sup>. siècle, s'efforça de rendre à sa patrie sa liberté et son antique gloire. Le pouvoir des empereurs d'Orient avait entièrement cessé dans Rome. Dès le 8<sup>e</sup>. siècle, celui des empereurs d'Occident, suspendu par de longs interrègnes, y avait à peine été rétabli pendant peu de mois par le couronnement d'Othon I<sup>er</sup>. et celui d'Othon II. Rome était alors une république turbulente, dans la-

quelle les nobles fondateurs du voisinage, les bourgeois et le pape avec son clergé se disputaient l'autorité. Crescentius, qui paraît être sorti de la famille des comtes de Tusculum, fut mis à la tête de ce gouvernement anarchique, vers l'an 980, avec le titre de consul. Il eut à disputer son autorité à Boniface Francon, fils de Ferruccio, meurtrier de deux papes dont il emporta les trésors à Constantinople, et qui fut pape lui-même sous le nom de *Boniface VII.* Ce pontife s'était souillé par les crimes les plus honteux, et comme son autorité n'était encore fondée sur aucun titre, la noblesse et le peuple secondèrent Crescentius, lorsqu'il brisa un joug odieux. Boniface mourut en 985, et son corps fut pendu par le peuple au cheval de la statue de Marc-Aurèle. Jean XV, qui lui succéda, fut retenu par Crescentius, dans l'exil loin de Rome, jusqu'à ce qu'il eût reconnu la souveraineté du peuple. A son retour, il ne chercha point à troubler le gouvernement, et, autant qu'on en peut juger au travers de l'obscurité des temps, la république romaine, administrée jusqu'en 996 par le consul Crescentius, jouit d'une assez grande paix, d'un ordre et d'une sûreté qu'on n'y connaissait plus depuis long-temps. Jean XV mourut l'année où Othon III vint d'Allemagne en Italie pour prendre la couronne de l'empire. Ce jeune monarque fit élire à sa place Grégoire V, son parent. Aucun des droits, aucun des privilèges de Rome n'était connu de ce prince allemand, qui, long-temps accoutumé à regarder les papes comme des dieux sur la terre, devenu pape lui-même, ne concevait pas une résistance à sa volonté. Crescentius ne voulut pas reconnaître un pontife dont l'élection et la conduite étaient



également répréhensibles. Il lui opposa un autre pape, grec de naissance, qui prit le nom de *Jean XVI*, et il demanda des troupes à l'empereur de Constantinople, pour soutenir son élection; mais avant que ces troupes fussent venues à son secours, Othon III rentra dans Rome avec une armée, au mois de mars 898. Il condamna Jean XVI à un horrible supplice; il assiégea Crescentius dans le château St.-Ange, et, comme il ne put s'en rendre maître, il lui offrit une capitulation honorable. Cependant, il ne l'eut pas plutôt entre ses mains qu'il le fit périr. Stéphanie sa femme fut abandonnée à la brutalité des soldats allemands. Après cet outrage, ne songeant plus qu'à sa vengeance, elle cherchait à tout prix à s'approcher d'Othon. Cet empereur était revenu malade d'un pèlerinage au Mont Gargan, où ses remords l'avaient conduit. Stéphanie lui fit parler de son habileté dans la médecine: elle l'éblouit par ses charmes, et, gagnant sa confiance, comme sa maîtresse ou comme son médecin, elle lui administra un poison qui le conduisit à une mort douloureuse, trois ans après la mort de Crescentius. S. S—1.

CRESCENZI (PIERRE), en latin *de Crescentiis*, est considéré comme le restaurateur de l'agriculture dans le 15<sup>e</sup>. siècle. Né à Bologne en 1250, il reçut une éducation très soignée, et il étudia la philosophie et les sciences à l'université de cette ville, déjà célèbre à cette époque. Il suivit le barreau sous le fameux Azou, et exerça pendant quelque temps les fonctions d'avocat et celles d'assesseur du podestat; mais les troubles qui agitérent sa patrie l'obligèrent à s'en éloigner. Il voyagea en diverses contrées de l'Italie, fit beaucoup d'observations, et recueillit un

grand nombre de faits d'une utilité générale. Les troubles s'étant apaisés, il revint à Bologne après trente ans d'absence, et y fut nommé sénateur, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Il s'était beaucoup occupé de ce qui concerne l'agriculture, et il continua ses expériences en cultivant un domaine qu'il possédait au village de St.-Nicolas, près de sa ville natale, dont le terroir fertile lui a fait donner le surnom de *Bolognela Grasse*. Il y jouit encore quelques années de la considération et de l'estime générale qu'inspiraient ses lumières et la sagesse de son esprit. Ce fut sur l'invitation de Charles II, roi de Sicile, mort en 1309, qu'il composa son *Traité d'économie rurale*, dans lequel il réunit à une théorie lumineuse les résultats certains d'une longue pratique, exempté de beaucoup de préjugés qui étaient encore en faveur plus de trois cents ans après. L'auteur est bien supérieur à son siècle. Il cite les anciens agriculteurs latins, Caton, Varron, Pallade, et même Columelle, quoiqu'on ait assuré positivement que cet auteur n'avait été retrouvé que depuis (1); mais il ne les copie pas seulement. Tous les savants de l'université de Bologne, ainsi que plusieurs religieux, lui communiquèrent leurs connaissances. Crescenti, dans sa préface, les remercie d'avoir approuvé et corrigé son livre, et les engage à l'améliorer encore. Cet ouvrage, exécuté avec tant de soins, examiné et revu par plusieurs savants, est un monument remarquable dans l'histoire de l'agriculture et celle de l'esprit humain. Il fut composé en latin, sous ce titre: *Opus ruralium commo-*

(1) Crescenti cite expressément Columelle dans le livre IV, chap. 10, 11 et 13, et il est à remarquer qu'il suit à peu près la même marche que lui, en divisant son ouvrage en douze livres, et le terminant comme lui par un calendrier agronomique.

*lorum, libri XII* Dès qu'il parut, il fit une grande sensation, et fut bientôt répandu dans toute l'Europe. On le traduisit en italien, et ensuite en plusieurs autres langues modernes. Charles V, roi de France, le fit traduire en français en 1575, avec d'autres livres relatifs à l'économie rurale (*Voyez* Jehan de BRIE et CORBICHOX.) Le manuscrit de la traduction faite pour ce prince existe encore : il est orné de trois jolies vignettes, et très bien conservé. Il a pour titre ; *Rustican du labour des champs, translaté du latin de Pierre de Crescens en français, par l'ordre de Charles V, roi de France, en 1575.* Le traducteur n'y est pas nommé. Lors de la découverte de l'imprimerie, ce livre fut l'un des premiers que l'on mit à l'impression. La plus ancienne édition latine est intitulée : *Petri de Crescentiis, civis Bononiensis, opus ruralium commodorum*, Augsbourg, 1471, in-fol., extrêmement rare, ainsi qu'une autre faite à Strasbourg dans la même année. Bingham et Ovide Montalban (Bunaldo) n'ont pas connu ces éditions, et disent que la première est de 1475. L'une des plus anciennes et la plus belle est celle de Louvain, donnée par Jean de Westphalie en 1474, in-fol. : le caractère en est beau ; ce n'est point l'ancien gothique, mais le gothique réformé, qui approche beaucoup du caractère romain usité depuis. L'éditeur dit effectivement que c'est par un procédé nouveau. C'est le premier ouvrage qui soit sorti des presses de Louvain. Il y en eut ensuite un grand nombre d'éditions avec date et sans date, et même sans indication de lieu ; Strasbourg, 1486, in-fol. ; Vicence, 1490, in-fol. ; Bâle, Henri-Pierre, 1558, in-4°. ; 1548, in-fol. ; Cracovie, 1571, in-fol., etc. Gessner

l'a inséré dans ses *Rei rusticæ scriptores*, Leipzig, 1755, 2 vol. in-4°. Dans quelques-unes des anciennes éditions, il y a de mauvaises figures de plantes qui sont copiées de l'*Hortus sanitatis* de Jean Cuba. L'ouvrage de Crescenzi fut traduit en italien dès le 14<sup>e</sup>. siècle, et cette traduction, qui fait autorité dans la langue, fut imprimée à Florence, 1478, in-fol. Les Juntas en donnèrent une bonne édition en 1605, in-4°. ; la meilleure était celle de Naples, 1724, 2 vol. in-8°. , avant l'édition récente de Milan, 1805, in-8°. , dans la *Collection des auteurs classiques*. Des écrivains accrédités, tels qu'Adrien Polit, le Bembo et le Redi avaient cru que cette traduction était de Crescenzi lui-même, ou plutôt que cet auteur avait écrit originairement en italien ; mais il est universellement reconnu aujourd'hui que le texte latin est l'ouvrage original, et que la traduction italienne est d'un auteur du même siècle qui ne s'est point fait connaître. Coppi l'attribue à Lorenzo Benvenuti, de San-Geminiano en Toscane. La traduction de Sansovino, revue par B. de Rossi, Florence, 1605, in-4°. , est plus estimée pour son exactitude ; elle a reparu sous ce titre : *Trattato della agricoltura*, Bologne, 1784, in-4°. M. Frépo Re, professeur d'agriculture à Bologne, a publié en 1807, un essai historique sur Crescenzi et son ouvrage. La première édition française, faite sur le manuscrit du roi Charles V, est intitulée : *Prouffits champêtres et ruraux, touchant le labour des champs, vignes et jardins, etc., composé en latin par Pierre Crescens, et translaté depuis en langage françois, à la requête de Charles V, roy de France, en 1575*, Paris, 1486, par Jean Bonhomme, in-fol. Ant. Vérard en

fit une seconde édition à Paris dans la même année ; toutes les deux sont rares ; une troisième parut dans la même ville chez Galliot du Pré, 1555, in - fol. ; une autre chez Jean et Michel Lenoir, in - fol., sans date (1559), et une cinquième en 1540, sous ce titre : *Le bon Mesnaïger. Au présent volume des prouffits champestres et ruraux, est traité du labour des champs*, etc., par Pierre de Crescens. *Audit livre est ajousté outre les précédentes impressions, la manière de enter, planter et nourrir tous arbres, selon le jugement de maistre Gorgole de Corne.* Le petit traité de Gorgole de Corne, que l'on a ajouté à la fin de l'ouvrage de Crescenzi, lui est très inférieur sous différents rapports ; il est plein des préjugés de l'astrologie. Linné a consacré à la mémoire de Crescenzi un genre de plantes de l'Amérique, auquel il a donné le nom de *Crescentia*.

D—P—s.

CRESCENZI (D. JEAN-BAPTISTE), marquis de la Torre, né à Rome à la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, montra dès sa première jeunesse des dispositions pour les beaux-arts. Son père lui fit apprendre la peinture sous Pomérancio, et forma dans sa propre maison une école où, animé par l'exemple des jeunes artistes, Crescenzi fit de très grands progrès. Il était encore fort jeune, lorsqu'il peignit à l'huile, sur stuc, les enfants qui se voient dans l'angle de la coupole d'une chapelle de St.-André de la Valle à Rome. Le pape Paul V, qui avait admiré quelques-uns de ses ouvrages, le nomma inspecteur de la chapelle Pauline. Il sut se concilier la considération et l'amitié de tous les artistes qu'il employa dans la confection de ce monument des arts. Le cardinal Zapata, qui ré-

sidait alors à Rome, jugeant que ses talents seraient utiles à l'Espagne, le conduisit avec lui dans ce pays en 1617. Sa naissance et son habileté dans les beaux-arts attirèrent sur lui la bienveillance de Philippe III. Ce monarque lui fit faire un tableau de fruits et de fleurs, qui mérita les éloges de tous les connaisseurs. Le roi, désirant de mettre à exécution le projet formé par son père, d'ériger dans le monastère de l'Escorial un panthéon pour déposer son corps et celui de ses successeurs, invita les plus habiles artistes du royaume à faire des dessins sur ce monument, et, ayant choisi, parmi tous ceux qui furent présentés, celui de Crescenzi, il le chargea de le faire exécuter ; mais comme il n'existait en Espagne aucun artiste qui fût en état de faire les ornements en bronze qui devaient s'y trouver, il fit sentir au roi la nécessité de les tirer de Rome. Ce prince, qui désirait que ce monument fût exécuté avec toute la perfection possible, envoya Crescenzi à Rome pour choisir lui-même les hommes les plus habiles dans ce genre. Étant donc parti avec de bonnes recommandations du roi, il retourna bientôt à Madrid, accompagné de neuf habiles artistes qu'il avait choisis dans la capitale des beaux-arts. Enfin, l'exécution de ce travail fut arrêtée par le roi, en 1620. Ce prince étant mort en 1621, Philippe IV, qui avait aussi ce projet, assigna 100 ducats de pension par mois à Crescenzi, porta peu après cette somme à 140 ducats, et lui ordonna de suivre l'exécution du monument, qui a été érigé dans une chapelle souterraine de l'église de l'Escorial. Les amateurs pourront consulter la description très détaillée qu'en a faite le P. Francesco de los Santos dans son *Histoire du monastère de l'Escorial*, impré-

mée à Madrid, in-fol., avec des gravures. Ce *Panthéon*, que l'auteur de cet article a visité il y a quelques années, surpasse, par la richesse des bronzes, des marbres, des porphyres et autres pierres de choix, par le caractère du dessin, et par la beauté de l'exécution, tout ce que l'Europe offre de plus remarquable dans ce genre. Le plan de ce panthéon royal est octogone, et a cent treize pieds de circonférence. Sa hauteur, à prendre du pavé au sommet de la voûte, est de trente-huit pieds. Les murailles sont entièrement revêtues de marbre et de porphyre. L'architecture est du genre corinthien; chaque côté de l'octogone est divisé par des pilastres posés sur des socles. On a placé dans six de ces divisions quatre urnes, ce qui donne en tout vingt-quatre urnes sépulcrales: l'une des autres divisions est occupée par l'autel, et l'autre sert d'entrée. Cette entrée est mal placée, et ne correspond pas à la magnificence du reste de l'ouvrage. Enfin, les divers ornements, tels que les bases, les chapiteaux, les moulures, les frises, les statues d'enfants, etc., etc., sont tous exécutés en bronze doré. Philippe IV récompensa l'intelligence et l'activité que Crescenzi avait apportées dans ce travail, ainsi que dans quelques autres dont il fut chargé en même temps, tels que ceux qu'il fit au palais de Buen-retiro. Il lui accorda le titre de grand de Castille, sous le nom de *marquis de la Torre*, avec la croix de St.-Ignace. Crescenzi fut aussi nommé, en 1650, surintendant de la junte de Obras y Bosques, et, en 1655, majordome de semaine. Il mourut en 1660, emportant avec lui les regrets et l'estime des artistes et du public. Sa maison était un musée de peintures, de dessins, de sculptures, et de ma-

chines, où les professeurs et les élèves trouvaient une instruction journalière et tous les conseils dont ils avaient besoin. L.—IE.

CRESCENZI, CRESCENZO, ou CRESCENZIO (NICOLAS), médecin napolitain, publia au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle deux ouvrages qui influèrent très avantageusement sur l'exercice de la médecine: I. *Tractatus physico-medicus, in quo morborum explicandorum, potissimum febrium, nova exponitur ratio: accessit de medicina et medico dialogus*, Naples, 1711, in-4<sup>o</sup>.; II. *Ragionamenti intorno alla nuova medicina dell' acqua, coll' aggiunta d' un breve metodo di praticarsi l' acqua anche da coloro che non sono medici*, Naples, 1727, in-4<sup>o</sup>. L'art de guérir était infecté par la ridicule théorie chinique et la pratique incendiaire de van Helmont et de Sylvius de le Boë. Crescenzi démontra les dangers des remèdes échauffants qu'on prodiguait de la manière la plus abusive dans le traitement des fièvres. Il leur substitua, avec le plus éclatant succès, l'emploi des rafraîchissants en général, et plus spécialement encore de l'eau froide et glacée. Il indiqua les règles à suivre dans l'usage de ces moyens efficaces, et les précautions qu'ils exigent. Ses recherches ont éclairci plusieurs points de physiologie, et surtout le mouvement en quelque sorte péristaltique des vaisseaux sanguins artériels. On lui doit aussi une notice biographique sur Léonard de Capua, et quelques poésies estimées, parmi lesquelles se trouve une tragédie. — CRESCENZI (François), médecin de Palerme, mourut au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle, laissant un *Traité sur les maladies épidémiques* qui avaient ravagé sa patrie. On l'a publié sous ce

titre: *De morbis epidemicis qui Pa-*  
*normi vagabantur anno 1575, seu*  
*de peste, ejusque naturâ et præcau-*  
*tionè tractatus*, Palerme, 1624,  
in-4°.

CRESCI (JEAN-FRANÇOIS), pa-  
tricien milanais, fut un des plus ha-  
biles calligraphes du 16<sup>e</sup>. siècle, et non  
du 17<sup>e</sup>., comme l'ont cru quelques bio-  
graphes induits en erreur par la date  
de quelques réimpressions de ses ou-  
vrages. Il porta au plus haut point de  
perfection le talent de l'écriture, et on  
le regarde même comme l'inventeur  
de celle qu'en Italie on appelle *canc-*  
*elleresca* (de chancellerie). Appelé à  
Rome, il exerça son art pendant plu-  
sieurs années chez les princes et à la  
cour de Pie V. Ce pape le fit même  
officier de son palais, écrivain de la  
chapelle pontificale, et son commen-  
sal perpétuel. Pendant son séjour à  
Rome, Cresci publia en 1560 son  
traité: *Il perfetto scrittore*, qui, se  
trouvant plus parfait que celui qu'en  
1540 y avait mis au jour un calligra-  
phe napolitain nommé J.-B. Palatin,  
fit naître à celui-ci l'idée de retoucher  
et d'augmenter le sien, qu'il repro-  
duisit très complet en 1566, avec le  
secours du romain César Moreggio,  
qui en grava les caractères. Cresci, ir-  
rité par la prétention que Palatin avait  
eu de le surpasser, eut avec lui une  
querelle dans laquelle il appela sa  
nouvelle édition une figure à deux  
têtes et à quatre bras, faisant allusion  
aux services que Moreggio avait ren-  
dus à Palatin. A la mort de Pie V, Cresci  
revint à Milan, où le cardinal Frédéric  
Borromée le combla de marques  
d'estime. On ignore l'année précise de  
sa mort, mais on sait qu'il parvint à  
une vieillesse fort avancée, que les  
éditions connues de son premier ou-  
vrage ne sont que des réimpressions,  
et que les deux derniers ne furent

imprimés qu'après sa mort. Celui qui  
est intitulé *Idea* fut publié par son  
fils aîné, nommé comme lui *Jean-*  
*François*. Il en eut un autre appelé  
*Jean-Baptiste*, qui fut professeur d'é-  
loquence à Milan, excellent orateur et  
calligraphe distingué. Les ouvrages du  
père sont: I. *Il perfetto scrittore dove*  
*si veggono li veri caratter, e le na-*  
*turali forme di tutte quelle sorti di*  
*lettere, che a vero scrittor s'appar-*  
*tengono, con alcune altre d'all' au-*  
*tore nuovamente ritrovate, ed i modi*  
*che deve tener il maestro per ben*  
*insegnare*, Rome, 1560, et Venise  
sans date, in-4°.; c'est à tort que le  
*Dizionario storico* de Bassano a dit  
que cet ouvrage fut réimprimé à Milan  
sous le titre d'*Idea*; celui qui porte  
ce nom est un ouvrage différent. II.  
*Quattro libri di caratteri, ed esempj*,  
dont l'auteur fit présent au cardinal  
Frédéric Borromée, et qui paraissent  
n'avoir jamais été imprimés. III. *Idea,*  
*con le circostanze naturali, che a*  
*quella si ricercano per possedere le-*  
*gittimamente l'arte maggiore, e mi-*  
*nore dello scrivere di Gio. Francisco*  
*Cresci inventore di veri caratteri*  
*latini, formati, cavallereschi e cor-*  
*sivi, e maestro de' migliori scolari*  
*d'Italia*, Milan, 1622, in-4°. Son  
fils, qui en fut l'éditeur après sa mort,  
dit que l'auteur avait écrit cet ouvrage  
dans son extrême vieillesse. IV. *Ca-*  
*ratteri, ed esempj del famoso scrit-*  
*tore Gio. Franc. Cresci, nobile*  
*milanese, con aggiunta d'alcune*  
*regole per ben scrivere, dati in luce*  
*da Gio. Batt. Bidelli*, Milan, in-8°.,  
1658: on croit que cette édition ne  
fut qu'une réimpression. G—N.

CRESCIMBÈNI (JEAN-MARIE),  
célèbre littérateur et poète italien, na-  
quit à Macerata, dans la marche d'An-  
cone, le 9 octobre 1665, d'une fa-  
mille honnête et aisée, originaire de

Bologne. Tenu sur les fonts par le prélat Jérôme Casanata, qui fut depuis cardinal, il eut de plus au baptême, non seulement le nom de *Jérôme*, mais ceux d'*Ignace*, *Xavier*, *Joseph*, et *Antoine* : de tous ces noms, il ne conserva que les deux premiers ; encore changea-t-il, comme l'usage s'en conservait encore parmi les savants, le nom de *Maria* (Marie), pour celui de *Mario* (Marius). Dès son enfance, il annonça du goût pour la poésie. Un exemplaire de l'*Orlando furioso* avec des gravures, étant tombé entre ses mains, il ne le quittait plus. Il cherchait dans les vers les sujets des figures gravées, et les vers de l'Arioste se fixaient ainsi dans sa mémoire sans qu'il s'en aperçût. Il fit en plus grande partie, et avec la plus grande distinction, ses études à Macerata même, au collège des jésuites. Dès l'âge de treize ans, il y écrivit une tragédie dans le genre de Sénèque, sur la défaite de Darius, roi des Perses, et, bientôt après, il traduisit en vers les deux premiers livres de la *Pharsale* de Lucain. A quinze ans, il était membre d'une académie, et, s'étant appliqué à l'étude des lois, sous son père qui était professeur en droit dans l'université de sa patrie, il fut reçu docteur à seize ans. En 1681, son père l'envoya à Rome auprès d'un oncle qui était jurisconsulte et auditeur en cette cour. En se livrant, sous la direction de cet oncle, à la pratique des lois, le jeune Crescimbeni n'en suivit pas avec moins d'ardeur son goût pour la poésie et pour les belles-lettres. Ses premières compositions poétiques eurent les défauts qui étaient alors à la mode, l'excessive affectation et l'enflure ; mais en 1687, ayant lu quelques odes ou *canzoni*, que le poète florentin Filicaja venait de publier sur les victoi-

res remportées contre les Turks, il fut frappé de la grandeur et du naturel de ce style, formé à l'école des anciens. Dirigé par les conseils, encouragé par l'exemple de Léonio de Spolète, qui avait entrepris dès-lors de ramener au bon goût les jeunes poètes (V. Vincent LÉONIO), il quitta sa première manière, et ne voulut plus écrire que dans le genre dont les poètes du bon siècle avaient laissé des modèles. Bientôt, il conçut le projet d'étendre aux autres la révolution qui s'était faite en lui-même. Il était de trois académies qui florissaient alors à Rome et qui se distinguaient comme à l'envi par l'excès du mauvais goût. Il choisit dans chacune quelques poètes d'un meilleur esprit, et leur communiqua son dessein. Leur réunion forma une nouvelle académie qui s'assemblait dans des jardins et dans des endroits champêtres, et qui prit, du lieu de ses réunions et de son goût pour le naturel et pour la simplicité, le nom d'*Arcadie*. Les nouveaux académiciens se donnèrent réciproquement des noms grecs, conformes à leurs idées pastorales. Leur première séance académique se tint le 5 octobre 1690, sur le mont Janicule, dans les jardins du couvent de St.-Pierre *in Montorio*. Le régime de cette société fut déclaré entièrement démocratique ; elle n'eut pour chef qu'un gardien (*custode*), et le premier gardien ou custode fut Crescimbeni, à qui était échu le nom d'*Alfesibeo Cario*. Il fut confirmé dans cette dignité d'olympiade en olympiade, pendant toute sa vie ; et le nom du custode Alphésibée devint célèbre dans toutes les colonies arcaïdiennes de l'Italie, et même dans toute l'Europe. La rédaction des règlements de l'académie, les poésies qu'il lisait dans les séances, les sujets qu'il

proposait à traiter , et le soin de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de l'association naissante , et au rétablissement du bon goût dans la poésie italienne , l'occupèrent tout entier pendant les premières années. La réunion des Arcadiens , qu'en France l'usage a prévalu de nommer *Arcades* , devenue trop nombreuse pour que le petit jardin d'un couvent lui suffît , fut transportée en différents lieux , et s'arrêta enfin dans les beaux jardins du palais Farnèse ; toutes les académies italiennes désirèrent d'y être affiliées , et plusieurs ambitionnèrent d'être changées en colonies arcadiennes. Crescimbeni , quoique fort occupé de ces accroissemens , publia en peu d'années plusieurs compositions poétiques , une pastorale dramatique , un volume de *rime* ou de poésies lyriques , et enfin , en 1698 , son *Histoire de la poésie vulgaire* , ouvrage savant dont il amassait depuis plusieurs années les matériaux. Peu de temps après , il fit un voyage en Toscane , et tomba dangereusement malade à Sienne. Sa convalescence fut longue , et aurait été pénible pour lui , s'il n'eût été consolé par les entretiens des savants et des littérateurs toscans les plus distingués. Il fut reçu à Florence avec le même empressement , et admis dans les trois académies , Florentine , de la Crusca et des *Apatisti*. De retour à Rome , il publia un nouvel ouvrage sur les *Beautés de la poésie vulgaire* , qui était achevé depuis trois ans. Une seconde maladie qu'il eut peu de temps après fut encore plus dangereuse que la première. Le cardinal Ottoboni lui prodigua les soins les plus attentifs et les plus généreux , et l'envoya se rétablir à Albano , dans sa riche abbaye de St.-Paul , où il le fit soigner et servir par ses gens , comme si c'eût été

lui-même. Dès que Crescimbeni eut recouvré la santé , il reprit à Rome le cours de ses travaux , et ne tarda pas à publier le premier volume des *Commentaires* qu'il préparait depuis plusieurs années sur son *Histoire de la poésie vulgaire*. L'objet de ce commentaire était de corriger les erreurs qui pouvaient lui être échappées dans son histoire , et d'y ajouter un grand nombre de détails , d'anecdotes littéraires et d'articles nouveaux. Jusqu'alors il n'avait recueilli aucun fruit de ses études. Il avait hérité de son oncle une petite fortune indépendante , mais qui suffisait à peine à ses besoins. Enfin en 1705 , Clément XI lui donna , de son propre mouvement , un canonicat de Ste.-Marie in Cosmedin , qui lui procura une honnête aisance. Il n'en continua qu'avec plus d'application et de zèle plusieurs travaux qu'il avait commencés , et il publia , en peu d'années , la *Traduction des vies des poètes provençaux* , écrite en vieux français , par Jean de Notre-Dame , ou Nostradamus , avec l'addition d'une seconde partie ; les quatre volumes qui complétaient ses *Commentaires sur la poésie vulgaire* ; *l'Histoire de l'Arcadie ou de l'académie arcadienne* , les trois premières parties des *Vies des Arcadiens illustres* , sans compter un grand nombre d'ouvrages de circonstance , soit en prose , soit en vers , et sans nuire aux occupations que lui donnaient sans cesse ses fonctions de custode , les déplacements de l'académie , les querelles qui s'élevaient dans son sein , et qu'il prenait toujours soin d'apaiser , la correspondance avec les colonies arcadiennes , dont le nombre augmentait sans cesse , enfin la célébration des fêtes olympiques de la grande société , dont les préparatifs et la composition même étaient une

des fonctions de sa charge. Eu même temps qu'il obtenait du souverain pontife des embellissements pour l'église collégiale où était son canonicat, et qu'il rassemblait des matériaux pour en écrire l'histoire, il publiait trois volumes des poésies ou *rime* de sa chère Arcadie, recueil qui eut un grand succès, et d'après lequel on peut juger que l'objet qu'il s'était proposé, en fondant cette académie pour le rétablissement du bon goût, était rempli. Deux bénéfices simples situés à Tolentino furent, en 1715, de nouveaux bienfaits de Clément XI, qui payait ainsi le plaisir que lui donnaient les ouvrages de Crescimbeni, et surtout la traduction qu'il avait faite de latin en italien de ses homélies pontificales. Enfin, en 1719, il lui conféra la dignité d'archiprêtre de cette église de Ste.-Marie; et ce fut alors que Crescimbeni reçut en peu de temps les premiers ordres sacrés et la prêtrise. Benoît XIII, qui monta sur le trône de S. Pierre en 1724, après le pontificat très court d'Innocent XIII, ne lui fut pas moins favorable que Clément XI, et l'on compta comme une grâce très signalée la décoration de la grande chape et du rochet, que ce pape accorda aux chanoines de Ste.-Marie, et qui leur donnait, dans les processions, place parmi les principales basiliques de Rome. L'année suivante, Crescimbeni eut la consolation de voir l'académie, jusqu'alors presque toujours errante, définitivement fixée par le don que lui fit le roi de Portugal, Jean V, d'un fonds suffisant pour l'achat d'un terrain, où elle tiendrait désormais ses assemblées. Après avoir parcouru presque toutes les sept collines, l'Arcadie revint, pour ainsi dire, à son berceau, et choisit son dernier emplacement sur le mont Janicule, où

avaient été ses premières réunions. L'érection du nouveau théâtre fut confiée à un architecte de la société; la première pierre posée en octobre 1725, et la première célébration des jeux olympiques, consacrée, comme il était juste, au roi de Portugal, y fut faite le 9 septembre 1726. Crescimbeni se donna pour cette célébration les mêmes soins qu'à l'ordinaire, et plusieurs de ses compositions, en vers et en prose, y furent lues avec applaudissement. Cependant sa santé s'affaiblissait depuis long-temps; une maladie de poitrine dont il était atteint faisait des progrès. Il eut encore la force de publier en 1727, la quatrième partie des vies des Arcadiens illustres, mais, dès le commencement de 1728, il sentit sa fin approcher. Il eut la singulière dévotion de vouloir non seulement mourir en habit de jésuite, mais d'obtenir, du général de cette compagnie, la permission d'en prononcer les vœux, et de les signer de sa main. Après des souffrances très aigues, qu'il soutint avec beaucoup de résignation et de courage, il mourut le 8 mars suivant. Il s'était fait d'avance élever un tombeau très simple dans la basilique de Ste.-Marie; les armes de sa famille et la flûte pastorale ou flûte de Pau, qui forme celles de l'Arcadie, étaient gravées sur la pierre avec ces simples lettres I. M. C. P. ARC. G., *Joannes Marius Crescimbenius, pastorum Arcadum custos* (Jean-Marie Crescimbeni, custode des bergers d'Arcadie). Il fut universellement regretté. Il était du caractère le plus doux, en même temps que des mœurs les plus pures, d'une conversation attrayante et affectueuse, modeste, poli, officieux, plein de candeur; reconnaissant des moindres services, et tout dévoué à ses amis. Il en eut



un grand nombre, tant à Rome que dans l'Italie entière, et l'on n'a jamais entendu dire qu'il ait eu un seul ennemi, ni qu'il l'ait été de personne. On trouve dans Nicéron la liste de ses ouvrages; les principaux sont: I. *l'Istoria della volgar poesia, divisa en sei libri*, Rome, 1698, in-4°; 2<sup>e</sup>. édition, revue, corrigée et augmentée, Rome, 1714, in-4°; II. *I Commentarj intorno alla detta istoria*, en 5 vol. in-4°, le 1<sup>er</sup>., Rome, 1702; le 2<sup>e</sup>. en 2 parties, 1710; les trois autres, 1711. Cet ouvrage, plein de recherches sur les premiers temps de la poésie italienne, est, malgré ses défauts, un de ces livres classiques dont on ne peut se passer, même après qu'il en a été fait de meilleurs. III. *Le Vite de' più celebri poeti provenzali tradotte dal francese, ornate di copiose annotazioni, e accresciute di moltissimi poeti*, 2<sup>e</sup> édition (la 1<sup>re</sup>. est très incomplète), Rome, 1722, in-4°; IV. *Trattato della bellezza della volgar poesia*, Rome, 1700, in-4°, 3<sup>e</sup>. édition, revue, corrigée et augmentée, ibid., 1712, in-4°; V. *l'Istoria d'Arcadia*, Rome, 1709, in-4°, 2<sup>e</sup>. édition, colla giunta, 1711, id. *Breve notizia dello stato antico e moderno dell' addunanza degli Arcadi*, Rome, 1712, in-12. Ces cinq différens traités, qu'on peut regarder comme des parties de son grand ouvrage, ont été réimprimés ensemble avec des notes et une vie de l'auteur, écrite par le chanoine Mancurti, d'Imola, Venise, 1730, 5 vol., in-4°. VI. *Istoria della basilica di S. Maria in Cosmedin col ristretto di molte altre chiese di Roma, e con molte figure in rame*, etc., Rome, 1<sup>er</sup>. vol., 1715, 2<sup>e</sup>. vol., 1719, in-4°; VII. *Istoria della chiesa di S. Giovanni a porta Latina, con la notizia d'altre chiese, e*

*con molte figure in rame*, etc., Rome, 1716, in-4°; VIII. *Istoria della basilica di S. Anastasia*, idem, Rome, 1722, in-4°; IX. *Stato della sacrosanta chiesa papale lateranese, con figure in rame*, Rome, 1724, in-4°; X. *Omellie ed orazioni di papa Clemente XI, volgarizzate*, Florence, 1704, in-4°, 2<sup>e</sup>. édition, augmentée, Venise, 1714, in-8°; XI. *Vita di monsignore Gio. Maria Lancisi, medico di papa Clemente XI*, Rome, 1721, in-4°; XII. *Vita di monsignore Gabriello Filipucci*, Rome, 1724, in-4°; XIII. *Atti della coronazione del cavalier Perfetti, fatta in Campidoglio*, Rome, 1725, in-4°. Le cavalier Perfetti était le plus célèbre improvisateur de son temps. Son couronnement au Capitole fut une grande solennité poétique, dont cet ouvrage nous a conservé tous les détails. XIV. *L'Elvio, favola pastorale*, Rome, 1695, in-8°; XV. *Rime del Crescimbeni*, Rome, 1695, in-12; 1704, in-12; 1723, in-8°; XVI. *Gli Apologhi di Berardino Baldi tradotti in versi*, Rome, 1702, in-12; XVII. *Compendio della vita della beatissima vergine*, etc., Rome, 1724, in-16. Il faut ajouter à tous ces ouvrages plusieurs autres dont il donna l'édition, et dont une grande partie était de lui: I. *I giuochi olimpici in lode di papa Clemente XI*, Rome, 1701; — *in lode degli Arcadi defunti*, 1705; — idem, 1710; — *in lode di papa Innocenzo XIII*, 1721; — *in lode di Giovanni V, re di Portogallo*, 1726, in-4°; II. *le Vite degli Arcadi illustri coi loro ritratti in rame*, Rome, 1<sup>re</sup>. partie, 1708; 2<sup>e</sup>. partie, 1710; 3<sup>e</sup>. partie, 1714; 4<sup>e</sup>. partie, 1727, in-4°; III. *le Rime degli Arcadi*, en 9 vol. in-8°; Rome, de 1716 à 1722; IV.

*le Prose degli Arcadi*, Rome, 1718, 3 vol. in-8°. ; V. *Arcadum carmina*, Rome, 1721, in-8°. ; VI. *Notizie degli Arcadi morti*, Rome, 1720 et 1721, 3 vol., in-8°. , etc.

G—É.

CRESCONIUS Voy. CORIPPUS.

CRÉSOL (LOUIS), du diocèse de Tréguier, né en 1568, entra dans la société des jésuites à l'âge de vingt ans, et remplit successivement avec distinction des chaires d'humanités, de philosophie et de théologie. Nourri de la lecture des bons auteurs, et écrivant en latin avec pureté et élégance, il fut appelé à Rome par son général pour exercer auprès de lui les fonctions de secrétaire qu'il remplit pendant quinze ans, et mourut le 11 novembre 1654. Alegambe le peint comme un homme plein de savoir, de politesse et d'aménité ; on reconnaît tous ces traits en lisant ses ouvrages. Les principaux sont : I. *Theatrum veterum rhetorum*, Paris, 1620, in-8°. ; II. *Vacationes autumnales, seu de perfectâ oratoris actione et pronuntiatioue*, ibid., 1620, in-4°. ; III. *Mystagogus, seu de sacrorum hominum disciplina*, ibid., 1629, in-fol., et 1638, 2 vol. in-4°. ; IV. *Anthologia sacra, seu de selectis piorum hominum virtutibus*, ibid., 1652 et 1658, 2 vol. in-fol. Daniel Parent et Morhof, quoique protestants, donnent de grands éloges au P. Crésol, surtout à son Théâtre des anciens rhéteurs. Cet ouvrage très instructif a été inséré dans le tome X du *Thesaur. antiquit. græc.* de Gronovius.

C. M. P.

CRÉSPEL (EMMANUEL), religieux récollet, né en Flandre, obtint de ses supérieurs, en 1725, la permission de passer au Nouveau-Monde, partit de la Rochelle en janvier 1724, arriva à Québec deux mois après, et

y demeura jusqu'en 1726. Ordonné prêtre par l'évêque de Québec, il fut peu de temps après nommé à une cure près de Montréal, et, en 1728, devint aumônier d'un parti de quatre cents Français et de huit cents sauvages, destiné à aller détruire la nation des Renards ou Outagamis. Ils habitaient à quatre cent cinquante lieues de Montréal, à l'ouest du lac Michigan. Cette expédition terminée, Crespel fut pendant trois ans aumônier du fort Niagara, ensuite deux ans à Cataracoui, aujourd'hui Kingstown, capitale du haut Canada, et enfin au fort St.-Frédéric, sur le bord du lac Champlain. En 1756, il reçut une obédience de son provincial pour revenir en France, et partit de Québec le 3 novembre. Le 14, le navire fit naufrage près d'Anticosti. On se sauva dans une chaloupe, et l'on aborda dans l'île. Une partie de l'équipage la quitta le 27. Un des canots s'étant perdu, et la gelée survenue en décembre, Crespel et ses compagnons furent obligés d'aller à terre, sur la côte de Labrador, et de s'y construire des cabanes; ils y passèrent l'hiver dans l'état le plus affreux. Un grand nombre y périt. Enfin, au mois d'avril on aperçut un sauvage qui s'enfuit à l'approche des Européens. Quelques-uns arrivèrent enfin à une hutte, où on leur donna des secours. Ils allèrent à la recherche de leurs compagnons d'infortune restés sur l'île ; la plupart étaient morts. Ils retournèrent à Québec au mois de juin. Crespel en partit au mois d'octobre 1758, et arriva en France en décembre. Il alla ensuite à Douai, et retourna à son couvent d'Avesnes. Ses fatigues avaient tellement délabré son estomach, qu'il obtint la permission de se rendre à Paris. Lorsqu'il fut rétabli, on le

nomma aumônier dans l'armée du maréchal de Maillebois. Il était à Paderborn en 1752, lorsqu'il écrivit sa relation adressée à son frère, qui en fut l'éditeur; elle parut sous ce titre : *Voyage au Nouveau-Monde*, et *Histoire intéressante du naufrage du P. Crespel*, Amsterdam, (Paris) 1757, 1 vol. in-12. Ce livre intéresse plus par le récit des malheurs de l'auteur que par les détails sur les pays dont il y est question. E—s.

CRÉSPET (PIERRE), religieux célestin, né à Sens en 1545, obtint les premiers emplois de son ordre. Il embrassa avec chaleur le parti de la ligue, et suivit en Italie, en 1590, le cardinal Cajétan. Le pape Grégoire XIV l'accueillit avec intérêt, et lui offrit même un évêché. Le P. Crespel visita ensuite les maisons de son ordre du royaume de Naples, et revint en France en 1592. Il mourut en 1594 dans le Vivarais, à l'âge de cinquante-un ans. Le P. Becquet, son confrère (*Hist. congregat. Cælestinor.*), lui a donné de grands éloges; mais il est loin de les mériter tous. Sa conduite pendant les troubles civils qui désolèrent la France ne fut pas celle d'un ami de l'ordre, et ses écrits trop nombreux ne sont pas moins entachés du mauvais goût que des préjugés de son siècle. On en trouvera la liste dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XXIX, et dans l'ouvrage du P. Becquet, pag. 172. Les principaux sont : I. *Commentaires de Bernardin de Mendoce des guerres de Flandre et des Pays-Bas, depuis 1567 à 1577, traduits de l'espagnol*, Paris, 1591, in-8°. Dans l'épître dédicatoire, il engage la noblesse catholique à persévérer dans le parti de la ligue. II. *Deux livres de la haine de Satan et malins esprits contre l'homme*, etc., Paris,

1590, in-8°. C'est un traité contre la magie. Il est assez rare, et curieux à raison de la crédulité qu'y montre l'auteur. III. *La Pomme de grenade mystique*, Paris, 1586, 1595, in-8°; Rouen, 1605, in-12. C'est une instruction pour les vierges. IV. *Discours sur la vie et passion de Ste. Catherine* (en vers), Sens, 1577, in-16, rare. W—s.

CRÉSPI, ou CREPY (JEAN), graveur, naquit à Paris vers 1650. Son maître n'est pas connu. Sa principale occupation paraît avoir été pendant long-temps de copier les meilleures pièces des bons graveurs; il s'était établi marchand d'estampes, et trouvait, dans les relations que ce genre de commerce lui avait ouvertes, le débit de ses copies. Si Crespi ne s'était livré qu'à ce travail, il n'eût point trouvé de place ici; mais il a fait, en société avec Louis Crespi, son fils, un grand nombre de petites estampes qui se font remarquer par une touche spirituelle et un fini précieux; ces pièces sont marquées du nom de Crespi, précédé d'un J ou d'une L, selon qu'elles sont du père ou du fils. C'est, dans les unes comme dans les autres, la même touche et la même manière; il est évident que Louis était élève de son père. Ils ont gravé en société une suite de portraits dont plusieurs nous ont conservé les traits de personnes célèbres; d'Aguesseau, Houdart de la Motte, Antoine Watteau et le duc de Marlborough sont les plus remarquables. Les Crespi ont aussi quelquefois travaillé d'après les grands maîtres d'Italie. *La Crèche, où se voit l'Enfant-Jésus couché sur de la paille et adoré par deux anges*, d'après l'Albane, est leur plus bel ouvrage en ce genre. A—s.

CRÉSPI (DANIEL), peintre de l'école lombarde au commencement du

17<sup>e</sup>. siècle, était né vers la fin du 16<sup>e</sup>. , au bourg de Burto Arsizio dans le Milanais : ce qui l'autorisa à se qualifier *Mediolanensis* en écrivant son nom sur un de ses derniers ouvrages, plus estimés que les précédents, parce que cet artiste avait à cœur dans chaque production de se surpasser lui-même. Ce sont les peintures à fresque de l'église des chartreux de Carignano près de Milan, où on les admire encore. Elles représentent divers traits de la vie de S. Bruno; et celui de tous où l'artiste s'est montré l'égal des plus grands maîtres, est la résurrection de ce docteur de Paris, qui, suivant quelques légendes, s'était levé de son cercueil pour déclarer qu'il était damné. Beaucoup d'églises de Milan se glorifiaient, au commencement du dernier siècle, de posséder des tableaux sur toile peints par D. Crespi, et l'on y en voit encore plusieurs. Il travailla beaucoup de cette manière et à fresque dans la fameuse chartreuse dite de Pavie; il y peignait le chœur de l'église lorsqu'il mourut de la peste qui ravageait Milan, en 1650. Crespi excella dans l'art de distribuer ses figures, de rendre leurs attitudes analogues aux affections de ses personnages, et d'exprimer sur le visage des saints la belle ame dont ils devaient être animés. Son coloris est plein de vigueur dans ses peintures à l'huile comme dans celles à fresque; et quoiqu'il n'eût pas fréquenté l'école d'Annibal Carrache, il pratiquait ses maximes et composait dans sa manière.

G—N.

CRESPI (JOSEPH MARIE), peintre, né à Bologne, en 1665, fut appelé l'*Espagnol*, à cause de sa manière élégante de s'habiller. Il eut pour premier maître le Canuti, ensuite il reçut des leçons de Charles Cignani. Il ne se lassa jamais de copier les ouvrages

des Garaches à Bologne, ceux du Corrège à Parme, et enfin ceux du Baroque à Urbin et à Pesaro. Les copies qu'il faisait de ces maîtres se vendaient souvent pour des originaux. Il grava pendant quelque temps, mais s'appliqua plus particulièrement à la peinture : ses compositions sont presque toutes pleines de bizarreries; il aimait les raccourcis, et cherchait à placer beaucoup de figures dans un petit espace. Quelquefois il a traité des sujets héroïques et religieux comme il aurait traité des caricatures, et il est tombé dans un style maniéré, pour avoir voulu être toujours neuf dans ses ombres et dans ses draperies. Les meilleurs ouvrages de cet artiste sont une *Cène* au palais Sampiéri à Bologne; *S. Paul* et *S. Antoine hermites*; les *Sept Sacraments* faits pour le cardinal Ottoboni, et dont les copies sont au palais Albani à Urbin. Ces sept tableaux offrent des oppositions agréables. Ils sont tous neufs pour l'invention, particulièrement, celui du *Mariage* : on unit ensemble une jeune fille et un vieillard octogénaire; les époux sont l'objet des plaisanteries de tous les assistants. Le pape Benoît XIV, qui avait connu Crespi à Bologne; lorsqu'il y était archevêque, le nomma chevalier de l'ordre de l'épée. Cet artiste mourut en 1747, après avoir perdu la vue. Le musée a un tableau de lui représentant une *Maîtresse d'école* qui fait lire un jeune garçon, tandis que de jeunes filles étudient ou travaillent. La manière de ce maître ne pouvait devenir que triviale sous le pinceau d'un autre artiste qui n'aurait pas eu la même imagination et la même facilité. Ses deux fils, Louis et Antoine, qui travaillèrent pour plusieurs églises, ne suivirent pas le style de leur père, et paraissent en avoir recherché un plus sévère. Louis Crespi

a écrit la vie des peintres de Bologne , Bologne, 1769, et des notices sur ceux de Ferrare. A—D.

CRESPIN (JEAN), né à Arras, vint étudier le droit à Paris, sous Dumoulin, auquel il fut attaché pendant quelques années, en qualité de secrétaire; il fut reçu avocat au parlement, et plaïda pendant quelque temps. Ayant adopté les opinions de la réforme, il se retira à Genève, en 1548, avec Théodore de Bèze, et il y établit une imprimerie, dont il est sorti plusieurs éditions également estimées pour leur beauté et pour leur correction. Crespin était savant dans les langues grecque et latine, et il rendit de grands services à Rob. Constantin, pour la composition de son *Lexicon greco-latinum*, qu'il imprima en 1562, in-fol. Des biographes ont attribué cet ouvrage à Crespin lui-même, et cette erreur a été copiée, suivant l'usage. Crespin mourut de la peste, à Genève, en 1572. Eustache Vignon, son gendre, lui succéda dans son imprimerie. On a de Crespin les ouvrages suivants : I. *le Marchand converti, tragédie nouvelle, en laquelle la vraie et la fausse Religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées*, Genève, 1558, in-8°, première édition, très rare; 1561, in-12; avec *la comédie du Pape malade* (de Bèze), Genève, 1591, in-16, édition la plus rare et la plus recherchée. Cette pièce, écrite en vers de huit syllabes, est une traduction du latin de Th. Naogeorgus (Voy. NAOGEORGUS). II. *Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des apôtres jusqu'à présent, à laquelle est jointe l'Histoire des martyrs de Béarn, de l'année 1569*, Genève, 1570, in-fol. La première édition avait paru sous ce titre : *Le livre des martyrs*, depuis Jean Hus jus-

qu'en 1554, Genève, 1554, in-8°. Pour le rendre utile aux autres nations, Crespin engagea Claude Baduel à le mettre en latin, et il le publia sous ce titre : *Acta martyrum qui sæculo XVI in Gallia, Germaniâ, Angliâ, Flandriâ, Italiâ, constants dederunt nomen evangelio, idque sanguine suo obsignarunt*, 1556, in-8°, id., 1560, in-4°. Un troisième recueil parut en français en 1559, et un quatrième en 1561. L'édition de 1570, qui fut imprimée sous plusieurs titres différents, est divisée en huit livres. Simon Goulard l'augmenta de deux livres en 1597. L'édition de Genève, 1619, in-fol., divisée en douze livres, est continuée jusqu'à la mort de Henri IV. C'est la plus complète. Ce martyrologe des protestants a été mis à l'*index*; c'est moins une histoire qu'un panégyrique. On doit en conséquence le lire avec précaution, ainsi que le suivant : III. *État de l'Église dès le temps des apôtres jusqu'à 1560, avec un Recueil des troubles advenus sous les rois François II et Charles IX*, 1564, in-8°, réimprimé plusieurs fois, et notamment à Berg-op-Zoom, en 1605, in-4°, avec des additions de Jean Taffin, ministre de l'église française de Flessingue. Sénebier, dans son *Histoire littéraire de Genève*, attribue encore à Crespin : *Bibliotheca studii theologici ex patribus collecta*, 1581, in-fol., et un *Commentaire latin sur les Institutes de Justinien*, Francfort, 1591, in-8°. Cette édition n'est sans doute pas la première, et peut-être n'est-ce que l'ouvrage intitulé : *Juris civilis romani initia et progressus*, Genève, 1568, in-8°. Crespin a laissé des notes sur Théocrite et sur quelques autres auteurs anciens; mais c'est à tort qu'un bibliographe, d'ailleurs fort exact, lui a attribué l'édition des anciens auteurs bucoliques

et gnomiques, imprimée par Estache Vignon, en 1584, 5 vol. in-16. Il n'a pu y avoir aucune part, puisqu'il était mort dès 1572. Il n'a pu également donner une édition des œuvres de Casaubon, comme on l'avance dans un autre dictionnaire, Casaubon étant né en 1559, et n'ayant guère que quatorze ans à l'époque de la mort de Crespin. On lui a aussi attribué des notes sur les fragments d'Ulpian, Lyon, 1589, in-8°. W—s.

CRÉSPIN, ou CRISPIN (DANIEL), descendant du précédent, habitait Lausanne, et peut-être y était-il né, mais il ne prend que le titre d'*Helvétius* à la tête de ses ouvrages. Il professa les humanités avec une telle distinction, que le savant Huet le jugea en état de revoir quelques-uns des classiques qui s'imprimaient alors pour le dauphin. Sa modestie ne le mit point à l'abri des envieux; on l'accusa de socinianisme, et il fut obligé de se justifier dans le temple en présence de tout le peuple. Il se plaint avec amertume des ennuis qu'il avait éprouvés à ce sujet dans ses notes sur la 5<sup>me</sup>. élégie du livre 1<sup>er</sup>. des *Tristes*. On ignore l'époque de sa mort. Les auteurs sur lesquels Crispin a travaillé, sont : I. *Salluste*, Paris, 1674, in-4°, réimprimé en 1726. Le texte qu'il avait adopté a été suivi dans les éditions de Londres, 1697 et 1715, in-8°, et on y trouve également ses notes sur les endroits qui lui avaient paru mériter des éclaircissements. II. *Ovide*, Lyon, 1689, 4 vol. in-4° : le 4<sup>me</sup>. contient un *Index* très copieux, mais que Crénius ne trouve pas fait avec assez de soin. On a corrigé les principales fautes dans l'édition de Venise, 1731, in-4°. Freind a inséré ses notes sur les *Métamorphoses* dans l'édition d'Oxford, 1696, in-8°. W—s.

CRÉSSEY, ou CRESSY (HUGUES

PAULIN ou SERENUS), né en 1605 à Wakefield, dans le comté d'York, d'une famille de ministres anglicans, fut élevé à Oxford. Il fut ensuite chapelain du vicomte de Falkland, puis doyen de Laughlin en Irlande; mais les troubles ne lui permirent point de jouir de ce bénéfice. Lord Falkland ayant été tué à la bataille de Newbury (1645), Cressy, dénué de toute ressource, accepta la proposition d'accompagner dans ses voyages sur le continent le jeune Charles Bertie, depuis comte de Falmouth. Ce fut dans ces voyages que son aversion pour le fanatisme puritain, qui désolait alors son pays, le conduisit au catholicisme; il abjura à Rome en 1646, et vint ensuite à Paris, où il publia son *Exomologesis*, ou *Fidèle exposition de l'occasion et des motifs de sa conversion à l'unité catholique*, 1647 et 1653, in-8°. Ce livre est regardé comme une des meilleures réfutations qui aient été faites des écrits en faveur de la religion protestante, et particulièrement des ouvrages du docteur Chillingworth. Cressy envoya un exemplaire de son ouvrage au docteur Hammond, son ami, qui répondit à sa confiance en l'engageant à revenir en Angleterre, où il lui promettait entière liberté de conscience. Cressy refusa cette offre. Naturellement porté à une dévotion exaltée, il avait formé le projet d'entrer aux chartreux anglais de Nieuport en Flandre; ses amis catholiques, craignant l'impression que pourrait faire sur un nouveau converti la sévérité de cet ordre, parvinrent à l'en détourner; mais, déterminé à la vie monastique, ayant reçu de la reine Marie d'Angleterre, qui le protégeait, cent écus, somme bien considérable alors pour cette infortunée princesse, il se rendit à Douai, où il entra dans le monastère des bé-

nédicins anglais, et changea ses noms de Hugues Paulin en celui de *Serenus*. Envoyé en mission en Angleterre à l'époque de la restauration, il devint chapelain de la reine Catherine d'Espagne, femme de Charles II, donna sa démission au bout de deux ans, et passa la plus grande partie du reste de sa vie à Londres, où il composa son *Histoire de l'Eglise d'Angleterre, depuis le commencement du christianisme jusqu'à la conquête des Normands*, Rouen, 1668, in-fol., ouvrage rempli d'érudition et de recherches curieuses, parmi lesquelles on accuse l'auteur d'avoir mêlé trop de traditions fabuleuses de la légende anglaise; mais ce reproche semble mal fondé, puisque l'auteur, en annonçant qu'il ne se regarde pas comme obligé de croire tout ce qu'il rapporte, prévient lui-même contre la crédulité dont il transmet les monuments. Cressy avait poussé son histoire jusqu'au règne de Henri VIII; mais la deuxième partie est demeurée manuscrite chez les bénédictins anglais de Douai. Il mourut le 10 août 1674, dans la maison de Richard Caryl, riche gentilhomme du comté de Sussex, chez lequel il s'était retiré sur la fin de ses jours. Il a laissé, en faveur de la religion catholique, un grand nombre d'ouvrages. On remarque dans quelques-uns son penchant au mysticisme, notamment dans sa *Sancta Sophia, ou Directions pour les prières de la contemplation*, Douai, 1657, 2 vol. in-8°, et dans son *Recueil de seize révélations d'amour divin, accordées à une dévote servante de N. S., nommée mère Julienne, anachorète de Norwich, et qui vivait sous Edouard*; 1670, in-8°. C'était, à ce qu'il paraît, un homme de mœurs exemplaires, et d'une modération, d'une sincérité admirables. X—s.

CREST (la bergère DU). Voyez Isabeau VINCENT.

CRESTIN (GUILLAUME), poète français du commencement du 16<sup>e</sup>. siècle. Il nous apprend lui-même que son véritable nom était *Dubois*, et que celui de *Crestin* lui fut donné par ses amis. Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dit que *Crestin* est un vieux mot qui signifie *petit panier*. Crestin était parisien, selon l'opinion commune, suivie par l'abbé Goujet. MM. Lallemand, dans leur *Bibliothèque des Theresiographes*, cherchent à prouver qu'il était plus vraisemblablement de Lyon, et que *Crétin* était son vrai nom: c'est aussi l'opinion adoptée dans la *Bibliographie agronomique*. Il fut d'abord trésorier de la Ste.-Chapelle de Vincennes, et ensuite chantre de celle de Paris. Il vécut sous les rois Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>., et fut chargé par ce dernier d'écrire l'histoire de France. Son travail, consistant en *Douze livres de chroniques*, en vers français, se trouve en 5 vol. in-fol. dans la collection des manuscrits de la bibliothèque impériale. Cette histoire commence à la prise de Troie, et s'étend jusqu'à la fin de la 2<sup>e</sup>. race; mais Crestin est moins connu par cette histoire que par ses poésies, qui lui méritèrent des éloges de la plupart de ses contemporains. Marot lui a composé une épitaphe dans les termes les plus honorables. Jean Lemaire lui dédia le troisième livre de ses *Illustrations des Gaules*, et Geoffroy Thory ne balance pas à le mettre au-dessus d'Homère, de Virgile et du Dante. Rabelais, écrivain très supérieur à son siècle, et qui avait une manière de penser indépendante, ne se laissa point entraîner par tant d'éloges; il

désigne Crestin sous le nom de *Rominagrobis*, et le railla avec autant de finesse que de raison sur son goût pour les jeux de mots, les pointes et les équivoques : il est certain que ces défauts déparent ses meilleures pièces. Crestin mourut vers l'an 1525. Ses *Chants royaux*, *Oraisons*, et autres petits traités, recueillis par François Charbonnier, son ami, furent imprimés à Paris, 1527, in-8<sup>o</sup>. goth., rare ; Paris, Coustelier, 1723, in-8<sup>o</sup>. On ne trouve pas, dans ces deux éditions, la traduction en vers français de l'*Épître de Fauste Andrelin, en laquelle Anne, reine de France, exhorte Louis XII à revenir en France après sa victoire sur les Vénitiens*, in-16, sans date, goth. Cette traduction porte cependant le nom de Crestin. On lui attribue le *Loyer des folles amours*, petit poëme, réimprimé à la suite des *Quinze joies du mariage*, dans l'édition donnée par le Duchat, la Haye, 1726 et 1754, in-12. W—s.

CRÉSUS, fils d'Alyatte, roi de Lydie, naquit vers l'an 591 avant J.-C. Quelques auteurs disent qu'Alyatte eut d'une seconde femme un fils nommé *Pantaléon*, et que cette femme voulut empoisonner Crésus pour assurer le royaume à son fils ; mais cela paraît douteux. Alyatte étant mort vers l'an 560 av. J.-C., Crésus prit la couronne, et entreprit bientôt après de soumettre à son empire les peuples grecs de l'Asie mineure, qui formaient trois grandes divisions, les Ioniens, les Æoliens et les Doriciens. Comme, loin de s'entendre, ces peuples étaient toujours en guerre, non seulement de peuple à peuple, mais encore de ville à ville, il ne lui fut pas difficile de les subjuguier, et il se contenta de leur imposer un tribut, sans changer la forme de leur gouvernement. Il avait

envie de construire des vaisseaux pour aller attaquer les îles, mais Bion l'en détourna, en lui faisant sentir combien il aurait de désavantage sur la mer, contre des gens dont elle était, pour ainsi dire, l'élément. Il tourna donc ses armes contre les autres peuples de l'Asie mineure, et les soumit tous, à l'exception des Lyciens et des Ciliens. Il s'appliqua alors à faire fleurir à sa cour les sciences et les lettres, et y attira de toutes parts les poètes et les philosophes ; il est cependant impossible qu'il ait eu avec Solon l'entrevue dont parle Hérodote, et on peut voir à ce sujet l'*Histoire des premiers temps de la Grèce*, tome II, page 324. Il eut le malheur, quelque temps après, de perdre Atyr, son fils, prince de la plus belle espérance, qui fut tué involontairement, dans une partie de chasse, par Adraste, fils de Gordius, roi de Phrygie, à qui Crésus avait donné l'hospitalité. Il fut bientôt arraché à son chagrin par les inquiétudes que lui inspira l'ambition de Cyrus. Vouloir s'assurer contre lui l'alliance des Grecs de l'Europe, il s'adressa aux Lacédémoniens, qui étaient alors très puissants, et dont les rois descendaient d'Hercule, comme ceux de la Lydie. Il consulta aussi l'oracle de Delphes, et, pour se rendre le dieu favorable, il lui fit des offrandes d'une telle magnificence, qu'on serait tenté de soupçonner Hérodote d'exagération, si beaucoup d'autres écrivains n'appuyaient pas son récit. Elles montaient, en effet, à plus de vingt millions, suivant l'estimation de l'abbé Barthélemi. Il en fit également à d'autres oracles, mais moins considérables. Encouragé par les réponses qu'il avait reçues de tous, il entreprit d'attaquer Cyrus, et ayant rassemblé une armée nombreuse, il traversa l'Ha-



lys pour aller porter la guerre dans ses états. Cyrus vint à sa rencontre , et il se livra dans la Pterie un combat qui n'eut rien de décisif. Crésus , pensant qu'il n'avait pas assez de troupes, retourna à Sardes , dans l'intention de demander des secours aux Égyptiens , aux Babyloniens et aux Lacédémoniens , pour revenir l'année suivante attaquer les Perses ; mais Cyrus ne lui en donna pas le temps. Prévoyant bien que Crésus , à son arrivée , licencierait son armée , il le suivit de près , et , étant arrivé devant Sardes , il trouva cette ville presque sans défense. Crésus livra cependant un combat ; mais ayant été vaincu , il s'enferma dans la ville qui fut prise peu de temps après , l'an 545 av. J.-C. Cyrus ayant fait Crésus prisonnier , le traita avec beaucoup de générosité ; car il ne faut pas croire le conte que fait Hérodote : Crésus , de son côté , s'attacha à Cyrus , et lui fut plus d'une fois utile par ses conseils. Ce prince , en mourant , lui recommanda Cambyse , son fils , et le pria de lui continuer ses bons avis. Crésus s'acquitta de ce devoir avec beaucoup de fidélité , et il s'en fallut de peu que cela ne lui coûtât la vie ; ayant entrepris de lui faire quelques représentations sur sa précipitation à faire périr des gens innocents , Cambyse s'en offensa , et ordonna qu'on le fit mourir. Heureusement que ceux qu'il avait chargés de cette exécution ne lui obéirent pas , et Cambyse ayant paru regretter Crésus quelque temps après , on le lui ramena. On ne sait pas ce qu'il devint par la suite ; mais comme il était très âgé , il ne dut pas survivre long-temps à Cambyse.

C—R.

CRETENET (JACQUES), fondateur de l'ordre des josphistes , était né , en 1604 , à Chainplitte , petite ville de Franche-Comté. Il se rendit à Lyon ,

dans le dessein d'étudier la chirurgie. La peste désolait alors cette ville. Cretenet se dévoua , avec beaucoup de courage , au soulagement des malheureux atteints de cette maladie , et en reconnaissance , les magistrats lui accordèrent la maîtrise en chirurgie , avec dispense de tous droits. Quelque temps après , il épousa une veuve qui lui apporta en mariage une fortune assez considérable. Dès ce moment , il se consacra entièrement à servir les pauvres , employant à les soulager le produit de son état , et la presque totalité de ses revenus. Pour perpétuer cette bonne œuvre , il songea à instituer une congrégation de prêtres missionnaires , dans la vue de procurer aux habitants des campagnes les instructions religieuses dont ils étaient souvent privés , et aux ecclésiastiques peu aisés une retraite honorable. Il fut aidé dans ce pieux dessein par le prince de Conti , le marquis de Coligny , etc. , qui firent une partie des frais de l'établissement. La congrégation naissante n'en fut pas moins persécutée , et son fondateur fut même excommunié par l'archevêque de Lyon. Ce prélat , mieux informé , rendit dans la suite son estime à Cretenet , qui termina une vie remplie de bonnes œuvres , à Monthel , le 1<sup>er</sup> septembre 1666. Il revenait de Belley , où il avait été ordonné prêtre. Sa femme n'était morte qu'en 1665. On a une *Vie de Jacques Cretenet* , composéee par N. Orame , l'un de ses disciples , Lyon , 1680 , in-12. W—s.

CRÉTI (DONATO), peintre , né à Crémone , en 1671 , fut écolier du Pasinelli , et étudia le Cantarini. De la manière de ces deux artistes , il chercha à s'en faire une plus délicate et plus savante. Ayant peu travaillé dans sa jeunesse , il eut à s'en repentir toute sa vie. Sa couleur fut

souvent crûe et dure; outre ce défaut, il ne croyait jamais ses tableaux assez finis. Il avait été chargé de peindre un *S. François*; il le retint pendant plus d'un an, disant qu'il n'était pas content de son ouvrage. On fut obligé de le contraindre par voie de justice à le livrer. Le pape le nomma chevalier de l'ordre de l'éperon d'or. Créti mourut à Bologne en 1749. Son tableau représentant un *Enfant couché sur un lit*, et qui est au musée Napoléon, est une composition agréable. Ce maître eut pour écolier Hercule Graziani. Créti et ce dernier habitèrent long-temps à Bologne, chez le chevalier Fava, amateur de peinture, qui peignait aussi quelquefois lui-même et ne manquait pas de talent. A—D.

CRÉTIN. Voy. CRESTIN.

CRETTE-PALLUEL (FRANÇOIS), propriétaire-cultivateur au Bourget, près de Paris, fut successivement député à l'assemblée législative, administrateur du département de Paris, juge de paix à Pierrefite, et mourut le 29 novembre 1798, âgé de cinquante sept ans. Il a contribué aux progrès de l'agriculture, par l'exemple de sa pratique, et par un grand nombre de mémoires que l'on trouve imprimés dans le recueil de la société d'agriculture de Paris, dont il était membre. Ses ouvrages imprimés à part, sont: I. *Mémoire sur le dessèchement des marais, et particulièrement sur ceux du Laonnois*, Paris, 1789, in-8'. ce mémoire a été réimprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1802; II. *Formulaire des propriétaires*, Paris, 1790, in-8'; III. *Traité des prairies artificielles, extrait des mémoires de la société d'agriculture de Paris, et des auteurs modernes les plus estimés; augmenté de la culture de dix plantes qui ne se trouvent pas dans Gil-*

*bert. On y a joint la description d'une machine simple, indispensable dans les grandes exploitations, avec laquelle on coupe facilement soixante boisseaux de racines par heure*, Paris, 1801, in-8'. Cet ouvrage fut extrait de ses mémoires, rédigé et augmenté par l'ordre de la société d'agriculture. Crette-Palluel est l'inventeur d'une machine à hacher la paille; d'une charrue ratissoire pour biner les bois nouvellement plantés, les pommes de terre; d'un rouleau cylindre pour couper les pommes de terre; d'un louchet coudé pour le défrichement des marais; d'une charue bâtarde à deux coutres pour le défrichement des prés, et de plusieurs autres instruments d'une grande utilité. Les procédés de cet estimable et habile cultivateur sont d'autant meilleurs à suivre, qu'ils sont les résultats de son expérience.

D—P—s.

CREUTZ (GUSTAVE-PHILIPPE, comte DE), ministre d'état en Suède, né en 1726, dans la province de Finlande, se livra avec ardeur aux études qui devaient le mettre en état de remplir les charges publiques; mais en même temps une imagination vive l'entraîna vers la littérature, et surtout vers la poésie. Il se retirait souvent dans une campagne agréablement située, pour contempler les phénomènes de la nature, et pour lire Horace, Virgile et le Tasse. Louise Ulrique, sœur de Frédéric II, montée avec Adolphe-Frédéric, son époux, sur le trône de Suède, en 1751, répandait par une protection éclairée et généreuse le goût des lettres et des arts. Plusieurs personnes distinguées par leurs talents se réunirent pour purifier la langue et pour publier un recueil de poésies nationales. Le comte de Creutz, admis dans cette société, en devint le principal ornement. Il composa en

suédois le poëme champêtre d'*Atys et Camille*, et l'*Épître à Daphné*. Jamais les muses n'avaient réussi, dans le Nord, à s'exprimer avec autant de grâce et d'harmonie, et le style de l'auteur devint un modèle qu'on s'empessa d'imiter. Peu après, le comte de Creutz fut nommé par Adolphe-Frédéric ministre de Suède à Madrid. Il observa l'Espagne, non seulement en homme d'état, mais en philosophe et en poëte, et il communiqua une partie de ses observations à Marmontel dans une suite de lettres écrites en français avec autant d'élégance que de pureté. Après quelques années de séjour en Espagne, le comte de Creutz obtint l'ambassade de Paris. Il remplit cette place pendant vingt années, recevant des témoignages flatteurs de satisfaction de la part des deux cours. Ses loisirs étaient principalement consacrés aux lettres et aux arts. Il réunissait souvent les philosophes, les littérateurs et les artistes célèbres, qui tous admiraient l'étendue de ses connaissances et la richesse de son imagination. L'ambassadeur de Suède se lia surtout étroitement avec Marmontel et M. Grétry, et prit toujours la part la plus vive à leurs succès. Il fournit à Marmontel le sujet d'un de ses meilleurs contes, *Les Solitaires de Murcie*. Les compositions harmonieuses et variées de M. Grétry le remplissaient d'enthousiasme. On connaissait si bien l'intérêt qu'il prenait à cette musique que fréquemment sur le théâtre, après quelque ouvrage nouveau du célèbre compositeur, c'était l'ambassadeur qu'on entourait, et qui recevait les compliments. Parmi les hommes remarquables que le comte de Creutz voyait à Paris, était Benjamin Franklin, dont il appréciait le génie et le patriotisme. Des circonstances po-

litiques le mirent dans des relations plus étroites avec cet illustre Américain. Aussitôt que l'indépendance des États-Unis eut été reconnue, Gustave chargea son ambassadeur de négocier avec Franklin un traité d'amitié et de commerce entre la nouvelle république et la Suède. Ce traité fut signé à Paris le 5 avril 1785. La même année, Gustave rappela le comte de Creutz en Suède pour le mettre à la tête du département des affaires étrangères, et pour lui donner une place dans le sénat. Bientôt après, il le nomma chancelier de l'université d'Upsal et chevalier de l'ordre des Séraphins. Mais la santé du comte, qui avait été chancelante depuis plusieurs années, s'affaiblit de plus en plus, et un violent accès de goutte termina ses jours en 1785. Son zèle pour l'état, son expérience et les dons de son génie le firent regretter vivement du roi et de la nation. Gustave acheta sa bibliothèque pour la placer au château de Haga, et prononça son éloge au grand chapitre des ordres le 28 avril 1786 (V. DUCLOS).

C—AU.

CREUTZBERGER (ANDRÉ), philosophe allemand, né en 1714 à Neustadt, sur l'Aisch, se consacra de bonne heure à la carrière de l'enseignement, et l'exerça dans divers collèges, tant à Halle que dans sa patrie, où il mourut le 31 janvier 1755. Outre deux dissertations latines, *De causâ frigoris per aliquot annos solito majoris* (Nuremberg, 1743, in-4°), et *De quibusdam principibus ad instinctum animalium mirabilem explicandum facientibus* (ibid., 1747, in-4°), il a publié en allemand : I. *De la diversité des sens extérieurs chez les hommes*, Nuremberg, 1755, in-8° ; II. *Melodien concardanz*, ibid., 1755, in-8°. C'est un recueil de deux mille soixante-douze

chansons ou cantiques, rangées méthodiquement suivant l'air ou la mesure, au moyen duquel on peut à l'instant trouver un air pour une chanson donnée. III. Plusieurs morceaux dans divers ouvrages périodiques. Les plus remarquables, insérés dans le *Hamburgische Correspondent*, concernent le feu grégeois, et la prétention de Martin Behaim à la découverte de l'Amérique. C. M. P.

CREUX Voyez DUCREUX.

CREUZ (FRED. CH. CASIMIR), né à Hombourg sur le Hartz en 1724, nommé premier conseiller du landgrave de Hesse-Hombourg, fut arrêté en 1755, et détenu pendant un an, par ordre du landgrave de Hesse-Darmstadt, parce que, dans les différends qui s'étaient élevés entre ce prince et le landgrave de Hombourg, Creuz avait pris parti pour ce dernier. Il mourut le 6 septembre 1770, quelques années après avoir eu le bonheur de réconcilier ces deux maisons, et de consolider leur union par le mariage de son maître avec une princesse de Hesse-Darmstadt. Il nous a laissé en allemand les ouvrages suivants, qui ont paru en 2 vol., in-8°, à Francfort, 1769 : I. des *Odes* et des *Chansons* qu'il avait composées dans sa jeunesse; la diction en est pure, noble; mais l'ensemble n'a point cette élévation, ce feu que demande la poésie lyrique; II. *Sénèque*, tragédie en cinq actes, pièce qui n'offre presque aucune situation intéressante; l'auteur s'attache à la tradition dont parle Tacite, suivant laquelle la conjuration dont Sénèque fut la victime aurait eu pour objet d'élever ce philosophe sur le trône des Césars; III. les *Tombeaux*, poème philosophique en six chants, dans lequel l'auteur met sous les yeux de l'homme, la puissance de la mort,

l'incertitude du moment où elle nous frappe, la majesté que la toute-puissance divine développera au dernier jugement, la vanité des choses humaines, le sort qui attend l'homme qui se livre à ses passions sans penser à la mort, et la faiblesse des doutes que l'on cherche à élever contre l'immortalité de l'âme. Le cinquième chant, dans lequel paraît un homme du monde, qui, dégoûté des vanités de ce siècle, quitte la cour pour embrasser la vie religieuse, est travaillé avec un soin particulier. C'est d'après ce poème que l'on doit juger Creuz. IV. *Essais sur l'homme*; du bonheur en général auquel il peut atteindre; de celui qu'il peut trouver en cultivant les sciences et les arts. Creuz développe et attaque souvent les principes que Rousseau a présentés sur ce sujet. V. Poème philosophique, sous le titre de *Pensées lucrésiennes*, en quatre livres. Suivant la manière de Lucrèce, Creuz parle, dans les deux premiers livres, de l'origine et de la nature des choses. Dans les deux derniers, il démontre qu'il y a en nous une substance immatérielle, dont il explique les propriétés. Il reste aussi de Creuz des lettres en prose sur différents objets de littérature. Partout on reconnaît le philosophe sage et profond, le littérateur nourri de la lecture des bons auteurs grecs et latins. Par le soin qu'il donnait à son style, il a contribué à la régénération qui, dans le commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, s'opéra dans la littérature allemande. Sa tragédie de *Sénèque*, qui eut d'abord quelques succès, est entièrement tombée; il abandonna, et avec raison, le genre dramatique et lyrique, pour se livrer entièrement à la poésie didactique. La facture de ses vers n'est plus estimée depuis que l'Allemagne

possède dans Schiller, Wieland, Goethe et autres poètes, des modèles plus parfaits. — CREUZ (Matthieu), né à Andernach, a écrit trois comédies en vers allemands, qu'il a publiées à Cologne; les deux premières en 1522, la dernière en 1551. G—r.

CREUTZIGER, ou CRUGIGER (GASPARD), théologien protestant, né à Leipzig le 1<sup>er</sup> janvier 1504, fut recteur à Magdebourg, et professeur à Wittenberg. Il s'attacha à Luther, auquel il fut très utile dans la traduction de la Bible en allemand; il l'accompagna aux conférences de Marbourg, de Wittenberg, de Worms, etc., et s'arrêta en 1539 à Leipzig, pour aider à y introduire la réformation. Il mourut le 16 novembre 1548, à Wittenberg. Il a écrit: I. *De ordine discendi; De puritate doctrinæ in ecclesiâ conservandâ; oratio, unâ cum duabus Lutheri ac Ph. Melancthonis ad dissidentes theologos missis epistolis*, 1556, Kiel, 1709, in-8°; *De dignitate studiorum theologorum et ministerio ecclesiastico*: on trouve ces trois discours dans les œuvres de Melancthon; II. *Epistola ad M. Casp. Bornerum*, que Hoffman a publiée dans l'histoire de la réformation de Leipzig; III. quelques ouvrages également en latin, sur la Bible et sur des sujets théologiques. — CREUTZIGER (Gaspard), son fils, né en 1525, professeur à Wittenberg, chassé de là parce qu'il s'était attaché à la doctrine de Calvin, prédicateur à Cassel, y mourut le 16 avril 1597. Il a écrit, *De justificatione et bonis operibus*, et quelques ouvrages polémiques. — CREUTZIGER (George), petit-fils de Gaspard le père, né en 1575, professeur de logique, de langue hébraïque, et ensuite de théologie à Marbourg, mort le 3 juillet 1637, a publié: *Harmo-*

*nia linguarum quatuor cardinalium, hebraicæ, græcæ, latinæ et germanicæ*, Francfort, 1616, in-fol. L'auteur place d'abord le nom hébraïque, qu'il compare ensuite avec les noms grec, latin et allemand qui expriment la même idée. L'ouvrage comprend deux mille cent mots, comparés de cette manière. G—r.

CREUZÉ-LATOUCHE (JACQUES-ANTOINE), né à Chatellerault en 1749, étudia le droit à Poitiers, et vint exercer à Paris les fonctions d'avocat; mais dégoûté de cette profession, il se rendit en Suisse pour observer les mœurs de ses habitants, et à son retour il acheta la charge de lieutenant de la sénéchaussée de Chatellerault. Pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il s'adonna à l'économie rurale, et envoya les résultats de ses observations à la société d'agriculture de Paris, qui le nomma l'un de ses associés. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de publier en 1785 un ouvrage intitulé: *De l'union de la vertu et de la science dans un jurisconsulte*, in-8°. Aux approches de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, dirigea les délibérations de l'assemblée provinciale de Poitiers, fut envoyé à l'assemblée constituante, et y parla plusieurs fois sur des matières d'administration et de finances. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent à la haute cour nationale en 1791, et son département le nomma ensuite à la convention, où il s'occupa principalement d'administration et d'agriculture. Il vota la détention de Louis XVI, et son bannissement à la paix. Il s'opposa avec courage à la loi désastreuse du *maximum*. Après le 9 thermidor, il fut membre du comité de salut public et de la commission des onze qui présenta le pro-

jet de la constitution de l'an 5, et c'est d'après ses observations, qu'à côté de la déclaration des droits de l'homme, on plaça celle de ses devoirs. Réélu au conseil des anciens, il y fit différents rapports, entre autres sur les émigrés, les prêtres, les loteries, les contributions, etc. L'étendue de ses connaissances et sa facilité lui permirent de parler sur toutes les grandes questions qui furent agitées pendant cette session orageuse, et il obtint une influence qu'il conserva au conseil des cinq-cents où il passa en l'an VII (1799). Après le 18 brumaire, il fut nommé sénateur, et il mourut le 22 septembre 1800. Creuzé-Latouche a été membre de l'institut au moment de son organisation; il appartenait à la classe des sciences morales et politiques, où il a lu plusieurs écrits sur l'économie publique et un mémoire intitulé : *De la tolérance philosophique, et de l'intolérance religieuse*. Ce mémoire, qui se trouve dans le recueil de la classe, a été imprimé séparément en 1797, in-8°. On lui doit encore une excellente *Description topographique du district de Chatellerault*, avec une carte du pays, Chatellerault, 1790, in-8°, et des *Réflexions sur la vie champêtre*, imprimées dans le tome IV des *Mémoires de la société d'agriculture de la Seine*. Il a laissé manuscrits une *Description des départements de la Marne et des Ardennes*, et un *Voyage* dans les départements de la rive gauche du Rhin et de la Hollande, qu'il avait parcourus en 1799. B—G—T.

CREVECOEUR (PHILIPPE DE), seigneur d'Esquerdes, était fils de Jacques de Crevecoeur, qui avait été fait chevalier de la Toison-d'or, par Philippe-le-Bon, en 1455. Philippe, chevalier du même ordre, était gouver-

neur de plusieurs places pour Charles-le-Téméraire. Il commandait à la journée de Mont-Ihéry (1465), et au saccagement de Liège (1468). Il servit fidèlement son maître jusqu'au terme de la carrière de ce prince, tué devant Nancy en 1477, et alors il avait déjà la réputation d'un grand capitaine; mais il abandonna la jeune héritière de Bourgogne, et, gagné par Comines, il passa au service de Louis XI, qui lui conserva tous ses gouvernements. Bientôt il travailla avec une ardeur infatigable à déponiller la fille de son bienfaiteur d'une partie de ses états. Il commença par livrer la ville d'Arras, et il ne dut pas voir sans quelque honte plusieurs bourgeois, martyrs de leur fidélité, aimer mieux recevoir la mort que de crier *vive le roi!* Crevecoeur investit St-Omer, et ne put prendre cette place. Il commandait l'armée française à la bataille de Guinegate (1479). Il mit en déroute la cavalerie des Flamands, la poursuivit jusqu'à Aire, et fit neuf cents prisonniers; mais tandis qu'il était emporté par le succès, et que les francs-archers pillaient les bagages, l'infanterie flamande tomba sur eux, les mit en fuite, et le champ de bataille demeura à Maximilien. Cet échec ne fit pas perdre à Crevecoeur la faveur de Louis XI. Cependant ce monarque voulut examiner lui-même l'emploi que ce guerrier avait fait des sommes qu'il avait reçues pour faciliter la reddition des places de l'Artois. Crevecoeur donna un mémoire détaillé, mais peu exact. Louis XI le discutait article par article; le guerrier, que cet examen embarrassait, se leva brusquement et dit : « Sire, avec cet » argent j'ai conquis les villes d'Arras, » de Hesdin, de Boulogne; rendez- » moi mes villes, et je vous rendrai » votre argent. — Par la pâque-dieu,

» répondit Louis, il vaut mieux laisser  
 » le moustier où il est » et il ne lui parla  
 plus de cette affaire. En 1480, Cre-  
 vecœur tint en échec toutes les forces  
 de Maximilien, qui raya son nom du  
 catalogue des chevaliers de la Toison.  
 Crevecœur, avait conquis plusieurs  
 places dans le Luxembourg, et prati-  
 qué des intelligences dans les Pays-  
 Bas, lorsque Louis XI le chargea d'al-  
 ler négocier à Gand le mariage du  
 dauphin avec Marguerite de Flandre,  
 fille de Marie de Bourgogne et de  
 Maximilien. (*Voyez* MAXIMILIEN).  
 Aussi habile dans les négociations que  
 dans la guerre, il fit échouer les me-  
 sures que Maximilien avait prises pour  
 se faire déclarer tuteur de ses deux  
 enfants, et ce prince fut forcé de don-  
 ner son consentement au mariage.  
 Crevecœur, nommé plénipotentiaire,  
 signa le fameux traité d'Arras, qui dé-  
 pouillait Maximilien et Philippe, son  
 fils, de plusieurs provinces. Maximilien  
 mécontent, voulut enlever sa fille  
 qui venait d'être remise à Crevecœur  
 par les Gantois, pour être conduite à  
 la cour de France; mais le guerrier  
 prit si bien ses mesures que Maximilien  
 ne put rien entreprendre. Depuis  
 cette époque, Crevecœur ne cessa de  
 fomenter dans la Flandre des divisions  
 que la maison d'Autriche ne put  
 surmonter. Louis XI mourant (1485)  
 recommanda à Crevecœur de s'attacher  
 à la personne du dauphin, et de  
 ne point le perdre de vue dans les  
 commencemens de son règne. Charles  
 VIII le nomma son lieutenant-général,  
 et lui donna le gouvernement  
 de Picardie. Crevecœur surprit St.-  
 Omer, fit dresser les échelles, monta  
 lui-même avec quelques soldats, égorga  
 les sentinelles, réunit sa troupe  
 dans la place publique, et tout à coup  
 fit sonner tous les instrumens de  
 guerre, et les soldats jetèrent de

grands cris. Les bourgeois éveillés en  
 sursaut ne purent ni se reconnaître,  
 ni se rallier, et prêtèrent serment de  
 fidélité à Charles VIII. Ainsi fut con-  
 quise une place contre laquelle avaient  
 échoué toutes les forces et tous les ar-  
 tifices de Louis XI. Deux mois après,  
 Crevecœur s'empara de Téroüane avec  
 le même bonheur, en gagnant, par l'es-  
 poir des récompenses, celui qui avait  
 la charge de sonner le beffroi à l'ap-  
 proche des ennemis. Il était entré de-  
 puis deux jours dans Téroüane, lors-  
 qu'il attira dans un piège le duc de  
 Clèves, défit son armée, et fit prison-  
 niers le comte de Nassau et plusieurs  
 autres seigneurs. Les Anglais s'étant  
 réunis au parti de Maximilien, Cre-  
 vecœur éprouva quelques revers (1489).  
 Alors les Flamands et les Gantois ré-  
 voltés formaient la principale force de  
 son armée; mais ces peuples, jaloux  
 des Français, paraissaient moins  
 craindre une défaite que des succès  
 trop éclatants. Cependant Crevecœur  
 mettait à profit toutes les fautes des  
 ennemis. Il fut fait maréchal en 1492,  
 et nommé plénipotentiaire à Etaples,  
 où, le 5 novembre, il signa la paix  
 conclue entre la France et l'Angleterre.  
 Il s'opposa fortement, dans le conseil,  
 à ce que l'expédition de Naples fût  
 entreprise, du moins dans la saison  
 avancée où l'on se trouvait alors  
 (août 1494). Malheureusement, cet  
 avis ne fut point adopté. Charles VIII  
 lui donna le commandement de l'ar-  
 mée, mais arrivé à la Bresle, petite  
 ville du Lyonnais, il y tomba malade  
 et mourut sans postérité. « Leroi le re-  
 » gretta si fort, dit Brantôme, que ren-  
 » voyant son corps pour être enterré à  
 » Notre-Dame de Boulogne, où il Pa-  
 » vait demandé, le roi commanda que  
 » par toutes les villes où il passerait  
 » on lui fit pareil honneur qu'à lui. » —  
 « C'était, ajoute Brantôme, un très

» grand et ancien capitaine, et était le  
» principal colonel du roi. » V—VE.

CREVENNA (PIERRE-ANTOINE), appelé ordinairement *Bologaro Crevenna*, homme d'une grande richesse et d'une grande instruction, naquit à Milan. Il tenait une grande partie de sa fortune de Jacques-Philippe Bologaro, son beau-père. Crevenna livré au commerce, ne négligea pas les lettres; il recueillit et étudia une immense quantité d'ouvrages. Il publia lui-même le catalogue de sa belle bibliothèque, sous ce titre : *Catalogue raisonné de la collection de livres de M. Pierre-Antoine Crevenna*, Amsterdam, 1776, 6 vol. in-4°. Il y a mis des notes, dans quelques-unes desquelles il relève modestement des erreurs de DeBure. Jérôme de Bosch, qui, comme l'a remarqué M. Boissonade, ne laissait passer aucune occasion d'exprimer à ses amis la part qu'il prenait, soit à leur plaisir, soit à leur affliction, publia une pièce en vers latins, en l'honneur de cette Bibliothèque. Crevenna voulant se défaire d'une partie de ses livres, donna un second catalogue intitulé : *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. P. A. Crevenna*, Amsterdam, 1789, 5. vol. in-8°. Ce second catalogue renferme, dit M. Peignot, plus d'articles que le précédent; mais il y a peu de notes. Crevenna fit un voyage en Italie en 1792, et mourut à Rome le 8 octobre de cette année. Quelque temps après parut un troisième *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Pierre-Antoine Bologaro Crevenna, qui sera vendu publiquement*, Amsterdam, 1795, in-8°. Crevenna s'était occupé d'une *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*. Il avait annoncé lui-même qu'il la ferait paraître aussitôt que le permettrait la gravure du grand nombre de plan-

ches qui devait l'accompagner. Il ne s'était pas borné à faire calquer trois ou quatre lignes d'un livre; mais il avait pris ordinairement la première et la dernière page de chaque ouvrage où se trouvent le plus souvent la date de l'édition ainsi que le nom de la ville et de l'imprimeur. On doit regretter non seulement que Crevenna n'ait pas achevé son ouvrage, mais encore qu'on n'ait pas publié ce qu'il en avait déjà fait.

A. B—T.

CRÉVIER (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), né à Paris, en 1693, d'un ouvrier imprimeur, fut un des élèves les plus distingués du célèbre Rollin, devint professeur de rhétorique au collège de Beauvais, remplit cette chaire pendant plus de vingt ans, avec autant de zèle que de succès, et mourut à Paris, le 1<sup>er</sup>. décembre 1765, après avoir donné au public divers ouvrages plus utiles que brillants. Continuateur de l'*Histoire romaine* de Rollin, il en publia les huit derniers volumes. Le public y trouva un ensemble mieux tissu, des matériaux mieux disposés, des réflexions plus habilement fondues dans le corps de l'histoire, et moins de digressions étrangères au sujet; mais le disciple est bien inférieur au maître pour la noblesse de la diction et le charme du style. Ce travail le conduisit à une autre entreprise, celle de l'*Histoire des Empereurs, jusqu'à Constantin*, 1750, 6 vol. in-4°, et 12 vol. in-12, 1765 et années suivantes. Cet ouvrage offre les mêmes défauts que le précédent. L'auteur n'est pas toujours heureux dans le choix des détails, et son style, diffus et sans grâce, n'offre que trop de latinismes; mais la critique aurait dû remarquer l'ordre et l'enchaînement des faits, des réflexions sages, des sentiments vertueux, et surtout faire valoir le parti que l'auteur a tiré des



matériaux ingrats qu'il avait à mettre en œuvre. En effet, s'il est soutenu par Tacite dans l'histoire des premiers Césars, il n'a bientôt plus d'autres guides que les écrivains sans critique et sans talent qui composèrent l'*Histoire Auguste*. On doit encore à Crévier : I. *Trois lettres sur le PLINE du P. Hardouin*, Paris, 1725, in-4° ; II. *Titi-Livii Patavini Historiarum Libri XXXV, cum notis*, 1748, 6 vol. in-4°. Cette édition, enrichie de notes judicieuses et savantes, et précédée d'une préface ingénieuse et trop oratoire peut-être, mais toujours élégante, a été appréciée par les savants étrangers, qui n'en parlent qu'avec la plus grande estime. L'éditeur en a extrait lui-même une édition en 6 vol. in-12, à l'usage des écoles, Paris, 1747. III. *Histoire de l'université de Paris*, depuis son origine jusqu'en 1600, Paris, 1761, en 7 vol. in-12 : c'est une abréviation de la grande histoire d'*Egasse du Boulay*. Cet ouvrage est très estimable pour les recherches, mais l'auteur s'est livré, encore plus qu'ailleurs, à sa tendance naturelle vers la sécheresse et la diffusion, et son style, moins soutenu par le sujet, est d'une familiarité qui va jusqu'à la négligence. IV. *Observations sur l'Esprit des Lois* ; Crévier n'était pas de force à juger Montesquieu, et cette critique superficielle, en faisant plus d'honneur à sa piété qu'à son talent, lui valut vraisemblablement la haine de Voltaire, dont les mots, moins justes que piquants, ont déterminé si souvent le jugement de la nation. V. *Remarques sur le Traité des études de Rollin*, Paris, 1780, in-12 ; VI. *Rhétorique française*, Paris, 1765, 2 vol. in-12 ; c'est encore une des meilleures qui existent ; l'auteur y expose avec beaucoup d'art, de méthode et de netteté, les préceptes d'Aristote,

de Cicéron et de Quintilien, et choisit assez bien ses exemples ; mais il y manque ce charme, ce naturel, cette éloquence douce et insinuante qui rendent si agréable la lecture du second volume du *Traité des Etudes*. Cette *Rhétorique* a été souvent réimprimée. Crévier a eu part aussi à la révision de l'*Anti-Lucrèce*, avec Coffin et Lebeau. On a observé à sa louange qu'attaché aux disciples de Port-Royal, il a écarté avec soin de ses compositions tout ce qui porte le caractère de l'esprit de parti. Cet homme estimable, cet écrivain laborieux a été jugé un peu sévèrement, et nous croyons qu'un examen plus approfondi de ses titres littéraires amènerait les critiques à lui rendre plus de justice. N—L.

CREXUS ; musicien grec, contemporain de Timothée, fut, comme ce dernier, par ses innovations, un des auteurs de la ruine de son art. Plutarque, l'associant à Philoxène et au musicien de Milet, les qualifie tous trois de trop hardis, et d'amateurs de nouveautés. Ils s'attachèrent, dit-il, au rythme connu sous les noms de *philanthrope* et de *thématique*, rythme que Burette pense être l'ionien. Il est arrivé, ajoute-t-il, que le petit nombre de cordes, la simplicité et la gravité de la musique ancienne, la font paraître aujourd'hui bien surannée. Dieu sait si ce qui arrivait du temps de Plutarque est advenu de nos jours ! Quoi qu'il en soit, Crexus passe pour être le premier qui ait fait entendre, séparément du chant, le jeu des instruments ; de même que, chez les Romains, Livius Andronicus sépara le geste de la déclamation. Cette innovation fut la suite d'une autre. Archiloque, pour faire ressortir davantage la beauté des vers iambiques, en avait divisé l'exécution musicale en deux parties : on *prononçait*

simplement les uns pendant le jeu des instruments, et les autres se *chantaient* au son de ces mêmes instruments. Crexus adopta cette distinction, et l'appliqua au dithyrambe. Quoique la comparaison ne soit point rigoureusement exacte, on se fera une idée de ce mode d'exécution, en rapprochant notre récitatif de ce que nous appelons chant. Du reste, on ne doit point perdre de vue que l'accompagnement instrumental des anciens ne ressemblait au nôtre en aucune manière; car les flûtes et autres instruments exécutaient exactement les mêmes notes que la voix, et la suivaient, comme dit Plutarque, son pour son ( πρὸς χορῶν ): « ce qui nous porte à croire que, par ce jeu des instruments séparé du chant, on ne doit entendre qu'une reduplication, une répétition des mêmes chants, et non d'autres modulations. Il serait plus difficile de déterminer quelles étaient les intonations de la partie instrumentale, pendant le *prononcé* des vers iambiques et des dithyrambes; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. Crexus, dont Fabricius n'a point parlé dans sa *Bibliothèque grecque*, et qui ne nous est connu que par ce qu'en dit Plutarque dans son *Dialogue sur la musique*, vivait environ quatre cents ans avant l'ère vulgaire. Nul nom, dit Burette, ne pouvait, mieux que le sien, convenir à un musicien, car le verbe *χορῶν* signifie jouer de la flûte ou de la cithare.

D. L.

CRICHTON (JACQUES), surnommé l'*Admirable*, naquit en Ecosse, en août 1560, d'une famille alliée à la maison royale. Elevé avec le roi Jacques par Buchanan, il avait dès l'âge de vingt ans atteint la connaissance de tout ce que l'on savait de son temps, parlait et écrivait parfaitement vingt langues différentes, jouait de toutes

sortes d'instruments, et excellait dans tous les exercices du corps. Alors il commença ses voyages; arrivé à Paris, il fit afficher à la porte de tous les établissements dépendants de l'université un placard par lequel il invitait tous ceux qui étaient versés dans une science quelconque à venir dans six semaines au collège de Navarre, à neuf heures du matin, disputer avec lui en vers ou en prose, en hébreu, en syriaque, en arabe, en grec, en latin, en espagnol, en français, en italien, en anglais, en hollandais, en flamand, ou en esclavon, au choix d'un chacun. En attendant le terme fixé, au lieu de s'appliquer à l'étude, il ne s'occupait que de la chasse, du manège, d'exercices militaires, de jeux de dés et de cartes, de la paume, de la danse et de la musique. Cette conduite indisposa tellement les étudiants qu'au-dessous de l'affiche placée à la porte du collège de Navarre, ils écrivirent ces mots : « Quiconque voudra rencontrer ce prodige de perfection, le trouvera facilement au cabaret ou dans un mauvais lieu. » Néanmoins, au jour désigné, Crichton, plus heureux que Thaumaste l'anglais, qui, ayant fait un défi semblable, fut vaincu par Panurge, répondit depuis neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, à la satisfaction des auditeurs, à toutes les questions qui lui furent proposées. Le président, après l'avoir comblé d'éloges, lui donna, en témoignage de l'affection et de l'estime de l'université, une bague de diamants et une bourse pleine d'or. La salle retentit d'applaudissements, et l'on n'appela plus le jeune écossais que l'admirable Crichton. Son historien ajoute qu'il fut si peu fatigué de cet exercice, qu'il alla le lendemain au Louvre, courut la bague, et gagna quinze fois de suite. On le voit ensuite à Rome proposer le même défi qu'à

Paris, et s'en tirer avec un succès aussi brillant. Mais une pasquinade qui le comparait aux bateleurs et aux charlatans le fit sortir de cette ville. Se trouvant à Venise, il se lia d'une amitié étroite avec Alde Manuce et d'autres savants, auxquels il présenta des vers à la louange de la ville et de l'université. Quand il parut devant le doge et le sénat, il prononça un discours si éloquent et le débita avec tant de grâce, qu'il reçut des remerciements de ce corps illustre, et bientôt l'on ne parla partout que de ce phénix. Il soutint aussi à Venise des disputes avec le plus brillant succès, et sa réputation s'accrut tellement qu'il vint de tous côtés des personnes pour le voir. Mais au milieu de ses triomphes, Crichton tomba malade à Venise; on lui conseilla d'aller à Padoue. Le lendemain de son arrivée, en 1581, tous les savants de cette ville se réunirent dans la maison où il était logé; Crichton prononça un discours en l'honneur de la ville, de l'université, et de la compagnie qui l'honorait de sa présence. Il disputa ensuite pendant six heures avec les plus habiles professeurs sur toutes sortes de sujets, et exposa notamment les erreurs d'Aristote et de ses commentateurs, avec une habileté, une profondeur, et en même temps une modestie telles, qu'il excita l'admiration de l'assemblée. Il finit par improviser un éloge de l'ignorance, si ingénieux et si élégant, qu'il causa la plus vive surprise à ses auditeurs. Le plaisir que l'on avait goûté à l'entendre engagea les Padouans à prier Crichton de tenir au palais épiscopal une séance pareille, où il obtint encore des applaudissements universels. Ses succès excitèrent l'envie; pour confondre ceux qui voulaient déprécier son mérite, Crichton annonça dans une affiche qu'il prouverait devant l'u-

niversité que les erreurs d'Aristote et de ses sectateurs étaient innombrables, que les derniers surtout avaient erré dans l'explication qu'ils avaient donnée des opinions de leur maître, et dans leur manière de traiter la théologie. Il promit en outre de réfuter les chimères de certains professeurs de mathématiques, de disputer sur toutes les sciences, et de répondre à toutes les objections qui lui seraient faites. Il s'engagea à soutenir le débat, soit par la voie ordinaire de la logique, soit par les nombres et les figures mathématiques, soit en cent sortes de vers, au choix des opposants. Manuce nous apprend que Crichton sortit avec une gloire nouvelle de cette épreuve qui dura trois jours. Crichton alla ensuite à Mantoue, où se trouvait un spadassin qui avait vaincu les plus fameux maîtres en fait d'armes de l'Europe, et avait récemment tué trois personnes. Le duc de Mantoue était désolé d'avoir accordé à cet homme une protection qui entraînait de si funestes conséquences. Crichton, informé de ces particularités, offrit ses services au duc, en s'engageant à chasser le ferrailleur non seulement de la ville, mais de toute l'Italie, et à le combattre pour 1500 pistoles. Le duc eut beaucoup de répugnance à exposer à un combat aussi hasardeux les jours d'un homme aussi accompli; mais vaincu par ses importunités, et rassuré par tout ce qu'il avait entendu raconter de son adresse, il souscrivit à sa demande, et fixa le jour et le lieu du combat. Crichton fut vainqueur, et, aux acclamations de tous les spectateurs, perça son adversaire de trois coups mortels. Il ajouta à la gloire qu'il acquit en cette occasion, en distribuant le prix de sa victoire aux veuves des trois infortunés qui avaient succombé sous les coups du spadassin. Le duc de Mantoue, en-

chanté des talents extraordinaires et des hauts faits de Crichton, le nomma précepteur de son fils, Vincent de Gonzague, que les historiens ont représenté comme un jeune homme turbulent et débauché. On dit que Crichton, pour témoigner sa gratitude à son bienfaiteur, composa une comédie dans laquelle il exposa et ridiculisa les faiblesses et les fautes auxquelles les hommes sont sujets dans tous les états de la vie, et qu'il joua lui-même dans cette comédie quinze rôles différents, avec une grâce et un naturel inimitables. Quelque temps après, se promenant un soir dans les rues de Mantoue en jouant de la guitare, il fut attaqué par douze hommes masqués. Ceux-ci ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient affaire à un homme d'une habileté plus qu'ordinaire; car ils ne purent tenir pied contre lui. A la fin, le chef des assaillants ayant été désarmé, ôta son masque, et lui demanda la vie, en lui disant qu'il était le prince son élève. Crichton tomba aussitôt à genoux, exprima au prince combien il était peiné de la méprise, lui représenta qu'il n'avait fait que se défendre, et que, s'il en voulait à sa vie, il en était le maître; puis, prenant son épée par la pointe, il la présenta au prince, qui, irrité de l'affront qu'il croyait avoir reçu, la plongea aussitôt dans le cœur de Crichton. On ne sait si ce fut la jalousie ou l'effet d'un égarement causé par l'ivresse qui fit commettre à Vincent de Gonzague une action aussi basse et aussi atroce; mais quel que soit le motif qui causa la mort de Crichton, tous les auteurs qui ont parlé de lui s'accordent à dire qu'il périt dans une rencontre de ce genre, et la plupart disent que ce fut au mois de juillet 1585. Tels sont les détails qui nous ont été transmis sur ce personnage extraordinaire; quelques-uns de

ses biographes ont sans doute exagéré en racontant plusieurs de ses actions; des critiques ont même révoqué en doute une partie de celles qui se trouvent dans cet article. Le docteur Mackenzie, un de ses biographes, trompé par un abrégé latin des *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, cite cet écrivain comme témoin oculaire des succès que Crichton obtint à Paris; mais s'il eût consulté l'original, il aurait vu que Pasquier parle d'un phénomène du même genre qui étonna Paris, en 1445. D'autres ont prétendu que Crichton ne séjourna jamais à Paris; mais que, forcé par les troubles civils de quitter l'Écosse, son père l'envoya directement à Venise. Alde Manuce, contemporain et ami de Crichton, est l'auteur qui paraît en avoir parlé avec le plus d'exactitude, quoiqu'avec un peu d'emphase. Il lui dédia en 1581 ses *Paradoxes* de Cicéron. Si l'on juge de l'habileté de Crichton par ce qui nous reste de lui, on ne s'en fera pas une bien haute idée; mais la critique la plus sévère ne peut, après avoir balancé tous les témoignages, refuser de reconnaître que Crichton possédait un savoir prodigieux pour son âge, et que ses dispositions naturelles durent faire naître les plus hautes espérances. La plupart des biographes qui ont parlé de Crichton l'ont fait d'après le récit de Thomas Urquhart, aussi rempli d'exagération que dénué de critique. Les faits ont été beaucoup mieux éclaircis dans un mémoire manuscrit de lord Buchan, lu à la société des antiquaires d'Édimbourg, et dont l'extrait se trouve dans l'*Encyclopædia britannica*, édition de 1795. Dempster, un de ses biographes, a donné la liste suivante de ses ouvrages : I. *Odæ ad Laurentium Massam*; II. *Laude Patavinæ*; III. *Ignoracionis laudatio*; IV. *De impulsu suo Venetias*

V. *Odæ ad Aldum Manutium* ; VI. *Epistolæ ad diversos* ; VII. *Præfationes solennes in omnes scientias sacras et profanas* ; VIII. *Judicium de philosophiâ* ; IX. *Errores Aristotelis* ; X. *Arma an literæ præsent, controversia oratoria* ; XI. *Refutatio mathematicorum* : il faut y ajouter , XII. *Epicædium ill. et rev. cardinalis Caroli Borromæi, ab Jacobo Critonio Scoto*, Milan, 1584, in-4°, élégie de quatre-vingt-six vers, faite à la prière de J. Ant. Magi le lendemain de la mort du saint archevêque. Cette petite pièce, presque improvisée, est extrêmement rare ; on la trouve à Paris à la Bibliothèque impériale. Elle offre de la facilité, mais quelques réminiscences et plusieurs hémistiches pris dans les poètes classiques. E—s.

CRICHTON, ou CREYGHTON (ROBERT), professeur de grec à Cambridge, descendait des Stuarts par sa mère. Dans le temps des guerres civiles, il accompagna Charles I<sup>er</sup>. à Oxford, en qualité de chapelain. Charles II le nomma son prédicateur. Ayant suivi ce prince pendant son exil, il fut élevé en 1670, dans des temps plus heureux, à l'évêché de Bath et de Wells. Il mourut à Bath, le 21 novembre 1672, âgé de soixantedix-neuf ans. Se trouvant à Bruxelles, auprès de Charles II, il avait appris qu'un manuscrit grec contenant l'*Histoire du Concile de Florence*, écrite par un des prélats qui avaient accompagné le patriarche de Constantinople à ce concile, se trouvait entre les mains de G. J. Vossius ; ayant obtenu un congé de quelques mois, il vint trouver Vossius, qui lui remit le manuscrit ; Creyghton le traduisit en latin, et le publia, avec le texte, sous ce titre : *Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive Concilii Florentini*

*exactissima narratio, græcè scripta, per Sylv. Sguropulum, magnum ecclesiarcham, atque unum è quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui concilio interfuit*, la Haye, 1660, in-fol. Il dédia son ouvrage à Charles II, qui peu après quitta la Haye pour aller reprendre possession de ses états. Dans l'*Épître dédicatoire*, qui a dix-huit pages in-fol., l'auteur donne à ce prince de grandes louanges, et, dans sa *Préface*, qui est aussi très longue, il parle de l'état dans lequel se trouvait l'église grecque au 14<sup>e</sup>. siècle, et des raisons qui amenèrent à Florence l'empereur Jean Paléologue, ainsi que le patriarche de Constantinople. Le texte grec, qui est divisé en douze sections, mais dont la première manque dans le manuscrit, est un monument précieux pour l'histoire de l'empire de Constantin, dans les derniers moments de son existence, et pour celle de l'église et de la littérature des Grecs. L'auteur, dont le vrai nom est *Syropulus*, se sert du grec moderne, mais avec les terminaisons de l'ancien ; il parle le langage dont on se servait alors à la cour de Constantinople, le même aussi qu'employaient les empereurs dans les chrysobulles ou bulles d'or accordées à cette époque. Léon Allacci, dans ses *Exercitationes in R. Creightonis apparatus, versionem et notas ad historiam concilii florentini scriptam à Sylv. Sguropulo*, Rome, 1674, in-4°, relève vivement les fautes de Creyghton (F. Claude SAURAU et SYROPULUS). G—Y.

CRIGNON (PIERRE), poète français, né à Dieppe vers la fin du 15<sup>e</sup>. siècle, remporta plusieurs prix de poésie au Puy de la Conception de Rouen, et ses vers ont été imprimés dans les recueils de cette académie. Il

était ami de Jean Parmentier, autre poète, son compatriote, et il l'accompagna en 1550, dans un voyage aux Indes orientales. Parmentier fut atteint à Sumatra, d'une fièvre chaude, dont il mourut; son frère Raoul, qui l'avait suivi, ne lui survécut que peu de jours. De retour à Dieppe, Crignon rassembla les vers de Parmentier, et les fit imprimer à Paris, en 1551, in-4°, avec un *Prologue* contenant l'éloge des deux frères, et un poème intitulé: *Célébration sur la mort de Raoul et Jean Parmentier*. Dans un manuscrit daté de 1554, Crignon parle de la déclinaison de l'aiguille aimantée, et G. Delisle citait cette observation comme la plus ancienne qui fût connue (*Acad. des sciences, hist.* année 1710); mais il paraît que ce phénomène était connu dès 1492 (*F. COLOMB*).

W—s.

CRILLON (LOUIS DE BALBE, ou BALBIS DE BERTON DE), ami de Henri IV, et l'un des plus grands guerriers du 16<sup>e</sup>. siècle, était fils de Gilles de Balbe, comte de Berton, et de Jeanne de Brissac. Il naquit à Murs en Provence, l'an 1541. Sa famille, originaire du Piémont (*Voy. BALBES*), était alliée aux Valois. Reçu chevalier de Malte au bercau, il prit, comme cadet, le nom de *Grillon* ou *Crillon* d'une terre de son père, et ce nom, illustré par lui, fut adopté dans la suite, par les chefs de sa maison. Le soldat l'appelaient *l'Homme sans peur*; Charles IX, Henri III et la reine Marguerite le saluaient du nom de *Brave*, et Henri-le-Grand le surnomma *le Brave des braves*. Sa franchise égalait son courage; généreux et désintéressé, il ne fut pas moins célèbre par ses vertus que par ses exploits. Il se distingua sous cinq règnes (Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV). Un historien a dit que

« les preuves qu'il donna de sa valeur »  
 » approchent plus près de la vanité »  
 » des romans que de la vérité de l'histoire. » (Girard, *Vie du duc d'Espèron*.) Ses grandes actions furent presque toutes achetées de son sang  
 « Il avait été couvert, dit Brantôme »  
 » d'une infinité de blessures, sans »  
 » avoir pu mourir par elles, les ayant »  
 » toutes reçues de la belle façon. » Il fit ses études à Avignon. La course de la lutte, l'équitation et le maniement des armes furent les jeux de son enfance. Le duc de Guise, ami de son père, se l'attacha, et le fit son aide-de-camp (1557). Calais était alors au pouvoir des Anglais, qui avaient employé onze mois à le prendre. Le duc de Guise veut enlever cette place; le jeune Crillon s'élance le premier à la brèche, jette le commandant dans le fossé, et le huitième jour du siège Calais est rendu. Guines a bientôt le même sort; Crillon, âgé de dix-sept ans, s'était montré le premier sur les remparts. Après ces brillantes actions le duc de Guise présentant Crillon à Henri II, lui dit: « Ce gentilhomme » n'a d'autre fortune que son épée. » mais, je me fais fort qu'elle deviendra un jour redoutable aux ennemis mis de V. M. » Le roi donna une bénéfice à Crillon. Dans la suite, il eut l'archevêché d'Arles, les évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sens, de St-Papoul, et l'ancienne abbaye de l'île Barbe. A cette époque on donnait aux laïques des bénéfices qu'ils faisaient desservir par des ecclésiastiques appelés *custodinos*. Crillon fut bientôt nommé capitaine de cinq cents hommes d'armes, dans une légion que commandait le baron des Adrets; mais la droiture et la franchise du jeune chevalier ne pouvant sympathiser avec le caractère du terrible baron, il obtint de servir comme simple volontaire.

La conjuration d'Amboise ne tarda point à éclater (1560). Crillon, trop dévoué peut-être au duc de Guise, attaqua par son ordre les conjurés, fit main basse sur eux, et ils furent tous tués, ou pris, ou dispersés. En 1562, il se signala au siège de Rouen, et pénétra le premier dans cette ville prise d'assaut. A cette époque l'ambition des Guises, des Condés, des Châtillons et des Montmorencis; les intérêts de la religion et les intrigues de la cour, déchiraient la France et agitaient tous les esprits. Crillon ne connut jamais d'autre parti que celui de la monarchie, que celui des chefs qui la gouvernaient. Il se trouva aux principales batailles qui furent livrées sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. A la bataille de Dreux, où le connétable venait d'être fait prisonnier, Crillon aperçoit Condé renversé par terre, et tendant la main au prince pour l'aider à se relever : « Avance d'Amboise », dit-il au fils du connétable, « c'est à toi d'échanger ton père contre ce prince, et à moi de respecter le sang de nos rois. » Il fond ensuite sur l'infanterie des calvinistes, la rompt, la taille en pièces, fait changer la fortune du combat, et reçoit deux blessures. Il fut aussi blessé à la bataille de St-Denis, à celle de Jarnac et au siège de Poitiers. Les sorties qu'il faisait de cette place, et les succès qu'il obtint, décidèrent Coligny à se retirer. Bientôt après, il se trouva aux plaines de Maucontour, se mit à la tête du corps qui poursuivait les fuyards, et en fit un grand carnage. C'est dans cette journée qu'un soldat calviniste, embusqué, tira un coup d'arquebuse sur Crillon, et le blessa au bras. Crillon courut sur lui, et allait le percer de son épée, lorsque se jetant à ses pieds, son assassin lui demanda la vie : « Rends grâce à ma religion, dit le héros,

» et rongis de n'en être pas : je te » donne la vie. » Vainqueur à Moncontour, le duc d'Anjou assiégeait St-Jean-d'Angély. Crillon monte le premier à l'assaut, sous les yeux de Charles IX et de Catherine; il est maître de la place, mais il est blessé dangereusement. Le roi vient le visiter, lui tend la main, et l'embrasse en disant : « Brave Crillon. » Et depuis ce jour, cette glorieuse épithète ne fut jamais séparée de son nom. Pendant la courte paix qui fut signée à St-Germain-en-Laye (1570), la valeur de Crillon ne put rester oisive. Selim II avait conquis l'île de Chypre sur les Vénitiens. La terreur des armes musulmanes remplissait l'Europe; une ligne fut conclue, une grande flotte rassemblée, et la fameuse bataille de Lépante livrée en 1571. Crillon, simple chevalier sur les galères de Malte, ne voulut point rester obscur dans cette action. Quelques barques en mauvais état et mal armées suivaient à l'écart la flotte qu'elles auraient pu embarrasser. Aucun guerrier n'en désirait le commandement. Crillon le demande à D. Juan; il l'obtient en disant qu'il y trouvera la mort ou la victoire, et c'est avec ces frêles bâtiments qu'il ouvre le combat. Une flèche lui perce le bras; il l'en retire, et les Turks tombent en grand nombre sous ses coups. Les corsaires d'Alger et de Tripoli s'étaient emparés du vaisseau qui portait le commandant des galères de Malte; Crillon s'en aperçoit, attaque les barbaresques, et les force à relâcher leur proie. La victoire est complète; D. Juan charge Crillon d'en porter la nouvelle à Rome. Pie V, qui sait la part que le héros a prise à ce grand événement, l'embrasse, et accorde à sa maison le droit d'une chapelle qui a les mêmes privilèges que celles des papes (elle en a toujours joui à Avi-

gnon). Crillon arrive à la cour de France, et Charles IX lui dit : « Vous » êtes Crillon partout. » A cette époque, Bussy d'Amboise, qui se croyait le chevalier le plus brave du royaume, ne put supporter la réputation de Crillon. Il le rencontre dans la rue St.-Honoré, et lui demande avec une fierté insultante dans le ton et dans le regard : « Quelle heure est-il ? — » L'heure de ta mort, » répond vivement Crillon, et il met l'épée à la main. Le combat fut terrible, et il en eut couté la vie à l'un ou à l'autre, peut-être à tous les deux, si quelques seigneurs ne les eussent séparés. Quelque temps après arrivèrent les massacres de la St.-Barthélemi (1572). Crillon était trop estimé à la cour pour avoir été instruit de ce crime d'état avant son exécution ; mais il le blâma hautement. Il reçut plusieurs blessures et fit des prodiges de valeur au siège de la Rochelle que La Noue défendait contre le duc d'Anjou (1575). Ce prince venait d'être élu roi de Pologne ; il partit ; Crillon et Bussy l'accompagnèrent. Il fallut traverser l'Allemagne remplie de réfugiés mécontents et de princes que les derniers massacres avaient indignés. Crillon fit partout respecter la dignité royale. Bussy, à la suite d'une débauche de table, tira l'épée, blessa plusieurs gentilshommes saxons, fut arrêté et jugé digne de mort comme assassin. Il avait encore, la veille, provoqué Crillon en présence du roi. Crillon sollicita, obtint la liberté de son ennemi, et l'envoya défier au combat. Bussy monte à cheval, entre chez Crillon ; il avait laissé son épée à l'arçon de sa selle : « Je vous dois la vie, dit-il, et ma » reconnaissance me la fera toujours » sacrifier pour vous ; je ne déshonore » rerais, si je tirais l'épée contre mon » bienfaiteur, » et les yeux mouillés

de larmes, il tend la main à Crillon qui l'embrasse, et ils se jurèrent une amitié éternelle. Lorsque après la mort de Charles IX, le roi de Pologne vint occuper le trône de France, il s'arrêta à Venise, et le sénat se souvenant des grandes actions que Crillon avait faites à Lépante, l'admit au nombre des nobles citoyens de la république. A peine arrivé à Lyon, Henri III nomma Crillon gouverneur de Boulogne et du Boulonnais, et le fit mestre de camp d'un régiment qui prit le nom de Crillon. On sait que le duc d'Anjou avait mérité de s'asseoir sur le trône des Français, mais qu'il cessa d'en paraître digne dès qu'il y fut monté. Crillon osa vouloir réveiller dans Henri III les vertus du duc d'Anjou ; il fut écouté sans colère, mais non sans déplaisir. L'estime dont il jouissait put seule le sauver de la disgrâce, et il ne retira d'autre fruit de son zèle que l'indifférence du prince, la froideur des courtisans, et la haine des favoris. Vers le même temps, Fervaques fut accusé d'intelligences avec le roi de Navarre. Henri III, toujours extrême dans ses passions, et souvent furieux dans sa faiblesse, avait juré devant ses courtisans la mort de Fervaques, en protestant que la vie de celui qui avertirait ce traître lui répondrait de son évvasion. Crillon, n'écoutant que sa vertu, et voulant sauver à son maître un crime qui le rendrait plus odieux à ses sujets, va chez Fervaques : « Je ne vous demande, dit-il, aucun » aveu ; je veux même, pour justifier » ma démarche, vous croire innocent ; » le roi a juré votre mort, sauvez- » vous ». Fervaques l'embrasse, fuit et va se joindre au roi de Navarre. Cependant, Henri est instruit de son départ et soupçonne Crillon : « Fervaques, lui dit-il, avec un regard » sombre, vient de s'échapper ; con-



» naissez-vous celui qui l'a soustrait à  
 » ma juste vengeance ? — Oui, sire,  
 » répond Crillon. — Nommez-le. —  
 » C'est moi; je me serais cru l'assassin  
 » de Fervaques, si j'eusse gardé un  
 » secret qui lui eût coûté la vie. Que  
 » votre majesté dispose de la mienne;  
 » elle m'est moins précieuse que l'hon-  
 » neur d'avoir sauvé celle d'un sujet  
 » peut-être innocent, et dont le sang  
 » pourra un jour être utilement ré-  
 » pandu pour le service de V. M. »  
 Le roi étonné, garde quelque temps  
 le silence; enfin il s'écrie : « Comme  
 » il n'est qu'un Crillon dans le monde,  
 » ma clémence en sa faveur ne fait  
 » pas un exemple ». Le duc d'Alençon  
 s'étant réuni au roi de Navarre, Henri  
 soupçonna la reine Marguerite, sa sœur,  
 d'avoir favorisé son évasion. Il lui  
 défendit de sortir de son appartement,  
 et lui donna des gardes, auxquels il  
 fut défendu, sous peine de la vie, de  
 laisser entrer personne chez la prin-  
 cesse; tous les courtisans s'éloignèrent  
 d'elle. Crillon seul osant se présenter,  
 força, par ses regards et ses menaces,  
 l'entrée que les gardes lui refusaient.  
 » Je demeurai en cet état quelques  
 » mois, dit Marguerite dans ses mé-  
 » moires, sans que personne, ni même  
 » mes plus privés amis, m'osassent  
 » venir voir, craignant de se ruiner.  
 » A la cour, l'adversité est toujours  
 » seule, comme la prospérité est ac-  
 » compagnée et la persécution assistée  
 » de vrais et entiers amis. Le seul  
 » brave Crillon fut celui qui, mépri-  
 » sant toutes les défenses et toutes les  
 » défaveurs, vint cinq ou six fois en  
 » ma chambre, étonnant tellement  
 » les cerbères que l'on avait mis à  
 » ma porte, qu'ils n'osèrent jamais le  
 » dire ni lui refuser le passage ». La  
 guerre de la ligue avait éclaté; Crillon  
 s'y distingua par son courage et même  
 par ses vertus : Henri le nomma ser-

gent-général de bataille, au siège de  
 la Fère ( 1580 ). Il commanda l'at-  
 taque qui décida de la reddition de  
 cette place, et il y reçut plusieurs bles-  
 sures. L'année suivante, Henri lui  
 donna le régiment des gardes, et le  
 nomma chevalier de l'ordre du St.-  
 Esprit. « Puisque Crillon, lui dit-  
 » il, est obligé de quitter la croix de  
 » Malte, on ne l'appellera plus le  
 » chevalier de Crillon, mais on l'ap-  
 » pellerà toujours *le Brave* ». Bientôt  
 après il fut admis dans le conseil du  
 roi, et nommé lieutenant-colonel-gé-  
 néral de l'infanterie française, charge  
 qui fut créée pour lui, et supprimée  
 après sa mort. En 1586, il commanda  
 sous d'Espèron l'armée royale en  
 Provence, monta le premier, selon  
 son usage, à l'assaut de la Bréole, et y  
 fut blessé. La Provence fut bientôt sou-  
 mise, et la cour en renvoya tout l'hon-  
 neur à Crillon. Un soldat de la ligue  
 s'était chargé de l'assassiner; mais,  
 intimidé à l'aspect du héros, il ne  
 porta qu'un coup d'épée mal assuré.  
 Crillon méprisa ce vil sicaire, et le  
 laissa s'échapper. Il se trouva dans  
 Paris à la fameuse journée des bar-  
 ricades, et si Crillon eût été écouté,  
 la majesté royale n'eût point été avilie.  
 Il proposait d'opposer partout la force  
 à la sédition; mais la pusillanimité du  
 prince laissa la populace pousser les  
 barricades jusqu'à cinquante pas du  
 Louvre; et, lorsque le duc de Guise  
 y parut en maître, venant dicter la  
 loi à son souverain, un regard de  
 Crillon fit rougir et déconcerta le  
 chef de la ligue ( *Davila* ). Henri,  
 méprisé, haï, abandonné de ses  
 sujets, sortit précipitamment de  
 Paris, et Crillon, toujours fidèle, le  
 suivit dans sa fuite. Quatre mille  
 Suisses et cinq cents gardes françaises  
 étaient la seule armée qui restât au  
 monarque; mais les Suisses, arrivés à

Étampes, voulaient se retirer, et leur exemple pouvait ébranler les gardes. Crillon fait faire halte à son régiment; il se place au centre, harangue les soldats qui jurent de ne jamais l'abandonner; alors, il marche avec eux vers les Suisses qui étaient sous les armes: « Il faut, dit-il à leur colonel, » jurer que vous serez fidèle au roi, » ou vous battre à l'instant contre » moi ». Le colonel et les Suisses jurèrent qu'ils n'abandonneront point la cause de Henri. Ce prince embrasse Crillon et lui dit: « Je vous remercie, » mon brave, de la liberté, du trône » et de la vie que je vous dois. Sans » vous, abandonné et trahi, j'étais en » la puissance du duc de Guise ». Cependant Henri fit la paix avec la ligue; Guise fut nommé généralissime. Les états s'assemblèrent à Blois, et le meurtre de Guise fut résolu. Henri fait venir Crillon dans son cabinet: « Croyez-vous que le duc de Guise » mérite la mort?—Oui, sire.—Eh! » bien, c'est vous que je choisis pour » la lui donner. — J'y cours. — Ar- » rêtez, écoutez-moi: vous allez vous » battre avec lui, ce n'est pas ce que » je veux. Le titre seul de chef de la » ligue le rend criminel de lèse-ma- » jesté. — Eh! bien, sire, qu'il soit » jugé et exécuté. — Mais, Crillon, » sentez-vous le risque que je cours? » Je ne puis juridiquement punir mon » ennemi, et c'est un coup non prévu » qui doit lui arracher la vie. J'attends » de vous ce service important: l'épée » de comte en sera la récom- » pense ». Crillon confondu, se tait un moment, et répond: « Sire, la preuve » que me donne V. M. que ma con- » duité, jusqu'à ce jour irréprochable, » n'a pu me gagner son estime, m'en- » gage à me retirer dans ma famille; » je ne flétrirai point son nom par » une infamie. — Je vous connais,

» Crillon, et personne n'a plus de » part que vous dans mon estime; » mais songez que de la mort du duc » de Guise dépend ma sûreté; que » je ne puis me défaire de lui que » par surprise, et que vous seul..... »—Sire, n'achevez pas, permettez que » j'aie rougir, loin de la cour, d'avoir » entendu mon roi, pour qui je donne- » rais mille fois ma vie, me demander » le sacrifice de ma gloire. Ah! sire, j'en » mourrai de douleur. — C'est assez, » dit le roi, je vous connais, je vous » estime, je vous aime; donnez-moi » votre parole que vous n'avertirez » point le duc, comme vous avertîtes » l'ervaques, et votre parole me suf- » fira ». (1) L'assassinat des Guises avait eu pour but de perdre la ligue; il ne fit que l'étonner, et redoubla ses fureurs. Catherine l'avait, dit-on, prévu; elle en mourut de chagrin: d'Aumale fut fait gouverneur de Paris, Mayenne, lieutenant-général du royaume. Le duc d'Alençon n'était plus; Henri III n'avait point d'enfants, et le roi de Navarre, seul héritier du trône, allait se réunir à ce même Henri, lorsque le sceptre qu'il portait sans force et sans dignité, semblait près de passer dans des mains étrangères. Henri, ne se trouvant plus en sûreté à Blois, se retira à Tours. Mayenne voulut l'y surprendre et l'enlever; mais Crillon était avec son roi. Les ligueurs attaquent le faubourg avec furie; Crillon soutient le combat pendant six heures; mais il n'opposait que des forces trop inégales; enfin, les ligueurs pénétrèrent jusqu'au pont. Henri avait retrouvé dans ce jour de

(1) Cependant, on lit dans le *Journal de l'Étoile* que Crillon fut accusé, avec les maréchaux d'Aumont et de Biron, avec Révol, secrétaire d'état, et plusieurs autres, d'avoir été complice du meurtre des Guises, et qu'en 1589, la duchesse douairière les fit enter par trois trompettes, dans les carrefours de Paris, à comparoître en la *Conciergerie du Palais*.

danger tout le courage de sa jeunesse ; il combattait avec ses soldats. « Brave » Crillon, s'écria-t-il, c'est de vous » seul aujourd'hui que dépend le sort » de votre malheureux roi ». Crillon fit des prodiges. Engagé dans la mêlée, le roi allait périr d'un coup de pertuisanne. Un jeune guerrier se précipite devant lui, reçoit le coup mortel, et tombe aux pieds de son maître qu'il a sauvé : c'était le chevalier de Bertou, neveu de Crillon. Le pont allait être enlevé ; les troupes de Mayenne se renforçaient sans cesse ; Crillon n'avait qu'une poignée de soldats. Couvert de son sang et de celui des ennemis, ne pouvant plus se défendre contre le nombre, il se retire en frémissant, vers la tête du pont ; il en tient la porte entrouverte, fait rentrer ses gens, reçoit deux coups d'épée et une balle à travers le corps, passe le dernier et referme la porte. Le combat continuait encore avec acharnement, lorsque les troupes du roi de Navarre arrivent, et Mayenne est forcé de se retirer. Ainsi l'on vit, dans cette fameuse journée, un Crillon sauver la vie à son roi, et un autre Crillon lui sauver la couronne. Celui-ci, en combattant pour le roi de France, avait aussi combattu pour le roi de Navarre. Il était dangereusement blessé ; les deux rois le visitèrent, et il reçut de touchants témoignages de leur amitié. C'est alors que le roi de Navarre dit ces paroles mémorables qu'on lui entendit répéter lorsqu'il fut monté sur le trône de France : « Je n'ai jamais » craint que Crillon » ; et lorsqu'il vint prendre congé de lui, pour aller avec Henri III mettre le siège devant Paris : « Adieu, *mon Bra-* » *ve*, lui dit-il ; comptez toujours » sur l'amitié de Henri ». Après la mort du dernier des Valois (1589), Henri IV se hâta d'écrire à Crillon :

« Parmi la presse de mille et mille af- » faire si aurez-vous ce mot de ma » main pour vous assurer combien » je prise l'affection que vous m'avez » toujours gardée. Vous aurez beau- » coup de regret à notre commune » perte. Vous avez perdu un bon » maître ; mais vous éprouverez que » j'ai succédé en la volonté qu'il vous » portoit. Adieu brave Crillon. » Le premier combat que Henri livra au duc de Mayenne fut celui d'Arques en Normandie. Le roi vainqueur écrivit sur - le - champ à Crillon ce billet si fameux : « Pends-toi, brave » Crillon, nous avons combattu à » Arques et tu n'y étais pas. Adieu, » brave Crillon, je vous aime à tort et » à travers. » Bientôt la Normandie fut conquise. Il ne restait aux ligueurs que la place de Houfleu ; mais elle était défendue par Gérard Balbe Berton, notre héros. C'était un guerrier intrépide, rempli d'honneur, et la ligue se glorifiait d'avoir aussi son Crillon. Henri assiégea Houfleu ; il fit offrir au commandeur le bâton de maréchal ; mais il ne put le détacher d'un pari où il croyait sa religion intéressée. Cependant Henri écrivit deux lettres à Crillon pour l'assurer « de plus en » plus de la continuation de son ami- » tié. » Il vint deux fois à Tours pour le visiter. Enfin, Crillon convalescent, après dix-huit mois de danger, alla rejoindre son maître, et sur-le-champ Henri s'avança dans les plaines d'Ivry. Crillon combattit en héros à l'aile gauche de l'armée, et ensuite au centre pour veiller de plus près sur la personne du roi. Le siège de Paris ayant été résolu, il fut chargé d'occuper le faubourg St. - Honoré ; ce n'était pas le poste le plus facile, et il fut le premier enlevé. Crillon s'était fortifié dans le quartier des Tuileries, lorsque

le duc de Parme, s'avançant avec une armée considérable, fit lever le siège. Crillon suivit alors Henri devant Rouen. Le maréchal de Biron fit, dans le siège de cette ville, des fautes qu'il voulut imputer à Crillon. Il alla jusqu'à dire qu'il avait quitté son poste. Frémissant de rage, ce dernier court chercher le maréchal, le trouve chez le roi, et la présence de son maître ne peut réprimer les mouvements de sa colère. Henri lui ordonne de sortir; il obéit avec peine, et revient plusieurs fois à la porte en jurant et blasphémant. Le lendemain, plus calme, il s'aperçoit qu'il a manqué à son roi; il va le trouver et se jette à ses pieds. Henri le relève et l'embrasse. « Je vous aime, dit-il, vous le savez bien; mais le maréchal est un grand homme de guerre. On le sollicite sans cesse de changer de parti, je dois le ménager. Je veux qu'il vous rende son amitié, il me l'a promis; j'exige que vous lui rendiez la vôtre, et que tout soit oublié. Vous m'êtes chers, et l'un et l'autre nécessaires; je veux vous conserver. » Dans ce moment Biron entre, et les deux guerriers s'embrassent. Peu de jours après Crillon se jette dans une barque chargée de provisions, et entre dans Quillebeuf qu'assiégeait André de Villars. La place n'était défendue que par quarante-cinq soldats et dix gentilshommes. Villars la somme de se rendre, en représentant que, n'ayant ni fortifications, ni munitions, ni garnison, elle ne peut arrêter une armée. Le héros répond: « Villars est de hors, et Crillon est dedans. » Villars, que ce mot offense, ordonne l'assaut. Crillon présent partout excite le courage, multiplie la résistance, taille en pièces les soldats qui pénètrent dans la ville, précipite les autres du haut des remparts, et le siège est levé. C'est

en ce jour mémorable qu'il justifia cette réponse hardie « qu'une place » défendue par Crillon ne se rendait » que par composition. » — « Je suis » très aise, lui écrivit alors Henri, que » l'issue du siège de Quillebeuf ait été » telle que je m'étais promis; car sa- » chant que vous y étiez entré, je » n'assurai bien que mes ennemis » n'acquerraient que de la honte. » Adieu, brave Crillon; Dieu vous ait » en sa sainte garde, pour l'amour de » vous et pour l'amour de moi. » Après que Henri eût été sacré roi, il ne songea plus qu'à acheter ses sujets rebelles par ses bienfaits. Il ne fit rien pour Crillon. » J'étais sûr du brave » Crillon, disait-il dans la suite, et » j'avais à gagner tous ceux qui me » persécutaient. » Mais Crillon, toujours désintéressé, se trouvait assez payé par l'amitié de son roi. Il se distingua encore au siège de Laon. Lorsque Libertat eût délivré Marseille de la tyrannie des duunvirs, Crillon entra dans cette ville avec le jeune duc de Guise, nommé gouverneur de Provence. Une flotte espagnole croisait devant le port, lorsque Guise et quelques jeunes seigneurs imaginèrent de faire à Crillon une plaisanterie bien déplacée. Ils entrent brusquement à minuit dans sa chambre; ils l'éveillent et annoncent que tout est perdu, que les Espagnols sont maîtres du port, et occupent les principaux postes de la ville. Guise propose alors à Crillon de se sauver avec lui; mais Crillon répond, sans s'émouvoir, « qu'il vaut bien » mieux mourir les armes à la main que » de survivre à la perte de cette place. » Il s'arme à la hâte, sort de sa chambre, et il descendait l'escalier, lorsque le duc éclate enfin de rire. « Jeune » homme, lui dit Crillon, d'une voix » forte et sévère, en lui serrant le » bras, ne te joue jamais à sonder

» le cœur d'un homme de bien. *Har-*  
 » *nibieu* ( c'était son juron ), si tu  
 » m'avais trouvé faible, je te donne-  
 » rais de mon poignard dans le cœur. »  
 Après la prise d'Amiens ( 1597 ), et  
 l'ancantissement de la ligne, Crillon  
 commanda ( 1600 ) une armée en Sa-  
 voie. Il prit le fort de l'Ecluse, Cham-  
 béri, Montméhan, plusieurs autres  
 places, et Henri, dans son enthousiasme,  
 le surnomma *le brave des braves*. Sully, dans cette campagne,  
 commandait l'artillerie. Un jour que  
 Crillon était auprès de lui, dans une  
 prairie à la portée du canon du fort  
 d'Aiguebelle, qui tirait sans relâche,  
 et que Sully paraissait vouloir attendre  
 la chute du jour avant d'aller reconnaître  
 où il pourrait dresser une batterie. «  
 Quoi morbleu, dit le hé-  
 » ros, craignez-vous les arquebusades  
 » en la compagnie de Crillon ! Allons  
 » jusqu'à ces arbres ; nous reconnaî-  
 » trons de là plus aisément. — Eh  
 » bien allons, répond Sully en riant ;  
 » nous jouons à qui se montrera le  
 » plus fou ; mais vous êtes le plus  
 » vieux ; je veux faire voir aussi que  
 » vous êtes le plus sage. » Alors Sully  
 prit Crillon par la main, et le mena si  
 loin encore au-delà des arbres, qu'en-  
 tendant le plomb siffler, il dit : « Ga-  
 » gnons cette rangée d'arbres et ces  
 » haies, car je vois bien que vous êtes  
 » un bon compagnon, et digne d'être  
 » grand-maître : je veux être toute  
 » ma vie votre serviteur, et que nous  
 » fassions une amitié inviolable. Ne  
 » me le promettez-vous pas ? » Sully  
 mit sa main dans celle de Crillon, et  
 ces deux grands hommes, qui s'estimaient  
 sans s'aimer, confondirent dès  
 ce jour leur estime et leur amitié. La  
 paix fut signée avec la Savoie, et bien-  
 tôt après Henri se rendit à Lyon,  
 pour y recevoir Marie de Médicis.  
 C'est dans cette ville qu'entouré des

grands de sa cour et des ministres  
 étrangers, Henri dit, en mettant la  
 main sur l'épaule de Crillon : « Mes-  
 » sieurs, voilà le premier capitaine  
 » du monde. — Vous en avez menti,  
 » sire, répondit vivement Crillon ; je  
 » ne suis que le second ; vous êtes le  
 » premier. » Henri voulut plusieurs  
 fois lui donner le bâton de maréchal,  
 mais il en fut détourné par la duchesse  
 de Beaufort, que Crillon et Sully em-  
 pêchaient d'être reine, et ensuite par  
 la marquise de Verneuil, qui trou-  
 vait dans Crillon un censeur trop sé-  
 vère. Nourri dans les camps, né pour  
 les combats et pour la gloire, il ne  
 pouvait se plaire à la cour. D'ailleurs,  
 son âge et ses infirmités, suite de tant  
 de blessures, lui faisaient désirer le  
 repos. Dès qu'on sut qu'il allait se reti-  
 rer, l'ambition s'éveilla. D'Espéron  
 et Créqui désiraient son régiment  
 des gardes. Crillon crut que le roi  
 cherchait, dans cette occasion, à  
 gêner sa liberté : « Vous voulez,  
 » lui dit-il, disposer de ma place, et  
 » moi, parce que vous le voulez, je ne  
 » veux la céder qu'à celui que j'en  
 » croirai le plus digne ; » et ce fut  
 Créqui qui l'obtint. Alors Crillon se  
 retira dans sa patrie. Cet homme, si  
 grand dans les combats, ne fut plus  
 qu'un citoyen simple et modeste.  
 Quand il apprit la fin déplorable de  
 son maître chéri, la douleur le plongea  
 dans un état mélancolique qui ne finit  
 qu'avec sa vie. On ne l'entendit plus  
 prononcer le nom de Henri sans le  
 voir répandre des larmes. Il parta-  
 geait sa fortune avec les pauvres, leur  
 faisait distribuer secrètement mille  
 livres par mois, et ses aumônes pu-  
 bliques étaient aussi considérables. Il  
 s'était dépouillé, pour les rendre à  
 l'église, de quatre évêchés qu'on lui  
 avait donnés pour récompense de ses  
 services. Il avait trouvé dans la religion

ce courage que ne donnent ni le sang ni l'honneur contre les infirmités du corps et les peines de l'ame. Un jour qu'il entendait prêcher la passion dans l'église de St.-Agricol d'Avignon, au moment où l'orateur peignait la cruauté des bourreaux et les souffrances du Christ, Crillon, transporté, presque hors de lui-même, se leva en sursaut, mit la main sur son épée, et s'écria au milieu du peuple étonné : « Où étais-tu Crillon ? » Marie de Médicis voulut en vain le rappeler à Paris. La disgrâce de Sully, et la faveur de Concini lui firent augurer que sa présence serait inutile à la cour. Bientôt ses infirmités l'accablèrent, mais sans que son courage en fût ébranlé. Dans ses derniers moments, voyant l'extrême douleur de ses parents et de ses amis : « Ne » pleurez pas ma mort, dit-il ; ma vie » est inutile à l'état. » Son confesseur lui ayant dit : « Monsieur, il faut aller » au ciel. — Allons, allons, » répondit-il, comme lorsqu'il marchait à un assaut. Il mourut le 2 décembre 1615, âgé de soixante-quinze ans. On lit, dans son épitaphe, que son corps était couvert de vingt-deux grandes blessures ; et, dans les historiens, qu'après sa mort, son cœur fut trouvé d'une grosseur extraordinaire. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Bening, jésuite, qui la fit imprimer sous le titre de *Bouclier d'honneur*, discours singulièrement curieux, production bizarre et burlesque, qui fut imprimée à Avignon et à Lyon, en 1616, in-8°, et réimprimée à Paris, 1759, in-12. L'histoire montre Crillon brillant dans les combats, sage dans le conseil, esclave de sa parole et de ses devoirs ; fidèle à Henri III, quand la couronne allait lui échapper ; fidèle à Henri IV, quand la fortune lui laissait tout à conquérir. Mais tant de vertus n'étaient pas sans défauts : il portait la

franchise jusqu'à la rudesse. Il était pointilleux, et un mot équivoque lui faisait mettre l'épée à la main. Il aimait les jurements, et vers la fin de sa vie, prosterné au pied des autels, il jurait encore, en promettant de ne plus jurer. Tel était le brave Crillon, celui de tous les Français qui ressembla le plus à Bayard. M<sup>lle</sup>. de Lussan a publié sa *Vie*, Paris, 1757, 2 vol. in-12, et 1781, 1 vol. in-12. V—VE.

CRILLON - MAHON (LOUIS DE BERTON DES BALBES DE QUIERS, duc de), de la famille des précédents, né en 1718, entra au service en 1751 dans la compagnie des mousquetaires gris, et passa en 1755 lieutenant en second au régiment du roi infanterie, avec lequel il fit, sous les ordres du maréchal de Villars, la campagne d'Italie de cette année. Il se signala assez pour que le roi de Sardaigne fit demander pour ce jeune homme la croix de St.-Louis. Ce ne fut cependant qu'en 1744 qu'il obtint cette distinction. Il avait assisté à la bataille de Parme en 1754 ; il était colonel du régiment de Bretagne. Dans la campagne de 1742, qu'il fit sous le duc d'Harcourt, il se jeta dans Landau-sur-l'Isère avec deux cents hommes ; il y trouva cent cinquante Bavaurois, et, avec cette faible garnison, il arrêta pendant plus de treize heures l'avant-garde de l'armée ennemie forte de dix mille hommes. Dans les pourparlers qui s'établirent, Crillon dit qu'il avait un nom à soutenir et une réputation personnelle à faire. « Mon » sieur, lui répondit le général ennemi, » nous vous connaissons et estimons » depuis le commencement de cette » campagne ; mais *pends-toi, brave* » *Crillon*, tu seras pris. » Obligé de se rendre prisonnier, il fut échangé au bout de huit jours. Il était à la bataille de Fontenoi (1745). Dans

ses *mémoires*, il prétend avoir beaucoup contribué au gain de la bataille; et dit que, dans la nuit qui la suivit, à la tête de cinquante hommes, il alla attaquer le parc d'artillerie qui se trouvait à l'arrière-garde de l'armée ennemie en déroute, et s'empara de près de cinquante pièces de canon. Il fut fait brigadier, et commandait en cette qualité les quatre bataillons qui soutinrent si long-temps le choc de huit mille ennemis, le 10 juillet 1745, dans l'affaire de Mesle. L'honneur de cette journée est dû à Crillon et au marquis de Laval, depuis maréchal. Crillon présenta alors au roi les deux premiers rangs des régiments de Crillon et de Laval en bonnets de grenadiers anglais. Le roi lui offrit la pension de 5000 liv. attachée au cordon rouge, et même la permission de porter ce cordon en attendant la première vacance. Crillon refusa ces honneurs, dans l'espérance du cordon bleu, qu'il n'eut pourtant jamais. Après la prise de Namur, où il se distingua, Crillon fut nommé maréchal de camp. Il assista à la bataille de Rocoux le 11 octobre 1746. Lorsque le maréchal de Belle-Isle fut envoyé en Italie, en 1747, il emmena avec lui Crillon. Dans la guerre de sept ans, Crillon surprit Lippstadt; cependant il eut à essayer quelques dégoûts qu'il attribua à M. de St.-Germain, lieutenant-général. Il commandait dans Weissenfels lorsque le grand Frédéric s'y présenta: « Je fus, dit à cette occasion le roi de Prusse, arrêté à la tête de mon armée par la valeur de dix-sept compagnies de grenadiers français. » A la malheureuse bataille de Rosbach, le 5 novembre 1755, Crillon eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon, et fut blessé. Il fut nommé lieutenant-général, prit Göttingue. Il commandait la réserve

à la bataille de Lutzelberg, le 10 octobre 1758, et fut chargé de poursuivre l'arrière-garde des ennemis. Il était alors question de faire une descente en Angleterre; on donna à Crillon le commandement des trois provinces, Picardie, Artois et Boulonnais. Crillon forma le projet de construire des chaloupes canonnières marchant à la voile et à la rame, portant chacune un canon de vingt-quatre à l'avant et une autre à l'arrière. Ce projet, bien accueilli par les ministres et par le dauphin, fut cependant rejeté à la pluralité des voix. Le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne à Londres, quitta cette ville en 1762, et vint en France; il traversa le gouvernement de Crillon, qui l'accompagna partout. Instruit par l'ambassadeur que l'Espagne devait envoyer une armée contre le Portugal, et apprenant d'un autre côté qu'on voulait donner au prince de Beauvau le gouvernement de Picardie, d'Artois et de Boulonnais, Crillon se décida à passer au service d'Espagne. On lui accorda, d'après le pacte de famille, le même grade qu'il avait en France; il se rendit sur-le-champ à l'armée espagnole, et arriva assez à temps pour y voir la capitulation de la ville d'Alméida. Lors de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, à la tête de six mille hommes, il s'empara en 1782 de l'île de Minorque. Arrivé dans l'île à midi, il s'en trouva entièrement le maître à trois heures du matin. Crillon fut nommé capitaine-général des armées espagnoles, et grand d'Espagne. On voulut attaquer Gibraltar; le commandement du siège fut donné à Crillon. Les attaques sur cette place ne réussirent pas (V. ARÇON); mais à son retour le roi d'Espagne lui confirma le titre de duc de Mahon, en

souvenir de son expédition de Minorque. Crillon fut ensuite commandant-général des royaumes de Valence et de Murcie. Il ne prit aucune part à la guerre contre la France en 1795. Il mourut à Madrid en 1796, et a laissé des *Mémoires militaires* qui ont été imprimés à Paris en 1791, in-8°, avec le portrait de l'auteur; ce portrait est ressemblant. Ces mémoires présentent peu d'intérêt, et ne sont guère qu'une ennuyeuse apologie de l'auteur. A. B.—T.

CRILLON (LOUIS - ATHANASE BALBE BERTON DE), frère du précédent, avait embrassé l'état ecclésiastique, et s'y était assez distingué dès sa jeunesse pour devenir agent général du clergé de France. C'est lui qui, avec l'abbé de Jumilhac, depuis évêque de Lectoure, fit le rapport d'agence depuis 1755 jusqu'en 1760, et qui, dans l'assemblée du clergé de cette année, exerça les fonctions de promoteur. Aimant les lettres et se plaisant à les cultiver, il faisait surtout de la morale l'objet de ses études, et s'attacha principalement à combattre l'esprit d'irréligion. Il mourut à Avignon le 26 janvier 1789, âgé de soixante-trois ans. On a de lui : I. *De l'Homme moral*, Paris, 1771, in-8°; II. *Mémoires philosophiques de M. le baron de \*\*\**, *chambellan de S. M. l'impératrice-reine*, 1777 et 1779, 2 vol. in-8°; l'auteur y trace le tableau du christianisme, en expose les principaux dogmes, et fait voir non seulement qu'ils n'ont rien qui répugne à la raison, mais même qu'ils s'accordent parfaitement avec elle. M. Sabatier de Castres appelle cet ouvrage une production vraiment originale, où la critique est mise en action de la manière la plus piquante, et la plus capable de faire impression sur les esprits, même

prévenus. L'abbé de Crillon le fit présenter au pape Pie VI par le cardinal de Bernis, et reçut un bref flatteur de congratulation. Ces mémoires ont été traduits en allemand, Landshut, 1789, grand in-8°. L—Y.

CRIM-GUÉRAI. (Voyez CRYM-GUÉRAÏ.

CRINAS, médecin du 1<sup>er</sup>. siècle de l'ère chrétienne, était de Marseille. Cette ville n'offrant point un assez vaste théâtre à son ambition, il se rendit à Rome, où Thessalus jouissait d'une réputation éclatante qu'il s'était acquise par des voies peu honorables, et surtout par une condescendance servile pour les caprices de ses malades. Crinas se servit d'un moyen qui manque rarement son effet auprès d'un vulgaire ignorant. Il appela le ciel à son secours, et ne donna ni aliment ni remède sans avoir consulté les astres. Cette supercherie, qu'il environna de tout l'appareil scientifique, fixa sur lui l'attention générale, et le fit regarder comme un médecin habile, prudent et religieux. Il éclipsa bientôt tous ses confrères, Thessalus lui-même, et accumula d'immenses richesses; car Pline rapporte qu'il laissa en mourant dix millions de sesterces, c'est-à-dire un million de francs, et il avait dépensé une somme à peu près égale pour élever les fortifications de sa ville natale et de plusieurs autres. Z.

CRINESIUS (CHRISTOPHE), né en Bohême l'an 1584, enseigna les langues orientales à Wittenberg, où sa réputation attira un auditoire très nombreux. Il exerça ensuite le ministère dans une église protestante sur les frontières de la Styrie, d'où il fut obligé de s'éloigner en 1624, en conséquence des ordres de l'empereur Ferdinand, qui n'avait accordé aux ministres protestants qu'un terme de



huit jours pour sortir de ses états héréditaires. Réfugié à Ratisbonne et à Nuremberg, Crinesius fut nommé, par le sénat de cette dernière ville, professeur et prédicateur à l'université d'Aldorf, où il mourut le 28 août 1629. Ses principaux ouvrages sont : I. *Gymnasium Syriacum, hoc est, linguae Jesu-Christo vernaculae perfecta institutio, ex N. T. Syro et aliis rerum syriacarum scriptoribus collecta, novis et genuinis caracteribus adornata*, Wittemberg, 1611, in-4°. La préface est de L. Fabricius, qui recommande cette grammaire comme très utile à ceux qui désirent étudier l'Écriture sainte dans les sources. L'ouvrage est divisé en deux parties; la première présente les principes de la grammaire syriaque; la seconde en donne l'application. II. *Epistola S. Pauli ad Romanos, lingua syriaca, Jesu Messiae et sospitatori nostro vernacula, ex Test. Syr. Viennensi desumpta*, Wittemberg, 1612, in-4°. L'auteur dédie cet ouvrage aux rabbins chrétiens les plus célèbres de l'Europe. III. *Lexicon Syriacum à N. T. et Rituali Severi, Patriarchae quondam Alexandrini, syro confectum, tribus linguis cardinalibus expositum*, Wittemberg, 1612, in-4°. Fabricius, qui a également fait la préface de ce dictionnaire, dit qu'il est le premier ouvrage qui ait paru en ce genre; que celui que l'on avait publié avec la polyglotte d'Anvers ne peut lui être comparé sous aucun rapport. IV. *Epistola S. Pauli ad Titum, lingua syriaca, cum interpretatione latina et versione interlinearari*, Wittemberg, 1613; V. *Exercitationes hebraicae*, Aldorf, 1625, in-4°; VI. *Analysis N. T. XXVII tabulis comprehensa, una cum auctario de Thaumaturgiâ Christi*, Nuremberg, 1625, et ensuite 1627, in-

8°. On y trouve le précis de la Confession d'Augsbourg en distiques grecs. VII. *Lingua samaritica ex scripturae sacrae libris impressis et manuscriptis fideliter eruta, cum aliis orientalibus quatuor, typo aeneo collata*, Aldorf, sans date, in-4°; VIII. *Orthographia linguae syriacae*, Aldorf, 1628; IX. *Gymnasium chaldaicum exhibens chaldaismi hagiographici grammaticam et lexicon*, Nuremberg, 1627, 1628, in-4°; X. *De confusione linguarum tum orientalium scilicet hebraicae, chaldaicae, syriacae, scripturae samaritanae, arabicae, persicae, aethiopicæ: tum occidentalium, nempe graecæ, latinæ, italicæ, gallicæ, hispanicæ, statuens hebraicam omnium esse primam et ipsissimam matricem*, Nuremberg, 1629, in-4°. L'auteur avait déjà publié à Wittemberg, 1610, un petit ouvrage sous le même titre, mais travaillé d'après un plan beaucoup moins étendu; il donna plus de développements à ses idées, et dédia l'ouvrage au sénat de Ratisbonne, comme un monument de sa reconnaissance. On trouve dans Voigt (*Effigies virorum eruditorum Bohemicae*, Prague, 1775) et dans Gust. George Zeltner (*Vita et effigies professorum Aldorfinorum*) des détails plus étendus sur Crinesius et sur ses ouvrages. G—Y.

CRINITO ou CRINITUS (PIERRE), célèbre littérateur italien du 15<sup>e</sup>. siècle, naquit vers 1465 à Florence, d'un père à qui ses cheveux épais et crépus avaient fait donner le nom de *Riccio*. Lorsque son fils se fut voué aux lettres, il changea, selon l'usage de son temps, ce nom de *Riccio* pour celui de *Crinitus*, qui signifie en latin la même chose; et les Italiens, même dans leur langue, ne l'appelèrent plus que *Crinito*. Il fut un des disciples de Politien, et l'un de

ceux qui après la mort de leur maître recueillirent ses ouvrages et en préparèrent la publication. Il était aussi lié d'amitié avec Pic de la Mirandole. Paul Jove raconte dans ses éloges qu'il remplaça Politien dans la chaire d'éloquence, et qu'il l'imita dans ses honteuses amours; c'est supposer d'abord que Politien lui avait donné ce coupable exemple, ce qui est bien loin d'être prouvé. Ses ennemis répandirent dans leurs libelles ces dégoûtantes calomnies, mais tous les historiens graves les ont rejetées avec mépris. Paul Jove ajoute que, dans une débauche de table, un des écoliers de Crinitus lui jeta au visage un verre d'eau froide, et que, du saisissement, de la surprise et de la colère qu'il en eut, il mourut quelques jours après, âgé de quarante ans tout au plus. Tout cela paraît controuvé, comme tant d'autres faits rapportés par le même auteur. Cette mort eût sans doute fait du bruit, et Valerianus, qui recueillit, assez peu de temps après, les morts funestes des gens de lettres, dans son livre *De infelicitate litteratorum*, où il a fait un article sur Crinitus, ne l'aurait ni ignorée, ni cachée; cependant il n'en parle pas. On a de Crinito un assez grand nombre de poésies latines qui approchent de l'élégance de celles de Politien et de Pontanus. Ses ouvrages en prose ont eu plus de célébrité; ce sont : I. un traité divisé en vingt-cinq livres et intitulé : *De honestâ disciplinâ*, dans lequel, à l'exemple d'Aulu-Gelle dans ses *Nuits attiques*, il traite un grand nombre de questions d'érudition, d'histoire, de philosophie, etc. Il y rapporte des anecdotes piquantes, mais souvent fabuleuses ou suspectes. Ce recueil est curieux, mais a peu d'autorité. II. *De poetis latinis*, en cinq livres; c'est une suite de notices peu étendues sur

les vies des poètes latins, qui remonte au plus ancien de tous, Livius Andronicus, et redescend jusqu'à Sidoine Apollinaire. Ces notices sont incomplètes et inexactes; mais comme c'était le premier ouvrage de ce genre, il eut beaucoup de réputation dans son temps, et même on le cite encore. Ces deux traités ont été réimprimés ensemble avec les deux livres de poésies du même auteur, Lyon, Gryphe, 1545 et 1554, in-8°. G—É.

CRINITUS (DAVID), né à Hlawaczowa en Bohême, fut secrétaire de la ville de Rackonitz, et était regardé comme un des bons poètes latins de son temps. Il fut couronné comme tel en 1562 par l'empereur Maximilien, qui lui donna des lettres de noblesse. Son nom bohémien était *Kuczera*, qui signifie *chevelu*, mais il est plus connu sous son nom latinisé. On trouve plusieurs pièces de sa façon dans le Recueil des poésies latines des poètes bohémiens; parmi celles qui ont été publiées séparément, nous citerons seulement : I. *Fundationes et origines præcipuarum in Bohemiâ urbium*, 1575; II. les *Psaumes de David*, en vers bohémiens, Prague, 1596; III. *Poésies bohémiennes et latines tirées des Evangiles*, Prague, 1577 et 1598; IV. *Cantica Canticorum, versibus elegiacis*. G—Y.

CRINSOZ DE BIONENS (THÉODORE), seigneur de Cotant, théologien genevois, né en 1690 à Nyon, refusa de signer la fameuse formule de consentement, ce qui fit qu'on lui refusa l'ordination à Genève. Il avait formé le projet de donner une nouvelle traduction des livres saints en français. Turretin, à qui il communiqua les commencements de son travail, fut d'avis qu'il devait discontinuer, sous prétexte que le peuple, qui était accoutumé aux anciennes

éditions, ne saurait, en en voyant paraître une nouvelle, à laquelle se tenir. Le clergé de Genève lui défendit de publier cette version. D'après l'*Apocalypse* de S. Jean, il s'était attaché à des opinions toutes particulières. Il avait prédit que, suivant le 11<sup>e</sup>. chapitre de ce livre, il arriverait avant l'année 1747 de grands changements dans l'église de Genève; que les vrais croyants trouveraient asyle en France, où, par mesure de précaution, il avait eu soin de faire passer sa fortune, qui était considérable; par la même raison, il avait fait entrer son fils au service de France. L'événement ne réalisa point ses craintes. Entre autres ouvrages, nous avons de lui : I. *le Livre de Job, traduit en français d'après le texte hébreu*, Rotterdam, 1729, in-4°.; II. *le Livre des Pseaumes, traduit en français sur l'original hébreu*, Yverdun, 1729, in-4°.; III. *Essai sur l'Apocalypse, avec des éclaircissements sur les prophéties de Daniel qui regardent les derniers temps*, 1729, in-4°.; IV. quelques ouvrages polémiques à l'occasion de la défense qu'on lui avait faite de publier sa version de la Bible.

G—Y.

CRISP (Tobie), théologien anglais, chef de la secte des antinomiens, naquit à Londres en l'an 1600. Il était ministre de Brinkworth, dans le comté de Wilt, où il se faisait remarquer par sa piété, par ses mœurs, et surtout par son hospitalité, lorsque les troubles du règne de Charles I<sup>er</sup>. commencèrent à éclater. Il revint à Londres en 1642, et y exposa dans ses sermons des opinions sur la grâce qui lui suscitèrent cinquante-deux adversaires parmi les théologiens, et donnèrent lieu à une longue controverse. Crisp mourut des

snites d'une application trop continue, le 27 février 1645. Ses sermons, publiés d'abord en 1646, 3 part. in-4°, ont été souvent imprimés; il y soutient qu'un chrétien n'a besoin que de la foi pour être sauvé. Il est étonnant qu'une doctrine si commode ait trouvé tant d'ennemis. X—s.

CRISPIN. Voy. CRESPIN.

CRISPINE (BRUTIA CRISPINA), était fille de Brutius Præsens, sénateur romain, qui avait été deux fois consul sous le règne de l'empereur Antonin. Marc-Aurèle la maria à Commode, son fils, l'an 177 de J.-C., et, quoique les noces fussent célébrées comme celles de simples particuliers, il fit des libéralités (*congiaria*) au peuple. Il paraît que Crispine avait caché ses mauvaises inclinations avant son mariage, ou que, témoin de la conduite déréglée de son mari, ce fut son exemple qui la porta au libertinage. Surprise en adultère par Commode, elle fut exilée à Caprée, et mise à mort, suivant Dion, en même temps que Lucille, femme de L. Verrus, et sœur de Commode. Celle-ci, jalouse des honneurs accordés à Crispine, et mécontente de son frère, avait excité quelques mouvements à Rome contre lui, et avait été pareillement reléguée à Caprée (Voy. LUCILLE). On ignore si Crispine eut des enfants. Les historiens, trop occupés sans doute à nous transmettre le récit des vices et des crimes de Commode, ont négligé de nous faire connaître ce qui regarde cette princesse. Crispine régna pendant six ans. Elle était belle; Commode néanmoins lui préférait ses concubines. Les médailles nous offrent son portrait; ce n'est que sur celles qui sont frappées dans la Grèce qu'on trouve son nom de *Bruttia*. ● T—N.

CRISPO (JEAN-BAPTISTE), poète

et savant du 16<sup>e</sup>. siècle, naquit à Gallipoli, ville du royaume de Naples, et devint secrétaire du cardinal Seripando. Il eut pour amis le Tasse, Annibal Caro, Scipion Annunzio et Alde Manuce. Deux auteurs, Possevin et le P. Mersenne, ont fait l'éloge de ce littérateur et de son traité *De ethnicis philosophis cautè legendis*, imprimé à Rome, 1594, in-fol. Cet ouvrage, devenu rare, aurait moins de succès aujourd'hui qu'il n'en eut dans un temps où l'on croyait voir dans les anciens philosophes un poison dangereux dont il importait de se garantir. On a encore de Crispo : I. *Due orazioni sulla guerra contra i Turchi*, Rome, 1594, in-4<sup>o</sup>.; II. *De medici laudibus, Oratio ad cives gallipolitanos*, Rome, 1591, in-4<sup>o</sup>.; III. *la Vita di Sannazaro*, Rome 1585, réimprimée à Naples, 1655, in-8<sup>o</sup>., ouvrage curieux, mais fort mal écrit, et cependant inséré depuis dans plusieurs bonnes éditions des œuvres de Sannazar, notamment dans la belle édition de Padoue, Comino, 1725, in-4<sup>o</sup>., avec des notes d'un auteur moderne, des corrections et additions; répétée à Venise, 1741, 2 vol. in-12. IV. *il Piano della città di Gallipoli*; dédié à Flaminio Caracciolo, le 1<sup>er</sup>. janvier 1591. Crispo mourut en 1595, dans le temps où Clément VIII pensait à l'élever à l'épiscopat. R. G.

CRISPO (ANTOINE), né en 1600 à Trapani, en Sicile. Son père, qui exerçait avec distinction la médecine, lui inspira le goût des sciences. Le jeune Crispo s'y livra avec beaucoup de zèle et de succès. Son plan d'études embrassa la littérature, la philosophie, la théologie et la médecine. Il se consacra surtout à cette dernière, et y acquit une réputation aussi brillante qu'étendue. Devenu veuf, il quitta l'art

de guérir pour le sacerdoce, et mourut le 50 novembre 1688, après avoir publié un assez grand nombre d'opuscules, qui renferment une théorie erronée et une pratique dangereuse, peu propres, par conséquent, à justifier la vaste renommée de l'auteur : I. *In acutæ febris historiam commentarius*, Palerme, 1661, in-4<sup>o</sup>.; II. *In lethargum febris supervenientem acutæ commentarii duo; in quibus nonnulla etiam quæ ad febris malignæ et pestilentis dignotionem et curationem faciunt enucleantur*, Palerme, 1668, in-4<sup>o</sup>.; III. *De sputo sanguinis à partibus corporis infimis provenientis cum tussi et sine vomitu, consultatio*, Trapani, 1682, in-4<sup>o</sup>.; IV. *Medicinalis epistola ad Grandonium Seminara, medicinæ, philosophiæ et chirurgiæ doctorem, in quâ respondetur, et simul exponitur ratio curandi febres putridas per venæ sectionem et purgationem per alvum*, Palerme, 1682, in-4<sup>o</sup>.; V. *In medicinalem epistolam dilucidationes; et simul interrogationibus respondetur per epistolium factis à philosophiæ ac medicinæ doctore nepote Antonio Ruasi*, Trapani, 1682, in-4<sup>o</sup>.; VI. *De SS. Cosmæ et Damiani thermalibus aquis liber in sex divisus sectiones, in quibus earum non solum, sed etiam nonnullarum aliarum aquarum vires et facultates exponuntur, et rectus administrationis usus indicatur; cui sunt aggregatæ de iisdem aquis, à doctore Joanne Crispo, philosophiæ, authoris genitore, compositiones*, Trapani, 1684, in-4<sup>o</sup>. Crispo a laissé en outre, manuscrits, plusieurs traités, 1<sup>o</sup>. sur la théorie et la pratique de la médecine; 2<sup>o</sup>. sur les fièvres; 3<sup>o</sup>. sur les crises; 4<sup>o</sup>. sur la variole et la rougeole; 5<sup>o</sup>. sur la

peste, etc. L'éloge funèbre de ce médecin-prêtre a été publié, in-4., à Trapani en 1689, par François Valcassar, sous ce titre : *La fama impegnata per gli encomj della virtù; orazione funebre in morte del medico Antonio Crispo.* C.

CRISPUS (FLAVIUS-JULIUS), fils de Constantin-le-Grand, et de Minervine, sa première femme, naquit vers la fin du 3<sup>e</sup>. siècle. Son père lui donna le célèbre Lactance pour précepteur, et Crispus profita des leçons d'un tel maître. Il fut créé César en 317, en même temps que Constantin II, son frère, et Licinius le jeune, son cousin, et fut fait consul l'année suivante. Il se distingua dans la guerre qu'il soutint, en 320, contre les Francs, auxquels il accorda la paix. Quelques-unes de ses médailles, sur lesquelles on lit : *ALAMANNA DEVICTA*, feraient croire qu'il combattit avec succès en Allemagne, mais comme la même légende se trouve sur les médailles de Constantin, elle pourrait avoir rapport aux victoires de son père. Lorsque la guerre se déclara entre Constantin et Licinius, Crispus se signala sur mer, tandis que Constantin triomphait de son rival sur terre ; il défait la flotte de Licinius, commandée par Amand, qui y perdit cent trente vaisseaux. Crispus était doué de toutes les qualités d'un bon prince ; il aurait justifié les espérances des Romains, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'empire qu'il était appelé à gouverner. Fausta, sa belle-mère, qui voyait ses fils écartés du trône, eut recours à la plus horrible des calomnies pour perdre Crispus. Elle l'accusa de brûler pour elle d'une flamme incestueuse. Constantin crut son fils coupable et le fit mourir ; mais bientôt après, éclairé sur la méchanceté et la conduite de

Fausta, il la fit elle-même étouffer dans un bain. Quelques historiens ont voulu justifier cette princesse ; d'autres pensent, ainsi que les poètes nous le racontent de Phèdre, que Fausta ayant conçu une passion adultère pour Crispus, celui-ci refusa d'y répondre, et que, pour s'en venger, cette princesse l'accusa faussement auprès de Constantin. D'autres croient enfin que Crispus fut soupçonné du crime de rébellion. Quoi qu'il en soit, ce jeune prince mourut victime d'une calomnie à laquelle Constantin ajouta foi trop légèrement ; et nous avons suivi l'opinion la plus commune sur la cause de sa mort. On sent combien il est difficile d'être fixé sur un événement de cette nature, les historiens contemporains étant plus facilement portés à taire les crimes du prince qu'à les transmettre à la postérité. Crispus mourut regretté du peuple et des grands. Lorsque son père connut son innocence, il lui fit élever une statue d'argent doré. On croit qu'il épousa une femme nommée *Hélène*, dont il eut un enfant, mais on ignore leur sort (*Voy. HÉLÈNE*). Les médailles de ce prince, très communes en bronze, sont rares en or et en argent.

T—N.

CRISTEINER (JEAN-ULRIC), forgeron allemand, travaillait à Augsbourg au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle, et tout en s'occupant de son métier, il trouva le moyen de consacrer les heures de son loisir à la littérature et à la poésie ; il composa et fit imprimer à Augsbourg, en 1628, une chronique en vers allemands, contenant les événements les plus remarquables arrivés dans le monde depuis l'an 1600 jusqu'à 1628. Cet ouvrage, qui est fort rare, peut fournir quelques détails sur les commencements de la guerre de trente ans. C. M. P.

CRISTIANI (BELTRAME, comte), noble génois, d'une ancienne famille du Milanais, dont une branche alla s'établir à Gènes, vers le 12<sup>e</sup>. siècle, naquit en 1702. Ses études le firent connaître dès sa première jeunesse, et marquèrent d'avance le rang qu'il occuperait. Dès 1734, la réputation de sa capacité le fit placer à la tête des finances du duché de Plaisance, qui appartenait alors à l'Espagne. Le traité de Vienne, de 1735, ayant fait passer les états de Parme et de Plaisance sous la domination autrichienne, le comte Cristiani fut nommé gouverneur de cette dernière ville. Il remplit cette place avec tant de talents et d'équité, que dans la guerre de 1742, lorsque l'armée combinée du roi de Sardaigne et de l'impératrice-reine se fut emparée du duché de Modène, les deux puissances remirent d'un commun accord l'administration générale des pays conquis au comte Cristiani. C'est sur le témoignage unanime des peuples qu'il gouverna pendant ces temps de guerre et de malheurs, que l'historien Muratori rend hommage à la modération et à la justice qui signalèrent son ministère. L'impératrice récompensa ses services en le nommant grand chancelier du Milanais. Les états du duché de Milan étaient régis d'après le droit romain, modifié par des coutumes et des statuts; la plupart portaient même encore le nom du bon roi Louis XII qui les rendit. Le chancelier du Milanais entreprit de réduire toutes ces lois en un seul code, et malheureusement sa mort interrompit cet utile travail. Tout en se livrant aux tristes soins de prévenir ou de punir les crimes, le comte Cristiani ne se montra point étranger à la gloire des arts; la superbe basilique de Milan, connue sous le nom de *Dôme*, n'était

point achevée; il forma le noble projet de faire terminer ce chef-d'œuvre, commencé depuis plus de quatre siècles. Dans cette intention, il s'empara des fonds légués depuis long-temps par des personnes pieuses et qui demeuraient sans emploi; ce fut encore une entreprise que la mort ne lui permit pas de mettre à fin. Aussi adroit négociateur que bon ministre, le comte Cristiani sut assurer à la maison d'Autriche l'héritage de la maison d'Este, en captivant le duc de Modène et en l'amenant à donner sa petite-fille, héritière de ses états, en mariage à un archiduc. Favier, dans ses mémoires politiques, donne les plus grands éloges à l'habileté du comte Cristiani dans son ministère et particulièrement dans cette importante négociation. L'impératrice-reine ne cessa de donner à son chancelier des marques de son estime et de sa bienveillance. Elle ajouta à cette dignité la charge de vice-gouverneur de Mantoue, celles d'intendant-général des postes, d'administrateur des possessions autrichiennes en Italie, pendant la minorité de l'archiduc Pierre-Léopold, destiné à épouser l'héritière d'Este; enfin elle le nomma son ministre plénipotentiaire dans la Lombardie autrichienne. Le diplôme de l'impératrice, qui investit d'une autorité absolue, en 1753, son grand-chancelier du Milanais, plaça sous la tutèle et la dépendance de ce ministre principal, et le jeune archiduc et le duc de Modène lui-même, qui n'était revêtu que du vain nom de gouverneur-général de la Lombardie. Le comte Cristiani mourut à cinquante-six ans, en 1758. « Je me consolerais plus aisément de la perte de » la moitié d'une armée, lui écrivait » Marie-Thérèse, que de celle d'un » ministre tel que vous ». Le comte

Cristiani mourut peu riche, en égard aux emplois qu'il avait remplis; réunissant la probité aux lumières, il eut de plus le courage de porter la vérité au pied du trône de ses maîtres, sans jamais les flatter. L'hommage que les peuples lui rendirent fut la récompense de ses travaux: aussi disaient-ils de son temps: « Il n'y a » que trois hommes en Italie: le pape » Benoît XIV, le marquis Tannucci » et le comte Cristiani ». Ce ministre a laissé plusieurs ouvrages de droit public et d'économie politique: il n'y eut d'imprimé que sa *Lettre d'un ami à un ami*, en latin et en français, sur la guerre de 1757; un mémoire sur *il Fondo di Malgrate*, qui embrasse plusieurs siècles de l'histoire générale d'Italie; enfin, un traité *Sopra l'Asilo Sacro*, imprimé à Milan, en 1758.

S—r.

CRISTOFANO (B. DI). *Voy.* BUF-FALMACCO.

CRITIAS, fils de Callæschrus, était arrière-petit-fils de Dropidès, ami de Solon, mais non son frère, comme le disent Diogène-Laërce et plusieurs autres, bien moins croyables à cet égard que Platon, qui en descendait aussi lui-même. Critias se livra avec beaucoup de succès à l'éloquence, qui lui fut enseignée par Gorgias, et Cicéron le cite comme un des meilleurs orateurs d'Athènes. Il avait aussi du talent pour la poésie, à en juger par quelques fragments qui nous restent de lui; enfin il fut un des disciples de Socrate, avec qui il finit cependant par se brouiller. Ayant été exilé d'Athènes, on ne sait à quel sujet, il alla dans la Thessalie, où, de concert avec Prométhée-Thessalien, il souleva contre leur maître les Pénestes, qui étaient des esclaves à peu près de la même classe que les Ilotes dans la Laconie. Il paraît qu'il alla ensuite à

Sparte; car il avait écrit un traité très estimé sur les lois de cette république, pour laquelle il témoignait beaucoup d'admiration. Étant revenu à Athènes avec Lysandre, l'an 404 avant J.-C., il ne contribua pas peu à en faire abattre les murs, et fut nommé l'un des trente qu'on chargea de donner de nouvelles lois à la république, et qu'on revêtit, à cet effet, des pouvoirs les plus illimités. Leur premier acte d'autorité fut de faire condamner à mort les scyphantes, classe d'hommes qui ne vivaient que de délations. Cette mesure plut généralement aux gens de bien; mais peu de temps après, ayant fait venir des troupes de Sparte, ils désarmèrent tous les citoyens, à l'exception de trois mille qui leur étaient dévoués, et se livrèrent à la tyrannie la plus cruelle. Ils ne se contentèrent pas de sacrifier beaucoup de gens à leur inimitié personnelle; ayant besoin d'argent pour payer leurs satellites, ils désignèrent un certain nombre de personnes riches, qu'ils firent mettre à mort, uniquement pour s'emparer de leurs biens. Théràmène, l'un des trente, ayant fait à ce sujet quelques représentations à ses collègues, Critias, jadis son ami, se porta son accusateur et le fit condamner à mort. Se trouvant alors sans antagoniste, il remplit l'Attique de meurtres, et, pour ne laisser aucun asyle aux proscrits, il fit défendre par les Lacédémoniens, à toutes les villes de la Grèce, de donner retraite aux fugitifs d'Athènes. Cet ordre, heureusement, ne fut pas exécuté, et Thrasybule ayant rassemblé à Thèbes quelques-uns de ces proscrits, s'empara de Phylé dans l'Attique. Les tyrans envoyèrent des troupes pour l'assiéger; mais la neige étant survenue, ils les rappelèrent et laissèrent seulement à quinze stades de Phylé un corps d'observation, pour

surveiller les mouvements de ceux qui s'y étaient enfermés. Ceux-ci s'en étant aperçus, attaquèrent ce corps quelques jours après et le mirent en déroute. Les trente, prévoyant alors qu'ils pourraient difficilement se maintenir dans Athènes, résolurent de s'assurer d'Eleusis, et Critias s'y étant rendu, sous prétexte de passer les cavaliers en revue, fit arrêter les principaux citoyens de cette ville, et, les ayant fait conduire à Athènes, les fit condamner à mort par ses satellites, qu'il força à donner leur scrutin à découvert. Ces cruautés ne firent qu'augmenter le parti de Thrasybule, qui se trouva bientôt assez fort pour prendre le Pyrée : les tyrans allèrent l'attaquer pour l'en chasser, mais ils furent vaincus, et Critias perdit la vie en combattant avec une valeur digne d'une meilleure cause. Telle fut la fin d'un homme qui, doué de très grands talents, ne les fit servir qu'au malheur de sa patrie. Exaspéré par un exil qui n'était peut-être pas plus mérité que celui de tant d'autres, il ne sut pas se modérer dans sa vengeance, et se crut tout permis pour abattre la puissance du peuple qui avait été fatale à tant de bons citoyens. Sa fin déplorable n'a pas empêché Platon, son parent, de le faire l'un des interlocuteurs du *Timée* et du *Critias*. C—R.

CRITIAS (NESIOTES), sculpteur grec, a vécu dans la 87<sup>e</sup>. olympiade, 452 ans avant J.-C. Il fut le contemporain et l'émule de Phidias. Athènes renfermait plusieurs de ses ouvrages, entre autres les statues d'*Harmodius* et d'*Aristogiton*, et celle d'un *Coureur* qui remporta tout armé le prix à la course. Il eut pour élèves Dionysodore et Scymnus de Colophon, tous deux sculpteurs, qu'il ne faut pas confondre avec deux peintres ayant les mêmes noms. Le

surnom de *Nesiotes* (l'Insulaire) paraît le seul motif qui ait pu déterminer à distinguer ce sculpteur de Critias d'Athènes, dont les talents se transmirent dans une succession de maîtres et de disciples distingués. Le dernier dont il soit fait mention est Démocrite de Sicyone, qui fut élève de Pison de Calaurée; celui-ci avait eu pour maître Amphion, disciple de Ptoléus de Corcyre, qui prit les leçons de Critias. L—S—E.

CRITOBULE. V. METROPHANES.

CRITOLAUS, né à Phaselis, ville de la Lydie, vint étudier la philosophie à Athènes. Il fut l'un des disciples d'Ariston de Céos, et devint après sa mort chef de l'école péripatéticienne. Les Athéniens l'envoyèrent en ambassade à Rome, l'an 158 avant J.-C., avec Carnéade et Diogène, et il s'y acquit beaucoup de réputation par son éloquence; cela n'empêchait pas qu'il ne déclamât contre la rhétorique, qu'il regardait comme un art plutôt nuisible qu'utile. Il poussa sa carrière au-delà de quatre-vingts ans. Nous ne connaissons pas l'époque de sa mort. Il chercha à confirmer, par de nouveaux raisonnements, le dogme d'Aristote sur l'éternité du monde. Philon nous a conservé une partie de ses arguments, dans son *Traité sur l'incorruptibilité du monde*. Le plus fort est celui-ci. « Tout » ce qui naît, prend un accroissement, » est sujet à la corruption, à la vieillesse et à la mort. Le monde ne prend » point d'accroissement, ne s'altère, ni » ne vieillit pas, donc il est éternel. » Jean-Benoît Carpzov a publié une dissertation sur ce philosophe, Leipzig, 1745, in-4°. C—R.

CRITOLAUS, général achéen, fut un des principaux auteurs de la guerre contre les Romains qui amena la ruine de la Grèce. Il s'était élevé, en-



tre les Achéens et les Lacédémoniens, des différens qui avaient été suivis de voies de fait assez graves, même contre des députés de Rome. Le sénat voulant y mettre fin, envoya dans la Grèce de nouveaux députés, à la tête desquels était S. Julius César. Ils trouvèrent les Achéens assemblés à Ægine, et Julius César leur parla avec beaucoup de modération; mais Dineus et Critolaüs, qui venaient, l'un de quitter la préture, l'autre d'y entrer, firent entendre au peuple que les Romains, occupés par la guerre d'Afrique et celle d'Espagne, n'oseraient pas se brouiller avec eux, et ils éludèrent de répondre aux propositions qu'on leur faisait, en disant qu'ils allaient envoyer un ambassadeur à Rome. Julius César, voulant prendre connaissance des sujets de plainte allégués de part et d'autre, se rendit à Tégée où devaient se trouver les chefs des Lacédémoniens, et il engagea Critolaüs à y venir avec les principaux Achéens; mais Critolaüs y alla tout seul, et lorsque la discussion fut ouverte, il dit qu'il ne pouvait rien accorder sans le consentement de l'assemblée générale, qui ne devait se tenir que dans six mois. Julius César voyant que sa présence devenait inutile, retourna à Rome. Critolaüs après son départ, parcourut toutes les villes de la confédération, pour les exciter contre les Romains, et, voulant mettre le bas peuple dans son parti, il convint avec les magistrats de chaque ville, qu'on ne permettrait pas aux créanciers d'exiger ce qui leur était dû, et qu'on ne laisserait conduire personne en prison pour dettes. Q. Lucilius Métellus, préteur de la Macédoine, ayant appris ce qui se passait dans le Péloponnèse, y envoya quelques députés pour essayer de ramener les esprits; ils trou-

vèrent les Achéens assemblés à Corinthe, ville où il y avait beaucoup de populace; ils y furent insultés de la manière la plus grave, et Critolaüs fit de nouveau déclarer la guerre aux Lacédémoniens, ce qui était réellement la déclarer aux Romains, dont on n'avait pas voulu accepter la médiation. Critolaüs comptait beaucoup sur le secours des Thebains, qui étaient irrités de ce que Métellus les avait condamnés à plusieurs amendes; aussi alla-t-il sur-le-champ assiéger Héraclée, ville de la Trachinie, qui ne voulait pas entrer dans la confédération achéenne; mais Métellus, ayant appris l'insulte faite à ses députés, se mit sur-le-champ en marche pour venir dans la Grèce. Lorsque Critolaüs sut qu'il avait traversé le Sperchius, il fut frappé de terreur, et, n'osant même pas défendre le passage des Thermopyles, il s'enfuit à Scarphée, ville de la Locride. Métellus se mit à sa poursuite, et l'ayant atteint, tailla les Achéens en pièces, et leur fit environ mille prisonniers. Quelques auteurs disent que Critolaüs s'empoisonna après cette défaite. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne le vit plus depuis. Cette bataille se livra l'an 146 av. J.-C. C—R.

CRITON, riche Athénien, ami intime et disciple de Socrate, était le seul qui eût inspiré assez de confiance à ce philosophe pour qu'il eût recours à lui dans ses besoins. Comme ses richesses lui faisaient beaucoup d'envieux, il se lia, par le conseil de Socrate, avec Archedème, jeune orateur sans fortune, mais doué de beaucoup de talents, qui fit bientôt repentir ceux qui l'attaquaient, et les força de le laisser tranquille. Lorsqu'on fit le procès à Socrate, les premiers juges ayant décidé qu'il était coupable, il s'agissait de prononcer

sur la peine, ce qui appartenait à d'autres juges. En attendant ce second jugement, Criton se rendit caution pour Socrate, afin qu'il ne fût pas arrêté. Une condamnation à mort ayant été prononcée par les seconds juges, Socrate fut mis en prison; Criton corrompit les geoliers, et lui offrit le moyen d'échapper, mais Socrate refusa, comme on le voit dans le *Criton* de Platon. Le reste de la vie de Criton nous est inconnu; mais comme il était à peu près du même âge que Socrate, il ne dut pas lui survivre long-temps. Il avait écrit dix-sept dialogues, dont aucun ne nous est parvenu. Il avait quatre fils, Critobule, Hermogènes, Epigènes et Stérippus, qui furent tous comme lui disciples de Socrate.

C—R.

CRITON, statuaire, natif d'Athènes, est du petit nombre des artistes grecs dont il y a lieu de croire que nous possédons des ouvrages. Le nom de ce sculpteur et celui de Nicolaüs, né pareillement à Athènes, se trouvent gravés sur la corbeille que porte une des trois caryatides découvertes à Rome, en 1766, sur la voie Appienne, près du fameux tombeau de Cécilia Métella. Ces trois figures, semblables l'une à l'autre, paraissent avoir été employées à la décoration d'un tombeau ou d'une maison de campagne. Quelques défauts dans l'exécution, pourraient faire présumer que ce sont des copies; mais on peut croire aussi que, dans des ouvrages de simple décoration, les artistes s'appliquèrent plus à la composition qu'au mérite des détails. Il est par conséquent assez vraisemblable que Criton et Nicolaüs travaillaient à Rome vers les derniers temps de la république. Les caryatides dont il s'agit, font partie des richesses de la *Villa Albani*. E—C D—D.

CRITON, médecin de l'empereur Trajan, chercha moins à s'illustrer par des ouvrages utiles qu'à se concilier la faveur des femmes de la cour, par des soins minutieux et des écrits frivoles. Il composa d'abord un opuscule sur la *Civilité*, qui n'existe plus, et que Galien pardonne à l'auteur, seulement eu égard à la place qu'il occupait; puis un traité complet de *Cosmétique*, sur laquelle Héraclide de Tarcente, la reine Cléopâtre, et quelques autres n'avaient donné que des formules isolées et peu nombreuses. On trouve divers fragments de ce traité dans le *Tétrabiblos* d'Aétius, tels que, 1°. *Cataplasmata æstiva, odorum corpus reddentia*; 2°. *De maculis à sole provocatis, quas Græci ἐρηλιδης vocant*; 3°. *Ad manantes menti papularum eruptiones*. On désigne quelquefois ce médecin sous le nom de *Criton junior*, pour le distinguer de Criton l'ancien, également médecin, disciple d'Acron d'Agrigente, et qui vivait 400 ans av. J.-C. Z.

CRITTON (GEORGE), ayant, pour des motifs que l'on ne connaît plus, quitté l'Écosse, sa patrie, vint en France, et fit ses études dans l'université de Paris. Après avoir laissé la théologie pour la jurisprudence, et passé de Paris à Toulouse où il professa le droit pendant quatre ans, il revint dans la capitale, et obtint, en 1585, une chaire au collège d'Harcourt. En 1586, il n'était plus à Harcourt, mais au collège de Boncour, d'où il entra dans celui de Lisieux, puis dans celui des Grassins. Critton était ligueur, et, vers 1590, le duc de Mayenne le nomma professeur de grec au collège royal; mais cette nomination n'eut point de suite, et Henri IV, rentré dans Paris, ne la confirma point. La mort de Daniel d'Auge

laissa vacante, en 1595, une autre chaire de grec au collège royal; Critton la demanda, et l'obtint, non sans peine. Son caractère inquiet et turbulent lui avait fait beaucoup d'ennemis, et on affectait même un grand mépris pour sa doctrine, peut-être parce qu'on aimait peu sa personne. Nous ne nous arrêterons pas à détailler les querelles qu'il eut ensuite avec Edmond Richer et les autres censeurs chargés de la réforme de l'université; ni ses longs procès avec la faculté de droit, dans laquelle il voulait se faire recevoir docteur en droit canon, et qui défera ses thèses, comme contraires aux lois du royaume. Le lecteur curieux de ces détails les trouvera fort au long dans l'*Histoire du Collège royal*, par l'abbé Goujet. Critton mourut le 15 avril (1) 1611, à cinquante-sept ans. Cette date fixe sa naissance à l'année 1554. Ses dernières paroles furent, à ce que dit l'Étoile, cité par Goujet : *Valete. amici; valete. superstites, mortalitatis immemores*. La liste de ses ouvrages, ou plutôt de ses opuscules, est très étendue. Nous nous bornerons à indiquer ceux qui peuvent encore aujourd'hui offrir un peu d'intérêt, et une apparence d'utilité. Critton n'a guère fait que des harangues et des poésies de circonstance, et, au bout de deux siècles, de pareilles compositions ne peuvent trouver beaucoup de lecteurs. I. *Selectiores note in Epigrammata à libro primo græcæ Anthologiæ decerpta, et latino carmine reddita*, Paris, 1584, in-4°; II. *Oraison funèbre de Ronsard*, en latin, Paris, 1586, in-4°; III. *Oratio de oraculis Apollinis et de sacro principis oraculo*, Paris, 1596, in-8°; ce discours est une introduc-

tion à la *Cassandra* de Lycophon; IV. *Discours latin sur les sorts Homériques*, Paris, 1597, in-8°; V. *In Oppianum de Venatione præfatio*, Paris, 1598, in-8°; VI. deux *Discours latins*, l'un sur les lois de Dracon et de Solon; l'autre sur le titre de *judiciis* dans Harménopule, Paris, 1609, in-8°. Critton avait épousé la fille d'Adam Blacuod, Écossais, conseiller au présidial de Poitiers. Après la mort de Critton, elle fut recherchée par un frère du connétable de Luynes qu'elle refusa, et par la Mothe le Vayer, dont elle accepta la main. Sorbière, qui rapporte ce fait dans le *Sorberiana*, dit que le Vayer eut les recueils de Critton, « dont il a su faire son » profit. »

B—ss.

CRIVELLARI ( BARTOLOMEO ), sculpteur et graveur, naquit à Venise en 1725, et mourut dans la même ville en 1777. Ses ouvrages de sculpture sont peu connus, mais on recherche ses gravures. Celle qui représente *S. Pétrone en prières pendant que le diable casse le verre de sa lampe pour le distraire* est d'une composition originale; on en peut dire autant de celle qui représente le même *Saint se coupant le doigt pour n'être pas prêtre*. Ces deux compositions contrastent agréablement avec les ouvrages que Crivellari a gravés d'après Nicolo dell' Abbate, et qui représentent : I. *une Compagnie de joueurs*; II. *une Compagnie de Buveurs*; III. *un jeune Homme nu, couché sur un lit avec une femme nue, pendant qu'une vieille les regarde par une porte entr'ouverte*. Ces différentes compositions se distinguent par une touche spirituelle. L'œuvre de Crivellari est assez considérable; cet artiste laborieux a beaucoup gravé d'après Gherardini, Tiarini, Tiepolo;

(1) Selon Goujet; selon Bayle le 8 avril.

et plusieurs autres maîtres ; il a aussi gravé quelques planches du palais de Bologne connu sous le nom d'*Institut*. M. Bartolozzi a gravé, d'après Crivellari, un *Saint transporté au ciel*. A—s.

CROCE (VINCENT ALSARIO DELLA), en latin *Crucius*, ou à *Cruce*, en français *De la Croix*, médecin, naquit dans l'état de Gênes, vers 1570. Après avoir exercé sa profession à Bologne et à Ravenne, il se rendit à Rome, où il obtint, en 1612, une chaire au collège Romain, et le pape Grégoire XV le choisit pour son médecin. Il professa pendant plus de vingt ans, et montra autant de zèle pour l'enseignement que de noblesse et d'humanité dans la pratique. Les pauvres malades furent constamment l'objet de sa prédilection. Au milieu des occupations multipliées que lui attiraient son mérite et sa générosité, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages, dont il suffira de citer les principaux : I. *De epilepsia, seu comitiali morbo, lectionum Bononiensium libri tres*, etc., Venise, 1605, in-4°. La théorie galénique, adoptée par l'auteur, ne repose sur aucun fait ; on doit la regarder comme un jeu de l'imagination. II. *De verme admirando per nares egresso commentariolum*, etc., Ravenne, 1610, in-4° ; III. *De morbis capitis frequentioribus, quorum cognitio et curatio ita traduntur, ut ad alios etiam cognoscendos et curandos mirificè conducant, hoc est de catarrho, phrenitide, lethargo, et epilepsia seu comitiali morbo, libri septem*, Rome, 1617, in-4° ; Venise, 1619, in-4° ; IV. *Disquisitio generalis de fœtu nonimestri parvæ aded molis ut vix quadrimestris appareret, in adolescentulâ primiparâ*, Rome, 1627, in-4° ;

V. *Providenza metodica per preservarsi dall' imminente peste, discorso*, etc., Rome, 1630, in-4°, traduit en latin, sous ce titre : *Consilium prophylacticum à lue pestifera*, Rome, 1651, in-4° ; VI. *Vesuvius ardens, sive exercitatio medico-physica de πυροπυρετω, seu motu et incendio Vesuvii montis in Campania, die XVI mensis decembris anni 1651, libris duobus comprehensa*, Rome, 1652, in-4° ; VII. *De hæmoptysi, seu sanguinis sputo, liber*, Rome, 1665, in-4°. Les divers ouvrages de ce médecin ont été recueillis, et publiés en 1652, à Venise, en un vol. in-fol. Il a laissé en outre plusieurs manuscrits, parmi lesquels on distingue des *Consultations*, un *Commentaire sur le poëme philosophique de Lucrèce*, et un autre *sur la face hippocratique*. C.

CROCUS (RICHARD), helléniste anglais, né à Londres, vers la fin du 15<sup>e</sup>. siècle, vint en 1514 à Leipzig, où il enseigna les lettres latines et grecques. En 1517, il revint en Angleterre, et il était professeur à Cambridge en 1530. Nous avons de lui : I. *Theodori Gazæ, libri IV de verborum constructione latinâ civitate donati*, Leipzig, 1516, in-4° ; II. *Grammatica græca VII tabulis comprehensa et introductio in linguam græcam*, Cologne, 1520, in-4° ; III. *Orationes de utilitate linguæ græcæ*, Paris, 1520, in-4° ; IV. *Encomium academicæ Lipsiensis*, publié par Böhme, dans ses *Opusc. acad. litt. Lips.*, Leipzig, 1779, in-8°. G—r.

CROCUS (CORNEILLE), humaniste hollandais, était né vers la fin du 15<sup>e</sup>. siècle, à Amsterdam. Ayant reçu la prêtrise, il fut nommé recteur des écoles latines dans sa ville natale. Il s'appliquait surtout à imprimer de

bonne heure dans le cœur de ses élèves un vif attachement pour la foi catholique, et à leur communiquer son aversion pour les nouvelles doctrines, qui commençaient à s'introduire dans les provinces belgiques. Il composa une *Grammaire latine*, « afin de pouvoir éloigner, disait-il, des mains de la jeunesse, celle de l'impie Mélancthon; » il écrivit des *Colloques latins*, pour les opposer à ceux d'Érasme, et une comédie dans la même langue, intitulée : *le Chaste Joseph*, afin de détruire, à ce qu'il croyait, les effets que pouvaient produire sur l'esprit de la jeunesse la lecture de l'*Eunuque* de Térence. On loue l'élégance et la pureté du style qui caractérisent ces productions. Crocus est encore auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Son zèle pour la foi catholique et pour l'instruction de la jeunesse le firent connaître de Jean III, roi de Portugal, qui lui offrit une chaire de théologie dans son université de Coïmbre; Crocus crut qu'il serait plus utile à la jeunesse en restant à Amsterdam, et il rejeta tous les avantages qu'on lui offrait. À l'âge de cinquante ans, il fit à pied le voyage de Rome, où S. Ignace le reçut au nombre de ses disciples. Il y mourut peu après, en 1550, dans la maison de son ordre. Nous avons de lui, entre autres ouvrages : I. *Colloquiorum puerilium formulæ*, Anvers, 1556, in-8°.; II. *Lima barbariei, sive farrago sordidorum verborum*, Cologne, 1520, in-8°.; III. *Silvula vocabulorum, puerilis lectionis exercitationi accommodata*, Solingen, 1559, in-8°.; IV. *Josephus castus*, Anvers, 1548, in-8°.; V. *Paraclesis ad capessendam sententiam Josephi casti*, ibid., in-8°.; VI. *De verâ ecclesiâ, seu de notis et signis ecclesiæ*, Cologne, 1548,

in-8°.; VII. *De fide et operibus, contra J. Sartorium*, Anvers, 1551, in-8°.; VIII. *Disputatio contra anabaptistas*, ib., 1555, in-8°. G—Y.

CROESE (GÉRARD), né à Amsterdam le 27 avril 1642, fit ses études à Leyde, sous George Horn et Jacques-Frédéric Gronovius. Hornbeck et Cocceius furent ses maîtres en théologie. Le fils de l'amiral Ruyter l'emmena à Smyrne. De retour dans sa patrie, il y devint ministre, et mourut à Dordrecht le 10 mai 1710. Croese est auteur d'une *Historia quakeriana, sive de vulgò dictis quakeris, ab ortu illorum usque ad recens natum schisma, libri III*, Amsterdam, 1695, 1696, in-8°. Ce livre fut vivement attaqué par un membre de la secte, caché sous le nom de *Philathes*, dans les *Dilucidationes quædam valdè necessariæ in G. Croesii hist.*, Amsterdam, 1696, in-8°.; mais l'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à Croese, est son ὈΜΗΡΟΣ ἙΒΡΑΙΟΣ *sive Historia Hebræorum ab Homero, hebræicis nominibus ac sententiis, conscripta, in Odysseâ et Iliade exposita et illustrata*, Dordrecht, 1704, in-8°. Le titre de ce livre en fait assez connaître le sujet. Nous avons déjà sur les mêmes idées l'*Homerus hebræisans* de Zacharie Bogan, et le *Discours en forme de comparaison sur les vies de Moïse et d'Homère*, auxquels on peut joindre l'*Homère historien du peuple hébreu*, tant il est vrai que le champ des folies humaines ne saurait être limité. Croese a laissé encore un discours au synode de Léerdam, et quelques dissertations dans la Bibliothèque de Brême. (Voyez les *Mémoires de Nicéron*.) D. L.

CROESER (HERMAN), en latin *Cruserius*, né en 1510 à Campen, étudia les langues savantes, la philo-

sophie et la médecine, ensuite, il cultiva la jurisprudence, et fut nommé docteur en droit civil et canonique. Son savoir et son éloquence lui acquirent l'estime de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui le choisit pour son conseiller-intime. Il fut honoré du même titre par Guillaume, successeur de Charles, qui l'envoya plusieurs fois en France avec des missions politiques importantes. Il le chargea en 1575 d'accompagner en Prusse Marie-Éléonore, sa fille, accordée au duc Albert-Frédéric de Brandebourg. Croeser mourut à Königsberg, au retour de ce voyage. Il n'a publié aucun écrit original; mais il a traduit en latin avec correction et fidélité plusieurs ouvrages grecs, et notamment le Traité de Galien sur le pouls, et les *Vies* de Plutarque. Cette dernière traduction est généralement estimée et préférée à celle de Xylander. Certains critiques trop sévères lui reprochent de manquer d'exactitude, et trouvent mauvais que le traducteur ait changé l'ordre dans lequel l'auteur avait disposé les vies des hommes célèbres. Croeser a aussi commenté le 1<sup>er</sup>. et le 5. livre d'Hippocrate *De morbis vulgaribus*, et celui *De salubri diætâ*. — CROESER (Jacques-Henri), né à Grave en 1691, étudia la chirurgie d'abord sous son père, puis chez un chirurgien distingué d'Amsterdam. De retour dans sa ville natale, il passa six mois chez un pharmacien, et se rendit à Leyde, où il eut l'avantage d'être pendant quatre années le disciple d'Albinus et de Boerhaave. Après avoir soutenu en 1716 une thèse *De vulneribus thoracis*, il reçut le doctorat, et revint à Grave exercer la médecine. Il alla ensuite s'établir à Amsterdam, et fut nommé l'un des médecins-physiciens de cette ville. Il accepta en 1724 une chaire d'ana-

tomie et de botanique à l'université de Groningue, et prononça un discours inaugural *De hominis primo ortu*. L'année suivante, il fut nommé architecte de la province. Elevé quatre fois à la dignité de recteur, il prononça quatre discours intéressants : I. *De mutuo mentis cum corpore commercio*; II. *De vario sensuum pro objectorum diversitate affectu passivo*; III. *De morte inevitabili ex humorum motu profluente*; IV. *De organo visûs*. Parmi les autres opuscules de ce professeur, on distingue un mémoire écrit en hollandais sur la docimasia pulmonaire, et une lettre sur la membrane conjonctive de l'œil. Il mourut le 15 janvier 1755. C.

CROFT (HERBERT), évêque anglican, né en 1605, d'une famille ancienne du comté de Hereford, quitta de bonne heure l'université d'Oxford, où il avait achevé ses études, pour aller rejoindre à Douai son père nouvellement converti à la doctrine catholique romaine. Il passa de là au collège des jésuites anglais de Saint-Omer, qui lui persuadèrent d'entrer dans leur société; mais après une absence de cinq ans, étant retourné en Angleterre pour y arranger quelques affaires de famille, l'évêque de Durham, Morton, lui fit abjurer une doctrine qu'il n'avait probablement embrassée que par obéissance. Il rentra à l'université d'Oxford, prit les ordres et obtint plusieurs bénéfices. Il était chapelain de Charles 1<sup>er</sup>., et chanoine de Windsor, lorsque la guerre civile éclata en 1640. Il se montra constamment dévoué à la cause du roi. En 1648, il fut fait doyen de Hereford, et, après la restauration, en 1661, évêque de ce diocèse. Nommé en 1667 doyen de la chapelle royale, il résigna cette dignité deux ans après, par dégoût pour

les mœurs dissolues et l'esprit intolérant de la cour de Charles II. C'est en 1675 que, voyant la violence des sectes qui divisaient la religion de son pays, il entreprit de les ramener toutes à une seule et même doctrine, en publiant un écrit intitulé : *La véritable, ou le véritable état de la primitive église*, en 1 petit vol. in-4°. , qu'il adressa aux deux chambres du parlement. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de candeur et de talent, fit une grande sensation, fut réimprimé en 1680, et encore depuis, mais essuya plusieurs critiques. Le docteur Turner, qui l'attaqua en 1676, fut persifflé par le célèbre André Marvel, dans un pamphlet qui a pour titre : *M. Smirke, ou le Théologien à la mode*. Croft, après avoir refusé plusieurs fois d'échanger son évêché d'Hereford contre d'autres beaucoup plus riches, y mourut en 1691, et fut enterré dans la cathédrale, près du docteur Benson, son intime et constant ami, quoique non conformiste, comme si la mort même ne devait pas les séparer. On lit sur le tombeau de Croft ces mots : *In vitâ conjuncti*; et sur celui de son ami, ceux-ci : *In morte non divisi*. Ce prélat était bienfaisant, ennemi de toute persécution, naturellement doux, mais inflexible sur ce qu'il regardait comme abus. L'objet de son principal ouvrage suffirait seul à son éloge. On a encore de lui quelques sermons, des *Observations sur la théorie de la terre* du docteur Burnet, et quelques écrits de controverse contre la doctrine catholique romaine. Il avait été utile au fameux Milton, quoique républicain.

S—D.

CROFT (GUILLAUME), docteur en musique à l'université d'Oxford, né vers 1677 à Nether-Eatington, dans le comté de Warwick, mort en 1727,

avait été successivement organiste, maître de musique et compositeur de la chapelle royale, et organiste de l'abbaye de Westminster. On a de lui : I. *l'Harmonie divine, ou Nouveau recueil d'Antiennes choisies*, précédé d'un *Précis historique de la musique d'église*, 1712, sans nom d'auteur : ce qui peut paraître singulier, d'après le titre et d'après l'état de l'éditeur, c'est que ce recueil ne contient que les paroles et non la musique des antiennes en usage dans la chapelle royale ; II. *Musica sacra, ou Antiennes choisies, en partition*, publié par souscription en 1742, en 2 vol., dont le premier comprend l'office mortuaire que Purcell avait laissé imparfait. On a aussi de lui quelques chansons.

X—s.

CROI (JEAN DE), ministre protestant, d'abord à Béziers, ensuite à Uzès, où il était né, eut pour père François de Croï qui, selon les uns, descendait d'un moine qui avait embrassé la réformation ; que d'autres ont dit être issu, du côté gauche, de l'ancienne maison de Croy, et dont la postérité prétend qu'il venait en effet de cette illustre famille, mais par la voie légitime. Quoi qu'il en soit, François de Croï prenait à la tête de ses ouvrages, le titre de *gentilhomme artésien*. Colomiez, qui confond son prénom avec celui que portait son fils, dit qu'il était l'auteur de plusieurs écrits. On ne connaît cependant que ses *Trois conformités, savoir : l'Harmonie et convenance de l'église romaine avec le paganisme, le judaïsme et les anciennes hérésies*, 1605, in-8°. Le fils a laissé un plus grand nombre de monuments de son savoir et de son zèle pour les opinions de sa secte : I. *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertulliani loca,*

1652; II. *Réponse à M. de Balzac sur sa critique de la tragédie d'Herodes infanticida de Daniel Heinsius*, 1642, in-8°; III. *Observationes sacræ et historicæ in Novum Testamentum*, 1644, in-4°. Daniel Heinsius, dont l'auteur avait embrassé la défense dans l'ouvrage précédent, est fort mal traité dans celui-ci, ainsi que le P. Pétau qui avait censuré le *Specimen conjecturarum*. Le jésuite ne voulut pas répondre, « parce que, » disait-il, quand on écrit contre les » ministres, on fait augmenter leurs » pages. » IV. *La confession de foi de Genève, prouvée par l'Écriture, dédiée à N. S. J.-C.*, 1650, in-8°; V. *Augustin supposé, ou Raisons qui font voir que les quatre livres du symbole que l'on a mis dans le 11<sup>e</sup>. tome des OEuvres d'Augustin ne sont pas de lui, mais de plusieurs auteurs qui en ont pris le nom, contre le P. Bernard Meynier, jésuite*, 1656, in-8°. C'est une réponse à un livre pseudonyme intitulé: *La sainte liberté des enfans de Dieu*, que le même jésuite publia sous le nom d'un ministre. Drelincourt découvrit aussi la fraude dans son *faux Pasteur convaincu*. Bayle parle, d'après Sarrau, d'un autre ouvrage de Croï, dans lequel il prétend prouver que S. Pierre n'a jamais été à Rome. Les préfaces de quelques-uns de ceux que ce laborieux écrivain a publiés en promettent d'autres qui n'ont pas vu le jour. Les écrits de Croï en langue française furent assez peu estimés; mais ses ouvrages latins lui ont fait plus d'honneur, « parce qu'ils » prouvent, dit Bayle, qu'il enten- » doit admirablement les langues, la » critique, l'érudition judaïque, les » antiquités ecclésiastiques, et tout ce » que l'on comprend sous le nom de » philologie et de polymathie. » Jean

de Croï mourut à Uzès le 31 août 1659. V. S—L.

CROISET (JEAN), jésuite, qui s'est rendu célèbre par son talent et son zèle pour la direction des consciences, et par les nombreux ouvrages de piété dont il est auteur. Il vivait et écrivait déjà en 1696, et il écrivait encore en 1725 (1). Il fut longtemps recteur de la maison du noviciat d'Avignon, qu'il gouverna avec sagesse. Ses principaux ouvrages sont: I. une *Année chrétienne*, 18 vol. in-12. Ce livre donne, pour chaque jour, la vie du saint, l'épître et l'évangile avec un exercice de piété. Douze volumes sont consacrés aux différents jours de l'année. Les cinq suivants sont pour les dimanches et les fêtes mobiles. Le 18<sup>e</sup>. contient une Vie de J.-C. et de la Ste. Vierge. Cet ouvrage a été souvent réimprimé, et est aussi connu sous le titre d'*Exercices de piété*. II. *Retraite*, 2 vol. in-12; III. *Parallèle des mœurs de ce siècle et de la morale de J.-C.*, 2 vol. in-12; IV. *Vies des Saints*, 2 vol. in-fol.: on leur reproche de manquer de critique; V. *Réflexions chrétiennes*, 2 vol. in-4°. elles passent pour bien écrites; VI. *des Heures, ou Prières chrétiennes*, in-18; VII. *Méditations*, 4 vol. in-12: elles sont bien faites, et étaient fort en usage dans les maisons religieuses; VIII. *Effusion du cœur dans toutes sortes d'états et de conditions*, 2 vol. in-12; IX. *Vie de Marie - Made-*

(1) Le P. Croiset était né à Marseille vers le milieu du 17<sup>e</sup>. siècle. Il était provincial de son ordre lorsque, passant par Turin pour se rendre à Chambéri, il fut, dans la première de ces villes, arrêté comme espion, traduit auprès du duc de Savoie, qui lui fit subir un interrogatoire. Le jésuite y répondit modestement, exhiba ses passeports, et convainquit le prince de la méprise où ses gardes étaient tombés. Le P. Croiset est mort à Avignon, d'un érysipèle à la tête, le 31 janvier 1738. Plusieurs livres de cet auteur ont été traduits en italien, en espagnol, en anglais, en allemand; on dit même en arabe. A. B.—T.



*leine de la Trinité, fondatrice de la Miséricorde*, 1696, in - 12 ; X. il donna, en 1698, une édition très augmentée de la *Dévotion au sacré Cœur de Jésus*, de Marie Alacoque. Le P. Croiset passe pour l'un des plus grands maîtres de la vie spirituelle.

L.—Y.

CROISILLES (JEAN-CLAUDE DE), né à Caen en 1654, d'une ancienne famille, fit de bonnes études, et servit ensuite pendant dix années comme volontaire dans l'arrière-ban. De retour dans sa patrie, il fut nommé échevin de la noblesse, et en soutint les privilèges contre les prétentions du colonel du régiment du roi, avec un courage qui déplut à la cour; il fut même enfermé au château de Caen; mais il se justifia, et recouvra la liberté. Peu de temps après, il obtint la charge d'avocat du roi, puis celle de président au présidial. Il était membre de la société académique qui se réunissait chez Segrais, son beau-frère, et, après la mort de Segrais, il recueillit les membres de l'académie naissante de Caen, et concourut à lui donner des réglemens qui eurent la sanction royale. Il mourut le 21 janvier 1755. Dutouchet, secrétaire de l'académie, fit imprimer son éloge dans les *Nouvelles littéraires de Caen* pour 1744. On conserve manuscrites des dissertations littéraires et des poésies de Croisilles; mais nous ne connaissons aucun de ses ouvrages imprimés. W—s.

CROIX (S. JEAN DE LA), dont la famille portait le nom d'*Yopez*, naquit en 1542 à Ontiveros, dans la Vieille-Castille. Il fit ses études à Medina del Campo, chez les jésuites. A l'âge de vingt-un ans, il prit l'habit chez les carmes de Medina, et fut envoyé à Salamanque, où il fit sa théologie. On l'ordonna prêtre à vingt-cinq

ans; ses austérités étaient déjà extraordinaires. Son amour pour la solitude et pour la vie contemplative lui avait inspiré le désir d'entrer dans la chartreuse de Ségovie, lorsque Ste. Thérèse, se rendit à Medina pour le voir, lui communiqua son projet de réformer l'ordre des carmes, et se l'associa dans cette grande entreprise. Il se retira donc dans le premier monastère d'hommes qu'elle fonda à Maureza vers 1568. Telle est l'origine des carmes déchaussés, dont l'institut, approuvé par Pie V, et confirmé par Grégoire XIII en 1580, fut ensuite divisé en deux congrégations: celle d'Espagne et celle d'Italie. En 1576, l'évêque d'Avila nomma Jean de la Croix directeur du couvent de cette ville, dont Ste. Thérèse était prieure. Cependant les anciens carmes s'opposaient à la réforme, et la traitaient de rébellion contre leur ordre. Ils tinrent un chapitre à Placentia, et condamnèrent Jean de la Croix comme un fugitif et un apostat. Des officiers de justice, envoyés par eux, l'enlevèrent de son couvent, le conduisirent à Tolède, où il fut enfermé dans une cellule obscure, et, pendant neuf mois, il ne reçut pour se nourrir que du pain, de l'eau et quelques petits poissons. Enfin, il redevint libre par le crédit de Ste. Thérèse, et fut nommé supérieur du couvent du Calvaire, situé dans un désert. En 1579, il fonda le monastère de Baëza; deux ans après il prit l'administration de celui de Grenade; en 1585, il fut élu vicaire provincial d'Andalousie, et en 1588 définiteur de l'ordre. Vers le même temps, il fonda le couvent de Ségovie. Il ne dormait que deux ou trois heures chaque nuit. Tout l'ameublement de sa cellule consistait en une croix faite de jonc, et en un lit grossier creusé

dans un ais en forme de crocneil. Il prêchait avec beaucoup d'onction. Il s'éleva, dans le chapitre tenu à Madrid en 1591, contre les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmelites, et fut encore persécuté par les chefs de son ordre; dépoillé de tous ses emplois, il se vit confiné dans le couvent de Pegnuela sur la Sierra-Morena. C'est là qu'il rédigea la plus grande partie de ses livres mystiques. Quelque temps après il tomba malade, et on lui laissa la liberté de se retirer, soit dans le couvent de Baëza, dont le prieur était son ami, soit dans le couvent d'Ubeda, qui était gouverné par un de ses plus violents ennemis. Il se détermina pour le monastère où il devait souffrir et être humilié. La fatigue d'un voyage à pied augmenta l'inflammation qu'il avait à une jambe, et qui fut bientôt accompagnée d'ulcères. Le prieur le fit renfermer dans une petite cellule, ordonna à l'infirmier de ne lui fournir que ce qui était nécessaire pour l'empêcher de mourir, défendit aux religieux de le visiter, et n'alla plus le voir lui-même que pour l'accabler d'outrages. Enfin le provincial étant venu au couvent d'Ubeda, fit ouvrir la cellule du saint, qui déjà touchait à la fin de sa carrière. Il expira le 14 décembre 1591. Son corps repose à Ségovie. Il fut béatifié en 1675, et canonisé en 1726 par Benoît XIII, qui fixa sa fête au 24 novembre. Les ouvrages qu'il a composés, sont : I. *Noche obscura del alma* (la Nuit obscure de l'âme), en deux livres; II. *Subida del monte Carmelo* (la Montée du Carmel), en trois livres; III. *Cantico espiritual entre la alma y Chrysto su esposo* (le Cantique du divin amour entre l'âme et J.-C. son époux); IV. *Llama de amor viva* (la vive Flamme d'amour);

V. des *Poésies sacrées, des Conseils spirituels* et des *Lettres spirituelles* en espagnol. Les mystiques peuvent seuls se flatter d'entendre S. Jean de la Croix, qu'ils regardent comme un de leurs grands maîtres. En sa *Nuit obscure*, ce saint a voulu exprimer les angoisses qu'il éprouvait dans la vie contemplative. Le P. Berthier a consacré onze lettres dans ses *Réflexions spirituelles*, à l'explication des œuvres de S. Jean de la Croix; il prétend y trouver une logique des plus précises, et un esprit éclairé des lumières divines; mais tous les auteurs ecclésiastiques n'en portent pas un jugement si favorable. La première édition des Oeuvres de S. Jean de la Croix parut à Barcelone en 1619, in-4°. Il y en a eu depuis plusieurs autres; les dernières sont en 2 vol. in-4°. Ces œuvres ont été traduites en français par le P. Cyprien, Paris, 1641, in-4°; par le P. Louis de Ste. Thérèse, Paris, 1665, in-4°; et par le P. Mailhard, Paris, 1694, in-4°. Le P. André de Jésus, polonais, en donna une version latine à Cologne, 1659, in-4°. Elles ont aussi été traduites en plusieurs autres langues. La vie de S. Jean de la Croix a été écrite en espagnol par le P. Joseph de Jésus-Maria, Bruxelles, 1652, in-4°, etc., en français par le P. Dosithée de S. Alexis, Paris, 1727, 2 vol. in-4°, et par plusieurs autres. V—VE.

CROIX. Voy. GROCE, CRUZ, DES-CROIX, LACROIX et PÉTIS.

CROLL (OSWALD), né à Wetter, dans la Hesse, étudia avec ardeur la médecine, et surtout la chimie, dans les universités de Marbourg, Heidelberg, Strasbourg et Genève. Il voyagea ensuite dans les pays étrangers, fut nommé à son retour gouverneur du comte de Pappenheim, et quelque temps après, médecin du prince Chris-

Nan d'Anhalt. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1609. L'ouvrage sur lequel se fonde sa réputation est intitulé: *Basilica chymica, continens philosophicam, propriâ laborum experientiâ confirmatam descriptionem, et usum medicamentorum chymicorum selectissimorum à lumine gratiæ et naturæ desumptorum: in fine libri additus est Tractatus novus de signaturis rerum internis*, Francfort, 1609, in-4°; ibid., 1620, 1647, 1650, in-4°; ibid., 1622, in-8°; Leipzig, 1654, in-4°; Genève, 1655, in-8°; ibid., 1645, 1658, in-8°. Ces éditions de Genève, dues à Jean Michaëlis, contiennent de nombreux suppléments, par Jean Hartmann. Ce livre a été traduit en allemand, sous le titre de *Basilica chymica, oder Alchymistisches kœnigliches Kleinod*, etc., Francfort, 1625, in-4°. Haller mutila le titre de cette version allemande, qu'il donne comme un traité particulier. La traduction française, par J. Marcel, est intitulée: *La royale Chymie de Crollius*, Lyon, 1624, in-8°. On ne peut refuser à Croll un talent réel, et même quelques connaissances exactes. Ses écrits renferment des idées ingénieuses, mais en petit nombre, et noyées dans un fatras d'hypothèses ridicules, puisées à l'école de l'extravagant Paracelse, pour les rêveries duquel Croll montra constamment le plus aveugle enthousiasme. Il était persuadé que ce fou possédait réellement le secret de prolonger la vie, et qu'il en aurait offert lui-même un exemple irréfragable, si ses ennemis, jaloux de son rare mérite, ne l'avaient empoisonné. La doctrine *paracelsique* de Croll est analysée très brièvement dans l'histoire de la médecine du savant Sprengel, et plus en détail dans la 20<sup>e</sup>. dissertation de

Barckhausen, *De medicinæ originibus et progressu.* C.

CRÖLACH (HENRI), de Gotha en Saxe, a publié à Zurich, sur la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, un traité sur le pastel que produisait la Thuringe, sur sa culture, sa préparation et son usage pour la teinture des laines; voici le titre: *Isatis herba, sive de cultura Isatidis quam Gualdun vulgò vocant, quanque Thuringia producit, ejusque præparatione ad tingendas lanas narratio*, Zurich, 1575, in-12. La culture de cette plante tinctoriale, qui était abandonnée depuis près de deux siècles, a repris faveur en France, puisque l'on est parvenu à en retirer une sève colorante qui remplace avantageusement l'indigo de l'Amérique et de l'Inde. D—P—s.

CROLL, ou CROLLIUS (GEORGE-CHRÉTIEN). Il naquit à Deux-Ponts, le 21 juillet 1728. Son père fut pendant soixante-six ans recteur du gymnase de cette ville; son grand-père avait été professeur de théologie à Heidelberg et à Marbourg; et son aïeul maternel était ce savant George-Christien-Joannis, à qui l'histoire de Mayence et du Palatinat a tant d'obligations. Après avoir fait avec succès ses premières études dans le gymnase de Deux-Ponts, le jeune Crollius alla écouter les professeurs des universités de Halle et de Göttingue. A son retour, il fut adjoint à son père: c'était au commencement de 1755, et il avait à peine vingt-cinq ans. Vers cette époque, plusieurs emplois avantageux lui furent proposés, et, entre autres, la direction du gymnase de Hanovre; mais il aima mieux rester auprès de son père, dont il aidait la vieillesse, et consacrer ses talents au service de son pays, que d'accepter chez les étrangers des fonctions lucratives. En 1768, il perdit

son père, et lui succéda dans le rectorat du gymnase, dont il avait pendant quinze ans partagé avec lui l'administration. Son zèle et sa doctrine n'étaient pas restés sans récompenses. Le duc de Deux-Ponts l'avait nommé son bibliothécaire, et l'académie de Munich se l'était associé en 1759, et celle de Manheim en 1765. Il enrichit les recueils de ces deux compagnies de plusieurs savantes dissertations sur les antiquités de l'histoire germanique. Quand la société de Deux-Ponts se forma pour l'impression des auteurs classiques, Crollius, qui avait été un des fondateurs, fut aussi un de ses plus ardens collaborateurs. Les éditions de Velleins, de Salluste, de Térence, de Tacite, sont dues à ses soins. Dans le Cicéron, il a revu le *Brutus*, les *Offices*, les *Tusculanes*; traduit la vie de Cicéron par Plutarque, et composé la notice littéraire. Il est aussi le rédacteur de la notice littéraire qui est jointe au *Platon*. On a encore de Crollius : I. *Origines Bipontinæ*, Deux-Ponts, 1757-1769, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, justement estimé pour l'étendue et l'exactitude des recherches, n'a pas été continué. II. *De illustri olim bibliothecâ ducali Bipontinâ*, ibid., 1758, in-4°.; III. quelques autres Dissertations moins importantes. Il a écrit en allemand l'histoire des anciens comtes palatins de Lorraine et du Blin (Deux-Ponts, 1762-1789 4 part. in-4°.), et un curieux mémoire sur Elizabeth Spanheim et Rupert Pipan, son mari, Deux-Ponts, in-4°, 1762-1774. Mais, pour une plus ample notice de ses ouvrages, nous renvoyons le lecteur à l'histoire de l'académie de Manheim (act. t. VII). En 1788, Crollius, âgé de soixante ans, épuisé par de longs travaux et de grands chagrins, craignit de ne pouvoir plus suffire aux soins multipliés

qu'exigeait son gymnase, et il demanda un adjoint. Le prince le lui accorda, et, en même temps, il lui donna le titre de conseiller aulique et l'associa au comité des directeurs des études, distinction qui n'avait encore été accordée à aucun recteur du gymnase. Le repos dont il commença à jouir n'empêcha pas que sa santé, déjà fort altérée, n'allât toujours empirant, et il mourut le 25 mars 1790, des suites d'une apoplexie dont il avait été frappé le 5 du même mois. B—ss.

CROMBACH ou CRUMBACH (HERMANN), jésuite allemand, né à Cologne en 1598, embrassa la règle de S. Ignace à l'âge de dix-sept ans, enseigna successivement les humanités, la philosophie et la théologie morale dans divers collèges de cette société, et s'occupa ensuite de recherches relatives à l'histoire ecclésiastique et aux antiquités de sa patrie, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 février 1680. On doit à ce laborieux écrivain les ouvrages suivants : I. *Sancta Ursula vindicata, sive vita et martyrium SS. Ursule et sociarum martyrum*. Cologne, 1647, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage ayant essuyé quelques critiques, Crombach essaya d'y répondre par son *Auctarium sanctæ Ursulæ vindicatæ contra quosdam impugnatores*, Cologne, 1669, in-4°. Une nouvelle édition de l'ouvrage principal, publiée à Cologne en 1674, in-fol., est augmentée d'un *Epitome chronologica archiepiscoporum colonienisium*. II. *Primitiæ gentium, seu historia SS. trium Regum magorum*, Cologne, 1654, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, de même que le précédent, ne brille pas du côté de la critique; l'auteur y soutient de son mieux la prétention des habitants de Cologne, qui croyent posséder dans leur ville les reliques de sainte Ursule et de ses

compagnes, appelées communément *les onze mille vierges*, et celles de trois rois que le peuple prend pour les mages qui vinrent adorer l'Enfant Jésus à Bethléhem. III. *Idea sacerdotum, seu vita R. D. Jacobi Marlo-Horstii*, Cologne, 1655, in-12; IV. *Vie de S. Gérard martyr, citoyen de Cologne* (en allemand), ibid., 1652, in-12; V. *Chorographica descriptio omnium parochiarum ad archi-dioeceseos coloniensis hierarchiam pertinentium*. Cette description topographique de toutes les paroisses du diocèse de Cologne a été publiée par le P. Joseph Hartzeim, à la tête de sa *Bibliotheca Coloniensis*, Cologne, 1747, in-fol. VI. *Annales ecclesiastici et civiles metropolis Ubiorum et sedium suffraganeorum, ab anno ante Christum LXIII ad annum æræ nostræ 1675*. Cet ouvrage, plus important que les précédents, n'a pas été publié, et l'on en conservait le manuscrit dans le collège des jésuites de Cologne. C. M. P.

CROMER (MARTIN), historien polonais, naquit en 1512, à Biecz, ville de la petite Pologne, où il fit ses premières études; les ayant terminées à Cracovie et à Bologne, il fut nommé secrétaire dans la chancellerie de la couronne, sous Sigismond 1<sup>er</sup>. Sigismond - Auguste lui confia des missions importantes à Dantzic, à Rostock, à Stettin; il l'envoya en 1548 annoncer au pape Paul III la mort du roi Sigismond son père, et à Vienne, vers l'empereur Ferdinand, près duquel Cromer résida pendant sept ans, chargé de la légation polonaise. Le cardinal Hosins le désigna pour son coadjuteur à l'évêché de Warmie; les chanoines de la cathédrale s'y opposèrent, ne voulant point avoir un jour pour chef un homme qui, selon eux, n'appar-

tenait pas au corps de la haute noblesse; les états de Prusse prétendirent qu'il n'aurait point séance dans leurs assemblées; le cardinal étant mort en 1579, le roi Etienne Bathori leva toutes les difficultés, en nommant Cromer à l'évêché de Warmie, en faisant confirmer sa nomination par le pape, et en lui faisant assigner, par un décret du sénat, rendu pendant la diète générale, la place que l'évêque de Warmie devait avoir parmi les sénateurs. Dans sa description de la Pologne, Cromer dit, en parlant de la noblesse du royaume, qu'il arrive souvent que l'on ajoute de nouvelles armes à celles que l'on a reçues de ses ancêtres; « par exemple, dit-il, je porte du côté de » ma mère les armes des Jastrzembia, » du côté de mon père, celles des » Pirezchala et des Osmorog, ce qui » ne m'a point empêché d'y ajouter » celles que Sigismond-Auguste a données à mes frères, à leurs descendants » et à moi, ainsi que celles dont m'a » décoré l'empereur Ferdinand ». Ce passage a été réimprimé plusieurs fois pendant la vie de l'auteur, sans que personne en ait contesté l'exactitude; il prouve que Cromer n'était pas le fils d'un *paysan*, et il ne présente point d'ailleurs la vaine ostentation que quelques auteurs ont cherché à y faire voir, en l'isolant du reste du discours. Cromer mourut le 25 mars 1589. Ses principaux ouvrages sont: I. *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum, libri XXX*: il commence cette histoire à Lech 1<sup>er</sup>. vers l'an 550, et la continue jusqu'à la mort du roi Alexandre, arrivée en 1506; II. *Oratio in funere Sigismundi I*: l'auteur place après l'ouvrage précédent ce discours, qui en est la continuation jusqu'en 1548; III. *Polonia, sive de situ*,

*populis, moribus, magistratibus et republicâ regni Poloniæ libri duo*; IV. *Phocylidis poema, græcè et latinè*, Cracovie, 1557, in-4°; V. *J. Chrysostomi orationes octo in latinum versæ*, Mayence, 1550, in-8°; VI. *Epistolæ ad regem, proceres, equitesque Polonos*, Cologne, 1589; VII. *Epistolæ Cromeri familiares, editore Karnkovio*. On trouve dans Starowolski, Jablonowski et dans Kolof, la liste de ses autres ouvrages. Les deux premiers parurent en 1558 et 1568, à Bâle; le troisième en 1578, à Cologne, et en 1761, à Varsovie, dans la collection de Kolof; tous les trois se trouvent réunis dans la collection de Pistorius, Bâle, 1582, et dans l'édition de Cologne, 1589, la meilleure de toutes, étant enrichie des changements et corrections que l'auteur avait faits dans les éditions précédentes. Cromer dédia son grand ouvrage historique à Sigismond-Auguste. Il tient une place distinguée parmi les historiens du 16<sup>e</sup> siècle. Son style est noble, pur, harmonieux; son travail sur l'histoire de Pologne est d'autant plus précieux, qu'ayant l'inspection sur les archives de la couronne, il a pu rectifier les fautes commises par les écrivains qui l'avaient précédé. Kolof, qui le traite d'ailleurs assez sévèrement, dit: « Cromer est sans » contredit le *prince* de nos géographes; il l'emporte, pour le style, » sur tous ses contemporains; cependant nous trouvons dans sa géographie des choses qu'il raconte sur » nos usages, qui étaient vraies de son » temps, et qui ne le sont plus aujourd'hui; quelques-unes sont même fausses ». G.—Y.

CROMWELL (THOMAS), comte d'Essex, célèbre politique anglais, naquit, à ce qu'on croit, vers l'an 1490, et était fils d'un forgeron de Putney,

dans le comté de Surrey. Sa première éducation se ressentit de la bassesse de son origine; mais il y suppléa par beaucoup d'intelligence et d'activité. Il fut employé par la cour d'Angleterre à différentes missions secrètes dans quelques pays étrangers; il apprit l'art de la guerre sous le duc de Bourbon, et la politique sous le cardinal Wolsey, qui lui laissa le soin de le défendre de l'accusation portée contre lui dans la chambre des communes: c'est dans la manière dont il s'acquitta de cette fonction que son caractère et ses talents se montrèrent pour la première fois avec éclat. Le roi Henri VIII, dans la ferveur de son zèle pour la réforme, lui confia différentes affaires, et en reçut de si grands services, qu'il le nomma bientôt l'un de ses conseillers privés, chancelier de l'échiquier, principal secrétaire d'état, maître des rôles, garde du sceau privé, baron du royaume, vicaire-général et vice-gérent dans toutes les affaires ecclésiastiques, au nom du roi qui s'était constitué chef suprême de l'église. Thomas Cromwell se montra très-ardent pour la destruction des abbayes et pour l'abaissement des prêtres, qu'il appelait *les demi-sujets du roi*, parce qu'ils reconnaissaient l'autorité du pape. Cette conduite lui valut des biens considérables provenant des maisons religieuses qui avaient été dépouillées; il fut créé comte d'Essex, et élevé à la place de grand-chambellan d'Angleterre. Là s'arrêta sa prospérité, par un coup de politique qu'il avait préparé lui-même dans l'espérance de l'augmenter encore. Il crut que, s'il pouvait unir par un mariage Henri VIII, alors luthérien, avec Anne de Clèves, dont les amis étaient tous luthériens, la religion catholique romaine serait ruinée pour jamais en

Angleterre : il suivit cette idée avec tant d'adresse, qu'elle réussit; mais il avait trop compté sur la constance de ce prince bizarre et capricieux, qui, dégoûté, dit-on, d'Anne de Clèves dès le premier jour de son mariage, et bientôt après brûlant d'une passion nouvelle pour Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, conçut une aversion invincible pour l'homme qui avait provoqué cette union. La perte de Thomas Cromwell fut résolue, et elle était facile. Il fut arrêté dans la salle même du conseil, mis à la Tour, accusé de haute trahison et d'hérésie. Livré aux manœuvres de ses ennemis, abandonné de tous ses amis, excepté du seul archevêque Cranmer, il fut condamné, sans avoir été entendu, à avoir la tête tranchée. Dans l'espoir de ranimer dans le cœur de Henri une ancienne affection, il lui écrivit une lettre si touchante, que le roi se la fit lire trois fois et parut quelques moments attendre; mais son amour pour Catherine Howard et son mauvais génie triomphèrent de sa sensibilité. Thomas Cromwell fut exécuté à Tower-Hill, le 28 juillet 1540, trois mois après sa plus grande élévation. Les catholiques regardèrent sa mort comme une juste punition de la persécution qu'il avait exercée contre eux; la nation anglaise avait à lui reprocher les subsides énormes dont il l'avait fait accabler; et l'humanité, l'odieuse pratique de condamner un accusé sans avoir entendu sa défense; prévarication dont il fut lui-même la victime. Etant sur l'échafaud, il pria avec ardeur pour le roi qui le sacrifiait, et déclara qu'il mourait dans cette même foi catholique qu'il avait persécutée toute sa vie; mais cette déclaration n'a pas empêché les écrivains catholiques de traiter sa mémoire avec la plus grande sévérité. X—s.

CROMWELL (OLIVIER), personnage fameux, dont l'histoire a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal, et qui, par sa conduite, a justifié également les éloges et les satires. Il dit lui-même, dans un discours qu'il prononça au parlement, le 12 septembre 1654, qu'il était né gentilhomme, d'une famille qui n'était ni distinguée, ni obscure; ce qui contredit l'assertion de Milton, qui appelle noble et illustre la famille du protecteur. Le nom de cette famille était *Williams*. Robert, père d'Olivier, était le second fils de sir Henri Cromwell, qui avait été fait chevalier par la reine Élisabeth, et qui, par une circonstance particulière, avait changé son nom de *Williams* en celui de *Cromwell*. Il possédait un bien assez considérable dans le comté de Huntingdon. Olivier naquit le 25 avril 1599. Son éducation fut assez soignée, mais il eut dans son enfance peu de goût pour l'étude; son caractère naturel le portait vers les jeux bruyants de son âge, et il montra de bonne heure une tournure d'imagination qui semblait le disposer à l'enthousiasme religieux. Il racontait lui-même qu'un jour, couché sur son lit, mélancolique et rêveur, un spectre féminin lui apparut et lui annonça qu'il deviendrait le premier homme du royaume. Le récit de cette vision lui attira, dit-on, une forte reprimande de son père et de son maître, mais il n'en resta pas moins persuadé de la vérité de ce qui lui avait été prédit, et il en conserva constamment l'impression. En admettant la réalité de ce rêve, il serait prouvé que Cromwell était dès sa première jeunesse préoccupé d'idées de grandeur et de fortune. Ses premières études étant finies, on l'envoya à l'université de Cambridge, où il réussit

peu dans les études classiques; mais il s'y distingua par sa force et son adresse dans tous les exercices du corps. Son père étant mort deux ans après, il revint dans la maison paternelle. Sa conduite violente et déréglée alarma sa mère, qui prit le parti de l'envoyer à Londres et de le placer dans un des établissements publics destinés à l'enseignement de la jurisprudence. Olivier répondit mal aux vœux de sa mère; au lieu de s'occuper de l'étude des lois, il se livra à tous les goûts de la débauche, et dissipa en peu de temps le petit héritage que lui avait laissé son père. Il paraît cependant que ce désordre de sa vie tenait moins à des inclinations naturellement vicieuses, qu'à une certaine inquiétude de caractère qui lui faisait un besoin d'être remué par des émotions fortes et extraordinaires. Il se maria, n'ayant pas encore vingt-un ans, et épousa Elisabeth Bouchier. Il revint dans son pays natal avec sa femme, et prit dès lors un train de vie sage et réglé. Sa réformation fut en partie l'effet du mariage, en partie l'effet des relations qu'il contracta avec une nouvelle secte de presbytériens exagérés, qui acquérait chaque jour une influence dont les suites furent désastreuses. Cromwell se lia avec leurs chefs, et parut s'occuper avec zèle des disputes de religion qui à cette époque agitaient les esprits. Il assistait régulièrement aux assemblées des puritains, et il s'y distingua même par ce qu'ils appelaient *les dons de la prière et de la prédication*. Une succession de quatre ou cinq cents livres sterling de revenu l'engagea à s'établir dans l'île d'Ely, pour y prendre possession de son héritage, et il y professa publiquement la doctrine du puritanisme. En 1628, il fut élu membre du troisième parle-

ment de Charles I<sup>er</sup>., où il se signala par ses déclamations contre le papisme. Le parlement ayant été dissous, Cromwell, voyant sa fortune dérangée et l'influence de son parti fort affaiblie, prit la résolution de passer dans la Nouvelle-Angleterre; mais une proclamation du roi défendit les émigrations, et par cet acte, dont il était impossible de prévoir les effets, ce fut Charles I<sup>er</sup>. lui-même qui força de rester en Angleterre celui qui devait un jour faire tomber sa tête par la main d'un bourreau. Une mauvaise économie dans l'administration de ses biens avait entièrement détruit sa fortune; lorsqu'on procéda aux élections pour le parlement, devenu si fameux sous le nom de *long parlement*, il trouva moyen, par une intrigue astucieuse, de se faire choisir pour député de l'université de Cambridge. En venant prendre place dans la chambre des communes, il s'y montra avec un habit sale et déchiré, et une sorte de rusticité dans son extérieur, qui le firent remarquer de tout le monde; mais à travers cette apparence de grossièreté, le fameux Hampden, membre du même parlement, avait su démêler ce qu'il y avait de profond et de supérieur dans le caractère de Cromwell. Un autre membre, frappé du costume si négligé dans lequel se présentait ce nouveau venu, demanda à Hampden qui il était. « Cet homme si mal vêtu, lui » répondit Hampden, sera, si je ne me » trompe, un des plus grands hommes » de notre temps ». C'était bien voir et voir de loin. Cromwell fut bientôt admis à tous les secrets de la faction, qui, après avoir paru ne vouloir que réprimer les abus de l'autorité du monarque, annonça bientôt le projet de détruire la monarchie elle-même. La guerre entre le roi et



le parlement s'engagea. Cromwell leva un régiment de cavalerie dont il obtint le commandement. A la tête de ce corps, il se signala et par son habileté et par sa bravoure. La nature l'avait destiné à être un homme de guerre, et, comme Lucullus, dès l'entrée de la carrière, il montra les talents d'un grand capitaine; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce phénomène, c'est qu'il avait alors quarante-deux ans. Son régiment devint bientôt le meilleur de l'armée; dans tous les combats où il se trouva, il fut vainqueur. On le nomma lieutenant-général de cavalerie; quoiqu'il ne commandât pas en chef aux deux grandes batailles de Marston-Moor, en 1644, et de Newbury, en 1645, ce furent ses conseils, son courage et son activité qui décidèrent le succès de ces actions si importantes, et qui amenèrent la ruine du parti royaliste et les désastres de Charles I<sup>er</sup>. (Voyez à l'article CHARLES I<sup>er</sup>. les détails de la guerre qui s'était élevée entre le monarque et le parlement.) Comme la guerre qu'on faisait alors était une guerre d'opinion, Cromwell ne se servit pas seulement de son épée, mais il se servit aussi de sa plume, tantôt pour combattre ses adversaires, tantôt pour aigrir les partis, et pousser les choses jusqu'aux excès dont il avait besoin pour parvenir à ses desseins. Chargé en plusieurs occasions de poursuivre les royalistes, il le fit avec un acharnement et un zèle fanatique qui augmenta le nombre de ses partisans parmi les puritains. En 1646, il avait déjà assez de crédit pour faire prononcer la déposition du roi. Proclamé généralissime après la retraite de Fairfax, il défit le duc de Buckingham, fit prisonnier le comte de Halland, et fut reçu dans

la ville de Londres comme le sauveur de la liberté et de la patrie. *Le temps était venu*, disaient les chefs des puritains dans leur langage mystique, *auquel l'œuvre du Seigneur allait s'accomplir*. On ne tarda pas à commencer le procès de Charles I<sup>er</sup>. Cromwell montra dans ce procès tout ce qu'il avait de plus farouche et de plus odieux dans son caractère. Après avoir, en quelque sorte, dicté la terrible sentence, il contempla l'exécution, d'une fenêtre décorée pour lui d'un carreau de velours. Après la mort de Charles I<sup>er</sup>, le parlement, toujours dirigé par Cromwell, abolit la monarchie, pour y substituer la république. La nouvelle république eut à se défendre des entreprises de plusieurs partis formés en Irlande et en Écosse, en faveur de la dynastie des Stuarts; Cromwell employa tour à tour, pour les réduire, les armes et les négociations. Il fut d'abord envoyé en Irlande comme gouverneur, et on le rappela ensuite, sous prétexte de lui donner le commandement de l'armée qui devait agir contre l'Écosse. Nommé généralissime des troupes de la république, il entra en Écosse à la tête d'une armée, et battit les royalistes à Dunbar, le 1<sup>er</sup> septembre 1650. Cependant Charles II avait rassemblé les débris de son parti, et remporté quelques avantages sur les républicains; les royalistes s'étaient avancés en Angleterre, et marchaient vers la capitale, lorsque Cromwell les attaqua et les mit en déroute à Worcester. Dès lors le parti des Stuarts fut tout-à-fait abattu; la république n'eut plus d'ennemis à combattre; Cromwell entra dans la ville de Londres, où il fut salué par les acclamations du peuple et du parlement. Cromwell devint alors si puissant, qu'il inspira la jalousie; des avis secrets lui apprirent que plu-

sieurs membres du parlement, réunis à des presbytériens et même à des royalistes, formaient un parti pour détruire son influence et l'écartier des affaires. Il forma le projet de renverser une autorité qu'il avait long-temps défendue lui-même. Après avoir concerté son dessein avec les principaux officiers, il attira l'armée dans son parti. Il se rendit au parlement, écouta un instant les débats, et finit par faire vider la chambre, s'en fit donner la clef, et retourna au palais de Whitehall. Comme le parlement était devenu odieux, sa dissolution augmenta la popularité et le crédit de Cromwell, qui daigna justifier sa conduite dans une proclamation. Un autre parlement remplaça celui qui venait d'être dissous, et confia l'exercice de l'autorité souveraine aux principaux officiers de l'armée, qui donnèrent à Cromwell le titre de protecteur de la république, avec le pouvoir suprême qu'ils ne pouvaient conserver long-temps. On a beaucoup raisonné sur la question de savoir si Cromwell avait ambitionné un autre titre que celui que venait de lui donner le parlement; de part et d'autre on apporte des preuves qui laissent la question indécise. Nous nous bornerons à raconter un fait qui fait connaître le caractère de Cromwell. Quand les principaux officiers de l'armée vinrent le féliciter de ce qu'il s'était contenté de la modeste qualité de protecteur, il reçut leur compliment avec un air plein de fierté, et, mettant la main sur la garde de son épée : « C'est celle-ci, leur dit-il, » qui m'a élevé au rang que j'occupe, » et quand je voudrai monter encore » plus haut, je saurai m'y maintenir » par son moyen. Allez faire le devoir de vos charges. » Il les renvoya avec ces paroles, qu'il prononça d'un ton si impérieux, qu'aucun d'eux

n'osa lui répondre. Quelque temps après son élévation au protectorat, Cromwell fit rassembler un nouveau parlement, auquel il rappela ce qu'il avait fait pour l'Angleterre et pour la liberté; mais la première chose qu'on proposa dans ce parlement fut d'examiner le pouvoir de celui qui l'avait convoqué. Cromwell, qui en fut averti, se hâta de prévenir les suites d'une pareille discussion, et le lendemain, quand les membres de la chambre voulurent retourner au lieu de leur séance, ils trouvèrent à la porte des gardes qui ne permirent d'entrer qu'à ceux qui consentirent à signer un engagement conçu en ces termes : « Je » promets d'être fidèle au protecteur » de la religion d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et de ne jamais souffrir que le gouvernement » établi sous un protecteur et un parlement soit changé. » Un grand nombre de membres du nouveau parlement, ayant refusé de signer cette déclaration, furent exclus de la chambre. En 1657, le parlement confirma à Cromwell la dignité de protecteur, avec le titre d'altesse, et un pouvoir plus grand que celui qui lui avait été d'abord donné par le conseil des officiers de l'armée. Cette confirmation se fit par un acte solennel qui fut appelé *humble requête et avis*, le parlement voulant exprimer par-là que cet acte n'était pas une loi qu'on voulût imposer à Cromwell, mais des avis qu'on soumettait à son jugement, et qu'il était libre d'accepter ou de rejeter comme il le trouverait à propos. Cromwell jura de faire exécuter l'acte du parlement avec toutes ses dispositions, et se fit de nouveau installer protecteur de la république avec le plus grand appareil. Ce fut alors qu'il envoya son portrait à la reine Christine, avec une inscription

en deux vers latins , qui ont été traduits ainsi par M. Defille :

Les armes à la main j'ai défendu les lois ;  
D'un peuple audacieux j'ai vengé la querelle ;  
Regardez, sans trembler, cette image fidelle ;  
Mon front n'est pas toujours l'épouvante des rois.

Cromwell mérita une partie des éloges qu'il se donnait à lui-même, et montra autant d'habileté et plus de sagesse pour gouverner qu'il n'en avait montré pour acquérir le pouvoir suprême. Les premières mesures de son gouvernement furent dirigées par la plus sage politique. Des magasins de subsistances furent abondamment pourvus ; la solde de l'armée fut constamment assurée un mois d'avance ; le trésor public fut administré avec vigilance et économie, sans nouvel impôt. Il déclara qu'il ne voulait gouverner qu'avec un parlement ; qu'aucune loi ne serait ni établie, ni abrogée que par un acte passé dans les formes accoutumées ; que le parlement jouirait de la plus grande liberté dans ses délibérations. Il composa les cours de justice des légistes les plus intègres et les plus éclairés, sans avoir aucun égard aux opinions politiques qu'ils auraient pu professer auparavant. Hale, un des plus savants jurisconsultes et des plus habiles magistrats qu'ait eus l'Angleterre, fut nommé juge dans le premier tribunal du royaume ; et comme on représentait à Cromwell que Hale avait été un des ennemis les plus déclarés de la révolution : « Je le sais, » répondit-il, mais il est généralement respecté, et c'est une barrière que j'ai voulu mettre entre ma vengeance et mes ennemis. » Hale n'accepta la place de juge que sur les instances répétées de Cromwell, et il s'y conduisit avec un courage égal à son intégrité. Le protecteur ne chercha presque jamais à influencer sur l'administration de la justice, et pendant toute la durée de son gouvernement, le public n'éleva aucune plain-

te contre l'intégrité des juges. Sa vie privée fut d'ailleurs simple et retirée, sans morgue et sans faste, au milieu de sa famille et de quelques amis. Trop éclairé pour ne pas voir que la prospérité du commerce était la véritable base de la puissance de l'Angleterre, il le protégea et l'encouragea dans toutes ses branches. On sait que c'est lui qui conçut l'idée de ce fameux acte de navigation, très contraire sans doute aux vrais principes de la prospérité générale des nations par une communication franche et libre, mais qui a évidemment servi à donner au commerce des Anglais un grand avantage sur celui des autres peuples. Ce Cromwell, qui avait si habilement tiré parti des querelles religieuses, et qui avait adopté le ridicule jargon d'une secte de fanatiques à qui l'ignorance populaire avait donné une prépondérance si funeste, ce même homme, devenu enfin le maître, montra sur la religion des principes politiques aussi sages et aussi modérés que pouvait peut-être le permettre l'esprit de ces temps, où la superstition et l'intolérance régnaient dans toute l'Europe. Il fit statuer, par une loi constitutionnelle, que le protestantisme serait la seule religion qui fût professée publiquement ; mais il laissa la liberté de suivre en particulier le culte que chacun adopterait dans sa conscience. Ce qui distingue avec le plus d'éclat son caractère et ses talents politiques, c'est sa conduite à l'égard des puissances étrangères. Il fit la guerre aux Hollandais, qui avaient alors une force navale imposante, commandée par Ruyter, Van Tromp et d'autres marins expérimentés. La marine anglaise avait à leur opposer le fameux Blake, et d'autres officiers aussi braves qu'habiles, et animés de cet en-

thousiasme qu'allume aisément dans l'âme des guerriers un souverain qui sait inspirer à la fois la confiance et la crainte. Après plusieurs combats très disputés, mais où les Anglais eurent toujours l'avantage, les Hollandais furent obligés de demander la paix, en consentant à reconnaître en mer la supériorité du pavillon anglais, et à restituer à l'Angleterre plusieurs domaines éloignés que les troubles du dernier règne lui avaient fait perdre. Mazarin, qui gouvernait en France, et qui ne pouvait entendre sans pâlir prononcer le nom de Cromwell, lui envoya un ambassadeur, et rechercha son alliance, avec des démonstrations de respect et de soumission peu convenables à la dignité du gouvernement Français. La cour d'Espagne se montra encore moins fière, et n'eut pas plus de succès. Elle sollicita vainement l'amitié de Cromwell, et ne put éviter une guerre malheureuse. Mazarin, qui s'était allié avec le protecteur, envoya un corps d'armée dans les Pays-Bas, prit Dunkerque, dont il fit don à l'Angleterre. Blake entra avec une escadre dans la Méditerranée, où il obtint de grands succès (V. BLAKE). L'Angleterre était devenue la première nation de l'Europe. Jamais son commerce n'avait été plus florissant, et sa marine ne s'était montrée aussi formidable. Ni sa population, ni l'étendue de son territoire ne l'avaient destinée à un si haut degré de puissance; c'était l'ouvrage du génie de Cromwell, et si l'on compare l'énergie de son gouvernement avec la faiblesse de celui qu'il avait détruit et la corruption de celui qui lui succéda, il faut convenir qu'aucun souverain n'a gouverné les trois royaumes avec autant de talent et de gloire. Tous les historiens ont parlé lou-

gument des sombres inquiétudes qui poursuivirent Cromwell dans les dernières années de sa vie. Une fièvre tierce vint mettre fin à une existence si misérable. Il montra de la faiblesse dans cette maladie. Tout près d'y succomber, il disait à ses médecins : « Je » vous répète que je ne mourrai point » de cette maladie; j'ai reçu du ciel » des réponses favorables. Le Sci- » gneur a en égard, non seulement à » mes supplications, mais encore à » celle des saints personnages qui » entretiennent une plus intime cor- » respondance avec lui. » Pascal a écrit dans ses *Pensées* : « Cromwell » allait ravager toute la chrétienté : la » famille royale était perdue, et la » sienne à jamais puissante, sans un » petit grain de sable qui se mit dans » son urètre; Rome même allait » trembler sous lui; mais ce petit » gravier, qui n'était rien ailleurs, » mis en cet endroit, le voilà mort, » sa famille abaissée et le roi rétabli. » Cromwell n'est pas mort de la pierre, ou de la gravelle, mais d'une fièvre ordinaire; et, de cette erreur de fait, Pascal tire une conclusion qui n'est pas heureuse; ni les projets qu'il prête à Cromwell, ni les résultats supposés de sa mort, ne sont autorisés par l'histoire. Cromwell mourut le 15 septembre 1658, âgé seulement de cinquante-neuf ans. Sa carrière de gloire avait été rapide, car il avait plus de quarante ans lorsqu'il commença à jouer un rôle important dans les affaires publiques, et il régnait depuis dix ans. Cromwell avait institué le protectorat électif, non héréditaire, et il s'était réservé le droit de nommer son successeur. Il n'avait pas encore déclaré son choix lorsqu'il tomba malade. Ce ne fut que peu de temps avant sa mort qu'il dicta l'acte par lequel il désignait, pour le remplacer, son fils aîné Ri-

chard. Un de ses chapelains, nommé *Sterry*, annonça au nom de Dieu que le protecteur était monté au ciel, qu'il y était à la droite du Seigneur, implorant la miséricorde divine pour les péchés du peuple anglais. On lui fit des obsèques magnifiques, et il fut enterré dans l'abbaye de Westminster (1). La plupart des cours de l'Europe et la cour de Versailles elle-même, prit le deuil, comme pour un souverain avec lequel elle venait de s'allier. En Angleterre, ses créatures firent éclater leur douleur, tandis que ses ennemis dissimulaient leur joie. Les temples retentirent des lamentations des fanatiques, et les poètes s'empressèrent de célébrer la perte d'un grand homme. Une tempête violente éclata le jour même de la mort du protecteur. Le célèbre *Waller* fit, sur cet incident, des vers pleins de chaleur et d'énergie, où il représente l'île britannique ébranlée par les derniers soupirs de son souverain, et l'Océan qui se soulève en perdant le dominateur des mers; il compare *Cromwell* à *Romulus*, que les dieux enlèvent à la terre au milieu d'un orage. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le sage *Locke* lui-même publia une pièce de vers en l'honneur de *Cromwell*; mais *Waller*, parent et ami de *Cromwell*, était un vrai poète, au lieu que *Locke*, grand philosophe et républicain par système, a fait peu de vers, et aurait mieux fait de ne pas écrire ceux-là. *Richard Cromwell* fut reconnu et installé sans aucune résistance, comme protecteur des trois royaumes: son triomphe ne

fut pas long (*Voy.* l'art. suivant). « Ce fut, dit *Montesquieu*, un assez beau spectacle dans le siècle passé, de voir les efforts impuissants des Anglais pour établir parmi eux la démocratie..... Après bien des mouvements, des chocs et des secousses, il fallut se reposer dans le gouvernement même qu'on avait proscrit. » On conçoit que *Cromwell* a dû être jugé bien diversement, et dans le siècle où il a vécu, et dans les temps qui l'ont suivi: les uns n'ont vu en lui qu'un grand homme, et les autres qu'un heureux scélérat. Le temps a dissipé les préventions qu'avaient fait naître les factions politiques et religieuses, ainsi que les passions particulières, et l'histoire a fixé le rang que doit occuper dans l'opinion de la postérité, cet homme que de grands talents et de grands crimes ont, suivant la belle expression de *Pope*, « condamné à une renommée éternelle. » Le comte de *Clarendon* s'exprime ainsi en parlant de *Cromwell*: « Personne n'a jamais rien entrepris avec plus de méchanceté, et n'y a réussi plus méchamment, avec tant de mépris de la religion et de la morale.... Comme il était coupable de plusieurs crimes, qui méritent le supplice de l'enfer, aussi avait-il de ces bonnes qualités; il sera regardé par la postérité comme un brave et méchant homme. » *Bossuet* a gravé, avec toute l'énergie de son burin, les traits principaux du caractère de *Cromwell*: « Un homme, » dit-il, s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable; hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable et dans la paix et dans la guerre; qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait

(1) On a écrit que *Cromwell*, prévoyant qu'après sa mort, son corps pourrait être exhumé et insulté par le peuple, avait ordonné qu'il fût déposé secrètement dans un lieu qu'il avait désigné. Cette opinion a prévalu quelque temps; mais elle a été combattue par les meilleurs historiens, qui ne doutent pas que les restes de *Cromwell* n'aient été réellement enterrés à Westminster.

» lui ôter par conseil ou par pré-  
 » voyance ; d'ailleurs, si vigilant et  
 » si prêt à tout , qu'il n'a jamais  
 » manqué aucune des occasions qu'elle  
 » lui a présentées (1). » Voltaire a  
 tracé le portrait de Cromwell d'une  
 manière heureuse et brillante dans  
 son *Introduction au Siècle de Louis*  
*XIV*. « L'Angleterre, dit-il, devint  
 » plus formidable que jamais sous la  
 » domination de Cromwell, qui l'as-  
 » sujettit en portant l'Évangile d'une  
 » main, l'épée dans l'autre, le mas-  
 » que de la religion sur le visage, et  
 » qui couvrit des qualités d'un grand  
 » roi tous les crimes d'un usurpa-  
 » teur. » Mais ce sont là de sim-  
 ples esquisses qui appartiennent plus  
 à l'éloquence qu'à l'histoire ; c'est  
 dans les historiens anglais qu'il faut  
 chercher une instruction plus précise  
 et plus étendue ; ils ont eu plus de  
 matériaux pour obtenir la connais-  
 sance exacte des faits, et ils trouvaient  
 dans leurs idées habituelles sur la re-  
 ligion et sur la politique, plus d'apti-  
 tude à bien juger les événements de  
 leur histoire qui tiennent à ces objets.  
*L'Histoire de la rébellion*, par Cla-  
 rendon, les *Mémoires* de Ludlow,  
 et ceux de Whitlock, sont les meil-  
 leures sources où l'on peut puiser  
 des renseignements positifs et dignes  
 de confiance, parce que ces trois écri-  
 vains étaient des hommes d'état éclairés,  
 qu'ils ont vécu avec Cromwell, et  
 qu'ils ont été témoins et acteurs dans  
 les événements qu'ils racontent. Parmi  
 les historiens postérieurs qui ont écrit  
 sur cette époque, on doit distinguer  
 le lord Littleton dans ses excellentes  
*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*,  
 et surtout David Hume, que la supé-  
 riorité de son esprit et son imperturba-  
 ble impartialité, paraissent mettre au-

dessus de tous les historiens modernes.  
 Il faut joindre à ces autorités un *Exa-  
 men critique de la vie politique d'Oli-  
 vier Cromwell*, par J. Banks, ouvrage  
 plein de détails curieux et de réflexions  
 judicieuses. C'est en comparant les ju-  
 gements divers et en examinant les  
 preuves sur lesquelles ils sont fondés,  
 qu'on peut se former une idée, au  
 moins vraisemblable, des bonnes et  
 des mauvaises qualités de Cromwell,  
 et de l'usage qu'il en a fait pour par-  
 venir si rapidement à un degré si ex-  
 traordinaire de puissance et de gran-  
 deur. Il n'avait, dans sa personne,  
 aucune de ces qualités naturelles qui  
 inspirent l'affection, la confiance ou  
 le respect. Sa figure était sans noblesse  
 et sans grâce ; son langage, comme ses  
 manières, avait quelque chose de rus-  
 tique et d'ignoble, et sa voix même  
 était aigre et discordante ; son élocution,  
 dans ses discours publics, était ani-  
 mée, souvent énergique, mais incor-  
 recte, vulgaire, incohérente et embar-  
 rassée. Ces désavantages naturels  
 étaient réparés par une connaissance  
 profonde des hommes, par une gran-  
 de sagacité à démêler leur caractère,  
 et par une rare habileté à flatter leurs  
 intérêts et leurs passions pour en  
 faire des instruments de son ambi-  
 tion. Ce qui le distinguait particuliè-  
 rement, c'était son audace à concevoir  
 les plans les plus hardis, la prompti-  
 tude avec laquelle il prenait les ré-  
 solutions les plus hasardeuses, une  
 grande intrépidité dans l'exécution,  
 et un génie fécond en ressources pour  
 vaincre toutes les difficultés. Ces dons  
 naturels n'étaient gênés dans leur ap-  
 plication par aucun sentiment d'hon-  
 neur ni de vertu. Une profonde im-  
 moralité, un fanatisme hypocrite ou  
 au moins exagéré, un machiavélisme  
 calculé, mettaient à sa disposition tous  
 les moyens qui pouvaient le mener à

(1) Oraison funèbre d'Henriette-Marie de Fran-  
 ce, reine d'Angleterre.

son but. Il est difficile de croire qu'il fût réellement attaché aux rêveries des puritains et des *niveleurs* ; mais on ne peut pas douter qu'il n'eût un fonds de religion, et qu'il ne fût même zélé calviniste. Il se montra fanatique pour dominer des fanatiques, et il fallait bien adopter leur jargon pour gagner leur confiance ; c'est un moyen commun à tous les ambitieux qui veulent être populaires ; mais il se moquait lui-même de ce jargon quand il était avec ses amis. Il s'amusait un jour à boire avec eux , et il cherchait un tire-bouchon qui s'était égaré, lorsqu'une députation de presbytériens se présenta pour lui parler. Il leur fit dire qu'il ne pouvait les recevoir , parce qu'il était occupé à chercher le Seigneur. Lorsqu'ils furent partis, il dit à ses compagnons : « Les imbécilles ! ils croient que » nous cherchons le Seigneur , et » nous ne cherchons qu'un tire-bouchon. » Cromwell était trop éclairé pour n'être pas frappé de ce qu'il y avait de ridicule et d'absurde dans le langage et dans les idées de ces hommes ignorants et grossiers avec lesquels il vivait , mais dont il avait l'air de partager le fanatisme, pour le faire servir à ses desseins. La tolérance qu'il établit à l'égard des sectes différentes qui existaient en Angleterre prouve qu'il avait des principes raisonnables et modérés sur la religion ; mais il est probable que ses opinions religieuses avaient contracté dans son commerce habituel avec les sectaires une sorte d'exaltation , qui se fait remarquer dans les paroles qu'il prononça étant près de mourir. Sa vie offre beaucoup d'autres exemples d'inconséquence difficiles à expliquer. Il s'est montré, dans certaines occasions , très cruel ; dans d'autres, très modéré, même à l'égard de ses eun-

mis déclarés. Il était, en général, ami de la justice, mais il était implacable sur tout ce qui attaquait son autorité. Il se laissa entraîner au mouvement populaire qu'il n'avait pu diriger ; il approuva l'établissement d'une commission pour faire le procès à Charles I<sup>er</sup>. ; il assista aux séances de l'instruction, et signa l'arrêt de mort. On raconte même qu'au moment où il prit la plume pour apposer sa signature , il barbouilla d'encre le visage d'un des juges, nommé *Martin*, qui lui rendit sa plaisanterie. Les bouffonneries de ce genre étaient familières à Cromwell , et les historiens du temps en ont rapporté plusieurs autres traits, qu'il est difficile de concilier avec l'austérité naturelle de son caractère et la gravité de ses occupations habituelles. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est la trivialité et le galimatias de son langage ordinaire, comparés avec le grand sens qui règne dans quelques-uns de ses discours, et surtout avec l'influence qu'il exerçait par la parole, non seulement sur une soldatesque ignorante et fanatique, mais encore sur une assemblée comme le parlement, composée d'hommes mieux élevés et plus instruits. On a conservé des lettres originales de Cromwell, écrites d'un style très commun, incorrect et même sans orthographe. Les maximes particulières de sa politique étaient de semer la discorde, et de susciter des guerres aux autres, pour se rendre ensuite médiateur et arbitre de leur accommodement, et pour avancer ses propres intérêts en trompant l'un des partis, et quelquefois l'un et l'autre. Il avait aussi pour règle de conduite de se défier de tout le monde, et d'avoir les yeux ouverts sur la conduite de chacun, de couvrir tout du manteau de la religion, même les actions

les plus impies. Quelques proverbes lui étaient familiers ; tels que ceux-ci : « L'artifice et la tromperie donnent à vivre la moitié de l'année , » la tromperie et l'artifice donnent à vivre l'autre moitié. — Celui qui agit avec toi autrement que de coutume t'a déjà trompé, ou veut te tromper. — Veux-tu n'être pas trompé par tes ennemis, cesse de te fier à tes amis. — Il faut savoir servir comme un esclave ou fuir comme un cerf. Heureux celui qui n'a besoin de personne, et qui sait faire en sorte que tout le monde ait besoin de lui ! » Voici quelques-unes des sentences favorites de Cromwell : « Les peuples qui servent le prince par crainte, doivent toujours être tenus par le frein de la crainte. La populace est semblable à un homme fou qui mord et qui outrage en carressant ; il n'y a que la chaîne qui puisse la dompter ou la retenir. Les sujets du prince sont semblables au fer qui se rouille dans l'oisiveté, et qui devient toujours plus clair et plus luisant, lorsqu'on le fait servir. Les injures doivent être faites tout à la fois, et les bienfaits doivent se départir peu à peu. La clémence est dans le prince une vertu qui lui fait du tort à lui-même, et qui fait du bien aux peuples ; mais la rigueur et la violence font du mal aux peuples, et du bien aux princes. » Jacques Heath écrit le premier *l'Histoire de Cromwell* en anglais, Londres, 1665, in-8°. Cet auteur n'est rien moins qu'impartial. Grégorio Lėti écrivit aussi en italien *l'Histoire de Cromwell*, Amsterdam, 1692, 2 vol. in-8°, et elle parut traduite en français, dans la même ville en 1694, 2 vol. in-12. On estime un peu plus celle de l'abbé Ragueneu, accompagnée de quel-

ques pièces justificatives, Paris, 1671, in-4°, fig. ; mais ces deux ouvrages sont très défectueux ; ils manquent d'intérêt et souvent de vérité ; depuis qu'ils ont paru, on a recueilli sur la vie de Cromwell beaucoup de matériaux dont Lėti et Ragueneu n'ont pu profiter. C'est dans les ouvrages anglais que nous avons cités qu'on peut apprendre à juger cet homme extraordinaire. A. Jeudy Dugour a publié une autre *Vie d'Oliver Cromwell*, Paris, 1795, 2 vol. in-12. Jean Nickols fit imprimer à Londres, en 1745, in-fol., en anglais, les *Lettres originales et papiers d'état adressés à Cromwell, par les personnes les plus distinguées, depuis 1649 jusqu'en 1658, trouvés dans les recueils politiques de Jean Milton*. On peut voir aussi le *Recueil de lettres originales* publié par Thomas Carte, Londres, 1756, in-fol., en anglais. Il nous reste plusieurs médailles de Cromwell ; l'une d'elles avait été frappée pour la bataille de Dunbar, le 3 septembre 1650. Ce fut après cette bataille, que Cromwell chassa le long parlement. Dans une autre médaille, frappée pour consacrer le titre de protecteur de la république, Cromwell est représenté en buste d'un côté, avec cette inscription latine tout autour : *Oliverius Dei gratia reipublicæ anglie, scotie, et hibernie protector*. Dans le revers, on voit un écusson aux armes d'Angleterre, soutenu par un lion qui représente Cromwell appelé à la défense des états qui lui étaient confiés. On lit autour cette inscription latine, qui fut depuis mise sur le revers de toutes les monnaies qu'on frappa à son coin, *Pax quæritur bello*. Le parlement qui avait fait frapper cette médaille voulait faire connaître par cette inscription, que Cromwell n'avait eu-



treprit tant de guerres que pour parvenir à une plus heureuse paix. Plusieurs de ces médailles furent répandues parmi le peuple. En 1658, une autre médaille fut frappée, représentant Cromwell avec l'inscription précédente. Sur le revers on voit un pâturage où s'élève un grand olivier, qui représente le protecteur, à l'ombre duquel sont deux petits oliviers qui représentent ses deux fils. On lit autour ces mots : *Non deficiet Olivarii.* Z.

CROMWELL (RICHARD), fils du précédent, né à Huntingdon en 1626, montra dès sa jeunesse de l'éloignement pour les agitations et les périls de la carrière militaire et politique que son père parcourait avec tant de succès. Doué d'un cœur bon et sensible, il se jeta aux pieds d'Olivier Cromwell pour obtenir la vie du roi Charles I<sup>er</sup>. Il épousa la fille de Richard, major de Hursley, dans le comté de Hant, et se retira à la campagne, y jouissant des plaisirs d'un propriétaire que sa fortune met à l'abri des inquiétudes pour l'avenir, et auquel la pureté de sa conscience et la modération de ses desirs permettent de jouir du présent. Son père qui voulait lui transmettre après lui son rang et sa autorité, le fit siéger dans le parlement et dans le conseil du commerce, se le donna pour successeur dans la charge de chancelier de l'université d'Oxford, et le mit ensuite à la tête de la nouvelle chambre des pairs qui venait d'être créée. C'est ainsi qu'il lui apprit à se considérer comme l'héritier du pouvoir souverain. Tous les partis comprimés, mais non anéantis par Olivier Cromwell, et qui ourdissaient de secrets complots pour le renverser, conçurent à sa mort (en 1658) l'espérance de voir renverser le gouvernement qu'il avait établi. Le caractère modéré et même indolent de Richard

fortifiait encore ces espérances. On observa que les vertus privées qu'il possédait étaient dans sa situation autant de vices. Cependant l'attente des partis et l'opinion publique furent d'abord déçues. Le conseil reconnut Richard comme successeur de son père. Fleetwood, son beau-frère, en faveur duquel on croyait qu'Olivier avait fait un testament, résigna en sa faveur toutes ses prétentions. Henri, autre fils d'Olivier, qui commandait en Irlande et y était chéri, l'assura de l'obéissance de ce royaume, ainsi que de la sienne. Monk, en apparence fort attaché à la famille de Cromwell, dont l'autorité était bien affermie en Ecosse, proclama Richard protecteur; il fut reconnu comme tel par les armées de terre et de mer; plus de quatre-vingt-dix adresses des comtés et des principales corporations de l'état l'assurèrent de leur obéissance dans les termes les plus formels. Enfin, les ambassadeurs des diverses puissances de l'Europe lui firent les compliments d'usage, de sorte que Richard, qui n'aurait jamais fait aucun effort pour obtenir le rang suprême, accepta sans répugnance ce riche héritage qu'on semblait lui conférer d'un consentement universel. Mais bientôt cet horizon si pur fut troublé par des nuages. Le parti républicain s'agita le premier. De fortes oppositions se manifestèrent dans le parlement. Les officiers les plus considérables de l'armée, qui tenaient à ce parti, se rassemblèrent fréquemment dans la maison de Fleetwood, qui, quoique beau-frère, du protecteur, n'avait pas dépouillé ce fanatisme qui l'attachait aux idées républicaines. On forma ouvertement des lignes pour faire triompher ce qu'on appelait la *bonne vieille cause*. Le parlement, justement alarmé de ces cabales, vota pour qu'il ne fût pas

permis aux officiers de s'assembler sans le consentement et sans les ordres du protecteur. Ce vote produisit une crise qui amena le dénoûment. Les officiers se transportèrent chez Richard et demandèrent la dissolution du parlement. Un d'eux, nommé *Desboron*, le menaça même brutalement, s'il ne consentait point à leur demande. Richard manquait d'énergie pour refuser, et d'habileté pour résister : le parlement fut dissous. Par cet acte de faiblesse, Richard fut universellement considéré comme détrôné, et en effet, peu de jours après, le 22 avril 1659, il signa sa démission en forme. Son frère Henri eut, dit-on, un instant le projet de se faire proclamer roi ; mais ayant été menacé par sir Hardress Waller, le colonel John Jones et d'autres officiers, il remit son commandement et se retira tranquillement en Angleterre. Ainsi la fortune, par une faveur singulière, en précipitant soudainement de l'immense hauteur où elle l'avait portée, la famille de Cromwell, la replaça, sans secousse dans les rangs des particuliers. Richard ne prit aucune part aux troubles qui suivirent. Ses biens se trouvaient obérés par les dettes contractées pour les funérailles de son père. Après le rétablissement du roi Charles II, il se retira sur le continent, et y vécut tellement oublié, que son nom ne fut pas même une seule fois mentionné dans le parlement. Lord Clarendon assure qu'il avait quitté l'Angleterre, plutôt par crainte de ses créanciers que par crainte du roi. Il résida pendant plusieurs années à Paris, incognito et dans une grande obscurité. La crainte d'une guerre entre l'Angleterre et la France l'engagea à se rendre à Genève ; ce fut dans ce voyage qu'étant allé, sous un nom supposé, présenter ses hom-

mages au prince de Conti, gouverneur de la province, alors à Pézenas, celui-ci l'entretint des dernières affaires d'Angleterre, et après avoir loué le courage et la capacité d'Olivier Cromwell, il dit : « Quant à son fils » Richard, c'est un poltron et un » sot. Qu'est-il devenu ? — Il a, ré- » pondit tranquillement Richard, été » trahi par tous ceux dans qui il avait » le plus de confiance et dont son » père avait été le bienfaiteur ». Deux jours après, le prince de Conti sut que la personne à laquelle il avait parlé était le fils même de Cromwell. Richard retourna en Angleterre vers 1680, et fixa sa résidence à Cheshunt, dans le comté d'Hertford, où il passa tranquillement sa vie sous le nom de *Clark*, connu seulement d'un petit nombre d'amis. Un procès qu'il eut avec ses filles, au sujet de la succession de son fils unique, le força cependant de se rendre à Londres, et de comparaître devant des juges ; ceux-ci se rappelant son ancienne grandeur, le traitèrent avec beaucoup d'égards, et rendirent une ordonnance pour lui permettre de comparaître assis et couvert. Il eut alors la curiosité d'assister à une séance de la chambre des pairs, et quelqu'un qui ne le connaissait pas, lui demandant s'il avait jamais rien vu ou entendu de semblable : « Jamais, » répondit-il en montrant le trône, » depuis que j'ai cessé de m'asseoir » dans ce fauteuil ». Peu de temps après, il se réconcilia avec ses filles, et il leur dit : « Que l'amour soit dans » vos cœurs ; quant à moi, je vais » bientôt me réfugier dans le sein de » celui qui est tout amour ». Richard Cromwell, doué d'une constitution forte, a toujours joui d'une santé inaltérable, fruit de sa tempérance et de sa modération. Il mourut en 1712, à

l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses vertus sociales, dit Hume, préférables aux plus grands talens, obtinrent une récompense plus précieuse que la célébrité, le contentement et la tranquillité. — CROMWEL ( Henri ), fils puîné d'Olivier, fut envoyé par le protecteur, en 1654, pour gouverner l'Irlande; il montra tant d'intelligence et de douceur, que jamais cette île n'avait joui de plus de tranquillité, et n'avait eu un commerce si florissant. La chute de son frère amena la sienne, et depuis cette époque l'histoire ne dit plus rien de lui.

W—R.

CRONACA ( SIMON - POLLAIÖLO, surnommé IL ), naquit à Florence, en 1454. Des étourderies de jeunesse l'ayant obligé de chercher un asyle à Rome, auprès d'Antoine Pollaiölo, son parent, qui sculptait le tombeau de Sixte IV et celui d'Innocent VIII, que ce pape faisait exécuter de son vivant, il se livra à l'étude de l'architecture, et mesura avec beaucoup de soin un grand nombre de monuments antiques. Lorsqu'il fut de retour à Florence, l'enthousiasme avec lequel il parlait de l'architecture ancienne le fit surnommer *Cronaca*, ou l'*Antiquaire*. A cette époque, Philippe Strozzi, dit le *Vieux*, faisait construire son palais, et Benedetto da Mayano qui l'avait élevé jusqu'au premier étage, ayant quitté Florence, le Cronaca, fut chargé de le continuer. Ce maître plaça sur la construction en bossages, à pointe de diamants, formant le rez-de-chaussée, un mur à bossages, percé de deux rangs de fenêtres à deux cintres, ornées chacune de trois colonnes d'ordre toscan; il couronna le faite et masqua le toit par une corniche corinthienne, imitée d'une ruine antique qu'on voit à Rome auprès de l'église de S. Maria in Campo Carleo, dont il agrandit les

proportions, et qu'il adapta avec beaucoup d'art au caractère du monument; il entoura la cour d'un portique à deux étages, le premier d'ordre dorique, le second d'ordre corinthien, et fit admirer dans toutes les parties de l'édifice une parfaite connaissance des principes de son art, de grandes idées et un goût très élevé. Vasari et les autres écrivains italiens qui ont parlé du palais Strozzi ne se lassent point de célébrer entre autres la beauté de la corniche, et de louer le Cronaca de l'habileté avec laquelle il sut créer en imitant. On voit au dehors de cet édifice, dans les bossages, de grands anneaux de fer, qui servaient à soutenir des lampes aussi de fer, exécutés par un serrurier dont le nom a été jugé digne d'être conservé, nommé *Nicolo Grosso Caparra*. Ce palais offre un des plus beaux modèles de cette architecture rustique, mâle, noble, on pourrait dire terrible, convenable aux mœurs du temps, que les architectes florentins, justement recommandables à toutes les époques, perfectionnèrent dans le 15. siècle, et qu'on retrouve dans les palais Pitti, Ricardi, Salviati, etc. Il ne faut pas le confondre avec trois autres palais qui portent aussi le nom de la maison Strozzi, et qui ont été construits par Brunelleschi, Scamozzi, Buontalenti, l'Ammanato, le Gigoli, et d'autres maîtres. Après avoir appartenu successivement à Pierre et à Philippe Strozzi, tous deux maréchaux de France, il forme encore aujourd'hui l'habitation de M. le duc Strozzi, leur descendant. On peut en voir une gravure dans l'ouvrage d'Andréa Gemini, intitulé: *Scelta di XXIV vedute delle principale contrade, chiese, e palazzi di Firenze*. Le Cronaca, que ce monument a immortalisé, s'est aussi rendu illustre par la construction

de l'église de St.-François, bâtie sur le mont Miniato, que Michel-Ange appelait *la Belle Villageoise*, et par la sacristie de l'église du St.-Esprit (à Florence), bâtie sur un plan octogone, et dont on loue les proportions et l'élégance. On reproche à cet artiste de s'être rangé parmi les sectateurs de Savonarole, contraire aux Médicis. Il mourut en 1509. Un seigneur de la famille Strozzi, nommé *Jean-Baptiste*, composa l'építaphe qui fut gravée sur son tombeau. E—C D—D.

CRONANDER ( JACOB ), juriconsulte suédois, du 17<sup>e</sup>. siècle, employé d'abord en Poméranie, devint ensuite juge à l'île de Gotland et président de la ville de Wisby. On a de lui : I. *Descriptio Westrogothiæ*, 1646, in-4<sup>o</sup>. ; II. *Fasciculus juris in digestu cum collatione juris suecani*, 1651. Il composa aussi une comédie en suédois, qui parut en 1647, et qui est une des premières qui ait été faite en Suède. C—AU.

CRONEGK ( JEAN-FRÉDÉRIC, baron DE ), poète allemand, né à Anspach, en 1751, voyagea en Italie, en Allemagne et en France. Il se lia à Paris avec plusieurs gens de lettres, et particulièrement avec M<sup>me</sup>. de Graffigny, et mourut le 51 décembre 1758. Ses ouvrages en allemand, publiés en 2 vol. in-8<sup>o</sup>, à Leipzig, 1760, 1761, et à Anspach, 1775, 1775, contiennent : I. la *Comédie persécutée*, drame allégorique, qui a paru sur le théâtre avec succès ; II. le *Méfiant*, comédie en cinq actes, tombée, après avoir paru une seule fois à Hambourg ; III. *Codrus*, tragédie en cinq actes. L'auteur y avait déjà travaillé, lorsque Nicolai proposa un prix pour la meilleure tragédie en allemand ; Cronégk mit la dernière main à son ouvrage, et l'euyoya, sans se nommer, et en

priant les juges de vouloir bien, dans le cas où le prix lui serait adjugé, le réserver pour l'année suivante, en proposant de nouveau le même sujet. Sa pièce fut couronnée, et méritait le prix, si on la juge relativement à l'état où se trouvait alors le théâtre en Allemagne. Cronégk en fit lui-même une critique qui se trouve dans la collection de ses œuvres, et il ne put être témoin du succès momentané de son ouvrage, étant mort avant la décision qui lui adjugea le prix. *Codrus* a été traduit en français, par M. Bielefeld. IV. *Olinde et Sophonie*, tragédie. L'auteur n'a fait que les quatre premiers actes ; M. Koschman fit le cinquième en 1764, lorsque la pièce parut sur le théâtre de Vienne. Cronégk introduisit dans cette pièce les chœurs des Grecs, mais on ne crut point devoir les conserver à la représentation. En 1767, on ouvrit le théâtre à Hambourg en donnant cette pièce, que Lessing attaqua vivement. Elle a paru, traduite en français, par M. Mercier, Paris, 1771, in-8<sup>o</sup>. V. *Les Plaintes*, drame en trois actes ; VI. *l'Honnête Homme qui a honte de le paraître*, en vers iambiques ; VII. la *Postérité*, en un acte ; VIII. deux pièces dans le genre espagnol, que l'auteur avait étudié dans les sources ; IX. la *Solitude*, élégies qui ont été traduites plusieurs fois en français ; X. des odes, des poésies philosophiques, et des chants sacrés, dont plusieurs ont été adoptés dans l'église protestante. Cronégk possédait presque toutes les langues vivantes de l'Europe ; doué d'une imagination vive, il écrivait avec une grande facilité ; sa mort prématurée fut une grande perte pour les lettres allemandes. Sa diction a de la force, de l'énergie, la marche de ses vers est sonore et mélodieuse. Dans ses

poésies philosophiques, on retrouve trop souvent un certain ton de mélancolie qui lui a fait donner le nom d'*Young allemand*; les sentences dont ses poésies sont parsemées frappent, parce qu'elles présentent sous un jour nouveau, et en peu de mots, quelque grande vérité. Il n'a point réussi dans le genre lyrique; mais pour pouvoir le bien juger, il faudrait se rapprocher du moment où il écrivait et de l'état où se trouvait alors la poésie en Allemagne. Vers la fin de sa carrière, il s'était attaché exclusivement à la poésie dramatique. Pendant qu'il étudiait notre théâtre à Paris, il fit en français les *Defauts copiés*, en un acte, pièce qui ne méritait que par sa singularité, la place qu'on lui a donnée dans la collection de ses ouvrages.

G—Y.

CRONENBURG. F. DESSÉNIUS.

CRONSTEDT (AXEL - FRÉDÉRIC DE), minéralogiste suédois, membre de l'académie des sciences de Stockholm, était né en 1722, dans la province de Sudermanie. Son père, qui était lieutenant-général, et directeur des fortifications, lui fit faire de bonnes études, et il se distingua bientôt par ses progrès dans les sciences physiques et mathématiques. Entré au département des mines, il donna des avis utiles sur l'exploitation et la fonte des métaux. De 1751 à 1754, il fit des recherches sur la substance connue de son temps sous le nom de *Kupfernichel*, et prouva que cette substance contenait un métal particulier, ayant des propriétés distinctes et caractéristiques, et il le nomma *Nickel*. En 1758, il publia à Stockholm son *Essai de minéralogie, ou d'une classification du règne minéral*. Cet ouvrage répandit des idées nouvelles sur la manière de classer les minéraux d'après leurs principes constituants, et

il a été traduit en plusieurs langues. La meilleure traduction allemande est celle du célèbre minéralogiste Werner, Leipzig, 1780, in-8. La traduction française, par Dreux, a paru sous ce titre : *Essai d'une nouvelle minéralogie, traduite du suédois, et de l'allemand de M. Viedmann*, Paris, 1771, in-8. La traduction allemande de Wiedmann avoir paru en 1760; Beyser, ecclésiastique protestant, réduisit le même ouvrage en tableaux synoptiques et en forme de carte géographique, et le publia sous ce titre : *Tables, collections et arbres métallurgiques*, Augsbourg, 1771. Il en existe aussi une traduction italienne, par l'abbé Talier, Venise, 1777, in-8. En prenant sa place dans l'académie des sciences de Stockholm, Cronstedt lut un *Discours sur les moyens de perfectionner la minéralogie*, et il fit insérer ensuite dans les *Mémoires de l'académie* un grand nombre d'observations importantes. Il découvrit une espèce de minéral, qu'il nomma *zéolithe*, sur lequel il fit une dissertation dans les *Mémoires de l'académie de Stockholm* (1756). Les minéralogistes français placent cette substance dans les *mésotypes*. Une mort prématurée enleva ce savant le 19 août 1765.

C—AU.

CRONSTROEM (ISAAC, BARON DE), général au service de Hollande. Né en Suède l'année 1661, il entreprit, en 1679, des voyages qui lui firent connaître la plupart des pays de l'Europe; il s'arrêta en France, pour y entrer au service militaire. Ses talents et son zèle le firent nommer commandant de Pignerol. Les rapports politiques entre la Suède et la France ayant changé, Cronstroem passa au service de Hollande, et se fixa dans ce pays, qu'il ne quitta plus que pour faire un voyage à Stockholm. Il avait pris une part

gloieuse à toutes les expéditions des troupes de Hollande, était parvenu au grade de général, et vivait dans une retraite honorable, lorsque la paix de l'Europe fut de nouveau troublée en 1740. Cronstroem reparut sur le théâtre de la guerre en 1742, âgé de quatre-vingts ans. Il fut nommé gouverneur-général de Berg-op-Zoom, et se trouvait dans cette place importante, quand les Français en entreprirent le siège en 1747. La place ayant été emportée d'assaut, après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, le peuple hollandais fit mettre Cronstroem en accusation. Le vieux général écrivit sa justification avec autant de calme que d'énergie; mais, il ne put, malgré ses instances, obtenir un jugement définitif. Il se retira dans une terre qu'il possédait en Hollande, et mourut le 31 juillet 1751. Il a laissé des mémoires, qui ont servi à C. C. Gjoerwell pour écrire sa vie en suédois. Cet ouvrage a été imprimé à Stockholm, 1756, in-8°. C—AU.

CROONE (GUILLAUME), né près de Londres, fut reçu maître-ès-arts à Cambridge en 1654, et nommé professeur de rhétorique au collège de Gresham en 1659. Il obtint le doctorat en médecine, à Cambridge, au mois d'octobre 1662. En 1665, il voyagea en France. Les chirurgiens de Londres lui confièrent, en 1670, la chaire de myologie; le collège des médecins de cette ville l'admit dans son sein en 1675, et, dans le cours de la même année, il devint membre de la société royale. Ces divers titres lui rendirent le séjour de Londres aussi avantageux qu'agréable; ils contribuèrent à étendre sa réputation, et à augmenter sa fortune, dont il fit un noble usage; car il fonda des leçons sur la structure et le mouvement des muscles, dans le

collège des médecins et dans la communauté des chirurgiens. Il est résulté de ces leçons plusieurs fragments utiles, publiés sous le titre de *Croonian lectures*. Ce point de physiologie fut l'objet principal de ses travaux. L'ouvrage qu'il composa : *De ratione motus musculorum*, fut imprimé d'abord à Londres, 1664, in-8°, puis à Amsterdam, 1667, in-12. L'auteur explique ce mouvement au moyen de la stagnation et de l'effervescence du fluide nerveux et du sang dans les intervalles des fibres musculaires. Telle est l'hypothèse frivole qu'il donne pour une démonstration tout à la fois neuve et incontestable. Il mourut le 12 octobre 1684. — CROONZ (Pierre), né à Malines, fut chanoine régulier de St.-Martin de Louvain, prieur en 1677, et mourut en 1685, après avoir publié : I. *De apparatus mensæ boni coci*, Anvers, 1660, in-12; II. *De officio et culinâ boni coci*, Bruges, 1665, in-12; III. *Historia B. M. V. Hanswycanæ, Mechliniæ*, Malines, 1670, in-12. Z.

CROPH (PHILIPPE-JACQUES), professeur et recteur à Augsbourg, né en 1666, mort le 25 septembre 1742, avait obtenu en 1690 la couronne de laurier, comme premier poète latin. Il a écrit : *De gymnasiis Atheniensium litterariis*, Iéna, in-4°; *Hilaria Scholastica*; et en allemand, *l'Histoire du gymnase de Ste.-Anne*, Augsbourg, 1731, in-fol. — Son frère, Jean-Baptiste CROPH, a écrit : *Antiquitates macedonicæ, sive de regio Macedonum principatu, moribus atque militiâ*, Iéna, 1682, in-4°. Gronovius a réimprimé cet ouvrage, dans le G. t. des *Antiquit. Græc.* G—Y.

CROS (DU). Voy. DUCROS.

CROSBY (BRASS), né en 1725 à Stockton-sur-la-Tees, fut élu lord-maire de Londres en 1770. Dans une

adresse de remerciements qu'il fit aux habitants de cette capitale, il leur promettait, en mettant la main sur son cœur, « de protéger leurs libertés et » leurs privilèges au péril de sa vie. » Ce n'était pas une vaine protestation, comme il le prouva l'année suivante par sa conduite courageuse dans l'affaire de quelques imprimeurs. Il fut mis à la Tour, où il reçut en dédommagement les remerciements du conseil commun, les franchises de la cité de Worcester et de la ville de Bedford, et des adresses de différents comtés et de quelques clubs patriotiques, etc.; et, ayant été élargi au bout de quelques mois, il fut reconduit chez lui en triomphe par ses concitoyens, qui, à l'expiration de sa magistrature, lui témoignèrent leur reconnaissance par le don d'une coupe de la valeur de 100 liv. sterl. Son activité et son exactitude dans l'exercice de ses fonctions publiques étaient en quelque sorte passées en proverbe. Il mourut en 1795. — CROSBY (Thomas), ministre anabaptiste à Londres, fit imprimer dans cette ville, en 1758, in-8°, une *Histoire des Anabaptistes d'Angleterre, depuis la réformation jusqu'au commencement du règne de Charles I<sup>er</sup>*. X—s.

CROSILLES (JEAN-BAPTISTE), vint à Paris dans le dessein de faire fortune, au moyen des ressources qu'il se croyait dans l'esprit. Il se fit connaître de l'abbé de Marolles, qui, dans ce temps-là, recevait chez lui, une fois la semaine, les personnes les plus distinguées. Crosilles se fit remarquer dans ces assemblées par une conversation aisée et pleine d'agrément. Comme il ne manquait pas d'ailleurs d'une certaine instruction, il trouva bientôt une place de précepteur. Le grand prieur de Vendôme le prit en amitié, et se l'attacha

en lui donnant l'abbaye de la Couture. Après la mort de ce prince, il passa chez le comte de Soissons, qui le pourvut de plusieurs bénéfices considérables; mais au bout de quelques années les sentiments du comte à l'égard de Crosilles changèrent. Il le força d'abord de donner sa démission de ses bénéfices, et lui retira ensuite sa protection. Dans le courant de l'année 1641, Crosilles fut accusé de s'être marié, quoique prêtre, et, en conséquence de cette accusation, il fut mis en prison. Il y resta dix années, et, après ce temps, un arrêt du parlement le justifia. Il vécut encore six mois dans une extrême pauvreté, et mourut en 1651 à Paris. On a de lui : I. des *Héroïdes ou Épîtres amoureuses à l'imitation des Épîtres héroïques d'Ovide*, 1619, in-8°: il s'en fit quatre à cinq éditions dans moins de deux années; mais elles sont oubliées depuis long-temps; II. *Tyreïs et Uranie, ou la Chasteté invincible*, bergerie en cinq actes et en prose, avec des chœurs en vers, Paris, 1655, in-8°. Marolles, dans ses mémoires, parle d'une comédie en prose de Crosilles, intitulée *Clytie*, et d'autres ouvrages en prose et en vers. Ces différents écrits, saisis chez lui au moment de son arrestation, sont perdus. Pendant sa longue détention, il publia son apologie, 1645, in-4°. Crosilles était un écrivain fort médiocre. Racan disait que ses discours étaient liés par des chaînes de sable, et ses critiques le nommaient par dérision le *secrétaire des dieux*; mais ses qualités personnelles et ses malheurs intéressent en sa faveur, et on conviendra facilement, avec Marolles, qu'il était digne d'un meilleur sort. W—s.

CROSNE. Voy. TEIROUX.

CROSS (THOMAS), graveur anglais, naquit en 1624. Presque tous ses ouvrages consistent en portraits gravés dans un style froid et monotone. Cross avait moins la connaissance que l'amour de son art ; il opérerait en grande partie avec le burin ; aussi la plupart de ses gravures manquent d'harmonie. Il a presque toujours travaillé d'après ses propres compositions, selon la coutume des artistes de son temps. Wapole cite avec éloge seize pièces de Cross. Le frontispice que cet artiste a gravé pour un livre publié à Londres en 1648, sous ce titre : *A Voyage trough Rome*, in-8°, est regardé comme un de ses meilleurs ouvrages. Cross mourut à Londres en 1671, laissant une suite de portraits considérable. C'est Thomas Cross qui a gravé la sténographie de Metcalf. Il publia lui-même une méthode d'écriture tachygraphique sous ce titre : *The art of character or short-writing*, Londres, 1645 : c'est une feuille gravée divisée en seize pages imprimées d'un seul côté. Le système de Cross, assez semblable d'ailleurs à ceux de Metcalf et de Shelton, est plus méthodique et moins surchargé d'abréviations arbitraires. — CROSS (Gauthier) a publié *l'Art taghmique, ou l'Art d'expliquer l'écriture par les points, communément appelés accents*, Londres, 1698. A—s.

CROTTE (FRANÇOIS - DAILLON DE LA), fut un des plus braves officiers du règne de Louis XII. Fils de Jean de Dailon, favori de Louis XI, et de Marie de Laval, il se signala aux batailles de St-Aubin du Cormier, de Fornove et de Ravenne, et fut tué à cette dernière en 1512, en combattant très vaillamment. « Il fut, dit » Brantôme, un des premiers qui

» donna la première charge avec sa » compagnie, où il fut blessé ; et ainsi » qu'on lui dit qu'il se retirât : rien, » rien, dit-il, je veux faire ici mon » cimelière, et mon cheval me servira » de tombe, car il faut qu'il me » serve encore ; et que lui et moi » nous mourrions ensemble. Parquoi » le maître et le cheval, en com- » battant jusqu'à la dernière goutte » de sang et de vigueur, tombèrent » en terre et lui dessous ». On appelait communément, dit le même auteur, MM. de Bayard, de La Crotte et le capitaine de l'ontrailles, *les chevaliers sans peur et sans reproche*, B. M—s.

CROTTI (BARTHELEMI), né à Reggio de Modène, au commencement du 16. siècle, fut chanoine et archiprêtre dans l'église cathédrale de sa patrie. Giraldi, Celio Calcagnini et d'autres contemporains ont vanté l'élégance de ses compositions latines, en blâmant son penchant à la satire. Cet auteur avait aussi appris la musique, et le pape Paul III, qui avait beaucoup d'amitié pour lui, l'avait fait inspecteur de la chapelle pontificale et surintendant de la musique de cette chapelle. On ne sait rien de plus sur ce littérateur ; on ignore même l'époque et le lieu où il termina ses jours. On voit seulement par ses ouvrages qu'il fit deux voyages à Rome, le premier au temps du conclave où fut élu Clément VII, l'autre en 1554. On a de lui : I. *Epigrammatum, elegiarumque libellus. Matthæi Bojardi Bucolicum carmen*, Reggio, 1500, in-4°, ouvrage rare. Le *Bucolicum carmen* ( Voy. BOJARDO ) a été réimprimé à Venise en 1528, et dans le recueil des poètes de Reggio, par Vezzani, Gènes, 1659, in-12. II. *Opus Catoni inscriptum in elegiacum versum, ejusque appendix*,



Reggio, 1501, in-4°. Guasco a fait sur cet auteur un long article dans son *Histoire littéraire de Reggio*. — Un autre CROTTI (Elie-Jules), natif de Crémone, n'était pas seulement versé dans la poésie, mais encore dans tous les beaux-arts. Ses ouvrages (*Opuscula*) furent imprimés à Ferrare, en 1564, in-8°. R. G.

CROUSAZ, et non CROUZAS (JEAN-PIERRE DE), né à Lausanne, le 15 avril 1663, fut un des écrivains les plus féconds du 18<sup>e</sup>. siècle; mais ses ouvrages ne s'élèvent point au-dessus de la médiocrité, et ne trouvent plus guère de lecteurs. Il était protestant et noble; son père le destinait à la carrière des armes, mais il préféra celle des lettres. Il fit une étude particulière des mathématiques, et prit parti pour la philosophie de Descartes. Après plusieurs voyages, il revint dans sa patrie, où il fut successivement pasteur, professeur de philosophie et recteur de l'académie. En 1724, il fut appelé à Groningue, pour y professer les mathématiques, et nommé gouverneur du jeune prince Frédéric de Hesse-Cassel. Le roi de Suède lui donna le titre de conseiller de ses ambassades. Crousaz mourut le 22 mars 1750: il était de l'académie de Bordeaux, et, depuis 1725, associé étranger de celle des sciences de Paris. Ses principaux ouvrages sont: I. *Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étude de nos connaissances, ou nouvel essai de Logique*, Amsterdam, 1712, in-8°, 2 vol. La dernière édition, de 1746, est en 6 vol. Il en publia à Genève, en 1724, un abrégé latin. II. *Traité du Beau, où l'on montre en quoi consiste ce que l'on nomme ainsi*, Amsterdam, 1715, in-8°, 1724, in-12, 2 vol. Crousaz exige cinq conditions pour constituer

la beauté; ce sont: l'unité, la variété, l'ordre, la proportion et la régularité. Cette définition, comme on le voit, est loin d'avoir le caractère de simplicité qui convient à la nature du beau. III. *De l'Éducation des Enfants*, la Haye, 1722, in-12, 2 vol. Il avait publié sur le même sujet, en 1718, un ouvrage ironique, intitulé *Novelles Maximes sur l'éducation des enfants*; IV. *Examen du Traité de la liberté de penser d'Antoine Collins*, Bruxelles, 1715, Amsterdam, 1718, in-8°; V. *Géométrie des lignes et des surfaces rectilignes et circulaires*, Amsterdam, 1718, in-8°, 2 vol.; VI. *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*, la Haye, 1755, in fol.; c'est son plus important ouvrage; VII. *Œuvres diverses*, 1757, in-8°, 2 vol.; VIII. *Traité de l'esprit humain*, contre Wolff et Leibnitz, 1741; IX. *Réflexions sur la belle Wolfenne*, Lausanne, 1745, in-8°. On doit encore à Crousaz des sermons, un essai de métaphysique, des réflexions sur le jeu, sur l'utilité de la physique, sur celle des mathématiques, un essai de rhétorique, un autre sur le mouvement, un traité d'algèbre, la logique d'Horace, un examen de l'*Essai sur l'homme* de Pope, un commentaire sur l'analyse des infiniment petits, plusieurs dissertations couronnées à l'académie de Bordeaux, dont une sur la nature du feu, etc. (Voy. son éloge, par Gr. de Fouchy, dans l'*Histoire de l'académie des sciences*, 1750, in-4°, pag. 779.) D. L.

CROUZET (PIERRE), né à St.-Waast, en Picardie, le 15 décembre 1755, mort à Paris le 1<sup>er</sup>. janvier 1811, après de brillantes études au collège du Plessis, fut reçu docteur agrégé en 1778. Nommé professeur au collège de Montaignu en 1780, il rem-

plit successivement les deux chaires d'humanité et de rhétorique, de manière à soutenir la réputation de cette austère et excellente école, et justifia dans les différentes places qu'il occupa la confiance du gouvernement. Principal du collège de Montaigu en 1791, il fut, en l'an III, nommé, par la convention, directeur de l'institut des jeunes Français; trois mois après, chef de l'école de Liancourt, et successivement directeur de l'école de Compiègne en 1799, et, en 1801, du lycée de St.-Cyr. Quatre ans après, il obtint la décoration de la légion d'honneur. En 1809, il fut nommé proviseur du lycée Charlemagne, et c'est dans les fonctions de cette place qu'il a terminé sa carrière. Lorsqu'en 1795 on établit une école normale, Crouzet se remit modestement au rang des disciples, et fit paraître une pièce ingénieuse, intitulée, *Réclamation de l'E muet*, adressée à M. Siccard, insérée dans le recueil des leçons de l'*Ecole normale*, et dans l'*Almanach des Muses* de l'an IV (1796). Peu de temps après, il fut honoré du titre de correspondant de l'institut national. Si le zèle avec lequel il se livrait à ses fonctions ne lui a pas permis de publier de grands ouvrages, on doit lui savoir gré d'avoir célébré, soit en latin, soit en français, en prose et en vers, les événements les plus importants de son temps. Quelques-unes de ces pièces se trouvent réimprimées dans la *Couronne poétique de Napoléon*, Paris, Bertrand, 1807, in-8°. Parmi beaucoup d'autres opuscules de Crouzet, nous citerons : I. *La liberté*, poème, 1790; II. *Dialogue en vers, récité par les élèves de St.-Cyr*, an IX, in-4°. de dix-sept pages; III. *Eloge funèbre de J. F. Lefebvre de Corbinières*, 1805, in-8°; IV.

*Discours sur l'honneur*, 1806, in-8°; V. *Dialogue en vers*, 1797, in-4°; VI. *Discours sur la nécessité du travail*, etc. Il avait terminé une traduction des *Commentaires de César*, mais nous ignorons s'il l'a mise en état de voir le jour. Enfin, il avait travaillé à une tragédie d'*Hécube*, dont on trouve un fragment dans le *Journal de Paris*, du 18 floréal an VIII. (V. CHIVOT). N—L.

CROWNE (JEAN), américain, auteur dramatique du 17<sup>e</sup> siècle, était fils d'un ministre indépendant de la Nouvelle-Angleterre. Ennuyé de vivre dans un pays où l'esprit ne lui paraissait pas dignement apprécié, il vint chercher fortune à Londres, et se vit obligé en attendant d'entrer comme domestique au service d'une dame d'un certain âge, près de laquelle il demeura jusqu'au moment où ses talents littéraires lui eurent attiré l'attention du public et la protection du comte de Rochester. Ce seigneur, pour mortifier Dryden qu'il n'aimait point, parla de Crowne à Charles II, d'une manière si avantageuse que le roi le choisit pour composer les comédies et les fêtes de la cour. Sa pièce intitulée *Politick City* (la Cité politique), lui attira l'inimitié des whigs; ils parvinrent à en empêcher quelque temps la représentation, qui eut lieu cependant sur un ordre absolu du roi. Las de la carrière dramatique, il sollicita une place dans quelque bureau. Le roi promit de lui en donner une, à la condition qu'il verrait encore auparavant une comédie de sa façon, et lui indiqua même un sujet dont Crowne fit sa comédie de *Sir Courtly nice*. Malheureusement pour l'auteur, le roi mourut la veille de la représentation. On ignore ce que devint ensuite le poète; on suppose qu'il mourut vers

l'année 1705. Ses pièces de théâtre, tant tragédies que comédies, sont au nombre de dix-sept, dont plusieurs se jouent encore avec succès. Quoique ses tragédies soient loin d'être à mépriser, il avait plus de talent pour le genre comique. Ses sujets sont presque tous de son invention, ses caractères sont fortement conçus, et son dialogue est vrai, vif et animé. Ses compatriotes lui accordent le troisième rang au moins parmi leurs écrivains dramatiques. Il est aussi l'auteur de la *Querelle d'Église* (*the Church Scuffle*), poëme dirigé contre le clergé catholique, et de trois autres poëmes : *Amphigénie et Pandion*, *les Danaïdes*, imitation du *Lutrin* de Boileau, et *Charles VIII, ou la Conquête de Naples par les Français* : ce dernier est en vers héroïques.

X—s.

CROXALL (SAMUEL), écrivain anglais du 18<sup>e</sup>. siècle, entra dans les ordres, occupa plusieurs bénéfices considérables, et gouverna en grande partie l'église d'Hereford pendant les dernières années de l'évêque Egerton. Il mourut en 1752, dans un âge avancé. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Deux Chants originaux, en imitation de la Reine des fées de Spenser*. C'est une satire de l'administration du comte d'Oxford. Croxall était dévoué au ministère whig, de la fin du règne de la reine Anne, auquel il devait son avancement ; dans un sermon prêché solennellement devant la cour, il ne craignit pas de présenter le portrait d'un ministre d'état, méchant et corrompu, dans lequel on reconnut sir Robert Walpole. II. *La Vision*, poëme adressé au lord Halifax, 1715 ; III. *la Belle Circassienne*, 1720 in-4<sup>e</sup>., sans nom d'auteur. Un ecclésiastique ne pouvait guère avouer une pareille production ;

c'est une imitation libre, ou plutôt licenceuse du *Cantique des Cantiques*. On y trouve un vrai talent poétique, qui, joint à la nature du sujet, lui a valu un succès peu honorable ; il y en a eu plusieurs éditions, dont la huitième est de 1765. IV. Un *Recueil de fables d'Ésope et autres, traduites en anglais, avec des applications instructives*, 1722. Ce recueil est fort en usage dans les écoles en Angleterre. Il a été imprimé pour la neuvième fois en 1770, un vol. in-12. V. *La politique de l'Écriture*, 1755, 1 vol. in-8<sup>e</sup>. ; VI. *le Manuel royal*, poëme qu'il publia en 1750, avec une préface où il attribue cet ouvrage à André Marvel ; VII. la traduction en vers de quelques parties des *Métamorphoses d'Ovide* ; VIII. des *Sermons*.

X—s.

CROY. Voy. CROÏ et CHIÈVRES.

CROY (1) SOLRE (EMMANUEL, prince DE), né le 25 juin 1718, chevalier des ordres du roi, commandant en chef en Picardie, fut créé maréchal de France le 15 juin 1782. Aussi recommandable par ses vertus que par son zèle pour le bien public, jamais homme n'a porté plus loin le désintéressement et l'amour de sa patrie. Il lui est arrivé souvent d'avancer ses propres fonds pour des travaux utiles que la pénurie du trésor public aurait fait abandonner. Sa santé, naturellement faible, fut altérée de bonne heure par des travaux qu'il entreprenait avec plus de courage que de force, et qu'il surveillait lui-même, souvent dans l'eau jusqu'aux genoux. Parmi ces travaux, on distingue la restauration du port de Dunkerque, l'établissement des batteries pour la défense des côtes de son commandement, et la construction de la *Tour de Croy*,

(1) On prononce *Croûi*.

élevée à ses frais, à une lieue de Calais, sur le point le plus rapproché et le plus direct des côtes de l'Angleterre. Il est mort en 1787. Rien de plus touchant que le spectacle de ses derniers moments ; entouré d'une famille désolée, il lui dit d'une voix presque éteinte : « Je vous ai tous rassemblés » pour vous dire le dernier adieu et » pour vous rendre la justice que ja- » mais aucun de vous ne m'a causé le » moindre chagrin. » Il avait publié : I. *Mémoire sur le passage par le nord, qui contient aussi des réflexions sur les glaces*, Paris, 1782, in-4° ; II. *Maisons des Pays-Bas*, Paris, 1785, in-4°. D. L. C.

CROZAT (ANTOINE), marquis du Châtel, né à Toulouse en 1655, fut un des plus célèbres financiers de la fin du règne de Louis XIV. Après avoir été successivement receveur-général du clergé et trésorier des états du Languedoc, il fut fait grand trésorier de l'ordre du St-Esprit après la mort de l'avocat-général Chauvelin, en 1715. Il avait obtenu en septembre 1712 le privilège du commerce exclusif de la Louisiane pour quinze ans, et il peut être regardé comme le fondateur de cette colonie, pour laquelle il fit des embarquements considérables ; mais les bénéfices n'ayant pas répondu à ses espérances, il remit ses lettres patentes à Louis XV, par suite d'un arrêt du conseil du 25 août 1717. L'établissement du Mississipi fut alors cédé à une compagnie (Foy. LAW) qui donna naissance à la fameuse compagnie des Indes. Le marquis du Châtel mourut à Paris le 7 juin 1758, âgé de quatre-vingt-trois ans. — Marie-Anne CROZAT, sa fille, fut célèbre dans son temps par son esprit et ses connaissances. C'est à elle que l'abbé le François dédia une *Méthode abrégée et facile pour ap-*

*prendre la géographie*, très souvent réimprimée, et qui, sans autre raison que cette dédicace, est connue dans la librairie sous le nom de *Géographie de Crozat*. M<sup>lle</sup>. Crozat épousa, en 1717, le comte d'Evreux, colonel-général de la cavalerie légère de France, et mourut sans enfants en 1729. C. M. P.

CROZAT (JOSEPH-ANTOINE), fils du précédent, naquit à Toulouse, en 1696, fut conseiller au parlement de la même ville, maître des requêtes, lecteur du cabinet du roi en 1719, et mourut en 1740. Son goût pour les arts paraît lui avoir tenu lieu de toute autre passion, et ce fut à le satisfaire qu'il appliqua toute sa fortune, sa vie entière. Il forma le projet de faire graver, à ses dépens, et par souscription, les tableaux et les dessins de sa collection : ce recueil, qui est fait d'après les plus beaux tableaux et les meilleurs dessins qui fussent alors en France, divisé suivant les différentes écoles, avec un abrégé de la vie des peintres, et une description historique de chaque tableau, parut en 1729, Paris, grand in-fol. On appelle ce recueil *Cabinet de Crozat*. Le 1<sup>er</sup>. tome contient cent quarante estampes (1). Après la publication du tome 1<sup>er</sup>., trouvant la direction de cette entreprise trop difficile pour lui, Crozat la remit à un certain Robert, peintre du cardinal de Rohan, lequel fit graver et délivrer cent dix nouvelles estampes, d'après les tableaux et les maîtres de l'école vénitienne ; mais la mort de Robert ayant fait perdre à Crozat l'espérance d'arriver à la confection du second volume, il se dégoûta de son entreprise. Voulant néanmoins s'acquitter envers ses souscripteurs, il leur délivra qua-

(1) Le dernier morceau ne porte que le N<sup>o</sup>. 137 ; mais il y a dans le corps de l'ouvrage trois planches qui sont cotées bis avec étoiles ; savoir : les N<sup>os</sup>. 3<sup>e</sup>, 3<sup>es</sup>, et 9<sup>es</sup>.

quante-deux planches terminées, sans les accompagner de discours, avec le titre de 1<sup>er</sup>. tome, seconde partie. Après la mort de Crozat, les planches et ce qui restait d'exemplaires furent vendus à une compagnie de libraires, et ensuite confiés à Mariette, qui donna une nouvelle forme à ce recueil en deux vol. in-fol. : il y ajouta les descriptions qui manquaient, et il en avertit le public par un programme imprimé en 1742. En 1764, Basan ayant fait l'acquisition de ces planches, les fit réimprimer, ainsi que les discours, avec cette différence que les planches imitant le lavis des dessins, qui précédemment étaient gravées sur bois, le furent sur cuivre. Basan eut encore recours, quelques années après, à un nouvel expédient : pour donner à cet ouvrage une forme nouvelle, il sépara les estampes gravées d'après les plus beaux tableaux italiens du palais d'Orléans, et en fit un volume composé de quarante-cinq estampes, avec une explication pour chaque sujet, sous ce titre : *Recueil d'après la galerie du Palais-Royal*. Crozat avait aussi voulu faire graver la précieuse collection d'antiques qu'il avait formée, et s'il eût fait exécuter ce bel ouvrage, peu de recueils de pierres gravées auraient présenté le même intérêt ; car, si le cabinet de Crozat était regardé comme une des plus précieuses collections connues de tableaux, de statues, de modèles de sculpture, de dessins, d'estampes, etc., il était peut-être encore plus recommandable, dit Mariette, par la rareté, l'excellence et le nombre des pierres gravées, tant en creux qu'en relief : elles étaient au nombre d'environ quatorze cents. L'auteur du *Museum Romanum* en avait conçu une si haute idée, qu'il voulait que les pierres antiques qui lui appartenaient, et qui avaient fait ses

délices pendant sa vie, y fussent placées après sa mort. Mariette publia en 1741 une description sommaire de ce cabinet, qui fut acquis par le duc d'Orléans, et qui a été décrit par Lachau et Leblond dans l'ouvrage intitulé : *Description des principales pierres gravées du duc d'Orléans*, 1780, 2 vol. in-fol. Crozat avait rassemblé plus de dix-neuf mille dessins qui lui avaient coûté 450,000 liv. : il avait employé soixante ans de recherches et de dépenses à compléter cette collection, la plus riche qui ait jamais existé en ce genre. Il ne s'est pas vendu, pendant tout ce temps-là, un cabinet en Europe qui n'ait été acquis en tout ou en partie par Crozat. Il avait partout des émissaires chargés de le tenir au courant de tout ce qu'il y avait de curieux à vendre. Corneille Vermeulen, graveur très habile, faisait tous les ans le voyage d'Anvers à Paris, pour lui apporter les dessins qu'il avait pu recueillir dans les Pays-Bas. Crozat avait fait lui-même le voyage d'Italie en 1714, pour acheter tous ceux qu'il pourrait se procurer ; enfin, depuis la fameuse collection de dessins que Vasari avait formée, jusqu'à celle que D. Livio Odescalchi lui donna en présent, il eut le bonheur de réunir dans son cabinet tout ce que l'Europe avait de plus curieux en ce genre. Son cabinet était ouvert à tous les amateurs. On tenait toutes les semaines, chez lui, des assemblées où les artistes les plus habiles venaient conférer de leur art. Le cabinet de Crozat passa, après sa mort, entre les mains du marquis du Châtel, son frère, à qui il l'avait légué. Mariette en publia une *Description sommaire, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux maîtres*, Paris, 1741. Le catalogue des tableaux fut donné en 1755, in-8°. A—5.

CROZE (MATHURIN - VEYSSIERE LA). Voy. LACROZE.

CROZET (THOMAS), récollet, entra dans cet ordre à Marseille vers 1650, et s'adonna à la prédication. Il alla ensuite en Espagne, et séjourna long-temps à Madrid, où il apprit si bien l'espagnol, que, non seulement il traduisit quelques ouvrages castillans, mais qu'il en composa lui-même en langue espagnole. Il mourut à Avignon vers 1720. Le P. Crozet était laborieux et instruit, mais il avait une telle volubilité de langue, que, dans les sociétés où il était admis, il ne cessait de parler et ne souffrait pas que personne pût placer une phrase. On a de lui : I. *Consejos de la sabiduria, recapitulacion de las maximas de Salomon y las mas importantes al hombre para gobernarse sabiamente: consideraciones sobre las mismas maximas traducidas de frances en español*, Marseille, 1690, in-8°; Bruxelles, in-8°; II. *Maximes morales traduites d'espagnol en français*; III. *Histoire de la bienheureuse vierge Marie, écrite par Marie d'Agreda*, Marseille, 1695, in-8°; réimprimé sous le titre de *la Mystique cité de Dieu* (V. AGREDA); IV. *Censura Censuræ seu confutatio sententiæ deputatorum facultatis theologiæ parisiensis de propositionibus per illos excerptis è tomo primo Vitæ SS. virginis, hispanicâ linguâ editæ à virgine matre Mariâ à Jesu*, Cologne, 1697, in-8°; c'est une réponse à la censure que la Sorbonne avait faite de l'ouvrage précédent; V. *Introduction aux vertus morales et héroïques, traduite de l'italien d'Emmanuel Thesauro*, Bruxelles, 1722, 2 vol. in-8°, dédiée aux chevaliers de Malte; VI. *Indiculus universalis*, Lyon, 1705, in-8°, en latin et en espagnol, ouvrage com-

posé d'après celui du P. Pomey (Voy. POMEY). A. B—T.

CRUCIUS V. GROCE et LACROIX.

CRUDEN (ALEXANDRE), né en 1704 à Aberdeen en Ecosse, fut élevé au collège Maréchal de cette ville. On le destinait à l'état ecclésiastique, lorsque sa raison reçut une atteinte dont il ne se remit jamais entièrement. On ne connaît pas bien la cause de cet accident, qu'on attribua généralement à une passion malheureuse. Il vint à Londres en 1722, et fut successivement instituteur, correcteur d'imprimerie et libraire; il employait les loisirs que lui laissaient ses occupations à la compilation de sa *Concordance complète des saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament*, qui parut pour la première fois en 1755. Cet ouvrage était dédié à la reine Caroline, qui lui avait fait espérer des encouragements, mais qui, malheureusement pour lui, mourut quelques jours avant la publication. Comme il avait compté sur les bienfaits de cette princesse, l'espèce de dévotion à laquelle il avait été en proie dès sa jeunesse vint l'assaillir de nouveau, de sorte qu'on fût obligé de l'enfermer dans une maison de fous à Bethnal-Green. Il n'eut pas plutôt recouvré sa liberté, qu'il chercha à se venger de ceux qui l'avaient fait renfermer, et publia une brochure intitulée : *Le citoyen de Londres cruellement maltraité, où l'on trouve le récit de ce qui lui est arrivé pendant sa longue et rude campagne à Bethnal-Green, c'est-à-dire pendant neuf semaines et six jours*, etc. Il intenta aussi contre le docteur Monro, médecin des aliénés, et contre quelques autres personnes, une action qui fut jugée contre lui en 1759 par la cour de Westminster. Il reprit alors son emploi de correcteur d'imprimerie qui lui convenait

parfaitement, et, sous son inspection, on a imprimé des éditions très exactes de classiques grecs et latins; mais, quelques années après, le retour de ses accès obligea ses amis de le faire enfermer une troisième fois pendant quelque temps, après lequel il publia l'histoire de sa détention, sous le titre singulier des *Aventures d'Alexandre le correcteur*, en quatre parties, qui parurent successivement. En 1755, il conçut la bizarre espérance de persuader à deux de ses amis, qui avaient provoqué sa détention, d'aller se rendre comme prisonniers à Newgate, en compensation du mal qu'ils lui avaient fait, et il proposa à sa sœur, dans la même idée, de choisir entre quatre prisons, celles de Newgate, de Reading, d'Aylesbury et de Windsor. N'ayant pu réussir par la persuasion, il les traduisit en justice, en demandant 10,000 l. st. de dommages. La cause fut jugée en 1754 contre Cruden, qui s'en vengea comme à l'ordinaire, par un appel au public dans une brochure qu'il colportait et distribuait aux passants. Sa folie se manifesta bientôt d'une autre manière. Prenant toujours le titre d'*Alexandre le correcteur*, il fit entendre qu'il avait une commission du ciel pour réformer les mœurs du siècle, et particulièrement pour rétablir l'observation du sabbat. Dans cette vue, il allait sermonant, exhortant, menaçant même les pécheurs de tout sexe qu'il rencontrait dans les rues et aux promenades. Il publia en 1761 la 2<sup>e</sup>. édition de sa *Concordance*, considérablement augmentée. En 1762, un matelot nommé *Richard Potter*, ayant été condamné à mort comme faussaire, Cruden, persuadé que ce malheureux n'avait été que l'instrument du crime d'un autre, résolut de tout faire pour le sauver. Il alla voir Potter

dans son cachot, commença par l'instruire sur la religion et la morale, demanda ensuite sa grâce, et obtint enfin que sa sentence se bornât à la déportation. Le public prit beaucoup d'intérêt à cette affaire, dont il parut la même année un précis sous le titre d'*Histoire de Richard Potter*. Lorsque les querelles de Wilkes et du gouvernement vinrent agiter la nation anglaise, Cruden publia un pamphlet contre cet écrivain politique, dont il ne pouvait jamais entendre prononcer le nom de sang-froid. Pour exprimer l'aversion qu'il lui portait, il avait coutume d'effacer de partout le N<sup>o</sup>. 45. signe de ralliement du parti de Wilkes, et se servait pour cette opération d'une éponge qu'il avait destinée principalement à effacer de dessus les murs, les portes, etc., tout ce qui pouvait blesser la morale et la décence, ce qui rendait assez laborieuses ses promenades dans les rues de Londres. En 1769, il vint visiter son pays natal, où il prononça publiquement un discours sur la réformation du siècle, de laquelle il se disait chargé. Il mourut à Londres, en 1770. Quoique son style manque d'élégance, sa *Concordance* est un ouvrage estimable, utile, regardé comme un des meilleurs qui existent en ce genre en Angleterre. X—s.

CRUGER (THÉODORE). V. KRUGER.

CRUIKSHANK (GUILLAUME), savant anatomiste, chirurgien et chimiste anglais, naquit à Édimbourg en 1746. Attiré à Londres par la réputation de Guillaume Hunter, il devint non seulement le disciple, mais l'aide et l'ami de cet illustre professeur, qui, en mourant, lui légua son superbe musée, à condition qu'il en partagerait la jouissance avec son neveu Mathieu Baillie, et qu'au bout de trente ans, il serait livré à l'université de Glasgow. Les deux possesseurs de

ce précieux héritage remplirent dignement les intentions du testateur en continuant ses leçons et composant des ouvrages utiles. Celui auquel Cruikshank doit principalement sa réputation parut à Londres en 1786, in-4°, fig., sous ce titre : *Anatomy of the absorbing vessels of the human body*, ou *Anatomie des vaisseaux absorbants du corps humain*. Cette excellente monographie fut traduite en français par M. Philippe Petit-Radel, Paris, 1787, in-8°, fig., et en allemand par Chrétien-Frédéric Ludwig, Leipzig, 1789, in-4°, fig., avec des notes. L'auteur, flatté de voir son ouvrage regardé comme classique, se livra à de nouvelles et importantes recherches, dont il publia le résultat dans une seconde édition, Londres, 1790, in-4°, fig. Les travaux de Cruikshank doivent être placés sur la même ligne que ceux de Mascagni, et personne ne conteste à ces deux anatomistes la gloire d'avoir consigné dans leurs écrits ce que nous connaissons de plus exact sur le système lymphatique. Cruikshank s'est beaucoup occupé de la fièvre jaune; il a examiné dans le plus grand détail l'origine, les symptômes et les différentes manières de traiter cette maladie, sur laquelle il a publié les ouvrages suivants : I. *Memoirs on the yellow fever which appeared in Philadelphia and other parts of the united States of America in the summer and autumn of the present year*, Philadelphie, 1798, in-8°; II. *Observations on the causes and cure of remitting or bilious fever, to which is annexed an Appendix exhibiting facts and speculations relative to the synochus icteroides or yellow fever*, Philadelphie, 1798, in-8°; III. *A sketch of the rise and progress of the yellow*

*low fever, to which is added a collection of facts and observations respecting the origin of the yellow fever in this country, and a review of the different modes of treating it*; Philadelphie, 1800, in-8°. Parmi les productions moins considérables de Cruikshank, toutes écrites en anglais, on distingue les suivantes : I. *Expériences sur la transpiration insensible du corps humain, qui prouvent son analogie avec la respiration* : cet ingénieux opuscule, dont la première édition est de 1779, fut réimprimé avec de nombreuses augmentations en 1795, et traduit en allemand par Chrétien-Frédéric Michaëlis en 1798; II. *Essais sur la propriété anti-siphilitique de divers acides*, publiés isolément en 1797, et en outre à la suite du *Traité de Jean Rollo sur le diabète sucré*; traduits en français par M. Pierre-Philippe Alyon, avec des notes d'Antoine-François Fourcroy, et en allemand par Jean-Henri Jugler; III. *des Réflexions critiques sur les fumigations nitriques de Carmichael Smith*; IV. *une Réfutation de la doctrine de Joseph Priestley sur le phlogistique*; V. *une lettre à Pierre Clave sur les frictions mercurielles à l'intérieur des joues, recommandées par ce médecin*; VI. *des Expériences sur la nature du sucre, sur la reproduction des nerfs, sur le moyen de distinguer les maladies à l'inspection de l'urine, etc.* Il est important d'observer que Cruikshank a constaté la propriété dont jouit le gaz muriatique de rendre inerte le virus variolique. Ce savant laborieux mourut à Londres le 27 juin 1800.

C. CRUMPE (SAMUEL), médecin anglais, né en 1766, exerça sa profession à Limerick en Irlande, et mourut dans cette ville le 27 janvier 1796,



après avoir publié deux ouvrages intéressants, écrits l'un et l'autre en anglais : I. *Examen de la nature et des propriétés de l'opium, dans lequel on présente l'analyse de cette substance médicameuteuse, sa manière d'agir sur l'économie animale, son emploi dans les diverses maladies, etc.*, Londres, 1795, in-8°, traduit en allemand par Paul Scheel, Copenhague, 1796, in-8°; traduit une seconde fois dans la même langue, Leipzig, 1797, in-8°. Cette opologie est, sans contredit, la plus complète qui existe. Elle contient plus encore que ne promet le titre, qui pourtant est fort détaillé. Grunpe enseigne la manière de cultiver la plante et d'en retirer le suc. Il prétend avoir extrait du coquelicot (*papaver rhæas* de Linné), qui croît en abondance au milieu de nos champs, un opium parfaitement semblable à celui du pavot somnifère de l'Égypte. On pourrait néanmoins reprocher à l'auteur quelques réflexions hasardées relativement à l'action de l'opium sur nos organes sains et malades. II. *Essai sur les meilleurs moyens de procurer de l'emploi au peuple; couronné par l'académie royale d'Irlande*, Dublin, 1793, in-8°; 1795, in-8°; traduit en allemand, sur la 2<sup>e</sup>. édition, avec des notes supplémentaires, par Chr. Aug. Wichmann, Leipzig, 1796, in-8°. C.

CRUQUIUS (JACQUES), en flamand DE CRUSQUE, né à Messines en Flandre, près d'Ypres, est un des bons humanistes du 16<sup>e</sup>. siècle. Il eut pour maîtres, à Louvain, Conrad Goclénius et Pierre Nannius. Il voyagea au sortir du collège. De retour dans sa patrie, il fut, en 1544, nommé professeur des langues grecque et latine à Bruges. Il y a lieu de croire qu'il y fournit une carrière assez lon-

gue; mais on ignore la date précise de sa mort, comme celle de sa naissance. C'est surtout d'Horace que Cruquius s'est occupé comme éditeur et comme commentateur. Il eut l'avantage de pouvoir consulter les manuscrits de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, qu'il nomma *Blandiniens*, du nom de la colline où cette abbaye était située. Ces manuscrits furent détruits quelques années après dans les guerres de religion qui désolèrent la Flandre. C'est de leur confrontation qu'il tira ce commentaire que l'on cite ordinairement sous le nom de *Scholiaste de Cruquius*, bien qu'il ne soit qu'une compilation où il est aisé de reconnaître des mains différentes. Nous empruntons ces détails de M. Vanderbourg dans sa nouvelle édition d'*Horace*, accompagnée d'une traduction en vers français (Paris, 2 vol. in-8°, 1812 et 1815); et ce savant apprécie encore très bien le travail de Cruquius sur Horace: « Il porta, dit-il, dans ce » travail, beaucoup de sagacité. Foit » instruit lui-même dans l'histoire et » la littérature anciennes, il est, je » crois, le premier qui ait employé » ces connaissances avec méthode à » l'explication d'Horace. Souvent, il » est vrai, il se livre trop à ses con- » jectures; il a le défaut bien plus » grave de vouloir expliquer l'antiqui- » té païenne par l'antiquité sacrée, de » chercher des étymologies grecques » et latines dans le flamand et dans l'hé- » breu; mais son travail n'en est pas » moins très précieux, et il est même indispensable à tout interprète » d'Horace qui veut connaître à fond » son auteur. » Cruquius publia d'abord séparément quelques poésies d'Horace, *Carminum liber quartus*, Bruges, 1563, in-8°; *Epodon liber*, Anvers, 1567, in-8°;

*Satyrarum, seu potius Eclogarum libri duo*, *ibid.*, 1575. Tout l'*Horace* parut chez Plantin en 1578, in-4°, et il a été réimprimé plusieurs fois. L'édition de 1597 est la première qui présente le scholiaste inédit. La plus recherchée est celle de 1611; elle n'est cependant (ainsi que l'a constaté M. Vanderbourg), qu'une copie exacte de celle de 1597, laquelle a même quelque avantage pour la beauté de l'exécution. Cruquius a encore donné : *M. Tullii Ciceronis oratio pro Milone, cum enarratione*, Anvers, Plantin, 1582, in-4°. On lui attribue un *Encomium urbis Bruggensis*, et diverses poésies latines; mais il ne paraît pas qu'il ait brillé dans ce dernier genre. M—ON.

CRUSCIANUS. F. TORRIGIANO.

CRUSHUS (MARTIN), né en 1526 dans la principauté de Bamberg, fut nommé en 1559 professeur de morale et de langue grecque à Tubingen, où il mourut le 25 février 1607, après avoir laissé un grand nombre d'ouvrages précieux pour l'histoire de son pays et pour la littérature grecque et latine. Il avait acquis une connaissance parfaite du grec vulgaire, qu'il a le premier enseigné en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : I. *Commentarius Sturmianus in Olynthicam Iam. Demosthenis, et Scholia in IIam.*, Strasbourg, 1554, in-12; II. *Scholia in Iam., IIam et IIIam. Virgilio Eclogam Sturmiana*, *ibid.*, 1556, in-12; III. *Grammatica græca cum latinâ congruens*, Bâle, 2<sup>e</sup> édition, 1565, in-8°; IV. *Poematum græcorum libri duo, additâ versione latinâ*, *ib.*, 1567, in-4°. V. *Orationum liber unus*, 1567, in-4°. VI. *Majoris Syntaxeos græcæ Epitome*, 1585, in-8°; VII. *Civitas cælestis, seu Catecheticæ conciones græco-latinae*,

1578, in-4°.: cet ouvrage comprend un recueil de sermons que Crusius écrivait en grec, à ce que l'on assure, à mesure qu'il les entendait prononcer en allemand; VIII. *Jac. Heerbrandi Compendium theologiæ, latinè et græcè versum*, 1582, in-4°.; IX. *Æthiopicæ Heliodori historiæ Epitome*, Francfort, 1584, in-8°.; X. *Narratio de periculis, quæ ipsius parentes tempore Smalcaldici belli experti sunt, græcè et latinè*, *ibid.*, 1584, in-12: ce petit ouvrage intéressant a été réimprimé par Freher, dans ses *Rerum Germanicarum Scriptores*, 1611, tome III, p. 425; XI. *Turco-Græciæ libri VIII*, Bâle, 1584, in-fol. rare: cet excellent recueil contient plusieurs petits ouvrages et des lettres qui nous donnent une idée exacte de l'état civil et religieux de la Grèce dans les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>. et 16<sup>e</sup>. siècles. On y trouve d'abord, en grec ancien, l'*Histoire politique et civile de Constantinople*, depuis 1391 jusqu'à 1578, avec une lettre où Théodose Zigomola décrit la prise de Constantinople par les Turks, et, en grec vulgaire, l'*Histoire des patriarches de Constantinople* (de 1474 à 1478); le rest comprend des lettres en grec auxquelles Crusius a ajouté, ainsi qu'aux trois premières pièces, la version latine. XII. *Germano-Græciæ libri VI, in quorum prioribus tribus Orationes, in reliquis carmina græca et latina continentur*, Bâle, 1585, in-fol.; ce sont des lettres sur l'état de la religion en Turkie. XIII. *Annales Suevici*, Francfort, 1594 et 1596, 4 tomes en 2 volumes in-fol. Cet ouvrage est aussi estimé qu'il est rare dans la librairie. L'auteur le divise en trois *doûécades*, dans la première desquelles il donne les antiquités et l'histoire de la nation souabe jusqu'à l'an 800; dans les deux

dodécades suivantes, il continue cette histoire jusqu'en 1594. La quatrième partie, intitulée : *Paralipomena*, est une description topographique de la Souabe. Cette collection est précieuse pour l'ancienne géographie, pour l'histoire politique et littéraire de ce pays jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Michel Halwachs, professeur à Tübingen, en avait annoncé en 1752 une seconde édition. Jean-Jacques Moser, qui a publié les *Annales* de Crusius en allemand (Francfort et Leipzig, 1738, in-fol.), y a ajouté un supplément contenant les événements arrivés en Souabe jusqu'en 1753, la *Vie de Crusius*, et une notice des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Souabe. XIV. *Corona anni, hoc est explicatio Evangeliorum et Epistolarum in diebus dominicis et festis, grecè et latinè*, Wittemberg, 1603, 4 tom. in-fol., rare; XV. *Scholia in poemata et orationes suas*, Bâle, 1567, in-4<sup>o</sup>; XVI. *Hodoeporicon, sive Itinerarium D. Salomonis Sweigheri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani Ecclesiasta fuit, et è Thracia in Egypto, Palestinâ, Arabiâ, atque Syriâ peregrinatus est*, 1586, sans désignation de lieu d'impression; XVII. *Libri duo ad Frischlinum*, Strasbourg, 1586, in-8<sup>o</sup>; XVIII. *Quæstionum in Phil. Melanctonis elementorum rhetorices libros duos Epitome*, Tübingen, 1611, in-8<sup>o</sup>; XIX. *Commentationes grammaticæ, rhetoricæ, poëticæ, historicæ et philosophicæ in L. 1<sup>um</sup>. Iliadis, inserto textu græco*, Heidelberg, 1612, in-8<sup>o</sup>. Il avait achevé son commentaire sur tout Homère, mais il n'en a paru que ce premier livre. XX. *Homeliæ hymnodicæ, LIV Cantica ecclesie lutheranæ bene disposita*, Arnstadt, 1705, in-8<sup>o</sup>. (*Voy.*, sur cet homme savant, Moréri

et Diétrich dans sa *Propagatio græcarum litterarum et poëseos per Germaniam à triumviris literariis Martino Crusio, M. Neandro et L. Rhodomanno instituta*, 1663, in-4<sup>o</sup>.) G—Y.

CRUSIUS (CHRISTIAN-AUGUSTE), professeur à Leipzig et à Meissen, né en 1715, mort le 18 février 1775, a publié : I. sur différents objets de philosophie et de théologie, un grand nombre de petits écrits en latin et en allemand dont on trouve la liste dans les biographes allemands; II. *Guide pour parvenir à la certitude des connaissances humaines*, en allemand, Leipzig, 1766, 3<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>; III. dans la même langue, *Philosophie morale*, Leipzig, 1767, 3<sup>e</sup> édition, in-8<sup>o</sup>. En écrivant sur l'*Apocalypse* et sur quelques autres points de la théologie, Crusius s'est trop abandonné à une certaine exaltation dans les idées; les jeunes gens couraient en foule à ses leçons, mais les gens sages blâmaient sa manière. Ernesti, son grand antagoniste, était moins suivi, parce que son érudition, beaucoup plus profonde, se renfermait plus exactement dans la juste mesure de la raison. Les ouvrages de Crusius sur la philosophie sont plus estimés que ceux qu'il a faits sur la théologie. G—Y.

CRUSIUS (GOTTLIEB-LEBRECHT), né en 1750, près de Zwickau, vint étudier la gravure à Leipzig, où les jolies estampes qu'il faisait d'après ses propres compositions ne tardèrent pas à le faire rechercher par les libraires. Il vint en 1764 à Paris, où il resta deux ou trois ans: les ouvrages qu'il fit pendant son séjour dans cette ville sont aujourd'hui peu connus. De retour dans sa patrie, il continua à travailler dans le genre des ornements. Plusieurs almanachs sont enrichis de vignettes,

portraits et frontispices gravés par Crusius. Cet artiste est mort dans un âge peu avancé, laissant après lui Charles Lebrecht Crusius, son frère, qui, arrivé jeune à Leipzig, apprit le dessin d'Oeser. Il fut affligé de bonne heure d'une maladie douloureuse qui contractait tous ses membres, voué à des douleurs presque continuelles, épiait les moments de trêve qu'elles lui donnaient pour se livrer au travail. C'est dans ces courts instants qu'il a gravé avec une grâce et un esprit infinis un nombre considérable de petites estampes pour *l'Ami des Enfants*, par Weisse, pour les *OEuvres de Wieland*, de *Frédéric II*, etc. Cet artiste mourut à Leipzig, en 1769. A—s.

CRUTTWELL (CLÉMENT), ecclésiastique anglais, né en 1743, à Wokingham, dans le comté de Berk, est auteur de plusieurs ouvrages savants et utiles, et dont un seul, par le travail qu'il exigeait, semblait devoir employer toute une vie. Il se fit connaître d'abord par une superbe édition de la *Bible et des OEuvres de l'évêque Wilson*, à laquelle il joignit une notice biographique sur ce prélat. Son ouvrage le plus considérable est sa *Concordance des textes parallèles de l'Écriture*, qu'il imprima et corrigea lui-même; la réputation de ce livre est faite en Angleterre. Cruttwell publia ensuite le *Nouveliste universel* (*Universal gazetteer*), qui avait occupé dix années de sa vie, et dont il venait de donner une seconde édition, comprenant trente mille articles nouveaux, lorsqu'il mourut, le 5 septembre 1808, âgé de soixante-cinq ans.

X—s.

CRUZ (LA). Voy. LACRUZ.

CRUZ (AGOSTINHO DA) naquit en 1540 à Ponte da Barca, en Portugal. Son nom de famille était *Pimón-*

*ta*, qu'il échangea pour celui de *Cruz*, en entrant chez les capucins. Il était frère du célèbre poète Diogo Bernardes. Son père le plaça au service de don Edouard, petit-fils du roi Emmanuel. Ce prince ne tarda pas à distinguer ses connaissances et son goût pour la poésie. Tous les seigneurs de la cour, entre autres les ducs d'Aveiro, et Torresnovas, appréciant les qualités de son esprit, devinrent ses amis; mais ni la faveur, ni l'éclat des places auxquelles il pouvait prétendre, n'éblouirent le jeune Pimenta: un grand fond de piété l'appela à l'état religieux, et il obtint, non sans difficulté, de l'infante Isabelle, mère du prince son maître, la permission de faire ses vœux dans le couvent de Liège, situé dans la montagne de Cintra, près de Lisbonne, le jour de l'invention de la Ste.-Croix en 1560. Il se livra depuis à la vie pénitente et contemplative, refusant les places de son ordre, sans perdre pourtant le goût des lettres, surtout de la poésie qu'il cultiva jusqu'à ses derniers jours, au milieu des solitaires de la montagne d'Arrabida, près du cap d'Espichel, où l'on trouve un couvent de son ordre, d'une règle très austère. Le P. da Cruz, posséda toujours cette urbanité qu'on acquiert dans le grand monde, et il conserva dans la retraite les relations qu'il avait eues, à la cour, avec le duc d'Aveiro, dont la terre d'Azeitao était voisine de son couvent. Ce bon religieux mourut le 14 mars 1619. La collection de ses poésies fut publiée pour la première fois à Lisbonne en 1771, et finit le troisième volume des poésies de *Bernardes*, imprimées à la même époque. Elles consistent en sonnets, églogues, élégies et odes, qui, pour la plupart, traitent de sujets pieux;

mais on distingue surtout deux éloges sur la mort de son frère Bernardes, deux sur l'ingratitude, les descriptions de la montagne d'Arabidas, et un petit poëme sur le martyr de Ste. Catherine; on y retrouve, dans le charme de la langue et l'élégance de la versification, des rapports avec son frère Bernardes, quoiqu'il ne soit pas aussi grand poète que lui; cependant une teinte de mélancolie et de sensibilité engagent même les gens du monde à lire ses ouvrages. L'abrégé de sa vie, écrit par le professeur Mesquita, se trouve à la tête du recueil de ses poésies.

C. M. P.

CRUZ (GASPARD DA), dominicain, né à Evora, fut un des douze premiers religieux de cet ordre qui, envoyés en mission aux Indes en 1548, fondèrent un couvent à Goa. Da Cruz, animé du désir de faire des prosélytes, parcourut le royaume de Cambaye, où les brahmanes paralysaient les efforts de son zèle. Alors il partit pour la Chine, où il fut le premier religieux qui prêcha la foi; car S. François-Xavier n'avait pu pénétrer dans cet empire. Da Cruz y arriva en 1556, et chercha au péril de sa vie à y annoncer l'Évangile. Echapé aux fatigues et aux dangers, il revint à Lisbonne en 1569, et fut nommé archevêque de Malaca. La peste désolait alors Lisbonne. Da Cruz se consacra au service des infortunés qui en étaient attaqués, et quand la maladie eut cessé dans la capitale, il vola à Setuval où elle étendait encore ses ravages. Il finit par être victime de son zèle en 1570. Il a publié : *Tratado em que se contem muito por estenso as cousas da China com suas particularidades, assi do Reyno de Ormuz*, Evora 1569, in-4°, caractères gothiques. C'est un des ouvrages les plus

anciens qui nous donnent des détails sur la Chine, et particulièrement sur la province de Canton, que da Cruz habita long-temps. Il est curieux, parce qu'on y voit l'état des choses avant que cet empire eût été conquis par les Mantcheoux; et l'on n'y trouve rien qui puisse faire douter de leur exactitude. Da Cruz dit qu'il s'est beaucoup servi des renseignements qui lui ont été fournis par Pereira, un de ses compatriotes, prisonnier à la Chine pendant dix-sept ans. Purchas a inséré dans son recueil la partie du livre de da Cruz qui concerne la Chine. Ce que l'on y trouve sur le royaume d'Ormus est peu de chose. E—s.

CRYM-GUÉRAÏ, 55<sup>e</sup>. khân de Crimée, fils de Dewlet-Guéraï, succéda à son frère Arslan-Guéraï, qui venait d'être déposé pour la seconde fois, au commencement de novembre 1758. Le vœu des Tatars, plutôt que le choix de la Porte, l'éleva à la dignité de khân, dignité qu'il avait convoitée sous les règnes éphémères de Arslan et Alym-Guéraï, par de sourdes menées auprès du peuple. Le premier de ces princes avait été revêtu des marques de la puissance en juin 1748, et son adresse à déjouer les intrigues, sa fermeté, le firent déposer, dès le mois d'août 1755, par la Porte, assez faible pour obéir à l'impulsion de ses ennemis. Alim-Guéraï, son successeur, révolta les Tatars par ses exactions, et la Porte fut obligée de sacrifier sa créature au mécontentement général. Arslan-Guéraï, réélu pour la seconde fois le 17 octobre 1758, toujours en butte aux intrigues des partis qui voulaient Crym-Guéraï, n'occupait même pas le trône; dès le même mois d'octobre, son frère reçut de la Porte son investiture. Ce prince, bien que choisi par ces Tatars, n'en eut pas un

règne plus tranquille; il avait à déjouer les intrigues de la cour de Constantinople, dont il n'était point la créature, et des partisans qui restaient à son frère. A cette position difficile se joignirent d'autres maux qui l'aggravèrent encore; une nuée de cosaques fondit sur la Crimée, et à peine furent-ils repoussés, que la peste vint la ravager. Cependant, malgré ces maux, Crym-Guéraï défendait ses frontières contre la Russie, entretenait une correspondance suivie avec la Prusse, et lui promettait même des secours; ce dernier acte, contraire aux ordres de la Porte, le perdit. Obligé de venir à Constantinople, il y fut déposé le 6 octobre 1764. Azymet-Guéraï, Arslan-Guéraï et Macsoud-Guéraï lui succédèrent et occupèrent le trône pendant quatre ans. Arslan mourut le 30 mai 1767, n'ayant joui du pouvoir que deux mois seulement. La Porte avait été à même d'apprécier les qualités de Crym-Guéraï; elle crut utile à ses intérêts de lui restituer la dignité de khân, ce qu'elle fit en octobre 1768. A peine la cérémonie de son inauguration fut-elle achevée, qu'il se mit en campagne à la tête d'une armée considérable, pour seconder les efforts du sulthan qui voulait s'emparer de la nouvelle Servie. Le froid détruisit une grande partie de son armée, et ce revers, joint aux précédents, le rendit sujet à de fréquentes affections hypocondriaques. Un jour qu'il se trouvait plus indisposé qu'à l'ordinaire, un Grec qui l'accompagnait en qualité d'agent du prince de Valachie dont il était le médecin, lui administra une potion que Crym-Guéraï prit malgré les remontrances du baron de Tott: celui-ci avait présumé le véritable dessein de Siropolo (c'était le nom du médecin), et l'événement prouva la justesse de ses soupçons. Le malheureux Crym-Guéraï

expira deux jours après, en février 1770, au moment où la Porte venait de le déposer une seconde fois. M. de Tott, qui avait résidé long-temps auprès de ce prince, en fait l'éloge le plus pompeux. Ses connaissances étaient très variées; il avait étudié la géographie, la tactique, l'astronomie et la chimie, s'instruisait sur tout, et relevait, embellissait son savoir par beaucoup d'humanité, de douceur, de justice et de discernement. « Il joignait, » dit cet écrivain, à une taille avanta- » geuse, un maintien noble, des ma- » nières aisées, une figure majestueuse, » un regard vif et la faculté d'être, à » son choix, d'une bonté douce ou » d'une sévérité imposante ». Il ne pouvait ordonner la mort d'un coupable sans se faire une grande violence, et avait en horreur la coutume pratiquée en Orient, de présenter aux princes les têtes des gens décapités par leurs ordres. Nous finirons cet article par un trait qui fera bien connaître son caractère. « J'entrai dans l'appartement » où était couché Crym-Guéraï, dit M. » de Tott; il venait de terminer diffé- » rentes expéditions avec le secrétaire » du conseil; en me montrant les » papiers qui l'environnaient, voilà » dit-il, mon dernier travail, et je vous » ai destiné mon dernier moment. Mais » s'apercevant bientôt que les plus » grands efforts ne pouvaient vaincre » la douleur qui m'accablait : Séparons- » nous, ajouta-t-il, votre sensibilité » m'attendrirait, et je veux tâcher de » m'endormir plus gaîment. Il fait » signe alors à six musiciens rangés » au fond de la chambre, de com- » mencer leur concert, et j'appris une » heure après que ce malheureux » prince venait d'expirer au son des » instruments. » J—N.

CTÉSIAS, fils de Ctésiochus, ou Ctésiarchus, né à Gnide, se livra à

la profession de la médecine, qui était héréditaire dans la famille des Asclépiades, à laquelle il appartenait. Il fut long-temps attaché à la cour de Perse, en qualité de médecin, et y fut employé à diverses négociations avec Conon, Evagoras, roi de Chypre, et les Lacédémoniens. Ces derniers crurent sans doute avoir à se plaindre de lui, car leurs députés l'ayant trouvé à Rhodes, lui intentèrent un procès dont il se tira honorablement. Il paraît qu'il finit ses jours à Gnide, sa patrie. Il avait écrit l'histoire de Perse en vingt-trois livres, dont les six premiers traitaient de l'histoire d'Assyrie et de tout ce qui avait précédé l'histoire des Perses, et la description de l'Inde en un seul livre. Le premier ouvrage est souvent cité par les anciens, et Diodore de Sicile et Trogue Pompée en ont tiré l'histoire des anciens empires de l'Asie. Ctésias prétendait avoir puisé les matériaux de cette histoire dans les archives des rois de Perse; mais en supposant que ces archives existassent réellement, il est fort douteux qu'il y ait eu accès, et il est reconnu depuis long-temps que ses récits sont pour la plupart fabuleux, et les anciens eux-mêmes y ajoutaient peu de foi. Sa description de l'Inde est un tissu de fables toutes plus ridicules les unes que les autres. Photius nous donne, dans sa *Bibliothèque*, un extrait assez étendu de ces deux ouvrages : Henri Estienne le publia en grec avec les fragments d'Agatharchide, d'Appien, etc., 1557, in-8°. et en donna une nouvelle édition, avec la version latine, en 1594. On le trouve à la suite de plusieurs éditions d'Hérodote; Larcher l'a traduit en français, et y a joint des notes dans le 6<sup>e</sup>. volume de la seconde édition de sa traduction d'Hérodote. On a vainement essayé

de concilier sa chronologie avec celle d'Hérodote : il est reconnu maintenant, par les meilleurs critiques, qu'elle ne mérite aucune confiance. C—R.

CTÉSIBIUS, mécanicien célèbre, florissait en Egypte, sous le règne de Ptolémée Evergète II, vers la 164<sup>e</sup>. olympiade (environ 124 ans av. J.-C.) Né dans une condition obscure, il dut à son seul génie ses talents et sa célébrité. Fils d'un barbier, il exerça lui-même cet état, et ce fut au milieu des occupations et des instruments de sa profession, qu'il fit l'une des découvertes auxquelles il dut sa réputation. Il remarqua que les contrepoids d'un miroir mobile, en glissant dans le tube qui les contenait, occasionnaient, par la pression de l'air, un son prolongé. Cette observation lui donna l'idée des orgues hydrauliques, dont on a fait encore usage dans les temps modernes. Il fabriqua sur ce principe une espèce de vase en forme de trompe, où l'eau qu'on y lançait rendait un son éclatant. Cet instrument parut si merveilleux qu'on le consacra dans le temple de Vénus-Zéphyrides. Ctésibius en inventa beaucoup d'autres, dont Vitruve a laissé la description; un des plus remarquable est la *clepsydre* ou horloge mécanique qui montrait les heures de nuit et de jour, par un index mobile sur une colonne. On croit aussi qu'il imagina la pompe aspirante et foulante, à deux corps de pompe, qui porte encore son nom, et qui a été perfectionnée par le chevalier Morland. Philon de Byzance lui attribue encore l'invention du *belopeaeca*, machine assez semblable à notre fusil à vent : c'était un tube d'où l'air fortement comprimé poussait un trait. Ctésibius avait composé sur les machines hydrauliques un traité qui ne nous est pas parvenu. Sa femme, nommée *Thais*, avait aussi de grandes connais-

sances dans ce genre; enfin il fut père de Héron l'ancien, dont la réputation égala, du moins, si elle ne surpassa pas la sienne. Pline, Athénée, et surtout Vitruve, parlent avec admiration des talents et des ouvrages de Ctésibius (*Voy. HÉRON*). L—S—E.

CTÉSILAS, ou CTESILAUS, sculpteur grec, florissait dans la 87<sup>e</sup>. olympiade (452 ans avant J.-C.) Il concourut pour une des six statues d'Amazones destinées au temple de Diane d'Ephèse. On avait appelé à ce concours les artistes les plus célèbres, sans distinction d'âge, ni d'ancienneté; eux-mêmes jugeaient les ouvrages présentés. Seulement le choix devait tomber sur la statue que le plus grand nombre des concurrents désignerait comme la seconde en mérite, parce qu'on supposait que chacun des juges mettrait au premier rang son propre ouvrage. Ce scrutin singulier donna la palme à l'Amazone de Polyclète, le second prix à celle de Phidias, le troisième à Ctésilas, le quatrième à Cydon, et le cinquième à Phragmon: le nom du sixième n'a pas été conservé. Ctésilas s'était rendu célèbre par plusieurs autres sculptures, telles qu'une statue de *Périclès*, et celle d'une *Amazone blessée*; mais son chef-d'œuvre était la statue d'un *Guerrier expirant*, « dans laquelle on pouvait » distinguer, dit Pline, ce qui restait » de vigueur au blessé. » Ce peu de mots s'applique avec tant de justesse à la statue, connue vulgairement et désignée mal à propos sous le nom du *Gladiateur mourant*, que, malgré plusieurs objections, il est difficile de ne pas reconnaître le chef-d'œuvre de Ctésilaüs dans ce sublime ouvrage. Junius et Orlandi, dans leurs catalogues, ne paraissent pas regarder Ctésilas et Ctésilaüs comme le même artiste; mais Winckelmann marque

seulement cette différence de noms comme une faute des copistes de Pline, et cette opinion est très vraisemblable. L—S—E.

CTÉSILIQUE, peintre grec, doit être le même que Ctésiochus, frère et disciple d'Apelles: il a vécu, par conséquent, vers la 115<sup>e</sup>. olympiade (528 ans avant J.-C.) Il se rendit célèbre par un tableau dont la composition singulière mérita cependant d'être répétée sur plusieurs monuments. On la trouve encore sur des marbres et des patères antiques. Jupiter y paraît accouchant de Bacchus; le maître des dieux souffre et gémit comme une mortelle, et les déesses qui l'entourent font l'office de sage-femmes. L—S—E.

CTÉSIPHON. *Voy. CHERSIPHON*.

CTIBOR (JEAN), dit KOTWA, chanoine de Brinn, d'Olmützet de Prague, doyen en 1615 à Smczna, et prévôt de Lutomerz, mort en 1637, a publié plusieurs ouvrages en bohémien. On loue surtout un ouvrage polémique qu'il fit paraître contre les protestants, sous le titre de *Larve*; il y a le premier montré aux Bohémiens comment ils pouvaient, à l'exemple des Grecs et des Allemands, enrichir leur langue de mots composés. Ses sermons passent pour des modèles, par la force et l'énergie du style. — CTIBOR (de Cimbouurg), gouverneur de la Moravie, mort le 26 juin 1494, a publié en bohémien, 1<sup>o</sup>. un ouvrage polémique, sous ce titre: *Mensonge et Vérité*, qu'il dédia en 1469 à George (Podiebrad), roi de Bohême. Il cherche à y prouver qu'il est défendu aux ecclésiastiques et aux moines, de rien posséder ni en particulier ni en commun. Cet ouvrage demeura long-temps manuscrit: la première édition est de Prague, 1559. II. *Le Code de Moravie*, comprenant la collection des



diplômes qui ont rapport à ce pays, depuis l'an 1310, sous le roi Jean, jusqu'en 1495, sous Wladislas II. Lorsque l'on imprima in-4°, en 1615, cette collection précieuse, on y ajouta six diplômes qui sont de 1550 et 1559, sous Ferdinand I<sup>er</sup>. III. Le *Droit provincial du marquisat de Moravie*. G—Y.

CUBA (JEAN), botaniste allemand, exerça la médecine à Augsbourg, et ensuite à Francfort, vers le milieu du 15<sup>e</sup>. siècle. Il est l'auteur de l'un des premiers ouvrages d'histoire naturelle qui ait été imprimé avec des figures. Il fut publié en allemand à Augsbourg, sous le titre d'*Ortus sanitatis*, 1485, in-fol.; 1486, 1487, 1488 et 1496, in-fol. Cet ouvrage parut en latin à Mayence, également avec des figures, sous le même titre, en 1491. C'est la première édition latine qui ait une date. La *Bibliothèque botanique* de Haller donne la liste de toutes les éditions allemandes et latines, et des traductions en plusieurs langues. Arndes, citoyen de Lubec, en fit une édition corrigée et augmentée en 1492. Cuba, qui s'annonce comme l'auteur, se vante d'avoir fait, pour la perfection de cet ouvrage, des voyages dans la Grèce et l'Orient, et de s'être fait accompagner d'un peintre. C'est au reste un monument de barbarie, tant pour le texte que pour l'exécution des figures. Le sujet est l'histoire de la matière médicale, divisée en trois livres; le premier traite des plantes, par ordre alphabétique, mais sous des noms tellement défigurés qu'il est souvent difficile de les reconnaître; les deux suivants traitent des animaux et des pierres. Egenolphe, Roslin et Dors-ten y firent successivement des changements, et y supprimèrent tout ce qui était étranger aux plantes. Ils le

donnèrent sous le titre allemand de *Krauterbuch* (Herbier), avec des figures moins mauvaises. Lonicer le refondit, lui donna une nouvelle forme, et cet ouvrage eut encore un grand nombre d'éditions dans le 16<sup>e</sup>. siècle. Uffenbach en donna une en 1619, Ehrard en 1657. Il fut aussi traduit en français, et parut à Paris chez Lenoir en 1559. On a souvent confondu cet ouvrage avec deux autres qui sont cependant bien différents, quoique du même genre. Le premier est le *Puch der Natur*, ou *Livre de la nature*. L'édition la plus ancienne paraît être entre 1475 et 1476: il fut traduit en latin par Conrad Megenberg. Le second est le *Grand Herbier*, qui fut d'abord imprimé en allemand, en 1783, sans figures, et à Mayence, en 1484, avec des figures, qui passèrent ensuite dans les éditions subséquentes de l'*Ortus sanitatis*; mais le texte en était très différent et supérieur à bien des égards. Cet ouvrage fut traduit en flamand dès 1484, en français en 1499, et en anglais, etc. D—P—S.

CUBERO (PIERRE), prêtre espagnol, naquit en 1645, près de Calatayud. Animé de bonne heure du désir de travailler à la propagation de la foi, il n'eut pas plutôt reçu les ordres sacrés, qu'il partit de Sarragosse pour Paris en 1670, alla à Rome où il reçut la bénédiction du pape, et se munit de lettres patentes des supérieurs généraux des différents ordres religieux. Il visita Lorette et Venise, traversa les Alpes, Augsbourg et Vienne, s'embarqua sur le Danube, et entra à Constantinople, dont la peste le fit bientôt sortir. Il gagna la Transylvanie, Olmuts et Varsovie. Jean Sobieski, récemment élu roi, donna à Cubero une lettre pour Chah-Soliman, roi de Perse. Cubero gagna ensuite

Moscou. Il fut présenté au czar Ivan Waziliewitz, qui l'accueillit avec bonté. Il partit avec un ambassadeur que ce prince envoyait en Perse, et descendit le Volga jusqu'à Astracan : « Voyage, » dit-il, aussi lointain que curieux, » et que jamais Espagnol n'a fait. » Il se rendit par la mer Caspienne à Derbent, et arriva en 1674 à Casbin, où était le roi de Perse, à qui il remit ses lettres, en lui demandant la continuation de la protection accordée par ses ancêtres aux missionnaires apostoliques. Il reçut quelques jours après un calaat ou habit d'honneur, puis alla par Ispahan, Schiraz et Laar à Bender-Abassi. Il y prit une barque qui le conduisit à Bender-Congo, sur le golfe Persique, s'embarqua sur une flotte portugaise qui allait croiser dans la mer Rouge, et ensuite aborda à Diu. Cubero vit Surate, Daman, Goa, doubla le cap Comorin, toucha à Ceylan et à San-Thomé, et passa à Malacca, où il fut mis en prison par les Hollandais pour avoir enfreint leurs réglemens de police. Délivré de captivité, il alla à Manille, employa six mois dans la traversée du grand Océan jusqu'à Acapulco, partit de Mexico en 1679, et profitant de la flotte de la Vera-Cruz destinée pour Cadix, il revit l'Europe après neuf ans d'absence. Il fit paraître, en espagnol : *Briève relation du voyage fait dans la plus grande partie du monde, par D. Pedro Cubero Sebastian, prédicateur apostolique de l'Asie, avec les choses les plus remarquables qui lui sont arrivées et qu'il y a vues parmi tant de nations barbares, leurs religions, usages, cérémonies, et autres choses mémorables et curieuses, dont il a pu s'informer, avec le voyage par terre, d'Espagne aux Indes orientales*, Madrid, 1680, in-4°. Ce livre ne contient, en effet,

qu'une relation succincte, puisqu'un voyage qui a duré neuf ans est renfermé dans un volume assez mince. Cubero est le premier qui ait fait le tour du monde d'Occident en Orient, et en partie par terre, ainsi que l'exécuta depuis Gemelli Carreri. Il ne décrit pas minutieusement sa route; il se contente de donner un aperçu général de ce qu'il a observé. Il dépeint avec exactitude les steppes d'Astracan et les déserts de la Perse; il donne beaucoup de détails sur Manille et sur différents personnages avec lesquels il s'est trouvé. Admis chez les grands et à la cour, il n'aurait éprouvé que de l'agrément dans ses longues courses, sans l'ardeur de son zèle, qui a dû quelquefois l'entraîner au-delà des bornes. L'on en peut juger par les épithètes injurieuses qu'il prodigue sans cesse à tous les peuples qui ne font point partie de l'église catholique. Il écrit avec la simplicité qui convient à un missionnaire, mais il est un peu crédule. E—s.

CUÇAMI. *Voy.* KUTSAMI.

CUDENA (PIERRE), voyageur espagnol, parcourut long-temps le Brésil, et à son retour en Europe composa, en 1654, un ouvrage intitulé: *Description du Brésil, dans une étendue de mille trente-huit milles, découverte par Marañon y gran Para par sa boussole exacte, ainsi que du fleuve des Amazones, qui est situé sous la ligne équinoxiale, et a soixante-dix milles de largeur à son embouchure, et du Rio de la Plata, dont l'embouchure, qui en a quarante-six, est à trente-six degrés au sud de l'équateur; choses que le lecteur verra, ainsi que beaucoup d'autres.* Cet ouvrage, probablement composé dans l'intention de faire sentir au duc d'Olivarez, à qui il est dédié,

l'importance de la perte que causait à l'Espagne la conquête d'une partie du Brésil par les Hollandais, donne des renseignements curieux et même nouveaux sur un pays si peu connu. On y trouve une notice succincte sur chaque capitainerie, ses productions et son commerce; Cudena connaissait les mines d'émeraudes de la province d'Espiritu-Santo. Ce livre, anciennement traduit en allemand, était resté enseveli dans la bibliothèque de Wolfenbuttel; Lessing l'en retira, et le confia à son compatriote Leiste, qui corrigea la traduction, et la publia avec l'original, en y joignant des notes très intéressantes: *Description de l'Amérique portugaise par Cudena*, Brunswick, 1780, in-12. Le jésuite Eckart, ancien missionnaire au Brésil, écrivit en allemand sur ce livre des observations que Murr a insérées dans ses *Voyages de quelques missionnaires de la compagnie de Jésus en Amérique*.

E—s.

CUDWORTH (RAOUL), théologien anglais, né en 1617, à Aller, dans le comté de Sommerset, étudia avec succès à Cambridge, où il se distingua par la suite comme instituteur particulier, et où il eut pour élève le célèbre Guillaume Temple. Nommé en 1641 recteur de North-Cadbury dans son comté, il publia, l'année suivante, un *Discours sur la vraie notion de la communion*, où il prétend que la communion n'est pas un sacrifice, mais une fête pour un sacrifice, subtilité théologique qui n'est pas aisée à comprendre, et dont l'utilité n'est guère plus sensible. Il fut élu en 1644 principal du collège de Clare-Hall, à Cambridge, et, en 1645, professeur royal des langues hébraïques. Il résigna alors ses fonctions ecclésiastiques, afin de se livrer plus librement

à son goût pour l'antiquité et pour les études métaphysiques. Il fut transféré en 1654 à la place de principal du collège du Christ, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Cudworth fut en 1657 au nombre des théologiens choisis par un comité du parlement pour revoir la traduction anglaise de la *Bible*; quoique cette traduction passât pour la meilleure qu'il y eût eu en aucune langue, on y releva néanmoins des erreurs considérables; mais ce travail devint inutile par la dissolution du parlement. Cudworth venait d'être nommé prébendier de Gloecster, lorsqu'il publia à Londres, en 1678, l'ouvrage sur lequel repose sa réputation, le *Véritable Système intellectuel de l'univers*, 1 vol. in-fol. de plus de mille pages. C'est, peut-être, le plus vaste répertoire de littérature ancienne qu'il y ait en aucune langue, et plusieurs écrivains modernes y ont puisé toute leur érudition. Il paraît que le succès de cet ouvrage, dont l'objet était de prouver que l'idée de Dieu, comme l'être souverainement intelligent, puissant et juste, se trouve dans les écrits de presque tous les philosophes anciens, fut contrarié quelque temps par l'immoralité de la cour de Charles II, et par le zèle mal entendu de quelques théologiens, qui prétendirent que l'auteur avait donné trop beau jeu à l'incrédulité. On lui reprochait, par exemple, d'avoir reproduit, sans les réfuter, de très fortes objections contre l'existence de Dieu; mais tous les bons esprits se sont accordés à reconnaître dans l'auteur beaucoup de candeur et d'impartialité. On peut lui reprocher avec plus de raison quelques opinions hasardées, et en général de s'être laissé trop entraîner aux idées des platoniciens. Il reconnaît une *nature plastique*, qui, subordonnée à la Divinité, forme et organise

les corps des animaux et produit d'autres phénomènes naturels ; et ce fut le sujet d'une vive discussion qui s'éleva entre Bayle et Leclerc. Cudworth mourut à Cambridge en 1688, avec la réputation d'un savant du premier ordre, d'un profond métaphysicien, et d'un homme plein de piété et de modestie. Le *Système intellectuel* a été traduit en latin par Mosheim, Iéna, 1735, 1 vol. in-fol., avec la *Vie* de Cudworth, et des notes savantes et instructives. Cette traduction latine a été réimprimée avec des augmentations, d'après les manuscrits de Mosheim, Leyde, 1775, 2 vol. in-4°. Le docteur Birch a donné, en 1745, une seconde édition de l'ouvrage anglais, en 2 vol. in-4°, et Th. Wise en avait publié en 1706, en 2 vol., un excellent *Abrégé*. On a aussi de Cudworth quelques *Sermons*, et d'autres ouvrages imprimés, tels que *Deus justificatus*, ou la *Bonté divine vengée et justifiée contre les défenseurs de la réprobation absolue et sans condition*, 1664, et un *Traité concernant la morale éternelle et immuable*, dirigé principalement contre Hobbes, etc., publié après la mort de l'auteur, Londres, 1731, in-8°. On cite parmi ses ouvrages manuscrits, un *Traité concernant le bien et le mal moral*, formant un vol. de près de mille pages in-fol. ; un *Traité de la liberté et de la nécessité*, 1000 pag. in-fol. ; un *Commentaire sur les soixante-dix semaines dont parle le prophète Daniel*, 2 vol. in-fol. ; un *Traité sur la création du monde et l'immortalité de l'ame*, 1 vol. in-8°. ; *Sur les connaissances des Hébreux*, etc. Tous ces ouvrages peuvent être regardés comme une suite du *Système intellectuel*, qui devait être composé de trois parties, dont il n'a paru que la première.—Sa fille, depuis lady Mars-

ham, née en 1658, morte en 1708, fut intimement liée avec Locke, qui passa chez elle les dix dernières années de sa vie. Elle était aussi recommandable par son esprit et ses talents que par son caractère. On a d'elle : I. un *Discours concernant l'amour de Dieu*, publié sans nom d'auteur en 1696, in-12 ; traduit en français par Pierre Coste, Amsterdam, 1705 ; II. *Pensées détachées relativement à la vie vertueuse et chrétienne*, 1700, in-12. S—D.

CUEVA (BELTRAM DE LA), duc d'Albuquerque, majordôme du roi de Castille, Henri IV, surnommé l'*impuissant*. Favori de ce prince, il passait pour le plus magnifique, le plus galant et le plus bel homme de l'Espagne. On le vit en 1459 soutenir en champ clos, près de Madrid, une joute contre tous les chevaliers castillans, et l'emporter sur ceux qui se présentèrent. La Cueva fit lui-même les honneurs de cette fête d'une manière splendide, et y parut avec la livrée et les chiffres de la reine Isabelle de Portugal, dont il était l'amant. Cette princesse n'avait fait qu'entrer dans les vues du roi, qui, voulant avoir des enfants, à quelque prix que ce fût, introduisit, dit-on, lui-même son favori dans la couche royale. Isabelle accoucha bientôt d'une fille qu'on appela publiquement la *Beltraneja*, par allusion au nom du favori, qui reçut du roi la grande maîtrise de St.-Jacques, quoiqu'elle fût promise à l'infant don Alphonse. Cette faveur extraordinaire mit en fureur les grands et le peuple ; il se forma contre la cour une ligue redoutable, composée de plusieurs seigneurs mécontents, qui n'attendaient plus qu'un prétexte pour éclater. La Cueva, devenu le soutien du trône, mena le faible Henri contre les rebelles, et les joignit à Mé-

dina del Campo le 20 août 1464. Les deux partis étaient en présence lorsque l'archevêque de Tolède, général des rebelles et ennemi personnel du favori, lui fit dire que quarante soldats avaient juré de le tuer si l'on en venait aux mains, et qu'il lui conseillait de pourvoir à sa sûreté. L'intrépide la Cueva montra ses habits et ses armes à l'émissaire de l'archevêque pour qu'on pût le reconnaître plus aisément, et donna le signal de la bataille. Il y fit des prodiges. Cette journée n'ayant pas été décisive, la Cueva consentit à se démettre de la grande-maîtrise, par amour pour la paix. Il fit plus; il se mit volontairement en otage entre les mains de ses ennemis, dans la forteresse de Portillo, et ramena par ce dévouement le calme dans le royaume. Le roi lui donna en récompense la ville d'Albuquerque, avec le titre de duc, et quatre autres seigneuries. Après la mort de Henri, la Cueva embrassa le parti de Ferdinand et d'Isabelle, et combattit en 1475 contre Jeanne, qui passait pour être sa fille, et que le parti d'Isabelle avait flétrie comme bâtarde, pour l'écartier du trône. En se déclarant ainsi contre cette malheureuse princesse, la Cueva ne cherchait qu'à dissiper le soupçon de sa paternité. Cet homme extraordinaire mourut en 1492, laissant une grande réputation de générosité et de valeur. B—P.

CUEVA (JEAN DE LA), que les Espagnols placent au premier rang de leurs poètes, naquit vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle à Séville, qui semblait être alors la patrie de tous les talents. On ne sait rien de sa vie. Il composa des vers sur toutes sortes de sujets, *Carmen de quâque re pangebât* (Nicolas Antonio), cherchant à imiter Ovide, qu'il avait pris pour modèle. Il attaqua avec chaleur les

abus de la littérature de son temps, mais il ne sut pas toujours joindre l'exemple au précepte. Ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés. Cependant, suivant Velasquez et Montiano, il reforma la scène, mit plus d'art dans ses pièces que Lopez de Rueda, Naharro et Christophe de Castillejo, ses prédécesseurs, et releva le style dramatique, par le nombre et l'harmonie de ses vers. Il nous apprend lui-même, dans son *Art poétique*, que, sous le règne de Charles-Quint, la plupart des écrivains espagnols voulaient modeler le drame national sur celui des anciens; qu'il contribua à renverser la vieille barrière élevée entre la tragédie et la comédie, et qu'il mit ensemble sur la scène des rois et des hommes vêtus de bure, pour l'amour de la variété. Il suivit en cela les traces de Torres de Naharro. Il ajoute qu'il préféra la division en trois journées, à l'ancienne division en cinq actes. Cependant Cervantes, venu après lui, s'est attribué l'honneur de cette invention. Jean de la Cueva fit imprimer à Séville en 1582, in-8<sup>o</sup>, un recueil de poésies diverses, intitulé : *Obras*. Il publia depuis des poésies lyriques sous le titre de *Coro febeo de romances historiales*, Séville 1588, in-8<sup>o</sup>; un poème héroïque en vingt chants, sur la conquête de la Bétique, Séville, 1605, in-8. Cet ouvrage, suivant Velasquez, mérite plus d'attention que *la Restauracion de España*, *la Mexicana*, etc. Jean de la Cueva s'écarte quelquefois des lois de l'épopée, et s'attache trop servilement à la vérité de l'histoire, mais son style élevé et son imagination fertile ne permettent pas de le confondre parmi les poètes médiocres. Il fit aussi imprimer un recueil de *comedias*, Séville, 1588, in-4<sup>o</sup>. On y trouve qua-

tre tragédies : *Los siete infantes de Lara* ; *la Muerte de Ajax Telamon* ; *la Muerte de Virginia* , y *Apio Claudio* et le *Principe Tyrano* , représentées à Séville en 1579 et 1580. Montiano y Luyando en donne l'analyse dans sa dissertation savante *sobre las tragedias españolas*. Il loue le style de l'auteur , son art d'annuler les passions sans sortir de la nature ; mais il lui reproche la violation des unités , et l'introduction de personnages allégoriques qui choquent la vraisemblance. Les ouvrages de la Cueva sont devenus fort rares. Son *Art poétique* a été imprimé , pour la première fois , dans le *Parnasse espagnol* de Sedano. « On » y trouve , dit Bouterweck , d'utiles » renseignements sur l'histoire de la » poésie espagnole , surtout sur celle » du drame ; mais cet ouvrage , versifié » en tercets , régulièrement et pure- » ment écrit , ne mérite sous aucun » rapport le titre d'*Art poétique*. » La Cueva laissa un recueil de poésies écrit de sa main , signé de lui , et dédié à son frère Claude , inquisiteur à Séville. Ce recueil , que le comte de l'Aguila possédait en 1774 , contient , outre l'*Art poétique* , un poème en quatre chants sur les inventeurs des choses , tiré de Polydore Virgile ; la *Batrachomyomachie* , traduite d'Homère ; la *Muricinda* , poème burlesque ; les *Amours de Mars et de Vénus* ; le *Voyage du poète Sannio au ciel de Jupiter* ; et une *Épître à Christophe de Zayas* : c'est une satire contre les mauvais poètes de son temps. — CUEVA (Martin de la ) , cordelier espagnol , est auteur d'un livre intitulé : *De corrupto docendæ grammaticæ latinæ genere et de ratione ejusdem rectè breviterque tradendæ* , Anvers , 1550 , in-8°.

V—VE.

CUEVA (ALPHONSE DE LA ). Voy. BEDMAR.

CUFF ( HENRI ) , secrétaire et compagnon d'infortune du fameux comte d'Essex , naquit en 1560 , d'une bonne famille du comté de Sommerset. Il entra en 1576 au collège de la Trinité d'Oxford , d'où il fut ensuite renvoyé pour une plaisanterie sur la singulière habitude attribuée au fondateur de ce collège , sir Thomas Pope , homme d'ailleurs de fort bonnes mœurs , qu'on accusait de dérober partout où il allait les choses qui se trouvaient à sa convenance. Cuff conserva toute sa vie un caractère turbulent et inconsidéré qui fut cause de sa perte. Rentré au collège de Merton , il avait achevé ses études avec beaucoup de succès ; son savoir et ses talents l'avaient fait nommer à la chaire de professeur de grec à l'université d'Oxford , et il avait été élu , en 1604 , *proctor* de cette université ; mais les liaisons qu'il avait contractées pendant ses études avec des hommes de la cour , mêlés dans les affaires publiques , l'activité remuante de son esprit , qui lui faisait regarder le savoir uniquement comme un moyen de fortune , le déterminèrent à quitter cette existence tranquille pour s'attacher à la fortune du comte d'Essex , qui , ayant été nommé lieutenant d'Irlande , le prit pour son secrétaire. Il paraît avoir été de moitié dans ses projets d'ambition , et passe même pour un de ceux qui ont le plus contribué à l'y encourager ; du moins , est-il constant que lorsque le comte eut perdu la faveur de la reine , Cuff le dissuada constamment d'avoir recours à ces mesures de soumission qu'attendait Elisabeth , et vers lesquelles penchait quelquefois le comte. Ces conseils de fermeté eussent été sans doute les

meilleurs à suivre, si le comte eût eu à soutenir une conduite toujours également honorable et raisonnable; mais Cuff, toujours pressé d'agir, et d'ailleurs, comme la plupart des subordonnés, s'exagérant le crédit et les moyens de son maître, sans apercevoir les obstacles qu'il pouvait avoir à rencontrer, ne trouvait jamais, pour le tirer d'un pas hasardeux, qu'un pas plus hasardeux encore. La témérité et l'importunité de ses conseils, jointes à une sorte de rudesse dans la manière d'exprimer ses opinions, lui ôtèrent plusieurs fois la faveur et la confiance du comte d'Essex; mais il les regagna bientôt par une suite de l'irrésolution du comte et du goût qu'il avait d'ailleurs pour l'esprit et la conversation de son secrétaire. Une fois enfin, il ordonna à sir George Mesly, son intendant, de renvoyer Cuff de son service; celui-ci, en apprenant cette nouvelle, en fut si frappé, qu'il s'évanouit; mais sir George, qui était dans ses intérêts et partageait ses opinions, éluda l'ordre, et bientôt les nouveaux ressentiments du comte contre la cour le livrèrent entièrement aux conseils de Cuff et à ceux de son parti. Lorsqu'il eut été arrêté et mis en jugement, non seulement il chargea Cuff très violemment, mais il lui reprocha en face d'être l'auteur de tous ses malheurs; Cuff se défendit avec beaucoup de fermeté, sans accuser personne, et mourut avec un grand courage. Il fut exécuté à Tiburn, le 30 mars 1601, onze jours après la mort du comte. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'un savoir très étendu. On a de lui un ouvrage écrit, à ce qu'on croit, en 1600, c'est-à-dire, dans le temps où l'on devait le croire le plus occupé des affaires du comte et des siennes. Cet ouvrage intitulé: *Différence des âges de la*

*vie humaine*, ne fut imprimé qu'après sa mort, Londres, 1607, 1638, in-8°, en anglais. Il obtint un grand succès, dû peut-être en partie à la destinée de son auteur, quoiqu'on y trouve de la force de pensées et de raisonnement, et des vues très philosophiques. Il a laissé plusieurs autres écrits qui n'ont pas été imprimés. Camden parle de lui dans les termes suivants: *Vir exquisitissimâ doctrinâ ingenioque acetrimo, sed turbido et tortuoso*. Ce jugement sévère était celui d'un homme qui avait vécu avec Cuff dans la plus grande intimité, et il ne peut avoir été dicté par une prévention défavorable; Cuff a même composé une très belle épigramme grecque à l'honneur de la *Britannia* de Camden; elle se trouve imprimée en tête de cet ouvrage. Un de ses amis, ou plutôt un plaisant, fit pour lui l'épithaphe suivante :

Doctus eras græcè, felixque tibi fuit alpha,  
At fuit infelix omega, Cuffe, tuum.

Cela n'est, ni d'un cœur sensible, ni d'un bon esprit, ni d'un bon goût.

S—D.

CUGNAL, fameux corsaire indien, redoutable aux Portugais, infestait les côtes des Indes vers la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, favorisé par le roi de Calicut, qui lui permit de bâtir une forteresse dans ses états. En vain les Portugais vinrent l'y assiéger en 1598; leurs efforts rendus inutiles ne servirent qu'à enfler l'orgueil de Cugnal; il ne se proposait rien moins que de chasser les Portugais de leurs possessions, et il forma une ligue contre ces dominateurs de l'Inde; mais les Portugais et le Zamorin, s'étant réunis en 1599, vinrent assiéger une seconde fois par terre et par mer la forteresse de Cugnal, qui se défendit avec le plus grand courage. Réduit aux dernières extrémi-

tés, il se rendit au Zamérin, qui le livra lâchement aux Portugais. On le conduisit à Goa, où son arrivée causa une joie universelle. Tout le monde courait en foule pour voir débarquer ce pirate fameux, qui avait tant de fois triomphé de ceux qui le retenaient dans les fers. On l'enferma dans un cachot, et peu de jours après il fut décapité publiquement en 1600, ainsi que plusieurs de ses officiers. Cugnal porta sur l'échafaud cette intrépidité qui lui était naturelle. Il s'était signalé par des entreprises aussi audacieuses qu'extraordinaires, et il ne lui avait manqué que des principes de justice et de vertu pour être un véritable héros. B—P.

**CUGNIÈRES**, ou **CONGNIÈRES** (PIERRE DE) est particulièrement connu pour avoir osé s'élever, sous Philippe de Valois, contre les entreprises de la juridiction ecclésiastique sur celle du roi et des barons. On ignore à quelle instigation il agit en cette occasion; c'est du moins mal à propos qu'on le qualifie d'avocat du roi. L'office qui portait ce nom est bien plus moderne: c'étaient les simples avocats qu'on appela d'abord *avocats généraux*, parce qu'ils plaidaient toutes les causes; le roi en choisissait un parmi eux quand il avait des intérêts à faire défendre. Cugnières, dans les actes de sa dispute avec Pierre Bertrand, défenseur du clergé (Voyez Pierre BERTRAND), est aussi appelé *avocat* et *chevalier*; d'autres disent qu'il était archidiacre de l'église de Paris, ce qui n'était point incompatible avec la profession d'avocat. Les anciens légistes étaient tous cleres, et ils composaient presque en entier le parlement dans le principe. On voit sous Louis XI un François Halé, archidiacre de Paris, avocat plaidant pour

le roi. Quand il y eut des avocats généraux en titre, le premier fut longtemps un homme d'église. Les gens de loi prenaient la qualité de chevalier, parce qu'on avait introduit une chevalerie ès lois, à l'imitation de la chevalerie militaire. Dans le dialogue des avocats de Loisel, Étienne Pasquier, l'un des interlocuteurs, conjecture que Cugnières est le premier avocat connu du parlement de Paris; mais on lui répond qu'il est fort douteux qu'il y eût de son temps des avocats attachés au parlement, quoiqu'il existât déjà un grand nombre de gens très habiles dans le droit civil et canonique. Les affaires civiles les plus importantes se portaient à la cour d'église, et celles dont le parlement connaissait se décidaient par le combat, manière de juger où le ministère des avocats était peu nécessaire. Si Cugnières était avocat, il ne l'était point du parlement de Paris. Quoi qu'il en soit, sa dispute avec Pierre Bertrand forme une des grandes époques de l'histoire de notre législation. On en peut voir le précis dans les *Recherches* de Pasquier. Les actes d'ailleurs en ont été imprimés plusieurs fois, et on les trouve au tome III de la *Monarch. S. R. imperii* de Goldast, 1621, pag. 1361. S'il parut succomber pour le moment sous le poids du crédit et de la puissance des redoutables adversaires qu'il avait eu le courage d'attaquer, il n'en donna pas moins l'impulsion aux esprits sur cette matière, et c'est de là que datent les efforts que la juridiction royale fit pour rentrer dans ses droits, dont la confusion et les désordres des temps précédents l'avait fait décheoir. On prétend que les ecclésiastiques, pour se venger de Pierre de Cugnières, donnèrent son nom à



une petite statue représentant un mar-mouset placée à l'entrée du chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, au nez duquel on éteignait les cierges de l'autel voisin, et qu'on avait coutume d'appeler *Pierre de Cugnières* ceux qu'on voulait traiter de stupides et d'ignorants. Pierre de Cugnières n'était pourtant ni l'un ni l'autre. On ignore l'époque de sa naissance, ainsi que celle de sa mort.

B—1.

CUGNOT (NICOLAS-JOSEPH), né à Void en Lorraine, le 25 février 1725, mort à Paris le 2 octobre 1804, avait servi, dès sa jeunesse, en Allemagne en qualité d'ingénieur, et après avoir passé au service du prince Charles dans les Pays-Bas, il vint à Paris, en 1765, où sa principale occupation fut de donner des leçons sur l'art militaire qu'il possédait à fond. La nouvelle espèce de fusil dont on lui doit l'invention, et qu'il présenta au maréchal de Saxe, ayant été adoptée pour les hulans, ce succès l'engagea à exécuter à Bruxelles un *cabriot* qui n'était mû que par le feu et la vapeur de l'eau. Le duc de Choiseul, ministre de la guerre, le chargea de faire construire une grande voiture sur les mêmes principes ; elle fut exécutée à l' Arsenal et mise à l'épreuve. Cette voiture existe encore au dépôt des machines, à Paris. La trop grande violence de ses mouvements ne permettait pas de la diriger, et dès, la première épreuve, un pan de mur qui se trouva dans sa direction en fut renversé ; c'est ce qui empêcha d'en faire usage. Cugnot, avant la révolution, jouissait d'une pension de 600 liv. sur l'état ; mais privé de cette seule ressource, il serait mort de misère sans les secours d'une dame de Bruxelles, qui prit un soin particulier de sa vieillesse. M. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, remplaça ensuite sa bien-

faitrice, et parvint à fixer l'attention du premier consul sur le sort de Cugnot, son ancien ami, pour lequel il obtint une pension de 1000 liv. On a de cet ingénieur : I. *les Eléments de l'art militaire, ancien et moderne*, 1766, 2 vol. in-12 ; II. *Fortification de campagne, ou Traité de la construction, de la défense et de l'attaque des retranchements*, 1769, in-12, ouvrage estimé, quoique bien inférieur à celui de Clairac : il a été traduit en allemand, Berlin, 1775, in-8° ; III. *Théorie de la fortification, avec des observations sur les différents systèmes qui ont paru depuis l'invention de l'artillerie, et une nouvelle manière de construire des places*, 1778, in-12. Ce dernier ouvrage contient, de plus, la description d'une nouvelle planchette avec la manière de s'en servir.

J—B.

CUGOANO (ОТТОВАН), nègre, natif d'Agimaque, dans le district de Fantin sur la côte d'Or en Guinée, fut enlevé de son pays, ainsi qu'il le raconte lui-même, avec une vingtaine d'enfants des deux sexes, par des Européens, et demeura long-temps esclave à la Grenade. Le lord Hoth lui rendit la liberté et l'emmena en Angleterre. Il vivait encore en 1788, et était au service de Coswey, premier peintre du prince de Galles. On doit à Cugoano un ouvrage qui a été traduit en français, sous le titre de *Réflexions sur la traite et l'esclavage des nègres*, Paris, 1788, in-12. Quelques bibliographes attribuent cette traduction à Dinnière. « L'ouvrage » de Cugoano, dit M. Grégoire, est » peu méthodique ; il y a des lon- » gueurs, parce que la douleur est » verbeuse ; on y trouve un talent » sans culture, auquel une éducation » soignée eût fait faire de grands pro- » grès. » Cugoano avait épousé une

Anglaise. Il est mort vers la fin du 18<sup>e</sup>. siècle.

B—G—T.

CUITLAHUATZIN (que Solis et d'autres historiens européens, qui confondent tous les noms américains, nomment *Quetlabaco*), était frère et successeur de Montézuma, auquel il avait fortement conseillé de ne pas recevoir dans son pays des hôtes qui devaient un jour l'en chasser. Il fut pris par Cortez qui lui rendit la liberté. Il commanda contre les Espagnols pendant le siège de Mexico, surtout dans la fameuse nuit mélancolique (*noche triste*) le 1<sup>er</sup>. juillet 1520. Il mourut des suites de la petite vérole au mois d'octobre de la même année. C'est ce prince qui montra du goût pour les jardins, et qui, suivant le récit de Cortez, avait fait la collection des plantes rares que l'on admirait encore long-temps après sa mort à Iztapalapan et à Chapoltépec. On voit encore de nos jours les immenses troncs des *Cupressus disticha*, qui ornaient ces jardins magnifiques.

B—Y.

CUJAS (JACQUES), naquit à Toulouse en 1520, d'un père qui était fondeur. Son vrai nom était *Cujaus*; il en retrancha *l'a* pour l'adoucir. Mais s'il l'abrégéa étant jeune et pauvre, il l'étendit dans un âge plus avancé, quand la fortune lui fut devenue plus favorable, et il ne signa plus que *Jacques de Cujas*. Ses heureuses dispositions surmontèrent tous les obstacles que l'état obscur dans lequel il était né semblait opposer à leur développement. Il apprit de lui-même et sans le secours d'aucun maître, le grec et le latin. Les premiers éléments du droit lui furent donnés par Arnoul Ferrier, alors professeur à Toulouse, et qui, appelé à des emplois plus éminents, s'y distingua par de grands talents unis à de grandes vertus. Cujas conserva toujours le plus tendre attache-

chement pour son maître. Les connaissances qu'il en reçut furent comme le germe de celles qu'il se procura lui-même par les efforts de son génie et son extrême ardeur pour l'étude. Il s'était chargé de l'éducation des enfants du président Dufaur, qui furent dans la suite des personnages distingués, entr'autres le fameux Pibrac. Cujas, pour leur instruction et celle de quelques autres jeunes gens qui s'étaient attachés à lui, commença en 1547 à donner des leçons sur les *Institutes*. Étienne Pasquier, qui assista à la première, dit « que chacun lui » trouva dès-lors un esprit fort clair » et qui ne promettait peu de chose de » lui pour l'avenir. » Antoine Loisel, qui suivit ses leçons avec plus d'assiduité, avoue que « Cujas fut cause qu'il » ne quitta point la science du droit, » dont les autres docteurs le dégoûtèrent par leur barbarie. » Son mérite ne fut cependant pas apprécié dans sa patrie tout ce qu'il valait. On a prétendu qu'une chaire de droit étant venue à vaquer en 1554, Cujas, non seulement ne put l'obtenir, mais qu'il eut encore la mortification de se voir préférer un nommé *Forcadel*, homme médiocre, et qui lui était fort inférieur à tous égards (*Voyez FORCADEL*). La ville de Toulouse a cru mal à propos sa gloire intéressée à contester un fait fondé sur une tradition assez accréditée, et dont l'odieux ne pouvait retomber que sur les protecteurs en crédit de l'ignorance et de l'intrigue. Les capitouls, en plaçant en 1674 le buste de Cujas dans leur galerie, mirent au bas une inscription où ils niaient la méprise grossière qu'on imputait à leurs ancêtres (1). D'autres ont

(1) L'abbé d'Héliot, professeur à Toulouse, mort en 1779, dans un Mémoire inséré en 1782 dans le tom. I de l'*Histoire de l'Académie* de cette ville, et M. le professeur Jamme, dans un Discours imprimé, lu à la rentrée de l'école de

eru remarquer que Cujas ne parlait, dans aucun de ses nombreux écrits, de l'injure qu'on prétend qu'il avait éprouvée; mais ils n'y avaient pas bien regardé. Jean Robert d'Orléans, avec lequel Cujas eut des altercations très vives, lui reprocha lâchement qu'il avait été repoussé jusqu'à trois fois à Toulouse, dans la demande d'une chaire de droit. Cujas paraît un peu embarrassé dans sa réponse; il dit « que Robert ment au » moins pour deux fois, et même » peut-être pour trois; et qu'au sur- » plus, après qu'il eut été appelé à Ca- » hors et ensuite à Bourges, les ha- » bitants de Toulouse lui avaient fait » les instances les plus pressantes » pour le faire retourner chez eux. » La ville de Toulouse eut toujours le tort de n'avoir pas su attaché à son école un homme dont le mérite, reconnu depuis sept ans, ne pouvait qu'ajouter au lustre qu'elle avait déjà acquis. Celle de Cahors fut plus avisée; une chaire y étant devenue vacante par la retraite de Govea en 1554, Cujas fut nommé pour la remplir. Presque tous ses élèves l'y suivirent. Mais il n'y resta guère qu'un an; des protecteurs dignes de lui vinrent l'arracher de ce théâtre obscur. Marguerite de Valois, duchesse de Berri, avait hérité de l'amour que François I<sup>er</sup>, son père, portait aux gens de lettres. Elle avait déjà donné des preuves de son discernement en choisissant pour son chancelier ce Michel de l'Hôpital, qui depuis, dans la première dignité de l'état, montra un caractère si élevé

et un patriotisme si pur. Marguerite de Valois voulait faire de l'école de Bourges, chef lieu de son apanage, la plus célèbre de toutes celles qui avaient encore existé. L'Hôpital, chargé du choix des professeurs, sut, malgré l'éloignement, discerner le mérite de Cujas, et il le fit venir à Bourges, où il avait déjà placé Baudouin et Duaren. Ce dernier y enseignait depuis 1538. Il accueillit d'abord très bien Cujas; mais bientôt, soit faiblesse de sa part, soit qu'arrivé pour ainsi dire au terme de sa carrière, il ne pût se voir sans jalousie effacé par un jeune professeur qui commençait à peine la sienne, il mit tout en œuvre pour se débarrasser d'un rival si redoutable. Il souleva ses écoliers contre lui, et le désordre fut tel à Bourges, que Cujas se vit forcé de céder à l'orage et de se retirer à Valence. Cette persécution lui devint utile, comme il le disait souvent, en lui inspirant une telle émulation, qu'ils s'attacha plus fortement à l'étude du droit, que la légèreté de son âge lui aurait peut-être fait abandonner. Rappelé à Bourges par ordre de la duchesse de Berri, il y demeura jusqu'en 1567, qu'il revint encore à Valence, sur l'invitation de Bertrand de Simiane, lieutenant-général pour le roi en Dauphiné. Il donna un grand éclat à l'université de cette ville. On y accourait de toutes parts pour étudier sous lui, comme on le voit par les *Mémoires du président de Thou*. En 1570, Cujas fut élu professeur à l'université d'Avignon; mais sa première femme, qui était de cette ville, étant venue à mourir, Cujas continua son séjour à Valence. Marguerite de Valois, devenue duchesse de Savoie, l'attira à Turin, où il ne resta que quelques mois, et non quelques années, comme l'a dit Gui Pancirolle. Ses écoliers et les amis

droit de Toulouse, le 2 novembre 1807, ont prouvé, par des titres authentiques et contemporains, que le concours fut réellement indiqué par arrêt du 29 mars 1554; que Cujas y est inscrit avec Forcadet et quatre autres concurrents; mais que la dispute n'eut pas lieu, et que Forcadet ne fut nommé que le 7 septembre 1555, tandis que Cujas était déjà à Bourges depuis la fin de l'année 1554. Mais pourquoi se priver de Cujas en reculant si long-temps le jugement du concours?

qu'il avait à Bourges, l'engagèrent à y retourner vers la fin de 1575. Les troubles qui menaçaient cette ville le forcèrent de chercher ailleurs une retraite; il eut un moment le projet d'aller à Angers, où l'on avait grande envie de l'avoir; mais des ordres du roi l'appelèrent à Paris, où le parlement rendit, sur la réquisition du procureur-général et au rapport de M. Anjorant, un arrêt par lequel il permit à Cujas, « qui est, dit-on, comme chacun sait, » personnage de grande et singulière » doctrine et érudition, de faire lecture et profession en droit civil en » l'université de Paris, » Il faut observer que ce genre d'instruction était alors interdit dans cette université, et qu'il n'y fut établi que sous Louis XIV. Terrasson a cru mal à propos avoir été le premier à publier cet arrêt: on le trouve, avec quelques autres particularités concernant Cujas, dans les remarques de Ménage sur la vie de Pierre Ayrault. Cujas ne resta à Paris qu'environ un an; il retourna en 1577 à Bourges, qu'il ne quitta plus. Gregoire XIII, qui était lui-même très versé dans le droit civil et canonique, voulut, en 1584, attirer Cujas à Bologne. Il croyait qu'il manquerait quelque chose à la gloire de cette ville, si elle ne comptait au nombre de ses professeurs un homme de ce mérite. Cujas fut sur le point de se rendre aux instances pressantes du pontife; mais son attachement pour ses élèves le retint en France. On trouve à la tête du premier volume de ses œuvres, édition de Fabrot, des vers latins assez curieux faits à Blois, pour le détourner d'aller à Bologne. Quel était donc cet homme que toutes les contrées de l'Europe se disputaient, et qui, dans un siècle qui produisit Du Moulin et tant d'autres jurisconsultes célèbres, se plaça ainsi au pre-

mier rang, et éclipsa tous ses rivaux; par la supériorité de son savoir et l'éclat de sa renommée? Pour bien apprécier ses travaux, il faut connaître l'époque où il parut. La civilisation de l'Europe était à peine ébauchée. La jurisprudence était regardée comme la science la plus propre à accélérer les progrès, en propageant les idées de raison et de justice; on lui devait même, en grande partie, ceux qu'elle avait faits depuis quelques siècles que le droit romain était cultivé; mais, à défaut d'érudition et de critique, ses premiers interprètes n'avaient pu en avoir qu'une intelligence imparfaite. Ils étaient parvenus seulement à en tirer quelques maximes d'ordre général et quelques règles de droit privé, qu'ils approprièrent de leur mieux aux mœurs encore agrestes des temps où ils vécurent. Les esprits n'étaient pas préparés à en avoir de plus parfaites. Il leur manquait ce degré de maturité nécessaire pour recevoir la lumière dans toute sa pureté (*Voy. BARTOLE*). Les choses s'étaient passées de même dans l'ancienne Rome. Il y a aussi loin de la jurisprudence de la loi des douze tables à celle que créèrent, dans les deux ou trois premiers siècles de notre ère, les Papien, les Ulpien, et d'autres génies du premier ordre, que des mœurs d'un peuple à demi-barbare à celles d'un peuple arrivé au plus haut degré de civilisation. On peut dire de la législation, avec encore plus de raison qu'on ne l'a dit de la littérature, qu'elle est l'image de la société. A mesure que la civilisation de l'Europe s'avancait, la jurisprudence marchait également vers sa perfection. Cujas vint à propos pour en ouvrir les véritables sources. Il avait lu les ouvrages des premiers interprètes du

droit ; mais il ne rapporta que du dégoût de cette lecture. Rebuté par la barbarie de leur langage, autant que par les vices de la méthode qu'ils avaient suivie, celle de Cujas fut de s'attacher uniquement au texte des lois romaines, d'éclaircir ce qu'il y avait d'obscur, d'en rétablir les passages altérés par le temps ou par l'ignorance des copistes, de fixer la vraie signification des mots qui y sont employés. La connaissance qu'il avait des langues anciennes, la vaste érudition qu'il s'était acquise par leur secours, le servirent admirablement bien dans ce travail. Il ne consultait pas seulement les livres imprimés, il faisait encore un grand usage des manuscrits, dont il avait rassemblé plus de cinq cents dans sa bibliothèque. Les corrections qu'il fit, tant dans les livres de droit que dans un grand nombre d'auteurs anciens grecs ou latins, sont immenses. Il les recueillit en partie, sous le titre d'*observations et corrections* ; et cet ouvrage est encore une mine féconde que les philologues exploitent chaque jour avec profit. Il ne borna pas ses recherches aux seuls livres compilés par ordre de Justinien, mais il les étendit à tout ce qui pouvait y avoir quelque rapport, ou qui entraînât dans la jurisprudence des temps modernes. Il recouvra et mit au jour une partie du code *Théodosien*, avec des explications. Il se procura le manuscrit des *Basiliques*, espèce d'abrégé en grec que les successeurs de Justinien avaient fait de ses lois, et c'est d'après ce manuscrit que Fabrot les publia dans la suite. Il fit en outre un *Commentaire* sur les livres des *Fiefs* et sur quelques livres des *Décrétales*. Cujas n'était pas seulement un savant ; c'était encore, ce qui valait mieux, un homme d'un jugement profond. Il

n'est pas rare de trouver des écrivains qui, dans toutes les sciences, ont su en approfondir quelques parties isolées ; mais en saisir l'ensemble, remonter jusques aux principes fondamentaux, dont tous les autres dérivent, et, dans de courtes maximes, renfermer le germe des conséquences qui en découlent, c'est ce qui n'a été donné qu'à un petit nombre de génies privilégiés, qui se distinguent par-là des esprits vulgaires, incapables d'un tel essor. C'était là éminemment le talent de Cujas. Dans les sommaires (*Paratitla*) qu'il a faits sur le *Digeste*, et surtout sur le *Code de Justinien*, il renferme dans de courts axiomes les principes élémentaires du droit ; il donne des définitions d'une clarté et d'une précision admirables. François Hottoman, jurisconsulte distingué, rival et ennemi de Cujas, recommandait à son fils de porter toujours avec lui dans ses voyages ces *Paratitles*, et de les lire avec application. A la jurisprudence demi-barbare des premiers interprètes, Cujas substitua celle des siècles les plus polis de Rome. On ne doit point s'étonner d'après cela de cette grande réputation dont il jouit de son temps. Ceux qui l'ont suivi n'ont fait que la confirmer. Tous les jurisconsultes de l'Europe se sont accordés à le proclamer le premier et le dernier des interprètes du droit, comme celui que personne n'a pu égaler, encore moins surpasser dans l'art de l'enseigner et de l'expliquer. « Cujas, dit d'Agnesseau, a mieux parlé la langue du droit qu'aucun moderne, et peut-être aussi bien qu'aucun ancien. » Ses leçons, qu'il ne dictait point, étaient des discours suivis, auxquels il n'apportait d'autre préparation qu'une profonde méditation sur les points qui en étaient l'objet. Ses écrits

liers, surtout les Allemands, les écrivaint sur-le-champ, autant que la rapidité de la prononciation pouvait le leur permettre; et, rapprochant ensuite ce que chacun d'eux avait retenu, il ne leur échappait presque rien de ce qu'il avait dit. Il ne voulait pas qu'on l'interrompît, et, au moindre bruit, il descendait de chaire, et se retirait. L'usage des thèses, qui s'est maintenu dans les écoles modernes, était déjà introduit dans celles de son temps; « mais ces exercices, si » communs et si inutiles aujourd'hui, » dit Grosley, n'entraient point dans » le plan ordinaire des leçons de Cujas. L'honneur de soutenir une » thèse, sous lui, était le prix du » mérite le plus distingué. Il ne l'accordait que très rarement. » Loisel nous a conservé celle par laquelle Pierre Pithou fit en quelque sorte ses adieux à Cujas, en quittant son école. Il lui avait laissé le choix du sujet; sous quarante axiomes, il réduisit une partie des matières de droit les plus intéressantes et les plus difficiles. Cujas avait le plus vif attachement pour ses élèves. Joseph Scaliger assure qu'il avait perdu plus de 4,000 liv. en prêtant de l'argent à ceux qui étaient dans le besoin. Quelques-uns devinrent ensuite ses amis intimes, tels que Scaliger lui-même et les frères Pithou. Leur nombre dut être immense pendant les trente-trois ans qu'il enseigna. On accourait de tous les pays de l'Europe pour l'entendre. Nul de ceux qui montrèrent des talents distingués n'échappa à ses regards, et il fit la fortune de plusieurs en faisant connaître leur mérite. Il sortit de son école des magistrats du premier rang, des négociateurs et des ministres habiles, dont les talents furent très utiles à la patrie. D'autres, en se répandant dans les

tribunaux et dans le barreau, y portèrent les lumières qu'ils avaient acquises par ses leçons, et contribuèrent puissamment aux grands progrès que la jurisprudence fit dans le siècle suivant. Tels furent les succès d'une vie consacrée tout entière au bien public. Aucune espèce d'ambition ne vint en troubler le calme. Il ne paraît pas que Cujas ait sollicité le seul honneur dont il jouit. En 1573, pendant son séjour à Valence, Charles IX le fit conseiller honoraire au parlement de Grenoble. Henri III, par des lettres patentes données à Lyon en 1574, lui attribua 575 liv. de gages, avec la survivance du premier office en titre vacant; et, par d'autres lettres données l'année d'après, il lui permit de continuer d'enseigner à Valence, et de retirer les émoluments de sa charge de conseiller, sans être tenu d'en faire les fonctions. Cujas s'en démit en 1582, en faveur de Charles de Dorne, avocat au parlement de Grenoble; mais cette cour, fâchée de ce qu'il avait quitté Valence pour aller à Bourges, n'admit sa résignation qu'après des lettres de jussion multipliées. Un mérite aussi éminent que le sien ne pouvait manquer d'irriter l'envie. Il eut des détracteurs qu'il écrasa du poids de sa réputation. Ses sentiments et ses opinions furent irréprochables, et il n'y varia jamais; chose assez rare dans les siècles de discordes civiles. On a imprimé, dans un dictionnaire, qu'on soupçonnait ses opinions de n'être pas favorables à la religion catholique. Il n'y a jamais eu de soupçon plus mal fondé, Cujas fut constamment attaché à la religion de ses pères; il ne prit aucune part aux discussions théologiques qui agitérent les temps où il vécut. *Nihil hoc ad edictum prætoris*, « cela ne regarde point l'édit du préteur, » ré-

pondait-il à ceux qui lui en parlaient. Il fut loin cependant de partager les fureurs de la ligue. Sa fidélité pour Henri IV fut inébranlable. Elle le mit souvent en danger à Bourges, où les ligueurs dominaient. « Peu s'en est » fallu, écrivait-il à Antoine Loisel, » que la populace ne m'ait percé de » coups. » Les chagrins que lui causèrent les maux auxquels la France était en proie, hâtèrent sa mort, arrivée à Bourges le 4 octobre 1590. Il avait ordonné, par son testament, qu'on l'entermât de la manière la plus simple; mais on s'écarta en cela de ses volontés. On lui fit des funérailles magnifiques. Son corps, porté par ses disciples, fut inhumé dans l'église de St.-Pierre-le-Gaillard, ou d'Auron. Claude Maréchal, l'un d'entre eux, conseiller au parlement de Paris, fit son oraison funèbre. Son tombeau resta sans aucune distinction, jusqu'à ce que M. de Gibieuf, magistrat de Bourges, fit placer le portrait de Cujas dans la chapelle de St.-Denis, où il était enterré. Tous les savants, et surtout ses écoliers, s'empresèrent d'exprimer les regrets que sa perte leur causait, et de lui faire des épitaphes, suivant l'usage de ce temps. Cujas avait la taille petite, le corps épais et carré, le ton de voix clair et ferme. Sa barbe extrêmement longue, avait été fort noire dans sa jeunesse, mais elle avait blanchi, ainsi que ses cheveux, dans ses derniers jours. Sa sueur, comme celle d'Alexandre-le-Grand, répandait une odeur agréable. Il plaisantait quelquefois sur ce trait de ressemblance avec ce conquérant. Il avait coutume de travailler couché par terre et sur le ventre, ses livres dispersés autour de lui. Sa bibliothèque, riche en manuscrits et en livres imprimés de tous les genres, était très considérable. Un

grand nombre de ceux-ci étaient enrichis de remarques de sa main. Il ordonna, par son testament, qu'on la vendit en détail, de peur que, si elle était au pouvoir d'un seul, on ne se servît de ses notes, mal entendues, pour en faire de méchants livres. Ses volontés furent exécutées au-delà de ses désirs; des libraires de Lyon, qui achetèrent ses manuscrits, les employèrent à couvrir des rudiments. Une clause assez singulière de son testament, est celle par laquelle il défendit « de ne vendre nul de ses li- » vres à des jésuites, et de prendre » garde à ceux à qui on en vendrait, » qu'ils ne s'interposassent pour les- » dits jésuites (1). » Il aurait encore voulu qu'on supprimât tous les ouvrages qu'il n'avait pas publiés lui-même. Il avait donné, de son vivant, une édition de ses œuvres, imprimée chez Nivelles en 1577; elle est belle et exacte, mais très rare; elle ne contient qu'une partie de ses ouvrages: il en est de même de celle que donna Colombet en 1654 (*Voy. COLOMBET*): Fabrot les rassembla tous dans celle qu'il publia à Paris en 1658, 10 vol. in-fol.; on les a réimprimés à Naples, 1722 - 1727, 11 vol., in-fol., et ensuite à Naples et à Venise, 1758, 10 vol. in-fol., et un *index*, formant un 11<sup>e</sup>. volume. Il y a, dans les éditions de Naples et de Venise, quelques additions qui ne se trouvent pas dans celle de Fabrot, et surtout une table générale très utile, et l'interprétation de tous les mots grecs employés par Cujas. On peut y joindre une autre espèce de table très commode et très étendue, publiée sous le titre de *Promptuarium operum Jac. Cu-*

(1) Ce testament, daté du 4 octobre 1590, est imprimé dans l'*Histoire de Berry*, de Thomas de la Haumassière.

*jacii, auctore Dominico Albanensi*, Naples, 1765, 2 vol. in-fol. : elle peut servir à toutes les éditions de Cujas. Dans la bibliothèque du Collège de Troyes, qui était celle de Franc. Pithou, on possédait les anciennes éditions de Cujas, avec des notes de lui, et de P. et de Fr. Pithou, ainsi que des lettres et des décisions de Cujas. Grosley, dans la Vie des frères Pithou, raconte que Cujas, avant de donner ses ouvrages au public, les leur envoyait en feuilles corrigées de sa main, et qu'ils ajoutaient souvent de nouvelles preuves au sentiment de l'auteur, et qu'ils le réfutaient quelquefois. Ses vingt-huit livres d'observations ou de remarques critiques ont été réimprimés à Ualie, 1757, in-4°, par les soins de Jean-Louis Uhl. Il y a une préface d'Heineccius, qui contient des détails sur la vie de Cujas, et principalement sur les auteurs qui l'avaient attaqué. La vie de Cujas a été écrite par Scévole de Ste.-Marthe et par Papyre Masson dans le 16<sup>e</sup>. siècle (V. aussi CLAVIERE de Bourges). Leickher, dans la collection qu'il a donnée des vies de quelques jurisconsultes célèbres, Leipzig, 1686, in-8°, y a inséré celle de Cujas, par Ste.-Marthe, à laquelle il a ajouté des notes. Terrasson a donné aussi une Vie de Cujas, dans son *Histoire de la jurisprudence romaine*, et dans ses *Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence*, etc., mais il n'est pas toujours exact sur les faits. L'auteur de cet article a publié en 1770, à Avignon (sous la titre de Paris, libraires associés), un *Éloge de Cujas*, qui était destiné pour un concours de l'académie de Toulouse. Dans les notes, il a éclairci beaucoup de faits, très obscurs jusqu'alors, de la vie de Cujas. On en trouve une fort étendue dans un ouvrage

assez mauvais de M. Gust. Hugo, intitulé : *Civilistisches Magazin*, Berlin, 1805, in-8°, tom. III, p. 190, 246. Ceux qui ont écrit la vie de Cujas manquent rarement de parler de celle de sa fille, si fameuse par son inconduite. C'est un correctif que la fortune ménagea à la gloire du père. La chasteté ne fut point la vertu de sa famille. Cujas se maria deux fois. Il épousa en premières noces Madeleine du Roure, fille d'un médecin d'Avignon. Il en eut un fils nommé, comme lui, Jacques Cujas, qui donnait de grandes espérances, mais qui mourut fort jeune et fort débauché. Son père lui avait dédié, en 1575, ses quatre derniers livres sur Africain. Cujas se remaria en 1586, avec Gabrielle Hervé, de Bourges, fille de Jacques, sieur de Palin du Châtelier, maréchal-des-logis du roi. Il eut de ce second mariage une fille, à la naissance de laquelle il ne survécut que trois ans, et qui fut, dit Bayle, d'un tempérament si amoureux, qu'encore que le président de Thou, qui sans doute avait remarqué cette raison de se hâter, lui eût trouvé un mari dès qu'elle eut quinze ans, il ne put empêcher qu'elle ne devançât le mariage. Elle épousa François de Bonacorei, sieur de la Harpinière, gentilhomme du Blésois, qu'elle accabla de toutes les infortunes auxquelles un mari peut être exposé. Celui-là en mourut de chagrin. Elle en prit un second nommé Fabio Bernardi, gentilhomme florentin, sans changer de conduite; mais ce dernier, plus résigné que l'autre, vécut avec elle pendant quinze ans. Elle dissipa une fortune assez considérable que son père lui avait laissée, et étant encore devenue veuve, elle traîna ses derniers jours dans la misère, ne subsistant que des bienfaits des an-



iens amis de son père. MÉRILLE a fait contre elle cette épigramme :

Viderat immensus Cujacæ nata labores  
 Æternum patri promeruisse decus.  
 Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem  
 Filia, quod potuit corpore fecit opus.

La vie de Susanne Cujas a été écrite par Catherinot (V. CATHERINOT.) B—1.

CULANT (LOUIS, baron DE), seigneur de Châteauneuf, amiral de France sous Charles VII, était issu d'une des plus anciennes familles du Berri, alliée aux Bourbons, aux Châtillons, aux Gamaches, aux Sully, etc., et qui remonte à Jobert, sire de Culant, vers l'année 1122 (Voyez la Thaumassière, *Histoire du Berri*). Il fut long-temps, dans sa jeunesse, prisonnier en Turquie, et fit construire au château de Culant, situé sur une haute montagne à dix lieues de Bourges, une tour sur le modèle de celle où il avait été détenu. Il était capitaine-général des frontières du Lyonnais, du Mâconnais et du Charolais, lorsqu'il fut nommé (1417) bailli de Melun, charge alors très importante, et amiral de France en 1422. Il se signala au siège d'Orléans avec Dunois, Xaintrailles et la Hire, força plusieurs fois les quartiers de l'armée anglaise, introduisit des convois, et, après le combat sanglant de Rouvrai-Saint-Denis, se jeta lui-même dans la place, et contribua beaucoup à la délivrer. Il était de tous les braves de ce temps celui dont Jeanne d'Arc faisait le plus de cas, et les historiens parlent des *prodiges* de sa valeur. La même année, il fut chargé, avec les maréchaux de Boussac et de Rais, de porter la sainte ampoule au sacre de Charles VII. L'année suivante, ad joint avec Chabannes à Charles de Bourbon, comte de Clermont, il veilla à la défense des pays nouvellement reconquis. Il mourut sans enfants en 1444.

V—VE.

CULANT (PHILIPPE DE), maréchal de France, neveu et héritier de l'amiral, était capitaine de la grosse tour de Bourges, sénéchal du Limousin, et s'était distingué en Normandie (1436) et au siège de Meaux (1459), lorsqu'il suivit Charles VII, montant l'épée à la main sur les remparts de Pontoise (1441). Cette place fut emportée, et Culant reçut le bâton de maréchal de France. L'année suivante, il commanda l'avant-garde de l'armée toujours victorieuse que Charles conduisit en Guienne. Il accompagna le dauphin (depuis Louis XI) dans l'expédition contre le comte d'Armagnac, et se distingua dans la guerre contre les Suisses, que suivit le traité du 28 octobre 1444. C'est la première époque de l'union de la France avec les cantons. Philippe de Culant commanda ensuite l'armée au siège de Mantes, prit cette ville et en obtint le gouvernement. Il se trouva au siège du Mans (1447), contribua à la réduction de différentes places de Normandie et à la conquête entière de cette province (1450). Lorsque Charles VII fit son entrée dans Rouen, Culant était à la tête de la bataille, composée de cinq cents lances. La soumission de la Guienne fut en grande partie son ouvrage, et il est cité parmi les guerriers qui contribuèrent le plus à chasser les Anglais lorsqu'ils disputaient à Charles VII son royaume. « Son feu et » son activité, dit Legendre, le ren- » daient plus propre à prendre une » ville qu'à bien donner une bataille. » Les sièges de Taillebourg, de Tar- » tas, de Châteaun-Gaillard, de » Rouen, de Pontaudemer, de » Bayeux, de Caen, de Cherbourg, » de Bayonne et de Castillon, ne » roulerent presque que sur lui. » Il se signala à la bataille de Castillon,

où le vieux Talbot fut tué avec son fils. Il assista à la réduction de Bordeaux (1455), et mourut l'année suivante avec la réputation d'un des premiers capitaines du 15<sup>e</sup>. siècle. — CULANT (Charles de), frère aîné de Philippe, assista au siège de Montrecau en 1427, suivit le dauphin (depuis Louis XI) dans la guerre contre les Suisses, fut nommé par Charles VII, capitaine de cent hommes d'armes, se distingua aux sièges de Rouen, de Honfleur, de Caen, etc., et reçut une somme considérable des états de Lorraine et de Berri, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à ces provinces. Mais s'étant permis de faire des retenues sur la solde des troupes confiées à son commandement, le roi lui ôta, en 1450, la charge de grand-maître, dont il avait été revêtu l'année précédente, et il mourut en 1460, après être rentré dans les bonnes grâces de son prince, mais non dans sa dignité. V—VE.

CULANT-CIRÉ (RENÉ-ALEXANDRE), d'une maison originaire de la Brie, et autre que celle des Culant de Berri, naquit au château d'Angerville, dans l'Angoumois, en 1718. Destiné, par sa naissance, à suivre la carrière des armes, il la parcourut d'abord avec distinction, devint en 1756 mestre-de-camp de dragons; mais les talents qui devaient le porter promptement aux premiers grades militaires devinrent un obstacle invincible à son avancement; il s'était formé un système de manœuvres pour la cavalerie qui contrariait le ministère. Donnant tout à ses idées, il aimait mieux renoncer à sa fortune militaire qu'à son système; obligé de quitter le service en 1748, il se livra entièrement à sa tactique, et publia, 1<sup>o</sup>., en 1757, *Remarques sur quelques*

*évolutions de la cavalerie et des dragons*, Paris, in-12: cet opuscule est adressé au maréchal de Belleisle; 2<sup>o</sup>. *Discours sur la manière de combattre de la cavalerie contre l'infanterie, en plaine*, adressé au duc de Choiseul, 1761, in-12, fig.; ces deux ouvrages ont eu plusieurs éditions; la dernière qui, est de 1785, est dédiée au grand Frédéric. Le marquis de Culant s'essaya dans tous les genres de littérature, sans réussir dans aucun; il fit des *Fables*, des *Épigrammes* et des *Pensées*; le tout fut recueilli en 1 vol. in-12, et publié à la Haye en 1767, in-12, précédé du *Symbole raisonné du philosophe*, et réimprimé à Paris en 1785, in-8<sup>o</sup>. Les autres ouvrages de Culant sont: I. *L'Impudent*, comédie en cinq actes et en vers, la Haye, 1757, in-12: l'auteur se plaint, dans sa préface, du refus que la comédie française fit de jouer sa pièce; II. *Opinion d'un Mandarin, ou Discours sur la nature de l'ame*, 1784, in-8<sup>o</sup>.; III. *Ode sur la mort du prince de Brunswick*, 1786, in-8<sup>o</sup>., avec cette épigraphe: *Ex operibus eorum cognocetis eos* (Voy. BRUNSWICK); IV. *L'Hommeïde*, poëme; 1787, in-8<sup>o</sup>.; V. *Démonstration de la commensurabilité de la diagonale et de son rapport exact avec le côté du carré*, 1786, in-8<sup>o</sup>.; on pense bien que ce n'est qu'un paralogisme. Le marquis de Culant avait fait de la musique une étude particulière; mais il paraît que le système qu'il s'était formé sur cet art ne fit pas plus de fortune que son système sur les manœuvres de la cavalerie; il s'était rangé en 1754 dans le parti des antagonistes de Rousseau, et avait publié à cette époque: *Nouvelle Lettre à M. Rousseau de Genève, sur celle qui parut de lui*

il y a quelques mois contre la musique française, in-8°. Il donna en 1785, *Nouveaux Principes de musique*, in-8°.; en 1786, *Nouvelle Règle de l'octave*, in-8°. , contre laquelle un M. Gournay, avocat au parlement, publia une brochure in-8°. , sous le titre de *Lettre à M. l'abbé Roussier*. Culant avait composé un *Regina cœli*, petit motet qui n'eut qu'un petit succès. Nommé, par la noblesse d'Aunis et de Saintonge, aux états-généraux, Culant garda un silence prudent; ne prit qu'une faible part aux grands débats qui partageaient l'assemblée, et se tint constamment du côté droit; il n'échappa à la hache révolutionnaire qu'en se tenant caché dans le sein de sa famille. Son absence du théâtre des événements politiques le fit porter sur la liste des émigrés; il eut beaucoup de peine à rentrer dans la propriété de ses biens, quoiqu'il n'eût pas quitté la France. Il mourut en 1799.

A—s.

CULLEN (GUILLAUME), un des plus célèbres médecins du 18°. siècle, naquit en 1712, dans le comté de Lanerk, en Écosse. Après avoir étudié la chirurgie et la pharmacie à Glasgow, il fit plusieurs voyages en qualité de chirurgien sur un vaisseau marchand. Il alla ensuite exercer sa profession à Hamilton, où il s'associa avec Guillaume Hunter. Ces deux jeunes gens, alors ignorés, réunis en quelque sorte par le besoin, marchèrent l'un et l'autre à pas de géant dans la carrière des sciences, et parvinrent au plus haut degré de gloire. Ils se rendirent à Edimbourg: Cullen suivit avec ardeur les leçons de cette université justement fameuse. Il avait su mettre à profit la bienveillance du duc d'Argyle, qu'il avait aidé dans divers travaux chimiques. Le duc d' Hamil-

ton, qu'il eut le bonheur de guérir d'une maladie grave, lui fut plus utile encore. Cullen obtint, à la recommandation de cet illustre Mécène, la chaire de chimie à l'université de Glasgow, en 1746, et il passa en 1751 à celle de médecine. C'est là qu'il commença à développer le talent si précieux et si rare de donner à la science des formes attrayantes, de répandre la clarté sur les matières les plus abstraites, et de rendre les questions les plus ardues accessibles aux intelligences ordinaires. Les directeurs de l'université d'Édimbourg, jaloux de conserver à cette école sa brillante renommée, offrirent en 1756 à Cullen la chaire de chimie, vacante par la mort de Plummer. En 1760, il termina le cours de matière médicale commencé par le docteur Alston; en 1766, il succéda au savant Robert Whytt, et en 1775 à Jean Gregory, professeurs de médecine théorique et pratique. Ce fut alors que Cullen posa les fondements de son ingénieux système, qui fut avidement saisi par un nombre prodigieux de disciples. La doctrine de Boërhaave était généralement admise et enseignée; ses aphorismes étaient regardés comme des oracles. Jaloux d'enlever au professeur de Leyde le plus beau fleuron de sa couronne, Cullen exagéra les défauts de ces immortels aphorismes, et prétendit qu'ils fourmillaient d'erreurs. Il s'attacha surtout à démontrer l'inexactitude, l'in vraisemblance, la fausseté des deux points fondamentaux de la théorie boërhaavienne, dont l'un a pour objet les maladies des solides simples, et l'autre les dégénération acids et alcalines des fluides. Cependant Cullen sentit bien qu'autant il est facile de détruire, autant il est glorieux d'édifier. Il voulut donc établir un nouveau système médical sur les

ruines de celui de Boërhaave. Il affecta de rejeter tous les principes adoptés par ce grand homme, et négligea l'examen de la fibre simple, pour s'occuper essentiellement des nerfs, qui méritent en effet la plus haute considération, puisqu'ils sont, à proprement parler, l'arbre de vie. Le bon état de ces organes constitue la santé, leurs altérations variées donnent naissance aux diverses maladies, et la mort est le résultat inévitable de leur paralysie complète. Le germe de cette idée, tout à la fois simple et lumineuse, se trouve dans les écrits des plus fameux médecins de la Grèce, et spécialement d'Hippocrate. Parmi les modernes qui ont regardé l'influence des nerfs comme le grand mobile de notre économie, on distingue Thomas Willis, Robert Whytt, et surtout Frédéric Hoffmann. Cullen ne s'est pas montré juste à l'égard de cet homme célèbre, dont il n'a fait cependant que développer, et rectifier, sous certains rapports, les ingénieuses conceptions. Le professeur d'Édimbourg est également blâmable d'avoir témoigné de l'indifférence, et même une sorte de mépris, pour la médecine grecque, dont les monuments, après avoir traversé une longue suite de siècles, sont encore pour nous une source féconde d'instruction, et dans lesquels on aime à retrouver cet esprit observateur que possédaient à un degré éminent les créateurs de l'art de guérir. Il est un genre de mérite que personne ne s'aura tenté de disputer à Cullen. En faisant des causes prochaines l'objet de ses recherches et de ses méditations, il a dissipé une partie des ténèbres dont cette branche de la pathologie avait été jusqu'alors enveloppée. Si l'on voulait apprécier en peu de mots la doctrine médicale de Boërhaave et celle de Cullen, il fau-

drait dire que les œuvres du premier portent le cachet du génie, et celles du second l'empreinte d'une méthode rigoureuse. Le professeur de Leyde est plus philosophe, celui d'Édimbourg est plus logicien. On est souvent convaincu par les arguments péremptoirs de celui-ci; on admire toujours les vues sublimes de celui-là. Les ouvrages de Cullen devinrent classiques en naissant, et ils méritaient cette prérogative. On a même droit de s'étonner que la plupart soient aujourd'hui condamnés en France à un abandon presque total. I. *Institutions of medicine: part. I, Physiology*; 3<sup>e</sup> édition, Édimbourg, 1785, in-8°. L'auteur a voulu dire beaucoup en peu de mots, et s'est en outre livré à son penchant pour la métaphysique, ce qui nuit à la clarté de sa Physiologie. Elle a cependant été imprimée un grand nombre de fois; traduite en français par le professeur Bosquillon, Paris, 1785, in-8°; en allemand, Leipzig, 1786, in-8°; en latin, Venise, 1788, in-8°, etc. II. *First lines of the practice of physic*, Londres, 1777, in-8°; Édimbourg, 1785, 4 vol. in-8°; *ibid.*, 1787, 4 vol. in-8°; *ibid.*, 1802, 2 vol. in-8°. Cette édition, publiée par le docteur Pierre Reid, est surchargée de notes qui obscurcissent le texte au lieu de l'éclaircir. En effet, les vaines hypothèses de Brown y sont mises en opposition avec la doctrine de Cullen, et l'éditeur ne craint pas de leur accorder généralement la préférence. A peine cet important ouvrage eut-il vu le jour, qu'il fut traduit en allemand, d'abord en 1778, puis en 1789, ensuite en 1800, avec des notes et des suppléments, Leipzig, 4 vol. in-8°; en latin par Beerenbroek, sous ce titre (correspondant exactement au titre anglais): *Primæ lineæ medicinalis praxeos*, Leyde, 1779, in-8°.

en français, premièrement par le docteur Pinel, Paris, 1785, 2 vol. in-8°, puis avec des notes plus volumineuses que le texte, par le professeur Bosquillon, sous ce titre : *Éléments de médecine pratique*, Paris, 1785-1787, 2 vol. in-8°; en italien, avec des remarques, par Frédéric Rossi, Sienna, 1788, 2 vol. in-8°, etc.

III. *Synopsis nosologiae methodicae*, Leyde, 1772, in-8°; Édimbourg, 1777, 2 vol. in-8°; ibid., 1782, 2 vol. in-8°; ibid., 1785, 2 vol. in-8°. Le premier volume renferme les systèmes nosologiques de Sauvages, de Linné, de Vogel, de Sagar et de Macbride; le deuxième est consacré à la classification établie par Cullen, et préférable à toutes celles de ses prédécesseurs. Cette précieuse collection nosologique a été traduite en allemand, avec quelques additions, Leipzig, 1786, 2 vol. in-8°. Le professeur Jean-Pierre Frank a publié séparément le système de Cullen, Pavie, 1787, in-8°; ibid., 1790, in-8°.

IV. *A treatise of the materia medica*, Édimbourg, 1789, 2 vol. in-8°; ibid., 2 vol. in-4°. On admire dans cet ouvrage des idées grandes et neuves, des préceptes utiles, une critique judicieuse, qui lui assigneront toujours un des premiers rangs parmi les traités de thérapeutique. L'auteur désavoua les *Lectures on the materia medica*, publiées à Dublin, par quelques-uns de ses élèves, en 1781, traduites en allemand par Ebeling, et en français par Caullet de VeauMOREL. L'ouvrage mis au jour par le professeur lui-même a été traduit en français par le docteur Bosquillon, Paris, 1789, 2 vol. in-8°; en allemand, avec des notes supplémentaires, par George Guillaume - Christophe Conshbruch, Leipzig, 1790, in-8°, et par Samuel Hahnemann, Leipzig, 1790, 2 vol.

in-8°; en italien, avec des notes plus considérables que le texte, par le professeur Ange dalla Decima, Padoue, 1792-1800, 6 vol. in-8°. Cullen ne fournissait presque aucun mémoire aux nombreuses sociétés savantes nationales et étrangères dont il était membre. Entièrement occupé de productions majeures, il n'avait guère le temps de se livrer à la composition de minces opuscules. Il publia cependant une *Lettre sur la manière de rappeler à la vie les personnes noyées et asphyxiées*, Édimbourg, 1784, in-8° (en anglais). Cullen termina sa glorieuse carrière le 5 février 1790. C.

CULLUM (SIR JOHN), baronet, ecclésiastique anglais, membre de la société des antiquaires de Londres et de la société royale, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire et Antiquités de Havsted en Suffolk*. Il mourut à Londres le 9 octobre 1785, âgé de cinquante-deux ans. X—s.

CULPÉPER (NICOLAS), astrologue anglais, étudia quelque temps à Cambridge. Mis en apprentissage chez un apothicaire, il s'occupa particulièrement des chimères de l'astrologie, sur laquelle il a écrit plusieurs ouvrages, dont le plus connu est son *Herbier (Herbal)*, où il prétend enseigner sous quelles planètes croissent les plantes, et, d'après cette connaissance, quelles sont leurs bonnes et mauvaises qualités. Il a donné aussi quelques traductions de livres latins. Il était fort en vogue de son temps, et donnait, dit-on, gratuitement ses avis aux indigents. Il mourut dans Spitalfields en 1654. X—s.

CUMBERLAND (RICHARD), théologien, né à Londres en 1652, fut élevé à l'université de Cambridge, et nommé en 1658 recteur de Brampton. Il passa tranquillement à travers les deux révolutions qui, en l'espace

de soixante ans, changèrent deux fois la face de l'Angleterre, remplissant ses devoirs de pasteur, prêchant quelquefois, et avec un grand succès, à l'université de Cambridge, et s'occupant d'ouvrages de science et de philosophie religieuse, dont le premier, publié en 1672, in-4°. sous ce titre : *De legibus naturæ disquisitio philosophica*, était principalement dirigé contre Hobbes. On l'a traduit en français (Voy. J. BARBEYRAC.) En 1686 parut in-8°. son *Essai sur les poids et mesures des juifs*, qui fut regardé comme très savant et très utile : Le clerc en a donné une analyse très étendue. Cumberland était si attaché à la religion protestante, qu'on prétend que les craintes conçues pour cette religion dans les dernières années du règne du roi Jacques lui causèrent une maladie très dangereuse ; ce qu'on aura de la peine à concilier avec ce que ses biographes nous rapportent de son caractère doux, simple, tranquille, et de son esprit, plus remarquable par la sagacité, la sagesse et la solidité, que par la vivacité de l'imagination. Trois ans après la révolution qui mit le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, se rendant, selon sa coutume, au café un jour de poste pour y lire les journaux, il fut fort étonné de voir dans ces journaux que le docteur Cumberland venait d'être nommé évêque de Péterborough (1691). Cette promotion n'avait été sollicitée par personne; le roi ayant demandé qu'on lui fit connaître les plus dignes ecclésiastiques pour les élever à la dignité d'évêques, on lui avait indiqué Cumberland. Il conserva sur le siège épiscopal les goûts, les habitudes et les vertus qui l'y avaient fait appeler. La simplicité de ses mœurs et de ses manières ne peut être comparée

qu'à la bonté de son caractère. Son affection pour son clergé était celle d'un père; sa conversation, également douce et instructive, plaisait à tout le monde. Il aimait à communiquer aux ignorants ce qu'il savait, comme à faire part aux pauvres de ce qu'il possédait. Il ne croyait jamais descendre, et l'on n'eût pu lui reprocher qu'un excès de cette simplicité modeste que le monde désapprouve quelquefois, parce que ce n'est pas le monde qui en profite. Enfin, les Anglais le regardent comme un de leurs plus dignes prélats. Il mourut en 1718 d'une attaque de paralysie, ayant jusque là conservé toute la vigueur de son esprit, tellement que, trois ans avant sa mort, lorsque l'évêque Wilkins publia son *Nouveau-Testament copte*, il avait appris le copte de manière à lire une grande partie de l'ouvrage. Cette activité calme qui l'avait animé toute sa vie se soutint également; et un mois avant sa mort, comme on voulait l'engager à se dispenser de quelques-unes de ses fonctions épiscopales, « Je ferai, dit-il, mon devoir jusqu'au bout. » Les études auxquelles il devait sa réputation continuèrent à partager sa vie; et lorsqu'on paraissait craindre que l'excès du travail n'usât ses forces, « Il vaut mieux, » disait-il, s'user que se rouiller. » On a de lui une traduction du *Fragment de Sanchoniaton*, Londres, 1720, in-8°, avec des notes historiques et chronologiques qui ont occupé une grande partie de sa vie. Elle n'a été publiée qu'après sa mort, par son gendre, le docteur Payne, ainsi que différents traités *sur l'Origine des plus anciens peuples*, Londres, 1724, in-8°, en anglais, qu'on regarde comme d'excellents matériaux d'ouvrages plutôt que comme des ouvrages finis. S—D.

**CUMBERLAND** (GUILLAUME-AUGUSTE, duc DE), 5<sup>e</sup>. fils de George II, roi d'Angleterre, naquit le 15 avril 1721. Nommé en 1740 colonel des gardes à pied, il ne tarda pas à établir, dans la discipline de ce corps, une réforme dont les bons effets se manifestèrent en rendant les soldats défenseurs du repos des citoyens, pour qui ils étaient auparavant des objets de terreur. Il accompagna, en 1743, son père en Allemagne, et se distingua à la bataille de Dettingen, où il reçut une blessure. Elevé au grade de lieutenant-général et de commandant en chef des troupes anglaises et de leurs alliés sur le continent, il livra en 1745, de concert avec le général hollandais Königseg, la célèbre bataille de Fontenoy, dans laquelle la hardiesse de ses mouvements ne put être arrêtée que par les mesures habiles du maréchal de Saxe (*Voy. SAXE*) et la fermeté de l'armée française. Les Anglais vaincus abandonnèrent le champ de bataille sans désordre. Durant le reste de la campagne, ils se virent enlever successivement les villes du Brabant. Appelé en Angleterre, où les succès du prétendant avaient répandu l'alarme jusque dans Londres, le duc de Cumberland poursuivit les rebelles, prit Carlisle en novembre 1745, et après être retourné dans le sud du royaume, où l'on craignait une attaque des Français, il courut à Edimbourg. Son arrivée rendit la confiance aux partisans de la maison de Hanovre. Il força le prétendant à se retirer dans la province d'Inverness, et, le 27 avril 1746, le défait à Culloden. Cette action, qui mit fin à la rébellion, ne dura guère plus d'une demi-heure; mais le vainqueur usa cruellement de sa victoire, et fit poursuivre à outrance les

restes de l'armée : la vengeance des Anglais tomba même sur les parents des soldats vaincus. Le parlement vota un supplément de revenu de 25,000 liv. sterling, et des remerciements au prince, qui devint l'idole du peuple anglais. La ville de Londres lui remit une somme d'argent considérable, qu'il distribua à ses soldats. L'année suivante, il repassa sur le continent et fut battu à Laufeld. Il ne put empêcher la prise de Maëstricht, et fut constamment témoin des désastres éprouvés par les alliés de l'Angleterre, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Revenu en Angleterre, le duc de Cumberland chercha par tous les moyens à y augmenter son influence. Jaloux de celle du duc de Newcastle, il fit tous ses efforts pour l'éloigner du ministère, et parvint à mettre momentanément à sa place Fox (depuis lord Holland), qui lui était dévoué. Lorsque la guerre éclata de nouveau en 1756, le duc de Cumberland revint prendre le commandement de l'armée anglaise sur le continent, et il fut défait à Hastenbeck, par le maréchal d'Estrées en juillet 1757 (*V. ESTRÉES*). Bientôt après, poussé par le duc de Richelieu jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, il fut obligé de signer la fameuse capitulation de Closter Seven, par laquelle son armée, forte de quarante mille hommes, se retira au-delà de l'Elbe, se dispersa, et laissa les Français en possession de tout le pays de Hanovre. Toutes ces opérations ont été vivement censurées par le grand Frédéric, qui était alors allié des Anglais; mais on a excusé le duc de Cumberland, en disant qu'il n'avait fait qu'obéir à des ordres supérieurs. Quoi qu'il en soit, il fut accueilli en Angleterre d'une manière si différente de celle à laquelle il s'attendait, qu'il résigna tous

ses emplois militaires, et ne voulut, malgré les instances les plus vives, jamais consentir à les reprendre. Pendant le reste du règne de son père, il vécut presque toujours à Windsor, où sa bienfaisance le faisait chérir. Lorsque George III fut monté sur le trône, en 1760, le duc de Cumberland, appelé quelquefois à donner son avis dans les affaires d'état, conseilla en 1765 le choix du nouveau ministère. Le 31 octobre, il l'avait convoqué chez lui, et allait entrer dans la salle d'assemblée, quand une attaque d'apoplexie mit fin à ses jours. Les Anglais lui ont élevé une statue sur une des principales places de Londres.

E.—s.

CUMBERLAND (RICHARD), écrivain anglais, né à Cambridge en 1752, était arrière-petit fils de l'évêque de Peterborough. Le savant Richard Bentley, regardé comme le premier critique de son temps, était son aïeul maternel. Il montra dès l'âge le plus tendre un goût vif pour la lecture de Shakespeare, et il composa, n'ayant encore que douze ans, une petite pièce intitulée *Shakespeare parmi les ombres*. Le zèle actif que son père avait manifesté pour la maison d'Hanovre lui procura la protection du lord Halifax : ce ministre fit obtenir au père l'évêché de Clonfert en Irlande, qu'il échangea ensuite pour celui de Kilmore, et il prit le fils pour son secrétaire particulier; mais le lord ayant perdu peu de temps après sa place dans le ministère, Cumberland, privé de son emploi, se livra presque uniquement à la littérature, sans autre avantage que celui de se faire quelques protecteurs et de se lier avec les gens de lettres les plus célèbres de cette époque. Lord Halifax lui procura la place d'agent de la couronne

pour la Nouvelle-Écosse. A la mort de George II, ayant été nommé vice-roi d'Irlande, il eumena avec lui Cumberland à Dublin, et lui offrit le titre de baronnet, qu'il refusa. De retour en Angleterre, plusieurs années après, il obtint une place lucrative dans le bureau du commerce et des plantations. Il donna au théâtre, en 1765, une petite pièce intitulée *the Summer's tale* (le Conte d'été), qui eut du succès. Sa comédie des *Frères*, en 1769, et celle de *l'Américain* (*west Indian*), en eurent encore davantage, et passent en Angleterre pour d'excellentes comédies dans le genre noble. Les fonctions de secrétaire pour le département des colonies, où il succéda à M. Pownal, ne l'empêchèrent pas de donner beaucoup d'autres pièces de théâtre qui furent en général bien reçues. Telle était sa réputation littéraire que le docteur Dodd le choisit pour être son défenseur; mais étant alors sur le point de quitter l'Angleterre, ce fut Samuel Johnson qui entreprit cette défense. Cumberland, chargé de négocier un traité particulier avec la cour de Madrid, passa en Espagne en 1780 : cette négociation ne réussit point. Son séjour dans ce royaume ne fut pas cependant tout-à-fait stérile, et il y recueillit des *Anecdotes sur les peintres célèbres de l'Espagne*, qu'il publia à son retour. Lors de la dissolution du bureau du commerce, il se retira à Tunbridge, qui devint sa résidence favorite, et où il jouissait de sa réputation au milieu de la société brillante qu'attirent les eaux du pays. Il continua de composer et de publier divers ouvrages fort inférieurs aux précédents, et qui eurent bien moins de succès, à l'exception des *Mémoires de sa vie*, en deux vol. in-4°, qui furent lus avec avidité. La fortune



l'abandonna vers la fin de sa carrière; des peines domestiques, surtout le chagrin qu'il ressentit de la mort d'un petit-fils, arrivée à la suite d'un châtement corporel qui lui avait été infligé à bord d'un vaisseau sur lequel il servait en qualité de *midshipman*, empoisonnèrent sa vieillesse. Il mourut le 7 mai 1811, âgé de quatre-vingt ans, dans un état voisin de l'indigence, quoiqu'il eût marié une de ses filles au lord Edw. Bentinck, oncle du duc de Portland actuel. On a de lui des ouvrages de théologie, des poèmes, des tragédies et comédies, et des romans; le mérite en est fort inégal. La manière dont les Anglais l'ont loué pour avoir respecté la décence sur le théâtre, peut donner l'idée de ce qu'est aujourd'hui la scène anglaise. On a été, cependant, indigné de le voir depuis, dans un de ses romans, faire l'apologie de l'infidélité conjugale en certaines circonstances. Après ceux de ses écrits que nous avons cités, nous ne ferons mention que des suivants : I. *Preuves de la religion chrétienne*; II. *le Calvaire, ou la Mort du Christ*, poème en vers blancs; III. *l'Observateur*, qui forme aujourd'hui 5 vol.; IV. *Arundel* (roman), 2 vol.; V. *Jean de Lancastre*; VI. *Henri*, 4 vol.; VII. *l'Amant à la mode*, comédie; VIII. *la Bataille d'Hasting*, tragédie; IX. *la Carmélite*, qui passe pour sa meilleure tragédie; X. des fragments de traduction de *l'Iliade*, en vers blancs. Ses meilleures pièces de théâtre ont été insérées dans la collection de Bell. On a publié en 1813, à Londres, en 8 vol. in-8°, les Œuvres dramatiques posthume des Richard Cumberland. (Voy. DALBERG). X—s.

CUNÆUS (PIERRE), en hollandais *Van der Kun*, né à Flessingue en

1586, mort à Leyde en 1638, mérité d'être compté au nombre des plus savants hommes de son temps. Lié avec les Scaliger, les Heinsius, les Grotius, les Casaubon, les Baudius, les Vulcanius, les Drusius, il en était apprécié, comme il les appréciait lui-même. Les langues savantes de l'Orient et de l'Occident lui étaient toutes également familières. La théologie, la jurisprudence, la philosophie et la politique exercèrent aussi son esprit avide de connaissances. Dès 1611, l'université de Leyde lui offrit une chaire de professeur de langue latine. Elle y ajouta par la suite celles de la politique et du droit. Les États de Hollande se servaient de ses avis et de sa plume dans tout ce qui regardait le commerce et la marine. Vers le déclin de sa carrière, ceux de Zélande le désignèrent pour leur historiographe. Fléau des demi-savants, des pédants et des soi-disant zélés de l'orthodoxie, il ne manqua pas de se faire des querelles, surtout avec ces derniers, qui le dénoncèrent au fameux synode de Dordrecht. C'est contre ces hypocrites de l'érudition qu'il dirigea la piquante satire intitulée : *Sardi venales : Satyra Menippea in hujus sæculi homines plerosque ineptè eruditos. Petrus Cunæus scripsit.... addita est, ex ejusdem interpretatione, D. Juliani imp. satyra in principes romanos*, Leyde, 1612, in-16., réimprimée et traduite plusieurs fois. On a encore de Cunæus : I. *Animadversionum liber in Nonni Dionysiaca*, Leyde, 1610, in-8°.; II. *De republicâ Hebræorum libri III*, Leyde, Elzevir, 1617, in-8°, plusieurs fois réimprimés et traduits en plusieurs langues. Goerée en a donné une traduction flamande. Un auteur du même nom de Goerée publia dans la même langue une première conti-

novation à l'ouvrage de Cunæus, qui fut suivie d'une seconde et d'une troisième. Ces suites se trouvent dans la traduction française publiée en 1705, 3. vol. in-8°. (Voyez J. BASNAGE DE BEAUVAIL). III. *Orationes varii argumenti*, Leyde, 1640, in-8°. Quelques-unes de ces harangues, modèles en leur genre, avaient paru séparément. Jean Cunæus, fils de l'auteur, en a formé le recueil. IV. *Epistole et Oratio in obitum B. Vulcanii*, publiées par P. Burman 1<sup>er</sup>. Leyde, 1725, grand in-8°. Cunæus s'était long-temps occupé d'un commentaire sur *Flavius-Josèphe*, et l'on doit regretter que ce travail très avancé se soit trouvé au nombre des papiers que, peu de temps avant sa mort, il jeta au feu, profitant de l'absence momentanée des siens, et se faisant aider par une domestique restée seule avec lui, et qui se conformait aveuglément à ses ordres. Il était d'un tempérament bilieux, colérique, et s'isolait beaucoup. Il avait fait à l'âge de dix-sept ans un voyage en Angleterre, où il resta assez long-temps et où il se fit connaître d'Isaac Casaubon par son talent pour la poésie grecque. On a aussi de lui quelques pièces de vers latins éparses et frappées au bon coin. M—ON.

CUNÉGO (DOMINIQUE), graveur, né à Vérone en 1727, apprit les éléments du dessin et de la peinture dans l'école de Francisco Ferrari. Son premier projet avait été de se consacrer à la peinture, quand il se sentit tout à coup entraîné vers l'étude de la gravure. Il commença ses nouvelles études par copier les estampes des plus fameux graveurs. Le marquis Giacomo Museli, veronèse, lui confia le soin de graver les médailles dont il voulait enrichir son ouvrage. Ce travail, fait à la satisfaction du marquis,

commença la réputation de Cunégo. Un architecte anglais nommé Adams, qui se trouvait alors à Vérone, proposa à Dominique de faire le voyage de Rome avec lui. Cunégo grava les vues des antiques édifices et des ruines fameuses de Rome, d'après les dessins de M. Clérisseau. Les grandes compositions de Michel-Ange et de Raphaël exercèrent tour à tour son burin. On trouve dans la *Schola italiana* de Gavin Hamilton, vingt-deux gravures de Cunégo, faites d'après les plus fameux tableaux des peintres italiens. Cunégo fut appelé à Berlin pour travailler à l'institut de gravure qu'un particulier nommé Pascal, avait établi dans sa maison. Il grava d'après Cuningham, pendant un séjour de quatre ans à Berlin, tous les portraits de la famille royale. C'est une des parties les plus richement traitées de l'iconographie moderne; plusieurs de ces portraits sont gravés avec un talent supérieur; les uns au burin, d'autres en manière noire; mais l'établissement de gravure que Pascal avait formé ne put pas se soutenir. Cunégo revint en 1789 à Rome, où les chefs-d'œuvre des grands maîtres occupèrent de nouveau son burin. L'œuvre de cet artiste laborieux est considérable et très varié. Ses estampes en manière noire ont un caractère particulier qui ne leur laisse aucune ressemblance avec ses gravures au burin. On ne trouve point dans ses gravures au burin le mérite qui donne tant de prix à ses eaux-fortes: il faut mettre en tête de ces dernières le *Jugement dernier*, d'après Michel-Ange. Après Michel-Ange et Raphaël, Fano, dont il a gravé plusieurs tableaux, paraît avoir été, de tous les maîtres italiens, celui dont les ouvrages plaisaient le plus à son burin. Cunégo est mort à Rome en 1794; il

avait eu deux fils à qui il avait enseigné les principes de son art. — Aloysio CUNÉGO, qui était l'aîné, s'était établi à Livourne, où il a gravé quelques tableaux du Guerchin et du Guide, et où il est mort à la fin du dernier siècle. — Joseph CUNÉGO, son frère, après avoir gravé quelques paysages de F. de Capo et du Guaspre, quitta tout à coup la gravure pour entrer dans l'ordre religieux des bonshommes.

A—s.

CUNÉGONDE (Ste.), impératrice, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, épousa Henri, duc de Bavière, qui succéda à Othon III, et fut couronné à Mayence le 6 juin 1002. Douze ans après, Henri et Cunégonde se rendirent à Rome, et reçurent la couronne impériale des mains du pape Benoît VIII. Les deux époux avaient fait vœu, dit-on, de vivre dans une continence perpétuelle. Cependant, on lit dans quelques historiens, que Henri se plaignit de la stérilité de sa femme dans une diète qu'il tint à Francfort. Bientôt la calomnie osa attaquer Cunégonde. Henri la crut infidèle, et l'impératrice subit une de ces épreuves appelées, dans des siècles barbares, *le jugement de Dieu*. Cunégonde marcha nu-pieds sur des socs de charrue rougis dans des feux ardents, et n'en reçut, dit-on, aucun dommage. Les historiens ajoutent que l'empereur, témoin de ce prodige, demanda pardon à Cunégonde, et ne suspecta plus sa vertu. Il mourut l'an 1024, tandis que son épouse organisait un monastère de religieuses qu'elle venait de fonder à Kaffungen, près de Cassel. Dès-lors elle ne songea plus qu'à se réunir à sa communauté. Déjà elle avait épuisé ses trésors et son patrimoine à fonder des évêchés, à bâtir des églises et des monastères, à soulager la misère des

pauvres; le jour anniversaire de la mort de Henri, elle assembla un grand nombre d'évêques pour faire la dédicace de l'église de Kaffungen, et, après la lecture de l'Évangile, elle se dépoilla du mantau impérial, se fit couper les cheveux, et reçut le voile des mains de l'évêque de Paderborn. Désormais oubliant sous la bure l'éclat du diadème, elle passa les quinze dernières années de sa vie se regardant comme la dernière de ses compagnes, et joignant à la prière le travail des mains. Elle mourut le 5 mars 1040. Son corps, porté à Bamberg, fut inhumé à côté de celui de Henri, qui fut mis au nombre des saints. Cunégonde fut canonisée l'an 1200, par le pape Innocent III. Sa vie, écrite par un chanoine de Bamberg, a été publiée dans la collection des Bollandistes. — CUNÉGONDE, ou KINGE, née de Béla IV, roi de Hongrie, et de Marie, fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, épousa, l'an 1259, Boleslas dit *le Chaste*, roi de la petite Pologne, qui, ainsi que Cunégonde, avait fait vœu de vivre dans une continence parfaite. La reine visitait les malades, distribuait d'abondantes aumônes, et servait elle-même les pauvres dans les hopitaux. Boleslas étant mort en 1279, Cunégonde prit le voile dans le monastère qu'on venait de bâtir à Sandecz; elle y mourut le 24 juillet 1292, et fut canonisée par Alexandre VIII, en 1690. Elle est honorée avec une singulière vénération en Pologne, surtout dans le diocèse de Cracovie. (Foy. Dlugoss, *Historia polonica*, livre VI, et les *Acta sanctorum* des Bollandistes, juillet, tome V.)

V—VE.

CUNEUS. Foy. CUNÆUS.

CUNHA (TRISTAM DA) navigateur portugais, fut choisi en 1505, par le roi Emmanuel, pour être vice-

roi des Indes ; mais une maladie l'empêcha d'accepter ce poste éminent. Dès qu'il fut guéri, le roi lui donna le commandement d'une flotte de quinze vaisseaux, dont faisait partie une escadre de cinq vaisseaux commandée par Alphonse d'Albuquerque, qui devait croiser dans la mer Rouge. Da Cunha quitta Lisbonne au commencement de 1508, et s'avança tellement vers le sud, que plusieurs de ses gens y périrent de froid. Il découvrit dans cette route, par les 57° 12' de latitude australe, des îles désertes qui portent son nom (1). Sa flotte, dispersée par une tempête affreuse, ne se rallia qu'à Mozambique. Da Cunha avait abordé à Madagascar, qu'il examina en détail, parce que la renommée avait publié que cette île produisait des épiceries. S'étant assuré de la fausseté de ce bruit, il alla hiverner à Mozambique, puis fit la guerre à un roi voisin et ennemi du roi de Melinde, et tira vengeance de la république de Brava qui refusait le tribut au Portugal. Cette conquête lui parut assez éclatante pour demander à Alphonse d'Albuquerque qu'il l'armât chevalier, quoique celui-ci fût plus jeune que lui et sous ses ordres. La flotte délivra ensuite les habitants de l'île Socetora du joug des Maures. Da Cunha se sépara d'Albuquerque, et alla concierger à Cochim, avec Alnéida, vice-roi des Indes, une expédition contre le roi de Calicut. Elle fut glorieuse pour les Portugais, et da Cunha revint en Europe avec cinq vaisseaux richement chargés. Emmanuel le nomma, en 1515, chef de l'ambassade qu'il envoyait au pape Léon X, avec des présents magnifiques. Entre autres concessions, ce pontife accorda aux Portugais la

(1) Ces îles, qui étaient restées à peu près inconnues, ont été visitées par M. Du-Petit-Thouars, qui en a donné une *Description abrégée*.

souveraineté de tous les pays qu'ils pourraient conquérir sur les infidèles. A son retour, da Cunha fut fait membre du conseil du roi. Il mourut avant le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Le Camoëns fait dire à la nymphe, dans le dixième chant : « Quel astre nouveau brille » sur les côtes sanglantes de Melinde ? » c'est ce guerrier vainqueur de Lamoa, d'Oja et de Brava, le valeureux Tristan da Cunha, dont le nom vivra toujours sur les rives de Madagascar et dans les îles du midi ». E—s.

CUNHA (NUNO DA), fils du précédent, naquit en 1487, et suivit son père aux Indes, où il se distingua à la prise de Patane, puis l'accompagna à Rome, avec ses deux frères. Il était ministre des finances, lorsque Jean III le nomma, en 1528, gouverneur-général des Indes. Il partit avec une flotte de onze vaisseaux, emmenant avec lui ses deux frères, dont l'un devait être amiral, et l'autre gouverneur de Goa ; mais ils périrent avant d'arriver au terme de leur voyage ; la tempête dispersa et détruisit une partie de la flotte. Le vaisseau du gouverneur se brisa près de Melinde. Contraint de passer l'hiver sur cette côte, il s'empara de Mombaça, puis il passa à Ormuz, imposa un nouveau tribut au roi, et parcourut la côte de Malabar, où il mit en mer plusieurs escadres pour croiser contre les ennemis du Portugal. Tous ses prédécesseurs avaient essayé en vain de prendre Diu. Ses préparatifs contre cette ville échouèrent aussi en 1551. Forcé de se retirer à Goa, il obtint par son adresse la permission d'élever des forts dans les états de plusieurs souverains des Indes ; ensuite il s'empara de Dagaïm, rasa cette ville, et revint triomphant à Goa. Le roi de Cambaye, pressé par ses ennemis, fit proposer à Cunha, en 1555, de bâtir un fort

près de Diu ; le gouverneur vint lui-même présider à la construction. Rappelé en 1538 par le roi de Cambaye pour une conférence, il reçut ce prince sur sa flotte, et ayant voulu le faire arrêter, il en résulta un grand tumulte au milieu duquel le prince perdit la vie. Nuno entra dans la ville, et, par sa modération envers les vaincus, s'en assure la possession. Cependant les Cambayens unis aux Turks vinrent assiéger Diu. Cũhá, qui était de retour à Goa, envoya des secours à ses compatriotes. Il se disposait à leur en porter de plus efficaces, lorsque Garcias de Noronha vint le remplacer avec le titre de vice-roi. Celui-ci méprisa les conseils que son prédécesseur voulut lui donner, et poussa si loin l'oubli de toutes les bienséances, qu'il lui refusa la faculté de s'embarquer sur un vaisseau du roi pour retourner en Portugal. Da Cunha fut obligé de payer son passage sur un navire marchand. Le chagrin qu'il ressentit d'un affront aussi sauglant augmenta la maladie dont il était attaqué ; il y succomba après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance. Il avait ordonné que son corps fût jeté à la mer dans son costume de chevalier de l'ordre du Christ. Il avait été desservi auprès du roi de Portugal ; mais quand le vieux Tristam da Cunha se présenta à ce prince avec ses petits-fils, pour payer les boulets avec lesquels son fils avait été jeté à la mer, déclarant que c'était tout ce qu'il devait à l'état, le roi ouvrit les yeux, et comprit qu'il avait perdu un serviteur non moins distingué par son désintéressement que par sa bravoure. Le Camoëns a aussi chanté ses exploits. Sa Vie, écrite en hollandais, a été publiée à Leyde en 1706 en 2 vol. in-12. E—s.

CUNHA (D. PEDRO), d'une ancienne famille de Lisbonne, se dis-

tingua aux expéditions de Tanger et d'Azamor en 1552 et 1554, et accompagna dom Garcia de Noronha, qui partit pour l'Inde en 1538 comme vice-roi. Après avoir été à Diu, dans l'armée qui délivra cette forteresse, et dans d'autres actions, il revint en Europe en 1544. Jean III le nomma, en 1550, général des galères ; il les commanda pendant sept ans, et mit cette escadre sur un pied respectable, par une exacte et sévère discipline, déployée dans ses croisières contre les Maures, principalement contre Barberousse qui infestait les côtes de la péninsule. En 1572, il alla gouverner Ceuta, où il rendit des services essentiels à la sûreté des côtes d'Espagne. Il était commandant de Lisbonne, lorsque Philippe II envahit le Portugal. Ce prince tenta sa fidélité par l'offre de le faire marquis d'Alenquer ; mais dom Pedro aime mieux suivre le parti de don Antonio, prieur de Crato, qu'il accompagna à la bataille d'Alcantara, près de Lisbonne. Il y fut fait prisonnier, et enfermé dans la tour de Belem, où il mourut les fers aux pieds. Il défendit à sa postérité, sous peine de malédiction, de faire la moindre réparation dans les domaines de sa famille, tandis que le Portugal serait sous le joug espagnol. C. M. P.

CUNHA (D. RODRIGO), fils du précédent, né à Lisbonne en 1577, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement évêque de Portalègre, de Porto, archevêque de Braga, puis de Lisbonne en 1655. Il résista courageusement aux offres que la cour d'Espagne lui fit pour le gagner, et contribua beaucoup au succès de la révolution de 1640 (1), qui remplaça

(1) Voy. l'article qu'on lui a consacré par erreur, au mot АСЪНА (D. Rodrigue d').

Jean IV sur le trône de ses ancêtres. Cunha assista toujours ce prince de ses conseils et de son expérience. Il mourut en 1645 avec le nom de père de la patrie, et regretté surtout des pauvres, qu'il regardait comme ses enfants. Il disait souvent qu'il ne voulait pas qu'on l'enterrât en terre sainte si, à sa mort, on trouvait une pièce de quinze sous (*seis vintens*) dans ses coffres. Il a laissé plusieurs ouvrages d'histoire et de discipline ecclésiastique. Les principaux sont : I. *De primatu Bracharensis ecclesiæ*, Braga, 1652, in-fol. ; II. *Historia ecclesiastica de Braga, com as vidas dos seus arcebispos, e varoens*, etc., Braga, 1654 et 1655, 2 vol. in-fol. ; III. *Cathalogo e historia dos Bispos do Porto*, Porto, 1625, in-fol. ; IV. *Historia ecclesiastica da igreja de Lisboa, parte primeira*, Lisbonne, 1642, in-fol.

C. M. P.

CUNHA (JOSEPH-ANASTASE DA), né à Lisbonne en 1744, fut un de ces hommes rares, qui, sans avoir reçu une éducation soignée, se sont élevés d'eux mêmes à un haut degré dans les sciences, par la seule force de leur génie. Son père, architecte décorateur de théâtre, lui donna quelques leçons de dessin et de perspective, et l'envoya au collège des oratoriens pour y apprendre le latin. Le hasard fit tomber entre les mains du jeune da Cunha les *Eléments de géométrie* du P. Tosca, et dès-lors l'étude de ce livre devint son amusement favori. Bientôt son génie, comme celui de Pascal, lui fit remplir les vides, et corriger les imperfections que l'auteur avait laissées dans son ouvrage. Un des pères de l'Oratoire lui donna les *Eléments d'Euclide* par Tacquet. On lui prêta une grammaire française, un dictionnaire, et quelques

livres dans lesquels, presque sans aide, il apprit le français et puisa ses premières connaissances. En 1762, le comte de la Lippe ayant été appelé en Portugal pour organiser et commander l'armée, da Cunha, qui venait de perdre son père, voulut suivre la carrière des armes, et fut nommé sous-lieutenant dans le régiment d'artillerie de Valence. Le colonel, M. Ferrer, officier instruit, sut distinguer son mérite, et mit une bibliothèque choisie à sa disposition. Ce fut dans la vie agitée des camps et des garnisons que, par la seule impulsion de son talent et par l'amour de l'étude, da Cunha acquit en peu de temps des connaissances profondes et variées dans les langues anciennes et modernes, dans la philosophie, l'histoire, les belles-lettres, et surtout dans les mathématiques. On pourra, par un seul fait, juger de la force de son génie; sans avoir d'autres éléments que ceux de Tosca et du jésuite Tacquet, il commença à étudier les hautes mathématiques par l'*Arithmetica universalis* de Newton, et par l'*Algèbre* de Simpson. Sans autre secours, il passa aux *Principia mathematica philosophiæ naturalis* de Newton, commentés par les pères Lesueur et Jacquier, et il parvint, avant l'âge de vingt-six ans, à bien entendre ce livre, qui a toujours demandé aux plus savants géomètres la plus profonde attention. Il lui fut ensuite aisé de lire les ouvrages des Bernoulli, d'Euler, de Clairaut et de d'Alembert. L'étude des mathématiques ne l'empêchait point de cultiver en même temps les lettres. Déjà quelques mémoires l'avaient fait avantageusement connaître, lorsque, sur la recommandation du comte de la Lippe, le marquis de Pombal le nomma, en 1774, professeur d'une des chaires de mathématiques à l'uni-

versité de Coimbre. Il fut employé, avec distinction, à divers travaux jusqu'en 1778; mais, à cette époque, il se vit arrêté par un ordre secret de l'inquisition, et rayé du nombre des professeurs. Après deux ans de prison, il recouvra la liberté, et sa santé déjà affaiblie ne lui laissa plus qu'une existence douloureuse. Il refusa divers emplois que le gouvernement lui offrait : la place de directeur du collège royal de St.-George fut la seule qu'il accepta. Ce fut pour cette école qu'il composa ses *Principes mathématiques*, ouvrage dans lequel il développa une nouvelle méthode qu'il avait eue nécessaire d'introduire dans l'enseignement, et qui forma bientôt des élèves distingués. Son ouvrage fut imprimé à Lisbonne en 1782. Un de ses amis, professeur au collège de St.-George, l'a traduit en français, et il a été imprimé à Bordeaux en 1811. Un de ses élèves en a rendu le compte suivant dans le *Moniteur* du 8 août de la même année : « Cet ouvrage, » profond et basé sur un plan uni- » forme, se distingue par une grande » concision, par la vigueur des dé- » monstrations, et par beaucoup d'o- » riginalité. A l'aide de sa méthode, » l'auteur est parvenu à renfermer, » dans un volume de trois cents pages, » ce qu'il y a d'essentiel dans les ma- » thématiques, à partir de la notion » du point jusques au problème des » isopérimètres, c'est-à-dire, les vé- » rités qui comprennent le système » de foyers et de points centraux, » d'où l'on peut déduire toutes les con- » naissances mathématiques. » Une mort prématurée enleva da Cunha aux sciences et à sa patrie, le 31 décembre 1787. Il a laissé en manuscrit différents opuscules mathématiques que ses amis se proposent de publier. Ils conservent aussi un petit recueil de

poésies qu'ils lui ont dérobé, et où brille un heureux mélange de sentiment et de philosophie. Da Cunha s'était essayé à traduire quelques ouvrages étrangers, entre autres la tragédie de *Mahomet* de Voltaire, qui fut jouée en Portugal avec un grand succès.

V—VE.

CUNI (Jean), né à Nanci le 17 juillet 1561, fut élève de Chaligny, l'un des plus habiles fondeurs de son temps. Livré comme son maître à la fonte de l'artillerie, il s'est également distingué dans cette partie de l'art. Quelques églises de Nanci sont ornées de lutrins fondus par cet artiste, mais les canons qu'il a faits pour les places de Metz, de Nanci, de Marsal, et de quelques autres villes frontières de la Lorraine, sont les plus beaux monuments de son art; les artistes n'en font pas moins de cas que les officiers d'artillerie. Cuni mourut à Nanci, sa patrie, dans un âge très-avancé. Il eut un fils qui fut comme lui un très-habile fondeur.

A—s.

CUNIBERT, roi lombard, fils de Pertharite, fut associé au trône par son père en 677, et lui succéda dix ans plus tard. Il eut à réprimer vers l'an 690 la rébellion d'Alachis, duc de Trente et de Brescia, que lui-même avait auparavant réconcilié avec son père. Alachis s'étant emparé de Pavie et du palais des rois, Cunibert fut réduit à s'enfuir dans une forteresse près du lac de Como, où il se fortifia; mais bientôt après il fut rappelé par ceux mêmes qui avaient conjuré contre lui, et qui étaient déjà las de la tyrannie d'Alachis. Il rentra dans Pavie lorsque son rival était à la chasse. Tous deux rassemblèrent leurs partisans, et s'étant rencontrés à Coronara, près de Como, Alachis fut défait et tué après un combat acharné. Cunibert, qui mérita l'affection de ses peuples, et que

obtint celle du clergé par de nombreuses fondations d'églises et de couvents, mourut en l'an 700, laissant un fils en bas-âge, nommé *Lieutbert*, qui régna après lui. S. S—1.

CUNIBERT (S.), nommé aussi *Hunnebert* ou *Chunnebert*, naquit d'une famille illustre, dans le royaume d'Austrasie, vers la fin du règne de Childébert II. Il était diacre de l'église de Trèves, lorsque Dagobert monta sur le trône. Il fut sacré évêque de Cologne, vers l'an 625. Deux ans après, il assista au concile national de Reims, où se réunirent les prélats des quatorze provinces ecclésiastiques de la monarchie française. Lorsque S. Arnoul, évêque de Metz, abandonna la cour pour se retirer dans la solitude, la prudence et les talents de Cunibert le firent placer à la tête du conseil. Il gouverna les affaires du royaume avec Pépin, maire du palais. Ces deux saints personnages firent partout fleurir la justice et la piété. Dagobert fut heureux tant qu'il suivit les conseils de Cunibert. Ce prince ayant placé son fils Sigebert, âgé de trois ans, sur le trône d'Austrasie (655), lui donna pour ministre Cunibert et le duc Adalgise, tandis que Pépin conservait l'administration générale du royaume. Après la mort de Dagobert (658), Pépin revint en Austrasie, partagea avec Cunibert les soins du gouvernement, et mourut l'an 640. Son fils, Grimoald, qui lui succéda, ne crut pouvoir se maintenir, sans l'amitié de Cunibert, dans la mairie du palais et la régence du royaume. Sigebert mourut l'an 654, et fut mis au nombre des saints. Cunibert s'était retiré dans son évêché de Trèves, lorsqu'il fut appelé pour gouverner l'état sous Childéric frère de Clotaire II. Cunibert mourut le 12 novembre 664, dans la 40<sup>e</sup>. année de son épiscopat.

Sa fête est marquée au 12 novembre, dans le martyrologe romain. Sa *Vie* écrite par un auteur anonyme, a été publiée par Surius. V—VE.

CUNILIATI (FULGENCE), théologien italien, originaire de Lyon, né à Venise en 1685, reçut au baptême le nom de *Giovanni Benedetto*. Après de brillantes études, il quitta le monde en 1700, et prit, avec le nom de *Fulgenzio*, l'habit des dominicains dans le couvent de St.-Martin de Conégliano. Il y devint successivement professeur de philosophie et de théologie, et dès 1710, il parut mériter les premiers emplois de son ordre. Il occupa près de quatorze ans les chaires des églises les plus connues du nord de l'Italie. Son éloquence tenait plus de la douceur que de l'énergie. Il tendait moins à effrayer qu'à attendrir. En mai 1737, le P. Fulgence devint, malgré lui, vicaire-général de son ordre. Il fut particulièrement lié avec le célèbre Apôtre Zéno, qui l'avoua pour ami, pour confesseur, et souvent pour conseil dans les ouvrages de différents genres qu'il nous a laissés. Ce poète, pour répondre aux objections des critiques, disait simplement : « Ainsi » l'a décidé le P. Fulgence. » Ce religieux, aussi humble que savant, mourut le 9 octobre 1759, avec une grande réputation de piété. Nous avons de ce théologien : I. *Méditations sur les Evangiles*, 4 vol. in-12, 1735 ; II. *Méditations sur les prérogatives de Marie*, 1754 ; III. *Vies des saints d'après les écrivains contemporains, ou les historiens les moins crédules*, 6 vol., Venise, 1758 ; IV. *Vie de Ste. Catherine de Ricci*, Venise, 1747 ; V. plusieurs traités de dévotions, parmi lesquels on cite avec éloge *Il catechista in pulpito*, in-4<sup>o</sup>, dont la 2<sup>e</sup>. édition fut imprimée à Venise en 1761 : ouvrage excellent, et



consulté par tous les catéchistes italiens.

P—D.

CUNINGHAM (EDMOND-FRANÇOIS), peintre, né en Écosse vers 1742, était fils d'un frère du duc de Cuningham. Son père, colonel dans les troupes écossaises, fut obligé de quitter sa patrie, parce qu'il s'était déclaré en faveur du prétendant : il se retira en Italie, où il fit élever son fils sous le nom de *Kelso*, ou *Kal-so*, qui était le nom de la ville où le jeune Edmond était né. Quand l'infant Don Philippe vint s'établir à Parme, le colonel Cuningham se rendit dans cette ville avec son fils, que les Italiens appelaient *Calsa*, et qui montrait déjà beaucoup de goût et de dispositions pour la peinture. Admis aux leçons de l'académie que le nouveau souverain venait de fonder, il se forma sur les grands ouvrages du Corrège et du Parmesan, vint à Rome en 1757, étudier la manière du Battoni et de Mengs, dont il trouva les ouvrages au-dessous de l'idée qu'il s'en était faite d'après leur grande réputation. Les ouvrages de Solimène et de Corrado lui plurent davantage ; il en fit à Naples une étude particulière, travailla sous Francesillo, et revint en Lombardie ; mais le regret d'avoir parcouru l'Italie sans voir les chefs-d'œuvre de l'école de Venise, et le besoin plus impérieux encore de changer de place, le conduisirent dans cette ville. M. Dutillot, favori de l'infant Don Philippe, rappela Calsa à Parme, où les bienfaits du duc ne purent le retenir que pendant quelques années. Il se rendit en 1764, en Angleterre. Les ouvrages qu'il fit à Londres furent fort recherchés ; il gagna beaucoup d'argent ; mais toujours entraîné par le penchant irrésistible qui l'appelait aux lieux où il n'était pas, il quitta l'An-

gleterre au moment où son talent commençait à s'y montrer dans tout son éclat. Il se trouva en France à l'époque où le roi de Danemark voyageait en Flandre : il peignit, de grandeur naturelle, avec tant de ressemblance et de promptitude, le portrait de ce prince, que la foule des courtisans qui accompagnaient le monarque danois voulut se faire peindre par lui. Une fortune considérable, dont Calsa se trouva maître peu de temps après, par la mort de son père, vint encore fortifier en lui le goût de la dissipation ; mais des revers de fortune causés par le nouveau genre de vie qu'il adopta, et par les folles entreprises auxquelles il se livra, l'obligèrent, en 1777, à revenir en France chercher un asyle contre les poursuites de ses créanciers. Cet homme, qui avait entrepris de faire rebâtir à neuf tout un quartier de la ville de Londres, se vit contraint d'aller cacher dans une terre étrangère la honte de sa conduite ; mais un nouvel héritage lui donna les moyens de retourner à Londres. Il n'y resta pas longtemps ; pour éviter une seconde fois de tomber entre les mains des nouveaux créanciers que son inconduite ne tarda pas à lui faire, il partit pour la Russie avec la duchesse de Kingston. Unis par les mêmes goûts, encore plus que par les mêmes sentiments, ces deux personnages confondirent dans une même alliance le délire de leurs prodigalités avec la bizarrerie de leur caractère. La duchesse présentait partout Calsa comme un gentilhomme et comme son compagnon de voyage. Il est probable que ce fut alors qu'il reprit le nom de *Cuningham* ; mais son amour pour les arts ne tarda pas à faire taire en lui toute autre passion ; il quitta la duchesse de Kingston pour s'asso-

cier à Pétersbourg avec Bromston , premier peintre de Catherine II. La mort de Bromston mit fin à cette association ; mais Cuningham en forma une nouvelle avec Trombara , premier architecte de la cour. Sa prodigalité ne pouvant alors s'accommoder des lenteurs qu'éprouvait le paiement de ses ouvrages, il alla chercher ailleurs des moyens de fortune plus prompts, et revint à Berlin. Le docteur Baylies , qui l'avait connu à Londres, lui fit naître l'idée d'établir un commerce de gravures. Le duc Frédéric de Brunschwic , admirateur des ouvrages de Cuningham , lui procura les moyens de voir de près le grand Frédéric, sans que ce prince s'en aperçût, et d'étudier les mouvements et le jeu de cette physionomie toujours en action. Le duc d'York , évêque d'Osnabruck , se trouvait à cette époque à Postdam , pour assister aux revues ; Cuningham conçut l'idée de représenter , dans un même tableau, le roi, le prince de Prusse , le duc d'York et tous les généraux qui se trouvaient auprès de Frédéric. Ce tableau, d'une très grande composition, remporta le premier prix à l'académie de peinture , et fut gravé par Cléments, graveur danois très habile, que le peintre fit venir à ses frais à Berlin. Cuningham présenta en 1781, à l'académie de peinture, un autre tableau auquel fut également adjugé le premier prix. Cet artiste, après avoir long-temps trouvé dans son pinceau une source abondante de richesses , fut obligé de quitter Berlin , pour éviter l'indigence qui allait devenir la suite de ses profusions. Il revint à Londres, où de nouveaux travaux lui ouvrirent de nouvelles ressources , mais où de nouvelles extravagances comblèrent enfin la mesure de son inconduite. Il mourut dans

un état voisin de la mendicité, en 1795. Ses ouvrages sont en grand nombre ; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'aucun de ses tableaux ne porte l'empreinte de la négligence ; tous sont terminés avec un soin dont les personnes qui ne connaissent que l'histoire de la vie de Cuningham ne pouvaient le croire susceptible.

A—s.

CUNITZ ( MARIE ), femme savante, célèbre par ses connaissances dans l'astronomie, naquit à Schweidnitz en Silésie, au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle. Elle avait appris dans sa jeunesse les langues anciennes et modernes, l'histoire, la médecine et les mathématiques. Ses études étant achevées, elle se livra entièrement à l'astronomie et à l'astrologie. Vers l'an 1630, elle épousa un M. de Lewen, gentilhomme silésien, qui lui avait donné des leçons de mathématiques et d'astronomie. Pour faire ses calculs, elle s'était servi, ainsi que son mari, des tables danoises de Longomontanus ; mais ils s'aperçurent bientôt qu'elles ne répondaient point aux observations qu'ils faisaient eux-mêmes. Les tables rudolphines de Képler étaient plus exactes ; mais l'usage en était difficile, à cause du fréquent emploi des logarithmes, qu'il fallait souvent corriger. Ils résolurent donc d'abandonner entièrement les tables danoises et de chercher le moyen de rendre celles de Képler plus commodes dans la pratique. Ils avaient commencé cette grande entreprise, lorsque la guerre de trente ans les força de quitter Schweidnitz, pour se réfugier en Pologne. Ils furent reçus avec bonté dans un couvent de femmes, où M<sup>lle</sup>. Cunitz (qu'on a continué à appeler ainsi après son mariage) composa ses tables astronomiques, qui parurent en 1650,

in-fol. à OEls. en Silésie, et en 1651, à Francfort, sous le nom d'*Urania propitia*, avec une introduction en latin et en allemand, et une dédicace à l'empereur Ferdinand III. Lewen, qui avait fait la préface, assure que l'ouvrage est en entier de sa femme, et qu'il n'a fait que le revoir et y faire quelques corrections; M<sup>lle</sup>. Cunitz cite dans l'ouvrage quelques observations faites par son mari, et promet d'en publier d'autres. Elle critique souvent les tables de Lansberg, à qui elle reproche de s'être vanté, contre la vérité, qu'elles étaient conformes aux observations de tous les temps. Wolf, dans ses *Éléments de Mathématiques*, parle avec éloge des tables de M<sup>lle</sup>. Cunitz. D'après un passage de la *Politique ecclésiastique* de Gisb. Voët, on voit que Marie Cunitz vivait encore en 1669. Lalande dit cependant qu'elle mourut à Pitscher, le 22 août 1664. Desvignolles a donné avec assez d'étendue la vie de cette femme savante dans le 3<sup>e</sup>. tome de la *Bibliothèque germanique*. (Voyez aussi Scheibel, *Bibliothèque astronomique*, p. 571 - 578.) G.—Y.

CUNNINGHAM (ALEXANDRE), historien écossais, né en 1654, à Ettrick, dans le comté de Selkirk, où son père était recteur, reçut la principale partie de son éducation en Hollande, suivant l'usage où étaient alors les presbytériens. Il fut pendant plusieurs années gouverneur ou compagnon de voyage de quelques jeunes seigneurs, particulièrement du lord Lorne, depuis fameux sous le nom de *duc d'Argyle*, qui, n'ayant alors que dix-sept ans, était colonel d'un régiment levé par le comte d'Argyle, son père, pour le service du roi. Cunningham, pendant ses voyages, fut souvent chargé par le ministère

anglais de commissions importantes auprès des généraux des armées confédérées, et il paraît qu'il fut même quelquefois employé comme espion. A l'avènement de George I<sup>er</sup>. au trône d'Angleterre, il fut nommé ministre près de la république de Venise, où il résida depuis l'année 1715 jusqu'en 1720. De retour à Londres, il consacra le reste de sa vie à la solitude et aux lettres. On présume qu'il mourut en 1737, âgé de quatre-vingt-trois ans. Son *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'avènement de George I<sup>er</sup>.*, écrite par lui en latin, a été assez fidèlement traduite en anglais par le docteur W. Thomson, et publiée en 1787, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Elle est très estimée et regardée comme l'ouvrage d'un observateur judicieux, qui avait vu par lui-même une grande partie des choses qu'il rapporte. Le style en est toujours clair et quelquefois éloquent; l'auteur y a joint à l'histoire politique, quelques vues sur l'histoire littéraire; mais les détails des opérations militaires sont, en général, la partie brillante de l'ouvrage. Cunningham avait pu s'instruire sur l'art de la guerre à l'école même de son élève, le duc d'Argyle. On est incertain si Alexandre Cunningham, dont il est ici question, est le même qui a publié une édition très estimée d'Horace, la Haye 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 1721 (1), ainsi qu'une édition de Virgile, imprimée à Édimbourg en 1742. Le docteur Thomson est entré sur cet objet dans des recherches qui n'ont abouti

(1) Le premier volume contient le texte d'Horace, tel que l'éditeur a cru devoir le rétablir; les variantes sont au bas des pages; le second volume renferme les observations critiques sur l'Horace de Bentley, à qui le volume est dédié, et Cunningham prenant le ton arrogant de Bentley, lui dit qu'il doit être bien obligé des leçons qu'on lui fait. L'éditeur d'Horace prend, en latin, le nom de *Cuningamius*. L.

qu'à donner un peu plus de célébrité au nom de Cunningham. Il paraît néanmoins que l'éditeur d'Horace mourut en Hollande, où il avait professé le droit civil et canonique ; mais sice sont deux personnages différents, il est assez singulier que tous deux aient porté exactement le même nom ; qu'ils soient nés tous deux en Ecosse au temps de Cromwell ; qu'ils aient été élevés en Hollande ; intimement liés tous deux avec un grand nombre de réfugiés anglais et écossais à la Haye, particulièrement avec les comtes d'Argyle et de Sunderland ; qu'ils aient été tous deux de zélés whigs et d'habiles joueurs d'échecs ; qu'enfin ils aient l'un et l'autre atteint un âge très avancé. Ce concours de circonstances semble autoriser l'opinion qu'on doit au même écrivain et l'histoire d'Angleterre, et les éditions d'Horace et de Virgile ; mais c'est ce dont la postérité se mettra peu en peine.

S—D.

CUNNINGHAM (JEAN), né en 1729, à Dublin, publia avant d'avoir atteint sa 12<sup>e</sup>. année, sous le voile de l'anonyme, dans les journaux de Dublin, quelques pièces fugitives qui sont encore estimées. Il composa à dix-sept ans la seule pièce de théâtre qu'on ait de lui, *l'Amour dans un brouillard*, 1747, in-12, où Garrick a pris, sans en faire aucune mention, le sujet de sa petite comédie du *Valet menteur*. Cunningham joignait à son talent poétique, un goût malheureux pour la profession de comédien, pour laquelle il n'avait aucun talent. Après avoir passé un grand nombre d'années à jouer la comédie, dans des troupes ambulantes, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, il mourut à Newcastle, en 1773, âgé de quarante-deux ans. S—D.

CUNNINGHAM (JACQUES), chi-

rurgien anglais qui avait des connaissances fort étendues sur la physique, la botanique, et sur diverses parties de l'histoire naturelle. Il partit en 1698, comme chirurgien de la factorerie que la compagnie des Indes établit à E mouï, sur la côte de la Chine ; il fit ensuite un autre voyage à l'établissement que l'on venait de faire à l'île de Cheusan, où il résida quelque temps. Il paraît qu'il alla ensuite se fixer à Pulo-Condor, et que c'est à lui que l'on doit la relation du massacre des Anglais à cette factorerie, en 1705, telle qu'elle est rapportée dans *l'Histoire universelle*, vol. X, p. 154, édition anglaise de 1759, in-8<sup>o</sup>. Pendant son séjour à Cheusan, Cunningham recueillit un grand nombre de plantes nouvelles qu'il envoya à Plukenet, à Rai et à Petiver, qui en donnèrent la description dans leurs ouvrages. Son nom se trouve cité presque à chaque page dans *l'Amaltheum* de Plukenet. On a de lui plusieurs mémoires à la société royale de Londres, qui sont insérés dans les *Transactions philosophiques*. Le plus curieux est dans le volume XXIII ; il est intitulé : *Registre météorologique du temps, durant un voyage en Chine, en 1700, et à l'île de Cheusan*. C'est le journal de son voyage et de ses observations ; il contient beaucoup de particularités relatives aux habitants de ces contrées, ainsi qu'à leurs pêcheries, leur agriculture et leurs arts ; l'auteur relève plusieurs erreurs des pères Martini et Lecomte ; il y donne une courte description de l'arbre à thé. M. Pultney, membre de la société royale, dans ses *Esquisses historiques sur les progrès de la botanique en Angleterre*, a publié les recherches biographiques qu'il a faites sur les botanistes de sa nation ; mais il n'a pu donner de détails sur Jacques Cun-

ningham. Dans ces derniers temps, M. Rob. Brown a rendu hommage à sa mémoire, en nommant *Cuninghamia* un nouveau genre de plantes.

D—P—s.

CUNO (Jean), ministre protestant, né en 1550 à Mühlhausen, en Saxe, fut professeur de langue hébraïque à Eisleben, où il a publié : *Grammatica hebraïca in usum scholarum inclyti comitatus Mansfeld*, 1590. — CUNO (Sigismond-André), recteur des écoles à Schöningen, est mort en 1745. On a de lui plusieurs discours en latin sur la réformation de Luther, sur l'art typographique, sur les écoles, sur l'invention des lettres, de la plume, du papier et de l'encre. Son ouvrage principal est : *Memorabilia Schoeningensia, historię Brunovicensi passim inservientia, cum documentis et manuscriptis*, Brunswick, 1728, in-4°. — CUNO (Adam-Christophe-Charles), recteur des écoles de Grimma; né en 1725, à Laubingen, en Thuringe, et mort le 19 avril 1799, a publié plusieurs ouvrages en allemand, dont les principaux sont : I. *Marques d'applaudissements que les chrétiens, dans la primitive église, donnaient aux orateurs sacrés*, Leipzig, 1761, in-4°. ; II. *Notices biographiques et bibliographiques sur les théologiens protestants, et autres personnes illustres de l'état ecclésiastique, qui sont morts dans le 18<sup>e</sup>. siècle (un Decennium)*, Leipzig, 1769, in-4°. ; III. *Mémoire honorable de quelques personnes des deux sexes, qui se sont distinguées par leurs vertus, écrit périodique, dont le profit est destiné à l'entretien des pauvres qui fréquentent l'école de Grimma*, Leipzig, 1763, in-8°. G—Y.

CUNO (JEAN CHRÉTIEN), riche négociant d'Amsterdam, botaniste et

poète allemand, né à Berlin en 1708, servit pendant quelques années dans l'armée prussienne. En 1740, il vint à Amsterdam, et fut pendant plusieurs années dans les Indes occidentales, au service de la compagnie hollandaise. Étant revenu dans sa patrie, il alla se fixer à Weingarten, près de Durlach, où il est mort vers le milieu du 18<sup>e</sup>. siècle. Ses ouvrages, en vers allemands, sont : I. *Lettres sur différents objets de morale*, Hambourg, 1766, in-8°. , 3<sup>e</sup>. édition ; II. *Triomphe de la croix*, traduit du hollandais, Amsterdam, 1748, in-8°. ; III. *la Messiede*, en douze chants, Amsterdam, 1762, in-8°. ; V. *Ode sur son jardin*, Hambourg, 1750, in-8°. , 5<sup>e</sup>. édition. On y trouve réuni le poëme de J. Daniel Denso, intitulé : *Beweis der Gottheit aus dem Grase*, ou *Preuves de la Divinité*, tirée des plantes. Cette ode fut réimprimée avec l'énumération méthodique de toutes les plantes du jardin de Cuno, par Buttner, sous ce titre : *Enumeratio methodica plantarum, carmine clarissimi J. Christiani Cuno recensitarum*, Amsterdam, 1751, in-8°. (V. D. S. A. BUTTNER). Dans l'énumération des végétaux du jardin de Cuno, l'éditeur reforme le caractère de plusieurs genres, et il lui en dédia un sous le nom de *Cunonia* ; mais Linné l'ayant réuni à celui qu'il nommait *Antholyza*, parce qu'il le trouvait semblable, et, voulant conserver dans la nomenclature des végétaux le nom du botaniste poète, le transporta sur un genre d'arbre du cap de Bonne-Espérance, qui fait partie de la famille des saxifragées. — CUNO (Cosme-Conrad) a poussé très loin l'art de fabriquer les microscopes, et a publié un très bon ouvrage en allemand, sur ce sujet, intitulé : *Observationes durch dessen gefertigte microscopia*, etc.,

Augsbourg, 1754, grand in-4°, avec seize planches. G—Y et D—P—s.

CUNYNGHAM (GUILLAUME), médecin, auteur et graveur, naquit à Norwich, vers 1520, vint étudier la médecine et les principes de la gravure à Londres, et, malgré le peu de rapport qu'il y a entre ces deux arts, il sut les concilier et les pratiquer simultanément : Norwich fut le théâtre de son double talent. L'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Table cosmographique (a Cosmographical glass)*, est enrichi de beaucoup de planches de sa composition ; on y remarque surtout une grande carte géographique de Norwich, gravée de sa main, avec beaucoup de talent. Cet ouvrage fut imprimé in-fol., en 1559, et dédié à lord Dudley, qui fut ensuite comte de Leicester. William Cunyngham mourut à Londres en 1577. Il était aussi astronome. A—s.

CUP (GUILLAUME), né à Bommel, dans la Gueldre, le 6 juillet 1604, mort le 16 janvier 1667, fut pendant vingt ans professeur de droit dans l'université de Franeker. On a de lui : I. *Disputationes ad instituta imperialia*, Harderwik, 1654, in-12 ; Franeker, 1650, in-8°. ; II. *De successionibus disputationes XXXI*, Franeker, 1651, in-4°. : la 12°. , qui traite de la loi *Falcidia*, a été imprimée à part, ibid., 1649, in-4°. ; III. *De obligationibus disputationes XXXVIII*, ibid., 1654, in-4°. ; IV. *Notæ ad institutiones juris*, ibid., in-4°. ; V. *Fasciculus dissertationum juridicarum*, ib., 1664, in-8°. B—ss.

CUPA, comte de Zegrad, palatin de Hongrie, rechercha en mariage la veuve de Geysa, prédécesseur du roi S. Étienne, dans l'espoir de renverser ce prince, pour monter lui-même sur le trône, et se mettant à la tête des révoltés idolâtres, qui voulaient

s'opposer à l'introduction du christianisme en Hongrie, ravagea les possessions de ceux qui avaient embrassé la nouvelle religion, et assiégea ensuite la ville de Vespriin. L'armée royale ayant marché aussitôt pour le combattre, Cupa fut défait et tué sur le champ de bataille en 999. Son corps écartelé fut exposé dans les quatre principales villes de la Hongrie.

B—P.

CUPANI (FRANÇOIS), botaniste, né en Sicile en 1657, mort à Palerme en 1711, étudiait la médecine, lorsqu'il prit du goût pour la théologie : il s'y appliqua pendant quelques années, et entra dans l'ordre des minimes en 1681. En quittant le monde, il porta dans le cloître l'inclination qu'il avait toujours eue pour l'histoire naturelle, et la botanique fut ce qui l'occupa davantage. Il se livra à l'étude des plantes rares de la Sicile, et il fut dirigé dans cette étude par Boccone, qui, par cette raison, le nommait son neveu. Cupani a publié plusieurs ouvrages sur les plantes de la Sicile ; mais ce ne sont, à proprement parler, que des catalogues détaillés, dans lesquels on trouve plusieurs espèces nouvelles, et d'autres qui étaient peu connues, avec quelques observations relatives à chacune de ces diverses espèces et à leurs variétés les plus remarquables. Il a fait connaître les nombreuses variétés que présentent plusieurs arbres fruitiers, notamment l'amandier en Sicile, où on le cultive en grand et comme objet de récolte pour son fruit. Le premier ouvrage de Cupani est intitulé : *Catalogus plantarum Sicularum noviter inventarum*, Palerme, 1692, in-fol. Deux ans après, il en parut une seconde édition, sous ce titre : *Syllabus plantarum Siciliae nuper detectarum*, ibid., 1694,

in-16. Le prince della Catolica ayant rassemblé dans ses jardins, avec beaucoup de magnificence, un grand nombre de plantes, tant indigènes qu'étrangères, il en donna la direction au P. Cupani. Ce botaniste se montra digne de la fonction qui lui avait été confiée; il enrichit en très peu de temps ce jardin d'un grand nombre de plantes qu'il y déposait successivement, au retour des courses qu'il entreprenait avec zèle, et il en fit connaître les richesses par un catalogue, sous le titre de *Hortus Catholicus, sive illustriss. principis Catholicae hortus*, Naples, 1695, in-4°, avec un supplément. L'année suivante, il en ajouta un second. Ces différents ouvrages n'étaient que le prélude d'un autre beaucoup plus considérable qu'il méditait, et dans lequel, sous le titre de *Panphytum Siculum*, il voulait donner la description et la figure de toutes les plantes indigènes et exotiques de la Sicile; mais Antoine Bonani, qui avait été son élève, poussa l'ingratitude jusqu'à vouloir s'approprier cet ouvrage (Voyez BONANI). Dans ce but, il supprima les épreuves des figures et l'édition du texte qui avait été commencée, et, en 1715, il le fit paraître sous ce titre: *Panphytum Siculum, sive historia naturalis plantarum Siciliae, continens plantas omnes in Sicilia sponte nascentes et exoticas eandem incolentes. Opus inchoatum à R. P. Francisco Cupano, et in lucem editum studio et labore Antonii Bonmani et Gervasii Panormitani*, Palerme, 1715, in-fol. Bonani annonça que l'édition complète serait de 16 volumes; mais il ne l'a pas continuée. Ségnier et Haller ont douté qu'elle existât; cependant, elle était citée par Mongitore, dans sa *Bibliotheca Sicula*. Plusieurs écri-

vains ont été dupes de la fraude de Bonani, et l'ont cru l'auteur de cet ouvrage, entre autres, Caiarelli, dans son *Introduction à l'Histoire de Sicile*. Les sept cents planches sont dans le cabinet du prince della Catolica, et il y a dans la superbe bibliothèque de M. Banks, président de la société royale de Londres, des épreuves de cent soixante-huit planches de la première édition, commencée par Cupani lui-même, et interrompue par sa mort. Ces planches manquent de détails sur les parties de la fructification, dont la science ne peut se passer maintenant. Il y a une trentaine de plantes qui n'avaient pas été connues précédemment. Le P. Plumier, qui était doublement le confrère de Cupani, comme botaniste et comme religieux minime, récompensa son zèle pour la botanique, en nommant *Cupania* un nouveau genre qu'il avait observé en Amérique, et qui se rapporte à la famille des savonnières (Voyez G. COMMELIN).

D—P—s.

CUPER (GISEBERT), né le 14 septembre 1644 à Hemmendem, dans le duché de Gueldre, fit ses études à Nîmègue, puis à Leyde sous Gronovius. Doué des plus heureuses dispositions et d'un goût vif pour l'étude, il vint à Paris, et visita les principaux savants de cette ville. Il fut ensuite appelé à Deventer pour y professer l'histoire, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 22 novembre 1716. L'académie des inscriptions et belles-lettres l'avait admis au nombre de ses correspondants. Les ouvrages de Cuper se distinguent par une érudition solide, par des rapprochements ingénieux, par une lucidité qui leur est particulière. Ce sont: I. *Observationum libri tres, in quibus multi auctorum loci ex-*

*placantur et emendantur, varii ritus eruuntur et nummi elegantissimi illustrantur*, Utrecht, Elzévir, 1670, in-8°. Cuper en publiâ dans la suite un 4<sup>e</sup>. livre à Deventer, 1678, in-8°. Ce volume est plus rare, mais moins bien imprimé que le premier. II. *Harpocrates, sive explicatio imagunculæ quæ in figuram Harpocratis formata representat solem; ejusdem monumenta antiqua*, Utrecht, 1676, 1687, in-4°. La seconde édition est préférée à la première. On trouve à la suite de cet ouvrage une lettre d'Étienne Le moine sur les mélanophores. L'*Harpocrates* est réimprimé dans le 1<sup>er</sup>. volume des suppléments de Po'eni aux *Antiquités romaines*. III. *Apotheosis seu consecratio Homeri, cum explicatione gemmæ Augustæ*, etc., Amsterdam, 1683, in-4°, et au tome II de Po'eni: Schott a depuis traité le même sujet; IV. *Notæ in Lactantii tractatu de mortibus persecutorum*, Abo, 1684; Utrecht, 1695, in-8°.; V. *Historia trium Gordianorum*, Deventer, 1697, in-8°.; VI. *De elephantis in nummis obviis*, la Haye, 1719, in-fol., et au tom. III du *Nov. Th. antiquit. rom.* de Sallengre; VII. un grand nombre de lettres éparses dans les *Aménités littéraires* de Schelhorn, dans le *Sylloge epist.* de Burmann, dans le *Thesaurus Lacrozianus*, dans les *Nouveaux Mélanges* de Leipzig, dans le *Recueil de littérature* de Jordan, etc. Beyer, gendre de Cuper, a traduit en français les plus importantes de ces lettres, et les a publiées sous le titre de *Lettres de critique, de littérature, d'histoire*, etc., Amsterdam, 1743, in-4°. fig. On en réimprima depuis le frontispice sous la date de 1755. On peut consulter sur Cuper le tome III de l'académie

des inscriptions et les Mémoires de Nicéron. — CUPER (François), d'Amsterdam, a publié contre Spinoza *Arcana atheismi revelata philosophicè et paradoxè refutata, examine tractatus theologico-politici*, Rotterdam, 1676, in-4°. (Voy. BREDBENBOURG). — CUPER (Guillaume), jésuite d'Anvers, né en 1686, mort le 2 février 1741, a travaillé aux mois de juillet et d'août des *Acta sanctorum* des Bollandistes, et l'on trouve son éloge dans le tome VI du mois d'août. On lui doit encore *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Constantinopolitanis*, Anvers, 1735, in-fol. Son nom flamand était *Cuypers*. D. L.

CURADI (DOMINIQUE), dit *Ghirlandajo*, parce qu'il surpassait tous les autres orfèvres à faire des guirlandes, naquit à Florence en 1449. Il quitta l'orfèvrerie pour apprendre la peinture d'Alexis Balduinetti, et il acquit dans cet art une grande réputation. Sixte IV l'appela à Rome pour lui confier les peintures de la chapelle pontificale. Il copiait et peignait parfaitement l'architecture sans équerre et sans compas. Il inventa une nouvelle mosaïque, et eut la gloire de diriger dans la carrière des arts l'immortel Michel-Ange. Curadi mourut en 1493. Il eut deux frères et un fils qui cultivèrent aussi la peinture, mais avec moins d'éclat. — Florence compte encore parmi ses artistes célèbres, cinq autres Curadi. Le premier, qui s'appelait RAPHAEL, fut sculpteur et élève de François Ferrucci, de qui il apprit le secret de travailler le porphyre; THADÉE, le second, s'appelait aussi *il Battirolo*; il fut grand mathématicien et habile sculpteur. Il fut élève de Baptiste Naldini, avec les préceptes duquel il fit de si beaux crucifix, que Jean de Bologne disait qu'ils



n'avaient point d'égaux. Il eut trois fils peintres : François, Pierre et Côme. Le premier, qui fut décoré de l'ordre du Christ, fut aussi élève de Baptiste Naldini, et fit beaucoup de tableaux de dévotion qu'on voit dans les églises de sa patrie. Il mourut à Florence en 1661, âgé de quatre-vingt-onze ans, et travailla jusqu'à son extrême vieillesse. A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il fit son portrait qu'on voit encore à la galerie de Florence. A—s.

CURAUDAU (FRANÇOIS-RENÉ), chimiste et pharmacien, naquit à Séez, en 1765. A vingt-deux ans, il se fit recevoir membre du collège de pharmacie de Paris, et alla s'établir à Vendôme; mais la nature lui avait donné une imagination si vive, un goût si décidé pour les arts, un désir si constant de faire des découvertes, qu'il se défit bientôt de son magasin pour se livrer tout entier dans son laboratoire à ses recherches favorites. Il perfectionna d'abord les procédés du tannage des cuirs, et il établit à Paris une des plus belles tanneries de cette ville. Il éleva ensuite une manufacture d'alun artificiel qui rivalisa l'alun de Rome, et parut même préférable pour les teintures. Ces travaux le conduisirent à s'occuper de l'art du savonnier, pour lequel il imagina quelques procédés plus réguliers et plus économiques que ceux qu'on suivait jusqu'alors, et il inventa des appareils ingénieux et simples pour blanchir le linge à la vapeur. Le blanchissage étant une opération domestique, il publia en 1806 une instruction intitulée : *Traité sur le blanchissage à la vapeur*. Il donna même à Paris des leçons publiques de cet art. En 1807, il présenta au ministre de la marine un moyen d'augmenter la durée des toiles à voiles et des filets pour la pêche, en les soumettant à l'opéra-

tion du tanage modifié. Peu de temps après, il publia un nouveau procédé pour épurer les huiles à brûler, et une méthode propre à faciliter l'évaporation des liquides, et notamment du suc de raisin, au moyen de toiles plongées dans le liquide, puis exposées aux contacts multipliés de l'air. Cette méthode était surtout applicable à la fabrication du sucre de betterave dont Curaudau s'occupa avec succès. Le désir de diminuer en France la consommation des combustibles lui fit imaginer plusieurs appareils qui ont rendu de grands services. Ce sont des fourneaux économiques, des cheminées d'une nouvelle construction, des poêles où la fumée long-temps retenue donne une chaleur considérable; ce sont des fourneaux propres à chauffer un grand établissement, une vaste maison, en n'employant qu'un seul foyer et peu de combustible; des ventilateurs destinés à rafraîchir pendant l'été les habitations au moyen du feu; des fours ambulants utiles aux armées, des cylindres pour chauffer les bains sans exposer les baigneurs à la vapeur du charbon, etc. La nécessité de démontrer les avantages de ces appareils et d'y appliquer la théorie du calorique, l'engagea à en faire des démonstrations publiques. Plusieurs sociétés savantes ouvrirent leurs portes à Curaudau. Celles qu'il fréquentait le plus étaient la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, l'Athénée des arts, et la Société libre des pharmaciens de Paris. C'est à cette dernière qu'il communiqua ses recherches chimiques les plus importantes; il y lut plusieurs *Mémoires sur les parties constituantes de la potasse et de la soude; sur la nature du gaz muriatique oxigéné; sur les propriétés du radical prussique; sur l'acide bor-*

cique ; sur la décomposition du muriate de soude. Tels ont été les principaux travaux de Curaudan. Ils sont consignés dans les *Annales de chimie*, dans le *Journal de physique*, dans le *Bulletin de pharmacie*, dans la *Bibliothèque des propriétaires ruraux* ou *Journal d'économie rurale*. Il a fourni plusieurs articles d'économie à la dernière édition du *Cours d'agriculture* de Rozier. Ce chimiste laborieux n'eut jamais d'autre ambition que celle d'être utile à son pays. Il est mort le 25 janvier 1815, sans fortune, après quelques jours d'une angine inflammatoire produite par un travail forcé. C. G.

CUREAU. Voy. SPAMBRE (de la).

CUREUS (JOACHIM), médecin allemand, né en 1552, à Freystadt en Silésie. Son père, quoique fabricant d'étoffes de laine, avait cultivé la littérature, et rempli les fonctions de juge à Glogau. Il donna une excellente éducation à son fils, dont les progrès furent rapides. Après avoir étudié les langues savantes et la dialectique à Goldberg, Joachim fut appelé en qualité d'instituteur à Wittemberg, où il eut l'avantage d'être le disciple et l'ami du fameux Mélancthon. Il revint ensuite dans sa ville natale, et contribua beaucoup, par ses leçons, à faire fleurir le gymnase, qui semblait menacé d'une ruine prochaine. Cureus ne regarda toutes les connaissances qu'il avait acquises que comme des études préparatoires à celle de la médecine. Pour se perfectionner dans cette science, il fit le voyage d'Italie, passa une année à l'université de Padoue, qui comptait alors parmi ses professeurs Trincavella, Capivaccio, Folope, et plusieurs autres hommes célèbres ; puis il se rendit à Bologne, où il obtint le doctorat en 1558. De retour dans sa patrie,

l'année suivante, Cureus fut nommé médecin-physicien de la république de Glogau. George, duc de Lignitz et de Brieg, le choisit, en 1572, pour son médecin et conseiller ; mais Cureus mourut avant d'avoir pris possession de cet emploi, le 21 janvier 1575. Il a composé divers ouvrages historiques, médicaux et théologiques : I. *Libellus physicus de naturâ et differentiis colorum, sonorum, odorum, saporum, et qualitatum tangibilium*, Wittemberg, 1567, in-8° ; *ibid.* 1572, in-8° ; II. *Annales Silesiæ ab origine gentis usque ad necem Ludovici Hungariæ et Bohemiæ regis*, Wittemberg, 1571, et Francfort, 1585, in-fol., ouvrage important, le premier qui ait paru sur la Silésie, et qui n'a été surpassé par aucun autre historien de cette province ; III. *Formulae precum sumptuarum ex lectionibus quæ usitato more in ecclesiâ leguntur*, etc., Leipzig, 1574, in-8° ; IV. *Exegesis perspicua controversiæ de sanctâ cœnâ*, etc., Heidelberg, 1575, in-8° ; V. *Physica, seu de sensibus et sensibilibus*, Wittemberg, 1585, in-8°. Cureus avait aussi rédigé des consultations de médecine, qui ont été insérées par Laurent Scholz dans sa Collection, publiée à Francfort en 1598. La vie de Cureus a été écrite par Jean Friurnarius, sous ce titre : *Narratio historica de vitâ et morte Joachimi Curæi*, Lignitz, 1601, in-4°. Cette notice biographique, pleine de détails fastidieux et de contes puérils, a été copiée par Melehor Adam, dans ses *Vitæ Germanorum medicorum*. C.

CURICHE (REINOLD), né en 1610, mort en 1688, fut secrétaire de la ville de Dantzic. Il nous a laissé : I. *Commentarius juridico-politicus de privilegiis*, Dantzic, 1652 ; II. *Tractatus de secretariis, eorum-*

que conditione et officiis; III. *De jure maritimo hanseatico*, 1666; IV. une *Histoire et description de Dantzic* (en allemand), que son fils a fait imprimer, in-fol., fig., Amsterdam, Waesberg, 1687, 1688; livre curieux et rare.

G—Y.

CURIUS (JEAN A), avait pour nom allemand *de Hoefen*, et il est aussi, du nom de sa ville natale, appelé *Dantiscus* ou *Dantiscanus*. Né à Dantzic en 1485, il fit une partie de ses études à Bologne, et y fut reçu docteur. Il s'attacha au service des rois de Pologne, et fut successivement conseiller auprès de trois de ces monarques. Les intérêts de l'Église ne l'occupèrent pas moins que ceux de l'état. Il fut évêque de Culm et de Warmie. Sigismund III l'honora de plusieurs ambassades. Il fit trois voyages en Espagne. Il charmait le peu de loisirs que lui laissaient les affaires, en cultivant la poésie latine, et il publia successivement : I. *Poëma de perfectione Sigismundi*; II. *De victoria Sigismundi contra vayvodam Muldaviae*; III. *Soteria versibus heroicis ad Sigismundum de Eberstein*, etc. On a recueilli ses poésies latines (*Poëmata et Hymni*), Varsovie, 1764, 1 vol. in-8°. Il mourut en 1548.

M—ON.

CURION (CAIUS SCRIBONIUS), sénateur romain, est noté dans l'histoire comme le premier et le principal instrument de la guerre civile, au temps de César et de Pompée. Il était fils de C. S. Curion, consulaire et orateur distingué. Dès sa première jeunesse, il se livra à la débauche, entraîné par son naturel, et plus encore par les conseils et les exemples de Marc-Antoine, son camarade. Pour le ramener, il fallut toute l'autorité de son père, et tout l'ascendant de Cicéron, aux soins duquel il avait

été confié à son entrée au forum. Cicéron, qui voyait dans le jeune Curion des talents et de l'ambition, ne négligea rien pour l'engager de bonne heure dans les intérêts de la république. (C'était lors du triumvirat formé par César, Pompée et Crassus.) Ses soins réussirent pour quelque temps. Curion, à la tête de la jeune noblesse, se trouvait partout, avec le sénat, en opposition aux triumvirs. Aucun Romain n'avait autant de popularité que lui. Il fut nommé questeur pour l'Asie : son père mourut à cette époque. Se trouvant alors maître d'une grande fortune, il donna ordre à Rome à ses agents d'annoncer un spectacle de gladiateurs, en l'honneur de son père. Cicéron profita du crédit qu'il avait sur son jeune pupille pour le détourner d'une dépense qui serait aussi considérable qu'inutile. Il voyait l'abîme que Curion s'ouvrait par ses folles profusions et les conséquences de sa ruine. En l'année 702, Curion fut élu tribun du peuple. Cicéron ne manqua pas cette occasion de le rappeler à son attachement pour la cause qu'il avait embrassée; mais il apprit bientôt, sans en être étonné, que Curion avait changé de parti; qu'il s'était déclaré hautement pour César, et qu'il s'était retiré dans son camp, sous prétexte que les tribuns n'étaient pas en sûreté dans Rome. César l'avait acheté en payant ses dettes qui étaient immenses. A la tête de quatre légions, il chassa de Sicile Caton, l'un des généraux de la république, et se porta ensuite sur l'Afrique pour la faire évacuer par Varus, autre général républicain, que soutenait Juba, roi de Mauritanie. Après avoir eu quelques succès, Curion engagea témérairement un combat contre Sabu-

ra, lieutenant de Juba : il fut entièrement défait. Dans cette extrémité, il refusa de sauver sa vie par la fuite, disant qu'après avoir perdu une armée qui lui avait été confiée par César, il ne pourrait plus se présenter devant lui : il continua à combattre jusqu'à ce qu'il fut tué avec les derniers de ses soldats. Curion périt, jeune encore, l'an de Rome 706. C'est César lui-même qui rapporte ce fait dans ses *Commentaires*. Q—R—Y.

CURION (JACQUES), médecin saxon, né en 1497 à Hof, dans le Voigtland, acquit de bonne heure des connaissances étendues dans les langues savantes et dans la littérature ; il se livra ensuite à l'étude des sciences exactes, et spécialement de la physique et de la médecine. Nommé d'abord professeur à l'université d'Ingolstadt, il fut appelé en 1553 à celle d'Heidelberg, où il mourut le 1<sup>er</sup> juillet 1572. Ses ouvrages, plus bizarres qu'intéressants, sont infectés des rêveries de Paracelse, dont Curion se montra trop zélé partisan : I. *Hermetimus ; Dialogus in quo primum de umbratico illo medicinae genere agitur, quod in scholis ad disputandum, non ad medendum comparatum videri potest ; deinde et de illo recens ex chymicis furnis nato eductoque altero*, etc., Bâle, 1570, in-4<sup>o</sup>. ; II. *Hippocratis Cei, medici vetustissimi, et omnium aliorum principis, De naturæ, temporum anni, et aëris irregularium constitutionum propriis, hominisque omnium ætatum morbis, theoria*, etc., Francfort, 1596, in-8<sup>o</sup>. — CURION (Jean), né à Rheinberg, dans l'électorat de Cologne, étudia la médecine à Erfurt, y obtint le doctorat, puis une chaire, et l'emploi de médecin-physicien, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1561. Il

n'est guère connu que par une édition de l'École de Salerne, qu'il a publiée avec des notes, et qui a été plusieurs fois imprimée. Z.

CURION (COELIUS SECUNDUS), né à San-Chirico, en Piémont, le 1<sup>er</sup> mai 1505, était le dernier de vingt-trois enfants. Son éducation n'en fut pas moins soignée : en peu de temps, il fit des progrès rapides dans l'étude du droit, de l'histoire, de la rhétorique et de la poésie. A l'âge de vingt ans, les ouvrages de Luther et de Zwingle lui étant tombés entre les mains, il voulut embrasser leur réforme et se retirer en Allemagne ; mais l'évêque d'Yvrée le fit arrêter, et le retint deux mois prisonnier. Curion n'en persista pas moins dans son projet. Il fit plus, il enleva les reliques de S. Agapet et de S. Tiburce, que possédait le monastère de St.-Benigne, et substitua une Bible à ces objets de la vénération publique ; puis, craignant d'être découvert, il s'enfuit en Italie. Il séjourna pendant quelque temps à Milan, y fit en 1550 un mariage avantageux, et vint ensuite se fixer à Casal. Ayant appris dans cette ville la mort de ses frères, dont les biens, assez considérables, avaient passé dans les mains de la seule sœur qui lui restât, il voulut rentrer dans sa patrie pour y défendre ses droits ; mais la haine de sa sœur, et plus encore l'imprudencce avec laquelle il attaqua publiquement un jacobin, lui suscitérent de vifs désagréments. Ce moine, dans un sermon contre les hérétiques, avait mis sur le compte de Luther les opinions les plus répréhensibles. Curion, tirant de sa poche les œuvres du réformateur, confondit l'imposture du jacobin, que la populace indignée voulait lapider. Sur la plainte de ce dernier, l'inquisiteur de Turin fit ar-

rêter Curion. On le transféra successivement dans diverses prisons. La manière dont il parvint à s'évader mérite d'être rapportée. Ses gardiens lui avaient mis aux pieds de grosses entraves de bois, dont le poids lui occasionna aux jambes une enflure douloureuse. Il obtint que, pour la guérir, on lui laissât alternativement un pied en liberté. Alors, bourrant un de ses bas avec sa chemise entortillée autour d'un bâton, il se fit une fausse jambe, qu'il présenta le lendemain pour être enchaînée. Ainsi libéré de ses mouvements, il sauta la nuit par une fenêtre médiocrement élevée, puis escalada les murs de sa prison. Curion a lui-même raconté cette aventure dans un petit dialogue intitulé *Probus*, pour répondre à ses détracteurs, qui l'accusaient d'avoir eu recours à la magie. Il s'enfuit à Salo, ensuite à Pavie, où il professa la littérature pendant trois ans. Toujours poursuivi par le saint-office, il se réfugia successivement à Venise, Ferrare, Lucques. Enfin, convaincu qu'il ne trouverait de repos qu'en Suisse, il s'y rendit, et fut nommé, en 1547, professeur de belles-lettres à Bâle, place qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 24 novembre 1569. Nicéron donne les titres de trente-quatre ouvrages de Curion. Il en a cependant omis quelques-uns, entre autres un *Commentaire* sur le *Brutus* de Cicéron, Bâle, 1564, in-8°. Les plus importants de ces ouvrages sont : I. *Opuscula*, Bâle (J. Oporin), 1544, 1571, in-8°. Ce recueil contient un petit traité intitulé : *Araneus, sive de providentiâ Dei*, imprimé séparément, Bâle, sans date, et 1554, in-8°; un autre sur l'immortalité de l'âme, une paraphrase latine du commencement de l'Évangile de S. Jean, que Mi-

chel de la Roche a insérée dans ses *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*; un discours sur l'éducation chrétienne des enfants, que Curion a réimprimé dans son *Institution de la religion chrétienne*, et qui a été en outre traduit en anglais, et plusieurs autres pièces. II. *Christianæ religionis institutio et brevis et dilucida* (Bâle, Oporin), 1549, in-8°; traduite en italien, mêmes lieu, date et format, et de l'italien en français, par G. D., 1561, in-8°; III. *De amplitudine beati regni Dei dialogi, sive libri duo*, 1554, in-8°. Cette première édition, très rare et sans nom de lieu, est bien certainement due à Jean Oporin de Bâle, malgré les dénégations de Curion lui-même. Elle est dédiée à Sigismond-Auguste, roi de Pologne. La seconde édition, Gorda, André Burier, 1614, in-8°, est la plus belle; il y en a une troisième de Francfort, 1617, in-8°. Dans cet ouvrage, un des plus célèbres de l'auteur, il s'efforce de prouver que le nombre des élus excède de beaucoup celui des réprouvés; sans quoi, dit-il, la puissance de Satan surpasserait bientôt celle de Dieu. Il ajoute que les peuples qui n'ont point connu l'Évangile seront sauvés, pourvu qu'ils aient observé la loi naturelle. Pierre Paul Vergerio l'attaqua vivement sur ce dernier point, ce qui obligea Curion de composer deux *apologies*, l'une en latin, l'autre en allemand. On trouve ces deux pièces au tome XII des *Amenités littéraires* de Schellorn. Thomas Vicarsius ou de Vicariüs et G. F. Gudaus ont aussi réitéré l'ouvrage de Curion. IV. *Selectarum epistolarum libri duo*, Bâle, J. Oporin, 1555, in-8°, réimprimé avec les œuvres d'Olympia Fulvia Morata, Bâle, 1570, 1580, in-8°; à la suite de ces lettres est un livre de discours

pour et contre la monarchie. V. *Vita et doctrina Davidis Georgii, hæresiarchæ*, Bâle, 1559, in-4°; traduite en français, 1560, in-4°; VI. *Pasquilli exstatici de rebus partim superis partim inter homines in christianâ religione passim hodie controversis, cum Morphorio colloquium*, sans date ni nom de lieu, in-8°; première édition très rare et inconnue à Nicéron. La deuxième édition porte le titre suivant: *Pasquillus ecstasticus, non ille prior sed totus plane alter, auctus et expolitus*, Genève, 1544, in-8°. La troisième, la meilleure de toutes, et inconnue à Nicéron, est sans date ni nom de lieu (Bâle, Oporin), in-8°. Enfin la quatrième, *Cui accedit Pasquillus theologaster*, également omise par Nicéron, est de Genève, Pierre Colomiers, 1667, in-12. Toutes ces éditions présentent des différences. Ce livre, extrêmement recherché des curieux, a été traduit en Italien: *Pasquino in estasi nuovo e molto più pieno ch' il primo*, Rome, sans date, in-8°. Le titre indique, ou qu'il y en a une édition plus ancienne, ou que la traduction italienne a été faite sur l'édition de 1544. Il en existe une traduction allemande, 1543, in-8°, Amsterdam 1669, in-12. Enfin la traduction française, très rare, porte le titre suivant: *les Visions de Pasquille; le jugement d'iceluy, ou Pasquille prisonnier, avec le dialogue de Probus*, 1547, in-8°. Le *Pasquille prisonnier* est un cadre fort ingénieux, dans lequel l'auteur expose sa profession de foi. Il y déclame contre la vie monastique, contre le célibat des prêtres, la confession, le libre arbitre, la grâce efficace, etc. VII. *Pasquillorum tomi duo, quorum primo versibus ac rhythmis, altero so-*

*lutâ oratione conscripta quamplurima continentur; Eleutheropoli* (Bâle, Oporin), 1544, 2 vol. in-8°, très rare (V. G. Cousin). Ce recueil de pasquinades contient quatre-vingt-trois pièces dans le premier tome, et trente dans le second. On y trouve le *Pasquillus ecstasticus* et le *Pasquillus theologaster*. Sallengre en a donné un long extrait au tome II de ses mémoires, page 203, mais il ne l'a pas analysé jusqu'à la fin. On en trouve un autre extrait dans les *Unschuldige Nachrichten*. Les curieux joignent à ces deux tomes un troisième, composé par Conrad Zutphanus ab Achteveld, lequel s'est déguisé sous le nom de Pasquillus Merus, 1561-1562, in-8°. Ce troisième tome est composé de huit pièces. Curion fut en outre l'éditeur du traité de J. Cheke: *De pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes*, Bâle, 1555, in-8°. On peut consulter sur cet homme célèbre les *Mémoires de Nicéron*, tome XXI, et l'*Oratio panegyrica, De C. S. Curionis vitâ atque obitu*, par Jean Nicolas Stupano, Bâle, 1570, in-4°, réimprimée avec des augmentations dans le tome XIV, des *Amœnitates litterariæ* de Schellhorn.

D. L.

CURION (COELIUS-HORACE), fils du précédent, né à Casal en 1534, professa la médecine à Pise, et mourut le 15 février 1564. Il traduisit de l'italien en latin trois sermons d'Ochin, et le discours de Marsile Andreasi: *De amplitudine misericordiae Dei*, Bâle, 1550, in-8°. Il paraît que ce fut cet ouvrage qui inspira à son père l'idée d'en composer un sur le même sujet. — CURION (Coelius-Augustin), né à Salo en 1538, fut professeur d'éloquence à Bâle, et mourut le 24 octobre 1567. On a de lui: I. Deux livres d'*Hiéro-*

*glyphiques*, qui sont joints à ceux de Pierus Valerianus; II. *Historiæ saracenicæ lib. III*, depuis l'origine des Sarrazins jusqu'à l'an 1500, Bâle, Oporin, 1567, in-fol., 1568, in-8°. Francfort, 1596, in-fol. : à la suite de cette histoire, on trouve une description du royaume de Maroc; III. une édition des *OEuvres de P. Bembo*, Bâle, 1567, in-8°, 5 tomes. — CURION (Angélique) sœur des précédents, née à Lausanne le 15 septembre 1545, morte le 51 juillet 1564, fut aussi recommandable par les agréments de son esprit que par les grâces de sa personne. Les littératures latine, allemande, française, italienne, lui étaient également familières. On trouve trois lettres d'elle dans le tome XIV des *Amenités littéraires* de Schelhorn. D. L.

CURITA. Voyez ZURITA.

CURIUS DENTATUS (MANIUS), romain d'une famille plébéienne, fut élu consul avec Corn. Aufinius, l'an 464 de Rome, 290 av. J.-C. Les Samnites, dont les généraux romains avaient triomphé vingt-quatre fois, n'étaient point encore entièrement domtés : Curius et son collègue eurent la gloire de mettre fin à la lutte sanglante engagée depuis si longtemps entre la république et ces peuples belliqueux. Ils entrèrent dans leur pays, et, par la supériorité de leurs armes, les obligèrent à demander la paix. Le sénat renvoya leurs députés à Curius. Ils le trouvèrent à la campagne, dans sa chaumière, assis sur un siège de bois et mangeant des racines. Afin de se le rendre favorable, ils lui offrirent des sommes d'argent, mais Curius rejeta leurs présents avec dédain. « Vous avez sans doute, leur » dit-il, l'espoir de me corrompre ; » apprenez que lorsqu'on se contente » d'un repas comme le mien, on n'a

» pas besoin de richesses, et que » j'aime mieux commander à ceux qui » ont de l'or, que d'en posséder. » Cette réponse est célèbre, et la plupart des écrivains l'ont admirée sans restriction. Cependant si elle annonce de la grandeur d'âme, on y voit aussi cet orgueil, cet amour de la domination qui furent le caractère distinctif des Romains opulents ou pauvres, et que Curius ne prenait même pas la peine de dissimuler. Après avoir imposé aux Samnites des conditions, probablement très dures, Curius triompha de cette nation et marcha aussitôt contre les Sabins. Quoique leur union avec Rome remontât à la fondation de cette ville, ils avaient favorisé la cause des Samnites, sans doute parce qu'aucun peuple d'Italie ne connaissait mieux qu'eux combien l'amitié même de Rome était un pesant fardeau. Curius les soumit et triompha pour la seconde fois dans la même année, honneur qu'aucun général romain n'avait encore obtenu. Parvenu à ce haut degré de gloire, Curius ne pouvait manquer d'envieux. Ils l'accusèrent de s'être approprié une partie des dépouilles de l'ennemi, et Curius avoua qu'il avait gardé une petite écuelle de bois pour offrir des libations aux dieux. C'était être innocent que de n'avoir qu'un semblable reproche à se faire, et peu de généraux auraient subi avec aussi peu de désavantage une pareille épreuve. Le peuple romain le sentit, et l'accusation ne fit que rendre ridicules les délateurs. L'an 410, les Gaulois Sénoniens, dont les ancêtres avaient pris et saccagé Rome, furent excités à lui faire de nouveau la guerre par les Tarentins, à qui sa prospérité inspirait un juste effroi, et qui toutefois, en prenant ce parti, ne firent que servir ses projets ambitieux. Ils assiégèrent Arretinum

en Etrurie, ( aujourd'hui Arezzo en Toscane ) et eurent la cruauté de massacrer les ambassadeurs que les Romains leur envoyèrent. Le consul L. Cœcilius Métellus s'avança contre eux. On en vint aux mains, et le désastre de la journée d'Alia fut renouvelé. Cœcilius périt avec sept tribuns légionnaires, beaucoup d'autres chefs et treize mille soldats. Curius fut choisi pour réparer ce désastre, et au lieu d'attaquer l'armée victorieuse, il entra dans le pays même des Sénoniens ( partie de la Gaule Cispadane, où se trouvent aujourd'hui Ancône, Sinigaglia, Fano, etc. ), y exerça les plus cruelles vengeances, et en fit une affreuse solitude. L'année suivante, l'armée elle-même des Sénoniens fut détruite par le consul Domitius, et il resta à peine en Italie quelques-uns de ces guerriers qui avaient inspiré tant de terreur aux Romains. Les Tarentins avaient trop offensé la république pour espérer qu'elle les épargnât, lors même qu'ils n'eussent pas été par leurs richesses une proie digne de l'avidité romaine. Ils appelèrent Pyrrhus, roi d'Épire, à leur secours, et Curius fut encore assez heureux pour mettre fin à une des plus terribles guerres que Rome ait jamais soutenues. Depuis cinq ans, Pyrrhus combattait contre elle avec des succès variés, et ses talents militaires prolongaient cette lutte sanglante, lorsque, l'an 479 de Rome, Curius fut nommé consul pour la seconde fois avec L. Cornelius Lentulus Caudinus. Curius sentit que la rigueur dans les levées des troupes était nécessaire en cette circonstance critique, et adopta la mesure de confisquer les biens de ceux qui ne se présentaient pas lorsqu'ils étaient appelés. A cette époque commença l'usage de condamner à être vendu comme esclave tout

citoyen qui refuserait de servir la patrie. Curius donna le premier l'exemple de cette rigueur mise en usage depuis, tant à Rome qu'en d'autres pays. L'armée de Pyrrhus et la sienne se trouvèrent en bataille près de Bénévent. Curius, attaquant avec célérité l'avant-garde du roi d'Épire, lui tua d'abord un grand nombre de soldats et lui prit même quelques éléphants, animaux que les Romains avaient vus pour la première fois dans cette guerre. Le consul s'apercevant que ce succès animait ses soldats, les rangea en bataille et profita habilement de l'avantage du terrain. Dès le commencement de l'action, il desfit une des ailes de Pyrrhus, mais de son côté ce prince enfonça les Romains au moyen de ses éléphants, et arriva jusqu'aux retranchements du camp ennemi. Curius se mit à la tête de son corps de réserve, qui n'avait pas encore combattu, et donna ordre à chaque soldat de s'avancer contre les éléphants, tenant un flambeau d'une main et son épée de l'autre. Les éléphants étant repoussés, on vit alors ce qui arriva toujours dans les batailles où ces animaux furent opposés à des troupes intrépides : ils se tournèrent contre ceux qui les avaient employés, et mirent en désordre l'armée des Épirotes. Curius profita de l'événement avec tant d'habileté, que sa victoire fut complète et décisive. Le camp de Pyrrhus fut pris et pillé. Les écrivains rehaussent encore la gloire du vainqueur en disant qu'il n'avait en tout que vingt mille hommes, tandis que Pyrrhus lui avait opposé, outre les éléphants, quatre-vingt mille hommes d'infanterie et six mille cavaliers. L'exactitude de ces calculs peut être contestée, et on peut aussi ne pas ajouter une confiance aveugle aux auteurs qui font monter à vingt-trois mille ou



même à trente mille hommes la perte de Pyrrhus ; mais ce qui ne peut être l'objet du moindre doute , c'est que la défaite de cet illustre guerrier fut l'époque décisive de l'agrandissement des Romains , et qu'alors commença cette longue suite de succès qui leur assura l'empire de l'univers. Le triomphe accordé à Curius surpassa tous les précédents par la magnificence des dépouilles. Le peuple romain vit alors pour la première fois des Epirotes , des Thessaliens et des Macédoniens enchaînés , marchant devant le char du vainqueur , ainsi que quelques éléphants chargés de tours. Le sénat offrit à Curius cinquante arpents des terres conquises , mais sa modération était sincère. Il n'en voulut accepter que sept qui lui paraisaient suffisants pour vivre , et déclara qu'il ne donnerait point à ses concitoyens un exemple qu'il croyait dangereux. L'année suivante , les Romains , que les talents militaires et l'esprit inquiet de Pyrrhus ne laissaient pas encore jouir paisiblement de leur victoire , élevèrent de nouveau Curius à la dignité de consul ; mais le monarque d'Épire était retourné avec les débris de son armée dans ses états , épuisés d'hommes et d'argent. Curius , certain que le peuple de Tarente et la garnison d'Epirotes restée dans leur ville s'affaibliraient par leurs dissensions et seraient facilement soumis , tourna ses armes contre les Lucaniens et quelques autres peuples d'Italie qui avaient favorisé les projets de l'ennemi de Rome. Il les força de chercher un asyle dans les montagnes , et obtint l'*ovation* ou petit triomphe. Après cette époque , l'histoire ne parle plus de Curius que pour dire qu'il employa une partie des dépouilles enlevées aux ennemis à amener dans Rome l'eau du fleuve Anio.

D—T.

CURL (EDMOND), libraire anglais du 18<sup>e</sup>. siècle , avait passé la première partie de sa vie dans l'état de domesticité. Il prit ensuite la profession de libraire qu'il déshonora par son caractère immoral et par de basses manœuvres. Etabli dans une boutique près de Covent - Garden , c'est de-là qu'il lançait dans le public , tantôt des brochures obscènes , et d'autres fois des ouvrages estimés qui n'étaient pas de lui , mais auxquels il croyait donner plus d'intérêt en y ajoutant de méchantes notes , de misérables gravures ou des lettres supposées. Parmi les bons ouvrages qu'il a ainsi profanés , on cite l'*Archæologia* du docteur Burnet. Il fut mis au pilori et eut les oreilles coupées pour avoir publié un ouvrage intitulé : *la Nonne en chemise* (*the Nun in her smock*) , et un autre livre non moins scandaleux. Il mourut en 1748. Son nom serait condamné à un éternel oubli , si Pope ne l'avait immortalisé en lui donnant une place dans la *Dunciade*. S—D.

CURNE (LA). *V.* SAINTE-PALAYE.  
CUROPALATE , historien. (*V.* SCYLITZES).

CURBADI. *Voy.* CURADI.

CURRIE , ou CURRY (JACQUES) , médecin écossais , né en 1756 à Kirkpatrick-Fleming , dans la province de Dumfries , fit de bonnes études dans sa patrie. Ses parents , qui le destinaient au commerce , l'envoyèrent chez un négociant de la Virginie ; mais le jeune Currie , éprouvant le plus vif désir de cultiver les sciences , et surtout la médecine , revint en Angleterre , et se rendit à Edimbourg. Après avoir étudié pendant trois années dans cette université célèbre , il y obtint le doctorat en 1784. Sa dissertation inaugurale est remarquable sous le double rapport de l'intérêt du sujet et de la manière ingénieuse dont il est traité.

*De humorum in morbis contagiosis assimilatione.* Currie exerça ensuite sa profession, avec beaucoup de succès, à Northampton et à Liverpool. Ce fut principalement dans les hôpitaux de ces deux villes, dont il fut tour à tour nommé médecin, qu'il recueillit les observations importantes, et en grande partie neuves, auxquelles il doit sa réputation. Les bains, les aspersions, et surtout les affusions d'eau froide, avaient été recommandés par quelques médecins. Le docteur Wright en avait éprouvé sur lui-même les heureux effets, et Robert Jackson les avait hautement préconisés en 1791; mais il était réservé à Currie de constater irrévocablement l'utilité des affusions d'eau froide, en multipliant les expériences, et en déterminant avec précision les cas dans lesquels il convient de recourir à ce puissant moyen thérapeutique, ainsi que la meilleure méthode de l'administrer. L'ouvrage dans lequel sont tracées ces règles judicieuses est écrit en anglais, et intitulé: *Résultats des effets médicaux produits par l'eau froide employée, soit à l'extérieur du corps, soit à l'intérieur, dans les fièvres et dans d'autres maladies, avec des observations sur la nature de la fièvre, etc.*, Liverpool, 1797, in-8°; ibid., 1798, in-8°. La première partie de cette production utile a été traduite en allemand par Michaëlis, la seconde par Hegewisch, avec des notes du traducteur, et une préface de Brandis. Currie a composé divers autres opuscules, tels que, I. une *Instruction sur les morts apparentes, et sur les moyens de rappeler à la vie les personnes asphyxiées*, Londres, 1795, in-8°; ibid., 1797, in-8°; II. la *Description de l'affection catarrhale épидémique qui régna en Amérique*

en 1789 (insérée dans les *Transactions physiques* de Philadelphie); III. une *Notice sur le tétanos et les maladies convulsives* (dans les *Mémoires de la Société médicale de Londres*); IV. une *Lettre politique et commerciale à Guillaume Pitt*, dans laquelle on considère les intérêts de la Grande-Bretagne (plusieurs fois réimprimée sous le nom supposé de *Jasper Wilson*). Currie a aussi publié les *OEuvres de Robert Burns*, avec une notice sur la vie de l'auteur, et une analyse de ses écrits, Londres, 1800, 4 vol. in-8°. Ce médecin littérateur mourut en 1805, à Sidmouth, dans le Devonshire. C.

CURSAY (JEAN-MARIE-JOSEPH THOMASSIEU DE), sous-diacre, chanoine honoraire d'Appoigny, né à Paris le 24 novembre 1705, y est mort en 1781. Il a publié: I. *L'Homonymie dans les pièces de théâtre*, 1766, in-8°; II. *Mémoires sur les savants de la famille de Terrasson*, Trévoux (Paris), 1761, in-12, tiré à petit nombre, mais imprimé précédemment dans le *Conservateur*; III. *le Sable et l'Emanché, mémorial raisonné pour les traités du blason*, 1770, in-8°. M. Ersch en fait deux ouvrages; nous avons préféré suivre M. Barbier. IV. *Anecdote sur le discernement, l'accueil et la libéralité de Louis XIV pour les savants, à l'occasion de Joseph Thomasseau de Cursay, médecin, etc.*, 1761, in-12, très petite brochure, renfermant des anecdotes qui regardent la famille de l'auteur, et spécialement son père; V. *les Deux Frères angevins*, 1761, in-12, ouvrage cité ici d'après M. Ersch; VI. *Anecdotes sur les citoyens vertueux de la ville d'Angers*, 1772, in-4°; VII. *le Guerrier sans reproche*, 1775, in-8°. A. B.—T.

CURSIUS. et non pas CURTIUS.

(PIERRE), prêtre, docteur en théologie, né à Carpineto, au 15<sup>e</sup>. siècle, vint demeurer à Rome, où il professa la rhétorique avec quelque réputation. Il est moins connu par ses ouvrages que par ses démêlés avec Erasme. Celui-ci, dans ses *Adages*, en expliquant cette façon de parler *Myconius crispus*, pour dire une chose extraordinaire, avait ajouté *veluti si quis Scytham dicat eruditum, Italum* BELLACEM. L'équivoque que présente ce dernier mot, qui peut se prendre pour *vaillant* ou pour *tracassier*, échauffa Cursius, et, pour venger ses concitoyens qu'il croyait attaqués, il fit paraître *Defensio pro Italia*, Rome, 1555, in-4<sup>o</sup>., et l'adressa au pape Paul III. Erasme se justifia facilement dans une *Dissertation* écrite en forme de *Lettre* à Jean Cholerus, et imprimée dans le 10<sup>e</sup>. volume de ses *Œuvres* (édition de 1706, p. 1747 à 1758). On a encore de Cursius : I. *Lacrymæ in cæde Nicol. Cursii, unici germanici* (Rome, 1519). Ce petit poème est calqué sur un opuscule de Vida qui a le même sujet. II. *Poëma phalæcium, de civitate Castellana Faliscorum non Veientium oppido*, Rome, 1589, in-16. Il a été inséré dans le tome VIII du *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Grævius et Burman. III. *Roma, sive carmen heroicum lachrymabile ad humani generis servatorem in urbis excidio*, Paris, Rob. Estienne, 1528. Ce poème est précédé d'une lettre à la reine mère de François I<sup>er</sup>., et datée *ex urbis cadavere, 5 kal. decembris*, 1527, dans laquelle l'auteur lui demande sa protection pour les malheureux habitants de Rome. Cet opuscule se retrouve dans les *Deliciæ poetarum italorum* de Gruter, avec six autres pièces du même auteur, dont une, adressée au pape Paul III

après la trêve faite à Nice entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>., prouve que Cursius vivait encore en 1558. W—s.

CURTENBOSCH (JEAN DE), né à Gand, vers le commencement du 16<sup>e</sup>. siècle, versé dans les sciences ecclésiastiques et dans les langues savantes, assista aux premières sessions du concile de Trente, composa une *relation* intéressante de ce qui s'y était passé, et mourut à Rome vers l'an 1550. On trouve sa *relation* dans l'*Amplissima collectio* de D. Martène. Dupin en a donné un abrégé dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, tome XV, édition d'Amsterdam, 1710. V—ve.

CURTI (JÉRÔME), dit *il Dentone*, parce qu'il avait la bouche conformée de manière qu'on lui voyait toujours deux grandes dents. Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'il sentit naître en lui une vocation soudaine pour la peinture ; il entra dans l'atelier de Léonello Spada, et devint en peu de temps si habile, que César Baglioni l'attira dans son école. Le *Dentone*, formé par les leçons de Spada et de Baglioni, fut le meilleur peintre *quadratoriste* et en clair-obscur, qui ait paru de son temps ; il avait acquis tant de facilité en ce genre, que Léonello Spada, Massari et Colonna s'empressèrent de lui servir de figuristes. Il mourut à Bologne, au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle. — CURTI (François), peintre et graveur, naquit à Bologne en 1605, et mourut vers la fin du 17<sup>e</sup>. siècle. On ne sait rien de ses ouvrages de peinture ; la plupart de ses estampes sont gravées au burin ; rarement il a employé la pointe. Il avait adopté dans ses gravures la manière de Chérubin Albert, et il en a souvent la netteté ; mais on chercherait vainement, dans ses estampes, cette liberté de burin qui est le caractère distinctif de son maître. Curti a gravé

une suite de seize portraits qui sont recherchés. — Bernard CURTI, son parent et son contemporain, a gravé dans le même goût : il est connu par quelques portraits, entre autres par celui de Louis Carrache. A—s.

CURTI (PIERRE), né à Rome en 1711, entra fort jeune dans la société de Jésus, où il s'adonna particulièrement à l'étude de la langue hébraïque, dont il devint professeur dans le collège romain. Il publia sur divers points de l'écriture sainte, les plus difficiles à comprendre, de lumineuses dissertations qui supposent la plus parfaite intelligence de l'hébreu. La plus curieuse de toutes paraît être celle qui a pour objet cette rétrogradation du soleil, dont il est fait mention au verset 8, du ch. XXXVIII d'Isaïe, où il est dit que, pour confirmer la vérité de la promesse faite par le prophète à Ezéchias, le soleil rétrograda de dix degrés sur le cadran d'Achaz. La conclusion de l'auteur est que le miracle consista en ce que ce jour fut plus long qu'il ne devait être, mais seulement de trois heures environ, et que cette rétrogradation du soleil eut lieu à trois heures après midi. Curti se fit d'ailleurs connaître pour un des plus subtils et des plus profonds métaphysiciens de son temps. Il alliait à ses talents la plus édifiante piété, et la pratique de toutes les vertus. Il mourut dans le collège où il était professeur, le 4 avril 1762. Ses principales dissertations sont : I. *Christus sacerdos*, Rome, 1751 ; II. *Sol stans : dissert. ad Josue cap. X*, Rome, 1754 ; III. *Sol retrogradus : dissert. ad v. 8, cap. XXXVIII, Isaïe*, Rome, 1756. G—N.

CURTIS (GUILLAUME), botaniste et pharmacien de Londres, mort à Brompton, le 7 juillet 1799, a publié un grand nombre d'ouvrages sur

diverses parties de la botanique et de l'histoire naturelle des insectes. Les principaux sont : I. *Instructions for collecting et preserving insects* (ou Instructions pour recueillir et conserver les insectes), Londres, 1771, in-8°, avec une planche ; II. *Flora Londinensis, or Plates and descriptions of such plants as grew wild in the environs of London*. Cette Flore des environs de Londres, publiée successivement en 70 fascicules, dans cette ville l'année 1777 et suivantes, forme deux volumes in-fol., qui contiennent 420 planches, très bien coloriées, et autant de feuilles de texte. L'ouvrage n'est pas terminé. III. *Explanation, etc., ou Exposition de la fructification des mousses, avec une planche*, insérée dans ses *Leçons de botanique*, Londres, 1776 ; IV. *Catalogue of the british medicinal, culinary, and agricultural plants*, Londres, 1785, in-8°. C'est le catalogue de toutes les plantes médicinales, potagères et économiques qu'il avait cultivées dans son jardin de botanique, à Lambeth Marsh, et ensuite à Brompton. V. *Enumeratio of the british grasses*, Londres, 1787, in-fol. C'est la liste des graminées qui naissent spontanément dans la Grande-Bretagne. Il augmenta depuis cet ouvrage, et le refondit sous le titre d'*Observations pratiques sur les graminées de la Grande-Bretagne*, 1790, in-8° ; 3<sup>e</sup>. édition, 1798, in-8°. VI. *The botanical Magazine*, Londres, 1787-1798, 12 vol. in-8°, avec 452 planches. Cet ouvrage périodique renferme un grand nombre de faits et des observations intéressantes. VII. *Lectures of botany* (Leçons de botanique), Londres, 1804, 5 vol. gr. in-8°, fig. Curtis, malgré le grand nombre de ses ouvrages, ne peut être compté parmi les botanistes qui ont

fait faire des progrès à la science ; cependant , il a le mérite d'avoir exposé les principes avec clarté et méthode dans sa langue ; d'avoir contribué à répandre l'instruction parmi ses compatriotes, en rassemblant des faits et des observations utiles pour l'économie rurale et domestique, et d'avoir publié des figures exactes pour le dessin et bien enluminées, qu'il donnait à très bas prix. On a donné en son honneur le nom de *Curtisia* à un nouveau genre formé d'un arbre du cap de Bonne-Espérance.

D—P—s.

CURTIUS (MÉTIUS), Sabien, qui donna des preuves d'un grand courage, lors des combats que ses compatriotes, commandés par Tatiüs, livrèrent aux soldats de Romulus pour recouvrer les Sabines qui avaient été enlevées. Dans un moment où les Romains avaient l'avantage, il se porta jusqu'au centre de leur armée, et les mit en désordre ; mais il fut blessé, et Romulus lui-même étant venu l'attaquer à la tête de quelques soldats, Métiüs Curtius se jeta dans un marais formé par le débordement du Tibre. Le marais était profond, et Romulus abandonna son ennemi qui cependant parvint à s'en dégager. Ce lieu, quoique desséché, et faisant partie du forum, fut toujours appelé dans la suite *Lacus Curtius*. D'autres historiens veulent que ce lieu ait dû son nom à Marcus Curtius. Métiüs Curtius fut un des trois Sabins qui vinrent s'établir à Rome avec leurs familles, lorsque la paix fut conclue entre les deux peuples. — CURTIUS (Marcus), jeune Romain d'une famille patricienne. L'an 592 de Rome (562 avant J.-C.), un gouffre très profond s'ouvrit au milieu de la place publique, à l'endroit même auquel Métiüs Curtius avait donné son nom,

et, ajoutent les historiens qui ont raconté cet événement merveilleux, on ne put le combler, quoiqu'on y jetât une grande quantité de terre. Les aruspices consultés déclarèrent qu'on devait y jeter ce qui faisait la principale force de Rome, si l'on voulait que sa durée fût éternelle. M. Curtius, qui s'était distingué par de belles actions, avait demandé plusieurs fois si la principale force des Romains n'était pas la valeur et les armes, et il avait toujours reçu une réponse affirmative. Soudain il paraît armé de toutes pièces, et monté sur un cheval magnifiquement équipé. Il se dévot aux dieux Mânes, et s'élança dans l'abîme. Le peuple jeta des fleurs et des fruits dans le gouffre, qui, dit-on, se referma aussitôt. Les auteurs les plus judicieux avouent cependant qu'on le combla avec des décombres. Le dévouement de Curtius n'en produisit pas moins l'effet d'encourager le peuple et d'exalter ses espérances. Telle est cette action que Tite-Live a rapportée, parce qu'elle était célèbre et en quelque sorte consacrée par la tradition. Rome devait regretter le jeune enthousiaste qui lui avait donné cette preuve de dévouement. Non seulement elle honora la mémoire de Curtius, mais les beaux-arts retracèrent cet événement. Il existe au casino de la *villa Borghèse*, aux portes de Rome, un beau bas-relief antique, où Curtius est représenté au moment où il se précipite. L'artiste a eu l'heureuse idée de faire contraster l'attitude animée du jeune guerrier qui étend ses bras vers le ciel, avec la sensation purement animale de son cheval, qui ne paraît tomber dans le gouffre qu'avec peine, et parce qu'il lui faut céder à une force supérieure.

D—T.

CURTIUS (LANCINUS), poète latin, né à Milan, dans le 15<sup>e</sup>. siècle,

mort en 1511, fut disciple de George Merula, et acquit sous cet habile maître une profonde connaissance des langues grecque et latine. L'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité ne put cependant suppléer au goût et à la justesse d'esprit que la nature lui avait refusés. Son style est lourd, obscur, et l'habitude qu'il avait de composer des vers rétrogrades (*Anguinei*), acrostiches, et autres rythmes bizarres donne un air de contrainte à tout ce qu'il a écrit. Ses poésies ont été recueillies en deux volumes. *Sylvarum libri X* et *Epigrammatum decades duæ*, Milan, 1521, in-fol., rare. Lammonoye a fait à ce recueil l'application de ce vers :

Nulla in tam magno corpore mica salis.

Cependant, il faut convenir que, dans le nombre de ses *Epigrammes*, il en est quelques-unes qui ne manquent pas d'un sel même assez piquant. Il a laissé en manuscrit une traduction latine des hymnes de Callimaque, conservée à Milan dans la bibliothèque Visconti, et d'autres épigrammes dans la bibliothèque Ambrosienne. On lui doit encore un poème sur la passion de J.-C., intitulé : *Meditatio in hebdomadam olivarum* (Milan, Alex. Minutiano), 1508, in-4°, dont Lampo Birago fut l'éditeur. La versification en est en général plus dure que celle de ses épigrammes. Dans l'avis au lecteur, Curtiusse vante d'avoir composé plus de soixante mille vers, sur toutes sortes de mètres. Paul Jove a fait l'éloge de Lancinus Curtius.

W—s.

CURTIUS. Voy. CORTE, CORTI, CURSIUS, CURTZ et QUINTE-CURCE.

CURTIUS. Il y a eu plusieurs jurisconsultes de ce nom qui étaient issus d'une famille très noble de Milan ; mais un de leurs aïeux avait été banni de cette ville à la suite des trou-

bles qui l'agitèrent dans le 13<sup>e</sup>. siècle. — CURTIUS (François), ou l'ancien, fut le concurrent de Jason. Il professa à Pavie, où il mourut en 1495. Il avait écrit des *Conseils* et plusieurs *Traités*. — CURTIUS (François, le jeune), neveu par sa mère et fils adoptif du précédent, professa à Pavie et à Mantoue. François I<sup>er</sup>. l'admit dans ses conseils pendant qu'il était maître du duché de Milan. Après la bataille de Pavie, Curtius fut fait prisonnier et très maltraité par les impériaux. Il ne se tira de leurs mains qu'en promettant de leur payer pour sa rançon une année du traitement considérable que les Vénitiens lui offraient pour aller professer à Padoue. Il mourut en 1535, après avoir enseigné quarante ans. Il a fait un traité *De feudis* et des *Conseils* fort estimés. Dumoulin lui accordait un esprit très pénétrant et un jugement très solide. — Un autre CURTIUS (Jacques), de Bruges, vivait dans le 16<sup>e</sup>. siècle. Il avait étudié à Orléans, et occupé en Flandre des emplois honorables, vers l'an 1550. Il traduisit en latin la paraphrase grecque de Théophile sur les institutes de Justinien. Ses six livres *Conjecturalium et variarum juris civilis questionum* ont été insérés dans le *Thesaur. jur. civ.* d'Otton.

B—1.

CURTIUS (MICHEL-CONRAD), historien du pays de Hesse, professeur d'histoire à l'université de Marbourg, né dans le duché de Meklenbourg, en 1724, est mort le 22 août 1802. Outre les recherches qu'il a faites sur l'histoire du landgraviat de Hesse, il nous a laissé une traduction de Columelle, dont il avait comparé les principes avec ceux de l'agriculture moderne, par des essais faits en grand. Ce qu'il a publié sur le sénat de Rome ;

sous les empereurs, est considéré comme un des meilleurs livres classiques que nous ayons sur cette matière. Ses principaux ouvrages sont : I. *De veterum Cattorum rebus gestis*, Marbourg, 1768-1769, in-8°; II. *De principis et landgravii honoribus Hassorum dominis ante Adolphi et Caroli Augustorum tempora propriis*, ibid., 1770; III. *Memoria quatuor sæculorum confraternitatis Hassiæ et Saxonie*, ibid., 1775; IV. *De existimatione et autorit. principum Hassiæ*, ibid., 1777; V. *Fasti rectorum et prorektorum Marb.*, ibid., 1777; VI. *De episcoporum et ducum Germaniæ mediæ ævi loco et ordine*, ibid., 1785; VII. *De Poloniæ, Livoniæ, Hungariæ et Prussiæ habitu ad Germaniam*, ibid., 1786; VIII. *De Germanorum præsci et mediæ ævi urbibus et oppidis*, ibid., 1796; IX. *Commentarii de senatu romano, sub imperatoribus, post tempora eversæ reipublicæ*, Halle, 1768, in-8°; Hambourg et Brême, 1769, in-8°; Genève, 1769, in-4°. Les ouvrages suivans sont en allemand: X. *Poétique d'Aristote, avec des notes*, Hanoovre, 1753, in-8°; XI. *Des lois de succession en vigueur en Russie*, ibid., 1779; XII. *Histoire et Statistique de Hesse*, Marbourg, 1793, in-8°.

G—Y.

CURTZ (ALBERT), en latin *Curtius*, jésuite, né à Munich en 1600, et mort dans la même ville en 1671, enseigna les mathématiques et la philosophie dans différentes maisons de son ordre, en Bavière. Il traduisit de l'allemand, par ordre de l'empereur Ferdinand II, la *Conjuration d'Albert, duc de Friedland*, qui parut sans son nom à Vienne, 1635. Un anonyme prit la défense d'Albert, et, nommant Curtz, il lui reprocha vi-

vement l'ingratitude avec laquelle il avait attaqué un prince, que l'ordre des jésuites honorait comme un de ses premiers bienfaiteurs. Curtz fit arrêter les exemplaires de son écrit, qui n'avaient pas encore été distribués, et les fit brûler. Cet ouvrage est extrêmement rare, ainsi que l'*Apologie de l'anonyme*. Parmi les autres ouvrages du P. Curtz, les principaux sont : I. *Novum cæli systema*, Dillingen, 1626, in-4°; II. *Problema austriacum*, Munich, 1655; III. *Amusis Ferdinanda, sive problema architecturæ militaris*, Munich, 1651, in-fol.; IV. *Sylloge Ferdinanda, sive collectanea historiæ cælestis è commentariis Tychonis Brahe ab anno 1582 - 1601*, Vienne, 1657, et Augsbourg, 1666, 2 vol. in-fol. Ce livre, qui parut sous le nom de *Lucii Barretti*, anagramme d'*Alberti Curtii*, est un précieux et immense recueil d'observations de plus de mille pages in-fol. Il a été publié, sous différents frontispices, à Vienne, 1668, Ratisbonne, 1672, Dillingen, 1675, et ailleurs. Curtz, qui l'avait dédié à l'empereur Léopold, y avait ajouté un supplément contenant des observations faites en Hesse, à Wittemberg et ailleurs. En citant l'édition d'Augsbourg, 1666, Lalande dit, dans sa *Bibliographie astronomique*, pag. 266 : « Dans le » *Journal étranger*, mai 1755, on » voit que le protocole de Tycho est » encore à Copenhague, et qu'il a été » sauvé de l'incendie arrivé le 20 » octobre 1728. Louis Képler, mé- » decin à Dantzic, l'avait eu long- » temps ; il le remit au roi de Da- » nemark. Bartholin en fit faire » une copie, qui fut rédigée par au- » nées et par planètes. Picard appor- » ta le tout à Paris, en 1672. On » avait commencé à l'imprimer, lors-

» que Colbert mourut: il y en a soixan-  
 » te-huit pages in-fol. J'en ai les  
 » feuilles, mais les planches furent  
 » rompues. La Hire renvoya le pro-  
 » tocole en Danemark, mais la co-  
 » pie de Bartholin nous est restée,  
 » et il y en a une collationnée au dé-  
 » pôt. On y trouve les observations  
 » des comètes, l'année entière 1595,  
 » qui manque dans l'imprimé, et ce  
 » qui précède 1682, dans l'édition  
 » d'Augsbourg. » Erasme Bartholin  
 » avoit relevé dans un ouvrage publié à  
 » Copenhague, 1668, in-4<sup>o</sup>, les er-  
 » reurs qui avoient échappé à Curtz,  
 » dans son édition des *Observations de*  
*Tycho Brahé.* G—Y.

CUSA (NICOLAS DE), cardinal,  
 ainsi appelé d'un village du diocèse de  
 Trèves, sur la Moselle, où il vit  
 le jour en 1401. Son père étoit un  
 pauvre pêcheur, nommé *Jean Crebs*.  
 Le comte de Manderscheid l'ayant pris  
 à son service, lui reconnut d'heureu-  
 ses dispositions pour les sciences, et  
 l'envoya faire ses études à Deven-  
 ter. Après avoir parcouru son cours  
 académique de la manière la plus bril-  
 lante, le jeune Cusa voulut visiter  
 les principales universités d'Allema-  
 gne, d'où il alla recevoir le bonnet  
 de docteur en droit canon à Pa-  
 doue. Avidé de connaissances en tout  
 genre, il se rendit habile dans l'hé-  
 breu et le grec, dans la philosophie et  
 la théologie, sans s'asservir à la rou-  
 tine des écoles, et dans plusieurs au-  
 tres sciences, alors peu cultivées. Les  
 uns en ont fait un dominicain, les  
 autres un chanoine régulier. Ce qu'il  
 y a de plus certain, c'est qu'il fut  
 d'abord doyen de St.-Florin de Col-  
 blentz, puis archidiacre de Liège.  
 C'est en cette dernière qualité qu'il  
 assista au concile de Bâle, en 1451.  
 Ce fut pendant la tenue de ce concile  
 qu'il publia son traité *De concordia*

*catholica*, où il soutint, avec autant  
 de force que de modération, la su-  
 périeurité du concile sur le pape. Il y  
 prouve que, quoique ce soit réguliè-  
 rement au pape, dans l'état présent des  
 choses, à convoquer les conciles gé-  
 néraux et à présider ces grandes  
 assemblées, la validité de leurs déci-  
 sions, lorsqu'elles ont d'ailleurs les  
 qualités requises, ne dépend point de  
 ces deux conditions; que, dans l'Église  
 universelle, réside exclusivement l'in-  
 faillibilité; que les canons du concile  
 n'obligent les églises particulières  
 qu'après leur acceptation; que la puis-  
 sance des princes temporels est indé-  
 pendante de celle du pape; qu'ils peu-  
 vent assister aux conciles pour y main-  
 tenir l'ordre, et en faire exécuter les dé-  
 crets. Cusa renouvela depuis les mê-  
 mes principes, dans sa lettre adressée,  
 en 1441, à Roderic, ambassadeur de  
 Castille à la diète de Francfort, et il  
 y persista après être passé du côté  
 d'Éugène IV. Cela n'empêcha pas ce  
 pape de lui confier plusieurs légations  
 importantes, à Constantinople, où il  
 disposa les Grecs à la réunion, et  
 déterminâ l'empereur à se rendre au  
 concile de Florence avec soixante-dix  
 de ses évêques; à Nuremberg et en  
 d'autres parties d'Allemagne, où il en-  
 gagea les princes assemblés à garder  
 la neutralité entre les deux papes  
 Eugène et Félix. En 1448, Nicolas V  
 l'éleva à la pourpre romaine, le fit  
 évêque de Brixen, et l'envoya de  
 nouveau auprès des princes d'Allema-  
 gne, pour les porter à suspendre  
 leurs querelles et à se liguier contre  
 Mahomet II, qui, après s'être emparé  
 de Constantinople, menaçait toute la  
 chrétienté. Ce fut à cette occasion qu'il  
 composa son traité *De pace fidei*,  
 pour faire sentir aux puissances réunies  
 par la profession d'une même foi,  
 combien elles étoient intéressées à faire



de communs efforts contre les Turks. Pie II le députa une troisième fois en Allemagne pour soutenir les droits du Saint-Siège contre les entreprises des princes, et le chargea de travailler à la réunion des Bohémiens, auxquels Cusa adressa, mais sans succès, plusieurs lettres ou traités sur la communion sous les deux espèces, l'unité de l'église, etc. : le même pape le nomma gouverneur de Rome pendant son absence. L'archiduc Sigismond, protecteur de quelques moines dissolus du diocèse de Brixen, parmi lesquels Cusa voulait rétablir la subordination, le fit enlever et mettre en prison; il n'en sortit, après une longue détention, qu'à des conditions dures et injustes. Cette fâcheuse affaire l'obligea de se retirer à Todi, dans l'Ombrie, où il mourut le 11 août 1464. Son corps fut enterré à Rome dans l'église de St.-Pierre-ès-Liens, et son cœur transporté dans le lieu de sa naissance, où il avait fondé un hôpital, enrichi d'une ample bibliothèque de livres grecs et latins. C'était un homme pieux, modeste, d'une rare simplicité. Il voyageait monté sur une mule, escorté d'un domestique peu nombreux, n'admettant autour de lui que des personnes d'une éminente vertu et d'une grande capacité. Chargé de prêcher le jubilé, il défendit, sous peine de nullité des indulgences, de rien donner pour les frais de sa mission, et de taxer personne pour la guerre contre les Turks, laissant à chacun la liberté de contribuer selon ses moyens; refusant lui-même les présents qui lui étaient offerts, soit à titre de pur don, soit pour le défrayer de sa légation. Dans les monastères qui se trouvaient sur sa route, il prêchait, assistait aux offices, faisait de sages réglemens. On s'empressait partout de lui rendre des

honneurs qui s'adressaient encore plus à sa personne qu'à sa dignité; les princes même allaient au-devant de lui, sans que son humilité en fût aigrée. L'avidité de tout savoir lui fit embrasser toutes les sciences; mais dominé par une imagination peu réglée, il se jeta dans des sentiments singuliers et dans des discussions qui le rendent quelque fois inintelligible. Ces défauts regardent surtout les traités *De doctâ ignorantia*, *De ludo globi*, *De beryllo*, *De filiatione Dei*, où il entreprend de donner des idées de l'essence divine, et d'expliquer les plus sublimes mystères par des principes de métaphysique et de mathématiques. On trouve plus de solidité et quelque chose de plus satisfaisant dans ses *Dialogues sur la genèse, la sagesse, l'esprit*, etc., ainsi que dans le traité *De visione Dei*, qui contient de belles méditations. Ses ouvrages de mathématiques, de géométrie, d'astronomie, supposent des connaissances plus étendues que celles qu'on avait du temps de l'auteur, quoiqu'ils renferment, comme tous les autres, des idées singulières. Il avait adressé à Nicolas V des recherches sur la quadrature du cercle, qui furent réfutées par Regiomontanus, et proposé au concile de Bâle un projet pour la réforme du calendrier, auquel les grandes affaires dont ce concile était occupé l'empêchèrent de donner l'attention qu'il méritait. Cusa est le premier, d'entre les modernes, qui ait entrepris de ressusciter l'hypothèse de Pythagore sur le mouvement de la terre, renouvelée depuis avec plus de succès par Copernic et par Galilée. De tous ses ouvrages, celui qui a fait le plus de bruit est son fameux traité *De conjecturis novissimorum temporum*, composé en 1442. Il y mettait la défaite de l'Ante-Christ et le second avè-

nement de J.-C. dans le 18<sup>e</sup>. siècle, avant l'année 1754. François Boyer en donna une traduction française, Paris, Vascosan, 1562, in-8°. Tous les ouvrages du cardinal de Cusa furent imprimés à Bâle, 1565, 5 vol. in-fol. Sa Vie a été composée en latin par le jésuite Hartzheim, Trèves, 1750, in-8° : elle est curieuse. T—D.

CUSPINIEN (JEAN), en allemand *Spiesshammer*, né en 1475 à Schweinfurt en Franconie, cultiva la littérature, la philosophie, le droit, la médecine, et s'acquit une réputation brillante. L'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. le fit venir à Vienne, le combla d'éloges, et, après la mort de Conrad Celtes (*Voyez* CELTES), le nomma garde de la bibliothèque impériale. Ce prince le chargea ensuite de différentes négociations dont il se tira fort habilement, et lui donna le titre de conseiller intime. Il mourut le 19 avril 1529, à cinquante-six ans. Paul Jove, Melch. Adam, Vossius, Sambuc, parlent de Cuspinién avec éloge. Nicolas Gerbel a écrit sa vie. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *De Cæsaribus atque imperatoribus à Julio Cæsare ad Maximilianum primum commentarius*, Strasbourg, 1540 ; Basle, 1561 ; Francfort, 1601 ; Leipzig, 1669, in-fol., ouvrage très estimé pour ce qui concerne l'histoire de la maison d'Autriche. Wolfgang Hunger y a fait des notes. On trouve dans les trois dernières éditions le *Diarium* (ou Journal de la conférence qui eut lieu en 1515 à Vienne, entre Maximilien et les rois de Hongrie, de Bohême et de Pologne). Cet ouvrage a encore été réimprimé dans les *Scriptores rerum Germanicarum*, de Freher, tome II. II. *Austria sive commentarius de rebus Austriæ, à Leopoldo, anno 935, ad Ferdinandum primum ; descriptio Austriæ, urbis Viennensis*,

*sis, Danubiique, etc.*, Bâle, 1555, in-fol., et à la suite de l'ouvrage précédent, édition de Francfort, 1601 ; III. *De Turcarum moribus et origine*, Anvers, 1541, in-8° ; Leyde, 1654, in-12 : ce n'est qu'un extrait de son histoire des empereurs ; IV. *Oratio protreptica ad bellum Turcicum*, Bâle, 1555, in-fol. Il écrivit ce discours, adressé aux princes chrétiens, après le funeste combat de 1526, où le roi de Hongrie fut tué. V. *Commonefactio ad Leonem X papam, et ad principes christianos*, inséré dans la collection de Reusner, Leipzig, 1596, tome II. C'est un nouvel appel contre les Turks, qui semblaient alors menacer toute l'Europe d'une invasion prochaine. On a encore de lui un commentaire sur *Sextus Rufus* et un sur la *Chronique de Cassiodore*, imprimés à la suite de son *Austria*, édition de 1555, et de l'*Histoire des Empereurs*, édition de Francfort, 1601. Sa vie a été écrite en latin par Gerbelius, en 1540. W—s.

CUSSON (JEAN-BAPTISTE), imprimeur, naquit à Paris le 27 décembre 1663 : il était fils d'un avocat de cette ville. On prétend qu'il n'avait commencé à parler qu'à l'âge de cinq ans, et qu'il avait achevé ses études à l'âge de seize. Il vint s'établir en 1706 à Nanci, où il se fit connaître par la publication de plusieurs bons ouvrages qu'il imprima avec une correction et une élégance qu'on n'y connaissait pas avant lui. Il employait ses moments de loisir à revoir et même à retoucher le style des livres dont il voulait donner une nouvelle édition. Plusieurs ouvrages ont été refaits de cette manière par Cusson, entre autres le *Roman bourgeois*, dont il donna une édition en 1712. Son père avait publié à Paris en 1675, une traduction française de l'*Imita-*

tion, copiée en partie de celle de Sacy. Cette traduction, long-temps attribuée au P. Gonnelieu, fut revue et corrigée à Nancy en 1712, par son fils, qui y joignit les réflexions du P. Gonnelieu. Dom Calmet dit, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, que Cusson avait fait son entrée dans la carrière des lettres par une traduction de Tércence, dont il n'y eut que les six premières feuilles d'imprimées. Il avait retouché la traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, composée par Corneille, et se disposait à en donner une nouvelle édition, avec ses corrections, lorsqu'il mourut à Nancy, le 11 août 1752. Cette édition fut donnée après sa mort par Abel-Denis Cusson, son fils, en 1745. C'est un volume in-4°. de plus de 600 pages, enrichi de figures, et dédié à la princesse Anne-Charlotte de Lorraine. L'éditeur a grossi le volume en joignant à la traduction de l'*Imitation* les autres poésies spirituelles de Corneille. Cusson était regardé comme un des bons imprimeurs de l'Europe; on lui avait fait plusieurs propositions avantageuses pour le ramener à Paris, mais il n'en voulut entendre aucune. Il composa un mémoire pour prouver que l'imprimerie n'avait jamais payé d'impôt; ce mémoire fut présenté au roi, et contribua à maintenir la franchise de l'imprimerie. Cusson quitta plus d'une fois le rôle d'éditeur pour devenir auteur à son tour; écrivain en vers et en prose, il composa des poésies oubliées depuis long-temps, et des romans qui ont partagé le même oubli sans l'avoir peut-être aussi justement mérité. On y trouve de l'imagination, de l'intérêt, et quelquefois même du style. *Agathon et Tryphine*, Nancy, 1711, in-12, se fait encore lire avec plaisir. Un autre ro-

man de la composition de Cusson, et qui avait pour titre le *Berger extravagant*, ne fut pas imprimé en entier.

A—s.

CUSSON (PIERRE), médecin et botaniste, né à Montpellier en 1727, fit ses études au collège des jésuites de cette ville. Il entra dans leur ordre, et professa les belles-lettres et les mathématiques à Toulouse, au Puy et à Béziers; mais entraîné vers l'étude de la médecine et de l'histoire naturelle, il quitta les jésuites, et fut reçu docteur en 1755. Il fit de si grands progrès dans la botanique, que Bernard de Jussieu le fit choisir pour aller en Espagne comme botaniste, et, pendant l'année 1754, il parcourut diverses provinces de ce royaume, et les îles de Majorque et de Minorque, d'où il rapporta une riche collection de plantes. On voulait le renvoyer dans le même pays, mais la chaleur du climat et les fatigues du voyage avaient agi sur son tempérament d'une telle manière, qu'il avait pris un embonpoint excessif, et qu'il ne pouvait plus faire de longues courses. Il se livra donc exclusivement à la pratique de la médecine, d'abord à Sauve, et bientôt après à Montpellier, où il fut compté parmi les meilleurs praticiens, ce qui ne l'empêcha pas de revenir à ses premiers goûts pour la botanique. Il fut nommé vice-professeur de cette science en 1767. La famille des ombellifères était depuis long-temps l'objet de ses méditations. C'est une de celles qui présentent le plus de difficultés, à cause de la grande affinité des plantes qui la composent. Morison et Artédi semblaient avoir épuisé tous les moyens de la diviser méthodiquement. Le génie observateur de Cusson ne se borna pas à examiner avec plus d'attention qu'on ne l'avait fait la surface du fruit; il pénétra dans l'inté-

rieur, et découvrit dans le corps qui entoure ou accompagne l'embryon et qu'il nomma *peribryum*, une structure inconnue jusqu'alors. Il n'est pas le premier qui ait connu cet organe, que l'on voit aussi dans plusieurs autres familles de plantes, sous d'autres manières d'être, mais il est le premier qui l'ait fait complètement connaître dans les ombellifères. Cet organe avait été décrit un siècle auparavant par Grew, sous le nom d'*albumen*, adopté depuis par Gaertner. M. de Jussieu, qui a observé toutes les différences qu'il présente dans chaque feuille où il existe, l'a nommé *perisperme*. Toutes les autres parties des plantes furent examinées avec le même soin, comme on le voit par la suite de ses mémoires manuscrits, qui devaient servir d'introduction à un traité complet. Il ne put terminer ce beau travail, dont M. de Jussieu a donné un extrait dans les *Mémoires de la société de médecine*, volume de 1783, page 275 et suivantes, et l'on trouve un tableau de la distribution des ordres et des genres de la famille des ombellifères, suivant sa méthode, dans le même volume, à la suite de son *Éloge historique*. On y voit aussi une classification des oiseaux, établie sur des caractères qu'il avait mieux observés que d'autres naturalistes. Boissier de Sauvages se l'associa pour coopérer à sa Nosologie (*Voy. SAUVAGES*). Il se montra digne de cette confiance par ses lumières et son impartialité. Cusson avait aussi approfondi les mathématiques transcendentes, et comme il avait lu à la société des sciences de Montpellier plusieurs mémoires sur ce sujet, il fut nommé en 1777 professeur de mathématiques. Son caractère était franc et gai. Il eut beaucoup d'amis. Il savait plusieurs langues vivantes qu'il

parlait correctement. Dans sa jeunesse, il avait cultivé la poésie française, et s'était occupé des arts d'agrément, tels que la musique et la peinture. Dans les dernières années de sa vie, il fut tourmenté d'une goutte irrégulière que son embonpoint excessif rendit très fâcheuse. Il mourut le 13 novembre 1785, âgé de cinquante-six ans. Il avait épousé la fille du médecin Deidier, célèbre par son dévoilement lors de la peste de Marseille, et il en a eu deux fils: l'aîné a suivi la carrière de la médecine, et lui a succédé dans sa place de vice-professeur de botanique. Linné le fils a dédié un nouveau genre de plantes à ce savant botaniste, sous le nom de *cussonia*, et il l'a choisi dans cette famille des ombellifères dont Cusson avait fait le sujet d'un travail particulier. Ce genre, dont on ne connaît que deux espèces du cap de Bonne-Espérance, a été transporté par M. de Jussieu dans la famille des araliacées, très voisine de celle des ombellifères. D—P—s.

CUSTINE (ADAM-PHILIPPE, comte DE), né à Metz en 1740, fut destiné, en naissant, à la carrière des armes. Dès l'âge de sept ans, il était sous-lieutenant, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne des Pays-Bas, sous le maréchal de Saxe, en 1748. Réformé à la paix, il vint continuer ses études à Paris, et, dès qu'il les eut achevées, il entra dans le régiment du roi, puis dans les dragons de Schomberg, où il fut capitaine. Il commandait une avant-garde en Westphalie, sous le prince de Soubise, en 1758, et Frédéric le cite dans ses mémoires. Le ministre Choiseul, qui le protégeait, fit créer pour lui, en 1762, un régiment de dragons du nom de *Custine*. Lors de la guerre d'Amérique, la passion de la gloire lui fit changer le commande-

ment de ce régiment contre celui de Saintonge, infanterie, qui allait être embarqué pour le Nouveau-Monde. Le comte de Custine se distingua dans plusieurs occasions à la tête de ce corps, principalement à la prise de Yorck-Town, ce qui lui valut à son retour le grade de maréchal-de-camp et le gouvernement de Toulon. En 1789, la noblesse de Lorraine le nomma député aux états-généraux, où il se réunit, dès les premières séances, à la minorité de son ordre, et appuya tous les projets de réforme et de liberté. Les opinions les plus remarquables qu'il manifesta à l'assemblée nationale furent pour l'établissement des gardes nationales, pour la déclaration des droits de l'homme, et surtout contre l'indiscipline militaire, qu'il avait toujours tendu à réprimer de tout son pouvoir. Sa sévérité, quelquefois despotique et brutale, l'avait toujours fait detester de ses subalternes. Dans une séance de l'assemblée nationale où il s'agissait de l'insurrection des soldats de quelques régiments, sans songer aux causes de ces insurrections, fomentées par le parti dominant pour obliger les officiers à se retirer, il accusa la faiblesse de ces officiers, et leur donna pour exemple la fermeté du général Laudon qui, dans une pareille occasion, avait tué deux soldats de sa propre main. C'était bien peu connaître l'esprit du temps et les causes de ces désordres, que de leur chercher des comparaisons dans l'armée autrichienne. Cette ignorance des hommes et des circonstances au milieu desquelles il se trouvait, Custine la porta dans tout le reste de sa conduite; et lorsqu'en 1792, il commandait l'armée du Rhin, il lui arriva plusieurs fois de faire fusilier de sa propre autorité, et sans y être auto-

risé par aucune loi, des soldats qui s'étaient livrés au pillage. Une aussi intempestive sévérité lui fut amèrement reprochée dans la suite, et elle devint le texte des principales accusations dirigées contre lui. Ce fut un peu avant que Dumouriez n'envahît la Belgique, et dans le temps où le général Kellermann poursuivait les Prussiens dans leur retraite de la Champagne, que Custine, profitant du moment où les Autrichiens avaient dégarni les frontières du Rhin, s'avança vers Spire et Worms, où il obtint quelques avantages et s'empara de magasins considérables. Il fit, aussitôt après, une conquête bien plus importante, ce fut celle de Mayence, qui, sur une simple sommation, lui fut livrée par la trahison du chef de garnie et la lâcheté du gouverneur. Ne tenant ensuite aucun compte des ordres du ministre de la guerre et des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avancât sur Coblentz, par la rive gauche, Custine se dirigea vers la Franconie, et il s'empara de Kœnigstein et de Francfort qui fut mis à contribution. Mais bientôt les Prussiens, qui étaient venus prendre leurs quartiers d'hiver dans les mêmes contrées, s'emparèrent à leur tour de cette ville, dont la faible garnison, laissée sans appui, fut enlevée dès la première attaque. Après d'autres échecs, Custine fut obligé de rentrer dans Mayence, et, craignant d'être tourné par la rive gauche du Rhin, il se porta sur les bords de la Nahe, où il fut attaqué par l'armée prussienne. Après avoir soutenu avec courage plusieurs combats sanglants, il se retira jusque derrière les lignes de Weissembourg, en abandonnant à ses propres forces la place de Mayence. Quelque rapide et quelque imprévue que dût paraître cette re-

traite, Custine réussit à l'excuser auprès de la convention nationale. Il accusa le commandant de l'armée de la Moselle, qui, selon lui, n'avait pas pressé assez vivement les Prussiens, et s'était tenu très éloigné de sa gauche qu'il devait appuyer; il accusa aussi le ministre de la guerre, et même les représentants que la convention avait envoyés pour le surveiller. Comme la révolution du 31 mai n'avait pas encore éloigné de cette assemblée toute idée de modération, elle approuva sa conduite, et l'armée de la Moselle fut même réunie à son commandement; mais dès-lors les journaux de Marat et autres démagogues le signalèrent comme un traître et un contre-révolutionnaire. Soit que son courage naturel le portât à braver un orage alors si redoutable, soit qu'il ne connût pas tous les dangers de sa position, il continua à faire avec calme tous ses efforts pour réparer les pertes de son armée, et il accepta même le commandement de celle du Nord. Mais avant de s'éloigner du Rhin, il voulut mettre à profit des préparatifs qui lui avaient coûté tant de soins, et le 17 mai il fit un dernier effort pour délivrer Mayence. Une affaire générale fut engagée sur tous les points à la fois, comme c'était alors la méthode. Le corps que Custine commandait étant arrivé le premier, fut écrasé; d'autres furent repoussés ou ne combattirent pas, et les ennemis du général ne manquèrent pas, en l'accusant des malheurs de cette journée, d'ajouter à ses torts celui d'avoir conservé un commandement qui ne lui appartenait plus. Dès-lors la fureur et le nombre de ses accusateurs ne firent que s'accroître, et la révolution du 31 mai, où le parti vaincu avait semblé fonder sur lui quelques espérances, vint

ajouter aux dangers qui le menaçaient. Attaqué avec un nouvel acharnement par les journaux, que jusqu'alors il avait paru mépriser, il s'en plaignit à la convention, et affectant un grand dévouement pour le parti de la *Montagne* qui venait de triompher, il lui envoya les lettres que lui avaient adressées Wimpfen et les députés de la *Gironde*. Plein de confiance dans ces marques de soumission, il ne craignit pas de quitter l'armée du Nord, où il n'avait fait que paraître un instant, et où il avait encore ajouté à ses torts envers la convention, celui d'avouer l'impuissance où était cette armée d'exécuter les ordres de combattre qu'il avait reçus. Sur une invitation du conseil exécutif, il se rendit à Paris, où il affecta de se montrer avec sécurité dans tous les lieux publics, tandis que les journaux, les tribunes de tous les clubs et celle de la convention elle-même, retentissaient des injures et des accusations dirigées contre lui. Enfin le 29 juillet, le comité de salut public présenta un rapport contre le trop confiant général, et le fit décréter d'accusation. Il fut arrêté le même jour et traduit au tribunal révolutionnaire, où il se défendit avec assez de calme et de présence d'esprit. Quelques-uns de ses officiers vinrent témoigner en sa faveur, et parmi ces hommes courageux, on doit remarquer le général Baraguey-d'Hilliers, qui avait été son aide-de-camp; mais il fut accusé par un plus grand nombre de vils et obscurs délateurs, qui, dépourvus des plus simples notions de la guerre, dirent qu'il avait livré sans défense la place de Mayence avec l'artillerie de Landau et celle de Strasbourg; qu'il avait ménagé les prisonniers prussiens; qu'il s'était refusé à entrer dans Manheim, dont un espion of-

frait de lui ouvrir les portes ; enfin qu'il s'était laissé battre en plaçant sa troupe au bas d'une montagne, etc., etc. Cette dernière accusation fut formée par un membre du club mayençais, qui s'écria : « Tout le » monde sait que c'est au sommet des » montagnes qu'une armée doit être » placée ; eh bien ! lui est resté en » bas. » Une telle observation devait être d'un grand poids devant des juges dont la plus grande partie n'était jamais sortie de la capitale. L'accusateur public, Fouquier-Tainville, ne manqua pas de rapporter tous ces témoignages dans ses conclusions, et sans autres informations, sans qu'un seul homme de l'art eût été consulté, toute la conduite militaire et politique du général Custine fut jugée dans la même séance, et, le lendemain 28 août 1795, il fut conduit au supplice. Il demanda un confesseur, répandit beaucoup de larmes, et montra plus de faiblesse qu'on ne devait en attendre d'un homme qui avait souvent bravé la mort sur le champ de bataille. C'était sans doute un bon officier-général ; il excellait surtout dans les manœuvres de cavalerie ; mais il ne paraît pas que ses vues aient été assez étendues pour embrasser les différentes parties d'un grand commandement. Il se montra fort jaloux de son autorité, et très envieux des autres généraux, qu'il dénonça plusieurs fois à la convention, dans des rapports où il louait outre mesure ses moindres opérations. On lui a reproché son intempérance, et il paraît que les excès du vin, auxquels il se livrait, lui ont fait commettre des fautes graves. Il a été publié à Hambourg et Francfort (Paris), 1794, des *Mémoires du général Custine, rédigés par un de ses aides-de-camp*, 2 vol. in-12. L'auteur

de cet ouvrage, qui se montre fortement opposé aux principes de la révolution, traite Custine avec une extrême sévérité. Cependant les renseignements qu'il donne sur ses opérations militaires sont assez précieux, et quelques historiens, entre autres l'auteur du *Tableau de la guerre de la révolution*, y ont beaucoup puisé. — Son fils (Renauld-Philippe) joignait, à un extérieur séduisant, un esprit très cultivé, et il avait débuté avec de grands avantages dans la carrière diplomatique. En 1792, sous le ministère de M. de Narbonne, quelques personnages influents, séduits par la réputation militaire du duc de Brunswick, conçurent l'idée chimérique de le mettre à la tête de la révolution, et lui firent offrir le commandement général des armées françaises. Custine fils fut chargé de cette mission délicate. Elle ne pouvait avoir aucun succès, mais le jeune diplomate y mit tant de chaleur et d'adresse qu'il fit un instant hésiter le prince. Envoyé ensuite à Berlin avec le titre de ministre plénipotentiaire ; il ne put en faire usage, la Prusse s'étant déclarée contre la France. Il vint alors à l'armée, et y fut, pendant une partie de la campagne, l'aide-de-camp de son père, qui l'envoya à Paris au commencement de 1795 pour y suivre ses réclamations auprès des comités et des ministres. Ses liaisons avec Condorcet et quelques députés de la Gironde, et surtout la chaleur de ses démarches lors du procès de son père, avaient attiré sur ce jeune homme les regards inquiets des dominateurs ; Robespierre lui-même le dénonça à la tribune, et le fit traduire au même tribunal qui avait envoyé son père à la mort. Il mit tant de présence d'esprit et de clarté dans sa défense, que l'auditoire étonné et

attendri, s'écriait : « Il est sauvé. » Mais ce jeune homme était, sous trop de rapports, du nombre des victimes que les tyrans croyaient devoir immoler à leur sûreté. Il avait eu le courage dans les débats de signaler la fourberie du président qui, en lisant sa correspondance de Brunswick, en altérait le sens de manière à le perdre plus sûrement. L'accusé ne put contenir son indignation, et il traita hautement de mauvaise foi cette infâme supercherie. De pareils juges ne pouvaient pardonner un tel affront. Custine fut condamné à mort le 5 janvier 1794. Il montra dans ses derniers moments une grande fermeté, et il écrivit à sa femme les lettres les plus touchantes. M—D j.

CUSTOS (DOMINIQUE), graveur, naquit à Anvers en 1560. Son père, surnommé *Battens*, était peintre et poète; mais ses tableaux, ainsi que ses poésies, sont oubliés depuis longtemps. Le jeune Battens, à peine sorti de l'enfance, vint s'établir à Augsbourg. C'est à son arrivée dans cette ville qu'il prit le nom de *Custos*, qu'il ne tarda pas à faire connaître par les nombreuses gravures qu'il publia. Il établit peu de temps après, à Augsbourg, un commerce d'estampes qui a été long-temps florissant, et épousa la veuve de Barthélemi Kilian le vieux, habile orfèvre, natif de Silésie. Infatigable au travail, il partageait son temps entre la gravure, le commerce et l'éducation des enfants de sa femme, Lucas et Wolfgang Kilian, qui trouvèrent en lui un second père. Non content de les avoir initiés aux principes de son art, il les fit voyager en Italie. On est étonné que Custos, mort à peine âgé de cinquante-deux ans, ait pu graver tant d'ouvrages, quand on sait de quels détails domestiques

sa vie fut occupée. Outre les deux enfants de Kilian, dont il avait formé l'éducation et le talent, il avait trois fils à lui, qu'il instruisait aussi dans son art. Custos a gravé un nombre considérable de portraits qui forment une partie intéressante de l'iconographie moderne; il marquait communément ses estampes des lettres initiales D. C. Plusieurs de ces portraits nous ont conservé l'image de ses plus illustres contemporains. C'est une espèce de collection de tous les princes d'Allemagne. Nous citerons encore, parmi les ouvrages de Custos : I. *Fuggerorum et Fuggerarum imagines*, in-fol. Cette première édition, qu'il publia en 1593, contenait soixante-quatre portraits; elle est devenue rare. Il y eut de cet ouvrage trois éditions, dont il n'y a de remarquable que la seconde, imprimée à Augsbourg par Andréas Aperger, augmentée de soixante-sept portraits gravés par Lucas et Wolfgang Kilian; elle contient cent vingt-sept portraits. D'ignorants bibliographes ont quelquefois classé cet ouvrage parmi les ouvrages de botanique, le prenant, d'après le titre, pour une description des fougères. II. *Effigies piorum et doctorum aliquot virorum ad vivum delineate et æri incisæ*, 1594, quatorze pièces; III. *Tyrolensium principum comitum genuinæ icones*, 1599, in-fol., ouvrage contenant vingt-huit planches, qui représentent les comtes de Tyrol en pied; IV. *Atrium heroicum, Cæsarum, regum, aliorumque summatum ac principum, qui intra proximum sæculum vixere aut hodiè supersunt, imaginib.* LXXII, illustr., Vienne, 1600, en quatre parties. La plupart des portraits qui composent ce recueil sont gravés par Custos lui-même; les autres le sont par



ses fils ou par ses élèves. Il a encore gravé, d'après Joh. van Achen, F. Barroccio, F. Bassano, L. Bernard, P. Bril, les Carraches, etc. Custos mourut à Augsbourg en 1612, laissant des fils, qui furent graveurs comme lui, mais que leur médiocrité condamne à l'oubli. A—s.

CUTHENUS (MARTIN), syndic de la ville de Prague, mort le 29 mars 1564, a publié : I. *Histoire de Bohême*, par Ænéas Sylvius, avec des notes latines, Prague, 1585 ; II. en bohémien, la *Chronique de Bohême*, depuis l'origine de la nation jusqu'à l'an 1559, avec les portraits des ducs, des rois, ainsi que ceux de Ziska, de Jean Hus et de Jérôme de Prague, sans date ni lieu d'impression ; III. *Catalogus ducum, regumque Poloniae, cum iconibus*, Prague, 1540, in-4° ; IV. *l'Histoire d'Appien*, traduite du grec en bohémien. Il composa, pour mettre sur le tombeau où repose l'empereur Charles IV avec ses quatre femmes, cinq vers hexamètres latins, dont chacun indique par un chronogramme l'année de la mort de la personne à laquelle il est consacré. L'empereur Rodolphe II récompensa magnifiquement ce travail de patience, et fit graver ces vers sur une table de marbre mise sur le tombeau de Charles, d'où elle a été enlevée on ne sait par quel événement. G—Y.

CUYCK (JEAN VAN), en latin *Cuyckius* et *Cauchius*, né à Utrecht, fut échevin et bourgmestre de cette ville. On connaît de lui des *Remarques sur les Offices de Cicéron*, Anvers, 1568, et une édition de *Cornélius Népos*, Utrecht, 1542, in-8°. Elle est rare, et estimée pour la correction du texte. Cuyck mourut le 18 novembre 1566. Il laissa sur Ausone, sur Charisius, sur Prudence, sur Varrou et d'autres

auteurs des notes qui n'ont point vu le jour. Il avait aussi songé à donner une édition de *Censorin*, et un Commentaire *De re nummaria*. — CUYCK (Antoine van), fils du précédent, se consacra à l'éducation de la jeunesse. On l'a confondu souvent avec son père. Le seul ouvrage qui paraisse lui appartenir véritablement est une *Grammaire latine et française*, Anvers, 1566, in-8°. — CUYCK (Timannus van), fils du précédent, se fit une grande réputation comme jurisconsulte. On a de lui des remarques sur les *Responsa juris* d'Aymon Cravetta. Il mourut le 14 juin 1626. B—ss.

CUYCK (HENRI VAN), né à Culembourg, mort évêque de Ruremonde, le 7 octobre 1609, commença ses études à Utrecht sous George Macropedius, et les continua à Louvain, où il fut bientôt jugé capable d'enseigner lui-même. Il y professa la philosophie morale pendant quatorze ans, fut créé docteur en théologie en 1584, et après avoir été vicaire-général de l'archevêque de Malines, doyen de St.-Pierre à Louvain, il fut nommé évêque de Ruremonde en 1596. Il passe pour avoir également orné cette dignité par son savoir et par sa piété. On lui doit, entre autres : *Orationes panegyricæ VII*, à Anvers, chez Plantin, 1575, in-8° ; plusieurs *Epistolæ paræneticæ*, successivement publiées sur divers sujets ; *Speculum concubinariorum sacerdotum, monachorum, clericorum*, Cologne, 1599, in-4°, et Louvain, 1601, in-8° ; une édition des *OEuvres de Cassien*, Anvers, 1578, in-8°, etc. Son épithaphe donne à entendre qu'il mourut dans son année climatérique, c'est-à-dire, dans sa 63°. M—ON.

CUYP, ou KUYP (ALBERT), né à Dort, en 1606, fut élève de son

père Jacques Gerits Cuyp, bon peintre de paysage. A l'exemple de son maître, mais avec un talent bien supérieur, il s'attacha à l'étude fidèle de la nature, et fit beaucoup de vues des environs de Dort. Ses tableaux, variés et agréables, représentent ordinairement des prairies couvertes d'animaux; des grandes routes, des canaux et rivières chargés de barques, des rendez-vous de chasse, et des clairs de lune parfaitement rendus. Dans ces divers sujets, Albert Cuyp se fait remarquer par la justesse des détails, la finesse de la touche et l'harmonie de la couleur. Ses animaux sont souvent d'un beau choix et d'un dessin assez correct; il réussit aussi à exprimer par le ton convenable les différents points du jour qu'il veut peindre; et, toujours observateur exact, il donne à ses productions le mérite essentiel de la vérité. Les dessins et quelques eaux fortes de ce maître sont recherchés. On voit au musée Napoléon quatre de ses tableaux, entre autres un grand paysage où deux enfants écoutent attentivement un pâtre qui joue du chalumeau, et une réunion de cavaliers, dont l'un, vêtu de bleu, est un prince de la maison d'Orange. (La tête de ce dernier est peinte par Metz). V—T.

CUYPERS. Voy. CUPER (GUILLAUME).

CYAXARE, roi des Mèdes, monta sur le trône vers l'an 654 avant J.-C. Dès le commencement de son règne, il entreprit une expédition contre les Assyriens, pour venger la mort de Phraorte son père. Il les défit, et il avait déjà forcé le siège de Ninive, lorsqu'il fut rappelé dans ses états par une invasion des Scythes nomades. Hérodote prétend qu'il fut vaincu, et que les Scythes furent pendant vingt-huit ans maîtres de la haute Asie; mais il est évident qu'il se trompe. C'est

peu de temps, en effet, après cette invasion que Cyaxare et Nabopolassar, roi de Babylone, ayant réuni leurs forces contre l'empire d'Assyrie, le renversèrent et prirent Ninive l'an 618 avant J.-C.; ce qu'ils n'auraient pu faire si les Scythes avaient alors été maîtres de l'Asie. Il est donc probable que les Scythes ne firent que traverser la Médie pour aller porter leurs ravages dans d'autres contrées de l'Asie. Ils allèrent jusque dans la Palestine et sur les frontières de l'Égypte. Leur armée ayant été détruite en grande partie par la guerre et par les maladies, ils furent obligés de se retirer, et revinrent dans la Médie, où Cyaxare les prit à son service. Ils se brouillèrent bientôt avec lui, et se réfugièrent dans les états d'Alyatte, roi de Lydie, qui les reçut sous sa protection. Le refus qu'il fit de les livrer devint l'occasion d'une guerre célèbre par l'éclipse de soleil dont on a parlé à l'art. ALYATTE, que les calculs les plus vraisemblables fixent au 9 juillet de l'an 597 avant J.-C. Cette guerre fut terminée par un traité, et Astyage, fils de Cyaxare, épousa Aryénis, fille d'Alyatte. Cyaxare termina bientôt après sa carrière, et mourut l'an 594 avant J.-C. Son règne, qui avait duré quarante ans, fut célèbre par la chute de l'ancien empire d'Assyrie, et par l'accroissement que prit la puissance des Mèdes. Il est le même que l'Assuérus du livre de Tobie. Xénophon, dans sa *Cyropédie*, donne le nom de Cyaxare à un fils d'Astyage qui devint roi des Mèdes après la mort de son père: comme il n'avait point de fils, il laissa ses états à Cyrus son neveu. Ce second Cyaxare est inconnu à Hérodote et aux autres historiens, mais on ne peut guère se dispenser de l'admettre (V. CYRUS). C—R.

CYBBER. Voy. CIBBER.

CYBO (ARANO, ARRONE ou AARON), originaire de Grèce, fils de Maurice Cybò et de Sarracine Marucella, né en 1577, à l'île de Rhodes, descendait de ce Lambert Cybo qui reprit sur les Sarrazins les îles de Capraia et de Gorgone, et établit en 999 le siège de sa famille à Gènes, où elle a joui depuis ce temps des plus grands honneurs (V. CICCARELLI). Après avoir partagé avec Thomas Frégose le gouvernement de la république, ayant été chargé par elle de conduire un convoi important au roi de Naples, René d'Anjou, ce prince le prit en affection, et le nomma vice-roi de Naples. Alphonse d'Arragon étant venu surprendre cette ville en 1442, Arano fit des prodiges de bravoure pour la défendre, et en se jetant dans la mêlée, pour encourager ses gens, eut le malheur d'être fait prisonnier; mais sur sa réputation Alphonse le renvoya sans rançon à Gènes, sa patrie. Cette république, alors forcée de changer de parti, chargea Arano de négocier son accommodement. Celui-ci obtint d'abord une trêve, puis la paix en 1445. Alphonse voulant aussi le garder à son service, le nomma président de son conseil, et à la prière des Napolitains, lui rendit la vice-royauté de Naples. Peu après, le pape Calixte III le demanda avec instance à ce monarque, pour le mettre à la tête de ses affaires, et le créa patrice et préfet de Rome, dignité que le roi Charles I<sup>er</sup>, d'Anjou, n'avait pas dédaignée. Après la mort de Calixte, Arano retourna dans le royaume de Naples, où il avait conservé sa faveur, et mourut à Capoue en 1457, laissant un fils depuis pape sous le nom d'Innocent VIII. — CYBO (Innocent), arrière-petit-fils du précédent, était fils de François comte de

Férentillo, baron de Rome, capitaine-général de l'église, et de Madeleine de Médicis, fille de Laurent le-Magnifique; ce qui le rendait parent du pape Boniface IX (Cybo Tomacelli), neveu du pape Clément VII (Jules de Médicis), neveu maternel de Léon X (Jean de Médicis), et petit-fils du pape Innocent VIII (Jean-Baptiste Cybo), aussi fut-il acablé des faveurs de l'église. Les liens du sang, la reconnaissance de Léon X, qui devait son chapeau de cardinal au pape Innocent VIII, et le mérite de ce jeune homme, furent les motifs qui déterminèrent ce pontife à créer Innocent cardinal à l'âge de viugt-deux ans, en disant au consistoire : *Quod ab Innocentio accepti Innocentio restituo*. Innocent réunit ensuite sur sa tête huit évêchés, quatre archevêchés, les légations de Rome et de Bologne, et le roi François I<sup>er</sup>. y ajouta encore les abbayes de St.-Victor de Marseille et de St.-Ouen de Rouen. Le cardinal Cybo se montra reconnaissant de tant de bienfaits; car à l'époque où le pape Clément VII fut enfermé au château St.-Ange, il maintint les villes de ses légations dans l'obéissance; et lorsque la plus grande partie des cardinaux, assemblés à Plaisance, eut résolu, pour se soustraire aux persécutions des Impériaux, de transporter le St.-Siege à Avignon, il accourut pour s'y opposer, releva leur courage, fit prendre une décision contraire, maintint par là l'indépendance de l'église, amena la liberté de son chef, et mérita la reconnaissance des papes, de l'état ecclésiastique et de l'Italie. Le cardinal Cybo ne se montra pas moins grand, à Florence, lors de l'assassinat d'Alexandre de Médicis, auprès duquel il résidait; il parvint à apaiser l'insurrection du peu-

ple. Il refusa noblement la souveraineté qu'on lui offrit alors, pour sa famille, et la maintint dans la seconde branche de la maison de Médicis. Il demanda pour toute reconnaissance à Cosme, qu'il vengeât la mort d'Alexandre, et qu'il restât fidèle à l'empereur Charles-Quint. Ce monarque et le pape Paul III vinrent le visiter à Massa. Les historiens du temps font un grand éloge de ce prelat, qui mourut à Rome le 14 avril 1550, âgé de cinquante-neuf ans. — Il y eut beaucoup de militaires distingués, et onze cardinaux du nom de Cybo, entre autres Alderan, né en 1613, majordome du sacré palais, et ministre-secrétaire d'état, sous Innocent XI. L'empereur et tous les rois de l'Europe lui écrivaient de leur main pour obtenir ce qu'ils désiraient du pape. Il mourut doyen des cardinaux en 1700, à l'âge de quatre-vingt huit ans. M. Viani a publié : *Mémorie della famiglia Cybo e delle monete di Massa di Lunegiana*, Pise, 1808, in-4°, avec quatorze planches, contenant les empreintes de cent vingt-huit monnaies frappées depuis l'an 1559 par les princes de cette famille, qui s'est éteinte dans la personne de la dernière duchesse de Modène (Marie-Thérèse), morte en 1790. T—1.

CYDIAS, peintre grec, naquit à Cythnos, une des Cyclades, et florissait dans la 104<sup>e</sup>. olympiade (environ 564 ans avant J.-C.) Ses ouvrages avaient une si haute réputation, que, dans la suite, l'orateur Hortensius en acheta un 144 mille sesterces, et fit construire dans sa maison de Tusculum une pièce pour le recevoir. Ce tableau, qui représentait le *départ des Argonautes pour la Colchide*, fut transporté depuis par M. Agrippa dans un portique dédié à Neptune.

On attribue à Cydias l'invention d'une couleur rouge produite par l'ocre brûlé; ce fut dans un incendie qu'il en fit la découverte, en remarquant que cette matière rougissait par l'effet du feu. L—S—E.

CYGNE (MARTIN DU), né à St.-Omer en 1619, entra à dix-neuf ans dans la société des jésuites, et après avoir enseigné les basses classes pendant cinq ans, professa la rhétorique pendant quatorze ans. Il fut ensuite préfet du collège de St.-Omer. Ses supérieurs lui firent de nouveau régenter les humanités : il passait pour le meilleur rhéteur de son temps, et mourut le 29 mars 1669. Gibert en fait l'éloge dans ses *Jugemens des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*. On a de Martin du Cygne : I. *Explanatio rhetoricae, studiosæ juventuti accommodata*, Liège, 1659, in-12, réimprimé sous le titre d'*Ars rhetorica*, St.-Omer, 1666, in-12 : il y a beaucoup d'autres éditions; II. *Analysis omnium M. T. Ciceronis orationum*, Douai, 1661, in-12; Cologne, 1665, in-12, 1670, in-12, 1677, 1708, in-12; Paris, 1704, in-12 : ces deux ouvrages ont été réimprimés ensemble à Cologne, 1670, in-8°.; III. *Ars metrica, sive ars condendorum eleganter versuum*, Liège, 1664, in-12; Cologne, 1705; Venise, 1716; IV. *Ars poetica, varia poematum præcepta complectens*, souvent réimprimé avec le précédent, Lille, 1734, in-12, 1740, in-12; Louvain, 1755, in-12 : l'édition de 1734 a été revue par Charles Wastelain, qui y a fait quelques changements : les dernières éditions contiennent plusieurs additions, le dernier chapitre de la poétique, qui roule sur la devise, est un extrait du 6<sup>e</sup>. *Entretien d'Ariste et*

d'*Eugène* du P. Bouhours. V. *Ars historica*, St-Omer, 1669, in-12; VI. *Fons eloquentiæ*, sive *M. T. Ciceronis orationes post P. Manutii aliorumque doctiss. virorum correctiones*, etc.; *numeris insuper analyticalicis et scoliis artificium indicantibus distinctæ et illustratæ*, Liège, 1675, 4 vol. in-12 : on trouve, dans le 4<sup>e</sup>. volume, l'ouvrage du P. Du Cygne, dont il a été question sous le N<sup>o</sup>. II; VII. *Fons eloquentiæ*, sive *M. T. Ciceronis orationes XVIII selectissimæ, post Pauli Manutii*, etc., 1718, in-8<sup>o</sup>. : c'est un extrait des trois premiers volumes de l'ouvrage précédent; VIII. *Comediæ XII phrasi tum Plautinâ, tum Terentianâ concinnatæ*, 1679, 2 vol. in-12; ouvrage posthume, réimprimé à Ingolstadt, 1722, in-16, et à Prague, 1760, 2 vol. in-12. Ces comédies sont destinées pour les collèges; l'auteur remarque que les écrits de Plaute et de Térence, modèles de style, sont malheureusement remplis d'expressions obscènes, ce qui doit empêcher de les mettre entre les mains des jeunes gens; en conséquence, il a employé dans ses pièces les meilleures phrases de ces deux auteurs. Il a eu moins en vue de faire rire que de donner des pièces décentes et bien écrites; il paraît que du Cygne ne connaissait pas le *Terentius christianus* de Schonæus, qui avait paru dès 1595.

A. B.—T.

CYLON, Athénien d'une famille illustre, était le plus bel homme de son temps, et remporta le prix du dialulus ou de la double course en la 55<sup>e</sup>. olympiade, 640 ans avant J.-C. Théagènes, tyran de Mégare, lui ayant donné sa fille en mariage, il conçut le projet de se rendre lui-même tyran d'Athènes. Il obtint, à cet effet, quelques troupes de son beau-

père, il s'empara de la citadelle pendant les fêtes de Jupiter-Olympien, l'an 612 av. J.-C.; mais les Athéniens étant accourus sur-le-champ de toutes parts, le bloquèrent si étroitement, qu'au bout de quelques jours, manquant d'eau et de vivres, il fut obligé de prendre la fuite. Il parvint à s'échapper avec son frère, et abandonna ses complices, qui furent bientôt obligés de capituler. On ne leur tint pas la parole qu'on leur avait donnée de ne pas les faire mourir, et quelques-uns furent massacrés sur les autels même des Euménides. On crut que les troubles qui s'élevèrent par la suite dans la république étaient occasionnés par la colère de ces déesses, ce qui fut un prétexte pour exiler Alcmaeon, fils de Mégacles, qui était archonte lorsque les partisans de Cylon avaient été mis à mort, et beaucoup d'autres citoyens. On ne sait pas ce que devint Cylon. Les Athéniens lui érigeaient dans la suite, dans la citadelle, une statue qu'on voyait encore du temps de Pausanias.

C—R.

CYNANE, ou CYNÄ, était fille de Philippe, roi de Macédoine, et d'Andata, autrement nommée *Eurydice*, reine d'Illyrie. Philippe lui fit épouser Amyntas, son neveu, dont elle eut une fille, nommée *Eurydice*. Alexandre ayant fait mourir Amyntas, voulut marier Cynane avec Langarus, roi des Agrianes; mais ce prince étant mort dans ces entrefaites, elle resta veuve. Elle était, sans doute, reine d'une portion de l'Illyrie; car Polyen nous apprend qu'elle défit les Illyriens, et tua de sa propre main leur reine qui les commandait. Lorsqu'elle eut appris la mort d'Alexandre, elle traversa la Macédoine et la Thrace avec une armée, malgré Antipater, et conduisit en Asie Eurydice sa fille, qu'elle avait

exercée au métier des armes, pour la faire épouser à Arrhidée qu'on avait nommé roi. Alcétas, étant venu à sa rencontre avec l'armée macédonienne, se saisit d'elle, et la fit mourir par les conseils de Perdicas son frère, vers l'an 522 av. J.-C. C—R.

CYNÉGIRE, fils d'Euphorion, et frère d'Eschyle le poète tragique, se signala par sa valeur à la bataille de Marathon. Les Perses ayant pris la fuite, il les poursuivit jusqu'à la mer, et saisit un de leurs vaisseaux de la main droite, probablement pour y monter; cette main ayant été coupée, il y porta la gauche qui le fut aussi, et il chercha alors à saisir le vaisseau avec les dents. Hérodote dit tout simplement qu'il eut la main coupée en saisissant la poupe d'un vaisseau, et qu'il tomba mort. Toutes les autres circonstances sont, sans doute, de l'invention des rhéteurs. C—R.

CYNÉTHUS, né dans l'île de Chio, prétendait descendre d'Homère. Eustathe, sur l'*Iliade* (liv. I<sup>er</sup>. p. 16, *Polit.*), prétend qu'il est le premier qui ait recueilli et mis en ordre les poésies d'Homère. Selon Hippocrate, cité par le scholiaste de Pindare (*Nem.* II, 1), Cynéthus serait le premier rhapsode, et il aurait, dans l'olympiade 69, récité, à Syracuse, les poèmes d'Homère; mais il est constant qu'ils avaient été recueillis par Lycurgue, par Pisistrate, dont l'époque est antérieure à celle de Cynéthus: il n'est pas moins avéré qu'il y avait eu des rhapsodes avant lui. Cynéthus mêla beaucoup de vers de sa composition parmi ceux d'Homère; Eustathe et le scholiaste de Pindare l'en accusent. Ce dernier nous apprend que Cynéthus passait pour l'auteur de l'*Hymne à Apollon*, qui porte le nom du prince des poètes. B—SS.

CYNISCA, fille d'Archidamus et nièce du célèbre Agésilas, eut l'ambition de se faire couronner aux jeux olympiques, ce qui n'était encore arrivé à aucune femme; elle y remporta le prix de la course des chars, et, pour consacrer le souvenir de sa victoire, elle plaça à Olympie, dans le vestibule du temple de Jupiter, les statues en bronze de ses quatre chevaux, de grandeur naturelle. On fit aussi placer, dans l'*Altis* d'Olympie, un tableau représentant son char attelé, le conducteur de ce char, et Cynisca elle-même, le tout de la main d'Apelles. Les Lacédémoniens attachèrent beaucoup de prix à cette victoire; car ils érigèrent à Cynisca un monument héroïque, qu'on voyait encore du temps de Pausanias. C—R.

CYPRÆUS (PAUL), en danois *Kupferschmid*, jurisconsulte, né à Sleswig, dans le Holstein, au 16<sup>e</sup>. siècle, commença à en écrire l'histoire; il ne put achever cet ouvrage, et mourut en 1609. — Jean-Adolphe, son fils, ministre de l'église de St.-Michel à Sleswig, hérita des goûts de son père pour l'étude. Etant tombé malade en 1655, les médecins lui conseillèrent de faire un voyage en Hollande pour se rétablir. Après sa guérison, il revenait dans sa famille, lorsque, passant à Cologne, il eut l'occasion d'entrer en discussion avec quelques prêtres catholiques sur des matières de foi. Le résultat de leurs conférences fut son abjuration. Il s'établit, alors à Cologne, et y publia l'ouvrage commencé par son père, sous le titre suivant: *Annales episcoporum Sleswicensium ecclesie statum, propagationem, mutationem in regno Danie breviter ac dilucidè complectentes*, 1654, in-8<sup>o</sup>. Moller en loue l'exactitude et la solidité; David Cléments'étonnait qu'on

ne l'eût pas encore réimprimé. Vers le milieu du 18<sup>e</sup>. siècle, on en annonçait deux éditions nouvelles, mais on ignore si elles ont paru. — Jérôme, autre fils de Paul, juriconsulte, a publié : I. *De jure connubiorum*, Francfort, 1605, et Leipzig, 1622, in-4<sup>o</sup>.; II. *De origine, nomine et migrationibus Saxonum, Cimbrorum, Vitarum et Anglorum*, Copenhague, 1622 et 1652, in-4<sup>o</sup>. Il a seulement ajouté une préface et quelques remarques à ce dernier ouvrage que son père avait laissé imparfait. — Un autre Jérôme, frère de Paul, et oncle des deux précédents, a écrit une chronique des évêques de Sleswig. Westphalen l'a inscrite dans ses *Mouimenta incdita rerum germanicarum*, Leipzig, 1745, in-fol. (tome III, de 185 à 254.) W—s.

CYPRIANI. Voy. CIPRIANI.

CYPRIANUS (ABRAHAM), fils d'Allart Cyprianus, chirurgien d'Amsterdam, étudia comme son père l'art de guérir, et fut reçu docteur en médecine à l'université d'Utrecht en 1680, après avoir soutenu une thèse sur la carie des os. Il exerça ensuite son art à Amsterdam pendant douze années. En 1693, il fut appelé en qualité de professeur de chirurgie et d'accouchements à l'université de Franeker. En prenant possession de cette chaire, il fit un éloge pompeux de la chirurgie : *Oratio inauguralis in chirurgiam encomiastica*. Son séjour à Franeker fut de courte durée, et il refusa la chaire qu'on lui offrit à l'université de Leyde. En 1695, il passa en Angleterre, où ses projets de fortune et de gloire ne se réalisèrent point. Trompé dans ses espérances, il revint exercer la chirurgie à Amsterdam. Il se livra surtout à la lithotomie, et fut assez heureux pour pratiquer avec succès cette opération

déliée et périlleuse sur quatorze cents individus. Dans l'opuscule qu'il publia en 1724, à Londres, sous le titre de *Cystitomia hypogastrica*, il s'agit de la taille ou lithotomie au haut appareil. Il eut encore le rare avantage de sauver, au moyen de l'opération césarienne, une femme qui portait depuis vingt-un mois, dans la trompe de Fallope, un fœtus mort au terme ordinaire de l'accouchement, c'est-à-dire depuis une année. Cette observation intéressante forme le sujet de la lettre de l'auteur à Thomas Millington, intitulée : *Epistola historiam exhibens fœtus humani post XXI menses ex uteri tubâ, matre salvâ ac superstitè, excisi*, Leyde, 1720, in-8<sup>o</sup>, fig. Z.

CYPRIEN (S.), évêque de Carthage. Les actes de son martyre le nomment *Thascius Cyprianus*, et dans sa lettre à Donat, il prend le nom de *Cæcilius*, parce que c'est à un prêtre de ce nom qu'il dut sa conversion. S. Cyprien était d'Afrique, et même à ce qu'on croit de Carthage. S. Grégoire de Nazianze dit qu'il appartenait à une famille sénatoriale de cette ville. Le diacre Ponce, attaché particulièrement à la personne de S. Cyprien, et qui a écrit sa vie, garde le silence sur tout ce qui s'est passé avant sa conversion. On sait seulement qu'il avait cultivé les lettres, et professé avec beaucoup de réputation la rhétorique à Carthage. Cyprien avait, dans ses premières années, vécu en homme du monde. Des liaisons intimes avec le prêtre Cæcilius commencèrent sa conversion. Ce Cæcilius n'avait lui-même embrassé le christianisme qu'après l'avoir combattu; car on croit qu'il est le même qui, dans le dialogue de Minutius Félix, oppose à cette doctrine les raisonnements les plus forts. Cyprien venait

de recevoir le baptême et n'était encore que néophyte, lorsqu'il fit vœu de continence, et vendit ses biens pour les distribuer aux pauvres. Débarassé de tout autre soin, il s'occupait d'études convenables à un chrétien; il lut avec soin les saintes écritures et les écrits des pères, surtout ceux de Tertullien, qu'il estimait beaucoup, et qu'il appelait son maître; mais dont il sut éviter les erreurs. On ignore en quelle année il fut baptisé; mais on sait qu'entre son baptême et son épiscopat, il se passa peu de temps. Ce fut à la mort de Donat, évêque de Carthage, en 248 ou 249, que les suffrages du peuple et du clergé, l'appelèrent à cette dignité. Il y avait déjà quelque temps qu'il était prêtre. S. Cyprien fit ce qu'il put pour se soustraire à un emploi qu'il croyait au-dessus de ses forces; mais il lui fallut céder au vœu du peuple qui était venu investir sa maison. Cinq prêtres néanmoins, parmi lesquels se trouvait Félicissime, homme turbulent, s'opposèrent à son élection, parce qu'il était encore néophyte; mais le peuple leur imposa silence, et voulut même qu'ils fussent déposés. S. Cyprien leur pardonna. Dès qu'il fut devenu évêque, son premier soin fut d'établir l'ordre dans son église. Il fit de bons réglemens pour la conduite des vierges, rechercha les abus, sut les réprimer, et travailla sans relâche à l'instruction de son peuple et au bien de la religion, par la parole et par ses écrits. La persécution de Dèce, qui éclata en 250, et dont le pape Fabien fut une des premières victimes, donna un ample aliment au zèle de S. Cyprien. Il avait été dénoncé aux magistrats; on avait même demandé en plein théâtre qu'il fût livré aux lions. Le saint examina ce qu'il était le plus utile de

faire. Il voyait que son peuple avait besoin d'être encouragé, et qu'il pouvait lui être plus utile par ses exhortations et ses soins, que par le martyre, et il sortit de Carthage; mais sa vigilance ne se ralentit point. Il consolait les fidèles par ses lettres, soutenait le courage de son clergé, envoyait de l'argent pour le soulagement des pauvres, et réglait tout, comme s'il eût été présent. Il s'en fallut beaucoup néanmoins que tant de zèle eût un plein succès. La foi d'un grand nombre de chrétiens fléchit pendant cette persécution. Les uns, pour se soustraire au martyre, prenaient des magistrats des billets qui attestaient qu'ils avaient sacrifié. On leur donna le nom de libellatiques, *libellatici*. D'autres sacrifièrent en effet, on mangèrent des viandes immolées aux idoles. La persécution ayant cessé, les uns et les autres cherchèrent à rentrer dans l'église. Plusieurs de ces *tombés*; car c'est ainsi qu'on les appelait, pour s'exempter de la pénitence à laquelle ils devaient être assujétis, s'adressaient à ceux qui avaient confessé la foi, pour en obtenir des lettres de recommandation, au moyen desquelles on leur faisait grâce, et on les réconciliait. Cette condescendance nuisait à la discipline. S. Cyprien, consulté à ce sujet, assembla un concile qui eut lieu le 15 mai 251. On y régla la conduite qu'on devait tenir à l'égard des *tombés*. Il fut décidé qu'on réconcilierait ceux qui avaient pris des billets du magistrat, sans avoir idolâtré; mais qu'on laisserait en pénitence ceux qui avaient offert de l'encens aux dieux, ou fait quelques autres actes d'idolâtrie, à moins qu'ils ne fussent en danger de mort, et que préalablement ils n'eussent commencé leur pénitence. Quant aux ecclésiastiques



dont la foi ne s'était point soutenue, ils devaient être exclus du clergé, réduits à la communion laïque, et quelques-uns mêmes, suivant la nature du délit, mis en pénitence. Le même concile excommunia le prêtre Félicissime, à cause des troubles qu'il avait excités dans l'église de Carthage pendant l'absence de S. Cyprien. Le concile fit part à Corneille, nouvellement élu évêque de Rome, à la place de Fabien, des décisions qui y avaient été arrêtées. Le nouveau pape, de son côté, assembla un synode de soixante évêques, qui adoptèrent cette discipline, et excommunièrent Novatien, lequel s'étant joint à Donat, refusait la communion à ceux qui étaient tombés, et s'était fait ordonner évêque de Rome, contre Corneille. Quoique cette ordination, faite par des évêques schismatiques, n'eût aucun caractère de légitimité, il en résulta des divisions dans l'église; mais S. Cyprien et tous les évêques d'Afrique reconnurent Corneille, et lui envoyèrent des lettres de communion. Les schismatiques, pour s'en venger, firent ordonner un certain Maxime, évêque de Carthage. De son côté, Félicissime, ennemi de S. Cyprien, fit aussi élire évêque de Carthage un nommé *Fortunat*, qui fut ordonné par Privat de Lambèze. Ce Fortunat se rendit à Rome pour faire approuver son ordination par Corneille, qui d'abord s'y refusa, mais qui ensuite, circonvenu par cette faction, se laissa ébranler, et conçut quelques doutes qu'il fit connaître à S. Cyprien dans une lettre qu'il lui écrivit. S. Cyprien y répondit avec fermeté; Corneille lui rendit justice, et ce schisme s'éteignit insensiblement. Tout faisait prévoir à S. Cyprien que la persécution se renouvelerait incessamment. Une peste ra-

vageant l'empire, le peuple attribua ce fléau à ce qu'il appelait l'impieété des chrétiens. Pour apaiser les dieux on ordonna des sacrifices, et on commençait à exiger des chrétiens qu'ils y participassent. Déjà on avait entendu répéter dans l'amphithéâtre le cri de « Cyprien aux lions. » Le saint évêque crut qu'il fallait préparer les fidèles au combat, et fortifier ceux qui, étant tombés dans la persécution précédente, n'avaient pas été réconciliés. Cette résolution fut approuvée dans un concile de quarante-un évêques d'Afrique, en 252 ou 253, et Corneille en fut informé par une lettre synodale, avec prière d'en faire autant. Mais la même année ce pape souffrit le martyre, et S. Luce, élu à sa place, ne tint le siège que huit mois. Il eut pour successeur S. Étienne, dont l'histoire a un rapport particulier avec celle de S. Cyprien, à cause de la grande question qui s'éleva sur la validité du baptême donné par les hérétiques. S. Cyprien et l'église d'Afrique, celles mêmes de Cappadoce et de Cilicie, pensaient que le baptême ne pouvait point s'administrer hors de l'église. Ainsi ils baptisaient de nouveau ceux qui avaient déjà été baptisés par des hérétiques. L'église de Rome, au contraire, croyait que le baptême était valide, quel qu'en eût été le ministre. La coutume d'Afrique avait été approuvée par plusieurs conciles, et S. Cyprien, consulté plusieurs fois sur ce sujet, avait toujours répondu conformément à ces décisions. Il en écrivit au pape Étienne, exposa l'opinion de l'église d'Afrique, comme un point de discipline ecclésiastique, fondé sur un long usage, bon à maintenir par conséquent; mais sans exiger que les autres églises s'y conformassent, jusqu'à ce que la chose

eût été pleinement décidée. Il paraît qu'Étienne se méprit sur l'intention de S. Cyprien, et crut qu'on blâmait l'usage de l'église de Rome, qu'il savait avoir été observé dès les temps apostoliques. Il répondit durement, blâma hautement l'usage des églises d'Afrique, et prétendit que ceux qui soutenaient cette opinion devaient être excommuniés. Il défendit même aux chrétiens de Rome de recevoir et de loger les députés de S. Cyprien. Celui-ci fit assembler un grand concile de toutes les églises d'Afrique, et la coutume de rebaptiser y fut de nouveau approuvée. Cette contestation, quelque vivacité qu'Étienne y mit, n'alla pas jusqu'à rompre l'union. Tous les pères louent la modération de S. Cyprien dans cette occasion. S. Denis d'Alexandrie s'entremît auprès du pape Étienne et l'adoucit. Quoique le différent durât encore du temps de S. Sixte, successeur de S. Étienne. L'amour de la paix l'emporta, dit S. Augustin : *Vicit pax in cordibus eorum.* Enfin un concile plénier décida en faveur de la *nonrebaptisation*. Cependant la persécution avait recommencé en 257 sous l'empereur Valérien. Le 50 août, S. Cyprien fut mandé devant le proconsul *Aspasius Paternus*, et interrogé sur sa croyance. Il confessa généreusement sa foi, fut envoyé en exil à *Currube*, ville distante de Carthage d'environ douzelicues, et y demeura onze mois. Ayant ensuite été rappelé par Galère Maxime, qui avait succédé à *Paternus*, il eut ordre de se tenir dans des jardins qui étaient à lui près de Carthage. Peu de temps après, il sut que ce magistrat, qui était à Utique, avait ordonné de l'y faire conduire; mais désirant souffrir le martyre à la vue de son église et en présence de son peuple, il se cacha. Le ciel exauça ce vœu. Le proconsul re-

vint à Carthage, et S. Cyprien retourna dans ses jardins. Les personnes les plus qualifiées de la ville vinrent l'y trouver pour l'engager à se retirer jusqu'à ce que le feu de la persécution fût apaisé, mais il ne voulut point y consentir. Le 15 septembre 258, un officier public suivi de gardes vint l'arrêter, et le conduisit au proconsul qui était alors pour sa santé à *Sexti*, lieu très voisin de la ville. Ce ne fut que le lendemain 14 que S. Cyprien comparut devant Maxime. Ce magistrat lui intima, de la part de l'empereur, l'ordre de sacrifier. S. Cyprien s'y étant refusé, Maxime lui lut sa sentence ainsi conçue : « Nous ordonnons » que *Thascius Cyprianus* ait la tête » tranchée. » Le saint répondit : « Que » Dieu soit loué ». Conduit au lieu du supplice, il ôta lui-même ses vêtements, fit donner vingt-cinq écus d'or à celui qui devait le décapiter, et consumma courageusement son sacrifice. Les fidèles recueillirent son sang sur des linges, et son corps demeura quelques temps exposé. Le soir, il fut enterré honorablement près du chemin de *Mappalia*; dans la suite, une église fut élevée sur ce lieu. Vers l'an 806, des ambassadeurs de Charlemagne revenant de Perse et passant à *Mappalia*, obtinrent d'un prince mahométan la permission d'ouvrir le tombeau de S. Cyprien et d'en enlever les reliques. Ils les déposèrent d'abord à Arles, d'où elles furent transportées à Lyon. Charles-le-Chauve les fit venir et placer dans l'église de l'abbaye de S. Cornelle, qu'il venait de faire bâtir à Compiègne. Lactance remarque que S. Cyprien est un des premiers auteurs chrétiens qui ait été éloquent. « Il avait, dit-il, un esprit subtil, » agréable, et une grande netteté, ce » qui est une des plus belles qualités » du discours. Son style est orné, son

» expression facile, sou raisonnement  
 » doué de force et de vigueur. Il plaît,  
 » instruit, persuade, et fait si bien ces  
 » trois choses qu'il serait difficile de  
 » dire dans laquelle il excelle le plus.»  
 Les ouvrages de S. Cyprien consistent en lettres et en divers traités. Les lettres sont au nombre de quatre-vingt-une dans l'édition d'Oxford, et de quatre-vingt-trois dans celle de Pamélius, y compris quelques lettres en réponse. L'une des premières, et qu'il a écrite peu de temps après son baptême, est adressée à Donat, son ami. Il y parle des périls du monde, des cruautés qui s'y commettent, et du bonheur d'éviter ses dangers. Cette lettre, extrêmement fleurie, se sent encore de l'éloquence mondaine. S. Cyprien adopta dans la suite un style plus mâle, plus grave, moins chargé d'ornemens et plus chrétien. Ses principaux traités sont : *De l'habit des vierges, Des tombés, De l'unité de l'église* ; *De l'Oraison dominicale*, ouvrage regardé comme un chef-d'œuvre ; *De la mortalité* (ce traité fut écrit pendant la peste qui ravagea l'empire, et dans laquelle S. Cyprien rendit de grands services, non seulement aux chrétiens, mais encore aux païens) ; *Du bien de la patience*, au sujet de la dispute avec le pape Étienne ; *De l'envie et de la Jalousie*. Il faut ajouter à ces traités les trois *Livres de témoignages contre les Juifs*, et un *Livre en l'honneur du martyr*. On lui a attribué divers autres écrits qui ne sont pas de lui, et qu'on a mis à part dans quelques-unes des éditions dont nous allons parler. Ces éditions sont en très grand nombre ; on en distingue trois fort anciennes. L'une ne porte ni date, ni nom d'imprimeur ou de lieu ; les deux autres sont de 1471. L'une intitulée : *Sancti Cypriani opus epistolarum, per Conradum*

*Sweynheim*, Rome, in-fol., est rare et recherchée des curieux ; l'autre sous le même titre, *Venetius, per Vindelinum de Spirâ*, in-fol., est encore plus rare : on ignore quelle est la plus ancienne. Erasme en donna une en 1520, à Bâle, *ex officinâ Frobenianâ*, in-fol. Cette édition fut souvent réimprimée. Celle de Cologne en 1544, donnée par Henri Gravius, savant dominicain, mérite d'être distinguée. Baluze, néanmoins, prétend qu'elle n'est pas de Gravius, mais d'un autre écrivain qui s'est servi d'un exemplaire chargé des notes de ce savant religieux. Paul Manuce en donna une nouvelle à Rome en 1543, avec des additions. Guillaume Morel fit réimprimer cette édition à Paris en 1564, et l'augmenta encore. Pamélius revit ce travail, le confronta de nouveau avec d'anciens manuscrits, et donna en 1568 à Anvers, une nouvelle édition avec des notes et la vie du saint évêque. Cette édition eut plusieurs réimpressions à Cologne et à Paris. Simon Goulart donna aussi à Genève en 1595, une édition de S. Cyprien, qu'il entacha, dit-on, de calvinisme. On doit à M. Rigaut une édition de S. Cyprien, qui fut publiée à Paris en 1648 et 1666. L'édition d'Oxford, l'une des plus célèbres, et qui parut en 1682, est due aux soins de deux évêques anglicans (Voyez DODWELL). Elle fut réimprimée à Brême en 1699. Casimir Oudin parle d'une troisième réimpression. Tant d'éditions et les jugemens favorables qu'on portait de celle d'Oxford ne purent détourner Baluze d'en entreprendre une nouvelle. Quelque parfaites que fussent plusieurs de celles qui avaient paru, il y avait remarqué des fautes, et il espéra qu'au moyen de trente manuscrits qui avaient échappé à Rigaut, à Pamélius et aux évêques an-

glais, il pourrait donner un texte plus pur. Son ouvrage était fort avancé et même imprimé en partie lorsqu'il mourut. Dom Maran, de la congrégation de St.-Maur, se chargea d'achever ce travail, et le fit avec le zèle et la sagacité qui caractérisaient les membres de cette congrégation. Il l'enrichit d'une préface et de la vie du saint : cette superbe édition, imprimée au Louvre, parut en 1726, in-fol. Elle a été réimprimée à Venise en 1758. Les œuvres de S. Cyprien ont été traduites en français par Jacq. Tigeon, Paris, 1574, in-fol. version oubliée, et par Lombert, en 1672, in-4°, avec des notes savantes et dans un ordre nouveau, d'après les Mémoires de le Maître. Lombert et Dom Gervaise, ont écrit la vie du saint. Quelques auteurs, et S. Grégoire de Nazianze lui-même, confondent S. Cyprien, évêque de Carthage, avec un autre S. Cyprien, évêque d'Antioche (1), surnommé le *magicien*, parce qu'avant sa conversion il s'était adonné à la magie. Celui-ci, que l'impératrice Eudocie, femme de Théodosie le jeune, a célébré dans ses vers, souffrit le martyre dans la persécution de Dioclétien, à Nicomédie, vers l'an 304.

L.—Y.

CYPSELUS, fils d'Eétion et de Labda, fut destiné à la mort dès sa naissance par les Bacchiades, à qui l'oracle avait prédit que cet enfant renverserait un jour leur domination ; mais Labda, sa mère, instruite de leurs projets, le cacha dans un coffre nommé *cypsela* en grec, ce qui lui fit donner le nom de *Cypselus*. Corinthe étoit alors gouvernée par les Bacchiades, qui, au nombre de plus de deux cents, se rendaient insupportables par

leur orgueil. Cypselus, parvenu à l'âge viril, se mit à la tête du parti populaire, chassa les Bacchiades et se fit décerner l'autorité souveraine. Il en usa avec beaucoup de modération, quoi qu'en dise Hérodote, et la preuve en est dans le refus qu'il fit de prendre des gardes pour sa sûreté personnelle. Il consacra dans le temple de Junon, à Olympie, le coffre où on l'avait caché, et on le voyait encore du temps de Pausanias qui en donne la description. Il y fit beaucoup d'autres offrandes magnifiques, dont la plus célèbre étoit une statue colossale de Jupiter en or battu, qu'il fit faire de la dîme du revenu des Corinthiens. Il monta sur le trône vers l'an 628 avant J.-C., et régna trente ans. Il eut deux fils, Périandre qui lui succéda, et Gorgus ou Gordius qu'il avait envoyé à la tête d'une colonie fonder Ambracie. Le fils aîné de Périandre se nommait *Cypselus* comme son grand-père ; il avait l'esprit un peu aliéné et ne fut pas en état de régner. Le père de Miltiade I<sup>er</sup>. se nommait aussi *Cypselus*. C—R.

CYRANO. Voy. BERGERAC.

CYRIADES, tyran sous le règne de Valérien, se fit remarquer dans sa jeunesse par la dissolution de ses mœurs. Il quitta la maison paternelle après avoir volé des sommes considérables à son père qu'il irritait sans cesse par ses débauches. Cyriades s'enfuit avec ses richesses en Perse, où il fut accueilli par Sapor (ou Chapour) qu'il détermina à faire la guerre aux Romains. Placé par ce roi à la tête d'une armée, il obtint quelques succès, s'empara d'Antioche, capitale de la Syrie, et répandit même, pendant quelques instants, la terreur dans tout l'Orient. Ce fut alors (257) qu'il prit les titres de César et d'Auguste et qu'il se revêtit de la pourpre ; mais lorsque Valérien se disposa à marcher

(1) Cette ville d'Antioche n'est point celle qui étoit capitale de la Syrie, mais une autre ville d'Antioche, située entre la Syrie et l'Arabie, et qui dépendait du gouvernement de la Phénicie.

contre les Perses, Cyriades fut bientôt sacrifié par ses propres soldats au légitime empereur. Trébellius nous peint ce tyran comme un homme cruel, livré à tous les vices. Il l'accuse d'avoir fait mourir son père, mais il avoue que plusieurs historiens le justifient de ce crime. Les médailles de Cyriades publiées par quelques auteurs sont fausses.

T—N.

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople, nommé par l'empereur Maurice, l'an 596, avait été longtemps économe de cette église. Il succéda à Jean-le-Jeûneur, et prit, à son exemple, le titre d'évêque œcuménique ou universel dans sa lettre synodale à S. Grégoire, en lui envoyant, suivant la coutume, sa profession de foi. Le pontife romain avait connu Cyriaque pendant son séjour à Constantinople; il lui donna, dans sa réponse, des témoignages d'estime, mais il l'exhorta à renoncer au titre profane et superbe qu'il avait pris. Il écrivit dans la suite à plusieurs évêques métropolitains pour les inviter à s'opposer à la prétention de Cyriaque. « Si un évêque est universel, leur » mandait-il, vous n'êtes point évêques. » Mais le patriarche se fit confirmer le titre d'œcuménique dans un concile tenu à Constantinople en 599. Deux ans après il couronna l'usurpateur Phocas. Maurice avait toujours soutenu les prétentions de Cyriaque contre les instances de S. Grégoire; Phocas ne lui fut point aussi favorable. Irrité de ce qu'il avait refusé de lui livrer l'impératrice Constantine et ses trois filles, qui, ayant conspiré contre lui, s'étaient réfugiées dans la grande église, l'empereur punit le prélat, soutenant les immunités du sanctuaire, en lui défendant de prendre le titre de patriarche œcuménique. Cyriaque mourut de chagrin le 29 oc-

tobre 606, et fut enterré dans l'église des SS. Apôtres.

V—VE.

CYRIAQUE-PIZZICOLLI, plus connu sous le nom de *Cyriaque d'Ancone*, naquit dans cette ville vers 1391. On l'avait destiné au commerce, et dans les voyages que ses affaires lui firent entreprendre en Sicile, en Dalmatie, à Constantinople et en Egypte, il profita de ses moments de loisir pour étudier le grec et le latin. Il eut pour cela rarement recours à des maîtres. Sa patrie l'avait nommé membre du conseil de ville. Il renonça à cet emploi et aux affaires pour consacrer tous ses moments à l'étude des monuments anciens. Il avait recueilli dans ses voyages précédents des inscriptions, des manuscrits, des antiques. Il continua à rassembler ces curiosités dans les voyages qu'il fit pour satisfaire son goût, et forma même le projet de pénétrer dans la haute Égypte et dans l'Éthiopie, mais il ne put l'effectuer. On sait qu'il était de retour en Italie et qu'il se trouvait à Ferrare en 1449, et, peu de temps après, il mourut à Crémone. P. Burmann et d'autres savants ont avancé, d'après le témoignage d'Apianus et d'Amantius, que Cyriaque avait fait ses voyages aux dépens du pape Nicolas V; mais cette assertion est dénuée de fondement. Il ne nous reste que des fragments de ce que Cyriaque avait écrit : *I. Kyriaci Anconitani Itinerarium, nunc primum ex manuscript. cod. in lucem erutum: editionem recensuit, animadversionibus ac præfatione illustravit, nonnullisque ejusdem Kyriaci epistolis partim editis, partim ineditis locupletavit Laur. Mehus*, Florence, 1742, 1 vol. in-8°. Ce voyage consiste en une longue lettre sans date, adressée au pape Eugène IV, et écrite sans ordre; elle

n'a pas la forme d'un journal. Cyriaque se contente de faire une succincte mention de quelques objets qui l'ont frappé dans ses voyages, mais sans indiquer les années auxquelles ils ont eu lieu. Cette lettre n'est réellement curieuse que parce que Cyriaque y nomme beaucoup de savants qu'il a connus. Le style en est d'ailleurs souvent inintelligible. Les autres lettres, adressées à différents personnages, contiennent quelques détails sur les voyages de l'auteur dans les pays situés à l'entrée du golfe Adriatique. On trouve aussi des lettres de Cyriaque dans le voyage en Toscane de Tozzetti. II. *Epigrammata reperta per Illyricum, apud Liburniam, sive inscriptiones CCLXIX græcæ et latinæ in itinere per hanc regionem suscepto repertæ*, in-fol. Cette édition, commencée par les soins du cardinal François Barberini l'ancien (mort en 1679), fut arrêtée à l'impression de la 54<sup>e</sup>. page (1). III. *Inscriptiones et epigrammata gr. et lat.*, Rome, 1747, 1 vol. in-fol. Cyriaque y a, le premier, fait connaître ces anciennes constructions, connues sous le nom de *Monuments Cyclopéens*, et il en donne de bons dessins. IV. *Fragmenta cum notis Pompeii Campanii*, Pesaro, 1763, 1 vol. in-fol. On trouve dans les ouvrages de Cyriaque des citations de passages d'auteurs anciens qui sont évidemment fausses. Méhus pense que des imposteurs auront abusé de sa crédulité. Ces citations erronées l'ont sans doute fait accuser d'avoir aussi indiqué des médailles et des inscriptions imaginaires. Le Pogge et Prosper Marchand lui ont surtout amèrement reproché ce genre d'imposture. Méhus et Tiraboschi l'ont la-

vé de cette imputation, et ils ont prouvé que les personnages les plus doctes de son temps le regardaient comme très habile dans la connaissance des antiques; que la plupart des inscriptions qu'il avait citées, et sur lesquelles on avait élevé des doutes, avaient depuis été retrouvées par d'autres savants; qu'il a pu commettre des méprises, parce qu'il ramassait probablement tout ce qui au premier coup-d'œil lui paraissait remarquable, mais qu'il n'a jamais eu l'intention de tromper. Le Pogge peut avoir eu des motifs de mécontentement contre Cyriaque. On sait que de leur temps les imputations calomnieuses étaient entre savants plus communes qu'elles ne le sont aujourd'hui, et malheureusement d'un plus grand poids pour le public. E—s.

CYRILLE (S.), archevêque de Jérusalem, né dans cette ville, vers l'année 315, s'appliqua de bonne heure à l'étude des livres saints, et lut aussi les écrits des philosophes païens. Maxime archevêque de Jérusalem, l'ayant ordonné prêtre vers l'an 345, le chargea de prêcher l'Évangile et d'instruire les catéchumènes qui ne recevaient alors le baptême qu'après deux ans d'épreuves. Cyrille remplissait avec autant de zèle que de succès les fonctions de catéchiste, lorsque vers la fin de l'an 350, il fut choisi pour succéder à Maxime. Socrate, Philostorge et l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, rapportent que le 7 mai 351, à neuf heures du matin, on vit dans le ciel une grande lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis le Calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers, dans un espace de quinze stades (près de trois quarts de lieue), et qui brilla pendant plusieurs heures avec tant d'éclat, que le soleil même ne pouvait

(1) Fabric., *Bibl. med. et infim. lat.*, I, 1261.

l'obscurcir. Ce phénomène était entouré d'une iris ou cercle lumineux. Cyrille en donne la description dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à l'empereur Constance, et que Cave a recueillie. Sozomène, Théophane, Eutychius, Jean de Nicée et plusieurs autres regardent cette lettre comme authentique. André Rivet croit qu'elle est supposée; mais un autre protestant, Blondel, est d'un avis contraire. Quelques critiques modernes ont prétendu que les croix miraculeuses qui parurent dans les airs sous les règnes de Constantin et de Constance, étaient des *halos* naturels, c'est-à-dire des couronnes de lumière qu'on aperçoit quelquefois autour du disque du soleil, et que celle qui fut vue pendant la nuit, sous Julien, n'était qu'une *parasélène* ou cercle lumineux qui se forme autour de la lune (*Voyez l'Optique de Smith et l'Essai de physique de Musschenbroek*, traduit par Massuet). Mais les auteurs ecclésiastiques répondent que ces phénomènes n'ont, ni ne peuvent avoir, suivant les principes de la physique, la figure d'une croix. Les Grecs célébrèrent le 7 mai la mémoire du phénomène qui signala l'avènement de Cyrille à l'épiscopat. Acace, en sa qualité d'archevêque de Césarée, prétendait à la suprématie de juridiction sur le siège apostolique de Jérusalem. Cyrille défendit ses droits; il s'éleva entre les deux évêques une dispute assez vive, et la différence d'opinion sur la consubstantialité du verbe acheva de les diviser. Cyrille, quoi qu'en dise Sozomène, était attaché à la foi de Nicée. Acace, arien, ou semi-arien, le cita plusieurs fois; il refusa de comparaître; et, après deux ans de citations sans effet, l'archevêque de Césarée fit prononcer dans un concile qu'il présidait, la

déposition de Cyrille. Les évêques ariens le condamnèrent comme ayant dissipé les biens de l'église; et, en effet, pendant une grande famine qui affligeait la Judée, Cyrille avait vendu une partie du trésor et des ornements sacrés pour nourrir les pauvres qui périssaient de misère. Il appela de sa déposition à un tribunal supérieur. Acace lui faisant un crime de cet appel le chassa de Jérusalem. Cyrille se retira d'abord à Antioche, et ensuite à Tarse en Cilicie. Il fut rétabli l'an 359 dans le concile de Séleucie, qui prononça la déposition d'Acace et de plusieurs autres évêques ariens; mais l'année suivante Acace et ses partisans réussirent à faire déposer encore Cyrille dans un concile tenu à Constantinople. Il rentra dans son église sous Julien, vers l'an 361. On sait que ce prince voulut relever les murs du temple de Jérusalem, pour faire mentir les prophètes, et que le prodige qui empêcha l'exécution de ce dessein est attesté non seulement par les auteurs ecclésiastiques, mais encore par Ammien-Marcellin, par Libanius et par Julien lui-même, quoiqu'il ait cherché à le dissimuler (*Voy. JULIEN*). Cyrille était alors à Jérusalem, et avant que les flammes fussent sorties des fondements du temple pour empêcher sa réédification, il assura que les prophéties auraient leur entier accomplissement. Il devint odieux à Julien, qui avait résolu, suivant Orose, de sacrifier ce pontife à sa haine après son retour de la guerre de Perse; mais il périt dans cette expédition. Cyrille fut encore exilé l'an 367 par l'empereur Valens, qui avait embrassé l'arianisme. Cet exil dura près de dix ans. Cyrille ne revint à Jérusalem qu'en 378, lorsque Gratien, parvenu à l'empire, fit rétablir sur leurs sièges les évêques qui étaient

unis de communion avec le pape Damase. Cyrille gouverna son église sans trouble pendant huit ans sous le règne de Théodose. Il assista l'an 381 au concile général de Constantinople. Les pères s'exprimèrent en ces termes à son égard : « Pour l'église de Jérusalem, nous reconnaissons le vénérable évêque Cyrille, qui a beaucoup souffert en divers lieux de la part des ariens. » Cyrille souscrivit la condamnation des semi-ariens et des macédoniens, et mourut en 386, dans la 70<sup>e</sup>. année de son âge, et la 55<sup>e</sup>. de son épiscopat. Il est honoré par les Grecs et les Latins le 18 mars, qui fut le jour de sa mort. Les OEuvres de S. Cyrille consistent dans vingt-trois instructions connues sous le nom de *Catéchèses*, qu'il composa lorsqu'il remplissait à Jérusalem les fonctions de catéchiste. Ce Père est exact et précis dans l'explication du dogme, et l'on regarde ses catéchèses, dont le style est en général simple et familier, comme l'abrégé le plus ancien et le plus parfait de la doctrine de l'église. Les calvinistes ont voulu prouver qu'elles étaient supposées; mais les protestants d'Angleterre ont reconnu que Cyrille en était l'auteur. D'ailleurs Théodoret, Léon de Byzance et le septième concile général ne laissent aucun doute à cet égard. Les *Catéchèses* ont été traduites en français avec des notes et des dissertations par Grancelas, Paris, 1715, in-4°. On a encore de S. Cyrille une *Homélie* sur le paralytique de l'Évangile, et sa *Lettre à Constance* sur l'apparition de la croix lumineuse. Jean Grodecius et Jean Prévost ont donné une version latine et deux éditions des *OEuvres de S. Cyrille*, Paris, 1651 et 1640, in-fol. L'édition de Thomas Milles, Oxford, 1705, in-fol., est

plus complète et plus exacte pour le texte grec et pour la version latine; mais on désirerait dans les notes plus de bonne foi et de sincérité. D. Ant. Aug. Toutté avait préparé une nouvelle édition de S. Cyrille, lorsqu'il mourut en 1718. D. Prudent Maran, son confrère, la fit paraître à Paris, 1720, in-fol. Le texte, corrigé sur plusieurs manuscrits, est éclairci par de savantes notes, et la version latine est estimée pour son exactitude. Cette édition est la plus recherchée.

V—VE.

CYRILLE (S.), patriarche d'Alexandrie, fut élevé parmi les solitaires de Nitrie. L'abbé Sérapion dirigea ses études. Il lut avec avidité les écrits de Clément, de Denys, de S. Athanase, de S. Basile, et joignit la connaissance des auteurs profanes à celle de l'Écriture et des Pères. Théophile l'ayant retiré de sa cellule, lui permit de prêcher dans Alexandrie. On allait en foule l'entendre et l'applaudir; des scribes recueillaient ses discours. Théophile mourut l'an 412, et trois jours après Cyrille fut installé sur son siège patriarcal. Il l'emporta sur l'archidiaque Timothée par le crédit d'Abundantius, son ami, qui commandait les troupes, et il prit le bâton pastoral au milieu d'une sédition. Cette victoire lui donna plus d'autorité que n'en avait eu Théophile lui-même, et « depuis ce temps, dit Fleury, les évêques d'Alexandrie passèrent un peu les bornes de la puissance spirituelle, pour entrer en part du gouvernement temporel. » Cyrille avait contracté sous le patriarche, son oncle, l'habitude de la domination. Il commença par fermer les églises des novatiens, et s'empara de leurs trésors. Les juifs ayant massacré plusieurs chrétiens, Cyrille se mit à la tête d'une multitude séditieuse,



ferma les synagogues , chassa les juifs de la ville , fit raser leurs maisons , et livra leurs biens au pillage. Les juifs qui habitaient alors Alexandrie étaient au nombre de quarante mille , et ils y jouissaient de divers privilèges qui leur avaient été accordés par les empereurs. Oreste , préfet d'Égypte , regarda comme un grand malheur qu'Alexandrie eût perdu tout à coup un si grand nombre d'habitants , et ne put supporter qu'un peuple furieux , punissant les crimes par la violence , n'attendit rien de la justice du magistrat. Il dénonça à l'empereur la conduite de Cyrille , qui , de son côté , chercha et réussit à se justifier. Eu même temps , Cyrille voulut se réconcilier avec Oreste ; il l'en conjura même par le livre des Évangiles ; mais Oreste se montra inflexible. Alors on vit cinq cents moines de Nitrie , partisans du patriarche , quitter leurs solitudes , et entrer menaçants dans Alexandrie. Ils attaquèrent le préfet sur son char , et dispersèrent son escorte à coups de pierres. Le peuple accourut à sa défense et les moines furent mis en fuite. L'un d'entre eux , nommé Ammonius , qui avait blessé Oreste au visage , fut saisi , jugé , et il expira sous les verges des licteurs. Cyrille recueillit son corps , le transporta processionnellement dans sa cathédrale , changea son nom en celui de *Thaumase* , c'est-à-dire , *Admirable* , et voulut le faire reconnaître pour martyr. « Mais , dit Fleury , les » plus sages des chrétiens n'approu- » vèrent pas cette conduite , et peu » de temps après , S. Cyrille lui » même laissa tomber la chose dans le » silence et l'oubli. » La célèbre Hypatia avait ouvert dans Alexandrie une école de philosophie platonicienne. Oreste voyait souvent cette fille , qui surpassait tous les philosophes de son

temps. On sema bientôt le bruit qu'elle était le seul obstacle à la réconciliation du préfet et du patriarche ; et , pendant le carême de l'an 415 , des furieux conduits par un lecteur , nommé *Pierre* , l'enlevèrent de son char , la traînèrent à l'église appelée la *Césarée* , la dépouillèrent de ses habits , la tuèrent à coups de pots cassés (Fleury) , et brûlèrent ses membres au lieu nommé *Cinaron*. (Voy. HYPATIA.) L'historien Socrate dit que ce meurtre attira de grands reproches à Cyrille et à l'église d'Alexandrie. Théodose publia l'année suivante une loi pour réprimer les entreprises des parabolans : c'est le nom qu'on donnait aux clercs du dernier ordre , dont le nombre fut réduit à cinq cents ; et il fut défendu à tous les clercs en général de prendre part aux affaires publiques. Cyrille avait concouru avec son oncle Théophile , dans l'odieux conciliabule du Chêne , l'an 403 , à la déposition de S. Jean Chrysostôme , dont il refusa long-temps d'inscrire le nom dans les dyptiques ; mais il céda enfin (l'an 419) aux vives instances d'Atticus et d'Isidore de Péluse (Voy. CHRYSOSTÔME). Nestorius , patriarche de Constantinople , commençant alors à répandre sa funeste doctrine , ouvrit une plus vaste et plus noble carrière au zèle de Cyrille. Ce prélat dénonça la nouvelle hérésie aux chefs de l'empire et de l'église , aux moines d'Égypte , à l'Orient et à l'Occident. Le pape Célestin fit condamner Nestorius dans un concile tenu à Rome l'an 450 , et chargea Cyrille de faire exécuter la sentence de déposition. Cyrille écrivit à Nestorius plusieurs lettres pour le ramener par les voies de la douceur , mais Nestorius répondit avec emportement. Il avait des partisans à la cour de Constantinople. Cyrille écrivit à l'em-

peur Théodose et aux princesses ses sœurs de longues lettres ou plutôt des traités sur la foi de Nicée. Enfin, il adressa une lettre synodale à Nestorius, et le somma de souscrire douze anathématismes qui scandalisèrent Jean, patriarche d'Antioche, et furent combattus par André de Samosate et par Théodore de Tyr. Il fallut un concile pour terminer ce différend. Les pères s'assemblèrent à Ephèse l'an 431. Cyrille partit d'Alexandrie avec cinquante évêques ses suffragants. Nestorius arriva dans Ephèse, accompagné d'un corps de troupes et des comtes Candidien et Irénée. Cyrille présida le concile au nom du pape. Nestorius refusa de comparaître, et fut déposé par plus de deux cents évêques (*Voy. NESTORIUS*). Mais cinq jours après, un conciliabule composé de quarante-trois évêques, et présidé par Jean d'Antioche, qui venait d'arriver à Ephèse, anathématisa, comme hérétiques, les douze articles de Cyrille, prononça la destitution de ce prélat, et le traita de *monstre né pour la destruction de l'église*. La sentence rendue contre Cyrille ne fut point publiée à Ephèse, mais les évêques l'envoyèrent à Constantinople avec des lettres adressées à l'empereur, aux princesses, au clergé, au sénat et au peuple. Cyrille y était accusé d'avoir employé, pour dominer à Ephèse par la violence, des marins d'Egypte et des paysans asiatiques. Théodose prévenu ordonna que le concile continuât ses sessions. Les légats du pape arrivèrent, et après avoir entendu la lecture des lettres de Célestin, les pères s'écrièrent : « Un Célestin, un Cyrille, » une foi du concile, une foi de toute » la terre. » Cyrille fit condamner Jean d'Antioche : les esprits étaient divisés; le sang coula dans Ephèse, et la cathédrale même fut souillée par

d'indignes combats. Théodose envoya des troupes, et fit arrêter Cyrille et Nestorius. Cyrille écrivit aux évêques d'Egypte : « On a publié ici diverses » calomnies contre moi; que plusieurs » marins m'avaient suivi d'Alexan- » drie; que la déposition de Nestorius » s'est faite par mes intrigues, contre » l'intention du concile. » Il disait dans une lettre adressée au clergé et au peuple de Constantinople : « Nous » sommes tous dans une grande af- » fliction, ayant des soldats qui nous » gardent et qui couchent à la porte » de nos chambres, moi particuliè- » rement. Tout le reste du concile » souffre extrêmement. » Les nestoriens envoyèrent, de leur côté, des lettres qui trompèrent même S. Isidore de Péluse. Il écrivit à Cyrille : « La prévention ne voit pas clair, » mais l'aversion ne voit goutte. Si » donc vous voulez éviter l'un et l'au- » tre de ces défauts, ne portez pas » des condamnations violentes, mais » examinez les causes avec justice. » Cependant le résultat de ce grand différend, fut que Nestorius resta déposé, et que Cyrille arriva triomphant à Alexandrie le 30 octobre 431. Quelques années après, il se réconcilia avec Jean d'Antioche, dissipa les préventions d'Isidore de Péluse, et mourut le 28 juin 444, ayant gouverné l'église d'Alexandrie pendant quarante-deux ans. Les Coptes et les Ethiopiens le nomment *Kerlos*, par abréviation, et l'appellent le *docteur du monde*. S. Célestin lui donne le titre de *docteur catholique*, et les théologiens lui conservent celui de *docteur du dogme de l'incarnation*. Sa fête est célébrée par les Grecs le 18 janvier, et par les Latins le 28 du même mois. Il laissa un grand nombre d'écrits : I. *Traité de l'adoration*, divisé en dix livres : c'est une

explication allégorique et morale de divers passages du Pentateuque; II. treize livres appelés *Glaphyres*, c'est-à-dire, *profonds et agréables*: c'est encore une explication allégorique des histoires de Pentateuque qui ont un rapport visible à J.-C. et à son église; III. *Commentaires sur Isaïe et sur les douze petits prophètes*; IV. *Commentaires sur l'Évangile de S. Jean*, en douze livres, dont dix seulement sont entiers: on n'a que des fragments du 7<sup>e</sup>. et du 8<sup>e</sup>.; on y trouve une réfutation des Manichéens et des Eunomiens; V. *Traité de la trinité intitulé le Trésor*; VI. sept dialogues sur la trinité et deux sur l'incarnation; VII. trois traités sur la foi, contre Manès, Cérinthe, Photin, Apollinaire et Nestorius; VIII. cinq livres contre Nestorius; IX. les douze *Anathématismes*; X. deux *Apolo-gies* des douze Anathématismes, l'une contre André de Samosate, l'autre contre Théodoret de Cyr. XI; livre contre les *Anthropomorphites*: c'étaient des moines d'Égypte, ignorants et grossiers, qui croyaient que Dieu avait un corps comme les hommes; XII. dix livres contre Julien l'Apostat, dédiés à l'empereur Théodose. XIII. vingt-neuf homélies sur la Pâque: les évêques grecs les apprenaient par cœur pour les prononcer; XIV. *Lettres canoniques*. Les conciles généraux d'Ephèse et de Calcédoine adoptèrent la seconde lettre à Nestorius, et celle qui est adressée aux Orientaux. La sixième se trouve parmi les canons de l'église grecque. Ce n'est ni l'élégance, ni le choix des expressions, ni la politesse du style qui distinguent les œuvres de Cyrille, mais c'est la justesse et la précision avec lesquelles il explique les dogmes, et surtout le mystère de l'incarnation. On estime particulièrement

le *Trésor* et les livres contre Nestorius et Julien. On a deux versions latines peu estimées des Œuvres de Cyrille, l'une par George de Trébizonde, Bâle, 1546, 4 tom. in-fol.; l'autre par Gentian Hervet, docteur de Sorbonne, Paris, 1575 et 1604, 2 tom. in-fol. La meilleure édition des Œuvres de S. Cyrille est celle qui a été donnée en grec et en latin, par Jean Aubert, Paris, 1658, 6 tom. ordinairement reliés en 7 vol. in-fol. Le P. Lupus et Baluze ont publié quelques lettres de Cyrille, qui n'avaient été connues ni de Jean Aubert, ni du P. Labbe. On trouve la *liturgie de S. Cyrille* dans le recueil publié par Victor Scialach, maronite, Vienne, 1604, in-4<sup>o</sup>. V—VE.

CYRILLE (S.), apôtre des Slaves, naquit à Thessalonique, d'une famille sénatoriale, dans le 9<sup>e</sup>. siècle. Il fit ses études à Constantinople, fut longtemps connu sous le nom de *Constantin*, et ses vastes connaissances lui firent donner le surnom de *Philosophe*. Il défendit le patriarche S. Ignace contre les attaques de Photius; ce dernier enseignait alors qu'il y avait deux ames dans l'homme. Cyrille lui reprocha cette erreur, et Photius répondit qu'il avait seulement voulu mettre à l'épreuve la capacité et la dialectique du patriarche. « Quoi donc, reprit Cyrille, vous lancez vos traits au milieu de la foule, et vous prétendez que personne ne sera blessé. » Les Chazars ou Jazaris, Turks descendus des Huns et des Scythes européens, s'étant établis dans une contrée voisine de la Germanie, le long du Danube, résolurent d'embrasser le christianisme, envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur Michel III, et Cyrille, d'après l'avis de S. Ignace, fut mis à la tête des missionnaires qui allèrent dans leur pays. Il apprit la langue que par-

laient ces peuples, qui n'avaient point encore l'usage des lettres, et commença ses prédications l'an 848. Le succès fut complet; les Chazares et leur khân reçurent le baptême, et Cyrille partit pour aller convertir les Bulgares. Méthode ou Méthodius, qui est appelé frère de Cyrille, et qui ne fut peut-être que son compagnon et son ami, le suivit dans cette importante mission. Les Bulgares, peuple scythe, avaient une origine commune avec les Slaves: chassés des bords du Volga par les Turks, ils s'étaient emparés de l'ancienne Mysie et de la Dace, c'est-à-dire, de la Valachie, de la Moldavie, et d'une partie de la Hongrie. Leur roi Bogoris chargea Méthode, qui était moine ( et à cette époque, les moines cultivaient avec succès l'art de la peinture ), de peindre dans son palais un tableau qui pût glacer d'effroi les spectateurs. Méthode peignit le jugement dernier; le roi barbare ému en le voyant, s'en fit expliquer le sujet, et Cyrille et Méthode saisirent cette occasion de lui faire connaître les dogmes des chrétiens. Bogoris se convertit, reçut le baptême en 860, et prit le nom de Michel. Les Bulgares furieux se soulevèrent contre lui, mais la sédition fut apaisée; Cyrille prêcha, et le peuple suivit l'exemple de son roi. Alors, le zélé missionnaire, suivi de Méthode, alla prêcher l'Évangile dans la Moravie. Les Moraves, ainsi que les Carinthiens, descendaient aussi des Slaves; leur roi, nommé Rasticès, reçut le baptême, et bientôt après Méthode fut sacré archevêque de Moravie. Les premiers prédicateurs de l'Évangile introduisaient chez les peuples barbares l'étude des lettres, et Cyrille établit à Bude une espèce d'académie; il traduisit la liturgie, les livres sacrés, et fit célébrer la messe dans la langue

des peuples qu'il avait convertis. Les archevêques de Saltzbourg et de Mayence, s'élevèrent avec leurs suffragants, contre cette nouveauté; ils portèrent leurs plaintes à Rome, mais le pape Jean VIII permit de célébrer l'office divin en sclavon, ce qui se pratique encore chez la plupart des peuples qui descendent des Slaves, même à Aquilée et dans d'autres villes d'Italie (1). L'opinion qui attribue à S. Jérôme l'invention de l'alphabet sclavon et la version de la Bible en cette langue est dénuée de fondement. Les lettres sclavonnes furent inventées par S. Cyrille, qui les forma d'après l'alphabet grec: « Nous ap- » prouvons, écrivait le pape Jean » VIII à Suatopulk, duc de Moravie, » les lettres sclavonnes inventées par » le philosophe Constantin ( Cyrille ), » et ordonnons que l'on chante les » louanges de Dieu en langue sla- » vonne. » L'alphabet sclavon est encore aujourd'hui appelé *cyrulique*, du nom de Cyrille. Le palatin de Wolhynie, Constantin Basile, fit imprimer à Ostrog, 1581, in-fol., la *Biblia slaveno-russica* de la traduction de Cyrille, et il est dit sur le frontispice qu'elle a été imprimée *characteribus Cyrillianis*. Quoique Cyrille ait le titre d'évêque des Moraves dans les calendriers monastiques et dans le martyrologe romain, il paraît que ce titre n'appartient qu'à Méthode à qui le pape Jean VIII le donne dans sa lettre au duc de Moravie, écrite

(1) Le Missel sclavon fut rédigé par l'ordre d'Urbain VIII, en 1631; il a été réimprimé à Rome en 1745. Le Bréviaire sclavon fut publié dans cette même ville en 1688, par ordre d'Innocent XI. On célèbre la liturgie en sclavon dans les églises de Dalmatie et d'Illyrie qui suivent le rit latin, et dans celles des Russes et des Bulgares qui suivent le rit grec. Cet usage, approuvé dans le synode de Zamoski en 1720, a été confirmé par Innocent XIII et par Benoît XIV. Le sclavon dont on se sert dans la liturgie est l'ancienne langue des Slaves, d'où sont sortis les dialectes modernes, et qui est appelé le sclavon des écoles ou des savants.

en 879, et dans laquelle Cyrille n'est qualifié que de *philosophe*. Les deux apôtres furent mandés à Rome, après l'an 882. On croit que Cyrille se fit alors moine de St-Basile. On ignore l'année de sa mort; les Grecs célèbrent sa fête le 14 février: il est nommé le 9 mars dans le martyrologe romain. Balthasar Corder fit imprimer à Vienne, en 1650, in-8°, des fables morales (*Apologi morales*) attribuées à Cyrille le philosophe. Ce n'est qu'une traduction de l'original grec, qui n'est pas venu jusqu'à nous. Quelques savants attribuent encore à Cyrille: I. *Opusculum de dictionibus quæ accentu atque apice variant significatum*, publié en grec, et en latin, Venise, 1497, Paris, 1521, Bâle, 1532; II. *Glossarium Cyrilli*, dans le *Vetus lexicon, græc. lat. cum notis Vulcanii*, Leyde, 1600, in-fol. Jean George Stredowski a publié la vie de S. Cyrille et de S. Méthode, sous le titre de *Sacra Moraviae historia*, Sultzbach, 1710, in-4°.

V—VE.

CYRILLE-LUCAR, patriarche de Constantinople, né dans l'île de Candie en 1572, fit ses études à Venise et à Padoue, passa en Allemagne où il se lia avec les protestants, et porta leur doctrine dans la Grèce. Ayant été ordonné prêtre, et ensuite archimandrite par Mélétius Piga, son parent, alors proto-synelle, et qui devint patriarche d'Alexandrie, il fut envoyé en Lithuanie où il s'opposa à la réunion des luthériens avec les catholiques. C'est à cette époque qu'ayant été soupçonné de favoriser les novateurs, il publia une confession de foi sur les points controversés entre les catholiques et les luthériens. Il retourna ensuite à Constantinople, et succéda à Mélétius Piga sur le siège d'Alexandrie. Le sultân Achmet,

ayant relégué dans l'île de Rhodes, en 1612, Néophyte, patriarche de Constantinople, Cyrille fut chargé du gouvernement de cette église. Après la mort de Néophyte, il voulut succéder à sa dignité; mais Timothée, évêque de Patras, l'emporta, et Cyrille se retira en Valachie, d'où il se rendit à Alexandrie. Timothée mourut en 1621, et Cyrille lui succéda. Il avait continué ses liaisons avec les protestants; il voulut enseigner leur doctrine dans l'église grecque. Les évêques et le clergé d'Orient s'élevèrent contre lui. Il fut dépouillé du patriarcat, exilé à Rhodes, et remplacé sur son siège par Anthime, évêque d'Andrinople. Quelque temps après, l'ambassadeur anglais obtint le retour de Cyrille, qui fut rétabli sur son siège. Alors il voulut faire imprimer des catéchismes de sa façon, et on publia une confession de foi qu'il avait faite, conforme aux dogmes des protestants. Il fut relégué à Ténédos en 1656, rappelé trois mois après, disgracié de nouveau, enlevé de son siège, et étranglé sur un vaisseau le 27 juin 1657, selon quelques auteurs, ou, selon d'autres, dans un château de la mer Noire, en 1658. Cyrille de Bérée, son successeur, le fit anathématiser dans un synode tenu à Constantinople, cette même année; mais Cyrille de Bérée ayant été relégué à Tunis, Parthénios, évêque d'Andrinople, qui fut mis en sa place, épargna la mémoire de Cyrille-Lucar, et se contenta de condamner sa confession de foi, dans un synode tenu en 1642. Les calvinistes, dont il approuvait et suivait la doctrine, l'ont mis au nombre des martyrs. Le docteur Thomas Smith a publié sa *Vie* (*Voy. le Journal des Savants*, 1708, 1709), et un recueil, intitulé : *Collectanz*

da *Cyrillo Lucario*. Le décret de condamnation fut reçu en Moldavie, et confirmé dans le synode de Iassi. Les controversistes ont beaucoup écrit sur cette confession de foi de Cyrille-Lucar, « Chacun sait, dit » Bayle (art. *Arsenius*), que cette » confession de Cyrille était conforme aux sentiments de Genève. » Elle fut imprimée dans cette ville, en latin, 1620, in-8°; en grec et en latin, 1635, in-8°; à Amsterdam, 1645, in-8°, avec les *censures* de Cyrille de Bérée et de Parthénus. Ce fut Corneille de Haga, ambassadeur des Provinces-Unies à la Porte, qui reçut de Cyrille cette fameuse confession écrite en grec et en latin par le patriarche lui-même. Elle a été traduite en français par Jean Aymon, sous le titre suivant : *Lettres anecdotiques de Cyrille-Lucar et sa confession de foi, avec des remarques; Concile de Jerusalem, etc.*, Amsterdam, 1718, in-4°. (V. *AYMON*). Dès 1632, il avait paru à Rome, in-8°, une réfutation de cette confession de foi, en grec vulgaire. Nous ne ferons qu'indiquer les *Réfutations* du moine grec Arsenius, Paris, 1645; de Caryophyle, Rome, 1631, in-8°; de Richard Simon, Paris, 1687, in-12, etc. — **CYRILLE-CONTARI**, né à Bérée, commença ses études sous un moine grec, et les acheva chez les jésuites, pour lesquels il montra toujours beaucoup d'attachement. Il était évêque de Bérée, lorsqu'il voulut avoir l'archevêché de Thessalonique; mais, n'ayant pu rendre Cyrille-Lucar favorable à ses prétentions, il se déclara son ennemi, poursuivit sa déposition, et ne fut pas, dit-on, étranger à sa mort. Monté, par de coupables intrigues, sur le siège de Constantinople, il ne jouit pas long-temps de sa funeste

victoire. On l'accusa de plusieurs crimes, il fut relégué à Tunis, et périt du même supplice que son prédécesseur.

V—VE.

**CYRILLO**. Voy. **CIRILLO**.

**CYRNÆUS** (PIERRE), prêtre d'Aléria en Corse, dans le 15<sup>e</sup>. siècle. Son nom de famille était *Filice*, mais il se donna celui de *Cyrnæus* de *Cyrnus*, nom grec de l'île de Corse, sa patrie. N'étant pas favorisé des dons de la fortune, il fut obligé de tirer parti de ses talents en s'adonnant à l'éducation des enfants dans divers endroits de l'Italie; il demeura long-temps à Venise, et y fut correcteur d'imprimerie. Patriote zélé jusqu'à l'enthousiasme, l'amour de son pays l'y ramena. Indigné de voir le portrait que Strabon avait fait de sa patrie et de ses habitants en opposition directe avec le tableau avantageux qu'en avait donné Diodore de Sicile, il prit la plume, et composa une histoire intitulée : *De rebus corsicis libri IV, usque ad annum 1506*, qui a été imprimée pour la première fois en 1758, dans le 24<sup>e</sup>. volume de la collection de Muratori. Le seul manuscrit qui en existe se trouve à la bibliothèque impériale de Paris. Le 1<sup>er</sup>. livre contient l'origine et les monuments antiques de l'île de Corse jusqu'aux premiers empereurs romains; le 2<sup>e</sup>. et le 3<sup>e</sup>. continuent jusqu'en 1474, et le 4<sup>e</sup>. jusqu'en 1506. L'auteur a mêlé à l'histoire des affaires publiques celle de ses malheurs et de sa vie vagabonde. Il y raconte des anecdotes bizarres qui font connaître la simplicité et la singularité de son caractère. On a encore de lui : *Commentarius de bello ferrariensi, ab anno 1482 ad annum 1484*, imprimé dans la même collection de Muratori, tom. XXI. C. T—V.

**CYRUS**, célèbre conquérant, était

fils de Cambyse et de Mandane, fille d'Astyages. Ce prince, averti par un songe que le fils de sa fille serait roi, le fit enlever aussitôt après sa naissance, et le remit, pour le faire périr, à Harpalus, l'un de ses confidens. Celui-ci, ne voulant pas tremper les mains dans le sang de ses souverains, ordonna à un des bergers du roi d'exposer cet enfant dans un lieu désert, pour qu'il y fût dévoré par les bêtes féroces; ce berger, au lieu de lui obéir, éleva cet enfant comme le sien propre, et lui donna le nom de *Cyrus*. Parvenu à l'âge de dix ans, Cyrus fut reconnu par son grand-père, qui, croyant n'avoir plus rien à en craindre, parce qu'il avait exercé une espèce de royauté parmi les enfants de son âge, le laissa vivre, et l'envoya à ses parents. Les Perses étaient alors soumis à l'empire des Mèdes, et leur nom était presque inconnu; Cyrus entreprit de les faire sortir de l'obscurité, et, les ayant excités à la révolte, il alla attaquer Astyage, le vainquit et le fit prisonnier, ce qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses. Telle est la tradition qu'Hérodote a adoptée; mais, sans entrer dans une discussion qui serait déplacée ici, il est évident qu'Astyage n'ayant pas d'autre enfant que Mandane, devait prendre des précautions pour assurer le royaume à son petit-fils, plutôt que pour l'empêcher d'y parvenir. Hérodote convient qu'on racontait l'histoire de Cyrus de trois manières différentes, et il a sans doute choisi la moins honorable, pour faire sa cour aux Athéniens, qui se plaisaient à entendre déprimer les souverains. Ctésias, de son côté, prétendait que Cyrus ne tenait point à Astyage par les liens du sang; mais nous croyons qu'il est plus sûr d'adopter le récit de Xénophon, qui, tout en faisant

de la vie de Cyrus un roman politique, a dû respecter la vérité dans les événements principaux, et nous a sans doute conservé une des trois traditions dont parle Hérodote. Astyage, suivant Xénophon, avait deux enfants: Cyaxare, qui lui succéda, et Mandane, qu'il donna en mariage à Cambyse roi de Perse. Cyaxare ayant appelé son neveu auprès de lui, lui donna le commandement de son armée, et comme il n'avait point de fils, il lui laissa son trône en mourant. Il n'y avait guère plus de cent ans que le royaume des Mèdes avait été démembré de celui d'Assyrie, et il était peu puissant; les rois d'Assyrie, dont le siège était à Babylone depuis la destruction de Ninive, avaient la plus grande partie de la haute Asie, et l'Asie mineure était presque entièrement soumise à Crésus roi de Lydie. Les états de Cyrus se bornaient donc à la Médie et à la Perse proprement dite; mais comme il s'était exercé au métier des armes, sous le règne de Cyaxare, il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il entreprit de s'agrandir par des conquêtes; Crésus, qui redoutait son ambition, lui ayant déclaré la guerre, Cyrus le défait dans la Cappadoce, et, sans perdre de temps, alla l'assiéger dans Sardes, sa capitale, qu'il prit, après un siège très court, l'an 548 av. J.-C., et il le fit lui-même prisonnier. Laisant alors à ses généraux le soin de subjuguier le reste de l'Asie mineure, qui fit peu de résistance, il marcha contre Labynétus, roi d'Assyrie. Le sort de cet empire fut également décidé par le gain d'une bataille, et par la prise de Babylone, sa capitale; mais il fallut beaucoup de temps à Cyrus pour ranger à son obéissance toutes les parties de ce vaste empire. Nous n'avons que de l'incertitude sur

le reste de son histoire. Hérodote dit qu'il entreprit de soumettre les Massagètes, peuple scythe qui habitait les pays situés au-delà de l'Araxe, fleuve que l'on croit le même que l'Iaxarte (ou le *Sirr*) qui se jette dans la mer d'Aral, à l'est de la mer Caspienne. Il remporta plusieurs avantages sur eux, puis il tomba dans une embuscade où il périt avec toute son armée. Tomyris, reine des Massagètes, qui avait perdu son fils dans une des batailles précédentes, fit chercher le corps de Cyrus; l'ayant trouvé, elle lui coupa la tête, et la mit dans une outre remplie de sang, en disant : « Rassasie - toi de ce » sang que tu as tant aimé. » Xénophon dit au contraire qu'il mourut à Pasargade, fort regretté de ses sujets, et cette opinion paraît la mieux fondée; car on voyait encore son tombeau dans cette ville, lorsqu'Alexandre fit la conquête de la Perse. Ce tombeau ayant été ouvert par des pillards qui en avaient enlevé toutes les richesses, et en avaient tiré le corps de Cyrus, Alexandre chargea du soin de le réparer Aristobule, dont Arrien nous a conservé le récit. Cyrus mourut à la fin de l'an 550 avant J.-C., après un règne de trente ans. Il laissa deux fils, Cambyse qui lui succéda, et Smerdis. Sa mémoire fut toujours en vénération chez les Perses, qui le regardaient comme le plus grand de leurs souverains. Son règne est la première époque fixe que nous ayons pour l'histoire des anciens empires de l'Asie, et l'incertitude qui régnait sur les principaux événements de sa vie, dès le temps d'Hérodote qui florissait environ cent ans après, prouve que l'art d'écrire l'histoire était inconnu chez les Perses et les autres peuples de l'Asie, ce qui doit nous mettre en garde contre la plupart des

traditions qu'on trouve dans les historiens profanes pour les temps antérieurs. Cyrus est le héros de la *Cyropédie*, où Xénophon s'est plu à exposer toutes ses idées sur l'éducation, la discipline militaire et la politique, ce qui en fait un roman historique très instructif, mais qu'on ne doit pas regarder comme une histoire.

C—R.

CYRUS le jeune était second fils de Darius-Nothus et de Parysatis. Sa mère, qui l'aimait beaucoup, aurait voulu le faire monter sur le trône, mais comme l'ordre de succession établi dans la Perse s'y opposait, elle ne put y réussir. Cyrus fut nommé satrape de la Lydie et de l'Asie mineure, ce qui le mit en relation avec les Grecs, et surtout avec les Lacédémoniens, qui disputaient alors aux Athéniens l'empire de la mer. Il contracta les liaisons les plus étroites avec Lysandre, général des Lacédémoniens, lui fournit de l'argent pour payer les équipages de ses vaisseaux, et contribua ainsi aux succès qui amenèrent la fin de la guerre du Péloponnèse. Darius étant mort l'an 405 avant Jésus-Christ, Cyrus fut accusé d'avoir conspiré contre Artaxercès - Mnémon, son frère, et il ne dut la vie qu'aux prières et aux larmes de Parysatis. Cette indulgence ne le fit pas renoncer à son projet, et étant retourné dans son gouvernement, il ne songea qu'à rassembler secrètement des forces suffisantes pour disputer le trône à son frère. Les circonstances étaient on ne peut plus favorables. La guerre du Péloponnèse qui venait de se terminer, avait laissé sans ressources une infinité de Grecs dont la patrie était ruinée ou qui en avaient été exilés. Cyrus, sous prétexte de la guerre qu'il faisait à Tissaphernes, en prit un grand nombre à



sa solde. Il chargea en même temps Cléarque de lui former une armée dans la Chersonèse de la Thrace, et Aristippe de lui lever quatre mille hommes dans la Thessalie. Il s'attacha également d'autres capitaines grecs qui lui amenèrent aussi des troupes. Lorsque tout fut disposé, il se mit en marche avec son armée dont la force principale consistait en treize mille Grecs qu'il avait à sa solde, parmi lesquels était le célèbre Xénophon. On peut voir à l'article CLÉARQUE comment il parvint, en les trompant, à les conduire jusqu'à l'Euphrate. Arrivé là, il leur fit part de son projet, et comme il leur était difficile de retourner dans leur patrie, ils furent obligés de le suivre. Artaxercès étant venu à sa rencontre, les deux armées se trouvèrent en présence vers Cunaxa dans la Babylonie. Cyrus, au lieu de se mettre au milieu des troupes grecques, qui étaient celles sur lesquelles il pouvait le plus compter, voulût combattre à la tête des Perses attachés à sa cause. Il renversa tout ce qui était devant lui, mais ayant aperçu le roi, il alla l'attaquer sans réfléchir que ceux qui l'accompagnaient s'étaient presque tous dispersés, et il fut tué par ceux qui entouraient Artaxercès. Il fut extrêmement regretté par les Grecs, qui se virent privés par sa mort du fruit de leur victoire, et qui lui étaient d'ailleurs fort attachés. Ce prince avait aussi des qualités très propres à le faire aimer, surtout des Grecs, dont avait en grande partie adopté les manières. L'abbé Pagi a écrit son histoire, Amsterdam, 1756, in-12. C—R.

CYRUS (FLAVIUS), né à Pano polis en Égypte, parvint aux premières charges de l'empire, sous le règne de Théodose II. La noblesse de son caractère et l'élégance de

son esprit lui valurent la faveur et la confiance de l'impératrice Eudoxie, de cette Athénais qui avait elle-même cultivé tous les talents, et qui, montée sur le trône, leur prêtait encore son appui. Parvenu au rang de patrice, il fut bientôt nommé préfet de Constantinople, et préfet du prétoire d'Orient. Il remplissait ces deux charges dans l'année 459. Théodose le chargea du commandement des troupes qu'il envoyait au secours de Valentinien III, contre Genseric. La disgrâce de l'impératrice ( Voy. ATHÉNAIS ) ne nuisit pas d'abord à Cyrus ; on ne trouve même que lui seul pour consul dans les deux empires en 441 ; mais la haute estime et l'affection que le public lui témoignait excitèrent la jalousie et le mécontentement de Théodose. Cyrus avait été chargé de réparer Constantinople, et de fortifier le côté de la mer ; il conduisit ces travaux avec une célérité surprenante. Le peuple l'ayant aperçu dans les jeux du Cirque, lui prodigna les plus vifs applaudissements. « Gloire à Cyrus », criait-on de toutes parts ; il a renouvelé la ville de Constantin. » Théodose regarda ces éloges comme une insulte pour lui ; Cyrus lui devint odieux et fut bientôt l'objet des délations les plus envenimées. L'empereur y crut ou feignit d'y croire, et lui ôta ses honneurs et ses biens. Il paraît que Cyrus les regretta peu ; la religion devint son asyle ; il se fit prêtre, et fut bientôt nommé évêque de Cotyée en Phrygie, ou suivant d'autres, de Smyrne. Là, ses ennemis lui suscitèrent de nouvelles persécutions ; son orthodoxie fut mise en doute ; on lui reprocha des vers ornés des fictions du paganisme. Cyrus arrêta les murmures par une profession publique de sa foi ; mais fatigué de ces

oragés, il rentra dans la retraite et se livra à l'étude des lettres. Ses poèmes sont vantés par les historiens. Il n'est resté de lui que sept épigrammes d'un style pur et élégant; on les trouve dans les *Analecta* de Brunck, tom. II, pag. 454. Flavius Cyrus vivait encore sous le règne de Léon, vers 460.

L.—S.—E.

CYSAT (RENNWARD) naquit à Lucerne en 1545, et y mourut en 1614. Il se voua d'abord à la médecine; mais il la quitta bientôt pour s'appliquer aux belles-lettres, et surtout à l'histoire de la Suisse: il savait sept langues différentes. Il fut nommé chancelier à Lucerne en 1570. Pendant près de quarante-cinq ans qu'il occupa cette charge, il s'attacha à enrichir les archives, d'un grand nombre de manuscrits dispersés, et à les mettre en ordre. En sa qualité de protonotaire apostolique, il présida au procès de canonisation du fameux Nicolas de Flue, et il a publié à cette occasion la vie du saint (*Vita et historia Nicolai de Rupe, subsylvano, cum rebus variis gestis*, Constance, 1597, in-8°.) Il avait formé le dessein de composer une histoire générale des cantons catholiques, et surtout du canton de Lucerne, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits qui se trouvent la plupart dans les archives de Lucerne. Il traduisit aussi de l'italien en allemand une description curieuse du Japon, tirée des lettres annuelles des missionnaires jésuites; il la fit imprimer à Fribourg, 1586, in-8°. — CYSAT (Jean-Baptiste), fils de Rennward, né à Lucerne en 1588, se fit jésuite en 1604, s'appliqua surtout à la philosophie et aux mathématiques et devint professeur à Ingolstadt. Après avoir été recteur des collèges de Lucerne, d'Inspruck et d'Aichstædt, il revint

dans sa patrie, où il mourut le 5 mars 1657. On a de lui, entre autres, *Mathematica astronomica de loco, motûs magnitudine et causis cometæ annorum* 1618 et 1619, Ingolstadt, 1619, in 4°. Il est le premier qui observa avec un télescope la comète de ces années, et il crut y avoir remarqué des inégalités. Il soutint aussi un des premiers que le cours de la comète était régulier, et qu'il se faisait par un mouvement droit et non circulaire. En 1651, il observa à Inspruck le passage de Mercure sur le Soleil, pendant que Gassendi l'observait à Paris. Ce phénomène, annoncé par Képler depuis deux ans, ne fut aperçu que par quatre ou cinq observateurs, et perfectionna beaucoup la théorie de cette planète. Cysat fut en grande réputation auprès des astronomes de son temps. Riccioli l'honora en donnant son nom à une des taches de la lune qu'il avait décrites. Cysat avait aussi composé, sous le titre de *Tabula cosmographica versatilis*, un planisphère où l'on voyait les maisons de son ordre répandues sur toute la terre, afin de faire voir qu'à chaque moment le sacrifice de la messe y était célébré quelque part. — CYSAT (Jean-Léopold), né à Lucerne au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle, fut pendant quatorze ans secrétaire de Michel Thuriani, gouverneur d'Alexandrie. De retour dans sa patrie, il obtint successivement des charges et des honneurs, fut membre du conseil d'état, et mourut en 1663. Il a laissé quelques écrits sur l'histoire de la Suisse en manuscrit, et il est l'auteur d'une *Description* assez estimée *du lac de Lucerne et de ses environs*, Lucerne, 1661, in-4°, fig. (en allemand), et d'une carte topographique de ce lac, appelé aussi *des quatre*

*Cantons*, ou *Waldstedtersée*, gravée par Beutler en 1645. U—1.

CYTHERIUS. *Voy.* GITARIUS.

CYZ (MARIE DE). *Voy.* COMBÉ, au *Supplément*.

CZALUSKI. *Voy.* ZALUSKI.

CZARNIECKI (ÉTIENNE), célèbre général polonais, né en 1599, fit ses premières armes en Lithuanie contre les Russes, et en Ukraine contre les Cosaques ; par sa valeur et par ses talents, il s'éleva des derniers rangs jusqu'aux premiers grades dans l'armée. En 1655, après avoir été nommé castellan de Kiow, il fut rappelé en Pologne, pour servir contre Charles-Gustave, roi de Suède, qui venait de déclarer la guerre au roi Jean Casimir (*Voy.* CHARLES X et J. CASIMIR). La noblesse de la grande Pologne, par la lâcheté de sa conduite, avait elle-même facilité les progrès de Gustave, qui s'était emparé de cette province, de la Cujavie et de la Mazovie ; il était entré triomphant dans Varsovie ; Casimir s'était retiré en Silésie avec la reine son épouse. Czarniecki, avec une poignée de braves, se jeta dans Cracovie, en promettant au roi de tenir jusqu'à la dernière extrémité, afin de donner aux généraux qui se trouvaient de l'autre côté de la Vistule le temps de prendre leurs mesures. Gustave arrive devant Cracovie ; indigné qu'une place si faible osât l'arrêter, il mit tout en œuvre pour corrompre ou intimider Czarniecki, qui ne se rendit qu'après un siège de deux mois, lorsqu'il se vit hors d'état de repousser l'assaut, et après avoir obtenu une capitulation honorable. De-là il passa en Silésie, auprès du roi Casimir, qui, à la sollicitation de Czarniecki, se rendit à Lemberg, où les troupes polonaises se rassemblaient. On confia à celui qui avait défendu Cracovie avec tant de gloire le commandement

de la petite armée qui faisait tout l'espoir de la monarchie ; Czarniecki voulut arrêter Charles-Gustave à Golenba, mais il était trop faible ; il se retira avec perte. Le 20 mars 1656, il surprit et cerna l'avant-garde suédoise qu'il avait attirée au-delà de la San ; Gustave, qui était sur la rive gauche, vit enlever deux mille hommes de ses meilleures troupes, sans pouvoir les secourir. Surpris lui-même à Rudnik, il ne se sauva qu'avec peine, par la vitesse de son cheval : c'est dans cette occasion que sa vaisselle et ses effets de campagne tombèrent entre les mains des Polonais. Les descendants de Czarniecki montrent encore aujourd'hui, dans le magnifique château qu'ils ont bâti à Bialistok, une partie de ces trophées, entre autres, un étendard brodé en argent, ayant une branche d'arbre au milieu, avec les lettres C. G. R. S. (*Carolus Gust. Rex Suecorum*). Czarniecki entra dans Sendomir, pêle-mêle avec l'ennemi, qu'il surprit à Koziennice, à Warka et à Lowicz, d'où il se jeta dans la grande Pologne. Les grands du royaume avaient repris courage en voyant qu'un seul homme osait s'opposer aux Suédois, qu'ils avaient crus invincibles. Casimir était rentré dans sa capitale ; mais au lieu de partager son armée, pour suivre ce système de petite guerre auquel Czarniecki devait ses succès, ce prince livra une grande bataille qu'il perdit : il se sauva à Dantzic, et ses affaires paraissaient plus désespérées que jamais. Czarniecki ne perdit point courage ; il parcourut à la tête de son corps les bords de la Vistule, et revint sur la grande Pologne, toujours inquiet et harcelant l'ennemi. La reine Louise était restée à Czenstochow ; elle prit la résolution d'aller à Dantzic, pour y partager le sort de son époux. A

sa prière, Czarniecki se chargea de l'escorter. On était arrivé à Choynice; Czarniecki vient apprendre à la princesse, qui reposait encore, que, pendant la nuit, un partisan suédois était tombé sur un régiment de l'escorte, et qu'après l'avoir dispersée, il avait emmené un grand nombre de prisonniers : « Je dois, ajoute Czarniecki, » me venger et aller délivrer mes camarades ; mais je serais obligé de » prendre avec moi presque toute » votre escorte, et je vous laisserais » dans de grandes inquiétudes. — » Allez, dit la princesse, allez, brave » chevalier, ne peucz pas à moi ; » Dieu vous conduira et vous ramènera victorieux. » Czarniecki revint le même jour, chargé de dépouilles et avec un grand nombre de prisonniers. Cependant il dit à la reine qu'il ne parviendrait que très difficilement à la faire entrer à Dantzic ; qu'il agirait plus utilement, s'il allait seul avec sa troupe, et s'il pénétrait dans la place, pour en sortir avec le roi, afin que le prince se montrât dans le royaume, pour réveiller, par sa présence, l'espoir de ses partisans. La reine ayant adopté cet avis, il la reconduisit à Czenstochow, et parait devant Dantzic. Se voyant trop faible pour tenter le passage de force, il prend subitement la fuite ; il attire jusqu'à Plock, sur la rive droite de la Vistule, trois corps, que le général commandant le siège avait détachés contre lui ; au moment où on le croyait cerné, on apprend qu'il est sur la rive gauche, et qu'il vient d'entrer à Dantzic, après un mouvement dont on ne concevait pas la rapidité. Il fut reçu dans la place avec des démonstrations extraordinaires de joie ; le roi l'embrassa en présence de la garnison et des habitants, l'appelant le libérateur de la Pologne. Ayant

trompé l'ennemi par une fausse attaque, Czarniecki sortit de la place, à la tête de trois mille chevaux, emmenant Casimir avec lui ; il escorta ce prince jusqu'à Czenstochow, qui était alors, comme l'observent les historiens polonais, ce qu'avait été autrefois Orléans pour Charles VII. Le roi donna à Czarniecki le palatinat de la Russie Rouge, avec deux starosties. Profitant de l'épuisement où se trouvait la Pologne, le prince de Transylvanie venait de lui déclarer la guerre ; Czarniecki marche contre lui, le rejette dans ses états, et le force d'accepter les conditions de paix qu'on lui prescrit : le traité fut signé le 25 juillet 1657. Charles-Gustave avait quitté la Pologne pour faire la guerre aux Danois ; Czarniecki entre dans la Poméranie, pénètre jusqu'à Stettin ; il va au secours des Danois et chasse les Suédois de l'île d'Alsen. Les Russes ayant déclaré la guerre à la Pologne, il revient en Lithuanie, et contribue à la victoire sanglante que l'on remporte sur eux, le 27 juin 1660, à Polonka. Ayant été détaché contre les Cosaques, il se jeta de Polock sur Kiow, passa le Dniéper, et s'empara de plusieurs places que les Cosaques avaient sur ce fleuve. Le roi avait indiqué une diète extraordinaire ; Czarniecki s'y rendit. Imitant les anciens Romains, il fit le 7 juin 1661 son entrée triomphante à Varsovie, au milieu des cris de joie et des acclamations d'un peuple immense, qui s'était rassemblé pour jouir d'un spectacle si extraordinaire. Étant entré dans la salle de la diète, il présenta au roi, assis sur son trône, cent cinquante drapeaux pris à l'ennemi, et vingt-six prisonniers de distinction. Par ordre du roi, le chancelier de la couronne remercia Czarniecki. Le roi proposa à la diète de lui donner à

perpétuité le comté de Tykoczin, avec Bialistock et ses dépendances. Quelques voix s'élevèrent contre cette proposition. « Si vous pensez, dit le » prince avec émotion, queles services » que Czarniecki nous a rendus soient » au-dessous de la récompense que » je demande pour lui, mettez donc » aussi dans la balance tout ce qu'ont » fait les Jagellons, mes ancêtres, » et décidez. » Ces paroles réminèrent toutes les voix. On montre encore à Bialistock le diplôme de donation conçu dans les termes les plus honorables. Après la diète, Czarniecki retourna à l'armée, et il mourut où il avait vécu, c'est-à-dire, dans son camp, âgé de soixante-cinq ans, au milieu d'une campagne glorieuse qu'il faisait contre les Cosaques en 1664. Les historiens polonais le nomment le du Guesclin de leur nation. On trouvera des détails plus étendus sur sa vie dans le tome II de la *Biographie* que M. Thadée Mostowski a publiée en polonais, Varsovie, 1805.

G—Y.

CZEGHOWIZ (MARTIN), ministre socinien de Wilna, ensuite pasteur à Cujavie, puis à Lublin, né en Pologne, d'autres disent en Lithuanie, mort en 1608. C'était un homme fort savant, mais peu constant dans sa doctrine, puisqu'après avoir combattu Fauste Socin qui voulait supprimer totalement le baptême, et avoir soutenu contre lui la nécessité de ce sacrement, mais seulement pour les adultes, il embrassa en 1570 les sentiments des docteurs de Racovie et de Socin lui-même. Son traité contre Socin est conservé dans le 2<sup>e</sup>. volume de la *Bibliotheca fratrum polonorum*. Il a fait depuis nombre de traités de controverse, tels que, 1<sup>o</sup>. celui *De paedobaptistarum origine et de ea opinione qui infantes in*

*primo nativitalis eorum exortu baptizandos esse creditur*, 1575, in-4<sup>o</sup>.; 2<sup>o</sup>. une traduction du grec en polonais du *Nouveau Testament*, Racovie, 1577, in-4<sup>o</sup>., et autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca anti-trinitariorum*, pag. 50 et suivantes. C. T—Y.

CZELES. Voy. CSELÈS.

CZVITTINGER (DAVID), né à Schennitz, vers la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, d'une famille noble, mérite une place parmi les érudits précoces, quoique J. Klefeker n'en ait point parlé Czvittinger était encore étudiant à l'université d'Altorf en Franconie, et se trouvait même en prison pour dettes lorsqu'il publia son *Specimen Hungariæ literatæ, virorum eruditione clarorum, natione Hungarorum, Dalmatarum, Croatarum, Slavorum atque Transylvanorum vitas, scripta, elogia et censuras ordine alphabetico exhibens; accedit bibliotheca scriptorum qui extant de rebus hungaricis*, Francfort et Leipzig (Altorf), 1711, in-4<sup>o</sup>. de 488 pages, dont quatre-vingts sont remplies par la *Bibliotheca*. On trouve à la suite un tableau de l'orthographe hongroise. Le style de Czvittinger est incorrect, et a, dit Reimann, quelque chose de la rudesse hongroise. Un grand nombre d'écrivains a été omis dans cet ouvrage, tandis que quelques autres y sont mentionnés pour n'avoir donné que quelque petite dissertation. Cependant le médecin J. J. Bayer, alors recteur de l'université d'Altorf, adressa ces vers à l'auteur :

Samaritanæ, tibi quantum tua Gallia; quantum,  
Tomasine, tibi debuit Italia;  
Quantum devincta solers Germania Adamo;  
Quantum Miræo Belgica terra suo:  
Tantum, Czvittingere, tibi debere fatentur  
Sanguine progenti quilibet hungarico.  
Quod patris doctos homines laudemque merentes  
Numeras scriptis et superesse facis.  
Hic labor inveniet laudes; namque ipsemet inter  
Doctos Hungariæ jam numerandus eris.

M. Paul Wallaszky, dans son *Cons-*

*pectus reipublicæ litterariæ in Hungariâ*, seconde édition, Bude, 1808, in-8°, relève quelques fautes de Czvittinger. Jean-George Lippisch en corrige quelques erreurs et en répare quelques omissions dans son *Thorunum Hungarorum litteris deditorum mater*, Léna, 1755, in-4°. Seb. Ferd. Dobner avait composé des *Supplementa Hungariæ litterariæ Czvittingeri*, qui, quoique prêts dès 1714 à être mis sous presse, n'ont pas vu le

jour. On conserve en manuscrit dans la bibliothèque (*Conventus evangelici*) de Presbourg, des suppléments qu'avait faits Samuel-Guillaume Serpilius. Czvittinger lui-même avait promis que, dans des temps plus heureux, il augmenterait, corrigerait et perfectionnerait son ouvrage; il ne paraît pas qu'il s'en soit occupé. On dit qu'il mourut jeune; cependant on a lieu de croire qu'il vivait encore en 1722.

A. B.—r.

## D

DAABOUL-KOSAI. Voy. DIBIL.

DABCHÉLYM, ancien roi des Indes, contemporain d'Houchenst, roi de Perse, doit moins sa célébrité aux vertus qu'il pratiquait qu'au livre composé sous son règne; ce sont les fables de Bydpaï ou Pylpaï. Celui-ci était vézyr de Dabchélym et composa ses apologues dans l'intention d'instruire le monarque, en prêtant aux animaux les passions et les actions des hommes. Sa postérité a associé les noms du ministre et du prince. Lorsque le célèbre Mahmoud Sébektéguy eut conquis les Indes, il voulut placer sur le trône un homme de la famille de Dabchélym, et orna de la couronne la tête d'un dervich qui vivait en odeur de sainteté dans un coin de la province et dont la descendance était reconnue. Mais Dabchélym, c'était le nom du dervich, avait les vertus d'un anachorète sans y joindre les qualités d'un monarque guerrier: Un de ses parents marcha contre lui et le battit. Mahmoud vint à son secours, prit le rebelle et le lui envoya. Dabchélym ne jouit point du fruit de cette victoire. Un jour qu'il était accablé par le sommeil, il s'endormit sous un arbre, après s'être enveloppé la tête d'un mouchoir rouge. Un oiseau

de proie, trompé par cette couleur, fondit sur lui, croyant fondre sur un morceau de chair, et lui creva les yeux. L'Indien superstitieux ne vit dans cet événement que la volonté divine qui ne jugeait point Dabchélym digne du trône. Ses sujets le déposèrent donc et donnèrent le sceptre au rebelle que Mahmoud venait de vaincre.

J.—n.

DACE (PETRUS DE DACIA, ou MAÎTRE PIERRE DE), recteur de l'université de Paris en 1326, et depuis chanoine à la cathédrale de Ribe, dans le Jutland. Les latinistes du moyen âge rendaient habituellement le nom de *Denemark* par *Dacia*. Ce surnom est resté commun à beaucoup de Danois qui ont rempli des postes importants dans l'université de Paris; on en cite, outre maître Pierre, trois qui ont été recteurs magnifiques, savoir: Henningus en 1512, Johannes Nicolai en 1548, et Macarius Magni en 1565. Les Danois, surtout depuis qu'une princesse de leur nation eut épousé le roi de France Philippe-Auguste, affluèrent à Paris, et se distinguaient principalement dans l'étude de la théologie et du droit canonique. Comme S. Guillaume, abbé du monastère de Ste-

Geneviève, était mort en Danemark, où il devait rétablir la discipline des couvents, les étudiants danois demeuraient généralement dans ce couvent. Leur nombre s'étant accru, un bâtiment particulier fut élevé pour leur usage en 1275, et conserva long-temps le nom de collège de Dace. Le recteur, Pierre de Dace, montra beaucoup de fermeté en défendant les droits et privilèges de l'université contre les chanoines et d'autres hommes puissants; il excommunia même les ennemis de son corps, et obtint sur eux une victoire complète. Il a écrit divers ouvrages d'astronomie, parmi lesquels un *Comput ecclésiastique* et un *Traité du calendrier*; le premier est imprimé en latin dans le 6. tome des *Scriptores rerum danicarum*; tous les deux existent en français dans un superbe manuscrit en parchemin de la bibliothèque royale de Copenhague. Selon Trithème, maître Pierre de Dace se distinguait par son éloquence et sa connaissance de la langue grecque, avantages assez rares dans son siècle. M—B—N.

DACH (SIMON), poète allemand, naquit à Memel en 1605. Il se trouvait à Königsberg en 1658, lorsque Frédéric-Guillaume (le grand électeur) y vint; il remit des vers à ce prince, qui l'en récompensa en le nommant professeur de poésie à l'université de Königsberg. En prenant possession de sa chaire, il fit un discours dans lequel il défendit les trois propositions suivantes: « Les » fables mythologiques des anciens » poètes ne sont point une fiction. » On peut donner à une tragédie un » dénouement gai et joyeux. Ceux qui » choisissent des sujet obscènes » pour matières de leurs vers ne » méritent point le nom de poète. »

L'électeur le combla de bienfaits et lui donna entre autres la terre de Cuxheim, pour des vers que le poète lui avait présentés. Dach abrégéa ses jours par l'excès de travail; il mourut d'une attaque d'hydropisie le 15 avril 1659, après avoir été élu cinq fois doyen et une fois recteur de l'université de Königsberg. Les chants d'église qu'il a composés sont encore en usage aujourd'hui; dans quelques-uns on n'a fait que retoucher le style. Après sa mort, on publia à Königsberg, in-4°, un recueil de quelques-unes de ses odes, sous ce titre: *la Rose, l'Aigle, le Lion et le Sceptre de l'électorat de Brandebourg*. On voit à la bibliothèque de Rhediger à Breslau, une collection de ses ouvrages en 6 vol., manuscrits; plusieurs ont été imprimés séparément dans les journaux d'Allemagne. G—Y.

DACH (JEAN), peintre, né à Cologne en 1566, fut élève de Barthélemi Spanger, voyagea en Italie, et à son retour passa par l'Allemagne. Ce fut l'époque de sa fortune. L'empereur Rodolphe II, grand amateur des arts, conçut une telle estime pour ses talents, qu'il se l'attacha et le renvoya en Italie pour y dessiner les plus beaux restes de l'antiquité. Plusieurs de ses dessins sont en Angleterre; les contours en sont fermes et élégants. Dach fit à son retour un grand nombre de beaux tableaux pour la cour de Vienne. Ce peintre mourut à Vienne fort âgé, dans l'opulence, et aussi estimé pour son caractère que pour ses talents. Ses ouvrages sont peu connus en France, et le musée Napoléon n'en possède point. D—T.

DACHERY. Voy. ACHÉRY (D').

DACIER (ANDRÉ), garde des livres du cabinet du roi, membre de l'académie française, et de celle des

inscriptions et belles-lettres, naquit à Castres le 6 avril 1651, et fit ses premières études au collège de cette ville. Son père l'envoya à l'académie de Puylaurens, et bientôt après à celle de Saumur; pour y profiter des leçons du célèbre Tammegny-Lefèvre, qui l'associa aux études de sa fille, devenue depuis si justement célèbre sous le nom de M<sup>me</sup>. Dacier ( *Voy. l'article suivant* ). Le jeune Dacier répondit parfaitement aux soins de cet excellent maître, et fit des progrès rapides dans les langues grecque et latine, et dans tout ce qui tient à la critique littéraire et philologique. Lefèvre en fut si satisfait, qu'il le retint seul auprès de lui lorsqu'il congédia ses nombreux élèves. Un an après, la mort de cet homme célèbre obligea Dacier à retourner chez son père; mais le désir de connaître ceux qui jouissaient alors de quelque réputation dans les lettres, et l'espoir de s'y faire distinguer lui-même, l'amènèrent bientôt à Paris. Tout le fruit de ce premier voyage fut de convaincre Dacier qu'il ne suffit pas toujours d'apporter dans cette capitale du zèle et des talents; qu'il faut encore y être servi par les circonstances, avantage qui lui manqua pour lors. Il ne se rebuta cependant point; et, plus heureux à un second voyage, il fut présenté au duc de Montausier, qui, charmé d'ajouter un savant de plus à la liste des *interprètes dauphins*, le chargea de travailler sur *Pomponius-Festus*. C'était mettre son érudition à une épreuve délicate: peu d'auteurs, en effet, réclamaient aussi puissamment que celui-ci la sagacité d'un commentateur habile ( *Voy. FESTUS* ). Cet ouvrage, imprimé d'abord à Paris, en 1681, in-4°, le fut ensuite à Amsterdam, en 1699, in-4°, et cette édition est la plus recherchée,

parce que l'on y a fait entrer les notes entières des éditeurs précédents, et de nouveaux fragments de Festus. Peu de temps après la publication de ce premier ouvrage, qui annonça Dacier d'une manière si avantageuse, il épousa l'ancienne compagne de ses études, M<sup>lle</sup>. Lefèvre, et cette alliance, si heureuse sous tous les rapports, puisque tous les genres de convenances s'y trouvaient réunis, ne fit que ranimer encore son zèle pour l'étude. Il donna successivement : I. les *OEuvres d'Horace*, en latin et en français, avec des remarques historiques et critiques, Paris, 10 vol. in-12, 1681 - 1689 ( *Voyez SANDON* ). Il ne faut chercher dans cette traduction, ni la grâce, ni l'élégance d'Horace; mais il y a beaucoup à profiter dans les notes; et l'érudition que le commentateur y prodigue, dirigée avec plus de goût et de sagesse, peut conduire à des résultats précieux pour l'intelligence de l'auteur. II. *Réflexions morales de l'empereur Marc-Antonin*, avec des remarques et la vie de ce prince, 2 vol. in-12, Paris, 1690; III. la *Poétique d'Aristote*, traduite en français avec des remarques sur tout l'ouvrage, 1 vol. in-4°. et in-12, Paris, 1692. Quelques savants ont regardé cette traduction comme le chef-d'œuvre de Dacier; du moins n'a-t-elle pas été surpassée par celle de l'abbé Batteux, et la préface surtout est excellente. IV. *L'Œdipe et l'Électre* de Sophocle, avec des remarques, 1 vol. in-12, Paris, 1692. L'objet principal de cette traduction était de confirmer, par des exemples, la justesse des principes et l'utilité des règles exposées dans la Poétique. V. *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites en français avec des remarques, tome 1<sup>er</sup>, Paris, 1694 in-



4°. Cet essai, qui ne contient que cinq vies, avait pour but d'interroger l'opinion publique, avant de conduire plus loin une entreprise aussi longue et aussi difficile. VI. Les *OEuvres d'Hippocrate*, traduites en français avec des remarques, et conférées sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, 2 vol. in-12, Paris, 1697. Ce volume ne comprend que le traité, *De aëre, aquis et locis*, le *Jusjurandum*, et deux opuscules apocryphes. VII. Les *OEuvres de Platon*, traduites en français, etc. (c'est-à-dire quelques dialogues choisis, avec la vie de Platon et l'exposition des principaux dogmes de sa philosophie), 2 vol. in-12, Paris, 1699; VIII. la *Vie de Pythagore, ses symboles, ses vers dorés*; la *Vie d'Héroclès*, et son *Commentaire sur les vers dorés*, Paris, in-12, 1706. On fut redevable de cet ouvrage au règlement de 1701, qui obligeait chaque membre de l'académie des inscriptions à entreprendre quelque ouvrage conforme au genre de ses études. IX. Le *Manuel d'Epictète*, avec cinq traités de *Simplicius*, traduits en français avec des remarques, 2 vol., Paris, 1715; X. *Vies des hommes illustres de Plutarque*, etc., 8 vol. in-4°, Paris, 1721, et 9 vol. in-8°, Amsterdam, 1723, réimprimées depuis. Ce fut par ce grand travail que Dacier termina une carrière si laborieusement remplie. Inconsolable de la perte de son épouse, morte en 1720, il ne fit plus que languir les deux années qu'il lui survécut, et la suivit enfin, au moment où il flattait sa douleur de l'illusion d'avoir retrouvé une autre Lefèvre dans M<sup>lle</sup>. de Launay, depuis M<sup>me</sup>. de Staal. Il mourut le 18 septembre 1722, âgé de soixante-onze ans, d'un ulcère à la gorge, qui l'inquiétait si peu, que la veille même il était en-

core à l'académie. Ses notes sur Quinte-Curce sont en manuscrit à la Bibliothèque impériale. A—D—R.

DACIER (ANNE LEFFÈVRE), épouse du précédent, naquit à Saumur en 1651. Son père, le célèbre Tanneui-Lefèvre, ne songeait point à faire de sa fille une savante; le hasard lui révéla ses rares dispositions. Présente un jour à la leçon qu'il donnait à son jeune frère, elle s'occupait à broder, et ne paraissait que prêter peu d'attention à ce qui se passait autour d'elle; mais s'apercevant que l'écolier répondait fort mal aux questions du professeur, elle lui suggéra, en travaillant, les réponses qu'il devait faire. Surpris et charmé en même temps de cette découverte, Lefèvre partagea dès-lors ses soins entre son fils et sa fille, et bientôt l'écolière fit, sous un maître aussi habile, des progrès qui l'étonnèrent lui-même. En peu de temps elle sut assez de latin pour entendre *Phèdre* et *Térence*: elle passa alors à l'étude du grec, et fut bientôt capable de lire *Anacréon*, *Callimaque*, *Homère* et les tragiques. Un nouveau motif d'émulation vint seconder ses dispositions et son goût pour l'étude des lettres anciennes. Son père lui donna le jeune Dacier pour élève et pour compagnon de ses travaux; et cette liaison, formée d'abord par la conformité des goûts et des études, devint ensuite une alliance respectable, cimentée par l'estime et la tendresse mutuelles. Après la mort de son père, arrivée en 1672, M<sup>lle</sup>. Lefèvre vint à Paris, déjà précédée d'une réputation qu'elle justifia bientôt par son édition de *Callimaque*. Averti de son mérite par le bruit public, le duc de Montausier lui fit proposer de travailler à quelques-uns des auteurs latins destinés à l'éducation du dauphin; mais

elle refusa d'abord cette tâche honorable, comme trop supérieure à ses forces. De nouvelles instances triomphèrent de sa modestie, et elle se chargea avec succès d'interpréter et de commenter *Aurelius Victor*, *Florus*, *Dictys de Crète*, et *Darès le phrygien*. Ce fut au milieu de ces doctes travaux, au commencement de 1683, qu'elle épousa M. Dacier. Quelques biographes ont prétendu qu'elle avait précédemment contracté un premier engagement avec un libraire de Saumur, qu'ils nomment Jean Lesnier; mais ils ne donnent rien de positif sur la durée de cet engagement et sur les causes qui le rompirent. M. et M<sup>me</sup>. Dacier, nés tous deux protestants, renoncèrent solennellement à leur religion en 1685, et plusieurs mois avant qu'il fût question de la révocation de l'édit de Nantes. Pour donner à cette action le moins d'éclat possible, et détourner d'eux jusqu'au moindre soupçon que des vues d'ambition ou de fortune entrassent pour quelque chose dans ce changement, ils se retirèrent à Castres, patrie de M. Dacier. Il fallut un ordre du roi pour les rappeler à Paris, et les remettre à leurs travaux littéraires. Le soin le plus important de M<sup>me</sup>. Dacier, fut alors de se livrer tout entière à l'éducation de deux filles, et particulièrement d'un fils, qui répondit si bien aux soins de l'institutrice, qu'à dix ans il lui déroba furtivement les auteurs grecs dont elle lui interdisait la lecture, comme encore trop difficiles pour lui. Ce jeune prodige mourut, à peine âgé de onze ans. L'aînée des filles se fit religieuse à l'abbaye de Longchamp, et la seconde mourut à dix-huit ans. On ne peut lire sans attendrissement les regrets que sa mère a consacrés à sa mémoire dans la préface de son *Iliade*. Quand M. Dacier épousa M<sup>lle</sup>. Lefèvre, on

dit assez plaisamment que c'était *le mariage du grec et du latin*. Cette alliance fut heureuse, et surtout féconde en productions utiles; car, indépendamment des ouvrages auxquels elle travailla en commun avec son mari, et parmi lesquels il faut distinguer les *Réflexions de l'empereur Marc-Antonin*, nous avons de M<sup>me</sup>. Dacier : I. *Callimachi hymni, epigrammata et fragmenta, græcè et latinè; nec non ejusdem poematum de comâ Berenices, à Catullo versum. edente cum notis et indice. Anna Tanaquilli Fabri filia*, Paris, in-4°, 1674. La préface et les notes de M<sup>me</sup>. Dacier ont été réimprimées ensuite dans l'édition de Grævius, Utrecht, 1697, et plus récemment dans celle de Spanheim; II. *L. A. Flori historia romana ad usum delph.*, Paris, in-4°, 1674; Oxford, in-8°, 1692; Venise, in-4°, 1714; III. *Dictys Cretensis et Dares Phrygius, ad us. delph.*, Paris, in-4°, 1684; IV. *Sexti Aurelii Victoris historiæ romanæ compendium, cum interpretatione et notis, ad usum delph.*, Paris, in-4°, 1681; V. les *Poésies d'Anacréon et de Sapho*, traduites du grec en français avec des remarques, Paris, 1681, in-12. Despréaux a dit de cette traduction qu'elle devait faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendraient de traduire ces poésies en vers. Elle fut réimprimée in-8°. à Amsterdam, en 1716, avec les notes latines de Tanneguy - Lefèvre, et la traduction en vers français de Lafosse. VI. *Eutropii historiæ romanæ breviarium, etc. cum notis et emendationibus, ad us. delph.*, Paris, in-4°, 1683; Oxford, in-8°, 1696; VII. l'*Amphytrion*, l'*Épidicus* et le *Rudens*, comédies de Plaute, traduites en français, avec des remarques et un examen selon les

règles du théâtre, Paris, 3 vol. in-12, 1685; VIII. le *Plutus* et les *Nuées* d'Aristophane, traduits en français, avec des remarques et un examen de chaque pièce selon les règles du théâtre, Paris, 1 vol. in-12, 1684. C'est la première traduction française que l'on ait hasardée de ce fameux comique. IX. Les *Comédies de Térence*, traduites en français avec des remarques, 5 vol. in-12, Paris, 1688; Amsterdam, 1691; Zittau, 1705; Rotterdam, 1717, 5 vol. in-8°, avec des figures à chaque acte, empruntées des anciens manuscrits, et qui représentent les masques et l'action de chaque personnage; X. deux *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites en français: elles font partie de la traduction complète des Vies de ce célèbre biographe, entreprise d'abord par M. et M<sup>me</sup>. Dacier, mais dont M. Dacier resta seul chargé; XI. *L'Iliade d'Homère*, traduite en français avec des remarques, Paris, 1699, 4 vol. in-12; ibid., 1711, 1720, etc.; XII. *Des causes de la corruption du goût*, Paris, 1714, 1 vol. in-12; Amsterdam, 1715, in-8°. Cet ouvrage est entièrement dirigé contre La Mothe, qui, dans la préface de son abrégé en vers français de *L'Iliade*, s'était permis de juger un peu sévèrement le prince des poètes. Le zèle de la bonne cause entraîna M<sup>me</sup>. Dacier au-delà des bornes que le goût et la politesse prescrivent à ces sortes de discussions; son adversaire lui répondit avec autant d'esprit que d'agrément; ce qui fit dire que M<sup>me</sup>. Dacier avait écrit et combattu en savant, et La Mothe, avec les grâces et la facilité d'une femme d'esprit. XIII. *Homère défendu contre l'apologie du R. P. Hardouin*, Paris, 1 vol. in-12, 1716; Amsterdam, 1717. C'est un nouveau factum en

faveur d'Homère, contre l'apologie prétendue du P. Hardouin, qui, était aux yeux de M<sup>me</sup>. Dacier, la plus grande injure que le prince des poètes eût jamais reçue. XIV. *L'Odyssée d'Homère*, traduite en français avec des remarques, Amsterdam, 1708, 1717; Paris, 1716, 1746, 5 ou 4 vol. in-12. *L'Iliade* et *L'Odyssée* réunies, ont été réimprimées en 8 volumes, Paris, 1756. Malgré des titres si nombreux et si bien fondés à la célébrité; malgré les hommages flatteurs qu'ils lui attiraient de toutes parts, M<sup>me</sup>. Dacier ne sortit jamais des bornes de la modestie; et si elle parut s'oublier un moment en mettant trop de chaleur dans la défense de son poète chéri, c'est un excès de zèle bien pardonnable en faveur d'une cause qui alors avait grand besoin d'appui. On doit lui savoir gré du courage qu'elle montra dans cette circonstance; et il ne fallait rien moins qu'une semblable résistance pour arrêter l'invasion des barbares. Ce fut le signal de cette guerre célèbre où Boileau prit une part si active, et dont il contribua surtout à déterminer le succès. Aussi ce grand critique, cet admirateur si éclairé des anciens, faisait-il de M<sup>me</sup>. Dacier un cas particulier: il la plaçait, dans son estime, infiniment au-dessus de son mari. « Dans leurs productions d'esprit faites en commun, disait-il, c'est elle » qui est le père. » Bien loin de se prévaloir des avantages que ses connaissances lui donnaient sur les autres, M<sup>me</sup>. Dacier évitait les conversations savantes, et ses amis même avaient de la peine à l'engager dans les discussions littéraires. Ceux qui ne la connaissaient pas, ne voyaient en elle qu'une femme ordinaire et qui gardât soigneusement les bienséances de son sexe. On cite d'elle plusieurs

traits de modestie. Un seigneur allemand, très instruit, la priaît un jour de s'inscrire sur le livre où il recueillait les noms des personnages célèbres qu'il rencontrait dans ses voyages. Elle opposa une longue résistance, et, vaincue enfin par les instances réitérées du jeune voyageur, elle écrivit son nom, avec un vers de Sophocle, dont le sens est que « le silence est l'ornement des femmes. » Souvent pressée de publier les remarques qu'elle avait faites sur quelques parties de l'Écriture-Sainte, elle répondait « qu'il convenait aux femmes de lire et de méditer l'Écriture, mais de garder sur ces matières le silence » que leur recommande S. Paul. L'académie des *Ricovrati* de Padoue, lui donna en 1684 une place dans son sein, et la survivance de son époux à la place de bibliothécaire du roi lui avait été accordée; distinction glorieuse, dont sa mort, arrivée le 17 août 1720, l'empêcha de jouir. Elle était âgée de soixante-neuf ans, et avait passé dans les souffrances les deux dernières années de sa vie. (Voyez CHARLEYVAL.) L'on a reproché à ce couple célèbre, de porter jusqu'au fanatisme le respect dû aux anciens; et, il faut en convenir, le culte que leur avaient voué M. et M<sup>me</sup>. Dacier n'était point exempt de superstition. Mais cet excès, qui d'ailleurs a son côté estimable, ne peut altérer en rien la reconnaissance que doivent tous les bons esprits aux travaux réunis de ces deux savants, et aux services qu'ils ont rendus aux lettres françaises, en les enrichissant de tant d'ouvrages précieux. On a fait beaucoup mieux depuis, sans doute; mais ils n'en ont pas moins la gloire d'avoir ouvert et exploité les premiers cette mine si riche et si féconde des trésors de l'antiquité. A—D—a.

\*DADIN. Voy. HAUTE-SERRE.

DALHNER (JEAN-CHARLES), professeur de philosophie et de droit à l'université de Greifswald, naquit à Stralsund en 1719, et mourut le 5 juillet 1785. Il a publié, en latin et en allemand, un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans le *Dictionnaire de Meusel*: I. *Réflexions critiques sur les traductions allemandes*, Greifswald, 1745, in-8°; II. *Notices littéraires poméraniennes*, ibid., in-8°, ouvrage périodique, commencé en 1745, et fini en 1746; III. *Notices critiques sur quelques ouvrages qui ont traité de la langue et de la littérature allemandes*, ibid., 1744, in-4°; IV. *Nouvelles critiques*, ibid., ouvrage périodique en 5 vol. in-4°, 1750-54; V. *Bibliothèque poméranienne*, ouvrage périodique, en 5 vol. in-4°, ibid., 1750-56; VI. *Histoire de Suède, par Olof Dalin, traduite du suédois*, ibid., en 4 vol. in-4°, 1756-62; VII. *Événements remarquables et anecdotes pour servir à l'histoire du roi Charles XII*, Greifswald et Leipzig, 1757, in-8°; VIII. *Principes constitutionnels de la monarchie suédoise*, Rostock, 1759, in-8°; IX. *Actes publics qui y sont relatifs*, Rostock et Greifswald, 1760, in-8°; X. *Rapports qui ont existé de tous temps entre le royaume de Suède et la Poméranie*, Greifswald, 1765, in-4°; XI. *Collection des actes constitutionnels de la Poméranie et de l'île de Rügen, des lois, des privilèges, des conventions et autres actes qui appartiennent au droit public de Poméranie*, Stralsund, 1765-69, 5 vol. in-fol.; XII. *Petites-Affiches économiques de Suède*, Greifswald, 1765, in-8°; XIII. *Introduction historique à la diplomatie de la Poméranie des temps*

*moyens*, ibid., 1766, in-4°. ; XIV. *Histoire des Huns, des Turks, des Mogols, et des autres Tartares occidentaux*, par De Guignes ; traduite du français, avec des notes, ibid., 1768-71, en 5 vol. pet. in-4° : le traducteur y a joint des additions tirées d'autres auteurs français ; XV. *État actuel de la Chine et de son gouvernement*, traduit du français, ibid., 1769, in-8° : c'est une traduction d'extraits du *Journal des Savants*, relatifs aux deuxième et troisième volume de l'ouvrage de De Guignes ; XVI.  *Répertoire général des lois de la Poméranie*, Straisund, 1770, in-fol. ; XVII. *Platt-Teutsches Wörterbuch*, c'est-à-dire *Dictionnaire de l'idiome vulgaire usité en Poméranie et dans l'île de Rügen*, Greifswald, 1781, in-4°. ; XVIII. *Petit Dictionnaire allemand-suédois-français*, Upsal, 1784, in-4°. ; XIX. *Academie Grypeswaldensis bibliotheca, catalogo auctorum et repertorio recli universali descripta*, 1775-76, 5 vol. in-4°. : la table par ordre de matières forme le troisième volume ; XX. il a été l'éditeur de la *Bibliotheca Runica*, de Jean Erichson, Upsal, 1766, petit in-4°, en allemand, ouvrage renfermant des notices curieuses sur les écrivains qui se sont occupés de la littérature runique. G—Y.

DAFFIS. *Voy. DURANTI.*

DAGOBERT I<sup>er</sup>, roi de France, fils de Clotaire II et d'Haldétrude, né vers l'an 600, fut fait roi d'Austrasie du vivant de son père, en 622, et disputa contre ce prince pour obtenir quelques provinces qui faisaient partie de ce royaume, et qui ne lui avaient pas d'abord été accordées. Clotaire II ne voulut pour arbitres de ce différend que les seigneurs de sa cour, et se conforma à leur décision ; c'é-

tait un moyen assuré d'intéresser les grands à maintenir le jugement qui serait porté, et d'enlever à son fils tout prétexte de révolte. Les rois alors se soumettaient volontiers à l'arbitrage des principaux personnages de l'état, et les appelaient pour garants des traités qu'ils contractaient, afin de se les attacher davantage. A la mort de Clotaire II, Dagobert ne négligea rien pour exclure de tout partage son frère Charibert, et il fit assassiner Bernulfe, son oncle maternel, qui avait cherché à appuyer les droits de son rival, auquel il fut cependant obligé de céder l'Aquitaine ; mais Charibert étant mort en ne laissant qu'un fils qui lui survécut à peine, Dagobert se trouva maître de toute la France ; et, comme ses premières démarches avaient montré l'impatience où il était de régner seul, on le rendit responsable d'un événement qui servait aussi bien son ambition. On lui imputa la mort du père et du fils : cette accusation est restée sans preuves. La facilité avec laquelle les Français consentirent à borner à l'Aquitaine la part du jeune Charibert, ne prouve pas qu'ils eussent senti l'inconvénient de morceler sans cesse l'héritage de Clovis, mais que la puissance des maires du palais, dans chaque royaume, était si grande, qu'il leur devenait avantageux de n'avoir qu'un roi dont l'éloignement favorisait leurs projets. La conduite de Dagobert, dans les premières années de son règne lui attira l'amour de ses sujets ; tout le bien qu'il fit fut attribué à ses ministres, Guibert, évêque de Cologne, et Arnoul, évêque de Metz, quand, après la retraite du dernier, on le vit se livrer à la débauche, changer de femme, sans respect pour la religion dont il blessait la morale alors même qu'il

enrichissait les églises. Il fit la guerre contre les Esclavons ( *Voy. SAMON* ), les Gascons et les peuples de la Bretagne. La première de ces guerres ne fut pas heureuse ; car les Austrasiens, mécontents d'être gouvernés par un roi qui n'habitait pas au milieu d'eux, et qui retenait auprès de sa personne Pépin, leur maire du palais, se vengèrent, en lâchant le pied sur le champ de bataille. Afin de les exciter à mieux servir la cause générale, il leur donna pour roi son fils Sigebert, encore enfant : ils n'en demandaient pas davantage ; le roi mineur avait le titre ; mais tous les grands reprenant leur place au conseil, leurs charges à la cour, les obstacles au rassemblement des hommes armés cessèrent aussitôt, et la guerre se faisait avec ardeur. L'événement justifia encore cette fois les raisons politiques du partage de la France en plusieurs royaumes ; car les Esclavons furent battus, et le furent par les Austrasiens. Dagobert ne jouit pas long-temps de la paix générale qu'il avait procurée à la France ; il mourut à Epinai, des suites d'une dysenterie, le 19 janvier 658, à l'âge de trente-six ans, et fut enterré à l'abbaye de St-Denis, dont il est considéré comme le fondateur, à cause des grandes libéralités qu'il lui a faites. Il laissa deux fils, Sigebert, roi d'Austrasie, âgé de neuf ans, et Clovis II, roi de Neustrie, âgé de cinq ans. La France, sous ces deux rois mineurs, va, de nouveau, se trouver gouvernée par des maires du palais ; les événements semblaient s'arranger pour que la puissance de ces chefs de l'armée s'établît peu à peu dans l'esprit des Français, comme le supplément nécessaire de la puissance royale. Dagobert mourut regretté, malgré ses débauches et son goût pour le luxe qui l'engageait à

multiplier les impôts. Il porta ce goût si loiu, qu'il s'était fait faire un trône d'or massif, dont la matière provenait du commerce extérieur qui prit quelque activité sous son règne. Il eut successivement cinq femmes et un grand nombre de concubines. Parmi les cruautés dont son règne fut souillé, le meurtre des Bulgares est la plus remarquable. Ces peuples, fuyant devant les Huns, furent d'abord accueillis par Dagobert, qui, craignant ensuite qu'ils ne se rendissent maîtres du pays qu'il leur avait cédé, les fit égorger dans une même nuit, au nombre de dix mille familles. Il avait montré, dans le commencement de son règne, qu'il céda à des conseils vertueux ; les passions auxquelles il se livra ensuite n'avaient point triomphé sans combat ; il approchait de l'âge mûr, cherchait et récompensait le mérite ; il avait de l'instruction, un esprit aimable ; il aimait les arts, avait procuré à la France une paix glorieuse, et tout annonce que s'il eût vécu plus long-temps, la fin de son règne eût fait oublier les malheurs des premières années. F—E.

DAGOBERT II, surnommé *le Jeune*, succéda à son père Sigebert II, roi d'Austrasie en 656 ; mais il ne fit que paraître sur le trône. Grimoald, maire du palais de ce royaume, s'empara de Dagobert encore en bas âge, répandit le bruit de sa mort, l'envoya secrètement en Angleterre, et osa placer la couronne sur la tête de son propre fils, auquel il donna le nom royal de *Childbert*. Cette entreprise de Grimoald n'eut pas un heureux succès. Clovis II, roi de France, après avoir puni l'usurpateur, réunit l'Austrasie à ses états : la mère du jeune Dagobert ne réclama point, ce qui prouve qu'elle croyait elle-même que son fils était

mort. Cependant ce prince reparut en 674 pour redemander l'héritage de son père; il n'en obtint qu'une partie, et régna sur les contrées qui avoisinent le Rhin, avec la douceur, la piété d'un roi qui avait été éprouvé par le malheur; mais un reste de la faction de Grimoald le fit assassiner en 679; et comme il n'avait que des filles, les seigneurs d'Austrasie parvinrent peu de temps après à rendre ce royaume indépendant de l'autorité des descendants du grand Clovis. Il avait épousé dans son exil une saxone nommée *Mathilde*, dont il eut Ste. Hermine, abbesse d'Oëren. Dagobert II fut enterré à Stenay, où la mémoire de ses bienfaits le fit sincèrement regretter. D. Bouquet croit cependant que c'est un autre Dagobert que l'on honore dans cette ville comme martyr. F—E.

DAGOBERT III, appelé *Dagobert II* par les historiens qui n'ont mis au nombre des monarques français que les princes du sang de Clovis qui ont régné à Paris, était fils de Childébert III, et lui succéda en 711: c'est le 4<sup>e</sup>. roi et le 5<sup>e</sup>. en état de minorité sous le nom duquel Pépin-le-Gros gouverna la France. Le plus grand événement du règne de Dagobert III est la mort de ce fameux maire du palais, qui laissa le royaume et sa propre famille divisés. Dagobert le suivit de près au tombeau, étant mort le 17 janvier 715. Il laissa un fils au berceau, qui est connu sous le nom de *Thierry de Chelles*, parce qu'il fut élevé dans ce lieu, mais qui ne lui succéda pas alors. Rainfroi, maire du palais depuis la mort de Pépin, s'appropriait à profiter de la division qui régnaient entre les parents de son prédécesseur, pour anéantir cette famille si dangereuse, et sans doute pour rappeler à

leur véritable dignité les descendants du grand Clovis, lorsque la mort de Dagobert déconcerta ses projets. (V. RAINFROI et CHILPÉRIC II.) Henschenius a publié une savante dissertation latine sur les trois Dagobert, rois de France, Anvers, 1655, in-4°. F—E.

DAGOBERT. Voy. DAIMBERT.

DAGOBERT (LOUIS-AUGUSTE), général français, né à St.-Lô, d'un père noble, fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Tournaisis, dès sa plus tendre jeunesse, et fit avec ce corps les premières campagnes de la guerre de sept ans. Parvenu successivement au grade de maréchal-de-camp, il fut employé en cette qualité à l'armée d'Italie en 1792, sous Biron, et se distingua en plusieurs occasions, notamment auprès de Nice et du col de Négro. Nommé général en chef de l'armée des Pyrénées orientales en 1793, il la trouva dans un tel état de faiblesse qu'il crut devoir venir lui-même à Paris réclamer des secours. On l'y mit en prison, et il se trouva fort heureux de sortir avec la condition de retourner à son armée, où il obtint des succès assez importants; il s'empara de Puicerda, défendit courageusement Mont-Louis avec des forces de beaucoup inférieures à celles des Espagnols, et les battit encore près d'Olette et de Campredon. Il s'empara d'Urgel après une victoire décisive, le 10 avril 1794, et mourut dix jours après, au milieu de ses succès, des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille. La convention nationale ordonna que son nom fût inscrit sur une colonne du Panthéon. On a de lui : *Nouvelle méthode d'ordonner l'infanterie combinée d'après les ordonnances grecques et romaines, pour être particulièrement l'ordonnance des Français*, in-8°, 1793.

Cet ouvrage, dans lequel l'auteur renouvelle plusieurs idées de Folard reconnues impraticables, a eu peu de succès. M—D j.

DAGONEAU (JEAN), suivant quelques-uns, juge, et, suivant d'autres, fermier de l'abbaye de Cluni, est regardé assez généralement comme l'auteur d'une satire très sanglante, intitulée : *Légende de dom Claude de Guise*. Dagonneau était protestant. Après le massacre de la St-Barthélemi, il fut arrêté avec ses deux frères, sous d'assez frivoles prétextes, et conduit dans les prisons de Mâcon, d'où il ne sortit qu'après avoir payé à l'abbé de Cluni une somme considérable. De retour chez lui, il trouva sa maison pillée, et ne reçut que des injures de sa femme qui s'était rangée du côté de ses persécuteurs. Il mourut en 1580, du poison que lui fit prendre sa femme elle-même, si l'on en croit l'un des éditeurs de la *Légende*, mais plus vraisemblablement du chagrin que lui causèrent les désordres de sa famille. L'historien de Thou (liv. 41, tom. II, p. 448, édition de Genève) ne fait aucun doute que Dagonneau ne soit l'auteur de la *Légende*; Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, l'attribue à Gilbert Regnault, juge-mage de Cluni, et l'abbé Lenglet a adopté son opinion. La raison sur laquelle s'appuie Papillon, c'est que Dagonneau n'a pu écrire un ouvrage où il est question de sa mort, et toutes celles données par Lenglet peuvent se réduire à celle-là. Papillon nie l'existence d'une édition de la *Légende* antérieure à celle de 1581, mais Lenglet dit en avoir vu une de 1574, et assure qu'il n'existe entre elles aucune différence. Cependant on peut croire que la mort de Dagonneau n'est pas indiquée dans l'édition de

1574, puisqu'on convient qu'il ne mourut que huit ans après. L'abbé Lenglet en a parlé sans l'avoir vue, mais le témoignage de de Thou et de d'Aubigné prouve suffisamment qu'elle existe; elle est sans doute devenue très rare par l'intérêt que les Guises ont eu à en supprimer les exemplaires, et il ne faut point être surpris qu'elle ait échappé aux recherches de Lenglet. Suivant d'Aubigné, cette édition parut sous le titre de *Légende de S. Nicaise* (1574 in-8°), parce que Claude de Guise, contre qui l'ouvrage est dirigé, était alors abbé de St-Nicaise de Reims. Dagonneau étant mort en 1580, on peut conjecturer que Gilbert Regnault, son ami, donna une nouvelle édition de cette pièce, à laquelle il ajouta une préface et le récit des malheurs arrivés à Dagonneau et à sa famille. Cette 2<sup>e</sup>. édition est intitulée, comme nous l'avons dit : *Légende de Dom-Claude de Guise, abbé de Cluni*, 1581, in-8°. C'est d'après cette édition que l'abbé Lenglet a réimprimé cette *Légende* dans son *Supplément aux mémoires de Condé*, Londres (Paris), 1745, in-4°. (Voy. CLAUDE DE GUISE et GILBERT REGNAULT.) W—s.

DAGOTY. Voy. GAUTIER.

DAGOUMER (GUILLAUME), né à Pontaudemer, au milieu du 17<sup>e</sup>. siècle, fut professeur de philosophie et ensuite principal au collège d'Harcourt à Paris, et ensuite recteur de l'université. Il mourut à Combevoie en 1745. On a de lui : I. *Philosophia ad usum scholæ accommodata* 1701 - 1703, 3 vol. in-12 : la dernière édition est de Lyon, 1746, 4 vol. in-12; II. *Lettres d'un philosophe à M. l'évêque de Soissons* (Languet, depuis archevêque de Sens) sur son premier avertissement,



1719, petit in-8°. de cent quatre-vingt-une pages : ces lettres sont au nombre de trois ; III. *Requête de l'université de Paris au roi, au sujet de l'union du collège des jésuites de Reims à l'université de cette ville*, 1724, in-fol., réimprimée dans les *Requêtes au roi, mémoires et décrets des universités de Paris et de Reims*, 1761, 2 vol. in-12. Les jésuites voulaient être agrégés à l'université de Reims. Dagoumer, alors recteur de l'université de Paris, attaqué de la goutte, écrivit cette défense à genoux. Elle fut imprimée par ordre de l'université ; mais les jésuites demandèrent la suppression de cette pièce, en offrant à ce prix de se désister de leur prétentions. Il échappa cependant quelques exemplaires de l'édition originale de cette *Requête*, qu'on appelle communément la *Défense de toutes les universités de France*. Dagoumer, avait beaucoup de mérite, mais en même temps des goûts crapuleux. Il s'enivrait fréquemment avant et pendant même son rectorat. Un soir, en sortant du cabaret, il s'arrêta contre un mur pour satisfaire un besoin. C'était au coin de la rue St.-Severin. L'esprit troublé par les fumées du vin, Dagoumer se crut l'auteur du bruit que faisait l'eau qui coulait de la fontaine, et il resta plus d'une demi-heure au même endroit et dans la même erreur. Un ami qui passa heureusement lui donna le bras pour rentrer dans son collège. C'est Dagoumer que Le sage a voulu peindre dans le portrait qu'il fait de Guyomar, au chap. VI., du liv. IV de *Gilblas*. A. B.—T.

DAGRAIN. Voy. AGRAIN (D').

DAGUES DE CLAIRFONTAINE (SIMON-ANTOINE-CHARLES), né au Mans, en 1726, fut membre de l'académie d'Angers et de la société d'a-

griculture de Tours. On a de lui : I. *Eloge historique d'Abraham Duquesne*, 1766, in-8°. : Pierre Marquez a traité le même sujet. II. *Anecdotes historiques morales et littéraires du règne de Louis XV*, 1767, in-12 ; III. *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*, 1768, in-8°. ; IV. *Bienfaisance française, ou Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*, 1778, in-8°. , 2 vol. : ce livre, intéressant par son titre, n'est qu'un extrait de gazettes, rempli de puérités ; V. une nouvelle édition de la *Vie de Nicole* par l'abbé Goujet, avec un essai sur la vie de ce dernier, Liège (Paris), 1767, grand in-12. Dagues est mort vers la fin du 18°. siècle. Z.

DAGUESSEAU. Voyez AGUESSEAU (D').

DAGUET (PIERRE-ANTOINE-ALEXANDRE), jésuite, né à Baumeles-Dames, en Franche Comté, le 1<sup>er</sup>. décembre 1707. A l'époque de la suppression de la société, il se retira à Besançon, où il termina, en 1775, une vie entièrement remplie par les devoirs de la religion. On a de lui : I. *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*, Lyon, 1758, in-12 ; II. *Exercices du chrétien*, Lyon, 1759, in-12 ; III. *La consolation du chrétien dans les fers, ou Manuel des chiourmes*, Lyon, 1759, in-12 ; IV. *Exercices chrétiens des gens de guerre*, Lyon, 1759, in-12. Ces différents ouvrages sont écrits avec onction, et atteignent parfaitement le but de l'auteur. Les rédacteurs de la *France littéraire*, et d'autres biographes après eux, ont confondu le P. Daguët avec d'Agy, abbé de Sorèze, membre de l'académie de Besançon, mort dans cette ville le 18 avril 1782, et dont on a quelques dissertations ma-

manuscrites sur des sujets d'histoire et de littérature. Il possédait une collection d'antiques dont Caylus a fait graver plusieurs pièces dans son grand ouvrage.

W—s.

DAGUIRRE. Voy. AGUIRRE (D').

DAHERI. Voy. KHALYL.

DAHLBERG (ÉRIC, comte DE), feld-maréchal et sénateur de Suède, né en 1675, dut son élévation à ses talents et à son zèle pour le service de l'état. Il était très jeune quand son père mourut, et il n'avait encore appris qu'à lire, à écrire et à compter. Une grande application aux études et une conduite irréprochable le firent bientôt connaître avantageusement, et, dès l'âge de vingt ans, il fut employé par le gouvernement. S'étant appliqué surtout à l'architecture militaire, il fut nommé directeur général de toutes les forteresses du royaume, qu'il mit dans le meilleur état de défense, d'après ses propres principes et ceux de Vauban. Ses talents ne se déployèrent pas moins pendant les campagnes de Charles-Gustave en Pologne et en Danemark. Ce fut sur son avis et d'après son plan qu'en 1658 Charles passa avec une armée les détroits des Belts sur la glace, passage qui fut couronné du succès le plus complet, et qui fait époque dans les annales des expéditions militaires. Sous le règne de Charles XI, Dahlberg fut nommé gouverneur-général de Livonie et chancelier de l'université de Dorpat. Rappelé en Suède, il devint sénateur, et obtint les titres de comte et de feld-maréchal. Il mourut le 16 janvier 1705. Le comte de Dahlberg donna le plan et la plupart des dessins du grand ouvrage qui parut vers 1700 sous le titre de *Suecia antiqua et hodierna*. C'est une collection d'estampes représentant les châteaux, les villes, les

ports, les antiquités de Suède. Cette collection devait être accompagnée d'une description historique que plusieurs obstacles l'empêchèrent d'achever, et dont il n'a rien paru. Dahlberg a aussi fait les dessins des cent-douze planches, cartes et plans, qui accompagnent l'*Histoire de Charles-Gustave* par Puffendorf. C—AU.

DAHLMAN (PIERRE) vivait à Halle vers l'an 1709. Il a publié en allemand : *les Écrivains pseudonymes démasqués* (*Schauplatz der masquirten und demasquirten Gelehrten*), Leipzig, 1710, in-8°. Ce n'est guère qu'un extrait fort médiocre du grand ouvrage de Placcius, sans addition d'aucun nouvel article, quoique Struvius ait dit qu'on y trouvait l'indication de quelques pseudonymes modernes. On le dit aussi auteur du *Theatre historique des publicistes et jurisconsultes les plus célèbres*, Francfort et Leipzig, 1710 et 1715, 2 vol. in-8°. D'autres attribuent à un certain Kühlman cet ouvrage qui d'ailleurs n'a pas été fait avec le soin que demandait l'importance du sujet.

G—Y.

DAHLMAN (CHARLES), agronome suédois, commença en 1746 la publication d'un ouvrage important sur l'agriculture de son pays. Le premier volume intitulé : *Svenska hushalls rœn, fœrsta delen*, Stockholm, 1746, in-8., traite de la culture des champs, des prairies et des forêts ; dans le second, qui parut en 1747, l'auteur rapporte les différentes expériences qu'il avait faites pour augmenter la fécondité des plantes céréales. Dans le troisième, qui parut en 1750, il traite de maladies des troupeaux. Dans un autre ouvrage publié à Stockholm en 1746, in-8°, il traite d'abord de la culture du houblon, et veut que contre l'usage reçu

on y mêle des individus mâles, disant qu'il vaudrait mieux le cultiver dans des houblonnières particulières, que de se borner à celui qui croît naturellement. Il y donne beaucoup de détails sur tout ce qui est relatif aux arbres indigènes de la Suède. Il fit paraître un mémoire sur la manière de retirer le sucre de l'érable.—**LAURENT DAHLMAN**, autre suédois, publia un ouvrage intitulé : *De conservatione sylvarum in patria*, Stockholm, 1741. D—P—s.

**DAHLSTIERNA (GUNNO EURELIUS DE)**, poète suédois, né en 1618, mort en 1709, composa en 1697 un poème sur la mort de Charles XI, dans lequel il surpassa les poètes nationaux qui l'avaient précédé. Ayant habité la Livonie, il crut avoir observé une grande conformité entre la langue de ce pays et le latin, et il tâcha de prouver son opinion dans un traité ayant pour titre : *Latium in Livonia*. Versé dans la littérature, il ne l'était pas moins dans les sciences mathématiques et physiques. Il dirigea long-temps un bureau d'arpentage, et fit une dissertation savante sur l'*ambre jaune*, ou le *succin*.

G—AU.

**DAHURON (RENÉ)** a publié un *Nouveau Traité de la taille des arbres fruitiers, contenant plusieurs figures (en bois) qui marquent les manières de les bien tailler*, Paris, de Sercy, 1696, in-12; 2<sup>e</sup>. édition 1719, 1752; traduit en italien : *Il Giardiniere francese con l'aggiunta delle regole cavate da Quintinie*, Venise, 1704, in-fol. Il fut aussi traduit en allemand sous les yeux mêmes de Dahuron, à ce qu'il paraît, Weimar et Cell, 1725, 1745. Il paraît que Dahuron était dans le principe un simple jardinier; mais ayant profité des leçons de la Quin-

tinie, sous lequel il fut employé, il devint très habile dans son art, et fut placé d'abord chez le duc de Brunswick-Lunebourg, à qui il dédia son ouvrage; ensuite à Berlin, près du roi de Prusse. La première partie de son ouvrage n'est pas sans mérite; car on y trouve exposés avec simplicité et clarté les principes de la taille des arbres expliqués par des figures en bois; mais la seconde partie est tellement inférieure qu'on ne peut croire qu'elle soit de la même main. C'est un recueil de secrets sur la direction des arbres, plus absurdes les uns que les autres, et dignes des siècles d'ignorance. Elle contraste si fortement avec la première, qu'on peut conjecturer que c'est une fraude du libraire qui, voulant grossir le volume, y aura inséré un ancien ouvrage tombé dans l'oubli. C'est une sorte de brigandage dont Sercy s'est souvent rendu coupable. Il a paru, sous le nom de Dahuron, un autre ouvrage en allemand plus considérable, sous le titre de *Vollständiger Gartenbau*, (le jardinage complet), Weimar et Cell, 1758, in-8<sup>o</sup>, et plusieurs autres éditions, jusqu'en 1758. Il paraît que c'est une collection prise de tous côtés et dont très peu de choses appartiennent à Dahuron. D—P—s.

**DAIGNAN (GUILLAUME)**, né à Lille en 1752, étudia à l'université de Montpellier, et s'y fit recevoir docteur en médecine. Entré à l'âge de vingt-cinq ans au service de santé militaire, il fut employé successivement dans les divers hôpitaux des côtes maritimes du nord, et en qualité de médecin en chef de l'armée de Bretagne et de celle de Genève, places dans lesquelles il donna des preuves constantes de zèle et d'humanité. Il vint ensuite se fixer à Paris, et y acheta une charge de médecin ordinaire du roi, qu'il

perdit à l'époque de la révolution. Nommé membre du conseil de santé des armées sous le régime de la convention, il en remplit pendant quelque temps les fonctions, puis obtint sa retraite comme premier médecin des armées. Il mourut à Paris le 16 mars 1812. Tous les instants dont ses devoirs lui permettaient de disposer furent consacrés au travail du cabinet, comme l'attestent ses nombreux ouvrages, dont voici la liste : I. *Maladies traduites du latin de Baglivi*, Paris, 1757, in-12. Le traducteur a ajouté une préface assez étendue et des notes souvent utiles. II. *Remarques et observations sur l'hydropisie*, Paris, 1776, in-8., bonnes à consulter; III. *Mémoires sur les effets salutaires de l'eau de vie de genièvre dans les pays bas et marécageux*, St-Omer, 1777, in-4°.; Dunkerque, 1778, in-8°. IV. *Recherches sur les causes des maladies qui ont régné à Gravelines en 1777*, Lille, 1777, in-8°. L'auteur donne la topographie de Gravelines, expose les causes de l'insalubrité de cette ville, et propose les moyens d'y remédier. V. *Réflexions sur la Hollande*, Paris, 1778, in-12, et 1812, in-8°. Ces réflexions s'appliquent aux établissements publics, aux mœurs, à l'état des sciences et des arts, et aux productions de la Hollande, dont notre auteur compare les habitants à un essaim d'abeilles mal placé. VI. *Topographie médicale du Calaisis*, 1778, in-8°.; VII. *Mémoires sur l'épizootie de la chatellenie de Bergues*, 1778, in-8°.; VIII. *Précautions générales dans le traitement de la dysenterie qui régna en Bretagne en 1777*, St-Malo, 1779, in-4°.; IX. *Adnotationes breves de febris*, avec le français en regard, Paris, 1785, in-8°. Ce sont des remarques adressées à Colombier, sur

les fièvres qui ont régné en France pendant les automnes de 1780 et 1781. X. *Rapport des épreuves du remède de Godernaux contre les maladies vénériennes*, Paris, 1785, in-8°. Ces épreuves furent répétées à la citadelle de Metz en 1784. XI. *Ordre du service des hôpitaux militaires*, Paris, 1785, in-8°.; XII. *Tableau des variétés de la vie humaine*, Paris, 1786, 2 vol. in-8°. L'auteur y parle des différentes constitutions corporelles, donne des avis sur la conservation des enfants et le traitement de leurs maladies. Il pense que ces dernières sont le plus souvent des efforts salutaires que fait la nature pour favoriser le développement des organes. XIII. *Gymnastique des enfants convalescents infirmes, faibles et délicats*, Paris, 1787, in-8°.; projet plein de philanthropie, mais d'une exécution peu facile; XIV. *Gymnastique militaire*, Besançon, 1790, in-8°. On y reconnaît une paternelle sollicitude pour le soldat. XV. *Nouvelle administration politique et économique de la France*, Paris, 1791, in-8°.; XVI. *Mémoire sur la dysenterie*, armée de l'Ouest, 1792, in-8°.; XVII. *Conservatoire de santé*, Paris, 1802, in-8°. XVIII. *Supplément au conservatoire de santé*, Paris, 1802, in-8°.; XIX. *Mémoires sur les moyens d'extirper la mendicité en France*, Paris, 1802, in-8°.; XX. *Plan général pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*, Paris, 1802, in-8°.; XXI. *Relation d'un voyage en Normandie et dans les Pays-Bas*, Paris, 1806, in-8°.; XXII. *Centuries médicales du 19<sup>e</sup>. siècle*, Paris, 1807-1808, 2 vol. in-8°.; titre pompeux d'un ouvrage composé de pièces qui n'ont aucun rapport entre elles, et qui prouve

dans l'auteur un zèle plus louable que réfléchi. XXIII. *Toilette secrète des dames francaises*, Paris, 1808, in-18; XXIV. *l'Échelle de la vie humaine*, ou *Thermomètre de santé*, Paris, 1811, in-8°. Daiguan a laissé, en outre, plusieurs manuscrits dont ses héritiers se proposent de donner connaissance au public. Il faut distinguer dans les nombreuses productions de ce médecin, celles qui ont le mérite de reposer sur l'expérience et sur l'observation des faits, et celles qui ne consistent que dans des projets d'innovations souvent impraticables : les premières intéresseront l'homme de l'art ; les secondes, quoiqu'ayant pour motif ou pour excuse le noble désir d'améliorer ou de créer divers établissemens utiles, ne sont guère que les rêves d'un bon citoyen. R—D—N.

DAILLÉ (JEAN), en latin *Dallaeus*, né à Chatellerault le 6 janvier 1594, fut un des ministres protestans les plus célèbres, et sut même se concilier l'estime des théologiens de l'église romaine. Il ne commença ses études qu'à onze ans, les termina à Saumur par celle de la théologie, et devint en 1612 précepteur des petits-fils du fameux Duplessis-Mornay. Ses fonctions durèrent sept ans, pendant lesquels il puisa dans le commerce de ce grand homme, cet amour pour la science qu'il conserva toute sa vie. Au bout de ce temps, il fit avec ses élèves le voyage d'Italie, dont tout le fruit qu'il retira, disait-il souvent, fut la connaissance de Fra-Paolo Sarpi. Ayant perdu, pendant ce voyage, un de ces deux jeunes gens, il fut obligé, pour éviter la poursuite des inquisiteurs, d'expédier son corps en France comme un ballot de livres. Dans son retour, il visita la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et même l'Angleterre. Rentré dans sa patrie, il fut fait mi-

nistre, s'établit à Saumur, s'y maria ; puis, en 1626, fut appelé à Paris pour desservir l'église de Charenton. Il y exerça les fonctions pastorales pendant quarante-trois ans, et mourut dans cette capitale le 15 avril 1670. Daillé fut lié avec les plus célèbres ministres de sa communion : Gomar, Louis Cappel, Amiraull, de l'Angle. Sa science était profonde, son jugement exquis, son éloquence douce et facile, son style clair et toujours noble. Il était naturellement gai, se mettait à la portée de tout le monde, et sa franchise égalait ses autres qualités. Balzac disait de lui : *Cum talis sis, utinam noster esses!* Nicéron compte trente-quatre ouvrages de Daillé, et sa liste est loin d'être complète. Les principaux sont : I. *Traité de l'emploi des SS. Pères, pour le jugement des differents de la religion*, Genève, 1652, in-8°; traduit en latin par Mettayer, Genève, 1656, in-4°, et en anglais, Londres, 1651, in-4°, traduction attribuée à Thomas Smith, qui la désavoua, quoique la préface qui la précède soit évidemment de lui. Ce livre, un des meilleurs de Daillé, est plus estimé des presbytériens que des évêcopaux. L'auteur y prouve que l'autorité des SS. Pères n'est d'aucun poids pour juger les controverses existantes entre les catholiques et les protestans ; car, dit-il, on ne peut guère déterminer leur véritable sentiment sur des questions qu'ils n'ont pas connues ; et, quand on le connaîtrait, leur autorité ne peut faire loi, attendu que, comme hommes, ils ne sont point infailibles. Mathieu Scrivener réfuta le livre de Daillé dans son *Apologia pro sanctis ecclesiæ patribus*, Londres, 1672, in-4°; et Whitby prit la défense du ministre de Charenton par sa *Dissertatio de Sanctæ Scripturæ interpre-*

tatione, Londres, 1714, in-4°. II. *Apologie des églises réformées*, 1655, in-8°, traduite en latin par lui-même, Amsterdam, in-8°; et en anglais par Th. Smith, Londres, 1655. L'auteur cherche à y justifier, par l'impérieuse loi de la nécessité, la séparation de la communion protestante. Cet ouvrage excita une grande fermentation, et fut vivement attaqué par Jean de Chaumont. Daillé lui répondit par trois lettres. III. *La foi fondée sur les Saintes-Écritures*, Charenton, 1654, in-8°; traduit en latin par lui-même, Genève, 1660, in-8°. Il y combat la méthode des controversistes catholiques. IV. *De la créance des Pères sur le fait des images*, Genève, 1641, in-8°; traduit en latin par lui-même, Leyde, 1642, in-8°. V. *Adversus latinorum traditionem de religiosi cultus objecto*, Genève, 1664, in-4°. VI. *De cultibus religiosi latinorum, lib. IX*, Genève, 1671, in-4°. Dans ces trois ouvrages, que nous rapprochons, quoique composés à des distances assez considérables, Daillé prouve que les anciens chrétiens ne rendaient point de culte religieux à l'hostie consacrée, aux saints, aux reliques, croix, images, etc. VII. *De penis et satisfactionibus humanis lib. VII*, Amsterdam, 1649, in-4°; VIII. *De jejuniis et quadragesima*, Deventer, 1654, in-8°; IX. *De confirmatione et extrema unctione*, Genève, 1669, in-4°; X. *De sacramentali, sive auriculari latinorum confessione*, Genève, 1661, in-4°. Ces deux ouvrages sont ce que les protestants ont écrit de plus fort et de mieux raisonné contre ce qu'ils appellent la superstition des sacrements. XI. *De pseudopigraphis apostolicis*, Harderwick, 1655, in-8°. Ce livre est dirigé contre les *Constitutions apostoliques*. XII.

*De scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ, et sancti Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur*, Genève, 1666, in-4°. Il regarde ces écrits comme supposés, et censure également le livre des *Œuvres cardinales* inséré parmi celles de S. Cyprien. Bayle dit dans ses lettres que Scrivener combattit Daillé au sujet de S. Ignace, et que Mathieu la Roche répondit à Scrivener. XIII. *De autore confessionis fidei Alcuin nomine*, Ronen, 1673, in-4°. Il se prononce également contre l'authenticité de cette confession. XIV. *Apologia pro duabus ecclesiarum in Gallia protestantium synodis nationalibus*, Amsterdam, 1655, in-8°, 2 vol. Cette apologie roule sur l'opinion des protestants touchant la grâce universelle. Elle fit grand bruit; Samuel Desmarets l'attaqua vivement. Daillé lui répondit par ses *Vindicæ apologeticæ*, etc., Amsterdam, 1657, in-8°. XV. Des *Sermons* très estimés; on en fait monter le nombre à sept cent vingt-quatre. Ils forment vingt volumes, imprimés en divers lieux, de 1644 à 1670. XVI. Il est encore auteur des *Dernières heures de Duplessis-Mornay*, imprimées d'abord séparément, puis réimprimées avec l'histoire du gouverneur de Saumur, par David de Liques, Leyde, 1647, in-4°. On trouvera dans le tome IV de la *Bibl. du Poitou*, par Dreux-du-Radier, la liste des manuscrits qu'a laissés Daillé. Indépendamment des auteurs précités, on peut encore consulter sur Daillé l'*Abrégé de sa vie avec le catalogue de ses ouvrages*, Genève (Paris), 1671, in-8°. Cette vie est d'Adrien Daillé, son fils unique, né à Paris le 31 octobre 1628; (du Radier dit le 2), ministre à la Rochelle en 1655, et mort à Zurich en mai 1690. (Voy. CONRART). D. L.

DAILLON. *Voy.* CROTTÉ.

DAILLON (BENJAMIN DE), de la famille des comtes de Lude, vivait vers la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, et fut ministre de l'église de la Rochefoucault. Ceux qui, en France, désiraient la destruction des temples protestants accusèrent, en 1684, Daillon d'avoir souffert des relaps. Il fut décrété de prise de corps, on lui fit son procès; mais le parlement de Paris l'élargit, après toutefois avoir ordonné la démolition de l'église de la Rochefoucault. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Daillon se retira en Angleterre, où il mourut ministre de l'église française de Catterlough. Ce théologien s'est distingué par une opinion fort singulière et qui faillit lui attirer des désagréments. Le fameux Bekker avait fait un gros livre pour annuler la puissance du démon. Daillon prit, sur ce sujet, un parti différent. Il reconnut l'existence du mauvais principe; mais, réfléchissant que l'univers n'est régi que par un seul dieu, il conclut, du monothéisme, que, de même, il n'existe et ne peut exister qu'un seul diable. Et lorsque, disait-il, nous lisons dans l'Écriture que Jésus-Christ chassait les démons, guérissait les possédés, on ne doit entendre par ce mot *démons*, que des infirmités ou maladies corporelles, qui tourmentent l'économie animale, comme l'esprit malin exerce ses vexations sur notre ame. Ce fut dans un sermon que Daillon développa cette opinion bizarre. Ce sermon, intitulé *Examen de l'oppression des réformés en France, où l'on justifie l'innocence de leur religion*, est imprimé à Amsterdam, 1687, 1691, in-12. On trouve à la suite une espèce d'apologie ou de justification qu'il composa pour détourner de dessus lui les censures ecclésiastiques. En

1675, il avait publié à la Rochelle un autre sermon intitulé *Défense de la religion de Jésus-Christ, injustement accusée de nouveauté, d'hérésie, de schisme*. Dans cette ingénieuse composition, les reproches adressés à S. Paul et aux premiers chrétiens sont absolument les mêmes que ceux que l'on a coutume de faire à la religion réformée; de sorte que, en prouvant la futilité des premiers, il cherche à annuler les autres et à justifier les dogmes qu'il professe.—DAILLON (Jacques), frère du précédent, s'était fixé longtemps avant lui en Angleterre, et obtint un bénéfice dans le comté de Buckingham; mais il le perdit pour avoir osé prêcher publiquement en faveur du roi Jacques. Il vint alors à Londres grossir la foule des non-ju-reurs, et mourut dans cette ville en 1726, âgé de plus de quatre-vingts ans. On a de lui en anglais : I. *Démonologie ou Traité des esprits, où l'on explique plusieurs passages de l'Écriture, avec un appendice*, Londres, 1725. Dans cet ouvrage, où, comme le seul restant de sa famille, il prend le nom de *comte de Lude*, Daillon soutient et développe l'opinion de son frère sur l'unité du diable. Cette conformité de sentiments a induit en erreur Bayle, qui, dans ses lettres, ne fait qu'un seul personnage des deux frères, erreur que Prosper Marchand relève dans ses additions. II. *The ax to the root of popery, etc. (La coignée mise à la racine du papisme, ou préservatif contre les missionnaires de l'église romaine*, 1721).

D. L.

DAILLY (PIERRE). *V.* AILLY (D').  
DAIMBERT, évêque, puis archevêque de Pise, et premier patriarche latin de Jérusalem, est appelé *Dagobert* par quelques historiens. Ce fut à la recommandation de la fautive com-

tesse Mathilde, que le pape Urbain II accorda en 1092 la dignité d'archevêque à Daimbert, quoique Pise, siège de ce prélat, ne fût point encore élevée au rang de métropole. Le pape lui donna aussi la souveraineté de l'île de Corse, à la charge de payer tous les ans au palais de Latran cinquante livres monnaie de Lucques. Daimbert assista au concile de Clermont, où le pape Urbain prêcha la première croisade; il prit la croix, mais il n'arriva dans la Palestine qu'après la conquête de Jérusalem. Il commandait l'armée et la flotte des Pisans et des Génois, et remplissait la fonction de légat du pape auprès des croisés. Arrivé à Jérusalem, il fut nommé patriarche latin de la ville sainte. Godefroi, roi de Jérusalem, fut obligé d'abandonner au nouveau patriarche la souveraineté du quart de la ville de Jaffa, et du quartier de Jérusalem où était bâtie l'église de la Résurrection. A la mort de Godefroi, Daimbert voulut lui succéder au nom du Saint-Siège, et disputa le royaume de Jérusalem à Baudouin 1<sup>er</sup>. Il échoua dans son ambition, et fut obligé de couronner lui-même le nouveau roi: il s'éleva dans la suite plusieurs contestations entre Baudouin et le patriarche; Daimbert recourut au Saint-Siège. Expulsé de son église et réfugié à Rome, il obtint de Pascal II une sentence favorable, et il retournait à Jérusalem, lorsqu'il mourut en Sicile au mois de juin 1107. S. S—1.

DAIN (OLIVIER LE). V. LEDAIN.

DAIRE (LOUIS-FRANÇOIS), né à Amiens le 6 juillet 1713, entra à dix-neuf ans dans l'ordre des césétiens. Après avoir professé la philosophie et la théologie à Paris pendant trois ans, il alla en 1740 à Rouen, où il s'adonna à la littérature, revint dans sa patrie, fut successive-

ment sous-prieur à Rouen, Lyon, Amiens et Paris, puis prieur d'Esclimont en Beauce. Il était prieur de Metz, lorsqu'en 1768, il fut nommé député du clergé régulier. On lui confia ensuite la bibliothèque des césétiens de Paris, et le soin de remettre dans la bibliothèque du roi les objets intéressants que pouvaient posséder les maisons de sa congrégation. Rendu à l'état séculier par la dissolution de son ordre, il se retira à Amiens, puis à Chartres, où il est mort le 18 mars 1792. On a de lui: I. *Relation d'un voyage de Paris à Rouen*, imprimé à Rouen en 1740, in-12; II. *Almanach de Picardie*, pendant plusieurs années; III. *Histoire civile et ecclésiastique de la ville d'Amiens*, 1757, 2 vol. in-4°. Cette histoire vient jusqu'à l'année 1752. Le *Journal des Savants* de novembre 1757 relève quelques erreurs du P. Daire. IV. *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*, 1765, in-12; V. *Tableau historique des sciences, des belles-lettres et des arts dans la province de Picardie, depuis les premiers temps, jusqu'aujourd'hui*, 1769, in-12; VI. *Dictionnaire des épithètes françaises*, Lyon, 1758, in-12; VII. *Vie de Gresset*, 1779 (et non 1778), in-12; VIII. *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*; 1782, in-4°, ouvrage dans lequel on trouvera le détail des premiers opuscules de l'auteur et de ses manuscrits: parmi ces derniers, on remarquait beaucoup de mémoires sur les hommes célèbres de toute la province de Picardie; IX. *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Doullens*, 1784, in-12. On y trouve, page 157, une notice sur Michel Fresnoy, né à



Amiens, mais sur lequel Daire n'avait eu aucun mémoire en 1782. Quelques bibliographes donnent par erreur trois volumes à cet ouvrage : il est vrai qu'ils en allongent le titre et y annoncent l'histoire d'*Encre, aujourd'hui Albert, et du bourg de Grainvilliers*. Le P. Daire a, en effet, écrit l'histoire de ces deux villes ; mais elles forment chacune un petit vol. in-12, et n'ont rien de commun avec celle de Doullens. X. *Vie de Joseph Vallart*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* de juillet 1812. Le P. Daire était laborieux et instruit, et ses ouvrages se lisent avec plus de fruit que d'intérêt. Z.

DAIRVAL (DE). V. BAUDELLOT.

DAIX (FRANÇOIS), né à Marseille vers 1580, fit imprimer à Lyon, en 1605, in-12, le recueil de ses vers français et latins, sous le titre de *Prémices*. La plupart des pièces renfermées dans ce volume roulent sur des sujets galants ; ce sont des joies et des regrets, des serments et des plaintes, exprimés d'une manière assez commune. Il écrivait mieux en latin que dans sa propre langue, et les dix élégies qu'il a intitulées, *Castæ Cupidinis flammæ* sont très supérieures à ses vers français, dont il annonçait une suite qui n'a point paru. — Un autre François DAIX, de la même famille, a fait imprimer les *Statuts et anciennes coutumes de Marseille*, 1656, in-4°. W—s.

DAKE, ou DACKE (NICOLAS), paysan suédois, né dans la province de Smolande. Les habitants de cette province, et surtout les laboureurs, s'étant soulevés contre Gustave Wasa, pour obtenir le rétablissement de l'ancienne religion, et la diminution des impôts, Dake se mit à leur tête et les conduisit contre les troupes du

roi. Les succès qu'il obtint dans plusieurs rencontres lui donnèrent de l'importance. Il entra en négociation avec Swante Sture, avec quelques princes d'Allemagne, et même, à ce qu'on prétend, avec l'empereur. Gustave lui ayant fait proposer une entrevue, il refusa et continua de combattre. Le roi parvint enfin à diminuer le nombre de ses partisans, en gagnant les uns et en effrayant les autres. Dake se vit peu à peu abandonné, et fut réduit à errer dans les bois, où quelques soldats le rencontrèrent et le tuèrent à coups de fusils en 1543. Son corps, transporté à Calmar, fut écartelé et la tête placée sur la roue, avec une couronne de cuivre. On a conservé long-tems en Smolande le bâton qu'il portait quand il fut tué, et qui était le seul moyen de défense qui lui restât. C—AU.

DALAYRAC (NICOLAS), compositeur célèbre, mort à cinquante six ans, a mis en musique cinquante-six opéras. Il naquit à Muret, en Cominge, le 15 juin 1753. Son père, subdélégué de la province, le destinait au barreau, et ce ne fut qu'avec difficulté que le jeune homme obtint un maître de violon, qui lui fit bientôt négliger Cujas et Barthole. Le père se fâcha, retira le maître, et Dalayrac, pour pouvoir étudier sans être entendu de ses parents, montait tous les soirs sur le toit de sa maison. Les religieuses d'un couvent voisin, attirées par ses accords, vendirent son secret ; et le père, vaincu par sa persévérance, le laissa libre de suivre son penchant. Bientôt même, désespérant d'en faire un jurisconsulte, il le plaça parmi les gardes du comte d'Artois, et l'envoya à Paris en 1774. Dalayrac ne tarda pas à se lier avec Grétry, Saint-Georges, et surtout avec Langlé, auquel il apprit les éléments de la com-

position. Ses premiers essais dans la carrière furent des *quatuors* de violon, écrits avec autant de facilité que d'élégance, et qu'il publiait sous le nom d'un maître italien. En 1778, il composa la musique de la fête que donnèrent à Franklin les membres de la loge des Neuf-Sœurs; enfin, en 1781, il hasarda deux actes d'opéra, le *Petit Souper* et le *Chevalier à la mode*, qui obtinrent à la cour le succès le plus brillant. Dalayrac travailla pendant vingt-huit ans pour le théâtre de l'Opéra-Comique, et compta presque autant de succès que de compositions. Doué d'une imagination féconde et presque intarissable, abondant en chants heureux, naturels, analogues aux expressions qu'il voulait peindre, il a su, plus qu'aucun autre, réussir également dans les genres les plus opposés. Quoi de plus romantique que le style de sa *Primerose*; de plus frais, de plus virginal que celui d'*Azémi*; de plus naïf, de plus chantant que la musique des *Deux Petits Savoyards*! Que de beautés dans *Camille*, de mélancolie dans *Roméo et Juliette*! Quelle légèreté, quelle élégance dans *Maison à vendre*! Mais la pièce dans laquelle Dalayrac a montré le plus de génie est, sans contredit, sa *Nina*. Avec quel art il a su saisir les intonations incertaines et peu liées du délire! Sa romance, par un chant simple et vrai, peint l'espoir déçu d'une amante, et nous fait partager sa douleur. Cette musette si champêtre, qui rappelle à la raison la malheureuse Nina, et dont les cordes principales se retrouvent dans un chant bachique, est une des plus fortes preuves de la puissance du rythme sur la mélodie. Deux des opéras de Dalayrac ont été remis en musique par des compositeurs italiens, et il faut avouer que ces derniers sont

restés bien au-dessous des intentions de l'auteur primitif. En 1798, Dalayrac reçut, sans l'avoir sollicité, un diplôme de membre de l'académie de Stockholm. Huit ans auparavant, il avait annulé lui-même le testament de son père, qui l'instituait unique héritier, au préjudice d'un frère cadet, et cela, dans un moment où il venait de perdre, par la faillite de Savalette de Lange, le fruit de dix ans de travaux. Cet artiste, aussi recommandable par ses qualités personnelles que par ses talents, mourut à Paris le 27 novembre 1809, avant d'avoir pu mettre en scène une pièce dont il attendait beaucoup, le *Poète et le Musicien* (1). Ses derniers moments furent un délire continu. Il croyait composer, et dictait des chants à ceux qui l'entouraient. Il fut inhumé dans son propre jardin, à Fontenay-sur-Bois. Son buste, exécuté par Cartellier, a été placé dans le foyer de l'Opéra-Comique. Les principales compositions de Dalayrac sont : l'*Eclipse totale* (1782), le *Corsaire* (1783), la *Dot* (1785), *Nina ou la Folle par amour* (1786), *Azémi ou les Sauvages*, *Renaud d'Ast* (1787), *Sargines* (1788), les *Deux Petits Savoyards*, *Raoul sire de Créqui* (1789), la *Soirée orageuse* (1790), *Camille ou le Souterrain*, *Philippe et Georgette* (1791), *Ambroise*, *Roméo et Juliette* (1793), *Adèle et Dorsan* (1795), *Gulnare* (1797), *Alexis*, le *Château de Montenero* (1798), *Adolphe et Clara* (1799), *Maison à vendre* (1800), *Picaros et Diégo* (1803), la *jeune Prude* (1804), *Gulistan* (1805), *Lina* (1807). Les auteurs qui ont le plus travaillé pour lui sont : M. Marsollier,

(1) Cette pièce, dont les paroles sont de M. Dapty, a été imprimée; elle est précédée d'un prologue à l'honneur de Dalayrac.

Monvel et M. Lachabeaussière. *La Vie de Dalayrac*, par R. C. G. P. (René-Charles Guilbert Pixérécourt), a été publiée à Paris, 1810, in-12.

D. L.

**DALBERG** (JEAN CAMERER DE), en latin *Dalburgius*, évêque de Worms, et l'un de ceux qui ont le plus contribué au rétablissement des bonnes études en Allemagne, naquit à Oppenheim en 1445 (1). En 1476, il fit un voyage en Italie et se fixa pour quelques années à Ferrare, où il se lia d'une étroite amitié avec Rodolphe Agricola, Diétr. de Pleningen, Sixte Tucher et autres savants. Le comte Palatin du Rhin, Philippe-l'Ingéni, grand protecteur des sciences, l'ayant appelé à sa cour, le fit son conseiller intime, et son chancelier. Nommé à l'évêché de Worms en 1482, Dalberg continua d'être appelé au conseil du prince, qui l'envoya en ambassade auprès du pape Innocent VIII en 1485 : le discours qu'il prononça en cette occasion fut imprimé à Rome. De retour en Allemagne, il continua de protéger les savants et donna un asyle au fameux Reuchlin, persécuté pour ses opinions et dont il se glorifiait d'être le disciple. Celui-ci, par reconnaissance, fit jouer en son honneur, par ses écoliers, en février 1498, la première représentation dramatique de ce genre qu'on ait vue en Allemagne, sous le nom de *Scenica progymnasmata*. Dalberg fut le principal fondateur et le premier prési-

dent de la plus ancienne académie de l'Allemagne, fondée à Heikelberg en 1480, sous le nom de *Societas litteraria Rhenana*, qui comptait parmi ses membres Conrâd Celtes, J. Trithème, Pirckheimer, Pollich, etc. Cette académie s'occupait de latin, de grec, d'hébreu, d'astronomie, de musique, de poésie, de jurisprudence même. Les associés se délassaient quelquefois de ces études abstraites par des jeux, des bals et des festins où on les voyait, *More germanorum inveterato strenuè potare*, dit Jugler. (*Voy. Wiener, De societate Rhenanâ programma*, Worms, 1766, in-4°.) Dalberg s'attachait particulièrement à rechercher les étymologies de la langue allemande, et il avait fait un recueil de quelques milliers de mots qui ont le même sens en grec et en allemand. Il s'était formé une très riche bibliothèque, qu'il fit transporter à Ladenburg, où il se retira avec son chapitre lorsque les troubles politiques l'obligèrent de quitter sa ville épiscopale en 1499. Ce trésor littéraire fut peu de temps après réuni à la magnifique bibliothèque de Heidelberg, à la formation de laquelle Dalberg avait lui-même puissamment contribué, et qui, prise par les impériaux pendant la guerre de trente ans, a vu ses manuscrits les plus précieux transportés au Vatican, pour venir de nos jours à Paris, enrichir la bibliothèque impériale. L'évêque de Worms survécut peu à son exil, et mourut le 25 juillet 1503. M. Zapf a publié en allemand une *Notice sur Jean de Dalberg*, Augsburg, 1796, in-8°, avec un *Supplément*, Zurich, 1798, in-8°.

C. M. P.

**DALBERG** (WOLFGANG HÉRI-BERT, baron DE), poète allemand; était un frère cadet de Charles Théo-

(1) La famille Dalberg, une des plus anciennes de l'Allemagne, s'est éteinte dans les mâles au commencement du 14<sup>e</sup> siècle. L'héritière de ce nom en porta les droits dans l'ancienne maison des Cammerer de Worms. En 1452, Wolf Cammerer de Dalberg, ayant accompagné à Rome l'empereur Frédéric III, y fut créé premier chevalier de l'empire, et depuis cette époque le premier acte de chaque empereur, après son couronnement et avant de sortir de l'église, était de créer premier chevalier l'aîné de la maison Dalberg.

dore, qui est aujourd'hui prince primat de la confédération du Rhin. Né en 1750, il est mort le 27 septembre 1806 à Mannheim. Les arts et les sciences en Allemagne ont perdu en lui un de leurs plus zélés protecteurs; le théâtre de Mannheim, dont il était premier intendant, lui doit son existence, et il avait réussi à l'élever au premier rang parmi ceux d'Allemagne. Il y appela les meilleurs sujets, forma entre eux une association pour exercer les acteurs à la déclamation; et les artistes les plus distingués en ce genre que l'Allemagne ait possédés vers la fin du 18<sup>e</sup>. siècle sont sortis de cette école. Il est auteur des pièces dramatiques suivantes, qui ont paru en allemand: I. *Walwuis et Adélaïde*, Mannheim, 1778, in-8<sup>o</sup>.; II. *Cora*, drame, avec chants, ibid., 1780, in-8<sup>o</sup>.; III. *Montesquieu*, ou le *Bienfait caché*, en trois actes, Mannheim, 1787, in-8<sup>o</sup>., et plusieurs autres, la plupart traduites ou imitées de Shakspeare ou de Cumberland. — Son frère, Jean-Frédéric-Hugue de DALBERG, chanoine de Worms, mort à Aschaffembourg en 1812, a écrit plusieurs ouvrages sur la musique, art dans lequel il excellait, et sur la littérature des Hindous. Il est l'auteur d'un ouvrage estimé sur les religions de l'Orient, auquel il a donné le cadre d'un roman et le titre d'*Histoire d'une famille druse*. Cette ingénieuse production qui, sous une teinte religieuse, renferme une foule de détails instructifs, a été traduite en français sous le titre de *Mehaled et Zedli*, Paris, 1811, 2 vol. in-12. — François-Henri de DALBERG, père des deux précédents, né en 1716, mort en 1776, avait le titre de burgrave de Friedberg. Ce fut en sa faveur que l'empereur Joseph II fonda en 1768

l'ordre de St.-Joseph, dont il se déclara grand-maître, et chaque burgrave grand-prieur. C—Y et S—L.

DALE (SAMUEL), né en 1650, mort en 1759, fut pharmacien à Braintrée, dans le comté d'Essex, et ensuite médecin à Bocking. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, la botanique, la médecine et les antiquités: les plus importants sont: I. un *Traité de matière médicale*, Londres, 1695, in-12, Brème, 1696, in-8<sup>o</sup>. Il en parut à Londres un *Supplément* en 1705, in-12; on l'inséra dans les éditions suivantes: Brème, 1707, in-12; 1715, in-8<sup>o</sup>.; Londres, 1710, in-8<sup>o</sup>.; 1757, in-4<sup>o</sup>.; Leyde, 1759, in-4<sup>o</sup>. L'auteur décrit les plantes d'une manière très méthodique, avec la désignation des caractères, de leurs genres, de leur espèce, et donne les synonymes, en suivant la méthode de Rai. Voisin et ami de ce célèbre naturaliste, il se livra sous sa direction à l'étude des végétaux, et plus d'une fois, comme celui-ci le témoigne, il lui procura des plantes rares qui n'avaient point encore été observés en Angleterre. Il s'occupa aussi de la culture des plantes exotiques, et on lui doit l'introduction en Angleterre, et par suite en Europe, de plusieurs végétaux curieux: la plupart venaient de la Caroline, et lui avaient été envoyés par Catesby. II. Dale a donné les descriptions de quelques quadrupèdes ou mammifères de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre (*Transact. philosophiques*, vol. XXXIX); III. un autre mémoire à la société royale, sur la génération des anguilles (*Transact. philosoph.*, vol. XX); IV. *Lettre sur les pétrifications de Harwich* (ibid., vol. XXIV); V. *Appendix et additions sur l'histoire naturelle de Harwich* (comté d'Essex), et des côtes voisines, à la suite de l'*Histoire*

*et des Antiquités de cette ville, par Silas Taylor, Londres, 1750 et 1752, in-4°, avec 14 planches.* Linné a donné à un genre de plantes le nom de *Dalea*, pour conserver le souvenir du zèle et des travaux de ce médecin naturaliste; depuis il avait été confondu avec les *psoralea*, mais il a été rétabli avec raison par les botanistes récents. Il comprend plusieurs arbrustes légumineux du cap de Bonne-Espérance. D—P—s.

DALE. Voy. VAN-DALE.

DALECHAMPS (JACQUES), médecin et botaniste français, célèbre par son érudition, né à Caen en 1513, étudia la médecine à Montpellier, fut reçu bachelier sous Rondelet en 1546, et docteur l'année suivante. Il alla en 1552 se fixer à Lyon, où il exerça la médecine avec beaucoup de succès et de réputation, jusqu'à sa mort en 1588. Il joignait à une profonde connaissance de toutes les parties de son art, celle des langues anciennes et une vaste érudition. Il s'occupa principalement à éclaircir par de savants commentaires quelques auteurs grecs et latins. On lui doit une version latine d'Athénée, avec le texte grec et des commentaires, Lyon, 1552, in-fol.; réimprimée avec des notes de Gasaubon, en 1597, in-fol. (Voy. ATHÉNÉE). Dalechamps s'attacha surtout à corriger le texte de Pline, et il en donna une édition très estimée, Lyon, 1587, in-fol., dont il y a eu plusieurs réimpressions. Il y avait travaillé une grande partie de sa vie, et ne survécut que d'un an à sa publication. Il forma de bonne heure le projet de réunir dans un seul corps d'ouvrage les connaissances acquises jusqu'alors en botanique, et, voulant s'associer des coopérateurs en état de le seconder, il fit choix d'abord

de J. Bauhin, qui, quoique fort jeune, était déjà très habile botaniste; mais celui-ci s'étant vu obligé de quitter Lyon, crainte d'être inquiété pour la religion protestante qu'il professait, Dalechamps ne put trouver à le remplacer. Il rassemblait cependant des matériaux, en recherchant par lui-même, avec soin, les plantes qui croissent dans les provinces voisines, et en entretenant des correspondances suivies dans les différentes contrées de l'Europe: en Flandre avec Lécluse, Lobel; en Espagne avec Mouton, Valerando Dourez. Il faisait dessiner et graver toutes les plantes qui lui parvenaient par ce moyen. De plus, il faisait copier et réduire sur un même module, toutes les figures qui existaient déjà en 1558. Il voulut donner une idée de ses recherches dans une version latine de Dioscoride, à laquelle on avait adapté les figures très réduites de Fuchs; et il en ajouta douze, qui représentaient autant de plantes curieuses qu'il avait découvertes; elles sont très correctement dessinées, mais le format en est trop petit pour qu'elles soient bien reconnaissables. Dalechamps, entraîné par la pratique de la médecine, et surtout par ses recherches sur les anciens, n'eut pas le temps de publier lui-même son travail, ni de l'achever sur le même plan qu'il l'avait commencé. Le libraire Rouillé se mit à la tête de cette entreprise et la fit continuer; il chargea Desmoulin, médecin de Lyon, de rédiger l'ouvrage et de le mettre au jour; mais ce médecin ne sut mettre aucune critique dans son travail, et transposa souvent les figures, en sorte que l'ouvrage resta au-dessous de l'attente générale. Enfin cet ouvrage, si longtemps attendu, fut donné au public du vivant de Dalechamps, qui ne mourut que deux ans après; il est

intitulé : *Historia generalis plantarum in libros XVIII, per certas classes artificiosè digesta*, etc., fig., Lyon, 1586, 2 vol. in-fol., plusieurs exemplaires portent la date de 1587. Le nom de Dalechamps ne se trouve pas sur le frontispice; mais tous les auteurs du temps l'ont cité sous son nom, parce qu'il en avait donné le plan et la plupart des matériaux. Suivant Jacques Pons, ce fut le libraire Rouillé seul qui en conçut le plan, et Desmoulins qui l'exécuta. Dalechamps n'y contribua qu'en communiquant ses observations et les dessins qu'il avait rassemblés. C'est donc à lui qu'appartient tout ce qui s'y trouve de bon; mais la distribution des objets, l'ordre et la rédaction de l'ensemble appartiennent à Desmoulins. Les deux mille sept cent trente-une plantes dont il donne les figures, sont divisées en dix-huit classes ou livres, suivant leur grandeur, leur figure, leurs qualités, etc., mais aucune de ces classes n'est naturelle. Dalechamps voulant, comme nous l'avons dit, établir la concordance de tous les ouvrages que l'on avait publiés avant lui, avait fait copier le plus grand nombre des figures déjà faites, et elles ont été publiées dans cette histoire, ce qui fait que la même plante est répétée deux ou trois fois; souvent c'était au su de Dalechamps lui-même, et suivant son but qui était de mettre à même de comparer les différents auteurs qui l'avaient précédé; mais d'autres fois il ne s'en était pas aperçu, et c'était rendre un service à la science que d'indiquer ces erreurs. C'est ce que fit Gaspard Bauhin, en publiant ses *Animadversiones in historiam generalem plantarum Lugduni editam*, Francfort, 1601, in-4°. (V. GASP. BAUHIN). Jean Bauhin dans son *Histoire des plantes*, reprend souvent

avec amertume les fautes de cet ouvrage. Cependant, malgré ses défauts, il a été long-temps utile. On y reconnaît une érudition profonde, et l'on doit rendre justice à Dalechamps; en convenant qu'il a été l'un des botanistes qui ont montré le plus de sagacité pour déterminer les plantes des anciens. De plus, il y a une centaine de plantes qu'il a fait connaître le premier. Jacques Pons, médecin de Lyon, fit des observations sur cet ouvrage, Lyon, 1600, in-8°. Cet ouvrage a une espèce d'*errata*, où il a corrigé les titres et fait différentes additions, qu'il a rédigées sur ce que Dalechamps lui-même avait indiqué, et sur les manuscrits qu'on trouva dans son cabinet après sa mort. Desmoulins traduisit en français cette histoire des plantes qu'il avait publiée en latin; elle parut sous le titre d'*Histoire générale des plantes, sortie latine de la bibliothèque de M. Jacques Dalechamps, puis faite française par M. Jean Desmoulins*, Lyon, 1615, 2 vol. in-fol. Il profita des corrections indiquées par Pons, et ajouta des tables des vertus des plantes; ce qui fait que cette traduction est plus estimée que l'original. Cependant Desmoulins eut le tort de ne pas profiter des critiques de Gaspard Bauhin, et il laissa subsister beaucoup de transpositions de figures. Néanmoins, comme c'était le seul traité complet que l'on eût sur les plantes en langue vulgaire, il eut plusieurs éditions; la dernière est de 1655. Quoique l'éditeur dise que cette édition a été corrigée des fautes de langue et des barbarismes qui se trouvaient dans la première, qui feraient croire que des paysans l'avaient dictée, le style en est très suranné. Plumier a consacré, sous le nom de *Dalechampia*, un genre à la mémoire de ce botaniste;

il est de la famille des *euphorbes*, et renferme des arbustes grimpants qui ne se trouvent que dans les pays équatoriaux. Dalechamps est encore auteur des ouvrages suivans : I. *De peste libri tres*, Lyon, 1552, in-12; II. un *Traité de chirurgie*, en français, imprimé à Lyon en 1570, 1573, in-8°, et à Paris en 1610, in-4°, avec les additions de Jean Girault, et plusieurs figures d'instruments de chirurgie; III. il a traduit en français le *sixième livre de Paul d'Égine*, qu'il a enrichi de commentaires et d'une préface sur la chirurgie; IV. *Administrations anatomiques de Claude Galien, traduites fidèlement du grec en français*, Lyon, 1566 et 1572, in-12; V. une édition fort estimée du *Traité des maladies aiguës*, et de celui *des maladies chroniques*, de Cœlius-Aurélianus, Lyon, 1566 et 1567, in-8°, chez Rouillé, qui fut l'éditeur de la plupart des ouvrages de Dalechamps. C'est la première fois que les deux traités sont réunis dans la même édition. Dalechamps dit en avoir revu le texte sur un ancien manuscrit qu'il a conféré avec d'autres; il a mis à la marge quelques notes. Jean Amman, qui a donné une nouvelle édition de ces traités à Amsterdam, en 1709, croyait que les annotations ne sont pas toutes de Dalechamps.

D—P—s.

DALEMBERT. V. ALEMBERT (D').

DALEMILE, le père de la poésie bohémienne, est l'un des plus anciens auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Bohême. Il était natif de Mezriz, chanoine de l'église collégiale de St.-Boleslas-le-Vieux, et il se trouvait à Prague en 1508, lorsque les habitants de Meissen vinrent assiéger cette ville: ce sont les seules circonstances de sa vie qui soient parvenues jusqu'à nous. Ayant résolu d'écrire en vers

bohémiens l'histoire de son pays, il lut avec attention les chroniques de Prague, de Brzewnow, d'Opatow, de Wissograd et de S. Boleslas (1); cette dernière lui parut préférable aux autres; il la prit pour guide, et mit en vers bohémiens les événemens qui y étaient rapportés. Il la continua en exposant de la même manière les faits qui s'étaient passés de son temps; il termina en 1514 son ouvrage qui est très précieux, non seulement à raison de la fidélité avec laquelle il expose les faits, mais aussi parce que c'est le premier monument écrit que nous ayons de la langue et de la littérature des Slaves-bohémiens. A l'exemple des Grecs, l'auteur se sert du nombre duel, qu'il termine, soit dans les noms, soit dans les verbes, en *a* et en *y*, ce qui n'est plus usité aujourd'hui dans le bohémien. Son langage présente plusieurs autres différences avec celui d'aujourd'hui. Dalémile est le premier qui nous ait transmis avec tous leurs détails, les anciennes traditions conservées en Bohême sur ces femmes qui, sous la conduite de Wlasta, osèrent se soulever contre les hommes, et qui parvinrent, vers le milieu du 8<sup>e</sup>. siècle, par leur courage féroce, à s'ériger en république indépendante, et à prescrire des lois aux hommes. Cette chronique remonte jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, et elle finit l'an 1514. Elle fut imprimée en 1620 à Prague, in-4°. L'éditeur, Jean Gessin, secrétaire de cette ville, était un des plus zélés partisans de Frédéric, électeur palatin, que les grands de Bohême, par haine pour la religion catholique, avaient choisi pour leur

(1) La première de ces Chroniques, commencée par Cosme de Prague, est parvenue jusqu'à nous; les quatre autres sont perdues, à l'exception de ce que Dalémile nous a conservé de la dernière.

roi, au mépris de l'obéissance qu'ils devaient à Ferdinand II. Dans la préface qu'il mit en tête de l'ouvrage, il exposa ses sentiments de la manière la plus hardie. Frédéric ayant été défait à la bataille de Weissenfeld, le parti victorieux employa tous les moyens pour supprimer la chronique de Dalémile, à cause des principes de révolte que l'éditeur avait prêchés dans sa préface; on y réussit tellement, qu'en Bohême il est plus facile d'en trouver des manuscrits bien conservés, que des exemplaires imprimés. Voigt, qui avait fait sur cela des recherches particulières, connaissait neuf manuscrits de cette chronique, tandis que, malgré ses soins, il n'avait pu découvrir dans toute la Bohême que deux exemplaires de l'édition de 1620, que l'on peut considérer comme un des livres les plus rares qui existent. Voici le titre de cette édition : *Klasstera Boleslawshoho*, etc. (c'est-à-dire Evénements illustres, honorables à la nation bohême, depuis son origine jusqu'à l'élection du roi Jean de Luxembourg, rédigés et mis en *délicieux rythmes* au monastère Boleslavien, mis au jour pour la première fois, et imprimés à la nouvelle ville de Prague), 1620, in-fol. : elle n'a pas été réimprimée.

G—Y.

DALEN (CORNEILLE VAN), dit *le Jeune*, graveur et dessinateur, né à Harlem en 1640, était fils d'un marchand d'estampes. On croit qu'il fut élève de Corneille Visscher, dont il a imité la manière. Il a gravé avec goût beaucoup de portraits, entre autres ceux de Catherine de Médicis, de Vassenars, lieutenant-amiral de Charles II, de Spanheim, de l'amiral Tromp, ceux de l'Arétin, de Boccace, de Barbarelli et de Sébastien del Piombo. Quelques personnes

cependant attribuent ceux de Boccace et de l'Arétin à Corneille Visscher. On a aussi de Van Dalen beaucoup de sujets d'histoire, d'après différents maîtres, tels que les *quatre Pères de l'église*, et la *Nature embellie par les Grâces*, d'après Rubens, *Vénus et l'Amour*, *le Concert*, et un monument à la gloire de l'amiral Tromp : il a aussi gravé d'après ses propres compositions.

P—R.

DALESME (ANDRÉ), physicien français, nommé en 1699 membre de l'académie des sciences, avec la qualité de mécanicien pensionnaire, fut déclaré vétérân en 1706, parce que les emplois qu'il remplissait dans les ports de mer ne lui permirent pas de s'acquitter plus long-temps des fonctions académiq. Il mourut en 1727. On trouve dans le *Recueil de l'académie des sciences*, de 1705 à 1717, plusieurs inventions de Dalesme, toutes relatives à des objets d'utilité publique, et la description d'un nouveau cric très ingénieux, qui s'use moins vite que le cric ordinaire, et qui produit une force double, parce qu'on y emploie les deux mains à la fois, et de la manière la plus avantageuse, sans aucun frottement; mais la découverte qui fait le plus d'honneur à cet habile mécanicien est celle du poêle ou fourneau qui a conservé son nom, dans lequel la fumée est forcée de descendre dans le brasier, et s'y convertit en flamme; idée ingénieuse qui a fait naître la belle invention du thermolampe (V. LEBON). Le fourneau de Dalesme, reçu d'abord avec empressement, comme propre à débarrasser de l'incommodité de la fumée, a passé de mode, sous prétexte qu'il chargeait l'air d'exhalaisons qui pouvaient devenir nuisibles, et on ne le trouve plus employé que par les ouvriers que leur état oblige à



travailler au milieu d'un air méphitique.

C. M. P.

DALGARNO (GEORGE), savant écossais, né à Aberdeen, est un des premiers qui se soit occupé de la recherche d'une langue universelle. Son livre, imprimé à Londres en 1661, sous le titre d'*Ars signorum vulgo character universalis et lingua philosophica*, est devenu excessivement rare, presque tous les exemplaires en ayant été détruits lors de l'incendie de 1666. Il n'a été cité par aucun de ceux qui ont travaillé récemment à renouveler ou perfectionner cette méthode (Voy. BECUER); il ne l'est pas même par Wilkins, qui était cependant au nombre des souscripteurs, et qui en avait rendu au roi (Charles II) un compte avantageux. L'éditeur des *OEuvres mathématiques et philosophiques de Wilkins*, livre extrêmement rare, même en Angleterre (Londres, 1708, in-8°), cherche à expliquer ce silence en disant que le système de Dalgarno était trop compliqué et peu à la portée du commun des hommes. L'un et l'autre partent du même principe, d'une classification méthodique de toutes les idées possibles, et d'un choix de caractères adaptés à cette classification, de manière que le mot écrit représente l'idée elle-même, et non les sons qui en expriment le nom, comme dans les langues usuelles. Dalgarno n'admet que dix-sept classes générales d'idées, et se sert des lettres de l'alphabet latin, en y ajoutant deux caractères grecs, ce qui rend sa méthode moins compliquée en apparence que celle de l'évêque de Chester (V. WILKINS).

C. M. P.

DALIBARD (THOMAS-FRANÇOIS), botaniste français qui vivait à Paris vers le milieu du 18<sup>e</sup>. siècle, a publié l'esquisse d'une flore des envi-

rons de cette capitale sous ce titre : *Floræ Parisiensis prodromus*, Paris, 1749, in-12, avec quatre planches. Cet ouvrage n'est autre chose que le *Botanicon parisiense de Vaillant*, rangé suivant le système de Linné, avec le nom et la phrase caractéristique de chaque plante prise dans le même auteur ou formée suivant ses principes. Dalibard fut le premier auteur de botanique en France qui adopta les principes et la manière de décrire de Linné; aussi le botaniste suédois, par reconnaissance, a donné le nom de *Dalibarda* à une plante du Canada dont il avait fait d'abord un genre, mais que, d'après un plus mûr examen, il réunit à la ronce sous le nom de *Rubus Dalibarda*. On a du même auteur un *Mémoire à l'académie des sciences* qui est imprimé dans le premier volume des *Mémoires des savants étrangers* sous ce titre : *Observations sur le réséda à fleur odorante*. On y voit que lorsque cette plante est cultivée dans un terrain maigre, sa fleur est inodore, et qu'elle répand au contraire un parfum très suave lorsque la terre a reçu beaucoup d'engrais. Dalibard réunissait à des connaissances fort étendues sur la physique un esprit juste et pénétrant. Il appréciait avec impartialité l'importance des découvertes que l'on faisait alors dans les sciences, ainsi que les théories et les principes lumineux qui pouvaient contribuer à leurs progrès. C'est ainsi qu'après avoir eu le mérite d'être le premier en France qui ait adopté le système de Linné et les principes de ce grand naturaliste, il eut encore celui d'accueillir et de propager la découverte de Franklin sur l'électricité et les paratonnerres; car ce fut lui qui confirma le premier par expérience la théorie de ce savant, en élevant une

barre de fer sur une cabane qu'il avait fait construire près de Marly-la-Ville. Ayant eu le courage de s'y tenir pendant un orage, il fut récompensé de son zèle en voyant jaillir de ce conducteur les étincelles de l'électricité atmosphérique. — DALIBARD (Françoise-Thérèse Aumerle de St-Fhalier), née à Paris, morte le 3 juin 1757, a publié quelques ouvrages tombés dans l'oubli, des lettres historiques, des poésies, une comédie et un roman intitulé *les Caprices du sort*, Paris, 1750, 2 vol. in-12. D—P—s.

DALIBRAY (CHARLES VION, sieur), fils d'un auditeur de la chambre des comptes de Paris, né en cette ville à la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, porta les armes dans sa jeunesse, renouça de bonne heure au service, et passa le reste de sa vie dans cette indépendance si désirable pour ceux qui cultivent les lettres. Il se lia avec St-Amant, Faret et quelques autres beaux esprits de son temps, et ce fut dans leur société qu'il prit le goût de la poésie. Parmi les vers qu'il a composés, on en trouve de fort agréables, et il est à croire que, s'il se fût moins livré à sa facilité, il aurait pu mériter une place honorable parmi nos poètes; mais le caractère de Dalibray ne pouvait supporter aucune espèce de contrainte; il n'écrivait guère de suite, et jamais sur des sujets d'une certaine étendue. Lorsqu'il fut avancé en âge, et qu'il voulut revoir les productions de sa jeunesse, il éprouva tant de difficultés qu'il renouça bien vite au projet de les corriger. Le premier recueil de ses poésies parut à Paris en 1647, in-8<sup>o</sup>.; sous le titre de *Musette du S. D.*; et le second en 1653, 6 parties in-8<sup>o</sup>. Celui-ci est le meilleur. Dalibray ne survécut pas long-temps à sa publication, puisqu'il mourut en 1654. Les épigrammes de Dalibray

contre Montmaur (*V. MONTMAUR*) sont vives et bien tournées. On a encore de lui des traductions de l'italien et de l'espagnol: I. *l'Aminte du Tasse*, traduit en vers français, Paris, 1652, in-8<sup>o</sup>.; II. *la Pompe funèbre, ou Damon et Cloris*, pastorale, traduite de l'italien de César Grémonini avec la *Réforme du royaume d'amour*, contenant quatre intermèdes en prose, Paris, 1657, in-8<sup>o</sup>.; III. *le Torismène*, tragédie du Tasse, traduite en vers, Paris, 1656, in-4<sup>o</sup>.; IV. *le Soliman*, tragédie, traduite de l'italien de Bonarelli, Paris, 1657, in-4<sup>o</sup>.; V. *l'Amour divisé, ou la Défense de Celie*, traduite de Bonarelli, Paris, 1653, in-8<sup>o</sup>.; VI. *les Lettres d'Antoine Pérez*, traduites de l'espagnol, Paris, 1659, in-8<sup>o</sup>.; VII. *l'Examen des esprits pour les sciences*, traduit de l'espagnol de Huarte, Paris, 1645, 1650 et 1661, in-12 (*Voy. HUARTE*); VIII. *Histoire comique, ou les Aventures de Fortunatus*, traduites de l'espagnol, Rouen, 1670, in-12, ouvrage rajeuni plusieurs fois, et qui fait partie de la *Bibliothèque Bleue*. W—s.

DALILA. *V. SAMSON*.

DALIN (OLAUS DE), littérateur suédois, qui a fait époque dans son pays. Né en 1708 à Vinberga, dans la province de Halland, où son père était curé et archidiacre, il s'était d'abord voué à la médecine, mais il y renouça pour se livrer à l'étude de la philosophie, de l'histoire et des belles-lettres. En 1757, il fut nommé bibliothécaire du roi. Quelques années après il fit, avec le baron Jean de Rolamb, un voyage dans les principaux pays de l'Europe. Revenu dans sa patrie, il s'appliqua avec autant d'ardeur que de succès aux travaux littéraires. Les sciences avaient fait en Suède des progrès remarquables,

et l'on connaissait dans toute l'Europe les noms de Celsius, de Wallerius et de Linné. Mais il n'en était pas de même de la littérature; la langue restait inculte; le goût n'était point formé; il n'y avait aucun historien, aucun poète, qu'on pût citer à côté de ceux des autres pays. Dalin devint le créateur de la littérature nationale. Il débuta par un ouvrage intitulé *Argus*, imité du *Spectateur anglais*, et qui obtint le succès le plus brillant. En 1745, il fit paraître le poème de la *Liberté suédoise*, en quatre chants; ce poème prouva que la langue du pays, longtemps négligée, pouvait exprimer des idées nobles et grandes. La tragédie de *Bruneilde*, des odes, des épîtres, ne firent pas connaître moins avantagement le talent poétique de Dalin. Les états du royaume le chargèrent d'écrire l'histoire de Suède, dans la langue du pays; il poussa ce travail jusqu'au règne de Charles IX, père de Gustave-Adolphe. L'ouvrage, qui parut en 5 vol. in-4°, Stockholm, 1747, a été traduit en allemand par Benzelstierna et Daenbert, Greifswald, 1756 et suivants, 4 vol. in-4°. Il est écrit avec une pureté et une élégance soutenues. On ne peut y reprendre que quelques erreurs de chronologie, et un petit nombre de jugements que les recherches postérieures n'ont point confirmés. Dalin donna aussi une traduction suédoise des *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par Montesquieu. Les talents de ce littérateur lui firent obtenir des places importantes. En 1749, il fut nommé précepteur du prince royal, depuis roi sous le nom de *Gustave III*, et il obtint successivement des lettres de noblesse, le titre de conseiller de la chancellerie, et l'ordre de l'étoile polaire. Ayant été

remplacé auprès du prince royal par Samuel Kliugenskiern, il fut nommé en 1763, chancelier de la cour; mais il mourut le 12 août de la même année, et ne put remplir les fonctions de sa nouvelle charge que pendant six mois. Les cendres de Dalin reposent avec celle de Klingenskiern, non loin du château royal de Drottningholm, dans un tombeau que fit construire la reine Louise Ulrique. Le tombeau est surmonté d'une pyramide portant des inscriptions qui rappellent les travaux et le mérite des deux mentors de Gustave III.

C—AU.

DAILLÆUS. Voy. DAILLÉ.

DALMACE (S.), appelé *Dalmat* dans le ménologe des Grecs. Né d'une famille distinguée, il porta les armes dans sa jeunesse, sous Théodose-le-Grand, servit en qualité d'officier dans la seconde compagnie des gardes du palais, et se maria sous l'empereur Valens. Il était père de plusieurs enfants, lorsqu'il quitta ses charges, ses biens, sa famille, et entra avec S. Fauste, son fils, dans un monastère de Constantinople, dirigé par S. Isaac. Bulteau dit, dans son histoire monastique d'Orient, que Dalmace passa une fois quarante jours sans manger, et qu'il vécut quarante-huit ans dans la solitude du cloître, sans jamais en sortir. Il fonda un monastère de son nom qu'il dota de ses biens. Dans les dernières années de sa vie, on lui donna le titre d'archimandrite, soit parce qu'il avait plusieurs monastères sous sa direction, soit parce qu'il était le doyen des abbés de Constantinople: ce titre de prééminence passa à ses successeurs. Dalmace se prononça contre le patriarche Nestorius, correspondit avec S. Cyrille, et, voulant détronquer l'empereur Théodose prévenu contre le

concile d'Ephèse, il sortit enfin de sa retraite : les abbés de Constantinople et tous leurs moines se joignirent à lui. Ils portaient des cierges, chantaient des cantiques, et, suivis d'une foule considérable, ils se rendirent en procession au palais. Les abbés y entrèrent seuls. Dalmace, portant la parole, lut à Théodose les lettres qu'il avait reçues du concile, et fit promettre à ce prince qu'il écouterait favorablement les députés d'Ephèse. Alors Dalmace, les abbés, les moines et le peuple se rendirent processionnellement à l'église de St.-Moce. L'archimandrite monta en chaire, et anathématisa Nestorius qui fut chargé des malédictions publiques. Les pères du concile écrivirent à Dalmace pour le louer et lui rendre des actions de grâces. Ils le chargèrent, par une procuration spéciale, des intérêts de l'Eglise catholique à Constantinople, et les services qu'il rendit en cette circonstance, lui firent donner la qualification d'*avocat du concile d'Ephèse*. Il avait alors environ quatre-vingts ans. On croit qu'il mourut l'année suivante 452. L'église honore sa mémoire le 5 août. Sa vie se trouve, en grec, dans le 2<sup>e</sup>. vol. de l'*Impérium orientale* de Banduri. V—VE.

DALMATIN (GEORGE), ministre luthérien à Laybach, dans la haute Carniole, était né en Esclavonie, dit Czvitinger, et était très versé dans les langues orientales, ajoute P. Wallaszky. Ce fut d'après les textes originaux qu'il fit sa traduction luthérienne de la *Bible*, en langue esclavonne en usage dans la Styrie, la Carinthie et la Carniole, sous le nom de *Windisch*. Les états du pays en décrétèrent l'impression, et Jean Manlius, qui vingt ans auparavant avait apporté l'imprimerie dans ces contrées, allait s'en occuper, lors-

qu'en 1580, l'archiduc Charles en défendit l'impression à Laybach. On s'avisait alors de faire reviser le travail de Dalmatin par plusieurs doctes théologiens dont Bayle donne les noms. Comme, malgré cette révision, on s'attendait à ne pouvoir obtenir l'impression du livre dans les états d'Autriche, les états de Styrie, Carinthie et Carniole envoyèrent Dalmatin à Wittemberg, où il soigna l'impression de sa version, qui parut en 1584, in-4°. L'impression finie en six mois, Dalmatin alla à Dresde remercier l'électeur de Saxe, d'avoir autorisé l'imprimeur de Wittemberg à publier son livre, revint en Carniole, et fut en 1585 mis en possession du pastorat de St.-Khaziam. Exilé en 1598, il trouva asyle auprès du baron d'Aursperg. On ignore l'époque de sa mort. Le dictionnaire de Bayle (édition de 1720 et postérieures) contient deux articles sur George Dalmatin. La faute n'est pas de Bayle, mais de Pr. Marchand qui a ajouté le premier article de *George Dalmatin*, qui fait double emploi; premier article dans lequel encore on prend la version de la *Bible*, imprimée à Ostrog (*Ostrochiæ*), 1581, pour la version de Dalmatin. A. B—T.

DALRYMPLE. V. STAIRS.

DALRYMPLE (DAVID), jurisconsulte écossais, né d'une famille noble à Edimbourg en 1726, fut élevé à l'école d'Éton, et alla achever ses études à Utrecht. De retour dans sa patrie, il entra en 1748 au barreau où une certaine sécheresse d'esprit, jointe à un débit désagréable, nuisirent à la réputation qu'auraient pu lui acquérir ses connaissances et sa vigoureuse dialectique. Il fut nommé en 1766 l'un des juges de la cour de session, et en 1776 lord-commissaire du justicier. Ce fut à cette occa-

sion qu'il prit, suivant l'usage établi dans la cour de session, le titre de *lord Hailes*. Il remplit ses fonctions judiciaires jusques à trois jours avant sa mort, arrivée en 1792, dans la 66<sup>e</sup>. année de son âge. Il se distingua par son intégrité, son exactitude, sa patience, la décence de sa conduite, une louable disposition dans les cas douteux à pencher vers le parti de la douceur, et le mérite, rare dans les juges écossais et très estimé des Anglais, de ne pas se montrer trop incliné à sacrifier aux droits ou aux prétentions de la couronne; mais l'avantage de ces qualités fut quelquefois diminué par un attachement puéril aux formes, qui l'exposa même à quelques ridicules. Ses principaux ouvrages sont : I. *Remarques sur l'histoire d'Écosse*, 1775, en un petit volume, où l'on trouve beaucoup de recherches, d'exactitude et de candeur; II. *Annales d'Écosse*, 1776 et 1779, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage est estimé. Il commence en 1057 et comprend, depuis l'avènement de Malcolm III jusqu'à la mort de David II, un espace de deux-cent-soixante-seize ans. Des circonstances inconnues empêchèrent l'auteur de porter, comme il se l'était proposé, ces Annales jusqu'au règne de Jacques I<sup>er</sup>. III. *Les Œuvres du mémorable M. Jean Hailes d'Éton, recueillies pour la première fois ensemble*, en 3 vol., Glasgow, 1765; IV. *Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon dans le 2<sup>e</sup>. siècle, avec des notes explicatives*, Édimbourg, 1776; V. *Restes d'antiquités chrétiennes*, Édimbourg, 3 vol., 1778; VI. *Recherches concernant les antiquités de l'église chrétienne*, Glasgow, 1785. Dalrymple, dans cet ouvrage, réfute plusieurs des opinions de Gibbon, relativement à l'établis-

sement du christianisme, ce qu'il a fait plus particulièrement dans l'ouvrage intitulé : VII. *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Ch. Gibbon a attribué les rapides progrès du christianisme*, in-4<sup>o</sup>, 1786. Cet ouvrage, fortement et solidement raisonné, est à l'abri du reproche d'aigreur et d'amertume qu'ont mérité la plupart des écrits publiés à cette occasion. Les ouvrages de Dalrymple ne se distinguent pas par les agréments du style, mais par un grand amour de la vérité. On a encore de lui quelques essais insérés dans l'ouvrage périodique intitulé *le Monde*, des articles dans le *Gentleman's magazine* et dans l'*Edimburgh magazine*, et quelques notices biographiques. S—D.

DALRYMPLE (ALEXANDRE), frère du précédent, géographe anglais, membre de la société royale de Londres, naquit en Écosse en 1757. Jeune encore, il entra au service de la compagnie des Indes. Le désir de s'instruire de la géographie, qui était chez lui une véritable passion, lui fit compiler tous les papiers déposés dans les archives de la compagnie à Madras. Il y vit qu'autrefois elle avait mis le plus grand prix au commerce avec les îles de l'archipel oriental des Indes; que les menées des Hollandais, et la pusillanimité de la cour, l'en avaient privée; et qu'il était possible, non seulement de lui faire regagner cette précieuse branche de commerce, mais même de lui donner une plus grande extension. Plein de cette idée, Dalrymple refusa, au commencement de 1759, l'emploi de secrétaire du gouvernement à Madras, et obtint de la compagnie le commandement d'un petit vaisseau destiné à l'expédition qu'il avait projetée. Il fit, sur différents

bâtimens, pendant les cinq années qui suivirent, plusieurs voyages dans l'archipel oriental des Indes. et releva avec soin toutes les côtes qu'il eut occasion de voir. Le résultat de ses travaux est consigné dans les cartes qu'il a publiées, et qui se trouvent dans le *Neptune oriental* de d'Après. Il avait aussi mis ses voyages à profit, pour recueillir à Manille des documents précieux et des relations de navigateurs espagnols, et il songea à les donner au public. La compagnie des Indes le nomma son hydrographe. Le gouvernement résolut de faire exécuter des voyages de découvertes d'après les idées de Dalrymple, et l'engagea à rédiger le plan que l'on devait suivre; et, s'il eût été du corps de la marine royale, on lui eût donné le commandement de la première expédition, dans laquelle Cook commença à rendre à la navigation les services qui ont immortalisé son nom. Dalrymple obtint la place d'hydrographe royal, et consacra le reste de sa vie aux progrès de la navigation et de la géographie. Privé de son emploi au mois de mai 1808, le chagrin qu'il en ressentit abrégé ses jours; il expira le 19 juin suivant, laissant un mémoire qui donnait des éclaircissements sur les causes de sa mort. Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité sur les découvertes faites dans l'Océan pacifique*, 1767, in-8°; II. *Mémoire sur la formation des îles*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1768, et réimprimé dans le N°. IV ci-après; III. *Plan pour étendre le commerce de ce royaume et de la compagnie des Indes*, 1769, in-8°; IV. *Collection historique de divers voyages et de découvertes dans l'Océan pacifique du Sud*, offrant principalement une traduction

littérale des écrivains espagnols, 1770, 2 vol. in-4°; traduite en français, et abrégée par Fréville, Paris, 1774, 1 vol. in-8. « De toutes les collections » modernes, dit Fleurieu, celle qui » présente l'ensemble des voyages » dans la mer du Sud d'une manière plus satisfaisante, est celle de » Dalrymple. Cet élégant écrivain y » a développé à un degré éminent » l'esprit des recherches, l'expérience » du savant navigateur et le discernement du critique éclairé et impartial. » Il a commis quelques erreurs par patriotisme, relativement à la position des îles de Salomon de Mendana; mais il ne connaissait pas encore les découvertes de Surville. La dédicace de ce livre est un monument curieux de l'animosité et de l'aveuglement qu'un excès de zèle peut produire. Elle est entièrement dirigée contre un célèbre navigateur français contemporain, qui néanmoins n'est pas nommé. V. *Lettre adressée au docteur Hawkesworth, relativement à quelques imputations mal fondées et injurieuses, qui sont contenues dans sa relation des derniers voyages au sud*, 1775, in-4°; VI. *Collection de voyages, faits principalement dans l'Océan atlantique méridional, et publiés d'après des manuscrits originaux*, 1775, in-4°. Ce sont ceux de Halley, de Bouvet et d'autres. Ou voit par la préface que Dalrymple était encore fortement persuadé de l'existence d'un continent austral. Cette idée ne l'a abandonné que quand il ne lui a plus été possible de la conserver avec quelque apparence de raison. Il avait écrit en 1772 au lord North, alors ministre, pour lui déclarer qu'il allait entreprendre, à ses propres frais, la découverte du continent austral; qu'il

espérait que le fruit de ses peines lui serait laissé, et qu'on lui concéderait toutes les terres non encore occupées qu'il découvrirait, dans l'espace de cinq ans, entre la ligne et le 60°. sud. N'obtenant pas de réponse, il écrivit de nouveau pour représenter au ministre que la saison avançait, et qu'il ne voulait pas entreprendre lui-même le voyage sans son consentement. Il obtint un rendez-vous, mais le ministre ne lui parla que de l'île de Balambagan, sur laquelle les Espagnols élevaient des prétentions dont Dalrymple, dans un pamphlet publié en 1774, essaya de prouver la futilité. Le plan de l'expédition est terminé par un projet de gouvernement pour la colonie future. Un de ses amis lui dit que c'était un très bon modèle du plus mauvais des gouvernements. VII. *Journal d'un voyage fait aux Indes en 1775 dans le vaisseau le Gréville, commandé par le capitaine Burnet Abercrombie*, inséré dans les *Transactions philosophiques*; VIII. *Mémoire pour servir à l'explication de la carte des pays de la compagnie des Indes sur la côte de Coromandel*, 1778, in-4°.; IX. *Relation de la perte du Grosvenor, vaisseau de la compagnie des Indes*, 1785, in-8°. Ce vaisseau avait échoué en 1782, sur la côte des Cafres. Une partie de l'équipage s'était sauvée; les Hollandais du Cap firent en 1799, un voyage pour aller à la recherche des malheureux naufragés; il fut sans succès. X. *Notice sur la manière dont les Gentoux perçoivent les revenus sur la côte de Coromandel*, 1785, in-8°. On y trouve des détails curieux sur l'administration des Gentoux. Cette brochure fit naître des observations imprimées en 1785. XI. *Mémoires sur les passages que l'on peut pratiquer pour*

*aller à la Chine et en revenir*, 1785, in-8°. Il fut composé en 1782 pour le comité secret de la compagnie des Indes. Dalrymple y fait hommage à Bougainville et à Surville des découvertes qui, par la suite, leur ont été en quelque sorte contestées par des navigateurs anglais. XII. *Mémoire sur une carte des pays situés autour du pôle boréal*, 1789, in-4°.; XIII. *Relation d'une pagode curieuse située près de Bombay, par le capitaine Pyke*, publiée dans le 7°. vol. de l'*Archeologia*; XIV. *Journal historique de l'expédition faite par terre et par mer au nord de la Californie en 1768, 1769, 1770, lors du premier établissement des Espagnols à San Diego et à Monterey*, traduit d'un manuscrit espagnol par Reveley, 1790, in-4°.; XV. *Description de l'île appelée St.-Paul par les Hollandais, et Amsterdam par les Anglais*, par J. H. Cox, 1790, in-4°.; XVI. *Répertoire oriental publié aux frais de la compagnie des Indes*, 1791, 1794, 2 vol. in-4°.; recueil d'un grand nombre de cartes marines et de mémoires très utiles pour la navigation dans les mers des Indes; XVII. des cartes authentiques, des mémoires et des journaux publiés en vingt-quatre numéros, in-4°.; XVIII. des pamphlets relatifs aux discussions avec l'Espagne, au sujet de Nootka-Sound, d'autres sur les affaires du parlement, etc.

E—s.

DALRYMPLE HAMILTON MAGGILL (SIR JOHN), né vers 1726, fut long-temps baron de Pêchiquier du roi en Écosse. C'était un homme de beaucoup d'esprit, et d'un talent très distingué comme historien. Il y a peu d'ouvrages d'histoire aussi piquants que ses *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (Londres,

1771, 2 vol. in-4°.) Non seulement il eut, pour la composition de cet ouvrage, la facilité de consulter des manuscrits peu connus, déposés dans les archives d'Angleterre; il eut encore l'avantage de puiser dans une source très riche en documents historiques, et qui a été rarement ouverte aux écrivains étrangers. Le chevalier Dalrymple étant venu à Paris, obtint la permission de consulter, au dépôt des affaires étrangères, la correspondance de Barillon, ambassadeur de France en Angleterre sous le règne de Charles II. Il y trouva des preuves que plusieurs membres du parlement, et particulièrement le célèbre et malheureux Algernon Sydney, recevaient des pensions de Louis XIV, par les mains de son ambassadeur, pour servir les vues politiques du gouvernement français. Dalrymple imprima des extraits de cette correspondance, sous le titre de *Pièces justificatives*, à la suite de ses *Mémoires de la Grande-Bretagne*; la révélation de faits qui semblaient flétrir des noms révéérés, excita un grand soulèvement parmi le parti des whigs, qui s'efforcèrent de justifier les patriotes attaqués, en expliquant avec plus ou moins de probabilité les faits qui semblaient les convaincre d'une basse corruption. Mistriss Macaulay, très connue par son zèle pour la cause républicaine, publia un pamphlet assez ingénieux et plus virulent encore contre sir John Dalrymple; et le célèbre Charles Fox a réfuté depuis avec beaucoup d'amertume le détracteur de Sydney. Sir John Dalrymple est mort en 1810, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

S—D.

DALTON (JEAN), prêtre et poète anglais, né à Whitehaven, dans le Cumberland, recteur d'une paroisse de Londres, où il mérita l'estime publi-

que par sa conduite et son éloquence, mourut le 21 juillet 1750. On a de lui : I. deux volumes de sermons qui n'ont ni le raisonnement d'Atterbury, ni l'élégance de Blair; II. quelques épîtres en vers, insérées dans les recueils du temps, et qui paraissent plus correctes que pleines d'imagination. Il arrangea, sans beaucoup de succès, le *Comus* de Milton pour être joué sur l'un des théâtres de Londres. — Son frère, Richard DALTON, bibliothécaire (et non libraire) du roi, a publié la description d'une procession de la Mekke, ornée de gravures et qu'il avait dessinée sur les lieux. Il a aussi enrichi de gravures quelques dissertations de son frère sur les antiquités grecques et égyptiennes, et sur douze dessins historiques de Raphaël.

P—D.

DAMAGÈTE, roi d'Ialysus dans l'île de Rhodes, étant venu consulter l'oracle de Delphes sur le choix d'une épouse, en reçut l'ordre d'épouser la fille du plus vaillant des Grecs. Il crut que cette réponse désignait Aristomènes qui venait de se signaler par la longue défense qu'il avait faite dans la Messénie, contre les Lacédémoniens. Il épousa donc sa fille vers l'an 625 avant J.-C. De ce mariage descendait Diagoras, célèbre par les victoires qu'il remporta aux jeux olympiques, et par celles de ses fils, dont un portait le nom de *Damagetus*. (V. DIAGORAS.)

G—R.

DAMAIN (JACQUES), prêtre d'Orléans, y naquit vers l'année 1528, et devint docteur en droit, chanoine et conseiller au présidial de cette ville. En 1554, il partit pour l'Italie *studiorum causâ*; bien que ce voyage lui coûtât le sacrifice des fruits qu'il retirait de ses bénéfices. Dans les troubles religieux qui, quelques années après, affligèrent la ville d'Or-



léans, Damain, comme prêtre et comme magistrat, rendit plus d'un service aux deux partis. Il fut du nombre infiniment rare de ceux qui, dans ces circonstances difficiles, conservèrent à la religion de l'évangile son véritable caractère. Damain mourut à Orléans le 20 mars 1596, après avoir, pendant neuf ans, surveillé comme scolastique les écoles primaires de son diocèse. Nous lui devons : *Relation de ce qui s'est passé à Orléans au massacre de la St.-Barthélemi le 26 août 1572*. Le procès-verbal, infiniment curieux et que nous croyons l'autographe de Damain, s'était conservé jusqu'à nos jours dans les archives de la mairie d'Orléans. Il fut enlevé ou brûlé pendant les troubles révolutionnaires. La relation du chanoine n'est cependant pas tout-à-fait perdue. On la trouve imprimée dans les mémoires de Charles IX, et dans l'*Histoire de ceux qui ont souffert le martyre pour la religion protestante*, pag. 712. Jean Crespin, en citant la relation dont il extrait la sienne, ajoute : « Ce que » nous avons à dire de l'état de l'é- » glise d'Orléans a été recueilli de l'ex- » trait qu'en dressa, les jours du mas- » sacre, un chanoine de Ste-Croix, » homme paisible et détestant les » cruautés de sa religion, des conseils » et actes desquels il fut auditeur et » spectateur. Nous avons épargné son » nom en cet endroit, et pour cause ; » outre plus, son récit nous a été at- » testé être véritable par personnes » qui en peuvent parler avec vérité. »

P—D.

DAMALIS (GILBERT), poète on plutôt riméur du 16<sup>e</sup>. siècle, a laissé deux ouvrages curieux et très recherchés par les amateurs de notre ancienne poésie. Le premier est intitulé : *Sermon du grand souper duquel est*

*fait mention en S. Luc, 14<sup>e</sup>. chap., réduisant le festin de carême-prenant et autres de ce monde, à la joie et grand festin de Paradis*, Lyon, 1554, in-8<sup>o</sup>. ; le second a pour titre : *le Procès des trois frères*, Lyon, 1558, in-8<sup>o</sup>. Ce dernier ouvrage n'a point été traduit de l'italien comme on l'assure dans un *Nouveau dictionnaire*, d'après Duverdier, mais du latin de Philippe Béroalde l'ancien (Voy. BÉROALDE). W—S.

DAMASCÈNE. Voy. NICOLAS.

DAMASCÈNE (S. JEAN), appelé *Mansur* ou *Mandur* par les Sarrasins, naquit vers l'an 676, ou plus tard, selon quelques auteurs, à Damas, ville dont il porta le nom. Son père, non moins distingué par ses talents que par sa naissance et sa fortune, fut élevé par les khâlyfes à la charge de ministre, malgré son attachement au christianisme. Il avait confié à un religieux italien nommé *Cosme*, captif racheté, homme savant et vertueux, l'éducation du jeune Damascène, qui, devenu grand, obtint par son rare mérite, l'entrée dans le conseil des khâlyfes et le gouvernement de Damas. Les premiers Omniades traitèrent les chrétiens avec douceur, et Damascène les protégea publiquement. On peut regarder comme très suspect ce que Jean IV, patriarche de Jérusalem, qui vivait deux siècles après Damascène, rapporte de la lettre envoyée par l'empereur Léon Isaurien au khâlyfe (Ouâlid ou Soliman, son successeur), et dont l'écriture imitait parfaitement celle du saint. Ce même patriarche dit que le khâlyfe, trouvant dans cette lettre supposée la preuve d'une noire trahison, fit sur-le-champ couper la main droite de son ministre ; que cette main fut exposée sur la place publique ; mais que Damascène l'ayant redemandée pour

la faire enterrer, elle fut miraculeusement rejointe à son bras. Les Grecs gardent le silence sur ce prodige, et plusieurs agiographes modernes ont dédaigné d'en faire mention. Damascène éprouvant le dégoût des biens du monde qui peuplait alors de fervents anachorètes les solitudes de l'Orient, se démit de sa charge, distribua toutes ses richesses aux pauvres, et se retira secrètement dans la Laure de S. Sabas, près de Jérusalem. Le supérieur des solitaires lui donna pour directeur un moine qui mit souvent sa patience à l'épreuve. Tantôt il exigeait qu'il allât à Damas vendre des paniers, dont il lui prescrivait de demander un prix exorbitant, afin de l'exposer aux railleries et aux insultes de la populace; tantôt il le punissait pour un geste, une parole, un regard. Un jour, Damascène voyant un solitaire inconsolable de la mort d'un de ses compagnons lui cita un vers grec dont le sens était « ce » que le temps détruit n'est rien que » vanité ». Le moine surveillant lui dit » alors : Vous avez violé la défense que » je vous ai faite de parler sans nécessité, » et il le condamna à être renfermé dans sa cellule. Damascène fut enfin ordonné prêtre. Il était versé dans la dialectique, la philosophie, les mathématiques et la théologie. On le chargea d'écrire contre les hérétiques, et principalement contre les iconoclastes. Il parcourut la Palestine pour y défendre, par ses prédications, le culte des images, et il se rendit dans le même dessein à Constantinople, sans se laisser effrayer par la faveur que l'empereur Constantin Copronyme accordait aux hérétiques. Damascène étant retourné dans le désert, composa de nombreux écrits pour la défense de la foi catholique, et mourut dans sa cellule vers

l'an 754 selon quelques auteurs, et 780 selon les *Ménées* des Grecs. On lit dans la *Description de la Palestine*, par Jean Phocas, que le tombeau de S. Jean Damascène fut découvert dans le 12<sup>e</sup>. siècle, au près du portail de l'église de la Laure de S. Sabas. Damascène appliqua le premier à la scolastique la philosophie d'Aristote. Il est regardé comme l'inventeur de la méthode qui a depuis été adoptée dans les écoles théologiques, et que S. Anselme introduisit chez les Latins. Les Grecs reconnaissent aussi Damascène comme l'un des principaux auteurs des hymnes de leur office. Il rétablit la plus grande partie des livres de l'église grecque orientale, qui étaient presque tous perdus ou corrompus. Il régla la liturgie sur le formulaire ou rituel de S. Sabas, appelé le *Typique*. On regarde encore Damascène comme l'un des premiers auteurs des *Synaxaires*, des *Ménées* et des *Méologes* grecs; ce sont des abrégés des vies des saints que l'église honore d'un culte public. Cave refuse le titre d'homme judicieux à quiconque n'admire pas l'érudition, la justesse, la force et la précision de S. Jean Damascène. Bellarmin pense qu'il surpasse les théologiens qui l'ont précédé, et qu'il a ouvert des routes nouvelles à ceux qui l'ont suivi. Autouine Arnould dit que Damascène est pour les Grecs ce que S. Thomas est pour les Latins, et que ses décisions sont préférées à celles des autres pères de l'église d'Orient. Le ministre Claude est du même avis. Mais Baronius croit que Damascène se trompe quelquefois sur les faits historiques. Les ouvrages de ce célèbre solitaire sont : I. un livre sur la *dialectique* : c'est un abrégé de la logique d'Aristote. Il écrivit aussi sur la physique

d'après le même auteur. II. Le livre des *Hérésies* ; elles sont au nombre de cent trois. Les quatre-vingts premières sont abrégées de S. Épiphane. Les autres le sont de Théodoret et de Timothée de Constantinople. III. Les quatre livres de *la Foi orthodoxe* ; c'est un traité complet de théologie qui a servi de modèle à la plupart des scolastiques. IV. *Trois Discours sur les images* ; il y établit la doctrine de l'Église par l'autorité des pères, et fait connaître tout ce que fournit la tradition en faveur du culte anciennement rendu aux images. V. Le livre de la *Sainte doctrine* : ce n'est guère qu'une profession de foi ; VI. le livre *contre les Monophysites*, qui n'admettaient qu'une nature en J.-C., après l'union hypostatique ; VII. un *Dialogue contre les Manichéens* ; VIII. la *Dispute contre un Sarrasin* : c'est le plus singulier des écrits de Damascène. On y trouve les objections que les musulmans proposaient alors aux chrétiens sur la divinité du verbe, sur l'incarnation, sur l'origine du mal et sur le libre arbitre. IX. *Sur les dragons et les sorcières*, opuscules dont il ne reste que des fragments : Damascène y montre le ridicule de certaines histoires fabuleuses accréditées alors parmi les Sarrasins ; X. *De la Trinité*. Ce livre, par demandes et par réponses, n'est peut-être pas de Damascène, mais il est au moins compilé de ses écrits. XI. *Lettre à Jourdain sur le trisagion*. L'auteur établit que la triple répétition du mot *saint* s'adresse à la Divinité subsistante en trois personnes, et non au fils seulement. XII. *Lettre sur le jeûne du carême*. On y trouve des détails curieux sur le jeûne des premiers siècles de l'Église. XIII. *Des huit vices capitaux*. Les anciens ascétiques en comptaient huit, parce

qu'ils distinguaient la vaine gloire de l'orgueil. XIV. *De la vertu et du vice* ; XV. *De la nature composée*, contre les acéphales ou monophysites ; XVI. *Traité des deux volontés*, contre les monothélites ; XVII. *Traité contre les nestoriens* ; VIII. *Commentaire sur les Épîtres de S. Paul* ; XIX. *Parallèle ou Comparaison des maximes des Pères avec celles de l'Écriture sur les vérités morales*. Il y a dans ce recueil, divisé en trois livres, beaucoup de fragments d'auteurs anciens dont les ouvrages sont perdus. XX. Des homélies sur différents sujets ; XXI. des proses, des odes et des hymnes sur les fêtes. Il est douteux que Damascène ait composé toutes ces pièces. On lui attribue, mais sans fondement, divers écrits, dont le plus fameux est l'*Histoire du saint ermite Barlaam et de Josaphat, fils d'un roi des Indes*. La première édition de ce roman de spiritualité fut imprimée (à Spire) avant 1470, in-fol. Il a été traduit en latin par Jacques de Billy, Anvers, 1602, in-16 ; en français, par Jean de Billy, chartreux, Paris, 1574 et 1578, in-8° ; et par le P. Ant. Girard, jésuite, Paris, 1642, in-12 (Voy. le *Traité de l'origine des romans*, par Huet). Sinner parle dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne*, d'un *Étymologicon* de S. Jean Damascène, où l'on trouve des corrections importantes pour les dictionnaires d'Hésychius et de Suidas. Jacq. de Billy a donné une version latine des *Oeuvres de S. Jean Damascène*, Paris, 1577. Tilman, Léonclavius et Wegelinus ont traduit aussi en latin divers écrits du même docteur. La meilleure édition de ses Oeuvres est celle qui a été publiée en grec et en latin, avec des notes, par le P. Lequien, Paris,

1712, 2 vol. in-fol. L'éditeur avait promis un troisième volume qui n'a point paru; il devait contenir les écrits faussement attribués. L'édition du P. Lequien a été réimprimée à Vérone, en 1748, avec des améliorations. On a la Vie de S. Jean Damascène en grec, par Jean IV, patriarche de Jérusalem, Rome, 1553, in-8°; mais ce que le biographe dit du saint avant que celui-ci eût embrassé l'état religieux paraît puisé dans des mémoires peu certains. V—VE.

DAMASCÈNE (JEAN), médecin arabe, vivait, suivant certains biographes, dans le 9<sup>e</sup>. siècle; selon d'autres, dans le 11<sup>e</sup>.: ceux-ci le regardent comme fils de Mésué le jeune; ceux-là lui donnent pour père Mésué l'ancien: quelques-uns veulent que ce soit le même que ce dernier. Fabricius distingue plusieurs Jean Damascène, les uns moines, les autres médecins, et parmi ceux-ci il nomme Jean Mésué Damascène, qui écrivait en arabe en 1200, et un autre qui était fils de Sérapion. L'obscurité répandue sur la vie et les ouvrages de ce médecin tient sans doute au nom qu'il porte, et qui en effet est celui de plusieurs hommes illustres nés à Damas. Heusler a pourtant levé cette difficulté historique en démontrant que Sérapion l'ancien (Jahiah Ebn), et Jean Damascène, sont réellement le même personnage, et le savant Sprengel partage cette opinion. Voici, du reste, les ouvrages qu'on lui attribue, et qui ont été traduits de l'arabe en latin par Gérard de Crémone (et non de Caruona en Espagne): I. *Aphorismorum liber*, Bologne, 1489, in-4°; Venise, 1497, in-fol., avec les *Aphorismes* de Rabbi Moyses et de Rhazès; Bâle, 1679, in-8°: ces aphorismes méritent d'être lus; II. *Medicinæ therapeuticæ libri*

VII, Bâle, 1545, in-fol. Cette production, corrigée et augmentée par Albanus Torinus, est, suivant Haller et Sprengel, absolument la même que ce qui nous reste de Sérapion: composition, maladies, médicaments, citations, tout y est identique, ce qui confirme la décision de Heusler. On reconnoît dans les œuvres de ce médecin une prudence peu commune, de sages conseils à ceux qui veulent s'élever à la dignité de l'art, et une grande vénération pour Aristote et Galien. R—D—N.

DAMASCIUS, l'un des derniers philosophes éclectiques, prit naissance à Damas en Syrie. Il étudia d'abord à Alexandrie sous Théon et Ammonius, fils d'Hermias; il alla ensuite à Athènes, dont l'école jouissait alors de la plus grande réputation, et il y prit des leçons de Zénodore, de Marin et d'Isidore. L'empereur Justinien ayant, vers le commencement de son règne, défendu aux païens d'enseigner la philosophie, et cette défense ayant été suivie de quelques persécutions, Damascius, Isidore, Simplicius et les autres philosophes allèrent chercher la tranquillité dans la Perse auprès de Chosroès, qui les reçut très bien, et leur retour, avec la liberté de professer leur religion, fut une des conditions de la paix que ce prince fit avec Justinien l'an 535 de notre ère; mais les écoles de philosophie restèrent fermées, et nous ignorons absolument le reste de la vie de Damascius. Zélé pour la religion païenne, telle qu'on la professait dans la secte à laquelle il était attaché, il n'avait pas osé en prendre ouvertement la défense; mais il avait écrit une histoire des principaux chefs de sa secte, dans laquelle il leur attribuait toutes les vertus des premiers chrétiens, et même le don des mira-

cles. Cette histoire n'était peut-être autre chose que la vie d'Isidore, son maître, qui était, suivant Photius, un ouvrage très étendu, et divisé en soixante chapitres. On voit en effet, par le long extrait que Photius nous en a donné (*cod.* 242) et les fragments nombreux que Suidas en cite, qu'il y faisait de fréquentes digressions sur les autres philosophes de cette école. Il serait à souhaiter que quelque savant prît la peine de rassembler ces fragments et de les mettre en ordre, ce qui ne serait pas très difficile, en suivant l'extrait de Photius. Il nous reste de Damascius un traité très volumineux sur les premiers principes *περι ἀρχῶν*, dont il existe un manuscrit à la Bibliothèque impériale. Il n'a jamais été imprimé; mais puisque l'incroyable Plotin vient de trouver en Allemagne un éditeur, il faut espérer qu'on exhumera l'ouvrage de Damascius pour en faire jouir les partisans de cette philosophie obscure. On en trouve quelques extraits dans le 5<sup>e</sup>. volume des *Anecdota* de J. Ch. Wolff, et dans le *Systema intellectuale* de Cudworth.

C—R.

DAMASE (S.), élu pape le 1<sup>er</sup>. octobre 366, succéda à Libère. Espagnol de naissance, et fils d'un écrivain, il avait reçu une éducation soignée dans les lettres et dans la piété. Admis fort jeune dans le clergé, il édifia tous les chrétiens par sa conduite et surtout par sa continence, suivant le témoignage de S. Jérôme lui-même. Il était diacre de l'église romaine, en 355, lorsque Libère, son prédécesseur, fut chassé de son siège par l'empereur Constance. Il eut la générosité de suivre l'exil à Bérée en Thrace, et demeura toujours fidèlement attaché à sa communion. Après la mort de ce pape, Damase fut

élu unanimement par la plus grande partie du clergé et du peuple romain; mais un compétiteur, nommé *Ursin* ou *Urcisin*, aussi diacre de l'église, se fit nommer par une troupe de séditieux, et sacrer par l'évêque de Tivoli, au mépris de la tradition générale, qui exige que l'ordination épiscopale se fasse par trois évêques. Ce nouveau schisme fut appuyé par une fâcheuse sédition, où il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre; mais le parti de Damase demeura le plus fort, et Ursin fut chassé de Rome. Ce fut après ces premiers troubles que l'empereur Valentinien ordonna que l'évêque de Rome jugerait les autres évêques conjointement avec ses collègues. Cependant l'anti-pape Ursin entretenait toujours dans Rome des partisans qui ne cessaient d'importuner l'empereur Valentinien 1<sup>er</sup>. pour demander son retour. Le prince l'accorda, avec ordre au préfet de le punir sévèrement, ainsi que ses affidés, s'ils recommençaient à broncher. Ursin revint à Rome avec deux de ses diaeres, et s'y comporta si mal qu'au bout de deux mois, il se fit chasser de nouveau. Cependant les schismatiques demeurèrent encore pendant quelque temps en possession d'une église que l'autorité de l'empereur leur fit rendre, mais à main armée. Damase, qui ne respirait que la paix, fit des vœux aux SS. Martyrs pour le retour des schismatiques; il fut exaucé à l'égard du clergé, qui se réunit enfin à lui. Quelques ecclésiastiques étaient mécontents de Damase, à cause de la sévérité qu'il maintenait dans la discipline. Il fit publier une loi de l'empereur Valentinien, rendue en 370, qui faisait défense aux membres du clergé, aux cénobites, et à tous séculiers qui menaient la vie ascétique, d'aller dans les maisons des veuves et dans celles des filles qui

demeuraient seules , et elle permettait à leurs proches ou à leurs alliés de les dénoncer. Elle ordonnait de plus qu'ils ne pourraient rien recevoir de la femme à laquelle ils se seraient particulièrement attachés , sous prétexte de direction spirituelle , ou de quelque autre motif de religion , ni par testament , ni par quelque autre sorte de donation que ce pût être , ni même par une personne interposée , à moins qu'ils ne fussent les héritiers naturels de ces femmes par droit de proximité. Cette loi est un monument des mœurs du temps. Damase eut à combattre l'Arianisme que l'empereur d'Orient protégeait , et au sujet duquel il présentait S. Athanase , évêque d'Alexandrie. Dans un concile qui se tint à Rome , Ursace et Valens , deux évêques d'Illyrie , furent condamnés pour ces erreurs. S. Athanase écrivit au pape pour le remercier de son zèle. S. Basile , évêque de Césarée en Cappadoce , l'exhortait en même temps à travailler à la réunion des églises d'Orient et d'Occident. Le pape assembla à Rome un autre concile composé de quatre-vingt-treize évêques. Auxence , usurpateur du siège de Milan , et ses adhérents y furent condamnés , et la foi de Nicée confirmée. D'autres schismatiques , les lucifériens , excitèrent aussi le zèle et l'animadversion de Damase , qui fit envoyer en exil un évêque et un prêtre de cette secte. Les donatistes avaient aussi , sous ce même pape , un évêque qui résidait dans Rome , et que l'on envoyait d'Afrique , où était toujours le centre du schisme. Deux hérésiarques , Apollinaire et Timothée son disciple , qui n'admettaient point d'entendement humain en J. - C. , mais seulement la substance corporelle , furent condamnés aussi dans un concile tenu en 376. Cependant , la vertu

de S. Damase lui-même fut attaquée. C'était Ursin et son parti qui favorisaient ces accusations. Valens étant mort , Gratien lui avait succédé , et éleva bientôt le jeune Théodose à l'empire. Ce fut dans ces circonstances que se tint le concile d'Aquilée en Occident. Là furent examinées les imputations dont on chargeait la conduite de S. Damase. Ne pouvant attaquer sa foi , on avait essayé de rendre ses mœurs suspectes ; mais la calomnie fut confondue , et le pape sortit de cette lutte plus pur et plus respecté que jamais. S. Damase se vit en lutte aux priscillianistes. Il refusa de voir Priscillien , leur chef , qui se présenta devant lui pour se justifier. Les païens regardaient Damase comme un redoutable adversaire ; car il s'opposa fortement au rétablissement de l'autel de la Victoire au milieu du sénat. Il se chargea dans cette occasion de la requête des sénateurs chrétiens contre celle des sénateurs païens ; il l'adressa à S. Ambroise , qui sut la faire valoir auprès de Gratien et de Valentinien le jeune , et sa demande eut un heureux succès. Au courage apostolique , Damase joignait une charité bienfaisante , et il n'y avait personne qui n'eût part à sa bienveillance. Au concile qui se tint à Rome pour prononcer sur la légitimité de l'évêque d'Antioche , on remarqua S. Ambroise , S. Valérien , S. Ascole et S. Jérôme. Celui-ci continua de demeurer avec Damase , lui servit de secrétaire , et l'aïda de ses conseils et de sa plume éloquente dans tous ses travaux apostoliques. Entre autres ouvrages célèbres et utiles , ce fut alors que S. Jérôme travailla à corriger la version latine du *Nouveau Testament* , et qu'il composa le dialogue contre les Lucifériens. S. Damase , après avoir gouverné l'église pendant dix-huit ans et quelques mois , mou-

rut âgé de quatre-vingts ans, le 11 décembre 584, et eut pour successeur St.-Sirice. On assure qu'il se fit plusieurs miracles sur son tombeau. S. Jérôme l'appelle le *docteur vierge de l'Eglise vierge*, et Théodoret ne lui a pas donné de moindres éloges. Il reste de S. Damase sept à huit lettres, dont deux se trouvent dans les œuvres de S. Jérôme. Toutes les autres qui lui ont été attribuées sont supposées, ainsi que les décrets mis sous son nom dans la collection de Gratien; il avait composé un *Poème de la virginité* qui est perdu. Les épigrammes et les épitaphes que Baronius et Gruter rapportent, en les lui attribuant, sont, du moins pour la plupart, d'un poète espagnol nommé *Damase*. Les véritables ouvrages du pape Damase ont été imprimés à Paris, en 1672, in-8°. Cette édition est précédée de la Vie de ce pontife qu'on trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans les *Epist. Rom. Pontif.* de D. Coustant, in-fol. Il y a quelques vers latins de Damase dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. On prétend, mais sans preuves bien évidentes, qu'il fit chanter les psaumes suivant la correction des Septante, et qu'il introduisit la coutume de chanter l'*Alleluia* pendant le temps de Pâques. D—s.

DAMASE II, élu pape en 1048, succéda à Clément II. Il s'appelait *Papon*, était évêque de Brixen, et fut choisi et envoyé à Rome par l'empereur Henri-le-Noir. Il fut couronné le 17 juillet, le jour même où Benoit IX se démit en faisant pénitence de ses désordres. Damase II ne survécut que vingt-trois jours à son élection, et mourut à Palestrine en 1048. Platina prétend que son élection avait été irrégulière, par le défaut de consentement du clergé et du peu-

ple romain. Il l'accuse d'ambition, et dit que sa mort inopinée en fut le juste châtement. Son commentateur, Ombre Panvini, est d'un sentiment contraire. Il venge la mémoire de Damase par des éloges qui paraissent mérités. Quant à la régularité de l'élection, il est très probable que les Romains confirmèrent par acclamation le choix d'un empereur à qui ils avaient de grandes obligations, et qui devait être respecté par ses vertus. D—s.

DAMBOURNEY (L. A.), secrétaire de l'académie des sciences et belles-lettres de Rouen, et intendant du jardin de botanique, né en 1722, en cette ville, où il est mort le 2 juin 1795. Il se destina au commerce, qu'il suivit pendant quelque temps, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les sciences et les arts. Sa probité et ses lumières lui méritèrent la confiance et l'estime de tous ses concitoyens. L'académie de Rouen l'ayant choisi, en 1761, pour être son secrétaire, et nommé directeur du jardin de botanique, il s'occupa dès-lors de recherches sur l'emploi des végétaux dans l'économie domestique et les arts, et principalement pour celui de la teinture. Lié particulièrement avec son compatriote, L. Follie, membre de la même académie, et qui s'occupait spécialement de la chimie, il profita des connaissances que son ami avait acquises dans cette science, pour faire de nombreuses expériences sur les principes colorans des végétaux, et il en obtint des résultats heureux. Il fit quelques découvertes importantes, celle surtout d'un vert primitif très solide, qu'il tirait des baies de la Bourdaine ou Bourgène. Dambourney a publié ses observations et le détail de ses autres travaux dans plusieurs mémoires des sociétés savantes et dans les ouvrages suivans dont il est l'au-

teur. I. *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines*, Paris, 1786, in-4°, de 407 pages. Le gouvernement ayant apprécié l'importance de cet ouvrage pour les manufactures et le commerce, le fit réimprimer à ses frais, à l'imprimerie royale, Paris, 1789, in-4°. Il en parut une nouvelle édition dans la même ville, en 1795, avec un supplément considérable. Dans cet ouvrage, Dambourney passe en revue un très grand nombre de plantes dont il a retiré des couleurs solides, ou du moins qu'il rendait telles, en les fixant par le moyen d'un mordant particulier, que son ami Follie avait découvert. II. *Instruction sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, Paris, à l'imprimerie royale, in-4°. L'auteur assure que par ses procédés, celle qu'il a cultivée en France était supérieure à celle de Hollande, et égale en qualité à celle de Smyrne. Dambourney s'était aussi occupé des moyens de perfectionner la manière de faire le cidre, et il a publié sur ce sujet plusieurs mémoires en 1775, dans le 3.<sup>e</sup> volume du recueil de la société d'agriculture de Rouen. Il a donné quatre mémoires à la société d'agriculture de Paris, dans les années 1786, 1787 et 1788. Il a proposé d'extraire par la fermentation, le bleu du pastel, à la manière de l'indigo. Cette proposition n'eut pas de suites alors, mais depuis, les événements ayant rendu l'indigo excessivement cher, on a repris en France la culture du pastel, autrefois florissante, et, en perfectionnant sa fabrication, on tire de cette plante un parti très avantageux.

D—P—s

DAMERVAL. V. AMERVAL.

DAMHOUDER, ou DAMHAU-

DER (JOSSE DE), juriconsulte flamand, né à Bruges en 1507, fut très habile dans la pratique civile et criminelle. Charles-Quint et Philippe II distinguèrent son mérite, et l'élevèrent aux premières charges de judicature des Pays-Bas. On a de lui une pratique civile sous ce titre : *Praxis rerum civilium* (Anvers, 1596, in-4°), et une pratique criminelle sous le titre d'*Enchiridion rerum criminalium*, Anvers, 1562, 1601 et 1616, in-4°, fig., traduite en allemand et en flamand; ce dernier ouvrage fut mis à l'index des livres défendus à Rome jusqu'à ce que l'auteur l'eût corrigé. Ces deux ouvrages ont été réimprimés dans un seul volume, Anvers, 1617 et 1646. On a encore du même : *Patrocinium, pupillarum, minorum et prodigorum*, Bruges, 1544; Anvers, 1546, in-fol. Nicolas Tulden fit des notes sur la première. Damhouder traduisit lui-même en français sa pratique criminelle imprimée à Bruxelles en 1571, in-fol., avec fig. Il mourut à Amiens le 22 janvier 1581. B—r.

DAMIEN (PIERRE), cardinal-évêque d'Ostie, né à Ravenne vers l'an 988, d'une famille honnête, mais pauvre, fut rejeté de sa mère, qui refusa de le nourrir. Il était encore enfant lorsqu'il devint orphelin. Un de ses frères se chargea de lui, le traita comme un esclave, le laissa marcher nu-pieds, couvert de haillons, et l'envoya garder les pourceaux. Mais, quelques années après, une autre frère nommé *Damien*, qui était archidiacre de Ravenne, se chargea de son éducation; lui servit de père, et par reconnaissance Pierre prit le nom de *Damien*. Il fit ses études à Faëenza et à Parme. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de temps, devenu capable d'en-



seigner lui-même, il ouvrit une école qui attira un grand nombre de disciples, et lui fournait des revenus assez considérables. Craignant le danger des richesses et de la vaine gloire, il portait déjà un cilice sous ses habits, priait, jeûnait, veillait, se levait quelquefois pendant la nuit, et se plongeait dans l'eau jusqu'à ce que son corps fût transi par le froid. Il résolut enfin de quitter le monde, et entra dans l'ermitage de Font-Avellana, que le B. Ludolphe avait naguère fondé dans l'Ombrie, au pied de l'Apennin. Gui, abbé de Pomposie, le demanda pour instruire ses disciples; il passa deux ans dans ce monastère, et fut élu abbé de Font-Avellana en 1041. Il fonda divers ermitages, eut pour disciple S. Rhou et S. Jean de Lodi, qui devinrent évêques de Gubbio, et S. Dominique surnommé l'*encuirassé*. Il avait rendu de grands services aux papes Grégoire VI, Clément II, Léon IX et Victor II, lorsqu'Étienne IX le créa cardinal - évêque d'Ostie, en 1057. Mais pour décider son acceptation, il fallut le menacer des foudres de l'église. L'année suivante, Jean évêque de Velletri, ayant été élu pape contre toutes les règles, prit le nom de *Benoît X*. Pierre Damien s'opposa de toutes ses forces à l'intrusion violente et simoniaque de ce prélat, le décida enfin à renoncer à son élection, et fit agréer celle de Nicolas II. Bientôt après, il fut envoyé avec Anselme, évêque de Lueques, en qualité de légat à Milan, où sa vie fut menacée tandis qu'il sévissait contre les prêtres coupables de simonie. En 1062, il prit le parti d'Alexandre II contre l'empereur qui soutenait l'anti-pape Cadalous. Ce dernier céda aussi aux instances de l'évêque d'Ostie et se désista de ses prétentions.

Cependant Pierre Damien ne cessait de soupirer après la solitude, et son aversion pour le monde était augmentée par les désordres et l'esprit de simonie qui régnaient alors dans le clergé. Il obtint enfin, après beaucoup de difficultés, la permission d'abdiquer, et rentra dans le désert de Font-Avallana, où il voulait vivre désormais en simple religieux. Mais en 1065, il fut envoyé en France en qualité de légat, chargé de fixer la juridiction de quelques évêques, et de juger ceux qui s'étaient rendus coupables de simonie. Sa conduite réunissait tous les suffrages. En 1069, il sortit encore de sa cellule pour aller, avec le titre de légat, s'opposer au divorce que demandait Henri IV, roi de Germanie. Ce prince se rendit aux prières de Damien, qui retourna dans son désert, et en sortit encore en 1071, chargé d'aller rétablir l'ordre à Ravenne, dont l'archevêque venait d'être excommunié pour des crimes énormes. Épuisé par la fatigue de ce dernier voyage, et affaibli par de longues austérités, Pierre Damien mourut à Faenza le 22 février 1072, à l'âge d'environ quatre-vingt-trois ans. « Ses austérités, dit Baillet, » le suivaient partout. Il ne quittait » nulle part les cilices, les chaînes de » fer, les disciplines; il priait, jeû- » nait, veillait dans les villes et dans » ses voyages comme dans son er- » mitage. » Une natte étendue par terre lui servait de lit; il ne prenait aucune nourriture pendant les trois premiers jours de l'avent et du carême. Dans ces temps de jeûne, il ne mangeait rien de cuit, et ne vivait que d'herbes crues trempées dans l'eau. Il composa de nombreux écrits dans sa cellule, où il se renfermait comme dans une prison. Le travail des mains lui servait de délassement.

Il faisait alors des euillers de bois ou d'autres petits ouvrages du même genre. En même temps, « il était le » principal organe des souverains » pontifes, auxquels il prêtait le ministère de sa plume pour écrire aux » princes sur les affaires les plus importantes de la religion. Il en était » aussi le conseiller et le guide; de sorte qu'on peut dire qu'il avait sous » leur nom presque toute l'administration de l'église universelle. » (*Bailet*). Quoique Pierre Damien n'ait point été canonisé dans les formes ordinaires, il est honoré le 25 février avec le titre de patron à Faenza et à Font-Avellana. Il y a plusieurs éditions de ses œuvres avec des notes de Constantin Cajetan; les plus amples sont celles de Paris, 1642 et 1665, divisées en quatre tomes qu'on relie en un seul volume in-fol., et qui contiennent: I. cent cinquante-huit lettres distribuées en huit livres; II. soixante-quinze sermons; III. les *Vies de S. Oâilon de Cluni, de S. Maur, évêque de Césène, de S. Romuald, de S. Rhou ou Rodolphe de Gubbio, de S. Dominique, dit l'Encuirassé, de Ste. Lucile, et de Ste. Flore, vierges et martyres* dont on ne sait rien de certain; IV. soixante opuscules: on distingue ceux où l'auteur traite des devoirs des ecclésiastiques, et ceux qui ont pour titre: *Tractatus de correctione episcopi et papæ; et Disceptatio synodalis inter imperiû romani advocatum et ecclesie romane defensorem, de electione principis romani*. Ces deux traités ont été imprimés à Francfort en 1614 et 1621. On remarque en général dans les écrits de Pierre Damien, qui sont utiles pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique du 11<sup>e</sup>. siècle, un grand zèle pour la réformation des mœurs, et une érudi-

tion assez étendue pour le siècle où il vivait; mais son style est diffus et embarrassé; ses raisonnements manquent souvent de justesse; ses preuves sont, pour la plupart, des explications arbitraires des livres saints, des apparitions de morts, ou d'autres histoires invraisemblables. Il se déclara le défenseur zélé de plusieurs dévotions nouvelles, surtout des flagellations et des compensations de pénitence. « S'il est permis, dit-il, de se donner cinquante coups de discipline, pourquoi ne s'en donnerait-on point soixante ou cent? Et si l'on peut s'en donner cent, pourquoi serait-il défendu de s'en donner mille? Ce qui est bon ne peut être poussé trop loin. Si le jeûne d'un jour est bon, celui de deux ou trois jours est meilleurs encore. » — « Suivant ce principe, dit le rédacteur du *Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques*, la perfection serait de se laisser mourir de faim, ou d'expirer sous les coups de discipline. » La vie du B. Pierre Damien a été écrite par Jean de Lodi, son disciple, et publiée par Mabillon (*Voy. les Bollandistes, D. Ceillier et Fleury.*)

V—VE.

DAMIENS (ROBERT-FRANÇOIS), régicide, naquit à Ticulloy, dans le diocèse d'Arras. Son père était portier à la prévôté d'Arc, près de St-Omer. Les inclinations vicieuses de Damiens le firent appeler, dès sa jeunesse, *Robert le diable*. Un de ses oncles, cabaretier à Béthune, lui fit apprendre à lire et à écrire, et le mit en apprentissage chez un serrurier. Bientôt après Damiens s'enrôla: son oncle acheta son congé; il s'enrôla une seconde fois, déserta, et entra dans l'abbaye de St.-Waast d'Arras pour y apprendre la cuisine. Il n'y resta pas long-temps, et servit, en qualité

de domestique, un officier suisse, avec lequel il se trouva au siège de Philisbourg. Il passa bientôt au service du comte de Raymond, et fit avec lui un voyage en Bavière. Un de ses oncles, maître-d'hôtel au collège de Louis-le-Grand, à Paris, le fit recevoir en qualité d'un de ces valets de réfectoire appelés *cuistres*. Quinze mois s'étaient écoulés, lorsqu'ayant refusé de se soumettre à une punition, sans doute méritée, Damien fut congédié; mais après avoir servi dans diverses maisons pendant l'espace d'une année, il rentra comme domestique dans le même collège. On remarqua qu'il était taciturne, emporté, toujours disposé à s'élever contre ses supérieurs. En 1759, il épousa une des femmes de la comtesse de Crussol, et sortit du collège. Il continua de servir des maîtres de toutes conditions, des jansénistes, des molinistes, des parlementaires; la Bourdonnaye, à qui il vola cinquante louis; Beze de Lys, conseiller au parlement, qui le garda pendant deux ans; la maréchale de Montmorenci, qui le congédia comme ivrogne et querelleur; M<sup>me</sup>. de Ste.-Rheuse, qui le chassa, après lui avoir prédit qu'il serait rompu vif, etc. Damien changeait souvent de nom. Son inconstance et la sombre inquiétude de son caractère ne lui permettaient guère de rester long-temps dans la même maison. Il était vain, curieux, nouvelliste, frondeur, hardi et dissimulé; il s'apercevait lui-même de l'effervescence de son sang, et cherchait à la calmer par de fréquentes saignées. Sa taille était assez élevée; il avait le visage un peu alongé, le nez aquilin, le regard perçant et la bouche enfoncée. « C'était un homme, dit Voltaire, » dont l'humeur sombre et ardente » avait toujours ressemblé à la dé-

» mence. » A cette époque, la cour était divisée. La marquise de Pompadour avait son parti; le dauphin en avait un autre. La querelle née du refus des sacrements agitait tous les esprits. Les parlements, occupés d'affaires religieuses, étaient comme en insurrection; cent quatre-vingts membres du parlement de Paris avaient donné leur démission. La guerre embrasait l'Europe; le peuple souffrait et murmurait: les discours étaient violents, et Damien put facilement s'exalter. Il servait depuis quelques jours un négociant de Pétersbourg, lorsque le 14 juillet 1756, il lui vola 240 louis, et s'enfuit en poste à Arras. Son signalement fut envoyé dans l'Artois. Il le sut, tomba dans un accès de fureur, et essaya de se détruire à force d'émétique ou de poison. Il se rendit ensuite à St.-Venant, se fit saigner plusieurs fois, et, se trouvant un jour à Poperingue, il dit: « Si je reviens » en France... oui, j'y reviendrai; j'y » mourrai, et le plus grand de la terre » mourra aussi, et vous entendrez parler de moi. » Il se fit saigner le 4 novembre à Austreville, et le 20 décembre à Arras. Il prit pendant plusieurs jours de l'opium. On l'entendit parler seul et se plandre des malheurs où il allait plonger sa femme et sa fille. Il avait successivement pris le nom de *Lefèbre*, de *Flamant*, et il portait celui de *Guillemant*, lorsque le 25 décembre, il se fit enregistrer au bureau des carrosses, sous le nom de *Bréval*. Il arriva le 31 dans la capitale. Il se hâta de visiter son frère, sa femme et sa fille, qui lui reprochèrent son imprudence. Il promit de quitter bientôt Paris, annonça à sa fille qu'elle ne le reverrait plus, et que la démission des membres du parlement était le motif de son retour. Le 3 janvier 1757, à onze heures

de la nuit, il prit une chaise au bureau des voitures de la cour, et arriva seul à Versailles sur les trois heures du matin. Il descendit dans une auberge, se concha, et dormit jusqu'à deux heures de l'après-midi. Il sortit ensuite, se promena dans le parc et dans les cours, passa quelque temps au cabaret, et revint à son auberge à onze heures du soir. Le lendemain il était encore au lit à deux heures après midi. Il demanda un chirurgien, et voulut être saigné, mais on crut qu'il plaisantait, et cette demande resta sans suite. Damiens soutint depuis, dans tous ses interrogatoires, que, si on lui avait tiré du sang, il n'aurait point attenté à la vie du roi. Il sortit sur les trois heures par un froid rigoureux. On le vit rôder dans les cours du château. Un garde de la porte entendit un inconnu qui, l'abordant sous la voûte de la chapelle, lui dit : « Eh bien ! » et Damiens qui répondit : « Eh bien ! » j'attends. » Louis XV était revenu dans l'après-midi de Trianon, pour voir M<sup>lle</sup> Victoire qui était malade. Sur les six heures, il sortit de l'appartement de la princesse, accompagné du dauphin et des grands officiers de la couronne. Damiens s'était caché dans un petit enfoncement au bas de l'escalier. Le roi allait monter en carrosse, lorsque, pénétrant à travers la baie des gardes du corps et des cent-suisse, le monstre se précipite au milieu des courtisans, heurte en passant le dauphin et le duc d'Ayen, capitaine des gardes, et, armé d'un couteau, frappe le monarque au côté droit, au-dessus de la cinquième côte. Louis s'écrie : « On m'a donné un coup de coude ; » puis, passant la main sous sa veste, il la retire ensanglantée, et dit : « Je suis blessé ; » au même instant, il se retourne, et,

apercevant Damiens qui avait conservé son chapeau sur la tête : « C'est cet homme-là, dit-il, qui m'a frappé ; » qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal. » Damiens aurait pu s'évader dans la foule, au milieu du désordre. Mais il restait immobile lorsqu'il fut saisi par un des valets de pied, et conduit dans la salle des gardes. On trouva sur lui une somme d'or assez considérable ( huit à neuf cents francs ) ; un livre intitulé : *Instructions et Prières chrétiennes*, et le couteau, instrument de son crime. Il était composé de deux lames, l'une large et pointue, l'autre en forme de canif, longue de quatre à cinq pouces. Damiens s'était servi de cette dernière. Tandis que l'effroi régnait dans le château, qu'on cherchait des chirurgiens et un confesseur, qu'on ignorait si la blessure, profonde de quatre travers de doigt, n'était point mortelle, et si elle n'avait point été faite avec une arme empoisonnée, le régicide répéta plusieurs fois : « Qu'on prenne garde à M. le dauphin ! que M. le dauphin ne sorte point de la journée ! » L'alarme devint alors générale, et les esprits troublés crurent qu'il existait une conspiration contre la famille royale. Le garde des sceaux ( J. B. de Machault ), saisissant lui-même Damiens au collet, le fit tenailler aux jambes avec des pinces rougies à un feu ardent ; il ordonna qu'on apportât plusieurs fagots, et menaça l'assassin de le faire jeter dans les flammes, s'il ne nommait ses complices : « Ils sont bien loin, » dit-il, et si je les déclarais, tout serait fini. » Depuis, il avoua plusieurs fois qu'il avait des complices. On lui offrit sa grâce s'il voulait les nommer, il répondit : « Je ne le puis, ni ne le dois. » Une autre fois, pressé de parler, il s'écria : « Que

» de monde dans l'embarras ! » Mais dans la suite il se rétracta, soutint jusqu'à la mort qu'il n'avait point de complices, et répondit à toutes les promesses de grâce : « Je ne puis y compter. » Je dois mourir, et je veux mourir » comme J.-C., dans les douleurs et » les tourmens. » On pourrait croire, d'après cette réponse, que le fanatisme religieux avait armé son bras ; mais il fut appris au procès, par ses aveux et par divers témoignages, qu'il déclarait souvent contre le clergé, et que, six mois avant de commettre son crime, il refusait d'aller à la messe. Le prévôt de l'hôtel s'empara du coupable et commença contre lui une première procédure. En même temps le prince de Croy se rendit à Arras, et fit faire de longues informations qu'il dirigea lui-même. Dès que la nouvelle de l'assassinat du roi se fut répandue dans Paris, on fut généralement étonné et révolté d'un crime qui ne s'était pas renouvelé depuis un siècle et demi. Damiens osa écrire au roi une lettre singulière que Voltaire a insérée dans son *Précis du siècle de Louis XV*. Il ne restait du parlement de Paris que la grand'chambre ; le 15 janvier, des lettres-patentes lui attribuèrent l'instruction du procès. Cette instruction fut dirigée par le premier président (de Maupeou) et le second président (Molé). Le doyen Severt fut nommé rapporteur, et le conseiller (Pasquier), second rapporteur. Damiens fut transféré à la Conciergerie, le 18, à deux heures de la nuit. On avait pris des précautions inouïes, et l'appareil fut extraordinaire. Il y avait défense à qui que ce fût de se mettre aux fenêtres pour voir passer ce misérable. Il était dans un carosse à quatre chevaux, accompagné d'un chirurgien du roi, et de deux gardes de la prévôté. Six ser-

gents marchaient à chaque portière ; de nombreux détachemens formaient l'escorte ; d'autres battaient les avenues ; d'autres étaient placés de distance en distance depuis Versailles jusqu'à la Conciergerie. Arrivé à la porte de cette prison, Damiens fut mis dans une espèce de hamac, afin qu'il n'essavât point de se détruire contre les murs, tandis qu'on le montait au premier étage de la tour de Montgommery, où il fut enfermé dans la même chambre qu'avait occupée Ravallac. Des sentinelles furent placées dans l'escalier. Un corps-de-garde de cent hommes fut établi à la Conciergerie. Quatre sergents du régiment des gardes étaient nuit et jour dans la chambre, huit autres dans la pièce au-dessous ; Damiens était couché sur un lit entouré d'une estrade matelassée. Les bras, l'estomac, les cuisses et les jambes étaient assujéties par de nombreuses courroies qui se rattachaient à des anneaux scellés à terre. Les plaies occasionnées par la brûlure des pieds faite à Versailles, forcèrent Damiens de rester couché pendant plus de deux mois. Quatre soldats faisaient auprès de lui les fonctions d'infirmiers. Un officier de la bouche, chargé de sa nourriture, suivait le régime prescrit par les médecins, et un chirurgien, qui couchait dans la prison, faisait l'essai de tous les alimens. Le médecin Boyer le visitait trois fois par jour. Enfin, les frais que coûtait au domaine ce misérable, montaient à plus de 600 livres par jour. Le premier interrogatoire devant les commissaires commença le 18 janvier et ne fut clos que le 17 mars. Damiens fit cette déclaration : « Je n'ai point eu l'intention de » tuer le roi ; je l'aurais tué, si je l'a- » vais voulu. » (On crut en effet que le coup eût pu être mortel, si Damiens s'était servi de la grande lame

du couteau, aiguisée en forme de poignard). « Je ne l'ai fait que pour que » Dieu pût toucher le roi, et le porter à remettre toutes choses en place, » et la tranquillité dans ses états. Il » n'y a que l'archevêque de Paris seul » qui est cause de tous ces troubles. » Cent-vingt témoins furent entendus à Paris, et soixante-deux à Montdidier. Cinq princes du sang, vingt-deux pairs, quatre maîtres des requêtes, et les présidents honoraires, réunis à la grand'chambre, suivirent avec la plus grande exactitude l'instruction du procès. Quoique l'usage fût de n'accorder un confesseur au criminel qu'après sa condamnation, on en donna un à Damiens plusieurs jours avant son jugement: c'est ainsi que deux docteurs de Sorbonne avaient été envoyés à Ravailiac, pendant l'instruction de son procès, pour l'engager à déclarer ses complices. Le 26 mars, Damiens comparut devant ses juges, qu'il regarda avec fermeté; il en reconnut et en nomma plusieurs, se permit quelques plaisanteries; montra beaucoup de résolution, et presque de la gaieté. Il fut condamné au même supplice qu'avait subi Ravailiac. Le 28, on lui lut son arrêt. Il l'écouta à genoux, avec attention, sans se troubler, et dit en se relevant: « La journée sera rude ». La sentence portait qu'il serait appliqué à la question ordinaire et extraordinaire: il avait été agité solennellement de quelle torture on ferait usage. Des mémoires furent demandés et fournis. Les chirurgiens de la cour décidèrent que, de tous les genres de tortures, le moins dangereux pour la vie du patient était celui dont on se servait au parlement, et qu'on appelait *la question des brodequins*. Damiens jeta d'abord de grands cris, s'écria: « Ce coquin d'archevêque, » et demanda à boire. On lui donna de

l'eau, mais il voulut qu'on y mêlât du vin, et dit: « Il faut ici de la force. » Le premier président renouvelait les interrogatoires, et insistait pour connaître les complices: « Qui vous a » induit à commettre le crime? — » C'est Gautier, » répondit Damiens. C'était pour la première fois qu'il nommait cet individu. Il indiqua sa demeure, et l'accusa d'avoir dit devant son maître (De Ferrières), qu'assassiner le roi serait une œuvre méritoire. Gautier et De Ferrières furent amenés à la chambre de la question. Gautier dénia le propos qui lui était imputé; et De Ferrières, sa présence lorsqu'il fut tenu. Damiens persista dans sa déclaration. De Ferrières fut relâché, mais Gautier fut envoyé en prison. Les tortures de Damiens n'avaient cessé qu'après l'avis des médecins, qu'on ne pourrait les prolonger sans danger pour sa vie. Deux docteurs de Sorbonne, l'un janséniste, l'autre moliniste, Guéret, curé de St.-Paul, et de Marcilly, confessèrent Damiens, chacun séparément, et se réunirent ensuite pour l'exhorter dans ses derniers moments. Il parut assez pénitent dans la cérémonie de l'amende honorable, faite, suivant l'usage, devant la porte de la métropole. Arrivé à la Grève, il témoigna le désir de parler aux commissaires, parut devant eux à l'hôtel de ville, demanda pardon à l'archevêque des paroles injurieuses qu'il avait proférées contre lui, protesta de l'innocence de sa femme et de sa fille, et persévéra à soutenir qu'il n'y avait dans son crime, ni complots ni complices: « Je me proposais, dit-il, de » venger l'honneur et la gloire du parlement, et je croyais rendre un service à l'état. » On le conduisit à l'échafaud. Lorsqu'il eut été déshabillé, il regarda tous ses membres avec attention, et promena un regard assuré

sur la foule prodigieuse qui couvrait la Grève, remplissait toutes les croisées, et surmontait les toits. Les bourreaux brûlèrent d'abord, avec un feu de soufre, la main droite de Damiens armée du couteau parricide. La douleur lui arracha un cri terrible; ensuite il leva la tête, et regarda assez longtemps sa main sans cris et sans imprécations. On l'entendit hurler lorsqu'il fut tenaillé aux bras, aux jambes, aux cuisses, aux mamelles, et qu'on jeta dans les plaies le plomb fondu, l'huile bouillante, la résine, la cire et le soufre brûlants. On remarqua qu'il considérait toutes les parties de l'horrible appareil de son supplice avec une singulière curiosité. Un écrivain dont il faut beaucoup se défier, l'abbé Soulavie, rapporte que le greffier ayant demandé à Damiens, après les douleurs du tenaillement, s'il n'avait point de déclaration ultérieure à faire, il répondit d'un ton ferme et sépuleral : « Non, je n'ai plus rien à dire, sinon que » je ne serais pas ici si je n'avais pas » servi des conseillers au parlement. » Le compilateur ajoute que le greffier se retira sans rien écrire et en *faisant mauvaise mine*. Enfin, les efforts de quatre chevaux vigoureux durèrent depuis plus d'une demi-heure pour opérer l'écartèlement. L'extension des membres était incroyable; il fallut que les commissaires ordonnassent qu'on coupât les muscles principaux. Le jour touchait à son déclin, et l'on désira que le supplice fût terminé avant la nuit. Damiens avait perdu deux cuisses et un bras, il respirait encore... Ce ne fut qu'au démembrement de son dernier bras qu'il expira. Le tronc et les membres épars furent aussitôt jetés et consumés dans un bûcher dressé auprès de l'échafaud. Un arrêt du parlement bannit à perpétuité, sous peine de mort,

le père, la femme et la fille du condamné, enjoignit à ses frères et à ses sœurs de changer de nom, et ordonna que la maison où il était né serait rasée jusqu'à ses fondements. Le Breton, greffier criminel du parlement, a publié les *Pièces originales et procédures du procès fait à Robert-François Damiens*, Paris, 1757, in-4°. et 4 vol. in-12. Il y eut dans ce procès des incidents singuliers. Le parlement informa sur plusieurs avis mystérieux, et déclara qu'ils ne méritaient pas d'être suivis. Un témoin attesta avoir reçu ces avis, et en avoir informé le comte d'Argenson, ministre d'état; cette déposition fut rejetée du procès. Cependant le comte d'Argenson fut disgracié et renvoyé du ministère, ainsi que Machault, le 1<sup>er</sup> février 1757. Un nommé Ricard, soldat aux gardes, déclara qu'il lui avait été proposé 300 louis d'or, s'il voulait assassiner le roi. Il nomma les individus qui avaient fait cette proposition. Ils furent arrêtés, remis en liberté; mais Ricard fut rompu vif, comme ayant inventé et dénoncé des complots détestables. Voltaire prétend que Damiens n'était qu'un *insensé fanatique*, ennemi des molinistes, et dont la religion seule avait armé le bras; mais il est à remarquer que Damiens se montra constamment parlementaire dans le cours du procès, qu'il déclara lui-même avoir perdu *tout sentiment de religion*, et qu'il n'avait point approché des sacrements depuis trois ou quatre ans. Il fut constaté qu'il avait passé des nuits entières à attendre dans la salle du palais la fin des délibérations, et plusieurs fois il répéta avoir conçu son crime dans le temps de l'exil du parlement. Interrogé sur cet inconnu qui était venu lui parler sous la voûte de la chapelle, il s'écria dans

les tortures qu'il « n'avait rien à répondre. » Interrogé s'il avait été porté à son crime par des idées religieuses, sommé de déclarer où il avait puisé ses principes, et s'il ne s'était point engagé à ne pas en révéler la source, il dit « n'avoir rien à répondre. » Quoi qu'il en soit, un garde-du-corps, un huissier aux requêtes furent pendus pour avoir tenu des propos séduiteux. Les parlementaires, les jansénistes et les molinistes s'accusèrent. Seize conseillers furent envoyés en exil. Des pamphlets, des libelles furent publiés. Dès le 30 mars, le parlement de Paris en condamna plusieurs à être lacérés et brûlés; entre autres la *Lettre d'un patriote*, qui avait pour but de prouver que Damiens avait des complices, et qui attaquait la manière dont on avait instruit le procès. Diverses cours souveraines firent brûler par le bourreau la *Théologie morale* de Busembaum (Voyez BUSEMBAUM). On publia en 1760 un volume in-12, intitulé *Les iniquités découvertes, ou Recueil de picces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens*. V—VE.

DAMILAVILLE (N.), d'abord garde-du-corps du roi de France, fut ensuite premier commis au bureau des vingtièmes. Cette place lui donnait le droit d'avoir le cachet du contrôleur-général des finances, et de contresigner toutes les lettres qui sortaient de son bureau, et il s'en servait pour faire passer les paquets de ses amis, francs de port, d'un bout du royaume à l'autre. Ce privilège le mit en relation particulière avec Voltaire, à qui il faisait parvenir de cette manière les lettres de Thiriot et d'autres correspondants de cet homme célèbre. Ce fut en 1760 que commença cette liaison. « Voilà l'origine, dit Grimm, » d'un commerce de lettres qui a duré

» sans interruption jusqu'à ce moment (1769.) » Damilaville mandait toutes les nouvelles littéraires, politiques, hasardées, bonnes ou mauvaises à Voltaire, qui lui répondait très exactement, et lui écrivait ces lettres charmantes qu'on a lues dans l'édition de Kehl et dans ses suppléments. Il faisait aussi toutes les commissions de Voltaire, et lui était devenu presque nécessaire. Damilaville ne ressemblait pas à son correspondant; il n'avait ni grâce ni agrément dans l'esprit, et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd, et n'avait pas fait d'études. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le gobe-mouches de la philosophie. Comme il n'avait dans le fond aucun avis à lui, il répétait ce qu'il entendait dire; mais ses rapports avec Voltaire, qui le lia avec Diderot, d'Alembert et tous les plus fameux philosophes de ce temps, lui donnèrent une espèce de présomption qui ne contribua pas à le rendre aimable; il n'était pas d'ailleurs d'un caractère à mériter des amis. C'est une chose digne de remarque que cet homme soit mort sans être regretté de personne, et que durant sa longue et cruelle maladie son lit n'ait cessé d'être entouré par tout ce que les lettres avaient de plus illustre, et qu'il en ait reçu jusqu'au dernier moment les soins les plus touchants. Tel est le portrait que Grimm, qui l'avait bien connu, nous a laissé de cet homme que Voltaire a traité avec une si rare bienveillance, et dont il faudrait avoir une haute opinion si on voulait la former d'après sa correspondance avec lui. Il inséra dans l'*Encyclopédie*, sous le nom de Boulanger, l'article vingtième qui est de lui; c'était alors la tactique de mettre sur le compte des morts les diatribes les plus hardies. Un an avant



sa mort, Damilaville publia un pamphlet intitulé : *L'Honnêteté théologique*, qu'il donna pour être de Voltaire et qu'on crut en effet un moment être sorti de la plume de cet homme célèbre. L'auteur voulut y venger Marmontel des attaques de Coger et de l'abbé Luballier. Il poussa ju-qu'à la fureur sa haine contre la religion chrétienne et même contre la Divinité. *Le christianisme dévoilé*, qui parut sous le nom et comme ouvrage posthume de Boulanger, qui fut attribué aussi au baron d'Holbach, est de Damilaville. C'est tout ce que l'impie-té a produit de plus révoltant. Voltaire lui-même en fut indigné. L'auteur de cet article possède l'exemplaire de cet ouvrage qui a appartenu à Voltaire, et sur lequel le philosophe de Ferney a écrit de sa main de nombreuses observations. Ces observations sont inédites, et nous croyons faire plaisir en donnant ici les plus remarquables. Sur le feuillet du titre, Voltaire a écrit cette observation judicieuse : « Cet ouvrage est plus rempli de déclamation que méthodique. L'auteur se répète et se contredit quelquefois ; on dira que c'est *l'impie-té dévoilée*. » A la page 12 de la préface, l'auteur avait dit que la religion ne change rien aux passions des hommes et qu'ils ne l'écoutent que lorsqu'elle parle à l'unisson de leurs désirs. « Qu'est-ce que parler à l'unisson, reprend Voltaire ? On s'est fait dans ce siècle un style bien étrange. » A la page 15 de cette même préface, l'auteur parle de la perversité de la morale que le christianisme enseigne aux hommes ; Voltaire a écrit à la marge : « Peut-on appeler perverse la morale de Jésus-Christ ? » La religion chrétienne est présentée, à la page 15 de l'ouvrage, comme fournissant aux hom-

mes mille moyens ingénieux de se tourmenter. « Elle répandit sur eux, » continue l'auteur, des fléaux inconnus à leurs pères, et le chrétien s'il eût été sensé, eût mille fois regretté la paisible ignorance de ses ancêtres. — Quoi ! dit Voltaire, va-t-il mieux immoler des hommes à Tentates, dans des mannes d'acier ? — Encouragée par les enthousiastes et les imposteurs qui successivement se jouèrent de sa crédulité, la nation juive attendit toujours un messie, un monarque, un libérateur qui la débarrassât du joug. » (Pag. 25.) A cela Voltaire répond : « Non pas dans leur prospérité, car alors il n'en avaient pas besoin. — « Le chrétien voit son dieu barbare se vengeant avec rage et sans mesure pendant l'éternité ; en un mot, le fanatisme des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer. » (Pag. 57.) — « L'auteur oublie, répond Voltaire, que les autres religions admettaient un enfer long temps auparavant. — On ne manquera pas de nous dire que c'est dans une autre vie que la justice de Dieu se montrera. Cela posé, nous ne pouvons l'appeler juste dans celle-ci, où nous voyons si souvent la vertu opprimée et le vice récompensé. » (Pag. 48.) — « Ceci est contre toutes les religions, dit Voltaire, qui ont admis une autre vie, aussi bien que contre la chrétienne. » (La faute de langue ou plutôt d'attention qui se trouve ici, se trouve encore dans plusieurs autres notes.) — « Les incertitudes et les craintes de celui qui examine de bonne foi la révélation adoptée par les chrétiens, ne doivent-elles point redoubler, quand il voit que son Dieu n'a prétendu se faire connaître qu'à quelques êtres favorisés,

» tandis qu'il a voulu rester caché pour  
 » le reste des mortels à qui pourtant  
 » cette révélation était également né-  
 » cessaire. » (Pag. 54.) — « Cela n'est  
 » pas vrai; les apôtres se disent envoyés  
 » par toute la terre; l'auteur confond  
 » continuellement la religion mosaïque  
 » et la chrétienne. » (Voltaire.) —  
 « L'effet des miracles de Mahomet fut  
 » au moins de convaincre les Arabes  
 » qu'il était homme divin. » (Pag. 67.)  
 — « Mahomet n'a point fait de mira-  
 » cles. Il n'y a dans le Coran que le  
 » miracle du voyage de la Mecque à  
 » Jérusalem en une nuit. » (Voltaire.)  
 — « Que sera-ce si l'on vient à lui  
 » joindre (à Dieu) des attributs  
 » inconcevables que la théologie chré-  
 » tienne s'efforce de lui attribuer.  
 » Est-ce connaître la Divinité que de  
 » dire que c'est un esprit, un être  
 » immatériel qui ne ressemble à rien  
 » de ce que les sens nous font con-  
 » naître? » (P. 92 et 93.) — « L'au-  
 » teur combat, bien mal à propos,  
 » cette idée de Dieu, reçue non seu-  
 » lement chez les chrétiens, mais  
 » dans toute la terre. » (Voltaire.) —  
 « L'esprit humain n'est-il pas con-  
 » fondu par les attributs négatifs  
 » d'*infinité*, d'*immensité*, d'*éternité*,  
 » de *toute-puissance*, d'*omni-scien-*  
 » *ce*, dont on a orné ce Dieu pour le  
 » rendre plus inconcevable? » (P. 95.)  
 — « Les anciens donnaient à Dieu  
 » les mêmes attributs, sans révélation  
 » et sans contradiction. » (Voltaire.)  
 — « Le législateur des juifs leur avait  
 » soigneusement caché ce prétendu  
 » mystère (des récompenses et des  
 » peines de l'autre vie); et le dog-  
 » me de la vie future faisait partie du  
 » secret que dans les mystères des  
 » Grecs on révélait aux initiés. » (P.  
 108.) — « Non, la vie future était le  
 » dogme populaire; c'était l'unité de  
 » Dieu qui était le dogme secret. » (Vol-

taire.) — « Si les souverains gouver-  
 » naient avec sagesse, ils n'auraient  
 » pas besoin du dogme des récom-  
 » penses et des peines futures pour  
 » contenir les peuples. » (P. 109.)  
 — « Toutes les républiques grecques  
 » admirent ce dogme. (Voltaire.) —  
 « Le christianisme admet des êtres  
 » invisibles d'une nature différente  
 » de l'homme. » (P. 112.) — « Et les  
 » gentils aussi. » (Voltaire.) — « Josué  
 » arrête le soleil qui ne tourne point. »  
 (Page 129.) — « Il tourne sur son  
 » axe; il faut dire qui ne tourne  
 » point autour de la terre. » (Voltaire.)  
 — « Au lieu d'interdire la débauche,  
 » les crimes et les vices, parce que  
 » Dieu et la religion défendent ces fau-  
 » tes, on devrait dire que tout excès  
 » qui nuit à la conservation de l'hom-  
 » me, le rend méprisable aux yeux  
 » de la société, est défendu par la  
 » raison, qui veut que l'homme se  
 » conserve. » (Pag. 157 et 158.) —  
 « Pourquoi ôter aux hommes le frein  
 » de la crainte de la Divinité? Tous  
 » les philosophes, excepté les épicu-  
 » riens, ont dit qu'il fallait être juste  
 » pour plaire à Dieu. » (Voltaire.) —  
 « Les sectateurs du christianisme  
 » croient avoir rempli tous leurs de-  
 » voirs, dès qu'ils montrent un atta-  
 » chement scrupuleux à des minu-  
 » ties religieuses, totalement étran-  
 » gères au bonheur de la société. »  
 (P. 160.) — « Cet abus de la re-  
 » ligion n'est pas la religion. » (Vol-  
 taire). Nous bornons là nos ci-  
 tations; elles suffisent pour faire voir  
 que ce monstrueux ouvrage mé-  
 ritait le sentiment universel d'indi-  
 gnation qui s'éleva contre l'auteur,  
 et que Voltaire lui-même fut le pre-  
 mier à éprouver. C'est dans le secret  
 de sa conscience qu'il écrivit ces  
 notes, et elles font d'autant mieux  
 connaître ses véritables principes, ses

principes exempts des passions qui s'y mêlaient trop souvent. Damilaville, sentant sa fin s'approcher, demanda à son médecin combien de temps il pouvait encore espérer de vivre. « Vous connaissez, lui dit-il, » mon courage et l'indifférence avec laquelle je regarde la mort ; parlez-moi franchement ; les ménagements qui conviendraient à un autre, ne sont pas nécessaires avec moi. » Le médecin ne lui dissimula rien, et lui apprit qu'il ne lui restait que quelques jours d'existence. Damilaville fit venir aussitôt un tapissier ; il traita avec lui de la vente des meubles de son appartement, et en reçut le prix. Il invita, quelques jours après, ses amis les plus intimes à un grand repas qu'il avait fait préparer, et il y voulut boire un dernier verre de vin de Champagne. Tout ce qu'on lui dit pour l'en empêcher ne changea point sa résolution, et l'on ne jugea pas à propos de contrarier un homme si près du tombeau ; il le but, et expira quelques instants après, le 15 décembre 1768, à l'âge de quarante-sept ans. M—T.

DAMINO (PIERRE), peintre, né à Castel-Franco, dans l'état de Venise, en 1592, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions. Livré à son penchant, sans maître et sans conseil, il copiait indistinctement toutes les estampes et tous les tableaux qu'il pouvait se procurer ; ce ne fut qu'après avoir lu les ouvrages de Lomazzo et d'Albert Durer qu'il mit du choix dans ses travaux. Il apprit à connaître dans les traités du maître allemand les proportions du corps humain ; la lecture des historiens et des poètes féconda son imagination ; il transporta leurs descriptions dans ses tableaux. Damino ne dut son talent qu'à lui-même. Jean-Baptiste Nocello lui enseigna seule-

ment le mélange et l'emploi des couleurs. Les ouvrages qu'il fit à l'âge de vingt ans au dôme de Padoue marquèrent sa place parmi les bons peintres ; sa réputation se répandit dans toute l'Italie ; il fut successivement appelé à Venise, à Chiozza, à Créma et dans plusieurs autres villes dont les édifices publics sont enrichis de ses ouvrages. Il mourut en 1651. Cet artiste eut un frère qui peignit très bien le portrait en petit, et une sœur dont les ouvrages de peinture furent aussi admirés de ses contemporains. A—S.

DAMIS. V. APOLLONIUS de Tyanes.

DAMM (CHRISTIAN-TOBIE), savant helléniste et théologien réformé, naquit en 1699 à Geithayn, dans les environs de Leipzig. Il avait été nommé en 1742, pro-recteur et peu après recteur du gymnase de Berlin. En 1764, on lui donna sa démission de cette dernière place, parce que, dans sa traduction du *Nouveau-Testament*, il s'était trop rapproché de la doctrine de Socin. Il mourut le 27 mai 1778. Ses principaux ouvrages sont : I. une édition de *Cl. Rutilius*, avec un *Commentaire*, Brandebourg, 1760, in-8°, bonne édition, qui a servi de base à Wernsdorf pour le texte de son *Rutilius* dans les *Poète latin. min.* II. *Novum Lexicon græcum etymologicum et reale, cui pro basi substratæ sunt concordantiæ et elucidationes Homericae et Pindaricae*, ibid., 1765, in-4°, ouvrage important, et qui a dû coûter un travail immense. Les suivants sont en allemand : III. *Discours de Cicéron pour S. Roscius*, ibid., 1754, in-8° ; IV. le *Vestibulum* de Comenius, en grec et en allemand, 1751, 8° ; V. la *Batrachomyomachie* d'Homère, avec le texte grec, ibid., 1755, in-8° ; VI. le *Panegyrique de Trajan*, traduit de Pline, avec des no-

tes sur le texte et sur la vie des empereurs Domitien, Nerva et Trajan, Leipzig, 1759, in-8., 2<sup>e</sup>. édition; VII. les *Épîtres de Cicéron*, ibid., 1770, 4 vol. in-8., 2<sup>e</sup>. édition; VIII. l'*Évangile de S. Jean*, ibid., 1762, in-8., tiré à cinquante exemplaires; IX. *Introduction à la mythologie grecque et latine*, ibid., 1786, in-8., 5<sup>e</sup>. édition : cet ouvrage a paru en hollandais, Leyde, 1786, in-8.; X. le *Nouveau-Testament*, Berlin, 1764, 1765, 5 vol. in-4.; XI. *Discours philosophiques de Maxime de Tyr*, traduits du grec, ibid., 1764, in-8.; XII. *Œuvres d'Homère*, traduites du grec, Lemgo, 1769-1771, 4 vol. in-8.; XIII. *Traduction en prose d'une partie des odes de Pindare*, Berlin et Leipzig, 1770-1771, 4 part. in-8., peu estimée, mais accompagnée de notes qui peuvent être utiles. G—Y.

DAMMARTIN. Voy. CHABANNES (Antoine de).

DAMMY (MATHIEU), fils d'un marbrier de Gènes, se donnait le titre de marquis. Il fit beaucoup de bruit à Paris, où il vint intriguer en se disant possesseur de secrets merveilleux, tels que celui de blanchir les diamants qui avaient une teinte jaunâtre. Il se prétendait aussi l'inventeur du stuc ou marbre artificiel; mais il paraît qu'il en avait reçu la recette d'un marbrier allemand. Dammy, sans état et sans fortune, faisait beaucoup de dépense. Plusieurs fois il fut mis en prison pour dettes, et quoiqu'il n'eût aucune ressources apparentes, il parvenait à se procurer toujours assez d'argent pour en sortir, en satisfaisant ses créanciers. Il se retira à Vienne en Autriche, vers l'an 1725, et s'y maria avec une demoiselle de condition. On a de lui

un ouvrage intitulé : *Mémoires de Mathieu, marquis Dammy, contenant des observations et recherches curieuses sur la chimie, le travail de mines et minéraux, écrits par lui-même*, in-8., Amsterdam, 1759. C. G.

DAMO. Voy. PYTHAGORE.

DAMOCLÈS. V. DENYS-LE-TYRAN.

DAMOCRITE, sculpteur grec, était de Sicyle, et florissait vers la 95<sup>e</sup>. olympiade, 400 av. J.-C.; son maître fut Pison de Calaurée (V. CRITIAS). Damocrite avait fait à Elis la statue du jeune *Hippon Éléen*, vainqueur au pugilat des enfants. Pline le cite comme ayant surtout excellé à sculpter des statues de philosophes, et lui associe dans ce genre de talent Daiphron, Damon, Apollodore, Alevas, Asclépiodore, Aristodème, Céphissodore, Colotès, Cléon, Cenchramis, Calliclès et Cephis, dont quelques-uns ne sont point autrement connus. — Il y eut un autre DAMOCRITE très habile à ciseler des coupes d'argent. L—S—E.

DAMON et PHINTIAS, philosophes pythagoriciens, vivaient à Syracuse sous le règne de Denys le jeune. Les courtisans de ce prince, ne pouvant pas croire à la vertu si vantée des pythagoriciens, voulurent les mettre à l'épreuve. Ils subornèrent quelques témoins qui déclarèrent que Phintias avait conspiré contre Denys. Leurs dépositions étant nulles, Denys se vit obligé de le condamner à mort; alors Phintias lui demanda le reste de la journée pour mettre ordre à ses affaires et à celles de Damon : ces deux amis vivaient en effet ensemble, et Phintias, comme le plus âgé, avait l'administration des biens. Il demanda donc à être relâché momentanément, et offrit Damon pour sa caution. Denys, ne pouvant pas

concevoir que quelqu'un pût exposer sa vie pour un autre, envoya chercher Damon, qui consentit à rester prisonnier jusqu'au retour de Phintias. Les courtisans, qui avaient arrangé toute cette affaire, se moquèrent beaucoup de lui, bien persuadés que son ami l'abandonnerait; mais vers la fin du jour ils furent tout étonnés de voir arriver Phintias tout prêt à subir son arrêt. Tout le monde fut dans l'admiration, et Denys les ayant embrassés, leur demanda à être admis en tiers dans leur amitié; mais quelques prières qu'il leur fit, il ne put l'obtenir d'eux. C'est ainsi que cette histoire est racontée par Aristoxène, dont le passage nous a été conservé par Jamblique. Aristoxène la tenait de la bouche de Denys lui-même, qui, étant devenu maître d'école à Corinthe, la lui avait racontée. Il ne faut donc pas s'arrêter aux variations qu'on trouve dans Diodore de Sicile, le *Traité des Offices* de Cicéron et Valère-Maxime. Ils disent tous que Denys accorda à Phintias un délai de quelques jours, tandis qu'on voit qu'il n'avait demandé que le reste de la journée.

C—R.

DAMON, musicien célèbre, enseigna la musique à Périclès et à Socrate, qui en fait l'éloge dans plusieurs des dialogues de Platon. Il dit, dans le *Lachès*, qu'il était très instruit dans plusieurs genres. Plutarque prétend que le nom de musicien lui servait de couverture pour dissimuler ses profondes connaissances en politique, et qu'il ne contribua pas peu à former Périclès au rôle qu'il joua par la suite. Il disait, suivant Platon, dans le 4<sup>e</sup> livre de la *République*, que, « dans un état, le moindre changement en musique entraînait de très grands dans les lois politiques. » Quelque soin qu'il prit

de dissimuler ses opinions qui n'étaient pas favorables à la démocratie, elles furent devinées par le peuple d'Athènes, qui l'exila par l'ostracisme, sans doute dans un de ses moments d'aigreur contre Périclès. Il est fort incertain que ce Damon soit le même que Damon, fils de Damonide, du bourg d'Oa, dont parle Étienne de Byzance.

G—R.

DAMOPHILUS, ou DÉMOPHILUS, peintre et modelleur, décora, de concert avec Gergasus, l'ancien temple de Cérès qu'on voyait à Rome auprès du grand cirque. Ces deux artistes s'enrichirent à l'envi de peintures et de sculptures, et y mirent une inscription en vers grecs, qui annonçait que la partie droite avait été faite par Damophilus, et la gauche par Gergasus. Avant eux, on ne connaissait à Rome que des peintures et des sculptures étrusques. Dans l'édition de Plinè imprimée à Parme en 1489, et dans celle de Paris de 1552, on trouve cet artiste sous le nom de *Dinophilus*. — Il y eut un autre DAMOPHILUS, qui fut un des maîtres de Zenxis.

I.—S.—E.

DAMOPHON, sculpteur grec, né dans la Messépie, fut le seul statuaire habile que produisit ce pays. Il avait orné de plusieurs belles statues de marbre le temple d'Esculape, dans la ville d'Ithome; son chef-d'œuvre était une *Cybèle* en marbre de Paros, qui décorait la place publique: on admirait aussi la statue de *Diane*, honorée par les Messéniens sous le nom de *Laphria*. Damophon avait fait pour la ville d'Egium une statue de *Lucine*, placée dans le temple de cette déesse; la tête, les pieds et les mains étaient de beau marbre pentélique; mais le corps était de bois. On couvrait la statue d'un voile du tissu le plus fin, ce qui semble expliquer pourquoi

l'artiste n'avait fait que les extrémités en marbre : une des mains était étendue ; l'autre portait un flambeau. Près de là , dans un lieu consacré à Esculape , on voyait la statue de ce dieu et celle d'Hygie ; des vers iambiques , gravés sur la base , indiquaient qu'elles étaient l'ouvrage de Damophon. Il avait fait encore , en Arcadie , les statues de *Cérès* et de *Junon* d'un seul bloc de marbre , enfin , un *Mercur*e de bois et une *Vénus* de même matière , dont le visage , les pieds et les mains étaient d'ivoire. Tant de beaux ouvrages et la grande réputation de Damophon le firent choisir pour restaurer la fameuse statue de *Jupiter-Olympien* , dont l'ivoire se séparait en plusieurs endroits. En raison de ce travail , le nom de Damophon resta en grand honneur dans l'Élide. On doit conclure de ce fait que ce sculpteur a été postérieur à Phidias d'un assez grand nombre d'années , et rien n'indique pourquoi Winkelmann et l'abbé Barthélemi l'ont placé vers la 67<sup>e</sup>. olympiade , 512 av. J.-C. Dans quelques éditions , on trouve *Démophon* pour *Damophon*. I.—S.—E.

DAMOURS (LOUIS), né à Angers, fut avocat au conseil , et mourut à Paris le 16 novembre 1788. On a de lui : I. *Conférences sur l'ordonnance concernant les donations , avec le droit romain* , 1755 , in-12 ; II. *Exposition abrégée des lois , avec des observations sur les usages des pays de Bresse , Bugey , etc.* , 1761 , in-8<sup>o</sup>. ; III. *Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France* , 1765 , in-4<sup>o</sup>. ; IV. *Réponse pour le procureur du pays des gens des trois états de Provence au mémoire du Languedoc , intitulé : Examen des nouveaux écrits de la Provence sur la propriété du Rhône* ; V. *Lettres de*

*miladi* \*\*\* , sur l'influence que les femmes pourraient avoir dans l'éducation des hommes , 1784 , 2 vol. in-12 ; VI. *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné* , 1752 , 2 vol. in-12 : c'est le premier et le plus connu des ouvrages de Damours ; ce sont , en général , des dissertations métaphysiques , et il fallait autre chose pour faire croire qu'elles étaient de la femme célèbre sous le nom de laquelle on les donnait. Elles ont eu du succès , et plusieurs éditions. La meilleure édition fut donnée en 1806 , avec des notes , par M. G. des H. ( Guyot des Herbiers ) , et un inconnu désigné par les initiales *A. L.* On a ajouté dans cette dernière édition des pièces de Ninon ou qui lui sont relatives ; mais qui , par cela même , sont étrangères à Damours. A. B.—T.

DAMPIER (GUILLAUME), célèbre navigateur anglais , naquit en 1652 à East-Coker , dans le comté de Somerset. Demeuré orphelin dès sa tendre jeunesse , ses tuteurs le retirèrent du collège où l'avait envoyé son père , cultivateur aisé , qui le destinait au commerce , et lui firent apprendre l'écriture et l'arithmétique. Bientôt ils consentirent à favoriser la passion qu'il avait de voyager sur mer , et l'embarquèrent à Weymouth , sur un navire avec lequel il fit un voyage en France , puis à Terre-Neuve. Le froid rigoureux qu'il éprouva dans celui-ci , l'ayant dégoûté des navigations au nord , il fit aux Indes orientales une campagne qui , dit-il , le rendit plus expert dans son métier , quoiqu'il n'eût pas tenu de journal. La guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande ; Dampier se reñra d'abord chez son frère , mais bientôt , fatigué du repos , il s'engagea en 1675 , à bord d'un vaisseau de l'état , se trouva à deux combats , tomba malade , fut mis sur un bâti-

ment-hôpital, ensuite conduit à Harwich, et alla se rétablir chez son frère. Le retour de la santé fit renaître en lui son goût pour les voyages. La guerre avait cessé; il accepta l'offre qu'on lui fit de régir une habitation à la Jamaïque. Cependant, au bout de six mois, il renouça à ce genre de vie si opposé à son inclination, et, en 1675, s'embarqua sur un bâtiment qui naviguait le long des côtes de la Jamaïque. Il trouva à Kingstown un navire qui allait à la baie de Campêche; il prit parti avec les coupeurs de bois, et resta trois ans avec eux. Malgré les fatigues continuelles qu'il eut à soutenir dans ce métier, Dampier tint un journal exact de ses opérations, et y joignit une excellente description de la baie. Il revint à Londres en 1678, et repartit dès le commencement de 1679, dans l'intention de retourner à la baie de Campêche; mais ayant rencontré à la Jamaïque des flibustiers, tout l'équipage de son navire les suivit, et il fit comme les autres. Dampier traversa avec ses nouveaux compagnons l'isthme de Darien, et s'aventura dans le grand Océan sur de petites embarcations du pays. Plusieurs entreprises pour piller les villes de la côte du Pérou furent tentées sans succès importants; la discorde se mit parmi les flibustiers. Dampier traversa une seconde fois l'isthme de Darien, fit plusieurs courses dans le golfe du Mexique, et arriva en Virginie en 1682. Il en partit le 25 août 1683 ( Voy. COWLEY et WAFER ), avec le capitaine John Cook, et entra dans le grand Océan, en doublant le cap Horn. Les flibustiers tentèrent encore, sans succès, plusieurs entreprises hasardeuses le long des côtes espagnoles, mais ils se procurèrent des vivres par la prise de plusieurs bâtiments

et le pillage de divers cantons fertiles. En 1685, Dampier quitta le capitaine Davis qui avait succédé à Cook, et passa sur le navire du capitaine Swan. Celui-ci croisa près de la Californie, dans l'espoir de prendre le galion de Manille. Ce riche butin échappa aux flibustiers. Ils partirent du cap Corrientes pour aller tenter fortune aux Philippines, eurent beaucoup à souffrir dans cette longue traversée, et arrivèrent mourants de faim à l'île de Guam. De là ils gagnèrent Mindanao, où de grands troubles divisèrent l'équipage. Le capitaine Swan et une partie de son monde furent laissés à terre. Dampier, après avoir croisé devant Manille et dans les parages voisins, fut contraint par les vents d'aborder à la Chine. En quittant ce pays, il découvrit en 1687 les îles Ba-Schi, alors inconnues, et dont il a donné une description complète. Les tempêtes continuelles firent perdre à l'équipage l'envie de retourner croiser devant Manille. Le navire parcourut les Moluques et toucha à la Nouvelle-Hollande. Là, Dampier, ne pouvant plus supporter les excès de ses compagnons, résolut de les quitter aussitôt que l'occasion s'en présenterait, et il effectua ce projet à l'une des îles Nicobar, au mois de mai 1688; puis se hasarda en pleine mer dans une pirogue, pour gagner la ville d'Achem. Accompagné de sept personnes, il courut des dangers incroyables, fut jeté par un ouragan sur la côte de Sumatra, et arriva mourant à Achem. Il fit ensuite, pour rétablir ses affaires, des voyages au Tonquin, à Malacca, à Madras, et vint à Bencoulen où il fut maître canonnier pendant cinq mois. Il s'en échappa parce qu'on voulait l'y retenir malgré lui, et s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva le 16 sep-

tembre 1691. La publication de ce voyage fit connaître avantageusement Dampier; il avait dédié son livre à Charles Montaignu, président de la société royale, qui le présenta au comte d'Orford, premier lord de l'amirauté. On confia à Dampier le *Roe-Buck*, bâtiment de douze canons, pour aller faire des découvertes à la Nouvelle-Hollande. Il partit des Dunnes le 26 janvier 1699, et, après avoir touché au Brésil, il fit voile à l'est, et aperçut la terre d'Eendraght, ou de la Concorde, à la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, découvrit la baie des Chiens-Marins, visita dans une étendue de trois cents lieues, la partie nord-ouest de cette côte, qui depuis a été parcourue par les vaisseaux français, le *Géographe* et le *Naturaliste*. Les habitants étaient si farouches, qu'il essaya vainement d'avoir communication avec eux. N'ayant pu se procurer ni eau ni vivres, il fut obligé de relâcher à Timor où son apparition inquiéta les Hollandais. A son départ il s'avança au milieu de l'archipel voisin jusqu'à la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée, dont il eut connaissance le 1<sup>er</sup> janvier 1700. Après avoir doublé le cap Nabo, il suivit la côte nord-ouest jusqu'à l'île Schouten, se dirigea à l'est, découvrit plusieurs îles, et arriva à un cap auquel il donna le nom de St.-Georges, et qui forme la pointe sud-est de la Nouvelle-Irlande. Dampier croyait toujours côtoyer la Nouvelle-Guinée jusqu'au moment où, passant par le détroit qui porte son nom, il reconnut que la terre qu'il avait eue à l'est en était distincte. Il appella celle-ci *Nouvelle-Bretagne*. Il prolongea la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, reconnut le cap Nabo, et, par une route jusqu'alors inconnue, aborda à

Céram. Après s'être réparé à Batavia, il revenait en Europe, lorsque dans l'Océan Atlantique, le 21 février 1701, son bâtiment coula bas par une voie d'eau près de l'île de l'Ascension. Dampier se sauva avec son équipage; deux mois après il fut recueilli par un navire anglais, et revint enfin sa patrie. Il fit ensuite deux autres voyages dans le grand Océan, en qualité de simple pilote; l'un en 1704, l'autre avec Woodes Rogers de 1708 à 1711. Depuis lors l'on n'a plus de détails sur sa vie. Dampier doit avoir été d'une constitution très robuste pour supporter tant de fatigues; il est étonnant qu'après avoir reçu les premiers éléments d'une bonne éducation, il ait manifesté un penchant si fort pour une vie vagabonde, et qu'il ait pu se résoudre à rester si longtemps avec les sibilustiers, qui se livraient au pillage et à tous les excès de la férocité la plus brutale. Il paraît qu'une certaine dureté de caractère, jointe à une grande familiarité de manières, et peut-être une volonté ferme et capricieuse, rendaient Dampier peu propre à conduire les hommes; du moins les troubles qui éclatèrent parmi l'équipage du *Roe-Buck* l'empêchèrent-ils d'exercer tout ce qu'on avait droit d'attendre du talent dont il avait fait preuve dans la relation de ses premiers voyages. Cette opinion semble d'autant mieux fondée, qu'après cette campagne à la Nouvelle-Hollande, on ne lui confia plus aucune expédition, et qu'il fut obligé de s'engager comme pilote dans des entreprises faites par des partieniers. Quoi qu'il en soit, tous ses défauts doivent être effacés aux yeux de la postérité par le fruit qu'elle peut retirer de la relation de ses premiers voyages. Ils contiennent des descriptions faites par un homme doué du



coup d'œil le plus sûr, du tact le plus délicat, et d'un jugement exquis. Il y règne un air de vérité, une précision et une rapidité de style qui charment le lecteur. On ne peut trop en recommander l'étude aux marins. Tout ce qui tient à l'art nautique n'est pas composé, comme dans les autres voyages, de faits isolés; tous ceux qui s'y trouvent y sont liés par des principes généraux, simples et incontestables qui en font pressentir les causes. Son *Traité sur les vents, les marées et les autres courants*, est un des meilleurs ouvrages de ce genre; on n'y trouve que des faits, mais ils sont groupés et coordonnés avec une habileté surprenante. Dampier, qui ne négligeait rien de ce qui tient aux sciences, a fait connaître plusieurs plantes curieuses. On lui doit la première esquisse de la *Flore de la Nouvelle-Hollande*; M. Brown, qui vient de la compléter, a rendu hommage à la mémoire de cet habile navigateur, en donnant le nom de *Dampiera* à un des genres qu'il a découverts dans cette partie du monde. Parmi les espèces qu'il contient, il y en a une dont on a conservé un échantillon au muséum d'Oxford, avec plusieurs végétaux que Dampier avait rapportés. Il a joint à sa relation les figures des plantes dont il parle. On a de Dampier: I. *Nouveau Voyage autour du monde*, Londres, 1697, 1 vol. in-8°. A la 4<sup>e</sup>. édition, publiée en 1699, il joignit un second volume dédié au comte d'Orford, et dans lequel on trouve le *Supplément du Voyage autour du monde*. ou la *Description du Tonquin, d'Achem et de Malacca*; deux *Voyages à la baie de Campêche*, dans lesquels il donne les mémoires de sa vie, et le *Traité des vents et des marées*. II. *Voyage à la Nouvelle-Hollande*, Londres, 1701, in-8°, 1705,

1709, in-8°. Ils ont été traduits en français, le 1<sup>er</sup>., Amsterdam, 1698, 2 vol. in-12, le 2<sup>e</sup>., Amsterdam, 1705, in-8°, puis réunis ensemble et avec ceux d'autres navigateurs, Amsterdam, 1701 et 1705 in-12, puis en 1711 et 1712, Rouen, 1715, 5 vol. in-12, puis en 1725 et 1759. Ces traductions françaises, mal faites d'ailleurs, ne comprennent point ce qui concerne la Nouvelle-Guinée, formant la fin du même voyage. Il ont aussi été traduits en allemand, Leipzig, 1702, 1708, 5 vol. in-8°. On en trouve des extraits dans un grand nombre de recueils.

F—L et E—s.

DAMPIERRE (GUI DE), comte de Flandre et pair de France, ne porta d'abord d'autre titre que celui de fils de la comtesse Marguerite, et ne prit le titre de comte de Flandre qu'après la mort de son frère aîné. Il rendit hommage à S. Louis en 1251, et deux ans après fut défait et fait prisonnier en Zélande, avec Jean son frère. Ils ne recouvrèrent leur liberté que par le traité de novembre 1256. Gui fit en 1270 le voyage d'Afrique avec S. Louis. En 1294, il conclut le mariage de sa fille avec Édouard, prince d'Angleterre, sans la participation de Philippe-le-Bel, qui le fit arrêter à Paris, où il s'étoit rendu avec sa fille avant de passer en Angleterre: celle-ci fut retenue auprès de la reine, et le comte de Flandre fut enfermé dans la tour du Louvre, d'où il ne sortit qu'après avoir juré, de nouveau, de se conformer au traité de Melun, et de ne faire aucune ligue avec l'Angleterre; mais dès qu'il fut retourné dans ses états, il traita de nouveau avec l'Angleterre, et déclara la guerre au roi, qui mit son pays en interdit, défit ses troupes à Furnes, et prit ses principales places, ce qui le força de re-

courir à la clémence du monarque, et de venir l'implorer à Paris, avec ses deux fils aînés et deux de ses petits-fils; mais Philippe-le-Bel les retint prisonniers, et se mit en possession de la Flandre où il établit des gouverneurs. Bientôt les vexations que ceux-ci exercèrent firent révolter les Flamands, qui, commandés par les autres enfants du comte, battirent l'armée royale, près de Courtrai, en 1302. Une trêve ayant eu lieu l'année suivante, le comte obtint du roi la permission d'aller en Flandre négocier la paix; mais n'ayant pu y faire consentir ses sujets, il revint en 1304 à Compiègne, se remettre prisonnier, ainsi qu'il en avait donné sa parole. Bientôt les Flamands, défaits à Mons en Puelle, devinrent moins difficiles, et les négociations recommençaient, lorsque le comte Gui, qui avait été transféré à Pontoise, mourut dans cette ville le 7 mars 1305, à l'âge de quatre-vingts ans, ayant eu dix-neuf enfants de ses deux femmes. B. D. M.

**DAMPIERRE** (AUGUSTE-HENRI-MARIE PICOT DE) naquit à Paris le 19 août 1756, dans une famille déjà distinguée par ses services militaires. Passionné pour la gloire des armes dès sa plus tendre enfance, son imagination s'enflammait aux récits des moindres exploits. Parvenu à l'âge d'entrer dans une carrière vers laquelle il se sentait aussi fortement entraîné, le jeune Dampierre, désespéré de l'état de paix où se trouvait la France, fit tous ses efforts pour aller chercher loin de son pays des occasions de se signaler; mais l'opposition de sa famille et les ordres du gouvernement apportèrent à son ardeur des obstacles insurmontables. Après avoir sollicité en vain la faveur d'aller combattre dans le Nouveau-Monde, et ensuite en Espagne, lors

du siège de Gibraltar, il partit secrètement pour cette dernière expédition, et fut arrêté par ordre de la cour à Barcelone, d'où on le ramena au régiment des gardes françaises où il était officier. En 1788, le désir de courir des hasards de toute espèce le porta à s'élever dans les airs avec le duc d'Orléans (*Voy. ORLÉANS*), sur l'un des premiers ballons que Montgolfier construisit à Paris, et peu de temps après, il partit pour Lyon, où il s'éleva encore en ballon, aux applaudissements d'une foule immense. Mais il se livra trop long-temps à l'empressement du public et aux fêtes qui suivirent cet événement. Comme il s'était éloigné de son régiment sans permission, il fut mis aux arrêts à son retour. Cette sévérité lui fit alors quitter les gardes françaises, et il alla visiter l'Angleterre. Déjà il était allé à Berlin, où il avait étudié les évolutions dirigées par le grand Frédéric. Son admiration pour ce prince était excessive, et, depuis son voyage, il s'était efforcé dans toute sa conduite de singer les manières prussiennes. Un jour qu'il parut à une revue avec une longue queue, Louis XVI le remarqua, et dit à M. de Biron: « Avez-vous vu ce fou avec ses manières prussiennes. » Ce seul mot, entendu des ministres, devait apporter de grands obstacles à l'avancement de Dampierre. Après avoir servi encore quelque temps dans les régiments de Chartres et des chasseurs de Normandie, il prit le parti de se retirer dans ses terres, où il vivait paisiblement jouissant d'une fortune considérable, lorsque la révolution vint faire sortir de leur retraite tous ceux qui avaient paru en opposition avec la cour. Dès le commencement, il fit connaître ses opinions populaires, en réclamant dans les journaux contre l'inscription

de son nom sur la liste du club monarchique. ( *Voyez CLERMONT-TONNERRE* ). En 1790, il fut nommé président du département de l'Aube; mais d'aussi tranquilles fonctions ne pouvaient convenir long-temps à son humeur guerrière, qu'allaient désormais si bien favoriser toutes les circonstances. Il devint, en 1791, aide-de-camp du maréchal de Rochambeau, et, peu de temps après, colonel du 5<sup>e</sup>. régiment de dragons. Ce fut à la tête de ce corps qu'il entra en campagne en avril 1792, et qu'il se trouva à la malheureuse expédition de Mons, où, faisant de vains efforts pour arrêter les fuyards, il fut renversé et foulé aux pieds des chevaux. Envoyé ensuite en Champagne au secours de l'armée de Dumouriez avec le même régiment et quatre mille hommes d'infanterie, il arriva au moment de la canonade de Valmy, et fut chargé dès-lors du commandement d'une division. La bravoure qu'il mit à attaquer les retranchements des Autrichiens à Jommapes fut une des principales causes des succès de cette journée. Il se distingua encore dans plusieurs occasions, principalement sur les hauteurs de Liège. Dumouriez n'ayant pas alors jugé convenable de chasser l'ennemi derrière le Rhin, Dampierre établit les quartiers d'hiver de l'avant-garde qu'il commandait sur les bords de la Roër, dans une ligne de cantonnement beaucoup trop prolongée. Dès le mois de février, le siège de Maëstricht fut commencé par Miranda, et Dumouriez conduisit en Hollande l'élite de son armée. Dampierre resta seul pour couvrir le siège, et chargé de tenir tête à cinquante mille Autrichiens avec quinze mille hommes au plus, n'eut pas la prudence de réunir ce faible corps, ni même de lui indi-

quer un point de rassemblement. Il s'établit à Aix-la-Chapelle, loin de ses avant-postes, et toute la ligne de la Roër avait été forcée dès le 1<sup>er</sup>. mars sans qu'il en fût informé. Obligé de se replier à la hâte sur Liège, il abandonna à leur propre défense plusieurs corps isolés. Dès le 3, le prince de Cobourg avait fait lever le siège de Maëstricht, et l'armée française se retirait dans le plus grand désordre sur Louvain, où Dumouriez vint la rejoindre. Ce général, ayant résolu de reprendre l'offensive, livra aux Autrichiens, près de Tirlemont, plusieurs combats dans lesquels la valeur de Dampierre contribua beaucoup aux succès qui rendirent un peu de confiance à l'armée, et la préparèrent à la bataille de Nerwinde. Dampierre commandait le centre dans cette trop fameuse journée; il conserva toutes ses positions, seconda heureusement les efforts de l'aile droite; mais se trouvant découvert par la retraite de la gauche, il fut obligé de suivre le mouvement général. Malgré les services réels qu'il avait rendus dans ces circonstances importantes, Dampierre s'étant quelquefois laissé emporter par son ardeur naturelle au-delà des ordres du général en chef, en avait reçu de vifs reproches. Depuis ce temps, la mésintelligence ne fit que s'accroître, et au moment où Dumouriez se préparait à résister à la convention, loin de faire part de ses projets à Dampierre comme à la plupart de ses généraux de division, il l'envoya sur les derrières commander le Quesnoy. Ce fut dans cette place que celui-ci apprit la défection du général en chef, et qu'il se prononça fortement en faveur de la république; ce qui lui valut bientôt le commandement de l'armée. C'était alors un pesant

fardeau et une bien dangereuse responsabilité. Cette armée, découragée et réduite à trente mille hommes, avait en tête un ennemi beaucoup plus nombreux et fier de ses succès. Malgré cette fâcheuse différence, les commissaires que la convention avait envoyés auprès du général en chef pour surveiller et même diriger ses opérations, exigèrent qu'il prît l'offensive. Deux fois Dampierre échoua dans des opérations auxquelles il avait ainsi été contraint; et, à la seconde de ces imprudentes attaques qu'il conduisait lui-même avec le plus admirable dévouement, il fut tué d'un coup de canon dans le bois de Vicoigne, le 8 mai 1793. On a dit que cette mort glorieuse ne fit que le soustraire au supplice que lui préparait la tyrannie conventionnelle. Les honneurs du Panthéon lui furent cependant décernés; mais quelques mois après, le député Conthon dit hautement à la tribune de la convention qu'il n'avait manqué à Dampierre que quelques jours pour trahir son pays. Ce général était d'une figure sombre et d'un physique un peu lourd, mais d'une grande vivacité et surtout d'une bravoure à toute épreuve. C'était un excellent chef de corps; mais il était peu propre au commandement d'une armée, et les circonstances qui le portèrent à cette place éminente ne pouvaient que le conduire à sa perte. On lui attribue : I. *Lettre d'un ancien munitionnaire des vivres des troupes du roi*, la Haye, 1777; in-8°; II. *Mémoire sur une question relative aux vivres des troupes de terre, par un ancien munitionnaire*, 1770, in-8°. — Son fils qui avait été son aide-de-camp, et qui était auprès de lui sur le champ de bataille où il reçut la mort, obtint sous le consulat le grade d'adjudant-général, et fut em-

ployé dans l'expédition de St-Dominique, où il est mort en 1802. M—D j.  
 DAMPMARTIN (PIERRE), né en Languedoc dans le 16<sup>e</sup>. siècle, mérita la confiance de la reine de Navarre, qui l'employa en plusieurs occasions. Il fut ensuite nommé conseiller, et en 1585 gouverneur de Montpellier. Il avait fait un voyage en Angleterre par les ordres de la reine, et il en annonçait une relation qui contiendrait bien des particularités curieuses; il se proposait aussi de publier un ouvrage sur le Languedoc. Le temps lui a manqué pour exécuter ses projets, et le seul ouvrage qu'on ait de lui est intitulé : *Vies de cinquante personnes illustres, avec l'entre-deux des temps*, Paris, 1599, in-4°. Le premier volume devait être suivi de neuf autres, qui n'ont point paru; il renferme les vies d'Auguste, de Tibère, de Vespasien, de Nerva et des Antonins. L'auteur, qui avait pris Plutarque pour modèle, établit une liaison entre les vies de ces personnages par le récit des événements qui se sont passés dans l'intervalles; c'est là ce qu'il appelle l'*entre-deux des temps*. — Un autre DAMPMARTIN (Pierre de), conseiller à Cambrai, et procureur du duc d'Alençon, frère de Henri III, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Du bonheur de la cour et vraie félicité de l'homme*, Anvers, 1592, in-12; réimprimé sous le titre suivant : *La Fortune de la cour, ou Discours curieux sur le bonheur ou le malheur des favoris*. Cette édition fut donnée par Sorel, qui en retoucha le style, et y fit plusieurs additions, Paris, 1642 et 1644, in-8°. Godefroy l'a réimprimé à la suite de son édition des *Mémoires de la reine Marguerite*, Liège, 1713 et 1715, 2 part, in-8°. W—s.

DAN, surnommé *Mykillati*, ou le *Magnifique*, 16<sup>e</sup>. roi de Léthra en Sclande, et premier roi de tous les états danois, régnait vers la fin du 5<sup>e</sup>. siècle. A une époque que la critique historique ne saurait fixer, il s'était formé deux royaumes qu'on peut considérer comme les souches de la monarchie danoise, savoir, celui des Danois, proprement dits, dans la Scanie et la Hallande (les *Dankiones* de Ptolémée), et celui de Léthra, ainsi nommé d'après la capitale, et qui embrassait les cinq îles de Sclande, de Fionie, de Moën, de Lâland et de Falsster, avec les îlots voisins. Les tables généalogiques des rois de Léthra remontent à Skiold, fils d'Odin; celles des rois danois de Scanie commencent avec Heinsdal, frère de Skiold. Le premier personnage demi-historique qui se présente dans la série des rois de Scanie est un certain Rig, à qui un ancien poëme, intitulé *Rigz-Thatr*, attribue les premières lois civiles établies dans le nord de la Scandinavie. Rig fixa les rapports entre les esclaves et les paysans libres. Ces derniers formaient le corps de la nation; les plus considérés parmi eux eurent le titre d'*iarl*, qui depuis a été assimilé à celui de comte. Dag, fils de Rig, fut le père de Dan, qui se voyant maître d'un état déjà florissant par l'agriculture et par la piraterie, étendit ses vues ambitieuses sur les possessions de ses voisins. Il avait épousé Olua, fille d'Oluf 1<sup>er</sup>., roi de Léthra. Ce prince, n'ayant point d'héritier mâle, céda presque tout son pouvoir à son gendre. Cependant, l'épouse d'Oluf accoucha d'un fils, nommé Angleik; le père voulut alors annuler la cession qu'il avait faite à Dan; mais celui-ci prit les armes, et vainqueur dans une bataille qui coûta la vie à Oluf, il monta sans obstacle

sur le trône de Léthra. Quelque temps après, les Jotes ou Jutes, habitants du Jutland, et les Angles qui occupaient une partie du Sleswick, invoquèrent l'appui de Dan contre les Saxons, peuple qui possédait alors le Holstein et le pays de Brême. Les victoires de ce prince sur les Saxons engagèrent les Jutlandais, jusqu'alors soumis à un certain nombre de petits chefs, à le choisir pour leur monarchie. Ils lui prêtèrent foi et hommage dans une plaine voisine de Vibourg, et qui a long-temps conservé le nom de *Danerliung*. Les Angles reconnurent pour roi le beau-frère de Dan, le prince Hugelk, qui, de son royaume, reçut le surnom d'*Angul*, ou l'*Anglique*, et qui passe pour être l'original historique du héros fabuleux nommé l'*Odin saxon*. La doctrine de la métempsycose autorisait la croyance populaire, qui, dans tous les grands guerriers voyait autant d'Odins. Les vestiges d'un monument remarquable attestent encore la vérité de ces anciennes révolutions; c'est le rempart élevé au sud de Sleswick, à travers la partie la plus étroite de l'isthme, et qui a constamment porté le nom de *Danevirke*, c'est-à-dire, l'ouvrage de Dan. Ce rempart, garni d'un abattis et d'un fossé, était destiné à garantir la péninsule d'une invasion étrangère. Dan confédéra les trois peuples de la Scanie, des îles et du Jutland, par un serment solennel; il donna au royaume uni le nom de *Dane-Mark*, c'est-à-dire, le territoire de Dan. Amateur du faste, il se fit servir par des princes vassaux; et, lors de sa mort, il ordonna qu'au lieu de brûler son corps, on l'enterrât sous un grand tertre ou *tumulus*, où son corps fût placé sur un trône, revêtu de ses habits royaux, au milieu de ses trésors. Les Islandais font com-

mencer à sa mort le *Hauga-Old*, ou l'âge des enterremens, tandis qu'ils comprennent les siècles précédents sous le nom de *Bruna-Old* (l'âge des hûchers); mais comme, dans les anciens tombeaux, on trouve des amas de cendres au-dessus des restes des corps qui ont dû être enterrés entiers, il paraît que les deux genres de sépulture, liés à deux croyances religieuses, ont long-temps été simultanément en usage. On montre encore en Sélande, non loin de Roskilde, un *tumulus* de quatre cents aunes de long, auquel la tradition populaire rattache le nom de Dan. Le petit-fils de Dan-le-Magnifique porta le même nom; il fit beaucoup de guerres contre les Jutlandais, qui s'étaient soustraits à la domination danoise. On montre son *tumulus*, non loin d'Aarhuus. Près de là, une autre colline porte le nom de l'*Écuyer de Dan*, parce que, dit-on, son fidèle serviteur, tué à ses côtés, y fut enterré. En résumant ici tous les faits que M. de Suhm, dans son *Histoire critique de Danemark*, après une profonde discussion, admet comme vraiment historiques, nous ne dissimulerons pas que plusieurs Allemands se donnent le facile plaisir d'opposer, aux sayantes combinaisons de l'historiographe danois, des doutes qui peuvent avec autant de fondement être opposés aux récits d'Hérodote ou de Tite-Live. Il est vrai que Saxo Grammaticus, en faisant remonter jusqu'aux temps de Darius Hystapes le règne de son Dan I<sup>er</sup>, qu'il regarde comme le premier roi de Léthra, a fourni des armes à l'incrédulité; mais il existe d'autres témoignages; ceux d'un Snorron, qui font la base de notre article, coïncident très bien avec l'histoire connue. Quand on voit le nom des Danois figurer chez

l'historien byzantin Procope, qui les place entre les Varnes de Meklenbourg et les Gautes ou Goths de l'île de Thule (c'est ainsi qu'il désigne la Scandinavie), il est naturel de supposer que l'origine de ce nom doit être antérieure à Procope au moins de deux siècles; car, dans l'ancien état de l'Europe, les noms des peuples se répandaient lentement. Quant à l'objection qu'on tirerait d'un prétendu principe de critique d'après lequel tous les fondateurs de nations, tels que Græcus, Lelex, Ion, Francus, etc. etc., ne seraient dus qu'à une sorte d'allégorie, nous répondons que ce principe n'est rien moins que démontré, et qu'au contraire, l'exemple des tribus arabes et de beaucoup de peuplades sauvages prouve que, même de nos jours, le nom propre d'un chef célèbre, d'un législateur révéré, passe souvent à tous ceux qui suivent ses drapeaux ou qui obéissent à ses lois. Il suffit de nommer les Osmanlis et les Wahabites pour faire taire ceux qui crient à la fable, lorsqu'on fait descendre les Ioniens d'Ion ou les Danois de Dan. Les étymologies ont aussi été invoquées par nos critiques modernes; *Dan* ou *Dane* signifie simplement un *seigneur*, un *dominateur*, comme *Romulus* signifie un *guerrier vaillant*, et *Numa* un *sage*, un *législateur*; donc, conclut-on, Dan, Romulus, Numa, ne sont pas des personnages historiques. C'est méconnaître le génie des anciens peuples, qui aimaient les noms significatifs. En général, le scepticisme qui s'étend indistinctement sur tous les commencements de l'histoire, devient de plus en plus suspect à mesure que l'on se pénètre davantage de l'esprit de l'antiquité.

M—B—N.

DAN (PIERRE), supérieur des mathurins de Fontainebleau, fut désigné en 1651 pour aller en Barba-

rie travailler à la rédemption des captifs. Il s'embarqua avec un de ses confrères à Marseille en juillet 1634, arriva à Alger après quatre jours de traversée, et revint en mars 1635, ramenant quarante-deux esclaves qu'il conduisit à Paris. Il mourut en 1649. Ce missionnaire avait profité de son séjour à Alger pour recueillir les matériaux de l'ouvrage suivant : *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris, 1657, in-4., traduite en hollandais en 1684, par S. De Vries, qui y ajouta une seconde partie; il avait reparu en français sous ce nouveau titre : *Histoire des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé et de Tripoli, augmentée de plusieurs pièces*, Paris, 1649, in-fol. Ce livre, le premier de ce genre qui ait paru en France, contient une histoire générale de la piraterie depuis les temps anciens, et des notions détaillées sur les habitants de la Barbarie. L'auteur se plaint de ce que le zèle pour les rédemptions est bien refroidi, et fait un tableau déplorable des misères éprouvées par les chrétiens prisonniers chez les Barbaresques. Il est souvent crédula à l'excès, mais dit néanmoins des choses intéressantes. On a encore de lui : le *Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau, contenant son antiquité, les singularités qui s'y voyent, etc.*, Paris, 1642, in-fol., fig. Lenglet dit que ce livre est utile, parce qu'il fait connaître plusieurs choses qui ont été depuis enlevées de Fontainebleau. E—s.

DANCHET (ANTOINE), de l'académie française et de celle des inscriptions, naquit de parents pauvres, à Riom en Auvergne, le 7 septembre 1671. Pour pouvoir achever à Paris ses études, commencées en province, il se fit répétiteur de quelques éco-

liers des classes inférieures. Une pièce de vers latins qu'il composa en 1691, sur la prise de Mons, le fit connaître pour un habile humaniste et lui valut une chaire de rhétorique à Chartres. En 1696, il revint à Paris pour y faire l'éducation de deux enfants, dont la mère en mourant lui assura une rente viagère de 200 l. Ayant donné, peu de temps après, son premier opéra, la famille lui retourna ses élèves et la rente, sur le refus qu'il fit de renoncer au théâtre. Il plaida pour la rente, et gagna sa cause qui fit quelque bruit dans le temps. Libre de tout engagement, Danchet se consacra entièrement à l'art dramatique. Il donna quatre tragédies, *Cyrus*, les *Tyndarides*, les *Héraclides*, et *Nitétis*. Elles eurent moins de succès et valent beaucoup moins que ses opéras, qui sont *Hésione*, *Aréthuse*, *Tancrède*, les *Muses*, *Télémaque*, *Alcine*, les *Fêtes vénitiennes*, *Idoménée*, les *Amours de Mars et de Vénus*, *Téléphe*, *Camille*, *Achille et Deïdamie*. Son opéra d'*Hésione* est mis par La Harpe au-dessus de tous ceux de Campistron, de Duché et de Fontenelle. Il fut joué la première année du dernier siècle, ce qui donna lieu à l'auteur d'imiter fort heureusement dans son prologue quelques passages du *Carmen seculare* d'Horace. Ses pièces, jointes à quelques poésies diverses fort médiocres, forment 4 vol. in-12, Paris, 1751. Il mourut à Paris, le 21 février 1748, âgé de soixante-dix-sept ans. Danchet avait la réputation d'un très honnête homme, remplissant tous ses devoirs de fils, d'époux et de père, fidèle à ses amitiés et à ses engagements. L'auteur de sa Vie, mise en tête de ses œuvres, prétend qu'une seule fois il se permit une épigramme, pour prouver à un hom-

me. qui en avait faite une contre lui , qu'il était en état de manier cette arme aussi bien qu'un autre , et qu'ensuite il jeta la pièce au feu. Cependant, on lit dans ces mêmes œuvres trois *Épigrammes*, l'une contre l'abbé Abeille, et les deux autres contre Rousseau. A l'égard de Rousseau, ce n'était qu'une représsaille. On sait de quel ridicule ce grand lyrique l'avait affublé dans un de ces fameux couplets faits sur un air même de son *Illésione* :

Je te vois, innocent Danchet,  
Grands yeux ouverts, bouche béante,  
Comme un sot pris au trébuchet,  
Écouter les vers que je chante.

Il paraît que ce portrait était fort ressemblant. Danchet voulant se faire peindre, le peintre fut pris d'un rire fou en considérant sa figure. « Je » parie, dit le poète, que c'est ce » maudit couplet qui vous revient » dans la mémoire. » Il avait deviné juste.

A—G—R.

DANCKERT (CORNEILLE), graveur, né à Amsterdam en 1561, a traité avec succès le portrait, le paysage et l'histoire; son œuvre, qui est considérable, renferme des estampes de tous les genres; la partie des portraits n'est pas la moins intéressante. Danckert paraît avoir le plus souvent travaillé d'après ses propres dessins, selon l'usage des graveurs de ce temps-là. Cependant, Berghem l'ancien et Rembrandt l'ont aussi quelquefois heureusement inspiré; il a fait encore, d'après d'autres maîtres des Pays-Bas, quelques estampes estimées. Danckert était venu s'établir à Anvers où il faisait le commerce des estampes; il doit être considéré comme le chef de cette famille de graveurs qui se distinguèrent pendant plus d'un siècle, en Hollande, par des travaux assidus. — Pierre DANCKERT, fils de

lement bon graveur au burin et à l'eau-forte, fit le commerce d'estampes, comme son père qu'il surpassa. Il combinait artistement la pointe avec le burin. On estime surtout les morceaux qu'il a gravés dans ce goût, d'après Berghem et Wouwermans. Il a aussi gravé des portraits, des paysages et d'autres sujets, tant de sa composition que d'après d'autres maîtres. Il laissa deux fils (Henri et Jean), qui semblèrent continuer la gloire de cette famille. Ils s'établirent d'abord à Amsterdam, patrie de leur grand-père; mais Jean fut appelé en Angleterre, où le fameux Hollar lui fit l'honneur de l'associer à ses travaux. Jean fit, pour la *Traduction de Juvénal* en anglais, des dessins que cet habile homme grava. Danckert a beaucoup travaillé d'après le Titien; mais l'estampe qui lui fait le plus d'honneur représente un *Embarquement de marchandises*. Henri, son frère, alla le rejoindre en Angleterre, où il grava, dans divers genres, plusieurs estampes estimées. — Un cinquième DANCKERT (Juste) figure encore dans l'histoire des graveurs d'Amsterdam. Nous croyons qu'il appartient à la même famille, dont il fut digne par son talent.

A—S.

DANCOURT (FLORENT CARTON), auteur comique, naquit à Fontainebleau le 1<sup>er</sup> novembre 1661. Dans une épître dédicatoire au grand dauphin, il se félicite d'être venu au monde le même jour que ce prince. Sa famille était noble; son père prenait le titre d'écuyer, et sa mère, Louise de Londé, comptait parmi ses ancêtres, un chevalier de Londé, décoré de l'ordre de la jarrettière. Dancourt fit de bonnes études à Paris, sous le P. Larue, jésuite, qui le distingua et voulut, dit-on, l'engager dans la compagnie de Jésus. Le jeune élève, n'ayant point



de vocation pour la vie religieuse, se livra à l'étude du droit et devint un assez bon avocat. Mais l'amour qu'il conçut pour la fille du comédien La Thorilière, le détourna de la carrière du barreau; il enleva sa maîtresse, l'épousa, et se fit recevoir avec elle dans la troupe des comédiens du roi, en 1685. C'est de cette même année que date sa première pièce de théâtre (le *Notaire obligeant*, ou les *Fonds perdus*); elle eut treize représentations de suite, ce qui était beaucoup pour le temps. Bientôt la fécondité de son esprit devint telle que, dans l'espace de trente-trois ans, il composa une soixantaine d'ouvrages dramatiques, parmi lesquels on distingue le *Chevalier à la mode*, les *Bourgeoises à la mode*, les *Vendanges de Suresnes*, les *Vacances*, les *Curieux de Compiègne*, le *Mari retrouvé*, les *Trois Cousins*, et surtout le *Galant jardinier*. Les deux premières de ces pièces passent pour n'être pas entièrement de lui; on prétend qu'il les composa avec Sainet-Yon, homme d'esprit, modeste et retiré du monde. Personne n'était plus habile que Dancourt à mettre en scène les petits sujets de circonstance que fournissaient les anecdotes de la cour, ou la chronique scandaleuse de Paris. Son acte des *Curieux de Compiègne*, par exemple, fut composé à l'occasion d'un camp que Louis XIV venait d'établir près de Compiègne, pour l'instruction militaire du duc de Bourgogne. Les bourgeois de Paris, attirés par la nouveauté du spectacle, eurent avec les jeunes officiers du camp quelques aventures tragi-comiques, qui furent pendant plusieurs mois le sujet de toutes les conversations. Dancourt s'empara de ces anecdotes, et ne se fit aucun scrupule de livrer à la risée

publique plusieurs bourgeoises très connues. L'idée d'une de ses plus jolies pièces, le *Mari retrouvé*, lui avait été suggérée par le procès criminel de la dame de la Pivardière, accusée d'avoir secrètement fait périr son mari. Celui-ci, ayant reparu et s'étant présenté devant les juges, eut beaucoup de peine à leur prouver qu'il n'était pas mort. La Harpe n'accorde que le troisième rang à Dancourt parmi les auteurs comiques. Voltaire est peut-être plus juste quand il dit: « Ce » que Regnard était, à l'égard de Mo- » lière, dans la haute comédie, le co- » médien Dancourt l'était dans la » farce. » En effet, si celui-ci ne s'est exercé avec succès que dans un genre peu relevé et tenant même du grotesque, du moins lui reste-t-il l'honneur incontestable de n'y avoir été surpassé par personne, et peut-être convient-il de le juger comme les peintres jugent Téniers et van Ostade, qui n'étaient assurément pas des artistes du troisième ordre. Dancourt avait l'esprit original et fécond en saillies; son dialogue est vif, enjoué, naturel et piquant. Aucun autre, avant cet auteur, n'avait osé composer toute une pièce en style villageois; aucun, depuis, n'a su peindre plus fidèlement le mélange de malice et de naïveté qui caractérise la plupart des paysans. Enfin, Dancourt saisissait avec une adresse particulière les ridicules de la bourgeoisie et les faisait plaisamment contraster avec le ton des femmes d'intrigue et des chevaliers d'industrie. On lui reproche, néanmoins, de n'avoir pas assez varié sa manière, et de ne s'être pas toujours montré sévère dans le choix de ses sujets. Autant sa prose était facile et animée, autant ses vers étaient chevillés et dépourvus de grâces. Comme acteur, il jouissait aussi de la faveur publique, mais il n'excellait

réellement que dans le comique relevé. Son talent pour improviser et l'élégante facilité de son élocution lui avaient mérité l'honneur de porter la parole au nom de ses camarades, toutes les fois qu'ils étaient admis chez le roi ou qu'il s'agissait de haranguer le parterre. Les faiseurs d'*Ana* racontent que Dancourt s'étant un jour trouvé mal dans l'appartement de Louis XIV, ce prince prit lui-même la peine de courir à une fenêtre et de l'ouvrir pour lui procurer de l'air. Une autre fois, parlant au roi et marchant à reculons sans apercevoir un escalier, il allait faire une chute dangereuse, lorsque le monarque le retint par le bras en lui disant obligamment : « Prenez garde, Dancourt, » vous allez tomber. » Ces marques d'intérêt, qui nous paraissent aujourd'hui si naturelles, furent alors considérées comme une insigne faveur. Après trente-huit ans de services, cet auteur-acteur quitta le théâtre et se retira dans sa terre de Courcelles-le-Roi, en Berri, où, ne s'occupant plus que de religion, il composa une traduction des psaumes et une tragédie sainte dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous. Il mourut le 6 décembre 1726, à l'âge de soixante-cinq ans, laissant deux filles, qui, toutes deux, furent honorablement mariées, après avoir été quelque temps comédiennes. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il se fit bâtir un tombeau dans la chapelle de Courcelles-le-Roi, et il en dirigea lui-même la construction (1). F. P.—T.

(1) On a fort bien caractérisé le genre des comédies de Dancourt, en disant que cet auteur était plus souvent au village qu'à la ville, et plus souvent encoire au moulin qu'au village. Dancourt s'est exercé une seule fois dans le genre tragique, et n'a pas été heureux. Les frères Parfaict intitulent cette tragédie *la Mort d'Alcide*, et disent qu'elle fut jouée six fois en 1704, mais qu'elle n'est point imprimée. La *Bibliothèque du Théâtre-Français*, dit que *la Mort d'Alcide* a été imprimée in-12, mais qu'elle n'est pas de Dancourt. Cette *Bibliothèque*

DANCOURT (THÉRÈSE LENOIR DE LA THORILLIÈRE), femme du précédent, comédienne non moins fameuse par sa beauté que par ses talents, naquit vers 1660 (d'autres disent en 1665), et fut reçue au théâtre Français en même temps que son mari, à la rentrée de Pâques 1685, pour jouer les rôles d'amoureuses; elle ne se retira qu'en 1720. Pendant sa longue carrière théâtrale, elle créa plusieurs rôles, principalement dans les pièces de Regnard, et l'on assure qu'elle conserva la plupart de ceux de son emploi dans un âge très avancé. Elle mourut le 11 mai 1725. — Deux de ses filles débutèrent fort jeunes au même théâtre; la cadette, connue sous le nom de *Mimi Dancourt*, y acquit beaucoup de réputation dans les rôles de soubrette; elle ne brillait pas moins par sa beauté et son esprit, et son père la consultait habituellement sur ses comédies. P—x.

DANCOURT (L..... R.....), auteur et comédien, joua long-temps la comédie dans les provinces. Dans un âge avancé, il revint à Paris, et y mourut aux Incurables de la rue de Sèvres, le 29 juillet 1801. Ses ouvrages sont :

que qui intitule la tragédie de cet auteur, *la Mort d'Hercule*, la donne comme imprimée à Arras, en 1683, in-8<sup>o</sup>; et est d'accord avec le *Catalogue la Vallière*, deuxième partie, N<sup>o</sup>. 17737. Cette pièce ne se trouve pas cependant dans les *Œuvres de Dancourt*, qui ont été recueillies, pour la première fois, en 1710, 8 vol. in-12; deuxième édition, 1711, 7 vol. in-12; troisième édition, 1729, 9 vol. in-12; quatrième édition, 1742, 8 vol. in-12; ces deux dernières contiennent chacune cinquante-deux pièces. La meilleure édition est celle de 1760, 12 vol. in-12, contenant cinquante-trois pièces avec la musique des complets et ariettes; les pièces de Dancourt qui ne se trouvent pas dans ses œuvres, sont : *les Nouvellistes de Lille*, 1783, in-12, et *le Bon Soldat*, comédie de R. Puisseau, retouchée. Les pièces attribuées à Dancourt, sont : *Angelique et Médor*, *Mertin déserteur*, *le Médecin de Chaudray*, *l'Eclipse*, comédies en un acte; *la Dame à la mode*, *le Carnaval de Venise*, et *la Belle-Mère*, comédies en cinq actes. On peut sur cette dernière consulter la préface de la *Force du sang*, comédie de Brueys. On a donné les *Chefs-d'Œuvre de Dancourt*, 1783, 4 vol. in-12, et les *Œuvres choisies de Dancourt*, Paris, Didot, 1810, 5 vol. in-18. A. B.—T.

**I. L. H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève**, Amsterdam, 1759, in-8°. : c'est une apologie de la comédie et des comédiens, en réponse au discours de Rousseau contre les spectacles; le titre d'*arlequin de Berlin* est pris par Dancourt pour parodier le titre d'*citoyen de Genève*. L'ouvrage de Dancourt est, sans contredit, le meilleur de tous ceux qui parurent en réplique à la lettre de Rousseau : il est surtout de beaucoup supérieur à l'*Apologie du théâtre de Marmontel*, par sa logique serrée et ses raisonnements. **II. les Deux Amis**, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1762 sur le théâtre des Italiens; **III. le Mariage par capitulation**, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, jouée en 1764 sur le théâtre des Italiens; **IV. Ésope à Cythère**, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, jouée sur le théâtre des Italiens en 1766; **V.** beaucoup d'autres comédies, qu'il a fait représenter sur les théâtres de province auxquels il était attaché. C'est probablement à Dancourt que l'on doit la *Lettre de l'Arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset*, 1760, in-8°. A. B.—T

**DANDELOT** (FRANÇOIS DE COLIGNI, plus connu sous le nom de), frère puîné de l'amiral, né à Châtillon-sur-Loing, en 1521, fit ses premières armes en Italie, et se distingua tellement à la journée de Cérisoies que le comte d'Enghien l'arma chevalier sur le champ de bataille. Il fut nommé, en 1547, inspecteur-général de l'infanterie, et eut le commandement des troupes envoyées en Écosse pour soutenir les droits de l'infortunée Marie. La guerre ayant éclaté de nouveau en Italie, il y retourna et s'enferma dans la ville de Parme menacée d'un siège.

Il fut fait prisonnier dans une sortie, et conduit au château de Milan où il resta jusqu'à la trêve de Vaucelles, en 1556. Dans sa prison, il lut des livres qu'on lui procurait du dehors et qui le confirmèrent dans les doutes où ses conversations avec des protestants l'avaient jeté au sujet de la religion. A son retour en France, l'amiral lui résigna, du consentement du roi, la place de colonel-général de l'infanterie, et la guerre, déclarée presque en même temps à l'Espagne, lui fournit de nouvelles occasions de faire briller sa valeur. Chargé de conduire des secours à l'amiral, qui défendait St-Quentin, il se trouva enfermé dans cette place, contribua à en prolonger le siège, et ne se rendit que lorsqu'acablé par le nombre des ennemis qui pénétraient dans la ville par les brèches faites aux remparts, toute résistance aurait été inutile. Il parvint à s'échapper du camp des Espagnols et joignit l'armée devant Calais. Il s'y conduisit si vaillamment que le duc de Guise, qui avait déjà laissé paraître son mécontentement contre les Coligni, ne put s'empêcher de dire, au rapport de Brantôme, que, pour conquérir un monde de places, il lui suffirait d'avoir Dandelot, Strozzi et d'Esttrées. Dandelot revint à Paris, à la paix de Cateau-Cambrésis, et fut reçu à la cour avec beaucoup de distinction. Les Guises, jaloux de l'affection que le roi lui montrait, rapportèrent à ce prince quelques discours qu'il avait tenus sur la religion. Le roi fit appeler Dandelot pour lui demander compte de ses opinions, en particulier sur la messe; mais au lieu de chercher à s'excuser, il déclara qu'il regardait la messe comme une véritable impiété. Alors le roi entra dans une si grande colère qu'il eut peine à en réprimer les premiers mouvements. Cependant il se

contenta de faire conduire Dandelot au château de Melun, où il resta jusqu'à ce que le connétable de Montmourenco, son oncle, eût obtenu sa grâce. Ce fut Dandelot qui entraîna ses frères dans le parti de la réforme; et lorsque la guerre civile éclata, il joignit l'un des premiers l'armée du prince de Condé, nommé chef des protestants. Il perdit alors sa place de colonel-général, et elle fut donnée au duc de Randan. Il était à la bataille de Dreux (en 1562), quoique malade de la fièvre, et l'année suivante il défendit Orléans qu'il avait contribué à donner à son parti. La paix qui suivit la reddition de cette ville le rétablit dans ses emplois. Le mauvais état de sa santé ne lui ayant point permis de se trouver au siège du Havre (1565), les ennemis répandirent qu'il n'avait point voulu se battre contre les Anglais, de qui les protestants avaient reçu des secours en hommes et en argent; mais il se justifia de ce reproche. La seconde guerre de religion le força de reprendre les armes, et il dirigea le siège de Chartres avec tant d'habileté, que la crainte de voir tomber cette ville en son pouvoir, engagea la cour à traiter de la paix. Il se retira alors dans ses terres de Bretagne, et comme il se fiait peu à la parole de la reine, il leva des troupes à la tête desquelles il se rendit en Anjou, lorsqu'il vit la guerre prête à recommencer. Il passa la Loire, pénétra dans la Saintonge, s'empara de plusieurs villes, et se trouva à la bataille de Jarnac (*Voy.* Henri de CONDÉ), où il recueillit une partie des débris de l'armée protestante et se retira à Saintes. Il y fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 27 mai 1569. Les protestants crurent qu'il avait été empoisonné. Le propos du chancelier de Birague, que cette guerre finirait non

par les armes, mais par les cuisiniers, put donner lieu à leurs soupçons. Dandelot, capitaine vaillant et habile, n'avait ni la prudence ni la modération de son frère l'amiral, avec lequel il vécut cependant toujours très uni. Dans le tome XVI des *Vies des hommes illustres de France*, on trouve celle de Dandelot par l'abbé Pérau. Elle est intéressante. W—s.

DANDERI. *Voy.* THÉODORA.

DANDINI (JÉRÔME), jésuite, né à Césène en 1554, enseigna la philosophie à Paris et la théologie à Padoue. Il professait à Pérouse lorsque son mérite le fit choisir par Clément VIII pour aller chez les Maronites prendre les informations relatives à la croyance religieuse de ce peuple. Quoique Dandini ne comprît ni le syriaque ni l'arabe, il obéit aux ordres du St.-Père, et partit de Venise le 14 juillet 1596 avec un jeune maronite qui devait lui servir d'interprète et de domestique. Tous deux se revêtirent de l'habit de pèlerins et changèrent de nom. A la fin du mois, ils abordèrent à Candie, puis arrivèrent le 1<sup>er</sup> septembre au monastère de Canobin, résidence du patriarche des Maronites. Dandini convoqua aussitôt un synode, et visita en attendant le lieu où se trouvent les cèdres du Liban; il en compta vingt-trois. Après s'être acquitté de sa mission, il alla faire ses dévotions à Jérusalem, repartit pour l'Italie, et courut de grands dangers en Chypre, où un renégat le dénonça au gouverneur, comme étant un envoyé du pape. Revenu à Rome en août 1597, il occupa plusieurs postes importants dans son ordre, et mourut à Forli le 29 novembre 1654. La relation de son voyage, publiée d'abord en italien : *Missione apostolica al patriarca e Maroniti de monte Libano*, Césène,

1656, fut traduite en français sous ce titre : *Voyage du Mont-Liban, où il est traité tant de la créance et des coutumes des Maronites, que de plusieurs particularités touchant les Turcs, traduit de l'italien, avec des remarques*, par R. S. P. (Richard Simon, prêtre), Paris, 1675, in-12 (la Haye), 1685; elle fut aussi traduite en anglais, Londres, 1698, in-8°. Rich. Simon dit que le style de Dandini est lâche et prolix, et qu'il s'est donné beaucoup de peine pour en retrancher les inutilités sans lui faire perdre sa couleur originale. Loin de suivre l'exemple de la plupart des commentateurs, il traite assez mal l'auteur qu'il a entrepris d'expliquer. Il n'a pas traduit la relation du voyage de Dandini dans la Palestine, parce qu'elle n'offrait rien de nouveau. En général Dandini apprend peu de choses intéressantes pour la géographie. Il s'occupe principalement de controverse, et néanmoins, suivant Simon, il n'a pas représenté fidèlement les articles de la croyance des Maronites, soit qu'il ait été induit en erreur, soit qu'il l'ait fait à dessein, pour ne pas nuire à ce peuple, qui déclara spontanément vouloir dépendre de l'Église romaine. Les remarques de Simon tiennent plus de place que l'ouvrage lui-même, et elles sont aussi instructives que celles du jésuite italien. M. Paulus a inséré un extrait du voyage de Dandini dans le tome II de sa *Collection des principaux voyages en Orient*, publiée en allemand. On a encore de Dandini : *Ethica sacra, sive de virtutibus et vitiis libri L. posthumi*, Césène, 1651, in-fol.; Anvers, 1676, in-fol. E—s.

DANDINI (PIERRE), peintre, né à Florence en 1647, et mort dans la même ville en 1712, était fils de Cé-

sar Dandini, qui peignit plusieurs beaux tableaux d'autel pour les églises de Volterre et de Florence. Il apprit les premiers éléments de la peinture de son oncle Vincent Dandini; il alla ensuite étudier à Venise, à Modène, à Bologne et à Rome, où la richesse de ses compositions fut admirée. Il avait un coloris vif, brillant, et surtout un talent particulier pour donner du relief aux parties saillantes de ses tableaux. Il peignait avec un égal succès à fresque et à l'huile. Les ouvrages qu'il fit pour différents édifices publics de Florence lui donnèrent une si grande réputation qu'on voulut de tous côtés avoir de ses tableaux, particulièrement en Pologne. Dandini eut un frère qui ne fut pas moins bon peintre que lui. A—s.

DANDINI (HERCULE-FRANÇOIS), savant et jurisconsulte italien, d'une famille noble de Césène, né accidentellement à Ancône le 4 novembre 1695, et mort à Padoue le 7 mars 1747, étudia les belles-lettres à Rome, sous la direction de son oncle, le prélat Anselme Dandini, et y acquit une parfaite connaissance des langues grecque, latine et italienne. Il s'y adonna encore à l'étude de la théologie, et ensuite de la jurisprudence. Le célèbre Gravina fut son maître en cette dernière science. A l'âge de trente-cinq ans : il vint s'établir à Césène où il se maria : la fécondité de sa femme, qui le rendit père de onze enfants, ne le détourna point de sa passion pour les lettres. Il fonda en cette ville et dans sa propre maison l'académie des *Filomatori*, ou *Filomati* (studieux), dont il rédigea et fit imprimer les réglemens tracés sur le modèle de la fameuse loi des douze tables. Son zèle pour les lettres tendait particulièrement à débarrasser le langage de la ju-

risprudence des formes barbares qu'il avait alors. On en a une preuve dans le dialogue qu'il composa sur cette matière. La réputation que son savoir lui avait procurée, le fit appeler à Padoue pour y occuper, dans l'université, la chaire des *Pandectes* et du *Code Justinien*, qu'il remplissait encore avec distinction lorsqu'il mourut, à l'âge de cinquante-deux ans. Pompilio Pozzetti donne le catalogue de onze ouvrages imprimés de Dandini : les plus importants sont : I. *Cæsaris Brixii ad Clementem VIII, Pont. Max. urbis Cæsenaë descriptio à Francisco Maria Faccino Cæsenate nunc primum ex italico in latinum sermonem versa, et Herclei Dinundæ (Hercule Dandini) adnotationibus illustrata ac locupletata*, inséré dans le tome IX du *Tesoro d' Italia*, de P. Burmann ; II. *Otium Aricinum, sive de urbanis officiis Dialogi V, quibus accedit ab eodem (Dandini) ex italico sermone in latinum conversus Joannis Casæ Galateus*, Rome, 1728, in-4° ; III. *Leges academæ philomatorum nuper in urbe Cæsenaë institutæ kalendis januarii, Césène*, 1731, in-8° ; IV. *De forensi scribendi ratione culta atque perspicua, dialogus primus*, 1 vol. in-4°, Padoue, 1734 ; VIII. *De eâ distribuentis justitiæ parte quæ in præmiis largiendis versatur commentariolus ad interpretationem legis XIV, ff. de honoribus, et §. gerendarum de muneribus et honoribus*, in-4°, Padoue, 1734 ; V. *De servitutibus prædiorum interpretationes per epistolæ ad loca quædam libri VII et VIII pandectarum illustranda pertinentes*, vol. gr. in-4°, Véronne, 1741. G—N.

DANDOLO (HENRI), naquit vers le commencement du 11<sup>e</sup>. siècle. Quoique d'une de ces familles de Venise

qui faisaient remonter leur origine aux anciens Romains, il ne fut d'abord qu'un citoyen distingué de sa république. Habile dans la guerre, et surtout dans la politique, il s'exerça encore dans l'éloquence, science presque aussi utile dans un état aristocratique que dans un état populaire. Envoyé auprès de Manuel, empereur de Constantinople, pour réclamer des vaisseaux, des munitions et des prisonniers vénitiens que ce monarque, au mépris du droit des gens et de la foi des traités, s'obstinait à garder, il fut victime de son dévouement. Au lieu de lui donner satisfaction, le perfide Grec lui offrit pour toute réponse des bassins enflammés qui le privèrent subitement de la vue. Les historiens nationaux affirment qu'il dut son élévation à l'intérêt que son infortune inspira ; d'autres assurent que cette aventure est controuvée, et qu'il perdit la vue à la suite d'une blessure. Quoi qu'il en soit, il fut élu doge en 1192, et débuta par une guerre soutenue avec succès contre les Pisans. Après deux batailles navales que ceux-ci perdirent, il fit avec eux une paix solide qui rétablit les communications et les avantages du commerce. En 1201, une circonstance inattendue accrut à jamais sa gloire et sa renommée ; les princes chrétiens se croisaient pour la quatrième fois, selon les uns, et pour la cinquième suivant les autres. Voulant éviter un long détour par terre, ils s'adressèrent au doge de la sérénissime république, et lui envoyèrent des députés, afin d'avoir des vaisseaux de transport. Celui-ci les reçut avec distinction, et leur facilita les moyens d'exposer en pleine assemblée le sujet de leur mission. Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, porta la parole, et pour attendrir son auditoire versa

des larmes en abondance. Les princes croisés obtinrent tout ce qu'ils demandaient moyennant un prix de 80 mille marcs d'argent : cette somme était exorbitante pour le temps. Dandolo fit ajouter aux conditions du traité la promesse de cinquante galères bien armées, et montées par des Vénitiens, pour faire diversion et combattre par mer, alors que les Français combattraient par terre, se réservant, en indemnité de ce sacrifice, la moitié de toutes les conquêtes. Lorsqu'on fut au moment du départ, les croisés n'eurent pas assez d'argent pour compléter la somme promise. C'est-là que Dandolo les attendait, afin d'avoir l'occasion de leur proposer un autre arrangement plus convenable aux intérêts de la république. Comme il voulait réduire Zara, échappée au joug de Venise, il leur offrit de faire ensemble la conquête de cette ville, et de les tenir quittes de ce qu'ils ne pouvaient pas payer. Ils s'y refusèrent d'abord, parce que Zara s'étant mise sous la protection du roi de Hongrie, le pape ne permettrait pas qu'on fit la guerre à un prince chrétien. Malgré cette répugnance, il fallut finir par s'y résoudre, et l'éloquence de Dandolo, en cette occasion, le servit avec beaucoup d'avantage. Il avait des idées fort au-dessus de son siècle, et ne reconnaissait pas comme légitime l'intervention de l'autorité spirituelle dans les affaires temporelles. Mais pour faire goûter cette opinion à la simplicité des barons chrétiens, il employa une dialectique non moins déliée que forte, énergique et pressante. Pour dernier moyen, il prit lui-même la croix, et harangua le sénat et le peuple en des termes qui produisirent une vive émotion, et présagèrent, malgré son âge très avancé (il avait quatre-vingt-quatre ans), le succès des plus grandes entreprises.

La conquête de Zara arrêtée et convenue, la flotte partit, et fut bientôt rassemblée devant cette ville ; après qu'on eut forcé le port et livré plusieurs assauts, elle se rendit à discrétion : ce qui ne la sauva pas d'un pillage général. A cette même époque, le jeune Alexis, fils d'Isaac, empereur grec détroné, mendiait dans toute l'Europe, et principalement à Venise, des secours pour rétablir son père sur le trône impérial. Dandolo se rappelant l'outrage que lui avaient fait les Grecs, ne laissa pas échapper l'occasion de s'en venger. De concert avec les princes croisés, il traita avec le jeune Alexis à des conditions que celui-ci aurait dû trouver fort onéreuses, si la nécessité ne lui avait fait une loi impérieuse de les accepter ( 1205 ). Les croisés s'embarquèrent sur la flotte vénitienne et se rendirent devant Constantinople où ils sommèrent l'usurpateur régnant d'avoir à restituer le trône à l'empereur légitime. Sur son refus, on fit le siège de Constantinople ; Dandolo se distingua dans ce siège par son habileté et sa bravoure. A la suite de plusieurs assauts, l'empereur s'évada pendant la nuit, et laissa le jeune Alexis et Isaac son père reprendre la possession du trône. Mais il survint bientôt des troubles dans la ville de Constantinople. L'accomplissement des conditions acceptées par le jeune Alexis excita le mécontentement des Grecs : ils se révoltèrent contre lui. Le jeune empereur perdit la vie et fut remplacé par Murzuphle qui l'avait fait étrangler. Ce fut alors que Dandolo ouvrit en plein conseil des croisés un avis qui, par sa hardiesse, les étonna tous. Il leur conseilla de s'emparer de l'empire grec. On eut de nouveau recours aux armes ; deux assauts mémorables furent livrés à la ville : Dandolo, monté sur une galère

vénitienne, animait les croisés par son exemple. Murzuphle, voyant l'inutilité de ses efforts, prit la fuite, et les croisés entrèrent enfin triomphants dans Constantinople (1204). Le pillage produisit des richesses immenses qui furent partagées entre les Français et les Vénitiens. Dans ce désordre, la nécessité de nommer un empereur se fit bientôt sentir, et Baudouin, comte de Flandre, fut élu à l'unanimité. Quelques auteurs rapportent que Dandolo fut dispensé de lui prêter serment de fidélité, et que même il refusa l'empire. Il paraît, au contraire, d'après un examen plus réfléchi, que ce fut moins un refus volontaire qu'une circonspection républicaine de la part des Vénitiens : ceux-ci craignirent d'avoir un empereur pour doge. Mais si Dandolo renonça, ou fut forcé de renoncer à la plus grande dignité, il ne renonça pas à la possession des terres conquises. Il fut créé despote de Romanie, et il obtint, pour la part de la république vénitienne, les îles de l'Archipel, plusieurs ports sur les côtes de l'Hellas, de la Phrygie et de la Morée, la moitié de Constantinople en toute souveraineté, et finit enfin par acheter pour 10,000 mares d'argent, l'île de Candie échue au marquis de Montferrat, terminant sa grande entreprise, ainsi qu'il l'avait commencée, par cet esprit de monopole et de trafic qui a été la source des grandeurs et des prospérités de Venise. Censuré d'abord par Innocent III, parce qu'il détournait les croisés de la conquête de Jérusalem, dès qu'il eut achevé son ouvrage, il consentit à recevoir l'absolution. Pour obéir à l'esprit du temps, il recueillit à Constantinople beaucoup de reliques, notamment une portion de la vraie croix, enclâssée dans de l'or,

qu'il envoya à Venise. Il avait aussi le dessein d'y envoyer un monument d'un autre genre qu'on voit aujourd'hui sur la place du Carrouzel à Paris, les quatre superbes chevaux de bronze doré qui, autrefois attelés au char d'un empereur romain, avaient fait dans quelque ville de la Grèce ou de l'Asie l'ornement d'un arc de triomphe, et qu'en suite on avait transportés à Constantinople; mais la mort vint le surprendre, et son successeur, Marin Zéno, eut l'avantage d'exécuter ce qu'il avait conçu. Un an après l'établissement de l'empire latin (1205), Dandolo mourut fort regretté de ses concitoyens (*Voy.* BAUDOUIN I<sup>er</sup>, empereur de Constantinople). Z.

DANDOLO (JEAN), doge de Venise de 1280 à 1289. Pendant son règne, les villes de Pirano et d'Isolle, en Istrie, se donnèrent à la république de Venise, tandis que celle de Trieste seconda le joug des Vénitiens. Jean Dandolo fut appelé pour protéger les premières et soumettre la seconde, et il soutint en Istrie, contre le patriarche d'Aquilée, une guerre qui dura autant que son règne, et épuisa les finances des Vénitiens. Jean Dandolo succéda à Jacques Contarini; il précéda Pierre Gradenigo. — DANDOLO (François), doge depuis le 8 janvier 1528 jusqu'au 31 octobre 1559. Avant d'être élevé à cette dignité, il avait été envoyé en 1513, en ambassade auprès de Clément V, pour obtenir que ce pape retirât l'excommunication qu'il avait lancée contre la république. Il se jeta aux pieds de ce pontife, avec une chaîne de fer à son col, déclarant qu'il ne se releverait point avant d'avoir obtenu l'absolution de sa patrie. Clément V se laissa toucher, et réconcilia Venise avec l'Église; mais alors Dandolo reçut le surnom de *Chien*, qu'il garda



toujours. Pendant son règne, les Vénitiens, jusqu'alors enfermés dans leurs lagunes, étendirent leur domination sur la terre ferme. Ils enlevèrent à la maison de la Scala Trévisé, Ceneda et Conégliao, et ils prirent sous leur protection les Carrares, seigneurs de Padoue, dont ils assurèrent l'indépendance. François Dandolo avait succédé à Jean Soranzo. Barthélemi Gradenigo lui succéda.

S. S—I.

DANDOLO (ANDRÉ), doge et historien de Venise, régna de 1342 à 1354. Sa réputation de prudence, de savoir et de vertu, était telle, qu'il fut élu doge à trente-six ans, tandis que depuis long-temps on n'avait vu élever à cette place que des vieillards consommés par l'expérience. Dandolo cultivait la littérature; il était ami de Pétrarque, et leurs lettres nous ont été conservées. Il connaissait à fond les antiquités de sa patrie, et il écrivit deux Chroniques latines de Venise, dont l'une, finissant à 1359, est imprimée au tome XII de la grande collection de Muratori; l'autre est inédite. Mais Dandolo n'a donné ni vie ni mouvement aux événements qu'il rapporte; son récit est sec, sans couleur et sans intérêt, et peu de livres sont plus ennuyeux que le sien. André Dandolo fut engagé dans une guerre contre Louis-le-Puissant, roi de Hongrie, par la révolte de Zara, qui, pour la septième fois en 1345, seconda le jong des Vénitiens. Cette ville fut reprise en 1346; mais Louis s'en vengea en attirant dans le golfe Adriatique les flottes des Génois, avec lesquels il fit alliance. Les succès de Paganin Doria, qui, en 1354, ravagea l'Istrie, brûla Parenzo, et menaça le port même de Venise, causèrent tant d'inquiétude et de chagrin à André Dandolo, qu'il en mou-

rut le 7 septembre 1354. Il avait succédé à Barthélemi Gradenigo, Marin Falieri lui succéda. — Son fils (Fautin), cultiva les lettres et la jurisprudence avec succès, et après avoir professé le droit à Padoue, il revint à Venise et y fut successivement ambassadeur et membre du conseil secret. Le pape, Eugène IV, le nomma protonotaire apostolique, légat à *latere*, et ensuite gouverneur de Bologne. On a de lui quelques écrits peu importants sur la théologie et la jurisprudence.

S. S—I.

DANDRÉ - BARDON (MICHEL-FRANÇOIS), né en 1700, à Aix en Provence, dut en quelque sorte le développement de ses talents à trois grandes calamités; il se montra peintre pendant la peste, poète pendant la guerre, et musicien pendant le cours d'un long procès. Il était à Paris où ses parents, qui le destinaient à la magistrature, l'avaient envoyé faire son droit, quand il apprit que Marseille était en proie à la peste (1720). Tremblant pour sa famille dispersée, le jeune Dandré allait chercher des consolations chez Pierre Vanloo, son compatriote, qui lui apprit le dessin, et Detroy l'usage du pinceau. Il revint dans sa patrie, juriconsulte ignorant, mais peintre déjà estimé. Ses parents virent à regret naître en lui un goût si exclusif. Le hasard sembla vouloir le ramener un moment par son talent même à la profession dont son talent l'avait éloigné; à son retour d'Aix, la chambre des comptes le chargea de la décoration de son bureau d'audience. Son premier tableau fut une leçon de magistrature; il peignit *Auguste faisant précipiter dans le Tibre les personnes qui s'étaient rendues coupables du crime de péculat*, et il plaça la scène aux bords du Tibre, sur les ruines mêmes

du palais d'Auguste. Il alla ensuite étudier les chefs-d'œuvre de l'Italie; à son retour il fit, pour l'académie de peinture de Paris, un tableau qui a long-temps été exposé dans les salles du Louvre. Il représentait *Tullie* qui, pressée d'arriver au Capitole pour voir couronner son époux, fait passer son char sur le corps de son père, en poussant elle-même ses chevaux que sa barbarie semble arrêter un moment. Dandré jouissait à Paris du tranquille honneur d'être compté par l'académie de peinture au rang des membres les plus distingués, lorsqu'il fut rappelé à Aix par la triste nécessité de défendre son patrimoine. C'est alors qu'il se livra à la composition musicale, et qu'il décora la salle de concert, qui est dans l'hôtel-de-ville d'Aix, de peintures ingénieuses. Ce fut à peu près dans le même temps qu'il composa deux poèmes, *le Passage du Var*, et *l'Impartialité dans la musique*. Ces deux ouvrages, qui n'ont point survécu aux événements qui les ont inspirés, furent imprimés en 1750 et 1754. Dandré fonda une académie de peinture à Marseille, et en fut le directeur. Il avait conçu le projet d'une *Histoire universelle traitée relativement aux arts fondés sur le dessin*. Il en lut lui-même le plan dans une assemblée publique de l'académie de peinture en 1757. L'ouvrage ne parut que douze ans après, Paris, 1769, 5 vol. in-12. Ce fut alors qu'il publia son *Traité de peinture, suivi d'un essai sur la sculpture, et d'un catalogue raisonné des plus fameux peintres, sculpteurs et graveurs de l'école française*, Paris, 1769, 2 vol. in-12. L'auteur a rassemblé dans l'introduction tous les principes de l'art. Lorsqu'il fait ensuite l'application des préceptes aux divers modèles des grands

artistes, il ne se contente pas de dire ce qu'ils ont fait, il nous révèle le secret dont ils se montrent quelquefois trop jaloux pour l'honneur même de leur talent. Après avoir suivi l'art du dessin dans ses progrès, sa gloire et sa décadence, il compare l'école française aux écoles étrangères, établit une règle générale, et ramène le goût à un point unique, but général de tous les arts, à l'imitation de la belle nature. Cet ouvrage a le double mérite d'être en même temps une poétique du dessin et un abrégé de l'histoire à l'usage des artistes. Dandré-Bardon publia en 1772 et années suivantes, en 6 vol. in-4°, sur le costume des anciens peuples, une collection de 360 planches gravées par Cochin, et accompagnées de traits historiques, et de réflexions critiques. Cochin en donna une nouvelle édition en 1784, 4 vol. in-4°. On y remarque, ainsi que dans un grand nombre de pièces fugitives relatives aux arts publiées par Dandré-Bardon, des vues fines, souvent neuves, et toujours utiles. On doit surtout distinguer celle qui contient *l'Apologie de l'allégorie* pour la défense de Rubens. C'est une critique pleine de modération et de goût contre diverses assertions de l'abbé Dubos. Dandré-Bardon publia encore d'autres écrits, dont le plus grand nombre fut consacré à l'éloge des artistes vivants. Il avait trouvé peu d'exemples de cette conduite dans l'histoire qu'il avait retracée. Une circonstance trop rare dans la vie de ceux qui se dévouent à la culture des arts, dut influer sur le bonheur de Dandré-Bardon; il eut un patrimoine qui mit de bonne heure son talent dans l'indépendance, et ne laissa jamais les tristes soucis assiéger sa pensée. Il mourut le 14 avril 1785.

DANEAU (LAMBERT), ministre calviniste, naquit à Beaugenci, en 1530, d'un père dont l'aïeul avait été anobli par Charles VII, pour avoir pris à la bataille de Patai, Talbot, général anglais. Lambert Daneau, encore jeune, perdit son père, et fut remis au soin d'un tuteur, qui le fit étudier dans l'université d'Orléans, où il ne tarda pas à prendre le bonnet de docteur. Pendant ses cours, il se lia d'amitié avec les disciples de Calvin, qui, en étudiant dans la même université, avait plus d'une fois manifesté sa liberté d'opinion. Daneau se déclara publiquement son partisan, au point d'exercer, à Gien, pendant neuf ans, les fonctions de ministre de la religion réformée. La perte de sa première épouse, morte sans enfants, le supplice d'Anne du Bourg, son ami, après avoir été son professeur, le déterminèrent à se rendre à Genève, où il trouva la fille d'un prévôt des marchands d'Orléans, avec laquelle il contracta une seconde alliance. Daneau professa, depuis, le droit public à Leyde; mais soupçonné de cabaler contre la Hollande en faveur de l'Angleterre, il recourut à la protection du roi de Navarre, qui lui permit d'exercer successivement le ministère évangélique à Orthes, à Lescar, et enfin à Castres où il mourut en 1596. Les calvinistes comptent Lambert Daneau au nombre des savants qui font le plus d'honneur à leur parti. Il faut cependant en excepter Senebier qui le traite assez mal, et avec raison. Daneau écrivait et parlait facilement; mais il manque de goût et de jugement, et sur une infinité de points il se trouvait au-dessous de ses confrères. En parcourant ses ouvrages, on balance à croire s'il fut plus l'ennemi des catholiques que des luthériens. Il écri-

vit contre les uns et les autres, toujours avec un esprit chagrin, et souvent avec un emportement qui tenait à son caractère. Des quarante-trois traités qu'il publia, nous citerons seulement les plus importants: I. *De veneficiis aut sortilegis quos sorciarios vocant, dialogus*, Genève, 1575, in-8°. réimprimé à Cologne, deux ans après. Daneau débute par raconter l'histoire d'un aveugle des Quinze-Vingts, condamné par le parlement pour crime de sortilège: il traduisit lui-même cet ouvrage en français, Genève, 1577, in-8°. II. *Tractatus de anti-christo*, Genève, 1576, traduit en français l'année suivante, et qui jette du jour sur quelques passages très difficiles de la prophétie de Daniel; III. *Geographiæ poëticæ ex vetustissimis quibusque latinis poëtis collectæ libri quatuor*, Genève, 1580, in-8°, ouvrage médiocre; IV. *Physices christianæ partes duæ, sive de rerum creatarum naturâ*, Genève, 1581: il y eut quatre éditions de ce traité, dont Tycho-Brahé parle avec éloge; V. *Aphorismorum politicorum sylvâ*, tiré des auteurs grecs et latins: la première édition est de 1575; celle de Leyde ne parut que long-temps après la mort de l'auteur. On lui attribue encore le *Traité des danses, auquel est résolue la question s'il est permis aux chrétiens de danser*, 1580, in-8°. Ce que nous disons de particulier à Lambert Daneau est tiré des archives de sa famille, qui, du côté maternel, existe encore avec honneur dans Orléans.

P—D.

DANEDI (JEAN-ÉTIENNE), dit *Montalte*, peintre, naquit à Tréviglio en 1608, et alla de bonne heure à Milan étudier dans l'atelier de Marrazoni; il devint, en peu de temps,

supérieur à son maître. Sa manière est grande et bien entendue ; il avait une imagination riche et féconde ; l'ordonnance de ses compositions est pleine de magnificence. Presque tous les grands édifices de Milan sont ornés de quelque ouvrage de Danédi ; ceux qu'il a faits pour les églises de Saint-Jean in Conca , de la Madeleine , de St-Eustorge , de Ste.-Marie-des-Grâces , del Carmine et du Crucifix , sont regardés comme les peintures d'un grand maître. Il a peint tout le chœur et la voûte de l'église de St-George dans la même ville. Il mourut en 1689. — Joseph DANEDI, son frère, surnommé *Montalte* comme lui , fut élève du Guide, et se montra digne d'un tel maître , dans plusieurs ouvrages qu'il fit pour différents édifices de Milan et de Turin ; Jean Étienne l'associa plus d'une fois à ses travaux. Les deux frères moururent dans la même année. A—s.

DANÈS, et non DANÈS, quoique dans ce nom l'e soit ouvert (PIERRE), naquit à Paris, d'une famille illustre, en 1497. Il fut mis dans sa jeunesse au collège de Navarre, où il obtint les plus grands succès dans la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque. Sa réputation s'accrut rapidement, et devint telle qu'en 1550, François I<sup>er</sup>, qui venait de fonder le collège royal, en nomma Danes le premier professeur en langue grecque. Ce dernier ne tarda pas à justifier le choix du monarque par les savantes observations qu'il publia sur plusieurs auteurs anciens, et, dans le peu de temps qu'il occupa cette chaire, il compta les élèves les plus distingués, tels qu'Amyot, de Billy, Brisson, Daurat, Cinq-Arbres. Au bout de cinq ans, tourmenté du désir de voir l'Italie, il obtint la permission de quitter le collège de France, et suivit George

de Selve, son ami, qui venait d'être nommé ambassadeur à Venise. Après avoir fait, dans cette patrie des lettres, une ample moisson de connaissances, il revint à Paris. En 1545, il fut un des juges qui condamnèrent l'infortuné Ramus, et ce trait n'est pas sans doute le plus beau de son histoire. Deux ans après, François I<sup>er</sup>. le nomma ambassadeur de France au concile de Trente, avec Claude d'Urfé et Jean Desligneris. La harangue qu'il y prononça à son arrivée fut très applaudie. Danes y soutint dignement l'honneur de son pays. Tous ses biographes ont rapporté le mot heureux qui lui échappa dans une des séances du concile. Comme un orateur français déclamaient fortement contre les mœurs relâchées des ecclésiastiques d'Italie, Sébastien Vance, évêque d'Orviette, dit avec mépris : *Galius cantat.* — *Utinam*, répliqua vivement Danes, *ad galli cantum Petrus respisceret.* Après la mort de François I<sup>er</sup>., Henri II, son successeur, nomma Danes précepteur du dauphin, depuis François II. Il devint même confesseur de ce prince, et obtint, en 1557, l'évêché de Lavaur. Il avait été précédemment curé de St-Josse à Paris. Danes mourut octogénaire dans cette ville, où l'avaient appelé les affaires de son diocèse, le 25 avril 1577, et fut enterré à St.-Germain-des-Prés. Il avait vu quatre rois. Ce fut un des hommes les plus savants de son temps. Guidé dans l'étude des langues par Lascaris et Budé, il ne démentit point de si habiles maîtres ; et, s'il a laissé peu d'écrits, il n'en rendit pas moins de grands services aux lettres. On a fait sur ces mots : *Petrus Danesius*, une anagramme d'autant plus heureuse, qu'elle est exacte : *De superis natus.* En 1751, Pierre-Hilaire Danes, de la même famille, docteur

de Sorbonne et conseiller-clerc au parlement de Paris (1), publia la *Vie, éloges et opuscules de Pierre Danes*, Paris, in-4°, avec le portrait de l'auteur. On y remarque : I. une *Lettre* latine à Jacques Colin sur son futur voyage d'Italie ; II. la *Préface* d'une édition de Pline qu'il donna à Paris, 1552, in-folio, sous le nom de *Petrus Bellocirius (la Belletière)*, son domestique ; III. une *Lettre apologétique*, en latin, pour François I<sup>er</sup>, contre Charles-Quint ; IV. sa *Harangue* au concile de Trente ; V. un écrit sur Aristote, intitulé : *De substantiâ et modis ejus* ; VI. une *Instruction*, en français, pour MM. de Lansac et de Lisle, ambassadeurs à Rome et au concile. On a prétendu que le livre intitulé : *De ritibus ecclesiæ catholicæ libri tres*, publié sous le nom de Jean-Etienne Duranti, Rome, 1591, in-8°, était tout entier de la composition de Danes, et qu'à sa mort, le président Duranti, ayant acheté sa bibliothèque et ses papiers, s'était approprié le manuscrit de l'ouvrage, et l'avait fait imprimer sous son nom. Dupin (*Journal des sçavants*, 29 mai 1702) et l'abbé Tricaud, dans ses *Essais de littérature* du mois de juillet de la même année, se sont prononcés pour la négative. P. H. Danes leur a répondu par une dissertation insérée dans le recueil précité. Ses raisons ne sont que des présomptions, et, probablement, la question ne sera jamais parfaitement décidée. Personne, au surplus, ne s'est aperçu que Duranti lui-même cite Danes, au liv. II, chap. 5 de ce livre. *Cujus loci, dit-il, aliàs me admonuit Danes, Vaurensensis episcopus, homo doctrinâ atque optimarum artium studiis eruditus*. On a encore de Da-

nes une édition de *Justin, Florus, Sextus Rufus*, Paris, 1519, in-folio, et quelques autres pièces que l'on trouvera énoncées dans les *Mémoires de Nicéron*. Quelques écrivains prétendent qu'il est auteur du 10<sup>e</sup>. livre de l'*histoire de Paul Emile* ; du moins Vascosan disait en avoir reçu de sa main le manuscrit. Il corrigea le texte des *Physica scholia* d'Alexandre d'Aphrodisée, imprimés à Venise par Trincavel, 1536, in-folio, et il aida beaucoup George de Selve dans sa *Traduction de Plutarque*. L'abbé Lenglet-Dufresnoy lui attribue deux *Apologies* pour Henri II, *contra Cæsarianos* ; mais il les a peut-être confondues avec celle de François I<sup>er</sup>. La vie de Danes, par son parent, se trouve, comme nous l'avons dit, en tête de ses opuscules, ainsi que son oraison funèbre prononcée par Genebrard, et plusieurs épitaphes faites en son honneur. L'auteur y a joint tous les témoignages en faveur de l'évêque de Lavaur, et une dissertation particulière sur la famille de Danes. Nicéron, tom. XIX, de ses *Mémoires*, et l'abbé Goujet dans ceux qu'il a donnés sur le collège de France, n'ont presque fait que copier la vie que nous venons d'indiquer : Launoy (*Hist. Gymnas. Navarr.*, page 720) a consacré aussi un article à Danes. — DANES (Jacques), de la famille du précédent, naquit à Paris en 1601. Il fut d'abord homme du monde, président des comptes, intendant de Languedoc. Il épousa une fille de Jacques-Auguste de Thou ; mais, ayant eu le malheur de la perdre, ainsi qu'un fils unique, âgé de seize ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait, en 1640, évêque de Toulon. Devenu valétudinaire, il se démit de son évêché en 1656, et mourut à Paris le 5 juin 1662. Ce prélat, de la

(1) Il mourut à Paris, le 1er. janvier 1932, âgé de soixante-six ans.

piété la plus exemplaire, honora son ministère par une foule de bonnes œuvres, par une multitude de fondations utiles. On trouvera, dans le recueil de Pierre-Hilaire, un *Mémoire sur les actes de Jacques Danes, évêque de Toulon.* D. L.

DANET (PIERRE), né à Paris vers le milieu du 17<sup>e</sup>. siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant long-temps curé dans cette ville. Le duc de Montausier le choisit pour coopérer avec d'autres savants aux éditions *ad usum delphini*. Danet eut en partage les *Fables de Phèdre* qu'il enrichit d'un *Commentaire*, et qu'il publia à Paris, 1675, in-4<sup>o</sup>.; réimprimées, *ibid.*, 1726, in-4<sup>o</sup>.; mais ce qui contribua le plus à sa réputation, ce furent ses deux *Dictionnaires*, français-latin et latin-français, également à l'usage du dauphin. Le premier, supérieur à l'autre pour l'exécution, fut publié à Paris, 1685, in-4<sup>o</sup>.; et le second, six ans après, 1691, in-4<sup>o</sup>. Il est chargé de circonlocutions et de mauvaises phrases de Plaute. L'un et l'autre, souvent réimprimés, ont cessé d'être en usage dans les écoles. On a encore de Danet: I. *Radices, seu Dictionarium linguæ latinæ*, Paris, 1677, in-4<sup>o</sup>.; très rare; II. *Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum, ad usum delphini*, Paris, 1698, in-4<sup>o</sup>. Ce savant modeste obtint, pour récompense de ses travaux, l'abbaye de St.-Nicolas de Verdun; mais il n'en jouit pas long-temps, et périt en 1709, en revenant de Lyon, étouffé dans un borbier où sa voiture versa. — Un autre abbé DANET, maître de langue à Paris, a publié une *Vie de Sémiramis*, Londres (Paris), 1748, in-12; et les *Aventures de Londres*, Amsterdam (Paris), 1751, deux tomes in-12. Z.

DANGEAU (PHILIPPE DE COUR-

ILLON, marquis DE), était par sa mère arrière-petit-fils du sage du Plessis-Mornay, et naquit le 21 septembre 1658. « Il avait, dit Fontenelle, une figure fort aimable, et beaucoup d'esprit naturel, qui allait même jusqu'à faire agréablement des vers. Il se convertit assez jeune à la religion catholique. En 1657 ou 58, il servit en Flandre, capitaine de cavalerie, sous M. de Turenne. Après la paix des Pyrénées, un grand nombre d'officiers français qui ne pouvaient souffrir l'oisiveté, allèrent chercher la guerre dans le Portugal, que l'Espagne voulait remettre sous sa domination. Comme ils jugeaient que, malgré la paix, les vœux de la France au moins étaient pour le Portugal, ils préférèrent le service de cette couronne. Mais M. de Dangeau, avec la même ardeur militaire, eut des vues toutes opposées et se donna à l'Espagne. La manière dont on faisait alors la guerre permettait à des compatriotes et à des amis de servir dans des armées opposées. Dangeau se signala par ses talents militaires; le roi d'Espagne voulut se l'attacher; « mais il trouva, dit Fontenelle, un Français trop passionné pour son roi et pour sa patrie. » A son retour en France, la reine-mère (Anne-Marie) et la reine (Marie-Thérèse), charimées de l'entendre parler de leur pays et de la cour de Madrid, et même en leur langue qu'il avait assez bien apprise, « viurent bientôt à goûter son esprit et ses manières, et le mirent de leur jeu, qui était alors le reversi... Ce fut pour lui la source d'une fortune considérable; il avait souverainement l'esprit du jeu. M. de Dangeau, avec une tête naturellement algébrique et pleine de l'art des com-

» binaisons, puisé dans ses réflexions  
 » seules, eut beaucoup d'avantage au  
 » jeu des reines. Il parlait avec toute  
 » la liberté d'esprit possible; il di-  
 » vertissait les reines et égayait leur  
 » perte. Comme elle allait à des som-  
 » mes assez fortes, elle déplut à l'é-  
 » conomie de Colbert qui en parla  
 » au roi, même avec quelque soup-  
 » çon. Le roi trouva moyen d'être un  
 » jour témoin de ce jeu, et, placé der-  
 » rière le marquis de Dangeau, sans  
 » en être aperçu, il se convainquit  
 » par lui même de son exacte fidélité,  
 » et il fallut le laisser gagner tant qu'il  
 » voudrait. Ensuite le roi l'ôta du jeu  
 » des reines, mais ce fut pour le met-  
 » tre au sien. L'algèbre et la fortune n'a-  
 » bandonnèrent pas M. de Dan-  
 » geau dans cette nouvelle partie.  
 » Un jour qu'il s'allait mettre au jeu  
 » du roi, il demanda à S. M. un ap-  
 » partement dans St.-Germain où  
 » était la cour. La grâce n'était pas  
 » facile à obtenir, parce qu'il y avait  
 » peu de logements en ce lieu-là. Le  
 » roi lui répondit qu'il la lui accor-  
 » derait, pourvu qu'il la lui demandât  
 » en cent vers qu'il ferait pendant le  
 » jeu; mais cent vers bien comptés,  
 » pas un de plus, ni de moins.  
 » Après le jeu où il avait paru aussi  
 » peu occupé qu'à l'ordinaire, il dit  
 » les cent vers au roi. Il les avait  
 » faits, exactement comptés, et pla-  
 » cés dans sa mémoire; et ces trois  
 » efforts n'avaient pas été troublés  
 » par le cours rapide du jeu. » Dan-  
 » geau fut à la cour le protecteur de  
 » Boileau qui, en 1665, lui adressa sa  
 » satire cinquième *sur la noblesse*;  
 » mais ce n'était pas le second ouvrage  
 » de l'auteur, comme l'a dit Fontenelle.  
 » Cette même année, 1655, « le roi  
 » fit M. de Dangeau colonel de son  
 » régiment, qui, depuis quatre ou  
 » cinq ans qu'il était sur pied, n'en

» avait point eu d'autre que S. M.  
 » elle-même. Le nouveau colonel ser-  
 » vit à la tête de sa troupe, à la  
 » campagne de Lille en 1667; au  
 » bout de quelques années, il se dé-  
 » mit de son régiment pour s'atta-  
 » cher plus particulièrement à la seu-  
 » le personne du roi, qu'il suivit tou-  
 » jours dans ses campagnes, en qua-  
 » lité de son aide-de-camp (1672).  
 » Le roi eut la pensée de l'envoyer  
 » ambassadeur en Suède, mais il sup-  
 » plia S. M. de ne pas l'éloigner d'elle.  
 » Il fut donc employé selon ses de-  
 » sirs; il alla plusieurs fois (1673 et  
 » 1674) envoyé extraordinaire vers  
 » les électeurs du Rhin; et ce fut lui,  
 » qui, avec le même caractère, con-  
 » clut le mariage du duc d'York,  
 » depuis Jacques II, avec la prin-  
 » cesse de Modène. Il a eu toutes les  
 » grâces et toutes les dignités auxquel-  
 » les, pour ainsi dire, il avait droit...  
 » Il a été gouverneur de Touraine,  
 » le premier des six menins que le  
 » feu roi (Louis XIV) donna à Mon-  
 » seigneur, grand-père du roi (Louis  
 » XV), chevalier d'honneur des  
 » deux dauphines de Bavière et de  
 » Savoie, conseiller d'état d'épée, che-  
 » valier des ordres du roi, grand-  
 » maître des ordres royaux et mili-  
 » taire de N.-D. du mont Carmel et  
 » de St.-Lazare de Jérusalem. Quand  
 » il fut revêtu de cette dernière di-  
 » gnité, il songea aussitôt à relever  
 » un ordre extrêmement négligé de-  
 » puis long-temps... Il procura par ses  
 » soins la fondation de plus de vingt-  
 » cinq commanderies nouvelles; il em-  
 » ployait les revenus et les droits de  
 » sa grande-maîtrise à faire élever en  
 » commun, dans une grande maison,  
 » dévouée à cet usage, douze jeunes  
 » gentilshommes des meilleures no-  
 » blesse du royaume. » Cependant  
 » on y admettait, comme pensionnaires

des roturiers, et Duclos dit avoir été élevé dans cette maison. L'établissement formé par Dangeau dura près de dix ans; le mauvais état des finances du royaume ne permit pas de le soutenir. A la mort du marquis de l'Hôpital en 1704, Dangeau fut nommé académicien honoraire de l'académie des sciences. Il avait remplacé Scudéri à l'académie française, en 1668. Il mourut le 9 septembre 1720, et eut pour successeur à l'académie française le duc, depuis maréchal, de Richelieu. Dangeau avait, en 1682, épousé Françoise Morin, fille d'un fermier-général; il se maria en 1686 avec Sophie de Læwenstein, fille d'honneur de la dauphine et nièce du cardinal de Furstemberg. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* ou *Journal de la cour de Louis XIV*, commençant en 1684 et finissant en 1720. Ces mémoires sont déposés à la Bibliothèque impériale à Paris; ils forment ou remplissent près de 500 volumes ou cartons, et ne sont pas écrits de la même main. Voltaire, qui (dans sa *Dissertation sur la mort de Henri IV*, imprimée à la suite de la *Henriade*) en porte le nombre à 18 vol. in-fol., ajoute : « Ce » n'était point M. de Dangeau qui » faisait ces malheureux mémoires; » c'était un vieux valet de chambre » imbécille, qui se mêlait de faire à » tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes les sottises qu'il » entendait dans les antichambres ». La marquise de Pompadour possédait une copie de ces manuscrits en 58 vol. in-4°. La bibliothèque de l' Arsenal possède une copie d'une partie de ces manuscrits. La bibliothèque impériale de Vienne, conservait un *Mémoire de Dangeau sur ce qui s'est passé dans la chambre du roi Louis XIV, pendant sa maladie*

*au mois d'août 1715* : c'est probablement un fragment. Malgré le mal que Voltaire a dit de ces *Mémoires*, ils ont été mis à contribution par divers auteurs et par Voltaire lui-même, qui n'a pas dédaigné d'en donner un extrait sous ce titre : *Journal de la cour de Louis XIV, depuis 1684 jusqu'en 1715, avec des notes intéressantes* (de l'éditeur), Londres, 1770, in-8°. A. B.—T.

DANGEAU (LOUIS DE COURCILLON abbé de), frère du précédent, naquit en janvier 1643. Il avait été élevé dans la religion calviniste, mais Bossuet, après plusieurs conférences, le fit entrer dans le sein de l'église romaine. *L'Exposition de la doctrine catholique*, de l'évêque de Meaux, qui avait converti Turenne, n'avait pas été sans effet sur Dangeau qui « pressa, dit d'Al- » lembert, son abjuration, et se sentit » très soulagé de n'avoir plus à crain- » dre de déplaire ou à son Dieu ou à » son souverain. Rassuré désormais et » pour ce monde et pour l'autre, il en- » tra dans l'état ecclésiastique. Dans la » première ferveur de son zèle catho- » lique, sévère observateur des lois de » l'église, il avait formé la résolution » édifiante et courageuse de se borner » à un seul bénéfice; mais nous som- » mes obligés de convenir qu'il se re- » lâcha de cette rigueur. » L'abbé de Dangeau voyagea dans une partie de l'Europe; il fut envoyé extraordinaire en Pologne, et, de retour en France, fut nommé lecteur du roi. Cette place lui donnait entrée à la cour et accès auprès du souverain; Dangeau s'en servit pour la gloire des lettres et le bien de ceux qui les cultivent. « Il négligea le seul La Fontaine, et » paya par cet oubli, le tribut à la » royauté. » Tous les ans, il présentait à Louis XIV, le journal des grâces annuelles accordées. Ce journal était



distribué en grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la robe, bienfaits pour la marine; ce petit volume était orné de vignettes gravées par Edelinck. Ce tableau présentait d'un coup-d'œil les déprédations et les abus, et l'on pense bien que les personnes qui en profitaient, ne pardonnaient pas à l'abbé d'éclairer le monarque. En 1687, il revendit sa charge de lecteur, en conservant les entrées. Il avait, en 1680, obtenu l'abbaye de Fontaine-Daniel; il eut, en 1710, celle de Clermont; l'abbé de Livare lui avait donné en 1685 le prieuré de Gournay-sur-Marne, et le cardinal de Bouillon, celui de Crespy en Valois. Clément X le nomma son camerier d'honneur, et Innocent XII lui en conserva le titre, quoiqu'il n'en ait jamais pris possession. Dangeau fut, en 1682, nommé à l'académie française, à la place de l'abbé Cotin; il y fut reçu le 26 février de cette année, mais son discours de réception n'a pas été imprimé; on présume que l'obligation imposée par les statuts académiques ou par l'usage, de faire l'éloge de son prédécesseur, que Boileau, leur commun confrère, avait tant ridiculisé, empêcha le récipiendaire de livrer son discours à l'impression. L'abbé de Dangeau surveilla l'établissement fondé par son frère, pour l'éducation de quelques gentils-hommes. Il fut, dit Voltaire, un « excellent académicien. » Ce fut surtout à l'étude de la grammaire qu'il s'appliqua, et ses travaux en ce genre ne sont pas encore oubliés. Quelqu'un lui racontait un jour des nouvelles qui occupaient fort les politiques: « Il arrive tout ce qu'il pourra, répondit en plaisantant l'abbé Dangeau; mais j'ai dans mon porte-feuille, deux mille verbes français bien conjugués. » Cependant la langue française n'était pas

la seule qu'il eût étudiée; outre le grec et le latin, il savait l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc.; l'histoire, la géographie, les généalogies lui étaient familières; il n'avait même pas dédaigné d'étudier le blason « qu'il faut bien souffrir dans la liste des connaissances humaines, puisque la vanité gothique les ayant surchargées d'une branche si pauvre, la vanité des siècles suivants en a presque fait une branche nécessaire. » L'abbé de Dangeau était sur les rangs pour être précepteur du duc de Bourgogne; cette place fut donnée à Fénelon, qui était le seul homme qu'il fût permis de préférer à l'abbé Dangeau. Tous les mercredis, il rassemblait chez lui une société très distinguée, dont faisaient partie le cardinal de Polignac, l'abbé de Longuerue, le marquis de l'Hôpital, l'abbé de St.-Pierre, l'abbé Dubos, l'abbé Raguenet, Mairan, l'abbé de Choisy: ce dernier avait été ramené à la religion par Dangeau. Lorsqu'il fut question de donner aussi des membres honoraires à l'académie française, les deux frères Dangeau furent du parti des opposants, et profitèrent de l'accès qu'ils avaient auprès du roi pour lui faire connaître le vœu de l'académie. L'abbé Dangeau mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1725, et eut pour successeur à l'académie française, le comte de Morville. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Première Lettre d'un académicien à un autre, sur le sujet des voyelles*, in-4°. de 21 pages, réimprimée sous le titre de *Discours qui traite des voyelles*, in-8°. de 36 pages; II. *Seconde Lettre, etc., sur le sujet des consonnes*, 1694, in-4°. de 19 pages, plus une planche, réimprimé sous le titre de *Second Discours qui traite des consonnes*, in-8°. de 24 pages; III. *Troisième Lettre, etc., sur le sujet des lettres*.

*regardées comme caractères dont on se sert dans l'écriture pour marquer les sons*, 1694, in-4°. de 17 pages; une partie a été réimprimée sous le titre de *Lettre sur l'ortografe*, in-8°. de 24 pages. Ce n'est pas sans raison, comme on voit, qu'on a reproché à Dangeau de s'être « laissé aller à une » orthographe extraordinaire. » IV. Un *Supplément à la Lettre sur l'orthographe*, in-8°. de 15 pages, sans titre ni date : ces quatre ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*Essais de granmaire*, 1711, in-8°. , et sont contenus sous ce dernier titre dans le recueil de 1754; V. *Suite des Essais de granmaire*, in-8°. , sans date, de 51 pages, réimprimée sous le titre d'*Eclaircissements*, etc, dans le recueil de 1754; VI. *Réflexions sur la granmaire françoise*, 1717, in-8°. , contenant un *Traité des parties du verbe*; VII. *Utilité de la Table du verbe Canto*, in-8°. , de 22 pages; VIII. *Principales parties du discours*, in-8°. de 14 pages; IX. *Sur la comparaison de la langue françoise avec les autres langues*, in-8°. de 25 pages; X. *Des particules*, in-8°. de 11 pages; XI. *Avis*, in-8°. de 2 pages : c'est un supplément au traité précédent; XII. *Sur le mot Quelqu'un*, in-8°. de 5 pages; XIII. *Sur le mot Quelque*, in-8°. de 5 pag.; XIV. *Des prépositions*, in-8°. de 11 pages; XV. *Sur la préposition Après*, in-8°. de 4 pages. Les Nos, I, II, V, VI, VIII, X, XI, XIV et XV ont été réimprimés, la plupart avec des changements et des modifications dans le vol. in-12 publié par d'Olivet, sous le titre d'*Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, 1754, in-12. XVI. *Dialogue sur l'immortalité de l'ame*, imprimé dans le volume intitulé: *Quatre Dialogues*, etc. (F. CNOISY.)

On croit l'abbé de Choisy auteur des trois autres. XVII. *Les principes du Blason*, 1705, in-fol., en 14 planches, réimprimé avec des augmentations, en 1717, in-4°.; XVIII. *Tables historiques qui sont ou chronologiques ou généalogiques, qu'on a destinées à donner une connoissance méthodique et générale de l'histoire de la monarchie française*, in-8°. , sans nom de ville ni d'imprimeur; XIX. *Nouvelle Méthode de géographie historique*, 1697, in-fol., 1706, in-8°.; XX. *Liste des cardinaux vivants le 29 mars 1721, jour de la mort du pape Clément XI*, Paris, 1722, in-8°. Enfin, l'abbé Dangeau a fait un *jeu historique des rois de France, pour l'usage des enfants*, qui se joue comme le jeu de l'oie, avec un petit livret pour l'explication. Ladvocat, et, sans doute d'après lui, les biographes qui lui ont succédé, donnent Dangeau pour auteur d'un *Traité de l'élection de l'empereur*, 1758, in-8°.; la date de ce livre permet de douter de cette assertion.

A. B—T.

DANGEVILLE (MARIE-ANNE BOTOR), célèbre actrice et la meilleure qui ait paru sur la scène française dans l'emploi des soubrettes, naquit à Paris le 26 décembre 1714. Son père étant danseur à l'Opéra, et sa mère actrice à la Comédie, le théâtre fut en quelque sorte son berceau; elle y entra dès l'âge de huit ans pour jouer de petits rôles, dans lesquels elle n'était pas moins applaudie que dans les divertissements, où elle dansait et chantait avec beaucoup de grâce. Le 28 janvier 1750, elle débuta dans l'emploi des soubrettes, et fut reçue dès le 6 mars suivant pour doubler M<sup>lle</sup>. Quinault : elle jona aussi quelques rôles tragiques pour se conformer à l'usage alors établi; mais c'est seulement dans la comédie qu'elle

excita le plus vif enthousiasme. Voici comment Dorat a caractérisé le talent de cette comédienne :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaité,  
Parler, agir, marcher avec légèreté ;  
Biquante sans apprêt, et vive sans grimace,  
A chaque mouvement découvrir une grâce,  
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,  
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,  
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,  
Rendre l'art naturel et parer la nature.

Armand, qui désignait chacun de ses camarades par le titre d'une pièce, la nommait *la force du naturel*, et l'on a vu à l'article *CONTAT* l'opinion de *Préville* sur *M<sup>lle</sup>. Dangeville*. D'après tout ce qu'on a recueilli sur cette actrice, on peut dire que nulle autre n'a eu plus qu'elle ce qu'on pourrait appeler le génie de l'art; aussi les auteurs s'empressaient-ils de lui confier des rôles dans lesquels elle faisait ressortir les moindres beautés. Il est inutile de donner ici la liste de tous ceux qu'elle a créés pendant trente-trois ans qu'elle est restée au théâtre; mais on aura une idée de la variété de son talent par ce passage d'une lettre de l'auteur des *Essais sur Paris*: « Nous avons vu jouer » *M<sup>lle</sup>. Dangeville* dans les caractères les plus opposés, et les saisir » tous de façon que nous en sommes » encore à ne pouvoir nous dire dans » lequel nous l'aimions le plus. On » aura de la peine à s'imaginer que la » même personne ait pu jouer avec » une égale supériorité *l'Indiscrette* » dans *l'Ambitieux*; *Martine* dans » les *Femmes savantes*; la Comtesse dans les *Mœurs du temps*; » *Colette* dans les *Trois Cousines*; » *madame Orgon* dans le *Complaisant*; la *Fausse Agnès*; la marquise d'Olban dans *Nanine*; » *l'Amour* dans les *Grâces*, et tant » d'autres rôles si différents. » *Saint-Foix* ne rend pas une justice moins éclatante à ses qualités personnelles.

A cet éloge, on doit ajouter un trait qui n'a été révélé que dans sa vieillesse: *M<sup>lle</sup>. Dangeville* ayant appris qu'une petite-fille du célèbre *Baron* était dans l'indigence, la recueillit et lui prodigna les plus tendres soins. Cette actrice quitta le théâtre à la clôture de 1765, et il serait difficile de peindre les regrets excités par sa retraite. La fête que ses anciens camarades lui donnèrent dix ans après dans sa campagne à *Vaugirard*, où ils jouèrent la *Partie de chasse de Henri IV*, qui n'avait jamais été représentée en public, prouve que leur attachement était fondé sur l'estime la plus vraie. *Molé* prononça le 20 fructidor an 11 (6 septembre 1794), au lycée des arts, l'éloge de cette actrice, dont le buste fut couronné dans une séance du même lycée le 1<sup>er</sup> octobre suivant. *M<sup>lle</sup>. Dangeville*, alors octogénaire, était présente à cette séance. Cet éloge a été imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, première année, tome VI, pag. 519. Quelques exemplaires ont été tirés à part. Cette actrice est morte dans le mois de mars 1796. P—x.

*DANHAVER*, originaire de la Souabe, naquit vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Son père était horloger; il le fut d'abord lui-même, et passa bientôt en Italie pour cultiver la musique; mais il négligea cette étude pour travailler dans l'atelier du peintre *Bombelle*. Il quitta ensuite l'Italie pour aller s'établir en Russie; ce fut à *St-Petersbourg* qu'il exécuta ses plus beaux ouvrages, qui furent presque tous faits pour des Russes. *M. Hagedorn* est le premier, parmi les Allemands, qui ait su apprécier et faire apprécier *Danhaver*, qui mourut à *St-Petersbourg* en 1755. Il est peu de familles russes qui n'aient conservé quelque une de ses miniatures; il

les faisait avec une facilité extrême : les grandes compositions ne lui coûtaient pas davantage. A—s.

DANIEL, le 4<sup>e</sup>. des douze grands prophètes, issu du sang des rois de Juda, fut dans son enfance emmené captif à Babylone, après la prise de Jérusalem, l'an 602 avant J.-C. Elevé à la cour de Nabuchodonosor, il fit de grands progrès dans la langue et dans les sciences des Chaldéens, et commença à faire éclater sa sagesse en découvrant l'innocence de Susanne (*Voy. SUSANNE*). Quelque temps après, Nabuchodonosor vit en songe une grande statue, composée de divers métaux, et qui fut brisée par un rocher roulant du haut d'une montagne. A son réveil, le roi de Chaldée appela les mages; mais déjà le songe s'était effacé de sa mémoire, et néanmoins il ordonna aux prêtres de le lui rappeler et de l'expliquer sur-le-champ. Ils avouèrent l'impuissance de leur art, et furent condamnés à mort. Mais Daniel devina, expliqua le songe, fut établi chef des mages et intendant de Babylone. Le roi vit encore pendant son sommeil un grand arbre qui fut abattu, mais dont la racine demeura attachée à la terre, et Daniel prédit au prince qu'il serait chassé de son pays, et réduit à l'état des bêtes. Il est raconté dans les livres Saints, que la prédiction fut vérifiée par l'événement (*Voy. NABUCHODONOSOR*). Il paraît que Daniel était absent de Babylone lorsque le roi se fit élever une statue d'or, et ordonna qu'on l'adorât; mais il ne fut pas croire les rabbins, qui prétendent qu'à cette époque le prophète enlevait furtivement des pourceaux sur les terres d'Égypte. Trois compagnons de Daniel (Sudrac, Mitzac et Abdenago) ayant refusé d'adorer l'idole, furent jetés dans une fournaise ardente d'où, suivant l'Écri-

ture, ils sortirent sains et saufs. Frappé de ce prodige, Nabuchodonosor publia une loi en faveur de la religion des Juifs. Daniel conserva son crédit sous Evilmérodach et Balthazar, qui régnèrent après Nabuchodonosor. Il expliqua devant Balthazar les mots mystérieux tracés par une main inconnue sur les murs de la salle du festin (*Voy. BALTHAZAR*). Ce fut pendant le règne de ce prince que Daniel eut ces fameuses visions des quatre animaux qui sortaient de la mer, et qui désignaient les quatre grands empires des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des Romains. Plusieurs commentateurs substituent à l'empire des Romains celui des Séleucides et des Lagides. Les pères et les interprètes croient que Dieu révéla alors à son prophète, par le ministère de l'ange Gabriel, les persécutions d'Antiochus Epiphane, sa punition miraculeuse, et les victoires des Machabées. Ils pensent qu'Alexandre-le-Grand et Darius Codoman sont figurés par un bouc combattant avec ses cornes un bélier qui succombe, et que les successeurs d'Alexandre sont désignés par les cornes qui s'élevaient de la tête du bouc. Darius le Mède (*Voy. DARIUS*, fils d'Hystaspes), successeur de Balthazar, partagea le gouvernement de ses provinces entre cent vingt satrapes, et éleva Daniel au-dessus d'eux; mais peu de temps après, les satrapes, jaloux de son pouvoir, engagèrent Darius à exiger les honneurs divins. Daniel refusa de l'adorer et fut descendu dans la fosse aux lions. Le lendemain, le monarque ayant vu lui-même dans cette fosse le prophète vivant, ordonna qu'on l'en retirât, et qu'on y fit jeter ses accusateurs avec leurs femmes et leurs enfants. Les interprètes de l'Écriture s'accor-

dent à dire que, vers la première année du règne de Darius, Daniel connut, par révélation, que la mort du Messie devait arriver au bout de soixante-dix semaines, composées chacune de sept années, c'est-à-dire, après une période de quatre cent quatre-vingt-dix ans; que le prophète apprit aussi de l'ange Gabriel la chute de l'empire des Perses après Cyrus, l'érection de l'empire des Grecs, les guerres qui devaient agiter l'Égypte et la Syrie, et plusieurs autres événements. Daniel conserva long-temps, à la cour de Cyrus, son crédit et son autorité; mais, ayant confondu les prêtres de Bel, dont il fit abattre le temple, et ayant fait mourir un énorme dragon, adoré comme une divinité, en jetant dans sa gueule un gâteau composé de résine, de graisse et de poil, les Babylooniens en révolte, demandèrent et obtinrent que Daniel fût une seconde fois jeté dans la fosse aux lions. Il y demeura six jours. On lit dans la *Bible*, que le prophète Habacuc, saisi par un ange qui le tenait par les cheveux, et transporté de la Judée vers Babylone, au travers des airs, remit à Daniel les pains qu'il avait fait cuire pour ses moissonneurs. Il est ajouté dans l'Écriture, que, le septième jour, Cyrus s'étant approché de la fosse, pour pleurer la mort de Daniel, le vit assis et paisible au milieu de sept lions; qu'il le fit retirer de cet autre terrible, et que ses ennemis, y étant précipités, furent dévorés en un moment. C'est tout ce que les livres saints nous apprennent de Daniel. Les auteurs orientaux disent qu'il prêcha la foi de l'unité d'un Dieu dans toute la Chaldée, qu'il convertit Cyrus, et que ce prince lui donna le gouvernement de la Syrie et la possession de la ville de Damas. S. Épiphane, qui a été

suivi par la plupart des historiens, croit qu'il ne profita point de la permission donnée par Cyrus à tous les juifs de retourner dans leur patrie; qu'il fut retenu par les grands emplois qu'il possédait à Babylone, et qu'il mourut dans cette ville à une époque qui est inconnue. Il paraît qu'un grand nombre de juifs de la captivité préférèrent aussi les établissements qu'ils avaient formés sur les bords de l'Euphrate, à ceux qu'ils auraient pu ne pas retrouver dans la Judée, devenue presque une solitude. Quelques auteurs pensent enfin que Daniel revint dans la Judée avec Esdras, mais qu'il retourna en Perse, et qu'il mourut dans la ville de Susse. Benjamin de Tudèle raconte qu'on lui montra le tombeau de Daniel dans cette dernière ville. L'historien Josèphe dit que, de son temps, on voyait encore à Ecbatane une tour d'une structure admirable, qui avait été bâtie par Daniel, et qui servait de sépulture aux rois de Perse et de Médie. La sagesse de Daniel était passée en proverbe, même de son vivant. Ézéchiel disait ironiquement au roi de Tyr: «Vous êtes plus sage que Daniel.» Plusieurs docteurs juifs trouvant trop de clarté dans les prophéties de Daniel, lui ont refusé le titre de prophète, que cependant Josèphe ne balance point à lui accorder. Les rabbins prétendent qu'il ne peut lui être donné, 1°. parce qu'il n'a pas vécu dans la Terre-Sainte, hors de laquelle n'a pu résider l'esprit de prophétie; 2°. parce qu'il a passé sa vie à la cour des rois, au milieu des délices et des honneurs; 3°. parce qu'il devait être eunuque, puisqu'il servait dans le palais de Babylone, et qu'il est dit dans le Deutéronome: *Non intrabit eunuchus ecclesiam Dei*. Il est vrai que Ben-Ezra et beaucoup d'autres rabbins ne croient pas que

Daniel fût cunneque, mais ils se contentent de mettre ses écrits au rang des hagiographes, qui ont bien moins d'autorité que les livres canoniques. Porphyre prétendait que les prophéties de Daniel lui étaient faussement attribuées, et qu'elles étaient l'ouvrage d'un imposteur qui vivait en Judée sous le règne d'Antiochus Epiphane. Mais Daniel est regardée comme vrai prophète dans l'Évangile de S. Matthieu (xxiv-15). Tout ce que Daniel a écrit en hébreu ou en chaldéen a été constamment reconnu pour canonique par les juifs et par les chrétiens; mais ce qui ne se trouve qu'en grec a souffert, depuis S. Jérôme jusqu'au 16<sup>e</sup>. siècle, de grandes contradictions, et n'a été reçu canoniquement que depuis la décision du concile de Trente. Les douze premiers chapitres de Daniel sont partie en hébreu, partie en chaldéen. Le chapitre III, depuis le 24<sup>e</sup>. verset jusqu'au 90<sup>e</sup>., et les deux derniers chapitres sont en grec. C'est une grande question de savoir s'ils ont jamais été écrits en hébreu. La version grecque que l'on a de tout Daniel est de Théodotion, et depuis long-temps la version des Septante est perdue. On peut consulter les préfaces de S. Jérôme et de D. Calmet sur Daniel. Quelques orientaux attribuent à ce prophète l'invention de la géomance qu'ils appellent *Reml*. C'est une sorte de divination faite avec des points tracés au hasard sur des lignes inégales. Les mêmes auteurs attribuent au même prophète un livre intitulé : *Principes de l'explication des songes*. On conserve à la Bibliothèque impériale un ouvrage qui a pour titre : *Odmath al-mantoul an Daniah al-Nabi*, et qui contient de prétendues prédictions qui ont été fabriquées par les mahométans. Quelques auteurs croient, mais sans preu-

ves, qu'il a existé deux Daniels, l'un de la tribu de Juda, l'autre de la tribu de Lévi. Ils attribuent à ce dernier ce qui concerne Susanne, la destruction du temple de Bel, et la mort du dragon. V—VE.

DANIEL (PIERRE), né à Orléans en 1530, d'une famille citée pour son attachement au catholicisme, après avoir étudié dans l'université de cette ville, s'y distingua tellement comme avocat, que, malgré la différence d'opinion, le cardinal Odet de Châtillon le choisit pour bailli de son abbaye de St.-Benoît-sur-Loire. Pendant les troubles religieux, Daniel ne se plaignit point quand, en 1562, le cardinal fit enlever par Aventin, son intendant, l'or et l'argent qui couvraient les châsses de S. Benoît, et qu'on déposa dans le château de l'Isle, où le bailli d'Orléans faisait battre monnaie au profit du prince de Condé. Mais ce même Daniel déploya la plus grande énergie, en se fixant au bourg de St.-Benoît, à dessein d'empêcher la dissipation des manuscrits précieux qui décoraient la riche bibliothèque de cette abbaye. Le cardinal de Châtillon respecta ses lumières, non moins que ses vertus. Les manuscrits dès-lors furent épargnés; mais Daniel n'eut pas le même bonheur, quand les soldats du prince de Condé pillèrent St.-Benoît. Non content de mettre en pièces les meubles et les ornements d'église, chacun d'eux se fit un jeu de s'emparer des manuscrits. Daniel avait mis à part quelques-uns des plus précieux : il sacrifia sa fortune pour en racheter d'autres des soldats, qui n'en connaissaient pas la valeur. Il crut, avec raison, les soustraire à de nouveaux dangers, en les renfermant dans sa bibliothèque d'Orléans. Pierre Daniel mourut, à Paris, en 1605. Paul Pétau et Jacques Bougars,

ses amis et ses compatriotes , partagèrent après sa mort les manuscrits de St.-Benoît, qu'ils avaient payés 1500 liv. La part de Paul Pétau fut vendue par son fils à la célèbre Christine, reine de Suède, qui la fit transporter à Stockholm, où l'on croit que ces manuscrits sont encore. Celle de Jacques Bongars, après avoir souvent changé de maître, appartient enfin, par droit de conquête, à l'électeur de Bavière, qui en fit présent au pape Grégoire XV. Ces mêmes manuscrits furent déposés dans la bibliothèque du Vatican. Dom Martène, dans son *Voyage littéraire*, prétend que la part de Paul Pétau s'y trouvait également, en vertu d'un article du testament de la reine Christine, qui en mourant les légua au pape. Les soins que prit Pierre Daniel pour la conservation des manuscrits de St.-Benoît lui ont mérité la reconnaissance des savants. André Duchesne s'en est servi pour augmenter son *Recueil des Historiens françois*; Papyre Masson, pour les *Épîtres de Loup, abbé de Ferrières*; Jacques Bongars, pour les *Œuvres de S. Justin*, et Christophe Colérus, pour l'édition de *Valère-Maxime*, publiée en 1614. Turnèbe, Scioppius et Colomiès, parlent de Daniel avec éloge. Le dernier même lui donne le titre de célèbre littérateur. Il ne trouve pas la même grâce aux yeux de Scaliger; mais, comme dit Nicéron, « ce critique » que dans ses jugements met souvent » aussi peu de discernement que d'équité. » Nous devons à Pierre Daniel : I. *Claudii Cantiunculæ epistolæ ad Andream Alciatum*, Orléans, 1561, ouvrage de jurisprudence; II. *Querulus, antiqua comœdia inedita, quæ in vetusto manuscripto Plauti Aululariæ inscribitur; primum edita et notis illustrata à Pe-*

*tro Daniele*, Orléans (Paris, Robert Etienne), 1564, in-8°. Rittershusius en donna une édition avec les notes augmentées, Heidelberg, 1595, in-8°. La même année, Vital de Blois mit l'*Aululaire* en vers élégiaques. Cette comédie n'est point du Plaute que nous connaissons; elle appartient au 5<sup>e</sup>. siècle, sous l'empire de Théodose le jeune, quoique Philippe Paré l'ait insérée dans son édition de *Plaute* en 1619. III. *Commentaires de Servius, de Fulgence, etc., sur Virgile*, Paris, 1600, in-fol.; IV. *Theodulphi Parænesis ad judices*, Paris, 1598, in-4°, Cologne, 1602. Théodulphe, évêque d'Orléans, ami de Charlemagne, parcourut, par ordre de ce prince, les principales villes du Languedoc. Daniel nous a conservé l'exhortation que le prélat fit aux juges, de rendre la justice à tout le monde. V. *Notæ in Petronii Arbitri satyricon*: ces notes ont été insérées dans l'édition donnée par P. Lotichius en 1629; VI. *Petri Danielis opera omnia*, Paris, 1599, in-fol. P—D.

DANIEL (SAMUEL), poète et historien anglais, né en 1562, près de Taunton, dans le comté de Somerset, étudia à l'université d'Oxford, qu'il quitta de bonne heure pour se livrer uniquement au goût de la poésie et à l'étude de l'histoire. Il fut d'abord précepteur d'Anne Clifford, qui, devenue comtesse de Pembroke, s'honora depuis par son amour pour les lettres. A la mort de Spenser, Daniel fut nommé poète lauréat par la reine Elisabeth. Anne, femme de Jacques I<sup>er</sup>., qui goûtait beaucoup sa conversation, le choisit pour un des gentilshommes de sa chambre privée. Il avait loué près de Londres une petite maison et un jardin, où il allait jouir de la solitude, et où il composa la plupart de ses ouvrages dramati-

ques; il en revenait pour se délasser de ses travaux littéraires parmi les beaux esprits de la cour. Il mourut en octobre 1619 à Beckington, dans le comté de Somerset. Son meilleur ouvrage est une *Histoire d'Angleterre*, dont la première partie, divisée en trois livres, fut imprimée à Londres en 1615, in-4°. , et la seconde, qui va jusqu'à la fin du règne d'Edouard III, parut en 1618. L'ouvrage a été réimprimé en 1621, 1623 et 1654. Jean Trussel en a donné une continuation jusqu'au règne de Richard III (1484), Londres, 1650, in-fol.; mais cette continuation est fort inférieure, pour le fond et pour le style, à l'ouvrage de Daniel. Le style de ce dernier est pur et élégant. « Son » anglais, dit le docteur Kennet, est » beaucoup plus moderne que celui » de Milton, quoiqu'il vécut avant » lui; mais Milton, ajoute-t-il, préfère » ra, si l'on peut s'exprimer ainsi, » d'écrire dans un langage de cent ans » en arrière. » Les réflexions dont Daniel a semé son Histoire sont très judicieuses et d'un écrivain qui avait étudié les hommes hors de son cabinet. Ses autres ouvrages, composés presque tous pour la cour, sont : I. *la Complainte de Rosamonde*, 1594, in-4°.; II. *Lettres d'Octavie à Marc-Antoine*, 1611, in-8°.: ces deux pièces sont écrites à la manière d'Ovide; III. le *Triomphe de l'Hymen*, tragi-comédie pastorale, 1625, in-4°, 2<sup>e</sup>. édition; IV. la *Vision*, ou la *Sagesse des douze Déesses*, 1604, in-8°, mascarade allégorique où les douze déesses représentent les bienfaits dont jouit la nation anglaise sous le règne paisible de Jacques I<sup>er</sup>. Ce qu'il y a de singulier dans cette mascarade, qui fut représentée à Hamptoncourt par des personnes de la cour et où la reine faisait le rôle de Pallas, c'est

que Vesta, qui représente la Religion, y était habillée en religieuse avec une robe blanche semée de flammes d'or. V. *L'Arcadie de la reine*, tragi-comédie pastorale, 1625; VI. *Cléopâtre*, tragédie, 1594; VII. *Philotas*, tragédie, 1611, in-8°. La représentation de cette tragédie rencontra quelque opposition, parce qu'on crut voir dans Philotas le portrait du malheureux comte d'Essex, ce qui obligea l'auteur à se justifier de cette accusation dans une apologie imprimée à la fin de la pièce. VIII. *Histoire des guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre*, poème en huit chants, Londres, 1604, in-8°. , et 1625, in-4°. , avec le portrait de l'auteur; IX. *Défense de la rime*, 1611, in-8°.; X. la *Souffrance d'un infortuné, qui, étant surpris en mer par une tempête, et ayant dans sa barque deux femmes* (dont il aimait l'une sans en être aimé, et dont l'autre qu'il n'aimait point avait pour lui de l'amour) *reçut de Neptune l'ordre de jeter à la mer l'une d'elles à son choix pour apaiser la tempête*. On voit, par la lecture du poème, que le personnage se décida à sacrifier la femme qu'il aimait, mais dont il n'était pas aimé. Ces ouvrages, et quelques autres encore, ont été publiés ensemble, Londres, 1625, in-4°. , et 1718, 2 vol. in-12, sous le titre d'*OEuvres poétiques de M. Samuel Daniel, auteur de l'Histoire Anglaise*. Les vers de Daniel, peu lus aujourd'hui, sont assez doux, plus exempts que la plupart de ceux que l'on composait de son temps, de pédanterie et de mauvais goût, quelquefois touchants, mais presque toujours lâches et prosaïques. S—D.

DANIEL DE VOLTERRE. *Voy.*  
VOLTERRE.



DANIEL (GABRIEL), né à Rouen l'an 1649, entra au noviciat des jésuites de Paris en 1667, prononça ses derniers vœux en 1685 à Rennes, où il enseignait la théologie, fut envoyé à la maison professe de Paris pour y être bibliothécaire, obtint de Louis XIV une pension de 2000 liv. avec le titre d'historiographe de France, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 25 juin 1728, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Sa vie fut laborieuse et marquée par un grand nombre d'écrits qu'on peut diviser en trois classes, philosophiques, théologiques et historiques. Dans la première classe on doit mettre son *Voyage du monde de Descartes*, publié en 1690. C'est une réfutation du système des tourbillons. Il donna, en 1696, une suite à cet ouvrage, qui fut réimprimé en 1759, 2 vol. in-12. Ses écrits théologiques sont très nombreux ; ceux qui désiraient en connaître la liste peuvent consulter l'avertissement de la dernière édition de son *Histoire de France*, publiée par le P. Griffet. Ils ont été presque tous réimprimés dans le *Recueil des ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*, 1724, 3 vol. in-4°. Un des principaux ouvrages de controverse théologique du P. Daniel est intitulé *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales*, Cologne (Rouen), 1694, in-12. Ces entretiens furent fort loués par les jésuites, et ont été traduits en latin, en italien, en espagnol et en anglais ; mais ils sont aujourd'hui aussi complètement oubliés que la réfutation qui en fut faite par D. Mathieu Petit-Didier, et la réplique anonyme du P. Daniel, intitulée *Lettre de l'abbé\*\*\* à Eudoxe, touchant la nouvelle*

*apologie des Lettres provinciales*, 1699, in-12. Cependant ceux que ces querelles pourraient encore intéresser comme tenant à l'histoire de la religion et à celle de l'esprit humain, doivent lire ces *entretiens* après les fameuses *Lettres provinciales* ; et s'ils ne trouvent pas que l'auteur ait repoussé tous les coups que portés aux jésuites leurs redoutable adversaire, ils resteront convaincus qu'entraîné par l'esprit de parti, le sévère Pascal a souvent aiguisé, aux dépens de la vérité, les flèches perçantes du ridicule ; qu'il a exagéré la tendance dangereuse de plusieurs des passages qu'il citait, qu'il a même évidemment altéré le sens de plusieurs, soit en les traduisant d'une manière peu fidèle, soit en les isolant à dessein des discussions qui les précèdent ou qui les suivent. L'ouvrage le plus considérable du P. Daniel, et celui qui a donné à son nom une juste célébrité, est son *Histoire de France*. Il y en a eu plusieurs éditions ; la première en 5 vol. in-fol., parut en 1713, et fut dédiée et présentée à Louis XIV ; mais la meilleure est sans contredit la dernière, donnée et augmentée par le P. Griffet, en 17 vol. in-4°. Paris, 1755 - 1760, ou 24 vol. in-12, Amsterdam, 1758. Le P. Daniel avait prélué à ce grand ouvrage par deux *Dissertations préliminaires pour une nouvelle Histoire de France depuis le commencement de la monarchie*, qui furent publiées en 1696. La même année, il fit paraître le premier volume de l'histoire qu'il annonçait ; ce premier volume qui ne contenait que le règne de Clovis et de ses enfants, accompagné de huit dissertations, ne fut suivi d'aucun autre, parce que l'auteur se décida à ne publier cette histoire que lorsqu'elle se-

rait entièrement terminée. Pour en mieux préparer le succès, il fit paraître sous le voile de l'anonyme, ses *Observations critiques sur l'histoire de France écrite par Mézerai*, Paris, 1700, in-12; mais l'injuste rigueur du P. Daniel envers Mézerai et le savant Cordemoy a contribué à le faire juger lui-même avec trop de sévérité. Voltaire, Mably, Longuerue, Millot, Boullainvilliers, Lenglet-Dufresnoy, ont critiqué très amèrement son histoire. Si on admettait l'exactitude de tous les reproches qu'ils lui font, il en résulterait que le P. Daniel ne possède aucune des qualités de l'historien. Il est, suivant eux, partial, inexact, intolérant; il omet les faits les plus intéressants relatifs aux usages, aux mœurs et aux lois, et, pour la troisième race surtout, son histoire n'est qu'un ennuyeux récit de sièges, de combats et d'actions de guerre; son style est sans force, sans élégance, et manque souvent de pureté. Ces reproches ne sont fondés qu'en partie; le P. Daniel narre avec netteté et justesse; il est méthodique, simple, clair, plus exact et plus impartial qu'on ne le croit communément: il a beaucoup profité, pour les premières races, des ouvrages de Valois, de Lecoinge et de Cordemoy. Dans une entreprise aussi vaste et au-dessus des forces d'un seul homme, il n'a pu donner à ses recherches ni assez d'étendue, ni assez de profondeur, et Lenglet-Dufresnoy dit malignement: « On a communiqué au » P. Daniel douze cents volumes de » pièces originales et manuscrites qui » se trouvent dans la bibliothèque du » roi, et ce père fut très content après » les avoir vus. » On ne doit pas faire le même reproche à l'*Histoire de la milice française*, Paris, 1721, 2

vol. in-4°, que le P. Daniel publia immédiatement après son *Histoire de France*: c'est un ouvrage original pour les recherches, et le meilleur qui existe sur l'objet qui s'y trouve traité, quoiqu'on y ait découvert des omissions importantes. Le tacticien Folard en fait de grands éloges sous le rapport de l'exactitude militaire, mérite rare et étonnant pour un théologien et un religieux. Alletz a donné un *Abrégé* de cet ouvrage, Paris, 1775, et 1780, 2 vol. in-12. Le P. Daniel fit lui-même en 1724 un abrégé de sa grande *Histoire de France*, en 9 vol. in-12; il fut réimprimé en 1751, en 12 vol. in-12, avec la continuation du P. Dorival, et traduit en anglais en 5 vol. in-8°. Nous n'avons point d'abrégé de la dernière édition donnée par le P. Griffet, qui a ajouté à l'ouvrage du P. Daniel d'excellentes notes, de bonnes dissertations, ainsi que l'histoire du règne de Louis XIII, et le journal de celui de Louis XIV. Ce livre, malgré ses défauts, est encore aujourd'hui l'ensemble le plus complet et le moins défectueux qui existe sur notre histoire. Le P. Daniel a donné une *Traduction du système d'un docteur espagnol* (Louis de Léon), sur la dernière Pâque de N. S. J.-C., Paris, 1695, in-12. Dans les journaux de Trévoux, de juillet et août 1701, août 1706, et avril 1707, avril 1711, septembre 1714, et janvier 1721, on trouve des dissertations de cet utile et laborieux écrivain sur des médailles et autres monuments de l'histoire de France, dissertations qui ont été omises dans le recueil de ses opuscules en 5 vol. in-4°. que nous avons mentionnés.

W—R.

DANIEL (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), médecin allemand, né en 1714 à Sondershausen en Thuringe, où il fit ses

premières études, se rendit en 1753 à l'université de Iéna, et en 1755 à celle de Halle, où il fut le disciple et le secrétaire de l'illustre Frédéric Hoffmann. Il soutint en 1742, pour obtenir le doctorat, une dissertation intitulée : *De specialissimâ medendi methodo, omnis felicitis curationis fundamento*. Revêtu de ce titre, il exerça d'une manière distinguée sa profession à Halle, et devint physicien de cette ville, ainsi que conseiller et médecin du prince de Schwarzbourg-Sondershausen. Il s'est acquis de la réputation par un ouvrage écrit en allemand, et dont le sujet se trouve exposé très en détail au frontispice : *Mélanges de littérature médicale, contenant des mémoires, des observations, des documents choisis sur les diverses branches de la médecine*, etc., Halle, 1748 - 1755, 5 vol. in-4°. Daniel avait en outre rassemblé un grand nombre de faits propres à éclairer l'anatomie pathologique et la médecine légale. Ils ont été mis en ordre et publiés par son fils sous ce titre : *Recueil de consultations et de rapports medico-judiciaires relatifs à l'examen et à l'ouverture des cadavres*, etc., Leipzig, 1776-1777, 2 vol. in-8°, fig.

— DANIEL (Chrétien - Frédéric), fils du précédent, naquit à Halle en 1755, reçut le doctorat à l'université de cette ville, y exerça la médecine avec distinction, et mourut le 28 septembre 1798. Ses ouvrages sont assez nombreux, et quelques-uns renferment des idées neuves : I. *Essai d'une théorie des principaux phénomènes physiques qu'on a voulu expliquer au moyen de l'air fixe ou de l'acidum pingue*, Halle, 1777, in-8. (en allemand). La théorie de l'auteur repose sur des hypothèses non moins frivoles que celles qu'il

combat. II. *Institutionum medicinæ publicæ edendarum adumbratio, cum specimine de vulnerum letalitate : accedunt aliquot casus medici forenses ad illustrandum argumentum*, Leipzig, 1778, in-4°. ; III. *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus*, Halle, 1780, in-8°. ; IV. *Systema ægritudinum conditum per nosologiam, pathologiam, symptomatologiam, ætiologiæ superstructas*, vol. 1<sup>er</sup>, Leipzig, 1781, in-8°. ; vol. II, Halle, 1782, in-8°. Le plan adopté par Daniel est plus spécieux que solide. La distinction qu'il établit entre les maladies ( $\nu\sigma\sigma\omicron\varsigma$ ) et les passions ( $\pi\alpha\theta\omicron\varsigma$ ) est complètement hypothétique. A côté de ces défauts essentiels, on trouve des descriptions exactes et des préceptes judicieux. L'auteur traduisit son ouvrage en allemand, avec des notes et des additions peu importantes. V. *Rudimentorum dialecticæ medicæ specimen : rudimenta dialecticæ iatrices*, Halle, 1782, in-8°. ; VI. *Esquisse d'une bibliothèque de médecine politique ou légale et de police médicale, depuis son origine jusqu'à l'année 1784*, Halle, 1784, in-8°. (en allemand). Cette notice bibliographique présente des lacunes et quelques erreurs. Cependant il faut savoir gré à l'auteur d'avoir fait les premiers pas dans une carrière que ses compatriotes ont parcourue depuis avec tant de gloire. VII. *Francisci Boissier de Sauvages, Nosologia methodica, sistens ægritudines, morbos, passiones, ordine artificiali et naturali; castigavit, emendavit, auxit, icones etiam ad naturam pictas adjecit*, Leipzig, 1790-1797, 5 vol. in-8°. Quoique la *Nosologie* de Sauvage, soit bien éloignée de la perfection, elle n'en est pas moins un des plus

beaux monuments élevés à la médecine, tandis que le travail pénible de Daniel est à peine consulté par quelques érudits. Les planches sont encore plus médiocres que le texte. C.

DANIELE (FRANÇOIS), historien et antiquaire napolitain, mort le 15 novembre 1812, à St.-Clément, près de Caserte, y était né le 11 avril 1740. Le marquis Dominique Caracciolo l'engagea à venir à Naples, où il fut d'abord nommé officier de secrétairerie. Il avait déjà composé son *Codice Fredericiano* qui contenait toute la législation de Frédéric II, et la connaissance de cet ouvrage en manuscrit le fit nommer, en 1778, historiographe royal, et en 1787, il devint secrétaire perpétuel de la fameuse académie *Ercolanese*, instituée, depuis 1755, par le roi Charles III, pour la publication des découvertes faites à Herculanum et Pompeïa. Daniele se livra tout entier aux soins qu'exigeait l'édition des magnifiques tomes publiés au nom de cette académie. Ils accrurent sa renommée; non seulement l'académie Cosentine, celles de la Crusca, des sciences et belles-lettres de Naples, mais encore les sociétés royales de Londres et de Pétersbourg, l'inscrivirent au nombre de leurs associés, et, en 1782, il fut nommé historiographe de l'ordre de Malte. En 1799, voulant, au retour du roi de Naples dans ses états, d'où la révolution républicaine l'avait forcé de s'éloigner, prendre la défense de quelques amis que la vengeance royale allait sacrifier, il se rendit suspect, et se vit privé de ses dignités et de ses emplois. Cette disgrâce, qui le réduisait à une sorte d'indigence, fut supportée par lui avec un admirable stoïcisme. Lorsque le roi Joseph vint régner à Naples en 1806, Daniele fut l'un des premiers hommes qu'il s'em-

pressa de favoriser. Il commença par lui assigner une pension, le fit ensuite directeur de l'imprimerie royale, et secrétaire perpétuel de la nouvelle académie d'histoire et d'antiquités, qui forme actuellement une des trois sections de la société royale de Naples; mais déjà les infirmités de la vieillesse commençaient à affliger Daniele. Depuis sa jeunesse il souffrait d'un mal commun aux habitants de la Campagne, qui l'appellent *salsedine*, et qui paraît être celui qu'Horace appelait *morbus campanus*. Cette maladie, dont la cause semble être dans les aliments qui, en cette contrée, sont imprégnés de sels volcaniques, vint, au commencement de 1812, causer à Daniele une cruelle dysurie. Il quitta Naples pour aller respirer un air plus salubre à St.-Clément, sa patrie, où il succomba. Il fut regretté du vulgaire comme des savants, parce qu'à des manières affables, des mœurs douces, il réunissait un penchant extrême à la bienfaisance. Ses libéralités étaient telles, que, malgré la sobriété avec laquelle il vivait, et quoiqu'il eût un revenu annuel de 5,000 ducats, il mourut pauvre. Les principaux ouvrages publiés sous son nom, sont : I. *le Forche Caudine illustrate*, Caserte, 1778, in-fol., avec cinq planches, édition magnifique qui a été surpassée par celle que l'auteur en a fait faire avec des additions à Naples, en 1812. II. *Osservazioni sulla topotesia delle Forche Caudine*. Cette dissertation, dans laquelle il détermine la situation des Fourches Caudines, parut dans le Journal de Pise, en 1779, pour répondre à M. Letieri, qui, dans sa *Storia dell' antica Suessola*, avait critiqué les *Forche Caudine illustrate*. Quoiqu'il eût dit, dans la dernière édition de l'ouvrage précédent, que ces

*Osservazioni* étaient de son frère Joseph, on est resté persuadé à Naples qu'il en est l'auteur. III. *I Regali sepolcrici del duomo di Palermo riconosciuti ed illustrati*, Naples, 1784, in-fol. ; IV. *Monete antiche de Capua*, Naples, 1802 (1803), in-4°. On y trouve la description (avec fig.), de dix-huit médailles antiques, suivie d'une dissertation sur le culte de Diane, de Jupiter, et d'Hercule dans la Campanie, et d'un mémoire de Mazocchi *in legem paganam pagi Hericulanei*. Daniele a orné d'une élégante préface la jolie édition de *Daphnis et Chloé* (de Longus), traduite en italien par Annibal Caro, à Parme chez Bodoni, 1786, in-4°. Cette édition, faite d'après un manuscrit authentique dont il était possesseur, ne fut tirée qu'à cinquante-six exemplaires; mais il s'en est fait plusieurs autres d'après celle-là. Il a fait des additions importantes à la 2<sup>e</sup>. édition de la *Cronologia della famiglia Carracciolo di Francesco de' Pietri*, Naples, 1805, in-4°. Il avait été le premier éditeur des ouvrages suivants, qu'il enrichit d'intéressantes préfaces : *Antonii Thylesii, Consentini, opera*, Naples, 1762, in-8°; *Ant. Thylesii, Consent. carmina et epistolæ*, Naples, 1808; *Opuscoli di Marco Mondo*, Naples, 1765; *Joannis Baptistæ Vici latinæ orationes*, Naples, 1766. Il a laissé inédits les ouvrages ci-après, de sa composition : *Ricerca storico-diplomatica-legale sulla condizioni feudale di Caserta*; *Vita, e legislazione dell' imperadore Federico II*, comprises en trois volumes in-fol.; *Vita, ed opuscoli di Camillo Pellegrino il giovane*; *Topografia dell' antica Capua illustrata con antichi monumenti*; *il Museo Casertano*, d'après une immense collection qu'il avait faite

d'inscriptions grecques et latines, et autres antiquités relatives à l'histoire du royaume de Naples. M. Josph Castaldi a publié la *Vita di Francesco Daniele*, ornée de son portrait. G—N.

DANIELLI (ETIENNE), né en 1656 à Butrio, dans le Bolonais, étudia la médecine à l'université de Bologne, fut choisi, peu de temps après avoir obtenu le doctorat, pour occuper une chaire, et parvint à la dignité de recteur de l'institut. Cet académie célèbre lui consacra, en 1719, un monument, qu'il eût mieux valu ne lui élever qu'après sa mort. Les ouvrages de Danielli sont plus nombreux qu'intéressants. Aucun n'est au-dessus de la médiocrité: I. *Animadversio hodierni status medicinæ practicæ*, Venise, 1709, in-8°. L'auteur publia en 1719 un supplément à ces réflexions peu importantes. II. *Vita præceptoris sui Joannis Hieronymi Sbaraleæ*, Bologne, 1710, in-4°. Les erreurs les plus évidentes de Sbaraglia, les reproches calomnieux, les injures grossières qu'il adresse au savant Malpighi, sont dissimulés, ou même préconisés par le biographe, avec la partialité d'un disciple enthousiaste qui veut louer son maître, *per fas et nefas*. III. *Raccolta di questioni intorno a cose di botanica, notomia, filosofia e medicina, agitate tra il Malpighi e lo Sbaraglia*, Bologne, 1725, in-8°. Cette production est entachée des mêmes défauts que la précédente. Danielli donna une éducation si brillante à sa fille unique Laure, et celle-ci en profita si bien, qu'elle mérita d'occuper une place distinguée parmi les femmes illustres. Les langues, la philosophie et la géométrie lui étaient tellement familières, que plusieurs fois elle disserta publiquement et avec un succès éclatant sur ces matières.

C.

DANKELMANN (ÉRIHARD-CRISTOPHE-BALTHAZAR), ministre prussien, célèbre par sa disgrâce, naquit en 1645 dans le comté de Lingen. Frédéric-Guillaume le grand, électeur, le nomma, en 1665, gouverneur de son fils aîné, le prince Frédéric. Le jeune prince, tourmenté par une belle-mère qui le détestait, manquait souvent des choses les plus nécessaires. Dankelmann fournissait à tous ses besoins; il lui sauva la vie dans une maladie dangereuse. Sur les vives instances de Dankelmann, l'électeur assigna enfin une somme de 50,000 écus de Prusse, avec les revenus de quelques salines, pour l'entretien de son fils. Ayant succédé à son père en 1688, Frédéric récompensa le dévouement de son gouverneur, en l'élevant successivement jusqu'à la place de premier ministre, sous le titre de président du conseil d'état. En 1692, il lui donna, à lui et à ses descendants, la surintendance des postes dans les états de Prusse. Il ne faisait rien sans le consulter, même dans ses affaires particulières. C'est par ses avis que l'électeur mit sur pied et entretenit constamment un corps de trente mille hommes, ce qui faisait rechercher à l'envi son alliance par l'empereur d'Allemagne et par l'Angleterre. Frédéric ayant proposé à son conseil de délibérer sur son projet de prendre le titre de roi, Dankelmann fut le seul parmi les ministres qui s'y opposa et avec force. Dankelmann usa aussi de son autorité et de son influence pour résister aux courtisans, qui flattaient le penchant du prince pour les plaisirs et le luxe; il lui rappelait souvent les leçons qu'il lui avait données; mais ne pouvant lutter en face contre les passions de son souverain, il s'occupait du moins à leur donner une di-

rection utile. C'est aux avis de Dankelmann que Berlin doit ses embellissements, ses académies des sciences et des arts. L'université de Halle, qu'il fonda, un grand nombre de bibliothèques, de cabinets et de collections d'objets d'arts, qu'il établit dans les états de Prusse, sont autant de monuments élevés à sa mémoire. Sa fermeté et son crédit inquiétaient les courtisans; le duc de Wartenberg se distinguait surtout par sa haine contre le premier ministre. Dankelmann, qui voyait l'orage se former de loin, s'entretint avec le roi de ce qui se tramait. Frédéric lui promit avec serment que jamais il ne lui retirerait ses bonnes grâces; mais au bout de deux ans il avait oublié sa parole. Dankelmann demanda sa démission, et il l'obtint en 1697. A peine s'était-il retiré que ses ennemis remirent au roi un mémoire contre lui en trente-un articles. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir des rapports avec les ennemis de l'état, mais sans en donner aucune preuve. A son arrivée à Clèves ou à Neustadt, il fut arrêté de nuit par le général Tettau, puis renfermé dans la forteresse de Peitz en Lusace. On confisqua tous ses biens qui étaient considérables. Cependant en 1707 le roi, dans un moment de bonne humeur que la naissance de son petit-fils le prince d'Orange lui avait donnée, permit que l'on payât à Dankelmann une pension de 2000 écus, qui seraient pris sur ses biens; on voulait même lui rendre une partie de ses terres, pourvu qu'il se désistât de toute prétention sur le reste. Dankelmann y consentit, mais à condition qu'on le déclarerait innocent, ce que la cour refusa. Alors il rejeta toute proposition. Enfin, après un procès de dix ans, on fut obligé de reconnaître son innocence; cepen-

dant il resta dans sa prison jusqu'en 1715. Le roi Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, à son avènement au trône, lui rendit la liberté et le rappela d'une manière honorable à Berlin, où il mourut le 31 mars 1722. G—Y.

**DANKERS DE KY** (CORNEILLE), architecte, né à Amsterdam en 1551, occupa pendant quarante ans la place d'architecte de cette ville que son père avait possédée. Sa patrie lui dut un grand nombre d'édifices bien décorés et commodément distribués. La bourse d'Amsterdam, commencée en 1608 et finie en 1615, est le plus remarquable. Fontenai, qui fournit ces détails, dit (et d'autres biographes l'ont répété d'après lui) que Dankers fut le premier qui trouva le moyen de bâtir des ponts de pierre sur de grandes rivières, sans gêner le cours de l'eau. Cette assertion est trop générale et doit se borner tout au plus à la Hollande : en Italie, en France, on avait fait avec succès de pareilles tentatives avant Dankers. Quoi qu'il en soit, il fit heureusement une épreuve de cette espèce sur l'Amstel, qui a deux cents pieds de largeur. D—R.

**DANLOUX** (PIERRE), peintre d'histoire, né à Paris en 1745, se rendit en Italie dès sa jeunesse pour y étudier les grands maîtres. Revenu dans sa patrie, il s'y était déjà acquis une sorte de célébrité lorsqu'il passa en Angleterre dans les premières années de la révolution. Il y fit plusieurs tableaux et portraits qui augmentèrent sa réputation ; entre autres le portrait en pied de *J. Delille* (1), qui le compta long-temps au nombre de ses amis, et qui s'est chargé de faire passer son nom à la postérité, dans les deux vers suivants du poëme de la *Pitié* (chant I<sup>er</sup>) :

Nous pleurons quand Danloux dans la fosse fatale  
Plonge, vivante encor, sa charmante vestale.

Ce tableau, représentant le *Supplice d'une Vestale*, a paru au salon de 1802, avec quelques autres du même auteur qui ne put, à cause des circonstances, exposer tous ceux qu'il avait faits en Angleterre. Danloux est mort à Paris le 5 janvier 1809. Z.

**DANNENMAYER** (MATTHIEU), professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie à Vienne, naquit en 1741 à Oepfingen en Souabe. Il fut d'abord professeur d'histoire ecclésiastique, doyen et recteur de l'université de Fribourg en Brisgau ; Joseph II le nomma, en 1786, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Vienne, où il est mort le 8 juillet 1805. Ses principaux ouvrages sont : I. *Introductio in Historiam ecclesie christianæ universam, usibus academicis accomodata*, Fribourg, 1778, in-8°. ; II. *Institutiones Historiæ eccles. Novi Test. periodus 1<sup>a</sup>. à Christo nato usque ad Constant.*, M., Fribourg, 1783, in-8°. ; III. *Institutiones Historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti*, p. 1 et 2, Vienne, 1788. Ce dernier obtint le prix que Joseph II avait proposé pour celui qui composerait, à l'usage des écoles, le meilleur ouvrage élémentaire sur l'histoire ecclésiastique. On loue le style simple, naturel et correct de l'auteur, son impartialité et son esprit tolérant envers les sectes séparées de l'église catholique. G—Y.

**DANNEVILLE** (JACQUES-EUSTACHE, sieur), avocat, né dans le diocèse de Coutances au 17<sup>e</sup> siècle, est auteur de *l'Inventaire de l'histoire de Normandie, depuis Jules César à Henri IV*, Rouen, 1646, in-4°. ; réimprimé sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Normandie*, Rouen, 1665, in-8°. Cet ouvrage un peu

(1) Madame Delille, sur l'invitation des amis de M. Delille, fait graver ce tableau.

superficiel eut cependant du succès.

W—s.

DANOW ( ERNEST - JACQUES ), théologien protestant, naquit en 1741 à Redlau, dans la Prusse occidentale. En 1772, il fut nommé professeur de théologie à Iéna. La liberté avec laquelle il parlait des systèmes alors admis parmi les théologiens protestants, contribua, plus encore que sa méthode claire et précise, à donner de la vogue à ses leçons. Il avait exposé sa doctrine théologique dans l'ouvrage suivant : *Institutiones theologiæ dogmaticæ, lib. I, II*, Iéna, 1772, in-8°. Il avait gardé, en composant cet ouvrage, une circonspection dont il s'écarta beaucoup dans la suite. La vivacité de son esprit ne connaissant aucune mesure dans le travail, ses veilles le firent tomber dans une profonde mélancolie; le 18 mars 1782 il se jeta dans la Saale. On trouve dans Muesel la liste de ses ouvrages; voici les plus importants : I. *De verâ verborum Sermonis hebraici tertiâ He terminatorum naturâ*, Dantzig, 1760, in-4°.; II. *De choreis sacris Ebræorum*, ib., 1766, in-4°.; III. *De episcopis tempore apostolorum*, Iéna, 1775, in-4°.; IV. *Explanatio locorum Scrip. S. divinitatem J.-C. probantium*, Iéna, 1774, in-4°.; V. quelques ouvrages en allemand. — DANOW (Gottlob), professeur à l'école d'artillerie à Berlin, naquit en 1750 à Lauenbourg, et mourut en 1794. Il a publié en allemand : I. *Mémoires sur la statistique*, Berlin, 1780, in-4°.; II. *Méthode pour mesurer les hauteurs, par le moyen du baromètre*, ibid., 1786; III. *Poésies de Raufseysen*, Berlin, 1792, in-8°, 2<sup>e</sup>. édition.

G—y.

DANSSE. Voy. VILLOISON.

DANTE ALLIGHIERI, poète flo-

rentin, qu'il suffit de nommer pour rappeler un génie puissant et créateur, un caractère noble et passionné, une grande infortune et une plus grande renommée, était d'une famille noble de Florence qui avait porté le nom des *Éliséi*. Celui de cette famille qui est reconnu pour première tige de son arbre généalogique se nommait *Cacciaguïda*; il avait épousé une *Aldighieri* ou *Allighieri* de Ferrare; il voulut perpétuer le nom de sa femme, en le donnant à l'un de ses deux fils, et ce premier *Allighiero* eut pour petit-fils un second, qui fut le père du Dante. *Durante* fut le nom que celui-ci reçut en naissant; on s'habitua, dans son enfance, à le nommer, par abréviation, *Dante*; et ce petit nom est devenu l'un des plus grands de l'histoire littéraire moderne. Dante naquit à Florence, au mois de mai 1265. On ajoutait alors beaucoup de foi à l'astrologie judiciaire; le soleil était dans la constellation des Gémeaux; Brunetto Latini, poète et philosophe, qui passait pour un savant astrologue, prédit que cet enfant s'élèverait un jour au plus haut point de gloire par son savoir et par son talent. Boccace, dans sa *Vie du Dante*, raconte aussi un rêve prophétique que la mère de notre poète, nommée *Bella*, eut peu de jours avant de le mettre au monde, et qui présageait à son fils la même grandeur. S'il n'eût été qu'un homme ordinaire, on aurait oublié ces horoscopes; sa célébrité les rappela dans un temps où l'on n'était pas fort éloigné de les en croire la cause. Dante était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Sa première éducation n'en fut pas moins soignée; sa mère la confia au même Brunetto Latini, qui lui avait fait de si heureuses prédictions, et qui était intéressé à ce qu'elles se



vérifiassent un jour. Dante n'avait que neuf ans lorsqu'il vit pour la première fois une jeune personne du même âge, de la famille des *Portinari*, dont le nom était *Beatrice*, et le petit nom *Bice*. Il reçut dès-lors des impressions qui purent bien s'affaiblir dans la suite, mais qui ne s'effacèrent jamais. Ce fut pour Béatrix qu'il composa ses premiers vers ; il a écrit dans l'un de ses ouvrages en prose (*la Vita nuova*), l'histoire de leurs innocentes amours, et lui a élevé un monument plus célèbre dans son grand poëme qui est, en quelque sorte, plein de son souvenir. Il ne borna pas ses études à la poésie et à la littérature agréable ; la philosophie de Platon et celle d'Aristote, l'histoire, la théologie qui tenait alors une grande place dans les connaissances humaines, l'occupèrent tour à tour ; il savait parfaitement le latin, le provençal, et même un peu le grec, ce qui était alors très rare. Il cultiva aussi la musique, le dessin, et prit soin de se former une belle écriture, circonstance qu'il est bon de remarquer dans les hommes de génie, pour ôter toute excuse aux gens d'esprit qui se croient dispensés du même soin. Les lois de la république de Florence prescrivaient à tous les citoyens qui voulaient être admis aux emplois publics de se faire inscrire sur les registres ou les matricules de l'un des arts, entre lesquels toute la ville était partagée. Il y en eut d'abord quatorze, et ensuite vingt-un. Le sixième était celui des médecins et des apothicaires ; Dante s'y inscrivit, soit qu'il y eût parmi les biens de sa famille un magasin d'apothicairerie, soit qu'il eût eu d'abord l'envie d'être médecin. Il paya aussi la dette imposée à tout citoyen d'un pays libre, en prenant les armes dans une expédition des guelfes de Florence et de Bologne contre les gibelins d'A-

rezzo. Il y servit dans la cavalerie, et contribua beaucoup par sa bravoure, en 1289, au gain de la bataille de Campaldino, qui fut si fatale aux gibelins. L'animosité entre ces deux partis était extrême, et Dante, né dans une famille guelfe, en avait épousé les passions avec toute l'ardeur de son caractère. Il servit encore, l'année suivante, dans une autre expédition contre les Pisans, et se trouva au siège et à la prise du château de Caprona. Ses talents l'appelaient plus particulièrement aux ambassades, ou aux missions politiques, si ce mot d'*ambassade* paraît trop ambitieux. Il en remplit jusqu'à quatorze, et obtint dans toutes des succès. La douleur qu'il ressentit de la perte de Béatrix ne l'empêcha point de se marier. Il épousa, vers l'an 1291, Gemma, de l'illustre famille des Donati, dont il eut plusieurs enfants, et avec laquelle cependant il ne vécut pas long-temps en bonne intelligence. Elle finit par le quitter, et, quelle que fût la cause de cette résolution, elle ne voulut jamais revenir à lui. A l'âge de trente-cinq ans, il fut nommé l'un des prieurs des arts, qui formaient alors à Florence la magistrature suprême : ce fut l'époque de ses malheurs. Il s'éleva des rivalités et des rixes sanglantes entre la famille des Cerchi et celle des Donati à laquelle Dante était allié. Les factions des blancs et des noirs, qui s'étaient formées dans la ville de Pistoie, prirent les Florentins pour arbitres de leurs dissensions ; leurs députés en excitèrent de nouvelles à Florence même, qui en était déjà remplie. Elle ne fut plus seulement divisée en guelfes et en gibelins, mais les guelfes le furent en blancs et en noirs. Dante fut du parti des blancs, peut-être parce que la famille de sa femme était de celui des noirs. Ces derniers voulaient appeler

Charles d'Anjou à Florence; les blancs s'y opposaient de tout leur pouvoir. Ils succombèrent; Charles, en se rendant à son expédition de Sicile, entra à Florence, se déclara pour le parti des noirs, et opprima celui des blancs. Leurs principaux chefs furent bannis. Dante ne pouvait manquer d'être du nombre. Il fut condamné par une première sentence à l'exil et à la confiscation de ses biens, et par une seconde à être brûlé vif, lui et tous ses adhérents. Ces sentences existent, écrites en latin barbare. Quand la première fut rendue, Dante était à Rome auprès du pape, où les blancs l'avaient envoyé pour tâcher d'obtenir quelque composition. A cette nouvelle, il se rendit à Sienna pour s'informer de plus près de ce qui le concernait personnellement. Ce qu'il apprit ne lui laissa d'autre parti à prendre que d'aller se joindre aux autres bannis. Ils firent de concert, en 1304, une tentative à main armée pour rentrer dans leur patrie; cette expédition ayant échoué, Dante ne fit plus que changer fréquemment d'asyle, trouvant partout d'abord un bon accueil, et fatiguant bientôt ses hôtes, soit par la hauteur et l'âpreté de son caractère que le malheur aigrissait, soit par son malheur même. L'arrivée du nouvel empereur Henri de Luxembourg en Italie, lui donna quelques espérances, que la mort inopinée de ce prince fit évanouir. Ce fut, dit-on, vers ce temps-là, que Dante vint à Paris, qu'il fréquenta l'université, et principalement les écoles de théologie; l'on assure même qu'il y sentint une thèse brillante, ce que l'étude profonde qu'il avait faite de cette science rend croyable. Il ne négligeait pas les écoles particulières qui avaient de la réputation, et il connut sans doute celle d'un certain Sigier, dont il parle

avec éloge dans le dixième chant de son *Paradis*, qui logeait, dit-il, dans la rue du Fonarre (1), *nel vico degli strami*, et dont le nom ne se trouve point dans l'histoire de l'université. Il retourna ensuite en Italie et y recommença sa vie errante. S'étant enfin arrêté à Ravenne, chez Guido Novello qui en était seigneur, il y goûta quelque repos, lorsqu'une maladie subite l'enleva le 14 septembre 1321. Guido lui fit faire des funérailles honorables, et prononça dans son palais, après la cérémonie, l'éloge du poète qu'il avait aimé. Dante fut enterré dans l'église des Frères-Mineurs de St-François, sous une simple tombe de marbre, sans inscription, parce que les malheurs du prince commencèrent peu de temps après, et l'obligèrent de quitter Ravenne où il ne revint plus. Il s'écoula cent soixante-deux ans avant qu'il lui fût érigé un monument. Bernard Bembo, père du fameux cardinal, et préteur de Ravenne en 1485 pour la république de Venise, lui érigea celui que l'on voit encore dans l'église de ce couvent. On y lit six vers élégiaques faits par B. Bembo ou en son nom, qui sont assez médiocres, et six hexamètres rimés de deux en deux vers, que l'on attribue au Dante lui-même, et qui ne sont pas meilleurs. Le cinquième vers seul suffirait; ce serait une de ces inscriptions qu'on aime à trouver sur les tombeaux des grands hommes, parce qu'elles disent moins qu'elles ne donnent à penser :

*Hic claudor Dantes, patris extorris ab oris.*

« Dante repose ici, banni de sa patrie. »

Cette patrie, qui l'avait rejeté, redemanda ses cendres, un siècle après sa mort (en 1429), aux habitants de Ravenne, qui les refusèrent : ces ten-

(1) *Fouarre* ou *seurs*, vieux mot français qui signifiait *fourages* (*strami*.)

tatives furent renouvelées dans le 16<sup>e</sup>. siècle. Michel-Ange avait promis de contribuer à la décoration du monument que les Florentins voulaient élever ; mais toutes les démarches furent inutiles , et Ravenne ne voulut point se dessaisir des restes de ce grand homme. Tous les portraits qu'on a de lui se ressemblent, ce qui fait croire qu'ils lui ressemblaient ainsi. Ses traits étaient nobles et très marqués ; son teint bilieux , l'expression de ses yeux et de sa bouche indiquent des passions fortes et profondes. On dit qu'il était habituellement grave , silencieux et préoccupé , que cependant il aimait la société des femmes , et qu'il y montrait beaucoup de politesse et souvent même de gaieté. Dans les cours où il fut reçu depuis son exil , peut-être parut-il quelquefois plus libre dans son maintien et dans ses discours qu'il n'eût convenu aux courtisans d'un prince , mais non pas plus qu'il ne convenait à l'un des prieurs de la république de Florence , surtout depuis qu'il était malheureux et opprimé par un parti qui lui paraissait injuste. On lui attribue des réparties amères ; mais pourquoi lui faisait-on des questions déplacées ? On travestit d'ailleurs et les questions et les réponses , et l'on change en inconvenance ce qui n'était que l'expression d'une noble fierté. On a mal jugé son poëme comme son caractère , sans faire attention au temps où il écrivait , aux objets qui avaient alors un intérêt général et qui n'en ont plus , à la hardiesse et à la nouveauté de ses inventions et de son plan. Ce plan est difficile à saisir et à suivre ; il est surtout impossible d'en donner l'idée en peu de mots. L'intelligence parfaite des détails a souvent aussi ses difficultés , qui naissent principalement des fréquentes allégories et des traits

d'histoire contemporaine dont il est semé. Témoin de la plupart de ces événements , et victime de plusieurs , Dante ne devina point qu'ils perdraient un jour leur importance. Il en est un assez grand nombre dont il a seul conservé le souvenir. Il les jeta tous , non pas confusément , mais avec un ordre , et l'on dirait presque une économie admirable, dans un plan qui est au-dessus des plus vastes proportions. L'enfer, le purgatoire et le paradis, dont toutes les imaginations étaient alors préoccupées, s'ouvrirent devant son génie, et lui offrirent, l'un ses supplices sans fin et sans espérance, l'autre ses peines expiatoires, et le troisième son éternelle félicité, pour punir et pour récompenser ses ennemis et ses amis, les ennemis et les amis, les oppresseurs et les soutiens de la liberté de sa patrie, et en général les méchants et les bons, qui avaient de son temps influé en mal et en bien sur les affaires et sur les destinées de l'Italie. La structure imposante de cette triple machine, la communication extraordinaire de l'une à l'autre des trois parties qui la composent, leurs subdivisions créées par le poëte, conformes à son but et favorables à son talent d'imaginer et de peindre, la variété prodigieuse des tableaux qu'il y place, et des couleurs dont il les peint ; l'inimitable énergie des uns, la douceur, la grâce des autres, leur précieuse simplicité, leur teinte originale et primitive; enfin, la création continuelle d'une langue qui n'existait pas avant lui, et qui, depuis, n'a presque plus changé qu'à sa perte, voilà ce qui assure au poëme du Dante une place que ni les défauts dont il est rempli, ni les variations du goût, ni les caprices de la mode ne peuvent lui ôter. Au milieu de la nuit qui couvrait l'Europe à la

fin du 15<sup>e</sup>. siècle, c'est une apparition prodigieuse, qui même dans la lumière des siècles suivants, a conservé son éclat et tient encore du prodige. Il ne faut point le juger d'après les données communes; aucun poëme ancien n'en fut le modèle; aucune poétique ne lui convient; la conception en est unique et ne peut plus s'adapter à rien; mais l'exécution est presque partout admirable, et si l'on examine bien les temps où le style poétique italien conserva sa plus grande force et ceux où il la perdit, les poètes qui contribuèrent à la maintenir ou à la lui rendre, et ceux qui la firent déchoir, on trouvera dans un rapport presque toujours exact, l'une et l'autre de ces vicissitudes, avec l'admiration que l'on eut pour le Dante, et le mépris où il tomba, avec l'étude que l'on en fit et son oubli. Une notice exacte des commentaires dont ce poëme a été l'objet, des éditions et des traductions qu'on en a faites, remplirait trop d'espace et plairait peut-être à trop peu de lecteurs; que serait-ce si l'on y ajoutait les critiques et les apologies qui ont en quelque célébrité? On se bornera ici à ce que l'on croit nécessaire. Le plus ancien commentaire italien qui existe sur la *Divina Commedia* est celui de Boccace; nommé vers la fin de sa vie, par un décret de la république de Florence, pour expliquer publiquement ce poëme, il remplit cette chaire pendant à peu près deux ans, mais avec des interruptions fréquentes, et ne poussa ses explications que jusqu'au 17<sup>e</sup>. chant de l'*Enfer*. Elles forment deux forts volumes de commentaires, qui n'ont été imprimés qu'en 1724, à Naples, sous la date de Florence, in-8°. Benvenuto Rambaldo d'Imola, revêtu du même emploi public à Milan, peu

de temps après que Boccace l'eût été à Florence, expliqua le Dante, pendant environ dix ans, et a laissé un très ample commentaire latin, qui est resté inédit, à l'exception des morceaux qui pouvaient servir à l'histoire, et que Muratori a imprimés dans le 1<sup>er</sup>. volume de ses *Antiquitates Italicae*. La prétendue traduction italienne de ces commentaires, dont on a une ancienne édition très belle et très rare, Venise, in-fol., 1477, est pseudonyme. La première édition du texte sans commentaires est celle de 1472, in-fol., sans nom de lieu, mais à Foligno, avec ce titre: *La Commedia di Dante Alighieri, delle pene e puizioni de' vizj, e premj delle virtù*. La même année 1472, il en fut fait une à Mantoue, in-fol., dont le titre est en latin: *Dantis capitula, italicè*; et une autre sans nom de lieu, par Frédéric de Vérone, petit in-fol. Il y en a encore une de Naples, 1477, in-fol., qui est très rare et du plus grand prix. En tête des anciennes éditions avec des commentaires, il faut placer celle de Milan, 1478, in-fol., intitulée *Dantis Comœdia cum commentariis*, donnée par Martin Paul Nidobeato de Novare. Le texte est en beaux caractères, et les commentaires en gothique; ils sont de Jacopo della Lana, de Bologne, et de Guido Terzago noble milanais. Cette édition est surtout estimée pour la pureté du texte et pour les excellentes leçons qu'elle présente. Les autres principales éditions accompagnées de commentaires sont: Florence, 1481, commentaires de Cristoforo Landino, gr. in-fol., avec fig. (V. BALDINI); Venise, 1491, idem, in-fol., revue par Pierre da Fighino; Venise, idem, chez les Juntas, in-fol.; Venise, idem, chez Giolito, 1536, gr. in-4°, etc.; Venise, 1544, commeu-

taires d'Alessandro Vellutello, in-4°; Lyon, 1547, avec de courtes explications tirées du commentaire de Landino, chez de Tournes, in-16, très jolie et très bonne édition; Lyon, 1551, idem, chez Rouillé, in-16, 1571, 1575; Venise, 1564, commentaires de Landino et de Vellutello, in-fol.; Venise, 1568, commentaires de Bernardino Daniello, in-4°; Padoue, 1727, avec trois tables et des notes succinctes, par Volpi, chez Comino, 3 vol. in-8°; Venise, 1759, avec de courtes explications par le jésuite Venturi, chez J. B. Pasquali, 3 vol. in-8°; Vérone, 1749, idem; Venise, 1757 et 1758, avec les notes de Venturi et de Volpi, et de fort belles gravures, chez Zatta, 3 vol. grand in-4°, suivis de deux volumes in-4°, qui contiennent tous les autres ouvrages du Dante, tant en prose qu'en vers. Enfin, la dernière édition et la plus recommandable pour la parfaite intelligence du texte, était celle de Rome, 1791, avec les commentaires du P. Lombardi, 3 vol. in-4°; le texte y est conforme à celui de la rare et précieuse édition de Milan, 1478. Il y faut ajouter celle de Milan, 1804, collection des auteurs classiques, 3 vol. in-8°. Les éditions les plus estimées avec le texte seul, depuis celles du 15<sup>e</sup>. siècle, sont : Venise, Alde, 1502, in-8°; Alde et André d'Asola, 1515, in-8°; Florence, Juntas, 1506, in-8°; Florence, 1595, in 8°, édition célèbre par le ravalet des académiciens de la Crusca, mais remplie de fautes typographiques; réimprimée à Naples, en 1716, gr. in-12; Paris, Prault, 1768, 2 vol. petit in-12; Parme, Bodoni, 1796, 3 vol. in-4°, et quelques exemplaires tirés in-fol.; Pise, 1804, 3 vol. in-fol., avec deux portraits gravés par Morgliani; Milan, Mussi,

1809, 3 vol. gr. in-fol. d'atlas. Le poëme entier du Dante a été traduit en rime française par Grangier, Paris, 1596 et 1597, 3 vol. in-12. L'*Enfer* seul l'a été par Moutonnet de Clairfons, Paris, 1776, in-8°, et par Rivarol, Paris, 1785, in-8°. On a imprimé en 1796 à Paris, chez Sallior, in-8°, une traduction complète, mais faible (V. COLBERT d'Estouteville). Enfin un membre de la société Colombarie de Florence, de la société royale de Göttingue et de l'académie de Cortone, qui ne s'est point désigné autrement, mais que l'on sait être M. Artaud, l'un des collaborateurs de cette *Biographie*, a publié successivement à Paris une bonne traduction des trois parties de ce poëme; du *Paradis*, en 1811, de l'*Enfer*, en 1812, et du *Purgatoire* en 1813. Cette version exacte, et qui rend, autant peut-être qu'il est possible, d'après la différence des deux langues, les beautés de l'original, est accompagnée de notes très utiles pour l'intelligence du texte, pour l'explication des allégories, des faits historiques et des difficultés de langue. Il ne paraît pas que le plus grand poëte de l'Italie puisse espérer ou doit attendre désormais en France un meilleur traducteur. Les poésies lyriques ou *Rime* du Dante, quoique inférieures à son grand poëme, ne sont point indignes de lui. Ce sont, pour la plupart, des productions de sa jeunesse, et l'on doit se rappeler, en les lisant, qu'elles précédèrent la fin du 15<sup>e</sup> siècle; on peut les regarder, surtout les odes ou *canzoni*, comme ce que la poésie italienne avait produit de plus fort et de plus élevé avant Pétrarque. On les trouve dans le recueil imprimé par les Juntas en 1527 (Voyez DANTE *da Majano*), et dont elles remplissent les trois pre-

miers livres. Elles ont été réimprimées dans les éditions vénitiennes des *OEuvres du Dante*, données par Pasquali, 1741, et par Zatta, 1758. Ces deux mêmes éditions comprennent les ouvrages du Dante en prose.

I. Le plus intéressant est sa *Vita nuova* qui contient des particularités de ses premières années et de son amour pour Béatrix, des poésies composées pour elle qui ne font point partie de son recueil, et des détails sur les occasions pour lesquelles elles furent faites. La première édition parut à Florence, chez Sermartelli, en 1576, in-8°. On en cite une édition précédente, 1527, in-8°; mais l'auteur des excellents *Mémoires sur la Vie du Dante*, imprimés dans le dernier volume de l'édition de Zatta, affirme n'avoir jamais connu personne qui eût vu cette édition de 1527. Le chanoine Biscioni en a donné une nouvelle, dans le volume intitulé : *Prose di Dante e del Boccaccio*, Florence, 1725, in-4°. On le trouve aussi réimprimé dans les deux éditions de Pasquali et de Zatta.

II. Le *Convivio di Dante* est un commentaire en prose sur trois de ses *canzoni*, dans lequel il a semé des idées de philosophie platonique, d'astronomie et de plusieurs autres sciences. Il avait l'intention de commenter ainsi quatorze de ses *canzoni*; mais il ne put achever l'exécution de ce projet. Les principales éditions du *Convivio* sont celles de Florence, Buonaccorsi, 1490, petit in-4°; réimprimée en 1529, et d'après cette dernière, une autre à Venise, donnée par Marco Sessa, 1551, in-8°. La meilleure et la plus correcte est celle de Biscioni, avec des notes, dans le volume cité ci-dessus, et qui est exactement répétée dans les deux éditions de Pasquali et de Zatta.

III. Le traité *De monarchiâ*, écrit en

latin, eut pour but de soutenir les droits de l'empereur Henri VII, de qui le Dante espérait son rétablissement dans sa patrie, contre le pape, cause de ses disgrâces et de son exil; le style en est dépourvu d'élégance, mais il ne manque pas d'une certaine vigueur. (Le catalogue de la bibliothèque Bodléienne indique une édition de Bâle, 1557 inconnue à tous les bibliographes). La première édition connue est celle de Bâle, Oporin, 1559, in-8°; elle est fort rare. Simon Scardius en donna une seconde, dans son traité *De imperiali jurisdictione*, Bâle, 1566, in-fol., réimprimé à Strasbourg, 1609, id., à Genève, 1740, in-8°, et dans l'édition des *OEuvres du Dante*, donnée à Venise par Zatta. Il en existe deux traductions italiennes inédites, l'une de la fin du 15<sup>e</sup>. siècle, conservée à Florence dans la bibliothèque Ricardi; l'autre du célèbre Marsile Ficin, qui la fit, dans ce même siècle, pour ses amis Bernardo del Nero et Antonio Manetti: la bibliothèque Laurentienne en possède un très beau manuscrit. On en connaît quelques copies, et, entre autres, une en France, dans la bibliothèque publique de Grenoble.

IV. Dans le traité *De vulgari eloquentiâ*, écrit en latin, Dante se proposa d'examiner l'état où était la langue italienne, environ un siècle après sa naissance, quel était celui des idiomes nés presque à la fois dans les différentes parties de l'Italie qui devait prévaloir, quels étaient les divers genres d'écrire où ce langage avait été employé avec succès, et les auteurs qui s'y étaient le plus distingués. L'ouvrage devait avoir quatre livres; mais Dante n'alla pas plus loin que le second, et il mourut avant d'avoir pu l'achever. Ce qu'il en avait laissé resta inédit et inconnu pendant deux

siècles. Le Trissino s'en étant procuré une copie, le traduisit en italien, et cette traduction parut à Vicence, 1529, sans le nom du traducteur. Le texte latin fut imprimé pour la première fois à Paris, sous ce titre : *Dantis Aligerii præcellentissimi poëte de vulgari eloquentiâ libri duo, nunc primum ad vetusti et unici scripti codicis exemplar editi ex libris Corbinelli, ejusdemque annotationibus illustrati*, 1577, in-8°. Cet ouvrage donna lieu à de longues discussions. On prétendit d'abord que Dante n'en était pas l'auteur ; on a voulu ensuite qu'il le fût, non seulement de l'ouvrage latin, mais aussi de la traduction ; la vérité a enfin été reconnue. Le texte latin du Dante et la traduction italienne du Trissino sont insérées dans les œuvres de ce dernier, tom. II, Vérone, 1729, in-4°. ; ainsi que dans les deux éditions vénitienes des œuvres du Dante, citées ci-dessus. V. Outre ces ouvrages en prose, l'édition de Zitta contient les derniers vers que Dante ait écrits ; ce sont des paraphrases des sept Psaumes de la pénitence, du *Credo*, du *Pater noster* et de l'*Ave Maria*. Ces pièces n'ont de commun avec son poëme que la forme des vers et l'entrelacement des rimes. Ce sont aussi des tercets, ou *terzine* ; mais ce serait trop peu de dire que ce n'est plus le même génie ; on n'y en retrouve plus la moindre étincelle, et l'auteur du poëme de l'*Enfer*, du *Purgatoire* et du *Paradis* y est aussi méconnaissable que l'est, dans l'*Imitation de J.-C.*, en vers français, l'auteur du *Cid*, d'*Horace* et de *Cinna*. — Deux des enfants, que le Dante avait eus de son mariage, montrèrent du goût pour les lettres. L'aîné, nommé *Pierre* fut jurisconsulte à Vérone, et gagna, comme

on le pouvait faire alors dans l'exercice de cet état, une fortune considérable. Il mourut à Trévisé en 1561, et laissa quelques poésies restées inédites, mais qui sont citées dans le *Vocabulaire de la Crusca*, et un *Commentaire* latin aussi inédit, sur le poëme de son père. — Un autre, nommé *Jacopo*, écrivit aussi des notes, ou gloses, sur la première partie de ce poëme ou sur l'*Enfer*, et un abrégé, ou *Compendio* en *terza rima* du poëme entier. Les notes sont inédites, mais l'abrégé a été imprimé à la fin de la belle et rare édition du Dante, Venise 1477, avec des commentaires faussement attribués à *Rimbaldo da Imola*. Deux autres de ses fils moururent en bas âge. Il eut de plus une fille qui se fit religieuse à Ravenne, et qu'il nomma *Béatrix*, en mémoire de cette Béatrix Portinari qu'il avait tant aimée. G—É.

DANTE, *da Majano*. Ce poëte, dont aucun dictionnaire historique italien ni français n'a parlé, et dont Tiraboschi lui-même n'a rien dit, mérite cependant une mention particulière. Il était né à Majano en Toscane, et contemporain de Dante Allighieri, sans être son parent. Sa renommée était si grande, et ses vers paraissaient si beaux qu'ils allumèrent une passion très vive dans le cœur d'une jeune Sicilienne qui avait elle-même alors une grande réputation poétique. Elle se nommait *Nina*, et, pour apprendre au monde entier combien elle était fière du choix qu'elle avait fait, elle joignit le nom de *Dante* au sien, et se fit appeler *Nina di Dante*. Les poésies lyriques de ce Dante ne peuvent nullement être comparées à celles de l'autre. Elles n'ont cependant pas été jugées indignes d'être dans le même recueil donné par les Juntas, Florence, 1527, in-8°, sous

ce titre : *Sonetti e Canzoni di diversi antichi autori toscani in X libri*, et elles en remplissent le 7<sup>e</sup>. livre. Il faut avouer qu'en les parcourant, on a autant de peine à y trouver les motifs de cette distinction, que ceux de l'amour de Nina. G—É.

DANTE (PIERRE-VINCENT), gentilhomme de Pérouse, de la famille des Rainaldi, était savant dans les mathématiques et l'architecture. Il s'appliquait aussi à la poésie, et crut avoir tellement réussi à imiter le génie et la sublimité du Dante, qu'il en prit le nom et le laissa à ses descendants. On connaît de lui un *Commentaire* italien sur la *Sphère de Sacrobosco*, Pérouse, 1544; réimprimé avec augmentation en 1574. L'auteur était mort en 1512, dans un âge fort avancé. — Son fils, Jules DANTE, mort en 1575, se distingua aussi dans les mathématiques et l'architecture, construisit la magnifique église de St.-François à Assise, et a laissé un petit traité *De alluvione Tyberis*, et des notes sur les ornements en architecture. — Théodora DANTE, sœur de Jules, fut célèbre par son esprit et ses talents pour les mathématiques qu'elle enseigna elle-même à son neveu Egnazio Dante. C'est par erreur que l'abbé de la Roque dit dans le *Journal des savants* (12 décembre 1678), qu'elle florissait vers la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, car on voit qu'en 1497 elle se retira à la campagne pour se garantir de la peste dont Pérouse était affligée — Egnazio DANTE, fils de Jules, né en 1557, avait reçu au baptême le nom de *Peregrino*, mais il est plus connu sous celui d'*Ignace*, qu'il prit en entrant dans l'ordre des dominicains; il cultiva les mathématiques avec succès, en donna des leçons publiques à Bologne, et s'appliqua surtout à la géographie. Cosme I<sup>er</sup>. de

Mélicis, l'appela à Florence pour entendre ses leçons, et le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, l'employa à lever les cartes et plans de différentes places de l'état pontifical, et lui donna en 1585 l'évêché d'Alatri. Sixte V l'appela auprès de sa personne, mais le P. Dante mourut en se préparant à ce voyage, le 19 octobre 1586. On a de lui : I. un *Traité de la construction et de l'usage de l'astrolabe*, Florence, 1568, in-4°. Il en donna en 1578 une édition augmentée et enrichie de la description de plusieurs nouveaux instruments astronomiques; II. une traduction italienne de la *Sphère* de Proclus, Florence, 1575, in-4°; III. un commentaire italien sur le traité *Del latino radio* de Latini Orsino, Rome, 1585, 1586, in-8°; IV. *Commentario alle regole della prospettiva di Jacopo Barozzi*, Rome, 1583, in-4°: il y donne les démonstrations mathématiques des règles de perspective, dont Vignole s'était contenté de donner la pratique; V. *Xystus vaticanus seu Pinacotheca*, petit atlas géographique, estimé dans son temps; VI. *Le scienze matematiche redotte in tavole*, Bologne, 1577, in-fol., ouvrage curieux, offrant quarante-cinq tableaux synoptiques qui supposent une grande érudition; VII. *La Prospettiva di Euclide, tradotta, con alcuni annatazioni; insieme la Prospettiva di Eliodoro*, Florence, 1545, in-4°; VIII. *Anemographia in anemoscopium verticale instrumentum*, Bologne, 1578, in-fol.; IX. des commentaires sur la *Sphère* de Sacrobosco, etc.; mais le P. DANTE est principalement connu des astronomes pour avoir le premier, chez les modernes, fait construire un gnomon assez considérable pour fixer les équinoxes et les solstices. Celui qu'il éta-



blit en 1575, dans l'église de St.-Pétrone à Bologne, était cependant fort imparfait, et déclinait du méridien de quelques degrés (*Voy. J. D. CASSINI*). — Jean-Baptiste DANTE, autre mathématicien de Pérouse, n'était probablement pas de la famille des précédents, et florissait vers la fin du 15<sup>e</sup>. siècle; car c'est à l'occasion des fêtes du mariage de Barthélemi Alviano avec la sœur de Jean Paul Baglioni, que s'élançant de la tour la plus élevée de la ville de Pérouse, il traversa la place et se balança long-temps en l'air au moyen de deux grandes ailes mécaniques de son invention, et aux acclamations de la multitude. Malheureusement le fer qui dirigeait son aile gauche s'étant rompu, il tomba sur l'église de Notre-Dame et se cassa une jambe. Après sa guérison, il alla enseigner les mathématiques à Venise, où il mourut de la fièvre avant l'âge de quarante ans. Il avait fait précédemment plusieurs essais de ses ailes et avait même, dit-on, traversé ainsi le lac de Pérouse. (*Voy. l'Athenæum augustum* du P. Oldoini, jésuite.)

C. M. P.

DANTE (VINCENT), petit-fils de Pierre-Vincent, fut architecte, peintre et sculpteur. Il naquit à Pérouse en 1550. Il s'appliqua d'abord à l'orfèvrerie, et surpassa tous les orfèvres de son temps. Quoique fort jeune encore, il travaillait ses ouvrages avec un art inconnu jusqu'à lui. Dante n'avait que vingt ans lorsqu'il jeta en fonte la statue du pape Jules III qu'on voit encore aujourd'hui sur la place de Pérouse et qui passe pour un chef-d'œuvre. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, le nomma son architecte. Dante fit pour ce prince différents ouvrages en marbre et en bronze. Il fit pour l'Escorial

les dessins que le grand-duc envoya directement à Philippe II, roi d'Espagne. Il travailla aux obsèques de Michel-Ange, et en 1560, il recueillit fort adroitement les eaux perdues de la fontaine de Pérouse. Vincent Dante mourut en 1576. — Il avait deux frères, dont l'un (Jérôme DANTE) fut bon dessinateur et excellent coloriste. Vincent l'employa plus d'une fois dans ses travaux; ils firent ensemble plusieurs fresques à Rome. Jérôme eût peut-être atteint à la réputation de son frère s'il n'eût pas été enlevé à la peinture à la fleur de son âge. Il n'avait que trente-trois ans. A—s.

DANTINE (D. MAUR-FRANÇOIS), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Gonrioux, diocèse de Liège, en 1688, mort d'apoplexie le 5 novembre 1746. La douceur de son caractère, la pureté de ses mœurs et son zèle à remplir les devoirs de son état, le firent chérir et respecter. Il professait la philosophie dans l'abbaye de St-Nicaise de Reims, lorsque ses supérieurs l'appelèrent à Paris pour l'occuper à quelque ouvrage important. Il travailla pendant quelque temps à la collection des Décrétales qui avait été interrompue par la mort de D. Coustant et de D. Mopinot. On le chargea ensuite de la nouvelle édition du *Glossarium medicæ et infirmæ latinæ* de Du Cange, à laquelle plusieurs religieux de la congrégation de St-Maur avaient déjà travaillé successivement. D. Maur avec l'abbé Carpentier, alors son associé, se livra à ce travail avec tant d'assiduité, et de succès que, dès l'année 1733, les quatre premiers volumes parurent. Le 5<sup>e</sup>. parut en 1734. D. Maur ayant été exilé à Pontoise la même année, à cause de son attachement au jansénisme, cessa d'y travailler, et l'abbé Carpentier

fit paraître le 6<sup>e</sup>. volume en 1756. Ce recueil gagna beaucoup par les corrections et additions intéressantes qui sont dues aux profondes recherches d'aussi habiles collaborateurs. D. Maur ayant été rappelé à Paris en 1757, pour travailler avec D. Bouquet à la collection des historiens des Gaules et de la France, il se chargea de l'article des *Croisades*; mais son travail n'a pas été publié. Il s'occupait de préférence à des livres de piété, et fit imprimer en 1758, in-18<sup>e</sup>., sa traduction, sur l'hébreu, des *Psaumes avec des notes tirées de l'Écriture et des pères pour en faciliter l'intelligence*, réimprimés à Paris, 1759 et 1740, in-12. Cette traduction fut extrêmement goûtée du public. Il travailla ensuite à l'*Art de vérifier les dates*, Paris, 1750 in-4<sup>e</sup>., et on trouve son éloge à la tête de la dernière édition de ce livre ( Voy. CLÉMENTET. )

C. T—Y.

DANTON ( GEORGE-JACQUES ), né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759, avocat au conseil du roi, à l'époque de la révolution, fut l'un des plus terribles ennemis de l'autorité à laquelle, peu de temps auparavant, il semblait avoir attaché sa fortune. « La nature m'a donné en partage, » disait-il lui-même, les formes athlétiques et la physionomie âpre de la liberté. » En effet, elle semblait l'avoir destiné pour le rôle qu'il avait choisi. D'une force extraordinaire, il avait une taille colossale, la figure couturée par la petite vérole, le nez aplati et au vert, les lèvres saillantes, les yeux petits, mais le regard ardent et audacieux : sa voix rude et tonnante faisait retentir les salles publiques, et son élocution, pleine de figures gigantesques et d'apostrophes violentes, effrayait ceux qu'elle n'entraînait pas. Mirabeau, qui

avait besoin de personnages de cette espèce pour effrayer la cour et opérer les premières secousses de la révolution, s'en servit, dit un auteur contemporain, comme d'un soufflet de forge pour enflammer les passions populaires. Dès 1789, il devint le principal chef de la populace parisienne, un véritable roi des halles. Lors de la division de la capitale en districts, il fut choisi pour présider celui des Cordeliers, et cette portion de Paris devint aussitôt le rendez-vous des hommes les plus exaltés : ces assemblées étaient à peine formées qu'on y vit attaquer toutes les autorités et dénaturer tous les principes. Cependant, cette démagogie ne remplissait pas encore les vues de Danton. La tribune du district étant accessible à tous les citoyens, il s'y présentait de temps à autre quelques hommes raisonnables qui lui faisaient essayer d'assez vives contrariétés, et, pour le développement de son système, il lui fallait des auxiliaires qui fussent plutôt au-delà qu'en deçà de ses intentions. C'est ce qui lui fit imaginer l'établissement du club des cordeliers, à côté duquel celui des jacobins n'était qu'une réunion de modérés. Le district n'avait encore attaqué que les institutions monarchiques, le nouveau club entreprit de renverser jusqu'aux bases de toute société. Danton prit en même temps sous sa protection ce Marat dont le journal pervertit la populace et lui fit commettre tous les excès ; il l'enleva aux agents de la police, lui donna un asyle, et s'en servit toutes les fois qu'il eut besoin d'exciter quelque mouvement séditieux, ou de répandre quelque dénonciation utile à ses projets ( Voy. MARAT ). Mais ce n'était pas seulement dans les assemblées de districts ou dans les clubs que domi-

naît Danton ; on le voyait dans les rues , sur les places publiques , au milieu des rassemblements tumultueux , haranguant la multitude , le plus souvent avec véhémence , quelquefois avec gaieté. Cet homme n'avait pas , comme beaucoup d'autres , embrassé la révolution par une spéculation philosophique ; ses vues étaient moins élevées. Plus attaché aux jouissances sensuelles , il appartenait à cette classe d'intrigants qui ne tendent à de grands bouleversements que pour arriver à la fortune ; quelquefois même il ne faisait pas mystère de ses projets à cet égard. « Jenne » homme , dit-il un jour à une » personne connue , venez *brailler* » avec nous ; quand vous aurez fait » votre fortune , vous pourrez em- » brasser plus à votre aise le parti qui » vous conviendra. » Quoiqu'on eût déjà beaucoup parlé de ce révolutionnaire sous l'assemblée constituante , on paraissait cependant alors le redouter assez peu ; on le regardait comme un énergumène qu'il fallait laisser se consumer dans ses propres fureurs. Ce ne fut qu'à la fuite de Louis XVI qu'il commença à se faire craindre , en se mettant à la tête du rassemblement du Champ-de-Mars , qui voulut forcer l'assemblée à mettre ce prince en jugement. Ce premier essai n'ayant pas réussi , Danton fut décrété d'arrestation. Il était en outre poursuivi pour dettes , et ne pouvait , par ces deux raisons , se présenter aux élections ; il eut cependant l'audace d'y venir briguer les suffrages. Un huissier nommé *Damien* , qui le poursuivait , voulant le saisir , fut arrêté lui-même comme ayant violé la souveraineté nationale. La populace , qui veillait à la sûreté de son chef , voulait assommer l'huissier , et Danton fut nommé substitut du

procureur de la commune de Paris , malgré la constitution , et malgré l'assemblée constituante elle-même , pour qui cette nomination était un outrage évident. Les conseillers constitutionnels de Louis XVI , voyant qu'on ne pouvait vaincre Danton , ou plutôt qu'on ne l'osait pas , furent d'avis de l'acheter ; mais les personnes chargées de la négociation mirent ses services à trop bas prix ; il rejeta leurs propositions avec hauteur , et eut la hardiesse de faire entendre dans un de ses discours à la commune , que , s'il ne les avait pas acceptées , c'est qu'elles étaient au-dessous de ses prétentions. Pour faire taire les bruits qu'alors on répandit contre lui , il se montra plus acharné contre la royauté , et contribua plus que personne à la révolution du 10 août. Les véritables républicains s'en tenaient encore à de vaines déclamations ; ils étaient indécis sur ce qu'ils avaient à faire , et n'osaient pas frapper le dernier coup. Ce fut Danton qui le porta , après avoir préparé tous les moyens qui devaient en assurer le succès. Quelques jours avant la catastrophe , Pétion , maire de Paris , avait fait loger dans la maison des cordeliers , et recommandé à sa bienveillance cette horde d'aventuriers qui , sous le nom de *Marseillais* , traversèrent la France , au nombre de six cents , disant hautement qu'ils allaient à Paris pour tuer le roi. Danton les reçut , les fêta , leur donna des instructions avec de nombreux auxiliaires , combina avec eux l'attaque des Tuileries ; enfin ce fut par eux que s'ébranla la plus ancienne et la plus puissante monarchie de l'Europe. Après cet événement , Danton fut nommé ministre de la justice par l'assemblée législative , qui n'était plus qu'une autorité nominale. Elle rendait tous les décrets qu'on venait lui demander.

Robespierre lui-même, si puissant dans la suite, n'osait paraître encore, et Danton était seul sur le champ de bataille, entouré d'un petit nombre d'amis. Il commença par faire fermer les barrières, et fit décréter qu'il y aurait des visites domiciliaires, pour rechercher ceux qu'on savait attachés au parti de la cour. Ces perquisitions furent faites au milieu de la nuit, et une foule de personnes, dont la plupart appartenaient aux classes les plus distinguées, furent jetées dans les prisons, où les attendait le sort le plus affreux. Un tribunal extraordinaire fut institué, et les premières victimes furent envoyées à l'échafaud; mais ce tribunal, quelque redoutable que fussent les hommes qui le composaient, agissait encore trop lentement au gré des chefs; il leur fallait des exécutions nombreuses, des coups plus terribles et plus rapides. Dans la matinée du 2 septembre, on apprit que les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, et ayant avec eux les deux frères du roi de France et un grand nombre d'émigrés, étaient entrés sur le territoire français, et s'étaient emparés de Longwi et de Verdun. Cette nouvelle mit la capitale dans la plus violente agitation. Danton se rendit sur-le-champ au comité de la commune, dit de salut public, dont les membres appartenaient tous au club des cordeliers, et eut une longue conférence avec eux. A la suite de ce colloque, on ôta aux prisonniers tous les instruments et tous les meubles qui auraient pu servir à leur défense; on fit sortir ceux qui étaient détenus pour dettes, et quelques autres personnes assez heureuses pour intéresser les vainqueurs. Ces mesures étant prises, le terrible ministre de la justice se rendit à la barre de l'assemblée nationale, rendit compte des progrès de

l'ennemi, et demanda qu'un armement général fût à l'instant décrété; qu'on sonnât le tocsin, et que tous les citoyens en état de porter les armes fussent appelés au Champ-de-Mars, pour s'y former en cohortes militaires et marcher contre les *tyrans et leurs satellites*. Le député Vergniaux rappela, dans un discours éloquent, les menaces du duc de Brunswick, et convertit en motion la demande du ministre, qui fut décrétée à l'unanimité. A peine ce décret fut-il rendu, que l'alarme, la terreur se répandirent dans toutes les ames; au son lugubre du tocsin, au bruit de la générale, la multitude furieuse criait aux armes, insultait, menaçait sous ceux qui ne partageaient pas son délire, et les émissaires des clubs et du comité de la commune déclaraient hautement qu'avant de marcher à l'ennemi, il fallait exterminer les *scélérats* de l'intérieur, et désignaient surtout les prisonniers. Ces malheureux, prévoyant leur sort, supplièrent l'employé chargé de la surveillance des prisons de leur sauver la vie. Les ministres étaient réunis à l'hôtel de la Marine; l'employé s'y rendit: M<sup>me</sup>. Roland, femme de l'un d'eux, rapporte dans ses mémoires que Danton fut le premier auquel il s'adressa; il lui rendit compte des mouvements qu'on voyait autour des prisons, et des alarmes des prisonniers, et lui représenta que c'était surtout à lui, en sa qualité de ministre de la justice, à leur donner assistance. « Danton, dit M<sup>me</sup>. » Roland, importuné de la représentation malencontreuse de l'employé, s'écria avec sa voix bouillante, et un geste approprié à l'expression: Je me f... bien des prisonniers; qu'ils deviennent ce qu'ils pourront; et il passa son chemin avec humeur. » Ce fut

également par ses ordres ou avec son approbation, que les personnes qui avaient été envoyées à la haute-cour à Orléans, furent conduites et massacrées à Versailles. M. A..., président du tribunal établi dans cette ville, étant venu le prier de prendre des mesures pour les sauver, il lui répondit : « Que vous importe ? Remplissez vos fonctions, et ne vous mêlez pas de cette affaire ; le peuple demande vengeance. » Ce fut sous son contre-seing que parvint dans les départements l'odieuse circulaire du comité de la commune de Paris, qui invitait les *patriotes* à répéter dans les provinces les exécutions de septembre. Ces terribles massacres produisirent l'effet que leurs auteurs en avaient attendu ; la terreur glaça tous les esprits. Dans le plus grand nombre des départements, mais surtout à Paris, il n'y eut que les ennemis de l'autorité royale qui obtinrent des suffrages aux élections, et toutes les fonctions publiques furent remplies par des furieux. Danton quitta le ministère de la justice pour les fonctions de député à la convention, auxquelles il avait été appelé par les électeurs de Paris. Il espérait y avoir le même ascendant que dans les clubs et sur le peuple de la capitale ; mais il y apportait un double germe de discorde et d'inimitié, ses crimes et ses succès. Quoiqu'il fût réellement le principal fondateur de la république, les véritables républicains devaient être ses adversaires. Cette classe de révolutionnaires, parmi lesquels plusieurs réunissaient à un très beau talent des sentiments élevés, ne voulait pas que cette république, objet de ses vœux, parût flétrie dès sa naissance par des forfaits aussi atroces et aussi bas que les exécutions de septembre, et ils demandaient vivement la puni-

tion de ceux qui les avaient commis et fait commettre. D'un autre côté, la sombre jalousie de Robespierre voyait avec dépit que Danton partageât avec lui la faveur populaire et marchât au moins son égal dans la convention, et dès-lors il méditait sa perte. Quoique beaucoup plus criminel que son rival à cette époque, Danton était cependant d'un naturel moins méchant : c'était un de ces êtres orgueilleux qui, se croyant appelés à régler les destinées des peuples, pensent que tous les crimes deviennent des actions légitimes dès qu'ils peuvent faire réussir leurs projets ; mais il n'en eut point commis d'inutiles, et l'on peut dire de lui qu'il cessait d'être criminel du moment où il n'avait plus la prétention d'être homme d'état. Dès la première séance de la convention, il parut vouloir rétablir l'ordre et rappeler la confiance, en demandant que toutes les propriétés fussent garanties par un décret solennel. Plus tolérant que d'autres personnes qui n'avaient pas à se reprocher les mêmes excès, il disait qu'il fallait craindre de rendre la liberté haïssable, par une application trop rigoureuse des principes philosophiques. Il prit même plusieurs fois la défense des cultes religieux, et peut-être cet homme si terrible fût-il devenu sage s'il n'eût pas eu à repousser les attaques dirigées contre son parti. Roland, son collègue au ministère, crut se rendre agréable au peuple en prouvant qu'il n'avait pas pris part aux dilapidations qui avaient eu lieu à la suite des derniers événements ; il rendit compte de sa gestion, et on afficha les pièces au coin des rues (*Voy. ROLAND*). Danton, qui ne pouvait pas prouver autant de désintéressement, prétendit que les ministres étaient solidaires et ne de-

vaient de comptes que collectivement. Cette doctrine fit fortune, et Roland succomba. Danton vota la mort de Louis XVI, mais ce n'était point un jugement qu'il voulait prononcer. Un de ses familiers, causant avec lui sur ce grand procès, lui représentait que la convention avait tort de juger ce prince : « Vous avez raison, lui ré- » pondit-il, aussi nous ne le jugerons » pas, nous le tuons. » Cependant, malgré son audace, la discorde qui tourmentait déjà violemment la nouvelle république, lui donnait de vives inquiétudes. Il prévoyait d'inévitables catastrophes, et craignait de ne pouvoir plus commander aux événements. « Le métal bouillonne, disait- » il, mais la statue de la liberté n'est » pas encore fondue ; si vous ne sur- » veillez le fourneau, vous serez tous » brûlés. » Plusieurs de ses créatures l'abandonnaient pour former des factions indépendantes, et devenaient dès-lors ses plus grands ennemis. De retour de la Belgique, où il avait été envoyé avec Lacroix (*V. LACROIX*), pour surveiller les armées et révolutionner le pays, il fut vivement accusé de dilapidations, surtout par Marat. Il traita Marat avec mépris, et fit taire ses autres accusateurs ; mais il ne put effacer l'impression que cette dénonciation avait faite. Après l'échec que les armées éprouvèrent à Aix-la-Chapelle, Danton revint à Paris pour rendre compte de l'état des choses, et préparer des moyens de défense. La terreur, les levées en masse, furent encore ceux qu'il fit prendre. On cria aux armes dans les clubs et dans les assemblées de sections, et, pour suppléer aux massacres de septembre qui ne pouvaient plus se renouveler, Danton fit demander par Chaumette, qui à cette époque était encore un de ses partisans, la

formation d'un tribunal révolutionnaire. Dans les derniers temps de la lutte que terminèrent les événements du 31 mai 1795, Danton hésita sur le parti qu'il avait à prendre. La popularité de Robespierre l'inquiétait ; mais l'intention des républicains modérés de faire punir les auteurs des massacres de septembre, ne lui causait pas moins d'alarmes. Au moment de la crise, M. de Meilhan, qui tenait à ce dernier parti, essaya, en flattant son orgueil, de l'attirer. Danton l'écouta avec attention, le fixa d'un air indécis, puis, réfléchissant sur le danger qu'il allait courir et l'influence qu'il allait perdre en changeant de système, il se contenta de répondre en parlant des républicains : « Ils n'ont pas de confiance », et entra dans la salle de la convention, où se mêlant à regret à ceux qui se précipitaient en aveugles dans une nouvelle révolution, il réclama, mais sans succès, la vengeance des lois contre Henriot qui outrageait la convention et paraissait vouloir la dissoudre (*V. HENRIOT*). Après le 31 mai, Danton demanda que le comité de salut public fût érigé en gouvernement provisoire ; mais pour donner le change à ceux qui croyaient voir dans cette mesure l'intention secrète de donner à la France un nouveau roi, il refusa de faire partie du comité. Moins verbeux que Robespierre dans ses cajoleries populaires, il cherchait à s'attacher la multitude par des moyens qui devaient lui paraître plus séduisants. Il se montra le provocateur de toutes les lois du *maximum* et surtout de la taxe des grains. Les assemblées des sections de Paris devenaient désertes ; la terreur en avait éloigné tous les hommes prudents, et le besoin du travail retenait la classe ouvrière à ses ateliers. Dan-

ton fit décréter que tout citoyen qui se rendrait aux assemblées de section recevrait une indemnité de 40 sous, et dès-lors elles se trouvèrent inondées par des flots de populace, à qui l'on fit dire tout ce qu'on voulut et exécuter tout ce qu'on jugea à propos. On demanda alors que Danton fût adjoint au comité de salut public. Il parut vouloir refuser de faire partie du comité, et finit par y consentir. Au mois de novembre 1795, il s'éleva contre les extravagantes fêtes de la Raison, que les scissionnaires cordeliers osèrent célébrer jusque dans le sein de la convention. « Quand » ferons-nous cesser ces mascarades, » s'écria-t-il ? Nous n'avons pas voulu » détruire la superstition pour éta- » blir l'athéisme. » Robespierre se joignit à lui pour renverser une faction qui les menaçait l'un et l'autre, et bientôt après les principaux instituteurs des fêtes de la Raison portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Mais cette intelligence ne devait pas être de longue durée; Robespierre n'était pas un de ces hommes qui haïssent sans effet. Les événements et peut-être aussi de secrettes insinuations le servirent à souhait. Camille Desmoulins, ami de Danton, avait osé comparer les mesures qu'on prenait alors à celles qu'employait Tibère, et en donner la preuve dans un pamphlet intitulé le *Vieux Cordelier*. Il avait rapporté dans cet écrit divers passages de Tacite, qui établissaient en effet une similitude parfaite entre les décrets de la convention et ceux de l'empereur romain. Robespierre le tança vertement, et l'abandonna à la vengeance des chefs de son parti qu'il avait tournés en ridicule dans son pamphlet. Danton prit le parti de Desmoulins, et lui conseilla avec trop d'assurance de ne pas s'effrayer de

la sévérité des leçons de Robespierre, qui dès-lors ne pouvait plus souffrir qu'on lui résistât. Danton voulut aussi défendre Fabre d'Eglantine, son conseiller intime, qu'on accusait de malversation; il ne put le sauver, et dut apprendre par cet échec qu'on pouvait l'attaquer lui-même. Dès-lors la lutte s'engagea; ceux qui en craignaient les suites essayèrent de rapprocher les deux rivaux, et les firent dîner ensemble. « Il est jus- » te, dit Danton en adressant la » parole à Robespierre, de compri- » mer les royalistes; mais il ne faut » pas comprendre l'innocent avec le » coupable, et nous ne devons frapper » que des coups utiles à la république. » — Eh ! qui vous a dit, répliqua Robespierre en fronçant le sourcil, » qu'on ait fait périr un innocent ? » — Il faut se montrer, dit en sortant » Danton; il n'y a pas un instant à » perdre. » Et cependant il hésita, au lieu d'agir. Westermann, son principal agent, le pressait de frapper, et lui promettait assistance. Il se contenta de répondre : « Il n'oserait. » Mais avant de le braver, Robespierre avait pris ses mesures, et le géant qui avait fait crouler le trône, fut arrêté dans son lit, la nuit du 31 mars 1794, sans faire la moindre résistance. Lacroix, son ami, fut arrêté la même nuit. Ils furent l'un et l'autre conduits au Luxembourg. Danton, en y entrant, salua avec politesse les nombreux détenus qui étaient accourus pour le voir. « Messieurs, leur dit-il, j'avais l'es- » poir de vous faire bientôt sortir » d'ici; mais m'y voilà moi-même » avec vous, et je ne sais plus com- » ment cela finira. » Quelques députés voulurent réclamer contre cette arrestation; mais Robespierre parut à la tribune, et demanda avec une dédaigneuse arrogance « quels étaient

» ceux qui osaient prendre le parti  
 » du conspirateur, de l'homme im-  
 » moral dont le peuple allait enfin  
 » connaître les crimes, » et tous gar-  
 » dèrent le silence. Danton et Lacroix  
 furent enfermés au secret, mais dans  
 deux chambres assez voisines pour  
 qu'ils pussent se parler et être en-  
 tendus des autres détenus. Lacroix  
 fit quelques reproches à Danton ; il  
 l'accusa de paresse et d'insouciance :  
 « C'est, dit-il, ce qui nous a perdus. » Ils  
 causèrent ensuite assez gaîment du sort  
 qui les attendait. Traduits au tribunal  
 révolutionnaire quatre jours après leur  
 arrestation, ils daignèrent à peine ré-  
 pondre aux interpellations que leur fit  
 le président. Ils s'amusaient pendant  
 les débats à rouler des boulettes de  
 pain entre leurs doigts, et les lançaient  
 au nez des juges et des jurés. Danton se  
 contenta de leur dire, en façonnant  
 ces boulettes : « Mon individu sera  
 » bientôt dans le néant ; mais mon  
 » nom est déjà dans la postérité. ». Le  
 tribunal, effrayé de leur audace, con-  
 sulta les comités de gouvernement sur  
 ce qu'il avait à faire, et ceux-ci or-  
 donnèrent de mettre les détenus hors  
 des débats, c'est-à-dire, de les con-  
 damner sans en entendre davantage.  
 Cette décision mit Danton dans une  
 fureur extrême. Il se répandit en im-  
 précations contre ses proscripteurs.  
 « C'est moi, s'écria-t-il en entrant dans  
 » la chambre des condamnés, c'est  
 » moi qui ai fait instituer ce tribunal  
 » infâme ; j'en demande pardon à Dieu  
 » et aux hommes. Je laisse tout, ajou-  
 » ta-t-il, dans un gâchis épouvanta-  
 » ble ; il n'y en a pas un qui s'entende  
 » en gouvernement ; au surplus, ce  
 » sont tous des frères Caïn ; Brissot  
 » m'aurait fait guillotiner comme Ro-  
 » bespierre. » Les apprêts du sup-  
 plice ne le firent point fléchir ; il  
 monta avec assurance sur la fatale

charrette ; sa tête était haute, ses re-  
 gards pleins de fierté ; il semblait  
 commander encore à la populace. Ce-  
 pendant, avant de mourir, il parut  
 s'attendrir un instant. « Oh ! ma bien-  
 » aimée ! oh ma femme, s'écria-t-il,  
 » je ne te verrai donc plus ? » Puis  
 s'interrompant brusquement : « Al-  
 » lons, Danton, point de faiblesse. »  
 Il monta alors rapidement à l'écha-  
 faud, et dit au bourreau : « Tu mon-  
 » treras ma tête au peuple ; elle en vaut  
 » la peine. » Il mourut le 5 avril 1794,  
 âgé de trente-cinq ans. B—U.

DANTZ, ou DANZ (JEAN-ANDRÉ),  
 savant orientaliste allemand, naquit  
 à Sandhussen, village près de Gotha,  
 le 1<sup>er</sup> février 1654. Après avoir  
 achevé ses études, il voyagea pour per-  
 fectionner ses connaissances. Il vint  
 d'abord à Wittenberg, où il fut reçu  
 maître-ès-arts en 1676. De là il se  
 rendit à Hambourg, où il prit des le-  
 çons du savant rabbin Esdras Ed-  
 zardi ; à Leipzig, à Iéna, d'où il partit  
 en 1683 pour visiter la Hollande et  
 l'Angleterre. A la suite de ses voyages,  
 il fixa sa résidence en Allemagne, et  
 vint demeurer à Iéna après avoir ha-  
 bité quelque temps Brême, Hambourg  
 et Helmstadt. Dantz obtint une chaire  
 de professeur extraordinaire des lan-  
 gues orientales dans l'université de  
 Iéna, et celle de professeur ordinaire  
 après la mort de Frischmuth. Dans la  
 suite, il passa à la chaire de théologie  
 et professa toujours avec une grande  
 distinction. Il mourut le 20 décembre  
 1727, d'une attaque d'apoplexie. Ou-  
 tre son *Rabbinismus enucleatus*,  
 dont la dernière édition est de Franc-  
 fort, 1761, in-8<sup>o</sup>. ; sa grammaire  
 hébraïque (*Compendium gramma-  
 tices hebraicæ et chaldaicæ*), dont  
 la 3<sup>e</sup> édition a paru en 1706,  
 son *Interpres ebræo-chaldæus om-  
 nes utriusque linguæ idiotismos*



*dexterè explicans ad genuinum S. Scripturæ sensum ritè indagandum*, Léna., 1694, in-8°. , et une bonne grammaire syriaque intitulée : *Aditus syriæ reclusus compendiosè ducens ad plenam lingue syriacæ antiochenæ seu maroniticæ cognitionem*, Léna., 1689, in-8°. , dont la 7<sup>e</sup>. édition est de 1735, et qui a paru de nouveau, ainsi que les deux précédents, revue et corrigée par Mylius, Francfort, 1765, in-8°. , Dantz a publié un grand nombre de dissertations sur différents points de l'histoire et des antiquités hébraïques, qu'il serait trop long d'énumérer. Nous nous contenterons d'indiquer ses principaux ouvrages : I. *Disputatio de curâ Judæorum in conquiendis proselytis*, Léna., 1688, in-4°. ; II. *De Ebræorum re militari*, ibid., 1690, in-4°. ; III. *Baptismum proselytorum judaicum è monumentis ebræo-talmudicis erutum*, ibid., 1699, in-4°. ; IV. *Partus virginis miraculosus ad Es. VII, 14*, ibid., 1700; V. *Divina Elohim inter coæquales de primo homine condendo deliberatio*, ibid., 1712; VI. *Inauguratio Christi haud obscurior mosaïcâ, decem dissertationibus asserta pro doctrinæ evangelicæ θεοπνευσία*, ibid., 1717, in-4°. ; VII. *Davidis in Ammonitas devictos mitigata crudelitas*, ibid., 1715; VIII. *Programmata quinque de festo judaico septimanarum abrogato et surrogato in ejus locum festo pentecostali christianorum*, ibid., 1715-1718; IX. *Dissertatio historico-apologetica pro Luthero ex acrimoniâ styli reprehenso*, ibid., 1704, in-4°. ; X. *Oratio de Tryphone Justini martyris collocatore habita*, ibid., 1708. Cette pièce se trouve réimprimée dans les *Parerga Gottingensia*, tom. I, lib. IV, XI. *Dissertatio de Cæui*

*nomine, ad Genes. IV, 1*. On trouve encore plusieurs dissertations de Dantz dans le *Novum Testamentum ex Talmude illustratum* de G. H. Mensehenius, et dans le *Thes. dissert. ad vetus Testam.* Chr. Richard, dans sa dissertation de *Vit. et Script. professorum Ienens.*, donne la liste des ouvrages de Dantz qui sont restés manuscrits. J—N.

DANVERS (HENRI), comte de Danby, naquit à Dantesey, dans le Wiltshire, en 1573. Après avoir reçu une éducation conforme à sa naissance, il alla servir dans les Pays-Bas sous Maurice, comte de Nassau, et se distingua sur terre et sur mer. Lorsqu'Élisabeth envoya des secours à Henri IV contre la ligue, Danvers marcha comme capitaine, et fut fait chevalier pour la bravoure qu'il montra dans cette guerre. Il fut ensuite employé en Irlande comme lieutenant-général de cavalerie, et major-général de l'armée sous le fameux comte d'Essex et sous le baron de Montjoy. Charles Danvers, son frère aîné, ayant trempé dans les complots du comte d'Essex, avait été décapité en 1601. Après l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>, un acte du parlement rendu à Henri les biens de son frère, qui avaient été confisqués; il obtint différentes grâces, et fut nommé gouverneur de Guernesey à vie. Charles I<sup>er</sup>. le créa comte de Danby, membre du conseil privé et chevalier de la jarretière. Sur la fin de sa carrière, il encourut la disgrâce de la cour, et se retira dans sa terre de Cornbury-Park, dans l'Oxfordshire, où il mourut le 20 janvier 1643. Il était instruit et encourageait les sciences. Ayant remarqué que, faute d'un jardin botanique, on ne pouvait à Oxford se livrer avec fruit à l'étude des plantes, il acheta un terrain cou-

sidérable, le fit entourer d'un mur, y planta un grand nombre de végétaux, et le donna à l'université, avec un legs considérable pour son entretien. Il fonda aussi dans le Wiltshire une maison de charité et une école. — Jean DANVERS, chevalier, frère du précédent et son héritier, fut gentilhomme de la chambre de Charles I<sup>er</sup>. Ses folles dépenses l'avaient fait négliger par son frère. Accablé de dettes, la vanité, la faiblesse lui firent prêter l'oreille aux suggestions du parti opposé au roi; il siégea avec les juges de ce prince, et signa sa condamnation. Il mourut avant la restauration; mais ses biens furent confisqués en 1661. E—s.

DANVILLE (GULLARD), gendarme de la reine, sous le règne de Louis XIII, fit imprimer à Paris, un poëme héroïque, intitulé *la Chasteté*, 1624 in-4°. Une note qui se trouve à la fin de l'ouvrage apprend que l'auteur l'avait commencé, passant en poste par la Styrie, pour venir en Autriche, et qu'il l'avait terminé en se rendant de Bavière en France, pour le service du roi. Il se flatte d'en avoir composé jusqu'à neuf cents vers en douze jours, sans que ses autres occupations en souffrissent. Quelque temps après son retour à Paris, ses papiers furent saisis, et il fut conduit à la Bastille où il resta trois ans, sans connaître le motif de sa détention; il s'en plaint amèrement dans la préface de son poëme, qu'il annonce avoir composé en l'honneur du roi et des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. L'auteur ne manquait ni de naturel ni d'une certaine abondance, mais il pêche souvent contre les premières règles de la versification. W—s.

DANVILLE. Voy. ANVILLE (D')

DANY. Voy. BROSSARD (David), au *Supplément*.

DANZ (FERDINAND-GEORGE), médecin allemand, né en 1761 à Dachsenhausen, dans la principauté de Darmstadt, fit ses études à l'université de Giessen, et y obtint le doctorat en 1790. Sa dissertation inaugurale, *Brevis forcipum obstetriciarum historia*, est beaucoup plus étendue et plus intéressante que ne le sont communément ces sortes d'écrits. Nommé professeur extraordinaire en 1791, il prononça un discours remarquable par une érudition choisie, et dans lequel il ébaucha l'histoire de l'art des accouchements chez les Egyptiens: *De arte obstetricia Ægyptiorum*. Il publia vers le même temps un excellent opuscule allemand, intitulé: *Essai d'une histoire générale de la coqueluche*, Marbourg, 1791, in-8°. Deux ouvrages plus considérables, écrits aussi en allemand, virent bientôt le jour: I. *Anatomie du fœtus aux diverses époques de la grossesse*, Francfort et Leipzig, 1792 - 1795, 2 vol. in-8°. Cet utile recueil a exigé beaucoup de recherches et des expériences délicates. Le professeur Semmeling y a joint quelques notes. II. *Manuel de sémiotique générale, à l'usage des jeunes chirurgiens*, Leipzig, 1795, in-8°. Le précieux travail de Gruner a fourni les principaux matériaux de ce manuel, qui, du reste, justifie son titre. Danz n'avait pas encore atteint sa 52<sup>e</sup>. année, lorsque la mort vint le frapper, le 1<sup>er</sup>. mars 1795, à son entrée dans une carrière où il s'était déjà montré d'une manière si glorieuse. C.

DANZER (JOSEPH-MELCHIOR), théologien catholique et mécanicien, naquit en 1759, à Ober-Aybach, près de Landshut, en Bavière. Consacré d'abord au ministère ecclésiastique, ce ne fut que dans ses moments de

loisir qu'il s'appliqua à la physique et aux mathématiques. Il fut professeur de ces deux sciences, à Straubing et à Munich: en 1779, il fut nommé membre de la direction des études et conseiller ecclésiastique. Il mourut le 10 mai 1800, après avoir fait des réformes sages et utiles dans le plan des études en Bavière. Il est inventeur de ces fourneaux économiques qui portent son nom en Allemagne. Ses principaux ouvrages, tous en allemand, sont: I. *Essai sur la théologie morale et pratique*, Augsbourg, 1777, in-8°; II. *Premiers principes du droit naturel*, Augsbourg, 1778, in-8°; III. *Application de ces principes aux circonstances particulières de la vie*, Munich, 1780; IV. *Traité élémentaire sur les mathématiques, à l'usage des lycées*, Munich, 1780-81. G—Y.

DANZLER (JACQUES), théologien catholique, naquit en 1745, à Lengfeld, en Souabe. Ayant embrassé la règle de S. Benoît à Isny, il fut nommé en 1784 professeur de théologie à Salzbourg; on le dénonça aux autorités ecclésiastiques, comme imbu des erreurs de Pélagé; l'archevêque de Salzbourg fit défendre, en 1788, de donner suite aux enquêtes déjà commencées. Danzer cependant se trouvant trop faible pour résister à ses ennemis, quitta Salzbourg en 1792, se fit séculariser, et mourut le 4 septembre 1796, à Burgau, où il possédait un canonicat. On trouve dans Meusel la liste de ses ouvrages, tous en allemand; les principaux sont: I. *Introduction à la Morale chrétienne*, Salzbourg, 1791, 2<sup>e</sup> édition; II. *Dix-huitième siècle de l'Allemagne*, 1782; III. *Esprit tolérant de Joseph II*, 1785; IV. *Influence de la morale, sur le bonheur de l'homme*, Salzbourg, 1789; V. *Es-*

*prit de Jésus et de sa doctrine*. Fribourg, 1795; VI. *Idées sur la réforme de la théologie, en particulier de la dogmatique, chez les catholiques*, Ulm, 1795; VII. *Histoire critique de l'indulgence de la portioncule*, Ulm, 1794. G—Y.

— DAOUD, médecin d'Antioche, surnommé *Albussir* et *Alduzir*, né à la Mekke en 1005 de l'hégire (ou 1596), se distingua par plusieurs ouvrages, entre lesquels on remarque un *Système de médecine*, un livre des *causes des maladies*, un *Avis aux personnes sages*, qui se trouve à la bibliothèque impériale de Paris. Hyde, dans ses notes sur Péritsol, page 105, le présente comme un grand médecin, et rapporte plusieurs passages de ses livres. Il paraît que son premier ouvrage est sous un autre titre à la bibliothèque Bodléienne, N°. 558. Reiske, dans ses *suppléments*, p. 750, ajoute à la liste des ouvrages de Daoud, une *Explication en vers d'une partie des ouvrages d'Avicenne*. Z.

— DAOUD-PACHA, grand-vézir, beau-frère de Mustapha I<sup>er</sup>, fut l'instigateur de la révolte de l'année 1622 (ou 1031 de l'hégire). Il devint grand-vézir du stupide sulthan qu'il avait remis sur le trône, et sous le nom duquel il gouverna. C'est à lui seul que le meurtre du sulthan Othman II doit être attribué. Daoud, pour qui ce crime était utile, alla dans la prison muni d'un ordre supposé, et attenda lui-même aux jours d'un maître dont il craignait le rétablissement et la vengeance. Son forfait ne resta pas long-temps impuni; l'abus qu'il fit de son autorité causa un soulèvement général; et quoiqu'il eût eu la précaution de s'assurer la bienveillance de la force armée par ses largesses, il n'en fut pas moins détesté du

peuple qui, tout indigné, l'appelait ouvertement *Katili padischah*, ou le *régicide*; il fut donc forcé de prendre la fuite; mais bientôt découvert et ramené à Constantinople, les janissaires, repentants de leur égarment, demandèrent la tête du coupable. Daoud convaincu, jugé et condamné dans le même instant, fut conduit dans la prison de sa malheureuse victime. On remarqua que sur la route il but, pour se désaltérer, à la même fontaine où le jeune Othman s'était arrêté. Amené enfin dans l'enceinte des Sept-Tours et dans le lieu même où il avait été le bourreau de son souverain, il y expia son crime en périssant du même supplice, en l'année 1623.

S—Y.

DAOYZ (ÉTIENNE), bénédictin et chanoine de Pampelune, très habile dans le droit civil et canonique, dont il a facilité l'étude par des tables ou *index* très étendus. Celui du droit civil, imprimé à Venise, 1610, in-fol., forme le 7<sup>e</sup>. volume du corps de droit, in-fol., avec les gloses, Lyon, 1612 - 1627. Il a été réimprimé à Milan en 1742, 4 vol. in-fol. Celui du droit canonique forme aussi un vol. in-fol., Bordeaux, 1615. Daoyz mourut en 1619.

B—1.

DAPPER (OLIVIER), médecin hollandais, joignit à la pratique de son art l'étude de l'histoire et surtout de la géographie. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à recueillir dans les livres qui existaient tout ce qui pouvait faire connaître les pays étrangers, et composa, du résultat de ses recherches, des descriptions très étendues et très intéressantes. Il orna ses ouvrages de cartes et de figures nombreuses. Les planches, bien dessinées et gravées avec soin, représentent avec assez de fidélité les lieux les plus importants et les usages des habi-

tants. La plupart des ouvrages de Dapper sont dédiés à Nic. Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, avec lequel la conformité de goût pour la géographie l'avait intimement lié. Dapper ayant quelquefois mis peu de choix dans les matériaux qu'il a recueillis, a induit en erreur les auteurs qui se sont fiés à son témoignage sans l'examiner d'après les règles d'une sage critique. Il mourut en 1690. On a de lui : I. *Description historique de la ville d'Amsterdam*, Amsterdam, 1665, in-fol.; II. *Histoire d'Hérodote et vie d'Homère*, traduite en hollandais, Amsterdam, 1665, in-4°; III. *Description des îles de l'Afrique*, Amsterdam, 1668; *ibid.*, en allemand, 1671; IV. *Description des pays de l'Afrique, de l'Égypte, de la Barbarie, de la Lybie, du Biledulgerid, de la Nigritie, de la Guinée, de l'Ethiopie, de l'Abysinie*, etc., Amsterdam, 1668 et 1670; *ibid.*, en allemand, 1670; traduite en anglais par Ogilby, Londres, 1670, in-fol. (il ne mit pas à son livre le nom de Dapper); traduite en français, Amsterdam, 1686, in-fol. Les traducteurs français et anglais ont réuni dans leur version les deux ouvrages de Dapper sur l'Afrique. V. *Expédition mémorable de la compagnie des Indes orientales, le long des côtes et dans l'empire de Taising ou Chine, contenant la seconde ambassade au vice roi Singlamong et au général Taising-Lipoui, par Jan van Campen et Constantin Nobel, suivie de la relation des événements arrivés en 1645 et 1644, le long de la côte de la Chine et auprès des îles voisines, sous les ordres de Balthasar Bort; et la troisième ambassade à Kon-Chin, empereur tartare de la Chine et de la Tartarie Orientale sous la conduite de Pierre van Hoorn, avec une description de*

*toute la Chine*, Amsterdam, 1670, 2 vol. in-folio, traduite en anglais par Ogilby, sous ce titre : *Atlas Sinen-sis*, Londres, 1671, in-fol., fig.; en allemand, Amsterdam, 1674, 2 vol. in-fol., fig. On en trouve l'extrait dans l'*Histoire générale des Voyages*, tom. V, p. 282. Ces deux ambassades des Hollandais suivirent celle dont Nieuhof a donné la relation; la première eut lieu en 1662, la seconde en 1664. Montanus, qui avait pris soin de recueillir les journaux de ces deux voyages, les remit à Dapper pour les publier. La route de ces ambassadeurs fut si différente de celle qu'avaient suivie les envoyés dont Nieuhof a parlé, qu'on en peut tirer des lumières nouvelles pour la géographie de la Chine; mais on regrette que Dapper ait mis dans sa narration si peu d'ordre, et une prolixité fatigante. VI. *Description de l'empire de Taising ou Chine*, Amsterdam, 1670, in-fol., ouvrage totalement différent du précédent : Dapper le composa à l'aide d'extraits tirés de différents auteurs; VII. le *Nouveau-Monde inconnu*, ou *Description de l'Amérique et de la Terre australe*, Amsterdam, 1671, in-fol. Les figures sont les mêmes que celles dont on s'est servi pour l'*Histoire de l'Amérique* par Montanus; trad. en allemand, Amsterdam, 1671 et 1675, in-fol.; VIII. *Description de la Perse et de la Géorgie*, Amsterdam, 1672, in-fol.; trad. en allemand, Nuremberg, 1681, in-fol.; IX. *Asie ou Description de l'empire du grand Mogol et d'une grande partie de l'Inde*, Amsterdam, 1672, 2 vol. in-fol.; traduit en allemand, Nuremberg, 1681, in-fol.; X. *Description de l'Asie, contenant la Syrie et la Palestine ou la Terre-Sainte*, Rotterdam et Amsterdam, 1677, in-fol.; *ibid.*,

1680, in-fol. : c'est le plus beau des ouvrages de Dapper; traduit en allemand, Amsterdam, 1681, in-fol.; Nuremberg, 1688, in-fol.; XI. *Description de l'Asie, contenant les pays de Mésopotamie, Babylonie, Assyrie, Anatolie ou Asie mineure, et aussi une description complète de toute l'Arabie*, Amsterdam, 1680, in-fol.; XII. *Description de la Morée et des îles de la mer Adriatique ou golfe de Venise*, Amsterdam, 1688, in-fol.; XIII. *Description des îles de l'Archipel, de la mer Méditerranée*, Amsterdam, 1688, in-fol.; traduit en allemand sous le titre d'*Archipelagus turbatus*, Augsbourg, 1688, in-fol.; et sous celui de *Délices et Singularités de l'Orient*, Nuremberg, 1712, in-fol.; traduit en français, Amsterdam, 1705, in-fol.; la Haye, 1750, in-fol. D. C. Maenuling fit un extrait de divers ouvrages de Dapper, et le publia sous le titre suivant : *Dapperus exoticus curiosus*, Francfort et Leipzig, 1717, 1718, 2 vol. in-8°. E—s.

DAPRÈS DE MANNEVILLETTE. Voy. APRÈS (D').

DAQUIN. Voy. AQUIN (D').

DARA-CHÉKOUH (égal en majesté à Darius) naquit l'an 1025 de l'hégire (1616-17 de J.-C.). Fils aîné de l'infortuné Châh Djihân, et non moins malheureux que son père, il avait été choisi par lui, dès sa tendre jeunesse, pour monter sur le trône de l'Hindou-tân. Cette désignation prématurée fut, dans la famille impériale, un germe de discorde, que firent rapidement développer d'autres témoignages de prédilection paternelle, et surtout plusieurs imprudences de Dârâ. Son second frère Aureng-Zeyb ayant tenté inutilement deux expéditions contre le Candahâr, celui-ci prétendit réparer l'honneur des armes mogholes

dans la même contrée. Le faible Châh Djihân n'accéda qu'à regret à la demande de son présomptueux fils, qui revint bientôt honteusement suivi des tristes débris de la belle et nombreuse armée qui s'attendait à vaincre sous lui. Pour le consoler de la juste douleur que lui causaient et sa défaite et la joie de ses frères, Châh Djihân l'associa ouvertement à l'empire. Ce ne fut pas une vaine cérémonie ; après l'avoir placé lui-même et en présence des grands de sa cour sous le dais impérial, lui avoir décerné le titre de *châh bulend écbâl* (roi de haute fortune), il lui confia une partie de l'administration, et deux ans après cette inauguration, l'empereur étant tombé gravement malade, Dârâ se vit à la tête du gouvernement. Il profita de cette circonstance pour écarter ceux dont les sentiments lui étaient suspects, et il faut connaître le caractère des orientaux pour se former une idée de l'acharnement qu'il montra dans cette circonstance, des tendres soins qu'il rendit en même temps à son vieux père, et de la joie qu'il témoigna et qu'il éprouva réellement en lui remettant les rênes du gouvernement. Les grands qu'il avait éloignés de la cour, se réfugièrent auprès d'Aureng-Zeyb ; celui-ci affectait d'autant plus de modération, d'éloignement pour les grandeurs humaines, et surtout de piété, que son frère montrait plus de goût pour tous les avantages du pouvoir suprême et de dédain pour les préjugés religieux. Le premier ministre avait été destitué et remplacé par un prince hindou ; cette mesure était plus conforme aux idées d'une philosophie très déplacée parmi les musulmans, qu'aux principes d'une sage politique. Les trois frères de Dârâ crurent que le moment de faire éclater leur mécontentement était ar-

rivé, mais aucun ne donna plus d'inquiétudes qu'Aureng-Zeyb. Leur vieux père voulait marcher en personne contre ce dernier ; c'était le plus sûr moyen de le faire rentrer dans le devoir et de disperser ses partisans, qui n'auraient jamais osé combattre leur souverain. Dârâ s'y opposa ; il voulut être chargé de cette expédition. Il alla en effet à la rencontre de son frère, l'action s'engagea à quatre lieues d'Agrah. La victoire se déclara en faveur de l'armée impériale, et Aureng-Zeyb était réduit aux dernières extrémités, quand un traître persuada à Dârâ de descendre de son éléphant pour monter à cheval, et se mettre à la poursuite des fuyards ; à l'instant même la bataille changea de face ; les troupes impériales ne voyant plus leur chef crurent qu'il avait été tué et prirent la fuite. « Étrange révolution, s'écrie le sage Bernier ! Il faut que celui qui vient de se voir victorieux se trouve tout d'un coup vaincu, abandonné et obligé de s'enfuir lui-même s'il veut se sauver ; il faut qu'Aureng-Zeyb, pour avoir tenu ferme un quart-d'heure sur un éléphant, se voie la couronne de l'Indoustan sur la tête ! » La défaite de Dârâ fut complète, et son malheur d'autant plus grand, qu'il avait affaire à un ennemi qui joignait la ruse et l'inhumanité à un courage inébranlable. Cet ennemi se fit bientôt reconnaître souverain de l'Indoustan ; le plus malheureux des pères et des monarques, Châh-Djihân fut enfermé à Agrah. Nous ne suivrons pas son fils bien-aimé fuyant à travers les montagnes de l'Inde ; il nous suffit de savoir qu'après avoir erré, avoir vu expirer son épouse qui s'était empoisonnée pour se soustraire à la plus affreuse destinée, il fut arrêté par un traître et livré au plus impitoyable des vainqueurs.

Oubliant les droits du sang et les égards que l'on doit au malheur, Aureng-Zeyb fit promener ignominieusement son frère dans les rues de Delhy, et l'exposa couvert de lambeaux aux regards d'un peuple attendri, mais dont l'effroi arrêta les larmes. A peine les portes d'une obscure et sale prison s'étaient-elles fermées sur Dârâ et sur son petit-fils, qu'elles s'ouvrirent. Le prince captif s'occupait à faire cuire lui-même des lentilles pour éviter le poison ; il leva les yeux, reconnut les satellites, et s'écria : « Mon cher » enfant, on vient nous assassiner. » Aussitôt il saisit un couteau, la seule arme qui lui reste, et poignarda le misérable qui essayait d'enlever le jeune enfant, fortement attaché aux genoux de son grand-père. Stupéfaits, effrayés, les assassins hésitent, mais leur chef les excite. L'enfant est enlevé, Dârâ massacré, et sa tête portée à l'exécration Aureng-Zeyb : on laissa une nuit tout entière l'enfant dans la prison, auprès du cadavre sanglant et mutilé de son aïeul. Ainsi périt, le 11 septembre 1659, à peine âgé de quarante quatre ans, et victime de la juste, mais imprudente prédilection de son père, et de la haine et surtout de l'ambition forcénée de son frère, un prince digne à tous égards d'un meilleur sort. Outre les vertus qui caractérisent à la fois un bon fils, un tendre père, un brave guerrier, ce prince avait un goût décidé pour la littérature. Il avait fait, à Bénarès même, une étude particulière de celle des Indiens ; il traduisit ou fit traduire du samskrit en persan un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue l'*Oupnek'hat* (plus exactement *Oupanischâda*), extrait des *Védas*. Cet ouvrage samskrit renferme la portion des *Védas* la plus importante pour le dogme. Les difficultés

que présente le texte original des *Védas*, et surtout leur immense étendue, car ils forment 11 vol. in-fol., auront déterminé quelque savant Brâhmane, dont on ignore le nom, à faire l'abrégé dont il s'agit. Cet abrégé a été traduit en persan par le prince Dârâ-Chékouh, qui, pendant son séjour à Bénarès, consacra six mois à ce travail ; mais, ne sachant pas le samskrit, il ne fit que traduire en persan l'interprétation de ses pandits, et mêla au texte des *Védas* diverses gloses, et même le précis de la conversation des commentateurs hindouïs, qui ne sont ni moins prolixes ni moins subtils que les nôtres, de manière que la version persane est une espèce de glose perpétuelle, dans laquelle il n'est pas toujours aisé de reconnaître le texte original. Un autre reproche que nous ferons à cette version, c'est l'altération des noms propres, à commencer par le titre même de l'ouvrage, qui se trouve métamorphosé en *Oupnek'hat* : ce mot n'offre aucun sens en samskrit ni en persan, et il est fâcheux que ce soit là le titre sous lequel Anquetil-Duperron a publié sa traduction latine. Nous savons très bien, et il en convient lui-même, qu'il a travaillé d'après la version ou plutôt la glose persane, et non d'après le texte samskrit ; mais combien on regrette que ce savant n'ait pas profité de ses connaissances dans les langues de l'Inde, pour rectifier les innombrables altérations et interpolations qu'on reproche, soit à Dârâ-Chékouh, soit à ses maîtres, soit aux mourchy (ou copistes) ! L'auteur de cet article a relevé quelques-unes de ces nombreuses altérations et essayé même de les rectifier dans les notes qu'il a ajoutées à la traduction française des *Mémoires de la société asiatique* de Calcutta, principalement tom. I, pag.

402-404. Le projet chimérique de concilier et même de fondre ensemble deux religions aussi diamétralement opposées dans leurs principes que le sont le pacifique et tolérant brahmanisme, et le sanguinaire et impitoyable islamisme, avait suggéré à Dârâ-Chékouh l'idée d'un ouvrage écrit en persan et portant le titre arabe de *Medjmâ al-bahrêin* (réunion des deux mers). L'illustre auteur s'efforce, dans ce traité théologico-philosophique, de simplifier les principes de deux religions bien opposées, et surtout de les concilier. Ce louable et philanthropique projet a produit au moins un ouvrage très savant et très curieux. On peut se former une idée des vastes connaissances et des immenses lectures de Dârâ-Chékouh en jetant un coup-d'œil sur l'encyclopédie médicale intitulée *Ilâdjât Chékouy* (remèdes de Dârâ-Chékouh). C'est à la fois une nosologie et une pharmacopée indienne, formant 3 vol. in-fol. maximo; le 3<sup>e</sup>. volume renferme plus de quinze cents pages. Cet immense ouvrage fait partie des manuscrits persans rassemblés par M. Brunix, résident français à Surate, et qu'il a cédés à la Bibliothèque impériale. La même bibliothèque possède, parmi les manuscrits orientaux donnés par le colonel Gentil, une partie de la vie de Dârâ-Chékouh écrite en persan, par un nommé Abbas à Dehly, en 1062 de l'hégire (1651-2 de J.-C.), conséquemment sept ans avant la mort tragique de ce prince. L.—s.

DARAN (JACQUES), chirurgien, né à St-Frajon, petite ville de Gascogne, le 6 mars 1701, et mort à Paris en 1784. Après avoir terminé ses humanités, il embrassa la profession de chirurgien, et mit tant d'application à l'étude de cet art, que très jeune encore il devint l'émule des plus

grands maîtres de son temps. L'ardent désir qu'il avait de voyager lui fit accepter du service dans les armées autrichiennes. L'empereur fit en faveur de son mérite une exception honorable et rare à cette époque; Daran, avec le grade de chirurgien-major, obtint le rang d'officier. Bientôt après, sa passion pour les voyages le conduisit à Milan, puis à Turin, où il fut appelé par le roi de Sardaigne. Ce prince ne négligea rien pour le fixer dans sa capitale; mais Daran aimait trop sa patrie pour se fixer dans l'étranger; il refusa les offres de Victor Amédée, et continua des voyages où, satisfaisant son penchant, il augmentait ses connaissances. Il parcourut successivement Milan, Rome, Vienne, et fit dans cette dernière ville une foule d'opérations remarquables, qui agrandirent sa renommée. Daran quitta Vienne pour se rendre à Naples, et de là il passa à Messine. Le prince de Villa-Franca qu'il rencontra dans cette dernière ville lui fit accepter, à force de sollicitations, l'emploi de chirurgien-major de son régiment. Pendant son séjour à Messine, la peste y fit d'affreux ravages, et Daran déploya dans cette occasion les plus grands talents et la plus touchante humanité. Le consul français et les habitants de cette nation qui se trouvaient à Messine eurent beaucoup à se louer des soins qu'il leur prodigua. Cet excellent homme porta les secours les plus désintéressés aux habitants de la ville, et recueillit les bénédictions universelles. Cependant, chaque jour, la peste moissonnait de nombreuses victimes. Daran conçut le projet hardi d'y soustraire tous les Français qui habitaient Messine: il les fit embarquer sur un vaisseau de sa nation, et les ramena tous à Marseille, un seul



excepté. Cet homme courageux et dévoué eut à lutter, dans le voyage, contre la peste et contre la disette des vivres; mais son zèle et son industrie triomphèrent de ces deux fléaux redoutables. Il reçut à Marseille un accueil qui tenait à l'enthousiasme. Les principaux habitants de la ville, le peuple même, le sollicitèrent de se fixer parmi eux. Daran céda à des vœux aussi honorables; mais les succès que ses talents lui firent bientôt obtenir ne tardèrent pas à être publiés jusqu'à Paris. On parlait surtout de son habileté dans le traitement des maladies des voies urinaires. Le roi fit inviter Daran à se rendre dans la capitale, où des étrangers de la plus haute distinction accoururent sur ses pas, et furent guéris par ses soins. L'éthiologie des affections chroniques du canal de l'urètre, qui en causent le rétrécissement, et de plus funestes accidents encore, était incertaine. François I<sup>er</sup>. avait été atteint de cruelles rétentions d'urine, produites par le rétrécissement de l'urètre; il mourut sans que l'art pût lui procurer de soulagement. Henri III, en revenant de Pologne, et passant par Venise, contracta une maladie que de mauvais traitements firent dégénérer en un rétrécissement du canal de l'urètre. Un habile médecin de ce temps, Mayerne, imagina d'introduire des bougies pour rétablir le canal, et réussit par ce moyen à soulager son malade. On trouve des traces de ce procédé dans une lettre publiée par ce médecin, intitulée: *De gonorrhœa inveteratæ et carunculæ ac ulceris in meatu urinari, curatione*. Il est présomable que Daran, qui avait dû faire de très grandes recherches sur les maladies des voies urinaires, s'était emparé de la méthode qui avait réussi à Mayerne. Quoi qu'il en soit, c'est à Daran que nous devons

la connaissance du seul moyen indiqué pour guérir les rétrécissements de l'urètre: les bougies médicamenteuses ou emplastiques qui portent son nom, et qui sont si connues, opérèrent de véritables prodiges; mais, depuis la découverte des bougies et des sondes en gomme élastique, qui détruisent les rétrécissements du canal de l'urètre, en le dilatant, les bougies de Daran ont été abandonnées; ce qui n'empêche pas que ce ne soit à lui que cette précieuse invention soit due. On lui a reproché d'en avoir gardé long-temps le secret; mais s'il a profité de sa découverte pour s'enrichir, son extrême humanité, son désintéressement auprès des pauvres, doivent obtenir grâce pour sa mémoire. Daran fut un excellent et habile chirurgien; mais ses brillants succès dans le traitement des maladies des voies urinaires, feront seuls passer son nom à la postérité. C'est en parlant de lui que de Bièvre dit un jour: « C'est un homme qui prend » des vessies pour des lanternes. » Daran, malgré son désintéressement, fit une fortune immense. Il fut comblé d'honneurs par le souverain. En 1755, le roi, qui l'avait déjà nommé son chirurgien par quartier, lui donna des lettres de noblesse; mais, après avoir gagné deux millions dans l'exercice de sa profession, il perdit tout son bien par des spéculations hasardées, et, à la fin de ses jours, il lui fallut travailler pour subsister. Il mourut à quatre-vingt-trois ans dans un état voisin de la misère. Nous avons de lui: I. *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre*, Avignon, 1745, in-12, réimprimées en 1748, 1758, 1768: il a été traduit en anglais par Tomkyus, 1755, in-8<sup>o</sup>.; II. *Reponse à la brochure (de M. Bayst)*, intitulée: *Sur la*

*défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme*, 1750, in-12; III. *Traité complet sur la gonorrhée virulente*, 1756, in-12; IV. *Lettre pour servir de réponse à un article du Traité des tumeurs*, 1759, in-4°; V. *Composition du remède de M. Daran*, etc., Paris, chez Didot le jeune, 1775, 1 vol. in-12. F—R.

DARCCI (JEAN), né à Venose, dans le royaume de Naples, au commencement du 16<sup>e</sup>. siècle, professa les humanités avec quelque distinction, mais préférant le repos aux avantages que pouvait lui promettre la carrière de l'instruction, il se retira dans sa patrie, où il cultiva la poésie latine pour laquelle il avait autant de goût que de talent. Il s'était fait d'illustres protecteurs dont la générosité le soutint dans sa retraite. Ses poésies ont été imprimées plusieurs fois. Colines en donna une édition élégante à Paris en 1545, in-8°. Elle contient un petit poème intitulé *Canes*, une héroïde de *Déidamie à Achille* et quelques autres pièces de peu d'étendue. Son poème a été inséré dans l'*Amphitheatrum sapientiæ* de Dornau, et dans le tom. 1<sup>er</sup>. des *Deliciæ poetarum italorum*. Les descriptions en sont agréables et variées, et le style rappelle celui des modèles dont l'auteur avait fait une constante étude. On croit que Darcci est le même qui, naturalisé en France, où il fut aumônier du cardinal de Tournon, y prit le nom de *Darces*, et y publia *les treize livres des Choses rustiques de Palladius, traduits nouvellement en français*, Paris, Vascosan, 1554, in-8°. W—s.

DARCET (JEAN), médecin et chimiste distingué, naquit en 1725 à Douazit en Guienne. Quoique fils d'un magistrat, il préféra l'étude de la médecine et des sciences naturelles

à celle de la jurisprudence; et ayant, à cet égard, contrarié les intentions de son père, celui-ci, pour le punir, transporta le droit d'aînesse et les avantages pécuniaires qui y étaient attachés sur un fils d'un second lit. Le jeune Darcet n'en fut pas découragé, et à Bordeaux, où il suivait ses études, pour suppléer au peu de ressources qu'il trouvait dans sa famille, il donna des leçons de latin à des enfants. Ayant acquis l'estime et l'amitié de ses disciples en médecine, il fut présenté par l'un d'eux à Montesquieu. Ce grand homme lui donna d'abord quelques secours; bientôt il reconnut en lui des talents et de précieuses qualités morales, et il lui confia l'éducation de son fils. C'est alors que Darcet l'accompagna à Paris en 1742. L'union la plus intime s'établit aussitôt entre ces deux hommes. Le jeune médecin aida le philosophe à recueillir ses nombreux matériaux pour son immortel ouvrage de l'*Esprit des lois*; en un mot Darcet cessa bientôt d'être le protégé de Montesquieu, pour en être l'ami; mais il n'y a rien de vrai dans ce qu'on a dit d'une lutte qu'il eut à soutenir contre deux jésuites qui, voyant Montesquieu près de rendre le dernier soupir, voulaient, dit-on, s'emparer de la clef de son secrétaire. Redevenu libre à la mort de son ami, Darcet ne s'occupait plus que de son art, et particulièrement de la chimie. Rouelle alors dominait dans cette science. Tout en suivant la direction qu'elle avait reçue de Stahl, il préparait les matériaux qui ont fondé la nouvelle école, et surtout il inspirait aux gens du monde le goût de cette étude jusqu'alors abandonnée aux savants. Un jeune militaire, le comte de Laugarais, obéissait surtout à cette impulsion donnée

par Rouelle, et, ayant besoin d'un guide dans ses recherches chimiques, il fit choix de Darcet qui lui fut présenté par Rouelle. Dès-lors ils travaillèrent de concert, et bientôt le cœur eut autant de part à leur association que le zèle de la science. En 1757, la guerre vint les interrompre et appeler le comte de Lauragnais dans les camps; le savant à son tour y suivit le guerrier, et l'occupation du pays de Hanovre leur fournissant l'occasion de visiter les mines du Hartz, Darcet en donna une description, à laquelle il joignit l'histoire naturelle de ce pays et des événements de cette campagne, dans un petit ouvrage inédit, remarquable par une grande sagacité d'observation. La paix rendit les deux amis à leurs recherches chimiques, qu'ils appliquaient particulièrement aux arts. C'est alors qu'ils travaillèrent à renouveler et à perfectionner l'art de faire la porcelaine (Voy. MORIN.) Cette poterie précieuse nous était apportée d'abord par les Portugais, du Japon et de la Chine; elle nous vint ensuite de la Saxe, où le hasard avait conduit à sa découverte un garçon apothicaire appelé Boettcher, occupé de la recherche du grand œuvre. En essayant beaucoup de terres pour en extraire de l'or, il avait trouvé celle dont la nature elle-même a produit la combinaison en ce pays, et qui a servi depuis à faire la porcelaine de Saxe, et dont le gouvernement de ce pays défendait qu'on exportât le moindre échantillon. Darcet, d'une part, décomposa ces diverses porcelaines pour reconnaître la nature et les diverses proportions des terres qui entraient dans leur fabrication; et de l'autre, exposant au feu diverses terres de nos pays, il parvint à reproduire non seulement la combinaison particulière qui se trouve naturellement en Saxe, mais

plusieurs autres analogues et propres au même résultat. Ce grand et beau travail fut présenté dans divers mémoires à l'académie des sciences, pendant les années 1766 et 1768. C'était la première fois qu'on exposait à ce corps savant la série méthodique et raisonnée d'une analyse chimique par le feu. Darcet bientôt appliqua ses recherches à beaucoup d'autres pierres et terres, particulièrement aux pierres précieuses; il démontra l'entière combustibilité du diamant, qui n'avait été que pressentie, et qui même était généralement niée. Ces nouvelles expériences furent la matière d'autres mémoires qu'il présenta à l'académie des sciences en 1770. Les uns et les autres ont été publiés sous ce titre : *Mémoires sur l'action d'un feu, égal, violent et continué plusieurs jours, sur un grand nombre de terres*. Paris, 1766 et 1771, in-8°. Du reste, dans ses longs travaux chimiques, Darcet cherchait surtout des découvertes d'une application utile aux arts. Dès 1762, il avait été reçu docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. En 1771, il épousa la fille du chimiste Rouelle qui venait de mourir. En 1774, un voyage qu'il fit dans les Pyrénées lui fournit l'occasion de faire l'histoire géologique de ces montagnes, dans un discours prononcé au collège de France. Il a été imprimé, Paris, 1776, in-8°; et est aussi remarquable par le style que par les connaissances physiques qu'il suppose; Darcet, en effet, n'était pas sans mérite sous ce rapport; les soins qu'il avait apportés à l'éducation du jeune Secondat, l'avaient forcé de cultiver les belles-lettres, et son goût à cet égard se décèle dans les notes dont il a enrichi le traité des *Questions naturelles de Sénèque* (dans la traduction de Lagrange, édition donnée par

Naigeon, Paris, 1778-79, 7 vol. in-12). Ce discours eut cela de singulier, qu'il fut le premier qu'on prononça en français; jusques alors les professeurs du collège de France avaient enseigné en latin. Darcet fut pendant vingt-sept ans professeur dans cet utile établissement.

A la mort du chimiste Macquer, il fut nommé en sa place à l'académie des sciences, et directeur de la manufacture de Sèvres; bientôt après, il fut encore nommé inspecteur-général des essais des monnaies, et inspecteur de la manufacture des Gobelins. On juge bien que ce chimiste-pratique chercha à améliorer les procédés suivis dans ces divers établissements. Il serait trop long d'énumérer toutes les vérités de détail et accessoires qui lui sont dues, telles que l'extraction de la gélatine des os, celle plus facile de la soude du sel marin, l'invention d'un alliage métallique qui porte son nom, remarquable parce qu'il est fusible à la chaleur de l'eau bouillante, et surtout parce qu'il est la base de l'art utile du stéréotypage, etc. Nous devons ajouter qu'au moment où la chimie pneumatique, forte de ses expériences et de sa nomenclature, voulut s'élever sur les débris de la chimie de Stahl et du phlogistique, nommé par l'académie pour prononcer entre une doctrine qu'il avait enseignée toute sa vie, et des idées aussi nouvelles, il fit preuve d'un assez bon esprit pour ne pas s'opposer à cette nouvelle doctrine, et même pour l'adopter dans ses ouvrages et dans ses cours, à mesure qu'il en constatait les principes. Darcet, plus occupé de sciences que de politique, fut cependant menacé d'être victime de la révolution: il avait été nommé électeur en 1789 par la ville de Paris; Robespierre l'avait mis sur ses listes

de proscriptions; Fourcroy, son ami et son émule en chimie, l'en fit effacer. Il est mort le 15 février 1801, membre de l'institut et du sénat conservateur. M. Michel J. J. Dizé a donné un *Précis historique sur la vie et les travaux de J. Darcet*, an x (1802), in-8°.

C. et A.

DARÇON. V. ARÇON (D').

DARD (JEAN), né à Vendôme en 1585, étudiait la philosophie, lorsque la mort d'un de ses camarades, tué à côté de lui, par la foudre, le porta à entrer dans la société de Jésus en 1618. Il y remplit diverses fonctions, et mourut à Paris le 17 avril 1641. On a de lui: I. *Histoire du royaume du Japon*, 1621 et 1622, Paris, 1627, 1 vol. in-12; II. *Histoire d'Éthiopie, de Malabar*, etc., ibid., 1628; on n'y trouve guère que des détails relatifs aux missions; la géographie n'y entre presque pour rien; ce ne sont que des traductions de l'italien; III. un *Abrégé des méditations du P. Dupont*, in-12. E—s.

DARDÈNE. Voy. ARDÈNE (D').

DAREAU (FRANÇOIS), avocat au présidial de Guéret, né au bourg de Ste.-Feyre, près de Guéret, le 19 mars 1756, vint à Paris vers 1772, et y est mort en 1785 ou 1784 (et non en 1789). Il est auteur du *Traité des injures considérées dans l'ordre judiciaire*, ouvrage qui renferme particulièrement la jurisprudence du petit-criminel, Paris, 1775, 1 vol. in-12, réimprimé par les soins, et avec les observations de M. Fournel, 1785, 2 vol. in-12. Ce traité est très estimé, grâce aux notes et additions de l'éditeur, qui forment les deux tiers de l'ouvrage. Dareau a eu part au *Répertoire de jurisprudence* de M. Guyot; il a aussi fourni des pièces de poésie aux *Almanachs des Muses* de 1768-76-78. A. B—T.

DARÈS de Phrygie, sacrificateur de Vulcain, qu'Homère, dans le 5<sup>e</sup>. livre de l'*Illiade*, qualifie d'homme « très riche et d'une sagesse consommée. » Il fut, dit Isidore de Séville, le premier historien chez les Gentils, qui écrivit sur des feuilles de palmier l'histoire des Grecs et des Troyens. Elien dit (XI, 2) avoir vu cet ouvrage de Darès, qui, ayant assisté au siège de Troie, aurait écrit avant Homère. Il est à croire que le livre dont parle Elien n'était pas de Darès. Quel qu'il fut, il est perdu pour nous; mais on a donné, comme une traduction faite sur le grec de Darès, un récit *De excidio Trojæ* en quarante quatre chapitres. Cette version en prose latine servit, à ce qu'on croit, de base à un poème en vers hexamètres latins en six livres *De bello Trojano*. Ce poème fut publié sous le nom de *Cornélius Népos* dans les éditions qu'on en fit à la suite des *OEuvres d'Homère*, Bâle, 1585, in-fol., et 1606, in-fol. Depuis on a rendu le poème à Joseph Iscanus, qui paraît être son véritable auteur (*V. ISCANUS*); et c'est la version en prose que l'on a attribuée à Cornélius Népos; mais le style barbare de cet ouvrage ne permet pas de le donner à cet écrivain. Quoiqu'il en soit, cette histoire de la ruine de Troie, sous le nom de Darès, eut plusieurs éditions dans les premiers temps de l'imprimerie. La plus ancienne paraît être celle in-4<sup>e</sup>., sans date, de 18 feuillets, qu'on croit imprimée à Cologne vers 1474. Il y a une édition faite en Italie sans date, ni nom de lieu. Elle n'a que onze feuillets. Fabricius et Ernesti (*Bibl. lat. lib. I, cap. VI*) donnent comme édition princeps une édition de Milan 1477, qui n'existe pas. Le Dictys de Crète (*Voy. DICTYS*) fut imprimé, il est vrai, à Milan cette année, mais

l'exemplaire de Darès, qui était dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, était d'un caractère différent du Dictys (*Voy. Sassi, Hist. litter. typogr. mediol. pag. DLXVI, note l*). Presque toujours, Darès a été réimprimé avec Dictys; une édition de ces deux auteurs parut à Paris 1560, in-8<sup>e</sup>., une autre à Lyon, 1569, in-8<sup>e</sup>.; M<sup>me</sup>. Dacier en donna une en 1680, in-4<sup>e</sup>.; Périzonius en fit paraître à Amsterdam, en 1702, une édition in-4<sup>e</sup>., et une in-8<sup>e</sup>. Cette dernière entre dans la collection dite *Variorum*. Outre Dictys et Darès, elle contient les notes de M<sup>me</sup>. Dacier, de J. Mercier, de Casp. Barth, d'Ulrich Obrecht et de Paul Vinding sur ces deux auteurs, et le poème d'Ischanus avec les notes de Samuel Dresenius. La plus ancienne traduction française de l'ouvrage de Darès est celle de Mathurin Héret, sous le titre de *Vraye et brève description de la guerre et ruine de Troie, anciennement décrite par Darès Phrygius*, 1555, in-16. Debure, dans sa *Bibl. instr.*, a mis cet ouvrage parmi les livres de théologie, et attribue cette traduction à G. Postel. C'est une erreur qu'à répétée un *Nouveau dict. historique*, mais qu'avait relevée De-billons. La seconde traduction française est de Charles de Bourgueville (et non *Bourguille*, comme dit Fabricius, ni *Bourguille*, comme dit Ernesti), Caen, 1575 (*V. BOURGUEVILLE*). Dapuy a fait imprimer une traduction de Darès dans le second volume de sa *Mythologie, ou Histoire des dieux, des demi-dieux et des plus illustres héros de l'antiquité payenne*, 1751, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. M. Ant. Caillot a donné une nouvelle traduction, le texte en regard, et qui est imprimée avec l'*Histoire de la guerre de Troie attribuée à Dictys de Crète, trad. du latin*

par N. L. Achaintre, Paris, 1813, 2 vol. in-12. Guy des Colonnes (*Guidelle Colonne*), né à Messine au 13<sup>e</sup>. siècle, célèbre jurisconsulte et poète, qui suivit Edouard I<sup>er</sup>. en Angleterre, lorsque ce prince revint de la Terre-Sainte, et dont Allacci a publié quelques pièces de vers dans ses *Poeti antichi*, ayant eu connaissance des ouvrages de Darès et de Dictys, y ajouta ses visions, et forma du tout un ouvrage en mauvais latin. Ce roman de Colonne « fut, dit M. Schœll, » traduit dans toutes les langues européennes et excita un enthousiasme » général. Dès-lors les grandes maisons d'Europe ne connurent de » gloire plus insigne que de descendre d'un des héros de Troie, et » les moines dressèrent à l'envi des » généalogies composées de noms grecs et romains ayant quelque analogie avec les noms des princes » souverains du moyen âge. » L'ouvrage de Guy des Colonnes, qui avait été entrepris en 1287 à la demande de Matthieu de Porta, archevêque de Salerne, fut imprimé à Cologne en 1477, in-4<sup>o</sup>, et à Strasbourg, 1486, in-fol.; 1489, in-fol. Une version italienne parut à Venise, 1481, in-fol.; on l'attribue à Philippe Cetti, florentin; celle de Florence, 1610, in-4<sup>o</sup>, a été revue par B. de Rossi (*V. aussi BELLEBUONI*). C'est une traduction française de l'ouvrage de Gui des Colonnes (et non de celui qu'on attribue à Darès) que donna Jean Samxon (et non *Samnon* comme dit le dernier traducteur français de Darès. Cette traduction française, imprimée d'abord à Strasbourg en 1494, petit in-fol., dit Lammonoye, a été réimprimée à Paris, chez Jehan Petit, 1515, in-4<sup>o</sup>, selon Duverdier. L'exemplaire de cette traduction inscrit au *Catalogue de la bibliothèque du roi*, porte la date

de 1550; il précède la traduction des *Iliades d'Homère* par le même Samxon. J. J. de Brincken a donné *Programma de Darete Phrygio*, Lunebourg, 1756, in-4<sup>o</sup>. A. B—r.

DARET (PIERRE), graveur au burin, né à Pontoise en 1610, apprit les éléments de son art dans cette ville, se rendit en Italie, et séjourna longtemps à Rome; de retour dans sa patrie, il grava un nombre fort considérable de portraits qu'il publia sous le titre de *Tableaux historiques*, un vol. grand in-4<sup>o</sup>, 1652-1656. Daret a rassemblé dans ce recueil, une collection presque complète des portraits des personnages illustres du 16<sup>e</sup>. siècle et du commencement du 17<sup>e</sup>. Son ouvrage est, sous ce rapport, du plus grand intérêt; on y remarque les portraits de la reine Anne, de la princesse de Condé, de Charles I<sup>er</sup>. etc.; il s'était associé à Louis Boissevin, pour l'aider à graver cette nombreuse collection. Daret était très laborieux, et son œuvre est fort considérable; on y trouve un grand nombre d'estampes faites d'après les plus fameux maîtres des différentes écoles. Son ouvrage le plus considérable, après la collection des portraits que nous avons citée, est la suite des estampes qu'il a gravées pour l'ouvrage intitulé: *la Doctrine des mœurs* (*Voy. GOMBERVILLE*). Daret a écrit une *Vie de Raphaël*, traduite de l'italien; ce petit ouvrage, dans lequel il est traité de l'origine de la gravure en taille-douce, fut imprimé à Paris en 1651, 1 vol. in-12, avec le portrait de Raphaël, gravé par l'auteur: il était devenu fort rare, quand un certain Bombourg s'avisa de le faire réimprimer sous son nom, à Lyon, en 1707, sous ce titre: *Recherches curieuses sur les dessins de Raphaël, où il est parlé de plu-*

sieurs peintres italiens. Il est vrai que Bombourg a ajouté à l'ouvrage de Daret la notice de quelques peintres, depuis André Mantegna, jusqu'à Benedetto de Rovizzano, ainsi que d'autres détails sur plusieurs tableaux anciens et modernes, sur les monuments de sculpture et d'architecture qui faisaient alors l'ornement de la ville de Lyon. Pierre Daret mourut à Dax, en 1675.

A—s et P—E.

DARGENVILLE. V. DEZALLIER.

DARIES ( JOACHIM-GEORGE ), professeur de philosophie, né en 1714, à Gustrow, dans le duché de Mecklenbourg, commença en 1758, à enseigner à Iéna la philosophie et la théologie avec tant de succès, qu'il avait ordinairement quatre à cinq cents auditeurs. Il s'appliqua aussi aux finances, et il est le premier en Allemagne, qui en ait soumis la théorie à des principes exacts. En 1761, il établit une école où l'on instruisait les enfants indigents à la culture de la terre, des jardins et aux autres travaux des mains. Il y avait vingt-cinq ans qu'il enseignait à Iéna, lorsque Frédéric-le-Grand lui accorda, en 1765, une place de professeur en droit, à l'université de Francfort-sur-l'Oder, avec le titre de conseiller intime. Il établit dans cette ville la société des arts et des sciences, et c'est à lui que l'université de Francfort doit la réputation dont elle jouissait vers la fin du 18<sup>e</sup>. siècle. Daries mourut le 17 juillet 1791. Voici les plus remarquables de ses ouvrages : I. *Institutiones jurisprudentiæ universalis*, Iéna, 1766, in-8<sup>o</sup>, 7<sup>e</sup>. édition; II. *Elementa metaphysicæ*, ibid., 1755; III. *Institutiones jurisprudentiæ romano-germanicæ*, ibid., 1766, 2<sup>e</sup>. édition; IV. *Meditationes ad pandectas*, Francfort, 1765; V. *premiers Principes des finances*, Iéna, 1756;

VI. *Bibliothèque philosophique de Iéna*, Iéna, 1760; VII. *Limites du droit naturel*, Francfort, 1775; VIII. *Améliorations dans l'économie rurale*, Erfurt, 1754; IX. *Système de culture, dans lequel on abolit les jachères avec profit*. Ces cinq derniers ouvrages sont en allemand. G—y.

DARIUS, fils d'Hystaspes, était de la famille des Achéménides, l'une des principales de la Perse. Il était dans la Perse proprement dite, dont son père était gouverneur, lorsque Cambyse mourut. Ayant appris que le trône avait été usurpé par un mage qui se faisait passer pour Smerdis fils de Cyrus, il se rendit en hâte dans la Médie pour entreprendre de le détrôner. Il trouva une conspiration déjà formée pour le même objet par six des principaux seigneurs de la Perse, qui l'associèrent à leurs projets. Ils tuèrent le faux Smerdis et son frère, et Darius fut nommé roi, soit par l'adresse de son écuyer, soit par le choix des autres conjurés, ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Cyrus et Cambyse toujours occupés à conquérir, n'avaient point eu le temps d'organiser le vaste empire qu'ils avaient formé : c'est à cela que se portèrent les premiers soins de Darius. Il divisa cet empire en vingt grandes satrapies, dont il régla l'administration intérieure, et il fixa le tribut que chacune devait payer et le nombre de troupes qu'elle devait fournir. Cette opération était à peine terminée, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour soumettre les Babyloniens, qui, après avoir fait de grands préparatifs, s'étaient révoltés. Ils firent une longue résistance, et leur ville ne fut prise qu'après vingt mois de siège (1). Darius entreprit

(1) Daniel, en parlant du siège de Babylone (chap. 5), nomme ce prince *Darius le Mède*. C'est

ensuite contre les Scythes une expédition qui n'eut pas tout le succès qu'il en attendait, car il est évident qu'il comptait revenir dans ses états par les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne. Elle ne fut cependant pas aussi malheureuse qu'Hérodote voudrait le faire entendre ; car les Scythes furent vaincus toutes les fois qu'ils voulurent combattre, et leur pays fut entièrement ravagé. Artaban, son frère, s'était fortement opposé à cette expédition, et le roi, suivant Hérodote, se repentit dans la suite de n'avoir pas suivi son avis. Darius étant revenu dans ses états, les Ioniens se révoltèrent par les conseils d'Histiée, et leur exemple fut bientôt suivi par tous les peuples grecs de l'Asie mineure. Les Ioniens ayant obtenu quelques secours des Athéniens, s'avancèrent jusqu'à Sardes qu'ils prirent, à l'exception de la citadelle, et ils y mirent le feu involontairement ; mais les Athéniens s'étant retirés, les Grecs de l'Asie qui n'avaient point d'union entre eux, furent tous successivement subjugués de nouveau. Cette guerre terminée, Darius voulut se venger des Athéniens, et entreprit contre eux une expédition dont il donna le commandement à Mardonius. Ce général ayant perdu une partie de son escadre en doublant le mont Athos, fut

obligé de revenir dans la Perse. Alors Darius envoya Datis avec une nouvelle armée. Datis prit la ville d'Érétrie dans l'Eubée et en emmena les habitants prisonniers. Il débarqua ensuite à Marathon, où les Athéniens, qui n'avaient pour alliés que les Platéens, remportèrent cette victoire célèbre que leurs poètes et leurs orateurs rappelèrent si souvent dans la suite. Darius voulant venger l'affront fait à ses armes, résolut de faire une nouvelle expédition beaucoup plus considérable. Toute l'Asie fut pendant trois ans en mouvement pour les préparatifs, et les troupes se disposaient à s'embarquer, lorsque les Égyptiens se révoltèrent. Il n'en persista pas moins dans son projet, et il se proposait de passer dans la Grèce après avoir soumis l'Égypte ; mais comme la loi des Perses voulait qu'il désignât son successeur avant de partir, il fut retenu par la contestation qui s'éleva entre Artobazana, l'aîné des fils qu'il avait eus de sa première épouse, fille de Gobryas, et Xercès, l'aîné de ceux d'Atosse fille de Cyrus, qui avaient tous deux des prétentions au trône. Darius décida en faveur de Xercès, et mourut bientôt après, l'an 485, avant J.-C., après un règne de trente-six ans. La mémoire de ce prince fut toujours en vénération parmi les Perses et les autres peuples soumis à leur empire, qu'il avait gouvernés avec beaucoup de sagesse et de modération. Il était d'un caractère très doux, et ne se portait qu'avec peine à punir ceux qui l'avaient offensé, comme on le voit par l'exemple d'Histiée, dont il regretta beaucoup la mort, quoiqu'il eût fait soulever l'Ionie. Il chercha aussi à faire fleurir le commerce en faisant reconnaître par Scylax de Caryande, célèbre navigateur, le cours de l'Indus, et les mers qui s'étendent

---

nom a singulièrement embarrassé les commentateurs. On suppose ordinairement que le siège de Babylone, dont parle Daniel, est celui qui fut fait par Cyrus, et on a cherché un Darius qui fut contemporain de ce dernier ; comme on n'en trouvait point dans l'histoire, on a imaginé qu'il était le même que Cyaxare, qui, suivant Xénophon, était oncle de Cyrus. Mais, en combinant le récit de Daniel avec la prophétie de Jérémie, on voit que les soixante-dix ans de captivité des Juifs qui devaient finir à la prise de Babylone, se terminent précisément à la cinquième année du règne de Darius, fils d'Hystaspes, l'an 517 avant J.-C. Ce prince prit effectivement Babylone. C'est donc lui que Daniel nomme Darius le Mède. Les bords de cette note ne permettent pas de développer plus au long ce te opinion, que l'auteur de cet article a établie dans une leçon faite au collège de France, et qu'il publiera peut-être quelque jour.



dépendant de l'embouchure de ce fleuve jusqu'au golfe Persique. Il fit frapper les monnaies d'or et d'argent connues sous le nom de Dariques, qu'Harpocrate et d'autres grammairiens attribuent mal à propos à un Darius plus ancien, qui n'a point existé, ainsi qu'on l'a vu dans la note.

C—R.

DARIUS II, surnommé *Nothus*, ou le *Bâtard*, et dont le véritable nom était *Ochus*, était l'un des fils naturels d'Artaxercès-Longue-Main, qui lui donna le gouvernement de l'Hyrcanie, et lui fit épouser Parysatis, sa fille, qu'il avait eue d'une autre mère. Cette princesse était donc sœur d'Ochus, et non sa tante, comme on le fera voir à son article. Sogdianus, également fils naturel d'Artaxercès, s'étant emparé du trône, après avoir tué Xercès, Ochus ne manifesta pas d'abord ouvertement ses desseins. L'usurpateur ne tarda pas à se faire des ennemis par sa cruauté; alors, plusieurs satrapes se réunirent à Ochus, et le nommèrent roi, l'an 424 avant J.-C. Ce fut alors qu'il prit le nom de Darius. Il parvint, par les conseils de Parysatis, à attirer Sogdianus auprès de lui, et le fit étouffer dans de la cendre, supplice dont on lui attribue l'invention. Un autre de ses frères, nommé *Arsitès*, se révolta bientôt contre lui, de concert avec Artyphius, fils de Mégabyze. Artyphius, qui avait pris à sa solde des troupes grecques, battit deux fois les généraux de Darius; mais ces Grecs, séduits par l'appât d'une plus forte paie, l'ayant abandonné, il fut obligé de se rendre. Darius le traita d'abord avec beaucoup d'humanité, pour engager Arsitès à se soumettre, et cela lui réussit: il ne voulait pas faire périr son frère; mais il se laissa vaincre par les importunités de Pary-

satis, et le fit également périr dans de la cendre, ainsi qu'Artyphius. Pissuthnès, satrape de la Lydie, se révolta aussi, et prit à sa solde une armée de Grecs, commandée par Lycon, athénien. Tissaphernes employa le moyen dont on s'était déjà servi contre Artyphius, et Pissuthnès se voyant abandonné de ses troupes, fut pareillement obligé de se rendre, ce qui n'empêcha pas Darius de le faire périr par le même supplice. Amorgis, fils de Pissuthnès, se maintenait dans la Carie; mais les Lacédémoniens et leurs alliés, l'ayant pris dans la ville d'Iasus, le livrèrent à Tissaphernes. Il y eut aussi, vers le même temps, une révolte générale des Mèdes, dont les détails nous sont absolument inconnus. On sait seulement qu'ils rentrèrent dans le devoir vers l'an 408 avant J.-C. Darius vit aussi rentrer sous sa domination les Ioniens et les autres Grecs de l'Asie, qui avaient secoué le joug après la malheureuse expédition de Xercès contre la Grèce. Les Lacédémoniens n'eurent pas honte de recourir aux ennemis communs des Grecs, pour obtenir des secours contre les Athéniens, et de sacrifier à leur haine l'indépendance d'une partie considérable de la nation. Darius II mourut l'an 405 avant J.-C., après avoir régné dix-neuf ans, et non trente-sept, comme le dit Ctésias. Il laissa deux fils, Artaxercès-Mnémon et Cyrus le jeune. On lui reproche beaucoup de cruautés; mais elles doivent pour la plupart être attribuées à Parysatis, son épouse. (Voy. PARYSATIS, et TISSAPHERNES). C—R.

DARIUS, dont le véritable nom était *Codoman*, était fils d'Arsame, qui avait pour père Osthane, l'un des fils de Darius-Nothus. Plutarque dit qu'il fut dans sa jeunesse l'un des astandes du roi. On donnait ce nom

aux courriers placés de distance en distance pour transmettre dans toute l'étendue de l'empire les ordres du roi, et peut-être même les dépêches des particuliers. Mais on aura de la peine à croire que Codoman, qui tenait de si près au trône, fut employé lui-même à un service aussi subalterne, et il était sans doute le chef de ces astaudes, ce qui pouvait être un emploi très important. Il se distingua dans la guerre contre les Cadusiens, et tua un de leurs chefs, qui, fier de sa force et de sa haute stature, avait défié les Perses en combat singulier. Il fut appelé au trône par une de ces révolutions si fréquentes dans les empires de l'Orient. Bagoas l'eunuque, après avoir tué Artaxercès-Ochus, et la plus grande partie de ses fils, avait donné le nom de roi à Arsitès, l'un des plus jeunes, dans l'espoir de gouverner sous son nom; mais ce prince ayant voulu venger la mort de son père et de ses frères, il le fit aussi mourir, et donna la couronne à Codoman, qui prit alors le nom de Darius. Bagoas ne tarda pas à vouloir aussi se débarrasser de lui; mais Darius s'en étant aperçu le força à prendre lui-même le poison qu'il lui avait préparé. Lorsque Darius monta sur le trône l'an 556 avant J. - C. il n'y avait pas long-temps que Philippe, roi de Macédoine, avait laissé par sa mort à l'empire perse une apparence de tranquillité; on ne supposait pas en effet qu'Alexandre son fils fut de long-temps en état de rien entreprendre. Mais ce prince ayant apaisé en moins de deux ans les troubles que la mort de son père avait occasionnés dans les états voisins et dans la Grèce, passa en Asie vers la fin de l'an 555 avant J. - C. Darius apprit presque en même temps l'arrivée d'Alexandre,

et la défaite de l'armée perse au passage du Granique. Il confia alors le commandement de toute l'Asie mineure, et celui de ses forces navales à Memnon de Rhodes, qu'il avait à son service; mais la mort de ce général, qui arriva peu de temps après, déranger tous ses projets. Il consulta ses amis pour savoir s'il se contenterait d'envoyer une armée commandée par ses généraux pour arrêter les progrès d'Alexandre, ou s'il se mettrait lui-même à la tête de toutes ses forces pour aller à sa rencontre. Charidème d'Orée, qui avait une grande expérience dans l'art militaire, et qui était l'ennemi personnel d'Alexandre qui l'avait fait exiler d'Athènes, lui conseilla de rester dans la haute Asie, et dit que s'il voulait lui donner cent mille hommes, dont un tiers serait de troupes grecques, il se chargerait de terminer la guerre. Cette proposition ayant blessé l'orgueil des Perses, Charidème s'emporta jusqu'à leur reprocher leur lâcheté, et il expia de sa tête la liberté avec laquelle il s'était exprimé. Darius n'ayant plus alors personne dont les conseils pussent le diriger, hasarda le sort de son empire dans deux batailles successives, à Issus et à Arbelles. Ayant été vaincu dans toutes deux, il cherchait à se retirer dans la Bactriane et les parties les plus reculées de son empire où il pouvait encore opposer une longue résistance, lorsqu'il fut fait prisonnier par Bessus et deux autres satrapes qui avaient formé le projet de s'emparer de l'autorité. Ils le traînèrent quelque temps à leur suite, mais comme il retardait leur marche et qu'ils se voyaient vivement pressés par Alexandre, ils le percèrent de traits et le laissèrent sur la route. Les avant-coureurs d'Alexandre le trouvèrent respirant encore. Il

les chargea, dit Plutarque, de remercier ce prince des égards qu'il avait témoignés à sa mère, à sa femme et à ses enfants, et il expira sur-le-champ. Il était âgé de cinquante ans, et en avait régné six. A sa mort finit l'empire des Perses, qui avait duré deux cent trente ans depuis Cyrus. Tous les auteurs s'accordent à louer la douceur et l'humanité de Darius. Il avait donné avant de monter sur le trône, des preuves de sa valeur personnelle, mais cela ne suffisait pas dans les circonstances difficiles où il se trouvait; il fallait des talents militaires dont les Perses n'avaient aucune idée. Il laissa un fils nommé Ochus, dont le sort nous est inconnu, et plusieurs filles. Alexandre épousa l'aînée qui se nommait Statire suivant quelques auteurs, et Barsine suivant d'autres. Il en fit aussi épouser une à Héphestion, son favori. C—R.

DARMSTADT (le prince GEORGE DE), l'un des fils cadets du landgrave Louis de Hesse Darmstadt, fut consacré dès sa jeunesse à la carrière des armes, et après avoir fait avec distinction plusieurs campagnes sous le prince Eugène, devint lieutenant-général des armées de l'empereur Léopold. Envoyé, en 1694, en Espagne avec quinze mille Allemands, il débarqua en Catalogne où les Français avaient déjà fait des progrès, et il opéra sa jonction avec l'armée espagnole. Lorsque le duc de Vendôme mit le siège devant Barcelone, en 1697, il se jeta dans cette ville avec douze mille hommes, arma tous les habitants et se défendit avec beaucoup de courage; mais l'armée espagnole qui venait à son secours ayant été défaite, il fut obligé de capituler après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. En récompense de ses services, la reine d'Espagne, sa pa-

rente, lui fit donner, après la paix de Riswick, la vice-royauté de Catalogne, qui lui fut ôtée lorsque le parti français prévalut à Madrid. A l'avènement de Philippe d'Anjou à la couronne d'Espagne, le prince de Darmstadt alla se ranger sous les drapeaux de l'archiduc, dont il fut le conseil, avec le titre de grand écuyer; il conseilla à ce prince de s'emparer de la Catalogne et de l'Aragon, et il parut avec lui sur les côtes de Catalogne, excitant les habitants à la révolte. Lérida et Tortose se déclarèrent pour l'archiduc. Darmstadt mit ensuite le siège devant Barcelone, où il avait un parti, et fut tué à la première attaque du fort Montjoui, le 14 septembre 1705, deux heures avant la prise de la ville. 7 V. pour les autres princes de cette maison, au mot HESSE.) B—P.

DARNALT (JEAN), avocat et jurat de Bordeaux, commença à travailler sur l'histoire de cette ville avant l'année 1612. Le jésuite Fronton-du-Duc lui adressa, en 1619, ses *Remarques sur l'histoire de Bordeaux*. Darnalt continua la *Chronique bordelaise* de Gabriel de Lurbe, depuis l'an 1594 jusqu'en 1619. Cet abrégé estimé a été imprimé à Bordeaux en 1619, 1620, 1666, 1672 et 1705, in-4°. On a encore de Darnalt : I. des *Instructions pour la conservation de certains droits appartenants à la ville de Bourdeaux*, 1620, in-8°. ; II. une édition des *Anciens et nouveaux statuts de la ville de Bourdeaux* (recueillis par de Lurbe), Bordeaux, 1612, in-4°. Darnalt y inséra les *Arrêts et instructions pour la conservation des droits de la ville*, et les *Remarques* de Fronton-du-Duc; III. les *Antiquités de la ville d'Agen et pays agenois, depuis dix-sept cents ans*,

dans un livre intitulé : *Remontrance, ou Harangue solennelle faite aux ouvertures des plaidoyeries d'après la St.-Luc*, Paris, 1606, in-8°, rare et recherché. A cette époque, Darnalt était procureur du roi au siège présidial de la même ville, en supposant que le Jean Darnalt, écrivain à Agen, et le Jean Darnalt, historiographe de Bordeaux, soient le même individu. — Un autre Jean DARNALT, prêtre et religieux de l'abbaye de Ste.-Croix à Bordeaux, vivait à la même époque, prenait le titre de *Docteur ès sacrés décrets*, et publia en 1618, in-12, le *Narré véritable de la vie, trépas et miracles de St. Mommolin, patron de Bordeaux*. C'est au même Darnalt qu'on peut attribuer l'édition des *Statuta et decreta reformationis congregationis Benedictinorum nationis gallicanæ*, imprimée avec le nom de Jean Darnalt, éditeur, à Paris, 1605, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France*, en citant tous les ouvrages compris dans cet article, les attribuent trop légèrement à un seul et même individu.

V—VE.

DARNAUD - BACULARD. Voy. ARNAUD.

DARNLEY (HENRI-STUART, lord), époux de Marie Stuart, reine d'Écosse, naquit en 1541. Sa mère, Marguerite Douglas, était fille de Marguerite d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Celle-ci avait épousé en premières noces Jacques IV, aïeul de Marie. Le comte de Lenox, père de Darnley, descendait d'une branche de la maison Stuart : les vœux et les regards de la nation écossaise se tournèrent vers Darnley, lorsqu'en 1561, les sujets de Marie Stuart, son conseil et peut-être elle-même jugèrent qu'elle devait penser à se remarier.

Darnley était né et avait été élevé en Angleterre, où son père s'était fixé depuis que le crédit de la maison d'Hamilton l'avait forcé à quitter l'Écosse. Ne pouvant donner de l'inquiétude à la jalouse Élisabeth, il en obtint aisément la permission de suivre son père en Écosse, où Marie l'avait rappelé, cédant, sans s'en douter, aux insinuations de sa rivale. Jeune et bien fait, Darnley captiva le cœur de Marie. Dès qu'Élisabeth sut que cette dernière disposait tout pour épouser Darnley, elle envoya l'ordre à celui-ci de revenir à l'instant, fit conduire à la Tour le comte de Lenox, qui était alors en Angleterre, avec son second fils, et saisir tous ses biens. Tout cela ne put empêcher Marie de donner à Darnley sa main et le titre de roi, le 29 juillet 1565. Ce mariage alarma les protestants qui croyaient la maison de Lenox fermement attachée à la religion catholique. Darnley essaya vainement de se concilier l'affection des ecclésiastiques réformés; ils l'insultèrent en face, et il fut obligé de dévorer cet affront. Marie se conduisait de manière à le lui faire oublier, et elle forma le projet d'assurer la couronne sur sa tête. Darnley ne paya tant de bienfaits que par la plus odieuse ingratitude; livré à de vils flatteurs, il crut que la reine ne faisait pas encore autant qu'il lui était dû; il négligea cette princesse, et se livra au libertinage le plus grossier. Marie mit plus de réserve dans les marques de confiance qu'elle lui accordait. Le ressentiment qu'il en témoigna augmenta le refroidissement de la reine. Indigné de ce changement, Darnley dirigea ses projets de vengeance sur tous ceux qu'il en croyait les auteurs: On lui persuada que Rizzio, musicien et confident de Marie, l'animait contre lui. Il autorisa par écrit l'assas-

sinat du coupable , et s'engagea à protéger, contre les suites que pourrait avoir ce meurtre , quiconque y aurait eu part. Quand on ôta la vie à Rizzio (1566), il était présent, et un des meurtriers se saisit de son épée pour la plonger dans le sein du malheureux. Darnley éloigna ensuite tous ceux auxquels il soupçonnait l'intention de tirer la reine de la détention où la tenaient les assassins, en déclarant qu'il avait ordonné tout ce qui s'était fait. Peu de temps après, Marie, qui avait regagné la confiance de son époux , l'entraîna avec elle à Dumbar, et lui persuada de marcher contre les conjurés restés à Édinburgh; il consentit ensuite à désavouer toute intelligence avec eux, ce qui le rendit l'objet du mépris universel. La reine manifesta alors pour lui une aversion insurmontable. Cependant elle refusa le divorce qui lui fut conseillé. Darnley se retira à Glasgow, et une maladie extraordinaire qu'il essaya en y arrivant, fut attribuée au poison. Marie vint l'y rejoindre; une réconciliation ramena les deux époux à Édinburgh. Sous prétexte de l'état où était Darnley, on le logea dans une maison isolée. Marie vint passer quelques nuits dans un appartement au-dessous du sien; mais, la nuit du 9 février 1567, elle coucha dans son palais, et, à deux heures du matin, la maison où demeurait Darnley sauta en l'air. Le cadavre de ce prince, qui fut trouvé dans un champ voisin, ne portait aucune marque de mort violente. Le père de Darnley demanda en vain justice du meurtre de son fils ( Voy. MARIE STUART).

E—s.

DARONATSI (PAUL), l'un des plus célèbres théologiens de l'église d'Arménie, et l'un des plus prononcés contre l'église grecque et le con-

cile de Chalcédoine, naquit en 1043, dans la province de Daron. Dès sa jeunesse, il se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie, et il y fit de tels progrès qu'il fut bientôt en état d'en donner lui-même des leçons, qui lui acquirent une grande réputation. Son mérite et ses talents le firent nommer abbé d'un monastère où il finit ses jours en 1125. Son principal ouvrage est une lettre contre Théopiste, philosophe et théologien grec, qui vivait de son temps. Cet ouvrage a été imprimé à Constantinople, 1752, 1 vol. in-fol. Il fit depuis un *Traité contre l'église grecque*, un *Commentaire sur Daniel*, et d'autres ouvrages de théologie, dont quelques-uns se trouvent manuscrits dans la Bibliothèque impériale. — DARONATSI (Khatchadour), docteur ou vartabéd arménien, né en 1161, dans la province de Daron, fut abbé du monastère de Hoghardzin. L'an 1204 il assista à un concile tenu à Lorhi dans la partie orientale de l'Arménie. On prétend que c'est ce docteur qui introduisit, dans l'Arménie orientale, l'usage de noter la musique d'église. Il composa un grand nombre de discours et de cantiques, restés manuscrits.

S. M.

DARQUIER (AUGUSTIN), né à Toulouse le 25 novembre 1718, fut entraîné par son goût à l'étude de l'astronomie, s'adonna et fut utile à cette science jusqu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1802. Non content d'avoir établi dans sa maison des instruments et un observatoire, il forma des élèves et payait des calculateurs. Darquier était associé de l'Institut national. On a de lui : *I. Uranographie, ou Contemplation du ciel à la portée de tout le monde*, Paris, 1771, in-16; ce petit ouvrage contient les figures des constella-

tions, et est, dit Lalande, très commode pour apprendre à connaître le ciel. L'auteur l'avait composé pour M<sup>me</sup>. d'Étigny, dont le mari était intendant d'Auch, et l'a fait réimprimer à la suite de ses *Lettres sur l'astronomie*; II. *Observations astronomiques faites à Toulouse*, Avignon, 1777, in-4°.; Darquier en publia un second volume à Paris, en 1782; il en donna la suite dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse*, et dans l'*Histoire céleste Française* de Lalande; III. *Observation de l'éclipse de soleil du 24 juin 1778*, etc., traduite de l'espagnol, Toulouse 1780, in-8°. , tiré à petit nombre, mais réimprimé dans le *Journal de physique*, d'avril 1780; IV. *Lettres sur l'astronomie pratique*, 1786, in-8°.; V. *Eléments de Géométrie*, traduits de l'anglais de Simpson, 1766, in-8°.; VI. *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers*, traduites de l'allemand de Lambert, Amsterdam 1801: les notes sont de M. d'Utenthoove qui fut l'éditeur. A. B — T.

DARSAIDJ, prince de la race des Orpélians, était le 5<sup>e</sup>. fils de Libarid, et n'eut d'abord en souveraineté que le territoire d'Orodu et les pays environnans, situés à l'extrémité méridionale de la province de Siounik'h, sur les bords de l'Araxe; il prenait néanmoins, dans tous les actes publics, le titre de prince des princes. L'an 1285, par la mort de tous ses frères, il devint seul maître de toutes les provinces soumises à la famille Orpéliane. C'était un prince vaillant, belliqueux et d'une taille énorme; il servit avec beaucoup de zèle les rois Mongols de Perse, dans les diverses guerres qu'ils eurent à soutenir dans le Khorasan, en Syrie, dans l'Asie mineure et à Derbend;

partout il se distingua, et ses services signalés firent qu'il en obtint sans peine le consentement nécessaire pour succéder à la puissance de son frère Sempad. Quelque temps après, Démétrius, roi de Georgie, le créa atabek ou gouverneur de l'Arménie, c'est-à-dire de toute la partie de ce pays qui lui était soumise, et qui s'étendait depuis Ani et Kars jusqu'à Teflis. Ce prince lui confia encore la garde de ses fils David et Manuel. Darsaidj mourut en 1290, après avoir régné avec gloire pendant huit ans. De sa première femme, Arouz Khatoun, fille d'un prince musulman de la province de Siounik'h, il eut trois fils, Elikoum qui lui succéda, Étienne, qui fut archevêque de Siounik'h et P'hakhratolain. Du vivant de sa première femme et malgré les représentations des docteurs de l'église, Darsaidj épousa Mina Khatoun, fille de l'atabek Georgien Dehalal; il en eut un fils nommé Dehalal et deux filles; la première épousa Grégoire, prince de Khatchen, et la seconde, Manuel, frère de David, roi de Georgie. S. M.

DARTIS. (V. ARTIS d'), au Supplément.

DARVIEUX. V. ARVIEUX (d').

DARWIN (ÉRASME), médecin et poète anglais, né le 12 décembre 1751 à Elston, près de Newark, dans le comté de Nottingham, étudia aux universités de Cambridge et d'Edimbourg, et commença à exercer la médecine à Nottingham, mais sans s'y distinguer. Il fut plus heureux à Lichfield, où il vint s'établir en 1756; et une cure désespérée qu'il y fit presque en arrivant, le mit à la mode. Doué d'un goût très vif et d'un talent distingué pour la poésie, la crainte assez fondée que la connaissance de ce talent ne nuisît à ses succès dans sa profession, l'engagea à garder assez long-temps dans

son portefeuille ses premiers essais en poésie. Il forma à Lichfield une société d'amateurs de botanique, qui a joui de quelque célébrité, quoiqu'elle ne fût composée que de trois personnes, et on doit à cette société une traduction anglaise des principaux ouvrages de Linné. Ce grand naturaliste lui avait inspiré une admiration exclusive; son premier ouvrage est entièrement fondé sur le système sexuel; ce fut miss Seward qui lui suggéra l'idée de composer un poème sur ce sujet qui lui paraissait favorable à la poésie, en lui adressant une pièce de vers que Darwin a conservée, et qui forme le début de son *Jardin Botanique*. Ce poème fut l'ouvrage de dix années; il est divisé en deux parties, *l'Économie de la végétation*, et *les Amours des plantes*. On y admire un plan original et hardi, une imagination brillante, une versification harmonieuse; mais on n'y trouve rien de cet intérêt aimable que produit le développement des passions; défaut qui a fait dire de lui « qu'il ne faisait que voltiger » autour du cœur *sans y pénétrer*, » (*circum præcordia ludit.*) » L'auteur y prête cependant aux végétaux tous les sentiments, et même les formes et les habitudes humaines, et cela est poussé jusqu'au ridicule; mais ce qui excita l'indignation contre cet ouvrage, c'est un système qui tend évidemment à miner la religion naturelle même. Cette parade d'irréligion, ainsi que ses principes républicains, établirent une inimitié invincible entre lui et le docteur Johnson, qui vivait dans le même temps à Lichfield. Darwin, après la mort de sa première femme, épousa à cinquante ans la veuve du colonel Pole, beaucoup plus jeune que lui, et vint alors résider à Derby. Il y publia en 1794 le plus con-

sidérable de ses ouvrages, auquel il travaillait depuis 1771, la *Zoonomie*, ou les *Lois de la vie organique*, 2 vol. in-4°. (réimprimé en 1801, 4 vol. in-8°.); ouvrage où l'on trouve des vues ingénieuses, mais dont l'idée fondamentale est absurde, et où Darwin a voulu appliquer aux maladies le système de classification des plantes de Linné: c'est quelque chose du système d'*excitabilité* de Brown plus généralisé. La *Zoonomie* a été traduite en allemand par le docteur Brandis, et en italien par Rasori, qui y a joint des notes et des additions, Milan, 1805, 6 vol. in-8°. (1). Darwin publia en 1800 un vol. in-4°, la *Phythologie*, ou la *Philosophie de l'agriculture et du jardinage*, etc. Cet ouvrage a été traduit en allemand par M. Hebenstreit. Darwin mourut à Derby le 18 avril 1802. On a imprimé après sa mort son poème intitulé: le *Temple de la nature*, fort inférieur à ses autres productions. On a aussi de lui, un *Plan de conduite pour l'éducation des femmes*, et des *Poésies* insérées dans les journaux anglais. Son *Jardin botanique* a été réimprimé, pour la quatrième fois, en 1799, 2 vol. in-8°, avec des gravures et des notes très étendues; les *Amours des plantes*, qui en forment la 2°. partie, ont été traduits en français par M. Deleuze, 1799, in-12. Avec beaucoup de finesse et de sagacité, Darwin avait dans tout son extérieur quelque chose de lourd et de grossier qui n'annonçait pas un homme d'autant d'esprit. Il bégayait, et sa physionomie était habituellement triste. Il avait l'humeur très caustique et le caract-

(1) M. Joseph F. Klnyskens a donné une traduction française de la *Zoonomie*, Gand, 1810-1812, 4 vol. in-8°. Un cinquième volume qui n'a pas encore paru contiendra les notes du traducteur.

rière très susceptible. Sa société, où l'on distinguait particulièrement M. Day, l'auteur de *Sandford et Meriton*, formait une espèce de coterie philosophique, en rivalité avec la société du docteur Johnson, dont la dévotion superstitieuse fournissait une ample matière aux épigrammes de ses ennemis; c'était une arme favorite de Darwin; mais, parmi les torts qu'on lui a reprochés, il en est un qui demande surtout à être signalé, c'est le mépris qu'il faisait des rapports de ses malades sur ce qu'ils éprouvaient; non seulement il n'en tenait jamais aucun compte, mais il leur imposait même quelquefois silence. Cette dureté devait affaiblir considérablement le mérite des soins gratuits qu'il donnait aux pauvres de son voisinage, ainsi qu'aux ecclésiastiques de sa paroisse, malgré ses principes irréligieux. Il se livrait avec succès à des travaux de mécanique, et avait construit, entre autres machines, la voiture dont il se servait habituellement. C'est pour se conformer à son système d'égalité politique, que dans son *Jardin botanique*, la rose est beaucoup moins bien traitée que le chardon. On trouve peu de profondeur et de précision dans ses ouvrages philosophiques, et plus d'éclat que de sensibilité dans sa poésie. Sa manière d'écrire est remarquable en ce qu'il place ordinairement le verbe avant le nom, et en ce qu'il personnifie toujours les objets inanimés qu'il peint. Dans ses *Amours des plantes*, l'avoine est la belle *Avena*, et le chardon la charmante *Dipsaca*: on a fait une parodie ingénieuse de ce poème sous le titre d'*Amours des triangles*. On lui a reproché de n'avoir point parlé dans son *Botanic Garden*, du *Connubia Florum* de M. de la Croix. Quoique sa manière d'écrire ait eu des imitateurs, et

que l'on cite l'école darwinienne en Angleterre et en Amérique, on a prouvé que Henri Brooke en avait donné avant lui le modèle dans un poème sur la *Beauté universelle*, publié en 1757. Il est vrai, et cela est assez rare, que Darwin a surpassé son modèle. M. Seward a publié en 1804, in-8°, les *Mémoires de la vie de Darwin, principalement durant sa résidence à Lichfield, avec des anecdotes sur ses amis, et des critiques sur ses ouvrages*. Ces mémoires sont intéressants, mais écrits d'un style ridiculement emphatique. — Charles DARWIN, fils d'Érasme, et médecin comme lui, est auteur d'un *Mémoire sur la distinction du pus et du mucus*, qui obtint le prix proposé sur ce sujet par une société médicale d'Édimbourg. Son père a traduit et publié en anglais un autre mémoire, qu'il avait écrit en latin, sur les mouvements rétrogrades des vaisseaux absorbants du corps animal dans certaines maladies. Il mourut, en 1778, à l'âge de vingt ans. S—D.

DASSIÉ (F\*\*\*), constructeur de vaisseaux du roi de France au Havre, s'adonna avec succès à la pratique de son art; il cultiva aussi la science nautique, dans laquelle des voyages en Amérique l'avaient mis à même d'acquiescer de l'expérience. On a de lui: *L'Architecture navale avec le Routier des Indes orientales et occidentales*, Paris, 1677, in-4°. Dassié dit que les auteurs qui avaient écrit sur les mathématiques ayant négligé l'architecture navale, il a voulu suppléer à leur silence, et que ce qu'il donne au public n'est qu'un petit échantillon d'une infinité de recherches qu'il doit à sa curiosité persévérante. Ce traité fort succinct, puisqu'il comprend en un seul volume des objets qui font aujourd'hui la matière de plusieurs



ouvrages étendus, est curieux pour l'histoire de l'art. Dassié y a fait entrer tout ce qui concerne la construction des vaisseaux et des galères, jusqu'au moment où ils sont complètement équipés et prêts à partir. Il donne aussi l'état des officiers et des vaisseaux de la marine royale pour l'année 1675; on y voit les modifications que l'on a fait subir à la composition des flottes. Ce traité est terminé par une table des marées, des longitudes et latitudes et des distances respectives des principaux ports du monde, et par une description des dangers et des écueils. Le *Routier* ne contient rien sur les îles de l'Asie, et pour l'Amérique ne va pas au-delà du Rio de la Plata. Il est principalement tiré des auteurs portugais. II. *Description générale des côtes de l'Amérique avec les mœurs et usages des peuples qui les habitent*, Rouen, 1677, in-4°.; II. *le Pilote expert*, Havre, 1685, in-4°. Ce livre, témoignage du zèle et des connaissances de l'auteur, ne sert plus guère qu'à donner une idée des progrès immenses qu'a faits l'art nautique. E—s.

DASSIER (JEAN), graveur en médailles, né à Genève, en 1677, d'un graveur des monnaies de la république, vint étudier son art à Paris, et retourna dans sa patrie, quand il eut atteint le degré d'habileté qui ne tarda pas à le faire connaître; il grava en acier un grand nombre de médailles, représentant des hommes illustres du siècle de Louis XIV, et qui ont servi de modèles à d'autres graveurs. On en trouve une grande partie dans l'ouvrage de Koehler. Dassié mourut à Genève en 1765, laissant un fils (Jacob - Antoine) qui fut, comme lui, un habile graveur en médailles. — Celui-ci naquit à Genève en 1715, étudia en Italie et en Fran-

ce, et se rendit à Londres, où il fut engagé à la Monnaie comme maître en second. Il quitta cette place, pour se rendre à St.-Petersbourg, fit plusieurs médailles dans cette ville, et voulut retourner à Londres; mais il tomba malade en chemin, et mourut à Copenhague en 1759. L'œuvre de cet artiste, aussi remarquable que celui de son père pour la finesse du travail, est d'un intérêt beaucoup plus grand, parce que toutes les médailles qui le composent représentent les personnages les plus illustres dans les sciences. On y admire Montesquieu, Locke, Newton, Pascal, Haller, etc. Ces différents portraits ont un caractère de ressemblance qui en augmente encore le prix. Presque tous ont servi de modèles aux artistes qui ont voulu nous reproduire les traits de ces grands hommes; N. Dupuis et Benoît en ont gravé un grand nombre. On a imprimé: *l'Explication des médailles gravées par J. Dassié et par son fils, représentant une suite de sujets tirés de l'histoire romaine*, 1778, in-8°, vol. rare et recherché. A—s.

DASSOUCY. V. ASSOUCY.

DASTIN, ou DAUSTEIN (JEAN), prêtre anglais, qui vivait en 1515, et qui s'appliqua beaucoup à la science hermétique. Pierre Borel, dans sa *Bibliothèque chimique*, dit que Dastin a été cardinal du titre de St.-Adrien, sous le pontificat de Jean XXII; mais il paraît que c'est une erreur. Ce prétendu philosophe a laissé deux ouvrages qu'on ne lit plus. Ils sont intitulés: I. *Joh. Daustenii visio, seu de lapide philosophico in decade* II *Harmonie-chimico-philosophica à Joan. Rhenano*, in-8°, Francfort, 1625; II. *Rosarium, correctius à Combachio publicatum*, in-8°, Geisnar, 1647. C. G.

DASYPODIUS (PIERRE), né à Frauenfeld en Suisse, y fut maître d'école en 1530. Son nom était *Rauchfuss*, qui signifiait en allemand *pied velu*; il le changea en *Dasypodius*, qui en grec a la même signification. On l'appela à Strasbourg pour y occuper la chaire de professeur de grec. Il publia un dictionnaire grec, latin et allemand (Strasbourg 1534, in-8°), et un autre latin et allemand, tous les deux estimés dans leur temps et souvent réimprimés. — Conrad DASYPODIUS, son fils, fut professeur en mathématiques à Strasbourg, sur la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Il servit utilement cette science en publiant en grec et en latin les deux premiers livres d'Euclide, et les propositions des treize livres suivants (Strasbourg, 1564, in-8°); on lui attribue aussi une traduction des *Sphériques* de Théodose, et de l'*Optique* et de la *Catoptrique* d'Euclide. Son *Analysis geometrica sex libr. Euclidis*, Strasbourg, 1566, in-fol., est un travail pédantesque où il a réduit en forme de syllogisme les démonstrations du géomètre grec, de manière qu'une proposition de quinze à vingt lignes s'y trouve délayée en plusieurs pages, et n'en est souvent que plus embrouillée, ou au moins plus difficile à suivre. Le premier et le cinquième livres de cet ouvrage appartiennent à Chr. Herlinus; *Dasypodius* n'a fait que les quatre autres, et il se proposait de publier dans un corps tous les mathématiciens grecs; mais la mort interrompit ses projets et l'enleva le 26 avril 1600, à l'âge de soixante-huit ans. C'est sur ses dessins que fut faite en 1580 la fameuse horloge de la cathédrale de Strasbourg, qui a long-temps passé pour la plus belle de l'Europe, et dont il a donné la description dans son *Heron*

*mathematicus*, Strasbourg, 1580, in-4°. V. Blumhof, *Essai sur la vie et les ouvrages de Conr. Dasypodius*, avec une préface de Kästner, in-8°, Göttingue, 1798. — DASYPODIUS (Wenceslas), savant bohémien, dans le 16<sup>e</sup> siècle, a publié : I. *Elegia de ultimo judicio et mundi fine*; il y annonce pour l'an 1585 la fin du monde et la descente de Jésus-Christ sur la terre pour juger les vivants et les morts. Il vécut assez long-temps pour se persuader qu'il avait mal lu dans l'avenir. II. *Carmen de terræ motu, qui anno 1581 Moraviam concussit*; III. *Calendarium perpetuum ad horizontem Pragensem directum*, Prague, 1591; IV. *Dictionarium latino-bohemicum*, qu'en Pologne on a pris pour base du plus ancien dictionnaire national, en plaçant seulement le mot polonais au lieu du bohémien, et que l'on a ainsi réimprimé plusieurs fois à Cracovie et à Varsovie. L'édition de Dantzig, 1642, est latine, allemande et polonaise. G—Y et U—I.

DATHE (JEAN-AUGUSTE), célèbre orientaliste allemand, naquit en 1731, d'un père qui était membre de l'administration ducale à Weissenfels, en Saxe. Il se sentit porté vers les études théologiques par les sentiments religieux qu'il puisa dans l'instruction et les exemples de ses parents. Après avoir posé dans l'école de Naumbourg les fondements d'une érudition philologique aussi vaste qu'exacte, il suivit les cours d'humanités et de théologie des professeurs les plus distingués des universités de Wittenberg, Leipzig et Göttingue. Les liens de parenté et d'amitié qui unissaient à J. A. Ernesti, son beau-frère, l'attachèrent au séjour de Leipzig, où il prit successivement les degrés de maître-ès-arts et de docteur en théo-

logie, et où il obtint en 1762 la chaire des langues orientales, vacante par l'éloignement de J. R. Kiesling. Il consacra tous les moments que les devoirs de cette place laissaient à sa disposition, à la rédaction d'une nouvelle traduction latine des livres du Vieux-Testament, regardée par les protestants comme la meilleure de toutes celles qui existent dans cette langue, soit pour la fidélité et la clarté, soit pour l'élégance du style, digne d'un disciple d'Ernesti. Dathe passa sa vie à retoucher cet ouvrage; sa diction, constamment pure et élégante, ne voile aucunement le génie hébraïque: les couleurs de l'Orient ne disparaissent point sous les phrases du latiniste. Le seul reproche qu'on lui adresse aujourd'hui en Allemagne, c'est celui d'une trop grande circonspection et d'un attachement trop scrupuleux à l'orthodoxie luthérienne et au texte masorétique. Il est vrai que son extrême modestie et le respect qu'il portait aux livres saints ne le disposaient pas favorablement pour les hypothèses plus ingénieuses que solides, plus téméraires que savantes, qui ont eu tant de succès en Allemagne dans ces derniers temps, et le rendaient lui-même peu propre aux opérations de haute critique sur la foi desquelles on ne voit maintenant dans quelques universités de ce pays qu'un recueil de fragments de tout âge dans le *Pentateuque*, une espèce d'anthologie dans *Isaïe*, et une mythologie *indico-persico-chaldéenne* dans la *Genèse*. Toute la vie de Dathe fut employée à des cours et à des travaux sur les textes sacrés. Ses ouvrages, peu connus en France, méritent d'être étudiés par ceux qui veulent avoir une idée des recherches des orientalistes allemands dans cette division des sciences théologiques. La

principale est la traduction de l'Ancien-Testament que nous avons caractérisée: ses différentes parties ont paru séparément: *Pentateuchus, ex recens. textus hebr. et versionum antiquarum, latinè versus notisque philologicis et criticis illustratus*, Halle, 1781, 1<sup>re</sup> édition; 1791, grand in-8°.; II. *Libri historici Vet. Test.*, ibid., 1784; III. *Prophetæ majores*, ibid., 1779, 1<sup>re</sup> édition; 1785; IV. *Prophetæ minores*, ibid., 1775, 1779; 1790, 5<sup>e</sup> édition; V. *Psalmi*, ibid., 1787; VI. *Jobus, Proverbia Salomonis, Ecclesiastes, Canticum Canticorum*, ibid., 1789. On a encore de lui une édition de la 1<sup>re</sup> partie de *Sal. Glassii philologia sacra his temporibus accommodata (t. I, Grammat. et Rhetorica sacra)*, qu'il a enrichie de notes et fait imprimer à Leipzig, 1776, gr. in-8°. Les deux sections du second tome n'ont vu le jour qu'en 1795 et 1797 (2 vol), par les soins de G. Laur. Bauer. Dathe a aussi donné une nouvelle édition des *Prolégomènes de la polyglotte de Walton*, Leipzig, 1797, gr. in-8°. Après la mort de Dathe, arrivée en 1791, E. F. K. Rosenmüller publia le recueil de ses dissertations académiques sous le titre d'*Opuscula ad crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia*, Leipzig, 1796 in-8°. — DATHE (A.), né à Hambourg, mort dans la même ville en 1768, a publié en français: *Essai sur l'histoire de Hambourg*, Hambourg, 1768, 2<sup>e</sup> édition. On lui reproche d'avoir exposé d'une manière peu exacte l'introduction de la réformation de Luther dans cette ville.

ST—R.

DATHENUS (PIERRE), né à Ypres, fut d'abord moine dans l'abbaye de Poperingen. Dès l'âge de dix-huit ans, il goûta les principes de la

réformation, quitta son couvent, et se refugia en Angleterre, où il prit l'état d'imprimeur. Vers 1551, il se voua au ministère sacré, et, trois ans après, repassa sur le continent. Il fut nommé pasteur à Francfort en 1555; publia en langue allemande (1560 et 1563) deux écrits en faveur des réfugiés pour cause de religion, et voyant que le parti de la réforme prenait de la consistance dans les Pays-Bas, il y retourna et prêcha, en 1566, la doctrine de Calvin sur les mêmes lieux qui naguère l'avaient vu moine. Il s'occupa dès-lors à traduire en vers hollandais les *Psalmes de David*, en les adaptant à la musique de la traduction française qu'en avaient faite Clément Marot et Théodore de Bèze. Ignorant l'hébreu, il ne fit même que suivre cette traduction; ce que n'a point fait vers la même époque l'illustre Philippe Marnix de Ste.-Aldegonde, dont la version, calquée sur l'original, surpasse d'ailleurs celle de Dathenus pour l'élégance non moins que pour la force. Elzevier a imprimé ces deux traductions en regard l'une de l'autre à Leyde en 1617. La poésie hollandaise ne faisait que de naître. Le travail de Dathenus est estimable pour le temps où il a paru, et il a été trop sévèrement jugé depuis. Dans son *Histoire de la poésie hollandaise* (publiée à Amsterdam, 1808 et 1810, 2 vol. in-8°.), M. Jérôme de Vries a traité Dathenus avec plus d'indulgence. Les Etats de Hollande avaient promis une prime, non pour la meilleure, mais pour la première traduction qui paraîtrait, et Dathenus remporta ce prix; aussi sa traduction fut-elle adoptée en Hollande pour le culte public, à l'usage duquel la tyrannie de l'habitude ne l'a conservée que trop long-temps. Ce n'est qu'en 1773 qu'elle a enfin fait

place à celle dont on se sert aujourd'hui, et qui, choisie entre plusieurs autres successivement publiées, est digne de l'état actuel de la littérature hollandaise. Si Dathenus ne fut pas sans mérite comme poète, il paraît avoir eu aussi une grande vogue comme prédicateur. Il avait le genre d'éloquence que veut la multitude dans les grandes crises, soit religieuses soit politiques, et réunissait quelquefois sous la voûte du ciel jusqu'à quinze mille auditeurs autour de lui. Le fanatisme plutôt que la raison, et la violence plutôt que la force, caractérisaient ses discours. Il n'épargnait pas les invectives aux hommes sages et modérés. Le prince d'Orange ayant admis dans la pacification de Gand quelques articles que Dathenus jugeait trop favorables au culte catholique, il ne le harcelait pas moins dans ses virulentes déclamations que ne le faisait d'un autre côté le fougueux franciscain Cornelisz Adriaansen. Le prince d'Orange était attendu à Gand; Dathenus intrigua de toutes ses forces pour qu'il n'y fût pas reçu; mais ayant échoué dans ses séditions menées, il ne jugea pas prudent d'y rester, et chercha un asyle dans le Palatinat. L'électeur palatin, Frédéric, le nomma son chapelain, lui donna le titre de conseiller, et l'attacha à la personne de son fils Casimir, qu'il accompagna dans une expédition militaire. Dathenus ne se montra guère plus modéré dans le Palatinat qu'il ne l'avait été en Flandre. Quand il ne trouva plus de danger pour lui à retourner dans les Pays-Bas et en Hollande, il y revint; mais il ne tarda pas à être arrêté à Vreeswyck, près de Viane, et de là fut transféré prisonnier à Utrecht. Le long interrogatoire qu'il subit en cette occasion nous a été conservé, et il nous apprend bien

des particularités sur sa vie, tissu d'agitations et de contrariétés. Sa détermination ne dura que deux mois. Les réformés ayant été mis en possession à Utrecht de l'église vacante des minimes, il en fut nommé pasteur, conjointement avec Hubert Dufluis, en 1578; mais ce collègue, animé de la tolérance la plus expansive, ne put long-temps s'accorder avec Dathenus. Celui-ci partit en 1585 pour le Holsteiu, et, sous le nom de Pierre Montanus, exerça la médecine à Stade. Le bruit courut en Hollande qu'il était rentré dans le sein de la catholicité. On envoya deux ministres auprès de lui pour s'en assurer. Il nia le fait, tout en convenant de quelques démarches qui avaient pu donner lieu à des soupçons. Il offrit de reprendre les fonctions du ministère sacré auprès de la première église qui jugerait à propos de les lui conférer, mais il ne paraît pas qu'il ait été pris au mot. Un an après, n'ayant point trouvé auprès du magistrat d'Elbing les mêmes difficultés que lui avait faites celui de Dantzig, Dathenus s'établit médecin à Elbing, et y gagna l'estime et la confiance publiques à un tel point qu'après sa mort, arrivée en 1590, la ville l'honora d'un monument funéraire, surmonté de sa statue de grandeur naturelle. L'accusation posthume d'arianisme, que lui a intentée le jésuite Costerus, a été réfutée par Grevinkhoven en 1597. Dathenus a peu écrit, et ce qu'il a écrit est tombé dans un profond oubli, que ses psaumes même ne tarderont pas à partager : on les a tournés en ridicule dans une facétie imprimée à Utrecht, en 1758, sous le titre de *Datheniana*. M—ON.

DATHEVATSI (GRÉGOIRE), l'un des plus savants docteurs de l'église arménienne, tirait son nom du monastère de Dathey, situé dans la pro-

vince de Sioumik'h, où il était religieux. Il naquit vers l'an 1340, et fut disciple d'un célèbre Vartabied, nommé *Jean Orodnetzi*, l'un des hommes les plus habiles de son siècle en philosophie et en théologie. Grégoire Dathevatsi se distingua bientôt dans ces deux sciences, et il en donna long-temps des leçons, qui furent suivies par un grand nombre d'élèves, dont le plus célèbre est un nommé *Daniel*, qui eut même l'honneur de succéder à son maître. Grégoire Dathevatsi mourut en l'an 1410. Son principal ouvrage, intitulé *grandes Questions*, est un traité complet de théologie et de métaphysique, conçu entièrement d'après les principes théologiques de l'église arménienne et de l'hérésie d'Eutychès. Il a été imprimé à Constantinople en un volume in-4°. Il en existe à la Bibliothèque impériale un exemplaire manuscrit, N°. 71. Outre cet ouvrage, Dathevatsi a encore composé divers écrits sur la discipline ecclésiastique, des *Homélies*, des *Sermons*, etc., qui sont demeurés manuscrits. S. M.

DATI, nom d'une famille noble de Florence qui a fourni plusieurs savants distingués. Le plus ancien est *Goro di Staggio DATI* (*Goro* est un diminutif de *Gregorio*), né en 1565, l'un des pieurs de la république en 1425, gonfalonnier en 1428, et mort le 12 septembre 1436. Il écrivit en neuf livres, et sous la forme du dialogue, l'histoire de Jean-Galéas Visconti, 1<sup>er</sup>. duc de Milan, et de ses guerres avec les Florentins. Cet ouvrage latin a été imprimé à Florence, 1755, in-4°, avec des notes et une préface du docteur Bianchini da Prato. On a aussi attribué à Goro Dati un poëme en italien et en octaves *sur la Sphère*; mais il a été reconnu qu'il n'avait fait que copier le manuscrit

qui s'en est conservé, et que ce poëme resté inédit est de Léonard DATI, son frère. — Celui-ci, l'un des plus savants théologiens de son temps, prit l'habit chez les dominicains, fut maître du sacré palais, et envoyé en 1400 au concile de Constance. La république de Florence le choisit pour ambassadeur en 1409 auprès du roi de Bohême; en 1415, auprès de l'empereur Sigismond; en 1418 et en 1422, auprès du pape Martin V. Il fut élu général de son ordre en 1414, et mourut en avril 1425. Le poëme, intitulé *Sphæra mundi*, qui, malgré ce titre latin, est en vers italiens, est le seul ouvrage qui soit resté de lui. On a cité, dans la *Vie* d'un autre Dati, ces trois vers de la 1<sup>re</sup>. octave du poëme de Léonard :

Al padre, al figliuolo, allo spirito santo  
Per ogni secol sia gloria e onore,  
E benedetto sia suo nome quanto, etc.

et ces trois 1<sup>ers</sup>. de la dernière octave :

Il detto lito torna in ver Pontente  
El canal detto in verso tramontana  
Poi son degeato miglia rittamente, etc.

Ces vers suffisent pour prouver que ce bon et savant moine était un fort mauvais poëte, et nous apprennent pourquoi son poëme astronomique, dont il s'est conservé un très beau manuscrit orné de miniatures précieuses, n'a jamais été imprimé. — Un autre Léonard DATI, petit-fils d'un oncle de Goro, naquit à Florence en 1408, et mourut à Rome en 1472. Il fut d'abord secrétaire des cardinaux Orsini et Condolmieri, ensuite de quatre souverains pontifes, Caliste III, Pie II, Paul II et Sixte IV; chanoine de Florence, et enfin évêque de Massa. L'abbé Méhus, savant philologue du 18<sup>e</sup>. siècle, a publié trente-trois lettres latines de ce second Léonard Dati, Florence, 1745, in-8°. Il a mis en tête sa *Vie*, écrite par Salvino Salvini. Elle se réduit à ce peu de

faits, et à la liste des ouvrages de ce savant prélat, restés en manuscrit dans les bibliothèques de Florence; on y distingue beaucoup de poésies latines, et parmi celles-ci, une tragédie d'*Hyempsal*. — George DATI, traducteur de Tacite, était de la même famille. Sa traduction, qui n'est pas sans mérite, quoique moins estimée que celle de Davanzati, fut imprimée après la mort de l'auteur, à Florence, chez les Juntes, 1563, in-4°. Davanzati lui-même l'a caractérisée dans une de ses Lettres à Baccio Valori. « George Dati, dit-il, a traduit » Tacite dans un style abondant et » large, convenable à son but, qui » était de le rendre très clair. » Il a aussi traduit en italien Valère-Maxime, Venise, 1547 et 1551, in-8°.

G—É.

DATI (CHARLES), descendant en directe ligne de l'ancien Goro Dati, naquit à Florence le 2 octobre 1619. Après avoir appris les langues anciennes, il fit sa principale étude de celle de sa patrie, et devint un des plus savants philologues italiens. Dès l'âge de vingt-un ans, il fut reçu à l'académie de la Crusca, dans laquelle il prit le nom de *lo Smarrito*, et peu de temps après à l'académie Florentine, dont il fut consul en 1649. Selon la très louable coutume des plus nobles familles de Florence, la sienne avait toujours fait le commerce ou professé quelqu'un des arts utiles. Charles choisit le métier de batteur d'or, et déjà possesseur d'une grande fortune, il l'augmenta encore par ce commerce. Il se maria en 1656, eut plusieurs enfants qu'il élevait avec beaucoup de soin, et partagea constamment l'emploi de son temps entre les occupations mercantiles, celles d'un père de famille et les travaux littéraires qu'il n'interrompit jamais. Il joignit à Pé-

tude des belles-lettres celle des sciences. Il eut pour maître, en physique Torricelli, et en géométrie Galilée qui avait été intime ami de son père, et dont il aimait à se rappeler qu'il avait souvent reçu dans son enfance des bons et des caresses. Il était en liaison avec les gens de lettres les plus distingués, non seulement de l'Italie, mais des pays étrangers, entre autres avec Ménage, Spanheim, Nicolas Heinsius, Lambécius, Bartholin, Gronovius, Milton, etc. Pendant le séjour de quatre mois que l'Homère anglais fit à Florence, Charles Dati fut celui des littérateurs italiens qu'il vit avec le plus d'intimité. De retour dans son pays, il entretenait avec lui une correspondance suivie, et il l'a loué dans ses poésies latines. Le célèbre naturaliste François Redi, en lui dédiant ses *Expériences sur la génération des insectes*, lui écrivait : « Tous les » savants voient briller en vous le » plus haut degré de savoir, fortifié » par la philosophie, et noblement » décoré d'une érudition si variée, » que notre Toscane en est fière et » n'envie ni Varron au Latium ni » Plutarque à la Grèce. » Il fut choisi en 1648, par le grand-duc, pour succéder à J. B. Doni dans la chaire de belles-lettres grecques et latines. La reine Christine de Suède voulut, mais inutilement, l'attirer à Rome; Louis XIV lui fit aussi proposer de venir s'établir en France, mais il ne voulut point quitter son pays, et le roi, loin de lui en vouloir, lui fit une pension annuelle de 100 louis. Une mort prématurée l'enleva le 11 janvier 1676. Il réunissait aux dons de l'esprit une figure ouverte, prévenante, et des manières polies. Son portrait est peint sur l'une des voûtes (n°. xx) de la galerie de Florence. Il se proposait toujours pour but dans ses tra-

vaux l'utilité ou la gloire littéraire de sa patrie. Ses principaux ouvrages sont : I. *Discours sur la nécessité de bien parler sa propre langue*, Florence, 1657, in-12., réimprimé plusieurs fois; II. la *Lettre à Philalète* écrite sous le nom de *Timauro Anziato*, sur la véritable histoire de la cicloïde et de la célèbre expérience du vif-argent, Florence, 1665, in-4°. Dans cette lettre, il fait voir que ce n'est pas au P. Mersenne, mais à Galilée qu'appartient l'invention de la cicloïde, et que Torricelli, loin de s'être approprié, comme on l'avait prétendu, l'hypothèse de la pression de l'air, pour expliquer la suspension du mercure, en est le premier auteur. III. Il imagina le recueil connu sous le titre de *Prose fiorentine*, pour offrir aux amateurs de la langue toscane des modèles dans tous les genres d'écrire, et il en fit paraître le premier volume, Florence, 1661, in-8°. : c'est le seul qu'il ait publié. La préface générale est regardée, avec raison, comme un excellent morceau de philologie. Les autres volumes ne parurent successivement qu'après sa mort, au nombre de 17; ils ont tous été réimprimés à Venise, 1755, en 5 vol. in-4°. IV. Son *Panegyrique de Louis XIV*, Florence, 1669, in-4°, est l'expression de sa reconnaissance pour les bienfaits de ce grand roi. Il fut traduit en français par Gérard de Mothier, et réimprimé à Rome en 1670. On inséra ce panegyrique dans la suite des *Prose fiorentine* donnée après sa mort, ainsi que son *Eloge du commandeur Cassiano del Pozzo*, deux autres *Eloges* et quelques *Leçons*, les unes sérieuses, les autres plaisantes (*cicalate*), lues dans l'académie florentine. V. Dati avait entrepris un grand ouvrage en trois volumes, sur la

peinture des anciens. Le premier devait avoir pour objet l'art même, ses progrès, ses procédés, ses mystères; le second, les vies des grands peintres de l'antiquité sur lesquels il nous est parvenu le plus de renseignements; le troisième une table alphabétique de tous les autres, contenant le peu que l'on sait de chacun, et suivie des renseignements et des détails qui pouvaient compléter l'ouvrage. Il avait repris et quitté plusieurs fois ce travail, dans lequel il avoua qu'il trouvait de grandes difficultés. Le second volume seul était prêt. Surpris en quelque sorte par la générosité de Louis XIV, et pressé de lui en témoigner sa gratitude, il publia ce volume et le dedica au roi, sous le titre de : *Vite de' pittori antichi*, Florence, 1667, in-4°. Ces peintres sont au nombre de quatre, Zeuxis, Parrhasius, Apelle et Protogène. Leurs vies sont suivies de notes savantes, remplies des recherches, citations et discussions qui auraient interrompu le récit des faits. L'auteur ayant renoncé à exécuter l'ouvrage entier, a fait entrer dans ces notes plusieurs morceaux et des chapitres entiers qui étaient destinés au premier et au troisième volume. Celui-ci forme un tout complet, et l'un des meilleurs écrits que l'on ait sur la peinture antique. Il a été mis, par les auteurs du grand vocabulaire de la Crusca, parmi ceux qui font autorité pour la langue. Dans l'avis au lecteur qui suit l'épître dédicatoire, il est tout simple que Diti ait beaucoup loué Louis XIV; il est encore très naturel qu'il ait associé aux éloges du roi celui de son ministre Colbert; mais on est fâché que, par une réticence peu adroite, il dise qu'il ne dira point que Chapelain est, *comme il l'est en effet*, l'Homère de la France. Chapelain était son ami, et avait sans

doute contribué à lui faire obtenir une pension du roi; la haine et le ressentiment font souvent dire des sottises aux gens d'esprit, mais, comme on le voit, la reconnaissance et l'amitié leur en font quelquefois dire aussi. G—É.

DATI (AUGUSTIN), qui ne paraît pas avoir été de la même famille que les précédents, naquit à Sienne en 1420. Il annonça dès ses premières études des dispositions extraordinaires. Il prit ensuite, pendant trois ans, des leçons de François Philèphe, qui le désigna, en quittant Sienne, comme le plus savant de ses disciples. Naturellement éloquent, il avait, comme Démosthènes, la langue embarrassée et une sorte de bégaiement. Il corrigea ce défaut par le même moyen, en mettant de petits cailloux dans sa bouche, marchant avec vitesse, et faisant pendant ce temps tous ses efforts pour bien prononcer. Il ne lui resta de sa première incommodité, que la faiblesse singulière de ne pouvoir souffrir la compagnie de ceux qui bégayaient. Il fut appelé par le duc d'Urbain, en 1442, pour professer les belles-lettres dans cette ville: il n'y resta que deux ans, et après avoir fait un voyage à Rome, où le pape Nicolas V, ami des lettres, essaya inutilement de le fixer, il se hâta de retourner à Sienne. Il y ouvrit une école de rhétorique et d'humanités. Quoiqu'il ne fut point ecclésiastique et qu'il fut même marié, ses talents oratoires lui firent obtenir la permission de prononcer des discours sur des sujets de morale et même de religion, non-seulement dans son école, mais dans les églises et dans d'autres lieux publics. Dans plusieurs occasions solennelles, ses concitoyens le choisirent pour haranguer publiquement en latin; ils l'élevèrent aussi à différentes charges



et aux premiers emplois de leur république. Il en fut enfin nommé secrétaire en 1457, et fut chargé par un décret spécial d'en écrire l'histoire. Il l'écrivit en latin en trois livres, avec la sincérité d'un homme d'état instruit des faits, et qui regarde comme un devoir de les présenter tels qu'ils sont. Il mourut de la peste en 1478, laissant plusieurs autres ouvrages d'histoire, de philosophie et de littérature. Son fils Nicolas Dati, qui lui succéda dans son emploi, les fit imprimer à Sienne en 1505, in-fol. L'histoire de Sienne n'y paraît que sous le titre de *Fragmenta senensium historiarum*. Le fils, qui voulait conserver sa place, craignit que la vérité dite avec franchise ne blessât quelques citoyens puissants; il n'eut pas le courage de publier ce que son père avait en le courage d'écrire, et il ne donna que des fragments. On remarque dans le reste de ce volume, un traité en dix livres *De animi immortalitate*, six livres de discours publics ou harangues en latin et un seul en italien; un petit traité: *De vitâ beatâ*, un ouvrage intitulé: *Isagogicus libellus pro conficiendis et epistolis et orationibus*, autrement appelé *Elegantiarum libellus*, réimprimé plusieurs fois, tant à part que dans d'autres recueils; une *Histoire de la ville de Piombino*, trois livres de lettres ou *Epîtres*, curieuses pour l'histoire littéraire et politique de ce temps, etc. Les *Œuvres* d'Augustin Dati furent réimprimées à Venise, 1516, in-fol. Cette réimpression est conforme à l'édition de Sienne, mais ne la vaut pas. Les lettres furent réimprimées seules à Paris en 1517, in-4°; les discours latins l'y avaient été en 1515-14, 2 vol. in-4°.

G—É.

DAUBANTON (ANTOINE - GRÉGOIRE), né à Paris en 1752, greffier de juge de paix à Paris en 1792, puis juge de paix à Paris, est mort dans cette ville le 22 février 1815. Il a fait imprimer: I. *Manuel judiciaire journalier du citoyen, de l'arbitrage, des tribunaux de famille et domestiques, des bureaux de paix, etc.*, 1792, in-12; II. *Code des familles, du mariage et des époux, ou Recueil de tous les articles du Code civil, relatifs aux formalités du mariage*, 1805, in-12; III. *Principes, objets et motifs généraux de la police, extraits des ordonnances et des réglemens et des meilleurs auteurs qui en ont écrit*, 1805, in-12; IV. *Dictionnaire du droit civil, ou le Texte du code civil rangé par ordre alphabétique*, 1805, in-8°; V. *Dictionnaire textuel analytique et raisonné du Code de la procédure civile*, 1807, 2 vol. in-8°; VI. *Dictionnaire de la taxe des frais et dépens*, 1807, in-8°; VII. *Formulaire général des actes ministériels, extrajudiciaires et de procédure*, 1807, in-8°; 2<sup>e</sup>. édition, 1811 in-8°; VIII. *Dictionnaire du Code de commerce*, 1808, 2 vol. in-12, ou 1 vol. in-4°: l'ouvrage a été imprimé dans ce dernier format, pour faire le 3<sup>e</sup>. volume du *Dictionnaire universel de commerce*, etc., par une société de négociants, 1806, 2 vol. in-4°; IX. *Dictionnaire textuel raisonné par ordre sommaire et des matières du Code d'instruction criminelle*, 1809, in-8°; X. le *Code Napoléon et sa concordance avec le Code de commerce, mis à la portée de toutes les classes*, 1810, 5 vol. in-8°; XI. *Traité pratique du Code d'instruction criminelle, et du Code des délits et des peines*,

avec toutes les formules nécessaires, 1809-1810, 2 vol. in-8°, traduit en hollandais, Leyde, 1811, 5 vol. in-8°; XII. *Répertoire universel de législation commerciale, intérieure et maritime de l'empire, avec toutes les formules*, 1810, 2 vol. in-8°; sur le frontispice de cet ouvrage Daubanton prend le titre d'auteur du *Formulaire juridique du Code de commerce*; ouvrage qui nous est entièrement inconnu. XIII. *Traité pratique de toutes espèces de conventions, contrats, obligations et engagements, tant civils que de commerce extérieur et maritime* 5°. édition, 1811, 2 vol. in-12, traduit en hollandais, Amsterdam, 1811, 2 vol. in-8°; XIV. *Traité complet des droits des époux l'un envers l'autre, à l'égard de leurs enfants, de la puissance paternelle et maternelle, de la minorité et des tutelles*, 1810, in-8°; XV. *Manuel des officiers de police judiciaire, juges de paix, maires, adjoints*, 1810, in-12; 2°. édition, 1812, in-12; traduit en hollandais, Harlem, 1813, in-8°; XVI. *Traité complet des contrats et obligations, et des privilèges et hypothèques*, 1815, 5 vol. in-12: l'auteur est mort pendant l'impression de cet ouvrage, qui fait suite à celui qui a été mentionné sous le N°. XIII. XVII. Traduction des *Codes grégorien et hermogénien, des Fragments d'Ulpien*, faisant partie du volume intitulé: *le Trésor de l'ancienne jurisprudence romaine*, Metz, 1811, in-4°, ou 2 vol. in-12; il a laissé en manuscrit un *Traité complet des successions, des donations, des testaments, et de l'envoi en possession des biens des absents*, qui formera 2 vol. in-12. A. B.—T.

DAUBENTON (GUILLAUME), jé-

suite, né à Auxerre le 21 octobre 1648, mort à Madrid le 7 août 1725, fut destiné au ministère de la chaire, et s'y livra pendant quelques années avec succès. Sa santé l'ayant obligé d'y renoncer, il remplit d'autres emplois dans son ordre. Louis XIV le donna pour confesseur à Philippe V, son petit-fils, lorsque ce prince monta sur le trône d'Espagne. Daubenton, ayant déplu aux courtisans de Madrid, céda à l'orage qui se formait sur sa tête, et se retira en Champagne en 1716; mais il fut bientôt rappelé par le roi qui le prit encore pour directeur. Duclos fait un tableau bizarre et singulier des pratiques minutieuses et de la dévotion ridicule de ce monarque, et peint, ainsi que Voltaire, le jésuite comme un moine intrigant et ambitieux. Il est certain que Daubenton avait un grand ascendant sur l'esprit de Philippe. Voltaire rapporte, dans son *Précis du siècle de Louis XV*, que le régent ayant mis, pour condition de la paix, qu'il marierait sa fille, M<sup>lle</sup>. de Montpensier, au prince des Asturies Don Louis, et que l'infante épouserait Louis XV, il eut besoin de gagner le confesseur, qui seul déterminait le roi d'Espagne à ce double mariage; mais que le jésuite fit aussi ses conditions; qu'il demanda que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre son ordre, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution *Unigenitus*. L'historien ajoute que le régent promit et tint parole; que l'abbé Dubois conduisit seul cette négociation, et fut promu au cardinalat. « Ce sont là souvent » les secrets ressorts des grands chan- » gements dans l'état et dans l'église. » Voltaire prétend que lorsque Philippe V, dégoûté du trône, voulut en descendre pour y faire monter son

filz , il confia ce secret à son confesseur ; que celui-ci , craignant de perdre son crédit , et de suivre le roi dans sa retraite du monde et des affaires , révéla la confession au duc d'Orléans , qui renvoya sa lettre au roi d'Espagne ; que ce monarque la montra froidement à Daubenton , qui tomba évanoui , et mourut peu de temps après ; mais Voltaire a suivi trop légèrement Bellando , historien inexact , dont l'ouvrage a été supprimé en Espagne. Il paraît que Daubenton ne fit que s'opposer à l'abdication de Philippe. M. Grosier fit imprimer dans l'*Année littéraire* ( 1777 , N<sup>o</sup>. 18 , ) une lettre dans laquelle il s'attache à justifier le jésuite Daubenton. Il nie qu'il soit mort comme Voltaire le fait mourir , d'après Bellando , et affirme que , loin d'être attaché au dangereux éclat d'une cour étrangère , il sollicitait sa retraite depuis plusieurs années. On a du P. Daubenton plusieurs *Oraisons funèbres* , entre autres celle du duc Charles de Lorraine , Nancy , 1700 , in-4<sup>o</sup>. , et une *Vie de Jean-François Regis* , Paris , 1716 , et Lyon , 1717 , in-12. Elle a été traduite en espagnol et en italien. L'auteur avait publié précédemment ( Rome , 1710 et 12 ) , 2 vol. in-fol. de *Scripta varia in causâ beatificationis J. F. Regis*. V—VE.

DAUBENTON (LOUIS-JEAN-MARIE) , naturaliste et anatomiste célèbre , naquit à Montbar en Bourgogne le 29 mai 1716. Son père , qui le destinait à l'état ecclésiastique , l'envoya à Paris pour y étudier la théologie ; mais il s'y adonna en secret à l'étude de la médecine , et principalement de l'anatomie. La mort de son père lui ayant laissé la liberté de se livrer ouvertement à son penchant , il prit ses degrés à Reims en 1741 , et retourna dans sa

ville natale pour y exercer sa profession. Un hasard heureux décida autrement de son sort. Buffon , qui était aussi né à Montbar , avait été lié dès l'enfance avec Daubenton. Nommé récemment intendant du jardin du roi , il avait conçu le plan de l'ouvrage qui a rendu son nom immortel. Sentant qu'il avait besoin de secours pour une entreprise aussi vaste , et principalement pour les détails de description et d'anatomie auxquels la faiblesse de sa vue ne lui permettait pas de se livrer , il jeta les yeux sur Daubenton , et l'attira vers 1742 à Paris , où il lui fit donner , en 1745 , la place de garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Le choix de Buffon fut d'autant plus approuvé , que Daubenton possédait précisément toutes les qualités nécessaires au genre de travail qui lui était confié : une grande justesse d'esprit , une exactitude rigoureuse et une patience à toute épreuve. Le recueil des faits dont il a enrichi la grande *Histoire naturelle des animaux* est immense , et le soin avec lequel Daubenton les a observés est si grand que l'on y cherche en vain une erreur ; c'est qu'il n'y consignait que ce qu'il avait vu par lui-même , sans se livrer à ces hypothèses hardies pour lesquelles Buffon avait un penchant si marqué , sans même se permettre de tirer de ses observations les conclusions générales qui en naissent le plus naturellement. A ce dernier égard , la timidité de Daubenton a été peut-être excessive ; et c'est sous ce rapport que Camper disait de lui qu'il ne savait pas lui-même de combien de découvertes il était l'auteur. Les articles de descriptions et d'anatomie fournis par Daubenton aux quinze premiers volumes in-4<sup>o</sup>. de l'*Histoire naturel-*

le en font une partie essentielle et absolument nécessaire à l'intelligence du texte de Buffon; en sorte que l'on peut regarder comme tronquées toutes les éditions dans lesquelles on les a supprimés. Buffon lui-même donna cependant l'exemple de cette suppression. Excité par quelques flatteurs, il publia une petite édition in-12, où cette partie précieuse de leur travail commun n'entra point. Daubenton cessa dès-lors de contribuer au grand ouvrage, et les secours de Guéneau de Montbeillard, et de Bexon pour la partie des oiseaux ne suppléèrent que bien imparfaitement aux siens. Comme garde du cabinet, Daubenton a travaillé pendant cinquante ans à enrichir et à ordonner cette collection, aujourd'hui la plus considérable de l'Univers, et cependant il ne cessait de publier des ouvrages plus ou moins étendus. Il a fait plusieurs articles d'histoire naturelle dans la première *Encyclopédie*; il a publié dans les *Mémoires de l'académie des sciences* quelques dissertations sur divers points importants de l'*Histoire naturelle des animaux et des minéraux*; notamment dans ceux de 1754, sur des espèces de chauve-souris qu'il avait découvertes en France; dans ceux de 1756, sur une nouvelle musaragne; dans ceux de 1772, sur l'animal qui donne le musc; dans ceux de 1781, sur des organes singuliers de la voix de quelques oiseaux étrangers; dans ceux de 1762, sur des os fossils, prétendus de géant, qu'il rapporte à leurs véritables espèces; dans ceux de 1764, sur les différences essentielles de l'homme et de l'orang-outang, etc. Les services qu'il rendit à l'histoire naturelle, comme professeur, ne furent pas moins grands. Il est le premier qui ait fait en France des leçons

sur cette science par autorité publique, une des chaires de médecine du Collège de France ayant été convertie à sa sollicitation en une chaire de cette science, et lui ayant été donnée en 1778. La convention ayant érigé le jardin du roi en école publique, sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, il y fut nommé professeur de minéralogie, et a rempli les fonctions de cette place jusqu'à sa mort. Il avait aussi été nommé professeur d'économie rurale à l'école d'Alfort en 1783, et fit quelques leçons d'histoire naturelle à l'école normale en 1795. La France lui doit encore une grande reconnaissance pour le zèle qu'il a mis à propager les moutons de race espagnole. Ses ouvrages sur la manière de conduire ces animaux sont fort estimés, et ont eu plusieurs éditions, particulièrement son *Instruction pour les bergers*, 1 vol. in-8°, Paris, 1782, avec vingt-deux planches. On remarque encore parmi ses ouvrages un *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, in-8°, et un *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de France*, 1784, in-8°. Il a travaillé à la *Collection académique* (*Voy. BERRYAT*), et à plusieurs recueils périodiques. Enfin on a de lui, des recherches sur les indigestions, où il fait voir que l'affaiblissement de la plupart des individus commence par l'estomac, et recommande, pour le soutenir, des pastilles d'ipécacuanha, auxquelles cet écrit donna dans le temps une grande vogue et qui sont encore connues sous son nom. Toujours considéré du public, et favorisé par le gouvernement, Daubenton eut une existence heureuse. Un caractère doux, un genre de vie simple et uniforme le firent arriver à une grande vieillesse, malgré la faiblesse de son tem-

pérament. Élu membre du sénat à la fin de 1799, les changements causés dans ses habitudes par cette nouvelle dignité altérèrent sa santé. Frappé d'apoplexie à l'une des premières séances où il assista, il mourut quatre jours après, dans la nuit du 31 décembre 1799 au 1<sup>er</sup> janvier 1800, âgé de près de quatre-vingt-quatre ans. Il n'a point laissé d'enfants de sa longue et heureuse union avec M<sup>me</sup>. Daubenton, auteur de l'agréable roman de *Zélie dans le désert*. MM. de Lacépède, Cuvier et Moreau de la Sarthe, ont publié des éloges historiques de Daubenton. C—v—R.

DAUBERMENIL ( F.A. ), député à la convention nationale par le dép. du Tarn, ne vota pas dans le procès de Louis XVI, se trouvant malade. Sous le règne de la terreur, le comité de salut public le contraignit, ainsi que M. Laréveillère-Lépaux, à donner sa démission de membre de la convention ; mais ils furent rappelés dans cette assemblée en 1795. Daubermenil devint ensuite membre du conseil des cinq cents ; il en sortit le 20 mai 1797, et y fut réélu l'année suivante. S'étant opposé à la révolution du 18 brumaire, il fut exclus du corps législatif et condamné à être détenu dans le département de la Charente-Inférieure, mais cet arrêté fut presque aussitôt rapporté. Daubermenil se retira dans son département, où il est mort en 1802. Il avait un caractère romanesque et enthousiaste, et se regardait comme un disciple des anciens mages. Il a publié une brochure sous ce titre : *Extraits d'un manuscrit intitulé : Le Culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'instruction du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration*, Paris, an 4 ( 1796 ), in-8.

de 175 pages. Ce livre donna naissance à la société des théophilanthropes : on trouve les sujet de curieux détails dans *l'Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, tom. II, p. 90 et suivantes. Le livre de Daubermenil, « qui est à la fois *eucologe* et *rituel*, » se compose de prières et de mauvaises poésies à travers lesquelles on rencontre quelques idées morales. » Après avoir parlé des costumes, cérémonies, funérailles que se proposaient d'établir les théophilanthropes, M. Grégoire ajoute : « Daubermenil » assurait qu'à Gaillot, dans une » petite association, étaient usitées ces » sinagrées théurgiques. Il en avait » formé à Paris une de sept ou huit » personnes, qui, dans un local rue » du Bac, eut neuf à dix séances. » Au milieu de l'appartement, sur un » trépied, était un brasier dans lequel » chacun jetait un grain d'encens en » entrant, et cette cérémonie se répétait de temps à autre, pendant la » durée de la séance. Daubermenil » voulait que ses sectateurs s'appelaient *théoandropophiles*, et leur » manuel fut d'abord imprimé en vendémiaire 1797, avec cette qualification, qu'ils syncopèrent ensuite » pour en faire des *théophilanthropes* » ( amis de Dieu et des hommes ) ».

A. B—T.

DAUBIGNY ( J.-L. MARIE VILLAIN ), ancien procureur au parlement de Paris, se lança dans le parti démagogique dès les premiers jours de la révolution, devint membre de la municipalité de Paris et de tous les clubs dont les manœuvres détruisirent l'ancienne monarchie. D'abord ami et agent de Danton, il l'abandonna pour se réunir à Robespierre. Dans la matinée du 10 août 1793, il fut arrêté, aux Champs-Élysées,

plusieurs personnes qui s'étaient réunies pour secourir le roi ; on les massacra quelques heures après, et leurs têtes, portées dans les rues, servirent à répandre la terreur dont on avait besoin. Après la catastrophe, Daubigny devint membre du tribunal institué le 10 août, destiné à immoler les vaincus. Après les massacres de septembre, il fut signalé par le ministre Roland comme un des auteurs d'un vol considérable fait dans le garde-meuble de la couronne ; mais comme il appartenait au parti vainqueur, il vint à bout, sinon de détruire les soupçons, au moins d'arrêter les poursuites. A la fin de 1793, il fut adjoint au ministre Bouchotte, dans le département de la guerre, accusé une seconde fois de vol par Bourdon de l'Oise, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui l'acquitta. A cette époque, Robespierre se déclara son protecteur. Il échappa cependant aux exécutions qui suivirent le 9 thermidor (27 juillet 1794), et fut seulement mis en arrestation. L'année suivante, Bourdon de l'Oise le fit de nouveau traduire devant le tribunal criminel d'Eure-et-Loir, et l'amnistie du 4 brumaire (25 octobre 1795) le rendit encore à la liberté ; enfin, l'explosion de la machine dirigée contre la personne du premier consul, le 5 nivôse (25 janvier 1801), le fit arrêter une dernière fois, et déporter aux îles Séchelles, où il est mort.

B—U.

DAUCOURT. Voy. GODARD.

DAUDÉ (PIERRE), ministre calviniste, né à Marvejols en Gévaudan, mort en Angleterre le 11 mai 1754, âgé de soixante-treize ans, publia divers ouvrages sous le voile de l'anonyme. Il traduisit de l'espagnol, de Gregorio Mayans, la *Vie de Miguel Cervantes*, Amsterdam, 1740, 2

vol. in-12. On lui attribue encore : I. la traduction des *Discours historiques, critiques et politiques* de Gordon, sur Tacite, Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12, et 1751, 3 vol. in-12 ; II. la traduction des *Discours historiques et politiques* du même, sur Salluste, 1759, 2 vol. in-12 : ces deux versions ont été réimprimées à Paris, l'an II (1794), 3 vol. in-8° ; III. *Sybilla Capitolina ; Publii Virgilii Maronis Poemation, interpretatione et notis illustratum*, Oxford (Amsterdam), 1726, in-8°. Ce centon est une critique de la fameuse bulle *Unigenitus*. On trouve un long éloge de Pierre Dandé dans la *Bibliothèque britannique*, tom. 1<sup>er</sup>., pag. 167-183.

V—VE.

DAUDET (N.), de Nîmes, ingénieur-géographe du roi, est l'auteur des ouvrages suivants : I. *le Plan de la ville de Rheims, avec les cérémonies du sacre*, 1722, in-fol. ; II. *Nouveau Guide des chemins du royaume de France*, Paris, 1724, in-12 ; III. *Épître héroïque à la reine, sur sa maladie*, 1726, in-12 ; IV. *Journal historique du premier voyage de Louis XV*, 1726, in-12 ; V. *Nouvelle Introduction à la géométrie pratique*, Paris, 1740, 2 vol. in-12 ; VI. *Mémoire instructif, concernant le canal de Conti*, Paris, 1755, in-4° : ce canal devait amener à Paris une dérivation de l'Oise, depuis l'Île-Adam.

V. S—L.

DAUDIGUIER. Voy. AUDIGUIER.

DAUDIN (FRANÇOIS-MARIE), naturaliste, né à Paris vers la fin du 18<sup>e</sup>. siècle, mort en 1804, âgé de moins de trente ans, était fils d'un receveur général des finances. Des infirmités de jeunesse l'ayant presque privé de l'usage de ses jambes, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences, et principalement de

l'histoire naturelle. Il publia d'abord quelques mémoires ou dissertations dans les collections scientifiques, telles que le *Magasin encyclopédique* et les *Annales du muséum d'histoire naturelle*; il en donna même un petit recueil séparé, intitulé: *Recueil de mémoires et de notes sur des espèces inédites ou peu connues de mollusques et de zoophytes*, Paris, Treuttel, 1800, in-8°. de 49 pages, avec 4 pl. On a aussi de lui un *Tableau des divisions, sous-divisions, ordres et genres des mammifères et oiseaux, d'après la méthode de M. Lacépède, avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon et leur distribution dans chacun des genres*, 1802, in-18, et il a inséré quelques articles dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dont il n'a paru que 5 vol., et dans le *Buffon* de M. Castel pour la partie des reptiles. Mais ses deux principaux ouvrages sont un *Traité d'ornithologie* qui n'a pas été achevé, et une *Histoire naturelle des reptiles*. Son *Traité élémentaire et complet d'ornithologie* fut imprimé et orné de gravures à ses frais, il en a paru deux volumes in-4°. (Paris, 1800). Dans le premier, l'auteur expose avec un très grand détail toutes les généralités relatives à l'organisation des oiseaux, aux fonctions de leur économie, et à leurs habitudes naturelles, et donne un tableau des principaux systèmes de nomenclature d'après lesquels ils ont été rangés par les divers naturalistes. Dans le second, il commence l'histoire particulière des oiseaux, en décrivant d'après son propre système les genres et les espèces de deux familles, les *rapaces* ou oiseaux de proie, et les *coraces*, ou oiseaux tenant de la nature du corbeau; il commence même l'histoire d'une troi-

sième famille, celle des *passereaux*. Une description abrégée de chaque espèce, une indication des meilleurs auteurs qui en ont parlé, et un précis de ses habitudes, composent cette histoire, qui est ornée de belles planches représentant un squelette de chaque ordre et un oiseau de chaque genre. Tout en regrettant que le peu de succès de cette entreprise ait empêché Daudin de la terminer, les naturalistes instruits ne peuvent s'empêcher de convenir qu'il s'en était chargé avant d'avoir acquis le fonds de connaissances nécessaire pour la bien remplir. Ce qui regarde l'anatomie et la physiologie des oiseaux est extrait de différents auteurs qu'il n'a pas toujours su accorder entre eux, ni juger convenablement. La discussion et la comparaison critique des espèces, cette base de toute bonne histoire naturelle, lui manque presque entièrement, et le désir d'en rassembler beaucoup n'étant pas guidé par cette qualité essentielle, il a souvent reproduit la même sous plusieurs noms; faute d'avoir examiné par ses yeux un assez grand nombre de ces espèces, il n'a point fait attention à une multitude de caractères qui auraient pu servir à établir entre elles des distinctions plus nettes; ainsi l'on ne peut se servir de cet ouvrage qu'avec précaution, mais il offre toujours l'avantage de ces sortes de compilations, qui est d'indiquer des sources auxquelles on n'aurait peut-être pas songé. Daudin montra plus d'expérience, et des connaissances plus étendues, dans l'*Histoire naturelle des reptiles* qu'il composa pour faire suite à l'édition de Buffon par Sonnini, et qui a paru en huit volumes in-8°, à Paris chez Dufart, en 1802 et 1805, avec beaucoup de figures. Quoique bien éloigné encore de ce que l'on aurait pu

faire, cet ouvrage est sans contredit le plus complet que nous ayons sur cette classe si curieuse d'animaux. Depuis la publication de celui de M. de Laccépède sur la même matière en 1789, le nombre des espèces connues était plus que triplé; l'on avait acquis des notions plus complètes de leur organisation et de leurs habitudes, et il était devenu nécessaire d'établir une méthode plus détaillée, des divisions et subdivisions plus nombreuses et plus précises pour les reconnaître. C'est ce que Daudin a fait avec beaucoup de soin; il a formé ses genres sur d'assez bons caractères, et a décrit, ou au moins rangé le premier, dans leur ordre, beaucoup d'espèces nouvelles ou négligées; il ne lui a manqué, sous le rapport scientifique, qu'une étude plus approfondie de l'anatomie, et plus d'habitude dans cet art de comparer et d'apprécier les divers témoignages des voyageurs et des naturalistes, art sans lequel on s'expose à des doubles emplois et à des confusions sans nombre. Il n'a d'ailleurs aucune prétention à l'élégance du style, ni aux vues générales de la philosophie; sa diffusion et son incorrection frappent d'autant plus que son ouvrage est fait pour servir de suite à celui de Buffon. Tel qu'il est, cependant, c'est en ce moment le livre principal, et celui auquel sont obligés de se référer ceux qui font de nouvelles recherches sur cette partie de l'histoire naturelle. Il avait accompagné la publication de ces huit volumes, d'un petit in-4°, intitulé : *Histoire naturelle des rainettes, des grenouilles et des crapauds*, Paris, Levrault, 1805 (an XI), qui n'est qu'un recueil de figures enluminées avec les descriptions correspondantes. On ne doit pas toujours se fier aux couleurs, qui n'ont été prises que sur des individus

altérés par l'esprit-de-vin. M<sup>me</sup>. Daudin, jeune personne d'une figure et d'un caractère aimables, aidait son mari dans la composition de ses ouvrages, et elle en faisait les dessins. Elle mourut de consommation, et Daudin la suivit peu de jours après. On croit que le dérangement de sa fortune, commencé long-temps avant son mariage, contribua à sa maladie et à celle de sa femme. Ils n'ont pas laissé d'enfants. C—v—r.

DAULIER DES LANDES (ANDRÉ), né à Moutoire en Vendomois, alla en Perse avec Tavernier en 1664. Il y était envoyé par quelques négociants pour y faire des découvertes; mais comme il vit que les bureaux de la compagnie des Indes prenaient ombre de son voyage, il revint en France en 1666, peu content de Tavernier. A son retour, la compagnie des Indes le nomma directeur de ses affaires à Bordeaux. Il quitta cet emploi en 1668, le trouvant incompatible avec la morale sévère dont il faisait profession. Il publia : les *Beautés de la Perse, ou Description de ce qu'il y a de plus curieux, avec la carte et les dessins faits sur les lieux; plus la Relation des aventures de Louis Marot, pilote réel des galères de France*, Paris, 1675, in-4°, fig. Dans la préface de son livre, l'auteur donne la relation de son voyage de Paris à Tunis; et, dans le corps de l'ouvrage, il rapporte ce qu'il a vu de curieux en Perse. Il alla jusqu'à Bender-Abassi, et revint par Constantinople; sa relation, quoique succincte, est assez piquante; il l'a dédiée aux *honnêtes gens*, qu'il engage à ne pas s'imaginer que les beautés de la Perse qu'il décrit soient les plus belles du monde. Il ne les donne pas pour telles, mais seulement pour ce qu'il y a remarqué de plus



curieux. Les gravures, faites d'après les dessins de l'auteur, représentent les objets avec vérité. Daullier déclare qu'il n'a composé son livre que pour l'explication des estampes; cependant il raconte beaucoup de traits qui n'y ont nul rapport. E—s.

DAULLÉ (JEAN), graveur, né à Abbeville en 1705, avec de grandes dispositions pour les arts, reçut les premiers principes de la gravure d'un religieux de l'ordre de Cluni. Venu à Paris pour se perfectionner, il se mit sous la direction de Robert Hecquet, son compatriote. Les ouvrages d'Édelfink furent les premiers modèles qu'il chercha à imiter. L'exemple d'un si habile maître hâta tellement ses progrès, qu'il débuta par le portrait de la comtesse de Feuquières, fille de Mignard. Ce morceau peut être mis à côté des ouvrages des graveurs les plus célèbres, aussi le regarde-t-on comme son chef-d'œuvre; et aucuns des ouvrages qu'il a faits depuis ne peuvent lui être comparés. L'envie de profiter de la célébrité que cette production lui avait méritée fit que Daullé courut un peu trop après la fortune. Cependant il peut être regardé comme un habile graveur au burin, et sa *Madeleine*, d'après le Corrège; son *Quos ego*, d'après Rubens; son *Amour*, d'après Van Dyck; ses portraits de M<sup>lle</sup>. Pélissier, de Mauptuis, de Gendron, et du prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, lui assurent une place distinguée parmi les graveurs de portraits. Daullé est mort à Paris le 25 avril 1765. Il avait été reçu membre de l'académie. P—E.

DAUM (CHRISTIAN), né à Zwickau, en Saxe, le 29 mars 1612, y mourut le 15 décembre 1687, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. Il parcourut dans

sa jeunesse plusieurs universités d'Allemagne, pour acquérir des connaissances. Au retour de ses voyages, il fut fait régent du collège de Zwickau, et en devint recteur en 1662. Daum a beaucoup écrit, quelques-uns de ses ouvrages sont estimés, la plupart sont oubliés; voici la liste des principaux: I. *De causis anissarum quarundam lingue latine radicum*, Zwickau, 1642, in-8°, réimprimé par G. Grævius, dans son *Syntagma variar. dissert.*, Leyde, 1701: cet ouvrage n'était que le prélude d'un plus grand auquel Daum travailla toute sa vie sans pouvoir l'achever, et qui devait contenir par ordre de racines tous les mots qui composent la langue latine; II. *Strenæ, seu vota metrica, vario carminum genere*, ibid., 1646, in-8°; III. *Versiculus ex Anthologia græca latinis hexametris plus trecentis redditus*, ibid., 1652. Nous ne citons cette brochure que pour prouver la fécondité d'esprit de Daum, et le mauvais emploi qu'il faisait de son temps. Ce vers, poétiquement commenté, fait partie de l'épigramme 6 du ch. 8, liv. 1<sup>er</sup>. de l'*Anthologie*. III. *Casp. Barthii soliloquiorum rerum divinarum lib. XX*, ibid., 1655, in-4°. Daum a aussi donné de nouvelles éditions des *Commentaires* du même Barthius, sur les livres *De statu anime* de Marnert, et sur la *Philippide* de Guillaume le Breton. IV. *Palporista Bern. Geytensis, sive de vita privata et aulica libri II, versibus leoninis scripti*, ibid., 1660. Daum se donne pour le premier éditeur de cet ouvrage; mais il avait déjà paru dès 1504 à Cologne. V. *Ravisiæ et quædam J. Ant. Campani epistolæ*, ibid., 1662, in-8°; VI. *Homiliæ ac meditationes in festum Nativ. J.-C. ex patrum operibus*

*collectæ*, ibid., 1670, in-8°. ; VII. *Hieronymi græci libellus de trinitate et Gemadii patriarchæ Constantinopolitani opuscula; item Hieron. de Baptismo*, ibid., 1677, in-8°. ; VIII. *Fabulæ Camerarii cum indice ab aliis carmine redditarum et alibi rependiendarum, et notis*, Leipzig, 1679; IX. *Henrici Septimellensis seu pauperis elegia, sive dialogus de diversitate fortune et philosophicæ consolatione*, Leipzig, 1680; ce poëme, dont Daum est le premier éditeur, a été réimprimé à Florence, 1750, in-4°. ; X. *Bened. P. Petrocorii de vitâ B. Martini libri VII: carmen ad Restitutum, et epigrammata Basilicæ B. Martini apud Turones inscriptum, cum Fr. Jureti, Casp. Barthii nepot., J. Fr. Gronovii et suis notis, recensuit Chr. Daunius*, Leipzig, 1681, in-8°. Daum a mis en tête de ce volume la liste de tous les poètes qui ont écrit sur des sujets chrétiens. On a encore de Daum 2 vol. de *Lettres* donnés par Gleich. Le premier, qui a paru en 1697, in-8°. , à Dresde, contient les *Lettres* à Frid. Heckel, et le second, publié à Chemnitz, 1709, in-8°. , des *Lettres* à plusieurs savants hommes du temps. La mort ne lui permit pas de mettre la dernière main à d'autres ouvrages beaucoup plus importants que ceux que nous venons d'indiquer. Il s'était occupé toute sa vie de l'histoire des poètes, et avait composé sur ce sujet des commentaires très savants, que l'on conserve, dit-on, dans la bibliothèque de Zwickau. Ceux qui voudraient réunir de plus amples renseignements sur ce savant, consulteront avec fruit l'*Historia rectorum et gymnasiorum*, etc., de Godefroi Ludovici, qui donne la liste de ses ouvrages manuscrits, et les *Mémoires* du P. Nicéron. J—N.

DAUN (LÉOPOLD-JOSEPH-MARIE; comte DE), né à Vienne en 1705, fut chevalier de Malte dès son enfance, et ensuite colonel du régiment d'infanterie qu'avait commandé son père, devenu depuis feld-maréchal. C'est avec ce corps que Daun fit ses premières armes contre les Turcks, sous le maréchal de Seckendorf. Il fut ensuite chambellan de l'empereur Charles VI, puis feld-maréchal-lieutenant, et fit en cette qualité la guerre de 1740 où il se distingua, notamment à Dingelfingen qu'il prit d'assaut. Il commandait l'avant-garde de l'archiduc Charles de Lorraine lorsque ce prince entra en Alsace, et il fut chargé de couvrir la retraite lorsque l'armée impériale revint en Bohême. Nommé feld-maréchal et conseiller intime après la paix d'Aix-la-Chapelle, Daun proposa différents réglemens qui furent mis à exécution avec beaucoup de succès dans l'armée autrichienne. Nommé en 1757 au commandement que la mort de Piccolomini venait de laisser vacant, il gagna à Kollin la première bataille que le grand Frédéric eût perdue. Ce prince a lui-même rendu justice à l'habileté de Daun en cette occasion, en disant « qu'il y sut profiter en » grand général des fautes des Prus- » siens. » Cependant nous devons dire qu'il ne profita pas de tous ses avantages, et que Frédéric, après avoir perdu huit mille hommes, ayant à se retirer non seulement devant l'armée qui venait de le vaincre, mais encore devant celle qu'il avait tenue bloquée dans Prague, exécuta cette retraite sans être pressé aussi vivement que pouvaient le faire ses ennemis avec des forces très supérieures. Cette victoire causa néanmoins une grande joie à Vienne où l'on n'était pas accoutumé à de pareilles nouvelles. Daun

fut proclamé le sauveur de la patrie , et Marie-Thérèse, pour célébrer cet heureux événement, créa un ordre auquel elle donna son nom, et dont le général victorieux fut un des premiers dignitaires. Quelques mois après, il mérita de nouvelles récompenses par la prise de Breslau et une victoire importante que, de concert avec le prince de Lorraine, il remporta sur le duc de Bévern. L'armée prussienne qui se trouvait sur ce point fut presque entièrement détruite; mais Frédéric revenant de Rosbach, eut bientôt rendu le courage à ses soldats, et avec les débris de l'armée vaincue et les troupes qu'il ramenait victorieuses, il remporta sur les deux généraux autrichiens réunis la célèbre victoire de Lenthén, ou Lissa, qui fut suivie de la reprise de Breslau et coûta plus de quarante mille hommes à l'armée impériale. Ce succès incroyable de la part d'une armée où l'on comptait à peine trente mille combattants, changea la face des affaires, et Frédéric ne craignit pas alors de tenter le siège d'Olmutz; mais Daun ayant su enlever plusieurs de ses convois, les Prussiens furent obligés de faire une retraite très célèbre dans les fastes militaires par l'habileté que Frédéric y déploya. L'événement qui, dans cette guerre, fit le plus d'honneur au maréchal Daun, est, sans nul doute, la bataille de Hochkirch ( 14 octobre 1758 ), où, à la faveur des bois et d'un brouillard épais, il surprit le vigilant Frédéric. Cette victoire lui valut de toutes parts des remerciements et des témoignages d'admiration. Les états d'Autriche lui firent présent de 500,000 florins; la ville de Vienne lui fit élever une statue; Marie-Thérèse lui écrivit de la manière la plus flattense; l'impératrice de Russie lui envoya une

épée d'or, et le pape Clément XIII une toque et une épée bénite, comme s'il eût vaincu les infidèles. Ce n'était cependant que d'après des ordres positifs et réitérés de la cour, et d'après les avis et les pressantes sollicitations de ses lieutenants Laudon et Lascy, que Daun s'était décidé à attaquer les Prussiens. Dès qu'il les eut vaincus, il rentra dans son camp, et, pour nous servir de l'expression de Frédéric lui-même, il les laissa *sortir de l'échiquier*, de manière que la partie ne fut pas tout-à-fait perdue pour eux. Le général autrichien s'avança cependant ensuite jusqu'aux portes de Dresde; mais il n'osa pas encore attaquer sérieusement cette place, et elle ne fut prise que l'année suivante. L'armée autrichienne revint passer l'hiver en Bohême, laissant Frédéric porter des secours en Silésie et sur l'Oder que menaçaient les Russes. Dans la campagne suivante ( 1759 ), Daun obtint encore divers avantages sur les généraux de Frédéric, et il obligea plusieurs corps prussiens à capituler. Les affaires de l'Autriche étaient alors dans l'état le plus brillant, et la Prusse, attaquée en même temps par toutes les puissances, semblait à deux doigts de sa perte. Mais Daun ne sut pas profiter de tant d'avantages. Au moment où il pouvait accabler Frédéric par un dernier coup, il se laissa attirer dans différentes marches et contre-marches, où ce prince, manœuvrant au milieu de trois armées ennemies, sut avec tant d'adresse les éviter et les attaquer tour à tour, qu'il finit par battre à Lignitz celle que commandait Laudon, et qu'il mit Daun lui-même dans une position telle, que ce général ne put s'en tirer qu'à la faveur d'une diversion que les Russes firent sur Berlin. Pendant que le roi de Prusse marchait

au secours de sa capitale, Daun revint sur l'Elbe, et après avoir fait de vains efforts pour accabler le prince Henri, il alla s'établir auprès de Torgau, où, malgré la supériorité du nombre et les avantages d'une excellente position, Frédéric vint l'attaquer et le battre, le 3 novembre 1760. Daun comptait tellement sur la victoire, que dès le commencement de l'attaque, il avait envoyé un courrier pour l'annoncer à Vienne. Cette bataille fut une des plus sanglantes de cette guerre; Daun y fut blessé au milieu de l'action, et c'était la troisième blessure qu'il recevait sur le champ de bataille. Il se rendit à Vienne pour sa guérison, et il y jouit de tout l'éclat de sa gloire. Marie-Thérèse alla au-devant de lui avec toute sa famille, et il fut accueilli à son entrée dans cette capitale par les applaudissements d'une foule immense. Revenu en Saxe dès le printemps de 1761, il y trouva les Prussiens fort affaiblis, et, malgré la victoire de Torgau, dans une situation presque désespérée. Les Suédois, et surtout les Russes, leur avaient fait beaucoup de mal; les places de Colberg et de Schweidnitz avaient été prises, et si Frédéric ne fut pas alors réduit à capituler dans son camp de Bunzelwitz, la désunion de ses ennemis et l'indécision de leurs généraux (*Voy. LAUDON*) en est une des principales causes. La mort d'Elisabeth de Russie vint changer la face des affaires; son successeur s'allia avec les Prussiens, et Frédéric, renforcé par un corps de vingt mille Russes qui venait de combattre contre lui, se trouva tout à coup à la tête de soixante-dix mille hommes devant Daun, qui n'en avait que soixante mille à lui opposer. Forcé de se retirer dans les montagnes de

la Bohême, le général autrichien laissa reprendre Schweidnitz, et ne put plus dès-lors recouvrer sa supériorité. Après la paix de 1763, Daun fut nommé président du conseil aulique, et il continua à jouir de la plus grande faveur jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1766. Marie-Thérèse envoya à son fils un Souvenir d'un grand prix. Sur l'un des côtés on voyait le portrait de l'impératrice, sur l'autre était celui de Daun, et au-dessous le plan de la bataille de Kollin, avec ces mots : *Protector patriæ*. Le maréchal Daun doit être regardé comme un des premiers généraux de son siècle. S'il n'avait pas eu à combattre un ennemi tel que Frédéric, il eût sans doute triomphé plus souvent; mais il n'aurait pas obtenu une gloire beaucoup plus grande, celle d'avoir vaincu deux fois un si grand capitaine, et d'être sorti avec honneur d'une lutte aussi longue et aussi difficile. M—D j.

DAURAT. *Voyez* DORAT.

DAUSQUE (CLAUDE), en latin *Dausqueius*, naquit à St.-Omer le 5 décembre 1566. Il fut jésuite et chanoine de Tournai. Ses travaux philologiques lui ont donné une certaine célébrité. Il avait une érudition peu commune, beaucoup de lecture, et ses commentaires peuvent encore être lus avec quelque utilité. On lui a reproché, et avec raison, d'écrire d'une manière dure, d'affecter l'emploi des termes les plus surannés de la vieille latinité. Hemsterhuys sur Lucien (D. D. I.) appelle Dausque *summus dictionis antiquariæ affectator*. Mais les défauts de sa diction n'empêchent pas que l'on ne profite à le lire. Son premier ouvrage est une traduction latine des Homélie de S. Basile de Séleucie, accompagnée de notes; Heidelb., Com-

melin, 1604, in-8°. Cette traduction et ces notes ont reparu dans l'édition de S. Basile, Paris, 1622, in-fol. Dausque donna ensuite des notes sur Quintus Calaber, Coluthus, et Tryphiodore. On les trouve jointes au Quintus Calaber de Rhodomain, Francfort, 1614, in-8°. L'année suivante, il publia le texte de Silius Italicus, avec un commentaire fort étendu, où l'on trouve de très bonnes choses, mais pour l'interprétation, plus que pour la correction du texte. En général, il a peu réussi dans cette partie de la critique qui s'occupe de la restitution des passages altérés. Quelques exemplaires de cette édition de Silius portent la date de 1618: c'est un simple changement de titre, et ils ne sont d'ailleurs pas différents de ceux de 1615. Un semblable changement de titre se remarque dans un autre ouvrage de Dausque. Son traité de l'orthographe latine, dont Sau-maise et Vossius ont parlé avec éloge, parut à Tournai en 1652, sous le titre de *Antiqui novique Latii orthographia*, in-fol., et l'on en voit fréquemment des exemplaires dont le titre réimprimé porte la date de Paris 1677. Les îles flottantes des environs de St.-Omer lui donnèrent l'idée d'écrire, sur les îles flottantes, et en général sur les différents phénomènes que présentent les eaux, le traité qu'il a intitulé *Terra et aqua, seu terræ fluctuantes*, et qui fut imprimé à Tournai en 1655, in-4°. Ce sont là les seuls ouvrages importants que Dausque ait laissés, et ce n'est que par excès d'exactitude que nous nous décidons à prendre note d'un écrit polémique qu'il publia en 1616 à Douai, sous le titre de *D. Mariæ Aspricolis θρονον τοσσησ scutum; alterum item Justi-Lipsii scutum, utrumque adversus Agricolaë Thra-*

*cii satiricas petitiones*. Il essaie d'y défendre contre les attaques de George Thomson un livre fort ridicule, dans lequel Juste-Lipse avait raconté, avec une crédulité puérile, les miracles d'une madone du village de Sieheim, près de Louvain. Le nom célèbre de Juste-Lipse donne peut-être quelque prix au souvenir de cette controverse; mais nous laisserons chercher dans la note A de l'article Dausquius de Bayle les titres de deux autres livres que Dausque écrivit contre certains Frères Mineurs sur l'importante question de savoir si S. Paul et S. Joseph avaient été sanctifiés dès le ventre de leurs mères. Dausque mourut le 17 janvier 1644.

B—ss.

DAUVIGNY. *V. AUVIGNY (D')*.

DAUXIRON. *V. AUXIRON (D')*.

DAVAL (PIERRE), avocat anglais, mort en 1765, avait été successivement *master et accountant général* de la cour de chancellerie. Ses connaissances mathématiques l'avaient fait admettre dans la société royale de Londres, et lors de la discussion concernant les arcs elliptiques à l'occasion de la construction du pont de *Blackfriars*, le comité demanda son opinion. Sa réponse se trouve dans le *London Magazine* de mars 1760. On a de lui une traduction anglaise des *Mémoires du cardinal de Retz*, dédiée à Congrève, et imprimée in-12 en 1725.

X—s.

DAVANZATI BOSTICHI (BERNARD), né à Florence le 30 août 1529, d'une famille noble et ancienne, annonça de bonne heure une grande vivacité d'esprit, et fit de très bonnes études, non dans le dessein de se livrer entièrement aux belles-lettres, mais pour se rendre plus propre à quelque profession civile qu'il voulût embrasser. Il choisit celle

du commerce, qu'il vint exercer à Lyon pendant les premières années de sa jeunesse, et dont il continua de faire son état après son retour dans sa patrie. Il ne cessa point pour cela de cultiver les lettres; après avoir lu tous les auteurs qu'un homme instruit doit connaître, il en choisit un très-petit nombre qu'il relisait sans cesse; c'étaient surtout en latin Horace et Tacite, et le Dante en italien. Le fruit de ces lectures assidues ne se fit pas seulement sentir dans ses écrits; revêtu de plusieurs magistratures dont il remplissait soigneusement les devoirs, il s'y faisait remarquer par la rectitude de ses idées et par la propriété et la brièveté de ses expressions. Dans l'académie des *Alterati*, dont il était membre, il s'était fait nommer *il Silente* (le silencieux), comme pour dire que peu satisfait encore du laconisme de ses discours, il eût voulu se faire entendre sans parler. Il avait pris pour devise un cercle de tonneau avec ces deux mots: *Strictius, Arctius*. Quoiqu'il ne fût point de l'académie de la Crusca, il assistait souvent à ses travaux pour la rédaction du vocabulaire, et les académiciens, qui étaient presque tous de ses amis, le consultaient sur les difficultés de la langue toscane, et profitaient de ses conseils. Il avait pour la perfection de cette langue une passion qui ne s'éteignit point avec l'âge, et il professa jusqu'à la fin une espèce de culte pour les premiers auteurs qui l'avaient purement écrite. Il possédait un très ancien manuscrit de l'histoire de Jean Villani, copié sur l'original par Mathieu Villani, frère de l'auteur, et il y mettait un si grand prix, qu'en le laissant par son testament à ses héritiers, il exigea d'eux impérativement qu'ils ne se désaient jamais de ce trésor. Il avait,

en dictant ce testament, légué des sommes d'argent à tous ses domestiques. Après un moment de réflexion, il dit au notaire d'effacer ces legs; il se fit apporter l'argent, et fit sur-le-champ compter à chacun la somme qu'il lui avait léguée, voulant jouir du plaisir de donner lui-même lorsqu'il le pouvait encore, et ajouter à la valeur du don par la célérité. Il mourut à soixante-dix-sept ans, le 29 mars 1606. Le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Traduction de Tacite*. Une traduction française qui parut à Paris en 1584 fut cause qu'il entreprit la sienne. Ce vieux traducteur, dans sa préface, vantait beaucoup notre langue, la préférait à toutes les autres, et spécialement à l'italienne, qu'il accusait d'être verbeuse et languissante. Davanzati entreprit de prouver qu'elle pouvait être plus concise, non seulement que le français, mais que le latin même. Il traduisit dans ce projet le premier livre de Tacite, et le succès de cet essai l'engagea ensuite à traduire le reste. Ayant eu lui-même la patience de compter les lignes, et dans les lignes les lettres du texte latin et de la traduction française, il trouva, lui qui était très bon calculateur, que l'italien était dans le rapport de neuf à dix avec le latin, et de neuf à quinze avec le français. La question serait de savoir si l'italien est toujours clair et s'il n'omet aucune des idées qui sont dans le texte latin. L'auteur paraît avoir eu souvent recours à ce dernier moyen, ce qui explique son extrême brièveté, mais en diminue le mérite. Toute comparaison à part, cette traduction est un chef-d'œuvre de pureté de style, de force, de précision et d'élégance. On a reproché, non sans quelque raison, à Davanzati, d'y avoir employé un grand nombre de tours populaires et

de proverbes florentins ; mais il le fit à dessein , pour fixer dans la langue ces locutions originales et fugitives , et il les y a fixées. La première édition de la traduction complète est celle de Venise , 1658 , in-4°. Comino en a donné une plus belle à Padoue , 1755 , 2 vol. in-4° , d'après laquelle a été faite celle de Bassano , 1790 , 5 vol. in-4°. Dans celle-ci , l'éditeur a mis à leur place les suppléments latins de Brotier , avec une traduction italienne par l'abbé Raphaël Pastore , qui a tâché d'imiter , autant qu'il lui était possible , le style de Davanzati , comme Brotier s'était efforcé d'imiter celui de Tacite. Il a paru en 1804 , à Paris , une très bonne et très jolie édition de la traduction seule de Davanzati , donnée par M. Biagioli , chez Fayolle , 5 vol. in-12. Les autres ouvrages de cet excellent écrivain sont : II. *une Histoire du schisme d'Angleterre* , écrite de ce style concis et nerveux dont il avait pris l'habitude dans son commerce avec Tacite ; Rome 1600 , in-8°. Apostolo Zeno dit dans ses notes sur Fontanini ( tom. II , page 506 ) , que ce n'est , suivant quelques-uns , qu'une traduction abrégée du latin de Sanderus. Dans la seconde édition donnée à Florence , 1638 , in-8° , l'éditeur a recueilli , à la suite de cette histoire les opuscules suivans : *Notizia de' Cambj* ; *Lezione delle monete* ; *Orazione in morte del gran duca Cosimo I°* ; deux plaisanteries académiques , *Dicerie* ou *Cicalate* , dans lesquelles l'auteur traite avec un sérieux ironique une accusation contre le président de son académie , et une défense des providiteurs aussi accusés ironiquement par un autre académicien ; enfin un excellent petit traité d'agriculture intitulé : *Cultivazione toscana delle viti e d'alcuni ar-*

*bori* , d'abord imprimé seul à Florence , Giunti , 1600 et 1621 , in-4°. Tous ces écrits ont également le mérite de la justesse des idées , de la précision , de la pureté et de l'élégance du style. Ils ont été réimprimés ensemble par Comino , Padoue , 1754 , in-8°. III. *Del modo di piantare e custodire una Ragnaja e di uccellare a ragnaja* , Florence , 1790 , in-8°. Ce curieux traité sur la manière de tendre des filets aux oiseaux de passage , était demeuré inédit et inconnu. Targioni reconnu le premier qu'il était l'ouvrage de Davanzati. M. le professeur Re en parle avec éloge dans son dictionnaire des livres d'agriculture.

## G—É.

DAVENANT (JEAN) , savant et pieux théologien anglais , né vers 1570 à Londres , d'un riche négociant , fit de très bonnes études à l'université de Cambridge , où il fut nommé en 1609 professeur en théologie , et en 1614 principal du collège de la Reine. Il fut du nombre des quatre théologiens envoyés en 1618 par Jacques I<sup>er</sup>. au synode de Dort , fut élevé en 1621 au siège épiscopal de Salisbury , et resta en faveur pendant tout le règne de Jacques ; mais en 1651 , prêchant à Whitehall en présence du roi , il s'engagea dans la controverse sur la prédestination , malgré la défense expresse de S. M. , et il perdit tout son crédit à la cour. Il mourut de consommation à Cambridge , le 20 avril 1641. C'était un homme de mœurs exemplaires. On voit par ses ouvrages qu'il travailla avec ardeur à rapprocher les chrétiens divisés d'opinions et de doctrine. Les anglicans l'ont accusé de pencher un peu vers le calvinisme. On a de lui : I. *une Exposition (latine) de l'Épître de S. Paul aux Colossiens* , Cambridge , 1659 , 5<sup>e</sup>. édition : c'est la substance

de ses leçons de théologie; II. *Prælectiones de duobus in theologia controversis capitibus: de judice controversiarum, primo; de justitiâ habituali et actuali, altero*, Cambridge, 1651, in-fol.; III. *Determinationes quæstionum quarundam theologiarum*; IV. *Observations sur un Traité récemment publié, et intitulé: Dieu manifestant son amour pour le genre humain en révoquant son décret absolu de damnation*, Cambridge, 1641.

X—s.

DAVENANT (sir WILLIAM), poète anglais, né à Oxford en 1605. Son père tenait une hôtellerie où Shakespeare avait coutume de loger dans les voyages qu'il faisait à Londres. Davenant professa toute sa vie la plus grande admiration pour cet homme célèbre, et le premier essai de sa muse fut un poème sur la mort du père du théâtre anglais. Il étudia à Oxford; mais quoique nommé à une place d'associé, il quitta de bonne heure l'université pour devenir page de Françoise, duchesse de Richmond, et ensuite de Foulk Greville, lord Brooke, grand amateur de la poésie et poète lui-même, qui prit plaisir à encourager un talent naissant, et mit Davenant en relation avec les gens de lettres les plus distingués de cette époque. Ce fut à vingt-trois ans qu'il commença à se faire connaître par des poésies diverses, et surtout par quelques pièces de théâtre qui eurent du succès. Il fut chargé de composer des *mascardes* qui furent jouées sur le théâtre de la cour par la noblesse des deux sexes, et dans l'une desquelles la reine elle-même ne dédaigna point de prendre un rôle, au grand scandale des hommes austères de ce temps-là. Davenant avait une belle figure; mais dans la fleur de sa jeunesse et de ses suc-

cès, peu réglé dans ses mœurs, il paya de la perte de son nez l'imprudence de son commerce avec une jolie négresse. Cet accident lui attira les railleries des poètes contemporains; il les supporta avec une philosophie qui ressemble assez à de l'impudence, et il conserva si peu de ressentiment contre sa belle Africaine, qu'il l'introduisit ensuite, mais aussi avec une partie de ses artifices, dans son poème de *Gondibert*, le plus célèbre de ses ouvrages. Il fut élu en 1637 poète laureat, à la place de Ben Jonson. Thomas May, son concurrent dans cette occasion, en conçut un tel dépit qu'après s'être fait remarquer parmi les plus zélés courtisans, au moment de la guerre civile, il se rangea du parti des mécontents, et devint historien et secrétaire du parlement. Davenant, fidèle à son maître et à ses principes, fut arrêté en 1641 par ordre du parlement: on l'accusa d'avoir essayé de séduire l'armée en faveur du roi; mais ayant été admis à donner caution, il essaya de se retirer en France, fut repris une seconde fois, et parvint enfin à s'échapper. Il revint bientôt en Angleterre avec les troupes envoyées par la reine au secours de son mari. Guillaume, marquis de Newcastle, général de l'armée qu'il avait suivie et son ancien protecteur, le nomma lieutenant-général de son artillerie; choix qui attira sur ce général d'assez mauvaises plaisanteries. Il faut cependant qu'il n'ait pas paru déplacé dans le poste militaire où on l'avait mis, car Charles I<sup>er</sup>. le créa chevalier en 1645, au siège de Gloucester. Lorsqu'il vit la cause royale perdue, il repassa en France, où il embrassa la religion catholique; ce qui le mit si fort en faveur auprès de la reine Henriette-Marie d'Angleterre, qu'elle l'envoya



en Angleterre pour tâcher d'engager le roi à satisfaire le parlement par quelques concessions sur divers points de religion. Davenant, dit le lord Clarendon son ami, « était un honnête homme et un homme d'esprit, mais fort au-dessous d'une pareille tâche. » Il parla à Charles avec tant de légèreté de la religion qu'il voulait l'engager à sacrifier, et que lui-même avait abandonnée, que celui-ci, oubliant sa douceur naturelle, se livra à une vive indignation et renvoya le poète en France fort triste et fort confus. Ce fut après ce retour qu'il composa les deux premiers livres de son *Gondibert* ; ils furent diversement reçus et divisèrent la petite cour de la reine. D'ailleurs sa détresse, ainsi que celle des autres individus de cette cour augmentant journellement, il abandonna pour le moment toute entreprise littéraire, et, avec la protection de la reine, entreprit de transporter dans la Virginie un nombre considérable d'artisans, et particulièrement de tisserands, qui manquaient de travail et de pain en France ; mais ce projet noble et utile ne put avoir son exécution ; le bâtiment qui les transportait fut pris par des vaisseaux de guerre au service du parlement. Davenant fut emmené en Angleterre, et mis en prison à l'île de Wight ; il fut ensuite transféré à la tour de Londres, en attendant que son procès lui fût fait par la haute cour de justice. Il n'avait sans doute à attendre que la mort, si Milton et quelques autres de ses amis n'eussent vivement intercédé pour lui. Il ne recouvra néanmoins sa liberté que deux ans après, et il se trouva alors sans aucune ressource. Les tragédies et les comédies étant défendues comme choses profanes et impies, il se mit à composer sur le modèle des opéras

italiens, en y adaptant des caractères tirés en partie des tragédies de Corneille, des pièces qui se jouaient sous le nom de *Intertainments* (divertissements), et qui sont, à ce que nous croyons, les premiers opéras qui aient été représentés en Angleterre. Après la restauration, il obtint un privilège pour former une nouvelle troupe d'acteurs tragiques et comiques, sous la protection de Jacques, duc d'York. Ce fut à cette époque qu'il témoigna dignement sa reconnaissance à Milton, en lui rendant le même service qu'il en avait reçu. Il mourut le 17 avril 1668, âgé de soixante-trois ans. On lit ces mots sur sa tombe : *O rare sir William Davenant*. On voit auprès un très beau monument élevé par ordre du parlement en l'honneur de Th. May, son rival. Ses ouvrages, publiés en 1673 par sa veuve, se composent principalement de poésies, de pièces de théâtre, et du poème de *Gondibert*, commencé à Paris, dans le palais du Louvre, continué dans la prison de l'île de Wight, et resté incomplet. Ce poème, dont le premier défaut est dans la conduite du sujet, dénué de toute espèce de merveilleux, a occupé les critiques pendant plus d'un siècle. Le mauvais goût et l'exagération y abondent, mais laissent cependant quelquefois la place à des sentiments vrais et nobles, exprimés d'une manière poétique ; il jouissait encore, au temps de Gay, d'une telle réputation, que ce poète a fait ou revu trois nouveaux chœurs destinés à servir de suite aux six que nous a laissés Davenant. On ne les lit plus guère aujourd'hui, non plus que les autres ouvrages de son auteur, plus fait, par la nature de son talent, pour briller dans la circonstance que pour y survivre. Remplé

d'esprit et de cette imagination toujours prête à s'échauffer et à produire sur les sujets qui se présentent à elle, il manquait de cette force de méditation, seule capable de donner naissance à des ouvrages durables. On ne peut, toutefois, lui refuser l'honneur d'avoir puissamment contribué à relever le théâtre anglais, et d'avoir en même temps disposé les esprits à goûter la régularité des pièces françaises. Ce fut sous sa direction, et en quelque sorte envoyé par lui, que le fameux acteur anglais Betterton passa en France pour s'y instruire sur les moyens de perfectionner les représentations théâtrales, et en rapporta les décorations mobiles, jusqu'alors inconnues en Angleterre. Il introduisit aussi sur le théâtre la richesse des costumes, aidé en cela, à la vérité, par le roi et les gens de la cour, et par le goût de luxe qu'ils portaient dans leurs divertissements. A l'ouverture du théâtre de *Dorset Garden*, on joua une pièce de Davenant, dont les deux principaux acteurs étaient vêtus des habits qu'avaient portés le roi et le duc d'York le jour du couronnement, et qui leur avaient été donnés par ces princes.

S—D.

DAVENANT (CHARLES), fils aîné du précédent, naquit en 1656. Après avoir fait ses études à Oxford, il vint à Londres, où il donna au théâtre en 1675, n'ayant encore que dix-neuf ans, une tragédie intitulée : *Circé*, qui fut imprimée en 1677, avec un *Prologue* de Dryden, et un *Épilogue* du comte de Rochester. Malgré le succès qu'obtint cette tragédie, il paraît avoir renoncé dès lors à la littérature, pour se livrer entièrement à l'étude des lois. En 1685, il fut choisi pour représenter au parlement le bourg de Saint-Yves, dans le comté de Cornouailles, et fut chargé, con-

jointement avec l'intendant des spectacles de la cour, d'examiner les pièces de théâtre, sous le rapport de la décence et de la morale. Il occupa la place de commissaire de l'excise depuis 1685 jusqu'en 1689, et se conduisit, dans ces différentes fonctions, avec autant d'habileté que de zèle. Les nombreux écrits qu'il publia ensuite sur des matières de gouvernement mirent ses talents plus en évidence, mais lui suscitèrent une foule d'ennemis. Les premiers de ces écrits ne parurent que quelques années après la révolution, entièrement dans les principes qui l'avaient amenée. Davenant, pendant toute la vie de Guillaume III, se montra en opposition avec le ministère, dont il attaqua les mesures avec une liberté sans bornes. Quelques réflexions peu favorables pour le clergé d'alors, insérées dans son ouvrage intitulé : *Essais sur la balance du pouvoir*, lui attirèrent, en 1700, une censure très sévère de la part d'une des chambres de convocation. Il n'y eut pas un de ses écrits qui ne fût l'occasion de quelques pamphlets, dont les auteurs essayaient de le présenter comme un séditionnaire et un homme sans honneur et sans foi. Quoiqu'il eût écrit avec chaleur contre la France, on alla jusqu'à l'accuser d'être secrètement vendu au gouvernement français, dont il recevait, disait-on, une pension considérable. Davenant fut élu, en 1698, membre du parlement pour le bourg de Great-Bedwin. S'étant en suite réconcilié avec les ministres, il obtint la place d'inspecteur-général des exportations et importations, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1714. Tous ses ouvrages furent bien accueillis par le public dans leur nouveauté, et sont encore estimés en Angleterre. On y trou-

ve beaucoup de connaissances et des vues excellentes pour un temps où la science de l'économie politique était encore dans l'enfance. On reproche néanmoins à Davenant d'avoir trop sacrifié à l'esprit de parti, et de s'être trop laissé entraîner à son goût pour l'arithmétique politique. Voici les titres de ses principaux ouvrages : I. *Essai sur les moyens* (Ways and means) *de subvenir aux frais de la guerre*, 1695, in-8°. Cet ouvrage fut si bien accueilli, que Davenant, pour assurer le succès de ses ouvrages subséquents, les signait presque tous depuis : *l'auteur de l'Essai sur les moyens*. II. *Discours sur les revenus publics et le commerce de l'Angleterre*, 2 vol. in-8°, 1698 ; III. *Essai sur les méthodes probables de donner l'avantage à une nation dans la balance du commerce*, 1699, in-8° ; IV. *Essais sur la balance du pouvoir, le droit de faire la guerre, la paix et les alliances, la monarchie universelle*, 1701, in-8° ; V. *Essai sur la paix dans l'intérieur et la guerre au dehors*, 1704, in-8°. Sir Charles Whitworth a publié un recueil des *Oeuvres politiques et commerciales* de Charles Davenant, avec un index fort étendu, 1771, 5 vol. in-8°. — DAVENANT (Guillaume), frère de Charles, étudia à Oxford, et obtint vers l'année 1680 un bénéfice dans le comté de Surrey ; mais, ayant bientôt après accompagné en France, en qualité de gouverneur, Robert Wymondsole de Putney, auquel il devait ce bénéfice, il se noya en 1681, en s'amusant à nager dans une rivière des environs de Paris. On a de lui la traduction anglaise des *Observations sur les grands historiens grecs et latins*, par la Mothe-le-Vayer. X—s.

DAVENPORT (CHRISTOPHE),

savant franciscain anglais, né à Coventry, dans le comté de Warwick, vers 1598, se convertit au catholicisme vers l'âge de dix-sept ans, et quitta l'université d'Oxford pour aller à Douai, et de là à Ypres, où il prit l'habit religieux en 1617. Il revint ensuite en Angleterre en qualité de missionnaire de son ordre, sous le nom de *Franciscus à Sancti Clara*, et montra beaucoup de zèle pour faire des prosélytes. Il réunissait à un vaste savoir une éloquence facile et des manières vives et aimables qui le rendaient agréable même aux protestants, dont il se fit également estimer par ses mœurs et son caractère. La reine Henriette-Marie, femme de Charles 1<sup>er</sup>, le choisit pour un de ses chapelains. Lorsque la guerre civile commença à éclater, il fut obligé de se tenir caché, tantôt à Londres, tantôt à Oxford. Un des griefs allégués contre l'archevêque Laud était d'avoir eu plusieurs conférences avec lui, dans la vue d'introduire « la doctrine romaine et la superstition dans le royaume. » Après la restauration, Davenport fut fait chapelain de la nouvelle reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, et fut nommé pour la troisième fois provincial de son ordre en Angleterre, où il mourut en 1680. La collection de ses ouvrages a été imprimée à Douai, 1665, 2 vol. in-fol. Les principaux sont : I. *Paraphrastica expositio articulorum confessionis Anglicæ*, ouvrage qui alarma tellement les jésuites qu'ils voulurent dit-on, le faire condamner au feu ; II. *Deus, natura, gratia, sive tractatus de prædestinatione*, etc., réimprimé avec le précédent en 1655.

S—D.

DAVENPORT (JEAN), frère aîné du précédent, naquit à Coventry en

1597. Rempli de zèle, ainsi que son frère, pour la religion qu'il croyait la meilleure, il suivit avec succès, mais avec moins de modération, une route toute opposée. Il avait reçu durant le cours de son éducation les premières impressions du puritanisme. Nommé très jeune, et avant d'avoir pris ses degrés, vicaire de la paroisse de St.-Étienne à Londres, il s'y fit une grande réputation par des sermons conformes à l'esprit qui commençait à dominer. Plusieurs personnes du parti puritain s'étant associées pour faire des fonds destinés à payer des prédicateurs du parti, Davenport fut un des ecclésiastiques chargés de diriger l'emploi de ces fonds. L'évêque Laud ayant représenté au roi cette association comme une conspiration contre l'Église, on ordonna qu'elle fût dissoute, et les terres qu'elle avait achetées confisquées. Quoique cette ordonnance n'eût pas son entier effet, elle empêcha les associés de suivre leur projet, et Davenport, que cette affaire avait rendu suspect à l'évêque, inquiété pour ses opinions, jugea prudent de se retirer en Hollande, où il fut nommé, conjointement avec Paget, ministre de l'église anglaise à Amsterdam; mais bientôt la rigidité de son zèle l'entraîna dans une controverse où, s'étant attiré l'animadversion de l'église hollandaise, il fut obligé de renoncer à l'exercice public de son ministère. Il prêcha alors en particulier, et avec un succès qui alarma le clergé. Les assemblées particulières lui étaient aussi défendues, il retourna en Angleterre, où triomphait alors son parti; mais bientôt, mécontent de la tournure que prenaient les affaires, il reprit le projet qu'il avait formé depuis longtemps de passer à la Nouvelle-Angleterre: il y passa en effet en 1657, et

posa les fondements de la colonie de Newhaven dans le Connecticut, où il se fit respecter par ses talents et son caractère; mais où cette rigueur de principes, qui était de la fermeté durant la persécution, devint intolérance. Il fut appelé en 1667 à Boston, où il mourut le 15 mars 1668. On a de lui en anglais: I. un *Catéchisme* imprimé en 1659; II. *l'Autorité des églises congrégationnelles établie et prouvée*, 1672, in-8°; un *Traité sur la connaissance du Christ*; IV. des sermons et autres écrits, la plupart de controverse. X—s.

DAVESNE (FRANÇOIS); qui se donna lui-même le surnom de *Pacifique*, naquit à Fleurance, dans le bas Armagnac, et fut un des disciples du fameux Simon Morin, aux ouvrages duquel on croit même qu'il eût beaucoup de part. Tandis que le maître expiait dans les flammes des folies tout au plus dignes des Petites-Maisons, Davesne, non moins fanatique et plus séditieux que lui, n'éprouva, dans tout le cours de sa vie, qu'une détention de plusieurs mois. Les registres du parlement font foi qu'en 1651, il était aux écroux, comme accusé d'avoir publié des libelles attentatoires à l'autorité royale; et, certes, jamais accusation ne fut mieux fondée. Il paraît toutefois qu'elle n'eut aucune suite fâcheuse pour le prévenu; du moins elle ne l'empêcha point de continuer d'écrire. On n'a donné que de mauvaises raisons de l'indulgence de la cour à son égard; nous ne connaissons d'ailleurs aucune autre particularité de sa vie. On conjecture seulement qu'il mourut avant 1663; car il n'est fait aucune mention de lui dans le procès de Morin. Déchaîné contre le monarque, contre Mazarin, monsieur le Prince, et la plupart des grands, et

Davesne nous menace sans cesse du renouvellement du monde, qu'il se croit appelé à gouverner. Il se regarde comme le vrai Messie, comme Jésus incarné, et, par l'épithète de *Pacifique* qu'il se donne, il entend que lui seul peut procurer aux hommes la *bonne paix*, la paix générale. On jugera de la démente de ce prétendu prophète par le passage suivant de sa *Jérusalem céleste*, où, parlant de lui-même, il s'exprime ainsi : « Où trouverons-nous donc un homme selon le cœur de Dieu, pour porter la paix à ses ouailles? Où se rencontrera un esprit qui ne regarde que la divine gloire? Il est trouvé, il est trouvé. La France a un français qui la convoite, et lequel Dieu, de sa souveraine puissance et autorité royale, clit roi de ses provinces. Les sages verront Jésus dans un sage, si l'on pénètre au dedans du voile. Mais qui est ce français? Un inconnu du monde, un petit à ses yeux, et un grand devant le divin verbe. C'est ce français, dans lequel la sapience est émanée pour la communiquer à ses frères! c'est ce français ou plutôt ce flambeau radieux qui doit éclairer tout le monde. Voilà le prédit par les apôtres, et celui que Dieu vous manifeste par ses oracles. » Davesne a composé un grand nombre de pamphlets, que leur caractère et leur peu d'étendue ont rendus d'une rareté excessive. Imbert du Gangé, dont la précieuse collection de livres est connue de tous les savants, avait recueilli vingt-trois pièces de cet auteur, publiées de 1649 à 1652. Elles sont aujourd'hui à la bibliothèque impériale, sous le numéro D2., 2802, in-4°, le gouvernement ayant fait dans le temps l'acquisition de ce trésor littéraire. Les plus remarquables de ces pièces sont :

I. *Soupir français sur la paix italienne* (en vers), in-4°, 8 pag. Ou a attribué cette pièce à Jean Dural; il en parut une réfutation en 1649. II. *Harmonie de l'amour et de la justice de Dieu, au roi, à la reine et à MM. du parlement*, la Haye (Paris), 1650, in-12. Il en existe une édition postérieure, *Jouste la copie imprimée*, laquelle est bien moins recherchée que la première. A la suite de cet ouvrage, un des plus considérables de Davesne, se trouve une espèce de pièce dramatique, dont voici le titre exact : *Combat d'une ame avec laquelle l'époux est en divorce; elle restitue son bien à la justice, comme Jésus transporta aux Romains ce qu'il devait transiger à la synagogue, et il fait le semblable aux gentils, en rétrocédant la grâce à Israël*: avec le sens mystique est un sens moral, en trois actes et en vers. Le tout est accompagné de sonnets, quatrains, colloques, etc. III. *De la puissance qu'ont les rois sur les peuples, et Du pouvoir des peuples sur les rois*, 1550, in-4°. 20 pag. Cette pièce est tellement séditieuse, qu'il est impossible d'en citer un fragment. IV. *Lettre particulière de cachet, envoyée par la reine régente, à MM. du parlement*, etc., 1650 in-4°. Cette reine régente n'est autre que la vérité, qui régit le monde. V. *Conclusions proposées par la reine régente à MM. du parlement et à ses sujets, sur la paix*, 1650, in-4°. 24 pag. VI. *Ambassade de la bonne paix générale*, in-4°. 16 pag.; VII. *Réponse au Frondeur désintéressé*, 1650, in-4°. Il y joignit depuis la *Balance de la véritable fronde* et la *Satyre au feu à l'épreuve de l'eau*. VIII. *Le Jugement et les huit béatitudes de deux cardinaux* (Richeheu et Mazarin), *confrontez à celle de*

*J.-C.*, 1651, in-4°. IX. *la Sapience du ciel, estimée folie des sages du monde, foudre pour consommer un tas de pièces, et phiole de l'ire de Dieu, versée sur le siège du Dragon*, 1651, in-4°. Il fit succéder à cette pièce des *Reflexions morales sur la sapience* et un *Factum de la sapience universelle*; X. *La Hiérusalem céleste, l'assomption de la théologie de Dieu, le lion de la tribu de Juda et l'inventaire de la vérité*, in-4°. XI. *Tragédie sainte, divisée en trois théâtres*: ou autrement *Les Évangiles de J.-C. mis en poëme*; Paris, Nic. Boisset, 1652, in-12. Quelques exemplaires portent la date de 1660, avec le titre de *Seconde édition*, ce que n'ont dit ni Debure, ni Nicéron: ce n'est point une édition nouvelle; le frontispice seul est différent. Ces trois théâtres sont trois tragédies, dont la première est en dix actes, la seconde en sept, et la troisième en quatre. XII. *Inventaire des pièces que met et baille par devant vous la sagesse éternelle, estimée folie des sages du monde, demanderesse en restitution de la monarchie française, etc.*, in-4°. Cet inventaire, que du Cangé, copié par Nicéron, regarde mal à propos comme le comble de la folie de Davesne, et qui paraîtrait être le dernier de ses œuvres, n'est, dans le fait, comme le titre l'indique, qu'une espèce de catalogue dans lequel, récapitulant les services qu'il a rendus au monde, il rappelle, d'une manière assez inexacte, les titres de ses opuscules. La nomenclature d'ailleurs n'en est point complète, puisqu'il n'y désigne que dix-sept pièces. C'est uniquement d'après le Recueil de du Cangé, et quelques notes manuscrites peu importantes dont son propriétaire l'avait enrichi, que Nicéron a donné,

tom. XXVII de ses mémoires, un article assez insignifiant sur Davesne. Debure ne regarde point ce recueil comme aussi rare qu'on le pense, et il prétend qu'en décomplantant des *Mazarinades*, ou en formera de semblables autant qu'on le voudra. Mais, outre qu'un pareil procédé n'est, quoi qu'il en dise, rien moins que commode, il ne pourrait s'appliquer à tous les ouvrages de Davesne. D'ailleurs, rien ne prouve que les vingt-trois pièces rassemblées par du Cangé soient les seules échappées à la plume délirante de ce moderne réformateur du genre humain.

D. L.

DAVID, roi prophète, fils d'Isaï ou de Jessé, naquit à Bethléem, dans la tribu de Juda, vers l'an 1085 av. J.-C. Il n'avait que quinze ans lorsqu'après la réprobation de Saül, le prophète Samuel, arrivant à Bethléem, se fit présenter les sept fils d'Isaï, et choisissant David, qui était le plus jeune, lui donna l'onction royale au milieu de ses frères. Cependant David continuait de garder les troupeaux, lorsque Saül, agité du malin esprit, dit l'Écriture, manda le jeune berger, afin qu'avec sa harpe il soulageât ses douleurs. Il fut fait écuyer du roi; mais il allait souvent à la maison de son père, et continuait de mener la vie pastorale. Quelques années s'étaient écoulées, lorsque les Philistins entrèrent en campagne contre Israël. Ils avaient dans leur armée un géant nommé *Goliath*. Sa taille était prodigieuse, et sa force extraordinaire. Il insultait aux Hébreux, et les provoquait à un combat singulier. Depuis quatre jours les armées étaient en présence, et il ne se trouvait dans Israël aucun guerrier qui osât accepter le défi du géant. David arrive au camp; envoyé par Isaï, il venait voir ses frères. Il entend le superbe Philistin, et demande

à le combattre. Saül et les chefs de l'armée semblent blâmer sa témérité ; le jeune pâtre répond : « En gardant les troupeaux de mon père, j'ai combattu et tué un lion et un ours ; je combattrai et je tuera de même cet incirconcis. » Alors Saül veut le revêtir de ses propres armes. David les essaye, et les dépose en disant qu'elles l'empêchent de marcher. Il reprend son bâton pastoral, choisit dans le torrent cinq cailloux arrondis, et la fronde à la main s'avance contre Goliath : « Suis-je un chien, s'écrie le géant, pour que tu viennes à moi avec un bâton ? Viens, je donnerai ta chair à manger aux oiseaux du ciel. » David ne répond qu'en armant sa fronde. Goliath, atteint au milieu du front, chancelle et tombe. Le berger accourt, tire l'épée du géant et lui coupe la tête. Soudain les Philistins consternés prennent la fuite, et les soldats d'Israël les poursuivent en jetant de grands cris. Abner présente au roi le jeune vainqueur tenant en main la tête et l'épée de Goliath. Dès ce moment, Jonathas, fils de Saül, aime David comme son frère. Cependant les femmes d'Israël s'avançaient en dansant et chantant : « Saül en a tué mille, et David en a tué dix mille. » Dès lors l'envie entra dans l'âme de Saül. Il avait promis sa fille Méroboam en mariage à celui qui vaincrait Goliath ; mais il refusa de la donner à David. Néanmoins, il le retint auprès de lui. Mais un jour que le fils d'Isaï jouait de la harpe, le roi, dans sa fureur, voulut deux fois le percer de sa lance. Il l'éloigna de sa cour, lui donna le commandement de mille soldats, et lui promit encore sa fille Méroboam, qu'il fit bientôt après épouser par Hadriel Molathite. Michol, seconde fille de Saül, aimait David. Son père la promit pour compagne au jeune héros,

à condition qu'il lui apporterait cent prépuces de Philistins. Saül espérait ainsi le faire tomber entre les mains des ennemis d'Israël ; mais David les ayant attaqués et vaincus, au lieu des cent gages demandés, en apporta deux cents, et Michol lui fut accordée. Saül n'en conservait pas moins le désir de se défaire de lui. La guerre recommença, et David triompha des Philistins. Le roi, toujours jaloux, voulut encore le percer de sa lance. Le jeune guerrier abandonna sa harpe et s'enfuit. Des gardes, envoyés pour l'arrêter, investirent sa maison ; Michol le descendit par une fenêtre, et mit à sa place un mannequin dans le lit nuptial. David alla trouver Samuel à Ramatha. L'un et l'autre se rendirent à Naïoth où se trouvait une communauté de prophètes. Saül envoya des gardes pour arrêter David ; il vint lui-même ensuite, et il est dit dans l'Écriture qu'à peine réunis aux prophètes, les gardes et Saül se mirent à prophétiser avec eux. Cependant Jonathas cherchait à sauver David des fureurs de son père. En vain Saül menaça son fils de sa lance : ce jeune prince voyait secrètement David, lui donnait des avis salutaires, et lui jurait une amitié éternelle. David, fuyant la colère de Saül, arriva à Nobé, où le grand-prêtre Achimelec lui donna l'épée de Goliath qui était dans le tabernacle. Saül en fut instruit, et fit mourir les prêtres du Seigneur. David ne se voyant plus en sûreté sur les terres d'Israël, se retira chez Achis, roi de Geth, prince des Philistins ; mais il fut bientôt reconnu, et ne se sauva des mains de ses ennemis qu'en contrefaisant l'insensé. Il se rendit à Odollam où ses parents et ses amis, et une foule de mécontents, au nombre de quatre cents, se réunirent à lui. Il parcourut successivement avec eux le

pays de Moab, où il vit le prophète Gad; le pays de Juda, où le prêtre Abiathar vint le trouver dans la forêt de Hareth, portant avec lui les ornements du grand prêtre; les plaines de Ceïla, d'où il chassa les Philistins enlevant les moissons, et où Saül accourut en vain pour le prendre. Il erra ensuite dans les déserts de Ziph, de Maon et d'Engaddi. Un jour qu'il était caché avec sa troupe au fond d'une caverne, Saül y entra un moment pour quelque besoin. David coupa le bord du manteau royal sans que le prince s'en aperçût, et le laissa sortir sans lui faire aucun mal. Dès qu'il le vit assez éloigné de la caverne avec les trois mille hommes qui le suivaient, il sortit, et criant après le roi, il lui montra le bord de son manteau. Saül reconnaissant que sa vie avait été entre les mains de David, versa des larmes, et le pria de promettre, avec serment, de ne pas exterminer sa race lorsqu'il serait monté sur le trône d'Israël. David le jura et s'éloigna. Tandis qu'il était dans le désert de Maon, il fut insulté par Nabal, et voulut exterminer toute sa maison; mais Abigaïl, épouse de Nabal, alla trouver, avec des présents, David qui, touché de ses grâces et de sa beauté, laissa fléchir sa colère et consentit à pardonner. Bientôt après Nabal mourut; David épousa Abigaïl, et eut de ce mariage deux fils. Saül, instruit par les Zyphéens que David était caché sur la colline d'Archila, vint avec trois mille soldats pour s'emparer de lui. Mais David entrant, pendant la nuit, dans la tente du roi, prend sa lance et sa coupe, et, passant de l'autre côté de la colline, il appelle Abner à haute voix: « Vous êtes un mauvais gardien, lui cria-t-il. On est entré dans » la tente de Saül, et l'on a pris salance

» et sa coupe. Envoyez ici un de vos » gens, et on les lui rendra. » David se retira ensuite une seconde fois auprès du roi Achis, qui lui donna la ville de Siceleg. Il fit alors des courses sur les Amalécites, sur les peuples de Gessur et de Gersi. On lit, dans le 1<sup>er</sup> livre des *Rois*, que David tuait tout ce qu'il trouvait, hommes, femmes et enfants, afin de cacher à Achis le théâtre de ses rapines; qu'il ramenait tout le bétail dont il s'était emparé à ce prince, et qu'il le trompait en lui faisant accroire qu'il venait du midi de Juda, de Jéramaël et de Ceni. Achis, dont il avait ainsi gagné la confiance, en même temps qu'il le trahissait, le mena dans les guerres contre les Hébreux; mais, quelque temps après, les chefs des Philistins, craignant que David ne cherchât à les livrer à Saül, obligèrent Achis de le renvoyer. Il retourna à Siceleg. Pendant son absence, les Amalécites avaient pillé cette ville, et en avaient enmené les habitants. David les poursuivit, les atteignit dans le désert, les tailla en pièces, délivra les prisonniers et ressaisit tout le butin. Enfin, Saül, vaincu par les Philistins sur la montagne de Gelboé, périt dans la bataille avec son fils Jonathas. Un Amalécite porta cette nouvelle à Siceleg, et présentant à David le diadème de Saül, se vanta d'avoir tué lui-même le roi d'Israël. David témoigna une grande douleur, fit mourir l'Amalécite pour avoir porté sa main criminelle sur l'oint du Seigneur, et composa un cantique funèbre en l'honneur de Saül et de Jonathas. Il se rendit aussitôt à Hébron, où la tribu de Juda le reconnut pour roi, l'an 1051 avant J.-C. Isboseth, fils de Saül, régnait alors à Mahanaïm, au delà du Jourdain, sur les autres tribus d'Israël. David lui



déclara la guerre. Abner, général des troupes d'Isboseth, ayant eu à se plaindre de ce prince, vint trouver David, et lui offrit de le rendre maître de tout le royaume; mais Joab, qui avait le commandement de l'armée de Juda, craignant qu'Abner ne l'obtînt, l'assassina lui-même à la porte d'Hebron. David détesta ce crime, et n'osa le punir; mais il ordonna pour Abner de magnifiques funérailles. Peu de temps après, Isboseth fut égorgé dans son lit. David fit mettre à mort les coupables, et fut reconnu roi de tout le peuple d'Israël. Il prit Jérusalem sur les Jébuséens, y porta le siège de son royaume, et y fit transférer l'arche sainte, qui, depuis la mort d'Oza, était restée dans la maison d'Obed-Édom. Il dansa, la harpe à la main, devant l'arche qui fut déposée dans son palais. Lorsqu'il eut triomphé des Philistins, il conçut le dessein d'élever un temple au Dieu d'Israël; mais le prophète Nathan lui annonça qu'il était souillé de trop de sang pour entreprendre ce grand ouvrage dont l'honneur était réservé à celui de ses fils qui régnerait après lui. David ayant délivré Israël des entreprises des Philistins, vainquit les Moabites, fit mourir les deux tiers de ce peuple et assujétit l'autre à un tribut annuel. Il soumit toute la Syrie, fit une expédition sur l'Euphrate, vainquit les Iduméens orientaux près de Palmyre, et mit des garnisons dans un grand nombre de places conquises. Le temps précis de toutes ces guerres n'est pas bien connu. David était âgé de cinquante-un ans, lorsqu'il vainquit Calama, roi de Mésopotamie, et Adarézél, qui régna sur la Syrie de Soba. Ces deux rois infidèles avaient réduit en esclavage, et fait conduire à Babylone un grand nombre de garnisons et de colonies juives que Da-

vid avait établies dans le voisinage de l'Euphrate; et c'est à ces captifs que le lyrique sacré fait souvent allusion dans les psaumes, surtout dans le 36°. *Super flumina Babylonis.* C'est une élégie touchante dont le but immédiat était de provoquer la levée en masse d'Israël, pour contraindre les Syriens au rachat des Hébreux captifs dans Babylone: la connaissance de ce fait historique, d'une captivité des juifs antérieure à celle qui eut lieu sous Nabuchodonosor, est due aux savantes recherches de M. Vignier, qui, dans son ouvrage *De la distinction primitive des psaumes*, a fixé les principales époques de l'histoire de David. Après avoir vaincu les Ammonites, et dissipé les Syriens, qui étaient venus à leur secours, David chargea Joab de faire le siège de Rabbath, et revint à Jérusalem. Un jour qu'il se promenait sur la terrasse de son palais, il aperçut dans le bain Bethsabée; femme d'Urie, qui servait dans l'armée de Joab. On lit, dans le livre des *Rois*, qu'il fit venir cette femme, qu'il dormit avec elle, et qu'il la renvoya. Bethsabée lui ayant fait connaître qu'elle avait conçu, il manda Urie à Jérusalem; mais ce guerrier, jaloux de prouver au roi son dévouement, refusa d'entrer dans sa maison, et voulut partir sur-le-champ pour rejoindre l'armée. David lui donna des lettres pour Joab. Elles contenaient l'ordre de faire périr ce serviteur fidèle par l'épée des Ammonites, et il perdit la vie dans un assaut. Alors David épousa Bethsabée, et scandalisa ainsi tout Israël (1). Le prophète Nathan le menaça des vengeances de Dieu. Il fit pénitence et détesta son crime. Mais l'enfant, conçu dans l'adultère, mourut peu de

(1) Il eut d'elle quatre fils; Semmaa, Schab, Nathan et Salomou.

jours après sa naissance. David prit enfin la ville de Rabbath, et, après l'avoir pillée, fit scier ou écraser sous des chariots la plupart des habitants; les autres furent mis en pièces avec des couteaux, ou jetés dans des fours à briques. Les interprètes des livres saints ne cherchent point à excuser David; mais ils n'osent le condamner. Un des fils de ce prince, Amnon, conçut une passion incestueuse pour sa sœur Thamar, l'outragea dans sa violence, et deux ans après, Absalon son frère, encore indigné de son crime, le tua dans un festin, et s'enfuit. Il passa trois ans à la cour du roi de Gessur, dont il avait épousé la fille. Enfin Joab le réconcilia avec David, il revint à Jérusalem et conçut le projet de détrôner son père. Il se fit saluer dans Hébron, roi d'Israël. David prit la fuite, et se sauva au-delà du Jourdain, suivi de ses gardes et de ses meilleures troupes. Seméï, fils de Géra, l'aperçut qui fuyait, et le chargea d'imprécations. Absalon entra dans Jérusalem et y fut reçu par le peuple. Il s'avança ensuite jusqu'à Mahanaïm pour combattre David; mais son armée fut défaite, et tandis qu'il fuyait, Joab le perça de sa lance (*Voy. ABSALON*). David donna des larmes à sa mort, et rentra dans Jérusalem. Bientôt Séba, fils de Bochri, levant l'étendard de la révolte, sonna de la trompette, et dit: « Nous n'avons que faire de David; » enfants d'Israël, retournez dans vos demeures »; et ils suivirent Séba. La seule tribu de Juda demeura fidèle à son roi. Joab marcha contre les rebelles. Les habitants d'Abéla, craignant d'attirer sur leur ville les fléaux de la guerre, firent périr Séba, jetèrent sa tête à Joab, au pied des remparts, et la révolte fut dissipée. L'an 1017 avant J.-C., une famine,

qui dura trois années, ravagea le royaume de David. Les prophètes annoncèrent que le sang des Gabaonites, injustement répandu par Saül, avait allumé la colère de Dieu. David demanda aux Gabaonites quelle réparation ils désiraient: « Qu'on nous donne, dirent-ils, sept des » enfants de Saül, afin que nous les » mettions en croix. » Le roi ordonna qu'ils leur fussent livrés, et les Gabaonites les crucifièrent dans Gabaon, patrie de Saül. L'an 1015 avant J.-C., David, cédant à un coupable orgueil, fit faire le dénombrement de tout Israël. Le prophète Gad vint trouver le monarque, et lui parla en ces termes: « Voici ce que dit » le Seigneur: je vous donne le choix » de trois fléaux que je vous prépare, » une famine de sept ans, ou trois » mois de fuite devant vos ennemis, » ou une peste qui durera trois jours. » David choisit la peste, qui, dès le lendemain, commença ses ravages et enleva, dans trois jours, soixante-dix mille personnes. Enfin Dieu, touché par les larmes et les prières du roi-prophète, dit à l'ange exterminateur: « C'est assez. » David dressa un autel au lieu où cet ange lui apparut, et on croit que c'est le lieu même où dans la suite fut élevé le temple de Salomon. David étant devenu vieux, on fit choix d'une jeune Sunamite, nommée Abisag, pour le réchauffer dans les glaces de l'âge. Abisag était la plus belle des filles d'Israël, et plusieurs commentateurs pensent qu'elle fut vraiment épouse de David. Adonias, fils aîné de ce monarque commença dès-lors à affecter la royauté. David, averti par Bethsabée et par le prophète Nathan, fit monter Salomon sur sa mule, et ce prince, le plus jeune des fils du roi, fut sacré dans Gihon. Son père, se sentant près

de sa fin, le fit venir, lui remit les plans du temple, avec les trésors amassés pour sa construction ; lui recommanda de punir Joab, que son grand crédit avait rendu insolent, et qui avait commis plusieurs crimes dignes de mort ; il lui enjoignit enfin de punir Séméï qui l'avait accablé d'outrages, tandis qu'il fuyait devant Absalon, et il mourut l'an 1014 avant l'ère vulgaire. Il avait régné sept ans et demi dans Hébron, et trente-trois à Jérusalem. Il était âgé de soixante-dix ans et demi, et fut enterré à Jérusalem, qu'on appelle quelquefois la cité de David. On lit dans Josèphe que Salomon édifia de grandes richesses dans le tombeau de son père, que le grand-prêtre Hircan, et ensuite Hérode-le-Grand, le firent ouvrir et en tirèrent des sommes considérables. Il est aussi parlé de ce trésor dans des mémoires arabes imprimés dans la Bible polyglotte de le Jay. Benjamin de Tudèle a fait, sur ce tombeau, des récits fabuleux. On sait néanmoins qu'il était respecté parmi les juifs, et il en est parlé dans les *Actes des apôtres*. Dion Cassius dit (*lib. 69, in Adrian.*), qu'il s'éroula sous le règne de cet empereur. S. Jérôme nous apprend qu'il allait souvent prier à ce tombeau. Le cardinal Grimani a donné la description et la figure d'un sépulchre qu'on disait être celui de David. Doubdan, Morizon, et plusieurs autres voyageurs, mais surtout Mariti, parlent des tombeaux magnifiques des rois de Juda ; ils sont creusés dans le roc, très anciens sans doute, mais il est impossible de distinguer celui du roi-prophète. Les docteurs juifs et musulmans se sont plus à défigurer, par d'extravagantes rêveries, l'histoire de David. Les rabbins en font un bâ-tard, qui vint au monde circoncis de la main de Dieu, et qui serait mort en

naissant si Adam ne lui eût prêté 70 ans de sa vie. Ils disent qu'il rendait lépreux ceux qu'il regardait de travers. Ils prétendent qu'il était adonné à la magie, même à l'idolâtrie, etc. Les musulmans ne le cèdent en rien aux rabbins. Ils croient que David entendait le langage des oiseaux, que les pierres lui obéissaient, que le fer s'amollissait sous ses doigts, que ses larmes étaient fécondes, et faisaient croître les plantes. L'article *David*, dans le Dictionnaire de Bayle, est celui qui a fait le plus de bruit, et il attira au philosophe des persécutions dont le ministre Jurieu se fit le principal instigateur. Cet article fut longuement réfuté par Crousaz dans l'*Examen du pyrrhonisme*, et dans l'*Apologie de David*, Paris, 1757, in-12. La *Vie* de David a été écrite en latin par J. Boschius, Anvers, 1608, in-8°. ; en anglais par Delany en 5 vol. in-8°, et par Sam. Chandler en 2 vol. in-8°. (l'une et l'autre ont été traduites en allemand) ; et en français par l'abbé de Choisy, in-4°. J. M. Hase a publié un ouvrage estimé, qui a pour titre : *Regni Davidici et Salomonæi descriptio geographica et historica*, Nuremberg, 1759, in-fol. David est le premier poète lyrique de l'antiquité. Le recueil de ses odes sacrées est appelé, dans l'hébreu, *Sepher Tehillim* (livre des hymnes) et dans l'Évangile le *livre des psaumes*. S. Augustin, S. Athanase, et la plupart des pères y trouvent un abrégé de tout ce que contiennent les livres saints. Le cardinal de Boisgelin, dans sa *Voix du psalmiste*, appelle les psaumes la *quintessence de toute la Bible*. Le nombre des psaumes canoniques a toujours été fixé chez les chrétiens, comme chez les juifs, à cent cinquante. S. Hilaire et Origène remarquent que, de leur

temps, les Hébreux ne s'accordaient pas encore sur l'ordre et la distribution des psaumes. Eusèbe, Théodoret, Bède et plusieurs autres, disent qu'Esdras fut le seul ou du moins le principal auteur de la collection de ces divins cantiques. Le sentiment général de l'Église est qu'ils ont été inspirés par l'esprit saint. Mais on n'est point d'accord sur la question de savoir s'ils sont l'ouvrage d'un seul ou de plusieurs écrivains. S. Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, Bellarmin, et beaucoup d'autres, croient que David les a tous composés. S. Athanase et Eusèbe de Césarée ne comptent que soixante-douze psaumes de David. Ils pensent que les autres sont l'ouvrage de ceux dont ils portent le nom, tels qu'Aggée, Asaph, Ethan, Idithun, Zacharie (1). Eusèbe de Césarée attribue onze psaumes aux fils de Coré, douze à Asaph, deux à Salomon, un à Moïse, un à Ethan Jezraïte. Le psaume *Bonum est confiteri domino* est attribué à Adam; le psaume *Dixit dominus*, à Melchisedech; le 64<sup>e</sup>. à Jérémie et à Ezéchiel; le 136<sup>e</sup>. *Super flumina*, à Jérémie; le 111<sup>e</sup>. et le 145<sup>e</sup>. à Aggée et à Zacharie. Les pères et les interprètes sont encore divisés sur les titres que portent les psaumes. S. Augustin, Théodoret et Bossuet les regardent comme inspirés. Théodoret croit qu'Esdras les écrivit de sa main. Ils sont considérés comme la clef des psaumes, mais ils n'ont point été canonisés par le concile de Trente. Dans ces titres, soixante-douze portent le nom de David; cinquante sont sans nom d'auteur; mais, en suivant le sentiment des docteurs juifs, S. Jérôme,

Origène, Eusèbe et S. Athanase pensent que les psaumes sans nom doivent être rapportés à celui dont le nom précède immédiatement. Le père Lelong donna, en 1725, dans sa *Bibliothèque sacrée*, la liste des auteurs qui ont fait sur les psaumes un travail particulier, et ces auteurs étaient alors au nombre de douze cent treize. Contant de la Mollette observait en 1781, dans son *Traité sur la poésie et sur la musique des Hébreux*, qu'en joignant à la liste du P. Lelong les auteurs qui ont travaillé sur toute l'Écriture, le nombre total de ceux qui ont écrit sur les psaumes peut, sans exagération, s'élever à treize cents. Les uns ont cru voir dans ces odes sacrées une suite d'événements de la vie de David; d'autres ont pensé qu'on avait suivi dans leur ordre celui des solennités du temple de Jérusalem. S. Augustin avoue qu'il n'a pu découvrir le mystère de l'arrangement des psaumes. S. Jérôme croit qu'il est inutile d'y chercher une suite chronologique d'événements, parce que les poètes lyriques ne suivent point cet ordre dans leurs chants. Enfin plusieurs commentateurs pensent qu'Esdras ou d'autres les avaient recueillis avec un scrupule religieux, mais comme ils les rencontraient, sans supprimer ce qui était déjà répété, sans réunir ce qui était séparé, ni séparer ce qui paraissait réuni mal à propos. L'auteur de la *Synopse* attribuée à S. Athanase, et Joseph Chrétien dans son *Hypomnesticon*, prétendent que David avait composé trois mille psaumes, mais que le roi Ezéchias en choisit cent cinquante et supprima tous les autres. Les psaumes, sont de tous les livres connus, celui qui a été le plus souvent expliqué, et La Harpe convient « qu'il n'y a peut-être encore

(1) M. Viguier pense que les titres ou inscriptions d'Asaph, de Jérémie, etc., ne désignent que les compositeurs de la musique des psaumes. C'est aussi le sentiment de La Harpe et celui d'un grand nombre d'interprètes.

» personne qui les ait entendus, ou  
 » même qui puisse les entendre. » Les  
*Notes et les Réflexions* du P. Berthier ; l'*Harmonie des psaumes*, par Pluche ; leur *Sens propre et littéral*, par Lallemand ; les *Traitéts sur la poésie des Hébreux*, par Constant de la Mollette, le docteur Lowth, et le savant Herder ; et le *Sens primitif des psaumes*, par M. Viguier, sont ce que l'on a de plus satisfaisant sur le lyrique sacré. M. Viguier croit que David composa lui-même la musique d'une grande partie de ses odes (au moins de quatre-vingt-cinq). Il donne des clefs souvent utiles pour découvrir les sens les plus obscurs, et il retrouve le sens primitif plus reconnaissable, plus profond, plus sublime dans le latin de la Vulgate et dans le grec des Septante que dans l'hébreu actuel. La poésie des psaumes est métrique ; mais les rabbins même ignorent aujourd'hui quelle était la nature du mètre hébreu. Les psaumes, divisés en monologues et en dialogues, avec ou sans les chœurs, étaient exécutés dans le temple de Salomon par quatre mille lévites, divisés en vingt-quatre classes, au son des cymbales, des harpes, et des psaltériens. ( Voy. le savant ouvrage de M. Viguier ). On ne peut révoquer en doute ni la haute antiquité des psaumes, ni le respect qu'on a toujours eu dans les premiers siècles de l'église et dans les âges suivants pour ces cantiques sacrés. Les évêques, les prêtres, les religieux, devaient les savoir par cœur ; c'était une règle presque générale. Ils se trouvent compris tout entiers dans l'office divin, et les ecclésiastiques sont tenus d'en réciter tous les jours quelque partie. « Les psaumes, dit La Harpe, sont de continuelles élé-

» supplications, des actions de grâ-  
 » ces, des entretiens de l'homme avec  
 » Dieu, des exhortations et des le-  
 » çons pour ses serviteurs, des me-  
 » naces et des arrêts contre ses enne-  
 » mis, des hommages à ses gran-  
 » deurs, à ses justices, à ses bien-  
 » faits, à ses merveilles. Quand ils  
 » ne nous auraient été transmis que  
 » comme des productions purement  
 » humaines, ils seraient encore, par  
 » leur originalité et leur antiquité, di-  
 » gnés de toute l'attention des hom-  
 » mes qui pensent ; et par les beautés  
 » uniques dont ils brillent, dignes de  
 » l'admiration et de l'étude de tous  
 » ceux qui ont le sentiment du beau. »  
 En effet la poésie du roi prophète est élevée, forte et hardie. Tout y est image, emblème, allégorie ; le pathétique y égale le sublime d'idées et d'expression. Le latin des psaumes, sans être pur ni même correct, respire quelque chose d'antique, et le sublime du lyrique sacré n'est point perdu dans les langues modernes. Tel est le poète dont Voltaire n'a cessé de parler avec mépris, et dont il ose comparer les vers à ceux du roi de Prusse. La Harpe n'hésite point à élever David au-dessus de Pindare et d'Horace ; il le trouve bien autrement sublime qu'Homère et Virgile. Il fait enfin remarquer qu'*Athalie*, *Esther* et les odes sacrées de Rousseau, doivent au lyrique hébreu leurs plus grandes beautés, et sont ce qu'il y a de plus parfait dans la langue française. Les psaumes ont été traduits dans toutes les langues, même en vers turks ( Voy. le *Voyage de Spon* ). Les principales traductions françaises, en prose, sont celle de Sacy, de Le Gros, de Berthier, de Pluche, de La Harpe et de M. Viguier ; la plus récente est celle de M. Agier. On estime encore les versions d'Ant. le Mais-

tre, de Lallemand, de d'Antine, de Jean Martianay, de Calmet, de Lorient, et de plusieurs autres. Plus de cent poètes français se sont exercés sur les psaumes de David; nous citerons seulement Marot, Bèze, Desportes, Michel de Maillac, secrétaire d'état; Antoine Godeau, le président Nicole, Guill. Du Vair, garde des sceaux; Malherbe, Lingendes, Racan, M<sup>lle</sup>. Chéron, J.-B. Rousseau et le cardinal de Boisgelin (1). V—VE.

DAVID, philosophe arménien, qui vivait au milieu du 5<sup>e</sup>. siècle. Ses compatriotes l'appellent *le philosophe* par excellence (*imasdaser*), ou l'invincible philosophe. Il naquit dans la ville de Hereth, dans la province de Hark'h. L'historien Moÿse de Khoren était son oncle. David fut l'un des disciples les plus distingués du patriarche Isaac I<sup>er</sup>. et du savant Mesrob, inventeur de l'alphabet arménien. Le patriarche l'envoya avec un grand nombre d'autres jeunes gens instruits à Edesse, à Alexandrie, à Athènes et à Constantinople, pour étudier la langue grecque, recueillir les ouvrages des pères de l'Église et ceux des philosophes, et enfin rassembler les manuscrits nécessaires pour faire une traduction exacte de la Bible en arménien. Le philosophe David a traduit du grec en arménien la plupart des ouvrages philosophiques d'Aristote, de Platon et de Porphyre. La bibliothèque impériale en possède plusieurs. Outre cela, il a composé un traité des *Définitions philosophiques*, imprimé à Constantinople en 1751. Il est aussi auteur de plusieurs homélies. S. M.

DAVID ALROI, ou DAVID EL DAVID, imposteur du 12<sup>e</sup>. siècle,

était natif d'Amaria, ville dont les habitants payaient un tribut au roi de Perse. Dévoré du désir de s'élever au-dessus du vulgaire, il s'attacha d'abord au chef de la synagogue de Bagdad, homme versé non-seulement dans la connaissance du Talmud, mais encore dans les sciences occultes. Lorsqu'il se crut suffisamment instruit, il gagna par des prestiges les juifs qui habitaient le mont Haphtan, leur persuada qu'il était le Messie, et leur fit prendre les armes contre le roi de Perse, vers l'an 1169. Le monarque, effrayé, manda David à sa cour, promettant de se soumettre à lui, s'il pouvait prouver sa mission. L'imposteur eut l'effronterie de s'y rendre. Le roi le fit mettre en prison, pour éprouver sa puissance; et David trouva le moyen de s'évader. Des soldats furent envoyés à sa poursuite, et rapportèrent qu'ils avaient entendu sa voix, sans pouvoir l'apercevoir. Alors le roi de Perse suivit ses traces en personne, jusqu'au fleuve de Gozan, et, là, on le vit qui, nouveau Moïse, séparait les eaux du fleuve avec son manteau, pour se frayer un passage; puis il disparut. Ces merveilles néanmoins ne durèrent pas long-temps; car, sa tête ayant été mise à prix, le beau-père même d'el David, séduit par l'appât d'une forte récompense, l'invita à souper, l'enivra, et lui coupa la tête. Sa mort n'apaisa point le courroux du monarque, qui fit périr un grand nombre de juifs. Il paraît que ceux d'Allemagne eurent connaissance des aventures d'el David, et que, en altérant les faits et les dates, ils forgèrent l'histoire d'un autre imposteur du même nom au 15<sup>e</sup>. siècle. (*Voy. Basnage, Hist. des Juifs depuis J.-C.*). D. L.

DAVID, roi de l'Arménie orientale, de la race des Pagaratides. On

(1) Le *Codex latinus psalmsorum Davidis*, M<sup>ss</sup>.ence, Jo. Just et P. Schoyffer de Gerusheim, 1493, in-fol., est d'une rareté excessive, et le premier ouvrage imprimé avec indication d'année.

le surnomma *Anhoghin*, c'est-à-dire, *sans terre*, parce que son royaume fut presque toujours occupé par ses ennemis. Vers l'an 980, par l'ordre de Gagik I<sup>er</sup>, roi Pagratide à Ani, il succéda à son père Gagik, dans le gouvernement de la ville de Lorhé et des provinces environnantes. Peu après avoir pris possession de sa souveraineté, il rassembla des troupes nombreuses, attaqua les émirs musulmans qui commandaient dans la Géorgie méridionale, les vainquit et s'empara de leurs possessions. Après ces victoires, l'émir musulman Fadloun, qui possédait la ville de Gandsak, actuellement Gandjah, réunit de grandes forces et vint attaquer David. Celui-ci le vainquit complètement, s'empara de ses états, et le contraignit de s'enfuir chez l'émir de l'Aderbadegan. Ce prince fournit une armée à Fadloun, qui vint encore tenter, contre David, le sort des armes; la bataille se livra sur les bords du lac Gegham, dans la province de Siounik'h. Fadloun fut encore défait et il périt dans la mêlée. Cette victoire, gagnée en l'an 991, assura à David la souveraineté de la ville de Gandsak et du pays qui s'étend jusqu'au fleuve Araxes. Après ces importants succès, ce prince prit le titre de roi des Aghouank'h, et il fut le fondateur de la dynastie Kourikiane, branche de celle des Pagratides. Quand David eut affermi et augmenté sa puissance aux dépens des petits princes qui l'environnaient, il fut attaqué l'an 1040 de J.-C. (489. de l'ère arménienne), par le sultan Seldjoukide Thoghrul begh., qui vint fondre sur lui avec une armée de 150,000 hommes. David, trop faible pour lui résister, recule, et ses états sont envahis; mais bientôt, renforcé par les secours des princes Pagratides d'Ani et de Kars, par ceux des rois des Abkhaz

et de Géorgie, il revint combattre les musulmans, les défait complètement et recouvre son royaume tout entier. David mourut l'an 1046 de J.-C. Son fils Kourike lui succéda. S. M.

DAVID III, surnommé *le fort* et *le réparateur*, roi de Géorgie, de la race des Pagratides, fils et successeur de George II, monta sur le trône l'an 1089. Les Turks seldjoukides, qui avaient conquis toute la Perse, la Mésopotamie, l'Arménie et l'Asie mineure, avaient aussi soumis la plus grande partie de la Géorgie; les principales villes du pays, Teflis même la capitale, étaient en leur pouvoir. Le roi, tous les princes erraient dans les montagnes, ou bien ils étaient renfermés dans des forteresses inaccessibles par leur position. La Géorgie semblait près de tomber au pouvoir des musulmans, quand des divisions survenues entre les princes Seldjoukides, pour la succession au trône de Perse, inspirèrent à David le dessein d'affranchir son pays de leur joug. Il rassemble donc des troupes de toutes parts, et vaillamment secondé par son grand général Ivane, de la race des Orpélians, le plus puissant des princes géorgiens, il attaque les Turks, disperse leurs troupes, reprend presque toutes les villes de son pays, et entre vainqueur dans sa capitale Teflis, l'an 1124 de J.-C. (571 de l'ère arm.). Les Turks envoient inutilement plusieurs armées pour arrêter le cours de ses exploits; leurs efforts sont vains, David les défait, les poursuit, franchit les limites de son royaume, prend Lorhé, capitale de l'Arménie orientale, s'empare de beaucoup d'autres villes, et termine ses victoires par la prise d'Ani, capitale de toute l'Arménie, l'an 1126. Mais peu de temps après, elle fut reprise par l'émir Fadloun, fils d'Abel Sevar, qui en était souve-

rain sous la protection des Seldjoukides. David mourut dans la même année 1126, avant la reprise d'Ani : il avait régné environ trente-sept ans. Son fils Démétrius II lui succéda.

S. M.

DAVID COMNENE, dernier empereur de Trébizonde, usurpa le trône après la mort de son frère Jean, dont il fit périr le fils. David, mécontent par Mahomet II, qui venait de détruire l'empire de Constantinople dont celui de Trébizonde était séparé depuis deux siècles et demi, fit alliance avec Usun-Cassan, roi de Perse, qui lui promit des secours. Mahomet instruit de ce traité, intimida le monarque persan, et fit mettre le siège devant Trébizonde par Machmut, un de ses favoris. David se préparait à une vigoureuse résistance, mais Machmut lui ayant demandé une entrevue, lui peignit avec tant de force la puissance de Mahomet et les malheurs qui menaçaient ses ennemis, que David effrayé consentit à livrer ses états, à condition que le sultan épouserait sa fille aînée, Anne Comnène. Mahomet souscrivit à cette condition, et le prince détrôné s'embarqua pour Constantinople avec sa famille. Mahomet les ayant en son pouvoir, ne songea plus qu'à s'en défaire; on accusa David d'entretenir des correspondances secrètes avec les princes chrétiens. Aussitôt Mahomet le déclara coupable, et lui laissa le choix entre le turban ou le supplice. David refusa d'embrasser l'islamisme, sept de ses fils imitèrent cet exemple. Le père et les fils furent conduits à la mort; ils la reçurent en 1462, sous les yeux de l'impératrice Irène, ou Hélène, Cantacuzène. Il paraît que le plus jeune de ses fils, âgé de trois ans, ne fut point enveloppé dans cette proscription, comme on pourrait le

croire d'après le récit de plusieurs historiens qui, au reste, ne sont pas d'accord sur toutes les circonstances de cette catastrophe. C'est à ce dernier rejetton des Comnènes que la maison de Comnène, depuis longtemps résidant en France, rattache son origine par une suite de titres généalogiques. Mahomet, qui s'était engagé à épouser Anne, se crut lié par sa parole; mais auparavant il força cette princesse d'abjurer le christianisme.

L.—S.—E.

DAVID 1<sup>er</sup>, roi d'Ecosse, succéda en 1124 à son frère Alexandre 1<sup>er</sup>. Il fit, durant le règne de ses frères, un assez long séjour en Angleterre et y épousa une petite-nièce de Guillaume-le-Conquérant, qui lui apporta en dot le Northumberland et le Huntingdonshire. Ce prince se distingua par sa bienfaisance et sa piété. La perte de sa femme, qui mourut à la fleur de l'âge, lui causa une si vive douleur qu'il resta veuf pendant vingt ans. Etienne de Blois s'étant emparé de la couronne d'Angleterre, l'envoya sommer de lui prêter hommage pour les provinces qu'il tenait en fief; mais David lui fit répondre qu'il ne rendrait cet hommage qu'à Mathilde, l'héritière légitime. La guerre éclata alors entre les deux rois. L'armée anglaise essuya une défaite dans laquelle un grand nombre de personnages distingués fut fait prisonnier. Bientôt le sort des armes changea, et après plusieurs autres événements la paix fut conclue. David conserva les provinces qu'il possédait en Angleterre; et l'hommage ne fut dû que pour celles qui devenaient l'héritage de son fils. Peu après Mathilde, de retour en Angleterre, envoya son fils Henri, depuis roi, auprès de David, pour s'y instruire dans les exercices militaires. Ce monarque perdit, quelque temps



après, son fils, jeune prince de la plus belle espérance. Il supporta ce coup avec une résignation apparente, et ayant fait inviter les grands à un banquet, il chercha lui-même à les consoler, il envoya chercher les enfants de son fils, recommanda Malcolm, l'aîné, aux soins de la noblesse, et le fit ensuite voyager dans le royaume, afin que chacun le reconnût pour héritier légitime du trône. Il légua des apanages aux deux autres, puis se prépara à la mort dont il sentait les approches. Il mourut en effet le 11 mai 1155. E—s.

DAVID II. F. BRUCE.

DAVID-GEORGE, ou plutôt *fils de George* (Jorisz), né à Delft en 1501, était fils d'un bateleur, nommé George de Coman, et avait reçu au baptême le nom de *Jean*, que, courant le pays avec son père pour donner des représentations dramatiques, selon l'usage des rhétoriciens d'alors, il convertit en celui de *David*, parce que le rôle de cet ancien roi d'Israël était celui dans lequel il se faisait le plus remarquer. Son éducation fut entièrement illettrée, mais il apprit à peindre sur verre, et ne tarda pas à se distinguer dans cette profession. Il était doué d'une imagination ardente, d'un caractère souple et délié, d'une figure agréable, imposante même, et de beaucoup d'éloquence naturelle; avantages bien précieux pour le rôle d'illuminé ou d'enthousiaste, dans lequel il s'est rendu fameux. David-George manifesta de bonne heure de l'aversion pour la religion catholique. Il composa dans sa langue maternelle, la seule qu'il entendît, quelques hymnes ou cantiques à l'usage de ceux qui suivaient le parti de la réforme. En 1536, ayant rencontré dans une des rues de Delft des prêtres qui portaient en procession le saint-sacrement, il se permit de

les invectiver et de taxer leur dévotion d'idolâtrie. Cette imprudence le fit mettre en prison; il fut condamné au fouet, à avoir la langue percée et au bannissement. La secte des anabaptistes se signalait par ses extravagances. David se rangea sous sa bannière, et il fut créé évêque de Delft par un certain Obbe Philips, accrédité parmi ces fauques. Jean de Leyde, soi-disant roi de Munster, assiégé dans sa capitale, fit passer à ce nouvel évêque quelque argent pour lui lever des recrues en Frise. Pendant que David s'occupait de cette commission, il conçut un formulaire d'unité, destiné à terminer plusieurs différends élevés parmi les sectaires, et il publia un petit écrit dans les mêmes vues. Ses tentatives de conciliation le rendirent suspect à tous les partis; universellement blâmé, il se décida à former une communion à part, dont il se déclara le chef. « Laurent, dit-il » un jour, dans une effusion confidentielle, à certain brasseur qui » peignait sur verre, comme lui, » nous voyons que le clergé fait bien » ses affaires: il gagne beaucoup d'argent, en se donnant fort peu de » peine. Ne connaissons-nous pas » l'Écriture-Sainte aussi bien que ces » messieurs? Si nous parvenons à » faire accroire au peuple tout ce que » nous voudrons, nous serons assez » riches. » Le principal but de David-George paraît avoir été de se procurer les moyens de vivre dans le faste et la volupté, et il y réussit à merveille. Il permettait à ses partisans, quels qu'ils fussent, de continuer leur ancien culte. Quant au fond de sa doctrine, on y reconnaît une grande analogie avec celle qu'un certain Gille le Chantre avait prêchée plus d'un siècle avant lui. « Jésus-Christ n'était venu » au monde que pour lui préparer les

» voies. Il était, lui, le second Christ,  
 » le véritable messie, né, non point de  
 » la chair, mais du Saint-Esprit et de  
 » l'esprit du Christ, caché depuis des  
 » siècles dans un lieu inconnu. Il avait  
 » le droit de sauver et de perdre. Il  
 » jugerait le monde au dernier jour.  
 » Pécher contre lui, c'était commettre  
 » le péché irrémissible. — La procréa-  
 » tion des enfants devait être com-  
 » mune parmi les régénérés; nul n'a-  
 » vait des droits exclusifs ni sur sa  
 » femme, ni sur sa fortune. — Jusque-  
 » là le ciel était demeuré vide. C'était  
 » lui que Dieu avait envoyé pour le  
 » peupler, non par un sacrifice san-  
 » glant, mais seulement par la grâce. »  
 Cette doctrine se prêchait dans le se-  
 cret. David et les davidistes évitaient  
 de se montrer au grand jour. Ils n'é-  
 chappèrent pas cependant à la sur-  
 veillance du gouvernement hollandais.  
 Celui-ci rendit une loi le 2 janvier  
 1558, portant que celui qui accorde-  
 rait un asyle à David-George ou à  
 Meinard van Embden, son collabora-  
 teur, et qui n'en ferait pas la déclara-  
 tion, serait pendu à la porte de sa mai-  
 son. Cette loi reçut, le 26 février de la  
 même année, une nouvelle extension,  
 et il fut promis des récompenses aux  
 dénonciateurs. Sur ces entrefaites, la  
 mère de David-George, qui s'appelait  
 Marie de Gorter, fut arrêtée; elle  
 s'était fait rebaptiser. On noyait com-  
 munément alors les femmes coupables  
 de ce délit. Le repentir de Marie de  
 Gorter (repentir qui ne la rendait pas  
 moins admiratrice de son fils) inspi-  
 ra pour elle un intérêt particulier,  
 et sa peine fut commuée en celle de la  
 décollation dans l'intérieur d'un cou-  
 vent. David envoya à ce sujet des let-  
 tres de remontrance aux conseillers  
 de la cour de Hollande; le messa-  
 ger, porteur de ses lettres, paya lui-  
 même cette témérité de sa vie. L'an-

née suivante, David-George demanda  
 un asyle et des lettres de protection  
 au landgrave de Hesse, qui les lui  
 promit, pourvu qu'il professât la  
 confession d'Angsbourg. Il publia en  
 1540 une *Apologie* contre ses per-  
 sécuteurs, et il l'adressa à Anne,  
 comtesse d'Oldenbourg et d'Emlden.  
 En 1542, parut son fameux *Won-  
 derboek* ou *Livre merveilleux*. A  
 l'entendre, il ne devait sortir qu'un cri  
 de toutes les bouches à l'apparition de  
 ce prodige. Rois, princes, magistrats,  
 théologiens, jurisconsultes, diraient  
 avec le prophète Isaïe (XXV, 9) :  
 « C'est ici notre Dieu; nous l'avons  
 » attendu, et il nous délivrera. » Des  
 ambassades, des oblations arriveraient  
 de toute part. David-George éprouva  
 qu'un prophète n'est jamais honoré  
 dans son pays. Deux ans s'étaient à  
 peine écoulés, que, n'osant plus rester  
 en Hollande, il se rendit secrètement à  
 Bâle, où il se fit appeler Jean van Brug-  
 gen. Se donnant pour un gentilhomme  
 flamand que son attachement aux opi-  
 nions de Zwingle avait forcé de s'ex-  
 patrier, il acheta à Bâle une maison  
 considérable, et la terre de Binningh,  
 dans les environs, et il s'y mit sur  
 un grand ton de dépense. Il allait ré-  
 gulièrement à l'église, participait à la  
 sainte cène, se distinguait par la li-  
 beralité de ses aumônes. Ses parti-  
 sans de Hollande subvenaient à cette  
 dépense : c'était à qui lui ferait les  
 plus riches envois d'argent ou d'au-  
 tres présents. On disait, et l'on dit  
 encore proverbialement à Delft, « me-  
 » ner une vie de David-George » pour  
 vivre dans l'aisance, le plaisir et  
 le désœuvrement. On s'épuisa long-  
 temps en vaines conjectures sur ses  
 ressources. Il vécut ainsi déguisé pen-  
 dant onze ans. En 1553, il s'avisa  
 d'intervenir dans le procès de Michel  
 Servet, par une lettre datée du 1<sup>er</sup>.

juin, au *Magistrat de Genève, et aux villes évangéliques de la Suisse*; mais il ne se nomma point au bas de sa lettre, qui est une exhortation à la modération et à la tolérance. Il qualifie Servet d'homme *bon et pieux*; il n'entre d'ailleurs dans aucun détail sur les chefs d'accusation portés contre lui. Il ne veut point que l'hérésie soit punie de mort, parce que tous les hommes, juifs, mahométans, papistes, luthériens, calvinistes, etc., devraient ainsi s'entretuer sans cesse, et que ce serait une boucherie générale. Cette lettre, en plat allemand, se trouve dans le *Recueil des lettres de David-George*, publié sans nom de lieu ni date en 3 vol. in-4°. Mosheim l'a insérée dans sa *Vita Michaëlis Serveti*, p. 87-93. Cependant, un orage menaçait le repos de David-George. Son disciple, son ami, son gendre, Nicolas Méinerts, ou Blesdyk, originaire d'Embsen, s'étant brouillé avec lui, entreprit de le démasquer. Pareille disgrâce lui arriva, dit-on, à la même époque, de la part d'un Hollandais venu à Bâle, et qui le signala si bien, lui et sa femme, que l'un et l'autre, livrés au désespoir, se suivirent de près au tombeau. David mourut le dernier, le 26 août 1556, sans toutefois avoir essuyé aucunes poursuites judiciaires, et on lui fit même de superbes obsèques. Ses partisans s'attendaient à le voir ressusciter au bout de trois ans; mais, avant ce terme, les Bâlois firent le procès à sa mémoire, et, bien que les témoins appelés à comparaître ne confirmassent pas les griefs allégués contre lui, il fut condamné à être exhumé, et ses restes brûlés, avec son effigie et ses ouvrages, au pied de la potence. Dans la même année, l'université de Bâle publia en latin, à Wittenberg, in-8°, un récit de sa

*Vie, et de sa Doctrine*, qui a été réimprimé à Delft en 1603, et que l'on trouve aussi dans *Schardii Scripturæ Germ.*, t. III. David-George a eu des partisans et des apologistes long-temps après sa mort. Les professeurs de Bâle réfutèrent, en 1584, une apologie publiée en sa faveur, à Stade en 1582. Les synodes de Hollande prirent en 1608 et en 1623 des mesures contre les davidistes. En 1642, on en punit corporellement plusieurs dans le pays de Holstein, et on y fit un autodafé des écrits de l'hérésiarque. Parmi ces écrits, son *Livre merveilleux (Wonderboek)*, et son *Livre de la perfection (Bœck der Volkoomenheid)*, sont les plus remarquables. Le 1<sup>er</sup>, que, pour l'étendue, on peut comparer à la *Bible*. lui coûta plusieurs années de travail. On les a bien qualifiés l'un et l'autre de *tristes monuments du plus absurde fanatisme*. Jacob Revius a publié: *Nicolai Blesdykii* (on se rappelle que celui-ci, gendre de David-George, devint son dénonciateur acharné), *Historia Davidis Georgii*, Deventer, 1642, in-8°. Mosheim, bien que, dans son *Histoire ecclésiastique*, il n'ait pas ménagé David-George, suppose cependant « qu'il avait » plus de bon sens et de vertu qu'on » ne croit. » C'est faire preuve d'une grande indulgence. Le P. Catrou a donné l'histoire du davidisme dans le deuxième volume de son *Histoire du fanatisme dans la religion protestante*.

M—ON.

DAVID (Luc), historien et jurisconsulte prussien, naquit à Allenstein en 1503. Ayant embrassé la religion protestante, Albert 1<sup>er</sup>, duc de Prusse, le nomma conseiller à Königsberg, où il mourut en 1583. Il avait travaillé pendant quarante années à rassembler des matériaux

pour l'histoire de Prusse; mais il n'a écrit que les dix premiers livres, qui finissent à l'année 1410. Son ouvrage, qui n'a pas été imprimé, se trouve en manuscrit à la bibliothèque royale à Königsberg. G—Y.

DAVID (JEAN), né à Courtray en 1546, fut d'abord curé de Saint-Martin de cette ville, et entra ensuite dans la société des jésuites. Il fut recteur des collèges de Courtray, de Bruxelles et de Gand, et mourut le 9 août 1615, âgé de soixante-sept ans. On a de lui divers ouvrages de piété et de controverse, parmi lesquels les curieux distinguent les suivants, à cause des figures dont ils sont ornés: I. *Veridicus christianus*, Anvers, Plantin, 1601, in-4°. : ces figures sont accompagnées d'un distique en latin, hollandais et français; II. *Occasio arrepta, neglecta*, Anvers, 1605, in-4°.; III. *Paradisus sponsi et sponsæ*, Anvers, 1607, in-8°. : les figures sont de Théodore de Galle; IV. *Pancarpium marianum*, Anvers, 1618, in-8°. C. T—Y.

DAVID-COHEN, savant rabbin portugais, né à Lara, vint d'abord à Amsterdam, puis à Hambourg, où il mourut en 1674. Il avait été chef de la synagogue de cette ville, et avait perdu cette place par la haine que lui portaient les juifs, à cause de son penchant pour la religion chrétienne. Il paraît même que David-Cohen serait mort dans les lumières de la vraie foi, si la mort ne l'eût frappé inopinément dans une maladie grave. C'était un homme très savant, qui parlait et écrivait bien le latin, et connaissait beaucoup de langues. Plusieurs de ses ouvrages ont été imprimés; voici les principaux: I. *Ænigma Aben Esræ de quatuor litteris Ehevi*, avec une version latine et des notes, Leyde, 1658, in-8°. : le texte

de cet ouvrage seulement parut la même année dans la même ville, in-8°.; II. *Corona sacerdotum*, ou *Lexique tamuldico-rabbinique*, très complet, où l'auteur établit une correspondance très utile entre les mots talmudiques et rabbiniques, et les mots chaldéens, syriaques, arabes, persans, grecs, latins, italiens, etc. Ce grand ouvrage, fruit de quarante années de travaux, parut à Hambourg en 1667, 1 vol. in-fol.; mais il est incomplet et finit à la lettre *Iod*. Dès l'année 1648, David-Cohen avait publié à Amsterdam, sous le titre de *Civitas David*, un spécimen de ce lexique; III. une traduction espagnole des *Canones ethici* de Maimonides, Hambourg, 1662, in-4°.; IV. un abrégé du traité *De articulis legis divinæ*, par le même auteur, qu'il réduisit à dix chapitres, Amsterdam, 1654, in-4°.; V. *Traité de la pénitence*, traduit du même Maimonide en espagnol, Leyde, 1660, in-4°.; VI. *Traité de la crainte de Dieu*, en espagnol, et extrait du *Reschith-Khokhma*, Amsterdam, 1655. Parmi les ouvrages manuscrits de David-Cohen, il se trouvait un recueil d'*Adages rabbiniques*, un *Florilège de sentences morales*, un *Dictionnaire des synonymes* de la langue rabbinique, etc. On trouvera des détails plus étendus sur ce rabbin et ses ouvrages dans la *Bibliotheca hebræa* de Wolf, tom. I<sup>er</sup>, pag. 316, et tom. III, pag. 198, et dans les *Elogia philolog. hebræorum* de G. H. Gœtzlius. J—N.

DAVID (CHARLES), graveur au burin, naquit à Paris vers 1600; on ignore le nom de son maître, mais tous les ouvrages de cet artiste annoncent qu'il s'était formé d'après les meilleurs graveurs de son temps. Il a su si bien copier d'après Villamena

les *Cris de Rome*, suite de seize pièces où sont représentées en pied différentes figures grotesques, qu'il est fort difficile de distinguer la copie d'avec l'original. David a gravé avec le même succès, d'après Philippe de Champagne, des compositions d'un autre genre. L'estampe qui lui fait le plus d'honneur représente *Un homme qui tient un escargot sur son doigt ; un avare portant une couronne d'escargots , et sur la table un plat aussi rempli d'escargots*. Cette gravure, qui est d'une composition vraiment bizarre, est fort rare : nous croyons que l'idée en appartient au crayon original de Callot. — Jérôme DAVID, son frère, aussi graveur, travailla long-temps en Italie ; il était surtout habile à graver le portrait. Ceux qu'il a faits représentent tous des personnages historiques, tels que *Charles I<sup>er</sup>*, roi d'Angleterre, *Henriette*, sa femme, *Anne*, reine de France, *Gaston*, le cardinal de *Richelieu*, etc., etc., et ce qu'il y a de remarquable dans ces portraits, c'est que presque tous les personnages y sont représentés à cheval. On trouve aussi un grand nombre de portraits gravés par Jérôme David dans l'ouvrage de Tomasini. Cet artiste a gravé à l'eau-forte, d'après les dessins de Montano, habile ciseleur de Milan, une suite de quarante-deux pièces représentant des églises, des tombeaux, et des autels de Rome. Cette suite, a été publiée en 1708, par Soria. Le style de Jérôme a beaucoup de ressemblance avec celui de Charles ; l'œuvre des deux frères est composé d'environ deux cent-vingt pièces.

A—s.

DAVID (LOUIS-ANTOINE), né à Luganb en 1648, s'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres, mais ayant montré du goût pour le dessin, il fut

envoyé à Milan, et confié aux soins du cavalier del Caro et d'Hercule Procaccino, sous la direction desquels on lui vit faire des progrès rapides. David se rendit ensuite à Venise, à Mantoue et à Bologne. Le célèbre Cignani, qui occupait à cette époque le premier rang parmi les peintres de cette dernière ville, devint son guide et son ami. David, raffermi dans son art par les conseils de cet habile maître, fit pour différents édifices publics de Parme et de Rome un grand nombre d'ouvrages qui furent généralement admirés. Cet artiste avait fait une étude particulière des chefs-d'œuvre des grands maîtres ; on reconnaît facilement cette étude dans ses ouvrages. Il avait long-temps médité les principes de son art, et le résultat de ses observations se trouvait consigné dans un ouvrage qu'il avait composé sous ce titre : *Il disinganno delle principali notizie ed erudizioni delle arte del disegno* ; mais cet ouvrage est resté manuscrit. David mourut à Rome au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle.

A—s.

DAVID (JEAN), issu de la famille la plus ancienne de Carcassonne, abbé commandataire de l'abbaye des Bons-Hommes-lès-Angers, fut député à Rome par Louis XIV, remplit sa mission au gré de ce monarque, et mourut au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, ayant eu la vanité de faire par son testament, qui fut imprimé in-4<sup>o</sup>, des legs de toute sa fortune à la maison de Seubise et à d'autres grands seigneurs de la cour. Il composa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *Du jugement canonique des évêques*, Paris, 1671, in-4<sup>o</sup>. Ce traité qui est fort opposé au sentiment du clergé de France, a pour but la défense du pape contre le 7<sup>e</sup>. livre de la *Concorde du sacerdoce*

*et de l'empire*, par de Marca. Le P. Quesnel releva plusieurs opinions de Jean David, dans son édition des *Ouvres de S. Léon*. Jacques Boileau et Jean Gervais écrivirent aussi contre le même ouvrage. II. *Réponse aux remarques de M. de Launoy sur la dissertation du concile plénier*, Paris, 1671, in-8. J. de Launoy publia un *Examen de la préface et de la réponse de M. David*, etc., Paris, 1672, in-8°. — DAVID (François), capitoul, de la même famille que le précédent, exerça la police à Toulouse avec une activité et une fermeté inébranlables. Sa conduite, dans l'affaire de Calas, a été calomniée par Voltaire. Louis XV, voulant récompenser son zèle, le nomma lieutenant-général de police, charge qu'il remplit avec honneur à Toulouse jusqu'à sa mort. — Un autre DAVID (Pierre), premier magistrat de Carcassonne, grand-père du capitoul, et dont un frère était commandant de l'île d'Oléron, écrivit en latin, avec élégance, un recueil de *Méditations sur les mystères*, et fut assassiné le 3 novembre 1709.

## V—VE.

DAVID (JEAN PIERRE), né à Gex en 1757. Après avoir terminé dans cette ville ses humanités, il fut placé chez un médecin fort habile de Seysel, où il étudia les diverses branches de l'art de guérir. Il se rendit ensuite à Lyon, et se montra plein de zèle et d'assiduité aux visites de l'Hôtel-Dieu. L'envie de perfectionner ses connaissances le conduisit à Paris en 1757. La médecine, la chirurgie, la physique et l'histoire naturelle furent l'objet de ses travaux, et il fit des progrès rapides. En 1762, il remporta le prix double à la société hollandaise de Harlem, et son mémoire fut imprimé sous ce titre : *Dissertation sur*

*ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes*, Paris, 1765, in-12. Il était sur le point d'entrer en licence à la faculté de médecine, lorsque, séduit par les offres de la Martinière, il donna la préférence à la chirurgie. Sa thèse inaugurale, *De sectione caesarea*, soutenue en 1764, renferme des préceptes judicieux et une érudition choisie. David désira cependant joindre au titre de chirurgien celui de médecin, et il se fit recevoir docteur à l'université de Reims. Dans la même année, l'académie royale de chirurgie de Paris décerna une double couronne à son excellent mémoire sur la manière d'ouvrir et de traiter les abcès dans toutes les parties du corps. En 1765, il obtint un nouveau triomphe à l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, sur une question très importante : *Dissertation sur le mécanisme et les usages de la respiration*, Paris, 1766, in-12. Ce fut alors qu'il épousa la fille de Lecat, et partagea les travaux de ce chirurgien célèbre, qui le choisit pour son successeur. En 1769, il inventa deux machines à pilotis, dont l'une a été exécutée en Prusse, et l'autre à Dijon. En 1770, l'académie de chirurgie proposa pour la seconde fois de déterminer les effets des contre-coups dans les différentes parties du corps autres que la tête. David possédait de nombreuses observations sur cette question difficile, mais son titre d'académicien ne lui permettant pas de concourir, il fit présenter son mémoire par J.-M. Bazile, son élève, et ce mémoire fut couronné. En 1772, il imagina un instrument aussi simple que sûr pour lier les polypes utérins. On pourrait citer plusieurs autres procédés utiles ou curieux, qui annoncent le génie inventif de David. Il exé-

cutait avec autant d'adresse que de succès l'opération de la cataracte, et celle de la lithotomie, suivant la méthode de Lecat. Plein de douceur et d'humanité, jamais il ne cherchait à montrer sa supériorité. Il visitait les pauvres avec un zèle infatigable, et souvent il accélérail leur guérison en joignant aux secours de son art les consolations d'une pitié généreuse. Il a encore publié : I. *Recherches sur la manière d'agir de la saignée, et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait*, Paris, 1762, in-12; II. *Dissertation sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité qu'elle nous présente*, Paris, 1767, in-8°; III. *Dissertation sur la figure de la terre, avec une lettre de la Condamine, et la réplique à cette lettre*, Paris, 1771, in-8°; IV. *Traité de la nutrition et de l'accroissement, précédé d'une Dissertation sur l'usage des eaux de l'Amnios*, Paris, 1771, in-8°; V. *Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales*, Paris, 1779, in-12; VI. *Observations sur une maladie des os connue sous le nom de nécrose*, Paris, 1782, in-8°. La doctrine de l'auteur, généralement adoptée jusqu'à ces derniers temps, vient d'être soumise à un nouvel examen, et réfutée par deux chirurgiens distingués qui l'avaient d'abord professée. David était occupé à composer un traité d'opérations chirurgicales, lorsque la mort vint le frapper, le 21 août 1784. C.

DAVID DE SAINT GEORGE (JEAN-JOSEPH-ALEXIS), conseiller au grand conseil, né à St.-Claude le 30 décembre 1759, se livra d'abord à son penchant pour les sciences naturelles. Il avait formé un recueil complet des plantes qui croissent sur les sommités du Jura, et il se disposait

à le publier lorsque la révolution éclata. Ses collections furent pillées, ses manuscrits dispersés, et lui-même fut obligé de chercher un asyle en Allemagne. Le *Monde primitif* de Court de Gébelin, vint alors fixer toute son attention, et la lecture de cet ouvrage lui fit donner une nouvelle direction à ses études. L'espoir de retrouver dans les langues vivantes les éléments de celle que bégayait le genre humain au berceau, fut l'objet de toutes ses recherches; et bientôt, au moyen d'une méthode de son invention, il fut assez versé dans les différents idiomes de l'Europe et de l'Asie, pour les analyser et les comparer entre eux. Il avait entrepris de mettre en ordre et de rédiger ses observations, lorsqu'il mourut à Arbois, le 30 mars 1809. Il était membre de l'académie Celtique, de celle de Besançon, et de plusieurs autres sociétés savantes. David a laissé manuscrits plusieurs ouvrages, entre autres : *Arsace, prince de Betlis*, roman historique supposé traduit de l'anglais; *Lettres de Julie de Roubigné à Pauline de Clermont*; une traduction de l'*Histoire des Druides*, par Smith. Il avait confié ses recherches sur les langues à M. Ch. Nodier, aujourd'hui bibliothécaire à Laybach, qui a déjà fait paraître les *Prolegomènes de l'archéologue*, ouvrage entrepris sur un plan encore plus étendu que le grand dictionnaire proposé par de Brosses. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Lettres de Charlotte à Caroline pendant sa liaison avec Werther*, traduites de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; II. *Histoires fabuleuses destinées à l'éducation des enfants dans ce qui regarde leur conduite envers les animaux*, traduites de l'anglais de mistriss Trimmer, Genève, 1789, 2 vol.

in-12; III. *Fathom et Melvill*, roman traduit de Smolett, Paris, 1796, 4 vol. in-12; IV. *Poèmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, pour servir de suite à l'Ossian de Letourneur*, Paris, 1797, 5 vol. in-18. Labaume a eu part à cette traduction qui est estimée. David l'avait revue avec le plus grand soin pour une nouvelle édition. V. *Mémoire sur les tourbières des arrondissements de St.-Claude et de Poligny, département du Jura*; autre sur les *Antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements*, Arbois, 1808, in-8°. W—s.

DAVIDI (FRANÇOIS), hongrois de naissance, fut, au 16<sup>e</sup> siècle, surintendant ou évêque des unitaires, en Transylvanie. Donné des dispositions les plus heureuses, il surpassa bientôt ses maîtres, se rendit célèbre dans la connaissance des langues, de la philosophie, de la théologie, et s'adonna surtout tellement à la scolastique, qu'il terrassait tous ceux qui oseraient lutter contre lui. Cette facilité d'argumentation rendit sa vie très agitée, et l'entraîna dans une foule de disputes, que l'on trouvera décrites très proxiquement dans le *Specimen hung. lit.* de Czvittinger. Après avoir longtemps professé la pure morale évangélique, il avait adopté successivement, et combiné entre elles les opinions de Calvin, d'Arius, de Socin, de Budnée, du sémi-judaïsme. Son inconstance égalait sa rudesse; il excita souvent des tumultes, auxquels voulant enfin mettre un terme, le prince de Transylvanie le fit enfermer dans la forteresse de Deva ou Leva. Ce fut dans cette prison, que Davidi termina ses jours le 6 juin 1579, avec la réputation d'un théologien instruit, mais irascible, ardent à la dispute, et surtout peu ré-

géré dans ses conceptions. On a de lui une *Lettre*, en latin, aux églises polonaises, sur la question du règne millénaire de J.-C.; plusieurs *Thèses*, opposées à George Blandrata, pour prouver que J.-C. n'est qu'un homme, et qu'il ne doit point être invoqué dans les prières, et quelques autres écrits dont on trouvera la liste dans la *Bibl. anti-trinit.* de Sandius. D. L.

DAVIES (sir JOHN), fils d'un riche tanneur, naquit en 1570 à Cistgrove, dans le comté de Wilt. Il fut élevé à Oxford, et entra ensuite à *Middle Temple* pour y étudier les lois. L'emportement de son caractère qui, à l'université, lui avait attiré plusieurs fâcheuses punitions, le fit expulser de cette société, pour s'être laissé aller publiquement à des violences contre un de ses membres. Il se retira à Oxford, où les réflexions salutaires que lui inspira sa dernière aventure, combinées avec son goût et son talent pour la poésie, produisirent un poème en stances élégiaques sur *l'Immortalité de l'âme*, intitulé : *Nosce te ipsum*, ouvrage estimé et pour le fond des pensées, et pour la poésie, remarquable au temps où écrivait l'auteur. Cet ouvrage, qui parut en 1599, et qui depuis a eu plusieurs éditions, établit la réputation de Davies. Il avait déjà travaillé, comme au plus pressé, à se mettre dans les bonnes grâces de la cour, par vingt-six acrostiches en l'honneur d'Elisabeth, qui, au mérite d'une louange peu ménagée, joignaient celui d'être assez bons pour des acrostiches. La société du Temple crut alors devoir cesser de lui tenir rigueur, et il y fut reçu de nouveau en 1601, au moyen des réparations convenables. Il paraît d'ailleurs, comme il le dit lui-même



dans son *Nosce te ipsum*, que le malheur, la retraite et la poésie, avaient adouci son caractère. On doit le croire par ses succès à la cour. Aussitôt après la mort d'Élisabeth, il courut en Écosse se présenter au roi Jacques, qui, apprenant qu'il était l'auteur du *Nosce te ipsum*, le reçut d'une manière très distinguée, le prit en grande faveur, et l'envoya en 1603 en Irlande, comme solliciteur-général. Il fut bientôt nommé procureur-général de ce royaume, puis l'un des juges d'assises. Dès-lors il s'occupa toujours des affaires de l'Irlande, qu'il travailla à soumettre entièrement à l'Angleterre. Ce fut après plusieurs tournées judiciaires dans ce pays, qu'il publia, en 1612, un traité estimé, intitulé : *Découverte des véritables causes pour lesquelles l'Irlande n'a jamais été entièrement soumise*, etc. Il avait été créé chevalier en 1607. Nommé en 1612 orateur du premier parlement qui avait été tenu en Irlande, il y soutint le parti de la cour avec une opiniâtreté qui peut être excusée par la chaleur avec laquelle il soutint ensuite les intérêts de l'Irlande. Il réimprima le *Nosce te ipsum* en 1622, et il y ajouta quelques pièces de vers ; entre autres l'*Orchestre*, poème sur l'antiquité et l'excellence de la Danse, dédié à Charles, prince de Galles. Davies venait d'être nommé premier juge du banc du roi, lorsqu'il mourut en 1626, âgé de cinquante-six ans. Ses poésies ont été réimprimées en 1775, in-8°. On a un volume de ses principaux ouvrages en prose, sous le titre de *Traité historiques*, etc., 1786, in-8°. Ils sont remarquables pour la clarté, le naturel et la pureté du style. Sir John Davies était un homme fort savant, mais encore plus comme littérateur

que comme jurisconsulte. Son esprit était hardi, vif et mordant. Il fut très lié avec le chancelier Bacon. Sa femme, Éléonore Touchet, fille de lord Audley, femme d'un caractère singulier, se prétendait animée de l'esprit de prophétie : on a même publié, en 1649, une relation de ses *Etranges et étonnantes prophéties*. On prétend que, peu de jours avant la mort de son mari, étant assise à table avec lui, elle se mit à fondre en larmes, et sur ce qu'il lui demanda la cause de ses pleurs : « Ah ! dit-elle, ce sont » les larmes de vos funérailles. — En » ce cas dit-il, épargnez-moi vos larmes aujourd'hui, et je vous » donnerai de rire quand je serai » mort. » Outre les ouvrages que nous avons désignés, Davies est auteur des suivans : I. *Le primer reports des cases et matters en ley resolves, et au-judges en les courts del roy en Ireland*, Dublin, 1615, Londres, 1618 et 1674, in-fol. Ce recueil fut le premier de ce genre publié en Irlande. Le chevalier Pettus en a tiré la plus grande partie de son livre, intitulé : *l'Angleterre indépendante du pouvoir papal, axiome établi historiquement et judiciairement par sir John Davies, avocat-général en Irlande, ainsi que par sir Edouard Coke, premier juge d'Angleterre, et contenu dans deux rapports extraits de leurs grands ouvrages*, Londres, 1674, in-fol. II. *Abrégé des onze livres des rapports de sir Edouard Coke*, Londres, 1651, in-12 : Davies l'écrivit en français ; il fut ensuite traduit en anglais ; III. *Jus imponendi vectigalia*, ou *Preuve de la doctrine relative aux douanes, au tonnage et pondage, et aux impôts sur les marchandises*, etc. ; IV. plusieurs manuscrits. X—s.

DAVIES (JEAN), en latin *Davi-*

sus, fut chanoine d'Ely, chef du collège de la Reine dans l'université de Cambridge, et mourut le 22 mars 1752. Voilà les seules particularités que nous ayons pu recueillir sur la personne de ce savant anglais. Ses ouvrages sont plus connus. Les traités philosophiques de Cicéron l'occupèrent principalement, et son projet était de les publier tous; la mort ne lui en laissa pas le temps. On lui doit les *Tusculanes*, Cambridge, 1709, 1725, 1750, 1758, in-8°; *De finibus*, Cambridge, 1715, 1728, 1741, in-8°; *De natura deorum*, ibid., 1718, 1723, 1744, in-8°; *De divinatione*, ibid., 1721, 1750, in-8°; les *Académiques*, ibid., 1725, 1756, in-8°; *De legibus*, ibid., 1727, 1745, in-8°. Les notes de Davies sont explicatives et critiques. On y remarque une grande connaissance de l'histoire philosophique, une érudition étendue, et une rare sagacité. Aussi Davies est-il mis généralement au nombre des meilleurs interprètes de Cicéron. Le seul reproche qu'on lui puisse faire, c'est d'être parfois trop hardi dans ses conjectures. Quand il mourut, ses observations sur les *Offices* étaient à peu près finies; car il n'y manquait que la dernière partie du troisième livre. Il les légua au docteur Mead, qui, n'ayant pas le temps de les compléter ni d'en surveiller la publication, chargea de ce travail un savant de ses amis. Peu de temps après, tous les papiers de Davies périrent dans un incendie. C'est une grande perte pour la littérature classique. M. Rath, qui, dans ces dernières années, a publié les *OEuvres philosophiques de Cicéron*, a redonné le texte et les notes de Davies (Voy. CICÉRON, tom. VIII pag. 546, 2). Avant de travailler sur Cicéron, Davies s'était déjà fait une

belle réputation parmi les philologues. Il avait en 1706 mis au jour les *Commentaires de César* et les *Dissertations de Maxime de Tyr*. Ses notes sur César reparurent en 1727, augmentées et corrigées, et, depuis Oudendorp les a toutes réimprimées dans son excellente édition de *César* (Voy. CÉSAR, tom. VII, pag. 574, 1). Davies préparait aussi une réimpression de *Maxime de Tyr*, avec des changements et des additions considérables; mais il mourut avant d'avoir pu la publier: elle ne parut qu'en 1740. Tout le travail de Davies a été conservé dans le *Maxime de Tyr*, donné par Reiske, à Leipzig, en 1774. Après *Maxime* et *César*, Davies s'était occupé de *Minucius Félix*, dont il fit deux éditions très recommandables; la première en 1707, l'autre en 1712. Ce fut par ces différents travaux qu'il préleva à ces belles éditions de Cicéron qui assurent à son nom une longue célébrité. Nous ajouterons à cette notice que Davies a fait des remarques sur la première *Apologie de S. Justin*, et qu'elles se trouvent dans l'édition de ce père, donnée en 1722 par Thirlby. B—ss.

DAVIES (JEAN), savant anglais, né sur la fin du 16<sup>e</sup>. siècle dans le comté de Denbigh, était versé dans la connaissance des anciens auteurs et des livres rares et curieux. Il fut successivement recteur de Malloyd, dans le comté de Merioneth, et chanoine de St. Asaph. On ne connaît la date ni de sa naissance ni de sa mort; on sait seulement qu'il prit en 1616 à Oxford le degré de docteur en théologie. Ses principaux ouvrages sont: I. *Antiquæ linguæ britannicæ nunc communiter dictæ cambro-britannicæ, à suis cymraecæ, vel cambricæ, ab aliis Wallicæ rudimenta*, etc., 1621, in-8°; II.

*Dictionarium latino-britannicum*, 1652, in-fol. : la première partie de ce dictionnaire est l'ouvrage d'un médecin nommé *Thomas Williams* ; III. *Adagia britannica, authorum britannicorum nomina, et quando floruerunt*, 1652, imprimé à la fin du dictionnaire latin-breton. On lui attribue une traduction anglaise du *Tableau de Cébès*. Il eut beaucoup de part à la version galloise de la *Bible*, publiée en 1620, et on lui doit d'autres traductions d'ouvrages ascétiques dans la même langue, qu'il avait étudiée pendant trente ans. Les ouvrages de Davies sont fort recherchés par les amateurs de l'ancienne langue celtique, qui croient la retrouver dans le gallois, ou dans le bas-breton qui n'en diffère pas essentiellement.

X—s.

DAVIES (THOMAS), auteur anglais du 18<sup>e</sup>. siècle, quitta la profession de comédien qu'il avait d'abord embrassée, pour se faire libraire ; mais de mauvaises affaires l'obligèrent de retourner à son premier état. Après avoir joué alternativement la tragédie et la comédie pendant plusieurs années, soit en province, soit à Londres, il tenta de nouveau la fortune dans le commerce de la librairie, et, malgré ses talents et ses connaissances en ce genre, se vit bientôt réduit à faire banqueroute ; mais ce malheur, qu'il n'avait point mérité, ne lui ravit point l'estime publique ; aidé par ses propres créanciers, et surtout par le bénéfice considérable d'une représentation à son profit que lui procura, sur le théâtre de Drury-Lane, son ami le docteur Johnson, il parvint à rétablir ses affaires. Plusieurs ouvrages qu'il publia ensuite, en lui faisant une certaine réputation, ajoutèrent à ses moyens de fortune. Il mou-

rut en 1785. Acteur assez médiocre, c'était un homme très aimable en société, où il portait un esprit riche en saillies et un enjouement qu'il avait le secret de communiquer aux autres. Ses ouvrages sont : I. *la Vie de Garrick*, 1780, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. ; réimprimée plusieurs fois ; II. des *Mélanges dramatiques*, 5 vol., qui ont eu également plusieurs éditions ; III. *Mémoires de M. Henderson* ; IV. *Revue des Caractères du lord Chesterfield* ; V. une *Vie de Massinger* ; VI. les *Vies du docteur J. Eatchard*, de *sir John Davies* et de *Lillo*, et un grand nombre de pièces fugitives en vers et en prose, insérées dans le *St.-James chronicle* et dans d'autres journaux. — DAVIES (Jean), maître d'écriture et poète, mort vers 1618, a publié : I. *L'Anatomie de la belle écriture*, 1659 ; II. *la Complainte de S. Pierre*, in-4<sup>o</sup>. , 1595 ; III. *le Pèlerinage de l'esprit* ; IV. *le Fouet de la folie* et autres productions de peu d'importance. Il jouissait d'une grande réputation comme maître d'écriture ; mais il ne paraît pas avoir été fort estimé pour ses talents littéraires.

X—s.

DAVIET. Voyez FONCENET.

DAVILA (HENRI-CATHERIN) naquit, le 50 octobre 1576, au Sacco, village dans le territoire de Padoue. Sa famille, qui avait plusieurs branches, était originaire d'Avila, en Espagne. Ses ancêtres étaient de père en fils, depuis 1464, connétables du royaume de Chypre : Antoine Davila, son père, l'était en 1570, lorsque cette île fut prise par les Turks. Il fut obligé de quitter l'île après avoir perdu tous ses biens. Il avait des parents et quelques propriétés à Padoue ; il s'y réfugia d'abord avec sa femme et ses neuf enfants, six fils et trois filles. La branche aînée de sa fa-

mille était puissante en Espagne; il espéra y rétablir sa fortune, et s'y rendit avec deux de ses fils. Il parvint à en faire placer un auprès du roi Philippe II; mais, n'obtenant du reste que des promesses et des paroles sans effet, il vint en France en 1572, et s'étant procuré des recommandations puissantes auprès de Catherine de Médicis, il en fut favorablement accueilli. Cette reine plaça son fils Louis auprès d'elle en qualité de gentilhomme de sa chambre, et prit deux de ses filles, Marguerite et Corneilie, parmi ses demoiselles d'honneur. Antoine les fit venir aussitôt de Padoue, et y retourna ensuite lui-même. Il eut, quelque temps après, un dernier fils à qui il donna, par reconnaissance, les deux noms du roi Henri III et de la reine Catherine. C'est ce fils qui s'est rendu célèbre dans les lettres par son *Histoire des guerres civiles de France*. Il n'avait pas encore atteint sa 7<sup>e</sup>. année quand son père l'amena en France. Catherine de Médicis avait marié avantageusement Marguerite, l'une de ses sœurs; elle lui avait fait épouser Jean d'Hémery, maréchal de France, seigneur de la terre de Villars en Normandie, et ce fut au château de Villars qu'Antoine Davila se rendit avec son jeune fils. Henri-Catherin, après avoir fait ses premières études en Normandie, vint les continuer à Paris, et fut placé parmi les pages, ou de la reine-mère ou du roi. Il dit lui-même, au 9<sup>e</sup>. livre de son *Histoire*, « qu'il était présent, en 1588, à l'ouverture des états de Blois, et si près du roi, qu'il entendit très distinctement tout son discours. » L'année suivante fut fatale au jeune Davila; la reine, sa protectrice, mourut dès le mois de janvier, et Henri III fut assassiné au mois d'août. Peut-être se

retira-t-il alors auprès de la maréchale d'Hémery, sa sœur. Dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans, il entra au service. Malgré l'abjuration de Henri IV, la guerre civile durait encore. Davila se distingua dans plusieurs rencontres; il eut un cheval tué sous lui au siège de Honfleur, en 1594, et fut blessé en 1597, d'un coup de pertuisanne, au siège d'Amiens. La paix s'étant faite en 1598, il fut rappelé à Padoue par son père, qui y était retourné après la mort de Catherine de Médicis. Il s'y rendit l'année suivante; mais à peine avait il revu son père, qu'il le perdit par l'accident le plus funeste; il tomba, ou se jeta d'un lieu très élevé, et mourut quelques heures après. Son fils avait alors vingt-quatre ans; il avait apporté de France un grand nombre de notes, de mémoires, de pièces originales, matériaux qu'il destinait dès lors à l'ouvrage qu'il n'entreprit que plusieurs années après. Ses études avaient été fort négligées, et souvent interrompues; il profita de son séjour à Padoue, pour les reprendre et pour se mettre en état d'exécuter son projet. Dans un voyage qu'il fit à Parme, en 1606, il fréquentait l'académie des *Innominati*, qui avait alors de la célébrité. Thomas Stigliani, poète médiocre, mais plein de jactance et d'une vanité ridicule, y eut avec lui quelques paroles qui furent suivies d'un duel. Davila lui passa son épée au travers de la poitrine, et fut lui-même blessé à la jambe gauche. Quoique son adversaire ne fût pas mort de sa blessure, il fut obligé de quitter Parme, et se rendit à Venise, dans un moment où la république levait des troupes; il offrit de lever lui-même un corps de trois cents hommes d'infanterie. Le sénat accepta cette offre, lui fournit

des fonds, et lui fixa des honoraires. Davila se trouva ainsi engagé de nouveau dans le métier des armes. Il fut chargé de plusieurs expéditions, du commandement de plusieurs places dans les îles de Candie, en Dalmatie et en Terre-Ferme. La république fut si contente de ses services qu'elle lui assigna une pension de cent cinquante ducats reversible à ses enfants, et qu'elle statua par un décret, que, quand il se trouverait au sénat, il serait placé auprès du doge comme l'avaient été ses ancêtres lorsqu'ils étaient connétables de l'île de Chypre. Dans cette vie active, et malgré ces fréquents changements de lieu, Davila ne cessa point de cultiver les lettres et de travailler, dans ses moments de loisir, au grand ouvrage qu'il avait entrepris. Il le fit enfin paraître en quinze livres, sous ce titre : *Historia delle guerre civili di Francia di Henrico Caterino Davila, nella quale si contengono le operationi di quattro re, Francesco II, Carlo IX, Henrico III et Henrico IV, cognominato il grande*, Venise, Tommaso Baglioni, 1650, in-4°. L'épître dédicatoire, adressée au sénateur Domenico Molino, est datée de Brescia, dont Davila était alors gouverneur. Quelques mois après, il eut ordre de se rendre à Crème et d'en prendre le commandement. Il se mit en chemin vers le mois de juillet 1651, avec toute sa famille qui était nombreuse. Le sénat avait donné l'ordre de lui fournir partout les charrois nécessaires pour ses bagages. Arrivé au bourg de St.-Michel, près de Vérone, il demanda les voitures qui lui étaient dues; un homme brutal, nommé *le Turc*, auquel il s'adressa, refusa d'obéir, et répondit à ses instances par un coup d'arquebuse qui l'éteudit mort sur la place. D'autres

hommes armés qui accompagnaient l'assassin, firent feu; plusieurs personnes furent blessées, et le chapelain de Davila fut tué. Le fils aîné du malheureux historien vengea son père, et cassa d'un coup de pistolet la tête du meurtrier. Ses complices furent arrêtés, envoyés à Vérone et punis de mort. Davila n'avait alors que cinquante-cinq ans. Il laissait une veuve, chargée de neuf enfans, quatre garçons et cinq filles; la pension que la république de Venise lui avait précédemment faite était insuffisante; elle l'augmenta convenablement, et pourvut aux besoins de cette famille, dont le chef emportait son estime et ses regrets. L'édition qu'il avait donnée de son histoire était très incorrecte. On dit qu'il avait offert cet ouvrage à plusieurs libraires de Venise, qu'ils l'avaient tous refusé, à l'exception du seul Baglioni dont les presses étaient vacantes, et qui se chargea de l'imprimer, à condition que, s'il lui venait quelque *labour* préférable, il le quitterait pour s'en occuper. L'édition finie, la vente fut si rapide que tout fut enlevé en une semaine. On ajoute que le libraire le réimprima sous la même date, et qu'il s'en vendit jusqu'à 15,000 exemplaires dans une année; mais cela paraît fort exagéré. Les éditions qui suivirent, Venise, 1654 et 1638, Lyon, 1641, et Venise, 1642, n'étaient guère moins fautives que la première; il en parut enfin une meilleure et fort belle, Paris, imprimerie royale, 1644, in-fol. L'ouvrage avait été traduit en français par J. Baudouin, Paris, 1642, 2 vol. in-fol., avec des sommaires à chaque livre et des notes marginales, traduction réimprimée plusieurs fois; il le fut en espagnol par Basile Varen de Soto, Madrid, 1651 et 1659, in-fol., avec une continuation en cinq

livres, depuis 1598 où finit Davila, jusqu'en 1650 : il en parut une 3<sup>e</sup>. édition beaucoup plus belle, avec figures, Anvers, 1686, in-fol. Davila fut aussi traduit deux fois en anglais, 1<sup>o</sup>. par Guillaume Aylesbury, Londres, 1647, in-fol., traduction qui n'est pas complète et ne va que jusqu'à l'année 1572; 2<sup>o</sup>. par Charles Cotterel, Londres, 1666, in-fol., traduction complète. Enfin il en a paru une traduction latine par Pietro Francesco Cornazzano, Rome, 1745, 5 vol. in-4<sup>o</sup>.; et une nouvelle traduction française par l'abbé Mallet, et Grosley (Paris), 1757, aussi 5 vol. in-4<sup>o</sup>. Après plusieurs éditions italiennes publiées pendant le 17<sup>e</sup>. siècle, il en fut donné une dans le 18<sup>e</sup>., que l'on préfère à toutes les autres, Venise, 1755, 2 vol. in-fol. On y a joint une traduction des observations marginales de Baudouin, et d'excellents mémoires d'Apostolo Zéno sur la famille et la vie de l'auteur, dans lesquels ce savant critique a mis des faits réels et constatés à la place des fables qu'Imperiali et Papadopoli avaient accréditées, l'un dans son *Museum historicum*, et l'autre dans son *Histoire de l'université de Padoue*; ce qui n'a pas empêché deux dictionnaires, l'un italien et l'autre français, de répéter récemment les mêmes fables. Depuis cette magnifique édition, on en a eu deux à Londres, 1755, 2 vol. in-4<sup>o</sup>., et 1801, 4 vol. in-8<sup>o</sup>.; mais cette dernière surtout est remplie de fautes. On doit donner la préférence à celle qui fait partie de la collection des classiques italiens, Milan, 1807, 6 vol. in-8<sup>o</sup>. Il n'y a qu'une opinion sur le mérite de Davila, considéré comme écrivain. Son style, exempt des vices qui régnaient de son temps, sans être aussi pur que celui de Guichardin, est plus

serré, plus concis, et brille en même temps par une admirable facilité. Sa manière de narrer, de disposer les événements, de les enchaîner l'un à l'autre, d'introduire ses personnages, de les faire agir et parler, de décrire les lieux, les villes, les champs de bataille, les faits d'armes, les assemblées, les conseils, la conduite des négociations, n'est pas moins louable que son style. Il paraît enfin avoir pris des soins extrêmes pour connaître la vérité, l'avoir puisée dans de bonnes sources, et l'avoir dite en général avec franchise. Mais cette franchise n'a pu manquer d'être quelquefois altérée par sa position et ses relations particulières, par les préjugés de son pays et de son siècle. Un Italien de ce temps-là ne pouvait tenir la balance égale entre les catholiques et les protestants; un homme qui devait la fortune de sa sœur, de son frère et le commencement de la sienne à Catherine de Médicis, à qui son nom même rappelait qu'il lui avait été pour ainsi dire consacré dès sa naissance, ne pouvait être un juge impartial de cette reine. On ne lui a pas reproché sans raison de se montrer trop prévenu pour elle. Il ne met en vue que son adresse et sa prudence, quand il faudrait laisser voir sa dissimulation profonde, sa perfidie, sa cruauté, qui, sans parler de tout le reste, lui firent méditer, préparer pendant plus de deux ans, couvrir de dehors caressants et faire exécuter au milieu des fêtes le massacre de quarantemille Français. Il avoue pourtant dans un endroit que l'effusion du sang n'effrayait pas Catherine, et lorsqu'à la fin du neuvième livre, après avoir raconté sa mort, il a tracé en beau son caractère, la conscience de l'historien reprenant enfin l'empire qu'elle aurait dû toujours avoir, il

ajoute que cette reine fut accusée d'une insigne mauvaise foi, défaut commun, dit-il, dans tous les temps, mais particulièrement dans ce siècle; qu'on lui reproche une avidité, ou plutôt un mépris pour le sang humain, plus grand qu'il ne convenait à la tendresse de son sexe (comme si cette avidité ou ce mépris convenaient même à la dureté du nôtre); qu'enfin, dans beaucoup d'occasions, pour arriver à ses fins, elle parut regarder comme honnêtes tous les moyens qu'elle jugeait utiles, quoiqu'ils fussent en eux-mêmes véritablement iniques et perfides. Davila serait exempt de reproche, à l'égard de Catherine de Médicis, si, en racontant les différents actes de sa régence, il l'avait toujours peinte telle qu'elle est dans cet aveu tardif. Malgré quelques défauts graves, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu d'insister, son histoire reste avec les qualités éminentes qui la distinguent: ce qu'elle a de défectueux ne peut plus être d'aucun danger. Le cours des années a mis tout à sa place, et, comme il arrive toujours après un certain laps de temps, ce n'est plus tel ou tel historien qui peut nous tromper sur les faits; ce sont les faits bien connus qui nous servent à juger l'historien lui-même.

G—É.

DAVILA (DON PEDRO FRANCO), né au Péron, à Guayaquil, reçut de la nature un goût décidé pour l'histoire naturelle, et vint s'établir à Paris, où, dans l'espace de vingt ans, il forma un superbe cabinet. Différentes causes l'obligèrent de le mettre en vente, et ce fut alors que parut le *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila, avec figures en taille douce de plusieurs morceaux qui n'avaient encore point été gravés*, Paris, 1767,

3 vol. in-8°. (V. ROMÉ de LISLE). Depuis le règne de Ferdinand VI, il était question d'établir à Madrid un cabinet d'histoire naturelle sous la direction de G. Bowles. Davila vint à Madrid en 1769; le cabinet d'histoire naturelle fut établi, et Davila en fut nommé directeur perpétuel. Il avait retiré de la vente de sa collection 800,000 réaux, qui n'étaient pas la moitié de sa valeur. Il en employa 500,000 à payer ses dettes, et le surplus fut consacré à enrichir le cabinet confié à ses soins. D'après les ordres du roi, Davila rédigea une instruction qui fut imprimée et envoyée à tous les vice-rois, gouverneurs, corregidores, alcaldes majors et intendants de toutes les provinces d'Amérique et d'Espagne, par laquelle on les invitait à envoyer à Madrid toutes les productions curieuses de la nature qu'ils pourraient rencontrer. Ce moyen et les connaissances du directeur enrichirent rapidement le cabinet de Madrid, qui devint bientôt l'un des plus beaux de l'Europe et le plus complet de tous pour le règne minéral. Davila mourut en 1785 ou 1786. Il était membre de l'académie d'histoire de Madrid, et correspondant de la société royale de Londres, de l'académie de Berlin, etc.

A. B—T.

DAVILA y PADILLA (AUGUSTIN), dominicain espagnol, né au Mexique, fut prieur du couvent de la Puebla, et se distingua tellement par son éloquence, que Philippe III lui donna le titre de son prédicateur, puis le nomma archevêque de Santo-Domingo. Davila administra son diocèse avec beaucoup de sagesse, et mourut en 1604. Il avait écrit *Historia de la provincia de Sant-Jago de Mexico de la orden de Predicadores*, Madrid, 1590, in-4°. ; Bruxelles, 1625, in-fol. Une troisième édition porte ce titre: *L'a-*

*ria Historia de la Nueva España y Florida*, Valladolid, 1654, in-fol. Cet ouvrage contient des documents curieux sur les premiers temps de la découverte de l'Amérique. E—s.

DAVILER. Voy. AVILER (d').

DAVIS (JEAN), navigateur anglais, né à Sandridge, dans le Devonshire, embrassa de bonne heure la profession de marin, et ne tarda pas à y devenir très habile. Choisi en 1585 pour aller découvrir le passage du nord-ouest, il partit de Dartmouth le 7 de juin avec deux navires. Le 19 juillet, par 60° de latitude, environné de glaces flottantes, son équipage fut étonné du grand bruit que produisaient ces masses en se choquant. Le lendemain, on découvrit une terre hérissée de montagnes couvertes de neige; on l'appella *Terre de désolation*: c'était la pointe méridionale du Groenland; on ne put y aborder. Les Anglais se dirigèrent ensuite au nord-ouest, et aperçurent au 64° 15" une autre terre au nord-est. Elle était bordée d'îles couvertes de verdure. Les Anglais descendirent en plusieurs endroits, et échangeèrent différents objets avec les habitants, qui leur firent entendre par signes qu'il y avait une grande mer au nord et à l'ouest. Le 6 août, Davis trouva, au 66° 40", une terre entièrement dégagée de glace; il y mouilla dans une bonne rade, au-dessous d'une montagne dont les flancs resplendissaient comme s'ils eussent été d'or. Après avoir nommé la montagne *Mont Raleigh*, et donné des noms à tous les lieux voisins, Davis suivit la côte jusqu'à la pointe la plus méridionale qu'il appela *Cap de la Miséricorde*. Il entra alors dans un détroit large de vingt lieues, s'y avança au nord-ouest, et découvrit dans le milieu plusieurs îles où il aborda, et un passage couvert des

deux côtés, y éprouva un très fort courant qui venait dans une direction opposée à celle de la marée avec laquelle il marchait, et vit des balcines. Toutes ces circonstances lui firent conclure qu'il existait un passage; mais le vent contraire le força d'abandonner sa recherche, et de retourner en Angleterre, où il arriva le 29 septembre. L'année suivante, il entreprit un autre voyage, et partit le 7 mai avec quatre vaisseaux. Arrivé à 60° de latitude, Davis partagea sa petite flotte en deux et retourna dans les parages qu'il avait parcourus l'année précédente. Il reconnut que la terre où se trouvait le mont Raleigh était composée de plusieurs grandes îles. Des glaces plus considérables que celles qu'il avait vues précédemment apportèrent de grands obstacles à son voyage, et découragèrent son équipage, qui refusa d'aller plus loin. Davis, jaloux de répondre à la confiance de ses armateurs, et craignant de perdre les bonnes grâces du secrétaire d'état Walsingham, qui avait fort à cœur la découverte du passage, résolut de la poursuivre seul dans un allège de trente tonneaux, qu'il avait fait construire un peu auparavant. L'ayant pourvu de vivres, dans une baie située par les 66° 55' de latitude, et 70° de longitude occidentale, il appareilla le 12 août, et s'engagea dans un détroit qu'il suivit pendant quatre-vingts lieues jusqu'à des îles, auxquelles il donna le nom de *Cumberland*, et au milieu desquelles il espéra découvrir un passage. Ce fut en vain: obligé de rentrer dans la haute mer, il navigua le long de la côte jusqu'au 54° 50' de latitude, et partit le 11 septembre pour l'Angleterre, où il arriva vers la fin d'octobre, bien persuadé de la réalité du passage. La plupart des négociants anglais refusèrent néanmoins



de s'intéresser dans une nouvelle entreprise; mais le grand-trésorier Burleigh et Walsingham viurent à bout de la faire exécuter. On donna à Davis trois vaisseaux; deux étaient destinés à faire la pêche de la morue. Il partit le 19 mai 1587, atterrit le 16 juin, aux îles situées au 64°, puis continua à voguer au nord jusqu'au 72° 12', où il appela *Hope Saunderson* (l'espérance de Saunderson) la pointe de terre à l'est la plus avancée. La mer avait été constamment libre à l'ouest et au nord. Il fit ensuite quarante lieues à l'ouest; les glaces et le vent du nord ne lui permirent pas d'aller plus loin. Le 2 juillet, il aperçut le mont Raleigh, puis retrouva le détroit et les îles de Cumberland, et regagna la mer le 29, par les 62° de latitude. Il fit ensuite d'autres découvertes, jusqu'au 52°, où il ne retrouva pas les deux navires auxquels il avait recommandé de l'y attendre, ce qui le mit dans un grand embarras; car il n'avait presque plus de provisions. Il continua sa route pour l'Angleterre et rentra le 15 septembre à Dartmouth. L'armement des Espagnols contre l'Angleterre et la mort de Walsingham ayant fait abandonner la recherche du passage au nord-ouest, Davis tourna son activité d'un autre côté; il commanda un navire de la seconde expédition de Cavendish au grand Océan, en 1591, et après des malheurs sans nombre, arriva à Bear-Haven, en Irlande, en juin 1595. En 1598, il servit comme pilote sur une flotte que les marchands de Middelbourg expédiaient aux Indes, et à son retour en Hollande, en 1599, il se hâta d'envoyer la relation de son voyage au comte d'Essex. Aussitôt, il se forma une société de négociants qui prit le nom de compagnie des Indes orientales. Davis fut nommé, en

1601, premier pilote de la flotte commandée par Lancaster; il accompagna ensuite, en 1605, Michelbourn, qui avait équipé deux vaisseaux pour les Indes, et fut tué près de Patane, le 29 décembre 1605, par des pirates japonais, dont on avait pris la jonque. La relation de ses voyages au nord, écrite par lui-même, ainsi que le journal de son troisième voyage, se trouve dans le tome III du recueil d'Haekluyt; celle de ses voyages aux Indes, dans les tom. I<sup>er</sup>. et III<sup>e</sup>. de Purchas et dans Harris. Sa lettre au comte d'Essex contient un vocabulaire du langage d'Achem. Le détroit que Davis découvrit dans son premier voyage au nord conserve son nom. Si les glaces ne l'en eussent empêché, il eût probablement fait les découvertes qui, plus tard, illustrèrent Baffin. — Jean DAVIS, de Limelouse, publia en anglais : *Routier ou Briève Description de la route pour aller par mer aux Indes, écrit d'après l'expérience de cinq voyages*. Il avait fait entre autres la campagne des Indes avec Middleton, en 1607. Harris a inséré ce routier dans sa collection. — DAVIS (Guillaume), chirurgien à bord d'un navire anglais, après avoir été long-temps prisonnier des Espagnols, dans les premières années du 17<sup>e</sup>. siècle, écrivit la relation de sa captivité. Purchas a extrait de cet ouvrage ce qui concerne le fleuve des Amazones, sur lequel Davis navigua pendant deux mois et demi. Cet extrait, où l'on trouve des particularités curieuses, a été cité par Robertson.

E—s.

DAVIS (ÉDOUARD), flibustier anglais, prit, après la mort du capitaine Jean Cook, le commandement du vaisseau sur lequel étaient embarqués Cowley, Dainpier et Wafer. Les deux premiers l'ayant successivement quitté,

pour aller aux Indes avec d'autres capitaines, Davis sortit du port de Rialja le 27 août 1685, et, après divers incidents, arriva aux Galapagos, d'où il alla croiser en 1686 le long des côtes du Pérou et du Chili jusqu'au 33° sud. Il prit et pillà plusieurs villes, et revint aux Galapagos. Il en repartit en 1687, et cinglait vers le sud, lorsque, parvenu à la hauteur du 27° 20' de latitude sud, il eut connaissance d'une petite île de sable; et, en s'approchant, découvrit, à l'ouest, une suite de terres hautes qui se prolongeaient sur une étendue de quinze à seize lieues. Les séparations qui interrompaient cette ligne firent présumer que c'étaient des îles. La petite île de sable est située à cinq cents lieues de Copiapo, ville sur la côte du Chili, et à six cents lieues des Galapagos. Davis alla ensuite à Juan Fernandez, doubla le cap Horn, aborda au nord du Rio de la Plata, et apprit en croisant dans la mer des Caraïbes, que Jacques II avait accordé le pardon aux flibustiers. Il arriva en mai 1688 à Philadelphie, et retourna en Angleterre, où il vécut long-temps paisible. Il n'existe point de relation de son voyage; mais Wafer, qui était chirurgien sur le vaisseau de ce flibustier, en a donné un extrait à la suite de sa description de l'isthme de Darien. Dampier, auquel Davis communiqua, depuis leur retour en Angleterre, la découverte qu'il avait faite, dit que c'est probablement la côte de la *terra australis incognita*. La position de la terre de Davis a occasionné de grandes discussions parmi les navigateurs et les géographes. Roggwein, qui la chercha inutilement, nia formellement son existence, et accusa Davis, Wafer et Dampier d'avoir inventé à plaisir ce qu'ils en avaient écrit. Cook et la Pérouse ne l'ont pas trouvé; Pingré,

après avoir noté une contradiction évidente entre les routes suivies par Davis et la distance de Copiapo à laquelle il place cette terre et la petite île, soupçonne que ce sont les îles de St.-Felix et de St.-Ambroise. Cook et Dürnyple ont prétendu que la terre de Davis n'est que l'île de Pâques. Fleurieu démontre que cette assertion est inexacte, et ajoute que Davis a mal vu, et que ce qu'il a vu ou cru voir n'existe pas dans la position qu'il avait indiquée. Aujourd'hui l'on ne place plus la terre de Davis sur les cartes. — DAVIS (Howel), fameux pirate anglais, se distingua dans la mer des Antilles, puis alla croiser aux îles du cap Vert. Ses succès lui ayant inspiré plus de hardiesse, il voulut escalader le fort bâti à l'embouchure de la Gambie. S'étant réuni à d'autres pirates, ils emportèrent le fort de Serre-Lione. Bientôt ils se séparèrent, parce que Davis s'aperçut que l'on avait fomenté dans son équipage une conspiration pour lui ôter le commandement. Il alla ensuite à l'île du Prince, où il fut tué par les Portugais en 1719. E—s.

DAVIS (ÉDOUARD), peintre et graveur au burin, né dans le pays de Galles, vers 1640, montra dès son enfance beaucoup d'inclination pour les arts du dessin. Il apprit pendant quelque temps la gravure dans l'école de Loggan; mais les mauvais traitements que lui faisait éprouver la femme de son maître l'obligèrent à le quitter. Contraint par la nécessité d'endosser la livrée, il suivit son maître en France, où il eut l'occasion de prendre quelque notion de la peinture. A son retour en Angleterre, il trouva une ressource dans ses talents, prit le burin ou le pinceau, selon la nécessité des circonstances et le goût des personnes qui l'employèrent.

Mais ses gravures sont aujourd'hui plus connues que ses tableaux. On y trouve une suite de portraits historiques. Davis semble avoir pris à tâche de faire la contre-partie de Cooper (Voy. Samuel COOPER). Il mit à représenter tous les membres de la famille de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, autant de soin que Cooper en avait mis à peindre les partisans de Cromwell; mais dans la suite, obéissant aux caprices de la fortune, Davis effaça la tête du portrait qu'il avait fait de Charles II, pour ajuster à sa place la tête de Guillaume III, lorsque ce prince monta sur le trône d'Angleterre. Davis a gravé d'après van Dyck un *Ecce homo* qui est fort rare. A—s.

DAVIS (HENRI EDWARDS), théologien anglais, né en 1756 à Windsor, publia à vingt-un ans un *Examen de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon. On trouve dans cet examen beaucoup de sagacité et de profondeur, et plus de savoir que ne devrait le faire supposer l'âge de l'auteur. Gibbon, qui en fut très vivement affecté, y fit une réponse à laquelle Davis répliqua ensuite. On regrette que son zèle pour la cause d'une religion de charité, lui ait laissé oublier les égards que l'on doit au talent, même dans l'erreur; aussi Gibbon, rapprochant la critique de Davis de celle de Watson, sur son ouvrage, comparait celle-ci à un couteau bien aiguisé, et celle-là au bâton d'un manant. Davis reçut du roi, dans le cours de cette controverse, un présent considérable en argent, tandis que l'historien fut récompensé d'un autre côté par la place de commissaire du bureau du commerce. C'est là tout ce qu'on connaît de ce théologien. Il mourut le 10 février 1784, âgé de vingt-huit ans, d'une

maladie de langueur, suite d'une trop grande application à l'étude. X—s.

DAVISSON, ou DAVIDSON (GUILLAUME), médecin du 17<sup>e</sup>. siècle, était d'une famille noble d'Ecosse. Il vint en France, où il obtint, selon Manget, le titre de médecin du roi et d'intendant du jardin des plantes. Le roi de Pologne le nomma ensuite son archiâtre. Zélé partisan de Paracelse, Davisson se livra presque exclusivement à la chimie, ou plutôt à l'alchimie, dont il fit des applications inconsidérées à l'art de guérir. Ses ouvrages, ornés d'inscriptions ridiculement fastueuses, sont un assemblage monstrueux d'hypothèses frivoles et d'absurdités révoltantes : I. *Philosophia pyrotechnica, seu curriculum chymiatricum, nobilissimâ illâ et exoptatissimâ medicinæ parte pyrotechnicâ instructus, multis usque haud vulgaribus observationibus adornatus*, etc., Paris, 1655, in-8<sup>o</sup>; ibid., 1657, in-8<sup>o</sup>. Cette production bizarre a été d'abord traduite en français par Jean Hellot, sous le titre d'*Éléments de la philosophie de l'art du feu, ou chimie*, Paris, 1651, in-8<sup>o</sup>, puis par Davisson lui-même, Paris, 1675, in-8<sup>o</sup>; *Commentariorum in Petri Severini, Dani, ideam medicinæ philosophicæ propediem proditorum prodromus; in quo platonice doctrinæ explicantur fundamenta, super que Hippocrates, Paracelsus, et Severinus, necnon ex antithesi Aristoteles et Galenus sua stabilivere dogmata*, etc., la Haye, 1660, in-4<sup>o</sup>; la Haye et Rotterdam, 1668, in-4<sup>o</sup>. Si l'on réfléchit que ce simple *prodrome* est trois fois plus considérable que le livre de Severinus, et que Davisson a encore augmenté l'obscurité de la doctrine qu'il se proposait d'éclaircir, on doit lui savoir gré de n'avoir pas sur-

chargé la littérature médicale des commentaires qu'il avait annoncés avec emphase. C.

DAVITY (PIERRE), sieur de Montmartin, né en 1575 à Tournon en Vivarais, mort à Paris en 1655, s'appliqua d'abord à la poésie, l'abandonna pour se livrer aux recherches historiques, et ne réussit dans aucun genre. Le recueil de ses œuvres mêlées est intitulé : *Les travaux sans travail*, titre par lequel il a voulu donner une idée de sa facilité à travailler dans tous les genres, Paris, 1599, 1602, et Rouen, 1609, in-12. Ses *États ou Empires du monde*, Paris, 1626, in-fol., sont une compilation très médiocre, où l'on trouve cependant des morceaux qui n'avaient pas encore paru en français, tels que l'histoire abrégée des rois de Perse d'après Mirkhoud, que Davity traduisit de Texeira. Rancin et Rocoles ont successivement porté cet ouvrage, d'un volume à sept. Louis Godefroi le traduisit en latin sous ce titre : *Archontologia cosmica*, Francfort, 1649, 5 vol. in-fol. On attribue à Davity quelques pièces au sujet du siège de la Rochelle, publiées sous le nom de *Montmartin*, et les *Origines de tous les ordres militaires et de chevalerie de la chrétienté*, Paris, 1655, in-fol. Rocoles a fait précéder de l'éloge de Davity l'édition qu'il a publiée de ses *États ou Empires du monde*, Paris, 1660, in-fol. W—s.

DAVY. Voy. DUPERRON.

DAVY-BROSSARD. Voy. BROSSARD, au *Supplément*.

DAVY DE CHAVIGNÉ (FRANÇOIS-ANTOINE), né à Paris le 4 mai 1747, après avoir fait ses études chez les oratoriens à Jully, et son droit à Paris, acquit une charge d'auditeur en la chambre des comptes dont son

père était membre. Il consacra ses loisirs à l'étude, et s'appliqua particulièrement à l'architecture. Il est mort le 17 août 1806 (et non 1807). On a de lui : I. *Projet de Bibliothèque publique de jurisprudence*, 1775, in-8°; II. *Projet de Fontaine des muses*, 1778, in-8°; III. *Projet d'un pont triomphal*, 1781, in-8°; IV. *Plans, coupes et élévation d'un pont en fer d'une seule arche de cent quatre-vingt-deux pieds d'ouverture*, 1800, in-8°; V. *Mémoire sur la construction des ponts en fer*, 1801, in-8°; VI. *Colonne de l'empire français ou projet de Colonne triomphale à la gloire de Napoléon-le-Grand, restaurateur de la monarchie sous le nom de l'empire français*, 1806, in-8°; VII. *Rapport fait à la société libre des sciences, lettres et arts de Paris*, sur un ouvrage intitulé : *De la solidité des bâtiments* (qui a pour auteur M. Ch. Fr. Viel), 1806, in-8°; VIII. *Leçons d'un père à ses enfants*, ou *Recueil de sentences et pensées morales extraites des meilleurs auteurs latins et français*, 1801, in-12; nouvelle édition, 1806, in-12. Aucun des projets d'architecture de Davy de Chavigné n'a été exécuté; mais du moins ce fut à son zèle et à ses démarches que l'on dut la reconstruction du pont qui se trouve entre les îles St.-Louis et Notre-Dame. M. Ch. Fr. Viel a donné une *Notice nécrologique sur Fr. Ant. Davy-Chavigné*, 1807, in-4°. A. B—E.

DAWES (sir WILLIAM) naquit en 1671, dans une terre de son père, située près de Braintree, dans le comté d'Essex. Il étudia à Oxford et à Cambridge. Ayant pris ses degrés et reçu les ordres dans cette dernière université, il en fut nommé vice-chancelier en 1696, et peu après chapelain ordinaire

re du roi Guillaume , et pourvu ensuite de plusieurs bénéfices. Il fut en grande faveur auprès de la reine Anne, qui le prit aussi pour un de ses chapelains ordinaires. Cependant un de ses *Sermons*, prêché devant la reine en 1705, à l'occasion du 30 janvier, ayant déplu à quelques personnes de la cour, on trouva le moyen d'empêcher cette princesse de le nommer au siège de Lincoln, alors vacant, et quelqu'un lui disant que son sermon lui avait fait perdre un évêché, il répondit qu'il n'avait pas lieu de se plaindre, « puisqu'il n'avait pas prêché dans l'intention d'en gagner un. » Cependant, il fut nommé, en 1707, évêque de Chester, et, en 1714, archevêque d'York. Il fut fait en même temps conseiller d'état. C'était un homme d'un caractère respectable, mais sans talent. Ses *Sermons*, écrits d'un style simple et familier, produisirent cependant un certain effet; mais cet effet était dû presque entièrement à la beauté de sa figure et à celle de son organe, soutenues d'un débit plein de noblesse et de gravité. Il mourut le 30 avril 1724. On a de lui : I. un poëme médiocre, intitulé : *Anatomie de l'athéisme*, 1695; II. les *Devoirs du cabinet*, etc.; III. des *Sermons*. Ces ouvrages, et quelques autres, dont plusieurs sont posthumes, ont été réunis en 1755, en 3 vol. in-8°, avec une *Vie de l'auteur*. S—D.

DAWES (RICHARD) naquit en Angleterre dans l'année 1708. Il eut pour maître Antoine Blackwall, dont les excellentes leçons le mirent en état d'entrer, en 1725, à l'université de Cambridge. Onze ans après, il commença à se faire connaître par l'*Essai* d'une traduction grecque du *Paradis perdu*; mais il ne donna point de suite à ce dessein, trouvant,

avec raison, qu'il ferait un plus utile emploi de ses études, s'il les consacrait à éclaircir et corriger le texte des classiques anciens. Ses *Miscellanea critica* virent le jour en 1745. Cet ouvrage, qui l'a placé au rang des plus habiles critiques, contient des observations très neuves et très délicates sur plusieurs parties de la syntaxe et de la prosodie grecque. Les principes de Dawes ne sont pas toujours incontestables, et quelquefois il en généralise trop les conséquences. On voit aussi qu'il connaissait mieux la langue des poètes que celle des prosateurs. Néanmoins, il a paru peu de livres plus utiles que les *Miscellanea critica*, et qui aient fait faire autant de progrès à la critique verbale. La meilleure édition des *Miscellanea* est celle d'Oxford, 1781, avec les notes de M. Burgess; elle a reparu à Leipzig, en 1804, par les soins de M. Harles. Dawes avait promis des éditions d'*Homère*, de *Pindare*, des tragiques grecs, et d'*Aristophane*, dans les comédies duquel il se vantait d'avoir corrigé au moins deux mille passages. Il mourut du *spleen* en 1766, sans avoir eu le temps d'exécuter aucun de ses projets. Dawes était d'un caractère jaloux, et d'une bizarrerie qui allait jusqu'à la folie. Nommé, en 1758, maître de l'école de Newcastle sur Tyne, il en avait fait désertier tous les écoliers; si bien qu'on l'engagea à se démettre de sa place et de celle de maître de l'hôpital de Ste.-Marie dans la même ville, pour une somme annuelle de 80 liv. sterl. B—ss.

DAWOUD, fils de Nassir, docteur musulman, renommé pour sa science et sa piété, était de la tribu de Thäï, illustre par les grands hommes qu'elle a produits; tels que Hatem, le modèle de la générosité, et

Abou-Témam (V. ABOU-TÉMAM), excellent poète. Dawoud les égalait par sa rare probité, dont la mémoire subsiste encore parmi les Arabes. Un de ses disciples lui dit un jour qu'il désirait apprendre à tirer de l'arc; le saint personnage lui répondit : « Il » est bon de savoir tirer de l'arc, » mais considérez à quoi vous voulez » dépenser les jours de votre vie. » Dawoud mourut en 160 de l'hégire ( 777 de J.-C. ) J—N.

DAY (THOMAS), né à Londres en 1748, d'un collecteur des douanes qui lui laissa une fortune considérable, perdit son père étant encore enfant. Sa mère, femme d'un esprit distingué, l'éleva dans des habitudes d'indépendance qui influèrent sur tout le cours de sa vie. Il fit ses dernières études à Oxford, s'instruisit ensuite dans la connaissance des lois, et exerça même les fonctions d'avocat, quoiqu'il ne fût pas dans l'intention de s'attacher à cette profession. Il employa plusieurs années à voyager, s'appliquant particulièrement à l'étude des hommes et à l'observation des mœurs, et se pénétrant toujours davantage des maux qui assiégent l'humanité, moins pour s'en laisser abattre que pour chercher des moyens de les soulager. C'était afin d'avoir plus de temps à y consacrer qu'il s'était affranchi des tributs qu'impose la société. Également étranger à toutes ces petites observances que le monde appelle des devoirs, et aux soins extérieurs qu'on regarde comme des bienséances d'état, Day portait sa négligence jusque sur ce qu'il mettait au rang des besoins. Les commodités de la vie lui étaient inconnues, on pourrait dire même incommodes lorsqu'elles gênaient sa liberté, et odieuses si elles eussent dérobé quelque chose aux soulagemens qu'il

cherchait à répandre sur de véritables souffrances; c'était à celles-là qu'il consacrait son temps comme sa fortune. Son premier ouvrage fut une pièce de vers publiée en 1775, contre l'esclavage des nègres, le *Nègre mourant*, qu'il composa de compagnie avec son ami Bicknell. Une éloquente dédicace qui précède la 5<sup>e</sup>. édition de ce poëme, est adressée à J.-J. Rousseau, dont Th. Day était admirateur enthousiaste. En 1776, il publia un autre poëme contre la guerre de l'Amérique, intitulé les *Légions dévouées*; et en 1777, un poëme sur la *Désolation de l'Amérique*. Les ouvrages de Day ne sont point des modèles de poésie; cependant on y trouve des images vives, de la force, et le noble sentiment qui l'animait. Il écrivit aussi avec succès plusieurs morceaux de prose, et contre la guerre de l'Amérique, et contre l'esclavage des nègres; mais ce qui a obtenu peut-être le succès le plus durable, parce qu'il ne tient pas aux circonstances, ce sont ses ouvrages pour les enfants, entre autres son *Sandford et Merton*, regardé comme l'un des meilleurs en ce genre. Cet ouvrage, publié en trois parties, la première en 1785, et la dernière en 1789, a été traduit en français ( par Berquin ), et a été aussi goûté que répandu en France, quoiqu'on y puisse apercevoir, aux idées plus théoriques que pratiques, que Day n'avait point d'enfants. Cet homme vertueux avait aussi ses ridicules, qui tenaient à ses vertus mêmes. Il voulait une compagne, mais telle qu'il ne pouvait la trouver. Il résolut de la former lui-même sur un modèle imaginaire, et, conjointement avec un ami qui partageait ses rêveries, il entreprit l'éducation de deux jeunes orphelines abandonnées, dont une était destinée à devenir sa femme. Dans la vue

de l'endurcir contre la douleur, et de l'aguerrir contre la crainte, il versait, dit-on, sur ses bras, de la cire fondue, et tirait dans ses vêtements des coups de pistolet qu'elle devait supposer chargés à balle. Pour éprouver sa discrétion, il lui confiait des secrets dont la connaissance, lui disait-il, pourrait l'exposer à de grands dangers; mais le naturel l'emportait, et le résultat de cette méthode ne répondant pas du tout à ses vues, il se vit obligé d'y renoncer: il se maria cependant en 1778. Cet homme si indépendant avait trouvé, malgré ses singularités, ou peut-être à cause de ces singularités, une femme d'un esprit éclairé et capable de partager ses idées. On aurait été étonné qu'une ame si bienveillante n'eût pas senti le prix des affections domestiques. Une de ses principales occupations depuis son mariage fut de faire valoir une ferme considérable dans le comté de Surrey, et d'y essayer divers procédés d'agriculture auxquels il employait les pauvres du voisinage. Day mourut le 28 septembre 1789, à l'âge de quarante-un ans, d'une chute de cheval.

X—s.

DAZILLE (JEAN-BARTHELEMI), médecin, fut élève d'Antoine Petit. Nommé d'abord chirurgien-major dans la marine royale, en 1755, il parcourut différentes contrées lointaines, la Guyane, le Canada, les îles de France, de Bourbon, de Cayenne et de St.-Dominique. Ce fut un naufrage qui le conduisit au Canada en 1758: l'année suivante, il se trouva au bombardement de Québec, pendant lequel il eut de nombreuses occasions d'exercer ses talens chirurgicaux. En 1776, il reçut le brevet de médecin honoraire du roi à l'île de St.-Dominique. L'obligation de pratiquer dans des climats insalubres et fré-

quemment exposés à des épidémies, lui fit introduire, non sans peine, d'heureuses réformes dans les hôpitaux. Après vingt-huit ans d'un séjour presque continu dans les colonies, Dazille revint en France, et fut invité par le gouvernement à publier les résultats de sa longue expérience, sur les diverses maladies des climats chauds. L'excès de son désintéressement nuisit beaucoup à sa fortune; aussi les indigents, qu'il secourut constamment de tous ses moyens, pleurèrent-ils sa mort, arrivée à Paris en juin 1812: il était âgé de près de quatre-vingts ans. Nous avons de lui: I. *Observations sur les maladies des nègres*, Paris, 1776, in-8°, 1792, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été composé dans le dessein d'arrêter l'effrayante dépopulation des noirs, que l'auteur attribue à une nourriture insuffisante et grossière, au défaut de vêtements, au passage subit du chaud au froid, à un travail forcé, au libertinage et à l'excès des liqueurs fortes. Ce livre est terminé par un *Précis sur l'analyse des eaux minérales, pour servir de guide aux jeunes médecins et chirurgiens*. II. *Observations générales sur les maladies des climats chauds*, Paris, 1785, in-8°. L'objet de cet ouvrage, entrepris par les ordres du gouvernement, est d'instruire les médecins qui se destinent à passer dans les colonies, et spécialement dans l'île de St.-Dominique: l'auteur signale les vices de situation de divers établissements de cette île, donne l'analyse de ses eaux minérales, fait des remarques utiles sur ses productions médicamenteuses, et termine par de bons avis relatifs à la salubrité publique et particulière de la colonie. III. *Observations sur le tétanos, sur la santé des femmes enceintes et sur les hôpitaux*

*d'entre les tropiques*, Paris, 1788, in-8°; réimprimées en 1792, et formant le tome II des *Observations sur les maladies des nègres*. Dans cette production, mise au jour, comme la précédente, par ordre supérieur, Dazille relève les erreurs des médecins qui n'ont pratiqué que fort peu de temps dans les colonies, erreurs relatives surtout aux causes du tétanos, dont la principale est une transpiration supprimée par l'impression subite d'un air frais et humide. L'auteur fait connaître, en outre, l'influence dangereuse des grandes opérations chirurgicales et des médicaments irritants et spiritueux sur le développement du tétanos traumatique; il indique les moyens de prévenir cette terrible maladie, et s'étend sur le meilleur traitement qui lui convienne. Ces trois ouvrages, écrits avec candeur, remplis d'excellentes vues, et de préceptes fondés sur une longue et heureuse pratique, sont d'une nécessité indispensable aux médecins qui doivent exercer dans les colonies. R—D—N.

**DAZINCOURT** (JOSEPH - JEAN-BAPTISTE ALEOUY, plus connu sous le nom de ), naquit à Marseille en 1747, d'un négociant qui ne négligea rien pour son éducation. Mais n'ayant aucun goût pour le commerce, il profita des bontés du maréchal de Richelieu, qui l'occupa dans son cabinet à mettre en ordre des mémoires sur sa vie. Comme, dans ses moments de loisir, il se livrait à l'étude de plusieurs rôles qu'il jouait en société, les succès qu'il obtint l'engagèrent à solliciter un engagement pour le théâtre de Bruxelles, où il reçut d'excellentes leçons du comédien Dhannetaire, qui en était directeur. Dazincourt ayant obtenu un ordre de début pour le Théâtre-Français, y joua le rôle de Crispin

des *Folies amoureuses*, et quelques autres dans lesquels il reçut un accueil très favorable. Il retourna à Bruxelles finir son engagement, et revint ensuite à Paris, où il fut reçu à l'essai le 26 mars 1776, et sociétaire le 25 mars de l'année suivante. Le jeu de Dazincourt était plus sage que brillant; il manquait de verve, et l'on assure que Préville répondit à quelqu'un qui lui demandait son avis sur cet acteur : « C'est un bon comique, » plaisanterie à part ». Que ce mot soit vrai ou supposé, il indique assez clairement ce qui manquait à ce comédien. Dazincourt était d'ailleurs doué d'une grande intelligence; il avait un excellent ton, et jouait surtout avec beaucoup de supériorité les valets de bonne compagnie. Choisi en 1785 par la reine, pour lui donner des leçons de déclamation, il allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque la révolution vint détruire ses espérances. Arrêté et emprisonné avec la plupart de ses camarades, il supporta onze mois de détention avec beaucoup de philosophie. En 1807, il fut nommé professeur de déclamation au conservatoire de musique; et, dans la même année, directeur des spectacles de la cour. Une fièvre intermittente, que les occupations de cette dernière place le forcèrent de négliger, le conduisit au tombeau le 28 mars 1809. Dazincourt a été vivement regretté de tous ceux qui ont été à portée d'apprécier la bonté de son caractère. On a publié des *Mémoires de Dazincourt*, 1810, in-8°. C'est une mauvaise compilation à la rédaction de laquelle Dazincourt est absolument étranger. Il avait lui-même publié en 1800 une *Notice sur Préville*, in-8°. P—X.

**DÉAGEANT** (GUISCHARD), né à Saint-Marcellin en Dauphiné, fut d'a-



bord clerc du contrôleur-général des finances Barbin, et ensuite secrétaire d'Arnauld d'Andilly. Celui-ci fit sa fortune en le plaçant auprès du duc de Luynes, dont il devint le favori, et auquel il rendit d'importants services lors de la chute du maréchal d'Ancre. Il prit une part très active aux intrigues de la cour pendant les premières années du règne de Louis XIII, et obtint la confiance du jésuite Arnoux, confesseur de ce monarque. Déageant était veuf; le roi, qui lui voulait du bien, l'engagea à entrer dans les ordres, et lui offrit l'évêché de Lisieux, mais il refusa, et contracta un nouveau mariage. Il se mêla ensuite de la conversion des protestants, et celle de Lesdiguères fut le résultat de ses négociations, ce qui fit dire à Richelieu que, « s'il avait terrassé l'hérésie en France, Déageant lui avait donné le premier coup de pied. » Cependant quelques discussions qu'il eut avec MM. de Chaulnes et de Luxembourg causèrent sa disgrâce; alors il s'attacha au maréchal d'Ornano, gouverneur du prince Gaston, et figura avec lui dans l'affaire de Tallayrand-Chalais. Il fut mis à la Bastille, où Richelieu le retint long-temps, sous prétexte qu'il avait eu avec plusieurs grands personnages, dont on suspectait la fidélité, des relations contraires au bien de l'état. Après son élargissement, on l'exila dans sa province, où il mourut en 1626, exerçant la charge de premier président de la chambre des comptes. Adrien Roux de Morges, son petit-fils, a publié en 1668, à Grenoble, en 1 vol. in-12, un ouvrage de son aïeul, intitulé: *Mémoires de M. Déageant, envoyés à M. le cardinal de Richelieu, contenant plusieurs choses particulières et remarquables, arrivées depuis les der-*

*nières années du roi Henri IV, jusqu'au commencement du ministère de M. le cardinal de Richelieu.* Déageant écrivit ses mémoires à la demande de Richelieu, et il ne les écrivit que pour obtenir sa liberté. Cet ouvrage n'est donc qu'un manifeste contre Luynes, dont l'auteur avait reçu tant de bienfaits, et un panégyrique outré du cardinal. On y trouve cependant quelques particularités peu connues; mais Déageant qui, suivant le Vassor, « n'avait ni honneur ni conscience, » et dont Arnauld d'Andilly et Legrain parlent très mal, s'attribue la gloire d'une foule d'événements auxquels il n'a eu qu'une bien faible part.

B—G—T.

DEBELLE (ALEXANDRE - CÉSAR) naquit en 1767 à Voreppe, en Dauphiné. Il avait à peine quinze ans lorsqu'il entra en qualité de sous-lieutenant dans un régiment d'artillerie. Capitaine au commencement de la révolution, il se dévoua à sa cause avec beaucoup d'ardeur, et servit d'abord à l'armée de la Moselle. Dans une affaire qui eut lieu peu de jours avant la prise de Charleroi, il délivra avec quelques braves sa compagnie tout entière que les Autrichiens avaient faite prisonnière. Il parvint la même année au grade de général de brigade, et fut employé successivement à l'armée de Sambre-et-Meuse et à celle du Rhin où il fit toujours partie de l'avant-garde. Le général Hoche, son beau-frère, ayant été chargé du commandement de l'armée qu'on envoya contre l'Irlande en 1796, Debelle fut de l'expédition (V. HOCHÉ). A son retour, il prit le commandement en chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et lorsqu'en 1797 les Français passèrent le Rhin à Neuwied, il se jeta le premier dans une barque malgré le feu de l'ennemi, tra-

versa avec son artillerie, et s'approchant des redoutes hérissées de canons, il en soutint le feu à mitraille à cent pas de distance, et risposta avec tant de vivacité et de bonheur qu'il démoula les pièces de l'ennemi. Il passa ensuite à l'armée d'Italie; mais il y resta peu de temps; car il fut envoyé avec le général Leclerc à St.-Domingue, où il est mort en 1802 des suites de l'épidémie qui y fit tant de ravages.

B—G—T.

DEBELLOY. Voy. BELLOY.

DEBES (LUCAS-JACOBSON), né dans l'île danoise de Falster en 1623, mourut en 1676, ministre de l'Évangile à Thorshavn, dans l'île de Stromma, la principale des îles Féroer. Il employa tous ses loisirs à l'histoire naturelle et civile de ce singulier archipel, qui intéresse la géologie par ses amas de basalte, comme il intéresse la géographie historique pour avoir figuré sous le nom corrompu de *Frislande*, dans les rapports de quelques voyageurs du moyen âge (Voy. ZENI). La *Feroa reserata*, ou *Description des îles Féroer et de leurs habitants*, Copenhague, 1675, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. (en danois), est le seul ouvrage de Debes qui mérite d'être nommé. Il porte l'empreinte de l'époque qui le vit naître. La critique n'a pas présidé aux recherches de l'auteur, le goût n'a pas dirigé sa plume; son livre est cependant rempli de faits curieux, et doit encore être consulté à côté des écrits modernes de Landt et de Born. Il en existe une traduction anglaise, par Sterpin, Londres, 1676, in-12, et une allemande, par Mengel, Copenhague, 1757, in-8<sup>o</sup>. Debes était d'un caractère vif et propre aux affaires; ayant été fait prisonnier de guerre par les Suédois, il charma tellement le commandant de Gothenbourg par

son esprit et ses connaissances, que celui-ci le remit en liberté. Ses dernières années furent assez tumultueuses. Le prévôt royal des îles Féroer tyrannisait les habitants; Debes se mit à la tête de ceux qui accusaient ce fonctionnaire, et réussit à le faire punir par le gouvernement; mais une petite faction qui tenait pour le prévôt fit en revanche éprouver à Debes diverses vexations qui probablement abrégèrent le cours de sa vie.

M—B—N.

DEBEZ (FERRAND), né à Paris vers 1528, professa d'abord les humanités au collège de Bourgogne, ensuite au collège des Bons-Enfants, et enfin à Nîmes, où il demeura neuf années. Il revint à Paris sans être plus avancé que lorsqu'il en était parti. Sa condition ne lui plaisait guère; elle ne lui avait rapporté que de l'ennui et des tracasseries, au lieu des récompenses qu'il croyait mériter. Enfin la fortune se réconcilia avec lui. Il fut nommé grand archidiacre et chanoine de Reims par la protection du cardinal de Lorraine, en 1570, et l'année suivante recteur de l'université. Il réforma les abus qui s'étaient introduits dans l'exercice de l'imprimerie et fit plusieurs réglemens très sages. Des envieux l'accusèrent de favoriser en secret les opinions des protestants; on informa contre lui, mais on ne put trouver aucune preuve. Il mourut en 1581. On a de lui : I. *La cinquième églogue de Virgile, tradlatée du latin en vers français, suivie de deux déplorations en forme d'épigrammes, l'une de feu M. d'Orléans, l'autre de feu M. d'Anguien, et d'autres traductions*, Paris, 1548, in-4<sup>o</sup>.; II. *Institution puérile en vers*, Nîmes, 1555, in-8<sup>o</sup>.; III. *Esjouissance de Nîmes, du siege présidial constitué et du collège nou-*

*vollement érigé pour la jeunesse*, 1553, in-8°. IV. *In omnium regum franconie et franco-gallie res gestas à Pharamundo usque ad Franciscum primum compendium*, Paris, 1577, in-fol. : il parut un supplément à cet ouvrage, Paris, 1578, in-4°. ; les deux parties ont été réunies dans l'édition de Paris, 1585, in-4°. ; V. les *Épîtres héroïques amoureuses aux musés*, Paris, 1579, in-8°. Beauchamps, dans ses *Recherches sur le Théâtre-Français*, pense que l'on doit attribuer à Debez deux *Églogues* ou *Bergeries*, l'une à quatre personnages contenant l'institution, puissance et office d'un bon pasteur ; la seconde à cinq personnages, contenant les abus du mauvais pasteur et montrant que bienheureux est qui a cru sans avoir vu, Lyon, 1555, in-8°.

W—s.

DEBÉZIEUX (BALTHASAR), fils d'un avocat du parlement d'Aix, naquit dans cette ville en 1655. Il suivit d'abord la profession de son père, et fut en 1686 un des consuls d'Aix, administrateurs-nés de la province sous le nom de *procureurs du pays*, parmi lesquels il y avait toujours un avocat qui portait le nom d'*assesseur*. En 1695, il obtint la place de président aux enquêtes du parlement de la même ville. Il s'y distingua par les connaissances profondes qu'il possédait dans la jurisprudence. Il eut soin de recueillir les arrêts auxquels il avait concouru, et de les accompagner des motifs sur lesquels ils avaient été rendus. Cette collection a été publiée par Sauveur Eyriès, Paris, 1750, in-fol. On la regardait comme faisant suite à celle de Boniface, autre arrêtiste du parlement d'Aix, dont le recueil est en 5 vol. in-fol. ; mais Debézieux valait bien mieux, n'ayant donné que les arrêts dans lesquels il avait été juge, tandis

que Boniface, réduit à copier les écritures ou les plaidoyers des avocats, devait s'être trompé souvent sur les motifs des arrêts qu'il rapportait. Debézieux mourut à Aix le 16 mai 1722.

B—r.

DEBONNAIRE (LOUIS), né à Ramerup-sur-Aube, fut prêtre, docteur de Sorbonne, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta dans la suite. Il prit vivement parti contre les jansénistes dans les démêlés qui troublèrent l'Église de son temps, et publia sur ce sujet, aujourd'hui peu intéressant, une foule de brochures. S'étant trouvé dans une position assez critique, il eut recours à un vieux seigneur, qui le prit auprès de lui en qualité d'aumônier. Ses fonctions, dit Grosley, ressemblaient assez à celles de l'aumônier du comte de Grammont. Debonnaire mourut subitement dans le jardin du Luxembourg le 28 juin 1752. Ses connaissances étaient étendues et variées ; mais son imagination ardente l'entraîna souvent au-delà des bornes de la modération. On a de lui, entre autres écrits : I. *Essai du nouveau Conte de ma mère l'Oye, ou les Enluminures du jeu de la constitution*, 1722, in-8°, fig. ; II. *Chanson sur l'air des Pendus à l'encontre des gensinistes*, in-12 ; III. *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des payens*, Troyes, Lefèvre, 1726, in-8° : l'imprimeur fut mis à la Bastille ; IV. *Examen critique, physique et théologique des convulsions*, 1755, in-4°, 5 part. ; V. *Semaines évangéliques*, Paris, 1755, in-12, 2 vol. ; VI. *Imitation de J.-C., avec des réflexions*, 1725, in-12, avec fig. dessinées et gravées par le traducteur ; VII. *Leçons de la sagesse sur les défauts des hommes*, 1757, in-12, 3 vol. ; VIII. *Traité historique et*

*polémique de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des juifs*, 1757, in-12, 2 vol., en société avec Boilot ; IX. *Esprit des loix quintessencié*, 1751, in-12, 4 vol. : cette quintessence, forte de raisonnement, dit Grosley, n'est pas assez mesurée dans les expressions ; X. *la Religion chrétienne méditée dans ses maximes*, 1745, in-12, 6 vol., augmentée par le P. Jard ; XI. *Règle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes*, 1758, in-12, 4 vol. Il a donné une nouvelle édition des *Remarques d'Arnauld sur les erreurs de l'ancienne nouveauté de l'Écriture - Sainte de Charpy de Ste-Croix*, avec une préface et des notes, Paris, 1735, in-12. On trouve une courte notice sur Debonnaire dans les Oeuvres récemment publiées de Grosley (*les Troyens illustres.*) Z.

DEBORA, femme de Lapidoth, est appelée prophétesse dans l'Écriture. La considération dont elle jouissait, à cause de ses lumières et de ses vertus, avait fixé sur elle les regards et le choix des Hébreux. Israël était opprimé par le roi des Chananéens, dans le temps que Débora, assise à l'ombre d'un palmier, sur la montagne d'Éphraïm, entre Rama et Béthel, jugeait ses concitoyens qui venaient en foule pour l'entendre. Elle leur dispensait, selon la remarque des SS. PP., une parole qui avait la douceur du miel et subjuguait les esprits : aussi le nom de Débora, dans son acception étymologique, devait-il rappeler aux enfants d'Israël les idées de parole, d'abeille et d'obéissance. Courageuse autant que prudente, elle chargea Barac, fils d'Abinoëm, de combattre les ennemis du peuple hébreu, et accompagna ce général dans son expédition, après lui avoir annoncé qu'il ne pourrait

point s'attribuer lui-même l'honneur de la victoire, et que Sisara, général du roi des Chananéens, serait vaincu et immolé par une femme. Sisara s'avança donc jusqu'à la montagne de Thabor, où toutes ses troupes furent taillées en pièces ; et lui-même, s'étant réfugié dans la tente de Jabel, qui lui avait offert l'hospitalité, périt de la main de cette femme de Haber Cinéen, qui était cependant en paix avec le roi de Chanaan. Après ces avantages, qu'on place vers l'an 1281 av. J.-C., Debora chanta un cantique d'actions de grâces, dont on croit communément qu'elle est l'auteur, et qui serait, en ce cas, le plus ancien ouvrage connu de poésie composé par une femme. Ce cantique est regardé comme un chef-d'œuvre de poésie. L'église en applique différents passages à la Ste. Vierge, qui est cette femme forte et courageuse dont Débora fut l'emblème. On chante encore aujourd'hui ces paroles qui sont à la louange de cette célèbre prophétesse : « On a cessé de voir » de vaillants hommes dans Israël ; il » ne s'en trouvait plus, jusqu'à ce que » Débora se fût élevée, jusqu'à ce qu'il » se fût élevé une mère dans Israël. » Nous ne savons pas sur quel fondement on aurait pu croire que ce cantique avait été connu d'Homère. C—T.

DEBRAIE (NICOLAS), en latin *de Braia*, écrivain du 13<sup>e</sup>. siècle, est auteur d'un poëme intitulé : *Gesta Ludovici VIII*, où il décrit en dix-huit cents vers hexamètres le règne de ce prince, qui ne contient que peu d'événements considérables. Il le dédia à Guillaume d'Auvergne, mort évêque de Paris, en 1248. A. Duchesne l'a fait imprimer dans le 5<sup>e</sup>. volume de ses *Scriptores historiæ Francorum coetanei* (pag. 288 et suiv.), sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de Besly. La versifica-

tion de ce poëme est mauvaise; cependant on y trouve quelques morceaux écrits d'une manière agréable, et d'autres qui prouvent que l'auteur ne manquait pas d'imagination. W—s.

DEBROSSES. Voy. BROSSES.

DEBURE (GUILLAUME-FRANÇOIS), le jeune, libraire, né à Paris en janvier 1751, mort le 15 juillet 1782, fut un bibliographe très distingué. On a de lui : I. *Museum typographicum, seu collectio in qua omnes ferè libri rarissimi notatuque dignissimi accuratè recensentur*, 1755 in-12, tiré à 12 exemplaires, et publié sous le nom de Rebude, anagramme de Debure; II. *Bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, 1765-68, 7 vol. in-8°. Cette bibliographie est rangée par ordre systématique; des tables à la fin de chaque classe et une table générale à la fin de tout l'ouvrage facilitent les recherches. Ce livre ne se trouve plus au courant des productions curieuses ou importantes de l'imprimerie, mais ne peut cependant, sous plusieurs rapports, être remplacé par les nouvelles bibliographies; il a été fort utile aux auteurs de dictionnaires bibliographiques. Les critiques de Mercier de St.-Léger et les injures de l'abbé Rive ne l'empêchent pas d'être considéré encore aujourd'hui comme l'ouvrage le plus important que la France ait donné en ce genre. Une obligation que la science a à Debure, c'est d'avoir éveillé l'attention des amateurs et de les avoir mis sur la route des découvertes bibliographiques. Mercier de St.-Léger avait fait insérer dans le *Journal de Trévoux*, de 1765, trois lettres critiques sur le premier volume de la *Bibliographie*. Debure publia pour sa défense : 1°. *Appel aux savants et aux gens de lettres*, 1765, in-8°; 2°. *Lettre à M\*\*\*, servant*

*de réponse à une critique de la Bibliographie instructive*, 1765, in-8°. III. *Supplément à la Bibliographie instructive, ou Catalogue des livres du cabinet de M. L. J. Gaignat*, 1769, 2 vol. in-8°, où l'auteur relève lui-même quelques erreurs de sa *Bibliographie instructive*, et que l'on y joint, ainsi que le titre l'indique. M. Née de la Rochelle a publié un volume intitulé : *Bibliographie instructive, tome dixième, contenant une table destinée à faciliter la recherche des livres anonymes qui ont été annoncés par M. Debure le jeune, dans sa Bibliographie instructive, et dans le catalogue Gaignat, et à suppléer à tout ce qui a été omis dans les tables de ces deux ouvrages*, 1782, in-8°. IV. Plusieurs catalogues de bibliothèques, parmi lesquels on distingue et l'on recherche encore ceux de Girardot de Préfond, 1757, in-8°, et de La Vallière, 1767, 2 vol. in-8°. Il ne faut pas toutefois, confondre ce dernier avec le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière, première partie*, 1785, 5 vol. in-8°, contenant les manuscrits et les livres les plus précieux que possédait cet amateur (V. LA VALLIÈRE). Ces trois volumes sont de M. Guillaume Debure l'aîné, cousin-germain de Guillaume-François, à la réserve de tout ce qui concerne les manuscrits, qui est l'ouvrage de M. Van Praet.

A. B—T.

DECAMPS. Voy. CAMPS et DECAMPS.

DÈCE (GNÉIUS-MESSIUS-QUINTUS-TRAJANUS DÉCIUS), né à Bubbalie ou Budalie, dans la Pannonie inférieure, eut, sous l'empereur Philippe, le gouvernement de la Mœsie. Ce fut là que les soldats le proclamèrent empereur, et le forcèrent de prendre la pourpre. Philippe marcha

contre lui pour la lui disputer. Les deux rivaux, à la tête de leurs légions, en vinrent à une bataille, près de Vérone, où une partie de l'armée de Philippe fut taillée en pièces : lui-même fut tué, en octobre 249. Dèce alors fut déclaré empereur par les armées, et bientôt par le sénat et le peuple. Dès la première année de son règne, il commença contre les chrétiens la persécution atroce qui l'a rendu malheureusement célèbre, et qu'il ne parut exercer qu'en haine de Philippe qui les avait protégés. Vers la 2<sup>e</sup>. année, les Goths qui avaient passé le Danube occupèrent toute son attention. Ils se répandirent dans la Mœsie et la Thrace. L'empereur envoya contre eux son fils aîné. Les Romains et les barbares eurent tour à tour des avantages ; mais Dèce en personne les défait, et les chassa des terres de l'empire. L'idée vint à ce prince de rétablir la charge de censeur. Il écrivit au sénat à ce sujet. Cette magistrature n'avait pas été remplie par un citoyen depuis Lépidus et Plancus qui l'exercèrent la 10<sup>e</sup>. année du règne d'Auguste. Sur la lettre de l'empereur, le sénat s'assembla, et déclara par acclamation censeur Valérien, comme étant l'homme le plus digne de cet honneur. Peu de temps après, Dèce fut obligé de se remettre en campagne contre les Goths. Il les poussa si vivement, qu'ils offrirent de rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, et d'abandonner leur butin, pourvu qu'on leur permit de se retirer. L'empereur, qui trouvait l'occasion d'exterminer des ennemis si redoutables, ne voulut rien accorder. Il envoya Gallus, un de ses lieutenants, avec des forces, pour leur couper la retraite, et les suivit de près avec le reste de l'armée. On en vint aux mains ayant que les Goths

eussent atteint le Danube. Ils se battirent en désespérés. Le jeune Dèce tua plusieurs ennemis de sa main ; mais, ayant été blessé à mort par une flèche, il tomba de son cheval à la vue de toute l'armée. Son père cria à ses soldats d'un air tranquille : « Ce n'est » qu'un homme que nous perdons ; » compagnons, que cette perte légèrè ne vous décourage pas. » En achevant ces mots, il se précipita au milieu des ennemis ; en fut entouré de toutes parts et tué. Voilà comme deux auteurs rapportent la chose. D'autres disent, avec plus ou moins de circonstances, que l'empereur et son fils périrent dans cette campagne par la trahison de Gallus ou d'un autre général. Dèce régna deux ans et quelques mois. Il était âgé de cinquante ans (1). Q—R—Y.

DÉCÉBALE, roi des Daces (Orose le nomme *Diurpaneus*), fut élevé par son mérite au rang suprême, chez un peuple belliqueux, qui sut seconder son courage. Duras, chargé, avant lui, du gouvernement, le céda à Décébale, parce qu'il l'en croyait plus digne. Exemple peut-être unique de modestie et de grandeur ! L'époque la plus glorieuse de cette nation est celle du règne de Décébale. Il lutta

(1) Une médaille de Rhésœna de Mésopotamie nous fait connaître que l'épouse de Trajan Dèce était Hérennia Etruscilla. Elle nous offre sa tête avec celle de Dèce. Cet empereur eut deux fils qu'il nomma césars, Hérennius Etruscus et Hostillianus. Quelques historiens en indiquent un troisième qui se nommait Trajan. Dèce fut mis après sa mort au rang des dieux. Il nous reste un assez grand nombre de ses médailles grecques et romaines. Il est à observer que, sous son règne seul, les médaillons de bronze qui sont les pièces les plus importantes de la suite des empereurs, portent tous le S. C. (*senatus-consulto*), ce qui fait présumer qu'en rétablissant la place de censeur, il rendit encore au sénat d'autres privilèges qui lui avaient été enlevés par ses prédécesseurs. Trajan Dèce était un prince doué de toutes les vertus civiles et militaires, et avait des connaissances étendues dans les arts ; aussi ne lui reproche-t-on que sa persécution contre les chrétiens. Il mourut en décembre. Ce sont les médaillons qui nous font connaître son vrai nom de *Gneius* au lieu de *Caius*. T-N.

long-temps avec succès contre les Romains, et parvint, sous le règne de Domitien, à imposer aux maîtres du monde un tribut dont Trajan seul sut les affranchir. Décébale croyant l'instant favorable pour élever sa nation au-dessus du rang où elle se trouvait placée, fit des incursions sur les terres des Romains, et ravagea les pays situés sur les bords du Danube, qui étaient soumis à leur domination. Domitien fit marcher contre lui une nombreuse armée. Quelquefois victorieux, mais plus souvent vaincu, il rejeta deux fois les propositions de paix que lui offrait Décébale, et se vit ensuite contraint de les accepter. Son armée fut taillée en pièces; Cornélius Fuscus, qui la commandait, y perdit la vie, et un grand nombre de prisonniers et de machines de guerre restèrent au pouvoir du vainqueur. Après ce premier revers, Domitien se hâta d'envoyer de nouvelles troupes sous les ordres de Julien. Les Romains (1) remportèrent une grande victoire sur les Daces, et les poursuivirent avec vigueur; mais ne dédaignant pas de joindre la ruse au courage, Décébale arrêta ses ennemis presque sous les murs de sa capitale, au moyen d'une immense quantité de pieux qu'il fit planter et couvrir d'armes et de vêtements. Les Romains s'imaginant que c'était une nouvelle armée qui marchait contre eux, n'allèrent pas plus loin, et donnèrent au roi le temps de se reconnaître et de rallier ses troupes. Domitien, enflé par ces succès et croyant son ennemi hors d'état de rien entreprendre, marcha contre les Quades et les Marcomans, pour les punir de ne lui avoir fourni aucun secours contre Dé-

cébale; mais battu par ces peuples, il fut bientôt forcé de demander lui-même la paix. Elle fut conclue aux conditions que le peuple romain paierait tous les ans une somme d'argent au roi des Daces, et le sénat, soit qu'il voulût cacher la honte d'un pareil traité, soit qu'il n'eût pas le courage de résister aux volontés de Domitien, lui décerna les honneurs du triomphe (V. DOMITIEN). Cet empereur revint à Rome, où l'on fit frapper des monnaies avec le type d'un Dace attaché à un trophée. Lorsque la république fut délivrée d'un prince qui avait déshonoré le nom et la race des Flaviens, et que Trajan fut élevé à l'empire, ses premiers soins furent d'affranchir Rome du tribut honteux qu'elle payait à un roi barbare. Il trouva bientôt quelques prétextes pour lui déclarer la guerre. Décébale en redoutait l'issue; il connaissait la valeur de son nouvel ennemi, et savait bien, suivant l'expression de Dion, qu'il avait vaincu Domitien, mais non les Romains. Trajan se mit en campagne, et le défit entièrement: l'on était sur le point de s'emparer de sa capitale (Sarmizegetuze), lorsque le roi se soumit au vainqueur et accepta d'avance toutes les conditions qu'il voudrait lui imposer. Il rendit les armes et les enseignes prises sur les Romains dans les guerres contre Domitien, reçut sa couronne des mains de Trajan, et s'humilia devant lui. Les députés de Décébale se rendirent à Rome, pour obtenir du sénat la ratification du traité et assistèrent au triomphe de l'empereur, l'an de J.-C. 105. On décerna au vainqueur le surnom de *Dacique*, et on frappa des médailles pour immortaliser ses exploits. Décébale resta quelque temps fidèle au traité, mais comme il n'avait conclu la paix qu'à regret, il y dérogea peu à peu.

(1) Julien, pour les encourager au combat, et pour mieux distinguer les actions de chaque soldat, avait fait graver leur nom sur leur bouclier.

Trajan s'en plaignit ; il exigea que Décébale rendit ses armes et se livrât à lui ; mais la fierté de ce prince s'indigna du joug qu'on voulait lui imposer : les menaces de l'empereur ne servirent qu'à relever son courage , et Décébale préféra la guerre à ces conditions humiliantes. Il arma ses sujets , rétablit ses places fortes , et se prépara au combat. Désespérant néanmoins d'en sortir victorieux , il eut recours à la trahison , et on lui reproche d'avoir envoyé des transfuges dans le camp de Trajan , pour empoisonner ce prince. Ce moyen n'ayant point réussi , il demanda une conférence à Longinus , l'un des lieutenants de l'empereur , et , au mépris des lois de la guerre , il le retint prisonnier , en offrant de le rendre si l'en voulait signer la paix. Mais le dévouement de cet illustre romain est digne d'être présenté à la postérité ; craignant que l'empereur ne sacrifiait les intérêts de son armée à l'amitié qu'il lui portait , Longinus se procura du poison , et périt plus glorieusement que s'il était mort les armes à la main. Trajan entra dans le pays des Daces , et , après des efforts multipliés , il les soumit tous à sa puissance. Décébale vaincu se donna la mort , l'an 105 de notre ère. Sa tête fut détachée de son corps et portée à Rome. C'est pour cette expédition que Trajan fit construire sur le Danube ce fameux pont , si vanté par Dion ( *Voy. TRAJAN* ). La guerre des Daces est une des plus importantes qu'aient soutenues les Romains. Le monument chargé de transmettre à la postérité les exploits de Trajan dans ces contrées ( la colonne Trajane ), atteste encore aujourd'hui sa gloire et ses succès. Décébale avait détourné le lit d'une rivière ( Sargesse ) pour y cacher ses trésors , et lorsqu'ils furent enfouis , il rendit au fleu-

ve son premier cours. Cet artifice fut découvert à Trajan par Bicilis , confident du roi. La Dace , depuis cette époque , devint province romaine , et forme aujourd'hui la Transylvanie et une partie des provinces voisines. ( *Voy. Danville, Acad. des inscr.* , tom. XXVIII ). T—N.

DECEMBRIO ( PIERRE-CANDIDE ) naquit en 1399 , à Pavie , où son père , natif de Vigevano , était secrétaire de Pierre Filargo de Candie , qui fut ensuite pape sous le nom d'*Alexandre V*. La patrie et le prénom de ce prélat servirent à former les prénoms du jeune Decembrio. Hubert , son père , qui était lui-même fort savant , lui donna de bonne heure le goût des lettres. On a voulu induire d'une des lettres de Pierre Candide , qu'il avait étudié le grec sous Emmanuel Chrysoloras ; mais dans cette lettre il dit seulement qu'il avait connu à Milan , dans son enfance , ce grec célèbre , qui était intime ami de son père. Hubert mourut en 1727 , après avoir été secrétaire du duc Jean-Marie Visconti. Son fils le devint lui-même du duc Philippe-Marie , et vécut à la cour de Milan jusqu'à la mort de ce prince ( 1447 ). Les Milanais s'étant alors constitués en république , nommèrent Pierre Candide leur président , et il répondit à leur confiance par tous les soins qu'il prit pour le maintien de ce nouveau gouvernement. Il alla même en France , comme ambassadeur , pour engager Louis XI à le protéger contre les prétentions hostiles de François Sforce. Cette ambassade fut sans effet ; Decembrio revint , et reprit ses fonctions de président. Lorsque les républicains milanais se virent forcés de céder aux armes de Sforce , ce fut Decembrio qu'ils choisirent pour lui porter les clefs de leur ville ; mais il refusa cette



commission par respect pour sa dignité, plutôt que par haine pour le régime monarchique que celui-ci allait rétablir. François étant entré dans Milan, Decembrio s'en alla à Rome, où le pape Nicolas V, qui l'estimait, le fit un de ses secrétaires apostoliques. Déjà, du vivant de Philippe-Marie Visconti, Eugène IV lui avait offert un pareil emploi, qu'il avait refusé par attachement pour ce duc, et surtout pour son pays. Rien ne put le consoler d'en être exilé. On voit par un billet, daté de Rome le 6 mai 1455, qu'il profitait de toutes les circonstances pour devenir agréable au nouveau duc. Ce fut encore dans ce dessein qu'étant à Naples auprès du roi Alphonse d'Aragon, et ce roi voulant se l'attacher, Decembrio lui déclara qu'il avait besoin pour cela du consentement et même de l'ordre du duc de Milan. Nous avons sous les yeux la lettre originale de ce monarque par laquelle, en date du 18 mai 1456, il pria le duc François de permettre, et même de commander à Pierre Candide, secrétaire apostolique, de rester à son service; et Alphonse l'y qualifie d'homme aussi savant que vertueux, et ajoute qu'il venait de s'attirer l'admiration de tous les Napolitains, par les traductions latines de quelques livres grecs. La permission fut accordée; mais Decembrio voulait rentrer dans sa patrie; la cour de Naples ne put le retenir; il se rapprocha de Milan en se rendant à Ferrare, d'où, le 10 août 1462, il écrivit à la duchesse, épouse de François Sforce, en sollicitant indirectement son pardon, et en joignant à sa signature les mots: *Servus fidelis*. En même temps, pour prouver sa fidélité, il composait en vers héroïques latins une histoire de François Sforce, sous ce titre:

*De bellis italicis*; il entreprit même un éloge du jeune Galéas Marie Sforce, fils de François. On le laissa se rapprocher clandestinement. Il se choisit un asyle dans lequel il se tenait si bien caché qu'il ne le nommait pas même dans les lettres qu'il écrivait de là aux amis du prince, pour les engager à solliciter sa grâce. Cette faveur lui fut enfin accordée; il revint à Milan, mais il ne jouit pas longtemps du bonheur qu'il s'était promis; car il y mourut le 12 novembre de la même année 1477: son corps fut déposé dans un tombeau de marbre que l'on voit dans l'église de St.-Ambroise, avec une pompeuse inscription. Il y est dit qu'il a écrit plus de cent vingt-sept ouvrages, sans compter ses episcules. Tous ne furent pas imprimés, et le catalogue que nous en ont laissé Sassi et Argellati est loin d'être complet. Les deux cent soixante-huit lettres autographes des personnages célèbres avec lesquels il fut en correspondance, et qui forment un des nombreux manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, nous apprennent qu'il traduisit du grec en latin le 16<sup>e</sup> livre de Diodore de Sicile, pendant qu'il était à Rome; le livre de Platon *De amicitia*, ceux de Xénophon, une partie de ceux d'Aristote; qu'il fit un livre sur Lactance *Pro defensione illustrium virorum*; un autre, *De ludicris*; une *Vie de S. Ambroise* à laquelle il travailla deux ans, etc. On possède en cette même bibliothèque les manuscrits de quelques autres de ses ouvrages, savoir: *Peregrina historia, libri III*; *Grammaticon et de proprietate verborum latinorum*; *Catonis Uticensis, Phocionis Atheniensis, et Titi Quinti Flamini vitæ*, écrites en caractères grecs, l'an 1457, de la main même de Decembrio; *De*

*humani animi immortalitate; De vite ignorantia*; un petit *Abrégé d'Histoire romaine*, dédié à Alphonse, roi d'Arragon; *Homeri vita in latinum translata*, en tête de l'*Iliade*, traduite en latin, avec le texte grec. Il y avait dans la bibliothèque des chanoines réguliers de St.-Autoine à Milan, un autre manuscrit de Decembrio, intitulé: *Metricarum epistolarum libri duo: Egloga, novaine Galathea, carmen latinum*. On trouve encore de ses ouvrages manuscrits dans la bibliothèque laurentienne de Florence. Il avait commencé à ajouter un 15<sup>e</sup>. livre à l'*Énéide*; mais son respect pour Virgile le fit renoncer à cette entreprise. Les vers qui nous en restent montrent qu'il avait assez bien saisi le genre de son modèle. Il ajouta un nouveau livre à la traduction que son père avait faite de dix livres de la *République de Platon*. Tous ces manuscrits sont dans la bibliothèque Ambrosienne. Ses ouvrages imprimés sont: I. *Vita Philippi Marie ducis Mediolanensis*, Milan, 1625, et ensuite dans le recueil de Muratori (*Rer. ital. scrip.*, tome XX); II. *Vita Francisci Sforcie*, dans le même recueil. Son style historique ressemble à celui de Suétone qu'il avait pris pour modèle. III. *Appiani Alexandri de civilibus et externis romanorum bellis*, Venise, 1472, in-fol., *ibid.*, 1477, in-fol. Cette traduction d'Appien est peu estimée; on la recherche pourtant, parce qu'on y trouve les *Illyriques* dont l'original grec est perdu. IV. Une traduction italienne de Quinte-Curce, qu'il avait faite à trente-neuf ans, et offerte en 1458 au duc Philippe-Marie, Milan, 1488, Venise, 1555; V. *Vita Francisci Petrarchæ et commentaria in Italicam ejusdem pœsim*. On sait

seulement que cet ouvrage fut imprimé; la 197<sup>e</sup>. des lettres ci-dessus indiquées nous l'apprend sans faire connaître ni le lieu ni l'année, et il ne reste plus rien de cette édition. — Pierre Candide eut un frère nommé ANGE, qui cultivait aussi les lettres avec succès. Il ne fut pas moins considéré que lui à la cour des ducs de Milan, et fut chargé d'une ambassade auprès du pape Jules II. Parmi quelques ouvrages qu'il laissa, un seul, qu'il avait présenté au pape Pie II, en 1462, fut imprimé longtemps après sa mort; il est intitulé: *De politia litteraria*, Augsbourg, 1540, in-fol., Bâle, 1542, in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil de dissertations sur différents sujets de littérature et d'érudition, à peu près dans le genre des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle. — HUBERT, père d'ANGE et de Pierre Candide, avait aussi laissé plusieurs ouvrages, des traités de philosophie, de politique, des traductions du grec, et des poésies latines, dont les bibliographies italiennes donnent les titres, mais dont aucun n'a vu le jour. G—N.

DÉCENCE (DECENTUS-MAGNUS), était frère de Magnence, qui se rendit maître de l'empire après avoir fait assassiner Constant I<sup>er</sup>, fils du grand Constantin. Décence fut fait César à Milan l'an 351, et vint s'établir dans les Gaules, pour les défendre contre les incursions des Germains; mais quoiqu'habile général, il fut défait dans une bataille où il avait réuni toutes ses forces. Dans le même temps, Magnence, chassé de l'Italie, se réfugiait dans les Gaules où Constance le poursuivait. Son frère Décence marcha à son secours, mais ayant appris à Sens la mort de Magnence et n'espérant pas se soutenir dans le rang où il se trouvait placé, il s'étrangla. Décence était chrétien; il avait gouverné les Gaules pen-

daat trois ans avec le titre de César. Il n'est pas sûr qu'il fut créé auguste ; la médaille sur laquelle on s'appuie pour le prouver, paraît apocryphe. Décence d'ailleurs est toujours représenté sur ses monnaies sans couronne et avec la simple qualité de César. Quelquefois il y est appelé *fortissimus*. Il existe depuis peu au cabinet impérial un superbe médaillon d'or de Décence, c'est le seul que l'on connaisse, et l'on ne doit point regarder comme authentiques plusieurs autres médaillons de cette espèce qui se sont répandus depuis quelques années dans plusieurs cabinets de l'Europe : nous savons qu'ils sortent de l'atelier d'un habile faussaire de l'Allemagne que nous avons déjà signalé à l'article du Padouan ( Voy. CAVINO ). Décence avait un frère nommé *Désidérius* qui comme lui porta le titre de César. Il avait accompagné Magnence en Illyrie, et il partagea ses malheurs. On assure que lorsque cet empereur se joignarda à Lyon, il tua sa mère avant de se porter le coup mortel, et qu'il blessa Désidérius, dans le dessein de lui ôter la vie. Celui-ci, d'après quelques historiens, survécut néanmoins à son frère, mais on ignore son sort ; on croit qu'il eut recours à la clémence de Constance qui lui pardonna. On ne connaît point de médailles authentiques de Désidérius ; celles qui se trouvent publiées dans différents recueils et citées par plusieurs écrivains sont fausses. T—N.

DECIE ( PHILIPPE ), en latin *Decius*, juriconsulte, fils naturel de Tristan de Dexio, qui tenait un rang distingué à la cour des ducs de Milan, et dont la famille avait tiré son nom du village d'où elle était originaire. Il naquit en 1454, et son père, qui s'était aperçu de ses heureuses dispositions, lui fit donner une édu-

cation très soignée. Son frère légitime, nommé *Lancelot*, qui professait le droit à Pavie, et auprès duquel son père l'avait envoyé, l'engagea à s'adonner, à l'âge de dix-sept ans, à l'étude de cette science. Il y fit de si rapides progrès, qu'il embarrassait souvent par ses questions ses maîtres et son frère lui-même, et qu'à vingt et un ans il fut en état d'enseigner. On était en usage, dans les écoles d'Italie, de mettre ensemble les professeurs également habiles ; mais leur rivalité, au lieu de tourner à l'avantage de la science, ne servait souvent qu'à en troubler l'étude. Décio, homme très vain, ne ménageait pas l'amour-propre de ses collègues. Il ne put s'accorder avec aucun. On le vit aller d'université en université, donnant toujours la préférence à celle qui le payait le mieux. Il enseigna à diverses reprises le droit civil et le droit canonique, qu'il connaissait également, à Pise, à Pavie, à Sienna et à Rome, où il fut désigné auditeur de rote par Innocent VIII. Il voulait entrer dans l'état ecclésiastique, et il avait même déjà reçu les premiers ordres ; mais il abandonna cette carrière, l'illégitimité de sa naissance étant un obstacle à ce qu'il pût devenir prêtre. En quittant Rome, Decio revint à Sienna, et ensuite à Pise. Il fut appelé à Padoue en 1502, pour remplir la première chaire du droit canonique. Le roi de France Louis XII, qui était alors maître du duché de Milan, et qui avait une affection particulière pour la jurisprudence, révéndiqua Décio comme son sujet. On se disputait alors un habile homme presque autant qu'une province. Les Vénitiens, après une vive résistance, cédèrent à la volonté du roi. Décio vint professer à Pavie vers la fin de 1505 ; il y soutint très bien la réputation qu'il

s'était déjà faite, et au bout de quelques années, il obtint des appointements tels qu'aucun professeur n'avait encore eus. Cet état de prospérité fut suivi des plus affreux revers. Louis XII, en guerre avec Jules II, s'adressa à des jurisconsultes pour savoir par quelles mesures il pourrait réprimer les entreprises de ce pontife audacieux. Décio était du nombre, et ce fut lui qui conseilla de faire assembler un concile à Pise, par quelques cardinaux mécontents. Il vint lui-même dans cette ville pour en diriger les opérations. Jules II irrité le frappa d'excommunication. Cet anathème ne l'eût pas beaucoup troublé, si la ligue qui s'était formée contre la France ne l'avait obligé de fuir de Pavie, et après s'être emparé de cette ville, n'avait pillé sa maison et sa bibliothèque. On eut même le barbare projet de livrer à la brutalité du soldat sa fille naturelle qui était âgée de dix ans, et qu'il y avait laissée; mais les religieuses chez qui elle était la sauvèrent de cet outrage. On se contenta de la déposer de tout ce qu'elle avait. Décio réfugié en France y fut fait conseiller au parlement de Grenoble et professeur à l'université de Valence, où sa réputation attira jusqu'à quatre cents écoliers. Après la mort de Jules II, Léon X, qui avait été l'élève de Décio, leva l'excommunication portée contre lui, et lui offrit une place de professeur de droit canon à Rome; mais la crainte de déplaire au roi la lui fit refuser. Il retourna cependant en Italie, et l'on l'appela à Pise, où François I<sup>er</sup>, rentré dans le Milanais, ne lui permit pas d'aller, et l'envoya professer à Pavie; mais n'étant point payé de ses appointements, il vint à Pise et ensuite à Sienne, où il mourut le 15 octobre 1555. Il fut enterré à Pise dans un tombeau de marbre blanc,

que sa prévoyante vanité avait fait construire d'avance, et dont on se railla beaucoup à cause de l'incorrection de son style. Il composa aussi l'épitaphe qui devait y être mise. Dans ses conseils il citait quelquefois à faux, et se pliait facilement aux intentions de ceux qui le consultaient. Il a eu cependant d'illustres suffrages, et Dumoulin n'a pas dédaigné de faire des notes sur ses *Conseils* et ses *Commentaires sur les règles du droit*. Il a écrit aussi sur les *Décrétales*.

B—1.

DÉCIUS-MUS (PUBLIUS), roman d'une famille plébéienne, fut l'un des cinq commissaires qui, l'an de Rome 404 (549 av. J.-C.), eurent la mission délicate de concilier les intérêts des débiteurs avec ceux de leurs créanciers, et s'en acquittèrent à la satisfaction des uns et des autres. Huit ans après, Décius n'était encore que simple tribun légionnaire dans l'armée du consul Cornélius Cossus Arvina, lorsque ce général se laissa entourer par les Samnites. Décius demanda alors au consul à être envoyé, avec un petit nombre de soldats; sur une hauteur qui commandait le camp des ennemis, et sauva par son dévouement l'armée romaine au péril le plus imminent. Il tomba ensuite, pendant la nuit, sur les Samnites, qui n'avaient osé l'attaquer, traversa leur camp avec sa petite troupe, qui, poussant de grands cris, égarait tout sur son passage, et rejoignit à la pointe du jour, l'armée qui le reçut comme son libérateur. A ce service signalé, Décius ajouta le conseil, que Cornélius suivit aussitôt, d'attaquer les Samnites dispersés en divers détachements. Leur camp fut pris, et ils perdirent plus de trente mille hommes. Cornélius, par une grandeur d'âme assez rare, n'hésita point à reconnaître pu-

bliquement tout ce qu'il devait à un de ses subordonnés. Il donna à Décius une couronne d'or, avec cent bœufs, et un taureau blanc destiné aux sacrifices. Les soldats de Décius reçurent du consul deux tuniques, et l'assurance d'une double ration de froment à l'avenir. Les légions leur donnèrent aussi quelques mesures de farine et de vin. L'armée, en outre, honora son libérateur d'une couronne *obscure*, et les troupes de Décius y joignirent la couronne *civique*. Décius sacrifia le taureau blanc au dieu Mars, et distribua les cent bœufs à ses soldats. Cornélius eut les honneurs du triomphe, et Décius, qui marchait à la suite de son char, s'entendit plusieurs fois applaudir au milieu des acclamations publiques. Il fut ensuite nommé consul, et eut pour collègue le fameux Manlius Torquatus. La guerre ayant été déclarée aux Latins, les deux consuls allèrent camper au pied du mont Vésuve, en face des ennemis. Là, ils informèrent l'armée que, la nuit qui précéda la bataille, chacun d'eux avait eu une apparition semblable. Un homme d'une taille majestueuse leur avait prédit que l'armée dont le général se dévouerait aux dieux Mânes remporterait la victoire. Nul doute qu'ils ne se fussent concertés pour exalter le courage des soldats, et que l'amour extrême de la patrie et de la gloire ne leur eût inspiré ce stratagème, qui devait, pour réussir, coûter la vie au moins à l'un des deux. Ils se partagèrent les troupes, et arrêtèrent que celui dont l'aile plierait la première, se dévouerait. Manlius eut le commandement de la droite, et Décius celui de la gauche. Le combat se soutint d'abord sur les deux points avec le même avantage; mais Décius, ayant vu que son aile commençait à plier, appela le grand

pontife pour qu'il lui dictât les mots dont il devait se servir, en se dévouant, et aussitôt il se jeta dans la mêlée, et expira percé de coups sur un monceau d'ennemis qu'il avait renversés. Ce dévouement rendit le courage aux Romains, et jeta la consternation parmi les Latins, qui furent entièrement défaits, l'an de Rome 416 (338 avant J.-C.) Son collègue lui fit faire de magnifiques funérailles. — Son fils, nommé aussi Publius DÉCIUS-MUS, fut quatre fois consul, puis censeur et proconsul. Il obtint de grands avantages contre les Samnites, et surtout contre les Étrusques. Après avoir pris et livré au pillage plusieurs villes, après avoir, pendant plusieurs années, porté le fer et le feu dans toute l'Italie, ainsi que son collègue Fabius, avec lequel il était dans la meilleure intelligence, il s'éleva entre eux une querelle sur le choix de la contrée où chacun d'eux devait commander. Décius céda généreusement à Fabius, et il se rendait même avec lui en Étrurie comme son lieutenant, lorsque l'armée romaine ayant été attaquée à la fois par les Étrusques, les Samnites et les Gaulois, fut accablée par le nombre, et mise en fuite. Après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les fuyards, Décius ne voyant pas d'autre moyen d'obtenir la victoire, prit le parti de se dévouer comme avait fait son père. Il se jeta au milieu des ennemis, expira percé de coups, et rendit par là le courage aux Romains, qui remportèrent une victoire complète, l'an de Rome 457 (296 av. J.-C.). Cet héroïsme héréditaire des Décius avait excité chez les Romains une grande admiration; et leurs ennemis en étaient frappés d'une telle crainte, que vingt-six ans après ce second sacrifice, un fils du dernier Décius, se trouvant

aussi, comme consul, à la tête d'une armée qui marchait contre Pyrrhus, le bruit se répandit dans les deux camps, que le consul, à l'exemple de son aïeul et de son père, allait se dévouer pour le triomphe des Romains. Les Épirotes en conçurent tant de crainte, que leur roi eut beaucoup de peine à les rassurer, qu'il fut obligé de leur défendre de frapper le consul romain, s'il s'avançait au milieu d'eux, et qu'il fit dire à celui-ci que, dans le cas où il aurait conçu un projet aussi insensé, il serait pris vivant, et périrait du dernier supplice. Cette dernière considération fut seule capable d'empêcher un troisième sacrifice. Cependant, comme la victoire resta incertaine, quelques historiens ont dit que le troisième Décius s'était réellement dévoué, ce que ne croit pas Tite-Live lui-même. M—Dj.

DÉCIUS JUBELLIUS, tribun des soldats romains, fut envoyé à Rhégium, avec une légion de quatre mille hommes, l'an de Rome 471 (282 ans av. J.-C.), afin de défendre cette colonie grecque, qui avait imploré le secours des Romains contre Pyrrhus et les Carthaginois. Cette troupe se conduisit d'abord fort bien, et elle défendit les Rhégiens avec autant de courage que de vigilance; mais peu à peu les soldats s'amollirent, et portèrent envie aux richesses des habitants. Leur chef conçut alors le projet le plus atroce, et il ne craignit pas de mettre dans sa confiance ses principaux officiers. Il fut résolu entre eux que tous les Rhégiens seraient mis à mort le même jour, et qu'afin de déterminer les soldats à cette cruauté, on accuserait leurs hôtes d'intelligence avec Pyrrhus. Les Mamertins venaient de s'emparer d'une colonie sicilienne par un crime aussi abominable, et leur succès dé-

cida du sort des malheureux habitants de Rhégium, qui furent tous égorgés dans la même nuit par ceux-là même qui étaient chargés de les défendre. Ces brigands se partagèrent leurs dépouilles, s'emparèrent de leurs habitations, et obligèrent les femmes et les filles à épouser les meurtriers de leurs pères et de leurs époux. Ce crime ne resta pas long-temps impuni. Décius, chassé presque aussitôt par ses propres soldats pour s'être attribué une trop forte portion du butin, se réfugia chez les Messéniens, où il fut attaqué d'une fluxion sur les yeux. Son médecin se trouvant, sans qu'il l'eût soupçonné, un ancien habitant de Rhégium, fut enchanté d'une aussi bonne occasion de venger ses concitoyens. Ayant assuré Décius qu'il allait appliquer sur son mal un remède un peu violent à la vérité, mais dont l'effet était infailible, il mit sur ses yeux un emplâtre de mouches caatharides, lui ordonna de l'y laisser jusqu'à son retour, et s'éloigna au même instant sur une barque qui l'attendait. Après de longues souffrances, Décius voyant que le médecin ne revenait pas, leva l'emplâtre, et reconnut qu'il était aveugle. Il paraît qu'il retourna ensuite à Rhégium; car il se trouvait dans cette ville lorsqu'elle fut assiégée par ordre du sénat romain, qui, s'étant débarrassé de la plupart des ennemis de la république, voulut donner un grand exemple de justice et de sévérité. Le consul Genucius, s'étant emparé par ses ordres de la ville de Rhégium dix ans après le massacre de ses habitants, en mena prisonniers tous leurs meurtriers. Le sénat ordonna aussitôt leur supplice, malgré les clameurs de la multitude et des tribuns du peuple, qui soutenaient qu'on ne pouvait ainsi faire mourir des citoyens romains. Il

fut défendu de les ensevelir et de pleurer leur mort. Décimus Jubellius, qui avait survécu à la perte de ses yeux, et qui fut arrêté avec les complices de son odieux forfait, se tua lui-même dans sa prison au moment où il allait être conduit au supplice. M—D j.

DECIUS (JOSSE-LOUIS), historien de Pologne, était né en Allemagne vers le milieu du 15<sup>e</sup>. siècle. Il prenait le titre de comte de l'empire et fut secrétaire du roi Sigismond. Il a écrit : I. *De vetustatibus Polonorum* ; II. *De Jagellonum familia* ; III. *De regis Sigismondi temporibus*. Ces trois petits ouvrages furent publiés ensemble, Cracovie, 1521, in-fol., et Pistorius les a insérés dans le tome II de son *Corpus scriptorum historię polonicę*. — Conrad DECIUS, secrétaire de Ferdinand, archiduc d'Autriche, mit en ordre et publia en latin les *Annales d'Autriche*, redigées par Gérard de Roo (de 1275 à 1519) en 12 livres, Inspruck, 1592, in-fol. Quelques temps après, il en publia une traduction allemande, Augsbourg, 1611, in-fol. L'édition latine a été réimprimée à Halle, 1709, in-4<sup>o</sup>. — Antoine DECIUS (ou plutôt *Decio*), natif d'Orta, se distingua, selon Rossi, dans la poésie italienne, et mérita même les éloges du Tasse. On a de lui quelques tragédies, entre autres *l'Acripanda*, Venise, 1592, in-12.

C. M. P.

DECIUS, empereur. *Voy.* DÈCE

DECIUS (JEAN BAROVIUS). *Voy.* TZETZI.

DECKER (THOMAS), auteur dramatique anglais, qui vivait sous le règne de Jacques I<sup>er</sup>. On a de lui un grand nombre de pièces de théâtre, dont quelques-unes ont été écrites en société avec d'autres auteurs, particulièrement avec Webster, Ford et

Rowley. Parmi celles qu'il a composées seul, on cite *l'Honnête prostituée*, et la comédie du *Vieux Fortunatus*. On y trouve beaucoup de talent pour la peinture des caractères et pour l'intrigue, et un assez bon style comique ; mais ce qui a le plus contribué à étendre sa réputation, c'est la querelle qu'il eut avec son contemporain Ben Johnson. Ayant eu le malheur d'offenser, par un succès ou autrement, le poète lauréat, celui-ci le traita très sévèrement, en le désignant sous le nom de *Crispin*, dans une espèce de danciade intitulée le *Poëtereau* (Poetaster.) Decker prit amplement sa revanche dans son *Satyromastix*, dont, sous le nom du jeune Horace, Ben Johnson est le héros. Cette querelle amusa beaucoup le public. Decker, comme auteur dramatique, n'était regardé, même de son temps, que comme un poète médiocre. On croit qu'il vivait encore en 1638. X—s.

DECKER (ADOLPHE), né à Strasbourg, était capitaine des armes à bord de la flotte hollandaise, appelée la flotte de Nassau, commandée par Jacques l'Hermitte, et expédiée pour faire la conquête du Pérou et pour reconnaître le détroit découvert récemment par Lemaire. Elle appareilla le 29 avril 1625, arriva devant le détroit le 2 février 1624, et resta quelque temps mouillée dans une baie de la Terre-de-Feu. Le 7 mai, on arriva devant le Callao, où les attaques des Hollandais échouèrent. L'Hermitte, malade depuis long-temps, mourut le 2 juin. Schapenham qui lui succéda se distingua par ses cruautés. La flotte ne parvint qu'à brûler un assez grand nombre de navires espagnols, remonta le long de la côte jusqu'à Acapulco, et fit voile pour l'île de Guaham, où elle mouilla le 26 janvier

1625. Elle alla ensuite à Mindanao, puis d'îles en îles jusqu'à Batavia. Schapeuham mourut le 3 novembre. Les deux seuls vaisseaux qui restaient (les autres s'étant séparés) mouillèrent au cap le 21 janvier 1626, et le 9 juillet abordèrent au Texel. Decker, par ordre du conseil de la flotte, était resté à Batavia, avec les soldats. Il en partit en novembre 1627, et le 27 mai 1628, il entra à Amsterdam. Le journal qu'il rédigea fut imprimé en allemand à Strasbourg en 1629, in-4°. Il se trouve en latin dans la collection de De Bry, 15°. partie des *Grands Voyages*, et 12°. des *Petits Voyages*. Il est plus étendu dans les premiers et accompagné de cartes et de figures. Il est inséré aussi dans le recueil des *Voyages de la compagnie des Indes*, tom. VII, édition de Rouen (IV de 1705), avec ce titre : *Voyage de la flotte de Nassau aux Indes orientales par le détroit de Magellan*, titre fantif, puisque l'on prit le détroit de Lemaire. Le journal y est moins complet que dans la 15°. partie de De Bry, dont on a tiré quelques cartes. Prevôt et de Brosses en ont donné des extraits; ce dernier paraît avoir consulté les éditions latines. La relation de Decker est regardée, avec raison, comme une des meilleures du recueil français. L'auteur s'y montre homme intelligent, il écrit avec beaucoup d'ordre et de clarté. Il donne des notions très justes sur la route à tenir pour abréger la traversée jusqu'au détroit de Lemaire; une très bonne description des parages au sud de la Terre-du-Feu, et des observations curieuses sur ses habitants, ainsi que sur l'île de Juan Fernandez et sur l'île de Guam. E—s.

DECKER (PAUL), architecte, né à Nuremberg en 1677, apprit le dessin et la gravure de G. C. Eimart,

et l'architecture d'André Schluter. Il alla s'établir à Bareuth, devint directeur des bâtiments de la cour, et mourut en 1715. Cet artiste a beaucoup travaillé; plusieurs palais de Berlin sont décorés de ses ouvrages de peinture; Hofer, Sedletzky, J. Christophe Steudner, J. A. Corvinus et J. J. Kleinschmidt, ont gravé d'après lui plusieurs beaux plafonds représentant des sujets de chasses, des divertissements de paysans, des conversations, des batailles navales, etc. Decker a gravé lui-même quelques estampes d'après André Schluter, son maître, Douth et Augustin Terwesten; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est son *Traité d'architecture*, imprimé à Augsbourg, en 1711, in-fol., sous ce titre : *Fürstlicher Baumeister, oder Architectura civilis*, avec soixante-quatre planches. Il parut en 1716, trois ans après la mort de l'auteur, deux continuations de cet ouvrage, in-fol., avec soixante-quatorze planches. Decker avait encore laissé en manuscrit un autre ouvrage sur l'architecture, qui fut publié à Leipzig, en 1720, sous le titre d'*Architectura theorico-practica*. Cet ouvrage eut aussi une continuation qui fut donnée en 1722. Decker avait un frère, qui lui succéda dans sa place de directeur des bâtiments, et qui doit être compté au nombre des bons peintres que l'Allemagne a produits. Ses portraits forment une partie intéressante de l'iconographie moderne; ses autres ouvrages, qui sont en grand nombre, ont été gravés par les meilleurs artistes de son siècle. Decker semble avoir dédaigné d'emprunter quelque chose aux autres écoles; toutes ses compositions sont traitées dans le goût allemand; il place presque toujours ses personnages dans des paysages : ses ouvrages offrent d'ailleurs



de beaux détails , plusieurs parties traitées avec une grande naïveté de pinceau, une bonhomie qui n'est pas de la grâce, mais qui vaut mieux que l'afféterie. Il a peint avec succès plusieurs scènes de l'ancien et du nouveau Testament. Ce peintre a eu la satisfaction de voir presque tous ses tableaux gravés par les meilleurs artistes de son temps. A—s.

DECKER (JÉRÉME DE), poète hollandais, né à Dordrecht vers 1610, reçut sa première éducation à Amsterdam, où son père exerçait le commerce. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues latine, italienne, française et anglaise; ses premiers essais furent des traductions de morceaux détachés des poètes latins. Son caractère le portant au sérieux et à la piété, il débuta par une *Imitation libre des Lamentations de Jérémie*. L'étude de sa langue maternelle l'occupait d'une manière toute particulière. Il s'attachait aux bons modèles, aimait à consulter les plus beaux esprits de son temps, et se fit une grammaire à son usage. Aussi la pureté de sa diction est-elle reconnue encore aujourd'hui. Ami de la religion, il l'était en même temps de la tolérance; il gémissait sur l'amertume des querelles théologiques qu'apaisa si mal le fameux synode de Dordrecht, et il nous a laissé un monument de sa modération dans sa pièce intitulée : *L'Ancien zèle de Rome renouvelé en Piémont*. Son *Vendredi saint*, qui est encore du nombre de ses premières productions, présente une suite de tableaux de main de maître de l'*Histoire de la passion*. Se faisant un devoir d'aider son vertueux père dans les soins d'une famille nombreuse, il se voua au célibat, pour ne pas être détourné de cette pieuse obligation : il ne se délassait qu'avec les muses.

Son *Eloge de l'avarice* ou plutôt de *la soif de l'or* est une satire piquante que l'auteur ne risquait point de voir rétorquée contre lui-même. Sa pièce intitulée *Remontrance des chevaux* atteste son cœur sensible. Sa verve aimait aussi à s'exercer, mais avec un sentiment exquis, sur une multitude de circonstances domestiques, où il se montre toujours également bon fils et bon frère. Il exprime quelque part la crainte que sa facilité ne dégénère en négligence. « Quand je fais des vers, dit-il,

Ma tête rarement repose sur ma main.

Pendant son *Aube matinale* constate le diligent emploi qu'il faisait de son temps. Surmontée d'une gravure de Jean Luiken, elle décorait jadis, en Hollande, les parois des chambres à coucher, et les paresseux, en se levant, y lisaient leur condamnation. Ses deux livres d'*Épigrammes* appartiennent principalement au genre des inscriptions et des moralités, et n'ont point le mordant ni le sel des épigrammes de Vondel et de Constantin Huyghens. Decker consentit à la publication d'un recueil de ses poésies en 1656. Il est en deux petits volumes, recommandables par l'élégance de l'impression et des gravures, et devenu rare aujourd'hui. Vers cette époque, Decker s'engagea dans une discussion théologique avec Jacob Westerbaan, seigneur de Brandwyck, l'un des hommes les plus distingués de son temps, et leur correspondance se fait également remarquer par l'aménité et l'érudition qui y règnent d'un bout à l'autre. En 1658, il eut le chagrin de perdre son père depuis longtemps valétudinaire, et il a consacré sa douleur dans plusieurs pièces, dont une porte le titre d'*Invective contre la fièvre*. Une mère âgée concentra dès-lors toutes ses affections, tous

ses soins. Decker eut moins de loisir, mais non moins de passion pour la poésie. Sa pièce intitulée *A ma mère* est un chef-d'œuvre de sentiment et d'élévation. Dès 1659, la première édition de son recueil se trouvant épuisée, le libraire van Blancken lui proposa d'en donner une seconde, susceptible d'être considérablement enrichie. Decker se fit un scrupule d'y consentir, crainte de faire tort au premier éditeur. La chose n'en eut pas moins lieu, mais à l'insu et sans la participation du poète. En 1702, on en vit paraître une 5<sup>e</sup>. édition in-8<sup>o</sup>., et enfin David van Hoogstraten et Brouerius van Nyedek, tous les deux hommes de mérite, en ont publié une complète et soignée en 1746, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Decker mourut à Amsterdam en 1666, âgé de cinquante-six ans. Son *Éloge de l'avarice* fut une de ses dernières productions, et, bien que mise sous la presse du vivant de l'auteur, elle ne parut qu'après sa mort. Elle porte tous les caractères d'un talent mûri et d'une profonde connaissance du cœur humain. Il avait paru de lui, en 1661, une traduction hollandaise de l'*Histoire de Séjan*, par Pierre Mathieu, et en 1664 une traduction des historiens latins Florus et Eutrope : il n'a fait que mettre la dernière main à l'ouvrage de son père, dans ces deux dernières traductions. Decker est un des poètes qui honorent le plus le parnasse hollandais. L'élégance, le nombre et la variété caractérisent sa muse. Il ne manque même pas d'énergie et de nerf dans quelques occasions, bien que son talent le porte plus vers le genre doux et gracieux. M. Jérôme de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise* (Amsterdam, 2 vol. in-8<sup>o</sup>., 1808 et 1810), en parle avec le plus grand éloge; il lui avait déjà consacré une biographie particulière,

Amsterdam, 1807, in-8<sup>o</sup>. de 112 pages : le frontispice est orné d'un portrait de ce poète, gravé par Vinkes; d'après un tableau de Rembrandt. Cette Vie, intercalée de citations et d'extraits, offre une espèce d'anthologie également agréable et instructive. Elle est terminée par les lettres susmentionnées de Decker et de Westerbaan, sur la prédestination et le libre arbitre. Decker ne se sépara point de l'église calviniste, bien que ses opinions le rapprochassent entièrement de la doctrine des remontrants, parmi lesquels il estimait bien plus Uytenbogaert qu'Arminius.

M—ON.

DECKERS (JEAN), jésuite, natif d'Hazebrouck en Flandre, après avoir étudié à Douai, à Rome et à Naples, enseigna la philosophie et la théologie scolastique à Douai, puis à Louvain. Il fut ensuite envoyé dans la Styrie, et devint chancelier de l'université de Gratz, où il mourut le 10 janvier 1619, à soixante-neuf ans; il s'était rendu habile dans la chronologie et dans l'histoire ecclésiastique. Son principal ouvrage est une dissertation sur l'époque de la naissance et de la mort de J.-C. Il est intitulé : *Felificatio seu theorematum de anno ortus ac mortis domini, deque universâ J.-C. in carne œconomia, cum tabulâ chronographicâ à captâ per Pompeium Jerosolymâ, ad incensam et deletam à Tito urbem et templum*, Gratz, 1605, in-4<sup>o</sup>. Z.

DECKHERR, et non DECKER (JEAN), jurisconsulte et bibliographe de la fin du 17<sup>e</sup>. siècle, fut avocat et procureur de la chambre impériale de Spire, et se trouvait en 1708, conseiller du roi de Danemark. Il a publié quelques ouvrages, qui n'ont plus aucun intérêt, mais dont on voit l'indication dans le *Moréri* de 1759. Le seul des livres de Deckherr, qui ne soit

pas entièrement oublié est celui qui est intitulé : *De scriptis adespotis , pseudepigraphis et supposititiis conjecturæ*, 1681, in-12. Paul Vinding écrivit à l'auteur lui-même une *Epistola de scriptis nonnullis adespotis*, qui est datée de Strasbourg, 1681, et est un supplément à l'ouvrage de Deckherr. Dans ce supplément, l'auteur de la *Recherche de la vérité* est appelé *Mailbranus, père de l'Oratoire*, et il y a d'autres fautes aussi graves; cependant les deux opuscules ont été réimprimés à la suite l'un de l'autre, vers 1685, et de nouveau encore à Amsterdam, 1686, in-12, par les soins de Théod. J. Almeloveen. Cette édition est augmentée d'une lettre latine de Bayle, sur les ouvrages anonymes, et les trois pièces ont été reproduites dans l'édition, donnée par J. Albert Fabricius, du *Theatrum anonymorum*, de Placcius, Hambourg, 1708, 2 vol. in-fol. Le *Moréri* de 1759 prétend que, dans l'édition de 1686 du traité de Deckherr, « on trouve à la fin quelques poésies » latines de sa composition, » et il n'y en a pas une seule. On trouve, il est vrai, à la page 276, une longue pièce de vers latins; mais loin d'être de Deckherr, elle est donnée par lui comme étant de J. C. Keck, jurisconsulte et conseiller à la cour de Bade.

A. B—T.

DECLAUSTRE (ANDRÉ), prêtre du diocèse de Lyon, né au commencement du 18<sup>e</sup>. siècle, et de la mort duquel on ignore l'époque, a publié : I. *Dictionnaire portatif de mythologie*, 1745, 1758, 3 vol. in-12; une nouvelle édition, revue et corrigée par Richer, parut en 1765, 2 vol. in-8<sup>e</sup>.; II. *Histoire de Thamas-Koulikan, nouveau roi de Perse, ou Histoire de la dernière révolution de Perse, arrivée en 1752*, Paris, 1742, in-

12, 1758, in-12; III. *Table générale des matières contenues dans le Journal des savants de l'édition de Paris, depuis l'année 1665, qu'il a commencé, jusqu'en 1750 inclusivement, suivie d'un mémoire historique sur le Journal des savants et d'une notice des journaux formés à l'imitation de celui-ci*, Paris, 1753-1764, 10 vol. in-4<sup>o</sup>. Quoique ce ne soit qu'un travail de patience, l'abbé Declaustre en a retiré quelque gloire, et il a été plus utile aux lettres que beaucoup d'auteurs plus renommés.

A. B—T.

DECLIEU (N. . . . .), militaire français, célèbre par le zèle qu'il mit à enrichir les colonies des Antilles du caféyer. Nommé en 1725 lieutenant de roi à la Martinique, il demanda et obtint un des pieds de caféyer qui avaient été donnés à Louis XIV par l'ambassadeur de Hollande. Cette plante végétait faiblement dans les serres peu perfectionnées à cette époque. Declieu prévoyant l'importance qu'elle pourrait avoir, en prit un soin particulier pendant la traversée, au point que l'eau venant à manquer, et l'équipage étant réduit à une très petite ration, il se priva de la sienne pour l'arroser. Le poète de *la Navigation* (Esménard) a peint en très beaux vers cet admirable dévouement. Arrivé à sa destination, Declieu déposa ce pied sur son habitation; mais il fut obligé de le surveiller continuellement, car on fit plusieurs tentatives pour le lui enlever. Il s'occupa des moyens de le multiplier, et y réussit parfaitement. Il s'en était déjà procuré un grand nombre de jeunes plants, lorsqu'un ouragan terrible vint ravager la Martinique, et détruisit entr'autres presque complètement les cacaoyers qui étaient alors la principale richesse de cette colonie. Declieu distribua généreusement

les plants qu'il avait obtenus; ils prospérèrent tellement, que, sous peu d'années, ils procurèrent aux colons un revenu bien plus considérable qu'ils n'en obtenaient de toutes leurs autres cultures. Cet arbuste passa de là dans nos autres colonies jusqu'à St.-Domingue; cependant on assure qu'il avait déjà été porté dans cette île dès 1715. Il ne paraît pas que Declieu ait été récompensé de son zèle pendant sa vie; car il mourut ignoré dans la colonie qu'il avait enrichie. Ce ne fut que long-temps après qu'on proposa de lui élever un monument. D—P—s.

DECOMBES (JEAN), né à Riom, fut d'abord avocat du roi au présidial de cette ville, et succéda ensuite à son père en 1582, dans la charge de premier président de la cour-des-aides de Mont-Ferrand. Il publia en 1584 un traité des *Tailles et subsides, de l'origine et de l'instruction des officiers de finance*. Les descendants de Jean Decombes ont continué, dans le siècle suivant, de remplir les premières magistratures d'Auvergne, et l'un d'eux, lieutenant-général au présidial de Riom, a laissé un commentaire latin sur les coutumes de cette province. Cet ouvrage n'a pas été imprimé; mais il a été utile à ceux qui ont écrit après lui, et qui en ont eu communication. — M<sup>me</sup>. DECOMBES, dont on a publié en 1774 (Riom, 2 vol. in-12) un recueil d'œuvres spirituelles et de lettres pieuses, était de la même famille. — Decombes (JEAN), médecin à Manosque, sa patrie, au milieu du 17<sup>e</sup>. siècle, a écrit : *Hydrologie, ou Discours sur les eaux, contenant les moyens de connaître les qualités des fontaines chaudes, et particulièrement celles de Greoux à Aix*, 5 vol. in-8°. Z.

DÉDALE, sculpteur grec, né à Siccyone, est le seul des artistes ainsi

nommés, dont on puisse parler d'une manière positive. Pausanias nous apprend qu'il était frère et disciple de Patrocle. Il a vécu par conséquent dans la 95<sup>e</sup>. olympiade, 400 av. J.-C. Ses principaux ouvrages se voyaient dans l'Élide; tels étaient les statues de plusieurs Grecs vainqueurs aux jeux olympiques, et un trophée que les Éléens avaient élevé dans l'*Altis*, en mémoire du combat qu'ils y avaient livré aux Lacédémoniens. On montrait aussi en Arcadie une statue de la Victoire, faite par Dédale, et peut-être faut-il encore lui attribuer un groupe dont parle Pline, et qui représentait des enfants se battant, sujet répété souvent par les sculpteurs grecs. — Il a sans doute existé un DÉDALE plus ancien, auquel les Grecs ont dû plusieurs découvertes, ou au moins des progrès remarquables dans les arts mécaniques et dans ceux du dessin; maître de Dipène et de Scyllis, qui vivaient vers la 50<sup>e</sup>. olympiade, parent d'Euchir, qui vint en Italie avec Démarate, père de Tarquin l'ancien (*Voy. DIPÈNE et EUCHIR*), ce Dédale a dû fleurir 600 ans av. J.-C. Ce fut lui qui, le premier, fit aux statues des yeux ouverts, qui détacha les mains du corps, et sépara les jambes et les pieds. Il inventa et exécuta des automates; mais le plus célèbre des Dédale serait antérieur à Homère, contemporain de Minos et athénien; son histoire, remplie de fables, appartient à la mythologie. On lui attribue l'invention de la scie, de la hache, du vilbrequin, de la voile et de la mâture des vaisseaux, la construction d'un labyrinthe en Crète, d'une citadelle et de thermes en Sicile, de plusieurs édifices en Sardaigne, et enfin de beaucoup de statues de bois, qu'on appela même long-temps des *Dédales*. — Arrien cite encore un DÉ-

DALE de Bithynie, auteur d'une excellente statue de Jupiter. I.—S.—E.

DEDEKIND (FRÉDÉRIC), inspecteur des églises protestantes dans le diocèse de Lubeck, mourut le 27 février 1598. On a de lui quelques ouvrages en vers allemands : I. *le Chevalier chrétien*, d'après le 6<sup>e</sup>. chapitre de l'Épître aux Éphésiens, 1590; II. *Les papistes convertis*; III. *Massanisse et Sophonisbe*. Mais il doit toute sa réputation à son *Grobianus*, satire en vers latins, qui parut d'abord à Francfort, 1549, in-8<sup>o</sup>., et qu'il fit réimprimer sous ce titre : *Grobianus, de morum simplicitate libri III, in gratiam omnium rusticitatis amantium conscripti, per Fridericum Dedekindum, jam denuò ab auctore emendati et plerisque in locis cum præceptis tum exemplis aucti*, Leipzig, 1552, in-8<sup>o</sup>. Afin de corriger les personnes qui par leurs singularités choquent les usages reçus et les convenances, il flatte en apparence leurs travers, dans l'intention de les rendre d'autant plus frappants. Les éditions et les traductions multipliées de cet ouvrage sont une preuve de l'estime dont il a joui ; l'auteur y montre plus de finesse que n'en avaient alors ses compatriotes. Nous en connaissons trois traductions en allemand ; par Gaspard Scheidt, Worms, 1551, in-4<sup>o</sup>. ; par Hellbach, Mühlberg, 1567, in-8<sup>o</sup>., et par Wenceslas Scherffer, Brieg, 1640, in-8<sup>o</sup>. On en a publié une traduction anglaise sous ce titre : *Fr. Dedekind's Grobianus, or the compleat Booby, an ironical poem, in three Books, done into English, from the original latin, by Roger Bull*, Londres, 1754, in-8<sup>o</sup>. — DEDEKIND (Constantin-Christian), autre poète allemand du 17<sup>e</sup>. siècle, a publié un grand nombre

d'ouvrages dont on trouve la liste dans le dictionnaire d'Adelung et dans celui de Jördens ; voici les principaux : I. *Recueil de drames propres à être mis en musique*, Dresde, 1676, 2<sup>e</sup>. édition ; on y trouve, 1<sup>o</sup>. *Le ciel sur la terre, ou Naissance de J. C.* ; 2<sup>o</sup>. *l'Étoile de David et Hérode l'infanticide* ; 3<sup>o</sup>. *Jesus mourant* ; 4<sup>o</sup>. *Jesus triomphant* ; II. *Second recueil*, Dresde, 1676 ; on y retrouve les quatre pièces précédentes, et de plus, 1<sup>o</sup>. *Nos premiers parents réconciliés après leur chute* ; 2<sup>o</sup>. *Abel premier martyr* ; 3<sup>o</sup>. *Isaac et Abraham* ; 4<sup>o</sup>. *Samson* ; III. *Collection de 120 chants pour les cérémonies de l'Église*, Dresde, 1676. G—Y.

DÉE (JEAN), né à Londres le 15 juillet 1527, d'un marchand de vin, peut être rangé dans la même classe que Borri et Cagliostro. Dans sa jeunesse, il se livra à l'étude avec ardeur, s'adonna surtout aux mathématiques, à l'astronomie, mais ne tarda pas à s'enticher des rêveries de l'astrologie judiciaire. En 1548, il fit un voyage à Louvain, et s'y vit consulté comme un oracle. Deux ans après, il vint à Paris, où il donna des leçons de géométrie, et commenta *Euclide*. De retour dans sa patrie, il recommença à dresser des thèmes astrologiques, et fut chargé de déterminer le jour le plus heureux pour le couronnement de la reine Élisabeth. Cette princesse parut le prendre en grande faveur, et voulut même recevoir de ses leçons. Elle l'employa à divers objets relatifs à sa qualité d'astrologue et à quelques autres plus dignes des connaissances qu'il possédait réellement, tels que la réforme du calendrier. Son travail sur cet objet, ainsi que sa *Description historique et géographique des pays découverts par les Anglais dans les divers*

*parties du globe*, se trouvent manuscrits dans la bibliothèque Cottomienne. A cette époque, il fit connaissance avec un nommé *Édouard Kelley*, greffier, maître fourbe, à qui l'on avait coupé les oreilles pour crime de faux. Cet Édouard avait, dit-on, acheté d'un aubergiste un vieux livre et une boule d'ivoire provenant du tombeau d'un évêque : la boule était pleine de poudre de projection. Kelley, ne pouvant rester en Angleterre après sa mutilation, se rendit en Allemagne auprès de Maximilien II, emmenant avec lui Jean Dée, dont la tête s'égara de plus en plus, et qui, non content de chercher la pierre philosophale, voulut s'adonner à la magie. Il prétendit avoir eu commerce avec des esprits malins, et l'on conserve dans la bibliothèque d'Oxford six livres de ses *Conférences avec Belzébuth*. Il paraît qu'il était à peu près de bonne foi, et la dupe des fourberies de Kelley. Obligés de sortir des états de Maximilien, ils suivirent à Cracovie le palatin Albert Leski, puis se rendirent à Prague, auprès de l'empereur Rodolphe, qu'ils voulurent initier dans leurs mystères. Ils en furent d'abord bien accueillis, et ne lui épargnèrent pas les prédictions ; mais l'empereur s'en lassa bientôt, et ils se trouvèrent dans une misère profonde. Les esprits, consultés, leur conseillèrent de vendre leurs effets, et de retourner en Pologne. Ils éprouvèrent auprès du roi Étienne le même sort qu'ils avaient eu chez Rodolphe et chez Maximilien. Le nonce du pape auprès de ce souverain les accusa même de magie, et l'on employa toutes sortes de ruses pour les faire aller à Rome ; mais, plus prudents que Borri, ils évitèrent le piège, et se retirèrent au fort de Trébonne, où ils se

livrèrent, sans réserve, à leurs pratiques ridicules. Les esprits qu'ils consultaient leur apparaissaient dans un vase plein d'eau, et il sortait du vase des voix qui leur preservaient ce qu'ils avaient à faire. Or, il advint qu'un jour de l'année 1587, Dée vit dans la bouteille une colonne transparente, qui renfermait les corps conjoints de Kelley, de sa femme, de Dée et de sa compagne ; leurs quatre têtes se trouvant réunies sous une seule couronne. L'oracle, interrogé, leur dit qu'ils devaient faire ce que La Fontaine fait faire à ses *Troqueurs*. Ils résistèrent long-temps, puis enfin signèrent une transaction, écrite dans les termes les plus graves et les plus solennels, où ils déclarèrent que ce qu'ils faisaient n'était que pour obéir aux ordres divins. C'est le dernier trait de folie que l'on connaisse de Jean Dée. Il se trouva bientôt dans une si grande détresse, qu'il écrivit à la reine Élisabeth, qui eut la charité de le rappeler en Angleterre, où il mourut en 1607. On a dit qu'il lui servait d'espion dans les différents pays qu'il parcourut. Dée avait formé une assez belle bibliothèque et un cabinet de curiosités remarquable. Il avait coutume de dire : *Qui non intelligit, aut discat, aut taceat*. On a publié à Londres, 1659, in-fol., *A true and faithful Relation of what passed for many years between John Dée and some spirits*. Méric Casaubon donna, mêmes lieu, année et format, une édition latine des *Oeuvres de Dée*, qu'il accompagna d'une savante préface ; ce recueil est très rare. On a séparément : I. *Monas hieroglyphica, mathematicè, magicè, cabalisticè et analogicè explicata*, Auvers, 1564, in-4° ; 1584 ; Francfort, 1691, in-8° ; réimprimée au tome II du *Theat. chym.* ;

II. *Propædeumata aphoristica, de præstantioribus quibusdam nature virtutibus*, Londres, 1556, 1558, 1568, in-4°. ; III. *Parallacticæ commentationis præcosquenucleus*, Londres, 1575, in-4°. ; IV. *De stellâ admirandâ in Cassiopeiæ asterismo cœlitis demissâ ad orbem usque Veneris, iterum in cœli penetralia perpendiculariter retractâ*: cette dissertation est suivie de *Hipparchus redivivus*; V. *Tabulæ geographicæ Americæ, Africæ et regionum intra polum arcticum sitarum*, 1580; VI. un *Triple Almanach* pour 1591, in-4°. ; VII. divers traités sur les amphibologies mathématiques, la réforme du calendrier, les miroirs ardents, les planètes, l'anneau astronomique, la perspective, la navigation, le miroir de l'unité, la religion chrétienne, dont on trouvera l'indication dans la *Bibliotheca britannico-hibernica* de Tanner, Londres, 1748, in-fol. La *Vie* de Jean Dée a été écrite en latin par Thomas Smith, Londres, 1707, in-4°. — DÉE (Arthur) fils du précédent, né à Mortlac le 15 juillet 1579, fut médecin de Charles I<sup>er</sup>, et s'adonna, comme son père, aux rêveries de la pierre philosophale. Il mourut à Norwich en 1651, dans une misère profonde. On a de lui : *Fasciculus chymicus, obstusæ hermeticæ scientiæ ingressum, progressum, coronidem explicans*, Bâle, 1575, 1629, in-8°. ; Paris, 1651, in-8°. Cette concordance chymique serait sans contredit d'une grande utilité, si l'on pouvait espérer de tirer quelque lumière des nombreux écrits des philosophes hermétiques.

D. L.

DEERING (CHARLES), médecin saxon, ayant pris ses degrés à Leyde, vint en Angleterre à la suite d'un am-

bassadeur, vers 1720, et s'y fixa. Son goût pour la botanique le lia avec Dillen et Martyn : il exerça d'abord sa profession à Londres ; mais par les conseils de Sloane, il vint s'établir à Nottingham. C'était au moment où une épidémie de petite vérole y faisait de grands ravages. Il la combattit avec succès en employant le régime rafraîchissant qui était peu employé alors, et il décrivit sa méthode dans une lettre adressée à sir Parkins, 1757, in-8°. Voulant ensuite se distinguer dans sa pratique, et n'étant pas toujours heureux, il encourut la censure de la faculté. Bientôt il se vit abandonné, et tomba dans la misère, dont il se consolait en se livrant à la recherche des plantes des environs : il en publia le catalogue in-8°, 1758. Ce catalogue n'est pas très étendu, car il ne comprend que huit cents espèces ; mais dans le nombre, il s'en trouvait beaucoup de nouvelles, principalement des mousses et autres plantes cryptogames. Il les avait communiquées à son ami Dillen, et celui-ci lui en fit honneur dans son *Histoire des mousses*. Deering s'occupait aussi de recherches d'antiquité, et quelques personnes lui ayant communiqué des matériaux, il entreprit une *Histoire de Nottingham*, qu'il avait dédiée au duc de Newcastle, ce qui semblait lui promettre un avenir plus heureux, lorsqu'il succomba à une maladie, suite de ses chagrins. Deux de ses créanciers administrèrent ses biens, et firent imprimer son ouvrage sous ce titre : *Nottinghamia vetus et nova, ou Description de l'état ancien et actuel de la ville de Nottingham*, faite d'après des restes d'antiquités, etc. ornée de quatre planches, Nottingham, 1751, in-4°. Deering a laissé aussi un traité manuscrit *De re obstetricariâ*. M. Robert Brown a

consacré un genre à sa mémoire sous le nom de *Deeringia*. Il appartient à la famille des amarantacées. D—P—s.

DEFFANT (MARIE DE VICHY CHAMROUD, marquise DU) naquit en 1647, d'une famille noble de la province de Bourgogne. Médiocrement partagée des biens de la fortune, médiocrement élevée dans un couvent à Paris, ne pouvant, quoique remarquable par son esprit, ses grâces et sa beauté, espérer de faire un mariage de son choix et à son gré, elle accepta le premier parti convenable qui s'offrit et que ses parents lui proposèrent, le marquis du Deffant, beaucoup plus âgé qu'elle, et avec lequel elle n'avait aucune conformité de goût, d'inclinations et d'humeurs. Cette union ne fut pas heureuse. On ne sera pas étonné que M<sup>me</sup>. du Deffant, qui avait une particulière et invincible disposition à l'ennui et qui s'ennuyait de tout le monde, se soit bientôt ennuyée de son mari. Ils se séparèrent, et une tentative qu'ils firent dans la suite pour se réunir ne servit qu'à donner plus d'éclat, et même une sorte de ridicule à leur mésintelligence. M<sup>lle</sup>. Aïssé, autre femme célèbre de ce temps, raconte ces événements d'une manière très défavorable à M<sup>me</sup>. du Deffant. « Un amant qu'elle avait, dit-elle, » l'a quittée quand il apprit qu'elle » était bien avec M. du Deffant, et lui » a écrit des lettres pleines de repro- » ches. Il est revenu, l'amour-propre » ayant réveillé des feux mal éteints. » La bonne dame n'a suivi que son » penchant, et sans réflexion elle a » cru un amant meilleur qu'un mari; » elle a obligé le dernier à abandonner » la place. Elle reste la fable du pu- » blic, méprisée de son amant, blâmée de tout le monde, délaissée de » ses amis : elle ne sait comment dé-

» brouiller tout cela. » On ignore quel est cet amant dont parle M<sup>lle</sup>. Aïssé; belle, jolie, spirituelle, et ne se piquant pas de principes très rigoureux, M<sup>me</sup>. du Deffant dut en avoir plusieurs. On prétend qu'elle fut l'objet passager des goûts du prince aimable et corrompu qui gouvernait alors la France, le régent duc d'Orléans; elle inspira un sentiment plus durable au président Hénault; mais enfin l'âge de la galanterie passa, et ce fut alors que M<sup>me</sup>. du Deffant devint célèbre et acquit une grande considération. Sa maison fut le rendez-vous de ce que Paris renfermait d'illustre parmi les Français et les étrangers : grands seigneurs, ministres, hommes d'esprit de toutes les conditions, femmes belles et aimables; tous regardaient comme un avantage et tenaient pour ainsi dire à honneur d'y être admis. M<sup>me</sup>. du Deffant faisait le charme des conversations d'un cercle aussi bien choisi, et son esprit était toujours au niveau de ceux qui en avaient le plus. Cependant, tant de succès et de distractions ne purent la dérober au cruel ennemi de sa vie entière, à l'ennui. Elle en était accablée, excédée, s'en plaignait à tout le monde, demandait des remèdes à tout le monde, n'en trouvait point, et toujours s'ennuyait horriblement. Elle dut ennuyer ses contemporains à force de le dire, et dans sa correspondance, elle ennua quelquefois ses lecteurs à force de l'écrire. Une cruelle circonstance accrut cette déplorable disposition de son ame : à cinquante-quatre ans elle devint aveugle. Ce fut au moment où elle était menacée de perdre la vue qu'elle fit la connaissance de M<sup>lle</sup>. de Lespinasse; elle crut trouver dans cette jeune personne, pleine de vivacité et d'esprit; une ressource contre le double mal-



leur d'être aveugle, ou, comme elle le dit énergiquement elle-même, « plongée dans un cachot éternel, » et d'être en proie à cette fatale maladie de l'ennui. Cette ressource lui manqua cruellement après quelques années d'une réunion qu'elle avait espéré de voir durer jusqu'à sa mort. C'est une circonstance malheureuse dans la vie de M<sup>me</sup>. du Deffant, par les tracasseries qui accompagnèrent et suivirent cette séparation. M<sup>lle</sup>. de Lespinasse, plus jeune, fut plus de partisans; plus active, elle les mit plus vivement dans ses intérêts : elle se jeta d'ailleurs dans le parti des philosophes, des encyclopédistes, des économistes, de ceux qui alors faisaient et défaisaient les réputations : elle s'en fit des panégyristes, elle en fit des détracteurs de M<sup>me</sup>. du Deffant. Il serait difficile de juger actuellement ce procès ; il est à croire qu'il y a eu des torts réciproques. Mais quand on considère que M<sup>lle</sup>. de Lespinasse était l'obligée, et M<sup>me</sup>. du Deffant, la bienfaitrice ; quand on voit les attentions délicates dont celle-ci prévint la jeune compagne qu'elle s'était associée, la considération dont elle l'entoura à son arrivée dans le monde, la lettre pleine de noblesse qu'elle lui écrivit au moment de leur séparation, en réponse à une lettre assez froide et assez commune qu'elle en avait reçue, la modération avec laquelle elle en parla toujours dans la suite, on est porté à croire que, dans la répartition des torts, ce n'est pas elle qu'il faut charger des plus graves. Il est d'ailleurs bien probable que M<sup>lle</sup>. de Lespinasse, avec son caractère ardent et son ame passionnée, était d'une société encore plus difficile que M<sup>me</sup>. du Deffant, avec sa raison calme, son esprit un peu défiant, son cœur un peu froid. Ce fut à peu près à

l'époque de cette fâcheuse tracasserie, que M<sup>me</sup>. du Deffant connut M. Walpole, et c'est à cette connaissance qu'elle doit sa plus grande célébrité, parce que ses liaisons avec ce seigneur anglais donnèrent lieu à une correspondance qui, publiée dernièrement, a mieux fait connaître sa personne, son caractère, son esprit, et a excité à plus d'un titre l'attention générale. M<sup>me</sup>. du Deffant y fait passer en revue une infinité d'objets ; elle dit son sentiment sur tout avec une extrême franchise, et juge et les personnes et les choses, et les livres et les auteurs, et les gens du monde, et les hommes et les femmes de sa société, avec une excessive sévérité. Toutefois ses jugemens littéraires sont pour la plupart très sains, et annoncent l'esprit le plus fin et le goût le plus délicat. Quelques critiques particulières sont, sans doute, d'une rigueur outrée ; mais à tout prendre, l'ensemble de son opinion sur la littérature de cette époque est très juste, et la postérité, qui a déjà commencé pour les hommes et les livres dont elle parle, l'a déjà confirmée et la confirme de plus en plus. Rien n'est plus difficile, même pour l'homme le plus exercé, que cette juste appréciation de la littérature de son temps et des hommes de lettres ses contemporains ; rien n'annonce mieux la justesse de l'esprit et la délicatesse du goût. Ce qui distingue surtout celui de M<sup>me</sup>. du Deffant, c'est l'attrait vif et irrésistible qui l'entraîne toujours vers ce qui est simple, vrai, naturel, et son antipathie, son horreur pour ce qui est affecté, recherché, pour tout ce qui montre des prétentions et l'affectation du bel esprit : aucun de ces défauts ne lui échappe ; peut-être ne voit-elle pas toujours aussi bien les bonnes qualités qui les

compensent et les rachètent : il suit de cette disposition d'esprit, qu'elle n'aime pas tous les bons ouvrages, mais qu'elle n'en aime point qui ne soit bon ou même excellent. Sa sévérité envers les gens du monde n'est pas moins grande, et elle est moins excusable : sa correspondance est pleine de maximes générales qui annoncent clairement et durement sa façon de penser sur la société de son temps : « J'ai acquis, dit-elle, *un fonds très profond* de mépris pour les hommes ; je n'en excepte pas les dames ; au contraire, je les crois bien pis que les hommes... » « Je ne suis point étonnée, dit-elle ailleurs, qu'il y ait si peu d'élus. » Et on voit bien que si, pour être sauvé, il fallait lui plaire, le nombre des élus serait plus petit encore. Les applications particulières sont dignes de ces maximes générales, et toute la correspondance n'est qu'une médisance perpétuelle. Il faut observer, sans en faire toutefois un motif d'excuse, que ses traits et ses portraits satiriques ne manquent ni de justesse ni de ressemblance. A défaut des témoignages nombreux, et de l'espèce de tradition orale, ou même de quelques preuves vivantes qui l'attestent, il y a dans la nature même de ses observations un caractère de vérité qui frappe d'abord : c'est ainsi qu'il arrive de juger de la ressemblance d'un portrait dont on n'a jamais vu l'original. Le tableau qu'elle présente de sa société décele un esprit qui ne voit pas en beau, mais qui voit juste, un pinceau qui ne flatte pas, mais qui est fidèle. Cependant cet esprit de médisance et de cansticité qui n'épargne personne, a confirmé l'opinion qu'on avait déjà d'elle, de son temps, qu'elle n'avait aucune affection dans le cœur. Ses contemporains nous ont transmis plu-

sieurs anecdotes qui accusent la froideur et l'insensibilité de son ame. On raconte qu'elle disait à Pont-de-Veyle, aussi froid qu'elle, et avec qui elle paraissait vivre avec beaucoup d'intimité depuis quarante ans : « Pont-de-Veyle, depuis que nous sommes amis, il n'y a jamais eu un nuage dans notre liaison. — Non, madame. — N'est-ce pas parce que nous ne nous aimons guère plus l'un que l'autre ? — Cela pourrait bien être, madame. » Le jour de la mort de ce même Pont-de-Veyle, elle alla à un grand souper chez M<sup>me</sup>. de Marchais ; on lui parla de la perte qu'elle venait de faire : « Hélas, dit-elle, il est mort ce soir à six heures ; sans cela, vous ne me verriez pas ici. » Et après ce tendre propos elle soupa fort bien ; c'est un plaisir dont elle ne faisait pas facilement le sacrifice, étant naturellement gourmande, et le regardant d'ailleurs comme la plus solide distraction à l'ennui qui la dévorait. « Les soupers, » écrit-elle à M. Walpole, sont une des quatre fins de l'homme ; j'ai oublié les trois autres. » Ces anecdotes, et d'autres encore, attestent son insensibilité ; mais il faut s'en défier comme de la plupart des anecdotes, et il serait aisé de citer plusieurs endroits de sa correspondance qui prouveraient qu'après avoir été sensible à l'amour dans sa jeunesse, elle n'avait pas été insensible à l'amitié dans un âge plus avancé. On a imprimé, à la suite de sa correspondance avec M. Walpole, ses *Lettres à Voltaire*, qui, frappé de la justesse de ses observations et de ses jugements, l'appelait l'*Aveugle clairvoyante*. Ces lettres ne font pas moins que les autres honneur au goût et à l'esprit de M<sup>me</sup>. du Deffant. On a prétendu qu'elles

prouvaient la fausseté de son ame; il est vrai qu'elle s'y relâche, sur quelques points, de cette franchise qui dans son autre correspondance paraît une de ses qualités les plus remarquables. Elle affecte pour Voltaire une amitié qu'elle n'a pas; elle loue quelques-uns de ses ouvrages qu'elle avait traités avec le plus grand mépris en écrivant à M. Walpole. Cela était impossible autrement; la franchise ne va pas communément jusqu'à accuser tout juste aux personnes le degré d'amitié qu'on a pour elles, ni aux auteurs le degré d'estime qu'on fait de leurs ouvrages. Mais obligée, par toutes les lois de la politesse et de l'usage, de se contraindre sur ces deux points, elle se dédommage sur tous les autres qui sont moins personnels à Voltaire. Elle refuse constamment de partager les préventions, les haines, les fureurs du patriarche de Ferney; son caractère, naturellement sage et modéré, ne se laisse jamais entraîner dans les sentimens exagérés et les démarches violentes. Incrédule elle-même, son bon goût lui suffit pour la préserver de tous les travers du fanatisme irréligieux; elle donne même à ce sujet d'excellents conseils, d'excellentes leçons à Voltaire, et lui parle avec une franchise qu'aucun autre des nombreux correspondants de cet homme d'un si beau génie, mais d'un caractère si irascible, n'a jamais eue. Cette franchise, qualité qu'on ne peut lui contester, s'exerçait jusque sur elle-même. Elle ne se juge pas moins sévèrement que la plupart des personnes dont elle parle, et n'est pas plus contente d'elle que des autres. Elle continua ce commerce de lettres avec Voltaire et avec M. Walpole jusque dans un âge très avancé, et les deux correspondances ne se ressentent, à aucune époque, ni de

l'affaiblissement de l'esprit ni des plaques de la vieillesse. Présentée à quatre-vingts ans à l'empereur Joseph II qui voyageait en France, elle conserva toute sa présence d'esprit. « Vous faites des nœuds, lui dit l'empereur. » — Je ne peux faire autre chose. — » Cela n'empêche pas de penser. — » Et surtout aujourd'hui, où vous donnez tant à penser. » Long-temps avant sa mort, elle avait désiré devenir dévote, et avait voulu chercher dans les pratiques de la religion, ou des consolations, ou une ressource contre l'ennui. Dans une extrême vieillesse, elle revint à cette idée, et en fit part, sans respect humain, à M. Walpole, car elle ne dissimula jamais ses sentimens. « Souvenez-vous, » lui dit-elle, du songe d'Athalie :

Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,  
Et d'apaiser leur dieu j'ai conçu la pensée.

» J'ai donc cherché à satisfaire cette inspiration. » Elle eut ensuite des conversations avec un ex-jésuite. Laharpe dit que c'est le P. Lenfant, célèbre prédicateur, dont la fin a été si tragique; elle lui trouve *beaucoup d'esprit*, en est *très contente*, et ne nous apprend plus rien sur cet objet. Quelques moments avant sa mort, elle fit appeler le curé de St.-Sulpice, et elle expira le 24 septembre 1780, dans sa 84<sup>e</sup>. année. Outre sa *Correspondance avec M. Walpole*, et ses *Lettres à Voltaire*, 4 vol. in-8°, Paris, 1811, édition bientôt suivie d'une seconde, Paris, 1812, on a publié sa *Correspondance avec d'Alembert*, le président Hénaut, Montesquieu, la duchesse du Maine, Paris, 1809, 2 vol. in-8°.; mais la plupart des lettres sont de ses correspondants, et le petit nombre de celles qui ont été écrites par elle, sont bien moins agréables et moins piquantes que celles qu'elle adresse à M. Walpole et à Vol-

taire. M<sup>me</sup>. du Deffant fut renommée aussi pour ses bons mots : c'est elle qui a dit de l'*Esprit des lois*, que c'était de l'*esprit sur les lois* ; mot où il y a assez de vérité pour être excellent ; c'est elle aussi qui, entendant deux personnes disputer sur le miracle de St. Denis, et soutenir, l'une que le saint n'avait porté sa tête entre ses mains que durant quelques minutes et dans un court espace, l'autre qu'il l'avait portée depuis Montmartre jusqu'à St.-Denis, termina la querelle par ce mot plaisant et connu : « Dans de pareilles affaires, il n'y a que le premier pas qui coûte. » F—z.

DEFOË (DANIEL). Voy. FOË.

DEFORIS (JEAN-PIERRE), né à Montbrison en 1752, entra dans la congrégation de St.-Maur à l'âge de vingt-ans, et fit profession à l'abbaye de St.-Allire de Clermont, le 28 août 1755. Ses supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître en lui le goût et les talents propres à continuer la série des savants qui ont illustré cette célèbre congrégation ; ils le chargèrent de travailler avec D. de Coniae, son ami, à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par D. Hervin et D. Bourotte, continuée depuis par D. Labbat, qui n'a eu le temps d'en publier que le premier volume. D. Déforis renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules. Le premier fruit de son travail en ce genre fut : *Réfutation d'un nouvel ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé Emile ou de l'Education*, Paris, 1762, in-8°. Ce n'était là qu'une première partie où l'auteur avait cherché à détruire les objections du philosophe de Genève contre les miracles. Elle fut promptement suivie de deux autres sous ce titre : *la Divinité de la religion chrétienne*

*vengée des sophismes de J. J. Rousseau*, Paris, 1765, in-12. La première de ces deux parties, qui forme la seconde de tout l'ouvrage n'est point de D. Déforis, mais de M. André, ci-devant de l'Oratoire, éditeur des *OEuvres du chancelier d'Aguesseau*, et ami de Déforis. M. Barbier s'est trompé en attribuant, dans son *Dictionnaire des anonymes* (N°. 6144), les trois parties à M. André. L'ouvrage en général est écrit avec autant de force que de clarté ; les grandes vérités de la religion y sont bien prouvées. D. Déforis ajouta une quatrième partie intitulée : *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la religion, et où l'on détruit les objections formées contre elle, avec une réponse à la lettre de J. J. Rousseau à M. de Beaumont, archevêque de Paris*, Paris, 1764, 2 vol. in-12. Il travaillait à une nouvelle édition de tout l'ouvrage, qui devait être augmenté d'un volume, lorsque les troubles excités dans la congrégation de St.-Maur, par la fameuse requête des religieux de St.-Germain-des-Prés, fournirent à son zèle un aliment d'un autre genre. Il résidait alors dans la maison des Blancs-Manteaux, et signa en 1765, avec ses confrères, la réclamation contre le relâchement que voulaient introduire ceux de St.-Germain-des-Prés. Ce fut pendant la durée de ce schisme et pour le maintien des observances monastiques, qu'il publia l'*Importance et l'obligation de la vie monastique, son utilité dans l'église et dans l'état, pour servir de préservatif aux moines, et de réponse aux ennemis de l'ordre monastique*, Paris, 1768, 2 vol. in-12. Cet ouvrage n'est que le développement de

la réclamation des Blancs-Manteaux. Après la mort de l'abbé Lequeux, arrivée à cette époque, D. Déforis fut chargé de continuer l'édition des *OEuvres de Bossuet*, commencée par cet abbé. Dès ce moment, il se livra entièrement à cette vaste entreprise : voyages, correspondances, recherches dans les dépôts publics et particuliers, pour rassembler tout ce qui pouvait contribuer à rendre la nouvelle édition digne du grand homme qui en était l'objet, rien ne fut négligé. Ces peines furent couronnées par la découverte de la belle collection des sermons ; d'une foule de lettres précieuses ; de cette Bible de Vitré sur laquelle l'abbé Fleury écrivait, sous la dictée de Bossuet, ces notes savantes qui devaient faire la base des commentaires du prélat sur l'Écriture - Sainte. Dès 1769, D. Deforis publia le prospectus où il annonçait un changement dans l'ordre adopté par son prédécesseur, pour se conformer à celui qui avait été suivi par tous les éditeurs des SS. pères. La première livraison composée de six volumes, dont trois renfermaient les ouvrages de Bossuet sur l'Écriture - Sainte, et les trois autres une portion considérable de ses sermons, parut en 1772. Les trois premiers avaient été imprimés par les soins de M. Lequeux ; l'éditeur y ajouta des préfaces et des tables. Il les revit sur les manuscrits dont il fut obligé de renvoyer les variantes à la fin de chaque volume. D. de Coziac, son collaborateur, eut beaucoup de part aux trois autres. C'est lui qui déchiffra les manuscrits, mit les sermons en ordre, vérifia les citations vagues, et rétablit des textes entiers de l'Écriture et des Pères. La seconde livraison, composée également de six volumes, donnée en

1778, présente le reste des sermons et une partie des lettres. L'éditeur avait préparé les trois suivants qui complètent les lettres, et le tome VII, 2<sup>e</sup>. partie, contenant les panégyriques, ouvrage qui n'avait jamais été publié, lorsque la révolution vint interrompre son travail. Ces quatre volumes auxquels il n'avait pas encore mis la dernière main, ont été publiés par le libraire Lamy (1), sans tables ni préfaces, quoiqu'il eût entre les mains les tables des treizième et quatorzième volumes toutes dressées par M. de Silvy. L'assemblée du clergé, mécontente de quelques notes qui ne lui parurent pas analogues à l'opinion dominante sur les affaires du jansénisme, chargea ses commissaires d'en porter des plaintes au garde-des-sceaux. Ce magistrat, après avoir entendu l'éditeur, considérant d'ailleurs que les plaintes n'étaient point motivées, et que rien n'avait été imprimé sans l'attache des censeurs, l'un syndic de la faculté de théologie, l'autre ex-professeur de Sorbonne, jugea qu'il n'y avait pas lieu à suspendre l'édition. On a dit que D. Déforis avait été interdit de sa fonction d'éditeur par ses supérieurs. Ce fait est démenti par les trois volumes qui devaient faire partie de la troisième livraison, laquelle n'a été suspendue que par la révolution, qui seule a fait éprouver à l'édition de Bossuet, le sort de tant d'autres précieuses collections, telles que le *Gallica christiana*, les *Conciles des Gaules*, etc. On a reproché avec plus de fondement à D. Déforis la multiplicité et la prolixité de ses ana-

(1) Cette livraison, publiée en 1788, comprend encore les tomes XVI, XVII et XVIII, contenant les controverses, qui devaient former les tomes IV, V et VI, suivant l'abbé Lequeux. Deux ans après (1790), M. Lamy fit paraître les tomes XIX et XX, contenant la *Défense du clergé*, en français.

lyses, de ses notes, et surtout de ses préfaces, dont il avait fait, pour ainsi dire, son champ de bataille contre tous les critiques du grand évêque de Meaux. Mais telles qu'elles sont, on y trouve des recherches curieuses, des vues excellentes. Quoique D. Déforis, dès les premiers jours, se fût prononcé contre la révolution, cela n'empêcha pas quelques journalistes de le dénoncer au public comme le père de la fameuse constitution civile du clergé. Il répondit à ses détracteurs par une lettre de vingt-huit pages in-8°, adressée au rédacteur de la *Gazette de Paris*, et la calomnie n'osa plus élever la voix. D. Déforis ne tarda pas à sceller de son sang la profession de foi qu'elle contenait. Il fut traduit devant le comité révolutionnaire de sa section, et transféré successivement à la Force, à la Conciergerie, au Luxembourg. Dans toutes ces prisons, son zèle ne l'abandonna jamais; il ne cessa d'exhorter, de soutenir par toutes les ressources de son ministère, ceux qui s'y trouvaient détenus. Le 25 juin 1794, il monta sur la fatale charette avec plusieurs femmes qu'il encouragea jusqu'au lieu du supplice, à la barrière du Trône. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda et obtint d'être exécuté le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être sacrifiées avec lui. D. Déforis était un religieux zélé pour le maintien de la règle qu'il avait fait vœu d'observer. On lui a reproché quelque exagération dans ses opinions, et trop de vivacité dans la manière de les défendre. Ses écrits sont souvent diffus, ce qui vient de la précipitation avec laquelle il les composait; mais ils sont en général solides et pleins d'érudition. Cette notice est rédigée d'après un mémoire du savant continuateur

de la *Collection des historiens de France*. T—D.

DEGAULLE (JEAN-BAPTISTE); ingénieur de la marine, professeur de navigation et correspondant de l'institut, né en 1752 à Attigny en Champagne, servit d'abord sur les vaisseaux de l'état et du commerce. Se trouvant à Louisbourg lorsque cette ville fut prise en 1758, il s'échappa avec neuf de ses camarades à l'instant où elle ouvrait ses portes, aborda à Gaspé à l'entrée du fleuve St-Laurent, et après des fatigues incroyables arriva en septembre à Québec avec deux d'entre eux, ayant fait cent lieues au milieu d'une contrée sauvage. Ses infirmités le forcèrent de quitter la mer en 1766. Il enseigna l'hydrographie au Havre, puis à Honfleur, où il mourut le 15 avril 1810. Sans cesse occupé de tout ce qui tendait au bien de la navigation, il inventa plusieurs instruments nautiques, et publia diverses cartes marines estimées, entre autres celles de la Manche, des côtes de Honfleur à Dieppe, de l'embouchure de la Seine, etc., et joignit à quelques-unes des instructions sur les manœuvres à faire par les navires dans les mauvais temps. Il fit paraître des *Mémoires*: I. *sur les travaux des ports du Havre, de Dieppe, etc.*, in-4°; II. *une Instruction détaillée sur la manière de faire la vérification des boussoles*, 1805, in-8°; III. *Construction et usage du sillomètre*, in-12; IV. *Nouveau Moyen de mesurer la hauteur du soleil avec l'ocultan sans voir l'horizon*, in-12. On lui doit aussi l'établissement de petits phares sur la jetée du Havre et sur celle de Honfleur, ce qui a évité les naufrages, autrefois si fréquents à l'entrée de ces deux ports. Degaulle entretint à ses frais, pendant les deux

premiers mois, les deux petits sphères de Houbleur. E—s.

DEGEER. Voy. GEER.

DEGENFELD (CHRISTOPHE MARTIN, baron DE), fit dès sa jeunesse la guerre en Allemagne, en Hongrie et en Bohême sous Wallenstein et Tilly. Il entra ensuite au service de Gustave-Adolphe, et défit en 1655 les Impériaux qui assiégeaient Dillingen. Trois ans après, il amenait des troupes à Louis XIII, lorsqu'il fut surpris et battu par Jean de Werth. Les preuves de fidélité qu'il donna, ensuite à la France engagèrent Louis XIII à le nommer lieutenant-général de la cavalerie allemande. Degenfeld se trouva en cette qualité au siège d'Ivoi en 1659. Il se brouilla avec les généraux français et voulut se retirer; mais le roi l'apaisa, et créa pour lui la charge de colonel-général des troupes étrangères, que personne n'a ensuite occupée. Cependant il passa au service des Vénitiens en 1645, battit les troupes du pape, et se distingua contre les Turcs en Dalmatie et en Albanie. La république lui présenta une chaîne d'or et une médaille avec cette inscription : *Dalmatia strenuè tutata*. Des discussions qu'il eut avec le général Léonardo Foscolo lui firent quitter les Vénitiens. Il mourut dans ses terres en Souabe, en 1655. — Ferdinand DEGENFELD, son fils, après s'être distingué en France par son adresse à tous les exercices du corps, obtint une compagnie au service de Venise, et perdit la vue à l'âge de dix-huit ans, par un coup de feu. La république lui accorda une pension considérable. Il fut ensuite, quoiqu'aveugle, conseiller intime de quatre électeurs palatins successivement, et envoyé plusieurs fois à Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre. Pris dans Heidelberg par les Français en

1695, il fut traité avec les plus grands égards, et conduit avec une sauvegarde à l'armée d'Empire. Il mourut à Venise en 1710, à l'âge de quatre-vingt-un ans. E—s.

DEGENFELD (MARIE-SUSANNE, baronne DE), maîtresse de Charles-Louis, électeur palatin, née dans le commencement du 17<sup>e</sup>. siècle, fut d'abord dame d'honneur de la princesse Charlotte, qui avait aliéné le cœur de l'électeur, son époux, par son humeur hautaine. Ce prince s'attacha à la baronne de Degenfeld, qui joignait à une rare beauté, une vivacité d'esprit piquante et des talents rares. Elle répondait en latin aux lettres que l'électeur lui écrivait dans la même langue. L'électrice voulut arrêter cette intrigue dans les commencements; mais par sa hauteur elle perdit tout-à-fait l'affection de son époux qui, un jour, alla jusqu'à lui donner un soufflet en présence d'une nombreuse compagnie. Après cet éclat, il se sépara d'elle, et vint à Schweizingen, où il épousa publiquement, en 1657, la baronne de Degenfeld. Heilan, ministre protestant à Heidelberg, ne craignit point de lui donner la bénédiction nuptiale. Un jour l'électrice vint avec ses trois enfants se jeter aux pieds de son époux. La baronne de Degenfeld étant accourue, la princesse montra un pistolet qu'elle voulut tirer sur sa rivale; mais le comte de Hohenlohe le lui arracha des mains. L'électeur donna à la baronne de Degenfeld le titre de rangrave, qui, avec le consentement des princes de la maison électoral, a passé sur les quatorze enfants qui furent les fruits de cette union. Elle mourut en couches le 18 mars 1677, et fut inhumée avec une pompe extraordinaire à Mannheim. L'électeur fit frapper une médaille en son honneur. G—y.

DEGNER (JEAN-HARTMANN), médecin allemand, naquit en 1687 à Schweinfurt, où son père, jurisconsulte distingué, remplissait les fonctions de sénateur. Celui-ci, désirant que son fils embrassât également la carrière du barreau, l'envoya en 1706 à l'université de Halle; et pendant trois années, le jeune Degner s'y livra, par obéissance, à l'étude des lois. Rappelé à Schweinfurt, par la mort de son père, il se rendit bientôt après à Berlembourg, où il reçut des leçons de médecine du célèbre Jean Junker, qui lui inspira en même temps le goût de la chimie, dans laquelle il a prouvé depuis des connaissances très étendues. Degner termina le cours de ses études médicales à Utrecht; sa dissertation inaugurale, soutenue en 1717, eut pour objet la fièvre pétéchiale compliquée. Revêtu du doctorat, il alla pratiquer la médecine, d'abord à Eberfeld, et l'année suivante à Nimègue. Les succès qu'il obtint dans cette ville lui méritèrent l'estime et la confiance générales, dont il reçut le témoignage le plus flatteur par sa promotion au rang d'archiâtre et de sénateur. Les ouvrages de ce médecin sont peu nombreux, mais ils portent essentiellement le cachet de l'utilité : I. *Dissertatio physica de turfis, sistens historian naturalem cespitum combustibilium qui in multis Europæ regionibus et præcipuè in Hollandiâ reperiuntur ac ligni loco usurpantur*, Utrecht, 1729, in-8°. Cet excellent opuscule a été traduit en allemand, d'abord par Domandres, sous ce titre : *Découverte d'une nouvelle mine d'or pour l'Allemagne*, Francfort, 1751, in-8°; puis en 1760, sous ce titre plus simple et plus exact : *Examen physique et chimique de la tourbe*, etc. II. *Historia medica*

*de dysenteria bilioso-contagiosa quæ 1756 Neomagi et in vicinis ei pagis epidemice grassata fuit*, etc., Utrecht, 1758, in-8°; ibid., 1754, in-8°. Cette nouvelle édition d'une monographie justement estimée contient des augmentations importantes. III. *Description abrégée des eaux minérales d'Ubbergen*, Nimègue, 1745, in-8°. (en hollandais). Degner a publié quelques mémoires dans divers recueils périodiques. Il est mort le 6 novembre 1756. C.

DEGUIGNES. Voy. GUIGNES.

DEHEEM (JEAN-DAVID), peintre, né à Utrecht vers 1604, excella à peindre des fleurs, des fruits, des vases d'or et d'argent, des instruments de musique, des tapis de Turquie, ainsi qu'avait fait son père David Deheem, qu'il surpassa de beaucoup, quoique son élève. Ses tableaux sont harmonieux, la touche de son pinceau est légère, et rend parfaitement le caractère des fleurs et celui des insectes qui s'y attachent. Il avait surtout le talent d'imiter la transparence et les luisants du crystal, d'une manière à produire la plus grande illusion. Deheem mourut à Anvers en 1674, âgé de près de soixante-dix ans. Il avait formé plusieurs élèves très habiles, entre autres Abraham Mignon, Henri Scheock, et ses deux fils, dont l'un, Corneille Deheem, marcha avec succès sur les traces de son père. A—s.

DEHNE (JEAN - CHRÉTIEN - CONRAD), médecin-physicien de Schœningen, dans la principauté de Wolfenbützel, naquit à Celle, et mourut en 1791. Les deux principaux ouvrages de ce médecin laborieux sont écrits en allemand, et intitulés : I. *Essai d'un traité complet sur la teinture acre d'antimoine et ses grandes propriétés médicales*, ainsi que la



*manière de préparer des teintures semblables avec d'autres métaux*, Helmstadt, 1779, in-8°; *ibid.*, 1784, in-8°. ; II. *Essai d'un traité complet du proscarabée, et de son emploi dans la rage et l'hydrophobie, avec des observations sur la nature de ces maladies, leur propriété contagieuse et leur traitement*, Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°. On sera surpris de voir près de mille pages consacrées à un insecte auquel on a supposé, bien gratuitement, la vertu anti-rabienne. Il est vrai que le très prolige auteur, peu fidèle au titre de son livre, a, pour ainsi dire, noyé l'histoire du proscarabée (*Meloe proscarabæus* et *majalis* de Linné), dans celle de la rage, en sorte que l'accessoire est devenu le principal. Au reste, la précision et la méthode ne sont pas les seules qualités qui manquent à son style. Dehne a publié dans divers journaux de chimie une foule de mémoires, parmi lesquels on peut distinguer les suivants : *Expériences faites avec la gomme résine de Gayac* ; *Sur l'union du zinc avec le soufre* ; *Procédés pour extraire une grande quantité d'huile de quelques semences végétales, ainsi que des œufs de poule*. C.

DEI (JEAN-BAPTISTE), généalogiste de Toscane, mort à Florence le 15 février 1789, y était né en 1702. Il y fut directeur de l'*archivio segreto* du prince Ferdinand, réuni aux archives du grand-duc, sous le titre de *segretaria vecchia*, dans lesquelles on conserve spécialement les mémoires relatifs aux familles florentines et même toscanes en général. Non seulement Dei était versé dans les sciences héraldique et généalogique, mais il était encore fort instruit dans l'histoire de sa patrie. L'antiquaire de l'empereur François I<sup>er</sup>, avec lequel il entretenait

une correspondance suivie, lui dut des lumières importantes, et le cabinet impérial de Vienne, beaucoup d'anciennes monnaies rares. Dei mit en ordre la plupart des archives de Florence et forma les arbres généalogiques de plusieurs familles illustres. Parmi ceux qui lui firent le plus d'honneur, est celui de la maison ducale des Médicis qui fut imprimé en 1761. G—N.

DEIDIER (ANTOINE), fils d'un chirurgien de Montpellier, étudia la médecine à la célèbre université de cette ville, obtint le doctorat en 1691, et la chaire de chimie en 1696. Envoyé à Marseille avec Chicoyneau, pour secourir les habitants affligés de la peste, en 1720, il partagea le zèle et l'erreur de son collègue (*Voy. CHICOYNEAU*). Son dévouement ne resta point sans récompense. Le roi lui accorda diverses faveurs, et, entre autres, le cordon de St.-Michel. La société royale de Londres le reçut parmi ses membres. Après avoir professé pendant trente-cinq années, il se retira, en 1752, à Marseille, où il exerça l'emploi de médecin des galères, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1746. Deidier a prodigieusement écrit, et la plupart de ses ouvrages contiennent des idées paradoxales, des hypothèses inadmissibles. Au lieu d'accumuler ici tous les titres de ces productions trop multipliées, il sera beaucoup plus convenable de faire un choix raisonné : I. *Physiologia, tribus dissertationibus comprehensa*, Montpellier, 1699, in-8°. ; *ibid.*, 1708, in-8°. ; II. *Pathologia*, Montpellier, 1710, in-8°. ; III. *Institutiones medicinæ theoreticæ, physiologiam et pathologiam complectentes*, Montpellier, 1716, in-12 ; Paris, 1751, in-12 ; traduites en français, Paris, 1755, in-12. Dans ce livre, plein d'opinions bi-

zarres, l'auteur soutient que l'accroissement des animaux et des arbres ne se fait que par l'expansion et le développement de la matière contenue dans leur germe primitif, sans aucune formation nouvelle de substance solide, de manière que dans un chêne de cent ans il n'y a pas plus de substance solide que dans le germe du gland dont il provient. Cette erreur n'a pas même le mérite de la nouveauté. IV. *Dissertatio de morbis internis capitis et thoracis*, Montpellier, 1710, in-8°. V. *Dissertatio de tumoribus*, Montpellier, 1711, in-8°. Cette dissertation, réimprimée plusieurs fois, en divers lieux, a été traduite en français, Paris, 1725, in-12; *ibid.*, 1752, in-12, etc. VI. *Chymie raisonnée, où l'on tâche de découvrir la nature et la manière d'agir des remèdes chymiques les plus en usage en médecine et en chirurgie*, Lyon, 1715, in-12; VII. *Expériences sur la bile des pestiférés de Marseille, et sur celle de personnes mortes d'autres maladies*. Ce mémoire, inséré dans les *Transactions philosophiques de Londres*, de 1722, fut imprimé la même année à Zurich, et en 1744 dans le *Traité de la peste* par Senac. Les expériences de l'auteur prouvent ce que l'on savait déjà, et ses réflexions portent presque constamment à faux. VIII. *Dissertatio de morbis veneris*, Montpellier, 1715, in-8°. Cet opuscule, réimprimé à Montpellier, à Rome, à Londres; a été traduit en français par Jean Devaux, Paris, 1755, in-12. Deidier prétend que la maladie vénérienne reconnaît pour cause de petits vers imperceptibles, très rougeants et très féconds, qui se transmettent d'un individu à l'autre. Énoncer une semblable hypothèse, n'est-ce pas la réfuter? IX. *Matière*

*médicale, où l'on traite des médicaments simples, ensuite des médicaments composés et artificiels*, Paris, 1758, in-12; X. *Anatomie raisonnée du corps humain, où l'on trouve la manière de disséquer, et où l'on explique les fonctions de l'économie animale*, Paris, 1742, in-12. L'auteur néglige ou mutilé les descriptions, qui étaient le point essentiel de son ouvrage, pour se livrer à sa manie de dissertar. Il donne une explication vague ou erronée de la plupart des fonctions, et particulièrement des battements du poulx, des mouvements du diaphragme, du flux menstruel, de la sensibilité des nerfs, etc. C.

DEIDIER (l'abbé), mathématicien du 18<sup>e</sup>. siècle, fit l'éducation de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, et fut récompensé de ses soins par des bienfaits du prince tels qu'il put se livrer tout entier à son goût pour les mathématiques. Il publia en 1759 son *Arithmétique des géomètres*, ou *Nouveaux éléments de mathématiques*; et la *Science des géomètres*, ou la *Théorie et la pratique de la géométrie*, 2 vol. in-4°. formant un cours complet de mathématiques élémentaires. Cet ouvrage est estimé par la clarté et la précision, l'ordre et l'abondance des matières. En 1740, il publia la *Mesure des surfaces et des solides*, par l'*arithmétique des infinis et les centres de gravité*, 1 vol. in-4°. Dans ce traité, qui fait suite aux deux précédents, l'auteur abandonne, en partie, la marche de la synthèse, pour s'attacher aux méthodes analytiques, et apprendre ainsi l'application de l'algèbre à la géométrie. Cette marche le conduit naturellement à la *Connaissance des calculs modernes*, qui font l'objet d'un 4<sup>e</sup>. volume in-4°, pu-

blié en même temps que le précédent, sous le titre de *Calcul différentiel et calcul intégral, expliqués et appliqués à la géométrie*. Enfin, pour former un cours complet de mathématiques, il donna sa *Mécanique générale, pour servir d'introduction aux sciences physico-mathématiques*, Paris, 1741, 1 vol. in-4°. Tant de travaux, publiés dans l'espace de deux ans, lui firent obtenir la place de professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de la Fère. A peine fut-il en fonction, que le désir d'écrire encore lui fit reprendre les deux 1<sup>ers</sup> volumes de son cours pour les refondre et en former un *Nouveau Traité élémentaire* destiné aux militaires. Il y joignit un *Cours de perspective*, et fit paraître en 1745 deux vol. in-4°, sous le titre d'*Éléments généraux des principales parties des mathématiques, nécessaires à l'artillerie et au génie*. En 1775, on eut une nouvelle édition de cet ouvrage, dirigée, rectifiée, présentée avec plus d'ordre et de goût, et en plusieurs articles, réformée ou perfectionnée, par l'auteur de la *Théorie des Êtres sensibles* (Para du Phanjas). L'éditeur y supprima le *Traité de perspective*, comme étranger aux militaires, et le fit imprimer à part, avec des notes par Cochin. Deidier publia encore le *Parfait ingénieur français, ou la Fortification offensive et défensive, nouvelle édition, enrichie de plus de cinquante planches*. Paris, 1757, in-4°. La première édition avait paru sans nom d'auteur, le privilège est daté de 1759. L'abbé Deidier rendit de grands services à l'instruction par ses écrits et par son zèle à remplir les devoirs de sa place; mais, quoi qu'il en dise dans ses préfaces longues et remplies de détails inutiles, il fut

trop partisan des méthodes synthétiques. Il dédaigna peu-être, ou négligea de suivre les sciences dans la marche rapide que les méthodes analytiques venaient de leur imprimer, et abusa de sa facilité d'écrire, en entassant volume sur volume. Deidier voulut aussi essayer ses moyens sur la fameuse question des *forces vives* proposée par Leibnitz. Il fit d'abord, contre l'opinion du géomètre allemand, quelques remarques qui sont imprimées dans sa *Mécanique générale*. Quelques années après, il reprit ses premières idées, leur donna plus d'étendue, sans leur faire acquérir plus de force, et en fit le sujet d'une brochure in-12, qu'il publia sous le titre de *Nouvelle réfutation de l'hypothèse des forces vives*. Mais, d'après tout ce qui fut imprimé sur cet objet par les savants de toutes les nations de l'Europe, et, en particulier, en France, par M<sup>me</sup>. du Chastelet, Voltaire et Mairan, la *Dissertation* de Deidier ne fit aucune sensation, et ne lui donna aucun rang parmi les combattants. Ses écrits élémentaires sont estimés et peuvent encore être consultés, mais les autres, restés au-dessous des connaissances du 18<sup>e</sup>. siècle, ont peu contribué aux progrès des parties qu'ils traitent. N—T.

DEIMAN (JEAN-RODOLPHE), médecin hollandais, naquit à Hagan, en Ost-Frise, le 29 août 1745. Il fit son cours d'études médicales à l'université de Halle, où il fut reçu docteur en 1770, après avoir soutenu une très bonne thèse: *De indicatione vitali generatim*. Au titre de savant praticien et d'ami de l'humanité, Deiman joignit encore l'honneur d'être un des premiers chimistes de son pays. Il fut l'ame de la réunion connue sous le nom des *chimistes hollandais*. La découverte du *gaz oléfiant*, des recherches pré-

cieuses sur l'action du mercure dans la végétation, sur le gaz hydrogène carboné, sur l'acide nitreux et ses combinaisons avec les alkalis, sont des travaux dus à ces savants. « Ces ingénieuses recherches, dit » Fourcroy dans un mémoire lu à » l'institut le 16 décembre 1796, » sont du petit nombre de celles qui » fournissent de nouvelles vues. Elles » tiendront, ainsi que celles qu'on leur » doit sur la décomposition et la re- » composition de l'eau par l'électri- » cité, sur les sulfures alkalis et » métalliques, etc., etc., un rang dis- » tingué dans la chimie pneumatique, » aux progrès de laquelle ils ont atta- » ché la gloire de leurs travaux et » de leurs découvertes. » Deiman jouit d'une fortune honnête et de tous les avantages d'une excellente éducation. Pendant quarante années, il fut lié avec les hommes les plus marquants dans les sciences naturelles, et il n'était lui-même étranger à aucune. Nommé médecin du roi de Hollande, il fut fait chevalier de l'ordre du Mérite, devenu depuis ordre de l'Union. Les collections académiques hollandaises sont remplies de mémoires qui attestent la grandeur et la justesse de ses vues. Dans ce nombre, on distingue ceux sur la mort naturelle, sur l'influence du climat, sur la prééminence de l'hiver sur l'été sous divers rapports, sur les services rendus aux sciences par Lavoisier, etc. Il mourut dans sa ville natale en février 1808. Ses principaux ouvrages sont : I. un excellent *Traité sur l'électricité médicale*; II. un *Traité sur les pluies métalliques et quelques écrits qui ont rapport à l'hygiène et à l'éducation physique*, ouvrages composés en langue hollandaise, et par conséquent très peu connus. Ses expériences de chimie sont recueillies dans

trois volumes publiés par la société des chimistes hollandais, traduits en français sous ce titre : *Essais physico-chimiques*. Peu de temps après la mort de Lavoisier, la société *Concordiâ et libertate* rendit des hommages publics aux mânes de cet illustre fondateur de la chimie moderne, et c'est dans cette circonstance que Deiman fut choisi pour prononcer un discours sur les découvertes du chimiste français, discours qu'on regarde généralement en Hollande comme un modèle de précision et de bon style. Déjà, en 1785, Deiman, en société avec le docteur Mitchel, avait vu couronner par la société royale de médecine de Paris un mémoire sur cette question : « Déterminer quels » sont les avantages et les dangers du » quinquina administré dans le trai- » tement des différentes espèces de » fièvres rémittentes. » Compté au nombre des membres distingués d'une société philanthropique qui a rendu de notables services à la Hollande, Deiman n'eut pas de peine à faire adopter par cette société le projet d'un établissement de bienfaisance pour les aveugles. Il ouvrit à cet effet des correspondances très suivies avec les instituteurs les plus renommés de ces sortes d'établissements, tels que Haüy de Paris, Himly de Berlin et autres; mais il n'eut pas le bonheur de voir la chose consommée sous ses auspices. Jérôme de Bosch a publié un éloge de Deiman (64 pages. in-8°).

K—T.

DEIMIER, et non pas DEINIER (PIERRE DE), né à Avignon, vers 1570, d'une famille noble. Ami et contemporain du brave Crillon, il parvint par sa protection jusqu'à la cour de Marguerite de Valois, première épouse de Henri IV. Il fut entraîné de bonne heure par son goût

pour la poésie française, et se fit aisément une réputation dans un temps où quelques vers suffisaient pour mériter le titre de poète. Deimier, supérieur à la plupart de ses contemporains, eut le tort de prendre Ronsard pour modèle ; mais Ronsard jouissait alors de la plus grande célébrité. Parvenu à un âge plus mûr, il jugea ses devanciers avec assez de goût pour montrer qu'il eût été capable de les surpasser, s'il se fût moins pressé d'écrire. On a de Deimier : I. *Premières œuvres*, Lyon, 1600, in-12 ; II. *l'Austriade*, poème en deux chants, Lyon, 1601, in-12 ; III. *Les illustres aventures*, Lyon, 1603, in-12 : c'est une suite de petits poèmes dont les sujets sont tirés en partie de la mythologie, de l'Arioste et de l'*Amadis des Gaules* ; IV. *la Néréïde ou Victoire navale*, Paris, 1605, in-12 ; ce poème, dont le sujet est le combat de Lépante, devait avoir vingt-quatre chants ; l'auteur en publia d'abord cinq ; on regrette peu que les autres n'aient point paru ; V. *Histoires des amoureuses destinées de Lyrimont et de Clitie*, Paris, 1608, in-12 ; VI. *le Printemps des lettres amoureuses*, Paris, 1608, 5 part. in-12 ; VII. *l'Académie de l'art poétique*, Paris, 1610, in-8°, ouvrage qui eut du succès lorsqu'il parut, et qui renferme d'utiles réflexions sur la langue et sur les règles de la versification ; VIII. *La royale liberté de Marseille*, en vers, Paris, 1616, in-8°. C'est la relation de la réduction de Marseille par Libertat en 1596. On trouve des vers de Deimier dans différents recueils, et particulièrement dans celui qu'a publié d'Espinelles, en 1600, sous le titre de *Muses françaises ralliées*, 2 vol. in-12.

W—5.

DEIRON (JACQUES), né à Nîmes, vers le commencement du 17<sup>e</sup>. siècle,

eut la manie plus que le talent de composer des généalogies. Des erreurs graves de chronologie et d'histoire firent attacher peu de prix à ses ouvrages de ce genre. Deiron n'apporta ni plus de lumières, ni plus de soin dans son travail sur les antiquités de Nîmes. Son livre fut publié sous deux titres : d'abord : *Des anciens bâtimens de Nîmes*, 1656 ; ensuite : *Les antiquités de la ville de Nîmes*, 1665, in-4°. La première édition s'imprima aux dépens de cette ville ; l'administration diocésaine fit les frais de la seconde. L'ouvrage ne méritait pas cet honneur. GUIRAN (*Foy.* GUIRAN) a prouvé que l'auteur avait plus d'imagination que de science. Deiron mourut à Nîmes en 1677. V. S.—L.

DEISCH (JEAN-ANDRÉ), médecin allemand, né en 1715 à Augsbourg, obtint le doctorat en 1741 à l'université de Strasbourg, et vint ensuite exercer sa profession dans sa ville natale, dont il fut créé médecin-physicien, et examinateur des chirurgiens. Il se livra de préférence à la pratique des accouchemens ; et sa thèse inaugurale, ainsi que la plupart de ses autres écrits, ont cette matière pour objet : I. *Dissertatio de necessariâ in partu præternaturali instrumentorum applicatione*, Strasbourg, 1741, in-4°. ; II. *Traité concis et fondé sur l'expérience, dans lequel il est démontré que ni la version, ni le forceps anglais, ne peuvent être employés dans tous les accouchemens avec sûreté pour la mère et pour l'enfant, et que ces moyens ne dispensent pas entièrement des instruments tranchants, etc.*, Augsbourg, 1754, in-8°. fig. ; Francfort, 1760, in-8°. fig. ; III. *Dissertatio de usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali, nec versione fœtus*

*nec applicatione forcipis anglicanæ vel Levreti terminando, sectionisque cæsareæ, matre adhuc vivente, instituendæ securitate atque utilitate*, Schwabach, 1759, in-4°. On voit que l'auteur traite ici la même question que dans l'ouvrage précédent. Deisch a traduit en allemand l'*Anatomie de Verdier*, livre classique dont l'unique défaut est la brièveté.

C.

DEJAURE (JEAN-ÉLIE BEDENC), né en 1761, mort le 5 octobre 1799, consacra toute sa vie aux lettres, et obtint quelque succès dans la carrière théâtrale. La liste de ses ouvrages sera toute son histoire. Outre un *Éloge de J.-J. Rousseau*, 1792, in-8°, il a donné : I. *les Époux réunis*, comédie en un acte et en vers, jouée en 1789, imprimée en 1791, in-8° : cette pièce est tirée en partie d'un drame allemand, intitulé : *le Père de famille* ; II. *l'Époux généreux*, ou *le Pouvoir des procédés*, comédie en un acte et en prose, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8° ; reprise et réimprimée en 1804 ; III. *l'Incertitude maternelle*, ou *le Choix impossible*, comédie en un acte, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8°, et mise, ainsi que la précédente, en opéra-comique par M. Dejaure le jeune ; IV. *Louise et Volcan*, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1790, imprimée en 1791, in-8° : c'est un drame qui eut quelque vogue ; V. *le Franc Breton*, ou *le Négociant de Nantes*, comédie en un acte et en vers, 1791 : le sujet est tiré d'un conte de Marmontel ; VI. *le Nouveau d'Assas*, trait civique en un acte et en prose, mêlé de chants, 1790 ; c'est un hommage au jeune Désiles, qui périt si généreusement à Nancy (V. DÉSILES) ; VII. *l'Ombre de Mirabeau*, comé-

die en un acte et en vers, 1791, in-8°. M<sup>me</sup>. de Gouges avait déjà fait représenter sur le même théâtre (les Italiens) son *Mirabeau aux Champs-Élysées*. VIII. *Lodoïska*, ou *les Tartares*, opéra en trois actes, musique de Kreutzer, 1791, in-8°, tiré du roman de Louvet, intitulé : *Faibles*, et réimprimé dans le *Théâtre de l'Opéra-comique*, 1811-1812, 8 vol. in-18. ; IX. *la Fille naturelle*, comédie en un acte et en prose, 1792, in-8° ; X. *Werther et Charlotte*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, 1792 ; XI. *le Négociant de Boston*, opéra en un acte (fait en société avec M. d'Avrigny), 1794 ; XII. *Imogène*, ou *la Gageure indiscrete*, comédie en trois actes et en vers libres, mêlée d'ariettes, musique de Kreutzer, 1796 : c'est une imitation de la *Cymbéline* de Shakespeare ; XIII. *la Dot de Suzette*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Boieldieu, 1798 ; XIV. *Montano et Stéphanie*, opéra en trois actes, musique de Lebreton, an VII (1799). Cette pièce fut, en 1801, reprise avec un nouveau 5<sup>e</sup>. acte de M. Legouvé, qui eut un tel succès, que c'est le seul qu'on représente ; c'est celui que l'on trouve dans l'édition qu'on a faite de cette pièce, 1802, in-8° ; les deux versions de cet acte se trouvent dans la réimpression de la pièce au tome VIII et dernier du *Théâtre de l'Opéra-comique*, cité plus haut. Toutes ces pièces ont été jouées sur le théâtre de la rue Favart, autrement des Italiens. XV. *Linné*, ou *les Mines de Suède*, opéra posthume, représenté sans succès en 1808 sur le théâtre Feydeau. XVI. *Les Époux portugais*, comédie en trois actes, jouée en 1792 sur le théâtre du Marais ; XVII. *les Quiproquos espagnols*, comédie en deux actes, mêlée d'a-

riettes, musique de Devienne, jouée en 1792 au théâtre Feydeau; XVIII. *Astyanax*, grand opéra en trois actes, musique de Krentzer, joué en 1801. L'auteur d'un *Dictionnaire historique* a avancé que « l'on doit à » Dejaure *quelques romans*, où la simplicité des détails relève le mérite des situations. » Ce biographe a porté un jugement téméraire; car les romans dont il parle n'existent pas; c'est du moins ce qu'assure M. Dejaure jeune, qui possède quelques manuscrits d'ébauches dramatiques de son frère. Dans ce même *Dictionnaire historique*, on attribue à J.-E. Dejaure une comédie intitulée: *J'ai perdu mon procès*, qui est de MM. Dejaure jeune et Adnet.

A. B.—T.

DÉJOTARUS, roi de Galatie, succéda à son père comme chef d'une des douze tétrarchies qui formaient l'établissement des Gaulois en Asie et qui, selon Strabon, passèrent toutes sous la domination de ce prince. L'histoire de Déjotarus est tellement liée avec celle de Rome que ce prince fut exposé à toutes les secousses qui ébranlèrent l'empire pendant les guerres civiles. Trop faible pour rester neutre au milieu de tant de querelles, il fut entraîné malgré lui à suivre toutes les chances des partis vers lesquels il se rangeait. D'abord ami de Pompée, il se réconcilia ensuite avec César, donna des secours à Brutus, le quitta pour Marc-Antoine, et abandonna enfin celui-ci pour Octave. Déjotarus était appelé par le sénat l'ami et l'allié du peuple romain. Il seconda Lucullus qui commença la guerre contre Mithridate, fournit des secours à Pompée qui l'acheva et partagea le fruit de ses victoires. Pompée lui donna une partie de la Colchide, du Pont, de la Paphlagonie et le royaume de

la petite Arménie. Jusque-là ce prince n'avait été que simple tétarque, et c'est depuis cette époque qu'il prit le titre de roi, qui lui fut conféré par le sénat. Lorsque, pendant le gouvernement de Cicéron en Cilicie, on craignit une irruption des Parthes sur les frontières de cette province, Déjotarus lui envoya trente cohortes armées à la romaine et deux mille cavaliers. C'est alors que se forma, entre le roi galate et Cicéron, cette étroite amitié qui illustra le prince et honora l'orateur. Obligé, peu de temps après, à se décider entre César et Pompée, il n'hésita point à joindre ses troupes à celles des consuls, parce qu'il était l'allié de Rome et non celui de César. Il assista à la bataille de Pharsale, et s'enfuit sur le même esquif qui reçut l'infortuné Pompée à son bord. César irrité voulut le priver de tous ses états; ce fut à la sollicitation de Brutus qu'il lui en conserva une partie. Cicéron, dans ses lettres, rapporte un mot de César au sujet de Brutus qui le pressait vivement en faveur de Déjotarus. « Je ne sais » ce que me veut cet homme, mais » ce qu'il veut, il le veut bien. » (V. BRUTUS) (1). Le dictateur, qui avait pardonné si facilement à tant d'autres partisans de Pompée, oublia bientôt les torts de Déjotarus; il reçut de lui des secours pendant la guerre d'Alexandrie, et lorsqu'il se disposa à marcher contre Pharnace, Déjotarus le reçut en Galatie et le suivit dans cette expédition. Si ce prince

(1) Il est à remarquer que ce n'est pas au moment où Cicéron prit la défense de Déjotarus contre l'accusation de Castor, que Brutus pressa vivement César de rendre à ce roi tous ses états; Déjotarus en était en possession depuis long-temps; car César mourut peu de temps après la harangue de Cicéron, et ne prononça rien sur l'accusation de Castor. Plutarque cite mal à propos ce mot de César à Brutus au sujet d'un roi de Libye. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome VII.)

parvint à apaiser César et à se réconcilier avec lui, il trouva dans sa famille un ennemi moins puissant, mais plus perfide. Castor, son petit-fils, vint à Rome l'accuser d'avoir voulu assassiner César à son retour de la guerre d'Égypte, lorsque ce prince le reçut dans son palais. C'est à cette occasion que Cicéron se montra un ami dévoué; en prononçant sa harangue *Pro rege Dejotaro*, il justifia ce prince du crime qu'on lui imputait, et vengea la morale publique en déployant toute son éloquence contre un parricide et un traître. César ne prononça ni en faveur de Déjotarus ni contre lui, et après les ides de Mars, Déjotarus se remit en possession de la partie de ses états dont l'avait privé le dictateur. Il gagna, pour s'y maintenir, l'épouse de Marc-Antoine, à laquelle il fit compter plusieurs sommes d'argent, ce qui faisait dire à Cicéron : « Notre ami est bien digne » de posséder plusieurs royaumes ; » mais il ne faudrait pas qu'il les dût » à Fulvie. » La mort de César n'éteignit pas le feu des guerres civiles. Brutus obtint de Déjotarus des secours que ce prince avait d'abord refusés à Cassius ; mais tel est le sort des petits états, que, voulant toujours se ranger du côté du plus fort, ils deviennent auxiliaires dangereux si la victoire abandonne un moment le parti auquel ils se sont dévoués. Amyntas, qui commandait les troupes galates, fut gagné par Antoine qui lui promit le titre de roi, et Plutarque nous apprend qu'avant la bataille d'Actium, qui décida du sort de ce triumvir, Amyntas et Déjotarus s'attachèrent à la fortune d'Octave. Observons ici que cet auteur donne déjà à cette époque, et du vivant même de Déjotarus, le titre de roi à Amyntas, qui, selon Strabon, ne fut que son

successeur. Déjotarus réglait toutes ses actions sur le vol et sur le cri des oiseaux. Valère Maxime nous raconte qu'un aigle s'étant abattu sur un palais où devait coucher le roi, ce prince n'y voulut jamais entrer, et il ajoute que la nuit suivante le palais s'écroula. Crassus passant par ses états pour aller faire la guerre aux Parthes, trouva, dit Plutarque, Déjotarus qui était vieux et qui bâtissait une ville. « Il me semble, lui dit-il (nous nous servons des expressions d'Amyot), » sire roi, que tu commences bien » tard à bâtir, de t'y prendre à la » dernière heure du jour. » Le roi galate lui répondit : « Aussi n'es-tu » pas toi-même parti guère matin, » à ce que je vois, seigneur capitaine, » pour aller faire la guerre aux Parthes. » Déjotarus mourut donc dans un âge très avancé; car il vivait encore à l'époque de la bataille d'Actium qui eut lieu vingt-un ans après la défaite de Crassus. Nous ne connaissons qu'un seul fils de Déjotarus dont les anciens fassent mention; il portait le nom de son père. Nous apprenons, par les harangues de Cicéron et plusieurs de ses lettres, que le sénat avait donné à ce jeune prince le titre de roi. Cicéron lui confia son fils et son neveu pendant la campagne de Cilicie. Ce ne fut point lui qui succéda à son père; on ignore entièrement quel fut son sort. La fille d'Artavasde, roi d'Arménie, lui était promise en mariage. Plutarque reproche à Déjotarus d'avoir fait mourir tous ses autres enfants, afin que ce fils pût régner seul sans contestation. L'énormité du crime n'en égale pas l'in vraisemblance. Nous croyons trouver dans cet auteur même des raisons propres à affaiblir son assertion. Déjotarus avait épousé Stratonice, dont le même Plutarque vante le dévouement et les vertus. Voyant



qu'elle ne pouvait donner aucun enfant à ce prince qui désirait un héritier du trône, elle choisit elle-même une captive qu'elle présenta à Déjotarus, et à qui elle céda la couche nuptiale. Cette captive se nommait *Electra*; elle donna plusieurs enfants au roi. Stratonice les éleva tous comme les siens, et sans laisser soupçonner qu'ils n'étaient pas à elle. Comment penser que Déjotarus n'ait pas plutôt répudié sa captive lorsqu'elle lui eût donné un héritier, qu'ordonné la mort de ses autres enfants sous un prétexte aussi frivole (1)? Nous avons lieu d'espérer que la numismatique, qui s'est enrichie du beau médaillon de Brogitarus, dont nous avons parlé à l'article de ce prince, nous offrirait quelques monuments importants relatifs à l'histoire de Déjotarus, mais nous ne connaissons de ce roi qu'une médaille qui se trouve dans le cabinet Ainslie à Lon-

dres, et qui est décrite par M. Sestini, *Lettere*, tom. I. Elle est en bronze, et ne nous offre pas son portrait. T—N.

DI. KEN (AGATHE), née vers la fin de 1741 à Amstelveen, village situé à une lieue d'Amsterdam, se vit dès sa plus tendre enfance en butte à l'infortune. A l'âge de trois ans, ayant perdu son père et sa mère, qui avaient été ruinés par un incendie, elle entra dans un hospice d'orphelins à Amsterdam. D'heureuses dispositions pour la poésie ne tardèrent pas à se manifester chez la jeune Agathe. La société *Diligentiæ omnia* en eut connaissance et l'aïda à les cultiver. Elle s'associa d'abord, pour quelques occupations littéraires, avec Marie Bosch, et ensuite avec M<sup>me</sup>. Wolff, née Bekker, bel esprit plein de verve et d'originalité. Cette association déploya une activité infatigable, et elle a exercé en Hollande une grande influence sur l'esprit et le caractère national. On ne peut nier que ces dames n'aient abusé quelquefois de la grande facilité de leur talent, de l'engouement du public pour leurs productions, et de la libéralité un peu intéressée de leur libraire. Leurs ouvrages, tous en hollandais, étaient enlevés, et les éditions s'en multipliaient, avec une incroyable rapidité. Elles ont publié, en prose : I. *Lettres sur divers sujets*, la Haye, 1780, 5 vol. in-8°. ; II. *Entretiens instructifs et populaires sur la foi et les mœurs du chrétien*, ibid., 1781, 1 vol. in-8°. Cette instruction religieuse est adaptée à toutes les communions chrétiennes. III. *Sara Burgerhart*, roman national, ibid., 1782, 2 vol. in-8°. : il a été traduit en français à Lausanne; IV. *Histoire de Willem Leevend*, ibid., 1784 et 1785, 8 vol. in-8°, et 1 vol. de supplément, 1786 : ouvrage du même genre, en forme de lettres; V. *Lettre d'Abra-*

(1) Déjotarus est sans doute à punir des rebelles qui s'étaient révoltés contre sa puissance. Brogitarus, son gendre, s'était fait donner, dans une assemblée du peuple à Rome, et par les intrigues du tribun Clodius, le titre de roi; il s'était emparé de la ville de Pessinonte, et Déjotarus le fit rentrer dans le devoir. (Voy. BROGITARUS.) Cicéron, dans sa harangue *De aruspiciis*, nous fait connaître les détails de cette rébellion. Strabon nous apprend que Déjotarus fit mourir Castor Saaccondarius, son gendre, et sa fille; ne pourrait-on pas présumer que Saaccondarius est le même que Brogitarus, qui, pour se venger de son beau-père, qui l'avait chassé de Pessinonte, envoya son fils Castor à Rome pour accuser Déjotarus? Le roi glorieux, affranchi de toutes craintes après la mort de César, se remit en possession de tous ses états, et n'eut sans doute aussi à punir la révolte et la perfidie de son gendre et de son petit-fils. C'est ce qu'entend peut-être Plutarque, en parlant de la mort des enfants de Déjotarus, car un prince peut punir des rebelles; mais un père n'assassiné pas ses enfants, seulement dans le but d'en favoriser un seul. C'est pourtant sur ce point que pèse l'accusation de Plutarque, et c'est aussi sur ce point que nous essayons de le justifier. Cicéron nous peint ce roi comme doué de toutes les vertus qui embellissent la royauté; son ami n'aurait pu taire ce crime; mais pourquoi Strabon qui parle de la mort de Saaccondarius et de sa famille, le passe-t-il sous silence? Il était presque contemporain de Déjotarus. Ce roi fut l'ami de Pompée, de Brutus, de Cicéron, de Caton; un prince cruel et méchant n'aurait jamais eu de tels personnages pour amis. Comme le texte de Plutarque est précis, nous ne présentons nos observations que comme des doutes, et nous avons pensé que le récit de cet auteur pouvait mériter quelque examen.

*ham Blankaart*, *ibid.*, 1787 et 1789, 3 vol., in-8°, suite à *Sara Burgerhart*. On leur doit en vers : VI. *Chansons économiques ou populaires* (au nombre de cent vingt), *ibid.*, 1781, 3 vol. in-8°; VII. un recueil de *Fables*, *ibid.*, 1784, in-8°, avec fig. : ces fables sont au nombre de quarante, toutes imitées ou traduites; VIII. *Promenades en Bourgogne*, *ibid.*, 1789, in-8°. C'est le résultat d'une course qu'elles firent dans cette province, où elles avaient le projet de s'établir, après la disgrâce du parti patriote hollandais, survenue vers la fin de 1787. L'ouvrage forme quatre chants, sans liaison entre eux et sur différents mètres. Il est encore quelques productions littéraires dues exclusivement à Agathe Deken, telles qu'un *Recueil de chansons pour les gens de la campagne*; un autre à *l'usage des enfants*. Elle a beaucoup contribué au recueil de cantiques adoptés pour le culte public de l'église des anabaptistes de Harlem. Deux caractères aussi dissemblables que ceux de M<sup>lle</sup>. Deken et de M<sup>me</sup>. Wolff, la première, toute tranquille, sérieuse, l'autre vive et enjouée, semblaient devoir sympathiser difficilement. Cependant l'amitié la plus étroite les unit long-temps, et M<sup>lle</sup>. Deken a suivi de très près son amie au tombeau. Elle est morte à Amsterdam le 14 novembre 1804. M—ON.

DEKKER. *Voy.* DECKER.

DELACROIX. *V.* LACROIX.

DELAHAYE (GUILLAUME-NICOLAS), graveur en géographie et en topographie, naquit à Paris en 1725. Il fut tenu sur les fonts de baptême par le célèbre Delisle. Son père, qui était lui-même graveur en géographie, s'attacha à le rendre habile dans son art. Delahaye a gravé toutes les œuvres de d'Anville, qui l'estimait

beaucoup, une grande partie de celle de Robert de Vaugondy, l'*Atlas de Manneville*; il a exécuté les *Campagnes de Maillebois en Italie*, la *Carte des Alpes*, par Bourcet, celle des *limites de la France et du Piémont*, la *Carte du diocèse de Cambrai*, celles du *pays de Vaud* et du *territoire de Genève*, par Mallet, celles des *forêts de Fontainebleau* et de *St.-Hubert*, et il avait commencé la grande *Carte des chasses du Roi*, aux environs de Versailles, chef-d'œuvre de gravure dans ce genre. Delahaye gravait toutes les parties de la géographie, le plan et la lettre; et en exécutant les *Cartes*, de d'Anville, il avait acquis une si belle disposition, qu'il faisait valoir toutes les parties l'une par l'autre; il dessinait la topographie avec beaucoup de goût et de netteté, et si ses travaux n'étaient point serrés, il savait donner un grand effet à ses cartes. Son burin était pur, et il assignait à chaque chose le ton qui lui convenait. Il a gravé plus de douze cents cartes ou plans, qui tous se distinguent par la netteté de l'exécution, la précision et l'effet. Plusieurs des artistes qui se distinguent aujourd'hui dans le même genre sont ses élèves. Cet habile graveur est mort aux carrières de Charenton en 1802; il était tourmenté depuis long-temps d'une gravelle que lui avait occasionnée son assiduité au travail. Un de ses fils, qui promettait de suivre ses traces, est mort ingénieur à la Guadeloupe.

A—S.

DELAISEMENT. *V.* BALLIÈRE.

DELAISTRE. *V.* COURTALON.

DELANET. *Voy.* LAMET.

DELANNES (JEAN), religieux de Cîteaux, professa pendant plusieurs années la théologie dans différentes maisons de cet ordre. Nommé cuisinier

bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, il fut chargé d'en continuer l'histoire. Cette continuation n'a point été publiée ; mais on a de lui deux autres ouvrages estimables : I. *Histoire du pontificat du pape Innocent II*, Paris, 1741, in-12 ; II. *Histoire du pontificat d'Eugène III*, Nancy, 1757, in-8°. Ces ouvrages contiennent la suite des principaux événements arrivés dans l'Église depuis 1150 à 1155. L'auteur est exact ; mais son attachement à son ordre le fait quelquefois entrer dans des détails peu importants, et son style est entièrement dépourvu d'élégance.

W—s.

DELANY (PATRICK), théologien irlandais, naquit vers l'an 1686. Son père, petit fermier, avait été domestique de sir John Kennel, un des juges d'Irlande. Après ses premières études, il fut reçu écolier servant dans le collège de la Trinité, à Dublin, où il se distingua par son esprit et par sa bonne conduite. Il en fut nommé associé, obtint de la réputation comme maître, et eut sous sa direction un grand nombre d'écoliers. Il se fit aussi connaître comme prédicateur ; et quoique ses liaisons avec le parti tory, notamment avec Swift et Shéridan, nuisissent pour le moment à son avancement, deux petits bénéfices, qu'il obtint en 1727, lui permirent de quitter l'université où il se déplaçait. L'ascendant des *whigs* s'étant affaibli, il obtint de nouveaux bénéfices ; ce qui, joint à deux mariages assez avantageux qu'il fit successivement, lui procura une honnête aisance. Il avait montré dans sa jeunesse du talent pour la poésie légère, dont on a conservé quelques échantillons dans le recueil des œuvres du docteur Swift. Dans son temps de mauvaise fortune, il avait travaillé à différents ouvra-

ges périodiques. En 1752, il publia le premier volume d'un ouvrage théologique intitulé : *La révélation examinée avec candeur* ; le second volume parut en 1754, et le troisième en 1756. Il a publié en 1758 ses *Réflexions sur la polygamie* ; en 1740 et 1742, une *Histoire de la vie et du règne de David*, 3 vol. in-8°. (traduit en allemand par C. E. de Windheim, avec une préface de Mosheim, Hanovre, 1748-49, 5 vol. in-8°.) ; en 1748, un *Essai sur la divine origine des dixmes*, prouvée par la défense qui nous a été faite de convoiter le bien du prochain. Ces ouvrages, et quelques autres de Delany, où l'on trouve plus d'esprit et d'érudition que de jugement, ont obtenu de son temps une certaine réputation, mais sont aujourd'hui peu estimés. Ce qu'il a fait de mieux, ce sont deux volumes de *Sermons* d'une utilité pratique, imprimés en 1744 et 1754. On a aussi de lui des *Observations sur les remarques de lord Orrery, relativement à la vie et aux écrits de Swift*, où l'on trouve des anecdotes intéressantes sur ce personnage célèbre. Delany mourut en 1768. — Sa seconde femme, fille de lord Landsdowne, se distingua par son esprit et ses talents en peinture. On a d'elle une *Flore*, ou collection de neuf cent quatre-vingts plantes très bien peintes.

S—D.

DELARAM (FRANÇOIS), graveur au burin, né à Londres, était contemporain d'Estracke et des Panes ; peut-être même fut-il leur disciple. Son genre de gravure était celui qui régnait de son temps ; beaucoup de netteté et peu de goût. Malgré ce défaut et d'autres encore, tels qu'un dessin trop peu correct, des plis de draperies mal entendus, les estampes de cet artiste sont fort recherchées,

tant par l'intérêt historique qu'elles présentent, puisqu'on y trouve une suite considérable de portraits des personnages célèbres dans le 16<sup>e</sup>. siècle, que par le talent ferme et délicat tout à la fois avec lequel ce maître a su en conserver la physionomie. De tous ces portraits, aucun n'est plus singulier que celui où l'on voit *John, évêque de Lincoln*. Ce prélat est entouré d'anges et de bedeaux qui jouent de différents instruments. Cette estampe est vraiment curieuse et mérite toute l'estime que lui donnent les amateurs. L'œuvre de Delaram est considérable et doit être regardé comme un monument de l'histoire de l'art en Angleterre. Cet artiste fut enlevé jeune encore à la gravure, dont il promettait d'avancer les progrès : il n'était âgé que de trente-sept ans quand il mourut à Londres en 1627.

A—s.

DELARBRE ( . . . . . ), né à Clermont en 1724, étudia la médecine à Paris, et revint, en 1749, se fixer à Clermont. Ayant puisé près de Bernard de Jussieu le goût de la botanique, il parcourut les différentes parties de l'Auvergne, et il accompagna presque tous les naturalistes qui visitèrent ce pays curieux. Étendant ses recherches sur les trois règnes, il participa aux découvertes qui prouvèrent que ce canton avait été bouleversé par des volcans ; il publia dans le *Journal de physique*, en 1787, un *Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boules de différents endroits d'Auvergne*, et la même année, en société avec Quinquet, *Mémoire sur le pechstein de Mesnil-Montant*. Désirant propager le goût de la botanique dans son pays, il établit un jardin à ses frais, pour y donner un cours dont il fit l'ouverture en 1781. Il le continua plusieurs an-

nées, et, pour faciliter les recherches de ses élèves, il publia en 1796 une 1<sup>re</sup>. édition de la *Flore d'Auvergne*. Ce n'était qu'un simple catalogue, rangé par ordre alphabétique, des plantes qu'il avait trouvées dans ce pays. Il était précédé d'une introduction dans laquelle il donnait l'exposition de la méthode de Tournefort, de celle de Linné, et des familles naturelles de Jussieu ; mais, encouragé par les conseils des plus habiles botanistes, il en fit une 2<sup>e</sup>. édition en 1800, 2 vol. in-8<sup>o</sup>., dans laquelle il rangea les plantes suivant une méthode particulière, ou plutôt une amélioration de celle de Tournefort, en y ajoutant le caractère des genres et la description des espèces. Par là, cet ouvrage est devenu un des plus importants qu'on ait encore publié sur les différents cantons de la France. Le Mont-d'Or et le Cantal étaient célèbres depuis long-temps par les plantes curieuses qui y croissaient, et nos plus illustres botanistes, comme Tournefort, les avaient recueillies et fait connaître ; aussi Delarbre n'a pas eu beaucoup de plantes nouvelles à signaler ; mais il les a réunies dans un ouvrage, utile surtout à ses compatriotes ; il a voulu aussi leur faire connaître leurs richesses dans le règne animal, en publiant un *Essai zoologique, ou Histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes ; de ceux qui ne sont que passagers, ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibies observés dans cette province*, Paris, 1798, in-8<sup>o</sup>. de 348 pages. Il paraît que Delarbre, entraîné par l'amour de la science, cherchait à propager cette passion parmi ses élèves, et les dernières pages de la préface de sa *Flore* sont consacrées à la leur inspirer : « Puissent

» ces réflexions, dit-il, inspirées par  
 » le zèle d'un vieillard accablé sous  
 » le poids des années, être accueil-  
 » lies par les jeunes élèves, et ac-  
 » croître leur émulation!» D—P—s.

DELATOUR. Voy. LATOUR.

DELATOUR (LOUIS-FRANÇOIS), né à Paris le 6 avril 1727, y exerça pendant long-temps l'état d'imprimeur-libraire. Il fut associé et successeur de Guérin, et, parmi les éditions sorties de ses presses, on doit citer le *Tacite* de l'abbé Brotier, 1771, 4 vol. in-4°. Delatour avait été l'ami de Brotier, et le retira chez lui lors de la suppression des jésuites. S'étant retiré du commerce, Delatour consacra sa fortune et son temps à la littérature et aux arts. Il avait un goût particulier pour tout ce qui venait de la Chine. Pendant trente ans, il a entretenu une correspondance très active avec les missionnaires de ce pays; et il en a reçu non seulement beaucoup de curiosités, telles que graines, pierres, substances médicinales, étoffes, papiers, parfums, meubles et ustensiles, mais encore des reenseignements sur plusieurs sujets qui l'intéressaient particulièrement. Il est mort le 9 novembre 1807, et est auteur des ouvrages suivants, tous anonymes: I. *Petites Nouvelles parisiennes*, 1750, in-18, tiré à très petit nombre; II. *Suite et arrangement des volumes d'estampes connues sous le nom de Cabinet du roi, imprimée sur l'édition du Louvre en 1727, in-fol., et réduite au format in-8°*. Paris, in-8°, sans date, tiré à six exemplaires; III. *Essais sur l'architecture des Chinois, sur leurs jardins, leurs principes de médecine et leurs mœurs et usages, avec des notes*, Paris, Clousier, an xi (1805), 2 part. en 1 vol. in-8°. de xii et 568 pages, plus un feuillet sur lequel l'*errata*. La

2°. partie commence à la page 245. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à trente-six exemplaires. La rareté n'en fait pas tout le prix; l'auteur a employé avec goût les matériaux uniques et précieux qu'il s'était procurés. A. B—r.

DELAUDUN (PIERRE), sieur d'Aigalliers, né à Usez en 1575, fut envoyé à Paris pour y achever son cours de philosophie. Au lieu de suivre l'intention de ses parents, il s'abandonna à son penchant pour la poésie. C'était un goût qu'il avait hérité de son père, mais il le portait beaucoup plus loin. En 1597, à peine sorti de dessus les bancs, il se crut en état de donner des leçons de son art, et il publia l'*Art poétique français*, divisé en cinq livres. L'auteur, à l'appui de ses préceptes, cite ses propres ouvrages, et on apprend par là qu'il en avait déjà publié dans des genres différents. Il avait effectivement donné, l'année précédente, un volume contenant le *Martyre de S. Sébastien* (des biographies en ont fait Dioclétien) et les *Horaces*, tragédies; des mélanges, des acrostiches, latins et français, et un poème intitulé la *Diane*. Il se flattait d'être l'inventeur d'une espèce de demi-sonnets. Il avait fait plusieurs comédies qui n'ont point été imprimées. Delaudun regardait toutes ces productions comme le fruit trop précipité de sa jeunesse, et il regrettait d'avoir cédé au désir de son oncle en les faisant imprimer. Ce fut son oncle qui publia lui-même sa *Françiad*e en neuf livres, Paris, 1604, in-12, poème dont le fond est mauvais, mais qui a fourni à l'auteur l'occasion de montrer son érudition dans des notes très curieuses. C'est le dernier ouvrage de Delaudun; il survécut cependant long-temps à sa publication, puisqu'il ne mourut qu'en 1629, au château d'Aigalliers. W—s.

DELAUNAY. *Voy.* LAUNAY.

DELAUNEY. *Voy.* LAUNEY.

DELBENE (ALPONSE), évêque d'Alby, naquit à Lyon dans le 16<sup>e</sup>. siècle, d'une illustre famille de Florence, obligée de fuir pendant les troubles qui agitaient cette ville. Sa naissance et ses talents lui ouvrirent le chemin des honneurs. Après avoir étudié sous Cujas, et reçu le bonnet de docteur en droit, il fut pourvu, en 1550, de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie, et le duc (Charles Emmanuel 1<sup>er</sup>.) le nomma son historiographe, et lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs dans cette abbaye, le titre de sénateur-né du sénat de Savoie. Delbene fut aussi l'un des ornements de l'académie florimontane d'Anneci (*Voy.* Aut. FAVRE). Delbene permuta son abbaye d'Hautecombe contre celle de Mézières en Bourgogne, fut nommé en 1588 évêque d'Alby, et administra ce diocèse pendant vingt années, de manière à se concilier l'estime des hommes éclairés de toutes les opinions. Il mourut le 8 février 1608, âgé de soixante-dix ans. Il avait fait dans sa jeunesse son amusement de la poésie française, et on a de lui quelques vers imprimés avec le *Tombeau d'Adrien Turnèbe*, 1565, in-4. Il aimait les gens de lettres, et Ronsard lui dédia son *Art poétique*, mais il s'appliqua particulièrement à l'histoire, et il a composé en ce genre quelques ouvrages qui méritent encore d'être consultés : I. *De principatu Sabaudia et verâ ducum origine à Saxonie principibus simulque regum Gallia, è stirpe Ugonis Capeti deductâ, liber primus*, Hautecombe, 1581, in-4<sup>o</sup>. Dans cette brochure, qui est fort rare, il critique Pingon qui lui répondit dans son *Apologia*. II. *De gente ac familia Hugonis Capeti origine, justo-*

*que progressu ad dignitatem regiam*, Lyon, 1595 et 1605, in-8<sup>o</sup>.; III. *De regno Burgundia transjuranae et Arelatis libri tres*, Lyon, 1602, in-4<sup>o</sup>., Paris, 1609, in-4<sup>o</sup>.; l'auteur passe pour avoir cité, dans cette histoire du royaume de Bourgogne, bien des faits douteux, et pour avoir pris dans Vignier tout ce qu'elle renferme de bon; elle se termine à l'an 1631. III. *Tractatus de gente et familia marchionum Gothia qui postea comites sancti Aegidii et Tholosates dicti sunt*, Lyon, 1592, 1607, in-8<sup>o</sup>. : c'est une généalogie des comtes de Toulouse. Plusieurs autres ouvrages qu'il a laissés manuscrits se trouvent dans les bibliothèques de Paris, de Turin et de Genève. Les plus importants sont : *De familia cisterciense necnon Alta-combae, Sti. Sulpitii ac Stamedii cenobiorum origine*, et un poëme historique intitulé : *l'Amedéide*, et cité comme étant en dialecte savoisien, mais qui est simplement en français, comme on en peut juger par les premiers vers :

Je chante les travaux, les faits et la valeur,  
Du généreux Amé qui des monts de Savoye  
En Orient alla secourir l'empereur,  
Lorsque le turc felon, issu du sang de Troye,  
Vint ravager l'Europe et s'en faire seigneur,  
Bouleversant la Grèce et la mettant en proye.

On lui a encore attribué des *Lettres à d'Espéron*, 1589, in-12 : mais il est prouvé qu'elles sont d'un furieux ligueur qui voulut donner plus de crédit à ses opinions en les publiant sous un nom respectable. — Les biographes font encore mention d'Alphonse DELBENE, qui succéda à son oncle dans l'archevêché d'Alby. Accusé d'avoir pris part aux troubles du Languedoc en 1652, il fut contraint de se retirer en Italie, et ne fut rétabli dans son siège qu'après la mort de Richelieu, en 1645, et mourut à Paris, conseiller d'état, le 9 janvier 1651, à soixante-onze ans. — Un

neveu de celui-ci, également nommé Alphonse, fut élu évêque d'Orléans en 1638, et publia en 1664, des statuts synodaux de son diocèse, qui passent pour un modèle en ce genre.

W—s et C. M. P.

DELEBOE. *Voy.* DUBOIS.

DELEN (DIRCK ou THIERRY VAN), peintre, né à Heusden vers 1635, fut élève de François Hals. Pour concilier avec l'étude de la peinture le goût qui le portait vers l'architecture, il peignit de préférence des églises, des édifices publics, des salons, qu'il ornait de petites figures. Parvenu à un âge mûr, il fut élu bourgmestre d'Armuyden en Zélande, où il est mort vers le commencement du 18<sup>e</sup>. siècle. Corneille de Bye a donné à cet artiste des éloges auxquels Descamps souscrit, en souhaitant que les tableaux de Van Delen soient plus connus en France. Son désir est aujourd'hui exaucé en partie. Le musée Napoléon possède de cet artiste un tableau représentant *des Joueurs de balon*, dont le fond est un palais d'une riche architecture. D—t.

DELEUZE. *Voy.* FRAXINIS.

DELEYRE (ALEXANDRE), né aux Portrets, près de Bordeaux, en janvier 1726, étudia sous les jésuites, qui, frappés de ses dispositions, l'engagèrent à entrer dans leur ordre, et dès l'âge de quinze ans il en portait l'habit. Doué d'un caractère sombre et mélancolique, mais ardent et passionné, il fut d'abord d'une dévotion outrée, et fit ensuite profession ouverte d'athéisme. Lors de l'expulsion des jésuites, il vint à Paris, où Montesquieu l'accueillit avec bienveillance, et il s'y lia en même temps avec Diderot, d'Alembert, Rousseau et Duclos, qui l'engagèrent à suivre son goût pour les lettres. Il mit au jour en 1755 l'*Analyse de la philosophie*

*de Bacon*, 5 vol. in-12, écrits avec beaucoup de clarté et de force. On y rencontre des pages que Montesquieu n'eût pas désavouées. L'analyste a souvent joint ses idées et ses réflexions à celles de l'auteur dont il fait si bien connaître les principes, et cela ne forme aucune disparate (*V. BACON*). Il travailla ensuite au *Journal des Savants* et au *Journal étranger*, composa diverses romances, dont Rousseau fit la musique, et fut l'un des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, où l'on distingue surtout son article *Fanatisme*, que Voltaire n'a fait qu'abrégé pour l'insérer dans son *Dictionnaire philosophique*. Cet article lui causa plusieurs désagréments. Lorsqu'il voulut se marier, les prêtres de sa paroisse, apprenant qu'il en était l'auteur, lui refusèrent la bénédiction nuptiale, et ce ne fut pas sans peine que le duc de Nivernois parvint à calmer cet orage. En 1758, il publia le *Génie de Montesquieu*, in-12, travail au moins inutile, parce qu'il n'y a pas de choix à faire dans les ouvrages de l'auteur de l'*Esprit des lois*. La même année, parurent ses traductions du *Père de Famille* et du *Véritable Ami*, de Goldoni. Ce fut pour venger Diderot, accusé de plagiat par ses ennemis, que Deleyre traduisit ces deux pièces. Grimm, qui se chargea de l'édition, mit en tête de chacune d'elles deux libelles en forme d'épîtres dédicatoires adressées à la princesse de Robecq et à la comtesse de la Marck, et dans lesquelles ces deux dames étaient outragées avec la dernière indécence. Diderot, apprenant qu'elles voulaient faire punir l'éditeur, leur déclara qu'il l'était lui-même, et se chargea ainsi de la faute de son ami. M. Pailissot les vengea d'une autre manière par sa comédie des *Philosophes*, et

l'insulte de Grimm fut l'un des motifs qui la lui firent entreprendre. Deleyre, qui n'avait eu aucune part à cette affaire, mit au jour en 1761 l'*Esprit de St.-Évremond*, in-12 : c'est un bon choix fait par un homme de goût dans les écrits d'un auteur qu'on ne lit plus. Le duc de Nivernois lui fit alors obtenir la charge de secrétaire des carabiniers, et l'attacha ensuite à l'ambassadeur de Vienne. Ces places étaient peu lucratives ; mais, grâce à son protecteur, il fut nommé bibliothécaire pour l'éducation du duc de Parme. C'est alors qu'à la prière de Condillac, il rédigea un Cours d'histoire à l'usage de l'enfant. Les principes politiques qu'il y développa parurent si hardis que ce travail ne fut pas employé, et n'a jamais été imprimé. Pendant le séjour de Deleyre à Parme, un moine italien l'accusa de n'avoir pas fait baptiser son fils, mais il fut prouvé que c'était une calomnie. L'éducation du jeune duc étant finie, on donna au bibliothécaire une pension de 2000 liv., et il revint à Paris, où il s'occupa d'abord du choix des matériaux pour l'*Histoire philosophique du commerce des deux Indes* (Voy. RAYNAL), et travailla ensuite à la continuation de l'*Histoire générale des Voyages* (Voy. PRÉVOST), dont il fit paraître en 1771 un volume in-4°, qui forme le 19<sup>e</sup>. de la collection. La Harpe loue beaucoup ce volume, dont il adopta la rédaction, et qualifie l'auteur d'écrivain philosophe et éloquent. Deleyre, ami de Thomas, a publié en 1791 un essai sur la vie de cet orateur ; mais ce dernier écrit a été violemment critiqué, et méritait de l'être ; car il est rempli de déclamations, et manque d'ordre et de méthode. Deleyre embrassa la cause de la révolution avec enthousiasme, et fut député à la cou-

vention par le département de la Gironde. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple et pour la mort de l'accusé. Après la chute de Robespierre, il se mêla un peu du gouvernement, fut chargé en 1795 de la surveillance des écoles normales, et combattit vivement la division du corps-législatif en deux chambres. Il passa ensuite au conseil des anciens. Lors de la création de l'institut, on le nomma dans la classe des sciences morales et politiques. Il est mort le 10 mars 1797, âgé de soixante-onze ans, laissant en manuscrit une traduction de Lucrèce en vers et un roman politique intitulé les *Héliades*. B—G—T.

DELFAU (D. FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Montet dans l'Auvergne, en 1657, et prit l'habit religieux en 1656. Le grand Arnauld, trouvant imparfaite l'édition de S. Augustin publiée par les docteurs de Louvain, engagea les bénédictins à en donner une nouvelle. Ils en chargèrent D. Delfau qui, en 1670, invita, par un avis imprimé, toutes les maisons de son ordre à lui communiquer leurs manuscrits, et tous les savants à l'aider de leurs lumières. En 1671, il publia le *Prospectus* de son édition ; il en avait déjà avancé le travail, lorsque le livre intitulé : l'*Abbé commandataire*, imprimé en 1675, in-12, sous le faux nom de *des Bois-Franc*, lui fut attribué ; ce qui le fit exiler à St.-Mahé, en Basse-Bretagne. Il périt le 13 octobre 1676, dans un naufrage, en allant à Brest, où il devait prêcher. Th. Blampin, P. Coustant et Cl. Guesnié, achevèrent et publièrent sa belle édition de S. Augustin, Paris, 1679 et années suivantes, 11 vol. in-fol. D. Delfau s'était élevé avec force, dans



*l'Abbé commandataire*, contre les bénéfices tenus en commande, et contre le mauvais usage que certains moines faisaient de leurs revenus. Ses réflexions étaient aussi vraies que solides. On ne put réfuter l'ouvrage, on frappa l'auteur. On attribue à D. Gerberon la 2<sup>e</sup>. et la 3<sup>e</sup>. parties de *l'Abbé commandataire*, qui parurent à Cologne en 1674, in-12. On a encore de D. Delfau une belle édition latine de *l'Imitation*, Paris, 1674, in-8°. Elle est précédée d'une dissertation dans laquelle le savant bénédictin veut que l'auteur inconnu de *l'Imitation* soit un Jean Gersen, dont l'existence a été contestée. Cette dissertation a été imprimée séparément, Paris, 1674 et 1712, in-8°, et réfutée par Amort, Ghesquière et Desbillons. V—VE.

DELFINO (JEAN), doge de Venise où il était né d'une famille illustre, et qui se regarde comme une branche de la maison Gradenigo d'où elle prétend être issue dans le 9<sup>e</sup>. siècle. Il était procureur de St.-Marc et provéditeur à Trévise assiégée par les Hongrois, lorsqu'il fut élu le 13 août 1556 pour succéder à Jean Gradenigo. L'invasion de Louis de Hongrie, qui, avec cinquante mille chevaux, attaquait en même temps la marche de Trévise et toute la Dalmatie, répandait l'effroi dans Venise. La guerre qui dura trois ans fut signalée par une suite de désastres; toutes les villes de Dalmatie et de Croatie se révoltèrent l'une après l'autre contre les Vénitiens, et le doge fut enfin obligé d'envoyer un blanc-seing au roi de Hongrie, pour se soumettre à toutes les conditions qu'il voudrait bien imposer. La paix fut conclue le 18 février 1558. La république abandonna toutes ses possessions en Illyrie; le doge renouça

au titre de duc de Dalmatie et de Croatie, et il ne le recouvra que sous le règne de Sigismond. Jean Delfino mourut le 11 juillet 1561, et eut pour successeur Laurent Celsi. S. S—1.

DELFINO (JOSEPH), de la même famille que le précédent, fut capitaine-général de la flotte vénitienne en 1654, et se distingua par le combat qu'il livra le 6 juillet, au sortir des Dardanelles, à la flotte turke, trois fois supérieure à la sienne, que commandait Amurat, pacha de Bude. Séparé de toute sa flotte, il se battit en désespéré, et quoiqu'il eût perdu ses mâts, ses voiles et son gouvernail, et qu'il fût criblé de coups de canons, il inspira tant de résolution à ses matelots, qu'il arracha son vaisseau à quatre galères et deux sultanes turkes qui l'entouraient.—DELFINO (Jérôme), provéditeur-général des Vénitiens, commanda en Dalmatie de 1694 à 1699; et tandis que ses compatriotes conquéraient la Morée, il n'eut guère moins de succès dans l'Albanie et la Bosnie. Il ajouta Kuin, Sing, Castell-Nuovo, et surtout la redoutable forteresse de Cielut aux possessions de sa république. Toutes ces conquêtes furent garanties aux Vénitiens par la paix de Carlowitz en 1699; mais dans la guerre suivante, en 1714, la fortune leur fut toujours contraire, et Jérôme Delfino, d'abord provéditeur-général en Morée, et ensuite capitaine-général de la flotte vénitienne, vit conquérir sous ses yeux, par les Turks, toute la Morée, les places fortes qui restaient encore en Candie, et les îles de St.-Maure et de Cérigo, sans pouvoir seulement engager Dianun-Coggia, l'amiral turk, à une bataille. S. S—1.

DELFINO (PIERRE), général des camaldules, né à Venise, en 1444, était de la même famille que les pré-

céd. Ils élevés par des parents pieux, il prit de bonne heure le goût d'une dévotion solide. Ils le mirent dès sa première jeunesse entre les mains de Pierre Parleoni de Rimini, homme très versé dans les lettres latines, et dès l'âge de quatorze ans, il avait lu tout ce que cette littérature offre de plus parfait; mais il se fit dans la suite scrupule de l'ardeur qu'il avait mise à ces études profanes, qui, pourtant, ne laissèrent pas de lui être utiles. Songeant à embrasser la vie religieuse, et persuadé qu'on ne devait pas prendre légèrement un tel parti, il passa quatre ans à visiter les monastères des différents ordres, et à en étudier les règles. Enfin il se détermina pour les camaldules, et entra dans le monastère de St.-Michel de Murano, gouverné alors par Gérard Maffei, qui se plut à former un disciple si distingué. Delfino s'appliqua à remplir tous les devoirs de son nouvel état, et donna une preuve bien remarquable de son zèle pour la discipline monastique, en refusant d'aller voir sa mère malade, qui demandait à l'embrasser avant de mourir. En 1479, il fut appelé à la dignité d'abbé, et les camaldules, l'année suivante, ayant perdu leur général, Delfino, qui avait à peine trente-six ans, fut élu presque à l'unanimité pour le remplacer. Il travailla surtout à maintenir la rigueur et l'esprit du premier institut, n'épargnant ni peines ni fatigues pour réformer les monastères qui en avaient besoin, et pour recouvrer les biens enlevés à l'ordre. Vers ce temps (1488), la république de Venise eut à proposer pour le chapeau de cardinal un sujet de l'état. Tous les vœux se tournèrent vers Delfino, mais il se refusa à toute démarche relative à ce projet. Néanmoins, quelque temps après, il alla à Rome, pressé par Laurent de

Médicis, qui souhaitait qu'il y accompagnât son fils nouvellement revêtu de la pourpre romaine. Mais la vie d'une cour aussi magnifique que celle de Léon X, ne convenait pas à Delfino. Il s'y ennuya, et revint, le plus tôt qu'il put, jouir de sa chère solitude. Quelques religieux avaient conçu un projet de réforme et de réunion, d'après lequel Delfino aurait dû résigner sa dignité de général; il s'y était refusé, et était parvenu à faire suspendre le projet, qui fut repris en 1515, et approuvé par Léon X. Cinq lettres de Delfino (les dernières de la collection de dom Martène), sont relatives à cette affaire. Delfino s'y plaint amèrement de la conduite qu'on tient à son égard. Las d'être persécuté, il consentit à l'union. Il conserva pendant sa vie le titre et les prérogatives de général de l'ordre, et se retira dans son monastère de St.-Michel, où il vécut encore dix ans. Il termina sa carrière le 16 janvier 1525. Eusèbe de Prioli, son compatriote et son disciple, prononça son oraison funèbre. On a de Delfino un *Recueil de lettres*, Venise, 1524, in-fol., divisées en douze livres. Cet ouvrage est extrêmement rare. Dom Mabillon, qui a vu à Camaldoli, dans le monastère chef-d'ordre, quatre volumes de ces lettres manuscrites, en porte le nombre à plus de quatre mille. C'est vraisemblablement le recueil que l'on fit du vivant de Delfino, et dont il est parlé dans la 177<sup>e</sup>. lettre de la collection de D. Martène. Ce savant bénédictin, et dom Durand, son confrère, ont formé un autre recueil de celles des lettres omises dans l'édition de 1524, qui leur ont paru mériter d'être publiées. Elles sont au nombre de deux cent quarante-une, et insérées dans le tome V de l'ouvrage de ces pères, intitulé : *Veterum scriptorum*

et monumentorum, etc. *applissimâ collectio*. A la suite, se trouvent un *Discours* de Delfino adressé à Léon X, et l'*Oraison funèbre* du même Delfino. Ces lettres ont surtout pour objet les affaires de l'ordre des camaldules; quelquefois il y est question d'événements qui appartiennent à l'histoire du temps. Par exemple, la nation française est assez maltraitée dans la 115<sup>e</sup>. de la *Collection* de Mattèno, à l'occasion de l'expédition de Charles VIII. L—Y.

DELFINO (JEAN), cardinal et poète italien, d'une famille patricienne de Venise, fut revêtu par cette république de plusieurs emplois honorables. Il était encore jeune quand le patriarche d'Aquilée, Jérôme Gradenigo, le choisit, en 1656, pour son coadjuteur. Il ne tarda pas à lui succéder; il reçut la pourpre en 1667, et mourut à Udine le 20 juillet 1699, âgé de quatre-vingt-deux ans. Dans sa jeunesse, il avait composé quatre tragédies, *Cléopâtre*, *Lucrece*, *Crésus* et *Médor*, qu'il ne voulut jamais publier. Il exigea même, en mourant, de son neveu Denis Delfino, qu'il avait à son tour pris pour coadjuteur et qui lui succédait dans le patriarcat d'Aquilée, la promesse de ne les point faire imprimer; mais il en courait depuis longtemps des copies tronquées et remplies de fautes. Le marquis Maffei se procura une meilleure copie de la *Cléopâtre* seulement, et l'inséra dans le 5<sup>e</sup>. vol. de son *Teatro italiano*, publié à Vérone en 1725, in-8<sup>o</sup>. Les quatre furent imprimées à Utrecht en 1750, in-8<sup>o</sup>., mais avec toutes les fautes et les irrégularités des copies furtives. Le patriarche d'Aquilée se déterminâ enfin alors à communiquer au libraire Comino de Padoue le manuscrit de son oncle, sur lequel Comino corrigea cette édition défectueuse,

et donna la sienne, qui est aussi bonne que belle; elle a pour titre: *Le tragedie di Giovanni Delfino senatore veneziano, poi patriarca d'Aquileia e cardinale*, Padoue, 1753, grand in-4<sup>o</sup>. *Col dialogo apologetico dell'autore non più stampato*. Ce dialogue apologétique écrit par l'auteur prouve qu'il s'était bien attendu que ses tragédies seraient publiées tôt ou tard. Il y traite de la tragédie en général, de la tragédie italienne, des siennes en particulier, du caractère différent de chacune, des licences qu'il s'y est données, etc. Les tragédies sont écrites en vers inégaux, et le plus ordinairement non rimés, comme ceux de la *Canace* de Speron Speroni, et des opéra de Métastase. Elles ont des chœurs à chaque acte. Elles sont courtes et d'un style noble, concis, mais cependant fleuri, et qui n'est pas toujours exempt des faux brillants qui étaient alors à la mode. Dans un âge plus mûr, ce savant cardinal avait écrit six dialogues philosophiques en vers, qu'il ne voulut point non plus livrer au public; ils ont été imprimés dans le recueil intitulé: *Miscellanee di varie opere*, Venise, 1740. L'auteur, selon Tiraboschi, « s'y montre très versé dans la philosophie moderne, sans renoncer entièrement aux préjugés de l'ancienne, et le style n'en est pas aussi noble, aussi soutenu que celui de ses tragédies. » G—E.

DELFT (GILLES DE). V. DELPHUS.

DELFT (JACQUES WILLEMSZ, ou fils de GUILLAUME), fut très bon peintre de portrait, et mourut en 1601. On montrait comme son chef-d'œuvre un tableau représentant les *Portraits d'une compagnie d'arquebusiers*. La catastrophe qu'éprouva la ville de Delft le 12 octobre 1654, par l'explosion d'un magasin à pou-

dre, lacéra ce tableau de la manière la plus déplorable. Jacques, son petit-fils, en réunit les débris, et le recomposa en quelque sorte. Jacques, fils de Guillaume, eut trois fils, qu'il éleva dans le goût de la peinture. L'aîné, Corneille, acheva son apprentissage chez Corneille van Haarlem. Roch, le second, peignait très bien le portrait. Guillaume s'attacha à la gravure. Il épousa la fille de Mirvelt, et il a gravé les principaux portraits de son beau-père. Il signait son nom *Delfius*. Les curieux recherchent encore ses ouvrages, et ils sont utiles à tous ceux qui étudient l'iconographie. C'est de celui-ci qu'était né en 1619 Jacques Delft, dont le nom est en tête de cet article. Il fournit dans les arts et dans la magistrature une carrière honorable, et mourut à Delft en 1661. M—ON.

DELILLE (JACQUES). La Limagne, où ce grand poète passa les premières années de son enfance, avait déjà vu naître l'illustre chancelier de l'Hôpital. Cette petite contrée est un des plus beaux pays de la France; ses champs ont été souvent célébrés par J. Delille, et rappelleront à la postérité, le souvenir si poétique :

Des prés délicieux de la chère Montoue.

J. Delille naquit le 22 juin 1738, dans les environs de Clermont en Auvergne, fut baptisé dans cette ville, et reconnu sur les fonts de baptême par Ant. Montanier, avocat au parlement. Sa mère appartenait à la famille du chancelier de l'Hôpital. Son père mourut peu de temps après sa naissance, lui laissant une pension viagère de cent écus. J. Delille, avec ce modique secours, fut élevé à Paris au collège de Lisieux. Après avoir obtenu dans ses premières études des succès qui présageaient ceux qu'il devait obtenir dans la carrière littéraire, J. Delille,

né sans fortune, fut obligé d'accepter au collège de Beauvais des fonctions obscures qui ne le plaçaient pas même au dernier rang des professeurs. « Celui qui devait, a dit M. Delambre, » enrichir un jour notre langue poétique, fut réduit à donner à des enfants » des leçons de syntaxe. » A la destruction d'un ordre fameux, on lui offrit au collège d'Amiens une place de professeur d'humanités, et ce fut dans la patrie de Gresset qu'il commença la traduction des *Géorgiques*, entreprise qui présentait tant de difficultés et qu'il acheva avec tant de gloire. De retour à Paris, il obtint une place de professeur au collège de la Marche, et fut souvent nommé par l'université pour haranguer le parlement et les autres corps de la magistrature, dans les solennités académiques. Il se fit d'abord connaître par quelques odes, et par une *Épître à M. Laurent*, où il a décrit d'une manière élégante et poétique les précédés des arts. On crut déjà reconnaître dans cette épître le talent de rendre en vers les détails les plus difficiles à exprimer dans une langue accusée long-temps d'être à la fois pauvre et dédaigneuse. Il concourut une fois pour le prix de poésie à l'académie française; le sujet qu'il traita était la bienfaisance. Thomas, son compatriote et son maître, remporta le prix; mais on distingua dans l'ode du jeune auteur plusieurs strophes qui excitèrent, à la lecture publique qu'on en fit à l'académie, les plus grands applaudissements. Enfin, encouragé par les suffrages du fils du grand Racine, il publia la traduction des *Géorgiques*, et les Français apprirent, avec autant de surprise que d'admiration, que leur langue était capable de rendre toutes les beautés des anciens, et les précédés de l'agriculture, auxquels no-

tre poésie paraissait se refuser. Cette traduction n'est pas seulement un ouvrage prodigieux par la quantité d'obstacles vaincus et de préjugés domtés, c'était encore évidemment, de tous les poèmes qu'on avait publiés depuis plus d'un siècle, celui qui avait créé dans la poésie française les richesses les plus nouvelles et les plus inconnues. Voltaire en fut si frappé, que, sans avoir aucun rapport avec Delille, ne connaissant ni ses amis, ni ses principes, il écrivit à l'académie pour l'engager à recevoir dans le sanctuaire des lettres un homme dont le talent avait agrandi la littérature, le champ de la poésie et la gloire de la nation. L'envie, doublement irritée par un bel ouvrage et par un beau procédé, voulut au moins trouver à Delille des modèles et des rivaux; elle exhuma une ancienne traduction des *Géorgiques* de Martin, et celle de Lefranc de Pompignan; elle se souvint des essais du jeune Malfilâtre; elle rappela même l'épisode d'Aristée traduit par Lebrun. J. Delille ne répondit point à ses détracteurs, profita des observations de Clément quand il les trouva justes, convint de ses fautes avec beaucoup de franchise, et se fit pardonner ses beaux vers. En 1772, il fut nommé avec M. Suard à l'académie française; mais cette nomination n'eut point de suite. Le roi, sur la représentation que lui fit le maréchal de Richelieu, que Delille était trop jeune, et que Voltaire n'avait été lui-même admis dans ce corps qu'à l'âge de cinquante-cinq ans, ordonna que l'académie fit une nouvelle élection. Deux ans après, Delille fut de nouveau élu l'un des quarante, et le roi confirma sa nomination avec des témoignages d'estime qui réparèrent ce que son refus avait eu de désobligeant.

Il remplaça la Condamine, et loua son prédécesseur dans un discours élégant et ingénieux qui mérita une place parmi les meilleures productions académiques. Peu d'années après sa réception, Delille acheva son poème des *Jardins*; l'envie fut réveillée une seconde fois. On publia des volumes de critiques contre ce poème rempli de descriptions pittoresques et brillantes: les critiques ont été oubliées, et le poème des *Jardins* a été traduit dans toutes les langues. Un homme d'esprit, en envoyant à Delille une brochure dans laquelle son poème était peu ménagé, lui écrivit: « Il » faut avouer que vos ennemis sont » bien peu diligents; ils en sont seulement à leur septième critique, et » vous en êtes à votre onzième édition. » Delille ne répondit pas plus aux critiques des *Jardins* qu'à celles qu'on avait faites de la traduction des *Géorgiques*: la douceur de son caractère, le modeste aveu de ses fautes, et son silence, devaient à la fin désarmer ses rivaux ou ceux qui croyaient l'être. Ami de M. de Choiseul-Gouffier, Delille le suivit dans son ambassade à Constantinople. Trop près des beaux climats de la Grèce, pour ne pas visiter des lieux si chers aux muses, il s'embarqua sur un bâtiment qui relâcha au rivage d'Athènes. Au retour, le canot où était l'ambassadeur et sa suite fut poursuivi par deux forbans qui étaient sur le point de l'atteindre. Au milieu de la consternation et du silence qui régnaient dans tout l'équipage, Delille donna des marques de sang-froid et de gaieté dont toutes les gazettes parlèrent dans le temps: « Ces coquins-là; disait le poète, » ne s'attendent pas à l'épigramme que je ferai contre eux. » Enivré de la vue des monuments

antiques qu'il parcourait dans la patrie de Sophocle et d'Euripide, il écrivit alors à une dame de Paris une lettre qui eut un grand succès, et qui est pleine de l'enthousiasme avec lequel il avait vu les ruines de cette ville fameuse. Delille, en quittant la ville d'Athènes, arriva à Constantinople où il passa l'hiver et presque tout l'été à la charmante maison de Tarapia, vis-à-vis l'embouchure de la mer Noire, où il avait sous les yeux le magnifique spectacle des innombrables vaisseaux qui entrent de la mer Noire dans le Bosphore, et du Bosphore dans la mer Noire; cette foule de barques légères, dorées et sculptées qui se croisent sans cesse sur ce bras de mer, et lui donnent un air si animé, et, sur l'autre bord, les superbes prairies d'Asie, ombragées de beaux arbres, traversées par de belles rivières, et ornées d'un nombre infini de kiosques. C'est dans ces belles prairies qu'il passait toutes ses matinées, travaillant à son poème de l'*Imagination*, au milieu des scènes les plus propres à l'inspirer. Il trouvait un plaisir extrême à déjeuner tous les jours en Asie, et à revenir dîner en Europe. On a reconnu dans son poème les impressions qu'il reçut de ces superbes paysages. Delille, revenu dans sa patrie, reprit toujours avec le même succès ses fonctions de professeur de belles-lettres dans l'université, et de poésie latine au collège de France. Un auditoire très nombreux venait l'entendre expliquer Juvénal, Horace, et surtout son cher Virgile. La manière dont il lisait les vers, faisait dire à ceux qui l'avaient entendu, que ces poètes étaient expliqués lorsqu'il les avait lus. Il lisait souvent ses propres vers après avoir lu ceux de Virgile, et ses élèves

avaient à la fois deux modèles. Un de nos savants les plus distingués, qui fut lui-même l'élève de Delille, a fait entendre sur la tombe de son ancien maître ces paroles touchantes : « Ceux qui l'ont entendu (c'est M. De- » lambre qui lui rend ce témoignage), » dans les séances académiques ou » dans ses leçons au collège de » France, savent si jamais personne » égala la grâce et la chaleur entraî- » nante avec laquelle il récitait les » vers. Que ceux qui l'ont entendu » plus tard se le représentent à l'âge » de vingt-quatre ans; ils pourront se » faire une idée de ce que je devais » éprouver dans les explications aux- » quelles ne suffisait pas le temps or- » dinaire des classes, et qu'il avait » l'excessive bonté de reprendre et » de me continuer en particulier. Un » demi-siècle d'intervalle n'a pu effa- » cer ces impressions délicieuses aux- » quelles s'est joint un vif sentiment » de reconnaissance dès que j'ai pu » faire la réflexion que c'était à un » enfant de treize ans qu'il prodiguait » ces trésors d'érudition, d'enthou- » siasme et de talent poétique. » Les vers avaient dans la bouche de Delille un charme inexprimable; c'est pour lui qu'on avait trouvé le mot de *dupcur d'oreilles*. Mais la manière dont le public a toujours accueilli ses poèmes imprimés, prouve bien qu'il n'avait pas besoin de la séduction du débit pour assurer leur succès. Lorsque le poème des *Jardins* parut, le comte de Schomberg, qui avait trouvé les vers encore plus agréables à la lecture qu'il en fit lui-même, lui dit d'une manière également délicate et flatteuse : « Je vous » avais bien toujours dit que vous ne » saviez pas lire vos vers. » Delille était riche des bienfaits de la cour, sans qu'il les eût jamais sollicités; sa

fortune s'évanouit à la révolution ; il s'en consola en faisant des vers charmants sur la pauvreté. Pendant que la terreur régnait sur la France , il gémit dans la retraite sur les malheurs de la patrie. Deux jours avant la cérémonie bizarre à laquelle on donna le nom de *Fête de l'Être-Suprême*, Robespierre lui fit demander un hymne qu'il eut le courage de refuser , répondant aux menaces qu'on lui faisait « que la guillotine était » fort commode et fort expéditive. » Sur la demande réitérée que lui fit le président d'un comité révolutionnaire , il composa un dithyrambe , dont l'esprit et le sens étaient peu propres à lui concilier les suffrages des chefs de la révolution ; car le poète , dans plusieurs strophes , y peignait d'une manière neuve l'effrayante immortalité du coupable , et l'immortalité consolante de l'homme de bien. En 1794 , Delille s'éloigna de Paris , où les troubles politiques avaient fait oublier la littérature , où les muses ne trouvaient plus de sujets d'inspiration , ni le calme si nécessaire à leurs travaux. Il se retira à St.-Diez , patrie de M<sup>me</sup>. Delille , où il acheva dans une solitude profonde et à l'abri de toute distraction , sa traduction de l'*Énéide* , qu'il avait commencée depuis trente ans. Après avoir séjourné plus d'un an dans les Vosges , voyant le peu de tranquillité qui régnait en France , et les révolutions qui s'y succédaient avec une rapidité incroyable , Delille se réfugia à Bâle , où il séjourna plusieurs mois dans une solitude laborieuse. En 1796 , il passa de Bâle à Glairesse , village charmant de la Suisse , situé au bord du lac de Biemme , vis-à-vis l'île célèbre de St.-Pierre , décrite d'une manière si ravissante par le malheureux Rousseau , qui la choisit pour son

asyle. Le gouvernement de Berne , à qui cette île appartenait , voulut réparer , dans la personne de J. Delille , la rigueur que son prédécesseur avait exercée envers Rousseau , en le bannissant de cette île délicieuse où il était venu cacher ses malheurs , sa défiance et sa célébrité. Le poète obtint le droit de bourgeoisie dans cette même île dont l'illustre prosateur avait été banni. Delille trouva dans le voisinage de Glairesse tout ce qui flattait sa passion pour les beautés pittoresques de la nature : un beau lac , de belles montagnes , des rochers et des cascades. C'est là qu'il acheva l'*Homme des Champs* et le poème des *Trois Règnes de la Nature*. Nulle part il n'éprouva plus d'inspiration et de délices dans ses compositions poétiques. Après deux ans de séjour à Soleure , il se rendit en Allemagne , où il composa le poème de la *Pitié* , et passa ensuite deux ans à Londres , pendant lesquels il traduisit le *Paradis perdu*. Cette traduction , faite de verve , est un de ses plus beaux ouvrages ; il travailla avec tant de zèle et d'ardeur à ce monument poétique , qu'il fut achevé en moins de quinze mois. Lorsque , dans la suite , on le félicitait sur une entreprise si heureusement terminée , le poète répondait qu'elle lui avait coûté la vie. En effet , à peine venait-il de traduire la belle scène des adieux d'Adam et d'Eve au paradis terrestre , qu'il sentit la première attaque de paralysie dont les suites l'ont conduit au tombeau. En 1801 , J. Delille revint à Paris : il y rapporta le fruit de ses travaux , et , s'il est permis d'employer ici une image champêtre qui ne déplaira point à son ombre , il rentra dans sa patrie , comme l'abeille rentre dans sa ruche , chargé des trésors qu'il avait amassés dans ses courses nombreuses. Il jouit pendant plu-

sieurs années de cette tranquillité si chère aux muses. Il publia plusieurs de ses poèmes, et fut témoin de leurs succès. Sollicité plusieurs fois de faire partie de l'institut, il rentra au sein de l'académie avec MM. Suard, Morellet, et quelques autres de ses anciens confrères que la révolution en avait exclus. Plusieurs fois le public fut attiré dans les séances de l'académie par le plaisir de voir et d'entendre le poète dont il avait admiré les ouvrages. Delille sortait quelquefois de sa retraite et faisait le bonheur de quelques sociétés choisies. Personne n'avait dans le monde un esprit si facile, si brillant, une gaieté si douce, si inaltérable. Personne ne parlait, ne racontait avec plus de charmes, et n'écoutait avec plus d'indulgence. Il avait peint l'homme aimable dans son poème de la *Conversation*; tous ceux dont le poète était connu ne trouvaient qu'en lui le modèle qu'il avait imaginé. M<sup>me</sup>. Dumolé avait fait de J. Delille un portrait qui achèvera de le faire connaître : « Je vais peindre, dit-elle, un grand homme, et un homme que j'aime. L'entreprise pourrait paraître téméraire ou suspecte; mais les caractères du génie s'offrent assés sensiblement en lui pour suppléer au talent, et rassurer contre les illusions de l'amitié. Rien ne peut se comparer ni aux grâces de son esprit, ni à son feu, ni à sa gaieté, ni à ses saillies.... Ses ouvrages même n'ont ni le caractère ni la physionomie de sa conversation. Quand on le lit, on le croit livré aux choses les plus sérieuses; en le voyant, on jugerait qu'il n'a jamais pu y penser.... Ses idées se succèdent en foule, et il les communique toutes : il n'a ni jargon, ni recherche; sa conversation est

» un heureux mélange de beautés ou de négligences, un aimable désordre qui charme toujours et étonne quelquefois.... Son ame a quinze ans, aussi est-elle facile à connaître; elle est caressante, elle a vingt mouvements à la fois, et cependant elle n'est pas inquiète; elle ne se perd jamais dans l'avenir, et a encore moins besoin du passé. Sensible à l'excès, sensible à tous les instants, il peut être attaqué de toutes les manières.... Il se livre volontiers à un seul objet; il ne s'ennuie jamais; il n'a besoin ni d'un grand monde, ni d'un grand théâtre, et parfois il oublie ce que la postérité lui promet: bien vraiment il *se laisse être heureux*.... Si sa conduite n'est pas sagement combinée, elle est pure, et s'il n'a pas de grands traits de caractère, il y supplée par des manières piquantes, la simplicité, les grâces, une gaieté si vraie, si jeune, si naïve, et pourtant si ingénieuse, qu'elle le fait sans cesse entourer comme une jolie femme; enfin, par un charme inexprimable qui vous inspire tout à la fois les mouvements de curiosité et d'inclination, qui ne sont ordinairement sentis que pour un charmant enfant.... C'est le poète de Platon, un être sacré, léger et volage. » L'âge n'avait point altéré sa gaieté, ni rien ôté à son talent et aux facultés de son esprit; il travaillait à un poème *sur la Vieillesse*, et disait quelquefois à ses amis, qu'il n'était que trop *plein de son sujet*. Lorsqu'il fut frappé pour la cinquième fois d'une attaque d'apoplexie, celui qui écrit cette notice a passé plusieurs heures auprès de son lit de mort. Il a vu une famille au désespoir, des gens de lettres, des amis des arts,



pleurant la perte qu'ils allaient faire, espérant encore que la nature ferait un miracle pour le poète auquel elle avait accordé tous ses dons, et ne pouvant détacher leurs regards de ce lit muet et silencieux où expirait le chantre de l'*Imagination*. Delille est mort le 1<sup>er</sup> mai 1815, à l'âge de soixante-quinze ans. L'académie française en corps, et tout ce que la capitale avait de professeurs, de savants, d'hommes de lettres distingués, ont assisté à ses funérailles, et plusieurs discours éloquentes ont été prononcés sur sa tombe. Sa veuve lui a fait élever au cimetière du P. Lachaise un monument simple, et tel qu'il l'avait d'avance décrit lui-même dans la dédicace de son poème de l'*Imagination*. Aucun poète, ni dans l'antiquité, ni parmi les modernes, n'a laissé un plus grand nombre de vers et de beaux vers. S'il a souvent négligé l'invention dans la conception et l'ensemble de ses poèmes, aucun écrivain n'a jamais montré plus d'esprit, n'a répandu plus de richesses dans les détails. Personne, mieux que lui, n'a possédé tous les secrets de la versification, n'a mieux connu l'art d'ennoblir les mots par leur emploi, et de donner à la pensée un coloris brillant, à la langue une harmonie soutenue, de trouver des expressions poétiques, pour des détails étrangers à la poésie; d'être toujours poète malgré les obstacles, et de faire ressortir de la difficulté vaincue les plus grandes et les plus étonnantes beautés. Les ouvrages de Delille qui le recommandent le plus à l'admiration de la postérité, sont les poèmes *des Jardins* et de l'*Imagination*, et les traductions des chefs-d'œuvre de Milton et de Virgile. On trouve dans le poème *des Jardins* toute la grâce, tout l'éclat de son

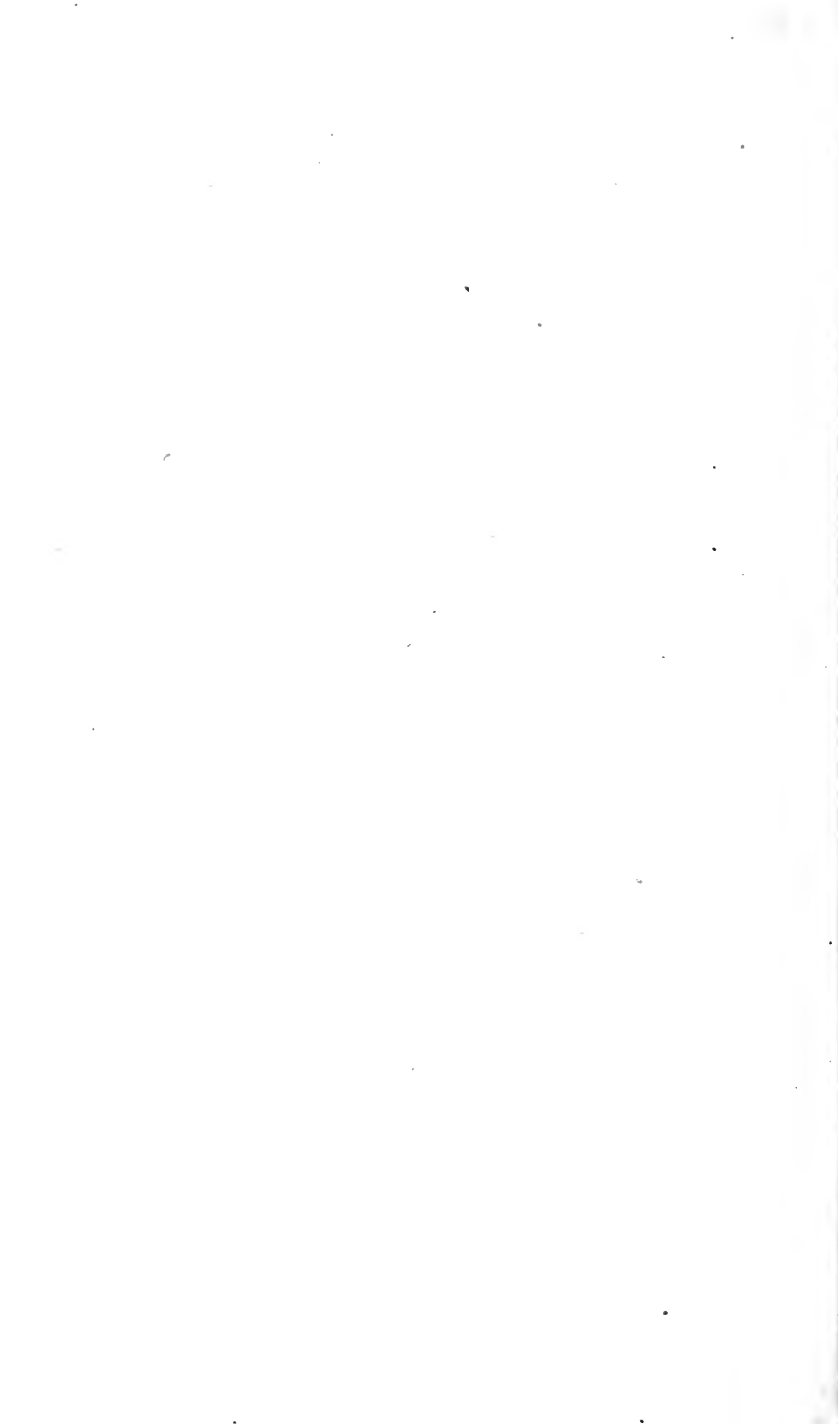
talent. Aucun ouvrage de la langue française n'offre plus de variété dans les couleurs, un plus grand nombre de beaux et riches tableaux, et de vers ingénieux et brillants, que le poème de l'*Imagination*. Les Anglais, jaloux de leur Milton, s'obstinent à dire que le *Paradis perdu* n'est point traduit par J. Delille : nous ne disputerons point avec les Anglais sur la fidélité de la traduction; nous dirons même que cette traduction est faite avec tant de chaleur et de verve, qu'on pourrait la prendre pour un poème original. Si le poète français est resté inférieur à Milton dans quelques passages du 4<sup>e</sup> livre, il n'a été souvent infidèle au poète anglais que pour lui prêter de nouvelles beautés, comme on peut le voir dans le chant de la création et dans quelques autres. La traduction des *Géorgiques* est un de ces ouvrages sur lesquels la postérité a déjà prononcé, et qui ne nous laisse plus rien à dire. Pour traduire l'*Enéide*, le poète avait plus de difficultés à vaincre que pour traduire le poème des *Géorgiques*, parce que dans l'un il suffit de décrire, et que dans l'autre il faut toujours raconter. Il est beaucoup moins difficile dans la poésie française de faire des tableaux que de faire des récits. Cependant Delille a très souvent surmonté toutes les difficultés avec un bonheur qui n'appartenait qu'à son talent. Les passages les plus difficiles à exprimer en français sont presque toujours ceux qu'il a le mieux rendus. Le respect que Delille avait pour les beautés de Virgile ne lui permettait d'en négliger aucune; le scrupule avec lequel il a voulu traduire chaque mot, chaque épithète de son modèle lui ôte quelquefois l'avantage de la précision. On a critiqué quelques légers défauts de cet ouvrage avec plus d'amertume que

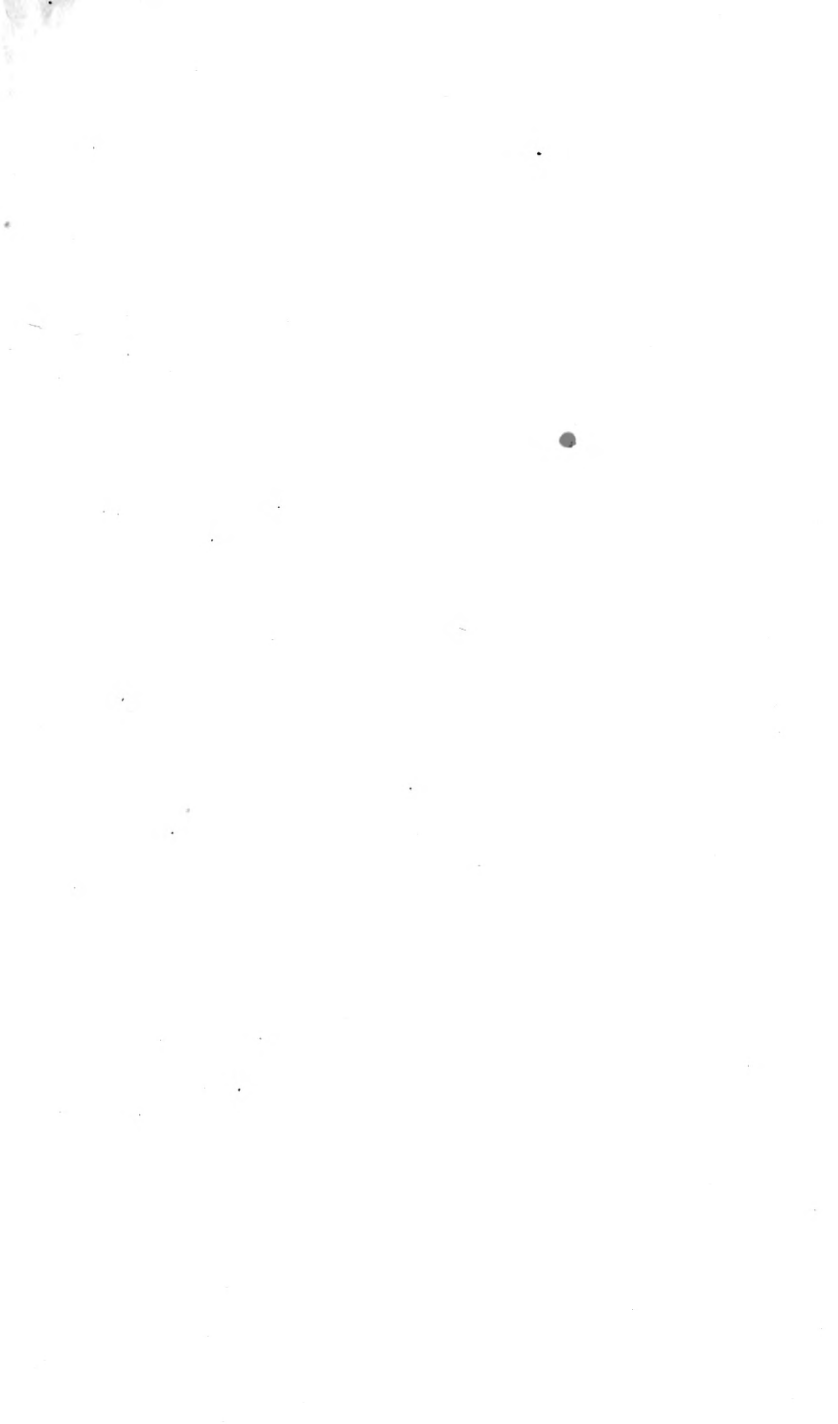
de justice. Plusieurs poètes ont voulu le refaire, et chaque fois qu'il a paru une nouvelle traduction de l'*Énéide*, le mérite de celle de Delille a été mieux senti. Toujours docile à la censure, l'immortel traducteur de Virgile a été beaucoup plus sévère encore pour lui-même que la critique. Une nouvelle édition de sa traduction, commencée long-temps avant sa mort, renferme plusieurs passages corrigés ou refaits, et plus de quatre mille vers nouveaux. Nous ne parlerons point des autres poèmes de Delille, qui tous offrent de grandes beautés, et suffiraient pour faire la réputation d'un grand poète. Delille est du petit nombre des écrivains qui ont également bien écrit en prose et en vers. Le discours qu'il a placé à la tête de la traduction des *Géorgiques* est une production très remarquable, et qui prouve que le poète aurait pu obtenir un rang distingué parmi nos prosateurs. Il ne nous reste plus qu'à donner la date de la publication de ses poèmes : I. *les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français*, Paris, 1769, in-12, 1782 et 1785, 1809, dans tous les formats, avec des notes et des variantes; II. *les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages, poème en quatre chants*, 1780; nouvelle édition, Londres, 1800; Paris, 1802; III. *l'Homme des Champs, ou les Géorgiques françaises*, 1800: M. Dubois a traduit cet ouvrage en vers latins, 1808, 1 volume in-18, avec le texte en regard; IV. *Poésies fugitives*, 1802; le recueil donné sous le titre de *Poésies diverses*, an 1x, 1801, in-12 et in-18., a été désavoué par Delille; V. *Dithyrambe sur*

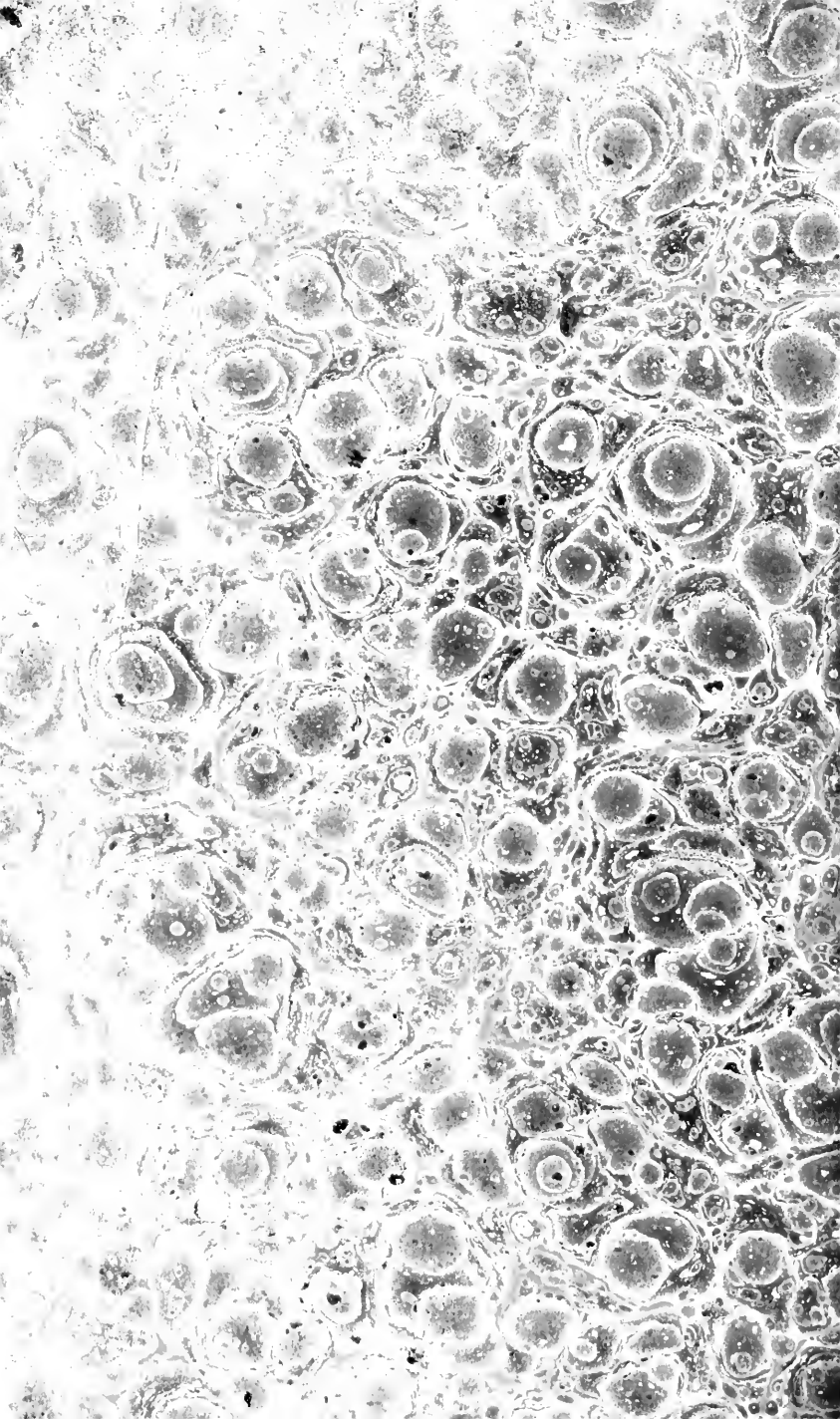
*l'immortalité de l'ame, suivi du passage du Saint-Gothard, poème traduit de l'anglais, de madame la duchesse de Devonshire*, 1802; VI. *la Pitié, poème en quatre chants*, Londres et Paris, 1805; VII. *l'Énéide de Virgile, traduite en vers français*, 1804; seconde édition, 1814; VIII. *le Paradis perdu, traduit en vers français*, 1805; IX. *l'Imagination, poème en huit chants*, 1806; X. *les Trois Règnes de la Nature*, 1809; XI. *la Conversation*, 1812. Quelques-uns des ouvrages de Delille ont été imprimés in-12; tous l'ont été plusieurs fois in-4°, in-8° et in-18. Le format grand in-8° offre la collection la plus complète et la plus uniforme; elle est composée de dix-sept volumes. Il a paru de la plus grande partie de ces ouvrages un grand nombre de contre-façons en petit in-18, toutes incorrectes et horriblement imprimées dans l'étranger, ou à Avignon, avec l'indication frauduleuse de Paris. C'est à Delille que l'on doit l'article la BRUYÈRE de la *Biographie universelle*. Le poème *des Jardins, l'Homme des Champs* et plusieurs ouvrages de Delille, ont été traduits en italien, en anglais et dans plusieurs langues modernes. MM. Regnault-de-St.-Jean-d'Angely, Arnault, De'ambre, ont prononcé l'éloge funèbre de J. Delille sur sa tombe. M. Tissot a aussi prononcé l'éloge de ce grand poète, dans la chaire du collège de France, où il l'a remplacé. M. Campenon a succédé à Delille dans la seconde classe de l'Institut.

M—D.











a39003 006984347b

B I O G R A P H I E   U N I V E R S E L L E

